TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound Sept. 1908

57133

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLIII. — 1er JANVIER 1908.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY
57133

LA FRANCE

DANS L'AFRIQUE DU NORD

LE MAROC

La politique extérieure de la France s'est, depuis une dizaine d'années, principalement concentrée sur le Maroc. D'autre part, l'attention non seulement de l'Europe, mais aussi des États-Unis, s'est portée sur cette contrée depuis que l'anarchie s'y est développée dans les années qui y ont précédé 1904 et encore plus après l'éclatante manifestation faite en 1905 à Tanger par l'Empereur allemand. Le Maroc dont ne s'occupaient guère jusque-là que ses deux voisines, la France et l'Espagne, ainsi que l'Angleterre qui a des intérêts dans tous les coins du monde, est subitement passé presque au premier rang des sujets qui occupent la diplomatie mondiale ; il s'est quasi substitué, sous ce rapport, à la Turquie.

Il est, certes, naturel que la France ait pris et garde un intérêt vigilant aux choses marocaines. On n'a pas oublié la bataille d'Isly, le 14 août 1844, aux portes de l'Algérie, où le Maroc, quand il possédait encore une force agressive qu'il a perdue, mais qu'il pourrait recouvrer, échoua dans son dessein de rejeter la France hors de l'Afrique du Nord. Le traité de paix qui intervint alors, quand nous ne connaissions guère encore que le littoral algérien et que les profondeurs du pays paraissaient quasi négligeables, ne régla que d'une façon sommaire et vague les rapports entre le Maroc indépendant et l'Algérie, en train de se

constituer colonie française. Aujourd'hui, on dit couramment que la France et le Maroc ont une frontière commune de 1 200 kilomètres. Mais si l'on en croyait les Marocains, cette communauté de frontière serait beaucoup plus étendue, puisqu'ils ont des prétentions sur l'Adrar et la Mauritanie, jusqu'aux environs du Niger. En fait, nous trouvons en face de nous l'influence marocaine dans tout le Sahara de l'Ouest, et jusque dans le Nord de notre colonie de l'Afrique occidentale; des commerçans et des sujets marocains se rencontrent et surtout se rencontraient naguère même au Sud du Niger et du Sénégal. Si l'on ajoute que, comme chérif, le sultan du Maroc jouit d'un prestige religieux chez tous les musulmans, blancs et noirs, de cette immense région, on comprend que la France, qui, au prix de tant d'efforts et de sacrifices, depuis trois quarts de siècle, a acquis la souveraineté de la plus grande partie de ces contrées et cherche, avec succès, à les initier à la civilisation moderne, surveille avec l'attention la plus vigilante tous les événemens, tous les incidens même dont le Maroc est le théâtre.

On conçoit même qu'une partie de l'opinion publique française et que des hommes d'État français se soient laissé séduire à l'idée que le Maroc devait, sous une forme ou sous une autre, devenir un pays subordonné à la France. Les uns, les plus téméraires, rêvaient d'une conquête qui eût mis le Maroc complètement en nos mains et l'eût soumis à un régime peu différent de celui de l'Algérie. Les autres, plus informés des difficultés inextricables d'une pareille tâche, ne pensaient qu'à établir la France au Maroc dans des conditions assez analogues à celles où l'Angleterre est en Égypte. C'était là encore une bien grande ambition. M. Delcassé paraît l'avoir eue et il mit, on en doit convenir, une grande persévérance, un rare esprit de suite à réaliser cette conception. Nous n'avons pas le dessein de retracer, même sommairement, les négociations diplomatiques auxquelles donna lieu ce grand et long projet; cette tâche a été déjà ici en partie remplie; peu s'en fallut, semble-t-il, moyennant la reconnaissance d'une sphère d'influence à l'Espagne, que le but ne finît par être diplomatiquement atteint; il eût été nécessaire ensuite de mettre les faits en concordance avec les accords diplomatiques, et c'est ici que d'énormes difficultés auraient apparu. Quoi qu'il en soit, le débarquement et le discours de l'Empereur allemand à Tanger au printemps de 1905, les objurgations hautaines du

gouvernement allemand, la menace même non dissimulée d'une guerre continentale, ont dissipé toutes ces combinaisons. Une partie de l'opinion publique en France espère toujours qu'on pourra les faire revivre, que quelque circonstance favorable permettra de reprendre, avec quelques atténuations peut-être et moyennant certaines concessions à l'Allemagne sur un autre théâtre, le grand projet abandonné.

Nous nous proposons ici de rechercher, non pas si cet espoir peut être fondé ou s'il est vain, mais si la France aurait un intérêt réel à prendre, sous une forme ou sous une autre, la responsabilité effective du Maroc; si, au cas où il serait possible, non pas certes seulement de gagner ce pays à notre influence morale, ce qui évidemment serait un bien, mais de le soumettre à notre suzeraineté politiquement établie et reconnue, nous aurions avantage à le tenter. Nous voulons aussi examiner le parti que la France pourrait tirer des arrangemens d'Algésiras de façon que le Maroc, sans devenir un satellite de l'Algérie, ni un pendant à la Tunisie, offrît un débouché à notre activité et cessât de faire obstacle à notre légitime expansion dans le reste de l'Afrique du Nord et dans l'Afrique du Centre. Pour faciliter cette étude, il nous paraît utile de jeter préalablement un coup d'œil rapide sur l'œuvre de la France en Algérie depuis 1830 et sur son œuvre en Tunisie depuis 1881.

I

Nous n'avons pas à retracer les étapes de la prise de possession de l'Algérie. Elles ont été décrites ici avec talent par un écrivain qui excellait dans l'histoire militaire, M. Camille Rousset. La conquête ne dura pas moins de dix-sept ans, du 14 juin 1830, jour du débarquement de nos troupes à Sidi Ferruch, au 23 décembre 1847, jour où Abd-el-Kader se rendit au général de Lamoricière. Encore doit-on dire que, à très peu de distance d'Alger, la Kabylie, contrée montagneuse, restait insoumise, et qu'elle ne fut conquise qu'à la suite d'une expédition au cours de l'automne et de l'hiver des années 1856 et 1857. Dans cette lutte épique, sur un théâtre jusque-là inconnu des Européens, la France, au milieu de nombreux succès et d'épisodes héroïques, connut des revers, dont un éclatant : l'échec de la première expédition contre Constantine en 1836.

L'extrême lenteur de la conquête eut, du moins, ce bon effet que la pacification fut durable : on ne connut que deux insurrections, l'une et l'autre limitée, celle de 1871 dans les provinces d'Alger et de Constantine au lendemain de la guerre franco-allemande, quand nos effectifs dans notre colonie étaient tombés très bas, et celle de 1881 dans la province d'Oran.

L'Algérie d'avant 1830, sous le régime turc, ressemblait assez au Maroc contemporain. Un officier indigène, interprète principal à l'État-major de notre armée d'Afrique, M. Ismaël Hamet, dans un livre récent (1), plein de remarques fines et de suggestions intéressantes, qui doivent, toutefois, susciter certaines réserves, a décrit la société musulmane au moment de la conquête française, en y joignant une carte du « peuplement de l'Algérie sous les Turcs. » On y voit que l'autorité du dey, non seulement était très précaire, mais ne s'étendait qu'à une partie du territoire. Des districts étendus, même sur la côte, échappaient à son action. « Malgré une occupation de trois siècles, écrit M. Ismaël Hamet, les Turcs étaient loin d'avoir étendu leur pouvoir sur l'ensemble du pays, et il s'en fallait que les populations leur fussent également soumises. En effet, ils ne commandaient, en réalité, qu'à un petit nombre : tribus *raïas* ou sujets payant l'impôt et tribus *makhzen* ou agens du gouvernement. Ces tribus représentaient à peu près le huitième de la population que la France administre actuellement. Les autres tribus qui étaient vassales ou indépendantes se trouvaient réparties sur toute la surface du pays. L'examen de la carte donnant le peuplement de l'Algérie sous les Turcs montre combien était restreinte leur occupation du pays. En effet, au lieu d'étendre progressivement leur domination des rives de la Méditerranée vers le Sud, de se créer un territoire d'un seul tenant formant bloc, ils n'eurent que des fragmens de territoire sans cohésion, sans lien, où aucune organisation puissante n'était possible, où aucune sécurité ne pouvait régner et, par suite, aucune prospérité (2). » Le dey ne se faisait obéir qu'avec la milice turque, qui composait toute sa force ; il percevait l'impôt, comme c'est le cas aujourd'hui au Maroc, par l'envoi de colonnes armées ou *mahallas*

On voit combien cette situation se rapprochait de celle du

(1) Ismaël Hamet, officier-interprète principal à l'État-major de l'armée, *les Musulmans français du nord de l'Afrique*, Armand Colin, 1906.

(2) Ismaël Hamet, *op. cit.*, p. 106 et 107.

Maroc à l'entrée du xxe siècle : souveraineté fragmentaire et dispersée, toujours précaire, d'ailleurs ; tribus makhzen ou raïas et tribus vassales ou indépendantes ; colonnes armées ou *mahallas* pour le recouvrement de l'impôt. La principale différence est que le dey n'avait aucun caractère religieux, ce qui fit que, pour la conquête, nous fûmes efficacement aidés par plusieurs tribus importantes, notamment dans la province d'Oran, ainsi que M. Camille Rousset le fait ressortir, tandis qu'une puissance européenne qui se proposerait de conquérir le Maroc ne pourrait espérer une aide de ce genre. M. Ismaël Hamet cite de nombreux chefs, comme le bey de Titéri, Ben-Zamam, le chef des Flissas, le bey d'Oran, qui offrirent, dès le premier moment, leurs services à la France, et des tribus, comme les Douaïrs et Zmélas qui en 1835 rendirent de grands services à la cause française (1).

La population de l'Algérie avant la conquête était estimée à 2 millions d'âmes environ et le commerce extérieur de la Régence à 7 ou 8 millions de francs.

Voyons maintenant ce que la France a fait de ce pays si laborieusement et, comme on le verra tout à l'heure, si coûteusement conquis. Avec sa population, insuffisante sans doute, nombreuse cependant et parvenue à un certain stage de civilisation, l'Algérie n'offrait pas assez d'espaces vacans et de terres immédiatement disponibles, elle ne jouissait pas non plus d'une sécurité suffisante, pour qu'on y pût constituer une colonie de peuplement, telle que l'Australie ou le Canada ; elle n'avait pas, d'autre part, une population assez dense, assez laborieuse, assez productive pour qu'on en pût faire une colonie d'exploitation où le peuple colonisateur apporte surtout des capitaux et des capacités techniques, comme c'est le cas pour l'Inde ou l'Indo-Chine. L'Algérie devait être une colonie mixte, en partie de peuplement, en partie d'exploitation ; or, cette catégorie de colonies est la plus malaisée à mettre en train et à diriger ; le Mexique, au temps du régime espagnol, l'Afrique du Sud aujourd'hui, sont des types de ces colonies mixtes, dont l'essor est beaucoup plus troublé et plus interrompu que celui des colonies au type pur. L'Algérie, de plus, avait cette infériorité, relativement aux contrées que nous venons de nommer, qu'elle n'avait pas de mines de

(1) Ismaël Hamet, *op. cit.*, p. 115 et 119.

métaux précieux et que même sa richesse en métaux communs ou en matières minérales utiles ne s'est que tardivement révélée.

L'œuvre de la France en Algérie, cependant, a été très belle, et elle promet de l'être davantage encore à l'avenir : elle n'est, toutefois, et ne sera probablement pas exactement ce que l'on avait prévu et désiré. Après des tâtonnemens, des hésitations qu'excusent la nouveauté et les difficultés du problème, l'opinion publique, plus encore que le gouvernement, pensa à faire de l'Algérie, au sens littéral du mot, une nouvelle France, c'est-à-dire à y implanter une population française très considérable qui fît de cette contrée ce que l'Australie et le Canada sont pour l'Angleterre, ce que la République Argentine était pour l'Espagne. Le régime des terres, les concessions gratuites, la loi de 1873 sur la constitution de la propriété privée chez les indigènes avaient cet objet. Ce résultat n'a été qu'incomplètement atteint. Sans avoir jamais été une nation très prolifique, la France sous le règne de Louis-Philippe, sous le second Empire et même dans les dix premières années de la troisième République, ne laissait pas que d'avoir un excédent notable et constant, quoique graduellement décroissant, des naissances sur les décès. Sauf trois ou quatre années, l'une de choléra, les autres de disette, l'excédent annuel des naissances sur les décès, de 1831 à 1848, oscilla en général entre 140 000 et 230 000 âmes; sous le second Empire, sauf les années de guerre, cet excédent oscilla entre 80 000 et 180 000 âmes, la période notamment de 1860 à 1867 ayant fourni une moyenne annuelle de 140 000 naissances environ de plus que de décès. Enfin, dans les seize premières années de la troisième République, jusqu'à 1887, l'excédent des naissances sur les décès fut en moyenne de plus de 100 000 âmes par an. Il y avait donc, de 1831 à 1887, la possibilité d'une émigration assez considérable, pouvant atteindre, sans détriment pour la France, plusieurs dizaines de mille âmes par an.

L'Algérie a profité de cette situation, mais d'une façon relativement modérée. En 1876, quarante-six ans après le débarquement des troupes à Sidi Ferruch et vingt-neuf après la prise d'Abd-el-Kader, qui marqua, sauf pour les districts montagneux de la Kabylie, la soumission complète et définitive du pays, le nombre des colons civils d'origine européenne atteignait 315 000 âmes environ, à savoir 311 437 pour la population dite municipale, le reste concernant la population comptée à part, celle

des hospices, prisons, etc. Parmi ces 311 437 colons civils d'origine européenne, on comptait 156 365 Français d'origine, soit très légèrement plus de la moitié, 92 510 Espagnols, 25 759 Italiens et 36 303 autres étrangers de nationalité diverse. Ces résultats, sans être défavorables, n'étaient pas, cependant, des plus brillans. On voit que, dans la longue période de 1831 à 1876, qui a correspondu à un excédent annuel très considérable, variant généralement entre 100 000 et 230 000, des naissances sur les décès en France, le peuplement non seulement français, mais européen, de l'Algérie fut relativement modeste. La cause en était, non seulement le peu de goût du Français pour l'expatriation, mais les obstacles qu'offre à celle-ci toute colonie mixte, peuplée en grande partie d'indigènes, et n'ayant pas un marché de terres quasi indéfini, comme celui des colonies ou des terres de peuplement : Canada, Australie, République Argentine, etc.

De 1876 à 1906, la situation au point de vue démographique était plus défavorable, en ce sens que, en France, l'excédent des naissances sur les décès se réduisait de plus en plus, au point de quasi disparaître à partir de 1890, sauf deux années exceptionnellement favorisées, plutôt par la réduction de la mortalité que par l'expansion de la natalité, les années 1896 et 1897. Certaines circonstances économiques, en revanche, aidèrent puissamment dans cette période au peuplement français et européen de l'Algérie : la principale fut l'apparition du phylloxera et la destruction des vignobles dans tous les pays méditerranéens, France, Espagne, Italie. L'Algérie, dont on reconnut alors l'aptitude remarquable à la culture de la vigne, attira les vignerons sans ouvrage du nord de la Méditerranée. Le peuplement français et européen s'accéléra : le recensement de 1906, dont on a publié il y a quelques mois les chiffres exacts, constate que la population civile d'origine européenne de l'Algérie, en laissant de côté les Israélites indigènes naturalisés, a presque doublé depuis 1876; elle atteint 615 618 âmes pour la population dite municipale et doit approcher de 625 000 âmes, si l'on y joint la part de l'élément européen dans la population comptée à part, hôpitaux, prisons, collèges, etc. (on ne donne pas le chiffre de cet élément pour cette partie de la population).

Ainsi en soixante-seize ans, l'Algérie s'est enrichie d'environ 625 000 habitans civils d'origine européenne; c'est un résultat très appréciable et qu'il ne faut aucunement rapetisser. Il n'est

nullement prouvé qu'aucune autre puissance européenne, soit l'Allemagne, soit l'Angleterre, qui comptent parmi les nations les plus prolifiques, eussent fait mieux, si grand est l'obstacle qu'une colonie mixte, peuplée en grande partie d'indigènes et sans large marché de terres, oppose à l'immigration. Mais il faut bien avouer que l'établissement de ces 625 000 Européens civils en soixante-seize ans n'a pas complètement répondu aux espérances que l'on fondait sur l'Algérie comme colonie de peuplement.

Bien loin que l'on puisse espérer pour l'avenir un accroissement plus rapide du nombre des habitans d'origine européenne en Algérie, tout concourt, au contraire, à prouver que cet accroissement se ralentira de plus en plus. En effet, le taux d'accroissement de l'élément européen n'a cessé de diminuer depuis 1891. Un tableau rétrospectif fort instructif publié par l'administration algérienne, lors du recensement de 1906, fait ressortir les chiffres d'accroissement suivans de l'élément européen d'un recensement au suivant :

ACCROISSEMENT DE L'ÉLÉMENT EUROPÉEN EN ALGÉRIE
POUR LA POPULATION MUNICIPALE

De 1881 à 1886	45 453 âmes.
— 1886 à 1891	61 240 —
— 1891 à 1896	46 252 —
— 1896 à 1901	45 606 —
— 1901 à 1906	40 395 —

On voit que l'accroissement de 1901 à 1906 est le plus faible que l'on ait vu depuis 1881. Cela tient à deux causes : d'une part, l'immigration diminue; d'autre part, la natalité fléchit dans l'élément européen algérien (1). Le grand attrait exercé par le vignoble a disparu depuis la mévente des vins : il fallait pour planter, soigner la vigne et faire la vinification, des ouvriers européens habiles; il n'en est pas besoin d'un si grand nombre pour les autres cultures et encore moins pour le travail des carrières et des mines, travaux communs et de force, pour lesquels les indigènes ont toutes les aptitudes requises.

Un trait frappant et qui marque bien encore les obstacles qu'une colonie mixte oppose au peuplement européen, c'est que, malgré les efforts, à coup sûr méritoires, que fait, dans un des-

(1) On peut se reporter sur ce point, soit à notre ouvrage : *l'Algérie et la Tunisie*, 2e édition, soit à notre *Colonisation chez les peuples modernes*, 6e édition

sein plutôt politique qu'économique, l'administration algérienne pour créer de nouveaux centres européens de culture ou pour agrandir les anciens, la population agricole européenne, d'après les statistiques algériennes, reste stationnaire depuis vingt ans; en 1904, cette population agricole européenne est portée pour 201 032 âmes, dont 104 703 Français d'origine; ce n'est pas tout à fait le tiers de l'ensemble de l'élément européen; or, en 1898-99, cette même population européenne figurait pour 206 904 âmes, et, en 1887, pour 206 958 (1).

Relevons encore, sans y insister davantage, que, parmi les 615 618 habitans d'origine européenne de la population municipale de l'Algérie en 1906, le nombre des Français d'origine est de 278 976, celui des étrangers européens naturalisés de 170 444 et celui des Européens restés étrangers de 166 198. Parmi ces derniers, se trouvent 117 475 Espagnols et, si l'on y joint les naturalisés d'origine espagnole, on arrive à un total de plus de 150 000 habitans de race espagnole, dont les trois quarts résident dans la province d'Oran, où ils sont presque moitié plus nombreux que les Français d'origine. Si nous entrons dans ces détails, ce n'est nullement pour provoquer l'alarme ou pour déprécier l'œuvre très belle de la France dans notre Afrique; c'est pour porter, ce qui est absolument nécessaire, la lumière sur la nature des facultés colonisatrices que nous possédons : ces facultés sont plutôt d'assimilation que de peuplement; mais des facultés d'assimilation ne sont pas indéfiniment extensibles; il faut savoir les ménager et les circonscrire.

On se flattait autrefois que la population d'origine européenne en Algérie s'accroîtrait beaucoup plus rapidement que la population indigène, au point de se rapprocher graduellement de celle-ci, sinon même de l'égaler. L'expérience a démenti cette prévision qui était singulièrement superficielle. Depuis 1876, le nombre des indigènes, et cela est à l'honneur de notre domination et de notre direction, s'est proportionnellement presque autant accru que celui des Européens. On comptait 2 463 000 sujets musulmans en 1876; il s'en trouve 4 447 149 en 1901; c'est un accroissement de près de 2 millions d'âmes; les oasis du Touat et de Tidikelt, récemment annexées, n'entrent dans cette augmentation que pour une cinquantaine de mille âmes. Le rap-

(1) *Statistique générale de l'Algérie* pour l'année 1887, pour les années 1897, 1898 et 1899, page 220 pour l'année 1904, page 232.

port du nombre des Européens au nombre des musulmans est de 1 à 7, et il n'est guère probable qu'il se modifie sensiblement; on a vu, en effet, que l'accroissement de l'élément européen se ralentit, tandis que celui des indigènes musulmans ne faiblit pas : 215 000 âmes d'augmentation, de 1891 à 1896; 301 000, de 1896 à 1901; 382 000, de 1901 à 1906, ou, en déduisant l'apport des oasis sud-oranaises, soit une cinquantaine de mille âmes, 332 000.

En tenant compte de la marche des dix ou quinze dernières années, on peut penser que, en 1930, quand l'Algérie française aura un siècle d'âge, il s'y trouvera 750 000 à 780 000 habitans d'origine européenne, une centaine de mille israélites indigènes naturalisés, et environ 5 millions et demi de sujets musulmans. Ces résultats seront très honorables, en ce qui concerne l'établissement de la population européenne en Afrique, et très brillans en ce qui touche le développement de la population indigène. Il serait possible que, ultérieurement, vers le milieu, sinon même vers le second tiers, du siècle en cours, quand les indigènes seront graduellement devenus des ouvriers plus habiles, on arrivât à une sorte de saturation de l'élément européen qui aura bien de la peine à dépasser, sinon même à atteindre, 1 million d'âmes dans notre Algérie; cette saturation est probable dans un avenir qui ne sera pas indéfiniment différé.

Il était nécessaire d'insister sur ces faits, qui sont peu connus ou mal interprétés. Si, comme colonie de peuplement, l'Algérie n'a pas tenu et ne paraît pas devoir tenir toutes les espérances que l'on a fondées sur elle, il en est tout autrement comme colonie d'exploitation : ici, le succès est très brillant et l'on peut espérer, surtout si nous nous décidons à considérer cette contrée comme le seuil et la porte de l'Afrique Intérieure, que ce succès s'affirmera et se développera de plus en plus. Le commerce extérieur spécial, c'est-à-dire déduction faite du transit, s'est élevé à 639 millions en 1904 et à 612 millions en 1905, la décroissance tenant uniquement à la mévente des vins. C'est environ cent fois plus qu'avant la conquête. Le mouvement maritime dépasse 7 millions et demi de tonnes. Le réseau des chemins de fer, qui comprend actuellement environ 3 500 kilomètres, encaissait, en 1904, une recette brute de 35 millions de francs en chiffres ronds et une recette nette d'environ 11 millions. Depuis lors, le trafic s'est considérablement développé : la recette brute dépassera 40 millions en 1907, et la recette nette atteindra, sans

doute, 13 à 14 millions. L'Algérie a cessé d'être une contrée purement agricole; on y exploite de plus en plus des richesses minières, mines de fer, mines de calamine et de plomb; l'essor minier de la contrée serait encore plus rapide si des formalités administratives excessives n'entravaient parfois, comme c'est le cas depuis plusieurs années pour les riches gisemens de fer de l'Ouenza, la concession de certaines mines. Néanmoins, dès maintenant, l'Algérie figure très honorablement parmi les pays productifs de métaux communs. C'est elle qui a eu le mérite de révéler au monde les immenses dépôts de phosphates africains et de les mettre à la disposition des agriculteurs de tous les pays; c'est ainsi que l'agriculture allemande profite tout autant que l'agriculture française de ces immenses engrais naturels. Les établissemens de crédit sont maintenant nombreux en Algérie; ils y font beaucoup d'affaires et ils constatent qu'il s'est constitué parmi les Algériens une classe étendue de gens aisés et une classe très appréciable de gens riches ou opulens.

La France a eu l'heureuse idée, dans la dernière année du XIXe siècle (loi du 20 décembre 1900), de conférer à l'Algérie une large autonomie financière. Sous certaines réserves peu gênantes, l'Algérie vote actuellement elle-même son budget et en dispose : depuis sept ans, cette nouvelle organisation a donné les meilleurs résultats : la métropole garde à son compte la charge de l'armée qui représente une dépense d'environ 50 à 55 millions, et elle donne une subvention qui doit décroître de chaque période triennale à la suivante et expirer en 1946 pour les chemins de fer algériens : cette annuité est actuellement d'environ 17 millions; mais les plus-values des recettes des voies ferrées promettent de la réduire et de la faire disparaître bien avant la date indiquée. Le budget algérien, qui, défalcation faite des recettes d'ordre, de la subvention métropolitaine dont il vient d'être parlé et de certaines ressources extraordinaires, représente un ensemble de recettes propres et normales d'une soixantaine de millions, n'a cessé, depuis l'établissement de l'autonomie financière, de se régler par de notables excédens de recettes.

Ainsi, le succès de l'Algérie, comme colonie d'exploitation, est vraiment brillant et dépasse le succès, quoique honorable encore, de cette même contrée comme colonie de peuplement.

Il ne faut pas oublier, toutefois, que ces résultats se sont fait

beaucoup attendre. Pendant près de trois quarts de siècle, l'Algérie aura considérablement pesé sur les budgets métropolitains, et l'on vient de voir qu'elle pèse encore sur eux dans une certaine mesure. D'après un tableau publié par la *Statistique générale de l'Algérie* pour les années 1884-1887 (pages 73 et suivantes), le total des dépenses, y compris celle de l'armée, effectuées pour l'Algérie de 1830 à 1887 inclusivement, se serait élevé à 4 868 millions de francs, et le total des recettes algériennes à 1 207 millions, d'où un découvert de 3 660 millions, représentant le coût de l'Algérie en 1887; les vingt dernières années écoulées y ont facilement ajouté 80 millions par an, soit 1 600 millions, de sorte que le prix de revient actuel de l'Algérie dépasserait 5 milliards. On peut, sans doute, faire à ce calcul quelques objections : alléguer, par exemple, que la France aurait dû entretenir sur son territoire une notable partie, mettons la moitié, de l'armée algérienne; cette considération permet de réduire à 4 milliards environ le prix de revient de l'Algérie.

Il n'y a pas à regretter ces 4 milliards; c'est une semence qui, avec le temps, sera largement reproductive. La France du règne de Louis-Philippe et même de Napoléon III, ayant sur le continent une situation qui paraissait à l'abri de toute atteinte, n'étant grevée que d'une dette modique, ne se trouvant pas engagée dans de larges dépenses sociales, possédant avec le service de sept ans une armée dont tous les élémens étaient cohérens, persistans et toujours mobilisables, pouvait, sans grand péril et sans témérité, entreprendre et conduire à bonne fin en pays barbare une guerre de dix-sept ans, et assumer une charge de 4 à 5 milliards; c'était le temps où se prononçait ce mot épique que « la France est assez riche pour payer sa gloire. » Il faut bien reconnaître aujourd'hui que les situations sont changées, qu'un effort militaire et financier, aussi intense et aussi prolongé, nous serait interdit par notre situation politique, sociale et économique.

II

On n'a pas eu besoin de faire ce grand effort pour occuper et exploiter la Tunisie. L'expédition fut facile; elle avait été préparée par la construction, de la frontière algérienne à Tunis, du chemin de fer dit de la Medjerda; elle fut encouragée par la

puissance dont l'attitude a, pour nous, le plus d'importance, l'Allemagne.

La nature des lieux et celle des hommes rendaient aisée la prise de possession du pays. D'abord le pays est restreint, une douzaine de millions d'hectares, le cinquième environ de l'Algérie et le sixième ou le septième du Maroc. Il est ouvert de tous les côtés; pays de plaine ou de vallées bordées de collines, non de montagnes; une population restreinte, 1 500 000 habitans environ contre les 4 millions trois quarts de l'Algérie actuelle, et les cinq à six millions que les gens compétens attribuent au Maroc: des indigènes de mœurs douces et paisibles en général, en tout cas n'ayant rien de guerrier; un gouvernement, sans armée réelle, mais obéi sur tout le territoire et avec lequel on pouvait traiter, sûr que le pays ne démentirait pas son chef. Malgré toutes ces conditions favorables, quand des incidens qui engageaient gravement notre honneur et nos intérêts décidèrent notre intervention, au printemps de 1881, on eut la sagesse d'envoyer en Tunisie un corps d'armée considérable; il n'eut pas à combattre, et, le 12 mai, on obtint du bey la signature du traité qui porte tantôt le nom de traité du Bardo, tantôt celui de traité de Kasr-es-Saïd, et qui posa les bases, depuis lors un peu modifiées et fort élargies, de notre protectorat tunisien. Il n'y eut de sang versé un peu abondamment que quelques semaines après, à la suite d'une fausse manœuvre de notre part. En vue d'influer sur les élections qui devaient se faire au mois d'août 1881, on rappela prématurément en France une dizaine de mille hommes du corps d'occupation. Les indigènes attribuèrent ce rappel à une intervention du sultan de Constantinople; ils y virent une preuve de pusillanimité. Sur deux points, une insurrection éclata : à Sfax, dans le Sud, le 28 juin, le quartier européen fut pillé et notre consul blessé ; dans le Nord, à la station de Oued Zergua, sur notre voie ferrée, la gare fut incendiée et les employés massacrés ; en même temps, nos compatriotes étaient molestés à Tunis où, par discrétion, nous n'avions pas voulu faire entrer nos troupes, les faisant camper aux environs. Il fallut renvoyer dans la Régence des renforts qui débarquèrent à Sfax le 16 juillet, et, en quelques heures, vinrent à bout de la rébellion. On se décida à marcher jusqu'à Kaïrouan, la ville sainte que l'on avait craint d'abord de paraître souiller par le contact européen, et l'on y entra; on occupa éga-

lement Tunis; la pacification se fit partout en quelques jours avec la plus grande facilité.

Rarement une conquête eut lieu dans des conditions aussi propices; il n'y eut même pas de bataille de Tel-el-Kébir. Depuis lors, le calme n'a cessé de régner; la France obtint graduellement l'adhésion au nouveau régime des puissances qui avaient vu avec regret notre prise de possession du pays. Nous dûmes subir, jusqu'à son expiration naturelle en 1896, le traité de commerce italo-tunisien, qui fut, à cette date, considérablement modifié. La Grande-Bretagne renonça, par un arrangement du 18 octobre 1897, au traité de commerce qu'elle avait avec le gouvernement tunisien, moyennant que jusqu'au 31 décembre 1912 ses cotonnades ne pourraient être frappées d'un droit de plus de 5 pour 100 à la valeur au port de débarquement.

Grâce à l'habileté et à la souplesse du premier résident général de France, M. Paul Cambon, le régime du protectorat s'établit et dégagea la France de nombre de soucis; depuis lors, malgré quelques altérations, on est resté fidèle à l'esprit de ce régime.

La Tunisie devint, dès la première heure, la favorite de l'opinion publique française; toute la presse, d'une façon continue, chanta ses louanges. Les capitaux français y affluèrent pour les entreprises agricoles, et le pays prit un assez vif essor. Puis, certains mécomptes survinrent; une série d'années sèches imposa des pertes aux cultivateurs européens; la mévente des vins s'y joignit qui les atteignit gravement, quoique le vignoble tunisien n'ait pas pris une fort grande extension. Le découragement commençait à se produire, quand la découverte et la fructueuse exploitation de richesses minières donnèrent au pays une impulsion nouvelle. Les mines de calamine ou de plomb et beaucoup plus encore les carrières de phosphates attirèrent et rémunérèrent largement les capitaux, permirent la construction de nombreuses lignes de chemins de fer, auxquelles elles assuraient un ample trafic, facilitèrent le creusement et l'outillage des ports. Des mines de fer, encore inexploitées, se joignent à toutes ces richesses minérales; c'est sur elles, et plus particulièrement sur les immenses et nombreux gisemens de phosphates, que repose la prospérité actuelle de la Tunisie. A l'heure présente, cette contrée est en plein développement. On construit, sur tous les points de la Régence, des lignes ferrées; on entame d'énormes travaux pour pourvoir d'eau potable toutes les villes impor-

tantes; toutes ces œuvres sont, en soi, très justifiées, mais peut-être pourrait-on les espacer davantage : on risque, en les faisant quasi toutes à la fois, de provoquer une crise de main-d'œuvre, puis, dans une demi-douzaine d'années, quand tout ce programme sera achevé et qu'on ne pourra pas lui en faire succéder un autre, de plonger le pays dans une sorte de langueur.

Comme colonie d'exploitation, la Tunisie donne, à l'heure présente, les plus beaux résultats : le commerce extérieur, qui, dans les cinq années qui ont précédé notre occupation, était en moyenne de 23 millions de francs (18 125 000 francs, chiffre le plus bas en 1877-78 et 27 354 000 francs, chiffre le plus haut en 1875-76), s'est élevé à 160 millions en 1904, 149 millions en 1905 et 170 millions en 1906, ayant ainsi presque septuplé depuis l'occupation française, en un quart de siècle. Le budget qui, dans les dernières années du gouvernement beylical, variait de 10 à 12 millions est prévu pour un chiffre de recettes ordinaires de 34 millions; mais celles-ci, par des plus-values constantes, s'élèvent à une quarantaine de millions et font ressortir des excédens habituels des recettes sur les dépenses, lesquels sont rarement inférieurs à 6 ou 7 millions.

Comme colonie de peuplement, les résultats sont moins remarquables. Ce n'est pas que la population européenne totale de la Tunisie soit insignifiante ; le recensement de 1906 a constaté la présence en Tunisie de 128 895 personnes d'origine européenne. On estime que, il y a vingt-six ans, avant l'occupation française, il ne s'y trouvait que 20 000 à 25 000 Européens ; il s'en est donc établi une centaine de mille depuis le protectorat, et cela, en soi, serait satisfaisant. Mais sur ces 128 895 Européens qu'on trouve, à l'heure présente, en Tunisie, le nombre des Français n'est que de 34 610, dont 2 157 naturalisés, ce qui fait ressortir 32 453 Français d'origine ; ce n'est certes pas un effectif négligeable, mais il est encore bien restreint, en face des 94 285 étrangers européens, dont 81 156 Italiens et 10 330 Maltais. On estime qu'un tiers environ de la population civile française est formé par les fonctionnaires et leurs familles. L'administration fait de très louables efforts pour attirer des Français ruraux : elle achète aux collectivités ou aux grands propriétaires arabes, également aux grands propriétaires européens, de vastes domaines qu'elle défriche et met en état pour les morceler et les offrir, à des conditions avantageuses, aux petits et aux

moyens colons français De ses statistiques il résulte que 695 Français, dont 401 cultivateurs, en 1905, et 757 Français, dont 344 cultivateurs, en 1906 (1), sont venus se fixer en Tunisie. Ces nombres sont honorables, sans être encore bien réconfortans, car il faudrait en déduire les départs qui ne laissent pas que d'atteindre aussi un certain chiffre, sur lequel on n'est pas fixé.

L'essor de la Tunisie a soulevé divers problèmes administratifs et sociologiques délicats. Outre les 129 000 Européens en chiffres ronds, dont 34 610 Français de nationalité, la Tunisie compte une population indigène qui n'a jamais été recensée et que l'on estime en général à 1 500 000 âmes, dont 64 000 israélites indigènes. On a fort sagement, cette année même, admis seize représentans indigènes, quinze musulmans et un israélite, nommés par le gouvernement, dans la conférence consultative qui se compose d'une majorité de Français élus au suffrage universel par catégories. Les Israélites indigènes, particulièrement dans les villes, prennent rapidement les mœurs et les idées européennes ; ils fréquentent nos écoles de tout ordre, y compris le lycée Carnot à Tunis ; un certain nombre d'Arabes font de même ; les uns et les autres visent les diverses professions commerciales et industrielles, et également les professions libérales, celles d'avocat et de médecin. Cet essor est très louable, mais s'il se développe rapidement et notablement, il comprimera l'élément européen. Déjà les membres indigènes, pour signaler leur entrée dans la Conférence consultative, réclament qu'une partie, — ils réclamaient d'abord la moitié, puis ils se rabattent sur le quart, — des emplois de commis d'administration, en particulier de commis de l'administration des postes, soient confiés à des indigènes. L'opinion européenne y résiste et la majorité de la Conférence s'est opposée à ce vœu ; mais il sera difficile de l'écarter indéfiniment : la part des Français se trouvera d'autant réduite.

Il a surgi une presse arabe, en partie habilement pacifique, dans les organes supérieurs, en partie sournoisement ou même ouvertement hostile, dans les feuilles inférieures. Quelques-uns de ces petits journaux indigènes, s'attaquant soit aux institutions, soit aux entreprises et aux sociétés françaises, ont une action nuisible. Autrefois, la presse était astreinte à un cau-

(1) *Rapport au président de la République sur la situation de la Tunisie. — Statistique générale de la Tunisie en 1906*, Tunis, 1907, p. 56.

tionnement de cinq mille francs, ce qui prévenait l'éclosion de toutes ces feuilles; ce cautionnement ayant été supprimé, il en naît, pour mourir parfois il est vrai bientôt, un nombre croissant; il pourrait être sage de prendre quelques mesures à leur sujet en réglementant par exemple le colportage; leur influence n'est pas nulle, en effet, près des populations indigènes.

Nos deux colonies nord-africaines, l'Algérie et la Tunisie, comptent, la première, on l'a vu, 625 000 habitans civils, d'origine européenne, dont 279 000 Français d'origine, et 4 475 000 indigènes musulmans; la seconde 129 000 Européens civils, dont 32 453 Français d'origine et environ 1 500 000 indigènes musulmans. Les deux réunies ont ainsi, en face de 755 000 Européens, dont 312 000 Français d'origine, une population musulmane indigène de 6 millions d'âmes.

Cette population musulmane indigène ne cesse de s'accroître : il est très vraisemblable que, en 1930, centenaire de notre descente en Afrique, elle dépassera 7 millions et demi d'âmes. Quant à la population européenne, son accroissement se ralentit sensiblement et il n'est guère permis d'espérer que, en 1930, pour l'Algérie et la Tunisie réunies, elle dépasse 950 000 âmes. Ce sera déjà là un fort beau résultat. Tout fait prévoir qu'à partir de cette époque on approchera graduellement, assez rapidement peut-être, de la saturation de l'élément européen; d'une part, la France n'a plus d'excédent appréciable de naissances sur les décès; d'autre part, la culture qui attirait le plus les Européens et qui leur était quasi absolument propre, la vigne, n'a plus de possibilité d'extension; les mines et les carrières, qui sont en grand développement, n'exigent guère que de la main-d'œuvre commune. Graduellement aussi, les Arabes et les Kabyles tendent à devenir des ouvriers plus habiles et à se substituer aux Européens en nombre de métiers; les Israélites indigènes et la partie la plus raffinée des Arabes visent à accaparer les emplois de commis de magasin, de banque, d'administration, parfois même à se faire une part dans les professions libérales et en partie ils y parviennent.

Ainsi, l'essor matériel même, qui est incontestable, de l'Algérie et de la Tunisie, suscite et suscitera de plus en plus des problèmes nouveaux très délicats et qui ne laissent pas que d'être préoccupans. Ce ne sera pas trop de toute l'attention de la métropole pour les résoudre. Elle a là, ainsi que dans les prolonge-

mens de l'Algérie et de la Tunisie jusqu'à l'Afrique intérieure, une besogne très ample, très variée, très compliquée, qui demandera le déploiement de beaucoup d'efforts et d'aptitudes colonisatrices.

III

A ces six millions de sujets, Arabes ou Kabyles, — aujourd'hui sept musulmans environ contre un Européen et quinze musulmans contre un Français d'origine, — aux 7 millions et demi d'Arabes ou Kabyles qui peupleront l'Algérie vers 1930 et dont la relation de nombre avec les Européens et les Français ne se sera guère modifiée, convient-il de joindre encore pour sujets une demi-douzaine de millions de Marocains? N'y aurait-il pas dans cette expansion un péril?

Faut-il nous créer, dans le Nord de l'Afrique, un empire où il y aurait 14 musulmans (Arabes ou Kabyles), contre 1 Européen et 30 musulmans (Arabes ou Kabyles) contre un Français? Voilà ce que certains coloniaux enthousiastes proposent de faire. La simple énonciation de ces données numériques montre l'évidente témérité de l'entreprise. On dira peut-être que les Européens affluerait au Maroc, s'il leur était ouvert; sans doute, il y en viendrait un certain nombre à la longue, mais infiniment moins qu'il n'en est venu en Algérie, ne serait-ce que par cette raison qu'on ne pourrait, sans soulever toute la population, exproprier les terres des indigènes; puis, ces Européens qui viendraient, ce serait, quatre sur cinq, sinon neuf sur dix, des Espagnols; on en peut d'autant moins douter que l'Espagne est plus voisine et plus pauvre et que la France n'a plus aucun excédent de population. Cette énorme prédominance serait pour nous une autre difficulté. Mettons les choses au mieux : une fois maîtres du Maroc, nous aurions un empire Nord Africain, qui, dans trente ans par exemple, compterait environ 14 millions d'indigènes musulmans (Arabes ou Kabyles), contre tout au plus 1 150 000 à 1 200 000 Européens, dont à peine 450 000 Français d'origine : ce serait toujours une douzaine de musulmans pour 1 Européen et environ 30 musulmans pour 1 Français d'origine, et l'on croit que ce serait là une perspective séduisante, qu'il y aurait lieu de se réjouir d'un Empire dont la base serait si frêle et si chancelante.

On alléguera sans doute que la conquête du Maroc est aujourd'hui hors de question. Cela est vrai actuellement, à cause de l'opposition très catégorique que fait l'Allemagne à ce projet. Mais il hante encore en France un grand nombre de cerveaux; l'on se flatte qu'un jour ou l'autre la France pourra s'entendre avec l'Allemagne, lui faire des concessions dans l'Asie Mineure, en Mésopotamie, lui octroyer certaines facilités financières et obtenir, en retour, qu'elle nous laisse la main libre et la voie libre au Maroc. Nous ferions alors de ce pays, sinon une colonie comme l'Algérie, sinon même un protectorat comme la Tunisie, du moins une sorte de dépendance de la France, de contrée vassale, soumise à notre tutelle, ce qu'est l'Égypte pour l'Angleterre. Si réduit que soit ce plan, par rapport aux espérances antérieures, il est encore plein de périls.

La facilité avec laquelle nous avons occupé, nous occupons et, pour son bien comme pour le nôtre, nous exploitons la Tunisie, a été pour beaucoup dans les visées de la France sur le Maroc. Il n'y a guère d'analogies, cependant, soit physiques, soit morales, entre les deux contrées : le seul trait commun est que l'une et l'autre sont peuplées de musulmans, Kabyles ou Arabes.

La Tunisie est un petit pays : 120 000 kilomètres carrés ou 12 millions d'hectares, dont guère plus de la moitié peut avoir une population un peu dense : le Maroc est un fort grand pays; en laissant de côté la partie désertique, la région des oasis, au Sud de l'Atlas, il occupe environ, d'après les renseignemens géographiques les plus dignes de foi, 219 000 milles carrés ou 570 000 kilomètres carrés, soit 57 millions d'hectares ; c'est 7 à 8 pour 100 de plus que le territoire français et cinq fois et demie l'étendue de la Tunisie. La Tunisie est, en général, un pays de plaine ; sauf une région de collines, non pas de montagnes, qui longe au Nord la mer, c'est une région absolument ouverte ; le Maroc est une des contrées les plus montagneuses qui soient : c'est un bourrelet de montagnes qui atteignent jusqu'à 3 500 mètres. La population de la Tunisie est modique; on l'évalue à 1 500 000 âmes ; celle du Maroc est quatre ou cinq fois plus considérable ; les anciennes géographies lui attribuaient 8 à 9 millions d'âmes; ces chiffres sont, certes, très exagérés; il faut beaucoup en rabattre et l'estimation la plus vraisemblable paraît devoir être de 5 millions: plus il y aura, d'ailleurs, de Marocains, plus l'affaire sera mauvaise pour l'envahisseur et le

dominateur. La population indigène en Tunisie est douce, molle, relativement policée; elle se rapproche un peu de celle de l'Égypte; plus l'on va vers l'Ouest, plus la population arabe et kabyle révèle de la vigueur et de l'énergie; le Marocain est, d'ailleurs, très connu dans toute l'Afrique française; il apporte ses bras non seulement dans la province d'Oran, mais jusqu'en Tunisie; il s'y livre non seulement aux tâches agricoles, mais aux travaux de mines; c'est un rude travailleur; il a aussi une spécialité, à Tunis notamment : on le prend assez fréquemment pour gardien de maison ou de magasin; il a la réputation d'un être peu sociable et farouche. La Tunisie avait un gouvernement bien établi, avec lequel il suffisait de traiter pour que le pays se soumît; le Maroc est absolument anarchique et un traité avec le Sultan ne résoudrait rien.

Maroc et Tunisie forment ainsi, physiquement et moralement, un parfait contraste : autant il fut facile, une voie ferrée préalable, d'ailleurs, y aidant, d'occuper la seconde; autant il serait malaisé de prendre possession du premier. On ne voit même pas, depuis l'introduction en France du service militaire de deux ans et du recrutement, resté en grande partie régional, de quels moyens nous pourrions disposer pour conquérir et occuper le Maroc. Il n'a échappé à aucun observateur attentif que le gouvernement a éprouvé des difficultés sérieuses pour composer le petit corps de 7 000 hommes, aujourd'hui réduit par la maladie, les désertions, plus que par les blessures, à 6 000, de Casablanca, et l'autre petit corps de naguère 3000 hommes à Oujda et aux environs. Pour rassembler ces 10 000 hommes il a fallu laborieusement cueillir un bataillon ici, une compagnie là, une section d'artillerie dans une province et une autre dans une province différente; on a dû faire cette laborieuse cueillette jusqu'en Tunisie. On a remarqué avec quel souci le gouvernement n'envoyait sur le théâtre des opérations que des bataillons de la légion étrangère ou de tirailleurs indigènes, des goumiers et des spahis, évitant avec le plus grand soin d'y joindre des troupes françaises proprement dites; les sections d'artillerie naturellement faisaient exception, et aussi quelques très modiques détachemens de chasseurs; ce n'est qu'après que notre frontière algérienne fut plusieurs fois violée qu'on se décida à mettre en mouvement quelques compagnies de zouaves.

Il est clair que, s'il s'agissait d'occuper le Maroc, ces petits

moyens apparaîtraient comme ridiculement inefficaces ; il faudrait nettement recourir aux troupes purement françaises, et c'est ici que le service de deux ans et que le recrutement régional surgiraient comme des obstacles quasi insurmontables. Quand la vieille armée d'Afrique, dans une série de campagnes qui durèrent dix-sept ans et qui, après ces dix-sept ans, laissaient encore le massif montagneux de la Kabylie intouché (il ne fut pris que dix ans plus tard) ; quand l'armée d'Afrique conquit si héroïquement, mais si longuement et si patiemment, l'Algérie, elle se composait de soldats de sept ans et les régimens étaient recrutés sur toute la France. La conquête et la garde du Maroc exigeraient certainement le concours de 100 000 ou 120 000 hommes pendant tout au moins une demi-douzaine d'années et celui de 50 à 60 000 hommes éternellement. Sans doute, on dira que, par la relative trouée de Théza, un corps d'armée de 30 000 à 35 000 hommes pourrait peut-être arriver à Fez. Mais quand on tiendrait cette ville, serait-on plus avancé? Pour prendre le Maroc, il faudrait plusieurs bases d'opération, non seulement celle de l'Algérie, mais d'autres sur l'Océan; a-t-on réfléchi aux effectifs nécessaires pour la garde des étapes et pour l'escorte des convois dans un pays où il faudrait faire tout venir du dehors, non seulement les munitions, mais les provisions? L'attaque récente, par les Beni-Snassen, d'une colonne française de 700 hommes pourvue de deux canons sur la frontière même algérienne prouve le nombre énorme de troupes qui serait nécessaire à la protection des convois.

Une conquête, comme celle du Maroc, est une opération d'un autre âge et d'un autre régime ; rien ne s'y prête dans nos institutions, soit politiques, soit militaires. L'effort exigé, l'intensité et encore plus la longue continuité de cet effort, répugnent à notre état social, politique et économique. L'Algérie, on l'a vu plus haut, revient à plus de 4 milliards à la France ; le prix de revient du Maroc serait encore plus élevé.

Et pour quels résultats se lancerait-on dans cette aventure? Le Maroc ne pourrait être pour nous une colonie de peuplement, puisque, bien loin d'être un pays d'émigration, nous devenons de plus en plus un pays d'immigration. Il ne peut pas être davantage une colonie d'exploitation, puisque l'on se résigne par avance à ce que nous n'y jouirions de privilège d'aucune sorte, ni au point de vue douanier, ni à celui des concessions ou

de l'exécution des travaux publics. En ce qui concerne le peuplement, nous ne travaillerions que pour les Espagnols; en ce qui touche l'exploitation, nous n'aurions aucun avantage relativement aux Allemands et autres Européens ou Américains. Nous serions les gardes impayés du Maroc; nous aurions des responsabilités sans compensations; est-ce vraiment, dans le xxe siècle, une situation qui soit attrayante, et le prétendu honneur que l'on trouverait à cette besogne de sacrifice, honneur qui n'irait pas sans quelque ridicule auprès de peuples plus réalistes, vaut-il que l'on affronte tant d'aléas et que l'on assume tant de charges?

On dira, sans doute, qu'il ne s'agit pas pour nous de conquérir le Maroc, mais simplement de le diriger, d'en être le tuteur dévoué et vigilant. Mais en recherchant cette périlleuse tutelle, on court constamment le risque, d'incident en incident, d'être soit entraîné à la conquête, soit acculé à l'humiliation de renoncer à un rôle qu'on aurait sollicité et obtenu.

Puis, comment peut-on espérer d'exercer une tutelle effective et persistante sur le Maroc sans l'occuper, d'une façon permanente, avec des troupes suffisantes? Les Anglais occupent l'Égypte; la mollesse de la population permet de réduire à peu de chose le corps d'occupation, mais ce corps existe. Nous-mêmes, nous occupons la Tunisie, pays aussi à population relativement douce : la division d'occupation y est le soutien indispensable du protectorat et du régime français; supposez que cette division dût quitter la Tunisie, le protectorat s'écroulerait immédiatement, et les colons de l'intérieur agiraient sagement alors en gagnant immédiatement la côte. C'est une grande erreur de croire que, profitant à certains égards de notre domination, sous le rapport de la demande de la main-d'œuvre par exemple et de la hausse des salaires, les indigènes nous soient en général conciliés et que, la force se retirant, ils continueraient d'accepter notre tutelle. Il est bon de se rappeler le massacre de colons, sans causes apparentes ni faits spéciaux, à Margueritte, il y a peu d'années, en Algérie, et plus récemment à Kasserine en Tunisie.

Tout dessein d'établir notre hégémonie ou notre tutelle politique au Maroc, à plus forte raison tout projet d'y fonder un établissement comme celui des Anglais en Égypte, doit conduire fatalement, d'incident en incident, à une tentative de conquête.

Alors, il est bon de se souvenir des mécomptes que réservent aux Européens ces guerres en pays primitif : les luttes perpétuelles, plus que trentenaires, des Hollandais à Atchin (île de Sumatra), l'échec sanglant des Italiens en Abyssinie, les lourds sacrifices qu'ont dû faire les Allemands dans leur guerre du Sud-Ouest Africain contre les misérables tribus des Herreros qui ne comptaient pas, en tout, 200 000 hommes, femmes et enfans compris. Toute l'histoire de la colonisation nous crie la prudence quand il s'agit d'un pays montagneux, peuplé de 5 à 6 millions d'habitans fanatiques.

IV

Tout projet d'hégémonie et de tutelle politique au Maroc étant écarté, quelle doit être notre attitude à l'égard de ce pays, pour sauvegarder efficacement nos possessions algériennes et sahariennes ?

Tout à fait au début de ce siècle, nous avions pris la bonne voie et il est regrettable que nous l'ayons abandonnée, pour une autre qui nous semblait plus glorieuse et plus rapide. Forts des droits que nous reconnaissait le traité de 1845, conclu après notre victoire d'Isly, nous avions en 1901 (20 juillet) et en 1902 signé avec le Maroc des protocoles relatifs à la police et au commerce de notre zone frontière que la prise de possession par nous des oasis du Touat et du Tidikelt avait singulièrement prolongée vers le Sud. Le Makhzen avait consenti à se concerter avec nous pour une police commune, pour l'établissement de marchés. C'était là une très sage et très prévoyante politique. Quoique toutes les clauses de ces protocoles n'aient pas été observées, ils portèrent des fruits. C'est grâce à eux, par exemple, que nous eûmes accès à l'oasis de Figuig, centre autrefois d'hostilités violentes contre nous ; c'est grâce à eux également que nous pûmes pousser notre voie ferrée sud-oranaise jusqu'à Colomb Béchar, en plein Sahara, à 710 kilomètres de la mer (port d'Arzew). Il y eut une sorte de lune de miel à la suite de ces protocoles. Si quelques attaques de Bérabers se produisirent contre nos convois dans le désert, l'habile organisation de nos compagnies sahariennes adoptée par le général Lyautey y mit bientôt fin. Notre voie ferrée eut un trafic notable et croissant ; on pouvait croire que la paix était définitivement établie dans

cette région. On projetait même, quelques coloniaux importans du moins, ce qui eût été, à notre sens, une déviation fâcheuse, au lieu de pousser le chemin de fer au Sud dans la direction de nos oasis et ultérieurement du Niger, de le faire obliquer vers le Tafilelt et contourner ainsi le Maroc pour rejoindre l'Atlantique ou s'en rapprocher.

Comment cette entente initiale qui, si elle n'avait pas porté sur tous les points des protocoles de 1901 et 1902, en avait, du moins, fait appliquer, de la façon la plus heureuse, les principaux, a-t-elle subi une rupture, et comment une hostilité sourde lui a-t-elle succédé?

Il y a deux causes, selon nous, à ce changement. Les conventions passées avec l'Angleterre et l'Espagne en 1904 ont convaincu le Maroc que, sous une forme ou sous une autre, nous voulions dominer le pays et supprimer son indépendance. En même temps, le contrat conclu avec les banques françaises, également en 1904, pour un prêt de 62 millions au Sultan, stipula que les agens des banquiers percevraient les droits de douane ou en contrôleraient la perception, ce qui parut aussi une atteinte à l'indépendance du Maroc et contribua à répandre parmi les Marocains l'idée que le Sultan avait vendu le pays aux Roumis.

Telles paraissent bien être les deux causes qui, à partir de 1904 particulièrement et avant l'intervention de l'Empereur allemand au printemps de 1905, ont complètement transformé les dispositions et du Makhzen et de la population à l'endroit de la France. Nous comprenons, certes, que les banquiers français ne se soient pas aventurés à prêter 62 millions au Sultan sans prendre des gages; nous comprenons aussi que la France ait voulu faire cette opération de peur que l'Allemagne ne la fît; mais cette prise d'hypothèque, ce contrôle des recettes par des agens européens, survenant au moment des conventions entre la France et l'Angleterre, la France et l'Espagne, puis suivis de l'ambassade et des propositions, sinon de l'ultimatum, de M. Saint-René Taillandier, ont surexcité au plus haut degré le patriotisme et le fanatisme des Marocains. La visite à Tanger de l'Empereur allemand, son discours impérieux, l'attitude agressive à notre égard de la diplomatie et de la presse allemandes ont encore, en donnant confiance aux Marocains, exaspéré ce sentiment d'hostilité contre nous.

Telle étant la situation, la politique que nous devons suivre,

si nous voulons obtenir de bons et durables résultats, paraît tout indiquée : c'est de convaincre le Makhzen et, ce qui est plus difficile et sera plus long, les Marocains, que nous ne songeons nullement à leur prendre leur pays, que nous ne voulons en faire ni une colonie proprement dite, comme l'Algérie, ni un protectorat comme la Tunisie, ni une terre en tutelle comme l'Égypte. Évidemment il peut en coûter à notre amour-propre d'avoir à renoncer au grand projet sur le Maroc, qui risque de devenir la folie marocaine ; et il faudra du temps pour dissiper les appréhensions que le Makhzen et la population ont pu concevoir. L'attitude que nous recommande la prévoyance, plus encore que la prudence, peut d'ailleurs s'allier avec la fermeté pour réprimer les outrages des Marocains, notamment sur notre frontière algérienne. Nous possédons le droit de suite depuis soixante ans et l'Europe nous l'a solennellement reconnu à Algésiras ; nous pouvons et devons en user contre les Beni-Snassen et tous autres qui imiteraient leurs incursions. Dans les dernières années du second Empire, alors que la limite des postes était beaucoup plus au Nord dans la province d'Oran, le général de Wimpfen s'avança dans le désert en plein Sud-marocain sur le Guir : aujourd'hui, si nos postes, nos sujets, nos tribus soumises ou amies, étaient l'objet d'attaques dans le Sahara, il serait conforme au traité de 1845 et à la reconnaissance de nos droits par la Conférence d'Algésiras que nous allions jusqu'au Tafilelt pour châtier les délinquans : c'est là l'exercice légitime du droit de suite. De même en Mauritanie, nous n'avons aucunement à nous gêner à l'endroit des émissaires marocains qui entraveraient notre action.

Pour le reste, à savoir le Maroc proprement dit, nous devons nous en tenir strictement aux conventions d'Algésiras. Elles nous sont très utiles, beaucoup plus encore par leurs parties négatives que par leurs parties positives. Ce que nous pouvions redouter, c'est qu'une puissance hostile vînt s'établir au Maroc. l'Angleterre, avant l'entente cordiale, eût pu être cette puissance ; on s'est toujours demandé si l'Allemagne ne le serait pas un jour. Or, la convention d'Algésiras, signée par la généralité des nations européennes et par les États-Unis, prévient tout établissement d'une puissance quelconque au Maroc ; c'est pour nous une précieuse assurance. Cette même convention d'Algésiras a pour nous divers autres avantages que M. Ribot a mis, avec

raison, en évidence, dans l'interpellation du mois de novembre à la Chambre. La reconnaissance, par l'ensemble des nations intéressées, de notre droit exclusif de police sur la frontière algérienne est un fait considérable.

La convention confère à la France et à l'Espagne certains mandats, dont il serait imprudent d'exagérer l'importance et qu'il n'est pas dans notre intérêt bien entendu d'étendre, mais qui ont leur prix. Nous ne sommes aucunement chargés, comme on le répète souvent à tort, de pacifier le Maroc, ni même d'y sauvegarder la sécurité des personnes et des biens des Européens ; ce serait une mission infiniment trop large, à vrai dire, inextricable, et que, si on nous l'offrait, nous devrions repousser. Nous avons simplement, avec l'Espagne, reçu et accepté le mandat très limité d'avoir dans les huit ports un certain nombre d'officiers instructeurs : leur rôle est, certes, modeste et restreint. D'après l'article 4, les officiers et sous-officiers français et espagnols sont simplement, en effet, des « instructeurs ; » ils n'ont pas le commandement des troupes ; il est dit expressément : « Ils prêteront aux *autorités marocaines, investies du commandement de ces corps*, leur concours technique pour l'exercice de ce commandement. » Il y a là une situation ambiguë, subalterne, qu'on pourrait essayer de modifier, en conférant aux officiers français et espagnols, qui sont accrédités par le Sultan, le commandement effectif. En second lieu, l'effectif prévu est bien faible : l'article 5 fixe le minimum de 2000 hommes et le maximum de 2500, « répartis, suivant l'importance des ports, par groupes, variant de 150 à 600 hommes. Le nombre des officiers espagnols et français sera de 16 à 20, celui des sous-officiers espagnols et français de 30 à 40. » Ces effectifs seront bien maigres, et il serait avantageux de les augmenter de moitié, de manière à avoir 900 hommes pour Tanger et la banlieue et un minimum de 200 à 250 dans chacun des petits ports. Il est probable que, sur ces points divers, le texte de la convention d'Algésiras n'est pas intangible et que, avec l'expérience, on y pourra apporter, sans en changer l'esprit, quelques améliorations.

Le Livre Jaune prouve surabondamment que le retard apporté à la constitution des forces de police n'est ni du fait de la France, ni du fait de l'Espagne. Une circulaire communiquée par ces deux puissances aux autres signataires de la convention, le 23 janvier 1907, en fait foi. La responsabilité des massacres

et des événemens de Casablanca ne saurait donc leur incomber; elle retombe sur le Makhzen et, en partie aussi, sur le corps diplomatique à Tanger qui, au mépris de toute prudence, s'attarda à des questions secondaires, notamment en ce qui concerne les adjudications pour le costume et les objets d'équipement.

Après et au cours des événemens de Casablanca, l'établissement de la police marocaine avec des instructeurs français dans les ports rencontrait des obstacles d'un autre ordre. On connaît la curieuse circulaire franco-espagnole aux puissances, en date du 27 août 1907, où l'on signifiait que le ministre de la Guerre chérifien, Si Mohammed-el-Guebbas, sur la remise d'une note par la France et l'Espagne, lui demandant si l'on pouvait être certain que, sous sa caution, les instructeurs français et espagnols « ne courraient pas les risques d'être abandonnés et massacrés par leurs soldats, » répondit qu' « il ne lui était pas possible de donner une assurance aussi formelle. » Évidemment, cette déclaration d'El-Guebbas coupait court, pour le moment, à l'établissement dans les ports marocains du genre de police qu'avait eu en vue la Conférence d'Algésiras. Elle laisse toujours planer quelques menaces sur l'avenir. C'est alors que la France, le 2 septembre 1907, sonda les puissances pour se rendre compte si elles accepteraient que le gouvernement de la République constituât, « de concert avec le gouvernement espagnol et *avec leurs propres ressources*, dans ceux de ces ports où cette mesure sera reconnue nécessaire, une police provisoire, qui permettra de maintenir l'ordre et facilitera la formation des troupes de police marocaines prévues par l'Acte d'Algésiras. » Toutes les puissances donnèrent leur adhésion, y compris le gouvernement allemand le 8 septembre, mais celui-ci avec des réserves et d'une façon un peu revêche. « Il en déduit (de la communication à lui faite) que les mesures prévues seront d'un caractère provisoire et ne porteront pas préjudice aux dispositions de l'Acte d'Algésiras... Il espère et souhaite qu'il ne se reproduira pas pour les négocians étrangers de graves dommages pareils à ceux qui ont été subis à Casablanca;... un corps de police étranger (à Tanger) pourrait, dans les circonstances présentes, entraîner une attaque des tribus montagnardes contre la ville et de sérieux dangers pour la vie et les biens des Européens, surtout si cette mesure n'était pas prise sous la protection de forces militaires pleinement suffisantes. Le même danger existerait aussi dans

d'autres ports. » Ce ton de *magister* atténuait beaucoup la portée du consentement donné.

Il est très heureux que la France se soit abstenue d'occuper les ports autres que Casablanca ; ce n'est pas seulement, ni principalement, à cause des réserves et des remontrances faites par l'Allemagne; mais c'est qu'une intervention aussi étendue eût singulièrement accru nos responsabilités. Si l'on peut désirer quelques modifications de certaines clauses relatives à l'institution de la police marocaine dans les ports, nous ne devons aucunement solliciter, nous devrions même refuser, si on nous l'offrait, un mandat général, soit isolé, soit partagé avec l'Espagne, de faire régner l'ordre et la sécurité au Maroc. Déjà, dans la presse, beaucoup trop d'écrivains, fervens pour l'élargissement de notre mission en cette contrée, affectent de répéter que la France et l'Espagne sont chargées de procurer aux Européens, à leurs personnes et à leurs biens, la sécurité dans l'Empire du Chérif ou tout au moins sur les côtes: il n'en est rien; le mandat qui nous a été confié de concert avec l'Espagne est beaucoup plus précis et plus restreint. En voulant l'étendre, nous serions fatalement entraînés à la conquête ou à des reculades. Au temps où Raïssouli enleva M. Perdicaris, sujet américain, et un autre Européen, nombre de journaux aux États-Unis et en Angleterre nous sommaient, sous peine de perdre notre situation spéciale, d'aller délivrer ces captifs: on pourrait renouveler cette sommation en ce qui touche le caïd Mac Lean ou tout autre Européen qui, par imprudence ou par malchance, aurait été molesté, enlevé ou tué par quelques-uns de ces bandits officiels, officieux ou indépendans, qui foisonnent au Maroc. Nous devons repousser énergiquement toute mission de cette nature et nous en tenir strictement à la fonction nettement circonscrite que la Conférence d'Algésiras nous a assignée.

Un des moyens d'obtenir que nos instructeurs tinssent un peu en main les soldats marocains qui leur seront subordonnés, ce serait que ces instructeurs fussent chargés du paiement des troupes ou, du moins, intervinssent dans ces paiemens. Les Marocains sont si peu habitués à avoir des soldes régulièrement servies que, s'ils s'apercevaient que cette régularité tient à l'intervention de l'instructeur européen, le prestige de celui-ci serait immédiatement rehaussé et son autorité se trouverait sensiblement accrue.

Une des réformes les plus utiles dont se soit occupée la Conférence d'Algésiras, c'est la surveillance et la restriction de la contrebande des armes de guerre, qui met les tribus en état de provoquer les Européens et, au besoin, de lutter contre eux, ainsi qu'on l'a vu à Casablanca. Il serait de la plus haute importance que cette contrebande pût être réprimée. A ce point de vue, il a été fait un pas décisif, en dehors des stipulations de la Conférence. Le 21 septembre 1907, le gouvernement français a lancé une circulaire où il demandait aux puissances de lui reconnaître, ainsi qu'à l'Espagne, la faculté d'exercer un droit de visite sur les navires, autres que ceux des lignes régulières, dans les eaux territoriales marocaines. Toutes les puissances signataires de la Convention d'Algésiras, l'Angleterre elle-même, si chatouilleuse, on le sait, pour tout ce qui concerne la liberté maritime, y ont consenti. L'Allemagne ne s'y est pas refusée, en limitant seulement, mais avec possibilité de renouvellement, la durée de cette autorisation. « Le gouvernement impérial demande (dépêche de notre ambassadeur à Berlin du 28 septembre 1907) que les mesures (le droit de visite) destinées à la répression de la contrebande des armes ne soient appliquées que pendant un délai à déterminer. Si, à l'expiration de ce délai, une prorogation était nécessaire, les deux gouvernemens saisiraient de nouveau les signataires de l'Acte d'Algésiras. » Les deux gouvernemens de France et d'Espagne avaient l'intention de solliciter l'octroi de cette faculté « pour une durée d'un an, renouvelable suivant la nécessité. » Il serait désirable que ce renouvellement fût toujours accordé.

L'un des points les plus aigus du mal complexe dont souffre le Maroc, c'est la pénurie financière. Le Makhzen est dans la détresse la plus profonde. On le voit empruntant à chaque instant des sommes misérables. Le 23 janvier 1907, dans leur note au corps diplomatique de Tanger, la France et l'Espagne offrent d'assurer les crédits nécessaires pour la police de Tanger, en attendant que la Banque d'État puisse fournir les fonds destinés à cet objet. Le 25 août 1907, les délégués chérifiens s'adressent à la Banque d'État « qui ne paraît pas pouvoir donner suite à cette démarche, puis à l'agence de la Compagnie Algérienne à Tanger. « A ma demande, écrit M. de Saint-Aulaire, notre représentant, le directeur de cet établissement remet aujourd'hui même à El-Guebbas un acompte de 20 000 francs à valoir sur

une avance totale de 100 000 francs destinée à l'entretien des troupes. » Pour avoir les 80 000 francs formant le solde de cette somme, il faut une dépêche de notre ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, et la « garantie personnelle » des délégués chérifiens. En exerçant une pression sur la Banque d'État, on obtient pour le Makhzen une avance de 1 million « en deux termes, savoir : 500 000 francs à Fez pour les préparatifs de départ (du Sultan) et 500 000 francs pour les dépenses de la Cour et l'action à exercer sur les tribus. »

Quand on alloue, d'ailleurs, de plus fortes sommes, elles fondent rapidement sans laisser de traces : ainsi M. Gaillard, notre consul à Fez, signale « la misère dans laquelle se trouvent à Fez les petits fonctionnaires et les soldats qui n'ont pas été payés depuis plusieurs semaines. Les 2 millions que le Sultan avait mis, le mois dernier, à la disposition du cheik El Tazzi, afin de pourvoir aux besoins les plus pressans du Makhzen, sont dépensés, et la détresse financière est extrême. » On sait que, tout récemment, le gouvernement français a obtenu que l'une ou plusieurs de nos banques avançassent au Makhzen une somme de 1 500 000 francs à 2 millions. On connaît aussi le mécompte qu'éprouva le Sultan dans le prêt qu'il sollicitait en Europe sur le gage de ses diamans et bijoux dont la valeur fut estimée par les prêteurs éventuels fort au-dessous de celle qu'il leur attribuait.

Cette pénurie du Makhzen ne se comprend que trop, et elle n'est pas près de disparaître. Dans l'état d'anarchie présente où le pays est tiraillé par quatre compétiteurs, le sultan Abd-El-Azis, le sultan prétendant, Mouley-Hafid, le rogui et Raïssouli, l'impôt intérieur ne rentre pas; les tribus un peu fortes profitent de cette division du pouvoir et de son affaiblissement pour ne rien payer. Le plus clair des revenus, c'était celui des douanes ; mais il est pour longtemps hypothéqué à la dette contractée depuis 1904, ou bien il est affecté aux frais de la police des ports.

La dette publique du Maroc est relativement assez considérable : on trouve d'abord l'emprunt français de 62 millions de francs émis en 1904 et formellement gagé par les douanes; puis, un emprunt mi-allemand, mi-français, d'une douzaine de millions, ensemble 74 millions en chiffres ronds exigeant pour l'intérêt et l'amortissement environ 4 millions. Il est prévu que le corps de police des ports, dont l'entretien doit être pourvu par les recettes

des douanes, coûtera 2 millions et demi de pesetas, soit environ 2 millions un quart de francs, en supposant que l'effectif de ce corps de police n'excède pas 2500 hommes ; mais, s'il doit être porté à 3800, comme c'est probable, la dépense approchera de 4 millions de francs. Voilà, pour le service de la dette actuelle et pour la police, une charge de près de 8 millions de francs à laquelle les douanes devront pourvoir. On a engagé des travaux divers pour une vingtaine de millions, dont 5 millions de marks (6 millions un quart de francs) pour le seul port de Larache concédé aux Allemands; il est probable que les recettes à provenir des droits de quai ou de tonnage seront loin de faire face au service des sommes consacrées à ces œuvres et qu'une annuité de 500000 francs au moins viendra encore de ce chef peser sur la caisse des douanes. La Banque d'État, aux termes de l'article 55 de l'Acte d'Algésiras doit avoir déjà avancé à l'État le plein de ce qu'elle est autorisée à lui prêter, soit une dizaine de millions de francs, ou les deux tiers de son propre capital, et cette avance porte intérêt à 7 p. 100. Il faut tenir compte aussi des indemnités de Casablanca qui restent à régler. On voit qu'il s'en faudra de peu que la caisse des douanes ait à servir, pour tous ces articles, une dizaine de millions par an.

Il est difficile d'évaluer les recettes régulières de cette caisse des douanes. Le relevé le plus élevé qui ait été fourni du commerce marocain en porte le chiffre à 2740000 livres sterling (69 millions de francs) à l'importation et à 1690000 livres sterling (42 millions de francs) à l'exportation (1). En frappant d'un droit moyen de 15 p. 100 l'importation, on obtient 10 millions et demi environ de droits et en grevant l'exportation de 5 p. 100, on peut y ajouter 2 millions, en tout 12 millions et demi, frais de perception non déduits; si l'on défalque ceux-ci, on voit qu'il reste bien peu de chose disponible après les 9 millions et demi à 10 millions de dépenses privilégiées que nous avons énumérées et qui sont hypothéquées sur la caisse des douanes. Dans ces taux de 15 et de 5 p. 100 à l'importation et à l'exportation, nous comprenons la taxe exceptionnelle de 2 1/2 p. 100 qui a été autorisée par l'Acte d'Algésiras pour doter les travaux publics.

Ainsi, le Sultan se trouve quasi complètement dépourvu de ressources ; il en est toujours ainsi quand on introduit le crédit

(1) *The Staterman's Yearbook*,, 1907, page 1222.

européen dans un pays barbare. On rendra la situation plus lamentable encore si l'on augmente les prêts. Il est toujours question, cependant, de nouveaux prêts à faire au Sultan. Le Livre Jaune fait connaître que, en septembre 1906, l'ambassade d'Allemagne insistait vivement pour que les banques françaises se missent d'accord avec la maison Mendelsohn pour faire au Makhzen une avance de 10 millions; il paraît résulter, il est vrai, du texte que cette avance aurait eu surtout pour objet de rembourser des créances antérieures de cette maison allemande.

On parle d'un grand emprunt, les uns disent de 100 millions, d'autres vont jusqu'à 150, qu'il serait utile, sinon nécessaire, de faire au Sultan pour dégager complètement sa situation, assurer son autorité et lui permettre de remettre le pays en état. La vraisemblance est que ces 100 ou 150 millions seraient, pour la plus grande partie, gaspillés sans laisser de traces, comme l'ont été les 62 millions de l'Emprunt français de 1904 et toutes les sommes postérieurement prêtées au Maroc. Le Sultan, un an ou deux après cette opération, serait plongé dans une détresse pire que celle d'aujourd'hui. Puis, comment se procurerait-on cette somme et sur quoi la gagerait-on? On dit que, après l'annuité pour le service privilégié de l'Emprunt français de 1904, il resterait encore libre 40 p. 100 environ du produit des douanes; mais, il faut aussi que les encaissemens des douanes pourvoient aux 2 millions et demi de francs que coûtera, d'après la convention d'Algésiras, sinon même aux 3 millions et demi, évaluation plus réelle, l'entretien de la police des ports. Puis, si l'on prélève, pour une dette toujours croissante, la totalité des recettes des douanes, c'est-à-dire la seule branche certaine des ressources de l'Empire, comment le Makhzen pourra-t-il vivre? On a parlé d'établir le monopole du tabac et de gager sur ce monopole l'emprunt de 100 ou 150 millions. L'impôt sur le tabac, remanié récemment en Algérie, y produit 5 à 6 millions. Mais comment espérer un rendement pareil dans un pays aussi désorganisé que le Maroc? Dira-t-on que la France pourrait donner sa garantie à cet emprunt éventuel de 100 ou 150 millions? Ce serait d'abord charger certainement et lourdement le contribuable français; puis, il faudrait suivre et contrôler l'emploi de cet emprunt, ce qui supposerait la mainmise préalable de la France sur le pays. Alléguera-t-on comme précédent la garantie donnée par la France à la ligne ferrée de la Medjerda en Tunisie plusieurs années

avant l'occupation française et alors que cette contrée jouissait d'une complète indépendance? Mais, en Tunisie, nous étions certains que la ligne ferrée garantie par nous aurait un personnel et un matériel français, une direction française; qui nous répond que les 100 millions de l'Emprunt marocain éventuel, garanti par la France, ne serviraient pas à payer des entreprises faites par des Européens de nationalité non française, par nos rivaux en Europe et au Maroc? A aucun point de vue, un emprunt relativement énorme de 100 millions ou davantage ne paraît donc à conseiller. Si l'on jugeait indispensable de procurer au Sultan des ressources exceptionnelles nouvelles, — et il serait nécessaire à ce sujet d'avoir l'assentiment des puissances signataires de la Conférence d'Algésiras, — il ne faudrait pas lui avancer plus d'une vingtaine de millions en dix-huit mois ou deux ans, par exemple, et il conviendrait, pour trouver l'intérêt et l'amortissement de cette somme, de relever d'un dixième ou d'un huitième l'ensemble de tous les droits de douane.

On ne doit pas oublier que la France va avoir aussi des répétitions à exercer contre le Sultan du chef des opérations militaires qu'elle a été obligée de faire à Casablanca et sur la frontière algérienne; il est difficile d'estimer à moins d'une vingtaine de millions l'ensemble de ces répétitions du gouvernement français. Il doit en établir le compte et le faire accepter par le Sultan; il peut être opportun, de sa part, de ne pas en exiger immédiatement l'intérêt, d'ajourner à cinq ans par exemple le paiement annuel de cet intérêt; mais il serait impolitique de laisser périmer cette légitime créance.

V

La situation que nous avons actuellement au Maroc peut se résumer ainsi: nous ne tenons pas le Maroc, c'est le Maroc qui nous tient. Tous nos efforts doivent tendre à nous en dégager. L'application des clauses de la Conférence d'Algésiras nous suffit.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires intérieures du Maroc. C'est une imprudence que de prendre parti pour tel ou tel des compétiteurs au pouvoir; naturellement, nous devons considérer le Sultan, aussi longtemps qu'il n'est pas renversé, comme le souverain du pays; mais nous n'avons pas à le prendre sous notre protection effective, à nous faire son champion. Une

intervention dans les querelles marocaines peut nous entraîner loin et risque d'avoir de mauvais effets.

Il a été amplement démontré, dans les développemens qui précèdent, que la prise de possession du Maroc par la France, sous une forme ou sous une autre, entraînerait des sacrifices incommensurables, qu'elle affaiblirait nécessairement notre situation sur le continent européen, qu'elle refroidirait nos rapports avec l'Espagne, notre alliée traditionnelle, naturelle et nécessaire; qu'enfin, bien loin de consolider notre Empire africain, elle le rendrait plus fragile et y introduirait des germes de dissolution. C'est bien assez pour nous d'avoir 6 millions de sujets musulmans, qui, par l'accroissement naturel de la population, deviendront 8 millions dans trente ans; il y aurait un grand péril à doubler ce nombre.

On allègue qu'un Maroc anarchique est un mauvais voisin. A certains écarts, l'anarchie marocaine a, en effet, pour nous des inconvéniens; elle gêne le développement de notre commerce; elle rend plus fréquens des incidens fâcheux sur notre frontière. Mais ces inconvéniens n'ont qu'une secondaire importance auprès des énormes sacrifices et des responsabilités indéfinies que nous imposeraient l'occupation et la mise en tutelle par nous du Maroc. Les événemens même récens démontrent que, si l'on s'en remet aux autorités algériennes compétentes, les incursions des Marocains sur notre territoire peuvent aisément, à peu de frais, être prévenues ou contenues. Le gouverneur de l'Algérie, M. Jonnart, et le commandant militaire de la province d'Oran, le général Lyautey, deux excellens agens, chacun en sa sphère, si on ne leur eût pas enlevé, en cette circonstance, les pouvoirs qui leur étaient naturellement dévolus, eussent maintenu le calme sur la frontière algérienne. Actuellement, on impose aux Beni-Snassen un châtiment mérité; des actes énergiques et légitimes de répression assureront la paix dans toute cette zone.

Si l'anarchie marocaine a pour nous quelques inconvéniens, est-on sûr qu'un Empire marocain bien ordonné et florissant ne pourrait pas, au point de vue politique, avoir, pour notre possession tranquille de l'Algérie et de la Tunisie, des périls d'une autre sorte? Le supposé prospère Empire marocain exercerait une attraction sur toutes les populations arabes et kabyles de notre territoire; il aurait une force de rayonnement, dont ne peut jouir l'Empire délabré du Chérif. Avons-nous un si manifeste

intérêt à imposer par la force la civilisation matérielle et morale au Maroc? Un Maroc rajeuni et modernisé pourrait jouer dans l'Afrique du Nord le rôle qui a si bien réussi au Piémont en Italie. Faut-il que les Européens renouvellent dans le Nord de l'Afrique la faute qu'ils ont manifestement commise en Asie? Quand, voilà soixante ans environ, une escadre américaine força le Japon à s'ouvrir aux Occidentaux, les États-Unis ne pensaient sans doute pas qu'un jour ils se demanderaient si les flottes japonaises n'allaient pas attaquer leur propre territoire et prendre leurs colonies. Laissons les peuples, surtout les peuples vigoureux, vivre de leur vie. S'ils ne veulent pas de chemins de fer, n'allons pas les contraindre à nous en laisser construire sur leur territoire; un demi-siècle après, nous pourrions amèrement le regretter.

La France possède un magnifique Empire en Afrique. A vrai dire, le lot africain français, si l'on met à part l'Égypte, est de beaucoup le plus beau lot de cette partie du monde. Sachons nous en contenter et le bien exploiter; il suffit à toutes nos facultés colonisatrices qui, étant donné surtout la stagnation de notre population, sont loin d'être indéfinies. Nos officiers, aidés de quelques savans civils, font une œuvre merveilleuse d'exploration dans ces immenses territoires, injustement dédaignés, qui séparent l'Algérie et la Tunisie du Soudan. Sachons unir notre Empire africain, en faire un tout, joindre l'Afrique Intérieure à l'Afrique du Nord. Nous avons là une œuvre superbe à accomplir. Ne dispersons pas nos forces et nos ressources ; la colonisation française a devant elle, sur le continent africain, un champ immense qui absorbera toute son activité pendant tout le cours de ce siècle, et plus encore. Sachons nous borner, possédant déjà des immensités. La dispersion ne peut qu'être une cause d'affaiblissement aujourd'hui et peut-être, demain, de désagrégation.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

L'ENVERS D'UN GRAND HOMME[1]

I

Parmi tant de princes, de soldats, de diplomates que la succession d'Espagne mettait aux prises, de 1700 à 1713, le personnage le plus curieux fut peut-être Victor-Amédée II, ce très artificieux duc de Savoie, dont le traité d'Utrecht finit par faire un roi.

Mais chacun connaît, à la *Revue des Deux Mondes*, — où l'on a vécu dans l'intimité de Mme la Duchesse de Bourgogne, — les manèges politiques et les pratiques militaires de son père. Comme ce que j'en pourrais dire ne serait que redite, il m'a semblé, sinon plus intéressant, du moins plus neuf, de montrer ici en petit déshabillé celui qui a su si longtemps et si joliment berner l'Europe.

L'idée m'en est venue l'autre semaine en trouvant, à l'hôtel des ventes, un détestable portrait de Victor-Amédée. Celui qui l'a peint n'était, à coup sûr, pas un peintre officiel ; il eût maquillé son modèle, tandis que le modèle est là sans sans fard, surpris en pleine sincérité ; et pas n'est besoin d'être psychologue pour découvrir, sous cette méchante peinture, le « fagot d'épines » que disait Tessé... L'orgueil, la ruse, la volonté, la souplesse, le charme, toutes choses en quoi nul ne surpassait

(1) *Storia del regno di Vittorio-Amedeo II* (Domenico Carutti). — *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau. — *Anecdotes sur la cour de Sardaigne*, par M. Blondel, ministre de France à Turin, publiées dans les *Miscellanéa di Storia italiana*, t. V, p. 111. — *Histoire de la comtesse de Verrue*, par M. de Lerys. — Notes inédites laissées par le marquis Henry Costa.

M. le duc de Savoie, se mêlent, en effet, sur cet étrange visage, pour lui donner la plus déconcertante physionomie.

Du reste, à en croire ce portrait, Victor-Amédée eût été beau plutôt que laid, sans la petite vérole dont il était cruellement marqué, et sans ses dents fort déplaisantes. Il tenait de son père, le duc Charles-Emmanuel II, le nez un peu long, un peu gros du bout, la figure étroite, qui sont encore de Savoie ; et, de sa mère, Madame Jeanne-Baptiste, le teint clair, les yeux parlans, perçans, la bouche sinueuse, le poil roux qui étaient alors, dit-on, de Nemours. On dit encore qu'il avait la parole fort à la main, beaucoup d'esprit naturel, une mémoire admirable, l'art de charmer quand il voulait plaire ; mais, l'ironique expression de son sourire et surtout de son regard marquait quand même que le diable n'y perdait rien.

Il n'y avait, d'ailleurs, jamais rien perdu, car, tout enfant, à la cour de sa mère, Madame Jeanne-Baptiste, Victor-Amédée cheminait déjà souterrain comme une taupe, parmi les pires intrigues politiques et galantes.

Sa mère, en effet, fille de ce dernier Savoie-Nemours tué d'un coup d'épée par son beau-frère le duc de Beaufort, était arrivée de Versailles, où elle avait été élevée, à Turin, où elle épousait, en 1667, le duc Charles-Emmanuel II, bien plus française que savoyarde. Peu importait son humeur tant que vécut son mari ; mais, il en allait autrement depuis que, devenue veuve et régente en 1675, elle pouvait donner libre pratique à ses goûts effrénés de plaisir et d'intrigue. Sa politique ne s'inspirait plus que des fantaisies de Louvois, ou de celles, pires encore, des favoris que, malgré ses trente ans bien sonnés, elle ne s'épargnait guère. Son fils lui était le moindre des soucis ; à peine le voyait-elle, par étiquette, quelques minutes chaque jour, sans soupçonner le mépris où elle tombait dans ce cœur d'enfant, ni la haine qui y germait contre cette cour de France dont celle de Savoie n'était plus qu'un méchant reflet.

Ce mépris, cette haine marquèrent le petit prince du pli qu'il garda toute sa vie. Froissé dans son orgueil de race, dans ses tendresses d'enfant, abandonné aux premières mains venues, il ne comptait qu'avec ses pires instincts : dissimulé, inquiet, soupçonneux, à l'âge où l'on ne pense qu'au plaisir, il ne songeait, lui, qu'à s'évader des brassières qui l'étouffaient. La moindre allusion à son rôle prochain le rendait rêveur. Sa

curiosité à savoir ce qu'on disait, ce qu'on pensait de lui était maladive; toujours en garde cependant contre l'entourage de sa mère, il ne voyait, ne questionnait que les basses gens, dont ni les services, ni la naissance ne pourraient le gêner plus tard.

S'il quittait la cave (1), où il passait chaque jour de longues heures à songer creux, c'était pour rôder dans les corridors du palais, y voir entrer les gens, les en voir sortir, et saisir leurs plus insignifians propos. Le soir venu, quand il pouvait s'échapper, l'enfant, tantôt seul, tantôt accompagné d'un grison, courait les rues de Turin à la suite des promeneurs, se faufilant dans les groupes, regardant tout, ne perdant rien de ce qui s'y disait. Peu importait que le passant lui chantât pouilles; il allait, allait toujours. Une patrouille le surprit certain soir l'oreille collée à une serrure d'importance et le houspilla fort; comme il était incorrigible, cette sotte aventure ne le corrigea pas; seulement ce fut aux serrures de Versailles, de Madrid, de Vienne que Victor-Amédée, devenu duc de Savoie, colla son oreille toujours aussi curieuse.

L'âge ne nous amende guère, mais affine nos défauts, pour en faire des qualités, sinon toujours morales, du moins parfois utiles. C'est ainsi que, grâce à très peu de scrupules, à une inlassable ténacité, à un impénétrable secret, et toujours mettant sa conscience d'accord avec l'occasion, l'enfant inquiet, sournois de tout à l'heure était devenu le politique le plus redoutable de l'Europe.

C'est ainsi encore que, trompant jusqu'à ses médecins, méprisant les hommes, variable, en amour, comme un baromètre, ne se fiant à personne, sans amis, sans confesseur, sans ministres, Victor-Amédée, souvent battu, jamais abattu, avait, en quarante années de règne, réorganisé ses finances, son armée, marié ses filles comme on sait, et fait de son maigre duché de Savoie un beau royaume.

Mais, voilà qu'au mois de mai 1715, la mort presque subite de M. le prince de Piémont (2) venait, comme un coup de foudre, donner en plein travers de toutes ces ambitions satisfaites. Victor-Amédée n'avait jamais aimé que soi; c'était son propre reflet qu'il chérissait dans cet enfant dont, depuis seize ans, il ensemençait la petite tête intelligente, de toutes ses idées; elles y

(1) Lettre de Mme Jeanne-Baptiste à Louvois (citée par Lerys).
(2) Victor-Amédée, fils aîné du Roi, né en 1699, mort en 1715.

semblaient proches de fleurir. Le prince, comme sa sœur la Duchesse de Bourgogne, avait de l'esprit à revendre ; il était d'un discernement, d'un secret admirables. Jamais façons plus aimables que les siennes, ni visage aussi charmant. De tout cela rien ne survivait qu'une douleur égale, chez son père, à la joie que lui avait jadis causée la naissance de ce fils inespéré.

L'intangible égoïste, que la mort de sa femme (1), de ses filles (2) n'avait pas effleuré, vagua, divagua huit jours durant, en proie à des accès de si furieuse folie qu'on le surprit un soir à larder ses chevaux de grands coups d'épée...

Ah ! que trop heureux eût été celui dont la mort du prince de Piémont venait de faire un aîné, si la douleur paternelle s'en fût tenue à ces extravagances ; mais non, car elle se doublait d'une terrible douleur de comparaison.

L'aversion où Victor-Amédée tenait son second fils, « ce Carlin, » comme il l'appelait toujours, devenait presque haineuse. C'est que Carlin, un peu bossu, un peu goitreux, d'intelligence plus que médiocre, était le vivant contraste de son frère mort. L'abandon où croupissait, depuis sa naissance, ce cadet qui ne devait être que cadet toute sa vie, avait absolument raccourci Carlin, Carlin ne savait rien ; il était laid, embarrassé, méfiant, stupide ; enfin, toujours sur le pied gauche devant son père dont les regrets s'exaspéraient à la pensée que sa couronne allait coiffer une si pauvre tête.

Carlin, ou, pour l'appeler de son vrai nom, Charles-Emmanuel duc d'Aoste (3), n'en était pas moins l'unique, le dernier espoir de la race ; à tout prix, il fallait que l'enfant ignorant et malingre regagnât le temps perdu, muât, d'un coup de baguette, en prince charmant ; et c'étaient à toute heure, entre le père et le fils, des scènes où algarades et violences perdaient leur temps. Carlin toujours tremblant. toujours médusé, répondait à peine par un oui, ou un non, aux interrogatoires enfiévrés de son père qui, pêle-mêle, lui parlait guerre, finance, administration, toutes choses transcendantes dont devait, sans repos ni trêve, s'accommoder la très chétive intelligence de Carlin. Tantôt apprenti politique, il assistait au conseil des ministres ; tantôt apprenti général, il courait les casernes ; tantôt apprenti maçon

(1) Anne-Marie, fille de Philippe, duc d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre.
(2) Marie-Adélaïde, Duchesse de Bourgogne, Marie-Gabrielle, reine d'Espagne.
(3) Charles-Emmanuel, duc d'Aoste, né le 27 avril 1701.

il avait à calculer le prix de revient, en mortier, en briques, en main-d'œuvre, d'un bastion ou d'un mur mitoyen. Son père ne lui épargnait aucun talent; c'était le même emportement à vouloir faire de lui un danseur, qu'un financier ou un diplomate.

De gré, de force plutôt, Victor-Amédée s'était ainsi, en trois ou quatre ans, façonné un héritier qu'il fallait, si pauvre fût la greffe, enter sur le vieux tronc de Savoie; il fallait marier Carlin, et Carlin épousait, en 1722, une princesse de Neubourg. Celle-ci, malheureusement, mourait deux ans plus tard et, maladroitement, ne laissait pas d'enfant. Grande colère de Victor-Amédée. Peu maintenant lui importait la morte, il voulait une vivante, bien vivante, et jurait qu'il saurait prendre telles mesures qui assureraient l'avenir de sa race.

Hélas! le vieux Roi les prit si bien et si sages, qu'il s'enliza lui-même dans la sotte aventure où devait sombrer sa vie.

II

De par la volonté de son père, à qui si peu importaient les affaires de cœur, Carlin s'était donc remarié, presque au lendemain de son veuvage. Moins hautaine que sa devancière, moins intelligente surtout, la nouvelle princesse de Piémont rachetait par sa douceur, par sa beauté, ce qui pouvait lui manquer du côté de l'esprit. Elle avait dix-huit ans, une taille à souhait, les plus beaux yeux du monde; en un mot, Polyxène de Hesse-Rheinfeld était charmante, si charmante que Victor-Amédée craignit bientôt, comme il le disait fort crûment, que Carlin « ne s'enivrât à son propre tonneau. » De là l'idée toute simple, pour lui, de régenter l'alcôve de son fils, comme il eût régenté tel autre service intéressant l'État. Impossible, tant ils étaient précis, de donner les détails de cette législation, que le législateur signifiait aux intéressés avec son absolutisme accoutumé. Mais encore fallait-il s'assurer de leur obéissance.

La chose n'était pas pour embarrasser celui qui, dans sa vie, avait soudoyé tant de consciences. Victor-Amédée en trouva bien vite une toute à sa dévotion, chez la comtesse de Saint-Sébastien, qu'il venait de donner pour dame d'atours à sa belle-fille.

Vraiment, c'est parfois une bien amusante sagesse que celle des plus sages! Pas plus que son oncle Louis XIV n'avait soupçonné

la veuve Scarron de lui masquer Mme de Maintenon, Victor-Amédée n'apercevait la marquise de Spigno derrière Mme de Saint-Sébastien.

Plus jeune, moins fervente peut-être, moins docte assurément, celle-ci était cependant femme à jouer un jeu aussi serré que sa devancière de Versailles. Chacun savait à Mme de Saint-Sébastien les quarante-cinq ans qu'elle ne paraissait pas avoir, tant on la trouvait fraîche encore, tant ses yeux, ses cheveux étaient noirs, ses dents belles; tant ses lèvres, son teint, gardaient d'éclat. Née avec beaucoup d'esprit, d'esprit d'intrigue surtout, capable de conseil et de volonté, la comtesse semblait la femme la plus futile du monde à qui la voyait aller, venir, toujours avenante, avec l'allure libre de quelqu'un qui ne regrette, ni ne désire rien.

Bien cahotées pourtant avaient été ses étapes depuis cette première, qui l'avait amenée toute jeune et pimpante à la cour de Madame Jeanne-Baptiste, jusqu'à cette dernière qu'un caprice sénile allait lui faire franchir. Il y avait cependant, — et ceci le rendra moins ridicule, — une sorte de survie dans ce caprice royal. La prime jeunesse de Victor-Amédée s'était fort divertie des jolies filles d'honneur dont Madame Jeanne-Baptiste tenait sa cour, une des plus lestes de l'Europe, toujours bien approvisionnée. Or, parmi les plus charmantes fleurs de cette plate-bande, qu'il fourrageait à souhait, le Roi avait distingué, trop distingué assurément, Mlle de Cumiane, car la régente, — toujours indulgente à ce qu'elle appelait les faiblesses d'un grand cœur, — s'était hâtée de la marier au comte de Saint-Sébastien; mariage dont il n'y avait rien à dire, le mari et la femme étant de fort bonne maison tous deux.

Puis, après quelques années d'assez misérable vie conjugale, la dame était devenue veuve. Victor-Amédée l'avait, d'ailleurs, absolument oubliée, comme tant d'autres, comme cette pauvre comtesse de Verrue, à qui il décochait cette par trop édifiante oraison funèbre : « Pourquoi s'étonner qu'une femme qui a trompé son mari et le Bon Dieu trompe aussi son amant? »

Mais encore rien n'est fragile comme la componction du diable qui, sur le tard, se fait ermite. Un mot, un regard suffisent à ce qu'il se ressouvienne de son âge victorieux.

C'est précisément ce qui arriva certain soir que Victor-Amédée trouvait la comtesse de Saint-Sébastien tout en larmes

au chevet du comte de Schoulembourg. Le bonhomme se mourait après avoir loyalement servi le Roi, comme général de ses armées et, non moins loyalement, la jolie veuve comme sigisbée.

La mode en ce temps-là voulait qu'à Turin toute femme de qualité eût un sigisbée ou, pour parler français, un amant d'espèce assez singulière, car ses fonctions l'obligeaient à suivre partout sa dame en public, à la servir, à porter ses couleurs et à ne la jamais voir en particulier. L'eût-il fait d'ailleurs que personne ne s'en fût trop formalisé, car, — toujours en ce temps-là, — la philosophie conjugale était au mieux professée, dit-on, par les maris Turinais.

Schoulembourg avait donc beau jeu à proclamer la vertu de sa dame...

— Ah! Sire, n'embarrassez pas ma tête de scrupules, suppliait-il en suivant le regard narquois du Roi qui, de son lit, allait à la belle éplorée. Je serais désolé que la présence ici de Mme de Saint-Sébastien vous causât le moindre scandale. Je vous jure, prêt à paraître devant Dieu, que mon amour pour elle n'a jamais été que « spéculatif. »

Tandis que le vieux guerrier parlait si galamment au Roi, les beaux yeux de la comtesse se faisaient tendres pour lui parler plus galamment encore du passé; qui sait, de l'avenir peut-être!

Certaines cendres, en effet, se réchauffent si bien, si vite, que huit jours après la mort de son vieux soupirant, Mme de Saint-Sébastien s'installait au palais pour inaugurer, auprès de la princesse de Piémont et de son mari, ses très intimes fonctions de camarera-mayor.

Chaque soir elle descendait par un escalier dérobé chez le Roi prendre ses ordres pour la nuit du ménage. Le matin, c'était pour rendre compte, le même revoir, par le même petit escalier; tous deux discutaient alors longuement les intimités de l'amour conjugal. Le Roi goûtait fort l'expertise, en ces matières délicates, de l'adroite confidente qui, sous prétexte de seconder ses vœux dynastiques, ragaillardissait fort sa personne royale; mais la comtesse n'était plus la trop naïve Cumiane. Elle voulait être attaquée à bon escient, dans les formes, et n'épargnait rien pour y parvenir. Tantôt elle prenait, devant un propos trop leste, son plus grand air offensé, tantôt elle provoquait cette même gaillardise par quelqu'un de ces regards qui n'épargnent rien pour engager, qui promettent tout pour retenir.

Au bout de quelques semaines de ce manège, elle avait réussi à faire jouer au vieux roi un personnage si ridicule qu'il ne paraissait pas vraisemblable.

Ancrée de la sorte, sûre, à mille signes, d'avoir réveillé en lui un de ces amours séniles rebelles à toute raison, Mme de Saint-Sébastien s'ouvrit enfin de son espoir matrimonial au Père Dormiglia, jésuite de ses amis, et fort aussi de ceux de Victor-Amédée.

— Ah! madame! s'écria le bon Père dès le premier mot qu'il entendit, quelle vilaine croix vous voulez endosser là!

Quand même il partit en reconnaissance, et bien grande fut la stupeur du saint homme, de n'être pas, séance tenante, envoyé à Fénestrelle. Au contraire, le projet sourit; on le discuta; le Roi demanda à s'examiner et passa deux ou trois jours aux prises avec quelques reliefs de scrupules; au fait, il n'examina que la meilleure façon de les faire taire. Un irrésistible penchant l'entraînait. Le Père Dormiglia se mit du côté du penchant. Bref, confesseur et pénitent finirent par conclure que certaines épreuves ne sont pas supportables.

Le lendemain, donc, comme la comtesse s'était faufilée, à son accoutumée, dans le cabinet de Victor-Amédée, pour un de ces particuliers qu'elle ne ménageait plus,... comment dire la chose?... Eh! mon Dieu! le pied glissa, au Roi...

Elle eut un sursaut admirable: « Mais vous me traitez comme si j'étais votre maîtresse. Vous savez bien que je ne le suis pas, que je ne veux pas l'être. »

Il demeura un instant abasourdi de cette vaillante déclaration.

— Vous rappelez-vous, dit-il enfin, se reprenant un peu honteux, vous rappelez-vous Mme de Maintenon?

— Que veut dire Votre Majesté?

— Je veux dire que, s'il vous plaît, je vous épouserai comme mon oncle l'a fait pour la veuve Scarron.

. . . . . .

Singulière rencontre dans un même renouveau que celle de ces deux princes non seulement si dissemblables par leurs grandes qualités, ou leurs grands défauts, mais si divers dans leurs petits travers et leurs intimes façons!

Tandis que Versailles reflétait encore les rayons couchans de Louis XIV, Turin s'embrumait des ridicules économies de Victor-Amédée.

Il calculait de si près, qu'à la veille de son mariage, les dépenses de sa table n'allaient qu'à dix louis par jour; elles arrivaient à quinze à la campagne parce qu'il y avait une seconde table pour les ministres et les gentilshommes de service : encore n'y voyait-on guère figurer que la desserte du Roi.

Été comme hiver, Victor-Amédée ne portait que le même habit de drap marron, sans or ni argent; il marchait chaussé de souliers à doubles semelles. Ses bas étaient de fil en août, et drapés en janvier. Jamais de dentelles ; toujours de grosses chemises en toile de Guibert : les seules, prétendait-il, qui convinssent à ses rhumatismes. Pour ne pas user les basques de son habit, il faisait garnir de cuir la poignée de son épée. Sa canne était un méchant jonc à pomme de coco ; sa tabatière, une simple écaille cerclée d'ivoire. J'ajoute, pour ne rien oublier, qu'on lui voyait, depuis quinze ans, endosser les jours de pluie la même houppelande bleue en forme de redingote. Il n'avait de magnifique que sa perruque et son chapeau.

On a vraiment quelque peine, n'est-ce pas, à se représenter le gendre d'Henriette d'Angleterre, le père de la Duchesse de Bourgogne, le grand-père du Roi Louis XV, le rival souvent heureux de Louis XIV, le vainqueur de Turin, l'heureux négociateur d'Utrecht, en si piètre équipage que chacun en haussait les épaules. Mais qu'importait le sourire du bourgeois Turinais? Tout ne cheminait-il pas à souhait en Piémont avec des ministres rationnés à trois mille livres, des généraux, des intendans, des évêques, des ambassadeurs qui touchaient en bonnes paroles ce qu'ils ne touchaient pas en écus : heureux pays, où les fiches valaient ainsi de l'argent comptant (1) !

Si habile qu'il fût à ménager les fiches, le vieux Roi avait cependant à compter avec le secret, le ridicule et les frais de son amoureux renouveau. Sa grandeur l'attachait au rivage. La comtesse ne pouvait, sans donner l'éveil, semer, à travers les boutiques de Turin, un argent que chacun savait bien qu'elle n'avait pas. Longtemps on chercha un confident assez sûr pour ne rien compromettre; hommes et femmes de la Cour furent passés au crible. Tous se trouvaient marqués du signe de la bête. Enfin, après mille hésitations et recherches, on pensa à la

(1) « Je ne suis pas riche, disait Victor-Amédée. J'ai cependant de quoi payer tous mes serviteurs. Très peu en or, quelques-uns en honneurs, le plus grand nombre en bonnes mines et en bonnes paroles. »

comtesse de Passeran. Elle ne tenait à rien, ni à personne en Piémont; c'était une Française, fille d'un sieur de La Villardière, gouverneur de Chateau-Dauphin. Le hasard l'avait mariée, mal mariée, au comte de Passeran. Ce Passeran, parent lointain de Mme de Saint-Sébastien, était un fou, un athée. Pour se soustraire aux foudres de la Sainte Inquisition, il avait planté là sa femme, « à gré le vent, » au lendemain de son mariage, et s'était sauvé en Hollande.

Mme de Saint-Sébastien avait intéressé Blondel (1), alors ministre de France à Turin, au sort de la pauvrette; Blondel l'avait, à son tour, recommandée au Roi et obtenu pour elle, je ne sais comment, une pension de deux mille écus à toucher sur les biens confisqués de son mari.

C'est dire que la jeune femme, du reste fort jolie, se trouvait toute à la dévotion du Roi, de Mme de Saint-Sébastien, et aussi de Blondel, avec qui, depuis l'heureuse intervention de l'aimable ministre, elle était du dernier bien. A peine donc fut-elle grosse de l'extravagante nouvelle, qu'elle courut en accoucher chez lui.

Blondel, homme d'esprit s'il en fut, de beaucoup d'agrément, connaissait la Cour et la ville. Successivement ministre en Autriche, en Hanovre, en Espagne, mêlé ainsi aux grandes affaires depuis longtemps, il y avait acquis le nez du monde le plus fin.

Le Roi, qui n'avait pu acheter Blondel comme tel autre de ses prédécesseurs, le tenait de ce fait en si particulière amitié qu'il le tutoyait, et permettait à sa bonne noblesse piémontaise de manger les dîners de l'ambassade de France et d'assister aux fêtes qui s'y donnaient, faveur inouïe à Turin, où les ministres étrangers, de par une ordonnance rendue au lendemain d'Utrecht, vivaient en quarantaine, sauf pendant les saintes semaines de Noël et de Pâques.

Blondel s'estimait donc bien renseigné; aussi crut-il à une plaisanterie de la comtesse de Passeran quand, après le dîner où elle l'avait fort intrigué, sa jolie amie lui annonça en coup de foudre que le Roi épousait Mme de Saint-Sébastien. Abasourdi, Blondel demeura stupide, puis nia, puis douta, et ne fut

(1) Louis-Augustin Blondel, né le 26 octobre 1696, fils de messire François Blondel, seigneur de Vaucresson, et de Jeanne-Marie Morin, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, conseiller d'État, mort en 1760.

convaincu que lorsque enfin la comtesse eut étalé devant lui, sur la table, le détail du trousseau dont elle avait la commission.

Rien n'y était oublié : draps à faire venir de Hollande, dentelles à commander à Bruxelles, à Valenciennes, soieries à demander à Lyon. Boucheron enfin, le meilleur élève de Germain, devait fournir une argenterie complète pour dix-huit personnes.

— Et ces magnificences sont destinées, ajouta la fine mouche, que l'ahurissement de Blondel jetait dans une joie folle, à une jolie nièce milanaise dont le Roi vient de doter la comtesse. La jolie nièce doit se marier au premier jour. Ainsi s'expliqueront ces galantes prodigalités.

Les deux augures durent, j'imagine, s'égayer de la trouvaille; Blondel n'en manda pas moins en grande hâte la nouvelle à Versailles et à Rome; on en fit à Versailles et à Rome des gorges chaudes fort embarrassantes pour le marquis Maffei et pour le marquis d'Orméa qui représentaient, le premier près du Roi, le second près du Pape, Sa Majesté Sarde. Tandis que Maffei niait discrètement, Orméa s'en prenait avec violence de ce sot bavardage au cardinal de Polignac, alors ambassadeur de France près du Saint-Siège. Le vrai est que, bien renseigné par Blondel, le cardinal, qui ne pouvait souffrir Orméa, lui avait joué le vilain tour de confier, en grand secret, l'amusante aventure à tout le monde...

Et voici qui ajoutait au piquant de la trahison. Orméa, à mille lieues de soupçonner qu'il pût s'agir de son maître, venait précisément d'obtenir de Clément XII, pour certain grand-croix de Saint-Maurice, qu'on ne lui avait pas nommé, licence d'épouser une veuve. Or, la chose était à ce point interdite par les statuts de l'ordre, que le marquis s'était partout vanté d'un succès qui, maintenant, le couvrait de ridicule.

Pour n'être pas calomnie, la nouvelle n'en avait pas moins pris toutes les allures. De Versailles et de Rome, elle était revenue à Turin, y avait couru la Cour, puis gagné la ville; chacun de s'en scandaliser, jusqu'au Roi qui, revenant de la messe certain matin, disait de son air le plus offensé : « Je n'ignore rien des bruits malséans que l'on fait courir sur mon compte; si l'on ne respecte pas ma vieillesse, qu'on respecte au moins mon caractère. Je veux bien, pour cette fois, ne pas rechercher les auteurs de la fable qui circule, mais je leur conseille de ne plus croire, désormais, à leurs folles imaginations. »

Il n'en fut, par hasard, — étant donné le caractère du maître, — pas autre chose ce matin-là. Mais on ne s'en contraignit pas davantage à l'oreille de son voisin; chacun savait trop bien ce qu'un oui ou un non pouvaient valoir en l'occurrence.

L'affaire traîna pourtant encore un mois ou deux. Certaines difficultés avec Rome préoccupaient Victor-Amédée, qui voulait une lune de miel sans nuages; elle se leva telle enfin le 12 août 1730. Le Roi avait alors soixante-quatre ans, et Mme de Saint-Sébastien quarante-cinq.

Carlin, qui ne se doutait de rien, et que son père, — toujours dans un intérêt dynastique, — avait envoyé prendre les eaux de Chiavenne, près de Turin, fut fort étonné, ce jour-là, de voir sa femme venir dîner avec lui au Valentin. Il était neuf heures du matin quand la princesse, sagement séparée de son mari depuis huit jours, avait reçu cette permission inattendue; en même temps, lui était arrivé un billet de sa dame d'atours qui, sous prétexte d'une folle migraine, s'excusait de ne pas la suivre ce matin-là.

Victor-Amédée avait donc dîné seul, à midi, comme à son ordinaire; puis, l'ordre donné d'atteler pour trois heures, il avait passé dans son cabinet. A peine les verrous tirés, la comtesse arrivait par le petit escalier suivie de ses deux témoins, qui n'étaient autres que Lanfranchi, le secrétaire, et Barbier, le valet de chambre du Roi. Un chapelain, dont je n'ai pu retrouver le nom, eut bientôt fait de bénir le mariage; après quoi, officiant, témoins et mariée regrimpaient le petit escalier, tandis que, le plus tranquillement du monde, Victor-Amédée rouvrait lui-même, à deux battans, les portes de son cabinet.

Quelques instans après, il partait en voiture avec le marquis d'Ogliani, son chambellan, et se faisait conduire au Valentin. Jamais, au dire du marquis, son maître n'avait été de si belle humeur; le temps était beau, la route charmante, et le Valentin ragaillardissait pour Victor-Amédée d'aimables souvenirs.

Depuis que le duc Emmanuel-Philibert avait acheté le « Palazzino, » chose assez curieuse, à l'arrière-grand-oncle du président de Brosses, ce charmant pavillon, à une demi-lieue à peine de Turin, avec son beau jardin, ses eaux merveilleuses, était devenu une des résidences favorites des princes Savoyards. C'était au Valentin que Madame Jeanne-Baptiste tenait sa cour

d'amour; au Valentin que Victor-Amédée avait effeuillé ses premières marguerites avec la belle Cumiane!

Ce fut donc souriant de son plus gracieux sourire qu'il embrassa la princesse de Piémont et ensuite Carlin, que pareille aubaine stupéfia.

— Carlin, fit après cela le Roi du ton dont il aurait conté la chose la plus simple, je viens de me marier.

Carlin répondit qu'il était très heureux de ce qui pouvait contribuer au bonheur de son père.

— Maintenant, devine avec qui?

Carlin ne devinait pas.

— Avec la comtesse de Saint-Sébastien!

A ce nom absolument inattendu, Carlin eut un sursaut.

— Eh bien! vous ne paraissez pas approuver ce choix?

Carlin, se reprenant à grand'peine, jura qu'il était à mille lieues de rien désapprouver, que la comtesse était une femme du plus haut mérite.

— Vous avez raison, elle fera votre bonheur, et bientôt, acheva le Roi qui, sans rien ajouter, remonta en voiture.

« Elle fera votre bonheur et bientôt, » avait-il dit. Carlin se perdait à débrouiller la double énigme!

Tout était mystère, du reste, au palais. Bien qu'il fût entendu que les caisses qui y affluaient apportaient le trousseau de la nièce de Mme de Saint-Sébastien, on s'étonnait de ne pas voir arriver la belle, non moins que de la discrétion de sa tante à défendre l'entrée du petit appartement, où s'entassaient tant de merveilles. Mme de Saint-Sébastien laissait dire, toujours si maîtresse de soi, qu'en venant de se marier, elle commandait un poulet pour son souper.

Après quoi, elle pria sa caméristé, mam'zelle Fanchon, d'ouvrir celui des coffres qui contenait la lingerie de nuit. Ce n'étaient que draps ajourés, que taies d'oreillers garnies de grosses touffes de ruban rose. Et la dame de dire, après avoir examiné tout cela: « Mais, j'y songe, ma nièce est de ma taille, son lit doit être de la longueur du mien, » et la voilà qui drape son pauvre lit de serge verte avec les magnifiques draps brodés, qui le pare des oreillers enrubannés, comme si la belle Milanaise y devait coucher cette nuit même. Ce furent ensuite les chemises, les corsets dont elle s'ajusta, les battans-d'œil dont elle se coiffa.

Mme de Passeran survint, tandis que la comtesse minaudait

ainsi parée devant son miroir; Fanchon de tirer l'arrivante par sa manche et de lui souffler à l'oreille : « Ma maîtresse devient folle, elle se croit la mariée. »

La confidente savait heureusement à quoi s'en tenir. Elle demeura là jusqu'à neuf heures, heure à laquelle son amie se glissa enfin parmi ses oreillers enrubannés.

Ce fut alors une bien autre comédie.

— Fanchon ma mie, disait doucement la comtesse du fond de son lit, apprenez que le Roi m'a épousée et qu'il va venir à dix heures.

Fanchon partit d'un fol éclat de rire, convaincue que sa maîtresse continuait sa badinerie.

— Sachez encore, ma mignonne, qu'il vous en coûterait la vie, si vous trahissiez ce joli secret.

Du coup, la pauvre fille fondit en larmes.

— Ah! ce mariage sera connu demain, et je périrai. Voilà donc la récompense de mes six années de services et de fidélité.

Comme elle en était là de ses gémissemens, le Roi sonna. Il faut savoir qu'il avait toute l'année pour robe de chambre un taffetas vert doublé d'ours blanc. L'hiver, l'ours était en dedans; l'été, il était en dehors. Or, le mois d'août battait son plein, quand Fanchon, tout en larmes et armée de deux flambeaux, ouvrit la porte. En apercevant cet ours blanc coiffé d'un bonnet en pain de sucre, la pauvre fille fut prise d'une telle peur qu'elle jeta là ses bougies et se sauva en faisant des cris horribles dans la garde-robe où elle couchait.

Il se trouva heureusement que Barbier (1), pour conduire son maître en si bonne fortune, s'était muni d'une lanterne, à l'aide de quoi il parvint à rallumer les bougies de Fanchon. J'ajoute, pour en finir avec cette galante aventure, que Barbier revint chercher le Roi à trois heures du matin; que Fanchon, loin d'y perdre la vie, fut gratifiée d'une pension de cent écus, et que Mme de Saint-Sébastien, heureuse de n'avoir plus qu'à regarder à ses propres affaires, abdiqua ses fonctions de camarera-mayor.

(1) Valet de chambre du Roi.

III

Bien diverses étaient, au lendemain de leur mariage, les pensées des deux époux.

Tandis que Mme de Saint-Sébastien, à qui le Roi venait de donner le titre de marquise de Spigno, se faisait peindre la main tendue vers une couronne posée près d'elle, — ce portrait existait naguère encore, dit-on, au château de Cumiane, — Victor-Amédée ne songeait, lui, qu'à abdiquer. La pensée ne lui en était pas nouvelle; sincère ou non, il avait maintes fois déjà manifesté le désir, tout au moins momentané, de finir tranquillement sa vie.

— Je m'aperçois, disait-il à Blondel, un jour qu'il se promenait avec lui au Valentin; je m'aperçois que, depuis un an, je n'ai plus mes idées bien nettes, la mémoire me manque. Cela tient peut-être au grand travail que j'ai fait, peut-être aussi à mes infirmités : j'ai la moitié du côté droit qui vise à la paralysie, à peine puis-je lever le bras; j'ai des coliques de deux jours l'un, dont les douleurs influent sur les affaires par l'humeur qu'elles m'occasionnent; enfin, je ne puis plus monter à cheval.

La morale du discours était claire pour qui savait le dessous des cartes et connaissait, comme Blondel, l'adresse de son interlocuteur à se tirer d'un mauvais pas.

Pour la première fois de sa vie, par le fait de sa basculante politique, Victor-Amédée se trouvait alors engagé d'inextricable façon entre la France et l'Autriche. Une abdication bien résignée, sous couleur de vieillesse et d'infirmités, laisserait à son successeur de gagner, ou de perdre la partie.

Telle devait être l'arrière-pensée du vieux Roi qui, en dépit de son ordinaire prudence, la laissait vraiment trop transparaître. On s'étonnait de l'entendre, lui si dédaigneux, hier encore, de Carlin, vanter maintenant sa grande intelligence, sa belle application aux affaires et affirmer à tout propos l'infinie consolation que lui donnaient les talens de son fils.

Les virevoltes du Roi avaient si souvent dérouté les plus clairvoyans, que nul cependant ne tenait cette subite conversion pour sincère; on y découvrait les plus subtils calculs, tant la simple vérité eût stupéfié les gens. Ils étaient trois pourtant à la connaître, mais de si humble condition tous trois, que

personne ne les en soupçonnait. L'un, l'abbé Balazzi, sous-bibliothécaire à l'Université, avait eu à dresser une sorte de tableau synoptique des plus célèbres abdications connues en histoire; l'autre, l'avocat Cazotti, avait eu à calquer, dans toutes ses formes et formules, sur l'abdication de Charles-Quint, celle que projetait Victor-Amédée; quant au troisième confident, c'était un certain abbé Boggio qui, bien que le Roi tînt son clergé de fort court, lui servait à l'occasion de confesseur, parfois aussi d'intime conseiller. Jamais le digne prêtre n'avait parlé contre sa pensée, ni cédé, sans avoir débité toutes ses raisons. C'est pourquoi le Roi voulait lui faire contrôler son projet, ne doutant pas, du reste, qu'il ne l'approuvât.

Aussi, grande fut sa stupéfaction quand, dès les premiers mots, l'abbé, qui ne savait à son pénitent qu'une religion toute politique, — témoin le profond respect avec lequel il avait enfermé sous triple serrure la Bulle *Unigenitus* — se jeta moitié riant, moitié suppliant à ses pieds.

— Votre Majesté me parle de repos, me parle du calme dont elle a besoin; mais Votre Majesté porte en elle toutes les tempêtes de l'esprit; les changemens de situation et de lieu ne sont pas des changemens de cœur. Que Votre Majesté demeure convaincue que la résignation est le seul moyen de conserver la paix... Et l'abbé d'ajouter bien d'autres raisonnemens tout aussi vrais, tout aussi beaux.

Peine inutile : le Roi, dont les impressions s'étaient toujours succédé par quartiers, répondait à ces édifians propos de non moins édifiante façon.

— Viennent, disait-il, les ennuis, les chagrins, les regrets. Je m'accrocherai à mon crucifix, et je souffrirai tout pour l'expiation de mes péchés (1).

— Mais encore, reprenait l'abbé, que Votre Majesté, sans abdiquer, nomme son fils lieutenant général du royaume...

— Non, répondait le Roi impatienté d'être ainsi contredit, je n'ai jamais rien fait à demi. Si je n'ai pas depuis longtemps abdiqué, c'est à cause de la Reine; elle est morte, rien ne me retient plus. Je viens de passer la semaine de Noël à Rivoli; j'ai demandé les lumières divines, je les ai obtenues, et suis maintenant irrévocablement affermi dans ma résolution.

(1) Carutti, p. 465.

L'abbé se tut et fit bien. Comme il s'en allait, la marquise de Spigno entrait. Le rare de l'affaire, c'est qu'elle ne soupçonnait rien de la cruelle désillusion qui la guettait si proche de son triomphe.

Fort tard le même soir, le Roi faisait appeler son fils, aussi ignorant que la marquise de ce qui devait se passer le lendemain. La scène entre eux n'eut rien de tendre et fut toute politique. Le Roi recommanda à son successeur de ne pas imiter son cousin Louis XV qui ne vivait qu'entouré de flatteurs et de cabales. Il lui peignit ensuite les gens qu'il avait lui-même utilement employés et, chose étrange, — qui prouve combien le plus clairvoyant est souvent aveugle, — Victor-Amédée ne recommanda à Charles-Emmanuel qu'un seul homme, ce marquis d'Orméa dont il était question tout à l'heure et qui, après s'être fait à Rome le complice de son astucieuse politique, allait en revenir pour ne plus être que son implacable persécuteur.

Le 3 septembre 1730, on voyait tous les carrosses de gala que comptait Turin s'acheminer à la file vers Rivoli; les princes du sang, les chevaliers de l'Annonciade, les ministres, les généraux, les premiers présidens, l'archevêque, avaient reçu, la veille, l'ordre fort inattendu de s'y trouver à trois heures.

Les commentaires cheminèrent sans doute encore plus vite que les carrosses, ce jour-là, sur la route poudreuse qui relie Turin à la merveilleuse demeure où Charles-Emmanuel Ier avait jadis, sans compter, prodigué les portiques et les colonnades. D'immenses terrasses s'y étageaient, reliant le château à la rivière de Doire.

Partout des balustres, des miroirs d'eau. Partout, à l'extérieur du palais, des revêtemens de marbres; partout, à l'intérieur, dans les salles immenses, des fresques représentant les hauts faits de Savoie. C'était Amédée V devant Rhodes; c'était le comte Vert créant l'ordre du Collier; c'était Amédée VIII, enfin, tiare en tête et en vêtemens pontificaux! Qui sait si Victor-Amédée n'échangea pas, en arrivant à Rivoli, un regard d'intelligence avec le grand ancêtre qui, lui aussi, avait abdiqué?

Comme trois heures sonnaient, le Roi entrait, sans plus de parure qu'à l'ordinaire, simplement suivi de Carlin, dans les grands salons où l'attendaient, comme on disait alors, « les plus principaux. » Il marcha jusqu'au milieu de la pièce, se couvrit et, sans préambule, déclara qu'il abdiquait en faveur de son fils, le prince de Piémont.

— Mon grand âge, mes infirmités, m'obligent à cette résolution, dit-il simplement. Mais ma consolation est grande de reconnaître à mon fils la capacité de gouverner; il est juste, secret, et aimera ses peuples.

Après quoi, Victor-Amédée ordonna au secrétaire d'État, marquis del Borgo, de lire l'acte d'abdication. La lecture achevée, il prit Charles-Emmanuel par la main, fit avec lui le tour du cercle, le présentant à tous, avec un mot agréable pour chacun.

L'universelle stupeur tourna à l'attendrissement quand, revenu au milieu du salon, le Roi déclara qu'il n'était plus rien, qu'il ne voulait plus rien être, et convia ses fidèles à assister au *Te Deum* qu'il allait faire chanter pour remercier Dieu de lui donner enfin la liberté de vaquer en paix à la grande affaire de son salut.

Puis, avant de se rendre à la chapelle, Victor-Amédée voulut être le premier à saluer sa belle-fille de son titre de reine. La surprise de la princesse n'eut d'égale que celle de sa dame d'atours; tandis que l'une embrassait tendrement le Roi, l'autre défaillait : « Ah! c'est de joie, murmurait la marquise de Spigno demi-pâmée, tant je suis heureuse d'être la première à baiser la main de ma souveraine. » Et le Roi, tout attendri, de recommander aux bontés de ses enfans la très noble femme qui se sacrifiait pour lui.

L'amour a de ces illusions et bien d'autres encore, heureusement pour Victor-Amédée qui chantait quelques instans après, à pleine gorge : *Domine Salvum fac regem nostrum Carolum Emmanuelem.*

De sa vie il n'avait été de si belle, de si confiante humeur.

— Tu parais étonné, disait-il à Blondel, rencontré au sortir du *Te Deum*, étonné comme les autres de ma résolution; eh bien! tu as tort. Te souviens-tu qu'il y a quatre mois je te disais : On me soupçonne d'ambition, je prouverai que je ne cherche que la tranquillité et le repos. Assure le Roi ton maître qu'il trouvera dans mon fils les mêmes sentimens que chez moi. Ma résolution va bien étonner le cardinal de Fleury, fais-lui tous mes complimens; je serai, à l'avenir, privé de son commerce, mais, encore une fois, il peut avoir en mon fils toute la confiance qu'il avait en moi. Et le Roi se frottait les mains, joyeux comme un commis qui lâcherait son comptoir.

— Je partirai demain matin à sept heures pour Chambéry;

j'y veux vivre sans aucune marque de royauté, puisque je ne suis plus qu'un simple particulier; je n'emmène aucun train, ni gentilhomme, ni garde, je ne conserve qu'un attelage, quatre valets de pied, un valet de chambre, deux cuisiniers et cent cinquante mille livres de revenu; c'est assez, n'est-ce pas, pour un gentilhomme de province?

Se retournant vers son fils qui assistait à cette étrange conversation : « Eh bien! Carlin, quoique je ne me soucie plus d'avoir la moindre influence sur les affaires, je me flatte que tu voudras bien, pour m'amuser, m'envoyer, chaque semaine, un bulletin de ce que tu auras fait et décidé; je serai ainsi mieux tenu, que par les gazettes, au fil des événemens. »

Un dernier trait parfera cette jolie scène de famille.

Blondel, à peine revenu de Rivoli, voyait arriver un courrier qui lui annonçait la naissance de M. le duc d'Anjou, ce premier enfant du roi Louis XV. Blondel accourt au palais, où Victor-Amédée vient lui-même de rentrer, gratte à la porte de l'antichambre, frappe, frappe plus fort; enfin, une voix qu'il reconnaît pour celle de Carlin demande qui est là. Blondel crie la nouvelle à travers la porte. Carlin, sans ouvrir, répond qu'il va prendre les ordres de son père, puis revient et introduit Blondel chez Victor-Amédée, qu'il trouve sur sa « chaise percée, » — la « chaise percée » était protocolaire, en ce temps-là.

— Brûle du papier, mon cher Blondel, clame joyeusement le vieux Roi, mais je n'ai pas voulu tarder une minute à te témoigner ma joie de la naissance de mon premier arrière-petit-fils.

Puis, sans se lever :

— Me permets-tu, Carlin, de répondre à Louis en ta présence?

— Votre Majesté se divertit à mes dépens, répond Carlin. Votre Majesté sait bien qu'elle est toujours maîtresse.

On appelle le secrétaire Lanfranchi, on dicte, on signe, on cachette sans désemparer. Blondel salue et expédie le lendemain à Versailles ces félicitations écloses dans une si cordiale intimité.

IV

Après trois jours du plus heureux voyage, Victor-Amédée arrivait à Chambéry pour trouver son château fort délabré. Les soldats de Tessé, de La Feuillade, n'y avaient respecté que le donjon, deux ou trois vieilles tours, et, enfin, l'admirable cha-

pelle qui, grâce à Dieu, survit encore aux pillages, aux incendies, aux maladroites restaurations.

A son débotté, le Roi y alla faire ses dévotions; après quoi, il reçut toute la noblesse du pays, cette brave noblesse savoyarde, toujours un peu inquiète de voir arriver ses princes, car, si elle faisait en leur honneur ce qu'elle devait, elle devait, hélas! trop souvent ce qu'elle avait fait.

Ce ne fut heureusement pas le cas; Victor-Amédée ne voulait ni fêtes, ni honneurs.

« Je ne suis qu'un simple gentilhomme comme vous tous, » disait-il avec bonhomie.

Quand même, les Savoyards, si heureux fussent-ils d'en être quittes pour une révérence, regagnèrent leurs tourelles, ulcérés d'avoir vu leur maître embrasser la marquise de Spigno à pleins bras à sa descente de litière. Leur loyalisme, qui se fût accommodé d'une maîtresse, s'insurgeait contre une telle déchéance conjugale.

« Croiriez-vous, écrivait l'un d'eux, que l'intrigante n'avait pas mis pied à terre que déjà le Roi donnait, tout haut, devant nous, l'ordre qu'on dressât, pour elle, un lit, dans sa propre chambre; c'est à se voiler la face (1). »

Tandis qu'on se voilait ainsi pudiquement la face à Chambéry, on donnait joyeusement, à Turin, sur l'arrière-garde du Roi. Ce n'était, à la Cour et à la ville, qu'un ouf! de délivrance. Tout le monde craignait, mais, sauf quelques anciens compagnons d'armes, personne n'aimait Victor-Amédée.

Il avait, pendant son long règne, trompé, humilié, brisé, ruiné trop de gens, pour que ses contemporains lui rendissent la justice que lui a rendue l'histoire. On ne s'élève qu'aux dépens d'autrui; jamais grand homme ne fut populaire. Victor-Amédée en avait lui-même le sentiment, au point de dire, en montant en voiture : « Il est temps que je m'en aille, je ne suis né que pour tourmenter les autres et moi-même. »

C'était donc à Turin, depuis qu'enfin le rideau était tombé sur cette parodie de Versailles, à qui respirerait le plus bruyamment, à qui rajeunirait le plus vite, anciens usages, traditions surannées. Le Roi, la Reine, bouleversaient tout, modernisaient tout, au hasard de leur fantaisie. L'appartement de la Reine se

(1) Notes inédites.

tendait de merveilleux brocarts cramoisis galonnés d'or; celui du Roi, de damas jaunes bariolés d'argent. Vieux meubles, vieux serviteurs, rien ne survivait à ces enfantillages. La livrée était triplée, les attelages renouvelés, au plus leste et au plus brillant. Chacun à la Cour, dames d'honneur, gentilshommes, généraux, magistrats, de faire peau neuve à qui mieux mieux. Bals, dîners, illuminations, parties de campagne se suivaient sans repos ni trêve. Jamais Turin n'avait vu solennité pareille à celle de l'entrée du Roi dans sa bonne ville.

Deux heures durant, ce n'avaient été, de la porte Susine au Dôme, qu'une trombe de carrosses empanachés, de régimens au galop, qu'un étourdissement de cloches, de canons, de vivats, et cependant, chose incroyable, l'enthousiasme fut plus délirant encore à saluer Charles-Emmanuel quand il s'en vint, un mois après, en grand apparat, couronne en tête, entouré des princes du sang, des chevaliers de l'Annonciade, recevoir, à la cathédrale de Saint-Jean, le serment de fidélité de « ses sujets nobles, bourgeois et manans. »

Personne ce jour-là ne prêta un faux serment. Diverses étaient les langues, différentes les coutumes aux pays de Nice, de Piémont, d'Aoste et de Savoie; mais l'amour du Roi, ce vivant symbole de la patrie, rattachait entre eux ces élémens disparates et faisait des joies et des douleurs royales des joies et des douleurs nationales.

Cette apothéose, malheureusement, était l'apothéose du marquis d'Orméa, autant que celle de Charles-Emmanuel.

Ministre de l'Intérieur, contrôleur des finances, grâce à l'inconsciente recommandation de Victor-Amédée, le marquis s'était, dès son retour de Rome, senti l'homme nécessaire; l'occasion lui était bonne d'inaugurer son rôle de maire du Palais; et déjà, à le voir là, debout, roide, hautain, près du trône, on devinait l'audacieux maître de demain.

Jamais fortune plus insolente que la sienne. Orméa avait passé sa vie, déjà longue, à s'appeler Ferrero, et à collationner les chiffres au ministère des Finances, quand, un matin, son chef malade l'envoya porter je ne sais quels papiers au Palais. Victor-Amédée, comme toujours curieux de petites gens, avait fait entrer Ferrero dans son cabinet. Ferrero, beau compagnon, très découplé de corps et d'esprit, de beaucoup de manège, de très peu de scrupules, d'une hardiesse à l'épreuve de tous les

démentis, en somme très intimement mauvais, avait du premier coup plu au Roi.

Il arrivait d'ailleurs à son heure : Victor-Amédée avait précisément besoin d'un homme de sa trempe pour mener à bien certain concordat que le trop honnête marquis de Lascaris ne parvenait pas à conclure avec le pape Benoît XIII. Sans barguigner, sans compter avec l'énormité du saut, le Roi proposa au petit commis d'aller faire l'ambassadeur à Rome. Sans barguigner non plus, le petit commis avait accepté. Là-dessus, le titre de marquis d'Orméa acheva de masquer le Ferrero qui partit muni, à défaut de scrupules, d'une lettre de crédit illimitée. Il la fallait telle, pour aborder le tout-puissant secrétaire d'État, ce cardinal Coscia dont on savait, à Turin, que les clés de Saint-Pierre ouvraient le coffre-fort sans trop grincer.

L'équipage du marquis se complétait d'une garniture d'autel, estimée cent mille écus, pour le Pape, et d'un chapelet qui, tout de suite, valut à l'arrivant les bonnes grâces de Benoît XIII.

Jamais, en effet, Pape n'avait entendu chapelet tintinnabuler si dévotement à sa messe. Jamais non plus le Sacré-Collège n'avait goûté jargon aussi canonique que celui du nouvel ambassadeur ; et Coscia de renchérir sur l'universelle édification, de vanter sans repos au Saint-Père l'austérité, la probité, la piété du marquis d'Orméa, tandis que celui-ci émiettait discrètement, parmi ceux qui avaient à connaître du futur concordat, ses lettres de crédit. Du reste, la discussion était aisée, charmante avec le marquis : il n'insistait sur rien, cédait sur tout, si bien que le Pape lui-même daigna, comme les négociations s'achevaient, témoigner à Orméa toute sa satisfaction d'avoir vu, grâce à lui, se terminer en parfait accord une affaire de telle gravité.

On en était venu à l'échange des signatures. Comme le document avait été vu, discuté, accepté par toutes les congrégations compétentes, Benoît XIII n'eut pas souci de le relire et signa... un faux concordat, que l'ambassadeur et son compère le cardinal Coscia avaient substitué à l'instrument authentique (1).

Je ne sais si Victor-Amédée eut connaissance de cet escamotage, mais je sais qu'il ne voulut jamais, en dépit des réclamations de Rome, rien rabattre sur les prérogatives, ni sur les droits qu'il lui valait. On a pu voir d'ailleurs que le négociateur n'y

(1) Voyez Blondel, *Anecdotes*, p. 477.

avait pas perdu la confiance de son maître, puisque, en s'en allant, le Roi l'avait recommandé à son fils comme un autre lui-même.

Mais la reconnaissance n'a jamais été qu'une vertu de bienfaiteur. Entre le souverain impérieux, clairvoyant, tracassier, qui abdiquait, et le très faible prince qui montait sur le trône, l'ambition d'Orméa ne pouvait hésiter.

Qu'espérer du passé? Plus rien. Qu'espérer de l'avenir? Tout, en flattant la royale indolence qui ne rêvait que le plaisir de régner. Bien vite le nouveau ministre sembla n'avoir, lui non plus, d'autre souci que sa table, ses chevaux, sa livrée: grâce à ses appointemens énormes, tout cela était mis sur un pied magnifique. Il ne passait grand personnage à Turin qu'Orméa ne le traitât plus royalement que le Roi lui-même; et le Roi, fier de son ministre, s'en remettait à lui de régenter les affaires à son gré.

Un rien, dont cependant, avec son flair ordinaire, Orméa n'avait pas tardé à apprécier l'importance, jetait quelque désarroi dans ses agissemens : c'était ce bulletin politique que, fidèle à sa promesse, Charles-Emmanuel envoyait chaque semaine à Chambéry.

Le marquis constatait, non sans inquiétude, que le ton des réponses, d'abord tout paternel, s'accentuait peu à peu et prenait un tour quasi royal. Les éloges se faisaient rares, les critiques se multipliaient; bref, ce contrôle devenait gênant pour Orméa, qui résolut d'y couper court en brouillant le père et le fils. Aussi bien trouvait-il l'occasion de se venger des camouflets que, naguère, le mariage de son maître ne lui avait pas épargnés à Rome.

Il n'y eut plus, dès lors, si tortueux moyens qu'il n'employât pour satisfaire à la fois ses rancunes et son ambition. A toute demande, à toute question, c'était cette même réponse déconfite : « Nous ne pouvons rien, nous ne sommes ici que des marionnettes, celui qui en tient les fils est à Chambéry. »

La formule discrètement nuancée, selon l'interlocuteur, ou les circonstances, devenait si bien partout vérité d'Évangile que Charles-Emmanuel finit par s'exaspérer d'une compassion qui réveillait ses rancœurs d'autrefois. Pas n'est besoin de dire le zèle du ministre à bourrer la mine qui explosait enfin de la façon que voici.

Le lundi gras, 5 février 1731, Charles-Emmanuel donnait à

Turin un grand bal en masques. Dix quadrilles de lansquenets, de gondoliers, de bergers, d'ermites venaient de faire leur entrée, quand arriva en coup de foudre la nouvelle que Victor-Amédée avait été frappé l'avant-veille d'une attaque d'apoplexie. La bouche, les yeux restaient convulsés, la fièvre était forte.

Le premier mouvement de Charles-Emmanuel fut de partir pour Chambéry; le second, d'attendre d'autres nouvelles. Elles arrivèrent plus rassurantes le lendemain ; le surlendemain, une lettre dictée par le malade achevait de dissiper toute inquiétude; Victor-Amédée priait même son fils d'attendre, pour venir le voir, que la traversée du Mont-Cenis, obstrué par les neiges, fût moins dangereuse. Charles-Emmanuel remit donc au printemps le voyage projeté. Un tel empressement à obéir blessa cruellement le vieux Roi.

Il comptait, en effet, sur la venue de son fils pour faire diversion au terrible ennui qui le minait; maintenant que s'y ajoutaient les souffrances d'une santé détruite, Victor-Amédée voyait tout au pire. Sa femme, dont il avait tant espéré pour charmer sa solitude, n'y apportait que regrets et récriminations; la vie de recluse qu'elle menait à Chambéry décevait tous ses rêves : cette abdication si inattendue ne lui avait laissé qu'un mari vieux et difficile.

Et puis, voilà que, depuis sa maladie, Victor-Amédée ne recevait plus ce bulletin qui, chaque semaine, lui remettait en mains, comme il disait, « le fil des affaires. » Il s'en plaignit à son fils, celui-ci en parla à Orméa, qui argua de l'imprudence qu'il y aurait à laisser les secrets d'État à la merci des médecins, des gardes-malades, des apothicaires de Chambéry. Charles-Emmanuel se contenta de cette mauvaise raison, tandis que ce manque de parole prenait, aux yeux de son père, toute l'importance d'un crime de lèse-majesté.

Il est difficile, en effet, de perdre l'habitude de ce qu'on a toujours été. L'absolutisme sexagénaire de Victor-Amédée se blessait, comme à vingt ans, de la moindre résistance.

La marquise, de son côté, envenimait au mieux égratignures et plaies. Ce n'étaient qu'allusions au passé : « Rien n'obligeait le Roi à vivre dans ce triste pays de Savoie; le climat lui était funeste. Du train dont toutes choses allaient en Piémont, chacun y désirait son retour. C'était conscience de laisser ainsi misérablement s'effriter son œuvre si glorieuse. »

Lui ne demandait qu'à être persuadé. Telle était, d'ailleurs, sa certitude de se voir obéi au premier signe, qu'il résolut de profiter d'un prochain voyage de Charles-Emmanuel à Évian pour lui signifier sa volonté de reprendre le pouvoir.

Sur ces entrefaites, Blondel, brusquement appelé à Versailles, traversait Chambéry. Arrivé à sept heures du matin, il voyait à huit heures Barbier, le valet de chambre du Roi, venir lui dire que son maître l'appelait en grande hâte au château. Et le Roi d'embrasser comme à son ordinaire Blondel sur les yeux, de le faire s'asseoir, et de lui dire : « Parle, dis-moi tout; je suis, vois-tu, comme un gentilhomme de province fort curieux de savoir ce qui se passe dans une belle terre qu'il a cédée; a-t-on suivi ses projets, ses plans? »

Puis remarquant l'étonnement de Blondel :

— Mais, je t'assure que je ne sais rien : ni mon fils, ni ses ministres ne m'informent plus de quoi que ce soit, depuis ma maladie...

Peu à peu, l'aigreur avait percé si violente dans les discours du Roi et de la marquise, que Blondel, après deux heures de conversation, remonté dans sa chaise, courait à Versailles informer le cardinal de Fleury que quelque extraordinaire aventure se préparait en Piémont.

Sa clairvoyance lui valut, avec force complimens, l'ordre de regagner son poste sur-le-champ. Bien lui en prit, car, durant son court voyage, les événemens s'étaient précipités.

Victor-Amédée persuadé, comme je le disais, qu'il retrouverait, fidèles malgré tout, les dévouemens d'autrefois, avait écrit au marquis d'Orméa, pour lui marquer ses projets.

Sa lettre débutait par des doléances sur la notoire incapacité de Charles-Emmanuel, continuait par des récriminations contre tous les ministres, sauf, bien entendu, celui auquel s'adressait cet étrange réquisitoire, et s'achevait sur un plan de réformes militaires, financières, administratives, que sa très ferme volonté était, disait le Roi, de mener à bien immédiatement. Comme de juste, il priait Orméa de garder précis le souvenir de cette lettre et de la brûler aussitôt lue.

C'était l'homme de toutes les prudences, de toutes les habiletés, le plus fin politique de son temps, qui se livrait ainsi. Orméa en demeura confondu : non qu'il pût hésiter sur la réponse à faire; mais quelle forme lui donner? Jamais sa diplo-

matie n'avait eu à prendre un tournant si difficile. Enfin, embrouillant à plaisir le passé, le présent, l'avenir; noyant le tout sous un flot de flatteries, l'habile homme répondit, en ne répondant à rien, puis se hâta d'envoyer à Charles-Emmanuel la lettre de son père.

Trop avisé toutefois pour en faire le prétexte d'une rupture dont il eût assumé la responsabilité, Orméa se garda bien de déconseiller le voyage projeté en Savoie : la rencontre des deux rois y devait fatalement amener la brouille qu'il désirait.

Charles-Emmanuel avait voulu cependant, en façon d'éclaireur, se faire précéder à Chambéry par le maréchal de Rhebinder, un des rares amis de son père. Rhebinder devait, sous prétexte de rendre compte à Victor-Amédée de tout le militaire, essayer de l'adoucir. Mais bast! le vieux guerrier s'entendait mieux à charger qu'à négocier. Il ne put aller loin. Dès le premier mot, le Roi l'avait mis en déroute : « Carlin n'était qu'un ingrat, qu'un sot. »

Ce fut bien pis encore lorsque Carlin lui-même arriva le lendemain. La Spigno avait mis son mari hors de tout sang-froid : menaces, invectives, injures tombèrent comme grêle sur les ministres « bons à pendre, » et sur « l'imbécile qu'ils menaient par le nez. »

Orméa entre temps arrivait lui aussi à Chambéry. Les colères de son ancien seigneur lui étaient trop familières pour qu'il n'en pressentît pas le danger. Mais encore ce danger ne semblait pas prochain. Charles-Emmanuel brusqua simplement son départ pour Évian, tandis que le hasard allait heureusement, et à temps, se mêler de ses affaires.

. . . . . .

Certain petit vicaire nommé Michon, abusant du droit qu'un antique usage donnait au premier venu de visiter le château de Chambéry en l'absence des princes, s'était fourvoyé jusque dans la garde-robe de la marquise de Spigno (1).

Tandis qu'il admirait les atours de la dame, elle rentra avec le Roi; l'autre n'eut que le temps de se jeter derrière un rideau; et de là, comme la conversation allait son train, entre les arrivans,

(1) Le Roi et la marquise étaient allés ce jour-là à Saint-Alban, près de Chambéry, visiter une maison qu'ils avaient louée au marquis Costa. Victor-Amédée y faisait exécuter de grands travaux qui, lors de son départ précipité, demeurèrent impayés et à la charge du propriétaire. (Notes inédites.)

le pauvre Michon, mourant de peur, surprit la plus étrange confession qu'il eût entendue de sa vie. Le Roi maugréait, la marquise câlinait. Le Roi reprenait qu'il n'attendrait pas plus longtemps, que sa résolution était prise, qu'il allait profiter de l'absence de son fils pour repasser en Piémont, que tout y allait à la dérive... Et la Spigno de renchérir, avec force caresses, sur les lamentations de son mari...

C'en était trop pour la théologie de l'infortuné vicaire. Il courut, affolé, dès qu'il put s'échapper, chez son confrère Petit. Petit, vieux curé fort sage, commença par lui remettre la cervelle, puis lui conseilla, le secret professionnel ne le liant en rien, d'aller sur l'heure raconter à Évian ce qui se machinait.

Grand émoi là-bas, le secret était de trop bonne prise pour qu'Orméa ne s'en servît pas comme d'un terrible épouvantail. Charles-Emmanuel demandait aussitôt ses chevaux, revenait à Chambéry, surprenait son père, dont l'accueil se ressentit, on peut le croire, d'un si intempestif retour. Il fut tel, en effet, que, craignant tout de la furieuse déconvenue qu'il causait, Charles-Emmanuel enfourchait, le soir même à onze heures, un bidet de poste, et prenait à grande allure, par le Petit Saint-Bernard, la route de Turin, tandis qu'Orméa, pour égarer une poursuite possible, galopait de son côté à grand fracas vers le Mont-Cenis.

A huit heures le lendemain, Victor-Amédée demande son fils; Barbier feint de l'aller chercher, tarde à revenir, avoue enfin que Charles-Emmanuel est, depuis la veille au soir, parti pour Turin. A cette nouvelle, le vieux Roi, à demi étranglé de colère, s'affaisse dans son fauteuil; la marquise accourt, envoie chercher le médecin; on craint un second coup d'apoplexie. Deux palettes de sang en ont raison, mais non pas de la colère du patient qui, à peine remis d'une si chaude alerte, part le surlendemain pour le Piémont.

On raconte qu'au sommet du Mont-Cenis, le cœur faillit cependant à Victor-Amédée; se tournant vers la marquise : « En avant ou en arrière? dit-il, répondez. »

Elle demeure silencieuse.

— Mais, vive Dieu! Madame, répondez.

— Je suis faite pour obéir.

Là-dessus, le Roi donne au postillon l'ordre de fouailler. A mesure que le carrosse dévale vers Suse, que réapparaissent aux yeux du Roi ces paysages coutumiers de ses quarante années de

règne, que sonnent à son oreille les rudes accens de cette langue piémontaise, qui vraiment est la sienne, il se sent redevenir l'homme, le soldat, le maître d'autrefois. Sa gloire d'antan lui remonte au cerveau, comme son ambition à fleur de cœur. Son abdication n'est plus qu'un rêve qu'emporte l'âpre bise qui lui souffle au visage.

V

Une lettre, apportée par un postillon qui creva trois chevaux entre Suse et Turin, annonçait à Charles-Emmanuel le retour de son père.

Victor-Amédée se bornait à dire, dans cette lettre, que l'air de Savoie lui était mauvais, qu'il coucherait le lendemain à Rivoli, et que l'on eût à lui avancer le quartier de sa pension d'octobre, soit trente-sept mille cinq cents livres.

Aux beaux jours d'autrefois, il n'eût pas plus impérieusement écrit, c'était une reprise de possession. Il le marqua plus nettement encore le lendemain à son fils, venu à sa rencontre, en lui signifiant qu'il quitterait Rivoli dans deux ou trois jours, pour s'établir à Moncalier ; après quoi Victor-Amédée lui avait tourné le dos et s'en était allé embrasser avec effusion Rhebinder et autres vieilles gens qui étaient là. Mais ces vieilles gens savaient trop bien à qui ils avaient affaire pour ne pas tout craindre d'une telle rentrée au jeu. C'était avoir tort et raison. Le joueur demeurait aussi habile, aussi audacieux qu'autrefois, mais la colère, comme on va le voir, brouillait ses cartes.

Lanfranchi mandé à Moncalier aidait Victor-Amédée à classer des papiers rapportés de Chambéry. Un malencontreux hasard voulut que le premier qui lui tomba sous la main fût une copie de l'acte d'abdication ; comme il la présentait au Roi, celui-ci la saisit furieusement et la déchira.

— Comment! tu oses appeler cette méchante formule un acte d'abdication? mais, tout cela est nul, et de fond et de forme. J'ai revu moi-même ce papier et l'ai fait examiner ; il n'a heureusement aucune valeur, et je pourrai remédier au gâchis où je retrouve ce pays.

Comme Lanfranchi murmurait je ne sais quelle banalité.

— Et tu crois, reprit le Roi, que je vais laisser gaspiller ce que j'ai acquis au prix de tant de dangers, que je vais laisser

ternir un honneur pour lequel j'ai si souvent risqué ma vie?

Il était d'humeur en effet à ne plus ménager personne. Son parti était pris de traiter gens et choses avec la souveraine désinvolture qu'il y eût mise autrefois.

Orméa, mandé à comparaître, fut salué par cette algarade : « Sachez d'abord que je n'accepterai ni remontrances, ni conseils, pas plus de vous que d'aucun de vos collègues; vous n'aurez d'ordres à prendre que de moi, j'entends être désormais informé de tout. Je déciderai de tout. La moindre résistance me fera révoquer mon abdication. Elle ne tient d'ailleurs qu'à un fil, » ajouta le Roi qui, bientôt, ne se maîtrisant plus, accusa son fils de n'être qu'un monstre d'ingratitude.

— Il a fait mourir sa mère et sa première femme de chagrin (1), il m'a obligé moi-même à me remarier pour retrouver un peu d'affection ; j'ai perdu ma santé à être si indignement traité; mais tout cela cessera, je suis revenu pour relever le Piémont, que j'avais fait si grand, de la honte où l'a laissé choir mon fils; mon fils, je le ferai marcher droit.

Ce disant, il allait, venait à travers la pièce, brandissant violemment sa canne ; s'arrêtant tout à coup devant Orméa :

— Quant à toi, je t'ai tiré du néant, je t'y replongerai; tu es d'une race de pendus, puisque ton grand-père l'a été. Tu n'éviteras pas le même sort, ce sera la récompense de ta trahison. Je te ferai voir que je suis encore le maître; je le serai pour faire dresser quatre potences : tu auras la tienne, les trois autres seront pour tes indignes collègues (2).

Orméa répondit noblement :

— Je sais que je dois tout à Votre Majesté; ma vie et mon sang témoigneraient au besoin de ma reconnaissance, mais je ne puis, quand même, faire à Votre Majesté le sacrifice de mon honneur.

Là-dessus, il salua et sortit.

La marquise de Spigno, qui le guettait, s'informa anxieusement de l'entretien.

Orméa répondit que tout s'était borné, de la part du Roi, à quelques plaintes vagues à propos de l'ingratitude de son fils; sur quoi la marquise de renchérir, en disant qu'elle avait, en effet, bien souvent entendu feu la Reine se plaindre du mauvais cœur de Carlin.

(1) Voyez Carutti, p. 492.
(2) Voyez Blondel, *Anecdotes*, p. 579.

La situation s'aggravait d'heure en heure des récriminations, des menaces que, maintenant, Victor-Amédée semait à tous les vents. Il semblait impossible que, pour parler si haut, il n'eût pas noué quelque intrigue à l'étranger, quelque complot à l'intérieur. Et voilà que, brusquement, comme pour donner créance plus grande à ces soupçons, Victor-Amédée faisait savoir à son fils qu'il eût à aller visiter incontinent les fortifications de Fenestrelle, qu'à son retour il lui signifierait ses volontés.

Pas n'était besoin d'être grand politique pour conclure de cet ordre à un prochain coup d'État. Victor-Amédée rêvait évidemment la même surprise qu'avait naguère déjouée le retour précipité de Charles-Emmanuel à Turin. Pas plus qu'alors il n'imaginait que son fils osât lui résister, et, de fait, son fils hésitait à désobéir. C'était partie perdue. Orméa joua son va-tout, et partit pour Moncalier.

En le voyant entrer dans son cabinet, Victor-Amédée se dressa, stupéfait de retrouver devant lui cet homme qu'il avait si violemment outragé. L'autre ne se déferra pas. S'enveloppant des plus respectueuses formules, il déclara tout net que son maître, le roi Charles-Emmanuel, n'obéirait pas, n'irait pas à Fenestrelle...

Les ponts, cette fois, étaient à jamais coupés. Tout raccommodement entre les deux princes devenait à jamais impossible. Orméa les tenait l'un et l'autre à sa merci. Que lui importaient, après cela, les furieux anathèmes de Victor-Amédée ? Il regagnait tranquillement Turin, sûr que le vieux Roi lui donnerait à brève échéance l'occasion d'achever son œuvre.

Le hasard voulut, cette fois encore, qu'un prêtre se trouvât là juste à point pour seconder la politique de l'ambitieux ministre. Ç'avait été à Chambéry Michon, ce petit vicaire qui, derrière son rideau, surprenait les projets de Victor-Amédée. A Moncalier, ce fut ce même abbé Boggio qui, on s'en souvient, n'avait pu l'empêcher d'abdiquer. Convaincu que Boggio l'approuverait de revenir sur cette abdication, le Roi l'avait mandé aussitôt après le départ d'Orméa.

L'abbé d'accourir. A peine entré, il voit pousser tous les verrous.

— Asseyez-vous (1).

(1) Voyez Carutti, p. 398-499.

Boggio obéit, convaincu qu'il s'agit de quelque confession. Mais, las! il s'agit de bien autre chose. C'est aux oreilles du malheureux abbé une mitraille d'imprécations. Le Roi va, vient dans son cabinet, s'en prend aux meubles, aux tableaux qu'il crève à grands coups de canne. A bout de souffle, il tombe enfin dans un fauteuil.

— Voilà, dit-il, où m'ont réduit mon fils et ses ministres. Il ne me reste que deux partis à prendre. Entrer au couvent, ce que je ne puis, à cause de mon mariage, ou sortir des États pour aller demander à l'Empereur son arbitrage entre moi et mes persécuteurs. Du reste, j'ai le moyen, et le voilà, de les mettre à la raison!

— Ce disant, il brandit son acte d'abdication.

— Levez-vous et écrivez.

L'abbé, qui prévoit où le Roi veut en venir, se jette à ses pieds :

— Non, non, sire, épargnez-moi; le courage, la force me manquent.

— Écrivez, vous ne sortirez d'ici que vous n'ayez écrit.

Et, plus mort que vif, l'abbé écrit sous la dictée du Roi. « Que dans l'espoir de voir son fils continuer les glorieuses traditions de sa maison, le roi Victor-Amédée lui avait transmis sa couronne, mais qu'aujourd'hui déçu dans ses espérances il annule l'acte du 30 septembre qui a consacré son abdication. »

— J'ai, ajoute le Roi, en prévision de ce qui arrive, estimé prudent de ne délier personne de son serment de fidélité. Demain vous me rapporterez ce document mis au net.

Et Victor-Amédée pousse le malheureux abbé hors de son cabinet.

Il est tard. Les portes de Turin sont fermées. Boggio achève sa terrible nuit dans un fossé. Dès l'aube il court chez Lanfranchi : Lanfranchi court chez Orméa, Orméa chez le Roi qui aussitôt mande l'abbé pour lui faire raconter, par le menu, la scène de Moncalier. Le papier dont Boggio ne s'est pas dessaisi témoigne de sa véracité. Charles-Emmanuel hésite devant l'horrible mesure à laquelle l'accule Orméa; à bout d'argumens celui-ci donne sa démission, demande des chevaux de poste. Charles-Emmanuel le retient; tout plutôt que de se trouver seul en face de son terrible père. Le marquis a calculé juste.

Le soir même, il réunit ses collègues, leur adjoint cinq ou

six personnages dont il est sûr, et sans plus se soucier de protocole que de respect, accuse Victor-Amédée de félonie. L'acte dicté à Boggio en est la preuve flagrante. C'est l'appui de l'étranger que Victor-Amédée veut aller mendier à Milan, la guerre civile qu'il va déchaîner. C'est la vie du Roi qui se trouve menacée parce qu'une femme, la marquise de Spigno, déçue dans ses folles ambitions, a réussi à faire oublier à son mari l'honneur de sa parole et le bien de l'État.

— Le devoir du Roi est de parer à de telles catastrophes en s'assurant de la personne de Victor-Amédée, continue Orméa, nous avons à nous prononcer sur cette terrible mesure; mais ne pensons pas à nous, victimes désignées à une haine furieuse, pensons à l'État, au Roi que nous avons juré de servir au péril de notre vie (1).

Nul ne dit mot, car chacun approuve. Enfoncé dans son fauteuil, Charles-Emmanuel demeure immobile, tandis qu'Orméa lui présente une plume et l'ordre d'arrestation.

— Mais, sire, insiste le ministre, il y va de notre honneur, de notre vie à tous.

D'un geste mourant, Charles-Emmanuel prend enfin la plume et signe, puis, d'un autre geste, congédie tout le monde. Tandis qu'Orméa emporte le fatal papier, la Reine entre éperdue et se jette dans les bras de son mari qui pleure.

Les portes de Turin furent fermées, ce soir-là, à sept heures. Six bataillons d'infanterie et un escadron de dragons avaient pris le chemin de Moncalier. A minuit le château était cerné. Le marquis d'Orméa avait suivi la troupe, pour s'emparer, dès l'arrestation du Roi, de tous les papiers qu'on pourrait trouver. Le comte de la Pérouse commandait.

A une heure du matin, La Pérouse se dirige, accompagné de quatre colonels et suivi d'une compagnie de grenadiers, vers l'appartement royal. Tout dort, les portes sont fermées à double tour. La Pérouse appelle deux sapeurs; à leur premier coup de hache, la marquise de Spigno s'est jetée hors du lit; elle court à la porte, aperçoit les grenadiers, revient en criant : « Ah! mon Roi, nous sommes perdus. »

Les soldats sont entrés derrière elle. La Pérouse s'empare de l'épée que Victor-Amédée a laissée sur la table, et s'approche.

(1) Voyez Carutti, p. 502.

Le Roi n'en croit ni ses oreilles ni ses yeux : cette troupe, ce La Pérouse dans sa chambre à pareille heure :

— Sortez! crie-t-il suffoqué.

— Sire, j'ai l'ordre de m'assurer de Votre Majesté.

— L'ordre de qui?

— Du Roi.

— Le Roi, c'est moi, je n'ai délié personne du serment de fidélité. Je suis le maître.

— Il n'y a qu'un Dieu et qu'un maître, Sire. Votre Majesté m'a elle-même donné son fils pour Roi, je lui obéis.

— Et qui donc osera mettre la main sur moi?

— Personne, car Votre Majesté ne nous y obligera pas.

Alors, Victor-Amédée, sans répondre, se renfonce sous ses couvertures, enlace la marquise de Spigno, et ne bouge plus.

Un quart d'heure se passe. La Pérouse respecte cet embrassement qu'il croit être un adieu ; rien ne bouge dans ce lit qu'entourent colonels et grenadiers, les uns baïonnette au canon, les autres armés de torches.

— Sire, reprend enfin La Pérouse, j'ose supplier Votre Majesté de se prêter de bonne grâce aux ordres dont je suis porteur.

Pour toute réponse, le Roi plonge plus avant dans son lit.

— Solaro, dit La Pérouse à l'officier chargé d'arrêter la marquise, faites votre devoir, je vais faire le mien.

La scène, dont sont alors témoins les grenadiers ahuris, n'a de pendant dans aucune histoire. Les quatre colonels s'en prennent au Roi et à sa femme qu'ils s'efforcent de désenlacer; les couvertures, les draps sont en l'air, jusqu'à ce qu'enfin, la marquise, arrachée des bras de son mari, soit traînée moitié nue dans un cabinet voisin.

Pâmé de colère, d'effroi, de honte, de stupeur, sans souffle, sans parole, Victor-Amédée est retombé sur son lit.

— Sire, notre devoir est infiniment douloureux, supplie La Pérouse, ému jusqu'au larmes de ce lamentable spectacle, ne le rendez pas encore plus douloureux.

— Non, reprend violemment le Roi qui s'est retrouvé, je veux voir jusqu'où peut aller l'ignominie, la scélératesse des ministres de mon fils, car lui ne peut s'être rendu coupable d'un tel attentat.

La Pérouse n'y contredit pas. L'espérance d'une vengeance entrevue décide enfin Victor-Amédée à céder. Tandis qu'il des-

cend les degrés pour gagner le carrosse qui l'attend dans la cour, il s'adresse presque gaiement aux soldats qui le soutiennent :

— Ah! vous autres êtes de braves gens, dit-il, buvez à ma santé, et il leur jette dix louis, tout ce qui reste dans sa bourse.

Moins heureux est leur colonel.

— Apprends que les gens de ta sorte ne sont pas faits pour s'asseoir près de moi, lui crie le prisonnier en repoussant d'un coup de poing le malheureux qui s'apprête à monter en voiture.

C'est, il est vrai, un officier de fortune, et le Roi si friand de basses gens ne les admet guère dans son armée.

Mais l'heure est passée des grands dédains. Le carrosse, escorté de dragons, part à toute allure pour Rivoli, pour Rivoli où Victor-Amédée signait naguère son abdication et où il revient prisonnier, pantelant de fureur, « la langue pendante hors de sa bouche pleine d'écume. »

Depuis la veille, une nuée d'ouvriers muraient les portes, grillageaient les fenêtres, transformaient le château en prison, et quelle prison! Sous les plombs de Venise, Victor-Amédée n'eût pas été soumis à un régime plus cruel, à une surveillance plus étroite; ni jour, ni nuit, il n'était seul un instant. Quatre officiers, sabre au clair, veillaient devant sa porte toujours ouverte, défense à lui de parler à voix basse, défense à tout le monde de répondre à aucune question; ni encre, ni plume, ni papier! On ne pouvait accéder à ses appartemens que par une seule porte, par un seul escalier; comme promenoir, il avait une petite terrasse, il n'y pouvait faire un pas sans être suivi de deux gardiens. On lui avait bien, par compassion, laissé son médecin Grossi et son aumônier, le Père Dormiglia; mais encore ne pouvait-il s'entretenir avec eux que devant témoin.

Tandis que le matin il assistait à la messe, Solaro, le gouverneur du château, perquisitionnait dans la chambre du prisonnier, fouillait ses meubles, feuilletait ses papiers, palpait jusqu'aux poches de ses vêtemens. Le soir, il en allait de même quand le Roi était couché.

Pendant les premiers jours, ce furent de tels égaremens, de tels délires, que tout faisait craindre que le prisonnier devînt fou; puis, peu à peu, ses forces le trahirent. Trois semaines d'atroces souffrances suffirent pour faire du terrible vieillard un pauvre être tremblant, pleureur, sans défense.

Le malheureux n'avait plus d'autre souci que sa femme; il la réclamait, suppliait, les larmes aux yeux, qu'on lui permît d'écrire à son fils pour la lui redemander. Toujours Orméa refusait. Il refusa jusqu'à ce que, enfin révolté de tant d'inutiles cruautés, Solaro s'adressât directement au Roi. Le Roi promit; mais que longtemps encore le prisonnier dut attendre cette dernière joie qu'il pût espérer dans son *in pace!*

Lorsque, enfin, le 10 décembre, la marquise arriva du fort de Ceva où, depuis son enlèvement, elle avait été enfermée avec des femmes de mauvaise vie, Victor-Amédée oublia tout, ne demanda plus qu'une grâce, celle de voir les portes de sa chambre se fermer pendant la nuit. Orméa y consentit sous cette condition que toutes les serrures en seraient démontées.

La honte sans doute le réduisait à cette suprême indulgence, car il n'avait pu saisir à Moncalier que trois grands coffres contenant 600 livres de chocolat!

Tout autre que cet homme eût succombé sous l'odieux, sous le ridicule d'une pareille aventure; tout autre que lui eût rendu la liberté au captif de Rivoli; mais telle était sa haine contre Victor-Amédée, telle aussi sa puissance sur l'esprit de Charles-Emmanuel, que rien, pendant treize mois, ne put le désarmer. On murmurait à Turin : qu'importaient ces murmures? qu'importaient les plaintes de plus en plus éplorées de celui dont la santé déclinait, dont la fière intelligence se perdait maintenant dans les plus misérables questions de service et d'intérieur?

Le vieux Roi n'avait plus que par éclats la mémoire du passé. Un souvenir cependant y dominait tous les autres: celui d'une sorcière qui jadis lui avait prédit qu'il mourrait de rage et en prison. C'était à sa femme, naguère tant aimée, qu'il s'en prenait maintenant de l'accomplissement de cette prophétie. Que ne l'avait-elle arrêté sur le Mont-Cenis! Pourquoi l'avait-elle épousé? Maintes fois, hélas! il lui faisait expier à coups de canne sa propre folie, puis c'étaient des crises de larmes, des tendresses passionnées.

Les médecins réclamèrent, au moins, un changement de prison.

Orméa, rassuré par la fin prochaine de sa victime, consentit à ce qu'elle allât mourir à Moncalier. Deux litières escortées de dragons y transportèrent, le 12 avril, Victor-Amédée et la marquise de Spigno.

Ils y végétèrent six mois. Chaque lendemain diminuait chez le Roi les forces et l'intelligence de la veille; il tombait en enfance, divaguait sans cesse, voulait se faire moine, suppliait qu'on le délivrât de sa femme. Bientôt il ne put plus quitter son lit où il passait ses journées à faire des châteaux de cartes.

Parfois, cependant, il demandait encore craintivement son fils. « Je lui pardonne. Je pardonne à Orméa, » disait-il quand une lueur de raison lui revenait, mais ce n'était que lueur bientôt éteinte.

La mort semblait prochaine; les médecins en avisèrent le Roi qui ne vint pas. Orméa, implacable jusqu'au bout, se dressait encore, à l'heure où l'agonie commençait, entre le mourant et son fils. Tout allait finir. Autour du lit, il n'y avait que la marquise et quelques capucins en prières.

Le 31 octobre, Solaro écrivit à Turin pour demander des ordres. La réponse fut que, si le Roi mourait dans la nuit, on démolît les murs, qu'on jetât bas les palissades, qu'on dégrillât les fenêtres, de façon que nulle trace de prison ne restât lors de la venue de Charles-Emmanuel.

Orméa pouvait enfin lui permettre de venir, car Victor-Amédée était mort à neuf heures (1).

Le besoin de flatter et de mentir est, hélas! si grand parmi les hommes, qu'il s'est trouvé un panégyriste pour évoquer le pauvre mort et lui faire dire dans une délirante prosopopée : « Venez, mon fils; venez, vous qui, comme les enfans respectueux de Noé, avez caché les faiblesses de votre père; venez recevoir de lui une dernière bénédiction (2)... »

COSTA DE BEAUREGARD.

(1) 31 octobre 1732.

(2) Notes inédites. Au lendemain de la mort de son mari, la marquise de Spigno fut envoyée au couvent de Saint-Joseph, à Carignan. Elle fut de là transférée au monastère de la Visitation, à Pignerol. Elle y mourut dans un âge assez avancé, sans être jamais sortie de sa retraite.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VIII. — ANNE DE SÉZERY (*Suite*)

Mai. — J'ai retrouvé à mon foyer le calme. Je n'attends rien, mais ma pensée inquiète a trouvé une direction.

12 juin. — Aucune femme n'a sa démarche à la fois souple et lasse, ni ses yeux longs aux points dorés, ni les modulations hésitantes de sa voix. Quand je marche dans Paris, je ne puis la confondre avec nulle passante. Ce soir, je traversais le jardin du Luxembourg ; comme je suivais la terrasse qui domine la fontaine de Médicis, je fus surpris de la reconnaître, et même, je la laissais passer dans ma surprise, quand elle s'arrêta, rougit et me tendit la main :

— Je suis contente de vous rencontrer.

— Vous ici, mademoiselle ? Vous veniez nous voir, peut-être ? La rue Bara est tout près.

Je remarquai qu'elle était en noir.

Trop franche pour me tromper sur son but, elle m'expliqua :

— Non, je rentre chez moi.

(1) *Published, January first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1907.

— Chez vous?

— Oui, reprit-elle en souriant, rue Cassini, à côté de l'Observatoire. C'est le petit appartement de ma tante de Liéville, une tante à la mode de Bretagne. Elle m'a laissé son bail, avec quelques rentes, à la condition de renoncer à l'enseignement. Pauvre chère femme, elle supportait avec peine ce qu'elle appelait ma déchéance. C'est la seule parente qui, dans la ruine, m'ait témoigné quelque sympathie. Elle m'avait proposé de me prendre chez elle, mais j'avais préféré mon indépendance.

— Vous voilà riche.

— Oh! huit ou dix mille francs de rente. Si j'accepte.

— Comment n'accepteriez-vous pas?

— Il me faut quitter Londres, recommencer une autre vie. C'est bien tard. A mon âge.

— Vous ne pensez pas épouser lord Howard... ou M. Portal?

— Qui vous a dit?

Son rire jeune contrastait avec ses vêtemens de deuil, avec ce rappel de son âge. Cependant, elle ne me donna pas de réponse directe.

— Je n'avais jamais voulu revenir en France. Ce retour m'émeut plus que je n'aurais supposé. Il m'ôte mon courage et cette décision qui, là-bas, m'était naturelle. Comme nous pouvons être différens sous l'influence des lieux! Ici, je me sens toute faible.

Je lui reprochai de ne pas m'avoir averti de son arrivée, je lui offris mes services, et je l'invitai à déjeuner pour le lendemain. Elle se fit beaucoup prier et céda. Gracieuse et ombrageuse tour à tour, elle est plus indécise, moins résolue qu'en Angleterre.

Tout en causant, nous nous étions arrêtés à la balustrade qui borde la terrasse. Entre deux vases de géraniums, nous apercevions, à nos pieds, la grande vasque centrale, les parterres de fleurs et, comme fond, le feuillage des arbres qui ferment la perspective du jardin. Une poussière lumineuse jaillissait des tuyaux d'arrosage. Des enfans jouaient. Un vieillard infirme, que sa femme assistait, respirait avec avidité et comme pour la dernière fois l'air du soir. Des pigeons se poursuivaient au-dessus de nous, et l'un d'eux alla se poser sur la main levée d'une déesse de pierre. C'était l'heure délicieuse où les choses apparaissent plus dorées, où le cerveau de l'homme, après le travail, se défend mal contre la douceur de telles sensations.

Je la regardai s'éloigner vers l'avenue de l'Observatoire jusqu'à ce qu'elle eut disparu. Pourtant, je la préférais à Londres, luttant vaillamment et un peu asservie.

13 juin. — En l'invitant chez moi, je n'avais pas d'autre pensée que de resserrer des relations agréables, et même de donner à Élisabeth une amie d'une influence bienfaisante par son intelligence active et ce charme de vie que répand sa présence. Non, vraiment, je n'avais pas d'autre pensée. Si même elle m'inspirait un intérêt plus passionné, ce sentiment n'était pas destiné à sortir jamais de ce domaine intérieur où chacun garde sa liberté. J'en eusse mieux épuisé seul l'exaltation et l'amertume.

Or, après le départ d'Anne de Sézery, je demandai à Élisabeth son impression. Je lui avais résumé le matin cette existence qui, accablée par le sort, s'était redressée.

— Oui, je sais qu'elle a été jolie, m'a-t-elle répondu. Par exemple, peu de cheveux et une trop grande bouche.

Je ne m'en étais pas aperçu. Mais je connais ses yeux, son visage, sa taille. Pourquoi tant d'injustice? Je ne réclamais pas un portrait physique. Quand tout nous a été facilité, quand nous n'avons rencontré ni l'effort, ni la gêne, comment nous montrer si misérablement dédaigneux? Il y a des paroles si maladroites qu'elles se fixent dans la mémoire comme des bornes et nous servent à mesurer la distance qui nous sépare de ceux qui les ont prononcées.

25 juin. — Je n'ai pas cherché, après cet échec, à attirer davantage chez moi Anne de Sézery. Nous sommes presque voisins : je vais la voir rue Cassini. C'est une petite rue déserte dont les arbres de l'avenue de l'Observatoire dissimulent l'entrée. Personne n'y passe, et l'on peut s'y croire très loin de Paris. Tous deux nous allons partir, elle pour Londres, où elle doit rompre avec sa vie passée, et moi pour la campagne. Chaque visite pourrait être la dernière. Mais, de jour en jour, nos départs sont différés. Le soir, après mon travail, je la trouve qui rentre de ses courses, et nos deux lassitudes s'accommodent de quelques instans de causerie.

— En Angleterre, m'a-t-elle fait observer presque au début de cette amitié nouvelle, je pourrais vous recevoir souvent sans inconvénient. Ici, je ne sais pas...

Mais puisque nous allons partir? Sans relations, elle était perdue dans Paris comme moi dans ma vie.

27 juin. — La petite Marie-Louise m'a demandé pourquoi, le soir, je ne la conduisais plus à la promenade.

29 juin. — Visité avec Anne de Sézery le musée Carnavalet. L'histoire de la Révolution est une source de pathétique où l'on peut s'abreuver sans fin.

Cet hiver, il est entendu que je lui montrerai tout un Paris inconnu, le Paris qui porte la trace des siècles et des grands hommes. Avec elle, les conversations n'ont pas de limites. Il y a toujours un peu de gêne entre nous quand j'arrive ; le premier sujet de discussion la dissipe. Elle m'assure que je la fais vivre d'une vie intellectuelle que l'on ne connaît guère à Londres.

30 juin. — L'adieu.

— Vous vous marierez en Angleterre?

— Je ne pense pas.

— Pourtant, vous vous marierez.

— J'ai trente ans. J'ai peur de ne plus pouvoir me décider. Quand j'étais toute jeune, j'exigeais tant de la vie, et de l'amour!

— Et maintenant?

— Maintenant j'exige davantage...

— Ne viendrez-vous pas en Dauphiné?

— A quoi bon? Allez un jour, pour moi, à Saint-Ismier. Vous me direz au retour si le château n'est pas restauré, si les arbres du parc n'ont pas été émondés ou abattus, si mon paysage d'autrefois n'est pas défiguré. Je désire qu'il le soit.

Je lui ai si mal dit adieu! La sensation de nous séparer me brisait les mots sur les lèvres. Mais elle? Les mœurs anglaises lui ont donné l'habitude de ces camaraderies, de ces amitiés plus rares et plus difficiles chez nous. La nôtre, par ma réflexion et par sa franchise naturelle, pourra, je l'espère, se prolonger longtemps.

Saint-Martin-d'Uriage. — Juillet. — Une lettre de Londres, confiante et calme, trop calme, calme comme ces jours d'été que je déteste, où pas une feuille ne remue dans l'atmosphère sèche.

Août. — Maintenant ses lettres me viennent avec régularité de l'autre côté du détroit. On s'est accoutumé à la vue des timbres anglais. N'est-il pas naturel que mon dernier voyage m'ait laissé des relations?

Septembre. — De semaine en semaine, cette étrange amitié se noue plus étroite, malgré la distance. Et je m'accommode de ce qu'elle contiendra forcément d'irréalisé, d'incomplet, pour l'intérêt qu'elle donne à ma vie. Dans ces jours de septembre dont la pureté altérée est déjà une annonce de déclin, il m'arrive de lui être infidèle, de l'oublier pour la chute lente des premières feuilles qui se détachent sans cause apparente, ou pour la paix angoissante du soir. A moins que ce ne soit elle qui à mon insu communique à ces impressions un intérêt nouveau? Notre amour s'élargit au point de se vouloir mêler à tout ce qui, de notre pensée, s'éparpille aux quatre horizons et à tout ce qui, de la nature, par un mouvement incessant, revient frapper nos sens; et puis, il rassemble sur un point unique tout notre pouvoir de sentir. Ai-je bien écrit : notre amour?

28 septembre. — Sa lettre est datée de Paris. Elle a quitté définitivement l'Angleterre. — « C'est dix années que je laisse en arrière, me dit-elle, les plus belles années pour tout le monde et qui me font à moi l'effet d'années de mon âge mûr. Suis-je une vieille fille déjà ou une débutante? Je ne sais plus. Je vois ma jeunesse en arrière et je n'en ai pas profité. J'ai tant vécu et si peu! Je me sens allégée, insouciante, et faible aussi. De ce côté-ci de l'eau, je perds toute confiance en moi, et je me découvre incertaine. Je regrette la vie anglaise. En France, vous ne connaissez pas assez la joie du grand air, de l'indépendance, de la droiture des relations. Ainsi nous nous sommes donné notre amitié : savez-vous que cela nous engage beaucoup et que c'est, entre nous, un pacte sérieux? Je crains que vous ne le sachiez pas assez, et avant de nous revoir, je vous le rappelle... »

Le ton de mes dernières lettres était-il involontairement trop passionné? Mes pensées vont à elle comme des flèches, et ne visent-elles pas son cœur?

Paris, 15 octobre. — Je suis revenu à Paris pour des recherches d'histoire, sans quoi mon livre n'avançait plus. J'ai

laisssé ma femme et mes enfans à Grenoble : ils me rejoindront au commencement de novembre.

Non, je suis revenu pour la revoir, et je la revois chaque jour, librement, à la même heure le soir.

18 octobre. — Nous avons eu notre première discussion. Elle avait appris dans la journée le remariage d'une amie d'Angleterre qui avait divorcé.

— A-t-elle des enfans? ai-je demandé.

— Oui. Pourquoi ?

— Parce que les enfans, pour moi, rendent le mariage indissoluble.

Surprise, elle m'a interrogé :

— Est-ce une conviction religieuse ?

— Je n'ai pas de religion. Le catholicisme, d'ailleurs, n'admet le divorce en aucun cas. Il a d'autres raisons.

Je lui développai les miennes, inspirées de l'intérêt social et de l'importance primordiale de la famille. Elle m'objecta les droits de l'individu, naturellement.

— Il faut avant tout être sincère. Un foyer ne peut durer sans la vérité.

En Dauphiné, déjà, elle rompait en visière avec ces principes d'immuabilité qu'on ne peut affirmer aujourd'hui sans audace. La vie l'a confirmée dans ses velléités de révolte.

— Nos sentimens peuvent changer, lui dis-je. Les faits qui en ont été le résultat ne changent pas. Ces faits ont pu engendrer une responsabilité, créer des obligations.

— Ils n'entraînent pas la perte de la liberté.

— Mais il n'y a pas d'hommes libres.

— Il n'y a pas de vérité non plus, alors?

Je défendis ce pauvre mensonge si bafoué qui assure la paix des hommes dans toute société. Une minute elle me détesta. Je ne pus le supporter, et je quittai ce ton d'ironie qui nous permet trop aisément de traiter avec légèreté des sujets sérieux.

— Nous n'avons de liberté que dans le domaine intérieur. Le but principal du mariage n'est pas le bonheur des époux.

Elle sursauta.

— Mais non. C'est la fondation d'une famille, c'est l'enfant. Lui seul donne au mariage un caractère définitif. Après sa naissance, l'existence humaine cesse d'être une suite d'essais. Il clôt

cette ère d'inquiétude sentimentale dont la nature n'a point souci. Et s'il ne la supprime pas, il maintient du moins une direction droite dont nous ne saurions plus nous écarter sans dommage.

Comme elle m'écoutait sans répondre, je pris sur sa table un volume de Byron qu'elle traduisait:

— Prenez garde à ces romantiques. Leurs bouquets sont empoisonnés. Ils font de l'univers un reflet de notre esprit. Dès lors, pour nous *réaliser*, nous avons tous les droits. Notre personnalité crée à leurs yeux la valeur du monde. Plus elle est débridée, plus elle leur apparaît puissante. A la faiblesse de leurs cœurs ils ajoutent celle de leurs cerveaux.

Par habitude intellectuelle, je m'étais exalté dans cette défense d'un ordre social à quoi j'ai consacré tant de pensées et d'efforts. De ses yeux dorés qui peuvent s'immobiliser dans une expression nostalgique et fuyante et ressemblent alors à ceux des fauves dans leur cage, elle me regardait sans mot dire, et son regard me gênait.

— Alors, dit-elle enfin, l'amour, s'il vient trop tard, ne mérite aucun sacrifice?

Je n'avais pas prévu ce qu'il faut toujours prévoir avec une femme, si intelligente soit-elle: l'application immédiate de nos idées générales à la vie courante.

— Oui, reprit-elle de sa voix chantante, le foyer brûle longtemps à petit feu. Et l'on peut toujours briser son cœur. N'est-ce pas?

Ces paroles furent prononcées avec un tel détachement que toute allusion personnelle s'en trouvait exclue. Je n'y devais pas découvrir un aveu que j'étais tremblant d'y surprendre. Interdit, je gardai le silence. En m'aventurant dans cette discussion, je ne m'attendais pas à être frappé avec mes propres armes.

Par la fenêtre ouverte l'ombre venait, bien que les arbres rapprochés de l'avenue, à demi défeuillés, ne précipitent déjà plus la tombée du soir. Et j'emportai de chez elle une incertitude, une détresse indicibles.

20 octobre. — Personne ne me sait rentré à Paris. Cependant j'ai rendu visite aujourd'hui, après avoir trouvé close la porte de Mlle de Sézery, à mon vieil ami le docteur Heaume, que des excès trop continus d'effort cérébral ont conduit à une irré-

médiable usure. Je l'ai trouvé assis, ou plutôt attelé à sa table de travail dont il n'a plus la force de se lever. Les yeux seuls sont demeurés vivans et douloureux. On sent à distance que les joues sont déjà glacées. Il achève, par une suprême énergie, son traité des maladies nerveuses. Après, il achèvera de mourir.

— Si je cesse de travailler, m'a-t-il dit, mon mal est intolérable.

Son mal, c'est un mauvais mariage qui jour à jour l'a ruiné. A cause de ses enfans, il a tout enduré sans une plainte. Je l'admirais hier : aujourd'hui, je le plains.

22 octobre. — Le manque de vie extérieure altérait la santé d'Anne. Nous sortons maintenant tous les après-midi ensemble. Au retour, nous prenons le thé et elle chante pour moi du Grieg ou du Schumann ou des fragmens, inédits pour moi, des nouveaux musiciens russes, Moussorgsky ou Rimsky Korsakof. Sa mémoire musicale lui permet de n'allumer les lampes que lorsque la nuit est tout à fait venue. Entre chien et loup on est bien. Mais, dans son salon obscur, sa voix puissante est à l'étroit, comme son âme dans sa vie.

Paris est doux aux sentimens intimes. On s'y sent perdu et libre comme dans un désert.

A propos de quelque personnage d'histoire ou de roman, nous parlons souvent de l'amour. J'ai fini par lui poser le plus sérieusement du monde cette question qui me tourmentait :

— Vous avez aimé déjà?

— Oh ! déjà, m'a-t-elle répliqué en riant. A trente ans, mon ami.

— Ce n'est pas répondre.

— Eh bien ! oui. Cela vous intéresse?

— Beaucoup. Plusieurs fois?

— Non, une seule. Et d'autres fois un peu.

— Racontez.

Mais elle devint sérieuse tout à coup :

— Raconter son amour, c'est en perdre une parcelle.

— Vous aimez encore?

— Laissez-moi mes secrets.

Cette scène se passait au jardin du Luxembourg, au jour tombant. La jeune fille avait détourné la tête. En face d'elle, derrière les arbres élagués par le vent d'automne, il y avait des

lueurs dans le ciel. Un roulement de tambour nous avertissait de partir. Je regardais ce corps gracieux et flexible qui a déjà été trop aimé. Comment en avais-je pu douter? Son charme de femme est si complet! Je verrai toujours cet endroit où j'ai été jaloux, horriblement.

23 octobre. — Je ne suis plus maître de ma sensibilité. Au milieu même de mes travaux, je dois laisser courir mes pensées: elles ne reviennent que blessées ou lasses. Et je me regarde couler à la dérive.

Je ne cherchais pas un bonheur compliqué. Celle dont j'ai tâché d'élargir la vision d'existence ne saura jamais combien elle a failli à mon espoir. Je ne lui demandais pas l'impossible. Il lui suffisait d'accepter son sort. Mais si souvent on ignore le sens de ce mot: *accepter.*

Suis-je bien certain de ne pas chercher des excuses à la passion qui m'absorbe? Élisabeth s'est tenue à l'écart de ma vie essentielle. Ne l'eût-elle pas fait, serais-je plus sûr de mon cœur? Il subsiste toujours en nous une part inconnue que les circonstances nous révèlent, et nous nous découvrons avec surprise, aux confins de la jeunesse, plus riches de désirs et la volonté plus fragile.

J'assiste à ce flux et à ce reflux de sentimens contradictoires. Chacun d'eux ne correspond-il pas à une portion de mon *moi?* Heureux ceux qui parviennent à réaliser en eux-mêmes l'unité et qui connaissent leurs limites! J'ai laissé d'anciens travaux en cours pour entreprendre une œuvre nouvelle. Je m'y élance avec ardeur, et je m'arrête brusquement, épuisé. Tour à tour je me sens plus puissant et plus faible. L'exaltation n'est qu'un état transitoire, et hors d'elle je ne suis plus rien.

25 octobre. — Chaque jour qui passe m'annonce la séparation, l'absence. La restriction de notre liberté me sera pénible. Et la saison précaire ajoute son inquiétude à celle qui grandit en moi.

Ce soir, il faisait si beau que nous sommes allés au Bois en voiture découverte. Il nous faut choisir longuement les chevaux quand nous sortons ensemble: elle ne tolère pas que le cocher les frappe.

— Où sont les attelages anglais? regrette-t-elle.

Nous avons marché un peu côte à côte dans l'allée de Morte-

mart, du côté d'Auteuil. C'est un chemin peu fréquenté, et l'on n'avait pas ôté les feuilles mortes. Elles s'assemblaient en tas sur les bords. Au vent qui se levait elles se sont mises à tourner en rond, et puis se sont recouchées. Celles qui restaient aux branches frissonnaient avec un bruit aigu. Nous nous attendions à les voir tomber. Quand nous sommes repartis, Anne me les a montrées :

— Il semble que nous abandonnons des êtres sans défense.

Et justement l'une d'elles s'est détachée, a hésité un instant, puis est venue se poser sur nos genoux, comme un papillon frappé de mort. C'était une feuille de hêtre toute dorée. Je regardai Anne et je remarquai sa pâleur :

— Vous avez froid?

— Un peu.

Le soleil avait fui sans que nous nous en doutions. De la terre montait une mauvaise humidité; la pluie du matin n'avait pas eu le temps de sécher. Sous les arbres cette buée traînait. L'air que nous respirions devait être chargé de miasmes. Faute de mieux, je demandai au cocher une couverture, et j'en enveloppai les épaules de mon amie. Elle ne se défendit pas et me sourit pour me remercier. Ainsi accoutrée, elle ne me parut jamais d'un charme plus délicat. A la Porte Dauphine, nous trouvâmes une voiture fermée.

28 octobre. — Pourquoi ai-je parlé?

Elle avait accepté de passer la journée à Chantilly. Demain, nous ne le pourrions plus. Demain, ma maison ne sera plus vide. Nous avions déjeuné chez le garde, à côté du château de la reine Blanche. Le temps était si doux que nous avions pu rester dehors, et nous commandions du regard l'étang régulier de Comelle que prolonge la Thève et les pentes de la forêt aux incertaines lignes. Nous voyions même, au cœur du bois, les fûts noirs des arbres se détacher, de plus en plus sveltes, le sol étant jonché de tout un amas de leurs frondaisons. Ils gardaient pourtant assez de feuilles pour nous offrir de loin, comme un bouquet, leurs tons d'or et de cuivre rouge.

Je lui proposai d'aller à pied, par un chemin non sablé, jusqu'au carrefour de la Table. Derrière son chapeau, sur la nuque, flottaient ces voiles blancs que les femmes portent aujourd'hui, et qui semblent accompagner un visage dans l'espace comme des

mouettes une barque sur l'eau. De temps à autre je la regardais marcher. Elle appuyait si peu sur les feuilles mortes, que celles-ci bruissaient à peine. Je suivais la morbidesse de ses mouvemens. Dans ses longs yeux fauves couraient des étincelles de plaisir. Le soleil pénétrait de biais déjà, — les jours sont devenus si courts ! — dans la forêt dont il nous désignait les perspectives. Douce forêt dont l'étendue n'est pas angoissante comme les forêts germaniques, dont l'ordonnance repose et rassure au lieu d'étouffer, et qui invite aux chasses, aux fêtes, aux promenades sentimentales. Un cerf qui traversait une avenue nous regarda sans frayeur. Au carrefour de la Table, nous vîmes les douze routes vides, pareilles sous leurs arceaux légers à douze minces rayons.

Notre retour fut plus lent. Je la sentais si près de moi ! Je n'aurais eu qu'à me pencher un peu pour la prendre dans mes bras. Mais l'expression de ses yeux demeure souvent pour moi un peu lointaine. Je ralentis encore le pas et je lui dis :

— Pourquoi sentons-nous si fort la vie quand nous sommes ensemble ?

— Parce que nous sommes amis.

— Nous ne sommes pas amis.

Elle comprit immédiatement où je voulais en venir. Son visage est trop parlant pour que je n'y lise pas ses impressions. Il était bouleversé. Elle tenta de m'arrêter :

— Ne disons plus rien, supplia-t-elle.

Il était trop tard. Elle connut, comme si elle ne pouvait pas encore le savoir, la place qu'elle tenait dans mon cœur. Les dents serrées, toute frémissante et contractée, surprise comme une eau qui se glace, elle écouta mon amour. Me suis-je donc trompé en la voyant ensuite se dilater, s'épanouir ? Elle ne me cacha pas son trouble, son plaisir même :

— J'aurais dû vous interrompre, je n'ai pas eu ce courage. Pardonnez-moi. Je n'ai pas été heureuse, et c'est une si grande flatterie pour une femme d'entendre un homme tel que vous lui dire ces choses, ces choses qui sont entrées en moi, tenez, comme le soleil dans la forêt. Je n'ai pas su y résister. Soyez indulgent. Pourquoi êtes-vous venu si tard dans ma vie ?

— Trop tard ?

— Oui.

— J'avais oublié : vous aimez encore ?

Elle chassa mon émotion avec un sourire :

— Oui, peut-être.

— Rentrons, dis-je un peu brusquement. Le train de Paris est à cinq heures.

— Nous prendrons le suivant.

— Non, Anne, maintenant il vaut mieux rentrer.

Et je lui exposai tranquillement, comme un arrangement nécessaire, qu'il était préférable de cesser de nous voir, au moins de quelque temps. J'étais étonné du calme qui suivait en moi l'exaltation. Elle protesta avec énergie, presque avec violence :

— Non, non, je ne veux pas vous perdre. Vous êtes devenu indispensable à ma vie morale. Depuis que je vous ai rencontré, mes jours ternes se sont colorés. Je ne veux pas retomber dans mon ancien état d'indifférence.

Cet éclat inattendu m'étonna :

— Mais moi ?

— Un homme ne peut-il aimer avec désintéressement ? Je vous aiderai.

— A vous oublier ?

— Oui. Vous n'aurez pas de peine. En me voyant souvent, vous ne manquerez pas de vous apercevoir que je ne suis plus belle. Ce n'est pas impossible, une amitié sincère. Ne voulez-vous pas essayer ? je vous en prie.

Elle mettait dans sa prière une insistance déconcertante. Par quel singulier revirement était-ce elle qui me suppliait ? Je finis par dire :

— Ne décidons rien, Anne. Les circonstances décideront.

— Non, pas les circonstances. Nous. Je vous assure que nous le pouvons.

Pendant cette discussion, l'ombre montait. Entre les branches, s'allongeaient des lueurs rouges. Il fallait se hâter pour éviter la fraîcheur. Dans la voiture, nous regardions sans parler. Lentement la lumière qui servait de toile de fond aux troncs des arbres s'atténua, et la forêt nous étreignit plus mystérieuse. Les roues ne faisaient aucun bruit ; on n'entendait que les sabots des chevaux qui s'enfonçaient dans l'épaisse couche de sable de l'avenue que nous suivions. C'était un bruit sourd et régulier. Rien ne nous distrayait de sentir. Je pris sa main qui était restée dégantée et je la portai à mes lèvres. Elle était glacée ; pourtant son contact me fut comme une brûlure.

— Amis, n'est-ce pas ? me dit-elle plus tard en me quittant.

Elle souriait. J'avais peur d'être dupe et je ne promis rien. Les impressions de nature, d'art, que je ressentais seul depuis de longues années déjà, que j'aimais à ressentir seul pour les mieux presser, j'aime maintenant les partager avec elle. Elle a augmenté la quantité d'air respirable dans le domaine de ma vie intérieure...

Novembre. — Je ne suis guère sorti de chez moi ces quinze derniers jours. Je tâchais de m'absorber dans mon travail. A l'heure où je l'allais voir d'habitude, c'était comme un accès de fièvre qui me prenait. N'y tenant plus, je le lui ai dit hier soir :

— Pourquoi ne venez-vous pas? m'a-t-elle répondu en riant. Je vous donnerai de la quinine.

Décembre. — Chaque fois que je rentre de la rue Cassini, il me semble, quand je passe mon seuil, que je mets un masque, ou que je cache un objet volé. C'est une sensation de cruelle gêne. Mais l'accueil que je reçois me l'ôte sans retard. Il n'y a pas d'analogie entre la surexcitation intellectuelle que me procurent mes causeries sans limites avec Anne, et le calme plat qui m'attend à domicile. J'ai besoin maintenant de cette inquiétude, de cet échauffement pour me sentir vivre. Et je m'accoutume à cette existence en partie double.

Comment une femme peut-elle accepter aussi aveuglément la pire des séparations, la séparation morale? Après plus de sept ans de mariage, je m'en étonne encore. Elle est sans curiosité comme sans méfiance. Le trantran journalier la contente. Je la regardais sous la lampe tout à l'heure. Elle porte à peine vingt ans, et son visage inaltéré ne reflète aucun doute du cœur, aucune pensée personnelle. Elle ne lirait en moi ni la joie étrangère, ni le désespoir. Elle m'a regardé jadis une fois pour toutes, et je ne sais aujourd'hui par quoi j'ai pu lui plaire. Je ne crois plus à son amour. Pourtant, je suis si faible ou si complexe que sa jeunesse me touche encore, et que mon désir de l'animer, si inutile, n'est pas entièrement aboli. Je l'ai trop aimée pour que jamais son bonheur ou sa peine me deviennent indifférens, et je m'abandonne avec volupté au danger qui nous menace. Plus nous sommes jeunes, moins nous distinguons dans sa réalité l'objet de nos sentimens. Nous le modifions, nous le recréons, et plus tard, quand nous nous apercevons de notre erreur, nous

accusons cet objet au lieu d'accuser notre faculté d'illusion. Il nous resterait à utiliser la vérité qui, différente, peut avoir encore ses attraits. Mais nous ne lui pardonnons pas de nous avoir trompés.

Ce qui me passionne n'intéresse même pas Élisabeth. Elle ignore ou méprise la richesse de la vie. Par nonchalance ou indifférence elle renonce à en tirer parti et la resserre quand je tente de l'élargir. Nous vivons côte à côte : elle ne sait rien de moi, et n'en saura jamais rien. Il n'y a entre nous ni difficulté, ni intimité. C'est la paix du ménage, de tant de ménages divisés en secret sans même le savoir quelquefois. Les enfans et le mouvement de Paris jettent assez heureusement sur ce divorce inconnu des apparences de concorde.

28 décembre. — Marie-Louise et Philippe sont invités à deux matinées d'enfans le même jour. Philippe prendrait son parti de les manquer toutes deux, mais sa sœur n'entend renoncer à aucune. On lui offre de choisir : elle passe de l'une à l'autre, et dès qu'on veut emporter sa décision, elle la retire. Son appétit de joie ne s'accommode pas de l'unité de lieu.

Comme je la comprends, et que la vie est insuffisante à nous contenter !

1er janvier 1905. — Que nous réserve cette année nouvelle?

Ces jours de fêtes de famille, Anne est si triste et veut me le cacher.

— On ne peut pas, me disait-elle avec un sourire que les coins tombans de sa bouche démentaient, ne pas regretter le Christmas.

Deux ou trois amies anglaises, de passage, sont venues l'embrasser avec effusion. Après leur départ, j'ai réclamé :

— Tout le monde s'embrasse aujourd'hui. N'est-ce pas mon tour?

Elle s'est mise à rire.

— Il n'y a pas de gui, mon ami. Ah! s'il y avait un gui!

— Vous passeriez dessous avec moi?

— A Paris, vos salons sont si petits!

Mon exaltation de l'automne s'est apaisée, ou plutôt s'est fixée en moi, comme ces feuilles rousses sur les parois d'un vase de Gallé que je lui ai offert en souvenir. Ce que j'avais cru im-

possible se réalise peu à peu. Un lien durable, mal défini, un peu incertain, se crée entre nous. Je préfère son regard à ses yeux, sa voix à ses lèvres, son amitié à mon désir.

2 janvier. — Le docteur Heaume est mort hier, sans souci d'une date aussi intempestive. Je l'ai vu sur son lit. Il avait repris sa taille. Son visage avait un calme imposant, cette sérénité qui étonne sur des traits qu'on n'a jamais vus que tourmentés et douloureux, — qui étonne et qui attire.

Au fond, il adorait la vie. C'était son unique croyance. Au lieu de terminer son traité des maladies nerveuses, il avait commencé une étude sur le mécanisme des passions. Il multipliait les raisons qu'il avait de prolonger ses jours, et pour cela, il ne craignit pas de trahir sa grande œuvre, comme tout au monde l'avait trahi lui-même.

A côté de lui, sa femme se lamentait, comme si elle avait jamais eu conscience de la force rare de cet esprit maintenant anéanti.

Obsédé par la sensation de tant de puissance perdue, c'est chez Anne que je suis allé porter mes réflexions. Nos silences mêmes sont la répercussion de nos pensées. Chez moi, les miennes n'ont pas d'écho.

Janvier. — Visité ensemble la Conciergerie. Un de ses ancêtres a été tué dans cette cour, le premier jour des massacres de Septembre.

— Il m'est apparu une fois, m'assure-t-elle.

Dans nos conversations il y a toujours au début un peu de flottement. Ses airs détachés me mettent trop en garde; puis, je retrouve sa franchise, son âme profonde. Il faut toujours le temps de s'accorder.

Elle ne cherche pas à me persuader. Je demande à tout hasard :

— Où et quand?

— Vous voulez savoir? C'était dans une étude de notaire.

— Singulier local pour une apparition.

— Oui, on me conseillait d'abandonner la succession de mon père. Il m'a regardée sévèrement en me montrant sa blessure. Les morts nous engagent toujours à accepter. Ils n'en ont pas l'ennui. En ce temps-là, je croyais qu'il n'y avait pas de sacrifices inutiles.

— Et maintenant?

— Tous les sacrifices sont inutiles.

Ses yeux dorés me fixaient hardiment comme si elle me défiait. Je me souvins de son mouvement d'orgueil, à Londres, lorsqu'elle m'avoua qu'elle avait acquitté sa dernière dette de famille.

Le long du quai, derrière Notre-Dame, voici qu'elle me parle de son enfance, de sa première jeunesse en Dauphiné. C'est un sujet qu'elle aborde rarement. Sa mémoire est plus précise que la mienne sur nos rencontres. Elle me rappelle des circonstances oubliées. J'étais alors timide, sauvage et fier.

— Un peu ridicule, n'est-ce pas?

Elle me répond gravement :

— J'avais deviné votre supériorité.

— Quelle supériorité?

Elle cherche une définition, ce qui est toujours embarrassant.

— La passion de voir clair, mais Philippe Lagier l'avait aussi; surtout la force de ne jamais connaître l'état d'indifférence, l'instinct merveilleux de toutes les ressources innombrables de la vie.

— Merci, dis-je en riant. Vous me comblez.

Mais elle garda son expression sérieuse.

25 janvier. — Finies, nos promenades dans Paris, nos libres causeries au coin du feu, du moins de quelque temps. Elle part ce soir pour Londres où miss Pearson l'invite à passer six semaines.

Quelque chose de plus que l'absence attriste nos adieux. Cette amitié un peu mélangée dont nous avons tiré des joies rares, la retrouverons-nous intacte à son retour? Je lui fais part de mon doute.

— Je suis à demi Anglaise, me répond-elle. C'est un pays si attachant par l'habitude qu'il donne de se gouverner soi-même, par les garanties de droiture que l'on y trouve dans les relations. Ne lui devez-vous pas cette amitié dont vous parlez? Une Française ne vous l'eût pas demandée.

— Est-elle unique, Anne, cette amitié? Je ne connais pas votre vie là-bas. Seulement, je suis inquiet. Inquiet et jaloux.

— N'avez-vous pas confiance en moi? L'essentiel, vous l'avez.

— Et le reste?

— Le reste n'en vaut pas la peine.

Ce sont là de ces mots qui laissent une incertitude mélancolique. Avant de la quitter, je regardai au plafond :

— Toujours pas de gui?

Elle a ri avec toute sa jeunesse :

— Toujours pas de gui.

— J'en apporterai un pour votre retour.

— Pour le prochain Christmas seulement...

26 mars. — Quand je l'ai revue après deux mois, j'ai vérifié mon intuition du départ. Quelque chose d'inexplicable ou d'inexpliqué a modifié nos rapports. Anne se montre plus réservée, presque farouche par momens. Le temps suffira-t-il pour nous rendre l'harmonieuse entente d'autrefois?

Ses lettres, bien que longues et fréquentes, chargées du détail de ses jours, me le laissaient prévoir. Un autre sentiment l'absorbe, ou, par amour de l'indépendance, elle redoute de s'engager.

2 avril. — Peu à peu, un même goût passionné de la conversation nous rapproche. Elle s'exalte, et je la retrouve, et tout à coup sa figure se glace, comme si elle regrettait de s'être livrée. Il se passe en elle un drame que j'ignore.

5 avril. — Je sais maintenant. Et après le choc de ma découverte, je demeure dans cet heureux état de langueur où l'on prolonge et approfondit une sensation qu'on veut maintenir dans le présent au lieu de l'abandonner au passé.

Ce matin, j'avais reçu une lettre de miss Pearson me priant d'user de mon influence sur Anne en faveur d'un mariage avec ce lord Howard, qui depuis longtemps la sollicite. De M. Portal on ne parle plus. En Angleterre, les questions de fortune, de situation, de relations sont prépondérantes. Miss Pearson m'énumérait avec abondance les avantages d'une telle union qui placerait notre amie à son rang. Elle invoquait avec autorité la confiance que Mlle de Sézery a mise en moi.

Singulière mission qui m'a bouleversé! Cependant, je me suis rendu chez Anne à mon heure habituelle et je lui ai tendu sans commentaires la lettre. Je vois encore la flamme qui jaillit de ses yeux.

— Miss Pearson est odieuse, me dit-elle avec colère. Elle n'avait pas le droit. Pourquoi m'a-t-elle empêchée de partir pour les Indes?

— Vous vouliez partir?

— Oui, le mois dernier.

— Sans m'avertir? Pourquoi?

— Je fais ce qui me plaît.

Cette brutale suppression de notre amitié m'indigna. Je me levai pour sortir :

— Alors, vous saurez vous décider sans moi.

Elle se précipita pour me retenir. Jamais encore je ne l'avais vue si exaltée, ni si pâle. Ses longs yeux d'or se voilèrent. Contre leur expression douloureuse je suis sans forces.

— Non, non, me dit-elle. C'est vous qui choisirez pour moi.

Gagné par cette fièvre, je fis un geste désespéré.

— Oh! moi...

— Parlez !

— Quelle vie aurai-je sans vous?

Instantanément la flamme reparut dans son regard et illumina tout le visage qui, dans ses changemens, livre ses pensées. Je ne pouvais pas ne pas m'en apercevoir.

— Alors, qu'on ne me parle plus jamais de ce mariage.

Je m'étais ressaisi et je plaidai une autre cause :

— Il ne s'agit pas de moi, Anne. Ce mariage vous apporterait sinon la joie de la jeunesse, du moins la paix et cette distraction que l'on rencontre aisément dans un milieu approprié à ses goûts, à sa valeur personnelle.

— Vous ne m'aimez donc plus?

— Mon amour n'est pas en cause.

— Vous le sacrifieriez? Moi, je ne suis plus capable d'un sacrifice. La vie m'en a trop demandé.

— Vous?

— Vous n'avez donc pas compris?... Depuis dix ans...

Elle était tout près de moi. Je n'eus qu'à tendre les bras pour qu'elle vînt s'appuyer à ma poitrine et poser la tête sur mon épaule.

— Anne.

— Ne disons plus rien. Je suis si honteuse de moi!

Je la sentais qui frissonnait toute. Combien de temps restâmes-nous ainsi? Ces minutes confondues avaient un poids plus

lourd, un poids d'années. Dans la chambre, la soirée d'avril prolongeait sa lumière, son invitation de printemps. Notre amour nous faisait trembler ensemble. Quand elle se ressaisit, elle releva un peu son visage penché et me montra un sourire de petite fille câline :

— Vous n'avez pas apporté le gui ?

J'effleurai sa joue qui était brûlante. J'aurais voulu atteindre ses lèvres, prendre sur elles la voix qui avait trahi son secret. Elle ne me le permit pas. D'un mouvement rapide, elle s'éloigna de moi.

— Non, non, murmura-t-elle, effrayée, notre tendresse doit nous suffire.

Elle ajouta :

— C'est mon premier baiser.

Surpris, je répétai :

— Le premier ?

Elle rougit adorablement :

— Oui, à mon âge. Maintenant je voudrais mourir. Ce serait le dernier.

— Anne !

Ainsi notre bonheur se teinta de mélancolie. Comment relierons-nous maintenant l'avenir au passé ? Ne voyons pas si loin. Contentons-nous ce soir d'épuiser la force de notre émotion. Demain nous prendrons les résolutions durables.

6 avril. — Onze heures du soir. — Mon foyer est brisé. Jamais je ne l'eusse brisé moi-même, et Anne le savait. Cette scène, je ne puis l'écrire. Je suis anéanti. Marie-Louise, Philippe, devrai-je ne plus les voir ? Me les laisserai-je arracher ? Élisabeth a méconnu, rapetissé, avili notre amour : alors j'ai résisté. Elle m'a reproché mes mensonges, et elle était incapable de comprendre ou d'entendre sur notre vie la vérité. Elle l'a voulu : je suis libre. Et cette pensée m'obsède : comment Anne ne se donnerait-elle pas, maintenant qu'il ne me reste plus que mon amour ?...

IX. — L'ÉVEIL D'ÉLISABETH

Le cahier ne contenait plus que des pages blanches. Albert avait abandonné son journal à cette date, et ce silence subit,

après une si longue confession, avait encore son éloquence. Élisabeth tourna les feuillets jusqu'au dernier, à la poursuite d'un excès de douleur qui l'eût dispensée de réfléchir. Au dernier, elle perdit tout prétexte physique de fuir sa pensée. Elle regarda la pendule : il était trois heures du matin. Le corps en fièvre, elle se traîna machinalement jusqu'à la croisée qu'elle ouvrit. Défaillante, elle cherchait un secours, elle voulait appeler à l'aide. La paix nocturne l'empêcha de se plaindre tout haut. Au lieu du clair de lune qu'elle avait laissé, elle trouva en face d'elle l'obscurité et revint en arrière pour éteindre sa lampe. Puis, elle s'accouda.

Elle ne pouvait distinguer que la pente vague des prés et, de l'autre côté du vallon, la sombre masse de la montagne. Mais, sur la voûte noire et tendue comme un velours, les étoiles se détachaient, innombrables. Des nuits pareilles, chaque fois qu'elle rentrait de soirée, elle avait eu l'occasion d'en voir. Celle-là, pourtant, était unique, était nouvelle. Elle en aspirait avec avidité la douce haleine. L'air que les rosiers du jardin et les sapins du parc chargeaient d'une bonne odeur salubre, la caressait comme une main amie. Sur sa joue trop chaude elle sentait un contact froid et délicieux et, elle s'appuyait, se penchait pour en mieux recevoir le soulagement. Et toutes ces étoiles, dont la multitude anonyme ne l'avait jamais intéressée qu'en totalité, elle remarquait, dans sa gratitude, leurs feux différens, leur palpitation continue. Une surtout, qui se rapprochait de la cime des Quatre-Seigneurs, changeait de lumière avec rapidité, verte et rose tour à tour comme une opale. Ainsi la nuit, dont sa négligence faisait jusqu'alors un inerte chaos, se mouvait, la prenait en pitié, la secourait comme un être vivant, comme le seul être vivant capable d'alléger son désespoir.

Mais cette même nuit, dont elle invoquait, seule et suppliante, le calme pur, le calme immense, enveloppait de sa fraîcheur d'été finissant l'amour d'Albert et d'Anne. Par un revirement soudain, elle la détesta et appela le jour qui, moins favorable aux amans, lui serait à elle-même moins funeste. Après avoir supporté cinq mois avec résignation et tranquillité son abandon, voici qu'elle se révoltait et se tordait les bras en accusant les ténèbres. L'ignorance, le sentiment de sa dignité offensée, le mépris ne la protégeaient plus contre la fureur jalouse qui la possédait. *Ils* étaient ensemble à cette heure,

chair contre chair, et tardivement elle comprenait la force de cette passion qui les avait précipités l'un vers l'autre et qu'elle-même, par son départ, avait déchaînée. Cette Anne de Sézery, qu'elle avait reçue chez elle sans prendre garde à son ardente vie, qu'elle n'avait regardée que pour relever ses défauts, à qui elle ne pensait jusqu'alors que pour lui attribuer les plus bas calculs, elle imaginait maintenant ses yeux dorés, son visage levé vers l'émotion, l'intelligente volupté qui émanait d'elle. Elle la haïssait en lui rendant justice : dans la violence de nos sentimens, nos petitesses disparaissent. Elle s'excitait à souffrir, comme si elle venait d'être trahie.

Un cri d'appel qui retentit à quelque distance l'ébranla toute. C'était un de ces appels que les bergers se lancent d'une colline à l'autre : une note prolongée et langoureuse, suivie d'un trille aigu qui semble se moquer d'elle. Il se renouvela une fois, puis une autre, de plus en plus éloigné et affaibli. Le silence le mettait en valeur, accentuait sa double expression d'ironie et de douleur. Était-ce un signal amoureux ou le départ d'un pâtre? Élisabeth, bouleversée, en guettait la répétition. Les retours sur elle-même la fatiguaient tant qu'elle désirait se reposer sur quelque manifestation extérieure, sur quelque musique déchirante, du soin d'exprimer sa peine. Mais le silence la rendit à la solitude de l'amour. Cet amour, l'avait-elle ressenti auparavant, ou l'éprouvait-elle, ainsi atteinte, pour la première fois? Il écartait d'un geste de conquête, d'un geste si brutal et si sûr, tous les dégoûts qu'elle avait accumulés en quelques semaines, à mesure qu'elle découvrait les secrètes vilenies commises autour d'elle en son nom. A Philippe Lagier même elle pardonnait son impudent aveu, en faveur de l'avertissement qu'il lui avait donné à Grenoble et qui lui revenait à la mémoire comme une prédiction réalisée.

— Aimer si l'on vous aime, avait-il dit, si l'on vous épargne toute difficulté, tout effort, le beau mérite ! Aimer quand on est délaissé, trahi, oublié, quand on vous marche sur le cœur, cela, oui, c'est aimer.

Pourquoi s'était-elle révoltée alors contre de si justes paroles? Albert, toute la nuit, lui avait marché sur le cœur : l'avait-elle jamais aimé comme à cette heure où elle ouvrait tout grands les yeux sur l'obscurité de sa vie? Le matin où, pour la première fois, il avait prononcé à son oreille les paroles que

toute jeune fille attend et dont elle n'est pas étonnée, l'après-midi où son fiancé, timidement, lui avait effleuré la joue des lèvres, à Saint-Martin-d'Uriage, le soir où elle était devenue femme, sans même savoir composer de sa douleur une offrande de tendresse, rien de cela ne lui apportait de souvenirs comparables en intensité à cette sensation de détresse qui la brisait. Fallait-il perdre son bonheur pour en savoir le prix? Et même elle l'avait perdu sans le comprendre encore. Pour que son humiliation fût complète, elle devait l'apprendre d'un autre amour qui passait en elle comme un mal contagieux et qui de son feu la dévorait.

La fraîcheur croissante des dernières heures de la nuit ne parvenait pas à calmer sa fièvre. Dès qu'il avait touché son visage, le vent tiédissait. Elle serrait à pleines mains le rebord de la fenêtre pour se soutenir. Tant de pensées, et de si lourdes, en une seule fois, l'écrasaient. Des murmures, puis de petits sanglots étouffés, qui partaient de la chambre des enfans, la redressèrent, attentive, mais ne réussirent pas à la détacher de son poste. Contrairement à ses habitudes, elle ne s'approcha pas de la porte de communication et laissa Marie-Louise, dont elle avait distingué la voix, se débattre sans secours contre le cauchemar. Elle s'enfermait farouchement dans son désespoir, et la dernière phrase du journal d'Albert, si cruelle dans son égoïsme, lui devint elle-même intelligible. Déjà la fillette s'était rendormie quand elle fut en état de la rejoindre.

« La coupe... du bonheur, » songea-t-elle en se reportant aux derniers mots qu'avait dits l'enfant.

Elle l'avait tenue dans ses mains, la divine coupe. Elle l'avait reçue comme un trésor auquel elle avait droit, et, la regardant à peine, elle l'avait goûtée distraitement, puis l'avait laissé prendre.

Comment ne pas même avoir soupçonné ce que pouvait contenir l'existence? Elle ne se défendait plus contre les imputations d'Albert. Se défendre, c'était augmenter l'influence de sa rivale. Elle préférait être elle-même la coupable. Oui, à son foyer, on respirait une odeur de mort, et non l'enchantement de la vie. Au lieu d'une chaude clarté, on trouvait en entrant la nuit et le froid.

« Pourquoi, suppliait-elle en condamnant son passé, pourquoi ne m'a-t-il pas avertie? J'étais si jeune, si naïve et ignorante! Ne me serais-je pas formée? Les jeunes filles ne savent pas. On ne leur dit pas que chacun a sa maison à construire, son feu à

garder. Elles assemblent les pierres au hasard et le premier vent disperse leurs cendres. Il est méchant de ne pas les aider. »

Mais la réponse, sa mémoire, sans hésiter, la lui fournit. Elle se rappela toutes les circonstances, fréquentes surtout au début de leur mariage, où Albert avait tenté de secouer son apathie, de lui communiquer un peu d'énergie vitale. En voyage, au coin du feu, l'hiver, à Paris, sur la terrasse de Saint-Martin, l'été, il animait pour elle le passé, la nature, l'art, les livres, le moment qui va s'enfuir. Que de temps et d'efforts il avait employés pour l'intéresser, pour la passionner, pour augmenter la valeur de ses jours! Elle y cherchait avec attendrissement, elle y trouvait des témoignages de tendresse.

« Il m'a aimée. Il m'a aimée avant elle. Quand il me parlait avec enthousiasme, avec émotion, de ses œuvres préférées ou des choses d'autrefois, c'était d'amour qu'il m'entretenait. Pour comprendre la vie, il faut l'aimer, il faut aimer. Je le vois maintenant... »

Elle lui avait opposé cette muraille contre laquelle échouent tous les assauts : la force d'inertie. Sa résistance avait été de tous les instans. Vivre, pour elle, c'était se laisser vivre. N'accomplissait-elle pas chaque jour ses menues obligations de maîtresse de maison et ses devoirs maternels encore si faciles? Qu'exiger davantage ? L'amertume que son mari montrait quelquefois, qu'il surmontait rapidement, mais qui souvent paraissait sur ses traits lorsqu'il rentrait, elle s'en offusquait alors comme d'une injustice. Maintenant, elle se l'expliquait. Il manquait au foyer une âme vivante, et même joyeuse, donnant aux plus humbles soins, aux plus chétives besognes leur sens, répandant autour d'elle cette harmonie, cette détente, cette sérénité qui permettent à l'homme de pensée de suivre jusqu'au bout le cours de ses méditations, de les recueillir et de les propager ensuite, non en phrases troublantes, mais avec une calme autorité, capable d'apaiser, de réconforter les autres hommes, et d'arrêter pour eux, afin de leur en traduire le sens, le temps qui fuit. Ainsi, par une intuition exaltée, confuse et pathétique, elle pénétrait le rôle que la destinée attendait d'elle, et auquel elle avait failli.

Ses enfans mêmes avaient mieux apprécié leur père. Quand ils l'accueillaient de leurs rires, de leurs exclamations de joie, et qu'ils lui réclamaient sans cesse de nouvelles inventions de

jeux ou d'histoires, ils lui rendaient hommage instinctivement. Ils attribuaient à sa présence, à son activité jamais lasse, le pouvoir de doubler leur plaisir de vivre. Et lui-même ne rencontrait qu'indolence ou indifférence, comme si jamais il ne devait, malgré sa force, éprouver à son tour la nécessité de se reposer et de se renouveler. D'année en année, il s'était senti plus seul et inapaisé. Et d'autres femmes, flairant cet isolement, le guettaient, le tentaient, reconnaissant par là même sa supériorité. Elle n'avait pas deviné cette menace qui pesait sur elle. Elle n'avait pas prévu Anne de Sézery, si facile à prévoir. Incontestablement, elle était elle-même l'origine et la cause de son malheur.

Brusquement, elle recula de la fenêtre, voyant devant elle, comme une apparition, un passage du Journal, le plus cruel, et qui descendait si loin dans un cœur d'homme, celui qui avait trait au mystère, à la fatalité de l'amour, celui qui osait dire que, dans le bonheur même, on ne peut jamais être sûr de son désir. Elle tendit les bras en avant afin de l'écarter. Non, non, il lui aurait suffi de veiller pour triompher de son ennemie. Elle avait été surprise en sommeil et sans armes. Mais sa défaite était bien irréparable. L'autre avait trop bien compris ce qu'elle-même avait négligé. Parvenue à cette dernière étape de la course affolée que sa pensée suivait sans direction, elle se laissa tomber dans le désespoir. Pourquoi n'avait-elle pas été blessée aussi cruellement, lorsqu'elle avait appris la trahison de son mari? La douleur était donc, comme l'amour, un abîme dont on n'a jamais exploré toute la profondeur. Cette méditation qu'elle subissait et ne gouvernait pas, qui était comparable à quelque veillée funèbre auprès d'un parent mort, transformait, momentanément, sa connaissance et non pas son courage. Elle voyait clair en elle, mais elle mesurait mieux sa faiblesse et s'y abandonnait. A quoi bon découvrir son erreur si tard, et quand tout est perdu ?

La nuit, à pas de loup, s'éloignait. Sur la bordure des montagnes, les premières lueurs du matin commençaient d'apparaître, dorées sur un ciel vert, un ciel d'une couleur si fraîche, si neuve et pure. Les étoiles se désagrégeaient, se fondaient dans l'éther, comme la neige à la chaleur. Sur son visage inondé de larmes, Élisabeth sentit tout à coup le soleil. Troublée dans sa peine, elle frissonna et porta les mains à ses yeux comme pour les soustraire à cet audacieux contact. A travers

les doigts, la lumière la pénétra. Autour d'elle, le jardin, la prairie, les bois, la nature entière ressuscitait. Les arbres, tout à l'heure mêlés, se séparaient, se profilaient sur la clarté d'or qui montait, qui envahissait l'espace. Dans les massifs, les oiseaux chantèrent à plein gosier le retour du jour. C'était la vie qui sans hésitation, d'un geste sûr, reprenait son domaine. Alors elle fut prise d'un fou désir de vivre.

Vivre? elle ne savait pas, elle essaierait. Sa maladresse, son ignorance, son apathie, elle les combattrait. Pour elle-même? Il était trop tard. Pour ses enfans qui ne lui ressembleraient pas. Mais n'était-ce pas bien dur de songer, déjà, à d'autres bonheurs qu'au sien? Timidement, elle s'approcha de son miroir et, couronnée d'aurore comme de fleurs, elle se vit si nouvelle, quoique pâle et les yeux rougis, que l'espoir lui perça le cœur comme une flèche de soleil.

« Je suis si jeune! Elle est moins jeune. »

Elle essaya de se sourire, mais n'y réussit pas. Le jour éclatant la baignait de sa magnificence. Pourtant, elle tremblait de froid :

« Le jour. La vie. Ils ne me réchauffent pas. »

Détournée du miroir, elle concentra sa pensée, sa pauvre pensée fatiguée, sur un point unique qui devenait l'axe de ses actions, comme l'astre était celui du monde :

« Maintenant, oui maintenant, je sais que je l'aime. Et je n'attends rien de lui que de la douleur... »

Et cette exaltation de souffrance, elle comprenait confusément que c'était déjà une vie différente qui se levait sur elle.

X. — LA PREMIÈRE ÉTAPE

Une légende allemande, destinée à nous montrer que le temps est de pure convention, rapporte l'aventure miraculeuse d'un jeune moine qui, doutant de l'éternité, fut attiré dans un bois proche de son ermitage par le chant d'un oiseau. C'était un chant si délicieux qu'on ne se lassait pas de l'entendre. Quand le moine regagna son couvent, il n'y reconnut plus personne, et l'on calcula sur ses souvenirs que trois cents ans avaient dû se passer depuis son départ. Il les avait pris pour quelques minutes.

Élisabeth, après sa nuit de veille, se trouva si fatiguée qu'elle crut, au contraire, porter le poids de longues années. Elle n'était

pas préparée à pénétrer si avant dans la forêt de la vie. Elle avait tant cherché son chemin qu'elle était lasse à mourir. Sa santé en fut altérée, et elle dut garder le lit plusieurs jours. On expliqua sa maladie par la traîtrise des premières soirées de septembre qui simulent la douceur de l'été et sont déjà froides. Ce repos forcé lui permit de mûrir ses résolutions qui étaient de changer d'existence. Elle se sentait hors d'état de subir les visites qui déjà menaçaient sa convalescence, et de recommencer une parade mondaine, dont ses nouvelles pensées lui représentaient la vanité. Aussitôt rétablie, elle annonça son intention de s'installer à Saint-Martin-d'Uriage.

— C'est insensé, lui objecta son père, on n'habite pas la montagne en automne, surtout quand on relève d'une bonne fièvre. Et que diront nos amis ?

Tranquillement, mais fermement, elle donna ses raisons :

— D'abord, ce n'est pas la montagne. L'air qui est plus vif achèvera de me rendre la santé, et fortifiera les enfans. Enfin, je désire voir moins de monde. Dans ma situation, cela vaut mieux. Et vous monterez souvent chez nous.

— Chez Albert, rectifia sèchement M. Molay-Norrois, qui s'étonnait de rencontrer au lieu de la malléable indifférence de sa fille une volonté aussi arrêtée.

Blessée, elle répliqua :

— C'est vrai, mais il n'y viendra pas.

— Et si tu te trompais ?

— Vous me recevriez, père.

Satisfait d'avoir prouvé d'un mot l'importance de son rôle, il n'insista pas davantage.

On rouvrit la maison rustique de Saint-Martin. Les enfans retrouvèrent avec de joyeuses démonstrations ses galeries de bois qui faisaient le tour des murs. Un grand jardin, clos d'une simple barrière, la séparait du chemin rural. C'était plutôt un verger abandonné où poussaient au hasard des arbres fruitiers, des plantes sauvages et des fleurs. Du côté de la ferme, des bouquets de sapins, une charmille, un ruisseau lui donnaient un petit air de parc. En face de la grille d'entrée, une allée de platanes aboutissait à l'église, dont le bâtiment neuf s'adosse à un vieux clocher roman au toit de pierre, dernier vestige d'une ancienne chapelle.

Le village de Saint-Martin est bâti sur une saillie des pentes

de Chamrousse. De la montagne, une mer de verdures, prairies et sapinières, semble se précipiter sur ses hameaux disséminés pour les submerger. En bas, c'est, au premier plan, le château de Saint-Ferriol, campé avec une jolie crânerie sur un promontoire boisé, et qui joue à la forteresse avec ses tourelles, ses pignons, ses terrasses superposées. A deux cents mètres au-dessous s'étale le frais vallon d'Uriage. De ce belvédère qu'isolent les arbres, on domine un horizon étendu que ferment, au loin, les montagnes du Drac et de la Chartreuse. Le soir, quand la cloche toute voisine tinta l'angélus, Élisabeth, qui achevait de ranger sa chambre, vit de sa fenêtre les troupeaux qui rentraient et le soir qui montait de la plaine. La paix de la campagne était si complète qu'elle la reçut dans son cœur.

Les feux du casino et des hôtels s'allumaient. Elle fut contente d'en être éloignée. Là, elle se ressaisirait mieux. Une impression qui datait des premiers temps de son mariage lui revint, comme naturellement, à la mémoire. Albert, devant un soir pareil, lui avait pris la main pour la porter à ses lèvres :

— Regarde, lui avait-il dit, nous sommes séparés du monde. Avec mon travail et toi, je ne désire rien.

Elle n'avait pas compris la plénitude de bonheur qu'il attendait d'elle, et que ce bonheur si simple devait être jalousement gardé.

La nuit commença de la décevoir. Cette vieille bâtisse aux longs couloirs, aux vastes chambres, quand il fallut y dormir, elle s'en effraya, comme si chaque recoin pouvait recéler quelque péril inconnu. Elle n'osait ni inspecter les lieux, ni se livrer au sommeil. Longtemps elle entendit sonner les heures à une vieille horloge placée dans le corridor qui paraissait se déclancher à chaque coup et annoncer des fantômes. Du temps d'Albert, elle n'avait jamais eu peur. Tout un apprentissage lui était désormais nécessaire pour raffermir son courage, corriger sa faiblesse.

Marie-Louise et Philippe eurent bientôt épuisé les avantages du changement. La camaraderie des petits fermiers, le rappel de la volaille pour la distribution des grains, le mystère des granges et des instrumens aratoires, la bonne chaleur des écuries, le plaisir d'aller aux champs derrière les vaches, sous la surveillance de leur gouvernante effarouchée, ne leur firent oublier que quelques jours les promenades en automobile, et les bals d'enfans au casino. Ils réclamèrent impérieusement ces distractions plus raffinées. Leur mère tenta de les promener, du côté de

Prémol ou de la cascade de l'Oursière, dans les bois de châtaigniers. Mais elle ne savait pas distinguer les bons champignons des vénéneux, et les enfans infatigables voulaient l'entraîner trop loin : mal rompue à la marche, elle sentait la fatigue avant eux. Cette double infériorité lui nuisit dans leur estime. Elle acheva de se perdre en essayant de leur lire des histoires. La bibliothèque de Saint-Martin, rassemblée au petit bonheur sur des planches de sapin blanc, contenait toutes sortes de vieux livres hétéroclites, romans de chevalerie, recueils de légendes populaires, ballades de France ou d'ailleurs. Élisabeth avait vu souvent son mari y jeter un coup d'œil rapide, et s'emparer d'un volume qu'elle croyait choisi au hasard et d'où s'échappaient de fantastiques héros. Quand elle voulut en faire autant, elle s'aperçut de son ignorance.

— Tu ne sais pas, toi, expliqua Marie-Louise condescendante. Papa savait. Et puis, il ne lisait pas, il racontait. C'est plus agréable.

Et l'impertinente fillette osait conclure :

— C'est moi qui te raconterai la *Coupe du bonheur*.

Comme il était difficile de tenir une résolution ! Après l'exaltation douloureuse de sa nuit de veille, qui l'avait entraînée si haut dans son désir de transformation et de sacrifice, voici qu'elle se heurtait aux petits obstacles quotidiens, et que déjà elle butait contre eux. Jamais elle n'atteindrait la fin qu'elle s'était fixée. A quoi bon la poursuivre ? Albert n'en saurait rien. L'irréparable les séparait. Il appartenait à un autre amour. Ainsi désemparée, elle cessait toute résistance et s'abandonnait. Ou bien elle augmentait son chagrin en le tourmentant comme on irrite une plaie avec d'inutiles sondages. Et, le soir, la vue des lumières l'attirait. Déjà elle songeait à redescendre pour mieux renoncer la décision prise dans une mortelle insomnie. L'amour-propre seul la retenait encore : elle imaginait les regards ironiques de Mme Passerat ou de Mme de Vimelle.

Un jour qu'elle suivait mélancoliquement l'allée des platanes dont les lourdes feuilles sont les premières à se décolorer dès l'annonce de l'automne, elle céda à l'invitation de la chapelle dont la porte était grande ouverte. En dehors de la messe du dimanche où elle conduisait les enfans, elle n'y pénétrait jamais. Elle chercha à prier, mais aucune invocation ne lui vint, seulement des plaintes et des récriminations contre sa destinée. Elle

se rappela une réflexion d'Albert : incroyant, il reconnaissait la force agissante de la foi religieuse, mais niait l'existence de cette foi chez tous ceux dont la vie n'en était pas, au moins dans les circonstances graves, le témoignage. Et il ajoutait qu'il n'avait guère rencontré que chez sa mère cette incessante élévation de la pensée dans les plus humbles actes qui se trouvaient transfigurés par l'expression d'une joie intérieure. Ce fut pour elle l'occasion d'un remords. Elle était sans nouvelles de Mme Derize depuis son départ de Grenoble. Chaque année, celle-ci passait l'été à Saint-Martin : comment avait-elle supporté les chaleurs? Pourquoi l'avoir ainsi privée de l'air de la campagne et de la présence de ses petits-enfans? Pourquoi la frapper, la punir d'une faute qui lui demeurait étrangère, et qu'elle avait si fermement blâmée? Élisabeth eut honte de son oubli, et se promit de le réparer dès le lendemain, pendant que la chaleur et la lumière d'un clair mois de septembre le permettaient encore. Ce fut sa prière.

Le lendemain, elle fit habiller de bonne heure les enfans, ravis d'aller à Grenoble. Mais au moment de partir, Marie-Louise jeta un regard sévère sur le chemin vide :

— Je ne vois pas l'automobile.

— Nous descendons à pied jusqu'à Uriage où nous prendrons le tramway.

— Le tramway? répétèrent les gamins avec amertume.

Gâtés par la machine des Passerat, ils goûtaient peu ce mode de transport. Néanmoins, ils se résignèrent. Au boulevard des Adieux, lorsqu'ils durent s'engager dans un escalier obscur, ils se rebiffèrent à nouveau.

— Ce n'est pas joli, joli, constata la fillette insolemment.

— C'est tout noir, renchérit le gros Philippe.

Les enfans ne se rangent pas volontiers du côté des vaincus : c'est la vie qui les pousse. Élisabeth les fit taire à grand'peine. Déjà elle s'inquiétait de l'accueil de sa belle-mère et ne tenait pas à lui amener deux enfans terribles. La vieille Fanchette qui leur ouvrit la porte montra à la jeune femme une figure revêche; mais, quand elle la vit ainsi accompagnée, elle se dérida. Mme Derize les reçut de son humeur égale et douce, comme si elle n'avait pas même remarqué l'abandon où elle avait été laissée. De cette manière elle supprimait les excuses et la gêne. Elle admira les joues roses des deux bambins qui se réservaient, par-

tagés entre l'instinctif éloignement de l'âge et la sympathie qu'elle leur inspirait.

— Déjà de retour à Grenoble? demanda-t-elle à Élisabeth.

— De passage seulement. Nous venons déjeuner chez vous, ma mère.

Fanchette, qui écoutait, murmura entre ses dents :

— Il faut encore les nourrir, les pique-assiette !

— Vous mangerez bien mal, avait déjà répondu Mme Derize de sa voix tranquille, mais tant pis pour vous.

— J'ai apporté un pâté, et des petites fraises des bois de Chamrousse que vous aimiez.

— Ah ! vous me gâtez.

— Comme si on n'avait pas de quoi leur donner à dîner ! bougonna encore la servante qui ne se réclamait d'aucune logique.

Ce ravitaillement n'était pas inutile. Pendant le repas, à ces détails que seules les femmes savent remarquer ou deviner, Élisabeth reconnut une diminution d'aisance. Elle regarda plus attentivement la mère d'Albert, et constata sur son visage des changemens, une altération qu'elle n'avait pas aperçus à l'arrivée. Elle en accusa les chaleurs d'un été lourd, supporté sans sortir de la ville qu'un cirque de montagnes entoure comme pour rassembler sur cette plaine les rayons du soleil. Combien elle avait eu tort de ne pas lui proposer de monter à Saint-Martin où, chaque année, elle se reposait au bon air ! Tout de suite après déjeuner, elle formula cette offre qui lui tenait à cœur.

— Ma mère, nous vous emmenons à Uriage.

— Il est bien tard, objecta Mme Derize qui rougit aussitôt, craignant que cette parole ne fût interprétée comme une plainte.

Mais ce léger afflux de sang ne colora pas longtemps ses pommettes. Elle ajouta :

— Je veux dire que la saison est déjà bien avancée.

— Il nous reste une partie de septembre et octobre. L'automne est souvent prodigue de beaux jours. L'église est à deux pas de la maison. Vous aurez les enfans. Venez, je vous en prie.

Fanchette, en desservant, continuait d'être la proie de sentimens contraires et malmenait la vaisselle. On aurait pu inviter Madame plus tôt, mais un séjour à la montagne lui serait encore profitable.

Mme Derize, un peu étonnée de tant d'insistance, considérait sa belle-fille avec bonté. Elle se demandait à quoi elle devait cette

manifestation inattendue. Avait-elle eu raison de confier les cahiers d'Albert à Philippe Lagier pour les remettre à la jeune femme? Elle s'était beaucoup reproché sa hardiesse. Souvent elle en avait des remords, et un peu de frayeur. Pouvait-elle se rassurer, et même entrevoir dans l'obscur avenir une lueur?

— Je serai contente de vous rejoindre, accepta-t-elle enfin.

— Non, non. C'est un enlèvement. Vous partirez ce soir avec nous.

Comme les faibles et les timides, Élisabeth montrait une obstination nerveuse. Avec une volonté incertaine on ne poursuit que des résultats immédiats.

— Eh bien! faisons nos paquets, répondit presque gaîment la vieille femme qui pressentait cet état d'esprit.

A Uriage, quand on apprit l'arrivée de Mme Derize mère, la société des Molay-Norrois blâma unanimement la conduite d'Élisabeth. C'était une absurde concession sentimentale. Mieux eût valu demeurer dans l'intransigeance. Saint-Martin fut peu fréquenté. Personne ne se souciait de rencontrer une vieille femme d'origine quasi populaire. M. Passerat qui, jadis, avait eu l'occasion de l'entendre causer, prit sa défense, mais s'y montra par habitude pusillanime.

— Elle a des lettres, je vous assure.

Mme de Vimelle le cloua d'un affreux jeu de mots :

— Une ancienne receveuse des postes.

Philippe Lagier, parti pour Florence au lendemain de son lamentable échec, n'était plus là pour imposer le respect de sa vieille amie. Pourtant, Mme Molay-Norrois multipliait ses visites à sa fille, et même faisait des avances à la mère d'Albert. Élisabeth, absorbée par son idée fixe, se montra injuste en ne remarquant pas des efforts aussi méritoires. Un autre drame se dénouait à côté d'elle, qu'elle ne soupçonnait pas.

On ne parlait jamais de l'absent à Saint-Martin, mais sa pensée habitait la maison. Elle obsédait sans relâche les deux femmes dont l'une, la jeune, se taisait par fierté, tandis que l'autre s'imposait le silence par délicatesse, se gênant même vis-à-vis des enfans, afin de ne pas enfreindre une consigne qu'elle comprenait tout en la déplorant. Mme Derize ne comparait pas les torts de sa belle-fille à ceux de son fils. Elle eût simplement désiré d'incliner Élisabeth à l'indulgence. Ordonnée dans sa vie

intérieure et peu crédule à la durée des passions illégitimes, elle ne désespérait pas du retour d'Albert.

Quinze jours la situation se prolongea, ainsi tendue. C'était surtout le soir, après le coucher de Marie-Louise et de Philippe, qu'elle était presque intolérable. Sous la même lampe, les deux femmes travaillaient: l'une, avec des lunettes et penchée, à un gros tricot de laine, destiné à réchauffer, l'hiver, le mioche d'un voisin sans ressources; l'autre, droite, en se guidant de loin, à un ouvrage de tapisserie qu'elle continuait mollement et sans plaisir. Elles échangeaient des propos indifférens, puis la conversation retombait. L'immobilité de la campagne nocturne les environnait, les pénétrait, les figeait.

« Pourquoi ne me parle-t-elle pas? songeait Élisabeth en élargissant sa blessure. Albert la prétendait si intelligente, si supérieure à la sotte que je suis! Elle ne se met pas en frais pour moi. Je n'en vaux pas la peine. Alors, pourquoi a-t-elle accepté de venir? »

Elle ne se doutait pas que la vieille femme s'adressait les mêmes reproches.

« Elle souffre, se disait celle-ci. Elle souffrirait moins, si elle confiait son secret que je devine avec la crainte de me tromper. Je devrais m'approcher d'elle, l'attirer, l'apaiser et je n'ose. Je sens un poids sur ma poitrine, qui m'oppresse, qui m'étouffe. Mes lèvres vont s'ouvrir, elles s'ouvrent, et je reste muette. Pourquoi, mon Dieu, ai-je si peu de courage? »

Élisabeth, vaincue, se décida la première, dans l'allée des platanes où déjà le pas léger des deux femmes écrasait quelques feuilles mortes :

— Ma mère, savez-vous où *il* est maintenant?

Tout agitée d'émotion, la mère d'Albert répondit très vite :

— Il ne m'écrit pas souvent, et pas longuement. Il voyage.

— Dans quel pays?

— Sa dernière lettre était datée d'Irun, en Espagne.

Elle ajouta, comme Élisabeth, déjà, ne demandait plus rien :

— C'est de l'autre côté des Pyrénées, mais tout près de la frontière.

Cette pauvre phrase tomba comme une de ces lourdes feuilles de platane dont le moindre vent brise l'attache. Et ce fut tout. L'occasion qu'elles avaient tant attendue était passée.

Le soir, Élisabeth ne se coucha que très tard. Elle revint au

salon après que sa belle-mère se fut retirée, et, pour tromper sa fièvre, tenta de prendre un livre. Pour mieux fixer son attention, elle posa ses mains de chaque côté du visage. Une demi-heure s'était écoulée qu'elle n'avait pas encore tourné le feuillet. Elle lisait toujours les mêmes mots :

« En voyage. Il est en voyage. »

Elle se souvenait des rares voyages où elle avait accompagné son mari, en Allemagne, à Munich et à Nuremberg, en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire. Le départ communiquait à Albert une joie exubérante, « une joie de conquête, » disait-il : il allait s'emparer de pays nouveaux. Dans les musées, devant un paysage orné d'histoire, il s'exaltait, il expliquait, il commentait, il opérait des rapprochemens qu'elle n'essayait pas de comprendre. Peu à peu, cette bonne humeur s'altérait. Il devenait distrait, s'absorbait en lui-même, cessait de communiquer ses impressions. Et le retour était silencieux et déçu. Pourquoi ?

Pourquoi ? Elle ne se l'était jamais demandé. Engourdie et passive, elle se posait si peu de questions, et ne cherchait pas à vivre de sa vie propre, pas même de celle d'Albert. Quelle compagnie lui donnait-elle ? A peine se fut-elle ainsi interrogée, qu'une quantité de menus détails oubliés lui revinrent à la mémoire. Que de bagages il lui fallait emporter ? Et quelle importance prenaient à chaque instant les mille incommodités qu'aucun voyageur n'évite ! Elle avait besoin de tant de choses, elle se plaignait de toutes choses, comme si Albert avait eu le pouvoir d'empêcher les trains de fumer, la pluie de tomber, le soleil de chauffer, la cuisine d'hôtel d'empoisonner, les marchands de voler, les femmes de porter au théâtre de grands chapeaux, et la fatigue de venir. Le pire était qu'elle n'avait pas de curiosité. La curiosité est un excitant qui supprime les ennuis de la route pour les émotions qui nous attendent au bout. « Rien ne vous intéresse, » avait-il constaté un jour avec un rire forcé. Elle comprenait maintenant l'erreur qu'elle avait commise en situant au même plan les petites nécessités de l'existence et ce qu'elle comporte de grave, d'essentiel ou de nouveau. Mais cette erreur, la plupart des femmes la commettent, et c'était une excuse. Que valait l'excuse avec un mari comme Albert qui avait offert si souvent de la guider?

Elle se leva, lentement, pour chercher dans un dictionnaire, puis dans un atlas, ce mystérieux Irun. Elle le découvrit sur le

versant espagnol des Pyrénées, au cœur du Pays basque. Ce voyage, il en avait le projet dès longtemps. C'était un voyage indispensable à la composition de l'un de ses volumes sur le paysan. Là, disait-il, à l'abri des montagnes s'étaient conservées dans leur pureté primitive les traditions de la famille. Il lui avait proposé jadis de l'y accompagner, mais avec si peu d'insistance, et en la prévenant que les auberges y étaient totalement dépourvues de confortable. Elle trouva dans un Baedeker d'Espagne dont il s'était muni par avance un éloge des paysages que baigne la Bidassoa, et une notice sur les coutumes spéciales à la province de Guipuzcoa. Ces syllabes étrangères, dont jadis elle se fût amusée, la laissèrent songeuse. Elle qui n'avait, pour ainsi dire, jamais exercé son imagination, elle vit distinctement, sur une route que des buissons défeuillés séparaient d'un fleuve, par un soir plus coloré et plus chaud que les soirs du Dauphiné, une carriole de paysan qui rentrait à Irun, et dans cette carriole, sur la banquette d'arrière, serrés l'un contre l'autre, Anne de Sézery et Albert qui enveloppait les épaules de sa compagne d'une mauvaise couverture de cheval. « Ainsi accoutrée, elle ne me parut jamais d'un charme plus délicat, » petite phrase du Journal qui s'était fixée dans son cœur. Celle-là ne devait montrer en voyage aucune exigence, et jeter avec précipitation sur le changeant décor le regard de ses yeux dorés si vantés.

Élisabeth s'endormit sur ces images douloureuses. Le lendemain, elle bouda la vieille femme qu'elle accusait de ses cauchemars. Aux heures du facteur, elle se surprit à guetter son courrier pour y découvrir la suscription d'une lettre d'Albert. Un jour, il en vint une qui portait le timbre de Paris. Elle en fut un peu soulagée, comme si l'intimité qui la torturait devait être diminuée par le retour.

La gêne qui déjà s'était glissée entre elle et sa belle-mère s'épaissit comme une brume opaque, où chacune ne distinguait plus ses vrais sentimens. Quel appui pouvait-elle attendre de cette présence? Tout ce qui lui rappelait Albert l'irritait, l'énervait, et tout le lui rappelait. Mme Derize se rendit-elle compte de l'inefficacité de son intervention? Elle manifesta le désir de retourner à Grenoble. Octobre annonçait le froid. Le matin du départ, parvenant à vaincre sa timidité, elle dit enfin à Élisabeth ce qu'elle avait préparé dès le lendemain de son arrivée.

— Mon enfant, ayez confiance et soyez patiente. Votre heure

viendra. Elle ne peut pas manquer de venir. Seulement, il ne faut pas vous complaire ainsi dans votre chagrin.

Mais la jeune femme montra un visage fermé :

— Je ne vous comprends pas, ma mère. Je n'ai pas de chagrin, je n'y pense jamais.

Mme Derize essaya de sourire :

— Vous êtes venue me chercher pour avoir de ses nouvelles.

— Vous vous trompez. Il n'était pas juste que vous fussiez privée par sa faute de la compagnie de vos petits-enfans.

Déjà la mère d'Albert qui avait épuisé son audace battait tristement en retraite, quand Élisabeth ne put contenir ses larmes.

— Ma chère petite, pourquoi pleurez-vous?

— Je ne sais pas. C'est nerveux.

— Je le sais et je vous en aime davantage. Je serai toujours avec vous. Mais votre mal, pourquoi l'augmenter encore? Attendez avec persévérance, mais avec calme. Occupez-vous beaucoup de Marie-Louise et de Philippe. Ils sont votre raison d'espérer, et vous êtes tout pour eux en ce moment. Soyez active, très active. Fatiguez vos jours. Et priez.

— Je ne sais plus.

— Rentrez bientôt à Grenoble. Je vous apprendrai. Vous êtes ma fille. Adieu, mon enfant. Que Dieu vous garde!

Les deux femmes s'embrassèrent. Élisabeth suivit des yeux le char à bancs qui emmenait Mme Derize à Uriage jusqu'au détour qu'un châtaignier fermait.

« Pourquoi est-elle partie? » soupira-t-elle quand elle ne vit plus rien.

Après ce départ, ce fut celui de ses parens qui fuyaient Uriage désertée. Isolée et préparée par la douleur, elle rechercha ces sensations de mélancolie qui, l'automne venu, se lèvent de terre à chaque pas dans la campagne et qu'elle se représentait auparavant comme des inventions de poètes. Elle comprit aux mêmes lieux ce qu'Albert avait éprouvé deux ans auparavant, le malaise d'une vie incomplète ou méconnue, si puissant pour animer la nature. L'allée de platanes, encombrée de feuilles épaisses et résistantes, ne cachait plus la chapelle dont l'invitation devenait plus évidente; mais ce n'était pas là sa promenade. Elle lui préférait les chemins qui vont se perdre au cœur des bois de châtaigniers, et d'où l'on aperçoit, par intervalles, les montagnes sauvages. Mais elle ne s'aventurait pas loin, à cause de la peur.

Ses enfans s'étonnaient de son humeur changée. Elle s'inquiétait moins d'eux que de son propre souci. Le soir, quand les bœufs rentraient et s'assemblaient autour de l'abreuvoir trop étroit, elle détestait cette paix que les bêtes et leurs bouviers respiraient. Octobre l'enveloppait d'une angoisse où elle trouvait du charme. Elle se faisait du mal avec volupté.

Toute sa maison se ressentait de cet état de faiblesse. Un jour, enfin, elle reçut, de Grenoble, un avertissement. Mme Derize, inquiète de ne pas la voir revenir, lui écrivait une lettre pressante dont la fin lui rendit un peu de clairvoyance : « Ma chère Élisabeth, disait la vieille femme, cette saison et l'isolement ne vous valent rien. Et vous ne pensez pas à Marie-Louise et à Philippe. Il est grand temps de vous occuper de leurs études, de leur donner des compagnons de travail et de jeux. Vous-même, avez besoin d'un peu de distraction et de société. Rentrez à Grenoble, je vous en prie. Nous nous verrons souvent, n'est-ce pas? Si vous ne venez pas cette semaine, je monterai moi-même vous chercher. Car je suis en peine de vous, mon enfant... »

Désemparée, elle était accessible à la première influence. Elle hâta ses préparatifs, parmi les cris de joie des deux bambins rassasiés des plaisirs champêtres.

— Tout de même, constata Marie-Louise, Grenoble, ce n'est pas Paris.

— Ce n'est pas Saint-Martin non plus, répliqua philosophiquement Philippe.

Quand ce fut le moment de prendre la voiture, Elisabeth n'avait déjà plus envie de s'en aller. En ville, elle retrouverait la vie ordinaire, la maison de ses parens où elle n'était pas chez elle, et la procédure de séparation au sujet de laquelle elle avait reçu plusieurs réclamations de son avoué demeurées sans réponse. Elle perdrait cette liberté de souffrir qui lui était devenue chère. Elle devrait s'occuper de ses enfans, utiliser ses journées, tandis qu'elle s'était accommodée de son chagrin.

Quand elle perdit de vue le château de Saint-Ferriol qui commande le vallon d'Uriage, et qu'elle se fut engagée dans la gorge de Gière dont les parois étaient recouvertes de hardis buissons dorés, il lui sembla que son existence, aussi, se rétrécissait, et qu'elle s'éloignait de son amour qu'elle confondait avec sa douleur. Les enfans riaient, et ces rires la blessaient. Elle rentrait dans la vie réelle où les actions comptent plus que les désirs et les regrets.

XI. — LA JOURNÉE D'ÉLISABETH

Les quatre clercs de Me Tabourin, sachant que leur patron déjeunait en ville, dans une bonne maison, commencèrent l'après-midi par une partie de cartes. Le mépris du public qui distingue en France le petit employé, qu'il soit au service d'un particulier ou de l'État, les empêcha de s'interrompre ou de dissimuler leur passe-temps lorsqu'on frappa à la porte.

— Entrez, prononça d'une voix indistincte Vitrolle qui, mécontent, n'avait pas d'atouts.

Mais, au scandale de ses collègues, le saute-ruisseau Malaunay quitta la table de jeu pour se précipiter au-devant de l'importun qu'il salua respectueusement. Ils comprirent son geste en reconnaissant la jeune Mme Derize dont le soleil d'hiver, entrant à flots par les fenêtres, opposait la fourrure fauve au blond soyeux et pâle des cheveux. Malgré le poids du manteau, elle paraissait allongée. L'air froid du dehors avait rosi ses joues. Un chapeau noir, relevé sur le côté, décoré d'une seule plume, achevait de lui donner un air de portrait anglais. En apprenant l'absence de Me Tabourin, elle parut interloquée.

— Il m'avait priée de passer aujourd'hui.

— Mais il va rentrer, madame.

— Alors j'attendrai.

On la conduisit dans le cabinet attenant à l'étude. Et la partie continua. Quand elle fut terminée, Lestaque et Dauras qui avaient gagné en proposèrent une autre. Le premier clerc refusa par prudence, et chacun prit sans enthousiasme un dossier. Faute de mieux, on causa, sans se préoccuper d'une attente qui se prolongeait. Un client qui fait antichambre, si sympathique qu'il puisse être, quoi de plus naturel!

— Et notre pari? questionna Malaunay.

— Quel pari?

— Le procès Derize. J'ai pris tout seul le mari gagnant.

— Vous avez eu tort.

— Eh! eh! nous verrons.

— C'est tout vu.

Lestaque et Dauras, qui pensaient peu, mais ensemble, intervinrent:

— Où en sommes-nous de la procédure?

— Voici, expliqua le premier clerc d'un ton important. Après la requête au président, procès-verbal de non-conciliation a été dressé. M. Derize n'a pas comparu, et sa femme a obtenu la garde provisoire des enfans ainsi qu'une pension. Nous avons lancé l'assignation en octobre dernier. M. Derize n'a pas conclu et nous sommes en janvier. Les délais pour conclure sont expirés, l'affaire est inscrite au rôle pour venir par défaut. Nous avons une pièce qui constitue une preuve écrite. La séparation sera prononcée *de plano*.

— L'a-t-on vue, cette pièce? demanda le saute-ruisseau.

— Non. C'est Mme Derize qui la détient. Elle ne répond pas à nos lettres, et le retard de l'affaire est imputable à son silence. Je suppose qu'elle nous l'apporte. Il est grand temps.

Dauras quêta ce renseignement que Lestaque allait réclamer :

— Et l'avocat de M. Derize, Me Lagier, que fait-il donc?

— Ce qu'il fait, répliqua Malaunay en exprimant, sur sa figure mobile, la convoitise et l'admiration, il flirte avec sa belle ennemie. A Uriage, ils ne se quittaient pas.

— Oui, mais à Grenoble ils ne se voient plus.

— Ils cachent leur jeu. Et vous avouerez que Mme Derize ne paraît pas très pressée d'obtenir sa séparation.

— Après?

— Eh bien! elle se console. Consolée, elle se réconciliera avec son mari. Ce sera un ménage à quatre. A Paris, c'est l'usage.

Car le petit clerc, que Paris éblouissait, en estimait les mœurs libertines. Toujours dans l'attente d'un événement nouveau et l'œil volontiers fixé sur la porte, il n'eut que le temps de jeter à mi-voix à ses camarades un : *Attention!* Le patron entrait. M. Tabourin avait bien déjeuné, trop bien même. Il montrait une face teintée de vermillon sous des cheveux plats qu'il avait dû beaucoup mouiller pour triompher de leur rébellion naturelle. Au lieu d'adopter les modes nouvelles qui dissimulent commodément le linge par le moyen des gilets fermés, il étalait un plastron qu'il avait maculé par endroits, tant ses gestes étaient vifs et imprudens. Il affectait, sous le regard indifférent de Malaunay qui le photographiait, une indifférence d'homme du monde en achevant son cigare, mais le premier mot du maître clerc le rendit à lui-même :

— Mme Albert Derize vous attend dans votre cabinet.

Aussitôt il ne pensa qu'à la clientèle.

— Ah! ah! elle se décide enfin. Il est temps de prendre jugement par défaut.

Une dernière bouffée hâtive, et il disparut. Quelques instans plus tard, on frappait à l'étude.

— Maître Lagier, annonça le saute-ruisseau en plaisantant.

C'était lui. On aurait voulu rire, mais le nouveau venu savait exiger le respect. Force fut aux clercs de dissimuler leur plaisir.

— M. Tabourin est là?

— Oui, monsieur l'avocat, répondit Vitrolle. Il est dans son cabinet avec Mme Derize. Je vais vous annoncer.

Précipitamment, Philippe l'arrêta :

— Inutile. Je reviendrai.

Il ne tenait donc pas à rencontrer Mme Derize? Dérangés dans leurs combinaisons, les clercs s'étonnaient, quand le patron reparut opportunément avec sa cliente. Il avait son air des mauvaises audiences qu'accentuaient encore ses cheveux collés. Philippe Lagier, surpris dans son départ, esquissa un mouvement de retraite et de gêne qui ne put échapper à un observateur aussi perspicace que Malaunay; mais déjà la jeune femme, après une imperceptible hésitation, s'avançait vers lui :

— Monsieur, dit-elle, j'ai précisément à vous parler. Voulez-vous m'accompagner quelques pas?

Interdit, il balbutia avec effort :

— Volontiers, madame.

Qu'était devenue cette maîtrise de soi-même qu'on n'avait jamais vue lui manquer? Pourquoi cette émotion dans une circonstance tout ordinaire? Il retrouva son assurance pour saluer l'avoué et ses clercs avant de sortir derrière la belle Mme Derize. Me Tabourin avait bien d'autres préoccupations en tête que la remarque de ces nuances. A peine la porte refermée, il annonça tragiquement à ses collaborateurs :

— Il n'y a plus d'affaire Derize.

— Comment? Pourquoi? interrogèrent les clercs.

— Mme Derize retire son assignation.

Vitrolle, Lestaque et Dauras se composèrent une figure de circonstance, longue et consternée. Mais le saute-ruisseau osa manifester une joie inconvenante et proclama :

— J'ai gagné.

Il fut toisé par le patron qui, ne comprenant pas, répéta machinalement.

— Gagné?

— Parfaitement, expliqua le clerc avec insolence. Nous avions ouvert un pari sur l'affaire.

— Un pari?

— Dans toutes les études, ça se fait. Quel intérêt prendrions-nous aux procès sans un enjeu? Mme Derize demandait la séparation. Son mari, lui, ne demandait rien. J'ai parié sur lui. Rien ne se passe : donc, j'ai gagné.

Et laissant M. Tabourin perplexe, il se tourna vers ses camarades :

— Chacun de vous me doit un dîner au restaurant de mon choix. Trois dîners, quelle veine!

Les autres protestèrent. L'avoué, scandalisé, mais gourmand, hésita une seconde entre le désir d'une invitation et la gravité de son état. Celle-ci l'emporta, et il se livra à la colère :

— Prenez garde, monsieur. Vous ne traitez pas les affaires sérieusement, et j'ai déjà remarqué chez vous un penchant dangereux au plaisir. N'avez-vous pas gagné récemment, au café du Commerce, un autre pari sur le temps le plus long que l'on peut mettre à fumer un cigare? Le plus long! A votre âge, j'aurais compris le plus court. Vous y avez mis plus d'une heure. C'était de quoi, sachez-le, vous faire renvoyer d'ici. Les intérêts d'une maison doivent être sacrés à ses employés, et je n'admets pas que mes clercs spéculent sur la perte de mes procès.

Et sur ce discours, où il exhalait son mécontentement, et qui était d'ailleurs hygiénique, — il avait besoin d'un exercice mitigé pour faciliter ses digestions, — il distribua sans ménagement la besogne à ses auditeurs attristés.

La place Saint-André est à deux pas du quai de la République où les Molay-Norrois habitaient. Au lieu de se rapprocher de l'Isère, Élisabeth se dirigea vers le Jardin de la Ville. Philippe Lagier, qui marchait à côté d'elle sans prononcer une parole, s'étonna :

— Où allons-nous, madame?

— Chez moi.

— Vous avez donc quitté vos parens?

— Ne le saviez-vous pas? J'ai pris un appartement rue Haxo, presque en face du jardin des Plantes.

— Ah! dit-il, sans donner d'appréciation.

Elle en vit une, et ajouta :

— On m'en a beaucoup blâmée. Pourtant, c'est mieux ainsi. Je vois mes parens presque chaque jour, mais pour élever ses enfans, il faut à une mère un peu de liberté.

Le Jardin de la Ville était comme engourdi par le froid. Au-dessus des maisons, sur le délicat ciel d'hiver, d'un bleu si clair, si pâle, les ormeaux et les platanes en fusées découpaient leurs branches légères, leurs brindilles. L'eau de la mare était gelée, et l'on avait dû casser la glace sur un petit espace pour permettre au cygne noir de nager : mais le pauvre oiseau, se sentant prisonnier, osait à peine remuer les pattes. A côté d'Élisabeth, Philippe se souvenait de ce jour du dernier été où, dans ce même jardin, il avait plaidé devant le conseiller Prémereux la cause de la passion contre le parti nombreux des Molay-Norrois.

Ils parlèrent à peine le long des rues plus populeuses qui, de là, conduisent à la place de la Constitution d'où part la rue Haxo. Cette place, symétrique et compassée, entourée de bâtimens officiels, était presque déserte, et la rue Haxo plus abandonnée encore.

— C'est là, dit-elle, comme ils arrivaient devant une haute maison, d'une apparence modeste, rapprochée du boulevard des Alpes, que bordent les talus gazonnés des anciens remparts.

Ils montèrent quatre étages. Elle le précéda à l'intérieur de l'appartement.

— Il n'y a pas de feu au salon. Excusez-moi, monsieur, de vous recevoir dans cette pièce. C'est notre salle d'études.

C'était un cabinet de travail, simplement meublé, obstrué d'une grande table tachée d'encre, et dont la fenêtre donnait sur les arbres du jardin des Plantes.

— Mes enfans écrivent ici leurs devoirs. Marie-Louise du moins, car votre filleul ne sait encore que s'amuser.

Elle paraissait contrainte, gênée par ce qu'elle aurait voulu dire et ne disait pas. Philippe Lagier s'en rendait compte et ne pouvait lui venir en aide. Lui-même, se rappelant le sentier d'Uriage où il avait connu l'humiliation et la honte, ne comprenait pas qu'il fût en face d'elle. Elle avait essayé de sourire en prononçant ce *votre filleul* qui les rapprochait. Ce fut un tel sourire de détresse qu'il se décida enfin à intervenir pour rendre à cette conversation le but qu'elle manquait.

— J'ai reçu, madame, une lettre de votre mari, d'Albert. Elle motivait précisément ma visite chez votre avoué, quand je vous ai rencontrée. Son notaire de Grenoble, Me Randon, l'avertit chaque mois que vous refusez de recevoir la pension qu'il envoie régulièrement.

— C'est vrai.

— Il m'en demande avec étonnement la raison, et il me prie d'insister ou de faire insister auprès de vous, pour obtenir votre acceptation, dans votre intérêt, et, si vous le négligez, dans celui de Marie-Louise et de Philippe qui s'impose à vous.

Après avoir fourni cette explication avec une autorité que l'embarras transformait en raideur, il regarda la jeune femme dont il constata la confusion, soit qu'en passant de l'air extérieur à l'air chaud de la chambre le sang lui fût monté au visage, soit que cette rougeur fût occasionnée par le trouble où la mettait par avance sa réponse. Ainsi empourprée et les yeux embués de larmes, elle reprit son souffle comme si elle étouffait et répliqua au prix d'un grand effort :

— Mon mari a détruit lui-même son foyer. Il nous a privés de son appui moral. Dès lors, je suis décidée à me passer de son appui matériel.

— Et vos enfans?

— Je les élèverai seule. Plus tard ils agiront selon leur volonté.

— C'est le dixième mois. Le notaire a déjà dix mille francs en caisse à votre nom. Il ne veut pas les garder.

— Qu'il les renvoie à M. Derize.

— Albert ne les recevra pas. Vous le connaissez bien. Il a son orgueil... comme vous.

D'un geste d'indifférence, elle témoigna qu'elle se détachait du sort de cet argent. Cependant, la réponse de Philippe Lagier, cette allusion au caractère désintéressé d'Albert, lui était secrètement agréable. Elle achevait d'abolir les mauvais souvenirs que la présence de l'avocat risquait de réveiller. Celui-ci reprit, avec un peu moins d'assurance :

— Voulez-vous me permettre une question? Cette pension, qui est légitime, que vous pouvez, que vous devez recevoir, ne vous est-elle pas indispensable?

Elle expliqua sa situation avec simplicité. Elle avait reçu en dot deux cent mille francs dont le revenu lui suffirait. Elle

n'ajouta pas que ses parens ne lui en avaient pas encore versé le dernier quart, et qu'elle se trouvait réduite à six mille francs de rente. Philippe, en réalité, le savait, mais il se contenta de conclure :

— Ce n'est plus votre état d'autrefois.

L'appartement qu'elle habitait ne ressemblait en effet ni à celui de la rue Bara à Paris, ni à celui des Molay-Norrois au bord de l'Isère.

— Je m'y habituerai, dit-elle en souriant. Ce n'est rien. Je n'ai pas besoin de porter des manteaux de martre.

Celui qu'elle portait lui seyait si bien, favorisait d'un éclat si riche le teint de son visage, qu'il eut envie de protester. Il en avait perdu le droit, et il s'abstint.

— L'éducation de mes enfans, continua-t-elle, ne souffrira en rien de cette diminution. Je me le suis promis à moi-même, et je me tiendrai parole. Voyez : j'ai déjà commencé. Je corrige les devoirs de Marie-Louise, et je lui apprends ses leçons.

— Vous vous donnez beaucoup de peine.

— Cela m'occupe. Il faut bien s'occuper des autres, quand sa propre vie n'a plus aucun but.

Elle s'était levée. Il crut qu'elle l'invitait au départ. Mais elle avait ouvert le tiroir d'un secrétaire, et déjà revenait vers lui pour lui remettre un paquet soigneusement plié qu'il reconnut :

— Je vous ai prié de m'accompagner pour vous rendre les cahiers de M. Derize. Je vous remercie de me les avoir communiqués. Je les ai gardés bien longtemps, mais vous ne me les aviez pas réclamés.

Il s'inclina sans un mot.

— Et voici, ajouta-t-elle, la lettre qui lui avait été adressée et que je détenais sans droit. Vous la lui restituerez.

Philippe, stupéfait, refusa l'enveloppe qu'elle lui tendait :

— Ce télégramme vous appartient. Il est votre arme. Vous ne pouvez vous en dessaisir.

— Je n'en ai plus besoin.

— Mais, madame...

— Je renonce à ma demande en séparation. Albert agira à sa guise.

Pour la première fois dans cette conversation, elle employait le prénom de son mari. C'était l'unique marque de son émotion.

— Ah ! murmura Philippe qui ne s'attendait pas à cette nouvelle. Albert le sait-il ?

— Je viens d'en informer mon avoué. Le sien l'en informera à son tour.

— Vous m'autorisez à le lui dire ?

— Sans doute.

Dès lors, il n'avait plus qu'à prendre congé. Debout devant elle, il ne savait comment lui témoigner son respect. Au cours de cette entrevue improvisée il avait constamment cherché l'occasion d'obtenir son pardon. A l'humiliation de ses souvenirs il joignait celle de son infériorité dans la circonstance où il eût désiré le plus vivement d'utiliser les ressources de son esprit. Mais il n'avait pas épuisé la surprise. Élisabeth lui offrit la main, et avec un tremblement dans la voix, commenta son geste :

— Je voulais aussi, monsieur, vous dire que j'ai oublié vos dernières paroles d'Uriage. Donnez-moi la main. Vous m'aviez mal jugée : c'était ma faute. Une femme seule doit être si prudente ! Restez l'ami d'Albert, et soyez un peu le mien. Nous nous rencontrerons rarement. Je ne me rappelle que les vérités qui me sont venues de vous un jour, et qui m'ont fait réfléchir, sur la part que l'on a soi-même dans son malheur...

Philippe, penché, lui baisait les doigts qu'elle retira doucement.

— Madame, répétait-il, madame...

Et quand il put dominer son trouble :

— Je serai digne de votre pardon. Là-bas, si vous saviez, j'ai ressenti un tel dégoût ! Maintenant, je me retrouve plus jeune, plus léger. Ah ! c'est lourd à porter, le mépris de soi-même !

— Chut ! dit-elle un doigt sur la bouche, pour l'inviter à ne pas prolonger un pareil sujet, à ne jamais y revenir.

Il s'inclina :

— Adieu, madame. Vous n'aurez pas d'ami plus dévoué.

Quand il fut parti, Élisabeth quitta son chapeau et sa fourrure. Ses joues étaient brûlantes et ses mains glacées. Les enfans, que leur bonne avait conduits à la promenade de l'Ile-Verte, allaient rentrer : tout à l'heure, elle reprendrait avec eux ses occupations journalières qui parfois la rendaient si lasse. Elle s'assit près du feu, s'appuya au dossier de son fauteuil et s'immobilisa dans cette pose, comme on se détend après un excès de fatigue. Elle éprouvait, avant le recommencement, un immense

besoin de se reposer, de ne plus penser, de ne plus agir. L'ombre montait, mais elle n'alluma pas la lampe. En face d'elle, par la fenêtre, elle voyait, au delà des arbres du jardin, la neige de Belledonne que le couchant embrasait, et qui prenait des teintes de fleurs de printemps. Sous ces caresses du soleil, les glaciers vivaient, et pourtant, de loin même, dans le soir trop clair, on en devinait le froid. Sous tant d'efforts méritoires qui semblaient animer sa pauvre existence abandonnée, elle sentait ainsi la mort.

Que de courage elle avait montré pour triompher peu à peu de sa mollesse naturelle, pour mener à bien tant de décisions dont la générosité ne la soutenait plus après leur accomplissement! Aucune compensation, aucun espoir ne lui seraient accordés. Loin d'elle, l'un près de l'autre, Albert et sa maîtresse jouissaient librement de leur amour. Cependant, ils connaîtraient sa grandeur d'âme, sa fierté, sa vie nouvelle et difficile. Elle les contraindrait au souvenir. Dans cette journée, n'avait-elle pas donné sa mesure, elle aussi? La biographie d'Anne qu'on lui avait ressassée avec tant d'admiration, contenait-elle une page mieux remplie? Cette comparaison avec sa rivale, en excitant sa jalousie, en envenimant sa blessure, lui rendit un peu d'énergie. Ses enfans, qui vinrent l'embrasser dans la demi-obscurité où elle s'enlizait, achevèrent de dissiper sa torpeur. Elle songea que la mère d'Albert l'approuverait, la remercierait, et, dans cette activité inaccoutumée qui avait exigé de sa nonchalante jeunesse un déploiement de forces dont elle éprouvait après coup l'usure, elle trouva, malgré tant de motifs de se désespérer, cette paix dans la fatigue que donne au corps un exercice salubre. Et cette sensation inéprouvée lui fut ensemble un étonnement et un soulagement.

HENRY BORDEAUX.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

AUX ÉTATS-UNIS

III[1]

LES IDÉES

Washington, s'il ressuscitait demain, se trouverait beaucoup plus chez lui à Londres qu'à New-York. Les Américains qui se révoltèrent il y a cent trente ans étaient des Anglais; quelle que fût leur animosité contre les ministres du roi Georges, leurs mœurs, leurs idées, leurs âmes étaient anglaises.

Les Américains d'aujourd'hui n'ont plus rien de britannique que la langue; encore y ont-ils introduit nombre de mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires de la Grande-Bretagne. Quelque sympathie, un peu mêlée de snobisme, qu'il éprouve pour l'Angleterre, quelque fidèle qu'il soit aux grands tailleurs de Regent street et de Piccadilly, chez qui un élégant de Central Park, membre du Knikerbooker-Club ou de l'Union, ne manque pas, à chaque voyage en Europe, d'aller, — par économie, — commander ses costumes, tandis que sa femme s'arrange pour être invitée, si possible, au drawing-room de la reine Alexandra, le citoyen actuel des États-Unis appartient à un peuple tout différent de celui de l'Angleterre, aussi bien par la mentalité que par l'allure.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er octobre 1907.

I

Ce peuple nouveau, en refonte incessante, puisqu'il s'accroît sans arrêt, que sera-t-il dans vingt ans ? Il serait bien impossible de le dire, puisque les exemplaires d'humanité dont il se grossit à chaque paquebot sont des plus variés, souvent du type le plus contraire, et que, dans ces alluvions périodiques, chaque race domine à son tour. Sur 100 immigrans, de 1840 à 1860, on comptait 43 Irlandais et 35 Allemands; de 1901 à 1906, il n'y a plus que 5 pour 100 d'Allemands et autant d'Irlandais, un peu moins que de Scandinaves (7 pour 100); en revanche, on compte 28 Italiens, 27 Autrichiens et Hongrois et 20 Russes ou Polonais.

Il a été souvent répété que ces élémens hétérogènes étaient rapidement absorbés et assimilés, si bien qu'au bout d'une génération à peine, on ne distinguait plus l'Américain d'importation récente de l'Américain natif. Cela n'est qu'à moitié vrai. Le Slave judaïsant, à repentirs tirebouchonnant sur ses tempes, le pifferaro, drapé de haillons pittoresques, troquent en huit jours leurs coiffures ou leurs guenilles contre la coupe de cheveux et le « complet » du Bowery ou de Brooklyn, et se mettent à baragouiner tant bien que mal un anglais difficilement intelligible; mais, pour avoir été admis par le commissaire fédéral, dont la mission est de passer au crible les aspirans au débarquement et de rebuter les sujets qui ne seraient pas « désirables, » les nouveaux venus n'en restent pas moins des étrangers.

Nés pour la plupart au bas de l'échelle sociale, dans ces pays hiérarchisés de l'Europe d'où ils se sont arrachés, ils foulent avec fierté le libre sol de l'Union où tout homme en vaut un autre; et si plus tard, lorsqu'ils ont acquis, avec la naturalisation, la dignité civique, ils vendent leurs votes sans vergogne aux courtiers électoraux qui font ce commerce en grand pour le compte des divers candidats, ils n'en apprécieront pas moins, en leur for intérieur, toute la distance qui sépare un membre souverain de la démocratie transatlantique, de la plèbe du vieux continent à laquelle ils appartenaient hier. Ils sentent que ces pesantes catégories de rangs, formés par les siècles, ne s'étagent plus sur leur tête.

Ce nouvel arrivant reçoit donc de sa nouvelle patrie bien des

dont il juge le prix; il lui apporte en échange des vertus dont je parlerai tout à l'heure et qui sont réelles, bien que les Américains de vieille souche ne les reconnaissent pas volontiers. Mais la « race » ne serait qu'un vain mot, si l'infusion de tant de sang nouveau ne modifiait pas profondément le sang des pionniers primitifs. L'afflux irlandais et allemand, mélanges celtes ou germaniques, avaient considérablement changé le type traditionnel de l'« uncle Sam, » dans l'éloquence ou dans la cuisine, dans les études et dans les divertissemens, dans la religion ou dans la façon de vivre. Or les arrivées annuelles d'immigrans se chiffraient à 280 000 en moyenne avant 1880 ; elles montèrent à 450 000 dans les vingt années suivantes, puis à 800 000 à partir de 1902 et, depuis 1905, elles dépassent 1 million par an. Comme on vient de le dire, ces néo-Américains sont issus de nationalités bien plus disparates que n'étaient les immigrans de 1860.

Et voici que, loin de se multiplier, l'Américain primitif, la race fondatrice et naguère dominante, devenue tout à coup inféconde, semble se condamner à disparaître. Qu'il n'y ait à Chicago, sur 2 millions d'habitans, que 375 000 Américains d'origine, en face de 600 000 Austro-Allemands et d'un million de Scandinaves, de Canadiens français et d'autres Européens, plus ou moins récemment incorporés, le cosmopolitisme d'une cité née de la veille, où il se publie des journaux à peu près en toutes les langues du monde, n'a rien d'anormal ; mais les anciens États de la Nouvelle-Angleterre, ceux du littoral Atlantique, le Massachusetts, le New-York, la Pensylvanie ou le Maryland, livrés à eux-mêmes, sans l'arrivée des immigrans, se dépeupleraient.

C'est une question délicate de scruter l'intimité conjugale aux États-Unis, afin de savoir pourquoi elle n'est pas plus fructueuse. Un étranger, — un Français surtout, — n'oserait en parler, si la matière n'avait été plusieurs fois traitée avec une grande liberté par le chef suprême de la nation. « Le président Roosevelt disait, non sans intention ironique, un journaliste des États-Unis, ne manque jamais une occasion de renforcer la loi morale. Un de ses critiques l'a baptisé le re-découvreur des dix commandemens. » Beau surnom, ma foi, et dont il n'y a pas à rougir. Que le premier magistrat de cette grande nation se soit impunément mis dans le cas de le mériter, il faut en féliciter et lui-même et son peuple.

J'ai eu l'honneur de m'asseoir à la Maison Blanche, l'hiver dernier, à la table hospitalière et patriarcale du président Roosevelt, et je me permets de répéter ici ce que je lui disais sans flatterie : « Vous êtes très populaire chez nous, monsieur le Président, et la plupart des républicains éclairés, en France, vous envient à l'Amérique ; mais ce que j'admire particulièrement en vous et ce qui vous sera, je crois, le plus compté par la postérité, c'est d'avoir eu le courage de dire à vos concitoyens des choses désagréables. » C'est aussi un privilège particulier à ce pays et que l'on ne supporterait pas ailleurs : se figure-t-on M. Fallières, dans une harangue officielle, reprochant amèrement aux femmes françaises de refuser d'enfanter? M. Roosevelt l'a fait publiquement, à maintes reprises; il a développé ce thème que fuir la maternité est pour l'épouse une lâcheté semblable à celle du soldat qui refuserait d'aller au feu.

Lorsque l'on cause avec lui de ce sujet qui lui tient à cœur, il résume énergiquement ses craintes pour l'avenir en disant : « Continuer ainsi, c'est vouloir se couper la gorge à soi-même. » Les Américains qui me liront vont sourire : « Comment un Français ose-t-il nous blâmer sur ce chapitre? N'avons-nous pas adopté le *French-system?* » C'est là ce qui m'a été plusieurs fois répondu dans les villes de l'Est : « Et d'ailleurs, ajoutait-on, n'avons-nous pas l'immigration qui nous apporte assez d'enfans tout faits? »

Il y avait à Versailles, sous Louis XV, un marquis d'une grande maison de Franche-Comté, qui venait de se marier avec une jeune fille jolie à ravir. Le Roi, à qui la nouvelle épousée avait été présentée, montra grand plaisir à s'entretenir avec elle et, quelques jours après, fit inscrire le ménage sur la liste recherchée des soupers intimes de Marly. Cette invitation royale, c'était la faveur certaine, mais il eût fallu sans doute y mettre le prix. Le marquis le jugea trop cher ; il mit sa femme en carrosse, le soir même, et partit avec elle en poste pour sa province ; d'où l'histoire conte qu'il écrivit au souverain : « Nous autres, Sire, dans notre famille, nous avons l'habitude de faire nos enfans nous-mêmes. »

L'Amérique ferait bien de ne pas faire faire tous ses enfans par d'autres ; quelque disposés que soient ces fils d'adoption à s'amalgamer à elle, ils seront trop nombreux bientôt pour ne pas être les plus forts ; les descendans des 10 millions d'Anglo-Saxons

qui peuplaient les États-Unis de 1830 ne constitueront plus qu'une minorité infime dans le sein de la république géante. Ils finiront par n'y pas tenir beaucoup plus de place que ces tribus autochtones, par eux pourchassées si opiniâtrément et qui achèvent de s'éteindre dans leurs Réserves de l'Ouest. Celles-ci ont été tuées par la misère ; ceux-là sont menacés de périr par l'aisance.

Je ne prétends pas justifier mon pays, qui est l'un des moins prolifiques de l'Europe ; mais il n'y a aucune assimilation à établir, à ce point de vue, entre la France et l'Amérique, vide encore, qui ouvre à la population des perspectives indéfinies. Si les États-Unis étaient garnis d'hommes autant que la France, ils auraient plus de 700 millions d'habitans ; s'ils l'étaient autant que l'État de Massachusetts, ils auraient un milliard 200 millions d'habitans, et ils en auraient plus que n'en compte présentement le genre humain, s'ils étaient aussi peuplés que la Belgique.

Pour le moment, les 85 millions d'individus qu'ils possèdent, très inégalement dosés entre les solitudes des steppes et les fourmilières citadines, ne sont pas partout en majorité de race blanche : les nègres l'emportent sur les blancs de 50 pour 100 dans le Mississipi, de 40 pour 100 dans la Caroline du Sud ; ils sont en nombre égal dans la Virginie, la Louisiane, la Georgie, la Floride et l'Alabama ; ils forment moitié de la population dans la Caroline du Nord et le Tennessee. Ces proportions changeront avec les années, quoique la multiplication des noirs ne soit pas en voie de déclin. Depuis 1860 ils ont doublé, — de 4 millions et demi à 9 millions, — et, comme ils essaiment hors des États du Sud, ils embarrassent ; il y a une « question nègre » à Chicago. Quelques-uns s'enrichissent ; on rencontre dans les pulmann des dames de couleur accompagnées de leurs femmes de chambre.

Les recensemens distinguent les personnes nées en Amérique et celles qui sont nées à l'étranger ; mais ils ne pourraient nous dire, vu l'organisation très vague de ce que nous appelons en France l'« état civil, » comment se décompose la natalité ; combien, parmi les enfans qui voient le jour aux États-Unis, appartiennent à des familles réellement américaines et combien à des familles d'immigrans. On serait effrayé de la stérilité des premières. Là-bas, cette stérilité systématique est affichée. Le Français, en général communicatif, est sur ce chapitre très discret et fermé. S'il borne sa progéniture, il ne s'en vante pas. Il

insinue évasivement que « le ciel ne lui en a pas envoyé davantage. » Il parle avec éloge des familles nombreuses, comme un incrédule parlerait de la religion avec sympathie.

Au contraire, l'Américain de la meilleure compagnie, le descendant de la forte race des colons primitifs, méprise ouvertement le pullulement imprévoyant des ménages nouveaux venus; il plaint comme une infirmité ou raille comme une intempérance de sève, l'habitude où sont les Canadiens Français de multiplier les jeunes têtes à leur foyer. « Race inférieure, déclare-t-il, uniquement propre à la reproduction. » Remarquez que les conditions matérielles de la lutte pour la vie sont, beaucoup plus qu'en France, favorables au développement de la population, puisque le champ d'action est sans bornes dans ce territoire immense, tandis qu'il est étroitement borné pour un homme énergique dans notre pays, à moins d'en sortir.

Non plus les entraves au droit de tester, ce partage égal imposé par notre code, auquel on attribue, à tort ou à raison, la restriction de la natalité dans nos familles bourgeoises ou même paysannes, n'existent pas aux États-Unis, où règne la liberté la plus extrême sur ce chapitre. L'hérédité, l'esprit de famille, n'y ont nullement le caractère qu'ils ont chez nous. Le père ne *doit* rien; le fils n'a *droit* à rien. Chacun dispose de son bien par testament à sa fantaisie, le lègue à un de ses rejetons à l'exclusion de tous les autres, en laisse même à des étrangers la plus grande part; nul n'y trouve à redire. La fortune n'est point, dans l'opinion transatlantique, où pourtant le *homestead* est licite et pratiqué, ce fief perpétuel dont les vivans ont la jouissance, dont les générations à venir ne sauraient être frustrées, — concept antique du droit romain ou chevaleresque passé dans notre code Napoléon ; — c'est un gain personnel dont le titulaire est maître, et qu'il transmet à sa guise.

Aussi bien ne sont-ce pas du tout les mêmes causes qui paralysent la conception en Amérique ou en France. Ici, c'est par tendresse ou amour-propre paternel, de peur que leurs héritiers soient amoindris ou socialement diminués, que les parens limitent leur lignage. Là-bas, c'est par égoïsme personnel, parce que les marmots tiennent de la place, causent de la dépense, que les loyers sont très chers, et surtout que la maternité est une besogne pénible, dont les femmes veulent s'exempter. Par un singulier contraste, la femme se dérobe au travail de son sexe, —

le « travail d'enfant, » — dans ce milieu où l'homme travaille si fort. Elle s'y dérobe de bien des manières, disent les spécialistes et en tous cas si délibérément et avec tant de succès, que la proportion des unions stériles est incroyable. A Washington, dans telle maison à locataires, — *appartement-house*, — où demeurent 64 couples adultes, il ne se voit que deux enfans, dont un Belge!

Quoique l'Américaine soit la plus heureuse et la plus adulée des épouses, — le chevalier français de jadis n'était à cet égard qu'un brutal auprès du gentleman américain, — quoique, même dans les ménages populaires, ce soit au mari qu'incombent là-bas mille petits offices domestiques, toujours réservés aux femmes en Europe, la jeune fille ne se hâte guère vers le mariage. Les femmes de ce continent, défriché avec passion, restent vierges plus longtemps que la terre. Mariée tard, à un âge où cette première bataille de la gestation a de quoi les effrayer, elles l'évitent. Aussi ce n'est pas, comme en France, un état *stationnaire* que l'on constate, mais une *dépopulation* positive et très rapide. Elle est inapparente aux statistiques, parce que les vides sont comblés, et bien au delà, pard'autres races; mais c'est une Amérique toute neuve qui peu à peu se substitue à l'autre dans son berceau.

Il est permis, en se plaçant au point de vue économique, de remarquer que le commandement de la Bible n'a jamais été strictement obéi par l'humanité; qu'aucun peuple n'a « crû et multiplié » pendant très longtemps et que, par exemple, si la population avait *régulièrement* progressé depuis la création du monde, ou seulement depuis cinq ou six siècles d'une façon mathématique, comme elle a fait en Europe depuis cent ans, nous serions, en France seulement, un milliard d'êtres humains difficiles à nourrir. Mais la Bible n'est pas un manuel d'économie politique, et Dieu a ses secrets de sociologie qu'il ne nous révèle pas. En fait, suivant des alternatives de hausse ou de baisse et pour des motifs connus ou mystérieux, la population s'est enflée ou réduite tour à tour dans l'aisance aussi bien que dans la misère.

Au point de vue des convenances personnelles de chacun, le précepte religieux de la procréation illimitée peut sembler dur et jusqu'à la barbarie. Mais n'est-il pas curieux que le rejet formel et de parti pris de cette loi divine, de ce « préjugé, »

dirait la morale laïque, conduise directement à une autre sorte de barbarie : celle d'une race qui, pour avoir refusé de donner la vie, se condamnerait à la perdre?

II

Au contraire, c'est en honorant plus qu'aucun peuple sur la terre une autre loi supérieure : l'obligation sainte du travail, que le corps social américain conserve sa force et sa santé morale.

Aux yeux du plus grand nombre de nos concitoyens, contraints de vendre leur vie pour avoir de quoi vivre, le travail passe pour un fardeau insupportable : la majorité de ces condamnés au travail forcé souhaitent leur libération, et pensent que l'idéal est de vivre sans rien faire, comme les lis des champs ou les rentiers. Ils ont tort évidemment puisque les oisifs, pétris, semble-t-il, de la pâte des heureux, se tourmentent pour acheter très cher des coups de bâton, en promouvant au rang de choses graves des enfantillages, des jeux compliqués qui leur procurent de vrais tracas et de vrais déboires. Mais le travail, dans l'opinion du vieux monde, n'est pas seulement chose pénible, c'est aussi chose humble et, en tous cas, inférieure à son contraire : le libre loisir.

C'est le vestige d'idées de l'antiquité conservées par le moyen âge. Au temps où presque tous les métiers étaient réservés aux esclaves et aux affranchis, puis aux manans et roturiers, l'œuvre « servile » n'était pas seulement la besogne manuelle, mais presque toute profession lucrative et presque tout emploi non militaire ou sacerdotal.

Cent ans après 1789, il subsiste encore des « dérogeances » dans notre société ; il y a encore des occupations jugées plus « nobles » que d'autres, ou, si l'on veut, plus « honorables, » non pas, cela va sans dire, par les classes que l'on appelait naguère « dirigeantes, » mais par les classes les plus modestes. Il y a quelque hiérarchie dans nos professions dites « libérales, » dans nos commerces, suivant qu'ils sont « de gros » ou « de détail, » suivant qu'ils ont pour objet telle ou telle substance ; et, pour répugner à embrasser telle carrière ou à s'adonner à telle tâche que l'on juge « au-dessous de soi, » il n'est pas besoin dans notre république d'être le fils d'un grand seigneur,

il suffit d'être celui d'un huissier ou d'un pharmacien. Tout cela serait jugé parfaitement ridicule aux États-Unis.

En revanche, nous possédons en France un bon lot de « sans travail, » appartenant à tous les mondes, hommes distingués ou de médiocre état, qui se contentent du titre de « propriétaires. » Ils ne s'en contenteraient pas en Amérique, où ceux mêmes qui ne font pas grand'chose veulent avoir l'air de faire quelque chose, tandis qu'en France ceux qui travaillent n'osent pas toujours dire à quoi.

Certes, le temps n'est plus où « vivre noblement » et plus tard « vivre bourgeoisement » signifiait vivre sans rien faire; mais il demeure en France, suivant les milieux, une foule de métiers qui peuvent ne pas être « sots, » mais qui ravalent plus que d'autres ; tandis qu'un seul état semble avilissant dans cette Amérique où l'argent est si estimé : c'est celui de l'homme qui vit, sans profession, du fruit de son argent.

Un pareil esprit ne se crée pas évidemment par décret; le législateur y serait bien impuissant. Il s'établit et s'impose par une pente naturelle. Les Américains n'y ont peut-être pas eu beaucoup de mérite; ils n'en recueillent pas moins le bénéfice. Il n'y a pas plus d'Anglais ou d'Allemands que de Français qui aillent vivre en Amérique « pour leur plaisir. » Les États-Unis nous envoient des riches qui veulent se reposer; nous leur envoyons des pauvres qui veulent se donner de la peine. Cette sélection de travailleurs, triés spontanément à travers le vieux monde, est une élite, je ne dis pas d'intelligence, mais à coup sûr de volonté. C'est l'élite qui, placée au dernier rang dans une foule, joue adroitement des coudes, s'appuyant, pressant d'une façon douce et continue sur les voisins qui lui semblent les plus débonnaires, s'excusant si une pression trop forte a décelé son manège, mais continuant ce mouvement insensible qui semble l'effet d'un poids plutôt que d'une poussée. Cette élite finit par passer le bras, l'épaule, le corps suit.

La volonté, c'est la constance dans l'effort. Elle se double de la hardiesse, de la tactique offensive, d'où est née cette gasconnade transatlantique qui se nomme le *bluff*. Le « bluff » offre des avantages péremptoires. Sa puissance repose su· ce qu'il est naturel à l'homme de croire ce qu'il lit, ce qu'il entend. La défiance, l'esprit critique, n'agit qu'en seconde ligne et, chez la plupart des êtres, il n'agit pas.

Au demeurant, le *bluff* est à demi sincère; l'Américain n'est qu'à demi hâbleur, il croit lui-même une partie de ses exagérations et, pour l'autre partie, il entend bien transformer demain en réalité ce qui n'est encore qu'une prétention. Les prétentions longtemps soutenues, se dit-il, ne finissent-elles pas par paraître justifiées? Les conviés au banquet de la vie n'ont-ils pas d'autant plus de raison de choisir les premières places et de s'y installer d'autorité que c'est la plus sûre manière de les obtenir et même d'en sembler digne. La modestie n'est bonne qu'en apparence.

Ce n'est point là-bas ce dont on abuse; mais cette satisfaction de soi-même, qui parfois amuse les étrangers, ce n'est pas chez l'Américain charlatanisme ou vantardise; c'est l'optimisme convaincu d'un homme qui vise au succès par l'effort. Pasteur disait que « donner son maximum d'effort en ce monde, c'est atteindre le but de la vie. » Tel est, moins la formule, dont il se soucie peu comme de toutes les formules, l'idéal du citoyen des États-Unis.

Cet effort, l'arriviste du Nouveau-Monde le donnera suivant les hasards de l'existence dans n'importe quelle voie; il fera successivement tous les métiers. Aucune rémunération ne sera jugée dégradante par ceux qui la gagnent, parce qu'elle n'est pas davantage jugée telle par ceux qui la paient. Par exemple, il existe dans les universités des étudians pauvres aux gages des étudians riches. dont ils font le service. Dans les collèges français, il semblerait honteux aux élèves peu fortunés de se procurer ainsi, par une besogne domestique, l'argent nécessaire à leurs études; cela blesserait d'ailleurs le principe d'égalité. Mais nous ne trouvons rien de honteux à faire ses études pour rien, comme boursier, aux frais d'autrui. En Amérique, *conquérir* par son travail, n'importe lequel, est aussi noble et aussi démocratique que de *recevoir* par grâce de bienfaisance ou de générosité.

Le besoin général du travail a engendré le goût, puis l'habitude du travail. Il est là-bas plus âpre, plus intense ; qu'il soit ouvrier d'usine ou *clerk* de bureau, l'Américain se hâte, il court, il veut tirer de sa machine ou de lui-même le degré superlatif de rendement. Tout le monde en fait autant autour de lui et il fait comme tout le monde : l'usage du pays le veut ainsi. S'il est, comme dit le poète, deux routes dans la vie : la patience et l'am-

bition, l'une sereine et silencieuse, l'autre bruyante et agitée, la France suit doucement la première, l'Amérique se précipite dans la seconde. Elle agit ainsi pour gagner plus d'argent. L'argent est-il vraiment utile? En comparant les deux types les plus opposés qu'il y ait sur le globe, l'Arabe du désert et l'Américain de Broadway, on voit l'Arabe aussi content de ne rien faire que l'Américain d'avoir de l'argent en travaillant. Au premier examen, on ne saurait dire lequel des deux a tort ou raison : l'argent n'est que pour procurer des jouissances, et sa plus grande jouissance, l'Arabe la possède sans effort puisqu'elle consiste à ne pas travailler.

Portons plus loin nos regards, élargissons notre horizon; nous apercevrons ce que valent intrinsèquement les futiles délices du progrès et où nous devons placer la « terre promise. » Nous venons de faire en France une expérience décisive; notre curiosité a de quoi être amplement satisfaite. L'avenir n'a plus rien à nous apprendre; nous pouvons mourir sans regrets de ne point voir les révolutions superbes que réservent à l'humanité les siècles prochains. Ce seront des vanités pures.

Est-ce donc le résultat nécessaire de la civilisation de faner les fleurs en nos mains à mesure qu'elle nous les donne à cueillir, de nous prodiguer des pains qui se changent en pierres et de l'or qui se change en feuilles mortes? Nullement; mais le seul bonheur qui compte est celui que l'on n'a pas encore, que l'on espère et où l'on tend. Et il importe peu, pour être content, que ce bonheur de demain n'arrive pas, si l'on est capable d'y viser toujours et de n'en désespérer jamais.

Ceci revient à dire qu'il y a plus de bonheur, et un bonheur plus durable dans l'effort, c'est-à-dire dans le travail, que dans la jouissance. L'ouvrier américain est beaucoup plus riche que celui de France, puisque son salaire est double et que sa vie ne lui coûte pas plus cher. Aussi peut-il à son gré faire des économies ou se payer certains luxes. Mais ce n'est pas cette élasticité relative de son budget qui suffirait à combler ses vœux. Nous avons à Paris dix métiers où l'on gagne *en une heure* ce qu'en certaines provinces on ne gagne pas *en un jour*. Ceux qui exercent ces métiers lucratifs ne paraissent pas jouir d'une félicité parfaite; car ce sont eux, parmi la population ouvrière, qui se plaignent le plus souvent.

Ce qui sauve le prolétaire américain de l'amertume et de

l'aigreur, ce n'est pas son état matériel, c'est son état mental: ce ne sont pas ses cinq ou dix francs de plus par jour, c'est le rêve de fortune qu il caresse sans cesse, bien qu'il le réalise rarement. Il lui suffit de pouvoir arriver et de le vouloir passionnément, pour vivre aiguillonné vers le succès et insensible à l'échec. Et si l'on dit qu'après tout c'est un piètre spectacle que cette aspiration universelle vers l'argent, que l'*auri sacra fames*, devenue épidémie, finit par empoisonner l'atmosphère, je répondrai que le mobile importe peu.

Il serait impossible de trouver un autre ressort pour faire mouvoir tout un peuple, un autre but vers lequel il s'acharnerait avec la même constance et la même frénésie. Dans notre vieux monde, sauf quelques artistes ou quelques ambitieux, épris de renommée ou de domination, qui donc, aux heures enflammées de l'adolescence, accepte la tâche quotidienne, si ce n'est en vue d'un gain pécuniaire? Et il se peut que la conversation d'un *businessman* soit à la longue assez fastidieuse, mais elle ne l'est sans doute pas davantage que celle d'un simple chasseur ou d'un dilettante exclusif de l'automobile.

Ce travail, que leurs mœurs ont anobli, ne donne pas seulement aux Américains du pain; il leur donne une âme. Le précepte divin ne doit pas être pris au sens étroit. Le « pain » qu'il ordonne de « gagner à la sueur de son front, » c'est la grande science de la vie, la science du vouloir et du support. Par le « pain » gagné, le laborieux, quelque basse que paraisse sa besogne et quelque courte que soit sa portée d'esprit, devient un « homme, » et l'oisif, quel que soit son âge, demeure un « enfant. » En se soumettant à la loi du travail les Américains veulent en tirer de l'argent, ils croient n'en tirer que de l'argent, mais ils en tirent leur grandeur. Ils échappent à cette sorte d'abjection profonde où languissent tous ceux qui croient pouvoir se refuser au travail, sous prétexte qu'ils n'ont rien à lui demander. Et par là, leurs facultés s'aiguisent et leur niveau moral s'élève; bien plus, cette acceptation enthousiaste de la lutte devient comme l'orgueil et le ciment de la nation.

III

Ce n'est pas à dire que les États-Unis soient complètement indemnes de ce que l'on pourrait nommer la *ploutophobie*. Ce

sentiment, qui consiste à haïr fortement l'argent que l'on n'a pas, leur était inconnu il y a dix ans. Il vient de naître et s'est développé à mesure que se révélaient au public les colossales fortunes édifiées dans le dernier tiers du XIXe siècle.

La tendance à l'autocratie de quelques élus de la chance a scandalisé l'opinion, très chatouilleuse vis-à-vis de tout ce qui ressemble à un joug. La transmission de quelques fiefs industriels ou financiers à des héritiers qui ne s'étaient donné que « la peine de naître, » — et qui ne s'étaient pas toujours donné la peine de naître très capables, — a fait murmurer la foule. Cet *imperium*, que le fondateur de la dynastie s'était attribué sur une province de l'activité nationale, cessait de paraître légitime aux mains de son fils. Pourtant, ces Crésus américains, même lorsqu'ils ont de l'argent « à ne savoir qu'en faire, » suivant l'expression commune, tiennent à lui faire faire quelque chose de bon, à attacher leur nom à des œuvres philanthropiques ou scientifiques.

La plupart dotent les universités et les bibliothèques, comme les princes féodaux dotaient les abbayes et les églises, obéissant à cette même loi des contrastes qui, jadis, poussait les hommes de guerre à encourager les maisons de paix, et aujourd'hui les hommes d'action à susciter des maisons de pensée. Ces dons généreux ne provoquent pas une grande reconnaissance ; on en cite qui ont été refusés par les bénéficiaires. Dans le peuple, on ne se gêna pas pour dire, avec une parfaite injustice, lorsque M. Rockefeller gratifia l'université de Chicago d'un joli chiffre de millions, qu'il les rattraperait sans peine en surhaussant le pétrole d'un demi-cent. Ces symptômes d'hostilité, à l'endroit de quelques richissimes en vue, sont d'ailleurs de minime conséquence dans une nation comme les États-Unis où il n'existe pas de classes sociales.

En France, tous les citoyens sont égaux devant la loi, mais ils ne sont égaux que devant la loi. Ils ne le sont pas devant eux-mêmes, je veux dire les uns vis-à-vis des autres. Il subsiste, dans notre république, des distinctions de classes et ces distinctions ne subsistent que maintenues par l'opinion même de ceux qui les ont abolies. Ces tranches, sans valeur officielle, mais nettes et absolues, se remarquent en province comme à Paris. Il y a des « rangs » parmi les marchands et les employés de la petite ville ; il y en a parmi les paysans de la paroisse rurale,

sous la blouse comme sous la redingote ou l'habit noir. On croit chez nous à ces démarcations ; on y croit en haut, naturellement, et l'on s'en flatte ; mais, ce qui est plus grave, on y croit en bas et l'on enrage.

En Amérique, on n'y croit ni en haut, ni en bas. Tout homme est fermement convaincu d'être l'égal de tous les autres; c'est un grand bonheur et une grande force pour la nation. Il existe bien à New-York un groupe fashionable, les « four hundred, » les 400, comme disent les journaux, bien qu'il se compose de plus de 400 personnes et mêmes de 400 familles, qui, l'hiver, dînent et dansent de la trentième à la quatre-vingt-dixième rue, à l'Est et à l'Ouest de la cinquième avenue, qui se retrouveront en août et septembre à Lenox (Massachusetts) et surtout à New-Port, la station balnéaire unique sur le globe, pour y nager, pêcher, jouer au gulf, faire des parties de coach ou de yacht, jusqu'au concours hippique de novembre, où chacun rentre en ville pour l'ouverture de la saison d'Opéra.

Ce monde charmant et choisi, que maints étrangers ont décrit avec une sympathique abondance, n'est qu'une portion infime et la moins représentative de l'Amérique. Elle est le point de mire de certains « nouveaux riches » qui, ayant de tout, sauf des relations, commencent par se rendre en Europe pour lier connaissance, à la faveur des villégiatures d'hiver ou d'été, avec de distingués compatriotes qui ne les recevraient pas à New-York; à l'exemple des Anglais qui viennent prospecter à Cannes des amis qui les introduiront dans la société de Londres. Une fois adoptés par la coterie élégante, ils pourront briguer l'achat d'un « estate » à New-Port. New-Port est en effet moralement interdit aux intrus. Quoique aucune loi de la république ne défende l'accès de ce point du littoral au reste de la population américaine, il est d'usage de ne louer une villa dans Bellevue ou Narragansett avenues que lorsqu'on est assuré d'être admis à frayer avec l'élite mondaine qui y règne sans partage.

Mais, sauf cette innocente prérogative d'exclusivisme, rien ne distingue socialement, dans le car électrique, votre voisin de banquette, un peu fripé ou minable, des dames en toilette de soirée qui prennent place vis-à-vis de lui, et le maçon, qui empile fiévreusement les briques sur son mur, regarde sans fiel l'homme d'affaires qui se rend à son « office » en automobile. La fortune n'est pas capable à elle seule de créer des classes dans

ce pays, où personne ne la possède depuis longtemps, où beaucoup la perdent après l'avoir possédée, où surtout chacun compte bien l'acquérir un jour. Nul Américain n'a le sentiment qu'il puisse exister entre les individus des fossés infranchissables, et qu'un mineur enrichi depuis hier n'égale pas un spéculateur en terrains enrichi depuis trente ans, lorsqu'ils ont tous deux les mêmes perles au plastron de leur chemise et qu'ils savent se tenir découverts devant les dames dans un ascenseur.

En Europe les rites du savoir-vivre sont plus compliqués, le ton varie davantage suivant les milieux, et chacun fait partie d'un milieu social, qui détermine plus ou moins ses opinions politiques. Car ce ne serait rien d'avoir les mêmes opinions, si l'on n'avait pas les mêmes relations. Il en résulte que, les compétitions de partis étant pour une grande part des hostilités de classes, il entre dans les batailles électorales autant d'amour-propre que de passion objective pour ou contre les idées en cause. Nos dissensions intimes sont par là plus profondes.

Aux États-Unis, la politique est surtout une « affaire, » traitée comme telle par ceux qui la font ou qui l'inspirent. A part quelques hautes personnalités, que le soupçon n'effleure pas, et quelques grands courans auxquels on ne résiste pas, ce n'est pas une affaire très nette et il s'y fait pas mal de tripotages. Je ne saurais dire, faute de statistiques comparatives, s'il s'en fait beaucoup plus que dans telle monarchie ou dans telle république du vieux continent. Depuis trois ans, deux sénateurs, l'un du Kansas, l'autre de l'Orégon, convaincus d'avoir trafiqué de leur influence, ont été condamnés à la prison, et le maire transitoire de San Francisco, en 1907, avait fait un stage de quelque durée au bagne !

En effet, les politiciens du Nouveau-Monde sont plus avides que sectaires et, au risque de passer pour immoral, j'avoue que le premier vice me semble moins fâcheux que le second pour la bonne manutention de l'État. Charlemagne convertissait les Saxons par l'octroi d'une tunique neuve. C'est un moyen de gouvernement qui ne vieillira pas, et il est des cas où l'entêtement d'un honnête imbécile est plus funeste que la vénalité d'un politique indélicat.

On ne saurait vraiment dire aujourd'hui quel est le programme exact des deux partis traditionnels, qui se partagent les voix aux États-Unis sous l'étiquette de « républicains » et de

« démocrates; » en quoi consistent leurs différences actuelles? Naguère, ils furent géographiques : le Sud était démocrate, le Nord était républicain. D'où les républicains vainqueurs se trouvèrent représenter le « pouvoir, » et les démocrates vaincus l' « opposition. » Puis le libre-échange servit de plate-forme; en apparence du moins, car au fond on était à peu près aussi protectionniste des deux côtés. Ensuite, ce fut la question du double étalon : M. Bryan, candidat démocrate et métaphorique, accusa ses adversaires de pousser la haine du métal-argent jusqu'à vouloir « crucifier les farmers de l'Ouest sur une croix d'or. » L'image était hardie, elle alla aux nues pendant quinze jours : après quoi, le peuple américain, avec son bon sens ordinaire, reconnut que la libre frappe de l'argent, c'était une banqueroute déguisée, dont il serait la première victime, et l'étalon d'or fut accepté par les deux partis.

Plus récemment, vinrent les débats sur les trusts et les chemins de fer. Les républicains passaient pour leur être inféodés, et les démocrates pour leur être hostiles; mais, sous le président républicain Roosevelt, les puissantes corporations ont été plus malmenées, et leurs chefs ont entendu des paroles plus dures qu'ils n'en avaient jamais ouïes. Les démocrates ne pourraient surenchérir sans troubler le pays, ce qu'ils n'auraient garde de faire. De sorte que cette pomme de discorde aussi doit être abandonnée, et qu'il n'y en a guère d'autre, sinon quelque divergence de point de vue sur ce qu'on nomme l' « impérialisme, » sur le régime des Philippines, un certain goût d'expansion et de domination au dehors et quelque tendance à la centralisation au dedans. Mais tout cela est bien vague; parce que les démocrates ne sont pas moins susceptibles patriotes que les républicains, ni les républicains plus belliqueux que les démocrates, et tous s'accordent sur ce point que l'Amérique, si elle était attaquée, doit être capable de se défendre.

Il est donc impossible de voir ce qui peut diviser cet heureux pays; pourtant, il faut trouver quelque chose pour remplir des programmes opposés, afin de justifier l'existence de candidats concurrens. Les états-majors y pourvoiront, mais cela ne tirera pas à conséquence. Le président pourra changer, mais non pas sa politique.

IV

Si nous souffrons de maux qu'ignorent les Américains, nous leur sommes évidemment supérieurs sur le terrain de l'instruction, des arts et du goût. Cela s'explique aisément: les immigrans ne venaient pas d'outre-mer pour philosopher. Si les citoyens des États-Unis s'étaient adonnés depuis cinquante ans à la culture intellectuelle, les terres seraient encore incultes. *Primo vivere*, et la vie offre tellement d'intérêt là-bas que chacun se sent beaucoup plus entraîné à agir qu'à penser; le champ des réalités saisissables y offre plus d'attraction que celui des spéculations morales.

Les Américains bâtissent le gros œuvre de leur maison; rien ne prouve qu'une fois en possession du vivre et du couvert, ils ne songeront pas à l'ornementation. Rien ne prouve non plus qu'ils y excelleront. Tous les peuples n'ont pas mêmes aptitudes: la qualité maîtresse de celui-ci, ce sens « pratique » que nous admirons, a son envers; il empêche de s'attacher beaucoup à ce qui n'a pas d'utilité immédiate, et de se passionner pour les idées générales. Le nombre des cours dans les universités, le chiffre des volumes dans les bibliothèques, ne doivent pas nous abuser sur la différence profonde de niveau qui existe entre les élèves et les pédagogues du Nouveau-Monde et ceux de l'Ancien.

S'agit-il d'écoles *professionnelles*, les Américains sont nos maîtres; leur système est bien plus « pratique » que le nôtre. Leur école est une usine en raccourci; le professeur est un marchand qui fait en même temps des démonstrations et des profits; ce qui ne l'empêche pas de servir de modèle, de donner des leçons aux industriels voisins et de leur apprendre par exemple, en fait de tissage, comment on donne un « toucher laine » plus parfait aux mélanges laine et coton.

S'agit-il au contraire d'enseignement classique, secondaire ou supérieur, nous remarquerons d'abord que l'époque de leur vie où les Français travaillent le plus, — dans les classes moyennes s'entend, — est précisément celle où les Américains travaillent le moins: c'est le temps du collège. Les vieux pays comme le nôtre ont organisé, à l'entrée de toutes les avenues par où les adultes doivent aborder la vie, une succession de barrières qui, sous couleur de sélection, ont surtout pour objet d'empêcher les

jeunes gens de parvenir trop aisément et de restreindre la foule des candidats. Comme des arbres plantés très serrés dans une futaie poussent en hauteur pour trouver de l'air et ne pas se laisser dépasser, ces candidats, si nombreux pour des postes si rares, se forcent les uns les autres à la besogne et haussent l'étiage des examens et des concours. Après quoi, engagés dans une « filière, » ils peuvent se reposer.

Pour les jeunes Américains, ce qu'il y a de plus important au collège, ce sont les sports. Ces sports changent quelque peu suivant les classes, mais tiennent toujours le principal rôle dans l'éducation. La gloire de chaque université, ce n'est pas d'avoir, comme nos lycées au concours général de naguère, plus de prix de dissertation ou de version latine que les autres maisons ; mais d'avoir les meilleurs rameurs ou les plus forts joueurs de *base-ball*. Aussi l'Américain arrive-t-il à la force du poignet ; il apprend peu, néglige les diplômes, d'ailleurs sans importance et facilement délivrés ; la vie se charge de le classer suivant ses mérites.

Parmi tous les emplois qui s'offrent à lui, l'un des moins engageans, au point de vue du salaire, est celui de professeur. Les traitemens pédagogiques ne sont nullement en rapport avec ceux des autres fonctions privées, — les universités américaines sont, on le sait, des organismes indépendans où l'État n'a rien à voir. — On y débute, on y demeure longtemps à des taux modestes, et le maximum de ce que le professeur le plus éminent peut obtenir est 25 000 francs à Cambridge, New-Haven, Chicago ou New-York.

Les bibliothèques publiques sont beaucoup mieux agencées que les nôtres ; on a souvent décrit les ingénieux mécanismes par lesquels les livres sont demandés, expédiés et s'en retournent d'eux-mêmes à leurs rayons respectifs, au moyen de rails et de wagonnets qui déposent automatiquement chaque volume à son étage, suivant que l'on a pressé tel ou tel bouton au bureau central. Ces bibliothèques sont éclairées à l'électricité, comme d'ailleurs toutes les bibliothèques de l'univers civilisé. Il n'y a qu'à Paris, à la Nationale, où l'on doit plier bagages aux jours sombres de l'hiver à trois heures de l'après-midi, parce qu'on n'y voit goutte ; aucune lumière autre que celle du soleil n'étant encore admise rue Richelieu, pas même celle des lampes à huile qui se sont pourtant faufilées aux Archives nationales, depuis

quelques années. Les livres sont judicieusement choisis et le maniement des catalogues est d'une commodité parfaite. Il y a des salles pour les dames, il y en a pour les enfans, il y en a même pour les aveugles, avec des ouvrages en diverses langues. Ce n'est pas sans surprise, et sans d'autres sentimens aussi, que j'ai vu au Congressional Library de Washington une série de volumes venus du Japon et poinçonnés d'après la méthode Braille, pour la lecture des doigts... en japonais.

Mais, si l'on considère les titres des livres prêtés journellement, on se croira plutôt dans un « cabinet de lecture » que dans une salle de travail. Ce public des deux sexes, où les lectrices dominent, est un public qui vient, non pas s'adonner à une tâche, mais se procurer une distraction; la galerie la plus fréquentée est celle où l'on « consulte » simplement les magazines illustrés de la quinzaine et les journaux du jour.

Ces journaux sont à l'image de la nation; énormément de papier, — certains numéros du *Herald* sont à cent douze pages, — beaucoup de menus faits, très peu d'idées. Les faits sont de l'étoffe la plus mince, jetés pêle-mêle, ou plutôt enfilés dans les colonnes, suivant qu'ils sont sortis des mains du typographe et que le secrétaire de la rédaction les a reçus. Dans ces périodiques géans qui vivent surtout de publicité, les annonces sont classées parfaitement, suivant leur nature, et l'on n'y commettrait pas la faute de placer les chevaux à vendre au milieu des appartemens à louer. Mais discussions du parlement ou accidens de chemins de fer, congrès syndicaux ou rhumes de ténor, toutes ces miettes du jour, de valeur inégale ou même nulle, se suivent et se contre-poussent dans un désordre parfait, avec des titres et sous-titres qui les résument et ont pour but de simplifier la besogne du lecteur de journaux. Et ce lecteur ne songe pas qu'il serait encore plus simple de ne point lire ces choses inexistantes qui lui font perdre son temps.

Cela n'est pas particulier à l'Amérique; mais tout de même, nos gazettes européennes trahissent d'autres préoccupations de symétrie. A côté des télégrammes laconiques qui n'apprennent rien et ne signifient rien, elles ont des articles écrits dont la substance ou le bon sel peut instruire ou récréer les « honnêtes gens. »

Les besoins intellectuels, ni d'ailleurs le degré de l'instruction, ne sont donc pas en Amérique ce qu'ils sont en France, et

cela n'empêche pas les Américains d'être un peuple très fort. Les peuples forts sont ceux qu'anime, dans la vie publique, l'esprit d'union et de discipline, afin que la nation présente un corps solide ; les peuples forts sont ceux qui possèdent dans la vie privée l'esprit d'audace et d'initiative, de sorte que l'individu s'y développe et entreprend sans cesse. Les peuples qui possèdent ces qualités s'élèvent, les autres déclinent, et le plus ou moins d'instruction n'a rien à y voir. Mais si l'instruction n'est pas, par elle-même, génératrice de force morale ni de vertu civique, comme on l'imprimait il y a trente-cinq ans lorsque la France avait été battue par l'Allemagne, c'est un bien qu'il est agréable de posséder. Ces humanités inutiles, dont les fils de la bourgeoisie française sont forcés de se bourrer la cervelle depuis des siècles, ont affiné lentement l'âme des générations successives. Elles ont engendré chez nous le sens et l'amour du *beau*, que nous sacrifions volontiers à l'*utile*, ce que les Américains se gardent bien de faire.

Il est clair que les progrès de l'humanité, en art comme en littérature, sont une suite d'œuvres individuelles, non collectives ; qu'une foule n'est par elle-même capable de rien. Cependant l'influence que la masse exerce sur l'élite n'est pas moindre que l'influence de l'élite sur la masse. Cette dernière a la puissance du nombre, et cette puissance est très grande, crée la mode et l'air ambiant. Les architectes n'auraient pu, sans encourir des peines afflictives ou infamantes, planter au centre de toutes les villes des États-Unis ces désolantes maisons à vingt étages, les *sky-scrapers*, — racleurs de ciel, — s'il avait existé là-bas un public sensible aux lois de l'esthétique. Un *tolle* se serait élevé contre le premier qui eût prétendu gâter ainsi la perspective générale, pour tirer un meilleur profit des quelques mètres carrés de surface dont il était propriétaire.

Non que ce fût un crime en soi de dépasser le niveau commun. Nous avons dans nos vieilles cités des douzaines de constructions qui dominent les autres, et dont la silhouette se découpe sur l'horizon : ce sont des tours, des flèches et des dômes. Qu'ils soient laïques ou religieux, ils sont l'ornement et la gloire de ces agglomérations urbaines, dont ils rompent heureusement la monotonie et qui, autrement, ressembleraient à une banlieue sans ancêtres et sans idéal.

Mais, pour avoir le droit de s'offrir ainsi de toutes parts à

l'admiration des passans, encore faut-il en être digne. Les *buildings*, — c'est le nom générique de ces tours de dominos gigantesques, — qui présentent du haut en bas de leurs façades, avec leurs étages uniformes et leurs petites fenêtres carrées, la figure cent fois répétée du « double-quatre, » les *buildings* pourraient être de beaux morceaux d'architecture, adaptant à nos besoins modernes les ressources d'un art éternel. Imaginez la tour Saint-Jacques, plus large et plus haute si l'on veut, aménagée pour un régiment d'avocats, de banquiers, de commerçans de toute taille, découpée à l'intérieur en bureaux innombrables et munie d'ascenseurs à grande vitesse ; ce ne serait pas déplaisant à l'extérieur.

L'expérience a été faite ; il existe quelques types de *sky-scrapers* assez originaux ; j'en ai compté deux à New-York, un à Boston et un à Chicago. Les étages et les ouvertures sont associés à l'œil par trois et par quatre et disparaissent sous une conception d'ensemble dont les lignes élancées, de style gothique, byzantin ou renaissance, ne manquent pas de grandeur. Les artistes, à qui il appartenait d'inventer une formule nouvelle pour installer des chrétiens les uns sur les autres, jusqu'à une hauteur où nos pères ne logeaient que des cloches, n'eussent pas manqué de découvrir quelque chose ; mais cela eût été plus long à bâtir, plus compliqué, moins confortable et beaucoup plus cher. Or le but de ces cases était simplement de gagner de l'argent, — *to make money*.

Il n'y a pourtant nulle incompatibilité radicale entre la passion des affaires et le sens de la beauté, entre l'industrie et les arts. Dans le passé, l'histoire nous montre des peuples qui ont su briller à la fois par le goût et par le lucre, témoin Venise et les Pays-Bas, et qui ont perdu l'un et l'autre en même temps. Nulle connexité d'ailleurs entre les succès matériels et intellectuels. Il n'en est pas moins inquiétant que le petit Paris de saint Louis ait pu bâtir Notre-Dame et que cet énorme New-York de 4 millions d'hommes ne possède pas un seul monument grandiose. Et, de plus, il est singulier que ce soit par des pauvres qu'ait été, dans cette ville opulente, élevé et payé le meilleur morceau d'architecture ; la cathédrale catholique de Saint-Patrick.

S'il y a moins de beauté dans le New-York actuel que dans le Paris gothique ou dans celui de la Renaissance, c'est peut-être que les belles œuvres ne prennent un corps de pierre que lors-

qu'elles ont été d'abord quelque temps « dans l'air, » qu'elles résultent d'un accord des volontés, sans lequel elles ne se bâtissent jamais. Sans ces œuvres pourtant, les villes les plus pleines semblent vides, dussent les *buildings* se serrer les uns contre les autres, comme ils font maintenant dans Wall street, — la rue de la haute banque, — au point de noyer l'étroite chaussée en plein midi dans une sorte de crépuscule.

Ces citadins du moyen âge, qui ne savaient tenir leurs rues, ni droites, ni propres, ni sûres, qui ne savaient pas s'éclairer, ni se chauffer, ni s'abreuver, que des épidémies meurtrières désolaient périodiquement parce qu'ils manquaient d'égouts et d'hygiène, avaient un sens très vif de la beauté ; ils ont su, avec les petits moyens pécuniaires et mécaniques dont ils disposaient, mettre sur pied des joyaux de pierre, de fer et de bois, par lesquels leurs cités médiocres, à demi détruites, comptent encore et vivent dans la mémoire des hommes ; parce qu'à un certain point de vue, c'est la moindre sorte d'importance, pour une ville, que celle qui se mesure au cordeau et au chiffre des habitans.

Et ce peuple audacieux et opiniâtre, qui laboure, défonce, repétrit et exploite un continent, le sillonne de voies ferrées et y sème des villes par centaines ; ce peuple qui n'hésite pas à déplacer des montagnes, témoin San-Francisco où il a comblé la partie basse de la rade, en charriant les dunes environnantes dans la mer sur une longueur de trois kilomètres, pour bâtir sur ce terrain artificiel les quartiers que le tremblement de terre détruisait l'an dernier ; ce peuple qui, besogne plus difficile encore, a trouvé moyen, par des canalisations et des endiguemens raisonnés, de supprimer la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, et d'assainir la contrée meurtrière que traverse le futur canal de Panama, ce peuple américain qui jette à New-York les millions par centaines pour frayer sous terre de nouveaux cheminemens électriques, plus commodes à la circulation, n'a pas eu l'idée jusqu'ici de magnifier son triomphe par aucun de ces monumens visant à la pérennité, tels que les conquérans antiques en ont laissé pour attester leur pouvoir.

L'esplanade de la Battery, promontoire extrême de New-York entre l'Hudson et l'East-River, que l'Océan vient battre de ses flots, cadre unique à nos yeux français pour l'ordonnance majestueuse d'édifices décoratifs, est coupée sans façon dans toute sa largeur par l'ignoble charpente en bois d'un *Elevated*

Railway, semblable à un échafaudage provisoire destiné à disparaître demain, bien qu'établi là depuis trente ans. Dans cette métropole commerciale, dans cette place d'affaires où se brassent les capitaux de tout un monde, on s'attend à voir la Bourse logée en quelque palais superbe; erreur, la façade étriquée de ce puissant Stock-Exchange rappelle simplement les trois colonnes du théâtre des Variétés, à Paris, rangées le long du trottoir. Et les critiques que l'on peut faire à New-York s'appliquent aux autres villes des États-Unis, toutes identiques, bâties sur le même patron, où nul n'a été préposé au soin de la « Beauté, » parce que personne n'était choqué de son absence.

Les Américains pourront nous répondre que, si la beauté vaut quelque chose, la bonté vaut plus encore; que c'est par la bonté, et non par la beauté, que le monde marche et que les États-Unis sont très riches en bonté, dont témoignent cent œuvres philanthropiques et mille bâtimens charitables. D'ailleurs, cette absence de goût qui déroute le voyageur n'a rien d'irrémédiable. Le goût peut venir à ceux qui en manquent, comme il peut se dépraver chez ceux qui en ont. Il y a eu des époques où l'on a constaté dans tout un pays une éclipse passagère du goût, et il y a eu des peuples qui, après avoir été les oracles du goût et les propagateurs de l'art chez les autres, — témoin la Grèce antique, l'Arabie des Kalifes et l'Italie de la Renaissance, — le virent ensuite périr chez eux.

On peut craindre que la France actuelle ne soit menacée du même sort, à voir l'abandon récent par la municipalité parisienne des règles qui contenaient les maisons privées dans des limites harmonieuses, les maçonneries nouvelles de huit étages, dont les unes obtiennent, pour un vil gain de lucre, de rompre la symétrie de la rue de Rivoli, tandis que d'autres se sont fait octroyer un débordement de plus de deux pieds sur l'avenue des Champs-Élysées. Fasse le ciel qu'il se trouve quelques plumes hardies capables de seringuer un peu de bonne encre sur les façades hospitalières ou musicales dont Bouvard et Pécuchet, pour des motifs insondables, s'apprêtent à nous doter encore !

VI

S'il est un terrain où les Américains gagneraient à devenir un peu plus Français, il en est un autre où les Français gagne-

raient à devenir beaucoup plus Américains : celui de la liberté de conscience. Nous pouvons leur enseigner le goût; ils peuvent nous apprendre la justice, le respect, par une majorité toute-puissante, des opinions qu'elle ne partage pas.

Les hommes et les choses ont pu changer sur ce sol de l'Union, depuis cent vingt ans; mais la liberté religieuse y est demeurée la même qu'au jour où elle était promulguée en tête de la Constitution fédérale. Et si vous voulez savoir comment, en ce pays protestant, sont traités les catholiques, non seulement dans leurs personnes mais dans leurs biens, interrogez tel archevêque de la Nouvelle-Angleterre : il vous répondra qu'il possède, au nom de son diocèse, pour 150 millions de francs d'immeubles, mais que ces immeubles ne payent pas un centime d'impôt, *parce que* ce sont des biens d'Église ; interrogez le supérieur de tel collège religieux, très prospère, dont les bâtimens neufs s'étendent au milieu de jeunes plantations, au pied des Montagnes-Rocheuses : il vous répondra que ces terrains lui ont été donnés par des spéculateurs non catholiques, désireux d'attirer des habitans dans un quartier désert ; mais que son ordre n'est soumis pour ces propriétés à aucune taxe, ni par l'État, ni par la ville, *parce que* ce sont des établissemens d'enseignement, par là même exempts de droits, qu'ils soient laïques ou confessionnels. Si vous êtes Français, ce langage aura de quoi vous surprendre.

Rentrez en France, interrogez un curé : vous apprendrez de lui qu'il est menacé d'être expulsé de son presbytère, quoique la commune, maîtresse de ce logis, voudrait bien lui en concéder l'usage, ou du moins le lui louer à petit prix. Mais l'État s'oppose à ce qu'il soit fait à ce curé par cette commune aucune concession. Ce langage aura de quoi vous surprendre... si vous êtes Américain.

Ce n'est pas que l'Américain soit toujours un homme religieux. Au fait, il est malaisé de connaître sa croyance, et surtout son incroyance. Non pas parce que les feuilles de recensement s'abstiennent de poser à cet égard des questions qui seraient généralement jugées indiscrètes ; mais parce que les citoyens des États-Unis gardent une grande réserve sur leurs sentimens religieux ou antireligieux. En France la libre pensée, aussi impérieuse que l'autorité ancienne, a prétendu passer « dogme » à l'ancienneté ; dès lors, il semble qu'elle est hors de sa voie et

qu'elle abuse. Là-bas, autant par bon ton que par bon sens, la libre pensée a le caractère de perplexité et de tolérance qui lui sied par définition.

Homme précis en choses temporelles, l'Américain est vague en matières spirituelles, et ce vague le satisfait. A voir un si grand nombre de gens aux États-Unis qui se disent « gnostiques » ou « agnostiques, » — c'est la même chose, — sans être capables de vous expliquer en quoi consiste au juste cette secte à laquelle ils pensent appartenir, vous songez involontairement à cette saillie d'un humoriste, soutenant que « les mots qu'il ne comprenait pas étaient ceux qui exprimaient le mieux sa pensée. » Vous devinez cependant que ce qu'ils appellent « gnosticisme » c'est un protestantisme sans croyances, comme déjà leur protestantisme n'était souvent qu'un christianisme sans pratiques. Et cela se réduit à une opinion que tout est possible, sinon probable, et d'ailleurs indifférent. L'ignorance, en matière religieuse, est très grande ; peu de gens se préoccupent d'en sortir, car la majorité réfléchit rarement à ces choses.

Fût-il dénué de foi positive, l'Américain n'est pas pour cela moins crédule, ni même moins mystique. Cette contradiction est fréquente. Vous êtes tout étonné d'apprendre que ce jeune gentleman à l'esprit si net, aux muscles d'acier, qui vient de faire avec vous sa partie de tennis, est « christian-scientist, » c'est-à-dire adepte d'une religion dont l'apôtre et le pontife suprême est une vieille femme de Boston, nommée Mme Eddy, dont on ne sait si elle vit encore ou si elle est morte, parce que ses séides immédiats la séquestrent avec soin pour faire croire à son immortalité.

La *Christian-science* est une foi doublée d'une thérapeutique, puisque son unique originalité consiste à supprimer la douleur, en persuadant à ses adeptes qu'ils ne souffriront jamais, pourvu qu'ils se figurent ne pas souffrir. On m'a affirmé que beaucoup de malades se sont ainsi trouvés guéris. Le surplus des rites est sans importance et ne sert qu'à encadrer cette trouvaille. Or ce culte nouveau, qui ne rencontrerait sans doute en France que peu d'accueil, a là-bas, dit-on, 3 millions de fidèles, répandus un peu partout. Leur ferveur entretient des temples, en dehors de celui de Boston, dans divers États, et l'argent afflue entre les mains des acolytes de Mme Eddy qui en font, je suppose, le meilleur usage. A Chicago, le fondateur d'une autre secte religioso-patho-

logique, dont la devise est : « Mort aux drogues, aux médecins... et au diable, » a aussi trouvé moyen de bâtir un temple pour ses dévots et de s'édifier à lui-même une fortune d'une douzaine de millions, qui lui permet de mener grand train et d'entretenir trente domestiques.

Dans l'Utah, les Mormons, bien qu'ils aient perdu leur principal intérêt, depuis que la législation a interdit la polygamie et qu'ils doivent se contenter d'une seule femme, se maintiennent florissans et font même des prosélytes dans les campagnes. Ils ont un apostolat organisé en Europe, j'ignore avec quel succès; mais le fait est qu'après avoir écouté une heure, à Salt-Lake-City, un Mormon sérieux et convaincu qui vous explique ses dogmes et s'efforce de vous convertir, vous demeurez stupéfait que cette grossière salade de mahométisme, de judaïsme et de christianisme ait pu tenter tant de fanatiques et enrôler de vrais martyrs, et vous voyez clairement qu'elle puise ses racines de vie dans la morale évangélique dont elle est saupoudrée, et dont le mormonisme prétend s'approprier la pure vertu.

C'est la même morale qui fait le fond de la franc-maçonnerie américaine, très différente de la nôtre. Pour être admis à la maîtrise, l'apprenti maçon doit confesser par serment, *sur la Bible*, sa croyance en Dieu créateur. Et comme beaucoup d'Églises soi-disant protestantes ne croient guère davantage, il en résulte que, dans chaque ville, le temple maçonnique, avec ses dômes dorés et son architecture de chapelle, est le siège d'une religion un peu plus laïque que les autres, mais plus « liturgique » à sa manière que bien d'autres, dont les cérémonies sont exclues et dont les dogmes se sont évaporés.

On est surpris au premier abord de rencontrer un pasteur calviniste, qui porte un crucifix suspendu à son cou par une chaîne de métal, comme nos évêques, et qui, s'entretenant avec vous de la divinité du Christ, vous déclare ingénument « qu'il ne faut pas exagérer la portée du mot « divin ; » que, pour lui, il y a des hommes que l'amour divinise; » mais, après un certain nombre de colloques de ce genre, on n'est plus surpris de rien du tout. Innombrables sont là-bas les âmes où cohabitent en paix les antinomies les plus discordantes.

Je m'étais laissé dire qu'il y avait à Philadelphie une maison d'éducation où l'athéisme était obligatoire, le *Girard-College*, dont l'entrée, accessible à tous, n'était refusée qu'aux ministres

des différens cultes. En effet le portier m'invite, avant de me laisser franchir le seuil de cet établissement plus que laïque, à lui donner ma parole que je ne suis ni prêtre, ni pasteur, ni rabbin, ni d'ailleurs iman, lama ou brahmine. Mais à peine entré dans le Girard-College, je vois sortir par toutes les portes d'une vaste rotonde et déambuler le long des cours spacieuses et gazonnées, des théories de garçonnets et d'adultes de neuf à dix-sept ans, regagnant en diverses directions les bâtimens affectés à leur classe. « C'est la chapelle, me dit mon guide, en désignant la rotonde, et l'office vient de finir. »

Assez intrigué, je demande à parler au directeur; il est debout encore au pupitre, sur l'estrade qui coupe en un point de la salle les gradins garnis de banquettes, où s'assoient les 1 500 élèves de l'établissement. Et, de la meilleure grâce du monde, il m'apprend que feu M. Girard, frappé durant sa vie des querelles qu'entretenaient les sectes religieuses, voulut écarter de la jeunesse ces divisions stériles et défendit qu'il fût donné aucun enseignement confessionnel dans cet asile somptueux à la fondation duquel il consacra sa fortune. Il exigea seulement qu'une lecture publique y fût faite de la Bible... *trois fois par jour*. Comme j'objectais que l'Ancien Testament contient des parties assez fastidieuses, dénuées de toute actualité pour de futurs citoyens de Pensylvanie, telles que le Lévitique ou le Deutéronome, mon interlocuteur me répliqua qu'en effet l'on négligeait ces livres historiques pour s'attacher surtout à l'Évangile.

Il arrive ainsi que ce collège sans religion est, par un certain côté, le plus religieux du monde, puisqu'il n'y a pas une seule maison congréganiste où les élèves doivent se rassembler chaque jour trois fois, en un local déterminé, pour y entendre une demi-heure durant la parole de Dieu. Ainsi semé, sans commentaires, le grain de cette parole germe-t-il, et quels en peuvent être les fruits? Je l'ignore, mais il n'est pas téméraire de penser qu'un pareil système n'est pas en tous cas pour diminuer le nombre des sectes ni l'incertitude des opinions. Ces conséquences de l'individualisme désolent les protestans-orthodoxes, en Amérique comme en Europe et, par une réaction naturelle, les épiscopaliens se prennent d'affection pour le ritualisme, dont on peut constater les progrès chez eux. Même chez les presbytériens pratiquans, on observe une vague tendance, un goût ina-

voué pour une religion plus positive. Mais nul ne se résoudrait à accepter le magistère du catholicisme; la notion même leur en est tout à fait étrangère.

Un épiscopalien pieux, causant avec un catholique sincère, déplorera volontiers l'état d'émiettement des croyances, parmi ceux de ses concitoyens qui demeurent disciples de Jésus-Christ. Il lui demandera s'il ne serait pas possible de s'entendre et de travailler à l'union des Églises « *par de mutuelles concessions*, par exemple sur la présence réelle dans l'Eucharistie; » il lui fera cette proposition de la meilleure foi du monde, sans en apercevoir l'inconséquence énorme, sans se rendre compte que le chaos dont il s'afflige a précisément pour auteur l'indépendance des interprétations personnelles, que les conventions et les arrangemens les plus concilians ne pourraient enfanter qu'une dix-millième secte et que le seul ciment de l'unité est l'humble soumission des catholiques à l'autorité de leur église. Les ritualistes les plus voisins du catholicisme demeurent donc séparés de l'Église romaine par un fossé profond.

La plupart d'entre eux en sont éloignés aussi par les convenances mondaines, par le bon ton. L'Église catholique est « inélégante ; » c'est là-bas en général l'église des petits et des pauvres. Madame a son banc, — son *pew*, — à côté de celui de ses amies qu'elle retrouve le dimanche à l'« office, » quand elle y va; à la messe, elle rencontrerait surtout sa cuisinière. Ne rions pas; « nous sommes chrétiens, écrivait Montaigne, au même titre que nous sommes périgourdins ou allemans; nous nous sommes rencontrés au pays où cette religion était en usage. » Cette remarque, moins vraie qu'au temps de Montaigne, l'est encore beaucoup.

Il existe chez certains puritains des préjugés incroyables contre les catholiques. J'ai entendu un chef d'industrie, d'esprit très ouvert et plutôt indifférent en matière religieuse, expliquer à un ami que les prêtres catholiques, au confessionnal, permettaient aux domestiques de voler leurs maîtres quand ils étaient protestans. Sans avoir à se défendre d'accusations aussi bouffonnes, les catholiques sont parfois en butte à un sourd ostracisme dans les villes de la Nouvelle-Angleterre. Ils n'ont à redouter aucune injustice positive ; mais le fait d'appartenir à l'Église romaine est susceptible de nuire quelque peu à leurs affaires ou à leur avancement. « Je suis catholique, mais je ne

le dis pas, » confie l'un d'eux à un coreligionnaire qu'il a rencontré et avec qui il se sent aussitôt en confiance. Par une conséquence naturelle le lien, entre adeptes de la même foi, s'en trouve resserré; ils forment une confrérie, non point occulte mais discrète, et qui se traduit, entre inconnus de la veille qui ne se reverront jamais, par le don subit d'une mutuelle sympathie.

C'est un sentiment analogue à celui que nos « antisémites » ont dû créer parmi les Israélites : l'idée de s'unir entre soi par le point même qui vous rend suspect aux autres. En France où, sur 39 millions d'habitans, il se trouve 60 000 Juifs, l'antisémitisme ne peut être que fort artificiel et pure matière à conversations et à pamphlets. A New-York où, sur 4 millions de citoyens, l'on compte, d'après les estimations les plus modérées, 600 000 Juifs; à Chicago, où les rapports sont les mêmes, — 300 000 Juifs sur une population de 2 millions, — et dans nombre d'autres villes de l'Amérique où les Juifs représentent une semblable proportion du total, la « question juive » mériterait une sérieuse attention.

Mais il n'y a pas là-bas de « question juive. » Il est à remarquer que l'élément juif n'est dangereux ou nuisible que dans les pays pauvres ou paresseux. C'est un microbe qui ne convient pas aux organismes débiles ou fatigués, mais dont s'accommodent les organismes puissans et virils. Son intelligence laborieuse, son instinct commercial, au service d'une indéniable âpreté au gain, fait craquer le moule social chez des peuples faibles qui le regardent comme un fléau. Chez les peuples au contraire, dont la majorité est douée d'aptitudes égales ou même supérieures à celles du Juif, il se mesure avec des rivaux de sa force et son arrivée n'apporte à ces milieux prospères qu'un supplément de vitalité. C'est le cas en Amérique et en Angleterre, tandis qu'en Russie, en Pologne, en Hongrie, dans tout l'Orient, il est funeste et détesté.

Depuis quelques années, ces émigrans israélites, pareils au Juif errant de la légende, se transportent avec quelques sous du fond de l'Europe orientale dans le Nouveau-Monde d'Occident, jetés par la persécution de leurs princes ou de leurs compatriotes sur ce sol ouvert à tous les proscrits. Ils y rencontrent nos religieuses et nos moines français, nos petites sœurs des pauvres et nos frères des écoles chrétiennes, chassés aussi de notre Répu-

blique, qui vont planter leur tente et continuer leur œuvre sous d'autres cieux. Les premiers y cherchent de l'or, les seconds y apportent de l'idéal.

Comme les protestans américains, ces juifs étrangers se divisent en deux catégories : ceux qui le sont de fait, ceux qui le sont seulement de nom. Ce sont les plus nombreux. Les bœufs et les vaches, que « sacrifient » tous les jours, suivant le rite hébraïque, les boucheries géantes de Chicago, ne suffiraient pas à la consommation des Israélites, s'ils étaient attachés exactement aux prescriptions de l'ancienne loi ; et je pense qu'il y en aurait fort peu, parmi les Juifs des États-Unis, d'assez conséquens avec eux-mêmes pour voter la mise en croix de Jésus. Dans ce pays de libre prosélytisme, où les religions apparaissent fraternelles et non dominatrices, le prêtre catholique a le champ libre pour rappeler aux Juifs, convaincus ou indifférens, non pas ce qui sépare, mais ce qui unit à eux les « gentils » que nous sommes, devenus par la foi enfans d'Abraham. Rien ne s'oppose à ce que, sur ce sol neuf, l'on se souvienne au xxe siècle du christianisme de Jérusalem, prêché d'abord par des Juifs, premiers disciples de la doctrine, comme ils avaient été les premiers auditeurs de la parole pour laquelle, en témoignage, ils ont les premiers versé leur sang.

Que fera et que sera ce noyau catholique de 13 millions d'individus, au sein de ce peuple impétueux, débordant de vie, religieux sans croyances et qui ne tardera pas à se rendre compte que la possession d'un téléphone, d'un ascenseur vertigineux, d'un car électrique, d'un radiateur à vapeur et d'une baignoire avec savon à discrétion, ne sont pas le but unique de l'existence pour une âme curieuse de ses destinées ? Le catholicisme va-t-il s'effriter, se lézarder à son tour ? Va-t-il s'anémier comme les autres cultes et se dissoudre peu à peu dans cette Babel des confessions religieuses ? Va-t-il, intraitable dans ses dogmes, mais plastique et ondoyant dans ses procédés, gagner du terrain et s'étendre en tache d'huile ; ou, sans perte ni gain, va-t-il se calfeutrer, se cloîtrer dans ses églises, borné à sa clientèle d'origine : Irlandais, Italiens, Canadiens français, Allemands du Rhin ou d'Autriche ? Cette dernière hypothèse est sans doute la moins vraisemblable.

D'abord, le catholicisme américain est très « national. » Ses ouailles s'estiment aussi bons patriotes que n'importe quels de

leurs concitoyens protestans : « Nous n'avons pas de pardon à demander, me dit un curé, nous sommes chez nous ; il y avait un tiers de catholiques dans l'armée de Washington, et New-York est aujourd'hui la troisième ville catholique du monde, au point de vue de la population pratiquante. » En effet, les catholiques de là-bas le sont plus effectivement que ceux d'Europe, et leur ferveur se manifeste de façon palpable. Il faut voir les quêtes aux jours de fêtes, même en des cités médiocres de l'Ouest : les dollars en papier tombent silencieux sur les plateaux, des enveloppes closes dissimulent les offrandes dont le donateur ne veut point tirer vanité, et le « denier de la veuve » est d'argent et d'or.

Les Jésuites, qui réussirent en France au XVIIe siècle en modernisant, en laïcisant l'enseignement, en chassant des programmes la théologie, en rognant la part du grec et de la philosophie d'Aristote, qu'ils remplacèrent par l'histoire, les sciences exactes, les arts d'agrément et les *ballets* qu'ils composaient pour leurs élèves, appliquent au XXe siècle, dans le Nouveau-Monde, des méthodes analogues à celles qui leur valurent la faveur des bourgeois du temps de Louis XIV. Ils donnent aux jeunes Américains de toute religion qui leur sont confiés l'éducation appropriée à leurs besoins, développent la mécanique, la chimie, la physique ; dans les districts miniers le traitement et l'affinage des métaux précieux occupent une bonne partie de leurs classes. Et, pour ce motif ou pour d'autres, on constate avec surprise que le « jésuite, » cet homme ténébreux et mystérieux des romans-feuilletons de notre belle France, n'est point du tout impopulaire aux États-Unis.

Il serait pourtant, au regard d'Eugène Sue, de l'espèce la plus dangereuse : « jésuite de robe courte, » au sens propre du mot, puisqu'il est ganté de daim jaune, vêtu d'une jaquette et coiffé d'un melon. Mais l'usage du lieu le veut ainsi : nous sommes dans un pays sans cérémonie, où le Président de la République, chaque jour de beau temps, fait en manches de chemise sa partie de lawn-tennis avec l'ambassadeur de France, le sympathique M. Jusserand, sans que le protocole y voie rien à redire. Il n'apparaît pas que ce sans-façon affaiblisse ou diminue les vraies et naturelles grandeurs.

De toutes les Éminences de la terre, de tous les membres vivans du Sacré-Collège, en y comprenant même les plus galon-

nés de ceux qui ont encore des titres de princes, des palais semi-féodaux et des millions de revenus, il n'en est pas un qui recueille autant de respect *volontaire*, exerce plus d'influence et tienne une plus grande place dans le monde chrétien, que ce cardinal qui se promène dans les rues de Baltimore en redingote, et dont la calotte rouge, dépassant par derrière sous le chapeau haut de forme, est le seul insigne distinctif.

Il arrive fatalement que l'Église catholique exerce, dans ce pays recouvert d'un protestantisme criblé de fissures, exfolié, dispersé et ouvert de toutes parts, l'attraction d'une société compacte, précise, immuable, uniforme et disciplinée. Mais, de son côté, le milieu ambiant exerce une influence positive sur le clergé américain. Il crée, du haut en bas de la hiérarchie sacerdotale, un nouveau type très en dehors du moule conventionnel et, par là même, mieux adapté aux temps nouveaux.

Et rien ne prouve que ce clergé américain n'exercera pas à son tour une action sur le catholicisme universel, sur la bureaucratie un peu figée des cadres italiens du Saint-Siège, sur des attitudes contingentes et transitoires, bien que vieilles de plusieurs siècles. L'air du large apporté par ces prélats transatlantiques renouvelle l'atmosphère historique du Souverain Pontificat; il fait rêver d'un pape, non point immobile au Vatican, mais arpentant le monde, comme un apôtre, et le révolutionnant à nouveau d'un souffle inspiré.

Vte G. d'Avenel.

LA CONDITION SOCIALE

DES

PEINTRES FRANÇAIS DU XIIIE AU XVE SIÈCLE

Chaque révolution a ses réactionnaires ; c'est une loi générale et sociale que nous ne verrons pas rapporter; elle fait partie du bagage de l'humanité. Quand le mouvement des communes permit aux artisans laïques de se former en corporations, les ouvriers de la sculpture et de la peinture durent rompre assez brutalement avec les erremens traditionnels des cloîtres, et se créer des ressources esthétiques sans le secours des moines. Leur attitude fut nettement révolutionnaire, en ce sens que, n'ayant ni les livres ni les modèles gréco-byzantins des monastères, ils s'ingénièrent à imiter les objets ou les êtres de leur entourage, pour en façonner des statues, des peintures, ou des histoires de manuscrits. Les tâtonnemens durèrent un bon demi-siècle, du règne de Philippe-Auguste à celui de saint Louis ; mais l'art nouveau connut ses protestataires. Guillaume Durand, qui fut évêque de Mende, à la fin du règne de Philippe le Hardi, déplore ces changemens. De même que Louis David eût souhaité représenter les personnages du sacre de Napoléon nus comme les vieux Grecs, Guillaume Durand regrette les Christs raides et secs du siècle précédent. « La représentation des scènes divines, s'écrie-t-il, est aujourd'hui livrée à la volonté de quiconque ! » Cette volonté, qui n'était point si blâmable, nous a donné le naturalisme, les admirables sculptures des porches de cathédrale, dans un temps où les Italiens en étaient à Cimabué, et où les Flamands n'existaient pas.

Lors des premières classifications des métiers, avant la rédaction des statuts fournie par Étienne Boileau, aux environs de l'an 1250, le peintre, ou mieux, l'ouvrier du pinceau, tient à trois corporations diverses, les imagiers, les enlumineurs calligraphes, et les selliers. Le peintre imagier est un sculpteur de figures sur pierre, bois, ivoire; son art de peinture intervient pour donner à la statue taillée par lui un complément alors jugé indispensable. Nos vieux pères, très naïvement, souhaitaient qu'une figure sculptée leur procurât l'illusion de la nature, tant dans la forme que dans les habits. L'enlumineur écrivain et « painturier d'histoires » bariolait les pages de manuscrit, mais empruntait ses sujets aux imagiers ou bien aux selliers. Et ces selliers-peintres, que nous avons voulu ignorer jusqu'ici, qui sont au moins autant ébénistes que peintres, apparaissent en réalité comme les grands ancêtres de toutes les écoles de peinture portative en Europe.

Que fait le sellier? On a dit des selles de chevaux, ce qui est une sottise. Jamais le sellier ne fabrique de selles. Il tourne des selles à s'asseoir, des faudesteuils, des cassone, des châsses, des tabernacles de bois. Quand le meuble est complet, il le décore, et, pour le décorer, il y applique une toile légère, sur cette toile du plâtre de Paris, sur ce plâtre une feuille d'argent, et sur cet argent de l'or battu. Ce fond général est prêt à recevoir toute décoration à l'huile ou à la détrempe, et c'est alors que le peintre se détache du sellier pour donner à son œuvre sa dernière parure. Entre ce travail et la peinture d'un volet, d'un panneau séparé, l'écart n'est pas grand. Nous voyons dans les miniatures du milieu du XIIIe siècle des représentations de panneaux portatifs suspendus à des murailles. Donc il y en avait, et ils étaient la besogne des selliers.

Ne soyons pas surpris de ces origines un peu vulgaires; n'oublions pas que les premiers peintres flamands faisaient, au XIVe siècle, cent ans après ceux dont nous parlons, partie de la ghilde des fripiers. Sans doute tous nos peintres selliers ne furent pas des artistes célèbres, des dessinateurs hors de pair. Mais pourquoi certains d'entre eux n'auraient-ils pas valu, en peinture, ce que valaient en architecture un Robert de Luzarches ou un Pierre de Montreuil, un Hugues de Plailly en sculpture, ou un Honoré en miniature ? Lorsque nous les trouvons, dès la fin du règne de saint Louis, groupés dans les quartiers riches

de Paris, rue Saint-Germain, rue aux Ours, que nous voyons l'un d'eux, nommé Nicolas, payer l'impôt d'un très riche bourgeois, — plus de trois cents francs d'à présent, — quand nous les retrouvons, au nombre de vingt au moins, ayant maison à eux, valets, chambrières, nous ne pensons pas encore aux hôtels de l'avenue de Villiers, certes, mais les peintres existent, ils travaillent, ils vivent de leur métier ni plus ni moins bien que leurs confrères d'Italie. Par les miniaturistes, qui leur empruntent leurs scènes et copient leurs sujets, par le peu qui nous reste de leurs travaux légers, nous jugeons qu'ils ne doivent rien à personne, sinon à leurs proches, à la marche générale des talens, à cette concomitance féconde de recherches, de trouvailles, d'émulation qui constituent une école.

I

La condition sociale des peintres-selliers est celle de tous les gens de métier à Paris au XIIIe siècle. Ils ne sont ni plus ni moins élevés dans la hiérarchie que le pelletier ou le chaussetier. Quelques rares exemptions de guet ou de prestations en nature leur peuvent venir du travail qu'ils font, par exemple lorsqu'ils décorent des tabernacles. En l'honneur des saints qu'ils sont chargés de peindre, ils peuvent recevoir autorisation de travailler de nuit et de prendre des valets supplémentaires. Les jurés du métier sont élus parmi les maîtres le plus en renom ; ils ont la police de la corporation, ils veillent à la bonne façon des œuvres, ils les acceptent ou les refusent à leur gré. Cette subordination se poursuivra pendant plus de trois siècles encore, même après 1391, quand Jean d'Orléans, peintre-sellier parisien, aura obtenu que le métier se scinde, et que les peintres ne soient plus tenus à tourner des bâtons de chaise.

Ce qui fait la réelle différence entre le peintre-sellier parisien et ses confrères, je puis même dire ses imitateurs des pays voisins, c'est sa modestie. Il ne demande à aucun chroniqueur de célébrer ses mérites, à Paris pas plus qu'en aucun lieu de France, où il ne se rencontre de poète pour imiter le poète du Nord qui vers 1212 chantait les prouesses des barbouilleurs bolonais, Dante qui célébra Giotto, Pétrarque qui vanta Simone. Si la louange écrite se manifeste parfois, elle est dans ces chroniques d'abbayes qui accordent volontiers au frère peintre ou

sculpteur, devenu le copiste des laïques, une supériorité écrasante. Le peintre-sellier qui s'est formé de toutes pièces, qui a péniblement créé des thèmes nouveaux, reconstitué une esthétique, renouvelé une technique, est le plus dédaigné des hommes de métier. Dans l'échoppe, où il habite, où le jour pénètre chichement, pas un clerc de l'Université ne se risquerait à l'interroger. On achète en passant la petite œuvre peinte sur bois d'Irlande, — c'est-à-dire sur chêne préparé d'une certaine manière, — comme on prend aujourd'hui une carte postale à la devanture d'un magasin. Les plus célèbres, ceux qui ont la réputation, celui qui travaille pour le Roi ou les grands de la terre, reçoivent des commandes ; ce sera peut-être le cas de ce Nicolas dont nous avons parlé déjà, de Jean Pirion, de quelques autres, dont la taxe d'impôt nous révèle l'influence et le succès. Les autres, qui n'ont ni moins de talent ni moins d'habileté peut-être, en sont réduits aux hasards de la demande fortuite. Encore ne vendent-ils guère de ce que nous appellerions des tableaux séparés ; ils écoulent plus facilement le petit coffre historié de scènes, l'escabeau peint de couleurs voyantes, le tabernacle doré. Les plus heureux gagnent à ce métier quelques sous par semaine, par an quelques livres ; ils s'en contentent, et nous allons expliquer qu'ils le peuvent.

Sur ces questions de finance, comme sur tout ce qui touche aux gens d'autrefois, nous raisonnons avec nos idées modernes. Lorsque nous voyons un artisan du XIIIe ou du XIVe siècle, un journalier, s'engager pour deux sous, nous nous prenons de pitié. Le peintre-sellier établi qui paie douze sous de taille nous paraît un miséreux, condamné à une existence de privations et de sacrifices. Cela n'est pas. Le sou tournois, qui a été conservé dans le *shelling* anglais, vaut au moins vingt-cinq sous d'aujourd'hui, et comme *puissance*, bien plus du triple. Ce qui revient à dire que le valet de peintre qui recevait deux sous pour sa journée, pouvait, en réalité, faire, avec cette somme qui nous paraît dérisoire, ce qu'un manouvrier de notre époque ferait avec sept francs, et environ vingt jours de travail par mois, car les fêtes chômées sont nombreuses. Le maître patron tenant boutique peut être plus gêné, car il paie un loyer de cent sous l'an, une taille de dix à trente sous en moyenne. S'il a un ouvrier fait, c'est deux ou trois sous par jour, une chambrière, trente sous à l'année, — et chose heureuse pour lui ! celle-ci ne peut lui demander

davantage à peine d'amende. — Un enfant en nourrice coûte aussi cher que le loyer de la maison, mais en revanche on paiera le linge assez bon marché, huit deniers pour une chemise d'homme, quatre pour une chemise de femme, six deniers pour des chausses. On s'habillera convenablement avec une dizaine de sous, dont deux sous pour des chaussures, en cuir de Cordouan, les meilleures. La nourriture d'une maisonnée de cinq ou six personnes vaut par journée un peu moins de quatre sous, et encore faut-il faire bonne chère. Si l'on additionne les frais indispensables et qu'on y ajoute les extras, les habits de fêtes, les redevances à la confrérie, le maître patron ne peut vivre qu'en écoulant, par an, pour une centaine de livres d'objets. Or la livre d'alors est, en valeur réelle, à peu près la livre sterling, et en puissance, trois ou quatre fois plus, suivant les cours et la dépréciation des monnaies. Nous pouvons donc soutenir que cent livres représentent plus de cinq mille francs d'à présent; ou mieux, qu'on peut faire avec cent livres ce qu'un boutiquier parisien d'aujourd'hui ferait avec cinq mille francs. Ce n'est pas la grande aisance, mais c'est la vie assurée.

Aux causes de pertes s'ajoutent celles qui proviennent des épidémies, des guerres, de la majoration des produits nécessaires au métier. Les couleurs achetées chez l'épicier sont chères; on en a pour plus de dix livres l'année, soit près de 5 ou 600 francs en puissance relative.

Et puis, l'ouvrier parisien n'est pas de caractère naïf, de tempérament calme, comme ses confrères de la Flandre ou de l'Allemagne. Il aime la fête, la bamboche. Christine de Pisan nous dira plus tard les bonnes raisons que ces gens invoquent pour aller au cabaret. D'après elle, l'ouvrier, — elle dit déjà l'artiste, — raisonne ainsi : « Le temps de notre vie est petit et plein d'ennuy, et en la fin n'avons mie repos... Partant, nous userons nostre jeunesse à suivre nos volontés et nous nous emplirons de vin et de viandes, et partout nous montrerons les traces de nos liesses ! »

Sur ce point, l'artisan de Paris ne chôme guère; pour le patron, le cabaret, le jeu de dés, c'est la ruine; pour l'ouvrier, c'est la misère et souvent la prison. L'apprenti lui-même s'en mêle, et le nombre des lettres de rémission octroyées par le Roi, à la suite d'un meurtre, nous montre jusqu'où la débauche de la classe ouvrière était alors poussée. Il s'ensuivait un inconvénient plus

grave encore que n'était la répression brutale de police ou les sentences terribles du Prévôt. C'est que les maîtres, ne pouvant beaucoup compter sur leur entourage français, favorisaient l'exode de ces jeunes Flamands plus souples, plus soumis, et dédaigneux du vin que l'appât d'un apprentissage à Paris tentait extrêmement. Le célèbre Jean Pépin-d'Huy était un de ces apprentis; il y en eut beaucoup d'autres, dont la venue chez nous a été interprétée dans un sens de supériorité artistique absolument faux. La plupart de ces gens, une fois leur stage de cinq ou six ans terminé, s'en retournaient au pays natal où ils colportaient les enseignemens français; c'étaient les moins habiles, ceux qui, ne se sentant point la force de lutter chez nous, ne sollicitaient point la naturalisation. Au contraire, un Pépin-d'Huy, un Hennequin de Liège devenaient parisiens et s'élevaient à la maîtrise de leur art. S'ils fussent restés étrangers, *aubains*, comme on disait, le Roi eût hérité d'eux. Or Pépin et Hennequin de Liège, qui sont dits bourgeois de Paris, disposent entièrement de leur fortune qui est considérable. Jamais un artiste flamand, formé en Flandre, et ayant fait partie d'une ghilde là-bas, ne serait venu exercer à Paris; il eût rencontré trop d'obstacles. On cite parfois Pierre de Bruxelles, venu chez nous sous le règne de Philippe le Bel, et on le donne comme exemple. Mais on oublie de dire que lui-même se proclame bourgeois de Paris, et que, sans aucun doute, il a reçu ses lettres de naturalisation après son apprentissage. De même pour un certain Uri ou Ulrich de Mayence qui, vers 1300, travaille dans les châteaux de Mahaut d'Artois, nièce de saint Louis; lui aussi est bourgeois de Paris, et il se réclame de ce titre à diverses reprises. Ces constatations, dont je pourrais multiplier les exemples, confirment en les expliquant les conclusions de M. Raymond Kœchlin au sujet des influences françaises dans la statuaire des Flandres aux XIIIe et XIVe siècles. Il en fut de même pour la peinture, au moins jusqu'au temps des van Eyck.

C'est donc, contrairement à l'opinion commune, le XIIIe siècle qui connut les vrais primitifs de l'art français, imagiers, peintres et enlumineurs, créateurs et surtout laïques, travaillant sans orgueil, sans rien deviner des destinées réservées à leurs descendans. Et ils comptent si peu dans les hiérarchies que le Roi n'en a point d'attitrés, quand, au contraire, il aura des maçons, des architectes, peut-être même des enlumineurs à gages.

Car déjà l'ambition des artisans de luxe est de recevoir un salaire officiel, de tenir à l'État par le plus petit lien. Avant que les peintres-selliers, ou les peintres imagiers-sculpteurs, aient assez grandi, pour s'élever jusqu'au salaire officiel de quatre ou de six sous par jour, ils auront chez nous plus de cent ans d'existence reconnue. Encore sous le règne de Philippe le Bel, quand Étienne d'Auxerre, l'un des plus renommés, est envoyé à Rome pour les besognes du Roi, il n'est pas en titre d'office; jamais on ne le dit peintre royal. Il reçoit cent livres pour remplir sa mission. Mais s'il a été choisi, ce n'est nullement comme appartenant à la maison royale; on l'a jugé le plus apte, voilà tout. Nous pouvons le croire jeune encore, car il a, dans les listes de corporations, une situation financière bien inférieure à celle de cinq ou six de ses confrères.

A partir de cette époque, c'est-à-dire vers 1296 ou 1298, nous voyons tout à coup les peintres-selliers ou imagiers prendre de l'importance. Comme les enlumineurs, ils fondent des maisons qui se transmettent de père à fils ou de beau-père à gendre. Leur pratique n'a pas la tournure bornée et restrictive de nos techniques modernes. Ils sont tous plus ou moins de petits Léonard de Vinci, dessinateurs, tailleurs de sceaux, sculpteurs sur bois, inventeurs de scènes pour enlumineurs, ou calligraphes. Il nous est permis de suivre la descendance d'un certain Jehan d'Orléans, peintre-sellier, contemporain de saint Louis, jusqu'après le règne de Charles VI. Et cet atelier compte des imagiers, des selliers, jusqu'en 1391, quand l'un d'eux, également nommé Jean d'Orléans, obtiendra l'autonomie définitive des peintres et leur séparation d'avec les selliers proprement dits. Tout récemment, mon confrère Henri Martin, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, indiquait la persistance d'un atelier d'enlumineur, — celui d'Honoré, auteur du *Bréviaire* de Philippe le Bel, — qui serait passé à son gendre, un sieur de Verdun, et, de Verdun, aux célèbres miniaturistes parisiens Jehan Pucelle, Jaquet Macry et Anseau de Sens. Une particularité assignait à ces races d'artisans une pérennité singulière, c'était le mariage entre gens de métiers concurrens. Les peintres, les enlumineurs, les calligraphes, les sculpteurs, les orfèvres s'alliaient entre eux, et lorsque nous pouvons, à la fin du XIVe siècle, découvrir un brodeur-tapissier de premier ordre, Nicolas Bataille, nous voyons que sa femme est une Verdun, petite-fille, ou

arrière-petite-fille, de l'enlumineur de Philippe le Bel, Honoré.

Ce sont en réalité les derniers Capétiens directs qui élèvent le peintre-sellier jusqu'à eux et paient des gages à certains. Mais on se tromperait si l'on croyait ces artisans en possession d'une charge, comme nous les verrons plus tard devenir valets de chambre du Roi. Ceux de la fondation, si je puis dire, sont tout bonnement des gens plus habiles, à qui les rois ou les reines confient leurs travaux de peinture. Ils conservent leur atelier en ville, à la façon de ces horlogers d'à présent, chargés de régler les pendules d'un palais. Et ils sont propres à toutes les besognes, depuis la mise en couleur d'un lambris, la décoration d'une chambre, le carton d'une tapisserie, ou la peinture d'une effigie royale. Mais ils restent surtout, et avant tout, des peintres-selliers, c'est-à-dire qu'ils ornent les chaires, les « faudesteuils » ou fauteuils de parade, même ceux d'une nature spéciale dont Louis XIV n'aura pas perdu l'usage. Tous ceux dont nous avons retrouvé les noms dans les archives sont des Parisiens purs; ils sont de Montmartre ou d'Auteuil, c'est-à-dire de la banlieue. Ils ont des gages modestes qui les lient; mais on leur paie à part les travaux extraordinaires. On leur voit recevoir 40 ou 60 livres, c'est-à-dire plus de 3 à 4 000 francs d'à présent pour avoir historié les murailles d'une salle. Parfois, ils sont retenus comme directeurs des travaux; ils fournissent alors des modèles, des patrons réduits, sur une feuille de parchemin, et les remettent au praticien chargé de les grandir et de les passer à la couleur. Nous avons de nombreux exemples de collaborations de ce genre; on ne les a point remarquées, bien qu'elles soient d'une importance considérable. Elles expliquent comment un homme de génie, — Giotto par exemple, — a pu fournir en moins de trente ans à lui seul un labeur de plusieurs personnes, dans cinquante villes diverses, parfois distantes de deux cents lieues. Sans aucun doute, il faisait comme Évrard d'Orléans chez Mahaut d'Artois, ou Girart d'Orléans chez le roi Jean : il exécutait des cartons que d'autres grandissaient contre les murailles. Nous avons trouvé à ce sujet des preuves irrécusables qui nous font comprendre ce que les légendes giottesques avaient de fabuleux jusqu'ici.

Nous suivons ainsi, pas à pas, les progrès moraux et matériels de nos vieux Parisiens. Ce Girart d'Orléans, dont la critique faisait volontiers une sorte de majordome du roi Jean,

était un peintre et un peintre estimé, puisqu'on cite des tableaux de lui dans les collections royales, et qu'on le loge dans le Palais du Louvre. En 1355, on l'avait chargé de fournir des patrons à Jean Costé pour la décoration du château de Vaudreuil près Pont-de-l'Arche. Et il ne s'agissait pas seulement d'ornemens, mais d'histoires, de scènes, notamment une *Histoire de Jules César*. Jean Costé est un bohème, un pauvre homme qui fait des comptes d'apothicaire, et façonne une mauvaise besogne matérielle. Girart d'Orléans la lui fait recommencer; mais il couvre son confrère, il l'excuse sur sa simplicité, sur les difficultés du lieu, sur la peine qu'il a d'aller de Vaudreuil à Paris chercher ses fournitures. Ainsi Girart est bien le maître de l'œuvre, et il n'aura pas perdu la confiance du Roi, qui l'emmènera en Angleterre pendant sa captivité et le fera travailler de son art.

Un enlumineur parisien, en nous montrant un saint Luc, nous fournit en réalité l'image d'un peintre contemporain de Girart d'Orléans. Ce peintre a son atelier où l'on voit suspendus des panneaux sur fond d'or; lui-même est assis sur un escabeau devant un pupitre rappelant un chevalet. Il tient de la main gauche une palette, en forme de planche allongée, avec poignée pour passer les doigts. Les couleurs, achetées à l'épicier voisin, sont contenues dans de petites fioles, rangées devant lui, sur une table.

Le tableau qu'il fait, représente, en valeur marchande, 10 ou 12 livres parisis, 6 ou 700 francs de notre monnaie. Mais ce n'est pas à beaucoup près ce que vaudront les œuvres d'un Jean d'Orléans ou d'un Colart de Laon sous Charles V et sous Charles VI. Alors les grands amateurs seront nés. Les Ducs de Bourgogne, de Berry ou d'Anjou, frères du roi Charles V, auront contribué à hausser encore le niveau. Lorsque le Duc de Bourgogne, — qui cependant n'a qu'à vouloir pour trouver dans les Flandres des artistes illustres, — souhaite une peinture précieuse et rare, il la demande au parisien Jehan d'Orléans. Cet artiste, dont nous ignorions le nom, dont nous ne savions rien naguère, reçoit du prince pour un triptyque une somme équivalente à près de 20 000 francs d'aujourd'hui. Son atelier de la rue Mauconseil est le rendez-vous des plus grands personnages, le Roi le nomme son ami peintre, et lorsque le Duc de Berry va le visiter, il laisse 4 livres de gratification aux apprentis du maître : c'est ce que le roi saint Louis payait un panneau peint sur bois! Désormais,

l'alliance entre l'amateur éclairé et l'artiste est consacrée, et c'est Paris qui aura connu les premiers Mécènes, au sens moderne du mot, Philippe duc de Bourgogne, Jean duc de Berry, et Louis Ier d'Anjou roi de Sicile. Et ceux-là ne se contenteront plus d'admirer de confiance, ils ordonneront, ils voudront, ils conseilleront, et ne se contenteront qu'à bon escient.

II

Jusque-là, les deux corporations de *peintres* proprement dits, imagiers ou selliers, avaient suivi les ordonnances relatives aux corporations ouvrières. A vrai dire, ils se confondaient de plus en plus entre eux, les imagiers ou sculpteurs entreprenant parfois des travaux de décoration peinte, les selliers sculptant des figures sur bois ou sur ivoire qu'ils « polychromaient » ensuite. Leurs jurés fermaient d'autant plus les yeux sur ces empiétemens que très souvent ils avaient à juger l'œuvre d'ouvriers employés par le Roi et les Princes. Il va de soi, — et ceci est de tous les temps, — que le peintre, logé par le Roi au Louvre, comme Girart d'Orléans, échappait à la critique de ses pairs. Ce n'est pas lui d'ailleurs qui eût appliqué son or sur un fond d'étain au lieu de l'argent requis; qui eût pris de méchantes couleurs, ni employé des bois mal séchés ou morts sur pied. Mais, vis-à-vis de moindres personnages, la tyrannie des syndicats professionnels s'exerçait dans toute sa rudesse. Pour la moindre infraction aux statuts, l'ouvrier-maître voyait son œuvre condamnée. On ne la brûlait point, parce qu'elle représentait le plus ordinairement des images sacrées, mais on la grattait, et on le contraignait à la reprendre sur de nouveaux frais. Les jurés du métier trouvaient là matière à satisfaire leurs rancunes, à arrêter la concurrence, à favoriser leurs créatures. Ils en abusaient, sous l'autorité du Prévôt des marchands, qui leur donnait bien rarement tort. Les règnes de Jean le Bon et de Charles V connurent à son maximum la brutalité des corporations; mais, à l'avènement de Charles VI, une cause fortuite en vint bouleverser l'ordonnance. Les conseillers du jeune roi avaient cru pouvoir abolir certains impôts comme don de joyeux avènement; presque aussitôt, il avait fallu les rétablir. De là le soulèvement des corps de métiers connu sous le nom d'« émeute des Maillotins. » L'histoire ne dit pas que les peintres y aient tenu une place prépondérante, mais il est

permis de supposer que des artisans de luxe, plus habitués à réfléchir et à pérorer, ne furent pas des derniers à protester. Lorsque, après les pillages, les meurtres, les incendies, le Roi put mettre fin aux troubles, il se vengea en abolissant les privilèges des syndicats ouvriers.

Les statuts des peintres parisiens visaient surtout la protection des nationaux, sous une rédaction d'apparence assez large. Tout le monde pouvait être peintre, à la condition de se conformer aux usages, et de connaître le métier. Cette clause visait surtout les Flamands ou les Allemands, qui eussent été tentés de s'installer chez nous à demeure. Le Flamand qui fût venu apporter une méthode nouvelle ne pouvait écouler ses produits qu'à la condition de les soumettre au visa des jurés, et ceux-ci ne le donnaient à peu près jamais. Nous en avons des preuves nombreuses, et l'une des plus intéressantes nous est fournie par une mention de compte où Colart de Laon est chargé de mettre à la mode de Paris un tableau néerlandais introduit dans les collections royales.

Ceci va donc à l'encontre de l'opinion courante touchant l'invasion des artistes flamands chez nous au XIVe siècle. Tous les noms à désinence étrangère rencontrés en France, et à Paris principalement, désignent en réalité des gens qui, comme Hennequin de Liège, sont venus faire leur éducation artistique, ont été admis à la bourgeoisie, et sont définitivement devenus des Parisiens. Sans doute les vieux Princes, oncles du roi Charles VI, le Duc de Berry ou le Duc de Bourgogne peuvent tourner ces difficultés. Le Duc de Bourgogne surtout pourra établir à Dijon des Néerlandais, sans risquer d'attirer sur ses protégés la colère des concurrens nationaux. Le Duc de Berry aura à sa cour de Bourges ou de Mehun-sur-Yèvre André Beauneveu de Valenciennes, ou Jean de Hollande. Mais nous allons voir que, plus de quinze ans après les Maillotins, les artistes français n'ont rien perdu de leur humeur batailleuse et protectionniste.

En mai 1399, Jacquemart de Hesdin, qui est bourgeois de Paris et peintre célèbre, travaille au château de Poitiers avec deux valets, pour le compte du Duc de Berry. Il a pour collaborateur un nommé Jean de Hollande, qui a épousé une fille Garnier, et qui se sert du frère de sa femme, Perrot Garnier, comme d'aide ouvrier. Jean de Hollande a des secrets néerlandais et des couleurs spéciales enfermées dans une boîte qu'il

cache jalousement. Naturellement il est au plus mal avec l'équipe de Jacquemart de Hesdin. Un jour, il s'avise qu'on a cherché à forcer sa boîte aux secrets; il ne doute pas que le coup ne vienne de son concurrent, et sans grande réflexion, il accuse Godefroy, l'un des valets de Jacquemart, d'être l'auteur du délit. Courroucé, celui-ci lui donne un soufflet retentissant. Perrot Garnier, qui assiste à la scène, se rue sur l'agresseur, et lui veut porter un méchant coup. L'autre tire son épée et la lui plonge dans le ventre. « Allons-nous-en, dit tranquillement Jacquemart de Hesdin; il en a assez! »

Voilà qui nous montre péremptoirement à quelles gens nous avons affaire. Nul doute que, dans l'émeute des Maillotins, des gaillards de cette trempe n'aient violemment pris parti. D'ailleurs, ainsi que de nos jours encore, certains ouvriers de luxe mettent leur gloire à discourir, à fanfaronner, nous devinons par de multiples exemples que les peintres parisiens ont une gloriole particulière. Je ne parle naturellement ni de Jean d'Orléans, ni d'Étienne Lenglier, ni de Colard de Laon, qui sont attachés au Roi ou aux princes, et vivent dans l'aristocratie du métier: ceux-là n'auraient rien à gagner s'ils brisaient une porte d'église ou pillaient un Juif; mais il y en avait d'autres, les valets, les apprentis surtout, et ceux-là avaient de bonnes raisons à se produire, sans compter que les jalousies existaient déjà entre patrons et employés, et que les valets de Jean d'Orléans, qui voyaient payer 383 livres un tableau sorti de ses mains (c'est-à-dire tout près de 20000 francs), opposaient ce gain énorme à la modicité de leur solde quotidienne. Une lettre de rémission excuse l'acte d'un « maistre » rostisseur qui, ayant été traité de « lourdaud ventru » par « un valet, » lui asséna « d'un baston en la teste dont il morut. » Or le valet reprochait au maître de se faire des « trippes » à ses despens!

Christine de Pisan, qui n'a aucune raison patriotique de considérer ces artisans comme exceptionnels en tout, et qui s'est servie de peintres pour l'illustration de ses ouvrages, proclame les ouvriers parisiens « les souverains du monde en la science de peintrerie. » Elle revient plusieurs fois sur cette affirmation. Elle dit dans son livre le *Corps de Policie*, cité par M. Henri Martin, « que de ces gens de mestier de tous ouvraiges [il y] a de moult soubtilz à Paris, croy-je plus que si communément n'a ailleurs, qui moult est belle et notable chose. » On le voit elle

ne marchande pas l'éloge. Or Christine écrit son livre vers 1390, au beau temps du Duc de Berry, quand les peintres ont pris chez nous un rang prépondérant. Mais la bonne dame n'est pas sans avoir souffert de leurs incartades. Ils continuent la tradition du cabaret, et quand ils ont bu, ils sont peu maniables. « Pour parler un pou ou fet de leurs meurs (dit-elle en manière de réserve) je vouldroie que il pleust à Dieu, mais à eulx-mesmes, — car à Dieu il plairoit bien, — que leur vie fut communément plus sobre et non si dilicative, car la lècherie des tavernes et des friandises, dont ils usent à Paris, les peut conduire à maints maulx et inconvéniens. » Était-ce une allusion voilée aux émeutes des *Maillotins*, quand les corps de métier s'étaient livrés aux ordinaires plaisanteries de gens en goguette, entraînés par des meneurs : bris de clôture, pillage de boutiques, incendie, parfois assassinat? Pour ceux qui se laissaient prendre, eussent-ils du génie, c'était le gibet de Montfaucon, la grande abbaye « dont nuls n'a sceu meshuy quitter la robbe. »

Nous sommes loin, on en juge, de ce que les maîtres de la peinture française deviendront au XVIe siècle, lorsque les littérateurs auront haussé le niveau et préparé la carrière d'élite que nous voyons aujourd'hui. Mais dès l'année 1391, après la destruction de la corporation et la mainmise par le Roi, les grands artistes du temps demandent une réglementation nouvelle qui sauvegardera l'honneur du métier. Déjà il n'est plus question des selliers; les peintres ne sont plus que des peintres, et, s'ils consentent encore à décorer des meubles, ils ne les font plus.

Ces nouveaux statuts s'appuyaient sur de plus anciens, homologués au Châtelet de Paris. Ils étaient présentés par une trentaine d'artistes, peintres et sculpteurs imagiers, dont le premier en tête était Jean d'Orléans, peintre du Roi; dont le second était Étienne Lenglier, peintre du Duc de Berry; dont le troisième Colard de Laon travaillait à la fois pour le roi Charles VI et son frère le Duc d'Orléans. Tous les autres, Jean de Thory, Jean de Saint-Romain, Thomas Privé, Jean de Normandie, Robert Loizel ou Robin Loizeau, Adam Petit, etc., portaient des noms essentiellement français, sans ingérence ni de Flamands, ni d'Allemands, ni d'Italiens. On y voyait un Baudoin, un du Moulin, un Bernage, un Loyseau, un Bourion. Ils obtenaient de reconstituer la corporation, pour sauvegarder leurs droits et ceux des acheteurs. « Il est honteux, disaient-ils, d'apercevoir aux

églises toutes les œuvres, médiocres ou pires, que l'absence de sanction permet de produire et de vendre. » Comme de juste, ils s'attachent surtout à éviter le guet; ils veulent pouvoir travailler de nuit, s'il le faut, et prendre autant de valets qu'ils en peuvent nourrir. Ils réclament un stage en qualité d'ouvrier avant de passer maître, et proscrivent les produits allemands, sauf le visa des gardes du métier. Ainsi les maîtres sont devenus des officiers royaux, sous la dépendance du Prévôt de Paris, et la soumission au Roi est complète. C'est en 1391 que l'art français devient officiel, qu'il se hiérarchise, et que les mesures de protection se précisent. La confrérie de Saint-Luc est continuée, et les amendes, infligées par les gardes du métier, devaient servir par moitié au Roi, par moitié aux offices de la Confrérie.

Ces gardes du métier n'étaient cependant point des fonctionnaires dans le sens ordinaire du mot; ils étaient élus « par la plus grande et saine partie du métier, » c'est-à-dire que le suffrage restreint se débarrassait des têtes brûlées et des meneurs. Leur autorité et leur surveillance s'exerçait de jour et de nuit, à Paris et dans la banlieue. Les objets, saisis par eux, étaient apportés au Prévôt, qui donnait à la répression la suite convenable. Le 12 août 1391, on reçut Jean d'Orléans et ses trente confrères en audience solennelle; on leur fit prêter serment que ces articles étaient « profitables au bien du métier, » et ils furent insérés au *Livre Vert* de la Prévôté de Paris.

Il y avait juste cent cinquante ans que les premiers statuts des peintres-selliers avaient été rédigés par Étienne Boileau. Avec ceux de Jean d'Orléans, nous entrons dans la seconde période gothique, celle qui nous vaudra Fouquet, le Maître de Moulins et les illustres Avignonnais. Les règlemens des peintres parisiens de 1391 serviront, à peu de chose près, de modèle à tous les autres, ceux de Tours, de Bourges, d'Avignon ou de Lyon, d'Amiens même.

III

Les invasions anglaises du xve siècle portèrent aux peintres parisiens un coup mortel. Tandis que les Valois attiraient à eux, dans le Nord, plusieurs artistes, et créaient des centres à Bruges, à Tournai, à Gand, développaient les ghildes, les Parisiens de la génération de 1410 à 1420 subissaient des

contre-coups de tous genres. Le vieux Duc de Berry, qui était resté longtemps le plus grand protecteur des arts, avait formé une sorte d'atelier ambulatoire qui le suivait dans ses déplacemens et échappait aux réglementations protectrices des Parisiens. Chez lui se réunissaient des sculpteurs, des enlumineurs, des peintres français ou étrangers, dont la plupart cependant avaient reçu l'enseignement parisien de l'École de Jean d'Orléans. Nous avons vu Jacquemard de Hesdin à Poitiers; nous le retrouvons à Bourges, à Riom, partout où le vieux Duc prenait séjour. Celui-ci eut chez lui, à Mehun-sur-Yèvre, l'illustre André Beauneveu, de Valenciennes, qui fut plus un sculpteur qu'un peintre; il eut Jacques Cône ou Coing, sous lequel nous devinons le maître des van Eyck; et Jacques Cône habitait Paris en 1398 : il y travaillait dans l'officine cosmopolite de Pierre de Vérone, et, pour le compte du Duc de Bourgogne, chez le financier Raponde. Le Duc de Berry forma également les enlumineurs Pol de Limbourg et ses deux frères, qu'on dit être neveux de Jean Malouet de Dijon, peintre Gueldrois, établi et marié en Bourgogne.

Le Duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, a, par son mariage avec Valentine de Milan, de constantes relations avec l'Italie; il n'est point sans influence sur les goûts de son vieil oncle le Duc de Berry. La reine Isabeau de Bavière entretient des rapports avec ses parens, les comtes de Hollande Hainaut, chez qui débuteront les frères van Eyck, et qui ont attiré Jacques Cône, brugeois, ancien ouvrier parisien. Plusieurs artistes français ont gagné l'Italie, d'autres sont allés sur le Rhin, et il y en a à la Cour du Duc Jean sans Peur. La grande dispersion parisienne commence, et de nouveaux centres se forment à Amiens, à Bourges, à Angers, à Lyon, à Avignon surtout. Les historiens d'art, trompés par certains synchronismes, ont cru apercevoir, dans cette formation nouvelle, une preuve de l'influence des frères Van Eyck; l'opinion est fort controuvée. Il est dès maintenant acquis que les inventions attribuées aux van Eyck étaient connues des Parisiens, notamment de Jacques Cône en 1398, longtemps avant que les deux frères eussent définitivement établi leur réputation. Et quand nous aurons remarqué que le nom de Cône, Coëne, Coing est la traduction française du mot Hoeck ou Eyck, comme La Pastine est celle de van der Weyden, nous comprendrons mieux la légende un peu surfaite des frères van Eyck.

L'histoire des deux frères a été amplifiée dans le sens favorable. On a voulu voir dans la façon dont le Duc de Bourgogne traitait Jean, le dernier survivant, une preuve des progrès sociaux réalisés par un homme de génie, qui avait imposé son immense valeur. Le Duc n'avait-il pas été parrain de son enfant en 1434? Ne l'avait-il pas choisi pour accompagner l'ambassadeur Jean de Roubaix en Portugal? J'avoue ne pas faire une grande différence entre ces bienveillances officielles et celles du roi Charles V à l'égard de Jean d'Orléans, plus de soixante-dix ans auparavant. En effet, dès 1367, Charles V donne à son ami peintre Jean d'Orléans une maison à Paris à l'enseigne du Cygne; il lui alloue par an plus de deux cents livres de gages fixes, et l'attache à sa maison; bien mieux, il le loge au Louvre, et cette hospitalité sera continuée à François d'Orléans, fils de l'artiste, qui aura sa survivance. Donc, socialement parlant, Jean van Eyck ne sera point un novateur. Il en est, en 1434, au point précis où Jean d'Orléans se trouvait à la mort du roi Jean le Bon. Mais au temps de van Eyck, les Parisiens ont tout perdu de leur prestige. La Cour française s'est transportée en province, assez occupée d'autres soins pour ne pas accorder aux arts toutes les révérences dues. A Bourges, où le souvenir du Duc de Berry s'est conservé, et où vivent encore de ses ouvriers d'élite, la tradition esthétique s'est assez bien maintenue pour qu'un Jean Fouquet y puisse rencontrer les élémens d'une éducation complète. L'intransigeance protectrice des ateliers parisiens du XIVe siècle a tout perdu de sa marque ; les débris de la vieille corporation voyagent. On retrouve des Parisiens partout où le métier a chance de nourrir son homme. Et tous les apprentis qui, dans le vieux temps, gagnaient Paris comme la terre promise cherchent, à présent, un établissement ailleurs. C'est ainsi que Tours ou Bourges attirent les élèves nés dans la région, que Moulins réunit les Bourbonnais et les Auvergnats à la Cour du Duc de Bourbon, et que la ville d'Avignon draine les jeunes talens de toute la région du Rhône, des Dombes, du Bugey, de la Franche-Comté même.

On a prétendu un peu témérairement que ces artistes groupés en des endroits divers y apportaient une science acquise dans le Nord, et que la plupart d'entre eux devaient tout à l'influence des van Eyck, au moins par des causes médiates. Rien n'est moins sûr. Nous ne devons pas oublier que le Fran-

çais de tous les temps est rebelle aux usages et aux langages exotiques, et que l'idée, pour un garçon de dix à douze ans, de voyager en Flandre, pour y faire son apprentissage, est contraire à tout ce que nous savons. D'ailleurs, a-t-on trace du passage d'apprentis français dans les ghildes néerlandaises? Le contraire avait été vrai, au XIVe siècle, quand les Flamands venaient chercher à Paris la consécration qui leur était indispensable, et finissaient par y rester. Il s'ensuit que les prétendues influences flamandes aperçues chez nos artistes de Bourges, de Tours ou d'Avignon au XVe siècle, sont en réalité les traditions françaises du XIVe siècle, importées dans les Flandres, et tout bonnement conservées chez nous. Jamais je ne pourrai admettre que Jean Fouquet ait subi la loi des van Eyck; les connut-il seulement? Et ses succès de jeunesse à la Cour papale, les louanges dont on le grise, ne lui avaient-ils pas donné une assez haute idée de lui-même pour qu'il dédaignât des pratiques un peu vieillies déjà? Quant aux procédés, il les tenait des peintres du Duc de Berry, contemporains de Jacques Cône, le véritable inventeur, si inventeur il y eut, ce qui n'est point prouvé.

En dépit du malaise général, la condition sociale des peintres s'est un peu haussée. Le temps est loin où un artiste habile tenait le rang d'un rôtisseur. Les nôtres bénéficient d'une civilisation nouvelle, d'un état d'esprit qui se produit en Flandre et en Italie. L'imagier comme Jean Fouquet peut rester un homme très modeste, presque un paysan, puisqu'il cultive ses vignes et ses jardins; mais ses concitoyens ne le tiennent plus pour un modeste gratte-deniers. A la fois modeleur, impresario de fêtes, peintre en décoration et en histoires, portraitiste hors ligne, on compte avec lui et on le ménage. Son instruction s'est élevée dans ses voyages; il a vu et retenu; il a approché du pape Eugène IV et l'a portraituré au milieu de ses cardinaux; ce n'est donc plus un artisan banal. Sans doute on le voit, aux jours ordinaires, simplement vêtu, assis devant sa porte, dans la rue qu'il habite à Tours; on le retrouve avec sa mine futée de paysan, habillé comme un bourgeois aux prônes du dimanche; on sait qu'il gagne beaucoup, que sa vie est large, que ses apprentis, y compris ses deux fils, sont bien tenus et lui font honneur. Mais il tiendra la queue de la poêle, si la ménagère est occupée, et il balayera l'hostel si besoin est. Aucun de ces maîtres ne connaît

encore le sentiment d'une supériorité intellectuelle; il semblerait que, plus leur talent s'impose, plus ils demeurent simples et candides. Ils apportent dans leur art les ressources, les imaginations naïves de bergers industrieux, et peut-être sont-ils les plus étonnés, lorsqu'un étranger, comme Florio, venu chez eux, les proclame les plus glorieux maîtres de tous les temps et de tous les pays. Ce qui les touche réellement, c'est l'exemption de l'impôt, la décharge du guet, l'augmentation du pécule. Imaginez qu'un devin leur eût prédit les fortunes de leurs descendans, qu'il leur eût décrit le luxe d'un Rubens, la puissance d'un Lebrun, les hôtels, les carrosses, la valetaille de quelques-uns des nôtres, ils eussent haussé les épaules et taxé le prophète de fol à lier.

Il est impossible de mieux discerner que dans le centre avignonnais la distance qui sépare leur mérite de leur existence bornée et modeste. L'ancienne ville papale avait conservé au xve siècle le souvenir de sa splendeur passée. Les abbayes, les églises, les particuliers s'étaient autrefois laissé entraîner à leur passion pour l'art; et quand, sous ce rapport, Paris avait décliné, quand les Flandres avaient pris le pas sur lui, la région du Rhône, restée dans la tradition, avait paru aux artistes la terre promise. Dès les commencemens du xve siècle, on surprend des peintres établis dans la contrée, qui vivent de leur métier, et ne sont point cependant les descendans directs des gens du siècle précédent, ni les continuateurs de Simone Memmi. On sent que ces mêmes hommes eussent gagné Paris, si Paris fût restée la capitale esthétique du Nord. Mais les temps étaient changés. Par l'Auvergne, la Touraine ou l'Anjou, — la Provence dépend des princes Valois de cette maison, — la tradition artistique française s'infiltre dans le pays. Les ouvriers du Duc de Berry avaient travaillé à Riom, à Clermont-Ferrand: leur influence gagna le bassin du Rhône. Quand les van Eyck triomphent à Gand et à Bruges, un Bourguignon, natif de Saône-et-Loire, est installé à Avignon. Il y trouve établi et recherché un certain Bertrand de La Barre; lui-même se nomme Guillaume Dombet.

Grâce aux travaux de M. l'abbé Requin sur l'école d'Avignon au xve siècle, nous pénétrons la vie sociale de ces peintres. Nous savons d'où ils viennent, comment ils établissent leur atelier, dans quel monde ils se marient. Nous les voyons traiter les entreprises de peinture comme les vieux Parisiens de cent ans

auparavant, c'est-à-dire comme une affaire commerciale, pardevant notaire (1). Dombet, qui est verrier, décorateur, peintre, est le contemporain immédiat de Jean van Eyck; il n'a donc point eu le temps de suivre les enseignemens brugeois, si tant est que les Brugeois eussent des écoles de peinture. Il forme deux élèves, ses deux fils, Aubry et Jacques, mariés l'un à Urbanie Fabri, l'autre à Hélène de Souzay, fille d'un courrier du Pape. Il donne à chacun d'eux cent florins de dot, et cent florins, c'est au moins 3000 francs d'aujourd'hui. Avec 10 florins, on a une maison à bail; cent florins sont le prix ordinaire d'une peinture de grandes dimensions, à laquelle un artiste travaille un an plein. A la mort du père, les deux frères et leur sœur se partagent deux maisons, une vigne et divers autres biens. Chacun d'eux, à tour de rôle, hébergera et nourrira la mère qui leur reste, pendant un an. Quant à leur sœur, elle a épousé un ouvrier de son père, un Hollandais d'Utrecht, Arnoul de Catz, le seul Flamand rencontré là-bas pendant tout le xve siècle.

On avait pensé que la venue de ce compatriote des van Eyck avait pu avoir une influence sur l'esthétique générale des Avignonnais. Il n'était pas invraisemblable qu'il fût venu, de très loin, apporter des recettes ou des secrets. Mais, par malheur pour cette thèse, Arnoul de Catz, — s'il s'associe à son beau-père, — n'a aucune renommée dans la région, quand ses deux beaux-frères, élèves de leur père, sont au contraire des hommes en belle situation. Arnoul de Catz n'a laissé qu'un souvenir de brutalité, pour avoir maltraité un débiteur de son beau-père et avoir été condamné à payer les drogues nécessaires à le guérir.

Historiquement, les fils Dombet sont contemporains de Jean Fouquet chez nous, de Roger de La Pasture dans les Flandres, de Jacques Daret ou Simon Mannion à Amiens. Leur infériorité vient de ce que nous n'avons pu encore assigner une œuvre à leur atelier; mais étaient-ils en réalité tellement au-dessous de leurs illustres contemporains? Voici par exemple un autre artiste, lui aussi venu à Avignon dès l'année 1447, Enguerrand Charton. C'est un Picard du diocèse de Laon, qui, sans le désarroi des temps, se fût peut-être établi à Paris, et qui a sûrement reçu le même enseignement que Jean Fouquet.

(1) Les Parisiens faisaient des conventions écrites chyrographaires, c'est-à-dire avec talon; on coupait l'acte en deux parties : l'une restait au peintre, l'autre allait au client. On enregistrait à la Prévôté.

Concurremment aux Dombet et à vingt autres, Charton prend son rang là-bas. Il loue une maison sur la place Saint-Pierre, moyennant 10 florins, ce qui semble un prix fait à Avignon; puis il s'installera rue de la Saunerie. De celui-là nous pouvons parler avec plus de hardiesse, car deux de ses œuvres sont connues, et on n'est pas loin de lui en attribuer une troisième. C'est un maître que les plus avisés critiques ont pris pour un des grands Flamands. Son œuvre principale, le *Triomphe de la Vierge* ou la *Sainte Cité*, est au Musée de Villeneuve-les-Avignon; une autre, d'abord baptisée Fra Angelico, puis « travail néerlandais, » est au Musée Condé à Chantilly; la troisième serait ce *retable de Bourbon* que l'Exposition des Primitifs français a pu faire entrer au Musée du Louvre, et qui est l'un des morceaux les plus nobles sortis de l'École d'Avignon. Eh bien! ce Charton est un très modeste ouvrier; il n'a aucun train. On lui a connu deux aides; l'un, son élève, Jean de la Cort, vient de Strasbourg, et reçoit 5 florins l'an, c'est-à-dire environ 300 francs de notre monnaie. L'autre, Pierre Villate, originaire de Limoges et qui a collaboré au tableau de Chantilly, continuera sa tradition et deviendra l'un des peintres les plus réputés du groupement avignonnais.

En dépit de leur mérite, ces hommes ne s'imposaient pas aux cliens. On les liait par des actes précis où l'on commandait des fonds d'or, des couleurs de qualité exceptionnelle. On leur fixait un dédit pour le cas où ils n'auraient pas terminé leur tableau à l'heure dite. Pour un travail d'un an, le *Triomphe de la Vierge*, Charton reçoit en diverses fois 120 florins, à peu près 4 000 francs d'aujourd'hui. Avec cette somme, le peintre payait sa maison, son ouvrier, nourrissait sa famille, s'habillait et mettait de côté quelque argent. De 1447 à 1461, nous comptons à son actif environ 300 florins, soit de cinq à six mille francs de gain reconnu, mais il avait dû faire mieux. Les van Eyck touchaient-ils beaucoup plus? Lors du fameux *Repas du Faisan* à Lille, où les plus illustres peintres du Nord avaient été appelés transitoirement, en 1454, Jean de Bordeaux recevait 24 sous par jour, et Simon Mannion 12 sous. Ces honoraires, sans durée, ne représentaient pas, à l'année, une somme supérieure aux 120 florins payés par Jean de Montagna, pour le *Triomphe de la Vierge*, exécuté un an auparavant dans l'atelier de Charton.

Les légendes entretenues pas les historiens d'art sur la su-

prématie des écoles du Nord, tombent devant les constatations d'archives recueillies dans le Midi.

Par leurs apprentis, par les élèves qu'ils formaient, les premiers artistes de l'École d'Avignon nous révèlent une des colonies les plus homogènes et les plus originales du siècle. Elle a produit l'un des plus grands chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays : la *Pieta* du Musée de Villeneuve, dont aucun tableau flamand n'approche, même de très loin. Et c'est en suivant ces artistes à travers leurs actes de commande, en fouillant leur vie et leurs moindres manifestations, que nous saisissons leur étroite cohésion. Un atelier constitué ne tombait jamais à la mort du maître; un nouvel occupant se substituait au défunt et continuait la besogne. Thomas Grabusset, venu de Besançon, louait à la veuve d'Aubry Dombet, vers 1463, la boutique de son mari, « ses tentures, ses mannequins et ses armes de parade, » non qu'Aubry Dombet ou Grabusset rêvassent la gloire militaire, mais ces armes servaient à la représentation des saints Michels terrassant le démon, ou à la figure d'un patron guerrier, tel le saint Maurice aperçu dans le *Buisson ardent* de Nicolas Froment en arrière du bon roi René. Froment lui-même avait passé quelques années à Avignon, près des Dombet, de Charton, de Grabusset et de Villate; il s'y était formé dans cette manière un peu rude qu'on a si longtemps réputée allemande ou flamande, avant qu'une pièce d'archives nous eût montré qu'il était d'Uzès. Froment a habité Avignon rue du Puits-aux-Bœufs. C'était un homme rangé, un bon locataire, du moins le rapport d'Agnelet le tourneur, son hôte, le présente comme tel, et nous pouvons l'en croire!

Comme partout où des peintres se groupent, la ville d'Avignon a sa confrérie de saint Luc, dirigée par un bayle. Vers la fin du siècle, Jean Changenet est bayle. Il vient de Bourg-en-Bresse, et sa situation à Avignon est rivale de celle du *Peintre des Bourbons* à Moulins. En neuf ans, de 1485 à 1494, Changenet exécute six ou huit retables, dont le moindre lui rapporte 20 ducats, et le plus considérable 300 florins. En ces neuf années, nous le voyons recevoir de divers lieux plus de 1 000 florins, c'est-à-dire à peu près 1 000 livres parisis, qui feraient 25 000 francs de valeur réelle et, au bas mot, 60 à 70 000 francs de puissance comparative. Aussi Jean Changenet a-t-il une maison, qu'il agrandit, en 1492, d'une autre qui y était

contiguë. C'est ce logis que ses filles mineures vendront à Nicolas d'Amiens, fils présumé de Colin d'Amiens, peintre de Louis XI. Changenet fut de tous les peintres d'Avignon celui qui forma le plus grand nombre d'élèves : il eut Claude Farnet de Salins, à qui il donnait 2 florins par an et des chaussures ; Raymond Juillard âgé de douze ans, également Jurassien, qui jure de ne jamais divulguer « les secrets de son maître ; » d'autres encore très nombreux, parmi lesquels un Bressan qui s'enfuit de l'atelier et dut payer 18 livres tournois de dédit, après avoir fait un temps de prison.

Une chose nous frappe dans ces énumérations, c'est la promesse faite par Juillard de ne pas dévoiler les secrets du patron. Ces secrets faisaient partie du bagage du peintre de tous les pays. C'étaient autrefois les secrets de Jean de Hollande que cherchaient à surprendre les ouvriers de Jacquemart de Hesdin. Les van Eyck avaient leurs secrets. Guillaume Dombet, dont nous parlions tout à l'heure, avait une chambre fermée, où personne ne pénétrait. Ces recettes cachées n'étaient le plus ordinairement qu'une formule de couleur ou de vernis siccatif, un moyen de rendre plus brillans les fonds d'or. Car les Avignonnais se sont, dès le principe, distingués des Flamands ou des Tourangeaux par leurs ors et leurs fonds, et aussi par l'emploi du bois de noyer au lieu du chêne. Le Méridional est traditionnel et respectueux des usages ; les fonds dorés et estampés, inventés dans les premiers temps, prirent rang de formule hiératique. Changenet en faisait à une époque où les Français du Nord les considéraient comme très antiques. On lui en imposait l'obligation dans le marché passé devant notaire. Et ce sont ces marchés, ces paperasses dédaignées que l'abbé Requin a examinées, et qui nous ont laissé la chronique la plus complète et la plus inattendue de toute une école ignorée.

Les conditions sociales de ces peintres n'avaient pas sensiblement varié en un siècle. On en était à Tours, à Moulins, à Lyon, à Avignon, en 1491, comme les contemporains de Jean d'Orléans à Paris, cent ans auparavant. Toute œuvre, même sortie de l'atelier de Changenet, n'était acceptée qu'à dire d'expert, *ad dictamen expertorum*. Ces experts du métier pouvaient être choisis du consentement des parties contractantes, mais le plus ordinairement on s'en rapportait aux Gardes. Ceux-ci ressortissaient à la police du pays, et leur arrêt s'exécutait séance tenante.

Mais on n'exigeait pas seulement des peintres la tâche artistique. Suivant les conventions, ils avaient l'obligation du transport et de l'installation de leur œuvre. On constate que quelques-uns louent des voitures à bœufs pour conduire un retable à destination. Si ce sont des verrières qu'ils fournissent, ils font établir les échafaudages nécessaires et scellent eux-mêmes leur fragile besogne. On ne les paie définitivement que le travail une fois accompli. Le plus souvent, les paiemens s'échelonnent. On leur verse un acompte à la prise du travail, pour leur permettre de se fournir des matières utiles. Quand l'ouvrage était à demi fait, un second acompte; et le solde, après terminaison et installation définitive. Si bien qu'il y a lieu de soustraire de la somme payée ces frais d'établissement montant à environ 10 pour 100 des honoraires. S'ils se déplacent, ils stipulent ordinairement que leur nourriture et celle de leur valet leur sera assurée, et que le valet touchera un pourboire. Ce pourboire était d'ailleurs commun au Midi et au Nord. Quand le grand Simon Mannion a terminé la peinture d'un gonfanon, sur drap de damas, en 1471, lui-même vient livrer son travail : on lui donne 130 livres et on y ajoute 7 livres 6 sous pour ses dépens et le pourboire de ses aides. Lorsqu'il est chargé de repeindre une statue de la Vierge à Valenciennes, en 1464, ses valets reçoivent 5 sous « pour leur vin. »

Le valet des peintres est, tantôt un ouvrier payé à la journée ou à l'année, qui se loue, faute de pouvoir s'établir lui-même, et qui prépare son chef-d'œuvre afin de recevoir la maîtrise; tantôt un apprenti, de douze à vingt ans, qui prépare les couleurs, et fait les courses et, généralement, les menus ouvrages de l'atelier. L'ouvrier, au contraire, aide le patron; on lui confie certains travaux accessoires dans un tableau, les fonds ou les terrains. Pierre Villate aida de cette manière Enguerrand Charton pour le tableau qui se trouve au Musée Condé. Il gaufra vraisemblablement le fond d'or au moyen de poinçons chauffés, comme font encore les relieurs. Une bordure gaufrée de cette sorte se voit sur la *Pieta* de Villeneuve-les-Avignon. Il se pourrait, — mais nous n'oserions l'assurer, — que Villate y eût mis la main.

Le contrat d'apprentissage se dressait devant notaire; il était élastique. Certains apprentis payaient une petite somme, d'autres recevaient un léger salaire. Un jeune Franc-Comtois de Jussey

offre à son patron Aubry Dombet un cadeau de 12 livres *ut magis sit affectionnatus :* pour se concilier ses bonnes grâces. Merment Hermet de Tarascon entre à seize ans chez le peintre Ricard, afin, dit l'acte, de s'y instruire dans l'art de peinture sur bois et sur verre. Jean Boytet de Lyon s'inféode pour cinq ans au maître Tavernery, avec congé annuel d'environ quinze jours. S'il tombait malade, le maître devrait le soigner, et l'enfant s'engage à mettre ensuite les parts doubles et à rattraper le temps perdu. Un apprenti a, comme garde-robe, deux chemises, une veste à son arrivée; le maître devra pourvoir au reste. C'est le cas du jeune Jacques Thomas.

L'apprenti mineur fait ratifier son contrat par son père ou son tuteur, et celui-ci est responsable de son pupille. Adam du Mont, de Bourg-en-Bresse, entré chez Changenet en 1492, a fait ratifier son apprentissage par le célèbre sculpteur Le Moiturier, son parent. Mais ce du Mont était un mauvais drôle; il s'enfuit, comme nous l'avons dit, puis, il fut emprisonné, et Le Moiturier paya 18 livres d'indemnité à Changenet.

En résumé, la France a eu aux XIIIe et XIVe siècles un grand centre artistique, Paris, qui était également un centre scientifique, grâce à son Université.

L'École artistique de Paris revint par instinct et par nécessité à l'étude de la nature, et créa une formule adoptée par les pays voisins, demeurés plus longtemps hiératiques et traditionnels.

Les artistes de cette renaissance furent d'humbles artisans, qu'ils fussent architectes, sculpteurs, orfèvres ou peintres.

L'idée protectionniste, qui réglait leurs statuts, montre suffisamment qu'ils se savaient en possession de techniques et de procédés spéciaux dont ils voulaient rester les gardiens exclusifs.

A la fin du XIVe siècle, plusieurs d'entre eux, hommes faits et en possession de toutes les ressources de leur art, sont appelés en Italie; ainsi Jean Mignot qui accompagne Jacques Cône à Milan, pour y construire le Dôme, et auparavant Jean d'Arbois, que le Duc de Bourgogne fit venir de Lombardie pour le conduire à Bruges et l'y faire travailler (1373-1375). C'est vers cette époque que Jean d'Orléans et ses confrères parisiens obtinrent une nouvelle réglementation du métier de peintre plus en rapport avec les exigences modernes.

La guerre des Anglais, l'occupation de Paris contribuèrent à disperser les artistes parisiens. C'est alors que se forment les centres de Tours, de Rouen, d'Amiens, de Troyes, de Lyon, d'Avignon, pour ne citer que les plus célèbres. Mais partout la condition sociale des peintres, établie par les Parisiens, fut conservée à peu près intacte jusqu'au XVIe siècle.

Et si, par le mot *Primitifs*, nous voulons entendre l'artiste naïf, consciencieux et simple qui, n'écoutant que son propre instinct, applique à un idéal l'étude des formes ou des êtres de son entourage, sans chercher dans les bas-reliefs romains le costume d'un centurion, sans vêtir ses apôtres comme des patrices, c'est à Paris, au XIIIe siècle, que nous verrons les primitifs les plus sincères. Et ces hommes sont des laïques, de modestes artisans, de petites gens, sans beaucoup de science apprise. Ils n'ont que de bons yeux et des mains supérieurement habiles, dirigés par une pensée neuve, candide, vierge d'influences. Regardez à la Bibliothèque nationale le *Psautier de saint Louis;* et comparez-le aux œuvres de Cimabue, qui sont ses contemporaines. La preuve sera faite. Or, l'enlumineur du *Psautier* reproduisait très vraisemblablement les histoires que lui avait fournies un peintre-sellier parisien. Par sa traduction, nous jugerons le talent du maître inventeur, qui pouvait être, comme homme privé, un très méchant sujet, mais qui, comme artiste, était sûrement un homme de génie.

HENRI BOUCHOT.

LA FIN D'UN EMPIRE

LA JAPONISATION DE LA CORÉE

Chosen, le « pays du calme matinal, » attire de nouveau l'attention de l'univers. Les événemens de Séoul sont survenus comme autant de surprises : abdication de l'Empereur; accession du trône du prince héritier; nouvelle convention plaçant entièrement le pays sous l'administration japonaise ; guerre civile, dont une fois de plus l'Extrême-Orient est ensanglanté.

Aussi bien, sur ces bords éloignés, le travail de fermentation ne s'arrête jamais. Les faits ne peuvent y prendre une forme définie et stable. Revenu dans cette péninsule de l'Extrême-Asie, j'ai de la peine à reconnaître l'ancienne Corée.

I. — LE RETOUR. FUSAN. LE RENOUVELLEMENT DU PAYS

Le soleil levant ensanglante les côtes déchiquetées de Chosen, qui surgit devant mes yeux de la nappe foncée d'une mer encore endormie. Par degrés se détachent les montagnes lointaines; les chaînes onduleuses plaquent leurs étendues rosées sur le bleu de l'horizon. Le tableau est d'une parfaite délicatesse de dessin et de couleurs. Telle est l'intensité de mes sentimens que, par la parure de ses rivages et le cristal de son atmosphère, le « pays du calme matinal » semble me frapper pour la première fois.

Me voici débarqué à Fusan, mais tels sont les changemens survenus depuis mon dernier séjour (1), — à la veille de la guerre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1904.

— que je ne m'y retrouve plus. Du petit hameau de pêcheurs visité jadis dont la baie ne connaissait que le papillonnement des voiliers, s'est développé un port dont les steamers emplissent la moderne rade. Devant moi surgit une gare où, d'ici quelques semaines, des billets pour Paris et pour Londres seront directement distribués. En 1903, dans la *Revue académique* de Hongrie, je prédisais à Fusan, tête des voies de communication de l'Asie, ce qui se réalise aujourd'hui. Mais pouvais-je croire à une aussi rapide confirmation? Quiconque a visité cette baie, — la plus proche du Japon, — où s'entremêlent les promontoires et les îles, ne pouvait cependant douter de l'avenir. Ici se forme un emporium de la taille de Shanghaï et de Yokohama, où les marchandises canadiennes et américaines chercheront bientôt l'accès de l'Asie orientale, sans s'égarer vers Vladiwostock ou Dalny.

Errant par les rues de la ville et me croyant, à chaque carrefour, un nouveau venu, j'accuserais presque mon navire de s'être trompé et d'avoir pris le Japon pour la Corée. Autour de moi, se démène une foule de petits hommes. Ici et là, le Japonais frappe les yeux : négociant, employé, ouvrier. Les accoutremens légers des coolies de Nagasaki s'opposent aux kimonos soyeux des commerçans. Même par cette chaleur asiatique, certains visages jaunes apparaissent coiffés du chapeau haut de forme dont une redingote de drap noir relève encore la dignité. Les uniformes abondent : les boutons de cuivre et les galons d'or sont ici bien portés. Le dernier portefaix de gare aspire à la casquette qui lui donnera une mine de fonctionnaire.

On a beaucoup construit depuis mon passage : plus une chaumière de bambou, plus une hutte recouverte de paille de riz n'est visible. La maisonnette japonaise en bois, ouverte aux quatre vents, règne sans conteste, abritant la plupart du temps un magasin, une maison de thé, une auberge. On a partout quelque chose à vendre : il faut faire des affaires à tout prix. Les gens paraissent infatigables. Des premières heures du matin à la nuit, marchands, artisans sont à leur besogne. D'ici peu, le Japon entend chasser l'Amérique et l'Europe de ces marchés orientaux. Sans parler des exploitations minières, des chemins de fer, des compagnies de navigation, le marché coréen, et la presque totalité du marché mandchourien se sont ouverts avec des avantages exceptionnels aux manufacturiers nippons.

La richesse des mines coréennes a été très anciennement

connue, mais le pays même n'en a jusqu'ici guère profité. Les mines de cuivre, de fer, d'argent, d'or, ont été négligées. A peine, sur les rivières, quelques lavages d'or sont-ils à signaler. Vers la fin du siècle passé seulement des compagnies étrangères obtinrent les concessions nécessaires pour entreprendre des travaux plus importans. Elles sont de nationalités diverses : anglaises, allemandes, belges, américaines. Tout étranger résidant ou même traversant le pays est devenu possesseur d'une concession minière. La vente de ces concessions, d'une valeur souvent fort douteuse, est devenue une des plus riches sources de revenus de la maison impériale; malgré les difficultés sans nombre rencontrées, l'exportation de l'or, dans la dernière année du siècle, s'est élevée à 5 millions de dollars et, depuis lors, augmente annuellement. La compagnie américaine, entre toutes les autres, a réalisé de très gros bénéfices. Mais peu à peu, à la suite de l'occupation et des voies ferrées, les mines passent aux mains des Japonais. D'ici quelques semaines, une fois opérés au Sud de Moukden, les raccordemens encore nécessaires, de Kirin à Fusan, à travers les régions les plus fertiles de la Mandchourie et de la Corée, courra une ligne entièrement nippone.

Les services de navigation sont semblablement monopolisés par deux compagnies japonaises : la *Osaka-Shasen-Kaisha* et surtout le *Nippon-Yusen-Kaisha;* leurs flottes, très considérables, couvrent tous les océans, relient entre eux les ports de l'Asie, de l'Autralasie, de l'Amérique et de l'Europe. C'est la *Nippon Yusen-Kaishi* qui, puissamment subventionnée, a établi entre Shimonosaki et Fusan ce service quotidien, grâce auquel quelques heures séparent seulement le Japon de la terre continentale. Avant que l'année se termine, la Corée, dont le surnom de « pays ermite » signalait l'isolement, égal à celui du Thibet, sera en communications directes avec les grands centres de l'univers.

Décidément, Fusan m'est devenu étranger. A peine si j'y puis diriger mes pas! Pourtant, je retrouve dans le fond de la baie les ruines pittoresques de la forteresse de Korrian : en face, voici la petite colline boisée dont le faîte, en pain de sucre, est chargé d'une pagode aux formes fantastiques. J'avance maintenant sur la route de Tong-San et les vieilles chaumières, autrefois vues, semblent réapparaître. Dans les champs, les paysans sont au travail, attifés de leur costume de toile blanche. Les taureaux, dont un anneau de fer perce le naseau afin de

donner une prise au conducteur, traînent les préhistoriques charrues de bois. De temps en temps, passe une femme, le visage dissimulé sous un manteau de toile. Quant aux enfans, dépourvus de vêtemens pour la plupart, ils pataugent dans la boue. Plus je m'écarte de la ville, et plus tout ce monde rustique s'affirme. Dans les montagnes, la vie coréenne subsiste, intégrale. Puisse la blanche Corée ne sacrifier que tard son pittoresque aux neutralisantes influences de la banalité cosmopolitaine!

II. — DE FUSAN A SÉOUL EN CHEMIN DE FER

Je gagne la capitale par une journée glorieuse où s'exprime toute la vigueur de l'été. Pris le matin à Fusan, le train me déposera le soir même à Séoul. Le fait me semble si invraisemblable que je n'en puis croire mon indicateur. Voilà donc la forme moderne de cette expédition de dix jours, jadis traversée de tant d'obstacles et d'épreuves !

Les voyageurs, en attendant que la section terminus soit construite, prennent le train à Fukian. Ils sont nombreux, Japonais pour la plupart, entremêlés d'un ou de deux Coréens. Partout ce ne sont qu'employés nippons. Seul le langage japonais frappe l'oreille. La ligne, d'intérêt tout stratégique, est du reste propriété japonaise. Importés des États-Unis, les locomotives et les wagons ont été rapprochés, disait-on, de la taille d'une population plus lilliputienne, habituée à s'accroupir sur les banquettes, à l'orientale. Quelques traits particuliers distinguent les gares, par exemple, ces lavabos communs où, mettant à profit la moindre minute d'arrêt, hommes et femmes se débarbouillent pêle-mêle. Les vendeurs de dîners en boîte, — riz et poissons crus, — vont de-ci de-là, emplissant de thé les tasses des voyageurs. Une multitude de minuscules employés habillés de noir, — en Europe, le personnel d'un train de luxe est bien plus réduit, — accompagnent le moindre convoi à titre de contrôleurs, conducteurs, etc. Tel est l'avantage des pays nouveaux. Le bon marché de la main-d'œuvre permet de partager entre trois hommes les fonctions qu'un seul Américain ou Européen cumulerait; cet avantage éclatera sur les champs de bataille de l'industrie et du commerce.

Mais soudain, une grande hâte se produit dans la foule des voyageurs, tandis que montent les appels et les cris. D'innom-

brables casquettes surgissent. Voici les uniformes rangés en ligne le long du train qui s'ébranle lentement pour contourner le golfe de Fusan. Il fouille les collines verdoyantes à la recherche de la demeure où, lors de mon premier voyage, je séjournai. Elle apparaît enfin, mais volets fermés et porte close. Basse et délabrée, la petite chapelle catholique se montre à peine au regard qui la sollicite. Sur cette côte de constructions neuves, il est doublement attristant de trouver dépourvus d'écoles, d'orphelinats, d'églises, et même d'un simple asile, ces fidèles qui, pour le bien matériel et moral de l'Extrême-Orient, accumulèrent tant de sacrifices et d'efforts !

La voie ferrée suit tout l'abord l'ancienne route, j'allais dire carrossable, comme si les voitures avaient jamais été connues dans ce pays de Chosen ! Le voyageur n'y avait le choix qu'entre deux moyens de transports : des porteurs ou ses propres jambes. Lors de ma première campagne dans le haut pays, je voulus chevaucher. Mais si misérable était mon pony, si osseuse la selle dont on l'avait sanglé, que je dus la plupart du temps peiner à pied sur ses soi-disant chemins qui ressemblent à l'à-travers champ de chez nous. Quelques pierres disséminées çà et là au travers d'une rivière y tiennent lieu de pont. Parfois un plancher branlant invite bien le voyageur. Mais le plus souvent, la seule ressource est de se déchausser bravement.

Durant plusieurs lieues, nous longeons la grande rivière du Sud qui s'éploie dans une vallée spacieuse et verdoyante. A droite et à gauche, s'étendent les champs de riz, fort bien labourés, irrigués de tout un système de canaux. C'est, de tout temps, à cette culture, que la population a demandé sa nourriture quotidienne, tout le monde ici est agriculteur. Chaque famille tire de son petit champ non seulement sa subsistance mais encore, sous forme de chanvre, ses vêtemens, sans compter la paille des couchettes et l'huile des lampes. Les objets nécessaires à la vie sont manufacturés dans la maison. Sans quitter la famille, le lin, de simple semence, devient, sous la main des femmes, toile, puis vêtement. Dans une société aux besoins aussi simples, le commerce ne tenait aucune place. Toute la monnaie se réduisait à de petites pièces de cuivre enfilées dans des cordes. Lors de ma première expédition, voulant emporter une somme correspondant à quelques louis, un cheval me fut nécessaire.

Le train s'arrête à tout instant. Pourquoi? On ne voit guère

de villages ou de hameaux. C'est tout au plus si, de temps en temps, monte un Coréen placide et somnolent. Au voisinage des gares, se groupent cependant des maisonnettes japonaises dont les habitans se montrent de tous côtés. Tout nouveau bateau venu du Japon enfle leur nombre. Plus le flot de l'émigration nippone s'amincit vers le Pacifique, devant les obstacles accumulés, plus il se déverse en Corée enflé et bouillonnant. Mercantiles d'instinct, infatigables, adroits, les nouveaux venus réussissent en fort peu de temps à conquérir une avantageuse position. Le concours des autorités est assuré à leurs entreprises.

La plus insignifiante des gares suffit à l'administration militaire pour montrer tête et rappeler qu'on est en pays occupé. Sur le plus désert des quais, tout au moins, un gendarme de service est planté : il se multiplie, bien entendu, suivant l'importance de la gare. Sa tenue est bonne et son allure martiale ne pèche parfois que par un peu d'exagération. Voilà du reste pour lui une occasion d'intervenir. Le train ayant fait une halte quelque peu prolongée, un gamin de quinze ans transgresse le cordon tendu en carré autour de la gare. Deux courageux agens de la force publique se précipitent sur le délinquant, bientôt étendu sur le sol et réduit à l'impuissance en application des règles du fameux yiou-yitsou. Le départ du train m'a dérobé le dénouement de l'aventure. D'un dernier regard, je ne pus que saisir le coupable étendu dans la boue sous les deux soldats victorieux.

Comme nous gagnons le cœur du pays, le paysage développe des lignes puissantes dont une vaste baie de lumière précise le relief, contours et couleurs se fondent dans une atmosphère de topaze brûlée : ombres et clartés atténuent leur crudité dans le lointain. Des heures d'admiration ne peuvent émousser mes sentimens, tandis que, toujours dressées, les montagnes se succèdent au passage, encaissant de prospères vallées, des rivières où, sous l'effort des blanches voiles, s'enlèvent les jonques. Ici et là, de préférence sur les rives d'un cours d'eau, un petit village émerge des arbres séculaires. Du haut du remblai nous plongeons dans l'intérieur des chaumières, isolées les unes des autres par des murs de roseaux ou de paille. Grâce à la multiplication des barrières et des abris, toute masure coréenne semble une forteresse. Le plus humble des habitans peut dire ici sans outrecuidance : *My house is my castle!*

III. — L'HABITATION CORÉENNE

Le Père Pourthié, qui souvent partagea l'hospitalité de ces logis misérables, nous écrivait :

« Retranchez aux plus pauvres masures que vous connaissez ce qu'elles peuvent retenir encore de beauté et de solidité. Peut-être alors aurez-vous une idée des chétives habitations coréennes. Le Coréen loge généralement sous le chaume. Quatre piliers, fichés en terre, supportent le toit. Une couche de terre pétrie de huit à douze centimètres d'épaisseur, plaquée sur une charpente de poutrelles transversalement et diagonalement croisées, forme la maison. De petites ouvertures y sont pratiquées dans lesquelles des branches formant treillis et, faute de verre, une feuille de papier tamisent la lumière. Telles sont les portes et les fenêtres. Des nattes sordides et qui ne rappellent en rien celles de la Chine ou de l'Inde, quelquefois même une couche de paille, dissimulent, à l'intérieur, la terre battue. Les gens riches tapissent leurs murs de boue d'une feuille de papier. Enfin, les planchers et les dalles de l'Europe seront à l'occasion égalés à leurs yeux par une sorte de carton fortement imbibé d'huile. Les maisons à plusieurs étages n'existent pas en Corée. Pénétrons à l'intérieur. Mais tout d'abord, ôtez vos sandales, les bienséances, la propreté l'exigent. Les riches gardent leurs bas, mais les paysans et ouvriers vont et viennent dans leurs chambres nu-pieds. Prenez bien garde maintenant de ne pas heurter du front les branchages et la terre pétrie qui composent le plafond. Accroupissez-vous sur la natte et gardez-vous de chercher un siège. Le Roi lui-même, pour recevoir les hommages de la Cour, est assis, les jambes croisées, à la façon de nos tailleurs. Voulez-vous inscrire quelque note sur votre calepin? Ne demandez point de table. Les Coréens n'en ont que pour les sacrifices aux ancêtres et pour les repas. Écrivez sur vos genoux. Peut-être désirez-vous du feu? On y a pourvu. Mais, tout fourneau étant impraticable sur ces nattes, à l'extérieur de la maison, sur l'un des bas côtés, s'ouvre le foyer de la cuisine. Des conduites en pierre, passant sous la chambre, y viennent aboutir. Les inégalités, les jointures, les anfractuosités de ce canal souterrain sont comblées de terre pétrie. Une chaleur bienfaisante se maintient donc sous les nattes, grâce à l'épaisseur des pierres

employées. Parfois, il est vrai, la fumée s'élève en larges bouffées des fentes du sol. Mais est-il un système de calorifère exempt de défauts?

« L'ameublement sollicite à son tour votre regard. Toute la Corée couche sur des nattes. Les pauvres, — c'est-à-dire la grande majorité, — s'y allongent sans autres couvertures que leurs haillons habituels. Les possesseurs de quelques sapèques se passent la fantaisie d'une couverture qui, dans la classe aisée, vient s'ajouter à un petit matelas de dix à vingt centimètres d'épaisseur. Riches et pauvres cachent dans un coin de chambre un tronçon de bois quadrangulaire et épais de quelques pouces qui leur sert de traversin. Là finit, pour l'homme du peuple, la liste des meubles, à moins qu'on ne tienne compte du bâton transversal qui porte leur habit de rechange. Les gens plus à leur aise sont encore pourvus de quelques corbeilles qui pendent du plafond, ou que supportent des traverses de bois. Les lettrés et les marchands s'assoient auprès d'une petite caisse qui contient un encrier, un rouleau de papier, des pinceaux. Les jeunes dames renferment dans un coffre noir l'indispensable présent de noces : deux jupes, l'une rouge, l'autre bleue. Enfin, quelques livres chinois et des armoires vernies de dimensions modestes distinguent les maisons de la haute noblesse. »

A un pot de fleurs et à une cage d'oiseau près, je n'ai, en ce qui me concerne, rien découvert d'autre dans les différentes maisons coréennes de tout ordre qu'il m'a été donné de visiter.

Au long du chemin, toutes les localités ont été débaptisées, et c'est regrettable. Les Japonais n'ont pas permis au moindre des hameaux de conserver son nom. La capitale elle-même n'a pas été respectée. *Séoul* a cessé d'exister. Il m'est donc impossible, au passage des gares, de reconnaître si les villages environnans me sont connus ou inconnus. Le train roule toujours en pays de montagnes. Vers le Nord, au loin, je crois reconnaître la cime pointue du Puk-Han, le roi de tous les sommets coréens, sinon par l'altitude, du moins par les formes étranges qu'il assume. Soudainement dressé de la plaine qui court jusqu'aux portes de la capitale, une forteresse crénelée le couronne. Nul Coréen n'ignore son nom et ne manque, s'il en a le loisir, d'en gagner le faîte. La route grimpe au travers des bois de châtaigniers, au long des ruisseaux précipités en cascade. De vieux monumens se révèlent à peine sous la verdure qui les enfouit.

Statues habillées de lierre et pagodes, couvertes de mousse, du socle de leur promontoire de rochers, marquent le chemin. Du sommet, le regard embrasse la capitale, mélange confus de pagodes et de sanctuaires, qui recouvre à nos pieds tout un plateau, puis s'éteint vers l'Occident en saisissant l'étincelant miroir de la mer. Mais, pour les enfans du pays, le Puk-Han a son titre de gloire le plus cher dans une ruine délabrée et dans le vieux château cyclopéen de la cime où, plusieurs fois au cours des âges, l'indépendance coréenne trouva un inviolable asile.

IV. — APERÇU HISTORIQUE DES TROIS ROYAUMES

Perpétué par cet acropole, combien le passé de cet ancien « pays des trois royaumes » semble difficile à saisir ! Quels furent les premiers habitans du pays ? question éternellement débattue. Les anciennes légendes, d'origine chinoise pour la plupart, ne sont qu'autant de contes de fées. Parmi les documens conservés, les plus anciens datent du commencement de l'ère chrétienne. La péninsule était alors divisée en trois royaumes : Sin-la au Sud ; Kao-li au Nord ; Pet-si à l'Ouest. Vers le XIe siècle le souverain de Kao-li réunit les trois pays en un seul Empire placé sous le protectorat de la Chine. Les descendans d'Ouang-Kien régnèrent pendant plus de trois cents ans, fidèles à leurs suzerains, les empereurs mongols issus de Gengis-Khan dont ils partagèrent la chute quand surgit la dynastie des Ming. Fixés à Nanking, les souverains chinois donnèrent le trône, dans tous les pays tributaires, aux nouvelles maisons dont les services avaient facilité leur avènement. C'est ainsi qu'en 1392 le trône coréen échut au fondateur de la famille en ce moment régnante. Dirigés par les Ming, les premiers rois se révélèrent d'habiles administrateurs. Le premier de la lignée, Tai-tzo fonda Séoul, partagea le pays en huit provinces gouvernées, comme en Chine, par des mandarins, régla tout le système du gouvernement.

Durant des siècles de luttes et de révoltes intérieures qui suivirent, seuls, deux faits d'une portée internationale sont à signaler : l'invasion japonaise, vers la fin du XVIe siècle, à laquelle présida le fameux capitaine nippon Taico-Hideyoshi, en possession de deux cent mille soldats ; la soumission plus complète des souverains coréens vis-à-vis des empereurs mandchous par qui les Ming furent, à partir de 1636, remplacés. Le monarque de

Chosen dut désormais reconnaître la suzeraineté chinoise par l'envoi d'une ambassade solennelle. En échange de ses cadeaux précieux, le calendrier officiel, destiné à tous les vassaux, lui était transmis. Grâce à cette hégémonie du gouvernement de Pékin, la Corée, ne disposant d'aucune armée sérieuse, ne pouvait s'aventurer dans des guerres extérieures. Comme les autres pays dépendant de la Chine, l'Annam, la Birmanie, le Thibet, la Corée dut n'entretenir aucune relation avec le reste du monde, se cloîtrer rigidement chez elle : ainsi fut constituée autour de la Grande Muraille une immense zone neutre amortissant, pour le compte de l'Empire, les révolutions du dehors; ainsi, sous le règne des grands Khans, des siècles de paix furent-ils possibles.

Depuis plus de trois cents ans, la Corée ignore la guerre, ne possède ni armes, ni soldats. Aux occasions solennelles, les quelques hommes formant la garde du palais n'étaient armés que d'arcs. Consciente de son impuissance, la nation s'en est plus sévèrement repliée sur elle-même. La moindre chaloupe de pêcheurs abordant le rivage fut impitoyablement saccagée et le sang des audacieux cruellement répandu. D'autre part, soucieuse de conserver vis-à-vis du suzerain une certaine indépendance, le peuple coréen a pris le pli d'étaler sans cesse sa misère. Ainsi s'expliquent les lois condamnant tous les dehors du luxe et du bien-être, faisant défense d'exploiter les mines d'or et d'argent. La consigne a toujours été d'être, ou bien de paraître pauvre; l'obéissance a été parfaite. Jamais, au cours de mes nombreux voyages, je n'ai rencontré de pays aussi misérable, je n'ai vécu parmi peuple plus dénué. Aussi mon souvenir de Chosen et de ses habitans est-il empreint d'une vive compassion.

V. — SÉOUL OU KEIGO

Nous sommes arrivés. Les petits conducteurs à face jaune et casquette rouge crient à assourdir : « Keigo ! Keigo ! » Je n'en puis croire mes yeux. Une gare, des hôtels, des buvettes sans nombre ont surgi. Le Séoul que j'ai connu n'existe plus. C'est à bon droit que le nom en a été changé.

Je pénètre dans les rues de la capitale par une pluie torrentielle, les nuages sont inépuisables et les chemins, submergés. Coolies, portefaix et voyageurs s'enlizent dans la boue, incapables d'avancer. Naturellement, les injures et les coups sur-

gissent d'eux-mêmes à la grande colère des petits policiers nippons dont les vociférations ne peuvent rétablir l'ordre. La ville endormie et muette dont le calme m'avait si profondément pénétré n'existe vraiment plus. Elle m'apparut pour la première fois, je m'en souviens, tout enveloppée de clarté, de silence lunaire. Cette blanche apparition s'est éclipsée à jamais.

Il n'y a pas à s'y méprendre : les Japonais occupent vraiment la ville. A chaque coin de rue, paraît un gendarme. Des guérites de sentinelles marquent chaque carrefour. Dans les ruelles les plus perdues, apparaissent des soldats et, sur les places, se développent de véritables bivouacs. Dans les alentours du palais, la concentration des forces militaires est surtout apparente. Les portes qui donnent accès aux appartemens impériaux ne s'ouvrent que devant des laissez-passer obtenus du Résident japonais. Pour la moindre autorisation nécessaire, force est ici de s'adresser aux autorités nippones. La Corée est bien moins en état de protectorat (suivant l'appellation officielle) qu'en état d'occupation. Il n'est pas jusqu'aux postes et télégraphes qui n'aient été « japonisés. » Du reste, le 21 juillet dernier, l'état de siège a été définitivement proclamé d'un bout à l'autre du pays.

Aussi bien, l'odeur de la poudre est-elle dans l'air. Certes, le peuple vaque à ses affaires ordinaires, et le train-train de la vie quotidienne ne semble en rien modifié. Mais une sorte de révolution souterraine est perceptible et parfois on croirait entendre le cliquetis d'armes cachées. A chaque tournant de rue, des espions s'entre-guettent. L'atmosphère est orageuse ; l'horizon ténébreux dément tout espoir. Jusqu'ici les Coréens sont restés calmes : on les croirait sans un murmure, résignés à leur destin. Habillés de blanc, ils poursuivent, comme d'ordinaire, leurs promenades au travers des grandes voies de la capitale, en contraste frappant avec leurs vainqueurs, vêtus de kimonos noirs. Ces étoffes blanches et noires, sans cesse heurtées, sont pour Séoul une insolite et mouvante parure. Les lenteurs du geste des uns, l'inlassable activité des autres s'opposent sous chacune des couleurs ennemies. Je crois voir des bataillons de fourmis en train de s'ouvrir un chemin parmi des larves immobiles.

Le moindre des Japonais se démène vers un but précis, l'air affairé. Le Coréen, désœuvré d'aspect, flâne avec insouciance, la pipe à la bouche, content de se laisser vivre au jour le jour. Le gouverneur-résident, à grand renfort d'ordonnances, s'acharne

à démolir les vieilles barrières sociales, à supprimer les habitudes archaïques auxquelles les Coréens sont attachés. Il a dernièrement prononcé l'interdit sur ce costume entièrement blanc, le plus bizarre de l'univers, sur ce chignon, hérité des empereurs Ming, où tout fils de Chosen veut exprimer sa fierté de mâle. Résultat : les vêtemens blancs se sont rayés ou tachetés de noir. Avant qu'ils disparaissent, ces habits traditionnels, je veux en fixer le détail, en citant la description pleine d'humour d'un ancien explorateur. Et d'abord, la chaussure! La semelle tressée de paille de riz protège quelque peu la plante du pied des cailloux rencontrés. Pour les orteils, libre à eux de plonger dans la neige et la boue des rigoureux hivers coréens. En été, ces étranges savates, plus légères que nos souliers, ne peuvent être critiquées que pour les brusques bains de pieds auxquels elles laissent exposés. Au bout de dix lieues environ, il vous les faut jeter. Leur prix modique, — de dix à quinze centimes, — permet d'ailleurs d'en être amplement pourvu. Cependant, il existe des sandales plus chères, confectionnées, soit en chanvre, soit en écorce d'arbre.

Passons aux bas. Ils ne sauraient être tissés de soie, de laine ou de coton. Non! deux simples morceaux de toile grossière, cousus de manière à se terminer en pointe, et suivant les contours du pied, suffisent à la tâche. Une très ample culotte tient semblablement lieu de pantalon. D'étroites guêtres de toile, fixées sous les genoux, la collent agréablement plissée autour de chaque mollet. Une courte veste abrite le haut du corps. Les gens qui ne travaillent pas de leurs mains endossent en outre un habit aux larges manches, à plis tendus sur les hanches. Revêtu par un paysan, cet habit signifie un voyage ou une visite. Les employés portent encore une redingote de couleur, fendue par derrière. Enfin, dans les grandes solennités, un Coréen s'enveloppe par surcroît dans une redingote aux énormes manches. Bien que le rasoir et les ciseaux ne passent jamais sur la tête des indigènes, les épaisses chevelures et les barbes puissantes n'en sont pas moins rares parmi eux. Les enfans des deux sexes, tressant leurs longs cheveux, les laissent tomber en natte sur le dos. Au moment d'aller chercher sa fiancée, le jeune homme ramène ses cheveux en chignon sur le sommet de sa tête. De son côté, la jeune mariée acquiert, suivant ses moyens, autant de faux cheveux que possible et, les ajoutant à ses tresses naturelles, dis-

paraît bientôt sous d'énormes torsades. Ces masses capillaires, dont les étrangers s'offusquent peut-être, ravissent les Coréens. Ainsi frusqué et coiffé, le fils de Chosen complète sa tenue d'un chapeau qui ne diffère des « tuyaux » de chez nous que par le conique de sa forme et le réduit de son diamètre. Il est bien entendu que seul le chignon doit y pénétrer : la stabilité du couvre-chef doit donc être assurée par deux cordons qui font gentiment rosette sous le menton. Avec un tel chapeau, la pluie, le soleil, le vent ont beau jeu contre le malheureux Coréen. Telle est la forme du costume. Mais que dire des matériaux employés? Une toile grossière, tissée dans l'intérieur de chaque maison pour les besoins de la famille, en fait presque seule les frais.

En regard de cet ajustement si compliqué, les vêtemens japonais apparaissent d'une remarquable simplicité. Hommes et femmes, enfans et vieillards, portent sans distinction le kimono foncé et la plupart du temps seul pensionnaire de la garde-robe. Aussi ample qu'une blouse et tombant à plis aussi longs qu'un kaftan, le kimono recouvre son homme de la tête aux pieds. Avec lui, pour la majorité des gens, ni chapeau, ni souliers, ni même linge de corps ne sont nécessaires. Mais, au cours des dernières années, la population des villes, tout en lui restant fidèle, l'a sans aucun bonheur marié à d'étranges accessoires, chapeau melon, souliers à lacets qui déparent sa grâce de robe flottante. Ainsi vêtus, les citadins nippons semblent s'aventurer dans la rue en manteaux de bain. Bien loin de porter le kimono, chaussés de hautes sandales à forme de cothurne, ils s'ingénient, pour le caricaturer, à s'adresser aux modes occidentales à chapeaux de toute forme, chemises à col empesé et chaussettes, avec mission de faire paraître aux Coréens à gros chignon la civilisation supérieure de leurs vainqueurs.

VI. — L'ADMINISTRATION JAPONAISE. LE MARQUIS ITO, GOUVERNEUR-RÉSIDENT

Toute entreprise de colonisation implique deux grandes difficultés : recruter des colons sérieux et travailleurs; former un corps de fonctionnaires qui n'abuse pas de son pouvoir à l'égard de la population indigène. Sur ces deux points, toutes les nations colonisatrices ont été en butte aux accusations qui, en Corée, sont renouvelées contre les Japonais. Il est des gens qui vont aux causes vaincues, moins dans l'espoir de leur ramener la for-

tune, que de limiter, par des dénonciations publiques, les excès des maîtres de l'heure.

Le marquis Ito, chef suprême de l'administration du territoire occupé ou du protectorat, pour employer le terme officiel, est un homme d'État dont une longue expérience rehausse encore les belles aptitudes. Depuis sa plus tendre jeunesse, il participe aux mouvemens politiques du Japon. En lui, le régime constitutionnel a trouvé un de ses plus fermes artisans. Son aventureux voyage en Europe, tenté à une époque où les Shoguns punissaient de la peine capitale entreprise semblable, a été souvent narré. Sa connaissance des institutions occidentales, lors de la grande crise nationale, lui ouvrit le chemin des honneurs publics. Tandis qu'il revient d'un court voyage, en 1864, et que l'escadre des puissances alliées bombarde Shimonosaki, il est choisi, grâce à sa connaissance de l'anglais, pour conférer avec les autorités japonaises, mission dont il s'acquitte du reste sans succès. Mais plus tard, sous Inoue, le plus ardent des radicaux, il collabore à la chute des Tokùgawa, au renversement de Shogùnat. Préfet, vice-ministre, il s'emploie à réorganiser la patrie. Aussi, de par l'assassinat du célèbre homme d'État Okubo Toshisnichi, dont le souvenir est resté vivant, le voilà chef indiscuté des progressistes. Il représente le Japon à la conférence de Tien-tsin et signe le traité avec la Chine. Il rédige la constitution nippone, négocie en 1895 la convention de Shimonosaki, est appelé par l'Empereur en 1901 à la présidence du conseil privé. Quel que soit le parti au pouvoir, ses avis sont toujours sollicités et écoutés, lorsqu'une décision grave pour le bien du pays doit être prise. Le marquis Ito est universellement respecté. Réservé, d'un caractère modéré, haïssant les phrases vides et les formes vaines, les qualités de sincérité qu'il possède, si rares en Extrême-Orient, y sont particulièrement prisées.

Le difficile de la tâche, maintenant assumée par le marquis Ito, résident général en Corée, est de recruter en nombre suffisant des administrateurs compétens et intègres, capables d'appliquer aux hommes et aux faits les ordres partis de lui. Le problème supposé résolu, la situation en elle-même est susceptible de bien des embarras. L'hostilité de la population n'est nullement dissimulée. De toutes les façons possibles, le pays a exprimé son mécontentement. Les rigueurs des conquérans éveillent un sempiternel concert de plaintes. Les journaux re-

commencent sans cesse, en donnant le récit de ce qu'ils appellent les « atrocités japonaises. » Mais, au lendemain d'une brutale prise de possession, en pouvait-il être autrement?

Sur le régime japonais en Corée, mes sentimens personnels sont quelque peu divers. Certaines innovations m'ont paru salutaires; d'autres, condamnables; de même en ce qui concerne le corps des fonctionnaires. Du haut en bas de l'échelle, d'un bout à l'autre du pays, ils diffèrent grandement en valeur morale et professionnelle. J'ai été témoin de plusieurs scènes gratuitement provoquées par les autorités; j'ai parfois pu constater, de la part des soldats, une certaine insolence, et de la part des agens de police, un secret penchant pour les abus de pouvoir et les exécutions d'une justice aussi personnelle que sommaire. Je me garderai bien cependant de partir de là pour porter un jugement définitif sur un régime dont la forme actuelle est, à mon avis, temporaire.

La réorganisation coréenne est une question plus complexe qu'on ne l'a tout d'abord supposé. Pour qu'un dénouement simple soit possible, la corruption a trop gêné le libre jeu des forces politiques et administratives. Le peuple a trop appris à finasser avec ses maîtres. Avant les Japonais, les patriotes les plus ardens, déçus dans leurs efforts réformateurs, ont dû laisser les affaires aller leur train. La Corée a de tout temps été divisée en huit provinces; sur le versant de la Mandchourie et du Yalou : Hypyeng-yang, Hoanghoï, Kyeng-Keui, Tchyoung-tchyeng, Tyen-la; sur le rebord oriental : Ham-Kyeng, Kang-ouen, Kyeng-syang. Les huit territoires ont leur chef-lieu, résidence du gouverneur. Ils sont subdivisés en trois cents trente-deux districts, sous des mandarins d'un rang plus ou moins élevé. Chefs de l'administration, les mandarins sont encore armés de la puissance exécutive, et décident ordinairement des procès civils. Le résultat d'un pareil cumul de fonctions a été la mise en coupe réglée de tout un peuple. Pour comprendre la situation désespérée de la Corée, il faut connaître son ancien système de gouvernement, synonyme de cruelle exploitation.

VII. — L'ANCIEN RÉGIME. — LES MANDARINS. — LES TORTURES

Afin de bien juger les derniers événemens, il faut en connaître les causes, le régime anarchique sous lequel la Corée

a si longtemps gémi. Des documens réunis par la Société des missions étrangères, je détache le passage suivant sur l'administration des mandarins.

Les procès civils sont en général du ressort des mandarins de district. Les mandarins militaires disposent de la justice criminelle, et leur juridiction a reçu le nom de « tribunal de voleurs. » Les procès graves sont cependant portés devant le gouverneur de la province ou même devant le tribunal criminel de Séoul. Le tribunal Keum-Pou, siégeant également dans la capitale, juge les fonctionnaires publics et les inculpés de lèse-majesté. Un simple mandarin ne peut condamner ni à mort ni à l'exil : un gouverneur de province n'en a lui-même le pouvoir que sous certaines restrictions, et toute sentence capitale qu'il prononce est généralement confirmée par le tribunal criminel de Séoul. Mais les juges n'encourent aucune responsabilité si, au cours de l'interrogatoire, l'accusé succombe sous les coups, et c'est là un expédient souvent employé pour abréger les procès embarrassans. A en juger par la multiplicité de leurs attributions, on croirait les mandarins, qui, pour la plupart, administrent plusieurs districts, surchargés de travail. Une vie plus inoccupée que la leur serait cependant difficile à imaginer : boire, fumer, jouer, voilà leurs principaux passe-temps. Certes, il leur faut tenir tribunal trois fois la semaine. Mais, sans que parties ou témoins aient été entendus, ils savent à merveille expédier lestement les affaires en quelques coups de langue ou de baguette. Le gros de la besogne retombe sur des employés subalternes, qui sont de deux sortes : les uns, attachés aux mandarins civils, peuvent recevoir le nom de prétoriens ; les autres, dépendans des mandarins militaires, sont assimilables à nos gendarmes. Chaque district renferme un assez grand nombre de prétoriens, étroitement resserrés en caste séparée, ne prenant jamais femme à l'extérieur de leur petit monde, transmettant leurs charges à leurs enfans. Ils sont, paraît-il, le seul nerf de l'administration. Leur principe directeur est en tout cas de tromper le mandarin au mieux de leurs efforts, de le tenir autant que possible écarté des affaires. Pour la plupart dénués de traitemens réguliers, ils ne vivent que de fraudes et d'exactions, forcés de satisfaire, non seulement à leurs besoins, mais encore à l'avidité de leurs maîtres. Les satellites des mandarins militaires ne forment pas une classe à part : on les engage selon les

besoins du service; des malfaiteurs de tout ordre, pour s'assurer une sorte d'immunité, réussissent souvent à se faire enrôler. Aucune solde ne leur étant assurée, ces étranges gendarmes doivent vivre de rapines. Très habiles, ils arrêtent, paraît-il, sans y jamais manquer, les criminels aux trousses desquels on les lance, mais ils les traitent sur un pied de bonne camaraderie qui, pour ces derniers, rend l'aventure peu dangereuse.

Il est donc bien difficile en Corée d'obtenir justice.

La torture, tel est le grand recours des juges pour élucider un procès. Elle est de différentes sortes, dont la plus terrible est sans aucun doute un simple séjour en prison. A ces cachots coréens les chrétiens, en temps de persécution, préfèrent tous les supplices. Qu'on imagine une cour fermée de hautes murailles où s'adossent de petites huttes en planches que, par des portes étroites, un peu d'air et de lumière visite seulement. Le froid et la chaleur y sont également intolérables. L'espace y est si restreint que nos martyrs, incapables de s'étendre à terre, durent se tenir debout, parqués à la façon des bêtes. Le sang et le pus des blessures reçues au tribunal imbibant bientôt les nattes, les maladies pestilentielles enlevèrent bon nombre de malheureux. Tel fut le tourment de la faim et de la soif que plusieurs, après avoir courageusement confessé leur foi dans les supplices, s'abandonnèrent enfin. Ils en étaient venus à manger la paille pourrie, à avaler par poignées la vermine grouillante autour d'eux.

En fait de tortures proprement dites, on cite la planche à voleurs. Le patient doit toujours se coucher sur le ventre. D'une planche de chêne longue de quatre à cinq pieds, on lui frappe violemment les membres inférieurs. Après quelques coups, le sang jaillit, les chairs se détachent et volent en lambeaux : au dixième, la planche résonne sur les os dénudés. Au cours d'un seul interrogatoire, des chrétiens ont reçu jusqu'à soixante coups. Une règle longue de trois pieds, des verges, un solide bâton remplacent quelquefois la planche. Le juge a parfois recours à la dislocation des os. Les genoux et les gros orteils du supplicié sont étroitement liés, deux bâtons tournés en sens contraire ayant été préalablement passés dans l'intervalle qui les sépare. On force sur ces bâtons : les os se recourbent en arc de cercle. Autre procédé. Les bras une fois solidement attachés derrière le dos, on tire sur deux bâtons

passés sous les aisselles et faisant levier, obligeant ainsi les épaules à se rapprocher. Puis le bourreau, pour remettre les os à leur place naturelle, ramène violemment vers lui les bras du torturé en s'arc-boutant du pied sur sa poitrine. S'agit-il d'extorquer des aveux? Dépouillé de ses vêtemens et ligotté, l'accusé, suspendu par les bras, reçoit les coups de bâton en volée. Les lèvres du malheureux écument bientôt et la langue reste pendante ; le visage tourne au violet. Pour prévenir une mort trop rapide, on le laisse respirer quelques minutes sur le sol, quitte à le rehisser à bonne portée quelques instans après. La corde de crin, habilement maniée de droite et de gauche, vient également taillader les chairs et endommager les os.

Le bon plaisir des juges réglemente ces tourmens : la haine des chrétiens leur a parfois inspiré d'inouïs raffinemens de supplices. La peine de mort une fois prononcée, défense est faite d'infliger au condamné une torture quelconque : il doit seulement apposer sa signature à l'acte de condamnation, afin d'en reconnaître le bon droit. S'il s'agit d'un haut dignitaire, des poisons administrés dans le secret de la prison sont l'instrument de mort obligatoire.

Des soldats japonais sont de garde devant la porte de la prison bondée de prisonniers politiques. On renforce sans cesse leur nombre, les arrestations importantes se multipliant de jour en jour. A chaque instant, dans les rues, au milieu d'un groupe de plusieurs Nippons, paraît un personnage coréen en route vers quelque cachot. Nombreux sont ceux qui contre cette destinée cherchent un secours dans le suicide. Bien souvent, dans la rue, un cliquetis d'arme à feu vous arrête. Puis c'est vers l'hôpital le transport d'un blessé ou d'un cadavre. Les larges rues, jadis si paisiblement ensoleillées, sont mornes et sanglantes. Et comme pour marquer un deuil, les pluies ne cessent cette année de se précipiter et les nuages grisâtres d'ensevelir la ville.

VIII. — LES PALAIS IMPÉRIAUX

Dans cette désolante tristesse, le palais impérial, remarquable par une double rangée de colonnades, fait figure de mausolée. La rigide façade, de pierres entièrement blanches, surplombe en gigantesque sarcophage les chaumières environnantes, — humbles tombeaux de cimetière. L'empereur coréen y vit enterré.

Cet étrange palais m'étonne. Il a surgi depuis mon dernier voyage. Le souvenir de l'audience impériale qui me fut accordée est associé à un fouillis de petites maisonnettes reliées de corridors en bois. Dominant les pavillons à toit de pagode et les cabanes en bois, ce monument gréco-romain m'est incompréhensible. Demeure étrange d'un monde plus étrange encore. Sous les mêmes toits s'entassent les puissans personnages et les plus infimes esclaves. Il m'a été donné d'y rencontrer des hommes aux manières exquises et d'une rare culture, auprès d'eunuques géans et blafards, fiers de leurs rapports quotidiens avec le monarque, de leur puissance largement rémunérée par les plus hauts dignitaires de l'Empire. Lors des audiences impériales, le chef des eunuques est debout près du monarque dont il est l'ombre vivante, témoin des moindres gestes du souverain qui, à son insu, ne laisse pas tomber une parole.

La capitale compte quatre palais impériaux. Le dernier édifice a été construit par un souverain désireux d'échapper à la hantise des souvenirs malheureux et qui, hélas! renouvela seulement la scène de ses désastres. L'un des palais se trouve auprès de la porte orientale; l'autre, vers le Nord, au pied du Puk-Han; le troisième, dans l'Est extrême de la ville. L'édifice gréco-romain se dresse au cœur de la capitale. L'Empereur, autrefois, résida à tour de rôle dans les trois palais, commençant son règne dans le Chiang-duk-Koung, situé à l'Orient, dans un site qui, malgré l'abandon, semble encore de rêve. A mi-montagne, les pavillons aux toits en parasol et les kiosques bien sculptés, ceinturés de jardins d'agrément et de rivières artificielles, développent à la faveur d'un bois séculaire leur labyrinthe plein de surprises. Déjà, l'été déclinant, les feuillages et les massifs ont pris des teintes de feu. Par les tonnelles et les charmilles délaissées, on croit errer au château de la Belle au bois dormant.

Un serpent vint un jour à se dégager d'une gouttière. Consultés, les astrologues et devins virent dans ce fait un avertissement secret. Leurs conseils furent acceptés. Après quatre années de séjour, la cour émigra vers Kyeng-Pok-Koong, le palais septentrional. Les cours d'honneur dallées de marbre blanc, rafraîchies de canaux et de viviers, les ponts archés, les portails parsemés de clous dorés y font revivre le palais d'Hiver de Pékin, dont la salle du trône reparaît également avec ses marches et ses bornes marquant la place de chaque dignitaire. Jamais éti-

quette de cour ne fut, pour la rigidité, comparable à la coréenne, qui régente une noblesse en possession de privilèges inouïs. Trop nombreux pour être tous pourvus d'emplois, trop orgueilleux pour s'abaisser à travailler de leurs mains, les nobles, devenus pauvres, conservent jalousement leurs traditions, s'acharnent à tirer parti de leurs prérogatives, maintiennent l'étiquette.

Le Kyeng-Pok ne porta pas bonheur au souverain. Les dures épreuves s'étant rapidement succédé, une fois de plus on se décida à gagner Chuang-Duck. C'est au cours de ce second séjour qu'éclata la Révolution de 1884. La population soulevée fit irruption au seuil des appartemens impériaux et la clameur des gens affolés de misère résonna sous les voûtes, jusqu'au monarque. L'Empereur dut, à dos d'esclave, chercher une retraite dans la vieille forteresse qui couronne la cime du Puk-Han. Jamais plus il n'a voulu revoir les pagodes à toit de parasol et leurs jardins désormais ouverts à la ruine, à l'oubli. L'Impératrice, dont l'autorité fut indiscutée, y voulut retourner cependant. Par une nuit d'octobre de 1895, les soldats japonais franchirent les enclos, prirent d'assaut le petit pavillon d'été qu'avoisinait un étang fleuri de lotus et massacrèrent la souveraine. L'auguste cadavre fut mutilé, traîné jusqu'au bois voisin et réduit, sur un haut bûcher, en cendres impalpables.

IX. — LES DRAMES DU PALAIS IMPÉRIAL

Ainsi fut écrite une des pages les plus tristes de l'histoire contemporaine. Les assassins ne purent jamais être découverts. Le forfait commis, ils partirent comme ils étaient venus, nullement inquiétés. Quelques casquettes, quelques lambeaux d'uniformes maculés marquèrent seuls leur passage.

L'Empereur, pris de peur, se réfugia à la légation de Russie. Il y est resté deux ans, le temps nécessaire pour construire le nouveau palais au sein du quartier étranger, au milieu des bâtimens qu'habitent les ministres européens. Les événemens dont le souvenir domine l'édifice justifient son apparence de mausolée. C'est là que les événemens des derniers jours venaient atteindre le monarque. Sur ces portails sont venus battre les flots de la foule révoltée. Les troupes japonaises ont couvert ces perrons. Après quarante-trois années de revers continus, dans cette salle, la couronne est enfin tombée du chef impérial. Parvenus,

semble-t-il, à leur dénouement, les événemens de cette vie incroyable à récapituler. En 1869, le monarque aujourd'hui déchu succède à son grand-oncle Li-Ping, mort sans enfans, sous la régence (à peine avait-il douze ans) de son père Li-Leng-Yug, le personnage bien connu dans l'histoire de l'Extrême-Orient sous le nom de Taï-Wen-Kun ou le « Maître de la grande cour. »

Cet homme était despotique, ambitieux et cruel. Il fit peser sur le pays une vraie terreur, il persécuta les chrétiens, supprimant par centaines des citoyens paisibles et vertueux.

Li-Hi, majeur en 1873, arrêta aussitôt ces exécutions et ouvrit le pays aux étrangers. Le « Maître de la grande cour » tenta par tous les moyens d'entraver une politique contraire à ses intérêts. En 1876, il avait élaboré tout un plan pour réduire son fils au suicide : voyant son dessein déjoué par les partisans de l'Empereur, il ne leur ménagea pas une cruelle vengeance. Avec l'aveu du gouvernement de Pékin, le meurtrier fut embarqué de force sur un navire chinois, exilé du royaume. Mais avec le vieux régent l'autorité du monarque semble avoir disparu. Alors s'ouvrit l'ère des luttes et des révolutions et pour de longues années, dans les rues de Séoul, soldats japonais et chinois se livrèrent de vraies batailles. Aux malheurs publics s'ajoutent les infortunes privées du Souverain. En 1884, il n'échappe que de fort peu à une conspiration formée contre ses jours. En 1885, il pardonne à son père. Le Tai-Wen-Kun regagne Séoul, reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Invité à participer à la fête qui se déroule au temple des Ancêtres, il prétexte un léger malaise et s'abstient. Or, la cour à peine réunie, une mine souterraine fait explosion. Les ravages sont immenses, mais la famille impériale est indemne. Dix ans après, l'Impératrice devait succomber. En 1898, Li-Hi résiste durant plusieurs jours à toutes les sommations d'abdiquer qui lui sont adressées. Quelques semaines plus tard, il repousse une coupe empoisonnée, après y avoir déjà trempé ses lèvres et subit une longue maladie. Impuissant, il assiste aux luttes des Japonais avec les Chinois et les Russes, causes pour ses États de douloureuses dévastations. En 1897, on lui a permis de s'intituler empereur du Tai-Han ou grand empire ; mais le traité de Portsmouth donne à ce rêve de grandeur une fin hâtive : l'indépendance coréenne est morte. Une à une, les légations étrangères se ferment, et les

diplomates reprennent pour de bon le chemin de l'Europe. Les conquérans japonais prennent ouvertement possession du pays.

Cette déchéance contraste avec les honneurs divins rendus au monarque. Il ne descend pas du ciel comme l'Empereur de Chine ou de la déesse Soleil comme le Mikado; le culte de ses sujets n'en est pas moins quasiment religieux. Daigne-t-il serrer la main de l'un de ses sujets? un signe sensible doit à jamais signaler la place effleurée par les phalanges sacrées. Le souverain n'a jamais de portrait peint de son vivant; jamais son effigie ne paraît sur les monnaies. Car l'image impériale pourrait-elle tomber dans des mains indignes, se souiller au contact du sol? On raconte qu'un souverain étranger, ayant adressé à l'Empereur coréen son portrait, le cadeau ne parvint point à son destinataire, nul ministre ne se sentant digne de servir d'intermédiaire à de si hauts personnages. Telle est à Chosen la majesté de cette tradition royale dont l'infortuné Li-Hsi est imprégné.

X. — LA RÉVOLUTION ET LE DÉVOUEMENT AU SOUVERAIN QUALITÉS MORALES DES CORÉENS

Le 20 juillet 1907, la fin tragique de ce règne douloureux est venue. Dans la nuit du vendredi au samedi, les ministres nommés quelques semaines auparavant, grâce à l'influence japonaise, ont obtenu du souverain qu'un courrier fût expédié pour demander les troupes nippones soi-disant nécessaires à la sécurité du palais. Avertis d'avance, semble-t-il, les soldats du Mikado ne se firent pas attendre : vers minuit, le mausolée royal était complètement cerné. Quels événemens se sont développés au cours des heures qui suivirent? L'histoire n'en connaît que le dénouement. Les agonies de cette nuit de vendredi resteront mystérieuses. Les derniers efforts de Li-Hsi échapperont à tous, sauf aux quelques témoins de son abdication.

A peine les événemens de la nuit sont-ils rapportés que toute la population est en émoi. Des groupes armés parcourent les rues. Des harangues patriotiques retentissent. « A bas les Japonais! Mort aux tyrans! » vocifère la foule enragée. Les domiciles des ministres soupçonnés de trahison sont attaqués. Ii-Wan-Yang, le président du conseil, craignant de succomber dans la rue, erre toute la journée dans le palais, sa maison est

une des premières incendiée, et par une fuite précipitée sa famille n'échappe aux flammes que difficilement. La populace s'en prend ensuite à la demeure du ministre de la Guerre, mais trouve à qui parler en la personne des fantassins japonais. Les favoris des ministres, affolés, se réfugient dans les casernes, les hôtels, les clubs étrangers. Le ministre du Commerce Song-Phong-Chan, les yeux hagards, descend les rues qui mènent au commissariat de police japonais. A tout instant, retentissent des coups de fusil provenant de personnes embusquées dans les maisons. Pris pour des Japonais, quelque étrangers sont tués. Le fils du chancelier du consulat allemand, jeune homme de dix-neuf ans à peine, traversant la grande place, est ainsi frappé d'une balle en pleine poitrine. Partout ce ne sont que gémissemens et plaintes. Le sang coule abondamment de tous côtés.

Cependant, l'armée japonaise occupe les points stratégiques. Le détachement le plus important enveloppe le palais ; la prison de la Grande Cloche, la Résidence, les gares, les barrières reçoivent aussi leur contingent. Les escarmouches se succèdent à bref intervalle. Dans l'après-midi, devant le palais, la cavalerie japonaise charge la garde coréenne. Les feux de salve jonchent la place de cadavres. La police tire sur la foule dont la rue principale déborde. Les troupes appelées en hâte des garnisons voisines, arrivant à tout instant, prennent d'assaut les casernes et les magasins de munitions coréens. La non-existence des troupes coréennes rend la victoire facile au général Hasegawa, qui commande en chef. Et pourtant, la soi-disant garde impériale, le seul corps militaire que possède encore l'Empereur, n'a pas failli au devoir. Apprenant la nouvelle de l'abdication et de l'exil impérial, ils ont sauté sur leurs sabres et couru au palais.

Là, l'ordre du licenciement de la garde leur a été communiqué en même temps que l'acte d'abdication. Le commandant du dernier régiment coréen, le colonel Pack, homme d'une loyauté à toute épreuve, obéissant à la dernière volonté de son maître, ramène ses hommes dans leurs quartiers et demeure au milieu d'eux. Mais, lorsque les troupes nippones se présentent, il vient d'expirer. Rangés autour de son cadavre, les soldats luttent désespérément et tiennent en échec, dans leurs misérables casernes, des forces supérieures de Japonais; la cause perdue de l'Empereur a décuplé leur énergie.

Malgré tout le désordre gouvernemental des dernières années,

la fidélité à la personne d'un souverain, du reste irréprochable, est un sentiment très vivace en Corée. Li-Hsi a été unanimement vénéré de ses sujets. Il leur inspire cette dévotion filiale, base de l'ordre social dans ces pays d'extrême-Asie, où le roi dispose de sa nation comme le père dispose de sa famille. La loyauté envers le prince a sa racine dans le cœur même du peuple coréen.

Grâce à l'harmonie intérieure qui en conserve et en étend sans cesse l'unité, les familles se groupent en clans, dont quelques-uns sont devenus très puissans, monopolisant souvent une des fonctions de la vie nationale. Tel fut le clan des Min. L'impératrice victime des Japonais en était issue. Il me fut donné d'assister aux funérailles du chef de cette puissante maison. Long de plusieurs lieues, le cortège comprenait toute la noblesse de Séoul. Une cavalcade de monstres en formait la tête : démons rouges, verts, bleus et jaunes, bêtes effrayantes, serpens et dragons aux gorges enflammées dont les longs replis jouaient sur la foule. Des sociétés et confréries suivaient, accompagnées de pleureuses, habillées de sacs de chanvre et hurlant à qui mieux mieux. Venaient ensuite les portraits du défunt, les objets précieux lui appartenant, ses chevaux, ses bœufs aux interminables files. Enfin émergeait le catafalque, vraie pagode de plusieurs étages, décoré d'incroyables richesses et porté par quarante personnes : les membres de la famille lui faisaient escorte : les hommes, à cheval, entièrement vêtus de blanc, les femmes, accroupies dans des palanquins tendus de soie, les serviteurs, les domestiques de tout ordre, les esclaves, les innombrables mendians de la capitale fermaient la procession. Mais comment décrire cette pompe évoquée d'un autre âge, sinon d'un autre monde ? Les funérailles se déploient à la lueur des torches dont les espaces nocturnes, jusqu'à l'horizon, sont enflammés. Toute la vieille Corée ressuscite.

Le neveu du défunt, en revanche, fut un homme moderne parlant plusieurs langues étrangères, habitant une villa européenne peu éloignée des légations. Je le connus à la cour de Saint-James voilà dix ans, lors du jubilé de la reine Victoria où il vint représenter la Corée. En arrivant à Séoul, une de mes premières visites fut pour lui. Mais quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre qu'il n'a pu, lui aussi, survivre à la débâcle nationale ! Déjà, auprès du peuple, son trépas est illustré d'une légende héroïque. Peu de temps après l'enterrement du prince

Min, raconte-t-on, ceux qui pénétrèrent dans la chambre mortuaire virent un arbuste verdoyant marquer la place où, pour la patrie, le dernier soupir fut rendu. Ce patriote, de manières charmantes, était coutumier d'une hospitalité magnifique. A ce titre, il exprimait une des vertus les plus précieuses de ce pays, où la réception des étrangers, chez le plus pauvre des paysans, passe pour le premier des devoirs. La porte des pauvres comme celle des riches est toujours ouverte au passant, chacun tirant fierté du nombre de ses hôtes, ayant du reste un absolu besoin de recevoir et de converser. Entre ces gens réunis souvent pour la première fois, les questions du jour sont librement discutées, les plus puissans personnages critiqués ou loués avec un abandon parfait. Pour sa piété filiale, pour sa cordiale hospitalité, le peuple coréen, si difficile à bien comprendre, mérite qu'on lui passe bien des défaillances.

XI. — LES CORÉENS : LA RACE, LES APTITUDES INTELLECTUELLES

Le peuple coréen présente des traits tout à fait contradictoires. J'ai rencontré chez lui des hommes de valeur, j'ai souvent recueilli des preuves d'une intelligence très développée; il m'a été donné d'enregistrer des actes témoignant d'un véritable héroïsme. D'autre part, l'indolence et l'inaction générale m'ont stupéfait. Faut-il adopter l'opinion de ceux qui ne veulent voir en Corée qu'une race déchue et imbécile? Quel jugement d'ensemble à porter?

Au point de vue de la race, on distingue en Corée deux types distincts. Les habitans des régions septentrionales et des rives du Yalou sont très différens, même pour l'observateur superficiel, de ceux des côtes Sud. Les uns se rapprochent des Mandchous, les autres des insulaires de l'Est. Les uns, cédant à un grand mouvement de migration, sont venus du continent; les autres, navigateurs, sont issus de la Malaisie.

En général, le Coréen a les traits plus réguliers que le voisin nippon. D'une stature plus haute, surtout dans le Nord, il est robuste et jouit d'une forte santé. Au point de vue moral, il se distingue par son goût pour les spéculations de l'intelligence, par son dédain ou sa paresse lorsqu'il faut agir physiquement. Partout se marque, chez le Coréen, cette tournure abstraite des idées, cette recherche du plaisir dans la théorie et non dans la pratique.

C'est dans les écoles que leurs aptitudes se révèlent. Leurs progrès, l'assiduité avec laquelle ils poursuivaient leurs travaux nous frappent particulièrement.

Pour la diffusion des langues étrangères, l'Empereur a établi des écoles où l'anglais, l'allemand, le français, le russe sont enseignés. Les dernières méthodes pédagogiques y sont en vigueur, le professeur réserve ses leçons aux étudians les plus avancés qui dispensent ensuite à leurs cadets le savoir ainsi acquis. Ayant assisté à ces cours, j'y ai admiré les capacités étonnantes des maîtres et des élèves. Dans les orphelinats des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, les enfans coréens se sont révélés à moi tout à leur avantage. Il s'agit de malheureux petits êtres, abandonnés de leurs parens et recueillis par d'admirables religieuses qui, à les secourir, ont consacré leur vie. L'éducation leur manque et non pas les talens. Avec une réorganisation générale des écoles du pays, le plus grand espoir est permis dans la jeunesse coréenne. Le Japon, à en croire son programme, s'est donné pour première tâche de civiliser Chosen. Croyons-en sa sincérité et espérons !

XII. — LA JEUNESSE DE L'EMPEREUR LI-HSI, SON ACCESSION AU TRONE, SON MARIAGE

C'est dans la matinée du 20 juillet dernier que Li-Hsi a définitivement transmis à son fils aîné le spectre de Taï-Han. La cérémonie officielle n'a duré que quelques minutes et ni l'un ni l'autre des intéressés n'y a assisté : les fonctionnaires de la Cour se sont bornés à rédiger de leur mieux les actes officiels. Le couronnement n'aura pas lieu, les rangs de la haute noblesse étant décimés et les fonctionnaires survivans répugnant à paraître dans semblable cérémonie. Le malheureux Li-Hsi peut tirer de l'affliction de son peuple une dernière consolation.

Vingt-huitième monarque de la dynastie, il est né en 1852, de parens médiocrement fortunés et bien loin de ce trône où devaient le porter un jour des événemens imprévus. L'histoire de son avènement met en relief cet usage de l'adoption pratiquée par les monarques japonais et chinois, condition de longues dynasties. Tug-Chong, décédé à l'âge de vingt et un ans, eut pour successeurs son fils mineur Hung-Chong, emporté après une quinzaine d'années de règne, puis son frère, Chuli-

Chong, qui mourut après avoir occupé le trône durant quatorze ans, ne laissant qu'une fille. Aussi, après de longues intrigues, le fils cadet du célèbre Taï-Wen-Kun, adopté par la veuve encore survivante d'Ing-Chong, agissant au nom de son mari défunt, accéda-t-il en 1869 au trône coréen.

Les forfaits du « Maître de la grande cour, » le despote cruel, responsable du sang de martyrs innombrables, sont déjà connus. Notons qu'avant de mourir il exprima son profond regret de l'injustice faite aux chrétiens. Son fils, par son libéralisme inouï en Corée, sa tolérance vis-à-vis des différentes confessions religieuses, s'attacha à supprimer tous les souvenirs du règne sanglant. Il avait reçu l'éducation énergique des enfans du clan impérial, avait pu déborder, durant sa jeunesse, l'étroit horizon de la vie royale. Du reste, sa famille étant loin d'être riche, bien des luxes lui restèrent longtemps inconnus. Ne pouvant payer le relieur dont il tenait ses livres, raconte-t-on, il le consolait ainsi : « Ne crains rien, grâce à ce que tes bouquins m'ont appris, je serai un jour en mesure de solder ma dette. » Le fait témoigne à la fois de sa pauvreté et de ses espérances.

Le jeune homme fut nourri des classiques chinois. Sous des maîtres appelés, pour leur renommée, de toutes les provinces, il se révéla docile, studieux, et il commandait une affection durable. Par la suite, ses professeurs, ses camarades d'étude et de jeu lui restèrent fermement attachés. Quelque temps après son avènement, il releva en chignon la longue natte brune de ses cheveux pour y implanter, en signe de virilité, le fameux cylindre de crins noirs. En 1866, il épousa une jeune fille issue du clan puissant de Min dont le père, décédé, reçut pour l'occasion le titre posthume de « Yeo Sung Bu von Kun » (prince de la ville de Yugu, beau-père de l'Empereur). Ce personnage, réduit par les événemens à mener dans une ville de province un train de vie fort modeste, ne pouvait avoir transmis à sa fille unique des idées de domination. Le Taï-Wen-Kun, dont la femme appartenait également à une famille Min (elle était tante à la mode de Bretagne de la jeune fiancée), espérait, grâce à ce mariage, s'assurer un empire absolu sur un fils naturellement soumis. Mais intelligente, volontaire, faisant autorité en matière de littérature classique, l'Impératrice exerça sur son mari un ascendant considérable dont elle profita pour faire écarter de plus en plus son beau-père des affaires publiques : de là les conspirations

répétées du vieillard déçu dans ses ambitieux calculs; de là ses tentatives répétées contre la vie du couple royal. La souveraine ne devait échapper à ces dangers que pour tomber, après trente-deux années consacrées au bien de l'Empereur et de la patrie, sous les coups de la soldatesque japonaise.

XIII. — UNE AUDIENCE IMPÉRIALE

L'Empereur n'a jamais pu oublier cette mort; jamais les Nippons, fauteurs du crime, n'ont bénéficié de son pardon. Le pâle visage du monarque, aux traits douloureusement tirés, est empreint, depuis ce jour, d'une souffrance visible. Lors de la première audience particulière qui me fut accordée, voici quelques années, la lassitude du souverain me frappa.

Me reportant à mon Journal, j'y trouve, à la date du 17 novembre 1902, le récit suivant de ma visite au palais : — Depuis hier soir, nous sommes une fois de plus en pleine révolution. Mais la révolution étant pour la Corée une seconde nature, nul n'y attache de l'importance, et chacun va son chemin sans plus d'émoi. A mon grand étonnement, je suis invité à me rendre au palais dans le courant de l'après-midi. Un cortège de courriers, de secrétaires, d'interprètes m'y conduit. Mes porteurs, en longs kafetans violets, déposent une chaise à toit de pagode devant l'entrée principale, ornée d'une de ces marquises, aux colonnes de fonte, fierté des gares de banlieue.

Je franchis le seuil de la plus provinciale des antichambres, accrochant mon manteau à des patères de porcelaine blanche qui font partie d'un meuble dans le goût bourgeois. Un salon, ou mieux une des salles d'attente qui précèdent le cabinet d'un dentiste ou d'un avocat s'ouvre devant nous. Les principaux ornemens en sont une table ronde surchargée de ces livres pompeusement reliés qui, feuilletés à en paraître usés, durant de longues heures d'ennui, n'ont jamais été lus; des chaises de Vienne, des gravures dans la manière pseudo-classique de l'Empire. Cet appartement, destiné, paraît-il, aux réceptions d'Européens, a-t-il été meublé pour leur étaler l'artificiel et la banalité de leur goût?

Le maître des cérémonies, le grand chambellan, le ministre de la maison impériale, plusieurs aides de camp nous aident à supporter l'attente. Leurs uniformes sont copiés sur les grandes tenues de l'armée française: tuniques de drap bleu foncé et pan-

talons rouges rehaussés de galons et de boutons d'or. La coupe est aussi parfaite que l'étoffe. La main de l'artisan d'outre-mer s'y décèle. Tous ces hauts fonctionnaires s'expriment en anglais ou en français sans ces exagérations de mots et de gestes qui souvent rendent fatigant le commerce des Asiatiques. Ils montrent même cet abandon, cette simplicité parfaite que seuls peuvent se permettre les esprits d'élite et les gens de bonne souche.

Habillés de calicot rouge, du capuchon aux brodequins, ce qui leur donne un faux air de dominos, des domestiques viennent annoncer que l'Empereur est prêt à me recevoir. Un étroit couloir de bois naturel, auquel nous accédons par une petite porte, nous mène dans la cour d'honneur, basse-cour devrait-on dire. Des communs la bordent sur les deux côtés et, au milieu, sur les boues accumulées, a été jetée une passerelle de planches, relevée pour la circonstance d'un tapis de feutre à grands ramages. Pour réussir sur ce chemin périlleux, les vertus d'un équilibriste sont nécessaires, et la souplesse d'échine des courtisans y trouve ample occasion de s'exercer. La porte de la salle d'audience s'entr'ouvre aussitôt dans un silence religieux. D'un premier coup d'œil, j'aperçois une haute galerie tapissée d'un aveuglant papier indigo, puis, au milieu de la pièce, debout, adossé à un paravent et les mains prenant appui sur une table, l'Empereur. L'expression est bienveillante. Le pâle visage reflète de la douceur. Les yeux sont d'une affreuse tristesse. Li-Hsi porte une casaque de damas jaune richement brodée de fleurs et d'emblèmes mystiques, ornée d'une ceinture aux incrustations de jades beaucoup plus large que la taille, affectant ainsi l'apparence d'un cercle autour d'un tonneau défoncé. Sa Majesté est coiffée du haut casque de crins noirs.

Elle me retient longuement, avide de renseignemens sur les souverains, les mœurs, les institutions de l'Occident. Elle ne peut retenir quelques paroles marquant son vif désir d'un voyage en Europe et comme la phrase s'achève, dans ses yeux mélancoliques, une larme paraît. Le monarque a paru satisfait de ce que je lui ai rapporté des œuvres et des écoles de l'Église catholique, si cruellement persécutée par ses ancêtres.

XIV. — LE NOUVEL EMPEREUR. — LE DERNIER TRAITÉ CORÉEN-JAPONAIS

Le nouvel Empereur est très dissemblable de son père. Taci-

turne et léthargique, ses pensées errent dans de vagues espaces. Ayant à peine dépassé la trentaine, il marque un âge beaucoup plus avancé. Haut de taille, ventripotent, il se distingue par la lourdeur et l'immobilité des traits. Un regard fixe se dégage péniblement des paupières mi-closes, et les membres sont figés comme chez une statue. Marié depuis bientôt dix ans, le souverain est dépourvu de toute progéniture. Aussi fut-il souvent question de donner le titre d'héritier présomptif au fils cadet de Li-Hsi, jeune homme très actif et remarquablement doué, que de longs séjours à l'étranger et de sérieuses études poursuivies particulièrement aux États-Unis ont mis en mesure de répondre efficacement à l'appel possible de son pays. Derrière les deux princes se groupent des factions également nombreuses. Mais il semble que les vertus mêmes du fils cadet de l'Empereur soient pour le faire éliminer du trône à jamais.

En attendant, nul ne sait ce qui va advenir du vieux monarque. Au lendemain de l'abdication, les conquérans japonais parlaient de lui donner comme retraite dernière soit Chemulpo, soit le palais de Kyong-Kurido où s'allongent les tombes royales. Mais l'Empereur a refusé de quitter ses appartemens, déclarant qu'il céderait à la seule violence. A la nouvelle de l'exil imminent du souverain, le peuple se révoltait déjà dans les rues. Les Nippons se tinrent cois. Le projet d'exil, afin de laisser tomber toutes les colères soulevées, semble temporairement abandonné. Du reste, des questions plus importantes sollicitent l'attention du ministre des Affaires étrangères Hayachi, arrivé ici à la veille de l'abdication, en conférence avec le gouverneur général durant des journées entières. Il s'agit de rédiger le document qui sans équivoque établira en Corée l'omnipotence nippone. Dans la soirée du 24 juillet, le marquis Ito, faisant appeler le président du conseil coréen, l'a chargé de présenter immédiatement au monarque le texte du nouveau traité. L'audience a été courte, et le ministre a pu sans délai annoncer au gouverneur la ratification impériale. Sans perdre de temps, en pleine nuit, les hommes d'État réunis en conférence ont élucidé les points de détail encore douteux, ne se séparant qu'au lever du jour.

En un mot, le traité livre aux Japonais l'administration tout entière de la Corée. En voici le texte :

« Les gouvernemens du Japon et de la Corée, ayant en vue

le bien-être de la Corée, le bonheur et la félicité du peuple coréen, sont convenus de ce qui suit :

Article I. — Le gouvernement coréen doit suivre en matière de réformes administratives les avis du gouverneur général.

Art. II. — Toutes les lois et mesures administratives proposées par le gouvernement coréen doivent auparavant obtenir le consentement et l'approbation du gouverneur général.

Art. III. — Le gouvernement coréen doit dorénavant complètement séparer les services judiciaires des services administratifs.

Art. IV. — La nomination et le renvoi de hauts fonctionnaires coréens sont soumis à l'approbation du gouverneur résident.

Art. V. — Le gouvernement de Corée nommera aux offices de l'État les Japonais recommandés par le gouverneur résident.

Art. VI. — Le gouvernement de Corée n'appellera des étrangers à exercer les fonctions publiques qu'avec l'assentiment du gouverneur général.

Art. VII. — Les clauses du présent traité ont été arrêtées conformément aux stipulations du traité de Portsmouth.

Fait le 24 juillet, 40e année de Meji.

Marquis Ito, résident.

Fait le 24 juillet, 11e année de Kwangmu.

Yi, président du Conseil. »

L'élaboration du traité commencée durant la nuit du 23 juillet ne s'est terminée qu'à une heure fort avancée de la nuit suivante, les ministres coréens, tout acquis au Japon qu'ils étaient, faisant certaines réserves notamment à propos de la nomination des fonctionnaires japonais et ne cédant qu'au dernier moment. Durant la journée du 25, la nouvelle convention fut officiellement portée à la connaissance du peuple et l'état de siège proclamé ; les troupes occupèrent les positions qui commandaient Séoul, et des batteries d'artillerie, arrivées en toute hâte, firent résonner les avenues. La colline de Oai-song-dai, qui domine toute la cité, fut ainsi transformée en un vaste camp fortifié. Le Tai-han-mon, la principale porte donnant accès au palais, fut également cernée par des détachemens d'infanterie, tandis que contre elle étaient braquées quatre pièces de gros calibre.

Enfin, le port de Chemulpo se remplissait de cuirassés nippons. L'occupation de la Corée par le Japon est maintenant complète.

XV. — CONCLUSION

Cette fin de l'indépendance coréenne était inévitable. Sorti victorieux des guerres contre les puissances voisines et jouissant en Extrême-Orient d'une hégémonie certaine, le Japon devait à tout prix prendre pied à Séoul. Mais, tout en acceptant l'événement comme répondant à d'inéluctables nécessités, l'univers s'est demandé si l'appareil des coups d'État et des voyages du ministre des Affaires étrangères, la mise en scène de l'abdication, au prix de sanglantes émeutes, n'avaient pas été superflus. N'eût-il pas été plus simple et plus digne de s'installer en Corée sans détours, à visage découvert?

Le pays a de tout temps été prédestiné au régime qu'il connaît aujourd'hui. Dès les époques les plus reculées, nous le trouvons dans la vassalité de ses voisins. Lors de la dynastie des Tang, qui rassembla en un seul corps les trois royaumes de Chosen, et tant que se perpétuèrent les maisons des Tsin, des Han, des Sun, la suprématie chinoise s'affirme, indiscutable. De leur côté, les hordes mongoles n'ont cessé de ravager et d'occuper le territoire coréen. Au XVIe siècle, c'est aux Japonais qu'il appartient de parler en maîtres, puis, de nouveau, aux empereurs mandchous qui, de Pékin, dominent Séoul. Leur suzeraineté ne s'éclipse qu'au traité de Simonosaki, après les lourdes défaites que leur inflige le Japon. Pour sauvegarder son indépendance dans ces événemens critiques, la Corée n'a su s'imposer aucun sacrifice, n'a pas fait mine de s'armer, contente en apparence de cette indépendance de façade que lui concédaient les actes diplomatiques, de ce titre impérial assumé audacieusement par son souverain. Quand sonna l'heure décisive, aussi dénuée de fer que d'or, elle n'a pu que courber le front devant les sommations nippones. Par contraste avec cet affaissement national, combien l'activité japonaise depuis trente ans n'est-elle pas remarquable! Les Nippons ont lentement conquis le pays par leurs capitaux, leurs banques, leurs chemins de fer, leurs lignes de navigation; ils ont même essayé d'en réorganiser l'armée à l'image de la leur. Dans leur triste situation, les Coréens, abdiquant leur colère, n'espéraient-ils pas de leurs vainqueurs le salut? Un homme

qui se noie tend les bras vers un ennemi. Comment attendre le relèvement de la patrie des partis nationaux occupés durant des années à s'entre-déchirer cruellement?

Pour débarrasser le pays de ses méthodes archaïques et de sa corruption, il faut, avant tout, former la génération qui se lève. Les matériaux sont bons. Durant mes voyages, j'ai visité des institutions de tout ordre où grandissent les enfans coréens: orphelinats de mission, écoles primaires et fort primitives des villages, établissemens étrangers où sont enseignées les langues européennes, séminaires. En majorité, les élèves sont bien au niveau des études qu'ils entreprennent. J'ai vu des garçons témoigner, en latin, en mathématiques par exemple, de connaissances aussi sûres que celles de leurs camarades européens. Le goût des questions métaphysiques est même très remarquable chez les étudians appelés à suivre des cours plus élevés: l'aptitude à spéculer, atavique chez les Chinois et les Indiens, se révèle également chez les Coréens. Le développement moral est tout aussi satisfaisant. Naturellement dociles, les jeunes gens restent fidèles aux principes reçus. Maîtres d'école et catéchistes témoignent à l'envi du vif désir que marquent leurs élèves de se perfectionner. Tous ceux qui ont vécu en Corée, en dépit de la débâcle générale d'aujourd'hui, déclarent qu'un favorable avenir dépend seulement d'une réorganisation sérieuse de l'État, et d'une forte éducation morale de la jeunesse. La situation géographique de la péninsule, l'équilibre de son climat, la fertilité de son sol, la richesse de ses mines assurent un large bien-être national. Les vertus latentes du peuple une fois appelées au jour, le développement ne sera plus purement matériel, s'exprimera également sous les formes intellectuelles et spirituelles.

Espérons donc que le présent règne, si tragiquement ouvert, marquera la rénovation de la Corée ; espérons que la paix et la prospérité de la péninsule une fois établies, Chosen deviendra vraiment le pays du calme matinal...

VAY DE VAYA.

L'ESTHÉTIQUE

DE

JEAN-SÉBASTIEN BACH

L'esthétique de Jean-Sébastien Bach, par M. André Pirro ; 1 vol., Paris, librairie Fischbacher, 1907.

Ce livre excellent, ce beau livre, est une thèse pour le doctorat ès lettres. A plusieurs égards, il convient de s'en féliciter. Elle fait d'abord, cette thèse, infiniment d'honneur à celui qui l'a soutenue. Elle en fait aussi à ceux qui l'ont accueillie et approuvée. Elle honore enfin la musique elle-même. En ces dernières années, la Faculté des lettres a reconnu que la musique n'est point indigne de son attention, de son enseignement et de son examen, voire de son examen supérieur ; qu'elle mérite, humaine entre toutes les disciplines de l'intelligence et de l'âme, une place dans le groupe des « humanités. » Désormais il paraît admis en Sorbonne que la valeur d'un Bach ou d'un Mozart n'est pas inférieure à celle d'un Quinte-Curce ou d'un Aulu-Gelle. Encore une fois, il en est ainsi depuis peu ; mais « il est vraiment digne et juste, il est équitable et salutaire » qu'il en soit ainsi.

En faisant choix de cette matière et de ce titre : *L'esthétique de Jean-Sébastien Bach*, l'auteur a pris le mot dans son acception et traité le sujet selon sa nature originaire, essentielle, et souvent oubliée. Esthétique, cela veut dire sentiment et, tout du long de son ouvrage, M. Pirro n'a pas voulu dire autre chose. Il s'est proposé d'étudier beaucoup moins la technique ou

le métier, que l' « éthos » de l'un des plus grands parmi les musiciens. Et ce musicien n'est pas seulement un des plus grands, mais celui-là peut-être qui passa longtemps et que beaucoup tiennent encore pour un des plus rebelles à ce genre d'étude, un des mieux faits pour en démontrer le vide et la chimère. Il nous en souvient, au temps de notre jeunesse, nous fûmes nous-même de ceux qui ne voyaient ou plutôt qui n'entendaient guère en lui que le maître de la raison pure. Alors nous avions peine à croire ceux qui le glorifiaient comme un maître, au moins égal, de la sensibilité profonde. Nous les croyons maintenant. Aussi bien les argumens ne manquent pas aujourd'hui, ni les preuves, où se puisse fonder cette croyance. Les derniers ouvrages consacrés par la critique au prodigieux *cantor* insistent de préférence sur le côté sensible, expressif et passionné de son génie. Le titre seul d'un récent et remarquable travail : *Bach. — Le musicien-poète*, atteste que tel fut bien le dessein de l'auteur (1). Le même esprit anime le livre de M. Pirro et le soutient tout entier. Il en fait l'unité et la force, l'élévation et la profondeur, plus d'une fois la chaude et lyrique éloquence. « La vertu expressive, » nous affirme l'écrivain, dans une formule qui résume sa doctrine générale, « la vertu expressive n'a jamais manqué à la musique. » Et dans la musique de Bach spécialement il recherche, il découvre, il exalte cette vertu. Sans doute elle peut échapper au premier regard. Chez Bach, encore plus que chez tout autre, elle se cache, et les dehors magnifiques de la musique pure semblent d'abord offusquer le sentiment, pour ainsi dire intérieur à leur magnificence. « On ne se demande point alors si quelque discours est inscrit au milieu des entrelacs flamboyans. Dans ce rayonnement sonore qui étourdit, on ne reconnaît que la manifestation d'une force inouïe, maniée par une volonté surhumaine. Et l'on n'éprouve que le sentiment du grandiose. Le musicien doit s'arracher à cette fascination pour entendre que Bach, en des palais resplendissans, nous parle d'une voix distincte. Il nous harangue, dans le sanctuaire profond des temples élevés de sa main, et son discours n'est point vide. Il a toujours quelque message à nous faire et, comme l'orateur antique, il n'a pas d'autre intention que de nous convaincre et de nous toucher. »

Montrer dans l'œuvre entier de Bach et dans chaque élément

(1) 1 vol., par M. Schweitzer; chez Breitkopf et Härtel, Leipzig, 1905.

de cet œuvre une telle intention partout présente, M. Pirro lui-même n'a pas eu d'autre intention. Dans la connaissance que nous avons du génie du maître, il ne s'est proposé que d'étendre et de fortifier en quelque sorte la notion de sensibilité, d'expression et de pathétique et, comme Bach éclatait aux esprits, avec la même force, avec la même lumière, de le faire éclater aux âmes.

I

Le premier élément dont l'ingénieux critique analyse la valeur expressive, c'est la direction des motifs. On sait que, par la transposition d'un ordre d'idées ou de sensations dans un autre, nous prêtons à la forme sonore certains caractères de la forme visible. Ainsi nous disons d'une ligne musicale, comme d'une ligne graphique, qu'elle monte ou qu'elle descend. Dans cette apparence, ou cette illusion, la musique a toujours trouvé le principe d'analogies naturelles et qui s'imposent. Dès le XVIe siècle, peut-être même auparavant, c'était une habitude, une règle pour les compositeurs, d'associer les idées d'élévation ou d'abaissement ainsi que les mots qui les expriment, par exemple l'*Ascendit* et le *Descendit* du *Credo*, à des successions de notes allant dans un sens ou dans l'autre. Bach est demeuré fidèle à ce système d'allusions élémentaires. Des exemples sans nombre en feraient foi. La cantate *Aus der Tiefe : De Profundis*, commence par un véritable écroulement de la voix. Ailleurs, sur cette phrase : *Le Seigneur est placé dans Israël pour la chute et pour la résurrection*, le thème s'abîme d'abord dans les profondeurs, pour se relever aussitôt. De même les verbes allemands composés avec la préposition *auf*, ne manquent jamais de suggérer au compositeur des mélodies ascendantes. Bach va plus loin encore. Passant, comme diraient les mystiques, *ab exterioribus ad interiora*, il étend, il élève le principe des analogies de l'ordre concret au domaine de l'abstraction, de la représentation des objets à celle des idées ou des sentimens. C'est ainsi qu'il use toujours de mouvemens identiques pour figurer l'élévation ou l'abaissement des choses et celle ou celui de l'âme et de l'esprit.

Pratiquée avant Bach, la direction imitative et comme symbolique des thèmes devait l'être encore après lui. Nous en rencontrons chez Wagner, et dès le prélude de *Lohengrin*, une inté-

ressante et juste application. Qu'est-ce en effet, au dehors du moins, que l'action de *Lohengrin*, sinon la venue, à l'appel et au secours de l'innocence, d'un sauveur descendu de hauteurs mystérieuses et qui finit par y remonter? Or le thème, le thème unique de l'introduction, ne fait lui-même que reproduire ce double mouvement. Exposé par les violons à l'aigu, sur les sommets de l'orchestre, il en descend d'abord; puis, par une marche inverse, il y retourne et s'y évanouit. Ainsi le drame et le héros trouvent également et d'avance dans la préface de l'opéra leur figure et comme leur graphique sonore.

Nous parlions tout à l'heure de mouvement. C'est bien du mouvement en effet, et c'est de l'étendue aussi, que la musique en pareil cas nous donne l'impression. Elle qui, par sa nature, n'existe et n'agit que dans le temps, il semble alors qu'elle opère, qu'elle se développe dans l'espace. Elle entre avec les choses dans un rapport nouveau, mais logique, nécessaire, et sans doute éternel, puisque, de Bach à Wagner, nous voyons que les plus grands musiciens l'ont exprimé.

Bach a bien d'autres moyens (et M. Pirro les examine tous) de manifester « les subtiles rencontres des sons et des pensées. » Il y réussit, autant que par la direction, par la formation des motifs musicaux. Suivant le sentiment à traduire, il forme les uns de notes voisines et consonantes, de notes qui se cherchent et qui s'aiment; au contraire, il donne à d'autres un caractère de rudesse et d'âpreté, les composant de notes éloignées, sans rapports et sans réciproques attraits. Tantôt il fait se suivre et se répondre les sons, tantôt il les force à se heurter et à se contredire. Quelquefois il les multiplie et les prodigue; souvent il les épargne, à ce point même que, pour exprimer l'idée de certitude et de constance, il lui suffit de répéter une note unique avec obstination. Distinction des deux modes (le majeur et le mineur); altération des intervalles; opposition du diatonisme et du chromatisme (celui-ci réservé pour ainsi dire à la douleur, à la plainte, aux gémissemens et aux sanglots), il n'y a pas un de ces élémens de la musique, ou seulement de la mélodie, où le génie de Bach ne trouve un signe psychologique, une révélation du sentiment, de la pensée, en un mot, de la vie. Entre la direction et la forme du thème, faut-il choisir, c'est à la forme que le musicien donne la préférence. En cas de rencontre, ou de conflit, il sacrifie invariablement le pittoresque à la sensibilité.

Par exemple, au début de la cantate : *Schet, wir geh'n hinauf gen Jerusalem*, une gamme ascendante figure la montée vers la ville. Mais viennent les mots : *O rude voyage!* aussitôt Bach abandonne l'imitation matérielle pour la représentation, toute morale, de la douleur où se plonge l'âme chrétienne au souvenir du supplice de son Dieu. Que dans le choral : *Nun komm, der Heiden Heiland*, la poésie invoque le Sauveur des gentils, la musique, en même temps que l'avènement du Christ, évoquera sa mort et, par une anticipation pathétique, déformant une note, une seule, de la mélodie, au pied même de la crèche elle dressera la croix.

Le rythme est encore pour Bach un incomparable agent d'expression. Il l'est d'autant plus, que son action s'exerce dans le domaine propre et comme réservé de la musique, le temps. Nous touchions ce point tout à l'heure et M. Pirro n'a pas manqué d'y insister. « De toutes les allusions offertes aux compositeurs qui cherchent à traduire dans le langage de la musique des idées exprimées par des mots, les allusions au concept de la durée sont les plus légitimes, en ce sens du moins qu'elles sont les plus justes. Elles se rapportent en effet à une propriété certaine de la musique, art soumis au temps et modérateur du mouvement. »

Hans de Bülow, je crois, a dit cette forte parole : « Au commencement était le rythme. » Le rythme n'est pas seulement à l'origine, il est partout, et nous n'avons peut-être pas, en musique, de témoin plus fidèle et de plus sûr interprète. Il parle également le langage le plus simple et le plus subtil. A toute la puissance il unit toute la finesse et toute la variété. M. Pirro consacre un des chapitres les plus nourris de son ouvrage à la psychologie du rythme chez Bach. Entre les sons prolongés et les idées de continuité, de persistance, entre les choses et les notes qui durent, entre le sommeil de l'âme, par exemple, et le long assoupissement de la voix, il excelle à saisir des rapports originaux et délicats. Il nous montre le rythme pointé (une note plus longue suivie d'une plus brève) assigné volontiers à l'expression de la grandeur et de la puissance, à l'évocation d'une marche solennelle ou d'un pompeux cortège. On pourrait ajouter que, sur ce point particulier, des maîtres plus récens, et des maîtres du théâtre, ont suivi l'exemple du vieux maître sacré. Le Meyerbeer des *Huguenots* (prélude de la Bénédiction des poignards), et de

l'*Africaine* (entrée du Conseil), a reconnu la même analogie en quelque sorte naturelle, et s'y est, d'instinct, conformé.

Dans l'ordre rythmique, une fine analyse découvre d'autres correspondances encore. Voici les rythmes souples et légers, formules de bonne grâce, d'empressement et de courtoisie; les rythmes qui tournent et tourbillonnent, enfermant dans le vol circulaire des vocalises les *Amen* ou les *Alleluia* triomphans; les rythmes contenus et soutenus; enfin, et ce ne sont pas les moins expressifs, les rythmes inégaux, tourmentés et haletans. Autant le génie de Bach, avec une longueur de souffle extraordinaire, aime à prolonger la mélodie, autant, lorsqu'il la veut incertaine, et qu'elle gémisse ou sanglote, il lui plaît de la rompre et de la hacher. Alors il l'entrecoupe de silences. Et dans la rythmique de Bach, comme en celle de tous les grands musiciens, le silence devient élément de beauté. Oui, quelquefois, autant que la parole, le son ou la note est d'argent; mais le silence est d'or. Quand l'Apocalypse nous dit qu'il se fit tout à coup dans le ciel un silence d'une demi-heure, c'est peut-être pour mieux nous attester la perfection des célestes concerts. Bach a connu la vertu du silence. Il en a tiré d'incomparables effets. Il ne craint pas de rompre une phrase, fût-ce un mot douloureux, par ce qu'on appelle un « soupir, » et ce terme alors, dépouillant son apparence technique, reprend son acception véritable, son expression d'humanité et de mélancolie.

Qu'elle se prolonge ou qu'elle dure à peine, il y a toujours, nous dit M. Pirro, « quelque chose de mystérieux et de solennel dans cette trêve des voix. On les écoute encore quand elles se sont tues soudain et déjà l'on est inquiet de ce qu'elles diront quand on les entendra de nouveau. »

Rien n'est plus exact. Il est certain que le sens et la vertu d'un rythme consiste dans le silence autant que dans le son, dans le vide autant que dans la plénitude. L'œuvre, non seulement d'un Bach, mais d'un Beethoven, d'un Wagner, et même de tel ou tel contemporain : les variations sur un thème de Diabelli, maint passage de *Tristan* naguère, hier d'*Ariane et Barbe-Bleue*, chacun de ces exemples démontrerait ou rappellerait qu'en musique, en toute musique, il entre dans la beauté sonore une part de taciturne beauté.

« A force de considérer la musique comme un langage plein de métaphores, on y découvre peu à peu une étonnante richesse

d'interprétation. » M. Pirro, d'un bout à l'autre de son livre, ne fait pas autre chose. Il remplit tout le dessein qu'il s'est proposé. Devant lui, devant nous, cette richesse augmente, et le nombre de ces métaphores se multiplie à l'infini. Nous les découvrons en chaque ordre, en chaque élément de la musique de Bach. Tout y prend une figure, tout y fait littéralement image. C'était, nous venons de le voir, la direction, ou la formation, ou le rythme des mélodies. C'en est à présent la simultanéité; c'est aussi l'orchestration; enfin, c'est la catégorie ou le genre (air, *arioso*, récitatif, choral, fugue) de la composition elle-même.

Il n'est pas une de ces formes diverses dont une critique ingénieuse autant que solide ne définisse en quelque sorte la valeur de représentation, dont elle n'établisse le rapport et comme la convenance avec tel ou tel ordre de la pensée ou du sentiment, avec le caractère de telle situation, de tel personnage ou de tel discours. Ici, par exemple, un récitatif est analysé jusque dans le détail, et dans le détail expressif, de la mélopée et de la déclamation. On rencontre ailleurs ce qu'on pourrait appeler une véritable psychologie de cet organisme symétrique, italien d'origine et de nom, l'*aria*. Fût-ce dans les figures et je dirais presque dans les systèmes sonores les plus abstraits en apparence, dans ceux où la sensibilité semble avoir le moins de part, nous la voyons cependant agir. Une âme, une âme véritable anime la fugue, le canon. De la contrainte même qui s'impose aux formes de ce genre, Bach arrive à tirer des idées, voire des images : entre autres, celles de la dépendance et de la sujétion, de la discipline et de la rigueur. La répétition canonique d'un motif invariable évoquera la vision, fût-ce matérielle, de marches ou d'« entrées » successives et pareilles. La fugue enfin saura parler à l'imagination. Les promesses du Sauveur, qu'une fugue accompagne, y trouveront un surcroît de fermeté, de certitude, avec le gage ou le symbole de leur accomplissement à venir. C'est que Bach se sert de la fugue « non comme d'une forme abstraite, inventée pour la seule musique, mais comme d'une forme vivante, d'un langage plus sévèrement écrit, d'où le mécanisme du style n'a pas banni les pensées. Les fugues de Bach sont en effet riches de pensées et de sentimens... Il cherche d'abord, dans le sujet, à traduire le sens profond des mots qui lui sont présentés. Et l'ampleur même de la forme qu'il traite

lui confère non seulement une force merveilleuse pour dégager du texte ces images partielles dont la foule agite si violemment ses œuvres et les bouleverse comme des drames; mais cette abondance de la fugue le rend maître encore d'une autre puissance. Il y trouve l'énergie lyrique particulière aux poèmes largement cadencés. Les retours du thème divisent la fugue en strophes de mesure égale... On attend les redites du motif principal. Chaque fois que l'une des voix l'annonce ou le reprend, il résonne avec plus de vigueur, car il s'est enrichi de tout ce que le souvenir avait gardé de lui et de tout ce que l'imagination lui prête. Il émerge au milieu des développemens, toujours plus caractérisé, toujours plus volontaire, mieux connu et par conséquent mieux compris. »

Il faut lire ces belle pages de critique, belles d'intelligence d'abord et puis de sensibilité. Quand il parle ainsi des fugues de Bach, M. Pirro a raison, et raison deux fois: avec logique et avec émotion, à la manière de ces fugues elles-mêmes.

La relation de la musique et du texte, l'adaptation des notes aux mots, trahit encore chez Bach un souci passionné de l'expression. Dans cet ordre, fort considérable, il n'est pas une rencontre heureuse que le critique n'exalte, pas même une erreur ou une faute apparente qu'il n'excuse et n'arrive presque à justifier. Il nous montre comment, par le génie musical de Bach, tel ou tel élément de grammaire ou de syntaxe, la valeur ou le sens abstrait de certains mots, des adverbes par exemple, a toujours été compris et renforcé. La vocalise même, que Bach a pour ainsi dire élevée à la dernière puissance, est fort loin d'être traitée dans son œuvre, au moins le plus souvent, en élément de musique pure. Il est rare qu'elle n'ait pas une signification de sentiment; presque jamais elle ne constitue une usurpation de la beauté seulement sonore sur les droits de la pensée et de la parole. Tantôt descriptive et tantôt lyrique, dans le second cas surtout la vocalise de Bach excelle à prolonger, d'un souffle inépuisable et comme à l'infini, l'exclamation de la joie ou de la douleur. Sans doute il peut arriver qu'elle s'attarde autour d'un mot insignifiant et que, pour l'unique plaisir de l'oreille, elle enveloppe une syllabe, une voyelle favorable, d'une espèce de revêtement ou de rayonnement sonore. Que de fois au contraire elle ajoute non seulement à la durée, mais à l'importance d'une parole essentielle, à sa valeur expressive, à son retentissement en nous! Qui

donc, se demande avec raison M. Pirro, qui « ne reconnaîtrait la justesse de ton, la mélancolie monotone, pesante, de certaines vocalises sur le mot *Sorgen* (*soucis*)? La voyelle *o*, sur laquelle elles flottent ou s'abattent, en facilite il est vrai le sombre épanouissement; mais elle ne les aurait sûrement pas suscitées si le sens du mot, et sa place dans la phrase, n'avaient permis à Bach d'en faire, plutôt qu'un exercice pour le chanteur, une image dans le chant. »

Encore une fois, c'est tout l'ensemble des relations entre la musique et la parole, que domine, dans l'œuvre de Bach, le principe de l'expression. Il régit, ce principe, jusqu'au moindre détail. Il permet au musicien, et même il peut lui prescrire, soit de répéter un mot, soit de le fortifier ou de l'atténuer par rapport aux autres, et de lui donner plus ou moins de relief, en le faisant chanter par un plus ou moins grand nombre de voix.

Il est vrai que, dans cet ordre, sur ce terrain, commun à la musique et à la parole, une difficulté se présente. Comment, s'est-on demandé, comment concilier chez Bach un tel souci de l'expression, de l'expression particulière et minutieuse, avec l'adaptation, que le maître s'est plus d'une fois permise, de la même musique à des textes différens? M. Pirro, qui s'attendait à l'objection, n'en paraît pas atteint. Pour un certain nombre de cas où Bach échappe difficilement au reproche sinon de contradiction, au moins d'indifférence, le critique en trouve bien d'autres, et beaucoup plus fréquens, où l'identité de la musique sur des paroles diverses peut se justifier. C'est, la plupart du temps, que cette diversité même n'est que relative, ou superficielle, et n'altère pas au fond la similitude, au moins l'analogie, des idées et des sentimens.

Que si maintenant, laissant les rapports entre la musique et la parole, nous revenons à la musique seule, nous y découvrirons encore d'autres élémens et des modes nouveaux de l'expression. Aussi bien que dans un motif isolé, Bach a cherché celle-ci dans la combinaison des motifs. Sa polyphonie autant que sa monodie est représentative. Elle excelle à composer des groupes harmonieux, des systèmes complexes où les pensées, les passions, tantôt s'accordent et tantôt se contrarient. Si l'unisson, par exemple, a son *éthos*, ou plutôt ses *éthos* divers; s'il est naturellement signe ou symbole d'unanimité; s'il convient, en d'autres cas, pour accentuer un fragment de texte, pour le détacher et

l'enlever en relief à la manière d'une citation ou d'une sentence, la combinaison des parties ou des voix offre plus de ressources, possède plus de caractères ou de vertus encore. « D'ingénieuses métaphores » peuvent résulter du contraste entre le chant d'une voix seule et celui de toutes les voix. « Dans la cantate : *Brich dem Hungrigen dein Brod*, Bach figure, par la réciprocité d'images musicales bien choisies, l'opposition des deux idées exprimées dans cette phrase : « Si tu vois quelqu'un qui est nu, habille-le. » La basse, seule, chante à découvert les premiers mots, comme pour évoquer, par un équivalent musical, l'idée de nudité. Le chœur, au contraire, accompagné du *continuo* et des instrumens, se déploie en larges draperies, pour convier à l'œuvre de miséricorde désignée par ces paroles : « Habille-le. »

« Ingénieuse » ici, comme dit le critique, plus ingénieux, peut-être un peu trop ingénieux lui-même, la polyphonie de Bach est ailleurs aussi figurative, avec plus de largeur et de simplicité. Par exemple, j'aurais aimé que M. Pirro s'attachât à l'alternance ou à la combinaison, dans les grandes œuvres de Bach, oratorios ou cantates, des *soli* et des chœurs. Il pouvait, en ce partage symbolique de la prière entre la foule des fidèles et leur chef, ou leur médiateur, ou leur prêtre, étudier une des plus grandioses représentations que réalisa jamais la musique, de l'un des rapports essentiels, éternels aussi, qui constituent l'ordre social et religieux.

Autant que la mélodie, autant que la polyphonie, autant que le chant, l'orchestre de Bach exprime et signifie. « Les procédés de traduction » y restent pareils, peut-être encore avec plus de richesse, plus de variété dans les images. Il n'est pas jusqu'à la basse continue elle-même, où l'on aurait tort de voir seulement une sorte d'esquisse ou de dessin au trait, et qui ne donne à certaines tournures, à certains mouvemens, une importance particulière. En prolongeant une ligne vocale plus bas que la voix ne peut descendre, il arrive qu'elle ajoute aux effets de puissance, de profondeur et de gravité.

Dans cette psychologie de la musique de Bach en général, la psychologie des timbres ne forme pas le chapitre le moins intéressant. Instrumens à cordes ou à vent, de bois ou de cuivre, M. Pirro fait de chacun d'eux ou de quelques-uns, réunis par famille et comme par corporation, des portraits pleins de vie et de vérité. Mais surtout il exalte le pouvoir expressif de l'orchestre

entier, de l'orchestre en soi. Des deux principes ou des deux forces, l'une instrumentale et l'autre vocale, M. Pirro n'est pas éloigné de soutenir que, dans l'imagination de Bach, c'est la première qui prévaut. Plus puissante et plus libre, elle confère à des moyens d'ailleurs analogues une efficacité supérieure. « En passant de la voix aux instrumens, les motifs typiques de Bach augmentent de relief, comme pour compenser, par plus d'intensité, ce qu'ils perdent de leur signification immédiate en s'écartant de la parole. » Cela est la vérité même, et sur les deux styles comparés du vieux maître, sur la transmutation ou la transfiguration de l'un en l'autre, voici qui n'avait peut-être pas été dit encore. Musicale et littéraire, la page est tout entière à citer : « Si nous examinons le caractère même des motifs dans l'accompagnement, nous y retrouvons les diverses catégories de thèmes significatifs que nous avons déjà établies. Mais nous les voyons amplifiés, ces thèmes que les voix avaient peine à énoncer, dès qu'ils étaient formés de vastes intervalles, compliqués de relations fausses, prolongés au delà du souffle médiocre des chanteurs. Ils prennent maintenant toutes les audaces ; ils escaladent, d'un bond, des octaves entières, dévalent ou surgissent avec emportement, s'étirent en guirlandes infinies, tourbillonnent, se hérissent, ardus et farouches, sans perdre pied, sans reprendre haleine, car ils respirent avec l'orgue, ils fuient sous l'archet des violons agiles, ils entre-choquent leurs dissonances dans le tumulte précis des trompettes et dans les cris des aigres hautbois. Au travers de l'immense forêt sonore où il prophétise, Bach les déchaîne à son gré, ces motifs qui portent le message de ses oracles dont la voix humaine trahit parfois la teneur implacable. Maître de cette richesse quasi illimitée de coloris et d'expression, il est d'autant plus libre d'obéir à son imagination et d'être entièrement lui-même. On ne peut nulle part apprendre mieux à le connaître que dans ces gloses instrumentales dont la profondeur, la souplesse et la violence retentissent plus distinctement, plus exclusivement que partout ailleurs, à l'écho de son esprit. »

Ainsi la musique instrumentale de Bach elle-même a son *éthos*. Et ce qui souvent permet de le reconnaître et de le définir, c'est qu'un assez grand nombre d'œuvres de musique pure du maître ont été par lui transformées en œuvres lyriques. Elles portaient donc en germe et comme en puissance le sentiment

que la parole y a plus tard épanoui. D'autre part, lorsque Bach a placé, au début de certaines cantates, certaines pièces instrumentales, il semble bien qu'il en ait voulu par là préciser le sens. De même le caractère expressif de tel choral, transcrit pour orgue seul, est naturellement déterminé par les paroles, absentes, mais sous-entendues, qui l'accompagnent d'ordinaire, et l'on peut affirmer ici que ce que l'instrument ne dit pas, il le chante.

Pour la signification ou la valeur expressive, il n'y a peut-être pas de pièce plus considérable que le fameux *Caprice* (pour clavecin) « *soprà la lontananza del suo fratello dilettissimo.* » M. Pirro s'y est arrêté longuement. Il en a donné tout ensemble une analyse pittoresque et je dirai presque une exégèse morale. J'entends que, sans forcer ni fausser une seule intention du musicien, vraiment poète ici, le critique a dégagé des choses l'esprit ou l'âme ; sous la représentation matérielle, extérieure, il a su découvrir le symbole, ou l'idéal, et nous le dévoiler.

Pourtant il ne s'agit encore ici que de musique délibérément imitative, de musique à programme ou à sujet. Le hardi commentateur de Bach va nous entraîner plus avant et, jusque dans les œuvres les plus strictement musicales, les plus libres de toute influence littéraire, nous devrons avec lui reconnaître le génie expressif autant que technique, l'imagination pour ainsi dire sentimentale autant que sonore du grand musicien. *Inventions*, *Fantaisie chromatique*, fugue de la *Toccata* en *ut* mineur, préludes et fugues du *Clavecin bien tempéré*, partout en ces œuvres, en ces chefs-d'œuvre de raison, nous trouverons l'âme aussi, présente, agissante, une âme tantôt allègre et légère, tantôt rêveuse et mélancolique, tantôt passionnée et douloureuse. C'est ici l'une des parties les plus neuves et les plus fortes de l'ouvrage, un des mérites les plus éminens de l'auteur. Il rétablit au cœur même de la musique de Bach le principe de la sensibilité, qu'on y avait trop méconnu ; ou plutôt, au centre de cette musique, il démontre qu'un grand cœur a battu, bat encore, et de ce cœur il nous fait entendre, sentir les battemens.

II

Après avoir analysé les divers et nombreux sentimens exprimés par la musique de Bach, il semblait que l'auteur eût achevé son dessein. Il a voulu davantage, et nous montrer Bach

en personne, présent et vivant dans son œuvre. Il l'a fait, pour conclure, en des pages qui sont comme un portrait du maître. Au-dessous de ce portrait, sur lequel se ferme le livre, on lit seulement ces mots : « Jean-Sébastien Bach, cantor allemand, » et ces lignes, de Richard Wagner : « Si l'on veut comprendre, dans une image d'une éloquence incomparable, la merveilleuse particularité, la force et la signification de l'esprit allemand, il faut considérer, avec une attention pénétrante et judicieuse, l'apparition presque inexplicable du thaumaturge de la musique : Sébastien Bach. »

« Thaumaturge » n'est sans doute pas trop dire. Le mot d' « inexplicable » est peut-être moins exact, et c'est justement pour nous « expliquer » l'apparition de Bach, que son critique a souvent pris soin de le rapprocher de ses devanciers, de ses précurseurs, voire de ses contemporains, allemands, italiens ou français ; de nous le montrer prenant, lui aussi, plus d'une fois son bien où il le trouvait, mais, par l'originalité même et la puissance de cette prise, le faisant sien, à lui seul et pour jamais A cela près, Wagner avait raison, et M. Pirro s'accorde avec lui pour reconnaître et saluer dans l'immortel *cantor* le type ou l'idéal du génie allemand. Le signe de la race chez Bach domine et résume tous les autres. Le sentiment religieux et le sentiment de l'amour, celui de la nature et celui du comique, c'est en quelque sorte à l'allemande que Bach les a éprouvés et traduits.

L'esprit, non pas l'esprit de finesse, mais une humeur, ou plutôt un *humour* un peu rude, une verve libre et gaillarde, ironique, satirique même, n'est pas, dans le génie de Bach, — non plus que dans celui de Beethoven, — un élément à négliger. Aussi bien, le don du rire était héréditaire dans la famille du maître. Hans, l'arrière-grand-père, se tenait constamment et tenait avec lui tout le monde en gaieté. On lisait au bas d'un portrait qui le représentait jouant du violon dans un costume burlesque : « Si tu l'entends, il faut que tu ries. » Heinrich, fils de Hans « à la jolie barbe, » passait aussi pour un plaisant compère. Enfin, quand certains jours de fête réunissaient les nombreux représentans de cette saine et forte lignée, c'était pour prier d'abord, mais c'était aussi pour chanter, boire et se divertir. Jean-Sébastien ne répudia rien de l'héritage de sa race. Lui qui fut si pieux, si grave, si tragique, il ne fut ni maussade, ni morose. Dans son âme et dans son art, où rien d'humain, pas

plus que de divin, n'était étranger, il fit une place à je ne sais quelle jovialité robuste et, sinon à la farce, du moins à la malice, à la caricature et à la parodie. Plus d'une de ses œuvres en porte témoignage : la *Cantate en burlesque*, la *Cantate du Café*, et celle-là surtout, plus curieuse encore par un caractère singulier d'allusion critique et de défense personnelle, qu'on nomme *le Défi de Phœbus et de Pan*.

Si la *vis comica* de Bach est peu connue, on a souvent aussi douté de sa tendresse. M. Pirro vous dira cependant, et, l'ayant lu, vous l'en croirez, que le vieux maître n'a pas interdit à son génie, pathétique en tout genre, « les représentations de l'amour. ». Mais de quel amour et quelles représentations? Les plus chastes assurément, et du plus pur. D'abord et surtout l'amour divin, que trahit, dans les cantates d'église, plus d'un mystique dialogue entre l'âme et Jésus. Il y en a, de ces duos, qui peuvent bien nous sembler un peu maniérés et fleuris. La faute alors en est principalement au poète, plus coupable que le musicien de ces gentillesses et de ces fioritures. Mais le plus souvent la musique triomphe de la poésie. Sous les dehors affectés elle découvre, elle saisit le sentiment sincère et l'émotion intérieure; elle l'en dégage, l'en délivre et nous apporte alors « l'écho de cette profonde tendresse allemande que le jargon à la mode avait travestie. » Ainsi, comme disait, dès le moyen âge, l'abbesse Hildegarde de Saint-Ruprecht, « ainsi la parole désigne le corps, mais la symphonie manifeste l'esprit (1). » Avec beaucoup de finesse, M. Pirro sait reconnaître en certain duo de la cantate : *Wachet auf!* une sorte d'allégorie ou de symbolisme d'amour : « Les motifs, clairs et caressans, passent d'une voix à l'autre ; commencés par le soprano, la basse les achève. Le hautbois, qui les annonce et les répète, fait rayonner dans toute la scène une douce lumière. Mais voyez avec quelle simplicité le maître, qui décrit si élégamment, dès le début, la beauté souriante des personnages, nous dit l'harmonie de leurs âmes. Accordés, leurs chants s'assemblent bientôt, après s'être complétés. Si, d'une part, ces mélodies, n'arrivant à leur perfection que grâce à la communauté de sentimens des deux interlocuteurs, se développent comme une glose musicale de la phrase de Leibnitz : « Aimer, c'est être porté à prendre du plai-

(1) *Sic et verbum corpus designat, symphonia autem spiritum manifestat.*

sir dans la perfection de l'objet aimé, » on distingue d'autre part, dans la fusion des thèmes, un commentaire symbolique de cette proposition de Johann Arndt, dont Bach possédait le livre : *Vom wahren Christenthum :* « La première propriété de l'amour est d'unir l'amant avec la chose aimée et de le changer en elle-même. »

Quant à l'amour humain, — je ne parle que du plus innocent et du plus légitime, — Bach, ayant eu deux femmes et vingt et un enfans, ne l'a probablement pas tout à fait ignoré. Et même il paraît l'avoir éprouvé avec une noblesse, une profondeur dont M. Pirro nous rapporte un émouvant témoignage. De même que les vieux peintres allemands se plaisent à mélanger les représentations de l'amour et celles de la mort, ainsi, dans le livre de musique d'Anna Magdalena, sa seconde femme, Bach évoque les deux images ensemble, augustes, sereines, et comme transfigurées. « Ah ! que ma fin serait heureuse, si tes chères mains me fermaient les yeux, ces yeux qui te furent toujours fidèles. » Et le critique d'ajouter, avec beaucoup de justesse : « Par l'interprétation qu'il donne à ces paroles, Bach témoigne d'une sentimentalité noble, dont les accens contenus ont déjà cette simplicité pénétrante qui donne tant de force à certains *lieder* du XIXe siècle. »

« Par l'idée cependant il tient au passé : non loin de ce chant de l'amour consolateur de la mort, se trouvent, — marques singulières d'une tendresse vraiment chrétienne, — une chanson où notre vie est comparée à la plus fuyante fumée, un air qui nous rappelle et la tombe et le glas, enfin cet incomparable cantique de l'agonie sereine : « Endormez-vous, ô mes yeux éteints. » Seul, un Allemand au cœur plein d'une religion qui prêche la *Sehnsucht* de la vie inconnue, pouvait offrir de tels présens à la femme aimée. »

C'est là peut-être faire un peu trop d'honneur, ou du moins un honneur un peu trop exclusif au génie allemand, et plus spécialement au génie religieux de l'Allemagne. De même pour le monde extérieur, pour la nature, il semble parfois que M. Pirro prétende en réserver à l'âme germanique, et à l'âme de la Réforme, l'intelligence et l'interprétation. Le critique assurément a compris et loué comme il faut les descriptions musicales de Bach. Après M. Schweitzer, que nous citions plus haut, il a signalé en particulier de nombreux paysages, ingénieux ou grandioses, où la

musique de Bach a réalisé, sous des aspects variés, la représentation de l'eau. Il rappelle, en d'autres genres, d'agréables ou magnifiques tableaux sonores : la symphonie qui précède la seconde partie de l'*Oratorio de Noël* et surtout, à la fin de la *Passion selon saint Matthieu*, la sublime invocation à « l'heure du soir... où l'alliance avec Dieu fut conclue. » En de telles pages enfin, le critique a bien montré l'union de la nature et de l'humanité, du spectacle et du sentiment, autrement dit, l'accomplissement d'un mot fameux, presque trop fameux pour qu'on ose le citer encore : « Un paysage est un état d'âme. »

N'importe, on peut estimer que déjà dans l'ordre pittoresque, l'écrivain accorde trop d'influence au réformateur sur le musicien. Il va plus loin encore dans l'ordre religieux. Selon lui, l'œuvre de Bach, j'entends son œuvre sacré, ne serait qu'une traduction esthétique et comme une transposition sonore de celle de Luther. M. Pirro ne craint pas d'écrire ceci : « Bach est le grand prédicateur musical de la doctrine de Luther. Nul compositeur, mieux que lui, ne traduit les enseignemens du Réformateur. Nul n'éprouve les drames de la conscience avec le même trouble et nul ne les expose avec la même force. Dans les œuvres du *cantor* de Leipzig revivent tous les personnages de la tragédie intérieure que le fondateur du protestantisme a suscitée chez ses disciples. »

Pour le coup, cela est trop dire. Ou plutôt, c'est trop dire de l'un de ces deux hommes, Luther, et, de l'autre, ce n'est pas dire assez. Gardons-nous de donner à croire que Luther ait en quelque sorte créé ce que Renan eût appelé la catégorie de l'idéal religieux. Luther n'a pas suscité le premier chez le croyant les « tragédies intérieures, » et, pour être le théâtre des « drames de la conscience, » l'âme chrétienne en vérité ne l'avait point attendu. De ces drames et de ces tragédies, de ces conflits et de ces combats, en un mot, de tout l'élément pathétique que comporte l'ordre de la foi, si Jean-Sébastien Bach, — et nous le croirions volontiers, — a été le musicien par excellence, c'est parce qu'il a été le « prédicateur musical » d'une doctrine à la fois antérieure et supérieure à celle de Luther, qui l'a précédée et qui la dépasse. « Il faut, disait Frédéric Nietzsche, méditerraniser la musique, » et sans doute il disait trop. On dirait avec plus de raison qu'il ne faut pas la protestantiser. Non, pas même celle de Bach, sous peine de la rabaisser et de la réduire. Il n'y a pas

jusqu'à l'un des élémens essentiels de l'art de Sébastien Bach, et de l'art allemand, le choral, qui ne remonte au delà de la Réforme, qui, par l'origine au moins, ne soit à nous, et c'est nous, catholiques, que j'entends. On ne saurait trop rappeler à ce sujet quelques lignes de M. Schweitzer, le biographe et le critique de Bach cité précédemment : « Le choral ne met pas seulement Bach en possession des trésors de la poésie et de la musique protestante, mais encore il lui livre les richesses du moyen âge et de la musique sacrée latine, *dont lui-même est issu*. Par le choral, sa musique étend ses racines jusqu'au XIIe siècle et se trouve ainsi en contact vivifiant avec un grand passé. »

Je préfère ce point de vue. Il permet à qui s'y place d'embrasser un horizon plus étendu. De ces hauteurs, le génie de Bach encore une fois apparaît plus vaste et véritablement, — le terme de catholique n'a pas d'autre sens, — universel. Aussi bien, on peut se demander s'il existe en réalité des arts protestans. Brunetière l'accordait, et même il ajoutait qu'ils sont naturalistes. Peut-être. Mais, pourrait-on répondre, s'il y a des arts en effet, comme la peinture hollandaise ou le roman anglais, qui confirment cette assertion, il semble bien que la musique, et même celle du plus grand musicien protestant, y contredise. Signe sonore de la Réforme, le choral, nous venons de le voir, n'en est cependant qu'un signe de convention, ou d'emprunt, et par conséquent, n'ayant rien d'exclusif ni de nécessaire. Au fond, la musique est religieuse ou non, mais elle n'est pas confessionnelle. La parole est sujette à l'hérésie, non la voix. En vain Bach n'était pas des nôtres ; son génie, plus large que sa croyance, est à nous autant qu'à ses frères. Dans la Messe en *si* mineur et même, en dépit des chorals, dans les cantates ou dans les oratorios, rien n'est séparé. L'art, plus heureux que la foi, n'a souffert aucune déchirure.

A cela près, — et cela n'est pas grand'chose, — on a l'impression, quand on ferme le livre de M. Pirro, d'achever un maître livre. L'auteur a senti vivement la difficulté de la tâche complexe et comme partagée, artistique et littéraire à la fois, qu'est la critique musicale. Après avoir analysé dans le détail ce qu'il appelle ou « le vocabulaire de Bach, » ou « les signes de son langage, » ou « le lexique de sa poésie, » il croit s'accuser ou s'excuser ainsi de cette analyse même : « A le considérer en artiste, le travail que nous avons fait jusqu'à présent a quelque chose de

sacrilège. Il nous a fallu ruiner toute la force synthétique de la musique, diviser sa beauté cohérente, éparpiller ses traits et dessécher sa grâce. Il nous a fallu tirer, des hymnes prophétiques, un mot à mot d'enfant. Cette ampleur d'expression, où éclate, d'un seul coup, tout ce que nos phrases discursives n'arrivent pas à présenter en longues files d'épithètes, où le sentiment déborde, complexe et vivant, nous l'avons réduite et nous n'avons regardé que séparées les grandes images qui s'y rejoignent. »

N'en croyez pas trop le modeste critique. Il s'ignore ou se méconnaît. D'un organisme « énorme et délicat, » tel que l'œuvre ou le génie de Sébastien Bach, s'il a distingué les élémens, il a bien su les rassembler ensuite, ou les refondre. A la finesse de l'analyse, l'ampleur de la synthèse a répondu. Sans compter que de ces deux opérations de l'esprit, l'esthétique, ou le sentiment, n'a pas eu le moins du monde à souffrir, et, n'en déplaise à M. Pirro, rien n'a péri, sous sa main, de la grâce ni de la beauté.

Enfin et surtout, nous voulons y revenir au moment de conclure, une étude comme celle-là marque une date et dans l'histoire de la musique de Bach en particulier et dans l'histoire générale de la musique. Elle y fortifie, si même elle ne l'y réintègre, le principe et le droit de l'expression. Un tel livre découvre, à propos de Bach et dans son œuvre, ce que l'auteur appelle fort heureusement « l'infinité des correspondances entre les qualités des sons et les qualités des choses. » Et cela est considérable, et cela est précieux. La croyance ou la foi dans l'expression de la musique a, comme toute autre, ses athées. Par bonheur, elle a ses apôtres aussi. Je sais bien que, même pour ses fidèles, elle a ses mystères, et les aura toujours. « Quelles relations de cause à effet l'esprit peut-il concevoir entre les ondes sonores, les vibrations de l'air, de l'eau, ou des molécules d'un corps solide, et les sensations, les pensées consécutives à ces vibrations ? » Lamennais a posé naguère cette question. Il n'y fut point encore et sans doute il n'y sera jamais répondu. Sur ce point, comme sur tant d'autres, le fossé paraît infranchissable entre l'ordre de la matière et celui de l'esprit. Mais si la nature du rapport mystérieux nous échappe, le rapport n'en existe pas moins. Le livre que nous venons de lire n'a peut-être pas de plus grand mérite que d'en affirmer l'existence et de la démontrer.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il est encore douteux que le Sénat, quelque bonne volonté qu'il y mette, puisse terminer la discussion du budget assez tôt pour qu'on échappe à l'obligation de voter un douzième provisoire. La tâche de la haute assemblée s'est trouvée, cette année, particulièrement difficile. Le budget était notoirement en déficit : pour le remettre en équilibre, au moins en apparence, la Chambre a voté au dernier moment, dans une séance de nuit, sans étude préalable et sans débat, un certain nombre d'impôts nouveaux, qui lui ont été présentés et qu'elle a acceptés au petit bonheur. Ce n'est d'ailleurs pas le seul expédient auquel elle ait eu recours. Sur la proposition du gouvernement, elle a voté deux mesures empreintes du plus pur empirisme, qui avaient pour objet de diminuer les dépenses de l'année prochaine, et dont l'une au moins devait, par compensation, aggraver celles des années suivantes. La première consistait à déplacer la date du paiement des pensions, de manière à gagner un mois en 1908, malheureusement au prix de la violation d'un contrat; la seconde, à opérer une péréquation à des primes à payer à la marine marchande, en les étendant à un nombre d'années plus considérable et en diminuant ainsi le versement à opérer l'année prochaine, malheureusement au prix d'un véritable emprunt qui aggravait en fin de compte les charges du contribuable. Le détail de ces opérations serait peut-être déplacé dans notre chronique : il suffit d'en indiquer le caractère. La Commission des finances du Sénat n'a pas hésité à condamner et à rejeter ces procédés dignes d'un fils de famille en détresse; mais alors, le déficit a reparu.

La Commission ne s'en est pas tenue là. Elle a examiné, d'un peu plus près que ne l'avait fait la Chambre, les impôts nouveaux votés par celle-ci dans la précipitation du dernier moment; elle en a admis

quelques-uns, en leur faisant subir certaines retouches; elle en a écarté d'autres; elle aurait pu sans inconvéniens se montrer encore plus sévère pour eux. En effet, tous ces impôts sont mauvais, bien qu'ils le soient dans des proportions inégales, et rien ne les justifie dans un moment de prospérité fiscale comme celui où nous sommes. Le budget de 1907 n'était pas plus en équilibre, lorsqu'il a été voté, que ne le sera celui de 1908 à son point de départ; mais il y a été remis par l'accroissement des recettes, qui s'est élevé à 150 millions au-dessus des prévisions initiales. Comme l'a dit M. Ribot à la Chambre, c'est le pays seul qui, par son travail toujours plus productif, a corrigé les défauts de notre budget. Le gouvernement et les Chambres peuvent s'en féliciter, ils n'ont aucun droit d'en tirer vanité : la manne est tombée du ciel, ou plutôt s'est levée de la terre sans aucune participation de leur part. Mais comment se fait-il qu'en pleine paix, en dehors de toute perturbation politique ou sociale, au milieu d'une richesse grandissante, on se trouve acculé à la nécessité d'établir des impôts nouveaux?

Ces impôts, tels qu'ils ont été votés par la Chambre, sont au nombre de trois. Le premier double d'un seul coup la taxe sur les opérations de Bourse. Les deux autres sont pires. L'un frappe « les bénéfices qui, par suite de dispositions statutaires, sont distribués à toutes personnes participant à l'administration, à la direction ou à la gestion des sociétés, compagnies et entreprises » visées dans la loi du 29 juin 1872; l'autre frappe « les intérêts des sommes déposées dans les sociétés, compagnies ou entreprises quelconques, industrielles ou civiles. » Ce dernier a paru absolument inadmissible : il atteint tous les dépôts faits dans toutes les sociétés de crédit, même lorsqu'ils n'ont d'autre objet que de procurer au déposant des facilités de conservation ou de paiement en dehors de toute opération commerciale. La Commission des finances du Sénat l'a rejeté purement et simplement. Elle s'est montrée plus clémente pour le premier. Pourquoi? La raison qu'en a donnée le rapporteur, M. Poincaré, est que M. le ministre des Finances l'a défendu avec une extrême insistance; mais cette raison est-elle suffisante? La Commission a composé avec le ministre; elle a craint de lui infliger un échec trop sensible; elle n'a pas voulu le battre sur tous les terrains. Elle a d'ailleurs laissé entendre que l'impôt soulevait beaucoup de critiques. Il en est une qui se présente, en effet, à tous les esprits. La loi du 29 juin 1872, à laquelle l'impôt a la prétention de se rattacher comme une conséquence à son principe,

est celle qui a frappé le revenu des valeurs mobilières d'une taxe de 3 pour 100, relevée depuis à 4 pour 100. Comment se fait-il, s'est-on demandé, que les parts de bénéfice attribuées aux administrateurs, aux directeurs, aux gérans d'une société, aient échappé jusqu'ici à cette taxe ? La réponse est très simple ; elle a été faite à diverses reprises par les tribunaux devant lesquels la question a été portée : c'est que ces parts de bénéfice, dues au travail des administrateurs, directeurs, etc., ne sont pas de simples revenus de valeurs mobilières, assimilables par exemple à ceux des actions d'une société. La prétention de combler une lacune dans l'application de la loi du 29 juin 1872 ne saurait donc se soutenir : nous sommes bel et bien en présence d'un impôt nouveau. Assurément, les Chambres ont le droit de le voter, mais au moins faut-il qu'elles se rendent compte de ce qu'elles font. La Commission des finances du Sénat a transigé, comme nous l'avons dit plus haut : elle a accepté que la nouvelle taxe frappât les administrateurs des sociétés, compagnies ou entreprises, mais non pas leurs directeurs, ni leurs gérans. En effet, pour les directeurs, encore bien plus que pour les administrateurs, il ne s'agit évidemment pas ici d'un revenu de valeurs mobilières, et, en mettant en cause les gérans, on risquait d'atteindre tous les employés, et de gêner ainsi le développement de la participation aux bénéfices, alors que le sentiment général est qu'il convient, au contraire, de l'encourager.

Bien que sa condescendance pour M. le ministre des Finances l'ait amenée à faiblir sur ce point, la Commission a fait une œuvre saine, loyale, empreinte de fermeté, et qui lui fait honneur. Une grande partie de cet honneur revient à son rapporteur général, M. Poincaré, qui, cette fois encore, a dit au pays la vérité. Il ne s'est pas contenté de dénoncer le mal; il en a indiqué les causes principales, qui sont toutes dans le mauvais fonctionnement de nos institutions parlementaires, et c'est bien ce qui rend ce mal si difficile à guérir. Pour le réformer, il faudrait nous réformer nous-mêmes. Mais si nous laissons de côté pour le moment ces considérations tirées de l'ordre politique et moral, à quelle conclusion financière M. Poincaré est-il arrivé ? C'est à reconnaître que le budget est en déficit, et qu'il l'est d'une manière irrémédiable. S'il y a des remèdes, on ne les a pas trouvés, ou, si on les a trouvés, on a renoncé à les appliquer, tant on les a jugés amers. Où est donc la différence entre le budget de la Chambre et celui du Sénat ? Elle est en ceci, que la Chambre a accumulé les efforts, d'ailleurs les plus maladroits, pour masquer le déficit, et que le Sénat en a fait aveu sans détours. Ce déficit

s'élève à une soixantaine de millions. Puisqu'on renonce à le faire disparaître au moyen d'économies qui semblent impossibles, ou de le combler au moyen d'impôts nouveaux qui restent insuffisans, l'emprunt s'impose : on émettra, a dit M. Poincaré, des obligations sexennaires. Qui sait, cependant, si on en aura besoin ? Ne sommes-nous pas dans la période des vaches grasses? Pour peu qu'elle se prolonge, les choses s'arrangeront automatiquement : une fois de plus le pays jettera dans le plateau des recettes les fruits de son travail pour remettre en équilibre le fléau de la balance. Souhaitons-le. Si cette réussite se produit, nous aurons été plus heureux que sages. Compter sur le hasard pour réparer ses fautes est assurément une détestable politique. C'est la nôtre, cette année. M. Poincaré s'y est résigné ; mais il a conseillé de ne pas recommencer.

La discussion générale du budget au Sénat a consisté tout entière dans l'exposé de la situation qui a été faite par lui. M. le ministre des Finances ne lui a répondu que pour la forme, d'une manière partielle et évasive, et sans se faire aucune illusion sur le sort qui l'attend. Le Sénat votera les solutions que sa Commission lui propose. Mais que pensera le pays, lorsqu'il comprendra que l'ère des plus-values, et des plus-values les plus considérables qu'on ait vues depuis longtemps, concorde avec celle des budgets en déficit?

Au moment où nous écrivons, le Sénat discute les budgets spéciaux. La discussion du budget des Affaires étrangères a été intéressante : elle a permis à M. Pichon de faire un exposé complet de notre politique, exposé qui, dans sa bouche, devait être un peu optimiste, mais qui a été cependant exact. Notre politique extérieure est conduite avec plus de prudence que notre politique intérieure. L'affaire du Maroc est celle qui nous préoccupe le plus. M. Pichon n'a pas caché qu'elle durerait longtemps, et il a laissé entendre que, pas plus que nous, il ne prévoyait comment elle évoluerait. Mais nous n'en parlerons pas davantage aujourd'hui : elle a été l'objet d'une étude approfondie dans une autre partie de la *Revue*.

Nous attendons la discussion du budget de la Guerre avec l'espoir que le Sénat ne commettra pas la même faute que la Chambre, et qu'il opérera la disjonction de la question des 28 et des 13 jours. Depuis que nous en avons parlé, il y a quinze jours, un événement d'une signification très grave s'est produit. Le Sénat avait renvoyé l'étude de la question à la Commission de l'armée, qui a pour président M. de Freycinet et pour vice-président M. Alfred Mézières, deux

hommes dont nul ne peut contester la compétence en matière militaire, non plus que le dévouement aux intérêts de l'armée, qu'ils ne distinguent pas de celui de la patrie. On sait le rôle que M. de Freycinet a joué en 1870-1871 à la délégation, et, depuis, au ministère de la Guerre : quant à M. Mézières, il a été, pendant de longues années avant de devenir sénateur, élu et réélu à la présidence de la Commission de l'armée à la Chambre des députés, et il a acquis dans l'exercice de cette haute fonction une autorité hors de pair. Aussi l'émotion a-t-elle été extrêmement vive lorsqu'on a appris, un soir, que M. de Freycinet avait donné sa démission de président, et M. Mézières de vice-président. Pourquoi? Parce que, contrairement à leur avis, la Commission de l'armée avait décidé en principe la réduction de la durée des périodes d'instruction militaire. On ne pouvait pas attribuer leur résolution à un mouvement d'impatience irréfléchie qui n'est ni de leur caractère, ni de leur âge. M. de Freycinet, en particulier, avait apporté son concours à la Commission de l'armée dans l'œuvre délicate, difficile, infiniment périlleuse, de la réduction du service militaire à deux ans : il ne saurait donc être suspect à la majorité du Sénat. Pour rester d'accord avec elle, il a poussé l'esprit de conciliation aussi loin que possible ; mais il est arrivé à une limite que son patriotisme lui a interdit de franchir. A ses yeux, le service de deux ans ne peut être appliqué sans détriment pour l'armée que dans des conditions très précises, et l'une d'elles est précisément le maintien intégral des périodes d'exercice de 28 jours pour la réserve et de 13 jours pour la territoriale. Il l'a dit à la Commission avec l'éloquence simple et pénétrante qu'on lui connaît. Il espérait sans doute, et nous espérions comme lui que la Commission serait frappée de ce qu'il y avait d'énergique et de résolu dans son opposition, opposition dont il n'a jamais abusé et dont il n'a même usé que lorsque le devoir impérieux de le faire s'est imposé à sa conscience. Mais la Commission a passé outre et s'est prononcée pour la réduction des périodes militaires. Alors M. de Freycinet a déclaré qu'il ne se sentait plus l'autorité nécessaire pour diriger ses travaux, encore moins pour parler désormais en son nom : il a donné sa démission de président. M. Mézières l'a suivi dans sa retraite. La Commission s'est montrée émue, touchée, troublée ; elle a prodigué à MM. de Freycinet et Mézières les marques de son estime, de sa considération, de son affection ; elle a refusé de pourvoir aux vacances que leur démission avait produites ; elle a espéré que tout s'arrangerait au commencement de l'année et de la session prochaines, et son espoir se réalisera peut-être. Mais il ne

s'agit pas ici pour nous de questions de personnes; il s'agit des choses elles-mêmes et, certes, il n'y en a pas de plus graves. M. Mézières a toujours été l'adversaire du service de deux ans, mais M. de Freycinet en est partisan. Il affirme aujourd'hui que ce service n'est possible qu'avec le maintien des 28 et des 13 jours. Sa voix se perd dans le désert. Voilà le fait.

Comment en serions-nous surpris? Ne disions-nous pas, il y a quinze jours, qu'obéissant à une poussée instinctive contre laquelle elles étaient sans défense, les Chambres acceptaient d'abord toutes les conditions qu'on déclarait indispensables à la réduction du service militaire, puisqu'elles gardaient la réduction et en supprimaient les conditions? Nous assistons une fois de plus à cet affligeant spectacle. Le gouvernement seul pourrait peut-être, sinon empêcher, au moins ralentir la désagrégation de notre armée; mais il faudrait pour cela qu'il eût une opinion forte et du caractère, et il en est aujourd'hui absolument dépourvu. On l'a entendu à la Chambre déclarer, bien mollement il est vrai, mais enfin déclarer que le maintien des périodes importait à la défense nationale. Battu au Palais-Bourbon, il avait une ligne de retraite du côté du Luxembourg, et il aurait pu, ou plutôt il aurait dû y faire une défense honorable : il a préféré capituler. Soyons justes : que peut devenir un sénateur, c'est-à-dire un homme qui a derrière lui des électeurs désireux de voir faire à leurs fils, ou de faire eux-mêmes dans la réserve le minimum de service militaire, que peut-il devenir lorsque le gouvernement, représenté par le ministre de la Guerre, vient dire, avec l'autorité, sinon avec la compétence qui lui est propre, qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que le service soit encore réduit? Le sénateur, à moins qu'il ne soit M. de Freycinet ou M. Mézières, est réduit au silence. S'il voulait parler, s'il voulait résister, l'électeur ne manquerait pas de lui dire : — Eh quoi! vous êtes plus militaire que le ministre de la Guerre; vous prétendez connaître mieux que lui les besoins de l'armée; quelle infatuation, quelle obstination sont les vôtres! — Que répondre à ce discours? Il ne servirait à rien de rappeler que le ministre a dit la veille le contraire de ce qu'il dit le lendemain : le suffrage universel n'entend et ne retient que ce qui lui plaît. Un sénateur est donc désarmé lorsqu'il n'est pas couvert par le ministre, et qu'il ne peut pas prétexter des hauts intérêts de la défense nationale, que celui-ci invoque et défend. La capitulation du gouvernement rend inévitable et fatale celle du Parlement. Si M. le général Picquart avait demandé avec énergie à la Commission du Sénat, et au Sénat lui-même, de maintenir

telles quelles les périodes militaires, il aurait entraîné l'opinion de l'Assemblée, et si alors, avec la force nouvelle qu'il aurait acquise, il était revenu devant la Chambre en lui demandant de procéder à un nouvel examen de la question, qui sait ce qui serait arrivé? En tout cas, le ministre aurait rempli son devoir. Mais M. de Freycinet et M. Mézières ont seuls rempli le leur, et nous avons la tristesse de dire que ce n'est pas assez. Ils ne sont pas ministres; ils ne sont pas le gouvernement; leur autorité ne tient qu'à leur personne. Pour nous, c'est beaucoup; leur autorité nous apparaît fort supérieure à celle d'un ministre de hasard; mais les parlementaires ont besoin d'un répondant officiel devant les électeurs. Ce répondant leur a fait défaut au Sénat. Le ministre a cédé, la Commission a cédé, le désastre est complet. Et nous tremblons pour l'avenir. Si c'est là, en effet, ce que les Chambres imaginent au surlendemain des élections dernières, qu'inventeront-elles à la veille des élections prochaines? Quelle diminution imposeront-elles encore à notre armée?

La Chambre a achevé de discuter et elle a voté la loi relative à la dévolution des biens ecclésiastiques. Nous l'avons dit, cette loi est inique, et elle viole par sa rétroactivité tous les principes de notre droit. C'est une de ces mesures d'exception et de spoliation, comme d'autres régimes en ont pris sans doute; mais ce n'est pas une excuse pour la République : elle ne devrait pas aller chercher des exemples et des excuses dans les époques de bon plaisir. Les temps sont changés, sinon les hommes, et le progrès des mœurs a rendu plus odieux des actes qui autrefois le paraissaient moins. Aussi la loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques a-t-elle produit un effet fâcheux, et, parmi ceux qui l'ont votée, il semble bien que beaucoup ne l'aient pas fait sans répugnance. Mais la crainte d'être taxés de cléricalisme, mère de tant de lâchetés, a été chez eux plus forte que tout. Quant à M. le ministre des Cultes, qui s'est montré jadis mieux inspiré, il n'a usé dans tout ce débat que de deux arguments : l'un est précisément que d'autres régimes avaient fait ce qu'il proposait de faire; l'autre est que, si les catholiques perdent les biens dits ecclésiastiques, c'est leur faute. Pourquoi n'ont-ils pas accepté la loi de 1905? Pourquoi n'ont-ils pas formé d'associations cultuelles? Nous répondrons à M. Briand qu'on peut trouver de tout dans le passé : cependant, nous ne nous rappelons pas qu'une loi ait encore frappé de nullité des procédures entamées, peut-être même des jugemens déjà rendus. La loi nouvelle innove : au lieu de s'ap-

puyer sur des précédens, elle en crée un, et le plus dangereux de tous. Pour ce qui est des associations cultuelles que les catholiques n'ont point formées, parce que le Pape leur a interdit de le faire, elle n'a rien à voir dans cette affaire. S'il en était autrement, on pourrait rappeler à M. Briand ses propres paroles, au temps où il disait que les catholiques avaient le droit de ne pas bénéficier des avantages que leur donnait la loi de 1905, et où il cherchait, avec un véritable esprit de libéralisme et de tolérance, à adoucir pour eux les effets de leur résolution. Mais M. Briand a changé d'humeur. Dans le cours de cette discussion, il a eu l'air d'un homme qui se venge d'avoir été méconnu et maltraité. Nous aimions mieux son autre manière.

Encore une fois, il ne s'agissait plus pour l'Église, ni pour les catholiques, de la revendication de biens auxquels ils avaient renoncé. C'est là une question résolue. M. Briand lui-même, dans ses anciens discours, n'avait-il pas professé quelque admiration pour le désintéressement des biens de la terre que le Saint-Père avait montré? Le geste lui avait paru n'être dénué ni de noblesse, ni de grandeur. Les biens des fabriques devaient donc faire retour aux communes, pour être affectés à des œuvres charitables. Sur ce point, pas de contestation. Mais quelques-uns de ces biens étaient le produit de donations ou de legs qui étaient grevés d'une charge précise, à savoir de messes à dire pour les morts : ce cas était du moins le plus fréquent. Si les messes étaient dites, si les conditions du legs étaient remplies, personne n'avait rien à revendiquer. Mais en serait-il ainsi? Autrefois, M. Briand avait dit oui; aujourd'hui, il dit non. Il est vrai qu'autrefois il était simple rapporteur de la loi de séparation et qu'aujourd'hui il est ministre; mais comment s'expliquer que cette différence dans sa situation ait pu en faire naître une aussi profonde dans son opinion? On a découvert tout d'un coup que les communes, ou que les organisations communales créées en vue d'œuvres charitables, n'avaient pas le droit de faire dire de messes. Il paraît que la loi de séparation s'y oppose. Avant qu'elle eût été votée et promulguée, les communes pouvaient faire dire des messes; depuis, elles ne le peuvent plus. Cette prétendue conséquence de la loi provient d'une conception très fausse du régime qui en est sorti. Séparer l'Église de l'État ne veut pas dire que l'Église n'existe plus aux yeux de l'État, mais seulement que l'État n'a plus aucune participation morale ou matérielle à son fonctionnement. On croirait vraiment que l'Église a été comme anéantie pour l'État, et que celui-ci ne saurait plus la voir. Tout le monde la verrait, il n'y aurait que lui qui ne la verrait pas. Quoi de plus absurde?

Il y a, en dehors de l'État, un grand nombre d'organisations privées, et d'ailleurs légales, qu'il n'a pas à reconnaître, et auxquelles il reste étranger, mais qu'il connaît fort bien et qu'il traite comme des êtres vivans. Il y en aura sans doute beaucoup plus dans l'avenir que dans le passé, grâce à la récente loi sur la liberté d'association. Rien ne s'oppose donc à ce que les communes fassent dire des messes, si elles deviennent héritières de biens affectés d'une charge ecclésiastique. Elles agissent alors en tant que détentrices d'un legs ou d'un don grevé d'une charge, et non pas en tant que communes. A supposer qu'elles se fassent, malgré cela, scrupule de faire dire des messes, et il est bien possible que M. Homais éprouve ce sentiment, rien de plus simple : elles n'ont qu'à rendre l'argent à l'héritier naturel qui poursuit la révocation de la donation ou du legs, en alléguant que la condition n'en est pas remplie. Pour peu qu'il soit un honnête homme, l'héritier naturel fera dire lui-même les messes. Il s'agit là, on le voit, d'une contestation de l'ordre privé, dont il convenait d'abandonner la compétence aux tribunaux. Mais M. le ministre des Cultes n'a pas cessé de répéter : Pourquoi les catholiques n'ont-ils pas fait des associations cultuelles? Nous regrettons qu'ils se soient trouvés dans l'obligation de n'en point faire; évidemment, ils ne pouvaient pas se soustraire à cette obligation qui, à tort ou à raison, leur était imposée par la plus haute autorité qu'ils reconnaissent; ils auraient cessé d'être catholiques s'ils ne s'étaient pas inclinés devant l'ordre de s'abstenir qu'ils avaient reçu. Mais quel rapport y a-t-il entre cette question et celle que la loi nouvelle soumettait à la Chambre? Aucun ! Les orateurs de l'opposition n'ont pas cessé de le répéter, et quelques-uns, comme M. Piou et M. Paul Beauregard, y ont mis une grande éloquence. Rien n'y a fait : la loi de spoliation a été votée.

On a cru un moment que la majorité, fortement impressionnée par un discours de M. Lhopiteau, allait accepter un amendement de ce député, qui est radical, qui vote habituellement avec le gouvernement, qui ne saurait être taxé de cléricalisme, mais qui croyait néanmoins que rien ne s'opposait à ce que les communes, ou les organisations charitables qui les représentent, versassent l'argent des messes entre les mains des prêtres catholiques. M. Lhopiteau avait raison, et, comme il est juriste, il avait raison dans ce langage du droit qui fait habituellement grand effet sur les assemblées. Si son amendement avait été accepté, tout aurait été sauvé. La volonté des morts aurait été respectée. Mais M. Briand a repris son refrain : --

Les catholiques n'ont pas voulu faire d'associations cultuelles; c'est donc leur faute si... etc., etc. — Et cela a suffi pour faire rejeter l'amendement. Alors, tout a été fini; le gouvernement a triomphé sur toute la ligne; la loi a été votée à peu près telle qu'il l'avait présentée. Grâce, toutefois, à une distraction du ministre, M. de La Batut a réussi à y faire entrer une disposition qui met à la charge des communes les frais, non seulement de conservation, mais encore d'entretien des édifices religieux. Frais de conservation, soit, a dit après coup M. Briand; mais d'entretien, non. Il se propose de reprendre la question devant le Sénat. A dire vrai, nous ne voyons pas très bien comment on peut conserver sans entretenir, et nous nous demandons à qui doivent incomber les frais d'entretien, si ce n'est pas au propriétaire, c'est-à-dire à la commune. Ils auraient pu incomber au locataire, s'il y en avait un; mais il n'y en a pas. On se rappelle qu'au moment où un contrat de bail allait aboutir entre la préfecture de la Seine et l'archevêché de Paris, le gouvernement, qui s'était d'abord prêté à la négociation, l'a fait brusquement échouer. Dès lors, le curé n'a pas plus de droit dans l'église où il dit la messe que le premier venu qui y entre et qui en sort. Sa situation y est trop précaire pour qu'il puisse y faire des frais quelconques. M. le ministre des Cultes, dans une lettre récente qu'il a écrite à M. le préfet de la Seine, a paru croire que ces questions étaient réglées; elles ne le sont pas. Elles pourraient l'être aisément, si on s'y prêtait de part et d'autre; malheureusement, soit du côté de l'Église, soit du côté de l'État, on ne s'y est prêté que d'une manière intermittente, et rien n'a été fait.

Pour en revenir à la loi votée, elle est vraiment une tare sur la République. Les catholiques parlent de spoliation; l'histoire ne les contredira pas. Si même on se place à un autre point de vue que le leur, à celui du droit, il faut bien reconnaître que toutes les règles en ont été violées avec une obstination froide et impitoyable qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier. Il semble, à en juger d'après quelques-unes des paroles qui ont été prononcées dans ce débat, qu'on veuille empêcher l'Église de vivre et les églises de durer. Le Briand d'autrefois ne s'est retrouvé qu'à un moment : c'est lorsque M. Guieysse, revenant à son idée fixe, a proposé de nouveau de mettre les églises catholiques à la disposition de tous les cultes qui voudraient s'y réfugier. M. Briand a maintenu le principe que les églises devaient rester affectées au seul culte qui y était célébré avant la séparation, et il a traité sans le moindre respect M. Guieysse et son idée. M. Guieysse a été battu; son amendement n'a même réuni

qu'une minorité dérisoire; mais, au train dont marchent les choses, qui sait s'il n'aura pas sa revanche un jour?

La Perse est décidément très loin de l'Europe. Des événemens considérables s'y passent ; mais il est difficile d'en réunir les élémens et d'en garantir l'exactitude. Le seul point hors de doute est que, depuis quelque temps, la Perse est troublée, et que l'introduction du gouvernement parlementaire semble avoir ajouté au désordre qui y règne plutôt qu'elle ne l'a supprimé. Cela viendra sans doute plus tard. Le gouvernement parlementaire, ayant pour objet de donner au pays lui-même une participation à ses propres destinées, est fait pour produire de bons résultats, pourvu cependant qu'on en mesure l'application aux besoins véritables et aux mœurs de chaque pays. Mais s'il est dans la nature des gouvernemens qui visent à l'autocratie d'empiéter sur les attributions des parlemens, il ne l'est pas moins dans celle des parlemens d'empiéter sur le pouvoir exécutif. Quoi qu'il en soit, la situation ne s'est pas améliorée depuis que la Perse jouit d'une assemblée délibérante, et on comprend que le nouveau shah, qui paraît être énergique, éprouve des accès d'impatience au cours desquels il oublie les sermens multipliés qu'il a prêtés à la Constitution. Ces sermens sont déjà au nombre de quatre : mieux vaudrait qu'il n'y en eût qu'un et qu'il fût bon.

Une émeute, due à un incident sans gravité en lui-même, a éclaté à Téhéran, et a opposé l'un à l'autre les deux partis : celui de l'ancien régime et celui du nouveau. Un marchand a été assassiné par des soldats : cela a suffi pour mettre le feu aux poudres dans un pays où, il y a quelques semaines, l'assassinat du premier ministre n'avait pas paru avoir plus d'importance qu'un fait divers. Cette fois, Mohammet Alî shah a arrêté et emprisonné plusieurs de ses ministres, et le parlement, qu'on appelle le Medjlis, a vu là une menace pour lui : il s'est déclaré en permanence et a fait appel à ses partisans pour le protéger. Le shah s'est entouré de son armée, qui semble fidèle, et il a fait appel, lui aussi, aux partisans de l'ancien régime, non seulement dans la ville, mais dans la campagne environnante. Les deux armées se sont trouvées face à face, et on s'est demandé ce qui allait arriver. Jusqu'ici, il n'est rien arrivé du tout : il semble que les deux partis, après avoir mesuré leurs forces, aient jugé plus sage de ne pas pousser les choses à bout. S'il en est ainsi, nous nous en réjouissons. Au premier moment, le Medjlis voulait la déposition du shah, et le shah voulait sans doute la suppression du Medjlis ;

mais, ni le shah n'a été déposé, ni le Medjlis n'a été dissous, et puisque cet état de choses se prolonge, il est à croire qu'il pourra s'arranger. Gardons-nous, toutefois, d'émettre des pronostics sur une situation aussi confuse, et attendons les événemens.

On se demande si la publication du récent traité qui a été conclu entre l'Angleterre et la Russie, au sujet des champs d'action où elles se sont trouvées en opposition ou en conflit en Asie, n'a pas été pour quelque chose dans la fermentation subite qui s'est produite à Téhéran. La Russie et l'Angleterre, en délimitant leurs zones d'influence en Perse, avaient en effet quelque peu l'air de s'être partagé le pays. Le patriotisme persan en a été remué et s'en est cru offensé, ce qui est très naturel. Et pourtant, en quoi la situation est-elle changée parce que l'Angleterre et la Russie se sont mises d'accord sur les régions où elles pourraient demander des concessions qu'elles demandaient autrefois et qu'elles s'efforçaient d'obtenir un peu partout? Un pareil arrangement ne porte atteinte ni à l'indépendance, ni à l'intégrité territoriale du pays. Le gouvernement persan n'en est pas atteint dans sa liberté : c'est pour lui *res inter alios acta*. Le gouvernement anglais a tenu d'ailleurs à rassurer la Perse sur ses intentions. Quelles que soient les complications actuelles, il a déclaré à la Chambre des communes qu'il n'avait aucune idée d'intervenir en Perse, si la sécurité de ses nationaux y était maintenue, et il a assuré que telles étaient aussi les dispositions du gouvernement russe. Les Persans restent maîtres chez eux : leurs droits y seront respectés, pourvu qu'ils respectent ceux des étrangers. Mais la situation intérieure restera sans doute, pendant quelque temps encore, incertaine et instable. Il est difficile d'acclimater dans un pays le gouvernement parlementaire, même à faible dose ; mais il est peut-être impossible de revenir au gouvernement absolu, quand on y a une fois renoncé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE COMTE
LOUIS-PHILIPPE DE SÉGUR[1]
(1753-1830)

Être né à la veille de la guerre de Sept Ans et mort au lendemain de la révolution de Juillet; avoir été tour à tour colonel et diplomate sous l'ancienne monarchie, ambassadeur extraordinaire sous la Révolution, conseiller d'État sous le Consulat, sénateur et grand maître des cérémonies sous l'Empire, pair de France sous la Restauration, entre temps voyageur, poète, historien, dramaturge et membre de l'Académie; avoir vécu dans l'intimité familière de Louis XV, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Washington, du grand Frédéric, de Catherine II et de Napoléon, sans compter tous les satellites gravitant autour de ces astres : une existence aussi remplie donne tous droits à un homme pour écrire ses Mémoires et toutes facilités pour les écrire intéressans. Le comte Louis-Philippe de Ségur a usé de ces droits et profité de ces facilités; ses *Souvenirs et anecdotes* sont universellement connus. Par malheur, cet ouvrage, pour des raisons que je dirai plus bas, s'interrompt brusquement au beau milieu de sa carrière; la seconde moitié de sa vie, qui n'est guère moins curieuse que l'autre, est donc à peu près

(1) La maison Fayard va publier prochainement une édition nouvelle illustrée des *Mémoires* ou *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur, ambassadeur en Russie sous Louis XVI. Cette édition nouvelle sera précédée d'une introduction, où le marquis de Ségur a résumé les principaux traits de l'histoire de son trisaïeul; c'est cette notice biographique que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue*.

ignorée. Le nouvel éditeur des Mémoires de mon trisaïeul s'adresse à moi pour combler cette lacune, et j'aurais mauvaise grâce à décliner une offre aussi flatteuse ; toutefois le but assigné à cette simple notice en fixe d'avance les limites : ce qu'on trouvera ici n'est donc pas le portrait en pied, qui, peut-être, un jour à venir, pourra tenter ma plume, mais une modeste esquisse où, de l'époque que Ségur a contée lui-même, je ne dirai que ce qu'exige la clarté du récit, me réservant d'appuyer davantage sur la période qu'il a laissée dans l'ombre, et m'efforçant de rester à distance du double écueil qui guette toute biographie familiale, la complaisance dans l'éloge et l'irrespect dans la critique.

I

L'après-midi du 10 décembre 1753, un seigneur polonais, de passage à Paris, se présentait à l'hôtel de Ségur, situé rue Saint-Florentin, et trouvait porte close. Le suisse, interrogé, répondait que sa maîtresse, la marquise de Ségur, était accouchée le matin même, que son mari était près d'elle, et qu'une consigne expresse défendait l'accès du logis. Instances du visiteur, alléguant qu'il se trouve à la veille du départ et qu'il vient pour prendre congé d'un excellent ami. Il entre enfin et, dans un cabinet contigu au salon, il voit, debout près d'un berceau, le nouveau père fort occupé à contempler son premier-né. Stanislas-Auguste Poniatowski (c'était le nom de l'étranger), avec sa cordiale bonhomie, embrassait alors dans ses langes le jeune Louis-Philippe de Ségur ; et trente-cinq ans plus tard, en son palais de Varsovie, le roi de Pologne rappelait à l'ambassadeur de Louis XVI de quelle originale façon tous deux jadis avaient noué connaissance.

L'enfant qui, ce jour-là, faisait son entrée dans la vie allait grandir sous de favorables auspices. Son père, Philippe-Henri marquis de Ségur, avait conquis à vingt-cinq ans, par de glorieuses blessures, le grade de maréchal de camp ; sa mère, née Anne-Madeleine de Vernon, jolie, d'esprit charmant, héritière d'une grosse fortune, était fort appréciée à la cour de Versailles ; son aïeule paternelle, fille légitimée du Régent, vivait dans une étroite liaison avec le Duc et la Duchesse d'Orléans. Au rejeton de cette lignée, tout promettait, ainsi qu'on voit, une

brillante et facile carrière. De fait, et malgré la sévérité d'une éducation dirigée d'après les vieux principes, de sa première jeunesse Louis-Philippe conserva toujours le plus heureux souvenir. Un frère cadet rapproché d'âge, Joseph-Alexandre, partageait ses jeux, ses études, et le suivit, un peu plus tard, dans le métier des armes, qu'il embrassa dès son adolescence, suivant la tradition constante de tous ceux de son nom. Ses *Mémoires* nous content ses débuts dans la vie militaire, l'année 1767 : le marquis de Ségur commandait le camp de Compiègne; il prit pour aide de camp son fils aîné, qui avait alors quatorze ans. Louis XV, à l'issue des manœuvres, vint souper sous la tente du général en chef; Louis-Philippe le servit à table et, par sa gentillesse et sa vivacité, s'attira les bonnes grâces du Roi, qui causa gaiement avec lui. « A la fin du repas, lit-on dans son récit, il me demanda quelle heure il était; je lui répondis que je n'en savais rien, n'ayant pas de montre : *Ségur*, dit-il à mon père, *donnez sur-le-champ votre montre à votre fils.* Il eût peut-être été plus naturel de me donner la sienne. »

Le fils d'un lieutenant général, gouverneur de province, bientôt après ministre de la Guerre et maréchal de France, ne pouvait guère manquer d'avoir un avancement rapide. Lieutenant de cavalerie à seize ans, capitaine à dix-huit, Louis-Philippe commande, à vingt-deux, le régiment d'Orléans-dragons et tient garnison dans les Flandres, ce qui, d'après l'usage reçu, ne l'empêche pas de passer l'hiver à Paris. Le prince de Ligne, qui le connut alors, a tracé de lui un portrait dont je citerai quelques fragmens : « Il est quelquefois trop jeune et quelquefois trop vieux; ce trop de jeunesse l'empêche de voir tous les charmes de l'existence qu'il aura, et ce trop de vieillesse, quand il les voit, les lui fait mépriser... Il a deviné tout ce qu'il n'a pas eu le temps d'apprendre; il sait ce qu'il ne peut savoir. Il y a de l'agrément, de l'élégance, de la douceur dans sa figure, et de la grâce dans ses manières, parce qu'il ne la cherche pas... L'originalité de son langage tient à celle de son esprit; il dit autrement et mieux qu'un autre; il donne à tout un tour distingué; il plaira à tout le monde quand il en aura envie, et même quand il ne l'aura pas. »

Sans nier la ressemblance de ce joli croquis, il y faut cependant ajouter quelques traits. Sérieux de goûts et cultivé d'esprit, épris de poésie et de littérature, séduit aussi par cette philo-

sophie et ces idées nouvelles qui lui semblaient, dit-il, « devoir assurer le triomphe de la raison sur la terre, » le jeune homme ne dédaignait pas les jouissances moins austères et se laissait volontiers entraîner dans le « tourbillon des plaisirs. » Quelques bonnes fortunes remarquées, — passagères aventures dénouées avec une désinvolture élégante, — le mirent de bonne heure à la mode ; quelques duels heureux firent le reste, entre autres celui qu'il soutint contre le prince de Nassau, duel qui se termina par une réconciliation publique et à la suite duquel les adversaires devinrent, comme ils disaient, « frères d'armes » et inséparables amis. Comme à ces élémens de succès Ségur joignait un physique agréable, une conversation spirituelle, un don réel de reparties, on ne s'étonnera pas qu'il devint l'un des favoris des belles dames de ce temps, telles que la duchesse de Choiseul, la maréchale de Luxembourg, qui l'appelait « son garçon, » la comtesse Jules de Polignac, dont l'amitié de Marie-Antoinette faisait une précieuse protectrice. C'est à la sortie d'un souper chez la comtesse de Polignac qu'eut lieu l'incident pittoresque rapporté par le prince de Ligne : Ségur et lui quittaient au petit jour le salon de la comtesse, qui demeurait rue de Bourbon ; ils trouvent un temps épouvantable, point de fiacre, personne pour en chercher : « Faisons semblant de nous battre, disent-ils ; une patrouille du guet passera, on nous arrêtera et on fera venir un carrosse pour nous mener chez le commissaire. » Là-dessus, flamberge au vent, et des cris : « Ah ! ah ! Es-tu blessé ? — Es-tu mort ? — Non ? — Recommençons. » Le guet passait et repassait auprès du Pont-Royal, mais se gardait bien d'approcher. Si bien que, de guerre lasse, mourant de rire, de froid, de lassitude, les deux jeunes fous furent obligés d'arrêter le combat et de rentrer à pied au logis.

Ces sociétés légères n'absorbaient d'ailleurs pas tous les loisirs de ce colonel de vingt ans. Avec la variété de goûts qui le distingua de tous temps, souvent il délaissait « les plus aimables coquettes de Paris » pour passer ses soirées chez la vieille Mme du Deffand ou chez la vieille Mme Geoffrin, prenant part aux causeries littéraires ou philosophiques, écoutant surtout avidement les récits et les anecdotes de ces deux célèbres causeuses, évocatrices d'un passé disparu, de même que plus tard, en Russie, il recherchera le commerce d'une spirituelle nonagénaire, la comtesse Romanzoff, qui lui contera ses souve-

nirs de soupers en compagnie de Louis XIV et de Mme de Maintenon, ses amours avec Pierre le Grand, et la pose de la première pierre de la ville de Saint-Pétersbourg (1).

Dans ces milieux divers, Ségur avait pour compagnon son cadet, Joseph-Alexandre, connu sous le nom de vicomte de Ségur, que des Mémoires récemment publiés (2) dépeignent en ces termes : « Sa figure était agréable, sa taille élevée, leste et dégagée ; la gaieté brillait dans ses traits et dans toute sa personne et se communiquait par un charme presque irrésistible. Ses saillies vives et brillantes, son ton enjoué, la tournure plaisante qu'il donnait à tout, son persiflage léger exempt d'amertume, tiraient encore un nouveau sel de l'air de nonchalance, presque de simplicité, dont il les accompagnait. » Le comte et le vicomte, dans les salons qu'ils fréquentaient ensemble, étaient aimés et recherchés à l'égal l'un de l'autre : « Chacun, écrit Mme Necker, eût désiré les avoir pour fils, frères ou amis. » Avec Narbonne, Lauzun et quelques autres, ils constituaient ce groupe brillant que Fontanes surnommait « les princes de la jeunesse, » ceux qui donnaient le ton et dont on redisait les mots. Une affection étroite unissait les deux frères, et jamais, par la suite, les divergences d'idées, les diversités de carrières, n'altérèrent leur intimité et leur mutuelle tendresse ; jamais non plus la supériorité des talens de l'aîné, ses succès plus retentissans, ne provoquèrent chez le cadet l'ombre d'envie ni d'amertume : « Je pourrais en être jaloux, disait-il de son frère, j'aime mieux en être fier. »

L'heureuse étoile qui, en cette phase de son existence, veillait sur Louis-Philippe mit sur sa route une des seules femmes, sans doute, qui fût capable de fixer, — si l'on néglige quelques faiblesses inhérentes à son siècle, — un cœur naturellement volage. Fille du marquis d'Aguesseau et petite-fille du fameux chancelier, à tous les dons de l'esprit et de l'âme Marie d'Aguesseau joignait une beauté dont le pinceau de Mme Lebrun nous a transmis la délicieuse image. La voir, l'aimer et demander sa main fut tout un pour Ségur. Le mariage se fit à Paris le 30 avril 1777 ; et, à bien des années de là, voici en quels termes l'époux se félicitait de son choix : « Il me faudrait (3) une femme

(1) *Galerie Morale*, par le comte de Ségur.
(2) *Mémoires* du marquis de Bouillé.
(3) *Recueil de famille.*

dont le cœur fût chaud et la tête froide, qui eût de l'esprit sans amour-propre et de la raison sans pédanterie, qui fût sévère pour elle-même et indulgente pour les autres, que tous les hommes vertueux désirassent pour épouse et qu'aucun n'espérât pour maîtresse... Il faudrait encore, pour prévenir l'inconstance, que le temps respectât tous ses agrémens et préservât, pendant une longue suite d'années, la fraîcheur de son teint, la vivacité de ses yeux, l'émail de ses dents, la gaîté de son esprit et l'égalité de son humeur... Cette femme, le Ciel me l'a donnée. Si le sort m'enlève la jeunesse, la santé, la grandeur et la richesse, tant que je conserve ce bien, je n'ai rien perdu ! »

Malgré cette bonne entente et le charme de son foyer, ce fut un sursaut de joie chez Ségur quand, en avril 1782, il apprit sa nomination de colonel au régiment de Soissonnais et reçut l'ordre d'embarquer pour rejoindre son nouveau corps, qui faisait campagne en Amérique, dans l'armée de Rochambeau. C'était l'accomplissement d'un rêve anciennement caressé. Avec Lafayette et Noailles, ses proches parens et ses plus chers amis, il avait conçu ce projet dès le début de la guerre de l'Indépendance. Seul du trio, Ségur n'avait pu le réaliser, son père, ministre de la Guerre, s'y étant opposé longtemps. Malheureusement, la permission arrivait maintenant un peu tard, et à Rochefort, où il se morfondait en attendant l'heure du départ, les lettres de Paris laissant prévoir une paix prochaine le faisaient frémir d'anxiété : « Il serait dur, mandait-il à sa femme, de quitter tout ce qu'on aime et de faire 2000 lieues, pour apprendre là-bas qu'on a fait un voyage inutile !... Nous nous trouvons placés entre deux ridicules : celui de revenir à Paris sans avoir été en Amérique, et celui d'aller en Amérique pour y apprendre la paix (1). » Bientôt toutefois les négociations échouèrent, et quand l'*Aigle* mit à la voile, emportant, avec Ségur, le prince de Broglie, les deux Lameth et le duc de Lauzun, tous ces jeunes cœurs étaient gonflés des plus belles espérances.

La traversée fut rude : presque au sortir du port, une épouvantable tempête mit les navigateurs à deux doigts du naufrage : « Broglie et Lameth, raconte Ségur, étaient si accablés du mal de mer, que, lorsque j'allai leur dire que nous étions en danger

(1) Lettres publiées par le duc de Broglie dans un volume des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français.

de périr, ils me dirent que cela leur était bien égal. Je les aurais battus ! » Il fit, à ce propos, sur Lameth une chanson dont le succès fut vif à bord :

Quel objet s'offre à mes regards ?
C'est un guerrier que j'aime.
Lameth, au milieu des hasards,
Brillant, quoiqu'un peu blême,
En vérité ressemble à Mars,
Mais à Mars en carême !

Cette bonne humeur ne se démentit pas durant tout le cours d'une campagne qui, pour n'avoir été marquée par aucun grand fait d'armes, ne fut pourtant exempte ni de labeurs, ni de périls. Il n'y a point de forfanterie ni d'exagération dans ce tableau que le comte de Ségur, la paix conclue et l'expédition terminée, traçait, dans une lettre à sa femme (1), de ses aventures d'outre-mer : « Jouer quatre ou cinq cents fois sa vie à croix ou pile, avoir huit ou dix tempêtes, un combat presque sans exemple d'une frégate contre un vaisseau de 74, poursuivis par huit vaisseaux ennemis ; entrer dans le Delaware sans pilote, y échouer, y perdre la moitié de notre monde et de nos effets ; traverser l'Amérique septentrionale seul, sans secours, sans hardes, sans escorte ; porter ainsi les dépêches les plus importantes à la barbe de l'ennemi, s'embarquer à Boston, être en perdition sur la côte d'Arcadie pendant trois jours, de là entrer dans la zone torride, passer entre deux armées anglaises, et arriver sur des côtes barbares, sans pilote, en voyant périr sous nos yeux un de nos meilleurs vaisseaux ; nous trouver ensuite dans un lieu sauvage, brûlé par le soleil et couvert de reptiles, de bêtes hideuses, y attendre dans l'ignorance absolue ou la paix ou l'ordre d'aller à la Jamaïque : voilà ce qu'on appellera à Paris un voyage tout simple, auquel on refusera le nom de campagne militaire. »

Ces fâcheux pronostics ne se justifièrent point. Ségur, à sa rentrée en France, se vit l'objet d'un intérêt et d'une sympathie bienveillante, qui s'adressaient sans doute un peu au fils d'un ministre en faveur, mais qui allaient aussi au combattant d'une cause glorieuse, au compagnon de Washington. La Reine le voulut voir dès son arrivée à Versailles, le combla d'attentions ; ce fut de ce jour qu'elle l'admit dans sa société familière, lui

(1) Lettres publiées par le Duc de Broglie dans un volume des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français.

témoignant une grande confiance, l'employant comme intermédiaire dans les conflits, assez fréquens, qui éclataient entre elle et le maréchal de Ségur, dont l'humeur un peu rude se pliait mal aux fantaisies de la souveraine et de son entourage. Comme le dit justement Sainte-Beuve (1), le retour d'Amérique marque pour Louis-Philippe « l'entrée dans la vie déjà sérieuse et dans la seconde jeunesse. Jusqu'alors, il n'avait fait qu'entremêler aux agrémens les camps et la Cour, cultiver la littérature légère et arborer les goûts de son âge; » maintenant, avec l'ambition, s'éveillent en lui le courage du travail et le désir d'apprendre. Il s'associe à la lourde besogne que l'administration de la Guerre impose au maréchal, il dépouille, pour les lui soumettre, les innombrables plans de réformes dont des novateurs échauffés encombrent, sans trêve ni répit, le bureau du ministre. Et ce labeur ne fait point tort aux occupations littéraires. Je n'entends pas seulement par là les chansons, les quatrains, les madrigaux, les épigrammes, toute cette poésie facile qui semblait couler de sa plume et qui, presque dès le collège, attirait au précoce rimeur une réputation de salons. Sans délaisser ces amusemens, il s'essaie à présent en des genres moins frivoles, contes moraux, éloges historiques, comédies en prose ou en vers. Ces productions, soumises à la censure des grands critiques du temps, lui valaient les encouragemens de Suard, de Delille, de La Harpe. L'un des plus beaux jours de sa vie fut celui où il lut ces lignes de d'Alembert, auquel Chastellux avait montré quelques morceaux de son jeune parent : « L'auteur mérite que tous les honnêtes gens l'aiment, l'estiment et s'intéressent à lui. Quelle distance de lui à presque tous les jeunes gens de son état! Je l'aime et le respecte sans le connaître; et grâce au sentiment de vertu dont il me paraît pénétré, je crois n'avoir pas besoin de faire pour lui la prière de Cicéron pour César dans *Rome sauvée :*

Dieux, ne corrompez pas cette âme généreuse! »

II

Cette existence agréable et remplie contentait pleinement tous ses vœux. Aussi fut-ce avec plus de surprise que de joie

(1) Notice de Sainte-Beuve sur le comte de Ségur.

qu'il apprit un matin la proposition imprévue que M. de Vergennes, qui dirigeait alors les Affaires étrangères, était venu soumettre à son collègue, le ministre de la Guerre. Il ne s'agissait de rien moins que de changer en diplomate le jeune colonel de dragons, en lui donnant, pour poste de début, le titre et les fonctions de « ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du Roi en Russie. » Quitter, pour bien longtemps sans doute, Paris, Versailles, sa famille, ses amis, sa plume et son épée, s'en aller, au bout de l'Europe, dans un pays presque barbare, traiter de graves affaires de commerce et de politique, et travailler enfin au maintien de la paix, tandis que, comme il le confesse, au fond du cœur il souhaitait ardemment la guerre, ces craintes, ces regrets, ces scrupules, agitèrent si fort son esprit que son premier mouvement fut de décliner un emploi, singulièrement flatteur pourtant pour un homme de son âge. Il fallut, pour le décider, l'injonction formelle de son père et la promesse qu'à son retour il retrouverait sa place dans les rangs de l'armée. Au mois de décembre 1784, accompagné d'une suite nombreuse, il procédait à son départ. Sa femme, que de cinq ans il ne devait revoir, le conduisait jusqu'à Forbach et revenait ensuite avec ses enfans à Paris, tandis que, mélancoliquement, il prenait la route de Berlin.

Sur le séjour de Ségur à la cour du Grand Frédéric, comme sur les événemens de son ambassade en Russie, je ne redirai pas ce que content si bien ses Mémoires. Je voudrais seulement ajouter à son intéressant récit quelques détails qu'on ne trouvera pas sous sa plume. La mission confiée par Vergennes au diplomate improvisé ne comportait aucun programme précis; mais, entre les deux cabinets de Versailles et de Pétersbourg, régnait depuis plusieurs années une assez grande froideur, qui aurait pu, à un moment donné, se tourner en hostilité; le but proposé à Ségur était de dissiper ce long malentendu et d'amener, si possible, le rapprochement des deux pays. Il s'y employa de son mieux, mais il prétendit davantage, et toute sa politique visa, du début à la fin, à établir entre la France et la Russie une véritable alliance, dont la préface serait la signature du traité de commerce que, depuis quarante ans, poursuivait sans succès notre diplomatie, toujours contrecarrée par la victorieuse influence de la diplomatie anglaise.

La réussite de l'entreprise paraissait si douteuse que M. de Vergennes commença par blâmer, en termes assez durs, l'initia-

tive de son ambassadeur, lui signalant le risque qu'il courait de compromettre à la légère, par une démarche hasardée, la dignité du roi de France. A cette méfiance de la cour de Versailles correspondait, à la cour de Saint-James, une incrédulité mélangée d'ironie. Le projet de traité et son présomptueux inventeur y étaient raillés sans merci. Le chevalier de Metternich rapporte l'entretien qu'il eut sur cette affaire avec le chef du cabinet anglais (1) : « J'ai parlé de ce projet avec le ministre; il en a ri, et m'a dit : Nous sommes sans inquiétude à cet égard, et nous n'avons cru devoir faire aucune démarche pour l'empêcher. Votre comte de Ségur est un homme aimable, plein d'esprit et d'agrémens, mais beaucoup plus propre à faire un traité d'amour qu'un traité de commerce... Nous laissons M. de Ségur jouir de tous ses succès à la cour de Russie; nous savons que c'est à ses qualités aimables qu'il doit sa réussite; il a francisé les dames moscovites, il leur a donné du goût pour les plaisirs de la société, qu'elles ne connaissaient pas encore. L'Impératrice, qui a elle-même infiniment d'esprit, n'a pu se refuser à rendre justice à votre représentant. Mais il y a une grande différence entre l'homme aimable et l'homme d'État. M. de Ségur est le premier; il ne sera jamais le second... »

L'événement démontra bientôt que, fût-ce pour mener à bonne fin un traité commercial, l'esprit, la courtoisie et l'élégance de formes peuvent être d'utiles auxiliaires, surtout dans un pays de pouvoir absolu, dont le sceptre est aux mains d'une femme. La machine gouvernementale, en Russie, était alors exclusivement conduite par deux personnalités toutes-puissantes : d'abord, l'Impératrice elle-même, puis le prince Potemkin, son favori et son premier ministre. Ségur mit tout son art à les conquérir l'un et l'autre. Potemkin, autant qu'il paraît, fut le moins aisé à gagner : comblé d'honneurs, de pouvoir, de richesse, dégoûté de toutes choses pour en avoir joui sans mesure, le prince était le plus mobile et le plus capricieux des hommes, le plus difficile à fixer. « Au milieu de la paix, il ne songeait qu'à la guerre, et, dans un camp, il ne rêvait qu'à la paix. Quelquefois, il soupirait pour la retraite et les douceurs de la vie monacale et quittait ses occupations ministérielles pour se livrer aux disputes des Églises de Grèce et de Rome (2). » Ce penchant

(1) Le 19 novembre 1785, *Lettres du chevalier de Metternich.*
(2) *Galerie morale*, par le comte de Ségur.

pour la scolastique et la théologie fut la voie détournée que Ségur résolut de suivre pour arriver jusqu'à son cœur. A tout propos, dans leurs causeries, avec une adresse insidieuse, il le mettait sur son thème préféré, l'écoutait disserter pendant des heures entières sur l'origine du schisme grec et les décisions des Conciles, n'opposant d'objections que ce qu'il jugeait nécessaire pour donner plus de prix à la victoire de son contradicteur; et peu à peu, par un insensible progrès, il avançait dans sa confiance, s'insinuait dans son affection, et supplantait dans ses bonnes grâces les ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche, seuls admis jusqu'alors en son intimité.

L'Impératrice fut plus promptement séduite, et par des moyens plus légers. Grande travailleuse et faisant son métier royal en conscience, Catherine, sa tâche quotidienne accomplie, aimait à oublier dans des divertissemens frivoles le poids lourd de l'Empire. Ségur se fit pour elle l'ordonnateur des fêtes et le régulateur des jeux. Dans une cour grossièrement luxueuse et mal civilisée, ce Français raffiné introduisit le goût des plaisirs délicats et des distractions littéraires. Il devint comme le directeur et le fournisseur patenté du théâtre de l'Ermitage, et sa verve facile y improvisa tour à tour charades, vaudevilles, proverbes, tragédies, où les spectateurs éblouis n'étaient pas éloignés de voir des espèces de chefs-d'œuvre. Un drame en vers de sa façon, dont le héros était Coriolan, enthousiasma l'Impératrice; elle en apprit par cœur les plus ronflantes tirades et les voulut réciter à l'auteur, avec plus de chaleur que d'entente de la prosodie. Chaque soir aussi, dans les réunions plus intimes, c'étaient des couplets, des quatrains, des bouts-rimés, des madrigaux, tout un feu d'artifice de louanges élégamment tournées, de galans complimens, qui, en charmant l'esprit de la souveraine, atteignaient le cœur de la femme, touchaient sa sensibilité, plus même, si l'on en croit des récits indiscrets, que ne l'aurait souhaité l'auteur.

Ce fut, d'après Sainte-Beuve (1), dans l'été même qui précéda la signature du traité de commerce que le comte de Ségur eut « à poser lui-même les degrés d'une faveur qu'il ne voulait pas épuiser. » Invité par Catherine à sa résidence de campagne, il s'aperçut à des indices certains, — parmi lesquels le choix de

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

l'appartement assigné, — que son succès dépassait les limites auxquelles tendait son ambition. Son embarras fut grand. Quels que fussent ses motifs, — morale, fidélité à d'autres sentimens, crainte de la disproportion d'âge, — il résolut de se soustraire au caprice peu dissimulé de la « Sémiramis du Nord. » Mais « comment avertir à temps et avec convenance une fantaisie impérieuse, qui d'ordinaire marchait assez droit au but? Comment conjurer sans offense cette bonne grâce imminente et son charme menaçant? » Voici ce qu'il imagina : chaque jour, à la même heure, l'Impératrice parcourait une allée, qu'une simple charmille séparait d'une allée parallèle. Dès le lendemain de son arrivée au château, il s'arrangea de telle façon que l'auguste promeneuse l'aperçut, à travers le léger rideau de verdure, dans une posture tendrement familière avec une jeune dame de la Cour, qui n'était point dans le secret. Catherine passa sans sourciller, mais, au dîner, elle fut froide, taciturne, la parole brève et le visage soucieux ; vers la fin du repas, « s'adressant au jeune ambassadeur, elle lui fit entendre que ses goûts brillans le rappelaient dans la capitale, et qu'il devait supporter impatiemment les ennuis de cette retraite monotone ; à quelques objections qu'il essaya, elle coupa court, d'un mot qui indiquait sa volonté (1). » Ségur s'inclina, obéit, un peu inquiet des suites de l'aventure; mais quand, à Pétersbourg, il retrouva l'Impératrice, tout parut oublié, et jusqu'au bout de sa mission, la séduction de sa présence et le charme de son commerce agirent comme un baume efficace sur la plaie de l'orgueil blessé. Plus tard seulement, et lorsqu'il fut loin d'elle, il eut la preuve à ses dépens qu'il est, pour certaines offenses, des rancunes sourdement vivaces et de tardives vengeances.

L'essentiel, pour le diplomate, fut que cet incident fâcheux ne compromit pas le succès des négociations dès lors secrètement engagées. Une note préliminaire, — que l'envoyé de France, par un hasard piquant, rédigea au moyen d'une plume prêtée par l'ambassadeur d'Angleterre, M. de Fitz-Herbert, — jeta les bases d'un accord commercial, qui fut tenu quelque temps encore clandestin; et, le 17 janvier 1787, fut signé un traité en forme pour une durée de douze années, traité qui assurait aux marchandises françaises des avantages singulièrement précieux

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

et faisait jouir notre commerce de tous les privilèges dont l'Angleterre avait jusqu'alors profité. Si importante que fût cette pacifique victoire, elle ne suffisait pas aux ambitions de l'heureux négociateur, et l'entente commerciale n'était, dans sa pensée, que le prélude d'une entente politique entre deux grandes nations que tant de communs intérêts prédestinaient à s'unir. A la triple alliance récemment conclue entre la Prusse, l'Angleterre et les Provinces-Unies, il rêvait d'opposer la quadruple alliance de la France avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Quels furent ses longs efforts pour arriver à ce grand résultat, comment, malgré le favorable accueil fait par Catherine et Potemkin aux premières ouvertures, la molle et timide inertie du gouvernement de Louis XVI fit échouer un projet qui, s'il eût abouti, aurait pu entraîner de si décisives conséquences, c'est une histoire qui dépasserait le cadre étroit de cette étude. L'année 1789 vit le définitif échec de cette ingénieuse conception. Dès lors, découragé, mécontent de ses chefs, inquiet aussi des événemens qui commençaient à troubler sa patrie, Ségur ne songea plus qu'à quitter un emploi où il se jugeait désormais inutile.

La prise de la Bastille, dont le récit parvint à Pétersbourg dans les derniers jours de juillet, rendit ce désir plus pressant. L'effet de cette nouvelle en ces lointaines contrées fut vraiment surprenant et le retentissement immense. Parmi les artisans et dans les classes aisées, ce fut un délire d'enthousiasme : négocians, étudians, bourgeois de toute catégorie, s'embrassaient dans les rues, saluaient la chute de cette prison d'État comme l'aube de la félicité et de la liberté du monde. A la Cour, au contraire, l'inquiétude était vive, et l'irritation déchaînée contre le ministère français. Au milieu du conflit des sentimens contraires, l'ambassadeur du Roi était dans une situation étrangement délicate. Ce fut avec une joie sincère qu'il reçut, en septembre, ses lettres de rappel. Son audience de congé ne laissa pas d'être émouvante. Catherine chercha à le retenir en Russie, lui offrant, s'il y consentait, de brillans avantages, « rang, emploi, établissement territorial (1). » Il refusa avec reconnaissance ; elle insista avec cordialité : « Votre penchant, ajouta-t-elle, pour la nouvelle philosophie et pour la liberté vous portera probablement à soutenir la cause populaire. J'en serai

(1) *Mémoires* du comte d'Allonville.

fâchée, car, moi, je resterai aristocrate, c'est mon métier. Songez-y, vous allez trouver la France bien enfiévrée et bien malade. — Je le crains, madame, répliqua-t-il, mais c'est ce qui me fait un devoir d'y retourner. » Le 11 octobre 1789, Ségur quittait Saint-Pétersbourg et en janvier suivant débarquait à Paris.

III

Le bonheur de revoir les siens après cette longue absence fut vite gâté, comme le lui prédisait Catherine, par les soucis de la politique. Partout il trouvait la discorde. Dans sa propre famille, il eut à constater de profondes divergences, non de sentimens, mais d'idées. Le premier entretien qu'il eut avec son père ne lui laissa sur ce point aucun doute. Élevé dans le culte fidèle des institutions monarchiques, le maréchal considérait comme une « folie dangereuse » toute tentative capable d'ébranler le vénérable et antique édifice qui, depuis tant de siècles, avait abrité tant de gloire. Pour la noblesse française, il ne concevait qu'un seul devoir : défendre le trône menacé par une « entreprise de factieux. » Cette même horreur du mouvement révolutionnaire, Louis-Philippe de Ségur la rencontrait encore dans la bouche de son frère, mais sous la forme plus légère qui était propre au vicomte : « Voulez-vous savoir, disait-il, ce que c'est qu'une révolution ? L'explication en est tout entière dans ces mots : *Ote-toi de là que je m'y mette* (1). » Il reprochait surtout aux chefs du parti populaire d'avoir détruit cette aménité dans les mœurs, cette douceur dans les formes, qui faisaient de Paris la capitale de l'élégance, de la courtoisie, du bon ton. En attendant le jour où, en compagnie de Suleau, de Rivarol, de Mirabeau cadet, il les attaquerait publiquement dans cette étrange feuille royaliste, *les Actes des Apôtres*, qui prétendit tuer par le ridicule le monstre grandissant, il se répandait en bons mots, en cinglantes épigrammes, qui divertissaient le public aux dépens des vainqueurs du jour, sans ralentir en rien leur marche triomphale.

A l'autre pôle de l'opinion, Ségur trouvait ses compagnons du Nouveau Monde et la plupart de ses anciens amis, Lafayette, Lauzun, Broglie, les deux Lameth, le vicomte de Noailles, tous

(1) *Galerie morale, passim.*

ralliés aux idées nouvelles, tous s'efforçant d'attirer cette nouvelle recrue dans leur camp. Ils n'y eurent guère de peine. Imprégné depuis sa jeunesse de l'« esprit philosophe, » séduit en Amérique par le mirage de la liberté politique, Ségur s'associa sans effort à ceux dont le rêve généreux était de faire fleurir, sur le vieux sol de la monarchie, une ère d'indépendance, de tolérance, d'affranchissement de toutes les servitudes. Mais, sceptique par tempérament, instruit par l'expérience de cinq ans de diplomatie, il était plein de doute sur le succès de cette noble entreprise. « Je partage vos vœux plus que vos espérances, » répondait-il à Lafayette, prophète boursouflé de l'âge d'or. Il se traça dès cet instant la ligne de conduite qu'il comptait suivre constamment pendant la durée de la crise : demeurer, autant qu'il pourrait, spectateur, non acteur, dans la lutte des partis, tout au moins n'y intervenir que pour donner de chaque côté des conseils de modération, et n'employer son influence qu'à concilier et à réconcilier. C'est un rôle honorable, mais rarement efficace, et dont l'ordinaire résultat est d'attirer sur soi les coups de tous les combattans. Et tel fut, en effet, le lot qui échut à Ségur.

Son intimité d'autrefois avec Marie-Antoinette, sa liaison avec Lafayette et les principaux chefs de l'Assemblée nationale, l'habitude qu'il avait des négociations, sans compter ses dons naturels de finesse et de persuasion, tout le désignait pour servir d'intermédiaire officieux, de trait d'union entre la Cour et les meneurs de la Révolution. L'année 1790 fut presque entièrement occupée à des échanges de vues et à des pourparlers où Ségur prit une part active. La Reine, qui depuis quelques mois avait semblé se refroidir, se rapproche subitement de lui, le mande journellement aux Tuileries, et lui témoigne en apparence une confiance sans limite. « Votre ami le candidat à l'Académie mène absolument les affaires étrangères, écrit Mirabeau à La Marck. — Il a vu vingt fois la Reine, riposte ce dernier. — La fréquence des rendez-vous de Ségur, reprend à son tour le tribun, est réellement extraordinaire. Êtes-vous bien sûr qu'ils ne produiront rien (1)? » Vaudreuil, dans le même temps, mande secrètement au Comte d'Artois : « Savez-vous quels sont les sentimens du comte de Ségur? Il est ambitieux, plein d'énergie, de talent

(1) *Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck.*

et d'esprit; il ne s'agirait que de bien diriger tout cela. Occupez-vous-en avec adresse... Voilà un de ces hommes qu'il faut avoir ; les moyens, je les ignore. » La Marck, de son côté, indique à Mirabeau un plan de séduction pour s'acquérir l'appui de l'ex-ambassadeur, car « une fois engagé, dit-il, il sera scrupuleusement fidèle. » La suite de cette correspondance nous montre ces conseils religieusement suivis. Entre Ségur et Mirabeau, ce sont de constantes entrevues et des dîners en tête à tête, où l'illustre orateur déploie toutes les ressources et toutes les grâces de son esprit ; ce sont aussi des notes confidentielles que Mirabeau fait remettre à la Reine, en sachant qu'elles passeront sous les yeux de Ségur, et où il le couvre de fleurs : « Ségur a l'habitude de négocier, l'esprit juste, le cœur inflammable, le caractère très chevaleresque, et porte, je crois, à un haut degré, le dévouement au Roi et à la Reine. Il leur tient compte, non seulement de leurs bontés, mais, chose rare, de leurs malheurs, sentiment qui n'appartient qu'à une âme noble et à un caractère élevé (1). »

Trop rompu à la politique pour attacher grande importance à ces flatteries intéressées, Ségur ne s'en prêtait pas moins à des essais de rapprochement qui, pour produire des fruits utiles, eussent exigé chez les divers partis une bonne volonté plus sincère. L'incident qui s'éleva au mois d'octobre de cette même année est instructif à cet égard. L'effort principal de Ségur tendait alors à amener une entente entre Mirabeau et Lafayette ; le génie oratoire de l'un, la popularité de l'autre, eussent pu en s'unissant dominer, pensait-il, l'Assemblée nationale et favoriser le retour aux idées de modération. Après de longues difficultés, un accord secret fut conclu, dont on ignore les bases; mais Lafayette, d'après ce qu'on peut soupçonner, ne tint pas ses premières promesses, et Mirabeau exaspéré se vengea en maltraitant fort, dans un discours à l'Assemblée, le « héros des Deux Mondes. » D'où une discussion assez aigre entre Ségur et Mirabeau, dont on jugera le ton par ces quelques extraits; c'est Ségur qui prend l'offensive : « Je ne parlerai pas à M. de Mirabeau de son discours, écrit-il. Il doit parfaitement savoir s'il a rempli ses engagemens. Il ne peut pas ignorer l'impression qu'il a pu me faire, et il doit concevoir que j'aie lu avec étonnement le mot de *modération* dans son billet... Comme ses écrits ne sont

(1) Note de Mirabeau pour la Cour du 26 juin 1790. *Correspondance de Mirabeau*, etc.

pas de ceux qu'on oublie, sa modération sera aussi célèbre que son courroux, et l'histoire dira éternellement de qui il s'est rapproché [le Duc d'Orléans], de qui il s'est éloigné [Lafayette]; mais ce qu'elle ne saura pas, ce sont les raisons particulières que j'ai de me plaindre de lui... Je lui présente mes salutations, et je le presse encore, avec une loyauté qu'il a souvent louée, de cesser de rendre si dangereux ce qu'il peut rendre si utile. »

La riposte de Mirabeau est d'une courtoise habileté : « Si votre lettre n'est pas digne de votre équité, elle l'est du moins de votre franchise. Je dois, dites-vous, savoir si j'ai rempli mes engagemens; je le sais, en effet, et si je permettais à quelqu'un d'en douter, ce que je ne permets pas, c'est à vous que j'attesterais que je n'avais pas pris, en cette occasion, un seul engagement qui ne fût conditionnel... Je vous attesterais que M. de Lafayette m'a manqué de parole, et j'en donnerais une preuve sans réplique, qui serait celle-ci : *M. de Ségur m'a dit que M. de Lafayette lui avait promis de faire telle chose, ainsi cela était vrai...* » Il se défend ensuite vivement de toute alliance avec celui qui s'appellera bientôt Philippe-Égalité, rappelant par allusion le mot sanglant qu'il a dit sur son compte : « On prétend que j'en veux faire mon maître; je n'en voudrais pas pour mon laquais! » Et après une diatribe sur la « déloyauté » de Lafayette, il conclut ainsi sa missive : « Croyez-moi, gardez-vous de compromettre votre vertu la plus chère et la plus estimable dans une compagnie si hasardeuse. M. de Lafayette a manqué à la parole qu'il m'avait donnée par votre organe; je vous en plains, et ne me plains pas de vous, et vous semblez vous plaindre de moi. En vérité, cela serait trop étrange, si une sensibilité si honorable n'était très intéressante! »

On ne peut nier que, dans cette escarmouche, Mirabeau garde l'avantage. Ségur le sentit bien, et sa dernière réplique témoigne de quelque embarras : « Vous estimez ma franchise. Elle doit vous faire croire que je n'ai pas dit la vérité *d'un seul côté* et que j'ai fait mes observations à tous ceux qui pouvaient les mériter... Ne parlons plus de ce qui est fait et ne peut plus se défaire. Les réflexions sur le passé aigrissent, les réflexions sur l'avenir sont seules utiles. Et si vous trouvez ma sensibilité honorable, ne me parlez pas de mes amis lorsque vous êtes injuste à leur égard, ou ne m'en dites que ce qu'il me convient d'entendre... Songez à la crise actuelle, au rôle que vous y jouez,

et voyez s'il faut sacrifier le bien et le repos public à des ressentimens particuliers, et la gloire de sauver l'État au plaisir amer de satisfaire des haines secrètes et mal calculées. »

Après cette vive passe d'armes, les négociations languirent, puis cessèrent bientôt entièrement. Mais il resta chez Mirabeau quelque rancune de la querelle; lorsque, à peu de jours de là, il fut question de désigner Ségur pour le département des Affaires étrangères, Mirabeau s'opposa très nettement à ce choix : « D'ailleurs, écrit-il crûment, il n'est pas assez stupide pour accepter. » Et il met en avant Moustiers, « lourd, mais sage et sûr. » Le projet n'aboutit pas; mais l'an d'après, après la mort du grand tribun, ce même dangereux emploi fut, pour la seconde fois, proposé au comte de Ségur. Montmorin s'étant retiré en octobre 1791, Louis XVI et Marie-Antoinette mandèrent au palais des Tuileries l'ancien ambassadeur, et le conjurèrent d'accepter cette lourde succession. L'entretien fut long, pathétique; ému par l'insistance des malheureux souverains, par leurs protestations de confiance, Ségur finit par se laisser convaincre. « Il a fait, écrit Montmorin, ce qu'il fallait de difficultés pour prouver qu'il connaissait les dangers de la place, et il a fini par dire qu'il ferait ce qu'on voudrait. » Mais, l'audience terminée et « se retirant pour sortir après une troisième révérence, il aperçut dans une glace, en face de laquelle la Reine se trouvait, un geste d'irritation de cette princesse, qui lui rendit toute sa défiance (1). » Toutefois, il hésitait encore, lorsque, la nuit suivante, un ex-commis des Affaires étrangères, depuis longtemps dévoué à tous les siens, vint l'avertir sous main que le ministère proposé serait un leurre et « une vaine apparence, » qu'un personnage occulte, établi hors de France, serait seul informé des véritables intentions du Roi et de la Reine; et cet avis fut appuyé par des preuves convaincantes. Dès lors, tristement éclairé, il envoya au Roi sa démission, ou plutôt son refus; le *Moniteur* du 31 octobre publia la note ci-après : « M. Louis Ségur, ci-devant ministre à Pétersbourg, avait accepté le département des Affaires étrangères, d'après la démission de M. de Montmorin, mais il est revenu sur cette disposition, on ignore pour quel motif. »

(1) *Mémoires* du général Philippe de Ségur.

A deux reprises pourtant, pendant cette même période, Ségur consentit à rentrer à titre temporaire dans les affaires publiques, et n'eut pas lieu de s'en féliciter. Ce fut d'abord une ambassade à Rome, en vue de faire accepter par le Pape la constitution civile du clergé et l'annexion du Comtat-Venaissin, tâche ingrate s'il en fut. Il se mit néanmoins en route; mais, en arrivant à Florence, il y apprit la rupture des deux cours et le refus absolu du Saint-Siège de recevoir « l'ambassadeur de la Révolution. » Il n'était autre chose à faire que rebrousser chemin et regagner Paris, où l'attendait, pour fiche de consolation, le grade de maréchal de camp. De nouveau, quelques mois plus tard, il passait la frontière, mais cette fois la frontière du Nord, comme « envoyé extraordinaire » auprès de la cour de Berlin. Sur cette seconde mission, une singulière légende, fabriquée de toutes pièces par la presse étrangère et celle du parti émigré, s'est répandue parmi les contemporains de Ségur et a depuis trouvé créance auprès de quelques historiens. On l'a représenté comme chargé de corrompre, moyennant trois millions emportés dans ses coffres, les maîtresses et les favoris du roi Frédéric-Guillaume II et de propager en Allemagne l'évangile révolutionnaire; mais, voyant ses projets déjoués, désespéré de son échec, il aurait, sans y parvenir, demandé au suicide un refuge contre sa détresse et son humiliation. Une gravure, partout distribuée en France et en Allemagne, reproduisit cette scène tragique et popularisa l'histoire.

Albert Sorel, dans une étude approfondie (1), a fait justice de ces belles inventions. Voici, en résumé, d'après les documens et les témoignages authentiques, la vérité sur cette affaire. De Lessart, qui dirigeait alors les Affaires étrangères, désirait obtenir, dans le conflit général redouté, la neutralité de la Prusse et la rallier à la politique de l'Autriche, dont on croyait pouvoir attendre quelque modération. Il fit appel dans cette intention à Ségur, qui accepta par dévouement et sans grande illusion sur ce qu'il pourrait obtenir. Le 26 décembre 1791, il partait pour Berlin, muni des instructions verbales que, dans une longue audience, il avait recueillies de la bouche même du Roi et de la Reine, et disposant, pour toutes les dépenses du voyage, d'une somme totale de 150 000 livres. La Prusse paraissant dis-

(1) *La mission de Ségur à Berlin*, par A. Sorel. — *Temps* des 10, 12 et 15 octobre 1878.

posée à se mettre à la tête de la coalition qui s'organisait secrètement contre notre pays, la mission de Ségur, au cas où elle eût réussi, aurait fait crouler par la base le plan du parti émigré et contre-révolutionnaire, qui reposait tout entier sur la guerre. Il y eut donc, dès la première nouvelle, parmi les ultra-royalistes, un déchaînement violent contre lui. Une pluie pressée de dénonciations s'abattit, pendant son voyage, à la cour de Berlin : on dévoilait les « projets de corruption » que l'envoyé français était censé nourrir; on l'accusait de noirs desseins pour semer l'esprit de révolte parmi les populations d'outre-Rhin; par une perfidie plus dangereuse, on rapportait à Frédéric-Guillaume quelques propos piquans, plus ou moins authentiques, tenus jadis par Ségur sur son compte à la cour de Russie; Catherine elle-même, dit-on, en écrivit au Roi et, par cette petite trahison, vengea ainsi sur l'homme d'État l'offense jadis faite à ses charmes par le particulier. Pour brocher sur le tout, un entretien confidentiel du diplomate et du maire de Strasbourg, surpris dans une chambre d'auberge par une dame royaliste, la comtesse de Grais, mal entendu sans doute, et à coup sûr dénaturé, fut transmis par elle à Bouillé, pour être redit en haut lieu à Berlin. Bouillé, dans ses *Mémoires*, se vante, sans le moindre scrupule, de s'être acquitté en conscience d'une aussi fâcheuse commission (1).

Précédé de la sorte, Ségur débarquait à Berlin le 9 janvier 1792. Il s'y sentait aussitôt entouré d'une défiance générale. Les ministres prussiens témoignaient une glaciale froideur; la Cour le traitait en intrus. « Avez-vous déjà vu l'*étranger?* » demandait au comte de Reuss Frédéric-Guillaume, qui interdisait à la Reine d'adresser la parole au représentant de la France. L'ambassadeur se sentait espionné, partout suivi, environné de traquenards et d'embûches. Sans se déconcerter pourtant, il exigea et obtint une audience du Roi; le dialogue, d'abord compassé, s'anima peu à peu : « Vos soldats continuent-ils à refuser toute discipline? demanda brutalement le Roi. — Sire, répondit Ségur, nos ennemis en jugeront! » Cette vive réplique termina l'entretien. Il vit aussi plusieurs fois les ministres, s'expliqua franchement avec eux sur toutes les calomnies qu'on avait lancées sur son compte. Son langage, sa sincérité, la dignité

(1) *Mémoires* du marquis de Bouillé.

de son attitude, dissipèrent bien des préjugés; après deux semaines de séjour, le ton et les manières avaient singulièrement changé, et l'envoyé de France était maintenant traité avec la plus grande distinction. Mais le Roi demeurait hostile, personnellement blessé, gardant rancune des propos rapportés.

Somme toute, par son habile patience, Ségur avait sauvé sa situation personnelle; quant au résultat politique, il ne conservait nul espoir de pouvoir rien obtenir; tout lui démontrait, au contraire, qu'entre les cours de Vienne et de Berlin il y avait désormais partie liée, que l'esprit belliqueux l'emportait sans réserve et qu'un conflit sanglant était inévitable. Ségur l'écrivit à Paris, déclara sa mission à présent sans objet, demanda son rappel, et ne songea plus qu'au départ. Mais l'impatience, l'énervement, la rigueur du climat, avaient ébranlé sa santé, de tous temps délicate; sa gorge s'enflamma; des crachemens de sang survinrent; il dut se mettre au lit, voir un médecin, se faire saigner. Le soir même, dans la ville, on racontait que l'on avait trouvé l'ambassadeur de France étendu dans son sang, la main crispée sur le manche d'un poignard. M. de Moustiers, son prédécesseur à Berlin, brave homme, mais de cervelle épaisse, recueillit l'anecdote, y crut avec candeur, la manda sur l'heure à Paris. Ainsi prit naissance une légende qui, accueillie sans contrôle, exploitée avec empressement en certains milieux politiques, fit promptement le tour de l'Europe.

Les derniers jours de février, le prétendu suicidé, encore malade et grelottant la fièvre, quitta la capitale prussienne : « Le comte de Ségur, écrit le 1er mars un des correspondans de Bouillé (1), est parti dans un état pitoyable; je ne sais s'il pourra faire la route sans s'exposer à périr, car, la veille de son départ, il a encore craché le sang. » La dernière dépêche de Ségur est datée du 25 février; il y prédit la guerre prochaine, et termine par ces mots, empreints d'un sombre pessimisme : « Nous sommes dans une crise effrayante; la destinée des Français dépend de leur conduite. Si le désordre continue, si le gouvernement n'a pas la force qui lui est nécessaire, on nous regardera à la fois comme des voisins dangereux et comme une proie facile, et, dans cette supposition, toute la valeur française ne pourrait nous préserver des plus grands malheurs. »

(1) Lettre du général Heymann.

IV

Rentré en France, sa santé compromise l'obligeait avant tout à chercher le repos. Il partit avec sa famille pour Fresnes, demeure de son beau-frère, le marquis d'Aguesseau, à sept lieues de Paris. Ce fut dans cette retraite que vinrent le trouver les nouvelles des tragiques événemens qui se succédaient coup sur coup : les journées du 20 juin, du 10 août, les égorgemens de septembre. C'est là aussi qu'il vit un jour, avec une pénible surprise, son nom inscrit sur la liste des émigrés. Une protestation immédiate, insérée dans le *Moniteur*, fit constater que ni lui, ni son père, ni son frère le vicomte, n'avaient passé à l'étranger (1). Il fit plus, il revint s'établir à Paris, auprès du maréchal, avec sa femme et ses enfans. Cette décision faillit lui coûter cher : à deux reprises, dans les mois qui suivirent, il fut mis en arrestation. La première fois, l'influence d'un ami parvint à l'arracher des mains des terroristes ; la seconde fois, il ne dut son salut qu'à lui-même : désigné pour monter la garde à la porte du Temple, où Louis XVI était prisonnier, il refusa nettement d'obéir ; dénoncé sur-le-champ, appréhendé, traduit devant le comité de sa section, il s'expliqua avec une sincérité courageuse. « J'ai été, dit-il à ses juges, l'ambassadeur de ce malheureux prince ; il m'a comblé de ses bontés ; je ne pouvais me joindre à ses geôliers, m'exposer à tirer sur lui, s'il avait tenté de briser ses fers. » Ce langage étonna le tribunal improvisé ; il s'éleva dans le public un cri d'approbation ; « le dénonciateur troublé, stupéfait, se vit honteusement chassé, » tandis que l'accusé était ramené chez lui, aux acclamations de la foule (2).

On ne pouvait néanmoins espérer être toujours aussi heureux. Contre l'anarchie grandissante, il fallut chercher un asile. Le précepteur des deux fils de Ségur, le sieur Lugardon, originaire du bourg de Châtenay, près de Sceaux, indiqua cette localité comme spécialement tranquille et d'esprit pacifique. Sur la place du village était une petite maison de campagne, avec un parc de trente arpens, autrefois habitée par le père de Voltaire et où s'était écoulée, disait-on, l'enfance du philosophe. L'acqui-

(1) *Moniteur* du 3 décembre 1792.

(2) Discours de réception de M. Viennet à l'Académie française. — *Mémoires* du général Philippe de Ségur.

sition fut réalisée sans délai. Le maréchal, sur l'instante prière de son fils, consentit à s'y installer avec lui. Le départ de toute la famille eut lieu le 21 janvier 1793. Jusqu'au dernier moment, Ségur, avec quelques amis, avait multiplié démarches et prières pour sauver la tête de Louis XVI. La veille encore du jour fatal, Vergniaud, pressé et conjuré par lui, avait pris en ce sens un engagement formel, que son vote renia le lendemain. Quand tout espoir cessa, le maréchal et le comte de Ségur, dont l'hôtel avait vue sur la place de l'exécution, résolurent d'échapper à l'horreur du spectacle. Le matin même, à l'aube du jour, ils quittaient leur logis et s'établissaient à Châtenay.

Les premiers mois de ce séjour furent relativement calmes. La pénurie d'argent, qu'on croyait passagère, n'influait pas sur la sérénité d'esprit. Comme l'hiver était rude, les enfans s'occupaient à ramasser du bois mort dans le parc, « en soufflant dans leurs doigts glacés (1); » ils cultivaient aussi des légumes et des pommes de terre, dont ils payaient le prix de leurs leçons. Leur père, de son côté, écrivait des vaudevilles, des comédies légères, dont il comptait tirer profit, quand à l'orage succéderait l'éclaircie. Mais ce répit fut de courte durée. Un homme que le maréchal avait obligé autrefois, maintenant jacobin forcené, découvrit sa retraite, fit décerner un mandat contre lui. Un beau matin, l'on vit débarquer à Châtenay les commissaires de la Convention, venant arracher le vieillard à sa famille en larmes. Il fallut bien céder devant la violence, le laisser emmener à Paris. Septuagénaire, dévoré de la goutte, privé d'un bras laissé sur les champs de bataille, il fut mis à la Force, dans un cachot infect, où il languit six mois, sans autres soins que ceux de quelques ouvriers, ses compagnons de détention, qu'avait émus son infortune.

Son petit-fils Philippe, — celui qui fut plus tard l'historien de la Grande Armée, — avait été témoin de la scène de l'arrestation ; dix ans plus tard, le hasard fit qu'il se retrouvât face à face, dans l'antichambre de son père, avec le dénonciateur, fonctionnaire de l'Empire et courtisan servile. L'empoigner au collet et le jeter dehors, non sans lui avoir fait éprouver en chemin « les rudes effets de son indignation, » fut le premier soin du jeune homme. Cette exécution faite, il le provoque en duel pour le len-

(1) Notes conservées dans les archives de famille.

demain. Mais, le soir même, on sonnait à sa porte : c'était l'ex-terroriste qui venait, « encore tout meurtri, » présenter ses humbles excuses et implorer le silence de son agresseur. Ce fut l'épilogue de l'histoire.

Le vicomte de Ségur, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, avait de quelques mois précédé le maréchal dans les vengeances de la Révolution. Enfermé dans les murs de l'ex-abbaye de Port-Royal, — qu'on avait dénommée Port-Libre pour en faire une prison, — il attendait la guillotine en bonne et nombreuse société, chansonnant ses geôliers, madrigalisant pour les dames et, sous la menace du couperet, conservant sa gaîté et son humeur galante. Il échappa pourtant à ce qui paraissait un sort inévitable. Comme quoi un ancien comédien, qui jadis avait joué ses pièces et tenait à présent l'emploi de secrétaire au Comité de Salut public, parvint à prolonger, par une ruse ingénieuse, l'existence du vicomte et celle du maréchal, je n'ai pas à conter ici ce romanesque et curieux épisode. Thermidor vint à temps pour les rendre à la liberté. Bientôt après, toute la famille fut de nouveau réunie à Châtenay, où, par une chance inespérée, Louis-Philippe de Ségur, échappant aux périls du transfert dans la capitale, était resté, pendant toute cette période, prisonnier sous son propre toit, surveillé par un commissaire et deux paysans sans-culottes, dont il s'était fait des amis.

Après l'affreuse tourmente, c'était beaucoup sans doute d'avoir le droit de vivre, mais encore fallait-il en trouver les moyens, et c'était là le difficile. Les pillages, les confiscations, la suppression de toutes pensions, avaient successivement détruit toutes les ressources, et la détresse était complète. Dans cette crise effrayante, le comte et le vicomte, unis dans une même pensée, recoururent à leur plume ; le passe-temps des années heureuses devint le gagne-pain des années de misère. Parfois séparément, le plus souvent en collaboration, les deux frères firent représenter dans les divers théâtres de la capitale des vaudevilles, des proverbes, des piécettes, d'une verve facile, bourrées d'allusions politiques, et dont l'actualité assurait le succès. L'époque était propice à ce genre d'entreprises : les deux Ségur, écrit Viennet, « vendirent des distractions à ceux qui cherchaient à s'étourdir sur la misère publique, ou qui avaient conservé assez du caractère français pour rire au milieu des tombeaux. » Souvent, pour égayer les soirées

de Châtenay, on essayait entre deux paravens l'effet des compositions paternelles (1) ; l'auteur, sa femme et ses enfans se partageaient les rôles, et l'on avait pour spectateurs le maréchal, quelques vieux serviteurs, parfois aussi de rares amis, échappés au désastre. De ces essais sans prétention, les deux frères s'élevèrent graduellement à des ouvrages d'un genre plus relevé, libretti d'opéras, comédies en vers ou en prose, auxquels le public des Français, de l'Odéon, de l'Opéra-Comique, firent le meilleur accueil, et dont plusieurs, pendant de longues années, restèrent au répertoire. Le jeune Philippe de Ségur, entrant dans la même voie, ne tarda pas à faire concurrence à son père; à dix-sept ans, il fit jouer un vaudeville qui lui rapporta 1 500 livres, une fortune pour l'époque. Il versa cette somme tout entière dans la caisse familiale, et elle assura plusieurs mois la subsistance de ses parens. C'est à cette même époque que le comte de Ségur fit paraître l'ouvrage qui, sous le nom de *Politique de tous les cabinets de l'Europe sous Louis XV et Louis XVI*, eut une vogue éclatante et valut à l'auteur un commencement de célébrité.

Parmi ce labeur opiniâtre et ces occupations variées, les journées coulaient rapidement; et cette période de privations, où Ségur et les siens ne durent la vie qu'à leur travail, resta plus tard dans leur souvenir comme particulièrement heureuse. Quand il recouvra par la suite la richesse, l'influence, tout ce qu'il avait cru disparu pour jamais, c'est avec une juste fierté que le héros de cette étude évoquait la mémoire de ces temps de noble indigence : « Comme vous, écrira-t-il à Mme Dufrénoy (2), j'ai perdu ma fortune; ma plume m'a procuré le peu d'argent qui donna du pain à mon père, à mes trois enfans et à l'ange que le Ciel m'accorda pour femme... Je n'ai jamais éprouvé une plus vive jouissance que dans l'instant où, pour la première fois, je reçus du libraire les vingt-cinq louis qui nourrirent ma famille. »

En se consacrant de la sorte à la littérature, Ségur n'avait pas entièrement dit adieu à la politique. Resté en commerce assidu avec certains de ses anciens amis, il les soutenait dans leur lutte généreuse pour restaurer en France l'ordre et la liberté. Nombre d'articles de journaux portent sa signature; plus fréquemment encore, c'étaient des encouragemens, des conseils

(1) *Recueil de famille.*

(2) Adélaïde Dufrénoy, femme de lettres, alors célèbre, à laquelle Ségur fit accorder par l'Empereur une pension de 4 000 livres.

des notes et des éclaircissemens sur toutes les grandes questions du jour, par le moyen desquels il s'efforçait d'aider à l'œuvre pacificatrice. « J'ai peu de crédit, lit-on dans une de ses lettres, écrite à cette époque, car je ne suis d'aucun parti. Je combats les passions des autres, et les miennes, et je dis la vérité à tout risque. » Quand les circonstances l'exigèrent, il sut payer de sa personne. Le 1er prairial an III, dans cette journée fameuse où la salle de la Convention fut envahie par une horde de scélérats, portant au bout d'une pique la tête du malheureux Féraud, Ségur, prévenu l'un des premiers, mit l'épée à la main, groupa quelques hommes résolus, pénétra à leur tête dans l'Assemblée terrorisée, et contribua ainsi, non seulement à sauver les jours de son ami Boissy d'Anglas, mais à assurer la victoire de la légalité sur l'anarchie sanglante.

Cette attitude publique, sa notoriété grandissante, et son refus formel, en dépit de flatteuses invites, de donner son concours aux chefs du Directoire, le désignèrent, le 18 fructidor, à ceux qui prétendirent alors ressusciter le régime révolutionnaire. Averti du danger, il chercha un asile, aux portes de Paris, chez un ami dévoué, qui le cacha pendant les premiers jours de cette nouvelle Terreur. Ce fut là qu'il apprit sa proscription et celle de la plupart de ses amis. S'il échappa aux horreurs de l'exil, ce fut, cette fois encore, dit un de ses biographes, « grâce à une de ces amitiés affectueuses qu'il sut inspirer jusqu'à son dernier jour aux hommes et aux femmes des partis les plus opposés. » Son nom fut rayé de la liste. Il reprit son train laborieux, persévérant à demander aux lettres à la fois les consolations et les ressources de la vie. Il atteignit ainsi l'ère réparatrice de Brumaire. Nul ne salua d'un cœur plus chaud, d'un enthousiasme plus sincère, l'aurore de l'astre éblouissant qui, soudainement émergé des ténèbres, d'un bout à l'autre du pays allumait une flamme d'espérance. Aussi accepta-t-il les offres du Premier Consul avec autant d'empressement résolu qu'il en avait montré naguère pour décliner celles de Barras.

On sait, — et mon confrère Albert Vandal, dans sa célèbre histoire de l'*Avènement de Bonaparte*, l'a mis récemment en lumière avec une autorité magistrale, — de quel prix singulier fut de tous temps, aux yeux de Napoléon, le concours de ceux dont les noms se rattachaient à l'ancienne France. L'adhésion sans réserve d'un

ambassadeur de Louis XVI, du fils d'un maréchal de France et d'un ministre de la Monarchie, ne pouvait rencontrer chez lui qu'un favorable accueil, dont les effets se firent promptement sentir. Reconnaissons d'ailleurs que Ségur ne négligea rien pour aider la fortune. Membre du Corps législatif, c'est lui qui, en 1802, rompant, par un détour habile, le silence que les lois imposaient à cette assemblée, propose l'ouverture d'un registre où ses collègues et lui consigneront le vœu de conférer à Bonaparte le Consulat à vie : « Ce vœu, s'écriait-il (1), répété bientôt dans toute la République, rassurant tous les amis de la patrie, enlevant toute espérance aux factions, liera constamment notre sort aux destinées glorieuses du conquérant de l'Égypte et de l'Italie, du citoyen courageux qui a terrassé l'anarchie, du héros dont le génie audacieux a franchi les Alpes, désarmé tous nos ennemis, vaincu tous nos préjugés, calmé toutes les consciences, et qui vient enfin de donner la paix au monde ! » Ces mots sont acclamés et, sur une motion de l'orateur, une députation est nommée pour porter ce vœu au Consul. Dès lors, sous le nouveau régime, la carrière de Ségur est brillante et rapide. D'abord, comme conseiller d'État, il coopère à la rédaction de nos codes, à l'œuvre immense de réorganisation nationale qui sera la gloire éternelle du génie de Napoléon. Puis, coup sur coup, il est investi des fonctions de grand officier du Palais, de grand maître des cérémonies, de sénateur avec dotation, fonctions qu'il cumulera durant tout le cours de l'Empire.

A dire le vrai, sa carrière naturelle eût été la diplomatie, où l'eussent servi son nom, ses goûts, ses aptitudes et son expérience du métier. Qu'il l'ait ardemment désiré, la chose n'est point douteuse. Lorsque, en 1804, il fut question de donner à Talleyrand une sorte de coadjuteur et de nommer un « sous-ministre des Affaires étrangères, » Ségur se mit sur les rangs. « Les plus grandes probabilités pour cette place sont en faveur de Ségur, » disait Charles de Nesselrode. Mais il semble que, dans cette voie, Talleyrand lui ait barré obstinément la route, craignant peut-être un successeur possible ; du moins est-ce là ce que nous assurent ces mêmes lettres de Nesselrode : « Je ne vous ai fait ce long récit sur M. de Ségur, écrit-il à son fils, que pour que vous appreniez à connaître à fond le caractère d'un homme destiné vraisembla-

(1) Séance du 22 floréal an X.

blement un jour à remplacer M. de Talleyrand aux Affaires étrangères. » Il n'en fallait pas tant pour éveiller l'ombrageuse jalousie du prince de Bénévent. Par suite de cette opposition, Ségur resta donc confiné dans des emplois de Cour, dont il s'acquittait, a-t-on dit, « avec cette légère nuance d'ironie qui sauve du ridicule et empêche de voir la puérilité de l'étiquette (1). » — « Il avait d'ailleurs fort à faire, ajoute le même historien, pour mettre au courant de leurs rôles des acteurs dont beaucoup n'y étaient guère préparés et leur donner le ton et l'allure convenables. On le consultait de toutes parts sur toutes les difficultés d'étiquette ou de préséance. Il rendait des oracles avec une prévenance spirituelle. » Napoléon lui-même, dans les grandes représentations qu'il aimait à donner sur le théâtre de l'Europe, ne manquait pas d'avoir recours au tact et à l'expérience de son grand maître des cérémonies, répétait d'avance avec lui ce rôle difficile de souverain dont son génie lui avait appris le métier, mais dont il ignorait les gestes. C'est dans une parade de ce genre, lors du congrès d'Erfurt, que Ségur lui fit cette réponse d'un heureux à-propos : le grand maître arrivait quelque peu en retard au rendez-vous assigné par l'Empereur ; en le voyant entrer, ce dernier fronça le sourcil ; aussitôt, prévenant le reproche : « Excusez-moi, Sire, dit-il en souriant, je suis tombé dans un *embarras de Rois*, dont je n'ai pu sortir plus vite ! »

Cédant comme de coutume à son double penchant, Ségur, au début du régime, avait d'abord prétendu concilier sa rentrée dans la vie publique avec ses travaux littéraires. En compagnie de son frère et de Désaugiers, il avait récemment fondé la Société dite *du Caveau*, qui prit plus tard le nom de *Société des dîners du Vaudeville*. Il en resta membre assidu jusqu'à la fin du Consulat, apportant aux séances des pièces de vers et des chansons, d'un tour aimable et fin, qu'anime à l'occasion un léger souffle poétique. Certains couplets du comte et du vicomte ne sont pas encore oubliés ; je me borne à rappeler ici la pièce charmante sur le *Voyage du Temps*, et cette autre chanson dont on cite souvent le refrain sans en savoir l'auteur :

Tous les méchans sont buveurs d'eau,
C'est bien prouvé par le déluge.

(1) *Paris sous Napoléon*, par Lanzac de Laborie.

C'est vers ce même temps que parut la *Décade historique*, tableau assez poussé au noir du règne de Frédéric-Guillaume II roi de Prusse. « Si ce roi, dit Sainte-Beuve (1), avait eu avec Ségur des torts de procédé, il les paya dans ce tableau fidèle. Une plume véridique est une arme aussi ; M. de Ségur ne l'a jamais eue si ferme, si franchement historique. » Cet ouvrage valut à l'auteur l'honneur qu'il convoitait dès avant la Révolution, son entrée à l'Académie, récemment réorganisée ; mais il marqua aussi l'arrêt, pour toute la durée de l'Empire, de sa production littéraire. Napoléon n'approuvait guère que les gens de son entourage fissent le métier d'écrire, surtout s'il s'agissait de publications politiques ; s'adressant brusquement à l'historien de Frédéric-Guillaume, il lui demanda certain jour, avec une insistance marquée, « si ce M. de Ségur qui faisait des livres était un de ses parens. » Ségur comprit l'invite et, si sa plume ne demeura pas inactive, du moins ne livra-t-il plus rien à la publicité.

V

Sur la fin de sa vie, dans une chanson où il a mis sa biographie en couplets, Ségur se rend ce témoignage :

> Poussé par mes destinées,
> Près de dix rois tour à tour
> J'ai porté, quarante années,
> Une âme libre à la Cour.

Cette assertion peut sembler hasardée sous la plume de celui qui sut conserver jusqu'au bout la faveur de Napoléon. Toutefois, si ce goût pour la liberté, dont se targuait Ségur, fut peut-être parfois chez lui théorique plutôt qu'effectif, on ne peut nier qu'il sut, en certaines occasions, donner des preuves d'indépendance qui, sous ce maître absolu, n'étaient pas exemptes de courage. Chateaubriand, entre autres, eut à lui rendre cette justice, lors du vif incident que provoqua la réception de l'auteur des *Martyrs* à l'Académie française. Le fameux écrivain venait d'être nommé au fauteuil de Joseph Chénier ; Ségur avait été l'un des plus ardens promoteurs de sa candidature, et il fit partie, peu

(1) *Notice*, etc.

après, de la commission de douze membres chargés, selon l'usage, d'examiner, avant qu'il fût lu en public, le discours du récipiendaire. Dans le panégyrique de Chénier, son prédécesseur, Chateaubriand louait magnifiquement l'homme de lettres, mais jugeait en termes sévères le jacobin et le régicide. Six membres de la commission, dont Ségur et Fontanes, votèrent pour l'approbation du discours ; six autres, plus timides, opinèrent pour la suppression du passage qu'ils jugeaient dangereux. Devant ce partage par moitié, la question restait en suspens. Le lendemain, à Saint-Cloud (1), Napoléon, apercevant Ségur parmi la nombreuse assistance, marcha vers lui, l'apostropha vivement : « Monsieur, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France !... Comment l'Académie ose-t-elle parler des régicides, quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle, je dîne avec eux et m'assois à côté de Cambacérès ! » Puis, s'animant par degrés : « Vous et M. de Fontanes, ajouta-t-il, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes. — Sire, répliqua Ségur, je ne vous crois pas capable de cette injustice. On peut trouver naturel d'entendre blâmer la mort de Louis XVI, sans croire contrarier un gouvernement qui vient de faire dresser à Saint-Denis des autels expiatoires. » A ces mots, l'Empereur, en colère, frappant du pied, s'écria : « Je sais ce que je dois faire, et quand et comment je dois le faire. Ce n'est pas à vous d'en juger... Je ne demande point de conseils. Vous présidez la seconde classe de l'Institut ; je vous ordonne de lui dire que je ne veux pas qu'on fasse de politique dans ses séances. » Puis, d'une voix brève : « Exécutez mon ordre. Allez, et songez bien que, si l'Académie y désobéit, je la casserai comme un mauvais club. » Sur ce, Napoléon sortit ; chacun se retira, évitant soigneusement Ségur et lui faisant froide mine. Duroc seul se risqua à lui adresser la parole.

Le lendemain, au lever, Ségur, l'assemblée terminée, demeura seul avec l'Empereur. Revenant aussitôt sur la scène de la veille, il expliqua avec sang-froid les raisons de son vote, représenta l'inconvénient d'imposer « des chaînes trop pesantes à la littérature, » fit appel au bon sens et à l'équité du souve-

(1) Sainte-Beuve, dans *Chateaubriand et son groupe*, a rapporté cet épisode, mais en attribuant à Daru le rôle joué par le comte de Ségur. Je rétablis ici les faits d'après les *Mémoires* du général Philippe de Ségur, qui en avait été, pour ainsi dire, le témoin.

rain. Napoléon l'écouta en silence, puis, d'un air bienveillant : « Je ne vous en veux pas, lui dit-il. Ceci est de ma politique. Je vous ai dit hier ce que je voulais qu'on répétât. Si c'était un autre que Chateaubriand qui eût fait ce discours, je n'y aurais pas pensé; et voilà ce que, comme homme d'État, vous auriez dû sentir. » Changeant alors de ton : « Avouez aussi, ajouta-t-il gaiement, que, comme homme de goût, M. de Chateaubriand a fait une inconvenance, car enfin, lorsqu'on est chargé de faire l'éloge d'une femme qui est borgne, on parle de tous ses traits, excepté de l'œil qu'elle n'a plus! » Ce mot fit rire Ségur; l'Empereur fit chorus avec lui; et, lorsque la porte s'ouvrit, les assistans les virent tous deux causant amicalement ensemble, d'où subite volte-face et empressement universel auprès du grand maître des cérémonies.

Une lettre de Chateaubriand, pleine de reconnaissance, récompensa Ségur d'un effort méritoire, qui resta d'ailleurs impuissant, car l'Académie consultée se prononça pour la suppression du passage, ce que Chateaubriand refusa d'accepter, s'opposant même à toute atténuation : « C'est, répondit-il à cette dernière demande, comme si l'on me disait : « *Ouvrez la bouche et serrez les dents.* » Il circula, dit-on, neuf cents copies manuscrites du discours, qui ne fut jamais prononcé. Chateaubriand ne prit séance qu'à la Restauration.

La spéciale bienveillance que, malgré quelques algarades de ce genre, Napoléon témoigna toujours à Ségur n'était pas uniquement fondée sur une sympathie personnelle; il y entrait une part de gratitude que l'on peut trouver justifiée. En se ralliant jadis au régime consulaire, l'ancien ambassadeur du Roi avait entraîné dans cette voie ses fils, dont le cadet, Philippe, fut le premier, parmi les jeunes représentans de la noblesse française, à s'enrôler sous les drapeaux de la nouvelle armée, donnant le signal d'un mouvement qui, d'abord vivement critiqué, fut très promptement et très généralement suivi. L'Empereur ne l'oublia jamais; la carrière militaire du « volontaire de Bonaparte, » servie par une brillante valeur, se déroula, presque du début à la fin, sous les yeux et aux côtés du maître de l'Europe. Quand, à six ans de là, chef d'escadron de cavalerie, il fut blessé et pris dans une escarmouche, en Pologne, c'est par une lettre de sa main, — faveur rare et enviée, — que l'Em-

pereur voulut, en personne, rassurer sa famille : « Monsieur de Ségur, écrivait-il (1), votre fils a été fait prisonnier par les Cosaques. Il en a tué deux de sa main avant de se rendre, et il n'a été que très légèrement blessé. Je l'ai fait réclamer sur-le-champ, mais ces messieurs l'ont fait partir pour Saint-Pétersbourg, où il aura le plaisir de faire sa cour à l'Empereur. Il vous sera facile de faire comprendre à Mme de Ségur que cet événement n'a rien de désagréable et ne doit l'alarmer en rien. Sur ce... »

Deux ans plus tard, un nouvel accident de guerre fut l'occasion d'une scène qui demeura, pour le père et le fils, l'un des plus beaux, l'un des plus émouvans souvenirs de toute leur existence. Percé de coups, criblé de balles, dans la charge héroïque qu'il dirigea sur la redoute de Sommo-Sierra, Philippe, échappé par miracle à la mort, eut ordre de l'Empereur d'apporter à Paris, pour les remettre au Corps législatif, les nombreux étendards conquis au cours de cette campagne. Couché dans une berline, sur un lit de drapeaux, l'aide de camp de Napoléon fit, en janvier 1809, son entrée dans la capitale. Ses graves blessures le retinrent au lit si longtemps que ce fut seulement l'an d'après, le 22 janvier 1810, qu'il fut assez remis pour s'acquitter de sa glorieuse mission. Fontanes présidait la séance, mais, par injonction de l'Empereur, le comte de Ségur fut désigné pour prendre la parole au nom du gouvernement. Le *Moniteur* nous a conservé le récit de cette solennité, dont la pompe un peu théâtrale, selon le goût du temps, n'exclut ni la grandeur, ni le côté touchant. Dès que la séance est ouverte, Ségur paraît à la tribune ; il annonce l'arrivée « d'un jeune officier, » qui va être introduit dans l'enceinte législative pour présenter, de la part de l'Empereur, les 80 drapeaux « pris en Espagne par ses armées victorieuses. » Après quelques phrases éloquentes, il termine en disant, d'un accent attendri, qu'il ne veut pas, « en prolongeant ce discours, retarder une solennité dont il est également pressé de jouir, comme soldat, comme magistrat, et comme père. » Une clameur enthousiaste salue cette péroraison. Aux accens d'une « musique guerrière, » douze députés introduisent alors dans la salle les grenadiers porteurs des faisceaux d'étendards, en tête desquels s'avance, dit le compte rendu officiel, « M. l'adjudant-commandant comte de Ségur fils, » qui se dirige vers

(1) Lettre du 31 décembre 1806, dont l'original a été légué par le général de Ségur aux Archives nationales.

la tribune. Les grenadiers se groupent aux pieds de la statue de l'Empereur. Philippe prend la parole, explique l'objet de sa mission, puis, sa harangue achevée, descend de la tribune et, parmi les applaudissemens, va s'asseoir auprès de son père. Nouveau discours, cette fois du président Fontanes. « Que ces drapeaux teints de son sang, s'écrie-t-il en montrant le fils de son confrère, doivent paraître beaux à sa mère, à son épouse, à son père, qui versent des larmes de joie et sur qui semblent s'arrêter tous les regards de cette assemblée! » Les acclamations l'interrompent ; l'émotion est au comble; et la séance levée, un grand banquet offert par l'Assemblée à « MM. de Ségur père et fils, » termine, dans une effusion générale, cette inoubliable journée.

Un bas-relief de marbre, exécuté par ordre de Napoléon, reproduisit cette scène et décora longtemps l'un des murs du Palais-Bourbon. A vingt années de là, pendant les derniers mois de la Restauration, Philippe, élu le matin même à l'Académie française, était chez le comte de Lobau, son ami, qui demeurait rue de Bourgogne, en face dudit palais. Son attention fut attirée par une équipe d'ouvriers de la ville, qui, au haut d'un échafaudage, brisaient, à grands coups de mailiet, des sculptures jugées séditieuses par le gouvernement royal; et il vit voler en éclats la tête de son père et la sienne.

Unis aux jours prospères, le comte de Ségur et son fils ne séparèrent pas leur fortune à l'heure des catastrophes. L'année 1814 les vit combattant tous les deux pour la défense du sol français contre l'invasion étrangère, l'un colonel des Gardes d'honneur, l'autre chargé, avec le titre de « commissaire extraordinaire, » d'organiser la résistance dans la Bourgogne et dans la Franche-Comté. Le sénateur grand maître des cérémonies, lorsque lui échut cette besogne, se ressouvint de son premier métier, quand il servait sous les drapeaux du Roi. Ses lettres pendant cette mission, conservées de nos jours dans les archives de la famille, montrent l'ardeur et le courage qu'il déploya pour réchauffer le zèle de populations épuisées, lassées de gloire et n'aspirant plus qu'au repos. Elles constituent aussi un triste témoignage de la froideur, parfois même de l'hostilité, qui accueillait presque partout cette suprême tentative. Sans doute, en constatant la vanité de ses efforts, se rappela-t-il le jour où, dans l'intimité d'une causerie familière, Napoléon l'avait ainsi

interrogé à brûle-pourpoint : « Que dira-t-on de moi après ma mort? » Ségur, en phrases grandiloquentes, commençait à s'étendre sur les regrets de la nation : « Pas du tout, interrompit l'Empereur. On dira : *Ouf!* » Et d'un geste expressif il souligna l'exclamation. Maintenant, cette prophétie se réalisait à la lettre. Malgré tout le génie du chef et les prodiges d'une poignée de héros, l'invasion triomphante, l'entrée des alliés dans Paris, l'abdication de Fontainebleau, toutes ces nouvelles tombaient sur un peuple découragé, dont de trop longues fatigues et trop de sang versé avaient affaibli les ressorts. Les plus solides fidélités cédaient l'une après l'autre. Le 3 avril, lorsque le Sénat impérial, à la presque unanimité, vota la déchéance de Bonaparte et le rétablissement de la royauté bourbonienne, Ségur ne se refusa pas à suivre ses collègues : « Tout est fini, mandait-il mélancoliquement à son fils. Toute résistance doit désormais cesser. Il n'y a plus qu'à se résigner, à adhérer, à se conformer à l'exemple universel. »

La première Restauration créa le comte de Ségur pair de France. Il siégea sur les bancs de l'opposition libérale, combattant les mesures de colère et de réaction, qui allaient si promptement retourner l'opinion contre un régime dont on attendait l'apaisement et qui, trop fréquemment, pratiqua surtout la vengeance. « En dépit de la conduite plus prudente des princes et de Louis XVIII, écrira Philippe de Ségur, il nous eût fallu, pour vivre supportablement au milieu de ceux qui les entouraient, devenir transfuges de notre drapeau, renégats de notre gloire, traîtres enfin à tous nos souvenirs et à nos compagnons d'armes. » Cette irritation, cette révolte, le père l'éprouvait comme le fils. Pourtant, au retour de l'île d'Elbe, dans le conflit de sentimens qui se combattaient en son âme, il exprima d'abord la volonté de renoncer à tout rôle politique, de garder la neutralité dans la formidable querelle. Son imprudence, ou sa faute, si l'on veut, fut de prétendre expliquer à l'Empereur lui-même les raisons de cette attitude. « Lorsqu'on veut rompre avec une maîtresse impérieuse et longtemps adorée, il ne faut pas affronter sa présence, » remarque à ce propos Sainte-Beuve. Dès qu'il eut revu le grand homme, il subit l'ascendant et il retomba sous le charme (1).

(1) Quand Napoléon fut relégué à Sainte-Hélène, le comte de Ségur proposa de le suivre dans son exil. L'Empereur n'accepta pas cette offre, mais il en fut

VI

Si excusable qu'elle pût être, la défection était flagrante, et la seconde Restauration la lui fit justement, bien que durement, payer. Dépouillé de ses dignités, de ses pensions et de son siège à la Chambre des pairs, il dut, une fois de plus, demander à sa plume, plus que sexagénaire, les ressources indispensables à la vie journalière.

C'est de cette période difficile que date la lettre ci-après adressée à ses descendans pour leur expliquer sa conduite, et mise en tête du manuscrit de l'un de ses ouvrages; j'en donne ici les passages principaux (1) : « Je n'ai pas de fortune à vous léguer. Celle que je tenais de mes pères m'a été enlevée par la Révolution, et j'ai été privé par le gouvernement royal de presque toute celle que je devais à mes travaux et aux services rendus à ma patrie. J'ai préféré cette patrie à tout, et plus elle est malheureuse, plus je l'aime. J'ai été, je suis et je serai toujours dans les rangs de ceux qui ont voulu la défendre, et qui voudront lui rendre son indépendance, sa force et sa gloire... La perte de mes biens et de mon rang ne peut me faire regretter de m'être montré fidèle à un principe que je crois juste, à un devoir qui me paraît sacré. Si les étrangers ne se fussent pas mêlés de nos querelles, ma conduite eût été toute différente, mais je vois en ennemi tout ce qui combat la France sous les drapeaux de l'étranger, en ami tout ce qui s'oppose à leurs armes. Il viendra un temps où il sera plus glorieux d'être tombé en résistant que de s'être élevé en pliant sous l'étranger ; mais cette gloire est un legs que vous ne recueillerez peut-être qu'un peu tard... Une bonne renommée, du moins, est un bel héritage, et je crois que je vous le lègue, car j'ai, dans une longue vie et dans de grandes places, fait du bien à beaucoup de gens et n'ai fait de mal à personne. »

De même que, vingt années plus tôt, pressé par une nécessité pareille, Ségur s'était fait vaudevilliste sous la Révolution, sous la Restauration il se fit journaliste ; et la presse libérale, à qui la loi laissait alors une assez large indépendance, compta parmi

vivement touché et, dans les dernières années de sa vie, on l'entendit plus d'une fois parler avec un accent de gratitude de cette marque de dévouement.

(1) Lettre du 1er décembre 1817. Archives de famille.

ses plus assidus rédacteurs l'ancien grand dignitaire de la Cour impériale. Il publia dans le même temps deux importans ouvrages: un *Abrégé d'histoire universelle*, dont la vogue fut assez soutenue pour faire une sérieuse concurrence aux Histoires de Rollin, et un recueil de morceaux détachés, — aperçus littéraires, historiques et philosophiques, réunis sous le nom de *Galerie morale et politique*, — qui constitue sans doute sa meilleure œuvre littéraire; au moins est-ce l'avis de Sainte-Beuve : « M. de Ségur, écrit-il (1), prend là sa place au rang de nos moralistes les plus aimables ; on a comme la monnaie, la petite monnaie blanche, de Montaigne, du Saint-Évremond sans afféterie, du Nivernais excellent... Cette causerie plaît surtout par sa grâce courante et s'insinue plus qu'elle ne mord. Son frère le vicomte avait plus de trait et de pointe ; M. de Ségur est surtout un esprit uni, orné, mesuré ; il ne sort pas des tons adoucis... Il ne croit pas pouvoir changer l'homme, mais il le sent tel qu'il est et il tâche d'en tirer parti. »

A ce jugement du grand critique il faut ajouter le récit, fait par un témoin oculaire, des conditions dans lesquelles furent écrites ces dernières pages du vieil homme de lettres ; je laisse la parole à Viennet (2): « Il est un tableau ravissant qui me pénétra d'une admiration profonde et qui ne sortira jamais de ma mémoire. Le vieillard avait l'habitude de travailler dans son lit; sa vue affaiblie ne lui permettait plus de tracer sur le papier les pensées qui jaillissaient de sa tête (3), et la dépense d'un secrétaire aurait gêné celui qui, auparavant, en avait tant à ses ordres. Mais il avait une femme qui ne reculait devant aucun sacrifice, qui allait au-devant de tous ses vœux. C'était elle, c'était la petite-fille du grand d'Aguesseau, qui, assise au pied du lit, écrivait pendant six heures sous sa dictée... Quoique moins affaiblie, la vue de cette femme admirable inspirait aussi des inquiétudes, mais elle n'était tourmentée que de la crainte de ne pas la conserver aussi longtemps que pouvaient l'exiger les besoins de sa maison, et son cœur ingénieux lui suggéra de n'écrire que sur du papier vert, pour ménager un organe aussi nécessaire à l'objet de ses adorations... » Ces manuscrits sur papier vert sont en la

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

(2) Discours de réception à l'Académie française, *passim*.

(3) Ségur avait perdu un œil de la goutte sereine pendant sa campagne en Amérique, et l'autre, à la fin de sa vie, menaçait de refuser ses services.

possession de celui qui écrit aujourd'hui cette étude; il y est joint une note de la main du comte de Ségur, qui sert de post-scriptum à la lettre de lui que l'on a lue plus haut : « Le temps a changé, non mes opinions, non mes sentimens, mais mon sort. Je suis rétabli dans ma dignité de pair de France, je continue mon travail, et ma femme n'interrompt point ses touchans sacrifices. »

Ces dernières lignes sont datées de 1819. A cette époque, en effet, sous la pression de l'opinion publique, Louis XVIII avait fait une grande « fournée » de pairs composée presque exclusivement de libéraux et de bonapartistes, ce qui alors était tout un. Ségur y fut compris, et retouva sa place sur les bancs de l'opposition, prenant une part active aux délibérations. C'est à cette rentrée imprévue que fait allusion ce couplet de la chanson, déjà citée, où il a résumé les principaux faits de sa vie :

Lorsque après vingt ans de guerre
Nous revîmes les Bourbons,
En reprenant leur bannière,
Ils firent pairs et barons.
Mais cette noble pairie
Qu'on devait, suivant nos lois,
Donner au moins pour la vie,
Moi, j'y fus nommé trois fois !

Cette même année fut celle de l'ouverture du salon, jusqu'alors réservé aux intimes, mais où bientôt, à l'appel du comte de Ségur, se réunit ce que Paris comptait d'hommes distingués dans la politique et les lettres. Les habitués avaient nom Lafayette, Boissy d'Anglas, Lameth, Daru, Barbé-Marbois, Viennet, Arnault, Benjamin Constant, Casimir Perier, le général Mathieu-Dumas; on y voyait aussi quelques femmes aimables et jeunes, dont la grâce égayait cette société un peu sévère. Chaque soir, dans une pièce simplement meublée et à la faible lueur d'une lampe que sa vue fatiguée supportait avec peine, le vieillard se tenait assis, entouré de sa femme, de ses enfans, et des amis fidèles qui se plaisaient dans cette demeure: « Il en faisait les honneurs, rapporte un des familiers du logis, avec une bonne grâce et une courtoisie inimitables. Toutes les opinions, tous les partis, tous les mondes, se retrouvaient chez lui. Dès qu'il élevait un peu la voix, toutes les conversations cessaient; on faisait cercle pour l'écouter, et il tenait tout l'auditoire sous le charme de sa causerie, semée d'anecdotes, de souvenirs, de

réflexions piquantes, et profondes parfois sous une forme légère. Il avait vu tant d'hommes et de choses, et il les racontait si bien, qu'on ne se lassait ni de l'interroger, ni de l'entendre. » — « Nous ne parlions pour ainsi dire que pour le faire parler, dit un autre contemporain, et je lui ai dû, quinze ans, mes plus délicieuses soirées (1). »

C'est au cours de ces réunions, sur l'instance de ses auditeurs, que naquit le projet d'écrire et de publier ses mémoires. Il avait toute sa vie pris des notes quotidiennes sur les hommes et les événemens auxquels avait été mêlée sa laborieuse carrière ; compléter, rédiger ces notes fut le passe-temps de ses dernières années. Ses *Souvenirs et anecdotes* parurent en 1824; le succès en fut éclatant. « Vous vous souvenez, s'écrie Viennet, avec quelle impatience étaient attendus ces volumes, avec quel empressement ils étaient saisis, et chacun d'eux redoublait la curiosité publique. » La déception fut vive quand, après la troisième partie, interrompue au seuil de la Révolution, la série s'arrêta pour ne jamais reprendre. Vainement son libraire le pressa, offrant 30000 francs par volume, somme énorme pour l'époque; Ségur se montra inflexible, et, à l'un de ses vieux amis qui lui demandait ses raisons, il expliqua qu'il ne voulait ni blesser les droits de l'histoire, ni rien écrire qu'on pût interpréter contre Louis XVI, contre Marie-Antoinette, contre Napoléon. « Je dois trop à la vérité, et trop à la reconnaissance; » ainsi conclut-il l'entretien.

On peut regretter ce scrupule; car sa plume fine et mesurée aurait sans doute su concilier l'exactitude des faits avec le respect dû à ses illustres protecteurs. Il eût été servi dans cette tâche délicate par la bienveillance naturelle et par l'optimisme souriant qui faisaient le fond de son caractère, et que renforçait, avec l'âge, une indulgence large et voulue, assez voisine du scepticisme : « Que voulez-vous? écrivait-il au déclin de sa vie à un confrère de l'Institut (2). On ne sait ce qu'on fait dans ce monde, et il y a tant de petites raisons, de petits penchans, de petites passions, de petits plaisirs, de petites peines, qui vous poussent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, que la ligne droite, qui, selon les géomètres, est la plus courte, selon les moralistes

(1) Notice de Pongerville. Discours de Viennet, *passim*.
(2) Lettre à Vivant-Denon. Archives de famille.

et surtout les politiques, est certainement la plus rare. » Ainsi plaidait-il par avance sa cause auprès de la postérité, en homme qui a traversé trop d'épreuves et vu trop de révolutions pour prendre au grand sérieux la rigidité des formules et l'infaillibilité des credos politiques. Son indifférence était moindre en matière religieuse. Élevé, comme la plupart de ceux de sa génération, à l'école de J.-J. Rousseau, de ses lectures philosophiques il avait au moins conservé, à défaut de croyance à des dogmes précis, un déisme sincère et l'espérance d'une vie future. C'est ce qu'affirme éloquemment ce passage d'une lettre adressée à une chère et ancienne amie (1) : « Je ne suis pas dévot, mais il suffit de sentir son âme, et d'en connaître de sensibles et d'élevées comme la vôtre, pour avoir la ferme conviction qu'il existe une Intelligence suprême qui s'occupe de nous, et dont le spectacle favori est apparemment la lutte de la vertu contre le malheur... Je ne connais rien de plus fol que les hommes qui aiment la gloire, c'est-à-dire qui vivent pour l'avenir, et qui cependant veulent croire que tout meurt avec eux. »

Ces pensées le soutinrent au cours de ses dernières années, qu'attristèrent des deuils de famille, dont le plus cruel fut la mort de sa compagne incomparable (2). Coup sur coup, tombaient également les compagnons de sa jeunesse, les assidus de son salon. « Que fais-je ici? dira-t-il tristement à l'un des survivans. Depuis deux ans, vingt-deux de mes amis m'ont quitté pour jamais. N'est-il pas temps de les rejoindre? » Sa suprême joie fut l'accueil fait par ses confrères à la candidature académique du plus jeune de ses fils, le brillant narrateur de la campagne de Russie. Le vote eut lieu le 28 mars 1830; le candidat, seul au logis, attendait les nouvelles; il vit entrer son père, qui lui tendait les bras : « Viens, criait-il, que j'embrasse mon confrère, nommé à l'unanimité, et le premier académicien devenu le collègue de son père! » Trois mois plus tard, dans son discours de réception, Philippe rendait un pieux hommage à celui qui, déclarait-il, « fut à la fois mon maître, mon modèle, de qui je reçus plusieurs vies, qui créa tout en moi... En me nommant, messieurs, je le sens avec une double reconnaissance, c'est lui, lui surtout, que votre tendre et unanime affection vient de proclamer une seconde fois votre confrère. »

(1) Lettres à Mme de X... Archives de famille.
(2) La comtesse de Ségur mourut le 6 mars 1828.

Cette émouvante séance fut la dernière à laquelle assista Ségur. Atteint depuis longtemps d'un mal inguérissable, il resta depuis lors confiné au logis, sans force et le corps délabré, mais toujours sociable, accueillant, et toujours entouré de quelques amitiés fidèles. C'est de là qu'il suivit, avec un intérêt mêlé de crainte et d'espérance, la lutte des journées de Juillet, et qu'il vit pour la seconde fois crouler la monarchie traditionnelle. Au lendemain de ces événemens, où le triomphe de ses idées lui laissait néanmoins des doutes sur la durée de cette victoire, dans le cabinet de Ségur, quatre vieillards, dont le plus jeune était septuagénaire, causaient, raconte Sainte-Beuve, assis sur le même canapé : c'étaient, avec le maître de maison, le général Mathieu-Dumas, Barbé-Marbois et Lafayette; ils parlaient des révolutions passées, de celles qu'ils prévoyaient encore, et échangeaient leurs vues sur les destins de leur patrie; sans illusion sur le présent, ils gardaient, malgré tout, une ferme confiance dans l'avenir. « C'était, dit l'auteur du récit, un spectacle touchant et inoubliable pour qui l'a pu surprendre, que cet entretien prudent, fin et doux, que ces vieillesses amies, dont l'une allait être bien jeune encore et dont aucune n'était lassée... » Quinze jours plus tard, le 27 août 1830, sans souffrance et sans agonie, s'éteignait le comte de Ségur. Le vieux poète Arnault prononça, au nom de l'Académie, un discours sur sa tombe, où je relève ces lignes : « Il réunissait à ce que la culture des lettres peut apporter de plus piquant, ce que les habitudes du grand monde peuvent prêter de plus aimable au commerce de l'homme de lettres. » Cet éloge, semble-t-il, caractérise avec justesse ce que les contemporains du Grand Roi, en termes plus concis, eussent appelé simplement « une figure d'honnête homme. »

SÉGUR.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT[1]

QUATRIÈME PARTIE (2)

XII. — MADAME MOLAY-NORROIS

Après le retour à Grenoble, Élisabeth avait invoqué son installation nouvelle pour ne pas recevoir. Mais, sur les conseils de ses parens, confirmés à sa grande surprise par sa belle-mère, elle s'était décidée à prendre un jour. A Paris, elle mettait peu de bonne volonté à entretenir les relations utiles ou agréables à son mari, leur préférant ses propres relations de famille. Albert, petit à petit, l'avait laissée libre et s'était détaché de la société. Comme elle pensait bénéficier de son nouvel état, convenable à son apathie naturelle, de toutes parts on la circonvenait. Pour les Molay-Norrois, la vie mondaine avait ses exigences sacrées, et Mme Derize l'engageait à fuir l'isolement.

— J'ai confiance, lui avait dit celle-ci, que l'avenir s'éclairera pour vous. Mais il faut vous organiser une existence normale. Il n'est pas bon de demeurer toujours en face de son souvenir.

— Mais vous-même?

— Oh! moi, je suis toute vieille, et le passé peut me suffire.

(1) *Published, January fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1907 et du 1er janvier.

Marie-Louise et Philippe auront des amis dont vous connaîtrez les parens. Vous m'avez causé une grande joie en renonçant à la séparation.

— Personne ne le sait encore.

— Puisque vous portez le nom d'Albert, il est juste que les sympathies, que l'estime publique aillent à vous. Si Dieu permet qu'un jour vous repreniez la vie commune...

— Je ne reprendrai jamais la vie commune avec Albert. Il m'a fait trop de mal.

Après cette protestation, elle s'était rangée, moins par opinion personnelle que par faiblesse et besoin de distraction, à l'avis de Mme Derize. Elle en fut récompensée par la première visite qu'elle reçut. Une de ses amies de pension, — Blanche Servin qui avait épousé un petit employé sans lustre, M. Vernier, et qu'elle avait perdue de vue, — la sachant malheureuse, s'enhardit à la venir voir, ce qu'elle n'eût osé auparavant à cause de la différence de leurs situations. C'était une de ces femmes, insignifiantes au premier abord, et qui ont le temps de se dévouer à beaucoup de bonnes œuvres parce qu'elles ne pensent jamais à elles-mêmes. Élisabeth fut étonnée de son tact, de sa bonté rayonnante, de la douce gaîté qu'elle montrait, malgré toute sorte de difficultés et d'embarras rencontrés dans une existence qui était précaire et chargée d'enfans. Quel parti celle-là avait su tirer d'un sort médiocre! Elle se promit de la revoir, et de conduire chez elle Philippe et Marie-Louise.

Puis ce fut, à peu d'intervalle, la compagnie des Molay-Norrois. Mme Passerat, toujours agissante et pressée, arriva la première, accompagnée du vieux conseiller Prémereux, sigisbée fourbu qu'elle menait à la cravache depuis que M. Molay-Norrois, victime d'une crise d'arthritisme, se trouvait contraint à garder la chambre. Avec sa grâce abondante, elle inspecta les lieux et courut à la fenêtre pour apprécier la vue.

— Des arbres, des arbres de toutes essences. Et Belledonne à l'horizon. C'est merveilleux. Mais comme vous êtes jolie, ma petite! Vous avez raison de vous faire toujours habiller à Paris.

— C'est une robe de l'hiver dernier, expliqua Élisabeth dont la toilette contrastait avec le mesquin mobilier. On me l'a retouchée ici.

Mme Passerat éclata de rire:

— Quelle innocente! on ne raconte pas ces choses-là.

La jeune femme, décidée à opposer de la froideur à toutes les démonstrations, dut pourtant reconnaître l'aisance et le charme de sa visiteuse. Mais celle-ci, ayant épuisé ses sujets ordinaires pour capter une confiance qui se dérobait, donna à entendre, d'un air condescendant, qu'elle était informée du retrait de l'assignation. Décidément l'étude Tabourin n'avait de secrets pour personne.

— Oui, ajouta-t-elle, votre installation ici n'est que provisoire. Vous pensez retourner bientôt à Paris.

— Je ne crois pas, madame, répondit Élisabeth qui s'était redressée devant cette intrusion dans sa vie intime.

— Mais si, mais si ! Votre père sera enchanté. Il a tant de jugement, votre père, une si haute expérience ! Voyez-vous, mon enfant, il faut aux passions, pour qu'elles durent, un décor brillant, le mouvement et l'éclat d'un salon. Les hommes sont si vaniteux. Votre mari s'est précipité hors du monde : c'est une équipée qui ne durera pas.

— Vous savez mieux que moi si elles durent, madame. Mais vous me permettrez d'être seule juge dans mon cas.

Elle-même fut étonnée d'avoir prononcé cette phrase à double entente qui se terminait par une demi-menace. Mme Passerat, déconcertée, hésitant devant l'allusion, se méfia et songea : « Il n'est pire eau que l'eau qui dort. »

Mmes de Vimelle et Bonnard-Basson, étroitement unies par l'alliance de leurs maris dans les affaires, partagèrent la même voiture pour gagner la lointaine rue Haxo. Moins grandes dames que Mme Passerat, et, partant, plus accessibles aux petites rivalités de province, elles constatèrent avec une satisfaction silencieuse l'état de la maison et le nombre des étages. A peine entrées, elles dressèrent, tout en parlant, l'inventaire des meubles, mais évaluèrent désagréablement la toilette d'Élisabeth qui portait la marque de son origine parisienne et ressortait davantage dans un cadre modeste, constrate qu'elles estimèrent de mauvais goût. Après les complimens d'usage, Mme de Vimelle minauda, tandis que son amie achevait de reprendre le souffle qu'elle avait perdu dans l'escalier.

— Nous avons appris, madame, votre décision nouvelle. C'est parfait. Vous déjouez les manœuvres de l'adversaire.

— Quelles manœuvres? quelle décision? questionna Élisabeth interloquée.

— Grenoble est une petite ville où tout se sait.

— Tout, s'empressa d'appuyer Mme Bonnard-Basson pour bien indiquer qu'elle n'avait rien à cacher.

— Mais quoi?

— Eh bien! trois ans après le jugement, votre mari transformait la séparation en divorce et il épousait sa complice. Vous lui coupez l'herbe sous le pied en renonçant à votre procès.

— Je n'ai jamais pensé à cela.

Et indignée, Élisabeth se demanda de quel droit on pénétrait si insolemment dans les inquiétudes et les incertitudes de son cœur. Elle le donna à entendre, non sans fermeté. Mme de Vimelle se chargea de lui répondre:

— Mon Dieu, madame, un divorce, c'est comme un livre ou comme un crime: ça appartient à l'opinion.

Après le départ de ces dames, Élisabeth, qui s'en était fait des ennemies, les compara à la peu brillante Blanche Vernier qui ne lui avait pas soufflé mot de sa fausse situation, mais qui lui avait offert si spontanément une amitié sûre, loyale et active. Sous la pression des jours, elle voyait peu à peu s'écrouler les façades et apparaître la vérité qui exige, pour être comprise, un lent ou cruel apprentissage.

Elle n'attendait plus personne. Mme de Crozet, dont elle avait invité les enfans, compagnons de Marie-Louise et de Philippe, s'était excusée d'un mot sec où il était facile de déchiffrer un refus d'entrer en relations avec une femme séparée de son mari. Ce premier affront lui fut très sensible. En présageait-il d'autres?

Il était déjà tard lorsqu'elle reçut la visite de sa mère. Elle ne l'avait pas consultée sur l'abandon de ses d s, et en eut des remords. C'est un cas assez fréquent dans l'histoire des familles: la femme, après son mariage, continue de se placer sous la tutelle de ses parens, et en particulier de sa mère, même s'ils ne recherchent pas cette influence. Elle réclame à tout propos leur intervention. Puis, un beau matin, elle s'en affranchit sans se préoccuper de l'étonnement douloureux que ne manque pas de provoquer un changement aussi radical. Élisabeth, après son désespoir d'Uriage, s'était dégagée tardivement. Se sentant mal comprise, se découvrant mal conseillée dans le passé, elle avait sans égards repris sa liberté. Rendue égoïste par le chagrin comme il arrive aux natures faibles, elle ne discernait pas celui des autres. Mme Molay-Norrois avait souffert de la réserve de sa

ille que les circonstances lui rendaient spécialement pénible, nais n'avait su que l'accabler d'obsessions maladroites. Et 'abîme, entre elles, s'était creusé jour à jour. Elles n'échangeaient plus que des propos banals, comme des appels écourtés qu'il faut crier de chaque bord d'un ravin.

Élisabeth s'informa de la santé de son père.

— Il s'ennuie au lit, expliqua sa mère. Il est très impatient. Je lui fais la lecture. Il a tant besoin d'être distrait, il est si peu habitué à souffrir!

— Je vous aiderai à le soigner.

Qu'allaient-elles se dire après cette unique rencontre de leurs préoccupations? Mme Molay-Norrois hésita, puis, timidement, elle murmura en regardant le tapis, afin d'atténuer son audace:

— Alors... tu te résignes... aussi?

Élisabeth, à ce dernier mot qui pouvait être irréfléchi, s'appliquer sans désignation précise à des cas analogues, avoir été prononcé machinalement à cause du silence, fut tout ébranlée et regarda attentivement sa mère. D'un coup, elle releva sur le visage encore jeune et, avant l'automne, doux et souriant, les traces d'affliction qu'elle aurait pu constater depuis quelques mois. Elle ne douta pas, elle ne put pas douter de sa découverte.

— Maman! soupira-t-elle avec tendresse, et elle se jeta dans ses bras.

Les deux femmes se tinrent longtemps embrassées. Le malheur leur restituait l'intimité d'autrefois, du temps où l'une d'elles n'était qu'une petite fille. Sans s'être rien dit, elles s'étaient devinées. Par pudeur filiale, Élisabeth, qui se souvenait de sa rancœur d'Uriage, n'osait interroger sa mère, et se demandait depuis combien de temps celle-ci vivait avec cet horrible secret. Comme nous demeurons étrangers les uns aux autres! Que nous savons peu deviner les pires détresses des êtres qui nous sont le plus chers, et comme il est difficile de voir et de comprendre avec exactitude! Remplir un devoir est plus aisé que de le connaître, et nul ne dirige ou ne perfectionne en lui-même cet art délicat et complexe de la connaissance. La première, Mme Molay-Norrois éprouva la nécessité d'une explication:

— Ma chérie, je te retrouve. Je croyais t'avoir perdue.

— Oh! maman.

— Je ne savais pas pourquoi tu t'éloignais de moi. Mais je m'adressais des reproches.

— Des reproches?

— Oui. Lorsque tu nous es revenue de Paris après la... trahison d'Albert, je n'ai pas admis un instant que votre séparation ne fût inévitable. Je t'ai excitée contre lui au lieu de te calmer. J'avais encore, à mon âge, tant d'illusions sur la vie, sur le bonheur! Maintenant je n'en ai plus, tu comprends. J'avais si peu réfléchi à ces choses! Pardonne-moi mon erreur.

Élisabeth couvrit de baisers les pauvres yeux qui pleuraient. A voix basse elle demanda:

— Il y a longtemps que... vous savez?

— Le dernier jour d'Uriage. Et toi, tu savais donc aussi?

— Oui.

— Tu ne m'as pas avertie, tu t'es retirée de moi.

— Pas de vous, maman, de père. Comment aurais-je parlé?

— C'est juste.

Elle hésita un instant, puis voulut se défendre quand elle n'était pas accusée:

— Il est trop tard. Après trente-trois ans de mariage. A cause de toi, de tes frères, de leur carrière, j'ai les bras liés. Qu'aurais-je fait? Je n'ai rien dit. Il ne s'en est pas aperçu. Il est un peu égoïste. Pourtant, j'ai bien souffert. Et puis, c'est tout un passé qui est empoisonné. Je n'ai plus de souvenirs.

— Chère maman, ne parlez plus. Appuyez-vous sur moi. Restez là comme si j'étais, moi, votre maman.

— Non. Écoute encore. Il faut que tu saches. Il n'a pas tous les torts. Quand il était dans l'armée et qu'on l'a changé de garnison, j'ai insisté pour qu'il donnât sa démission. Il était inoccupé et si séduisant! Moi, je me laissai vivre. J'ai mal agi. Il y a souvent un peu de notre faute dans les malheurs qui nous frappent.

— Oh! vous n'aviez pas mérité cette peine.

— Maintenant, il est malade et la vieillesse est là. C'est triste à penser, mais la vieillesse et la maladie travaillent pour moi. *Elle* vient moins volontiers. Il préfère mes soins. C'est déjà quelque chose.

Elle essaya de sourire sans y réussir tout à fait. Élisabeth continuait de lui tenir les mains, ne se lassait pas de surprendre sur le pauvre visage flétri les signes de détresse qui étaient pour elle de vivans reproches. Malgré son affection, elle avait jugé si défavorablement, depuis quelques mois, sa mère, et celle-ci lui donnait une leçon d'endurance, de silence, d'abnégation, de

résignation. Mais, précisément, elle ne voulait pas se résigner. Quand on lui demanda ce qu'elle pensait faire, elle répondit :

— Je ne sais pas.

— Tu restes sa femme. S'il te revenait, le recevrais-tu ?

— Je ne le crois pas.

— Alors, qu'attends-tu ?

Élisabeth laissa tomber les bras :

— Je ne fais plus de projets. Un jour j'espère, un autre je me révolte, ou je me laisse aller. Je n'ai pas encore choisi ma route.

— Chère petite, pour nous il n'y en a qu'une. Je le vois bien maintenant. Et je t'en ai détournée.

— Oh ! ce n'est pas vous, maman. Mais il y en a une autre qui est celle d'une nouvelle vie sans liens avec le passé. Je n'en veux pas. Pour les femmes comme nous, elle est impraticable.

— Alors ?

— Il doit y en avoir une troisième.

— Laquelle ?

— Je la cherche.

L'hiver se passa pour Élisabeth en des alternatives d'énergie et d'abandon. Sa faiblesse était encore la force d'autres êtres qui se trouvaient dépendre d'elle. Ne devait-elle pas distraire son père, réconforter sa mère, refréner sans la réduire la nature riche et exubérante de Marie-Louise, développer celle, moins active, du petit Philippe ? Tous ces soins l'occupaient, remplissaient ses journées, l'empêchaient de trop sentir sa solitude, mais ne la satisfaisaient pas, et parfois l'accablaient. Il lui arrivait le soir de se coucher dans le désespoir, de se livrer à la douleur plus entièrement que jadis à l'amour, et de retrouver ce désespoir à son réveil. Une visite à Mme Derize qui l'accueillait avec tendresse, qui lui donnait des conseils virils et pratiques et s'efforçait de la tourner vers Dieu, lui rendait un peu de patience. La vieille femme avait découvert un moyen de lui parler d'Albert avantageusement : c'était d'Albert enfant qu'elle lui racontait toute sorte d'épisodes oubliés, afin d'entretenir en elle un souvenir moins amer que ceux qu'elle gardait de lui. Tourmentée quelque après-midi à la promenade par Marie-Louise qui réclamait toujours des récits, Élisabeth se laissa arracher une de ces histoires enfantines, et bientôt elle fut entraînée,

presque malgré elle-même, à parler de leur père à ses enfans.

Un jour, comme elle traversait avec sa fillette la place de la Constitution, elle lui proposa d'entrer au musée.

— Quoi c'est, un musée?

— Des tableaux qui représentent des figures, ou bien des paysages.

— Oh ! oui, entrons.

Dans la première salle, Marie-Louise alla se poster tout droit devant l'éclatant portrait de Mlle de Barral, que Largillière a peinte riante et fardée, en une opulente toilette rouge aguichante comme une enseigne.

— Regarde, maman, cette jolie dame.

Instantanément, Élisabeth se rappela ses propres réflexions en présence d'Albert comme il lui choisissait, dans ce même musée, les tableaux susceptibles de former son goût. Elle chercha le vieillard de Fragonard qui devait se trouver à côté du Largillière, et le regarda avec attention. Elle n'eut pas de peine à s'intéresser à ce visage crevassé qui résume toute une biographie de paysan laborieux, songeur et vaguement ivrogne. Comme ces œuvres d'art, dont on prétend réserver l'admiration à une élite, étaient, au contraire, facilement accessibles! Il suffisait de les rapprocher de la vie, de les considérer comme une transposition plus précise, mieux encadrée, de cette vie trop vaste et toujours un peu fuyante. C'étaient là des expressions d'Albert qui soulignaient sa vision. Elle entraîna Marie-Louise vers le vieux portrait :

— Laisse cette figure immobile. Regarde celle-ci. Comme elle est plus parlante ! A Saint-Martin, nous avions un voisin qui lui ressemblait. Il est mort dans un ruisseau, un soir de foire, mais à l'église personne ne chantait mieux que lui. Ce n'était pas un mauvais homme. Il buvait trop. Il a été bien puni.

— Maman, dit la fillette, j'aime quand tu racontes...

Une autre fois, s'étant remise à ses études de piano qui avaient été poussées assez loin, mais d'une façon plutôt mécanique, elle reprenait la sonate de Beethoven qu'on a appelée si justement *l'appassionata* et la vivait si intensément qu'elle en oubliait sa peine, ou plutôt lui donnait son expression pathétique. Après l'allegro tourmenté, mais éclairé par les retours d'une phrase d'amour ardente et triste, et l'andante qui s'élève au-dessus des tempêtes humaines jusqu'à la sérénité, elle commençait la troi-

sième partie qui est coupée d'appels désespérés, quand elle entendit pleurer Marie-Louise, dont elle avait oublié la présence.

— Qu'as-tu, ma chérie?

— Je ne sais pas. Tu joues si triste!

— Je n'aurais pas dû te jouer ça.

— Oh! si, j'aime quand c'est triste.

Elle avait donc su transmettre son émotion et favoriser chez sa fille le développement de cette sensibilité profonde que l'enfant tenait de son père et qui, affermie, lui pourrait être une source de nobles joies et de dignité. Albert, plus tard, s'il la rencontrait, serait obligé de reconnaître que, loin de lui, ses enfans n'avaient pas été diminués. Ce serait la revanche de la femme abandonnée.

Au printemps, Élisabeth, qui surveillait de temps à autre les vitrines des libraires, vit afficher un nouveau livre de son mari, le tome troisième de l'*Histoire du Paysan*. C'était le premier qu'il publiait depuis leur séparation. Jamais elle n'avait désiré si ardemment de lire un livre. Elle passa et repassa devant la boutique, attirée et n'osant pas l'acheter. A Grenoble, elle était trop connue pour que cette acquisition ne fût pas remarquée et ne devînt pas la fable de la ville. Que faire? Sa curiosité était si aiguë qu'elle ne lui laissait pas de répit. Elle découvrit dans le voisinage de sa maison, rue de Strasbourg, un petit libraire, à la devanture minable, qui, certainement, devait ignorer son nom. Elle se glissa dans le magasin à la tombée de la nuit :

— Le dernier volume de l'*Histoire du Paysan* par Albert Derize, s'il vous plaît.

— Albert Derize? connais pas.

Elle qui avait prononcé avec effort ces syllabes s'irrita de les entendre dédaigner. Elle sortit sans remercier, et gagna directement la principale librairie de la ville, sur la place Victor-Hugo, où elle acheta sans dissimulation le volume qu'elle convoitait. Comme elle emportait sa proie d'un pas hâtif, elle croisa le conseiller Prémereux qui, toujours galant auprès des dames, l'aborda. Après les complimens d'usage, il désigna le paquet :

— Je gage que c'est un roman.

— Oui, c'est un roman.

— Mais non, ce n'est pas le format.

Elle rougit et, ne trouvant aucun mensonge, elle détourna la

conversation. Dès qu'elle put se libérer, elle courut chez elle se cacher. Jamais elle n'apporta tant d'avidité à une lecture. Dérangée par les questions de ses enfans, elle attendit la veillée pour s'y livrer toute.

C'était, comme les précédens, un livre très documenté, mais si bien construit qu'il s'étayait et montait comme un monument à mesure qu'on tournait les pages, et, de plus, chaud de lumière et chargé d'expérience, semblable à ces pierres du passé dont la patine, caressée de tant de soleils et éprouvée par tant d'orages, porte le témoignage d'un élan humain. Cette couleur et cette clarté, par quoi se manifestait habituellement la personnalité d'Albert, pour les avoir reconnues dans sa fièvre avec une sensibilité nouvelle, Élisabeth s'imagina qu'elles ornaient spécialement ce dernier ouvrage. Elle en voulut faire hommage à une inspiratrice abhorrée et se jeta ainsi dans la pire détresse. Haletante, oppressée, torturée par sa lecture et incapable de s'en détacher, elle parvint, au milieu de la nuit, à la dernière partie qui se rapportait aux mœurs du Pays basque et les citait comme la plus forte consolidation d'une race par le maintien du domaine rural et de l'esprit de famille. L'auteur notait ses propres observations sur la puissance de l'héritage, sur la force active de la tradition. Après Le Play, après Cheysson, il reprenait l'histoire de la famille Melouga, et passant en Espagne, il citait d'autres exemples du respect de la terre uni au respect du chef de famille. Le livre s'achevait dans une sorte d'hymne en l'honneur de la race et du sol.

Sans doute de telles conclusions ne manquaient pas d'ironie. Celui qui les transcrivait avec tant d'ampleur et sur un rythme grave, précis et éloquent, par quoi était-il qualifié pour les imposer? Il montrait l'importance de la cohésion dans la famille, de la fixité dans l'héritage, de l'indissolubilité dans le mariage, et lui-même, volontairement en marge de la société, avait quitté sa femme et ses enfans et visitait les pays basques, pour y cueillir cette gerbe de réflexions, en compagnie de sa maîtresse. Pour un lecteur informé, le spectacle devait être divertissant. Tant de réguliers, il est vrai, écrivent des livres anarchistes, qu'il faut bien, par contraste, s'attendre à recevoir des leçons d'ordre de la part de ces irréguliers dont la faiblesse dans la vie privée n'a atteint que le cœur ou les sens sans corrompre le cerveau. Il est si aisé, si tentant, si flatteur d'ériger ses passions

en dogmes, de transformer ses infortunes particulières en calamités publiques, de généraliser ses erreurs, que la résistance à sa propre expérience, dont on demeure assez clairvoyant pour distinguer le manque de solidité, implique à elle seule une rare force de la pensée.

Élisabeth, lorsqu'elle ferma le volume, n'avait même pas été effleurée par l'ironie de ce contraste. Mais, à constater qu'Albert n'avait pas varié dans ses analyses sociales et restait inébranlablement fidèle, avec plus de chaleur, mais aussi une trépidation plus fébrile qu'elle ne distingua pas, au plan primitif dont elle se souvenait de l'avoir entendu indiquer les bases, il lui sembla qu'à défaut du cœur perdu, un lien cérébral le rattachait encore aux abandonnés, et qu'elle était un peu moins trahie.

XIII. — LA VIE NOUVELLE

A la fin de mai, Élisabeth quitta Grenoble pour s'installer dans la vieille maison de Saint-Martin. La santé de sa fille, un peu anémiée et nerveuse, nécessitait un changement d'air, et le médecin conseillait la montagne. Elle proposa à ses parens, non sans une arrière-pensée secrète, d'accepter son hospitalité. M. Molay-Norrois résista à ses sollicitations.

— Nous irons à Uriage pendant les grandes chaleurs, c'est entendu. Mais en plein hiver !

— En plein hiver, père ? C'est le printemps, et demain ce sera l'été.

— Enfin, ne compte pas sur moi.

Comme il n'appréciait la campagne qu'en y transportant les mœurs de la ville, et avec beaucoup de société, il attendrait que les hôtels de la petite station balnéaire fussent remplis. Après cet échec, Élisabeth pria Mme Derize de l'accompagner.

— C'est vous, lui dit-elle, qui nous recevrez. J'avais résolu de ne plus rien accepter d'Albert, et la propriété de Saint-Martin lui appartient. La maladie de Marie-Louise m'oblige à moins d'intransigeance. Quand vous serez là-haut avec nous, je n'aurai pas ces scrupules.

— Pourquoi les avoir ? Albert n'a qu'un foyer, le vôtre. Il vous doit son assistance.

— Je la refuse. Ne me comprenez-vous pas ?

— Non, un père a la charge de ses enfans. Cette séparation

me cause tant de mal! Autant qu'à vous. Il ne le sait peut-être pas assez.

— Ne lui parlez jamais de moi.

— De quoi lui parlerai-je, sinon de son devoir? Jusqu'à ma mort, s'il s'obstine dans sa mauvaise passion, il entendra ma plainte.

— Et que vous répond-il?

— Jamais rien sur ce sujet.

— Vous voyez bien.

— Nous ne connaissons pas sa pensée. Les orgueilleux ne la livrent pas volontiers, et sa faute doit élargir son orgueil. Quand nous sommes hors de la vérité, notre esprit de révolte s'alimente naturellement de notre erreur. Mais rassurez-vous, Élisabeth. Quand il est question, dans mes lettres, de vous et des enfans, je sais ménager votre fierté. Je désire seulement entretenir son souvenir, son remords.

— Oh! son remords?

— Il dort peut-être, mais il s'éveillera. Chacun de nous a son heure, et surtout quand nous ajoutons aux maux de la vie, déjà bien suffisans, ceux que nous créons nous-mêmes.

Elle ajouta, plus mélancoliquement :

— Je sens l'âge. Tous les jours je demande à Dieu la grâce de vous voir réconciliés avant de mourir.

Et comme si elle suivait pour elle seule le fil de ses réflexions :

— Cela les rapprocherait peut-être.

— Quoi donc, ma mère? interrogea Élisabeth.

Mme Derize la regarda comme si elle revenait de loin et, après un silence, dit en souriant :

— Oh! rien, ma chère fille. On a quelquefois des idées étranges...

A Saint-Martin-d'Uriage, l'existence de ces dames fut toute simple et monotone. Le soin des enfans, quelques lectures, des promenades, et le soir, un peu de musique ou de longues conversations occupaient leurs journées qui commençaient de bonne heure et ne se prolongeaient pas bien tard. Souvent Mme Derize suivait l'allée des platanes qui aboutissait à la chapelle. Comme Élisabeth ne l'y accompagnait pas, elle choisissait de préférence le temps que celle-ci employait à conduire au grand air Marie-Louise et Philippe dans les bois ou les prés des environs. Ses jambes rencontraient vite la fatigue que son esprit, resté actif

et même ardent jusque dans la vieillesse, ne connaissait pas.

Élisabeth, se rappelant que dans ses cahiers Albert vantait les bénéfices de la fatigue physique, s'imposait chaque jour une marche plus longue. Au commencement, elle encourut les sarcasmes de Marie-Louise qui détalait comme un lièvre par les chemins et reprochait à sa mère et à Philippe leurs lenteurs. Peu à peu, mieux entraînée, elle couvrit des distances estimables, et se trouva prendre un plaisir nouveau à cet exercice que jadis elle avait dédaigné. Sur les pentes de Chamrousse, — aussi loin de la maison que le permettaient les petites jambes de son fils, — elle regarda avec surprise, comme si elle les découvrait, les hautes voûtes que forment les sapins aux fûts droits, pareils à des colonnes de cathédrale. Elle en fut impressionnée religieusement. La nature cessait d'être pour elle, comme à l'automne précédent, une compagne de douleur.

Presque chaque soir, du balcon de la route, elle s'intéressait à la dégradation de la lumière. Les troupeaux et leurs pâtres qui se pressaient autour de l'abreuvoir lui communiquaient ce sentiment de paix que la campagne répand à la chute du jour comme un parfum.

Marie-Louise finit par convenir que sa maman marchait presque aussi bien qu'elle.

— Mais courir, tu ne saurais pas.

— Essayons.

La jeune femme ramassa ses jupes, et essaya. Ses enfans qui ne l'avaient jamais vue ainsi lancée en poussèrent des cris de joie et en oublièrent de concourir. Cette nouvelle supériorité conquit leur enthousiasme.

— Décidément, conclut la fillette, il ne te reste plus que le ravin.

— Quel ravin ?

— Le ravin de papa.

C'était un endroit mystérieux et sauvage qu'elle-même n'aurait pas su retrouver, où son père l'avait conduite une fois et d'où ils avaient eu de la peine à sortir à cause des branches enchevêtrées, des épines et des cailloux. Elle en gardait un souvenir héroïque dont elle se servait pour éblouir son entourage dans les occasions exceptionnelles.

La mère d'Albert, mise au courant de ces exploits, raconta les prouesses de son fils qui, dans sa première jeunesse, avait

aimé la montagne pour la qualité de son air, pour ses spectacles de domination, et surtout pour ses dangers. Élisabeth, après l'enfance, apprenait peu à peu l'adolescence de son mari dont elle n'avait jamais été curieuse. Elle dut, en outre, faire droit aux exigences des petits qui réclamaient des récits d'aventures. Et la voilà explorant, de nouveau, mais avec plus de méthode et de volonté de réussir, tantôt agenouillée sur le plancher, tantôt hissée sur une échelle, les rayons de bibliothèque qui garnissaient du haut en bas toute une pièce de la maison où, jadis, elle ne pénétrait guère. Elle en tira, après bien des recherches, un volume de contes du Dauphiné et commença par trébucher dans ses récits : puis, avec l'expérience, apprit à ménager, à suspendre ses effets, et à modifier les dénouemens d'une façon optimiste pour ne pas contrister Marie-Louise trop attachée aux personnages de ces fictions, tandis que Philippe prenait plus philosophiquement son parti des catastrophes. Le diable qui construisit un mur d'enceinte autour du parc de Vizille et qui fut la dupe du maréchal de Lesdiguières, la fée Mélusine dont les grottes de Sassenage sont le domaine et dont la fille, de sirène qu'elle était, devint femme par amour, captivèrent spécialement l'imagination des enfans, parce qu'ils avaient, l'année précédente, visité les lieux mêmes de ces enchantemens dans l'automobile des Passerat, ce qui, pour eux, suffisait à donner à la légende un air de réalité.

— A Sassenage, maman, expliqua Marie-Louise, nous n'avons pas vu Mélusine.

— Elle n'y est plus maintenant.

— Où est-elle ?

— Très loin, dans la mer.

La fillette demeura songeuse, puis conclut :

— On aurait pu me raconter son histoire pendant qu'on était dans la grotte. C'est bête de se promener dans une grotte sans rien dire de la fée.

Élisabeth reporta naturellement sa pensée vers Albert que cette réflexion eût amusé. C'était la critique ingénue, combien flatteuse pour un historien, de tant de voyageurs qui parcouren la terre sans rien voir que des apparences, sans rien connaître que des formes plus ou moins pittoresques. Quant à Philippe, il préférait le diable qui bâtit des murailles en une nuit et qu'on paie en monnaie de singe.

Une fois la bibliothèque rouverte, la jeune femme prit l'habitude d'y pratiquer des fouilles. Après avoir servi ses enfans, elle s'occupa d'elle-même. Elle relut certains ouvrages de son mari qu'elle avait parcourus hâtivement autrefois, par devoir, et y trouva son plaisir. Puis elle s'attacha de préférence aux biographies, aux mémoires qui, par leur contact immédiat avec la vie, convenaient davantage à sa nature plus réaliste qu'imaginative. Peu à peu, sans même se rendre compte du lent travail qui s'accomplissait en elle, elle comprenait mieux quelle empreinte humaine portent nos pays de vieille civilisation, et l'importance du passé, des grands hommes, des monumens et des œuvres d'art. Par un étrange retour, elle se trouvait prendre les goûts de son mari quand elle était séparée de lui, pour toujours sans doute. L'influence d'activité intellectuelle qu'il n'avait pas exercée sur elle en huit années de mariage, il l'exerçait à distance et n'en saurait jamais rien.

Mieux armée pour la conversation, ayant pratiqué pour sa pensée intérieure de nouvelles ouvertures sur le monde, il lui arriva le soir de laisser passer l'heure habituelle de son coucher en causant avec sa belle-mère dont elle connut enfin l'esprit élevé, sur des sujets qui, jadis, ne l'auraient pas retenue un seul instant. Puis, en regardant l'horloge, l'une d'elles remarquait :

— Comme il est tard !

Et Élisabeth, fatiguée, s'endormait très vite, au lieu de poursuivre plus librement et plus douloureusement sa peine dans l'obscurité de la nuit, comme elle en avait contracté longtemps la dangereuse habitude.

Parmi les élémens d'instruction que toutes deux, s'aidant l'une l'autre, donnaient aux enfans, elle s'était réservé la musique dont elle s'efforçait de leur inspirer le goût en leur chantant des airs populaires, faciles à retenir, qu'elle leur faisait répéter. La maison, certains jours, était pleine de chansons et les enfans du village s'arrêtaient devant la grille pour écouter. Le petit Philippe lançait à travers les notes sa grosse voix de carillon comme une boule dans un jeu de quilles; elles tombaient avec un grand fracas. Sa sœur se fâchait, et les disputes finissaient par des rires.

Cette gaieté parut une indication à un vieux paysan, Claude Terraz, qui passait avec son char sur le chemin et qui, apercevant, de l'autre côté de la palissade de fer, Mme Derize mère

occupée au jardin, s'autorisa d'anciennes relations de voisinage pour lui demander :

— Eh bien! dame, M. Albert est revenu?

Elle répondit bravement :

— Pas encore, Claude.

— Mais il va revenir?

— Bientôt, mon ami. Nous l'attendons.

— Ah! tant mieux. Il faut un homme dans une maison. Un homme pour la bêche, une femme pour la soupe, et tous deux pour nourrir les mioches.

Et sur cette constatation il poussa son attelage de bœufs et reprit sa route.

Ces jours-là, c'étaient les bons jours. Il y en avait aussi de mauvais. Élisabeth, plus affinée et sensible, était devenue aisément susceptible, irritable, et de petites causes tirait de profonds chagrins, ou bien elle retombait dans son ancienne mollesse. Elle connaissait les révoltes qui nous brisent en nous heurtant vainement contre l'indifférence du sort, et ces désespoirs où l'on jette son cœur à l'abîme. A ces heures-là, elle eût souhaité d'apprendre la mort d'Albert, pour ne plus tant souffrir de jalousie. Avec un tact discret, sans paroles, sans allusions, semblable à ces gardes-malades qu'on n'entend pas dans une chambre et qui pourtant ne chôment jamais, Mme Derize pansait ses blessures.

Les chaleurs de juillet restituèrent à la petite station d'Uriage son mouvement mondain. Mais les Molay-Norrois cessèrent de lui imprimer une direction. Tandis qu'ils se réinstallaient aux Mélèzes, sur la pente qui conduit au château de Saint-Ferriol, les Passerat changeaient de villa et en louaient une dans le bas du vallon, du côté de Vaulnaveys. On continuait de se voir, de se recevoir, mais un peu moins fréquemment. Par les Vimelle, les Passerat nouaient des relations aristocratiques. M. Molay-Norrois, astreint à un régime sévère depuis son dernier accès de goutte, était forcé de convenir qu'il ne se portait bien que chez lui, et en savait gré à sa femme. Le souci de la santé avait remplacé dans son cœur toute autre préoccupation. Il se soignait avec la sollicitude et l'art raffiné que, jadis, il employait à plaire, et il s'offrait à lui-même des consultations et des drogues comme autrefois de secrets plaisirs amoureux. Sans doute il n'avait pas renoncé au monde, mais il le subordonnait à son état et n'en usait qu'avec modération. Lui qui pas-

sait des heures à sa toilette et lançait des modes, trouvait un charme de petite débauche intime à se mettre en pantoufles et à fumer une pipe après dîner, en constatant avec satisfaction que la digestion s'opérait sans difficulté. Mme Molay-Norrois, tout en surveillant elle-même, nouveau travail, ses potages et ses purées, se reprenait à l'espérance et ne souhaitait pas une guérison trop prompte, ni trop radicale. Leurs deux fils, Olivier et Victor, venus successivement en congé, témoignaient à Élisabeth une affection protectrice qui lui pesait un peu. Mais ils ne lui sacrifiaient aucun plaisir, et ni l'un ni l'autre n'avait songé à restreindre son train de vie, ce qui eût peut-être permis à leurs parens d'achever un règlement dotal que la jeune femme, réduite volontairement à ses seules ressources, n'avait pourtant jamais réclamé.

Les parties d'automobiles recommencèrent. On y convia les Derize. Élisabeth, ne voulant pas donner à ses enfans des habitudes de luxe, refusa d'y prendre part, en invoquant les recommandations du médecin qui préconisait la marche à pied. Comme elle descendait assez souvent de Saint-Martin pour rendre visite à son père et à sa mère, elle rencontra un jour, sur le chemin ombragé de châtaigniers, les deux jeunes gens qui, l'année précédente, l'ayant reconnue, l'avaient louée entre eux ostensiblement. Vêtue d'une robe de flanelle blanche, qui, de son tissu lâche, flattait sa jeunesse, elle tenait Philippe par la main, et Marie-Louise qui avait aperçu des airelles dans la mousse avait gravi le talus à quelques pas en arrière. Ils la dévisagèrent avec ce sans-gêne où nos mœurs ont cessé de voir une preuve de mauvaise éducation. Contre son gré, le sang lui monta au visage. Elle voulut hâter le pas et maladroitement se retourna pour appeler sa fille. Ils s'étaient retournés aussi et ralentissaient le pas. Marie-Louise la rejoignit au grand trot, et ce fut pour lui annoncer :

— Tu sais, maman, tu es plus belle que l'an dernier.

— Petite sotte, au lieu de raconter des bêtises, tu ferais mieux, une autre fois, de ne pas me quitter.

Mais l'enfant avait son idée qu'elle prétendait suivre.

— Ce n'est pas une bêtise. Puisque c'est ces messieurs là-bas qui le disaient.

— Pourquoi les as-tu écoutés?

— Parce qu'ils parlaient de toi.

— Ce n'est pas une raison.

La petite ne se laissa pas arrêter :

— Il y en avait un noir et un jaune. Le noir a dit comme ça : « Elle a perdu; elle est plus maigre. » Qu'est-ce que tu as perdu? Et le jaune a répondu : « Elle est plus belle. »

— Tais-toi, je n'aime pas les enfans qui écoutent les conversations des passans.

Il y avait plus de seize mois qu'elle vivait séparée de son mari. Elle avait en effet beaucoup changé, et ne s'en rendait pas compte elle-même, sauf aux modifications qu'avaient dû subir les anciennes toilettes dont elle avait voulu tirer parti encore, par mesure d'économie. Amincie, amaigrie, elle paraissait étirée comme ces tiges qui, par leur élancement, donnent plus de grâce à la fleur. Les jambes, un peu longues par rapport au buste, avaient pris, avec l'habitude de la marche, une aisance plus libre, une allure moins automatique. Le cou allongé et très blanc, qu'elle laissait ordinairement dégagé, portait mieux la tête. On eût dit qu'elle avait laissé tomber comme un vêtement ce léger embonpoint qui alourdissait et amollissait son corps. Les amis des Molay-Norrois, pour la plupart, le regrettaient, estimant qu'elle dépérissait et que c'était bien fâcheux pour une aussi jolie femme. Le grand air et sa santé naturelle la défendaient heureusement contre le lent travail de la peine morale qui la minait. Mais ils n'avaient pu empêcher celle-ci de ciseler son visage en pleine jeunesse. De chaque côté de la petite bouche, deux plis s'étaient creusés. L'ovale s'était amenuisé. Entre les sourcils se marquait une petite ride. Les yeux noirs, surtout, agrandis par le cerne bleuâtre qui les entourait, reflétaient une vie plus profonde. Tantôt langoureuse, tantôt ardente, leur expression, pour qui savait regarder, livrait toujours un peu d'effroi et de nostalgie, comme ce regard tendre des biches apprivoisées qui, en vous mangeant dans la main, ont peur d'être maltraitées et se souviennent des libres forêts natales. Les jeux du sang sur sa joue étaient aussi plus rapides : il affluait et se retirait presque dans le même instant. Enfin, la voix même avait pris des inflexions plus graves, s'était comme abaissée d'un ton. Ainsi transformée, avec ses robes lâches et ses grands chapeaux d'été, elle ressemblait de plus en plus à ces portraits anglais qui donnent aux femmes tant de charme et de dignité ensemble. Mais c'eût été un de ces portraits à qui l'on revient rendre

visite, parce qu'on n'est pas assuré d'avoir épuisé en une fois le sens de leur beauté.

La paix nouvelle qu'elle trouvait aux Mélèzes la réjouissait pour sa mère. Mais elle entendait sans plaisir l'écho des potins qui circulaient dans Uriage comme dans toutes les villes d'eaux. Que lui importait d'apprendre que Mme de Vimelle ne pouvait plus sérieusement ignorer la liaison de son mari, ou que Mme Passerat avait promu le conseiller Prémereux au grade d'intendant de ses cuisines? Un jour on lui annonça le futur mariage de Philippe Lagier installé depuis peu à l'hôtel du Parc.

— Avec qui? s'informa-t-elle, intéressée.

— Avec Mlle Berthe Rivière.

Elle se souvint de la jeune fille qui jouait au tennis avec des mouvemens dont elle dédiait aux spectateurs l'harmonie. Avant de remonter à Saint-Martin, elle fit un crochet pour aller jusqu'au jeu. Mlle Rivière lançait la balle en se gargarisant de rires qui chantaient le plaisir de vivre, tandis que son partenaire, Philippe Lagier, travesti en cavalier servant, la mangeait des yeux sans respect.

— A vous! lui cria-t-on.

Mais il manqua la balle. Et la jeune fille, assurée de son pouvoir, consentit sans murmurer à perdre la partie.

« Déjà! » pensait Élisabeth en suivant le chemin de châtaigniers qui la ramenait à sa solitude.

Comme on était vite oubliée! Quel mensonge, les aveux d'amour! Il suffisait d'un sourire découvrant des dents luisantes, d'une peau fraîche, d'un mouvement de hanche pour substituer un désir nouveau au sentiment le plus exalté. Mais peut-être n'était-elle pas de celles qui inspirent les passions durables. Peut-être ne laissait-elle qu'une impression passagère, bientôt disparue, comme elle l'avait entendu dire quelquefois de certaines femmes aux purs traits immobiles. Elle ajouta cette petite blessure d'amour-propre à celle dont elle souffrait et qui ne se refermait pas.

A quelques jours de là, priée à dîner aux Mélèzes avec quelques personnes, elle se trouva placée, à l'une des extrémités de la table arrondie, à côté de Philippe Lagier qui lui-même avait pour voisine Mlle Rivière. Fit-elle quelques frais? L'avocat se tourna vers elle, et déploya, pour retenir son attention,

toutes les ressources d'un esprit qui était dressé à plaire. Il s'entendait merveilleusement à ces agrémens de conversation qui jettent sur tous les sujets de la couleur et du pittoresque, et qui semblent sous-entendre une flatteuse sympathie. L'éclat des lumières, les toilettes claires, les épaules nues, l'air chaud, salubre pourtant, qui entrait par la baie ouverte, composaient un de ces ensembles où la vie se dilate dans une atmosphère de joie. Elle écoutait Philippe dont les traits intelligens ne manquaient de séduction qu'au repos. Elle ne songeait plus, auprès de lui, à la scène qui les avait séparés. Bercée, oubliant sa peine, heureuse, elle goûtait son succès. Tout à coup, relevant la tête, elle surprit, fixé sur elle, le regard de Mlle Rivière qu'elle pouvait apercevoir à cause de la forme de la table. C'était un regard de détresse, chargé, non pas de haine, mais de désespoir et d'admiration. Il signifiait si clairement : « Vous êtes trop belle, je sais bien que je ne puis pas lutter contre vous, ayez pitié ! » qu'elle en fut bouleversée, à cause du retour qu'elle fit sur elle-même. Ainsi, pendant quelques momens, elle avait pleinement joui de son pouvoir sur un homme dont elle avait cherché, par amour-propre, à renouveler la passion éteinte, ou décroissante, et, en même temps, elle s'était sentie asservie à la conversation de cet homme dont elle pouvait encore redouter la signification indirecte. Par surcroît, elle avait risqué sans scrupules de briser un autre cœur. Elle eut honte de sa vanité, et surtout peur de sa faiblesse qu'elle se reprochait comme une trahison. Se détournant de Philippe, elle l'abandonna à Mlle Rivière, mais il avait perdu sa verve. A la fin de la soirée, elle refusa son offre de la reconduire à Saint-Martin. Sur le chemin, quand elle passa la nuit près de l'emplacement où l'année précédente elle s'était révoltée si violemment, sa nouvelle conduite lui parut incompréhensible, et l'humiliation qu'elle subit dans sa propre estime lui communiqua tout à la fois plus d'indulgence pour les fautes des autres et la résolution d'une surveillance plus attentive.

XIV. — UN REVENANT

Les premières pluies d'automne dispersèrent les baigneurs d'Uriage. M. Molay-Norrois n'avait pas attendu la fin de septembre pour plier bagages et décamper.

— Ne sentez-vous pas l'humidité, mon amie ? disait-il vingt fois par jour à sa femme, même quand le temps était sec, quoique moins chaud. Elle s'entasse dans ce vallon étroit. Regagnons la ville où nous pourrons nous calfeutrer.

Après quelque résistance, Mme Molay-Norrois céda. Sans doute elle tenait au voisinage de sa fille et de ses petits-enfans, mais plus encore au contentement de son malade. Bientôt Élisabeth, à Saint-Martin, retrouva l'isolement où elle s'était complu l'année précédente. Mme Derize mère, un peu rhumatisante et ne voulant pas risquer de devenir une charge pour sa belle-fille dans ce village sans ressources, était redescendue à Grenoble au début d'octobre.

— Rejoignez-moi vite, avait-elle recommandé en partant. La solitude, à votre âge, n'est pas bonne conseillère.

Mais les bambins se portaient à merveille, et Élisabeth se laissait aller à cet engourdissement que les derniers soleils d'automne et la traîtresse douceur de la nature lui apportaient. Cette saison, la vue des bois plus profonds, un sentiment plus passionné que son cœur éprouvait la remplissaient d'une amertume qui la contentait. Elle eut conscience de sa faiblesse, s'en effraya et s'efforça de la combattre. Pour ne pas reprendre si tôt le servage de la ville, elle invita Blanche Vernier à passer une semaine ou deux à Saint-Martin-d'Uriage avec ses enfans. Ceux-ci, qui étaient au nombre de quatre, se mirent sans retard sous le joug de Marie-Louise et de Philippe qui les dépassaient en finesse et ingéniosité. Élisabeth se divertit quelques jours de la joie simple qu'éprouvait son amie à suivre les travaux des champs dont elle était fort ignorante, et à fouler des sentiers perdus, à quoi son habitude presque exclusive des villes lui faisait découvrir un charme exagéré. Puis elle se lassa de ses exclamations, de ses exubérances, de sa gentillesse même qui était un peu vulgaire. Elle s'en lassa, parce que, désemparée et délaissée, elle était plus sensible et plus susceptible dans cette saison qui alourdit les détresses. De plus en plus, il lui arriva de laisser Blanche emmener sur les routes la ribambelle des enfans, et de demeurer seule à transposer sa tristesse dans la musique qu'elle interprétait, à commencer sans les achever des livres dont elle savait la contagieuse mélancolie, et plus inutilement encore, à songer sans but, sans espoir, sans limites, rien que pour le plaisir de se faire le plus de mal possible. En

sortant de cet état de langueur, elle s'avouait à elle-même qu'il ne fallait plus s'éterniser à la campagne.

Un jour qu'elle avait ainsi gardé la maison, elle comprit, à la rentrée des enfans et à la figure de Blanche Vernier, qu'il s'était passé quelque chose pendant la promenade. Marie-Louise, un peu troublée, affichait un air mystérieux et circonspect qui ne pouvait échapper à personne, tandis que le gros Philippe se gonflait de son importance jusqu'à en éclater. Les autres voulurent expliquer qu'on avait rencontré un monsieur, — phénomène remarquable à Saint-Martin-d'Uriage, en cette saison ; — mais la fillette les interrompit brusquement, d'une voix autoritaire :

— D'abord, taisez-vous.

Au-dessus des têtes rassemblées des mioches, Blanche se livrait à d'actifs signaux dont on ne pouvait rien augurer.

— Allez goûter à la salle à manger, commanda Élisabeth impatientée, et le salon évacué, elle interrogea son amie : — Que s'est-il passé ? Rien de grave?

— Voici. Nous descendions vers le château de Saint-Ferriol, quand nous avons croisé sur le chemin un monsieur...

— Qui ?

— Attends... un monsieur que je ne connaissais pas.

Élisabeth, nerveuse, précipitait les questions :

— Comment était-il ?

— Tu sais, moi, les hommes, je ne les distingue pas très bien les uns des autres. Il m'a paru qu'il était grand, plutôt maigre, les traits accentués, un air militaire. Est-ce ça?

— Continue.

— Il nous a dévisagés au passage, puis brusquement, après que nous nous étions éloignés de quelques pas, il s'est retourné et il a appelé : « Marie-Louise. » Ta fille a levé la tête, puis elle a couru à lui.

— Il ne fallait pas la laisser parler à un inconnu.

— Tu as bien compris que ce n'était pas un inconnu. Moi, je ne l'avais pas compris, naturellement, et j'ai crié et je me suis arrêtée. Mais la petite ne prêtait pas d'attention à mes discours. Elle faisait signe à son frère de la rejoindre. Alors je me suis avancée, non sans mérite, car tu sais ma timidité, pour intervenir plus directement. « Ces enfans sont confiés à ma garde, monsieur. — Je vous les rends, madame, m'a-t-il répondu en

me saluant avec beaucoup de politesse. Je suis de leur parenté et je me suis permis de les accoster. » Il était très ému. Il tenait Marie-Louise et Philippe par les mains. Je crois même qu'il avait des larmes dans les yeux.

— Tu n'es pas sûre?

— Je suis un peu myope, et j'ai toujours peur d'être indiscrète en regardant. Alors il a embrassé les petits passionnément, presque avec fureur. J'avais pitié, j'aurais pleuré aussi, je pleure si vite. « Venez avec nous, lui a dit Marie-Louise. — Je ne puis pas. — Maman ne vous a pas vu, elle. — Je suis obligé de partir. — Déjà? ce n'est pas une visite. Vous reviendrez? — Oui. » Il s'est écarté rapidement. Je le croyais disparu derrière les châtaigniers, mais en me retournant, je l'ai vu qui nous suivait des yeux,

— C'est tout?

— Oui, c'est tout.

— Je t'avais confié mes enfans. Tu n'aurais pas dû les abandonner.

— Les abandonner?

— Oui, ne fût-ce qu'une minute.

Le reproche était manifestement injuste. A défaut de clairvoyance, Blanche Vernier possédait cet instinct du cœur qui pénètre la cause obscure de nos actes ou de nos sentimens. Devinant l'émotion de son amie, elle supporta sans se défendre cette accusation absurde. Élisabeth, à la pensée qu'elle aurait pu rencontrer son mari, tremblait de tous ses membres, ne sachant plus dans son désarroi si elle regrettait ou redoutait cette rencontre.

— Écoute, dit-elle sur un ton plus radouci. Va rejoindre les enfans, et envoie-moi Marie-Louise.

Quelques instans plus tard, la petite entrait, non pas le nez en l'air et le visage lumineux, avec ce pas de danse qu'elle adoptait volontiers dans la maison et qui secouait ses boucles blondes, mais la démarche contrainte et les yeux baissés. Trop jalousement sa mère l'attira vers elle et lui tint les bras :

— Regarde-moi.

Comme l'enfant hésitait, gênée, tout de suite Élisabeth énervée se fâcha :

— Mais regarde-moi donc. Qui as-tu rencontré sur la route?

Marie-Louise, qui ne savait guère mentir, répliqua pourtant :

— Personne.

— Personne? Comment peux-tu tromper ta mère? C'est mal. C'est bien mal.

La petite, qui tenait bravement son rôle contre un ton de menace, l'abandonna devant cette explosion de tristesse. Et puis, c'était une grande nouvelle à annoncer :

— Eh bien! oui, nous avons rencontré papa.

— A ton retour, pourquoi ne me l'as-tu pas dit?

— Je ne sais pas, maman.

— Est-ce qu'il t'avait recommandé le silence?

— Oh! non.

— On ne doit pas avoir de secrets pour sa mère.

L'enfant se mit à pleurer et il fallut la consoler. Ce silence qu'elle avait gardé, qu'elle ne pouvait pas expliquer, c'était la mystérieuse intuition du divorce de ses parens qu'elle devait aimer séparément, en cachette l'un de l'autre, par crainte de les peiner. Avoir ensemble un père et une mère, comme c'était l'habitude de ses petits camarades, il n'y fallait pas songer. Et tous les deux, pourtant, vivaient. Les doutes qu'elle avait conçus quelquefois sur l'existence de ce père qu'elle ne voyait jamais, et dont elle avait même entendu raconter qu'il était mort pour elle, la rencontre de l'après-midi les avait dissipés. Mais ces complications la mettaient dans un état d'inquiétude qui fatiguait son âge. Élisabeth, plus tendrement cette fois, continua son interrogatoire :

— Tu l'as reconnu tout de suite?

— Je ne l'avais pas regardé quand il a passé à côté de nous. Mais après, il m'a appelée...

— Il t'a appelée?

— Oui. Alors je l'ai bien reconnu.

— Raconte-moi, ma chérie.

— Il a appelé : « Marie-Louise. » J'ai levé la tête, et j'ai couru. Quand j'ai été tout près de lui, j'ai crié : « Papa! » Il m'a embrassée, tellement fort que ça m'étouffait. Et il me mouillait les joues parce qu'il pleurait. Pourquoi, maman?

— Il était ému de te revoir après si longtemps.

Marie-Louise parut réfléchir :

— Pourquoi n'est-il pas revenu plus tôt? Il m'a demandé : « Et Philippe? » Alors j'ai crié : « Philippe! » Philippe est arrivé, mais il a dit : « Qui est-ce? » J'ai dit : « C'est papa. » Alors Mme Blanche est arrivée aussi. Ils se sont disputés.

— Disputés ?

— Pas disputés, non, mais enfin ils se sont regardés de travers. Alors papa est parti.

Élisabeth surmonta ses hésitations et demanda encore :

— Il ne t'a chargée d'aucune parole pour moi?

— Je lui ai dit : « Venez voir maman. »

— Ah ! et qu'a-t-il répondu?

— Il n'a pas répondu, il a dit : « Je reviendrai. »

— C'est tout?

— Oui. Pourquoi pleures-tu, maman?

— Je ne pleure pas.

Elle serra passionnément sa fille sur son cœur et couvrit de baisers ce visage qu'Albert avait embrassé. Dans un impérieux désir d'affection, elle murmura à l'oreille de l'enfant :

— M'aimes-tu?

— Oh ! maman chérie.

— Et ton père?

— Papa aussi, mais pas autant que toi.

— Pourquoi?

— Il n'est jamais là. Tu sais, il a l'air triste.

— Vraiment, il a l'air triste? Tu es bien sûre?

— Oui, ça te fait plaisir?

— Oh ! mignonne.

— Il a promis qu'il reviendrait. Tu veux bien qu'il revienne?

— A cause de toi, à cause de Philippe, oui, peut-être. Un jour, dans longtemps.

— Non, tout de suite.

Peu à peu raffermie, Élisabeth envoya Marie-Louise, déjà trop impressionnable, rejoindre ses compagnons de jeux. Elle-même, ne pouvant retrouver entièrement le calme, allait et venait dans la maison. Enfin elle se glissa sur le pas de la porte. De là, droite, immobile, prête à rentrer, elle inspecta le chemin et jusqu'aux arbres. Albert errait peut-être encore dans les environs, ne se décidait pas à fuir ces lieux qui devaient lui rappeler son enfance et tant de souvenirs. Tant de souvenirs? Non, il avait vu ses enfans ; rien d'autre ne le pouvait intéresser. Il était reparti, sans doute. Pourtant, il semblait triste, Marie-Louise l'avait remarqué. S'il surgissait tout à coup sur la route, là, devant elle, à ce détour, que ferait-elle ? Elle ne savait pas, elle ne décidait rien, et le temps passait.

Le soir venait, un soir d'automne, brusque et presque glacial. Elle chercha un châle pour s'en couvrir les épaules, et continua de regarder devant elle éperdument, comme si elle appelait, avant la fin du jour, le danger qu'elle redoutait. L'ombre qui remplissait déjà le vallon gravissait la montagne, courait rejoindre la forêt des noirs sapins pressés qui devançait la nuit. Au couchant, des lueurs rouges striaient le ciel horizontalement. Au-dessus des Quatre-Seigneurs, la première étoile se montra.

Élisabeth ne se décidait pas à rentrer. Le déplacement de la lumière communiquait une apparence de mouvement aux buissons, aux arbres du chemin. A tout instant, elle voyait quelqu'un venir et, tremblante, restait, les pieds fixés au seuil. Après bien des erreurs, elle dut reconnaître sur la route une forme humaine qui s'avançait. La peur lui plia les genoux. Non, ce n'était pas lui; c'était une femme courbée, mince, lente. C'était la mère d'Albert. Elle se traînait péniblement, le souffle court, les jambes molles, brisée de fatigue. Élisabeth, rassurée, se dégagea au prix d'un grand effort, courut à elle, s'aperçut qu'elle était épuisée, lui donna le bras, la fit entrer, l'installa au coin du feu :

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenue, ma mère? J'aurais envoyé le fermier vous prendre au tramway avec son char à bancs. Il n'y a plus de voiture à Uriage et vous avez dû monter à pied.

Mme Derize eut un sourire qui signifiait : « Si souvent je me suis passée de voitures ! » Mais elle n'avait calculé ni son âge, ni ses forces, et parvenait difficilement à reprendre sa respiration. Marie-Louise, Philippe et les petits Vernier qui l'entouraient la regardaient avec cette surprise des enfans devant la vieillesse et la maladie. Élisabeth pria son amie Blanche de les emmener. Demeurée seule auprès de sa belle-mère, à qui elle préparait une tassé de thé bouillant avec un peu de rhum, elle la vit peu à peu se ranimer, se redresser, montrer sur le visage les signes de ce calme si sûr, si noble, quoiqu'un peu teinté de tristesse, avec quoi elle acceptait toutes les circonstances de la vie. Alors elle se demanda la raison de ce départ de Grenoble, et si cette visite inattendue ne se rattachait pas à la venue d'Albert. Mme Derize ne lui fit pas attendre une explication qu'elle était elle-même pressée de donner :

— Élisabeth, mon fils a passé trois jours chez moi. Il a bien changé. Il est tourmenté, inquiet, nerveux. Il n'est pas heureux.

Attentive, anxieuse, Élisabeth se taisait.

— Il est reparti ce matin, reprit la vieille femme.

— Il était ici tout à l'heure.

— Ici? Vous l'avez vu?

Et la mère d'Albert se pencha vers sa belle-fille, les pommettes brusquement colorées d'un afflux de sang qui contrastait avec la pâleur des joues, les yeux fixes et brillans de fièvre, dans un état d'exaltation inaccoutumé et, chez elle, étrange.

— Moi, non. Mais les enfans.

Élisabeth raconta la brève entrevue de Marie-Louise et de Philippe avec leur père. Mme Derize, appuyée à son fauteuil, perdit, en l'écoutant, son anormale surexcitation.

— Tout à l'heure, dit-elle, j'ai pensé qu'*il* était là, que vous vous étiez réconciliés, qu'il n'avait pas pu repartir. J'étais heureuse, si heureuse!

— Oh! ma mère, pouviez-vous espérer cela?

— Je l'espère toujours. Vous aussi, n'est-ce pas?

— Je ne sais plus. Je suis si lasse de souffrir! Et puis, comment lui pardonner, comment oublier? Il est allé *la* rejoindre.

La vieille femme prit la main d'Élisabeth et la garda :

— Mon enfant, si vous priiez Dieu comme moi, votre espoir serait fortifié. Les passions illégitimes ne peuvent pas apporter le bonheur. Le bonheur, c'est la paix du cœur. Elles sont incapables de la procurer.

— Elles donnent une vie plus ardente. Je ne sais pas, moi. Cela suffit pour qu'elles durent, pour qu'on les envie, pour qu'on en meure.

— Si vous aviez pu le regarder, l'entendre, vous ne parleriez pas ainsi. Ce n'est pas pour moi qu'il était venu à Grenoble. Il pensait y rencontrer les petits. Il ne soupçonnait pas que vous restiez si tard à la montagne. Et, ce matin, au lieu de partir pour l'Italie, dans son désir de revoir ses enfans, il monte ici sans réfléchir davantage. Il n'a rien oublié.

— Oh! ma mère, et moi?

— Vous, Élisabeth? Mais s'il n'a jamais jusqu'ici réclamé ses enfans, vous n'avez donc pas compris que c'est à cause de vous.

— Il n'a jamais demandé à les voir. S'il l'avait demandé, je n'aurais pas refusé. Il ne pouvait pourtant pas les recevoir à Paris.

— Écoutez, Élisabeth. Tous ces jours-ci, il m'accablait de questions sur eux. Il était obsédé de leur souvenir.

— Et il ne leur a pas donné signe de vie.

— Parce qu'il ne voulait pas troubler votre existence, vous imposer des obligations pénibles, vous rappeler un lien qu'il croit vous être douloureux.

Elle ajouta sur un ton de prière, comme pour protéger son fils :

— Du moins c'est ainsi que je l'explique, surtout depuis sa promesse.

— Quelle promesse ?

— Hier je lui ai demandé de ne rien mettre de définitif entre vous et lui.

— De définitif ?

— Oui, de ne pas divorcer.

Plus bas, elle ajouta :

— Je n'y aurais pas survécu.

— Qu'a-t-il répondu ? demanda, anxieuse, Élisabeth.

— Il a répondu, après une courte hésitation : « Je vous le promets. Seulement, c'est le droit d'Élisabeth. » Élisabeth, je crois qu'il revient à nous. Ne l'aiderez-vous pas ?

La jeune femme se détourna, prit cette expression effrayée qui lui était rarement étrangère :

— Que voulez-vous que je fasse, ma mère ? Je ne puis pas le disputer à cette femme. Je ne saurais pas.

— Non, mais promettez-moi, vous, que, s'il revient un jour, vous le recevrez, vous l'accueillerez malgré le passé.

— Il ne reviendra pas.

— Si j'allais le chercher ?

Élisabeth répéta avec désespoir :

— Il ne reviendrait pas.

— Et si...

— Ma mère, qu'avez-vous ?

— Si je tombais malade ? Il faudrait bien qu'il revînt, qu'il vous revît.

Mme Derize était si pâle, si diaphane, que cette hypothèse paraissait une réalité. Élisabeth inquiète, voyant le malaise augmenter, la fit coucher, la veilla. Dans la soirée, la vieille femme qui avait la fièvre posa la main sur la tête penchée de sa compagne.

— Je lui ai bien dit...

— Quoi, ma mère?

— Que vous étiez ma fille.

XV. — MADAME DERIZE

Après dix-huit mois, Élisabeth attendait son mari. L'événement douloureux qui les réunissait avait pris son origine le soir où la mère d'Albert était montée trop vite à Saint-Martin. Après une angoissante nuit, la jeune femme, pressentant le danger, et, prenant d'instinct la plus sage décision, avait télégraphié à ses parens et à son médecin de Grenoble. Elle demandait un secours immédiat et, prévoyant qu'il faudrait sans retard quitter, pendant qu'on le pouvait encore, un village aussi éloigné de toutes ressources, réclamait les moyens de transport les plus confortables. M. Molay-Norrois, — et sa femme n'y fit aucune objection, — avertit aussitôt Mme Passerat de l'utilité, en pareil cas, de son automobile, et celle-ci, avec ce talent d'organisation et cette rapidité d'exécution dont elle avait si souvent donné la preuve dans les fêtes mondaines, fréta sa quarante chevaux qu'elle transforma en voiture d'ambulance, y plaça d'office le médecin, une pharmacie de prévoyance, et expédia le tout sur la montagne d'Uriage.

— C'est la première fois que je voyagerai dans ces machines, murmura en souriant la malade quand on la porta sur le lit aménagé à l'intérieur.

Dans l'après-midi, on la déposait chez elle au boulevard des Adieux, et sa belle-fille s'installait à son chevet. Le lendemain, Blanche Vernier descendait à son tour, avec les enfans qu'elle s'offrait à garder. On diagnostiqua une congestion pulmonaire qui, jusqu'au cinquième jour, ne s'aggrava pas. Élisabeth, dès son arrivée à Grenoble, avait prié Philippe Lagier de télégraphier à l'adresse d'Albert à Paris. Aucune réponse n'étant parvenue, elle envoya de nouveaux télégrammes qui lui revinrent avec la mention : *Absent*. La malade interrogée ne pouvait pas donner d'indications précises. Son fils, en la quittant, lui avait parlé d'un voyage rapide en Piémont avec retour à Paris par le Simplon.

— Je vous écrirai en cours de route, avait-il ajouté.

Une carte postale arriva, qui portait le nom d'un village

inconnu d'Italie. On le découvrit sur une carte détaillée, dans le voisinage d'Ivrée. Suivant sa méthode, le voyageur parcourait les campagnes pour y chercher des renseignemens pour son livre. Une nouvelle dépêche, adressée là à tout hasard, ne l'atteignit pas. Enfin, il écrivit d'Aoste, et sa lettre annonçait qu'il y passerait une semaine. Prévenu aussitôt, il télégraphia qu'il arrivait en toute hâte. C'était le huitième jour, et sa mère était morte la veille. On le lui faisait prévoir sans le lui dire.

Elle aurait sans doute résisté à une maladie dont les symptômes n'inspiraient pas au début de telles alarmes, sans l'âge et surtout sans cette usure que produisent à la longue les inquiétudes matérielles, les tristesses et les soucis moraux. Après le décès de son mari, elle avait connu les ennuis de la ruine, la nécessité du travail et toutes les exigences de la plus noble ambition maternelle. Ce fils dont la pensée avait redressé sa vie brisée, dont elle avait préparé le développement et suivi le succès avec tant de joie et de confiance, voici qu'il l'avait tourmentée à son tour en abandonnant le devoir qu'elle considérait comme le plus sacré, la tâche qui, dans sa conscience innée de la race, lui apparaissait comme la plus importante, celle de continuer, de consolider la tradition de famille. Elle s'était reproché amèrement l'excès de délicatesse qui l'avait empêchée de servir d'intermédiaire entre Albert et cette Élisabeth dont elle aurait dû, se disait-elle pendant les derniers temps, pressentir la vertu cachée que la crise avait peu à peu révélée. Cette séparation, lentement, l'avait minée et affaiblie. Elle s'était épuisée en prières et, dans sa croyance à l'utilité des sacrifices, offerte même en holocauste pour obtenir de Dieu le retour de celui qu'elle appelait tout bas l'enfant prodigue. Avec quelle hâte elle était allée à Saint-Martin, après la dernière visite de son fils, pour ranimer l'espoir défaillant d'Élisabeth ! Sur le chemin, elle avait bravé la fatigue qui lui coupait les jambes, s'arrêtant fréquemment pour reprendre haleine, soutenue par l'idée qu'elle portait à la délaissée un peu de réconfort. Un moment elle avait cru qu'Albert l'avait devancée. Il était venu, mais n'était pas resté. Alors elle avait eu cette pensée d'exaltation étrange que sa mort accomplirait peut-être ce que sa vie n'avait pu réaliser.

Sinon dès le premier moment, au moins dès le second jour, elle comprit, seule, que c'était la fin, et s'y prépara. La maladie l'enveloppait sans l'étreindre, la prenait sans cette violence qui

supprime la réflexion et annihile les facultés intellectuelles dans le dernier combat que livre un corps inerte. Elle s'en allait, le cerveau intact et le cœur plein. Son calme était surprenant, presque effrayant pour son entourage. Elle demanda les secours de la religion, et les reçut avec une piété qui était comme la respiration naturelle de son âme.

— Jean, disait-elle quelquefois.

C'était le nom de son mari que personne, depuis longtemps, ne lui avait entendu prononcer. Elle avait la pudeur de ses sentimens intimes. Ce nom, invoqué paisiblement, témoignait de la persistance d'un amour immatériel que l'éternité satisferait. Ou bien elle demandait :

— Arrive-t-il ?

Celui-là, c'était son fils. Et cette question, qu'elle posait souvent, avait seule le pouvoir de ternir d'inquiétude ces yeux si limpides, ces traits déjà immobiles et comme fixés dans une sérénité qui devançait la mort. Elle commença, le troisième jour, malgré des pronostics rassurans, de donner quelques indications pour ce qui se passerait après elle. A la vieille Fanchette, qui protestait, elle indiqua posément où prendre les draps et la dernière toilette. Elle exigea une classe modeste, sans fleurs ni couronnes. Elle vit, en s'efforçant de leur sourire, Marie-Louise et Philippe, et pria qu'on ne les lui ramenât plus.

Élisabeth, secondée avec la meilleure bonne volonté par Mme Molay-Norrois, ne la quittait ni de jour ni de nuit, trouvait pour la soigner, la veiller, cette force presque inexplicable des femmes au chevet des malades. Quand elle s'approchait d'elle, elle éprouvait une sorte de peur en la voyant si tranquille, et comme détendue. Une fois, ne pouvant entendre des recommandations qui lui étaient faites d'un ton détaché, elle éclata en sanglots :

— Ne m'abandonnez pas, ma mère, supplia-t-elle. Que feraije sans vous ? Vous, c'est encore Albert.

— Je ne vous abandonnerai pas, dit la mourante avec certitude.

Et, avec une tendresse infinie, elle ajouta faiblement :

— Ma fille. J'avais regretté autrefois de n'avoir pas de fille. Comme on se presse de se plaindre !

Puis elle parut reprendre un peu de force, et même de force contagieuse, pour demander :

— Élisabeth, il reviendra un jour, j'en suis certaine. Ce jour-là, me promettez-vous de lui pardonner, de lui pardonner sans restriction ?

Comment Élisabeth aurait-elle refusé ?

— Je vous le promets, dit-elle gravement.

— Bien, reprit Mme Derize. S'il était là, j'aurais tenté de joindre vos mains. Ce n'est pas le moment sans doute. Ce n'est pas encore.

Le cinquième jour, elle parut renoncer au retour de son fils. C'était son dernier détachement. Elle voulut recevoir Philippe Lagier qui, chaque jour, venait prendre de ses nouvelles. Leur entrevue qui n'eut pas de témoins fut très courte, parce que déjà la parole la fatiguait. Elle le chargea d'informer son ami du dévouement d'Élisabeth et du changement qui s'était opéré en elle. N'était-il pas désigné pour cette mission, et comment se serait-elle doutée, dans la pureté de son cœur, du trouble qu'il avait ressenti et qu'il avait jugé, récemment encore, incompatible avec des fiançailles ? Elle ajouta enfin, au prix de grands efforts et de fréquentes pauses, cette singulière confidence qui révélait à quel point elle avait cherché toutes les possibilités d'une réconciliation :

— Au dernier voyage d'Albert, il y a si peu de jours, j'ai compris qu'il n'était pas heureux. Je m'y attendais. Le bonheur n'est pas durable hors de la vérité. Alors j'avais pensé que j'irais à Paris, que j'irais la voir.

— La voir ? répéta Philippe qui croyait ne pas comprendre.

— Oui, elle. J'ai beaucoup réfléchi. Albert n'a pu rompre tant de liens pour un amour misérable. Je le sais incapable d'une vilenie, mais passionné et orgueilleux. Maintenant, ce projet ne sera plus réalisé.

— Quand vous serez guérie...

— Je ne guérirai pas. Approchez-vous. Je voudrais que vous entendiez ce que je lui aurais dit, à elle, à elle seule. De lui-même, Albert ne la quittera pas. Je le devine : il a remplacé le devoir qu'il a déserté par un autre dont il a forgé lui-même les chaînes de plus en plus lourdes. On a beau faire, on n'échappe jamais dans la vie à des devoirs. J'aurais dit à cette femme : « Quel que soit votre amour, il ne peut pas le rendre heureux. Vous vous en êtes aperçue avant moi. Vous avez été coupable en l'aimant quand il n'était pas libre. Si votre amour est ce que

je crois, il doit aller jusqu'au sacrifice, jusqu'au sacrifice secret. Ayez cette générosité. Je vous bénirai et... »

Un étouffement l'arrêta et elle ne put achever cette communication épuisante qui impliquait tant d'ingénuité et une telle foi dans l'héroïsme. Philippe revint un peu plus tard, mais l'état de la malade avait empiré. Elle tenta, une fois encore, de lui expliquer quelque chose qu'il ne put saisir, car déjà elle prononçait indistinctement bien des mots. Voulait-elle le charger de remplir à sa place cette étrange mission ? Le lendemain, qui devait être le jour de sa mort, elle parut transfigurée, comme indifférente à ce qui se passait autour d'elle. D'avance elle reposait en paix. Ses lèvres, qui remuaient encore, révélaient qu'elle priait. Elle ne prêta pas d'attention à la lettre d'Albert que lut Élisabeth. Pourtant elle tourna les yeux vers celle-ci, dont la douleur faisait mal à voir, essaya d'étendre la main sur sa tête inclinée, mais la main retomba dans un geste incertain. On récita, comme elle ne remuait plus, les prières des agonisans. Et son dernier soupir suivit le dernier verset.

Élisabeth, rendue de fatigue et vaincue par ses nerfs, l'appela à grands cris comme si, en la perdant, elle perdait une seconde fois son amour, désormais sans protection. Ses parens, qui déjà l'avaient trouvée exagérée dans un dévouement filial dont leur gendre avait fait bon marché selon les racontars de la ville, insistèrent pour l'emmener.

— Maintenant, lui dit Mme Molay-Norrois, alarmée de son état et désireuse de calmer sa surexcitation ; maintenant, reste avec nous. Tu as rempli ton devoir, et plus que ton devoir. Il faut ménager ta santé pour tes enfans, pour toi.

Mais qui serait là quand Albert arriverait, le désespoir au cœur? Qui le recevrait, lui expliquerait la maladie, lui résumerait les derniers instans de la morte, lui donnerait ses dernières pensées et cette sorte de consolation, due aux âmes vigoureuses, qui consiste à épuiser tous les détails de la douleur ? Non, non, elle n'avait pas terminé son rôle. De droit, sinon de fait, elle était la femme d'Albert. Elle serait là, pour atténuer le premier choc, pour restituer fidèlement au fils le dépôt de paroles et de recommandations qu'elle avait reçu de la mère. On l'accuserait de manquer de dignité : qu'importe ? Mme Derize serait contente d'elle.

Elle avait calculé qu'il arriverait par un train du matin, à huit heures. Avant huit heures, elle alla au boulevard des

Adieux. Tout de même, son cœur battait, elle tremblait, elle avait peur, mais resta. Philippe, qui s'était rendu à la gare, ramena Albert qu'il avait prévenu de la fatale nouvelle. Le long du chemin, en voiture, presque seul il avait parlé. A leur coup de sonnette, Fanchette, traînant le pas, vint ouvrir la porte.

— Ma pauvre Fanchette, dit Albert en l'étreignant. Ce fut sa première parole d'émotion.

Elle essuya ses larmes et montra le salon :

— Madame est là.

Il crut qu'il s'agissait de sa mère et entra. Il se trouva en face d'Élisabeth qui était debout et qui marcha à sa rencontre, et il fit un mouvement involontaire de surprise, comme s'il ne la reconnaissait pas. Il ne retrouvait pas cette Élisabeth qu'il avait quittée dix-huit mois auparavant, sa beauté un peu lourde et nonchalante, son visage plein et sans expression, mais une Élisabeth nouvelle, amincie, élancée, allongée encore par sa robe noire, le teint fatigué par les insomnies, les yeux cernés et les traits creusés, toute chargée d'une vie pathétique qui compensait les désavantages de la douleur. Philippe Lagier qui le suivait n'avait pas prévu qu'elle aurait le courage d'être là. Et plus libre de ses regards, quoique pareillement troublé, il observa qu'elle portait un corsage qui favorisait sa taille. Au coup de sonnette, elle avait tremblé si fort qu'elle avait dû s'appuyer à un meuble. Puis, brusquement, tout lui parut se simplifier. L'obligation qui s'imposait à elle ne pouvait atteindre sa dignité. Elle la remplirait, et rentrerait dans l'ombre. On imagine à l'avance des difficultés qui s'aplanissent d'elles-mêmes. En revoyant son mari en de telles circonstances, elle se sentit, dès qu'il fut là, un grand calme intérieur. De sa voix, changée elle aussi, devenue plus sourde, elle dit tout de suite, sans prononcer de nom :

— Elle vous attendait. Puisque j'ai eu le privilège de l'assister à votre place, je vous parlerai d'elle, de ses derniers jours, si vous le voulez bien.

Comme Philippe, après l'avoir saluée, manifestait l'intention de se retirer, elle le retint une seconde, implorant presque sa protection :

— Vous reviendrez tout à l'heure, n'est-ce pas? Dans une heure.

— Oui, madame.

Ils demeurèrent seuls, en face l'un de l'autre, lui interdit, immobile, ne trouvant pas de mots, elle supportant avec une aisance surprenante cette entrevue qui l'avait tant effrayée.

— J'avais télégraphié à Paris, expliqua-t-elle. Nous ne savions pas où vous joindre. Enfin votre lettre d'Aoste est venue.

Les lèvres sèches, la figure contractée par la douleur à laquelle il ne voulait pas s'abandonner, il murmura :

— Je l'avais laissée si bien portante il y a peu de jours! Je n'avais aucun pressentiment. Je pensais la garder longtemps encore.

— Oui, ceux que nous aimons, nous ne pensons pas qu'ils puissent nous quitter... Vous devez être fatigué. Vous n'avez pas dormi, pas mangé. Voulez-vous prendre quelque chose? Après, nous parlerons d'elle.

— Je veux la voir.

— Elle est là. Venez.

Elle le conduisit dans la chambre de la morte, s'agenouilla au pied du lit un instant, et sortit en faisant signe de la suivre à la religieuse qui veillait le corps. Elle avait deviné le désir d'Albert. Lorsqu'il se fut assuré qu'il était seul, sa douleur l'emporta comme un fleuve son barrage. Celle qui était là, les yeux clos, émaciée et blanche, les mains jointes sur un crucifix, — et quelles mains fanées! — celle dont il embrassait vainement le front et les joues qui lui glaçaient la bouche comme un marbre froid mais sans dureté, celle-là qui ne l'entendrait plus, ne le verrait plus, ne lui parlerait plus, l'avait mis deux fois au monde. Après lui avoir donné la vie, sans secours, sans ressources, elle l'avait nourri, développé, fortifié. Il lui devait sa force intellectuelle, la santé morale de son jugement, le courage d'entreprendre ces œuvres au long cours qui exigent un esprit de suite dont si peu sont capables. Dans quelle intimité ils avaient passé tant d'années, les plus laborieuses, les plus heureuses! Il se les remémorait avec un attendrissement qu'un unique mot pouvait traduire et qui, dans le silence, résonna comme une plainte :

— Maman.

De loin, il se sentait protégé par elle. Elle témoignait en sa faveur. Maintenant, ce témoin lui manquait, et des parties de sa vie quittaient leur signification, leur importance. Avec elle il ensevelirait son enfance et sa jeunesse, toute une période de

jours limpides comme son regard de vivante, toute une période de jours lumineux qu'il n'avait pas retrouvés, qu'il ne retrouverait jamais plus. Et ce n'était pas lui qui lui avait fermé les yeux.

Ne valait-il pas mieux que ce ne fût pas lui? Entre eux un abîme s'était creusé. Elle avait cessé dès longtemps de lui adresser des reproches. Mais la direction de sa pensée lui était contraire, et leurs conversations, jadis si intimes, si profondes, et qui, pour lui, contenaient une vertu agissante, avaient perdu, pour une grande part, de leur puissance d'intérêt et d'excitation. Maintenant, bien des détails oubliés lui revenaient à la mémoire, des expressions de tristesse, des paroles indirectement suppliantes. Oui, il avait alourdi ses derniers mois d'un chagrin dont elle portait le poids sans se plaindre, mais qui l'avait accablée à la longue. Il ne la pouvait pleurer sans un remords secret. Jadis, quand il n'était qu'un tout jeune homme, il lui était arrivé, cédant à une violence naturelle qu'il avait eu grand'peine à réprimer, de lui parler avec rudesse. Quelle honte il en ressentait! Mais elle, soucieuse de ne pas le blesser dans son orgueil, venait à lui dès qu'il était apaisé, afin de lui épargner la première démarche. Alors il devenait libre de détester ses torts. Et voici qu'ils étaient à jamais séparés sans réconciliation véritable.

Il atteignait la limite de son désespoir et se sentait brisé quand Élisabeth vint doucement le rejoindre. Elle le fit asseoir et docilement, trop las pour résister, il obéit. Leurs pensées, si longtemps désunies, se mêlaient dans la même peine. C'était une de ces peines sans mesure où la seule ressource est de pleurer ensemble, et ils ne pouvaient confondre leurs larmes. Frappés du même deuil, l'étreinte qui les eût soulagés, que de simples amis échangent, leur était interdite. Albert eut mieux ainsi la sensation de son isolement.

« Personne, se disait-il pour s'exalter dans sa tristesse, ne saura ce que j'ai perdu. La volonté qui dressait ce corps, si menu sous le drap, la flamme qui animait ces yeux fermés, moi seul en emporterai d'ici l'intelligence et le souvenir. Anne ne pouvait pas m'accompagner. A distance, elle me plaint, mais elle ne la connaissait pas. Elle ne savait d'elle que son hostilité et sa droiture rigide. Notre amour est désarmé devant cette morte qui n'appartient qu'à moi. Et celle qui est là n'est plus pour moi qu'une étrangère. »

L'*étrangère*, protégée par la présence amie de la morte,

commença de lui raconter à mi-voix le début du mal et ses phases successives. Elle dit le sang-froid de la malade, son calme, sa préparation, son désir de revoir son fils, l'adieu qu'elle lui avait adressé. Elle omit tout ce qui avait trait à leur séparation et son propre dévouement. Elle parlait avec tant de tact, avec une telle piété filiale qu'Albert, à l'écouter, recevait ce soulagement qui, dans la douleur, ne peut nous venir que d'approfondir cette douleur même. Vaincu dans son injustice, il murmura :

— Vous m'avez remplacé. Je sais que vous avez été une fille pour elle. Dans toutes ses lettres elle me le disait. Maintenant, je le crois, je vous remercie.

A cette première parole moins indifférente, et que la gratitude et les convenances inspiraient, Élisabeth crut qu'elle ne pourrait continuer à tenir son rôle. Les larmes et sa faiblesse l'annihilaient, mais elle regarda machinalement, sur l'oreiller, le visage d'une si pure sérénité, et en reçut un subit apaisement.

— Je lui ai causé beaucoup de peine, ajouta Albert incliné à l'aveu par ce qu'il venait d'entendre, et presque malgré lui et pour lui-même.

Élisabeth eut la force de répondre :

— Elle avait confiance en vous.

Que voulait-elle signifier par là? Comme il cherchait à l'interpréter, elle ajouta, comprenant que ce tête-à-tête ne pouvait se prolonger :

— Venez avec moi.

Il la suivit hors de la chambre. Elle le conduisit à la salle à manger où Fanchette avait préparé un couvert.

— Il vous faut déjeuner, vous réchauffer. Il fait déjà froid. Moi, je vais rejoindre les enfans. Mon amie Blanche Vernier les a pris chez elle. Je n'ose les conduire ici. Ils sont si petits!

— Marie-Louise, Philippe, prononça-t-il lentement, avec une tendresse qui la secoua toute.

— Mais vous pouvez les voir où ils sont, ou chez mes parens, ou chez Philippe Lagier, comme vous voudrez.

— Chez Philippe.

— Bien. Il va revenir. Vous vous entendrez avec lui.

Elle seule parlait, la bouche tirée, le visage tendu par l'effort. Il ne faisait que lui répondre. Philippe Lagier, fidèle à sa promesse, les vint sortir d'embarras. Dès qu'il fut arrivé,

tandis qu'il tâchait de se rendre compte, non sans un mélancolique retour, de leurs sentimens réciproques, et qu'Albert, souffrant de la faim, ne se décidait pas à manger, Élisabeth s'habilla pour partir.

— Notre ami, dit-elle en se tournant vers son mari, a bien voulu se charger de toutes les démarches. Après-demain, ce sera la cérémonie. Je serai là. Au revoir.

Les deux hommes la regardèrent s'éloigner, mais ils n'échangèrent, sur l'instant, aucune parole à son sujet. Elle rentra, avant de quitter l'appartement, dans la chambre de la morte. Là sa force l'abandonna.

— Ma mère, supplia-t-elle à genoux.

Cette imploration contenait tout l'émoi qu'elle avait éprouvé à revoir son mari et qu'elle avait dissimulé, tout le déchirement d'un amour que renouvelait la présence réelle. Une seconde fois, le calme de la mort pacifia son cœur.

L'après-midi, Albert vit ses enfans chez Philippe Lagier. Au commencement de l'entrevue, il trouva à les embrasser, à les regarder, à les comparer au passé, — sur le chemin de Saint-Martin-d'Uriage, il les avait à peine serrés dans ses bras un instant, — une joie attendrissante qui, dans son état douloureux, agissait jusqu'à l'excès sur sa sensibilité et lui communiquait une sorte de fièvre. On l'étonna en lui racontant l'aventure de la fée Mélusine et celle du pari de Lesdiguières.

— De qui tenez-vous ces histoires ?

— De maman.

Il s'attendait à constater dans l'éducation des deux enfans un laisser aller, une mollesse toute féminine, et il découvrait un développement inattendu, une vivacité d'intelligence et de corps dans laquelle il n'était pour rien. Sa désertion n'avait entraîné aucun résultat fâcheux. Au lieu d'en rendre hommage à Élisabeth, il s'en irrita : car il nous est cruel de vérifier le peu d'effet de notre abstention. Le petit garçon se lassa le premier de ces effusions, et posa des questions qui se rapportaient à des événemens obscurs de sa vie et qui étaient insolubles pour qui n'y était pas directement mêlé. Marie-Louise elle-même se relâcha peu à peu de sa gentillesse et de sa fantaisie pour expliquer à son frère que papa ne pouvait pas savoir, que papa, en somme, n'était qu'un père amateur, ignorant et lointain, peu au courant de leurs faits et gestes. C'était le sens de ses commentaires

qu'elle débitait de sa petite voix autoritaire et pointue. Maman, elle, ne les quittait jamais, excepté pour soigner grand'mère.

— C'est moi qui suis l'étranger ici, pensa Albert ainsi maltraité avec franchise.

La conquête des enfans, même des siens, ne peut s'entreprendre en une heure. Il quitta Marie-Louise et Philippe, le cœur gros de sa désillusion, les nerfs tordus. Dès qu'il eut cessé de voir leurs têtes chéries, il fut pris du désir immédiat de les reprendre, de les garder contre lui sans plus rien dire qui les séparât. Et, quand il rentra dans la maison de sa mère, il y apportait un regret de plus, une mélancolie sans fond que l'amour d'Anne ne pourrait pas plus éteindre que sa douleur filiale. Jusqu'au soir, il demeura dans la chambre mortuaire à se saturer de désespoir en se détachant de tous les sentimens qui tour à tour avaient exalté sa vie. La journée du lendemain, pareillement employée, lui fut plus cruelle. On lui remit une lettre et un télégramme d'Anne qui l'attendait à Lyon. Il les lut distraitement et dans un esprit d'injustice : que pouvait-elle savoir de ses pensées?

Quand il revit, le matin des obsèques, Élisabeth qui venait faire les honneurs de la maison, il souhaita de s'être trompé l'avant-veille en la trouvant changée de visage, plus vivante et portant, seule, une douleur comparable à la sienne. Elle s'informa sans insister de son état, mais elle le plaignait du regard, de toute l'attitude inquiète, amicale et effrayée ensemble. Les Molay-Norrois arrivèrent à leur tour et se montrèrent parfaits de sympathie discrète vis-à-vis de leur gendre. Puis, ce furent d'autres parens, des amis. Il était ressaisi par les solidarités de famille, de relations, par le milieu social avec lequel il avait cru tous liens rompus. Et il le supportait amèrement dans son orgueil.

Le bruit courait à Grenoble que le décès de Mme Derize avait réconcilié les époux séparés. Chacun, dans le nombreux cortège, se promettait d'en recueillir les indications : nous mêlons à nos meilleurs sentimens de pitié tant de curiosité et une si soudaine indifférence. De Mme Passerat qui, pour avoir prêté son automobile à la malade, se targuait d'un rôle personnel, au petit clerc Malaunay, intéressé par un pari, le convoi funèbre était l'objet d'une surveillance attentive. Élisabeth y voulut prendre place avec les parens qui menaient le deuil, derrière son mari et son

père qui suivaient le char. Par sa présence, elle affirmait, outre son attachement à la morte, sa fidélité inéluctable à son nom.

Le cimetière est à peu de distance du boulevard des Adieux. Il n'y avait qu'à franchir une porte des vieux remparts, et la promenade de l'Ile-Verte tout encombrée de feuilles mortes que les sabots des chevaux et les pas du cortège écrasaient. Le moment où l'on descend le cercueil en terre est l'un des plus poignans qu'un cœur aimant puisse supporter. Albert leva d'instinct la main sur ses yeux. Une image s'interposa entre sa douleur et lui-même, celle d'Élisabeth bouleversée. Se souvint-il de cette phrase de son journal : « Elle ne connaît pas ma mère, elle ne la connaîtra jamais. J'aurais le malheur de la perdre que je serais seul à la pleurer?... »

Au retour, quoique brisée, elle supporta à sa place le défilé des invités qui apportaient leurs condoléances, puis elle monta l'escalier pour donner ses instructions à la vieille servante. Sur ses pas, Albert rentra, accompagné de Philippe Lagier. Ayant terminé sans faiblesse la tâche qu'elle s'était imposée, elle salua Philippe d'un : « Au revoir, » et, se tournant vers son mari :

— Maintenant, adieu, dit-elle. Bon courage.

Ne comprenant pas que c'était fini, mais inquiet, il s'informa :

— Vous partez?

— Oui.

— Où allez-vous?

— Je rentre chez moi. Dois-je vous renvoyer les enfans?

Il hésita, puis, d'une voix sourde, il répondit :

— Non.

Elle s'inclina. La porte se referma sur elle. Ils ne se reverraient plus.

Albert, dès qu'elle se fut éloignée, fit quelques pas en avant pour la rappeler. Que lui aurait-il dit? Agité, il se promena de long en large dans la pièce sans parler. En quelques heures, que de sensations, toutes douloureuses, il avait épuisées! Son ami, immobile et muet, reconstituait aisément la série de ses pensées, mais, par une pente naturelle, s'apitoyait davantage sur la femme.

Fanchette vint annoncer le déjeuner. Albert la regarda, parut réfléchir, et, sa décision prise, il déclara de sa voix nette :

— Je vous emmène à Paris.

Elle en reçut un choc qui l'ébranla comme un vieux meuble

dont le bois craque. Volontiers elle se fût signée à l'idée de partir pour cette ville perdue et de servir sans doute une femme de mauvaise vie, et, remuant la tête de droite à gauche, elle balbutia :

— Non, non, monsieur Albert.

— Pourquoi n'acceptez-vous pas ? Où irez-vous ?

— Chez Mme Élisabeth.

Il fronça les sourcils :

— Vous m'abandonnez ?

— Oh ! non, monsieur Albert. Seulement, il y a les petits, et puis, Mme Élisabeth a été si bonne ! Vous ne savez pas comme elle a soigné Madame, le jour, la nuit, toujours là !

Il coupa court à cet éloge.

— Je sais.

Le déjeuner fut rapide et silencieux. Au salon, où les deux hommes retournèrent ensuite, Albert, de plus en plus absorbé et amer, laissant enfin déborder le torrent de ses impressions, avoua comme pour lui-même :

— Oui, elle a beaucoup changé.

Il ajouta :

— Elle refuse toujours la pension que je fais déposer régulièrement chaque mois chez mon notaire ?

— Oui.

— J'aurais dû exiger d'elle une promesse d'acceptation. Elle me prive sans droits de contribuer à l'entretien de mes enfans. C'est injuste.

Philippe, dont la passion s'était épurée à suivre l'effort courageux d'Élisabeth et qui était encore sous le coup des suprêmes recommandations de Mme Derize, voulut tenter avec générosité un rapprochement, et reprit l'éloge que Fanchette avait dû laisser en route. Il dit la vie des deux femmes à Grenoble et à Saint-Martin, leur intimité, le pieux dévouement de la plus jeune qui avait transformé la dernière année de la morte. En vain était-il interrompu par de coupans : *je sais*, *je sais*.

— Non, tu ne peux pas savoir, finit-il par répondre, impatienté.

Albert, qui avait recommencé sa promenade, s'arrêta brusquement. Il avait cette expression de visage qu'il prenait dans la colère, quand sa violence d'autrefois le ressaisissait devant une contradiction insupportable. Pourtant il parut se dominer, et ne mit qu'une insolence blessante dans cette insinuation :

— Ce qu'on m'a écrit de Grenoble était donc vrai?

— Et quoi donc?

— Que tu étais amoureux de ma femme.

Philippe brava son regard qui était dur et impérieux :

— Oui, dit-il tranquillement, j'ai pour Élisabeth un culte d'admiration. Appelle-le du nom que tu voudras.

— Prends garde. Je saurai la défendre.

— Contre quoi, et de quel droit?

Et, touché de son propre désintéressement actuel qui l'inclinait à la grandeur d'âme, désireux aussi d'expier son ancienne trahison, il se leva et vint tendre la main à son ami, qui ne résista pas :

— Voyons, Albert, comment pouvons-nous, ici, nous traiter de la sorte?

Albert lui rendit son étreinte, avec cette gratitude que nous éprouvons pour ceux qui nous ont sauvé d'une mauvaise action :

— Je suis injuste. C'étaient d'infâmes lettres anonymes que j'ai à peine lues. Et puis, cette mort m'a restitué tant de souvenirs que je croyais plus lointains, plus apaisés. Des cendres éteintes de mon foyer un peu de flamme a jailli encore.

— Ne peux-tu le reconstruire?

— Non. Mais je n'ai pu revoir ma mère sur ce lit, ma femme, mes enfans sans la nostalgie de cette vie droite qui aurait pu être la mienne. Comprends-tu? Élisabeth a fermé les yeux de ma mère; c'est elle qui élève, seule, Marie-Louise et le petit Philippe. Hier, elle m'a parlé avec tant d'émotion, de délicatesse! Je n'étais pas seul dans ma douleur. Elle a beaucoup changé. Elle est plus belle. Et par un retour étrange, les qualités que je souhaitais pour elle jadis, il semble qu'elle les ait toutes conquises ou reçues maintenant que nous ne pouvons plus être qu'étrangers l'un à l'autre.

— Étrangers? Ce n'est pas définitif. Il n'y a rien de définitif.

— Si, la mort. Hier, je t'assure que j'enviais ma mère. Son visage était si paisible, si calme, si pur! On ne souffre plus. Surtout, on ne fait plus souffrir. Oui, c'est une solution. J'y ai pensé.

— Albert!

— Avant-hier, hier, ce matin encore. C'est une pensée qui me reviendra. Élisabeth serait délivrée. Elle mérite d'être libre,

d'être heureuse. Je n'y puis rien maintenant, et ne souhaite même pas qu'elle le soit, tant je suis égoïste et illogique !

— Tu es jaloux d'elle : tu l'aimes encore !

— Je l'ai aimée. Le passé me pèse. Ici, je le respire par tous les pores.

La conversation tomba. Philippe cherchait le moyen de la reprendre :

— Quand pars-tu ? demanda-t-il pour prendre du champ.

— Ce soir.

— Si vite. Pour Paris?

— Non, Anne m'attend à Lyon.

— Ah ! Quand reviendras-tu ?

— Je ne sais pas. Jamais peut-être. Comme la plupart des hommes, je n'ai pas dirigé ma vie. Je n'y puis rien changer, et quand je franchis ce seuil, je me produis à moi-même l'effet d'un misérable. C'est odieux !

Il s'était exalté sur ces derniers mots.

— Et tes enfans? observa Philippe.

— Leur mère ne m'est pas assez indifférente pour que j'ose les lui disputer. Elle s'applique à les élever sans moi, mieux qu'avec moi. Ils sont devenus son but. Comment les lui arracherais-je ?

Et tourmenté par cette question qui devait se poser sans cesse à son esprit, il y revint encore :

— Je suis en marge de ma propre famille. Comment achever de briser ma femme en lui réclamant ce partage? Et puis, ses torts ne sont plus rien auprès des miens.

Pour la première fois, il se condamnait.

— Veux-tu me répondre? interrogea Philippe brusquement. Es-tu heureux ? Albert le regarda avec une amère ironie :

— J'ai perdu ma mère sans la revoir. J'ai perdu mes enfans, mon foyer, ma paix. Tout à l'heure, je parlais de mourir. Et tu me demandes si je suis heureux !

— Ce n'est pas injurieux, Albert. Il y a dans l'amour une telle puissance de domination qu'il brûle de se subordonner nos plus grands malheurs ou qu'il nous permet de les supporter. Cet amour-là, tu ne l'as pas éprouvé, ou tu ne l'éprouves plus.

— Tu te trompes: je le ressens encore. Mais l'amour n'a jamais comblé toute la vie d'un homme.

— Un dernier mot. Si tu renonçais à... cet amour...

— Inutile d'achever. Je n'y renoncerai qu'avec la vie. Tout à l'heure, quand je parlais de mourir, c'était avec elle. Elle me suivrait n'importe où, et jusque-là.

— Je comprends. Tu es tout pour elle, mais le contraire n'est pas vrai. Comme vous allez souffrir, tous sans exception!

Albert prit le bras de son ami:

— Écoute, je ne suis pas lâche. Le choix de ma vie ne m'est pas entièrement imputable. Les circonstances ont voulu que je sois tout pour Anne, en effet. Je ne l'abandonnerai pas, quoi qu'il arrive.

— Tu préfères lui sacrifier tes enfans.

— Ils ont leur mère.

— Et leur mère?

Aucune réponse ne suivant la question, Philippe ajouta:

— La reverras-tu avant ton départ?

— Non. Que lui dirais-je? Qu'elle brise nos liens légaux, qu'elle tâche à refaire son propre bonheur, — elle est si jeune, si belle, si séduisante, — et que je ne dois plus lui être de rien.

— Et que tu n'es pas heureux?

— Qu'importe!

Et ce mot tomba comme une pierre dans un puits perdu...

Tout l'après-midi, Élisabeth, terrée chez elle, attendit l'événement incertain qui la remettrait en présence de son mari. Elle ne pouvait croire qu'il repartirait sans l'avoir revue. N'avait-elle pas assisté sa mère, communié avec lui le matin même dans la douleur? Comment serait-il assez cruel pour s'en aller ainsi?

Le soir tomba sur cette attente qui la maintenait, ardente et immobile, sur le même fauteuil, l'oreille tendue au moindre bruit, les yeux vainement fixés vers la porte. Elle savait qu'il devait prendre l'express de dix heures quarante. Elle pressentait le voisinage d'Anne de Sézery. Quand ce fut l'heure, elle entra dans la chambre de ses enfans, constata leur sommeil, les confia à leur bonne, et, prenant en hâte son chapeau et son manteau, elle s'élança vers la gare.

— Si j'allais le chercher? avait dit un jour Mme Derize.

Sans orgueil, humiliée, vaincue, voici qu'elle courait offrir à l'ingrat, à l'infidèle, le cœur qu'il avait brisé. Dans le hall d'entrée, elle ne le trouva pas. N'osant pas traverser la salle pour gagner le quai de départ, déjà glacée dans son élan, elle se rejeta dans

l'ombre, dehors, et guetta l'arrivée des voitures. Enfin elle vit descendre Albert et Philippe, et se recula davantage pour ne pas être aperçue. A la lumière de la lanterne, elle distingua plus nettement le visage fermé d'Albert qui soldait le cocher. Honteuse de sa faiblesse, dès qu'ils eurent passé, elle s'enfuit.

Un individu, assez élégamment vêtu, — un de ces riches gantiers de Grenoble qui font venir de Lyon ou de Paris leurs bonnes fortunes et qui, par là même, ont acquis fort cher le droit de traiter les femmes avec familiarité, — après avoir observé son manège inquiet et sa taille, la suivit et, dans la rue Lesdiguières moins éclairée, osa l'aborder.

— Eh bien! madame, il faut se faire une raison. Le roi est mort, vive le roi!

Il riait, il la dévisageait en connaisseur, un peu gêné par le genre de beauté qu'il lui découvrait et qui lui imposait malgré lui. Interdite, elle avait dû s'arrêter, et sa bouche se tordait sans trouver aucun son. Enfin elle se ressaisit et cria :

— Allez-vous-en?

Sa figure de terreur, ses yeux d'effroi, plus que ses paroles, mirent en fuite le goujat. Elle se traîna jusqu'à son escalier; ses jambes se dérobaient sous elle. Cette dernière injure achevait son humiliation. Elle retomba dans le pire désespoir. A son tour, elle envia la morte.

« C'est fini, se disait-elle, fini pour toujours. »

Parvenue à sa chambre comme une bête forcée à son gîte, accablée par tant de nuits de veille et de fatigue, par l'inutilité de tant d'efforts, révoltée de l'oubli de Dieu, elle glissa sur le tapis au pied de son lit, et là, écroulée, pelotonnée sur elle-même, elle répétait machinalement dans ses sanglots les mots qui la protégeaient contre ses désirs de mort, qui la rattachaient malgré elle à la vie :

— Marie-Louise, Philippe... mes petits...

HENRY BORDEAUX.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE
JAPON ET LES ÉTATS-UNIS

Le 7 juillet 1853, sous le règne de l'empereur Komeï-Tenno, le commodore américain Perry arriva, avec quatre vaisseaux, sur les rives japonaises, à Ouraga, en Sagami. Une antique coutume nationale fermait aux navires étrangers l'accès de tous les ports, hormis celui de Nagasaki. Les Américains refusèrent de se soumettre à la loi japonaise, et ils réclamèrent un traité de commerce et d'amitié qui leur ouvrît le pays. L'année suivante, le Japon cédait et livrait aux étrangers venus sur les « vaisseaux noirs » le droit de débarquer dans ses ports. Un peu plus d'un demi-siècle a passé depuis lors, et aujourd'hui ce sont les Américains, ou du moins beaucoup d'entre eux, qui rêvent de fermer leur territoire à l'immigration japonaise. Entre ces deux termes extrêmes, l'histoire des deux peuples s'est développée, modifiant, dans l'ordre politique et dans l'ordre économique, la position de l'un et de l'autre, réveillant par des intérêts nouveaux les passions anciennes, ranimant, en dépit de sympathies politiques, les conflits ataviques, posant sous une forme inattendue cette question du Pacifique, nœud moderne de l'éternel problème qui s'appelle la maîtrise des mers.

Nulle opinion ne fut, au cours des derniers mois, plus répandue que celle d'une lutte, sinon immédiate, du moins inévitable, entre le Japon et les États-Unis. Cette lutte n'a pas éclaté, et cela prouve qu'elle était d'une nécessité moins proche que

l'on ne pensait. Mais des causes de difficultés subsistent, dont il convient de préciser l'origine et d'apprécier la gravité. Elles sont à la fois matérielles et morales. Elles plongent dans le passé et pèseront sur l'avenir. Les polémiques, un moment apaisées, peuvent demain se déchaîner de nouveau. D'où viennent-elles? et où vont-elles? C'est ce que je me propose d'examiner ici.

*
* *

Si l'on considère les vingt années qui ont vu s'épanouir à la fois l'industrie américaine et la puissance japonaise, une amitié naturelle et sincère paraît être la loi constante des relations des deux peuples.

Le Japon admire les Américains comme les dépositaires les plus complets et les plus audacieux de ce qui, dans la civilisation blanche, sollicite son effort. Les États-Unis, c'est pour eux le grossissement de l'Europe. Aux États-Unis, ils trouveront les leçons qu'ils cherchent. Aux États-Unis ils demanderont les contremaîtres de leurs usines et les répétiteurs de leur enseignement. Cette période d'adaptation est la lune de miel des rapports nippo-américains. A la faveur d'une amitié partagée, le commerce se développe au profit commun des deux voisins. Si l'on étudie les ventes des États-Unis au Japon, on constate qu'elles ont, en moins de dix ans, sextuplé. Elles ont suivi en effet la marche que voici :

1896.	16 373 000 yen (1)
1897.	27 030 000 —
1898.	40 001 000 —
1899.	38 216 000 —
1900.	62 761 000 —
1901.	42 769 000 —
1902.	48 653 000 —
1903.	42 274 000 —
1904.	58 116 000 —
1905.	104 287 000 —

Le Japon, de son côté, a vendu de plus en plus aux États-Unis, c'est à savoir:

1896.	31 532 000 yen
1897.	52 436 000 —

(1) Le *yen* vaut 2 fr. 55.

1898	47 311 000 yen
1899	63 919 000 —
1900	52 566 000 —
1901	72 309 000 —
1902	80 233 000 —
1903	82 724 000 —
1904	101 251 000 —
1905	94 009 000 —

Le Pacifique, loin de les séparer, rapproche l'acheteur et le vendeur. Et le peuple américain s'accoutume à ressentir une secrète tendresse pour les « chers petits Japs. » Il aime en eux des imitateurs de ses propres vertus, — et de ses propres défauts, — l'audace, l'énergie, l'esprit de suite, le bluff. Il les loue de leur passion pour toutes les nouveautés. Il se félicite de trouver, par delà l'Océan, pour les produits de sa métallurgie, pour ses conserves, pour ses tissus, un débouché qui longtemps sera sûr et d'où nulle concurrence ne paraît à redouter.

Cependant, à y regarder de plus près, il y a entre les deux pays autant d'intérêts contradictoires que d'intérêts concordans. La loi de leur expansion porte les Américains de l'Est à l'Ouest. Du jour où, protégée par de hauts tarifs, leur industrie a eu besoin de marchés extérieurs, c'est vers le Pacifique, jusqu'en Asie, qu'elle a été obligée de les chercher. Et du jour où, vers leur côte occidentale, ils ont lancé leurs chemins de fer transcontinentaux, c'est à devenir commercialement les maîtres du Pacifique qu'ils se sont naturellement appliqués. Ils ont commencé par peupler la Californie et le *Far West*. Puis, d'un mouvement instinctif, ils ont regardé plus loin. Ils ont rêvé d'un Pacifique qui fût « une Méditerranée américaine (1). » Et du rêve ils ont passé aux actes : « Notre situation géographique dans le Pacifique est de nature, disait M. Roosevelt en 1903, à assurer dans l'avenir notre domination pacifique dans ses eaux, si nous saisissons seulement avec une fermeté suffisante les avantages que comporte cette situation. » Suffisante ou non au gré du président, cette fermeté s'est manifestée déjà. Les Hawaï, les Samoa, une partie des Mariannes, les Philippines sont dans le Pacifique les jalons de la puissance américaine. Et comme

(1) Voyez *la Lutte pour le Pacifique*, par M. René Pinon.

« le fer appelle l'or, » le commerce américain n'a point tardé à se développer à l'abri du pavillon étoilé. En Chine notamment, les importations des États-Unis ont rapidement progressé, puisqu'elles ont été en chiffres ronds de 7 millions de dollars en 1896, 12 millions en 1897, 10 millions en 1898, 14 millions et demi en 1899, 15 millions en 1900, 10 millions en 1901, 24 millions en 1902, 17 millions en 1903, 12 millions en 1904, 53 millions en 1905. En Corée, l'importation américaine est passée de 398 000 dollars en 1903, à 1 823 000 en 1904, et 1 979 000 en 1905. Au Japon enfin, on a vu le progrès du commerce américain, qui, dans tous les pays d'Extrême-Orient, vend beaucoup plus qu'il n'achète. C'est pour cela que le percement du canal de Panama prend, au regard des États-Unis, une si capitale importance. C'est pour cela que ce percement « ne doit être accompli par nulle autre nation que par eux-mêmes; » pour cela enfin, qu'après la conclusion des traités qui leur assurent le contrôle du futur canal, M. Shaw, secrétaire à la Trésorerie, s'écriait aux applaudissemens de ses concitoyens : « Nos produits, sans égaux, seront transportés à travers toutes les mers, et les États-Unis deviendront de fait, comme ils le sont par nature, les maîtres du plus grand des Océans. »

Que ce langage tînt trop peu de compte de la puissance japonaise, il suffit de regarder une carte pour n'en point douter. Même économiquement, nul ne peut se flatter d'être maître du Pacifique que dans la mesure où le Japon le permettra. Et c'est ce dont les Américains ont dû s'apercevoir lorsqu'en 1904, leurs produits ont été systématiquement boycottés dans toute la Chine, sous l'influence, parfois manifeste, des Japonais. Au Japon même la volonté de s'affranchir de l'intervention commerciale des étrangers est évidente, incontestable. L'histoire de la *Compagnie américaine pour le Tabac* en est la preuve éclatante (1). Il y a quelques années, cette Compagnie avait installé au Japon des factoreries. L'entreprise, bien menée, promettait de beaux résultats, quand, la guerre avec la Russie ayant éclaté, le gouvernement japonais résolut d'augmenter ses revenus en instituant le monopole de la fabrication et de la vente du tabac. Avertie seulement deux mois à l'avance, la Compagnie américaine fut sommée de vendre ses factoreries au gouvernement japonais à un

(1) Voyez Th. F. Millard, *The New Far East*. London, 1906.

prix fixé par celui-ci. Ce prix était équitable, si l'on considérait la valeur actuelle des manufactures. Il ne constituait pas en revanche une suffisante compensation à l'abandon d'une entreprise importante, et qui se croyait sûre du lendemain. D'autre part, les produits des manufactures créées au Japon par la Compagnie avaient une large vente en Chine, en Corée, au Japon même : l'expropriation empêcha l'exécution des ordres reçus, mettant ainsi la société dans une situation inférieure vis-à-vis du gouvernement japonais qui, pour un temps, ne trouvait point de concurrence en face de lui. Le préjudice fut grand pour l'industrie américaine.

Ce n'est pas le seul cas du reste où elle se soit plainte du Japon. Tout le monde connaît aux États-Unis les récriminations provoquées par la mauvaise foi des planteurs de thé ou des fabricans de nattes japonaises (1). De ces incidens naquit une naturelle défiance, qui se manifesta à diverses reprises. C'est ainsi, par exemple, que les industriels américains refusèrent de participer à l'Exposition d'Osaka dans la crainte que leurs produits ne fussent copiés et contrefaits par les fabricans nippons. C'est pour cette même raison qu'ils ont coutume d'interdire aux Japonais l'accès de leurs factoreries. On avait espéré à de certaines heures que les *Japs* seraient dans tout l'Extrême-Orient les placiers des produits américains, qu'ils joueraient à leur profit, selon l'expression habituelle des marchés asiatiques, le rôle de *comprador*, c'est-à-dire de courtier. Mais on oubliait que les Japonais sont devenus et deviendront de plus en plus des concurrens pour les Américains et, d'une façon générale, pour tous les pays industriels. Cela est d'autant plus vrai que, depuis le fiasco de la concession du chemin de fer américain-chinois, la diplomatie américaine n'a su déployer dans le Céleste Empire qu'une médiocre activité et que, tandis qu'augmente à Pékin l'influence japonaise, l'influence américaine y paraît décliner.

La guerre russo-japonaise, qui, à son début, avait fourni aux sympathies nippo-américaines une occasion de s'affirmer, a eu pour effet final d'accuser entre les deux pays les antinomies d'intérêts. Depuis sa victoire, le Japon est la première force morale du Pacifique, comme il en est la première force matérielle. Le sentiment de cette supériorité a provoqué chez un

(1) Voyez Félix Martin, *le Japon vrai*. Fasquelle, éditeur.

peuple naturellement orgueilleux un regain d'exaltation nationaliste. Dans les hautes classes de la société, cette superbe patriotique ne se manifeste guère, contenue qu'elle est par une extrême courtoisie. Dans les bases classes, chez les garçons de café ou les pousse-pousse, elle s'étale impudemment. M. Millard, qui a visité le Japon depuis la guerre, a été frappé du changement. « Aujourd'hui, dit-il, mieux vaut dans ce pays subir, s'il est tolérable, un préjudice causé par les indigènes que de recourir aux tribunaux (1). » Et il ajoute que les résidens étrangers répètent couramment : « Il nous faudra partir d'ici. » N'oublions pas d'ailleurs que, même depuis les traités qui ont aboli au Japon l'exterritorialité en faveur des étrangers, les droits des Européens et des Américains sont restés dans ce pays sensiblement inférieurs à ceux dont les Japonais jouissent à l'étranger : le droit de posséder la terre, de diriger des exploitations agricoles ou minières, ou même d'y participer leur est notamment refusé. Enfin, la moralité générale du pays aggrave ces inégalités. Sur bien des points, les paroles fameuses que prononçait le marquis Ito, le 9 décembre 1899, sont restées vraies. Le peuple japonais n'attache qu'une médiocre importance à la pratique de ces « devoirs envers les étrangers, » que lui prêchaient alors l'éminent homme d'État et le mikado lui-même (2). Les Américains sont les plus vifs à se plaindre de ces défauts nationaux, sans doute parce qu'ils sont plus que d'autres exposés à en souffrir.

Ce n'est point là cependant le vrai, le profond grief qu'ils élèvent contre les Japonais. Concurrence japonaise en Chine, nationalisme japonais au Japon, contrefaçon et discourtoisie, ils supporteraient tout cela, s'ils ne rencontraient pas les Japonais chez eux, sur le territoire de l'Union. Ce n'est pas à la prospérité, ce n'est pas à la richesse, ce n'est pas à la puissance japonaise qu'ils s'en prennent : c'est à l'immigration japonaise, chaque année plus importante et chaque année plus gênante, c'est à l'intensité, à la méthode, aux conséquences de cette immigration. Les chiffres qui dénombreraient exactement la population japonaise des États-Unis nous manquent actuellement et ne nous seront fournis que par le prochain recensement qui aura lieu en 1910. Mais, chaque année, le bureau d'immigration enregistre le nombre des arrivans. Il en est venu en chiffres ronds 5000

(1) Millard, *op. cit.*
(2) Voyez Henry Dumolard, *le Japon économique et social.*

en 1901, 14000 en 1902, 20000 en 1903. La guerre de Mandchourie a, deux ans de suite, fait fléchir la courbe: 14000 en 1904 et 10000 en 1905. Mais le progrès s'est manifesté de nouveau dès la conclusion de la paix avec 17000 immigrés en 1906. La moyenne est supérieure à celle de l'immigration annuelle des Chinois avant l'exclusion dont ils ont été atteints, il y a vingt-cinq ans. De plus, cette immigration considérable se concentre sur une terre d'élection, la Californie. C'est en Californie que viennent s'installer presque tous les *Japs*. Combien sont-ils dans la riche région dont San Francisco est la capitale? 40000 ou 50000 au minimum. Ce n'est donc point par une simple métaphore que, lorsqu'on parle à Tokio de la Californie, on l'appelle le « Nouveau Japon. »

Économiquement, les Japonais immigrés sont des concurrens redoutables. Ils ont d'abord pour eux la force du nombre, car la densité de la population au Japon est près de quinze fois supérieure à celle de la population californienne. Cette force se double de la médiocrité des salaires dans leur pays d'origine. « Le paysan japonais ne ménage pas sa peine ni celle de sa famille. S'il a besoin d'ouvriers, ils coûtent peu, 0,74 en moyenne la journée pour la culture ordinaire, 0,94 pour la culture du thé (1). » Le salaire moyen d'un mécanicien japonais varie de 1 fr. 50 à 3 francs. Il est rare qu'il atteigne 6 francs. Les Japonais offrent par conséquent une main-d'œuvre non seulement abondante, mais peu coûteuse, un peu moins productive peut-être que la main-d'œuvre blanche quant à la quantité et quant à la qualité, mais si peu rémunérée, qu'on trouve, quand même, avantage à l'utiliser. Ils ont un autre mérite encore : c'est de ne pas faire partie de ces « unions, » de ces syndicats tyranniques, qui font régner sur la Californie une véritable terreur économique et dont les exigences sont devenues légendaires. La frugalité, la propreté, la docilité sont des valeurs aussi avec lesquelles il faut compter. Les capitalistes américains qui ont grand'peine à recruter du travail ne se plaignent pas, — tant s'en faut! — de l'immigration japonaise. Et ils sont si suspects de la favoriser que M. Hearst lui-même, le meneur de la presse anti-japonaise, a dû se laver du grief d'employer sur ses terres des coolies japonais.

(1) Voyez Weulersse, *le Japon d'aujourd'hui.*

La haine des ouvriers blancs groupés en puissans syndicats contre la concurrence des Japonais immigrés se nourrit d'autres argumens encore. Si les Japonais ne se livraient qu'aux travaux élémentaires, laissant aux blancs les opérations plus compliquées et mieux payées, la rancune de ceux-ci serait peut-être moins amère. Mais le *Jap*, d'abord agriculteur, maraîcher, domestique, ne s'est pas arrêté là. On le rencontre maintenant dans le petit commerce. Bien mieux, certains Japonais d'Amérique sont de véritables capitalistes qui possèdent et qui dirigent d'importantes exploitations. La Californie, en 1906, comptait près de 600 magasins, près de 700 restaurans ou auberges dirigés par des Japonais. On assure qu'ils possèdent déjà une étendue de terre considérable. Ceux des villes ont leurs clubs où ils se réunissent (1). Cette infiltration continue fournit matière à des accusations de toute sorte. On reproche aux Japonais de pratiquer l'espionnage, espionnage commercial tendant à la contrefaçon, espionnage politique aussi ou même militaire. On s'étonne de voir beaucoup d'entre eux accepter des fonctions manifestement inférieures à leur culture, de rencontrer des domestiques dans la chambre desquels on découvre par hasard des livres de mathématiques ou d'histoire. Qui ne connaît, à ce sujet, l'anecdote classique de l'officier de marine américain retrouvant sous les espèces du commandant d'un cuirassé japonais son ancien boy ? On note d'autre part que cette immigration japonaise se poursuit avec l'aveu et presque sous le contrôle du gouvernement du mikado : car si, depuis six ans, les autorités de Tokio détournent le prolétariat de l'émigration d'aller aux États-Unis, elles laissent partir chaque année plusieurs milliers de coolies pour les Hawaï (2), colonie américaine d'où, sans difficulté aucune, ils pénètrent ensuite sur le territoire de l'Union. Quelles arrière-pensées, se demande-t-on, cache cette invasion pacifique ?

La façon de vivre des Japonais aggrave les ressentimens qu'ils inspirent. D'après de nombreux témoignages, il est permis de penser que ceux qui passent aux États-Unis ne sont pas l'élite de leurs compatriotes. Souvent, d'ailleurs, le séjour aux Hawaï, sous le dur régime de la plantation, corrompt les meil-

(1) Voyez Achille Viallate, *Américains, Japonais et Californiens*. — *Revue Bleue*, 16 avril 1907.

(2) Voyez Aubert, *la Maîtrise du Pacifique; les Hawaï*. — *Revue de Paris*, 1er février 1907.

leurs d'entre eux. Ceux-là mêmes enfin, contre la probité desquels nul reproche ne peut être élevé, ont des allures inquiètes, partant suspectes, et cela par la force des choses. Ils n'ignorent pas qu'entre les Américains et eux, la fusion est impossible; qu'ils ne seront jamais naturalisés. Les Américains assimilent toutes les races d'Europe. Mais la couleur est un obstacle sur lequel ils ne passent pas, et c'est pourquoi les Japonais seront toujours considérés comme des intrus, parfois traités comme des ennemis. Sous le poids de cette exclusion morale, ils vivent entre eux. Ils forment des communautés fermées et leur solidarité est resserrée par les vexations qu'ils subissent. Ainsi se constitue un bloc japonais qui ne dit rien qui vaille, aux Californiens surtout, quand des journaux nippons formulent ce vœu téméraire : « Ah! quand pourra-t-on fêter l'anniversaire de la fondation d'un nouveau Japon? »

Ce « nouveau Japon, » les Américains, — et qui les en blâmera? — entendent qu'il reste américain. L'aversion qu'inspirait le Chinois, qu'il inspire encore, même depuis la loi d'exclusion, se réveille contre le Japonais. Comme on raille le nègre qui s'habille à la mode des blancs, on accable de sarcasmes le *Jap* déguisé en Yankee. Les syndicats mènent la partie, et, comme ils sont les maîtres de la mairie de San Francisco, ils n'ont point de peine à mettre la loi au service de leurs passions. Beaucoup d'ailleurs, sans approuver leur méthode, pensent que leur thèse est juste. Pourquoi le travail national, pourquoi la main-d'œuvre nationale seraient-ils moins protégés que l'industrie nationale? On a élevé contre les marchandises étrangères une barrière de tarifs. Que ne dresse-t-on contre les ouvriers étrangers une barrière d'exclusion? Pour combattre l'immigration japonaise, l'accord est fait du moins en Californie entre les républicains et les démocrates. La *Japanese and Corean Exclusion League* réunit tous les partis. Seuls les gens de l'Ouest, à l'époque de l'engouement japonophile, réagissaient contre la tendance générale. Ils déclarent aujourd'hui, fidèles à eux-mêmes, que leurs pronostics n'étaient que trop justifiés. Et ils invoquent à l'appui de leurs craintes ce qui se passe aux Hawaï (1).

Ils montrent ces îles envahies par les coolies japonais qui, en 1905, constituaient 66 pour 100 de leur population ; l'expro-

(1) Cf. Aubert, *op. cit.*

priation progressive des blancs par les *Japs* qui, d'abord concentrés dans les plantations, monopolisent maintenant tous les métiers tant urbains qu'agricoles, le petit commerce et la petite industrie; l'arrivée des femmes qui peu à peu transforment en une population stable une population jusqu'alors toute mobile; l'évolution des écoles presque exclusivement fréquentées par des enfans japonais, qui, nés dans les îles, pourront se faire naturaliser; les achats de terre de plus en plus nombreux qui fourniront une base aux naturalisés de la veille pour une action politique, dont, à coup sûr, l'Amérique ne sera pas l'inspiratrice. Ils montrent surtout, s'élançant des Hawaï, sans limitation et sans contrôle, l'armée des Jaunes qui, de là, se répand sur le sol de la Californie, où une vie plus douce, des salaires plus hauts les attirent. Et ils demandent avec angoisse si la Californie subira quelque jour le sort des Hawaï : — américaines en apparence, japonaises en réalité, « nouveau Japon, » base stratégique pour de plus ambitieux desseins.

Une politique d'interdiction, une politique de fermeture est la seule qui réponde aux aspirations de la Californie. Mais le peuple, qu'il s'agirait d'atteindre, est l'un des plus justement orgueilleux du monde. Tout son effort, admirable d'intensité et de suite, a tendu depuis quarante ans à obtenir droit de cité et traitement égal parmi les nations occidentales. Il a voulu s'approprier d'abord de la civilisation européenne tout ce qui fait la force. Il a conquis par une négociation qui a duré un quart de siècle sa libération juridique et son assimilation internationale aux autres puissances. Il a mérité, gagné et conservé l'alliance de l'Angleterre. Il a soutenu contre la Russie avec un plein succès une guerre formidable. Il est, — il sera pendant quelques semaines encore (1), — la seule puissance navale de l'océan Pacifique. Longtemps méconnu, il est doublement susceptible et ne permettrait pas qu'on lui appliquât les procédés sommaires que la Chine est obligée de subir. Ce pays, c'est le Japon moderne, prodigieusement attentif à la défense de ses droits, singulièrement armé pour les soutenir, lié jusqu'ici au gouvernement de l'Union par des relations d'intime amitié. San Francisco contre Tokio, — et peut-être contre Washington, — tels sont les trois termes du débat que le monde a suivi depuis quinze mois.

(1) L'escadre américaine n'arrivera dans le Pacifique qu'à la fin de l'hiver.

*
* *

Les événemens politiques ne sont que la traduction des crises morales dont l'âme humaine est le théâtre. Les incidens survenus entre les États-Unis et le Japon sont la conséquence nécessaire du conflit d'intérêts et de passions dont nous venons d'examiner les causes.

Au début du mois d'août 1906, M. Sims, l'inspecteur américain chargé d'appliquer la loi qui interdit aux étrangers la pêche des phoques à fourrure dans les eaux de l'Alaska, informait le gouvernement de Washington que le garde-côte *Mac-Cullock* avait surpris, aux îles Aléoutiennes, des Japonais qui, montés sur quatre goélettes, chassaient les phoques et les écorchaient dans la limite des eaux territoriales. Le braconnage était flagrant. Les Américains sommèrent les Japonais de se rendre. Ceux-ci, au lieu de céder, essayèrent de s'enfuir. Les Américains ouvrirent alors le feu. Cinq Japonais furent tués, deux blessés, vingt-deux faits prisonniers, les goélettes et la pêche saisies. C'était un délit indiscutable, une violation certaine des règlemens internationaux qui régissent la pêche des phoques à fourrure. Il n'y avait pas dans tout cela matière à difficulté. Le secrétaire d'État américain expliqua au chargé d'affaires du Japon ce qui s'était passé et que les prisonniers seraient déférés aux tribunaux sous l'inculpation de braconnage, violation des eaux territoriales et infraction aux traités. Le chargé d'affaires reconnut que le cas n'était pas douteux. Plusieurs journaux cependant donnèrent à l'incident une singulière importance et si, au même moment, le meurtre de M. Stanford White par M. Harry Thaw n'avait pas absorbé la presse des États-Unis, — et d'ailleurs, — les commentaires auraient à coup sûr aggravé les choses. Déjà, la nervosité sincère ou factice s'accumulait; elle était prête à éclater à la première étincelle.

C'est, comme on pouvait s'y attendre, à San Francisco même que le choc se produisit. Le 11 octobre, les autorités scolaires de la ville décidaient qu'à partir du 15 octobre suivant, les directeurs d'écoles devraient envoyer tous les écoliers chinois, coréens ou japonais à « l'école orientale publique sise entre Powell et Mason Streets sur la façade Sud de Clay Street. » Il est superflu de remarquer que la mesure répondait au vœu des Californiens. Depuis plusieurs mois, la question des écoles était à

l'ordre du jour de la « ligue anti-japonaise. » On invoquait volontiers, comme le principal argument, l'âge des écoliers : il est exact que plusieurs d'entre eux d'origine japonaise étaient sensiblement plus âgés que leurs camarades américains des mêmes cours. Mais la rédaction même de l'arrêté du 11 octobre prouvait que c'était la race, et non point l'âge, que le *Board of Education* s'était proposé d'atteindre (1). Cette mesure était injuste : car on ne relevait contre les petits Japonais aucun fait précis. On pouvait même penser qu'elle violait le traité nippo-américain du 22 novembre 1894 qui, fixant les « droits de résidence et de voyage, » garantissait aux sujets ou citoyens des deux pays « les mêmes privilèges, libertés et droits, et les mettait à l'abri de tout impôt ou charges plus lourdes que ceux imposés aux nationaux, sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée. » Sans doute, en cet article, le régime scolaire n'était pas mentionné. Mais comment justifier, au regard de la clause qu'on vient de lire, les restrictions imposées aux Japonais ? En réalité, les autorités de San Francisco passaient outre au traité Gresham-Kurino, d'abord parce que cette violation était agréable à la majorité de l'opinion californienne, — il suffisait, pour s'en assurer, de parcourir les journaux locaux, — ensuite, parce que c'était une façon d'imposer au gouvernement de l'Union l'examen de la question japonaise. L'affaire des écoles, si intéressante qu'elle fût en elle-même, était surtout un prétexte, une amorce. Elle constituait l'entrée de jeu d'une partie préparée de longue date et que les Californiens allaient diriger de main de maîtres.

Dès la fin d'octobre, le vicomte Aoki, ambassadeur du Japon, appela l'attention de M. Root, secrétaire d'État, sur les événemens de San Francisco. Rien de plus naturel. Mais tout de suite, la « presse jaune » américaine déclara que le vicomte Aoki avait parlé d'un ton singulièrement vif. Et le *Times* lui-même s'appropria cette information inexacte. En réalité, l'ambassadeur du Japon s'était borné à résumer des faits et à rappeler un texte; des faits : le boycottage scolaire de San Francisco et la décision du *Board of Education;* un texte : l'article du traité Gresham-Kurino qui a été rappelé plus haut. A Tokio, le ministère s'employait en même temps à calmer l'opinion et à modérer la presse. Le *Jipi Shimpo* publiait un article d'explications,

(1) Dès le mois de mai 1905, le *Board of Education* avait annoncé son intention de créer des écoles spéciales pour les Chinois et les Japonais.

qui excusait presque les États-Unis et affirmait que l'incident n'avait pas d'importance internationale. Néanmoins, la presse d'opposition et une partie du public demeuraient nerveux. Très nettement, mais très courtoisement, le vicomte Aoki exposa à M. Root cette situation en lui demandant de prendre des mesures pour que les autorités scolaires de San Francisco respectassent les engagemens internationaux qui assuraient aux Japonais, sur le sol des États-Unis, l'égalité des droits avec la nation la plus favorisée. A dire vrai, la démarche de l'ambassadeur était presque superflue : car, au même moment, la publication de la dépêche envoyée à Tokio par M. Root précisait les vues du gouvernement de l'Union, et ces vues semblaient faites pour apaiser toutes les craintes du Japon. « Vous pouvez, écrivait le secrétaire d'État, donner au gouvernement japonais, dans les termes les plus positifs, l'assurance que le gouvernement des États-Unis ne se proposerait jamais d'appliquer aux Japonais un traitement autre que celui qui est accordé aux nationaux du pays étranger le plus ami, et qu'il n'y a nullement lieu de supposer que le peuple des États-Unis désire voir le gouvernement adopter une autre politique. Le Président a invité le ministre de la Justice à procéder immédiatement à une enquête rigoureuse et à prendre les mesures qui pourront être nécessaires pour assurer le respect de tous les droits acquis par traité aux sujets japonais dans l'esprit d'amitié et de respect que notre peuple nourrit depuis si longtemps pour eux. » En même temps, M. Metcalf, secrétaire d'État du Commerce et du Travail, partait pour San Francisco, afin d'y faire une enquête sur l'agitation anti-japonaise.

La bonne volonté du gouvernement de Washington était indiscutable. Le respect des traités d'abord, ensuite le souci d'éviter soit des représailles politiques, soit des rétorsions économiques analogues au boycottage des marchandises américaines en Chine, enfin le prix qu'il attachait par tradition et par raison à ses bonnes relations avec le Japon, tout garantissait sa sincérité. Sur un seul point, M. Root se trompait ; c'est quand il écrivait : « Il n'y a nul lieu de supposer que le peuple des États-Unis désire voir le gouvernement adopter une autre politique. » Cela était vrai sans doute des États de l'Est et du Centre ; ce ne l'était point de la Californie. Dans l'instant même que l'ambassadeur du Japon protestait contre les mesures scolaires, il était obligé de signaler aussi, toujours à San Francisco, la mise à

l'index des restaurans japonais, mise à l'index d'autant plus intolérable qu'elle était accompagnée de menaces de violences contre les biens et contre les personnes. Sur la question scolaire, les Californiens affirmaient très haut leur résolution de ne point céder. Ils n'ignoraient pas, disaient-ils, que la Constitution fédérale oblige les États à respecter dans leur législation particulière les traités conclus par l'Union. Mais ils ajoutaient que le traité Gresham-Kurino leur accordait précisément la liberté dont on prétendait leur enlever le bénéfice. En effet, disaient-ils, l'article 2 du traité portait : « Il est entendu que les stipulations contenues dans cet article et dans le précédent (articles par lesquels le traitement de la nation la plus favorisée est accordé au Japon) ne peuvent en aucune manière affecter l'application des lois qui ont été votées jusqu'ici ou peuvent être votées dorénavant dans les deux pays concernant la réglementation du commerce, l'immigration des ouvriers et les questions de police et de sécurité publique. » D'après eux, la législation scolaire pouvait être assimilée à cette réglementation. Ils invoquaient ce sens d'autonomie si développé dans tous les États américains, surtout dans ceux de l'Ouest. Et M. Metcalf dans ses premières communications au gouvernement ne se montrait pas optimiste. San Francisco était enfiévré. Les protestations des Japonais, résolus à ne pas se laisser assimiler aux Chinois et aux Coréens, excitaient cette haine de race qui, entre les Jaunes, d'où qu'ils viennent, ne veut pas distinguer.

A ce moment, des deux parts, du côté japonais comme du côté américain, on essaya, dans un dessein d'apaisement, de faire appel à l'opinion. Le 30 octobre, M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, affirma, tout en exposant les revendications de son pays, que la situation n'était point grave. Un mois après, comme une réponse à cet appel amical, paraissait le message du Président. Il était impossible de concevoir désaveu plus net au fond, dans la forme plus cordial pour le Japon, de la politique californienne. « Il nous faut spécialement, disait M. Roosevelt, nous rappeler nos devoirs envers les étrangers qui sont nos hôtes. C'est le signe certain d'une société peu avancée que d'offenser en quelque manière que ce soit l'étranger entré aux États-Unis sous l'égide de la loi et se conduisant selon la loi. Ces devoirs de bonne hospitalité incombent à tout citoyen américain et spécialement à tout fonctionnaire des États-Unis. Je

me sens poussé à parler ainsi par l'attitude hostile que l'on a prise çà et là dans ce pays contre les Japonais. » Le Président rappelait ensuite l'amitié du Japon et des États-Unis; l'expansion « vraiment formidable » de l'empire du Mikado; son glorieux passé; son antique civilisation; sa grandeur « dans les arts de la guerre et dans les arts de la paix. »

Il ajoutait : « Le fait d'exclure les Japonais des écoles américaines est tout à la fois odieux et ridicule, quand on considère qu'il n'est pas de collège en Amérique, d'un rang si élevé soit-il, et cela même en Californie, qui n'accueille volontiers les étudians japonais et à qui ces étudians ne fassent honneur. Nous avons autant à apprendre du Japon que le Japon de nous... Partout au Japon les Américains sont bien traités. Si donc nous traitons moins bien chez nous les Japonais, ce n'est rien de moins qu'un aveu de l'infériorité de notre degré de civilisation. » Faisant front au préjugé courant, M. Roosevelt montrait ensuite que, si les États-Unis doivent travailler à jouer « un rôle toujours plus important dans le Pacifique, » ils doivent, pour y compter sur un « développement durable, » traiter avec bienveillance les nationaux des autres pays. Et il concluait avec une singulière énergie : « Je demande un traitement équitable et convenable pour les Japonais comme je le demanderais pour les Allemands, les Anglais, les Français, les Russes ou les Italiens. Je demande que les lois fondamentales de l'Union en matière criminelle et civile soient modifiées et complétées de façon à permettre au président, agissant au nom du gouvernement des États-Unis, responsable des relations extérieures du pays, de faire respecter les droits consentis par traités à des étrangers. Même dans l'état actuel de nos lois, le gouvernement peut faire quelque chose dans ce sens, et dans le cas qui nous occupe, celui des Japonais, tout ce qui est en mon pouvoir sera fait; toutes les forces, tant militaires que civiles, des États-Unis seront employées... »

Jamais chef d'État n'avait parlé plus franc. Le discours du Président devait produire et produisit une forte impression. Au Japon, il rencontra, comme on pouvait s'y attendre, le plus sympathique accueil et l'on y vit en général la promesse d'une prompte solution. A San Francisco, il provoqua de violentes colères qui trouvèrent leur écho dans la presse et même au Congrès. A examiner de plus près les affirmations présiden-

tielles, force était cependant de reconnaître qu'elles ne changeaient rien à la situation. M. Roosevelt donnait aux Japonais une haute satisfaction d'amour-propre : mais quoi de plus? Il reconnaissait son impuissance en face de l'autonomie des États et il demandait au Congrès de lui fournir un moyen d'agir. C'était avouer implicitement que ce moyen n'existait pas. Sans doute, il ne renonçait pas à l'action; il l'annonçait; il parlait même d'employer toutes les forces civiles et militaires dont il pourrait « légalement » se servir; il promettait de « faire quelque chose. » Quoi? Nul ne le savait. Et déjà l'on donnait aux députés californiens l'assurance qu'il ne s'agissait pas de faire forcer par les troupes les portes des écoles. Le Président flétrissait l'attitude des autorités de San Francisco au regard de la conscience morale. Mais, au moins par prétérition, il confessait ne rien pouvoir contre elles. Il fallait donc, si des paroles on voulait passer aux actes, chercher, par des expédiens, à défaut d'une solution directe, une solution détournée.

Cette solution pouvait être d'ordre judiciaire. Déjà des enfans japonais avaient formé devant la Cour suprême de l'État de Californie un recours contre l'application qui leur était faite de la décision du *Board of Education*. Déjà le département fédéral de la justice avait chargé le juge Walberton, de la « Cour de circuit » de San Francisco, d'inviter le *Board* à expliquer les motifs de sa décision. M. Roosevelt, dès l'envoi de son message, insista pour que ces deux procédures suivissent rapidement leur cours. C'était « quelque chose, » pour reprendre l'expression du message; ce n'était pas grand'chose. C'était d'autant moins que, peu de jours après, en communiquant au Congrès le rapport de M. Metcalf, sur la mission dont il l'avait chargé, le Président était amené à souligner le caractère rigoureusement arbitraire des mesures prises à San Francisco. De ce rapport, — d'autant plus critiqué par les Californiens que M. Metcalf était Californien lui-même, — il résultait que, sur les quatre-vingt-quinze Japonais exclus des écoles, douze seulement avaient plus de dix-sept ans; que les petits Japonais étaient intelligens, propres et de bonne conduite; que l'obligation d'aller à une seule école était de nature à les gêner gravement en raison de leur dispersion dans toute la ville. Le rapport citait ensuite nombre d'exemples de boycottage ou de mauvais traitemens : pierres lancées dans les vitres des magasins japonais ou même

sur un savant japonais, M. Omori, venu en Californie pour étudier les causes du tremblement de terre. M. Roosevelt répétait ce qu'il avait déjà dit de l'emploi de toutes les forces de l'Union pour protéger les Japonais, si la police de « Frisco » n'y suffisait pas. Et, au même moment, le discours du vicomte Aoki à la Société américaine asiatique de New-York dénotait de sa part un vif désir de réduire l'incident au minimum. Mais il était aisé de constater qu'aucun résultat n'était acquis, qu'aucun résultat n'était à prévoir. Et tout ce que pouvait le Président, c'était d'obtenir d'un des représentans de la Californie, M. Hayes, qu'il ne déposât pas, au moins momentanément, un bill tendant à restreindre l'immigration japonaise presque aussi sévèrement que l'immigration chinoise.

Loin de s'apaiser, les gens de l'Ouest étaient de plus en plus excités. On signalait à Adler, dans l'État de Washington, au nord de la Californie, des violences commises contre douze Japonais. Près de Tacoma, dans le même État, des sévices analogues étaient constatés. A San Francisco, le *Board of Éducation* poursuivait son argumentation juridique : il exposait notamment que les écoles réservées aux Japonais, aux Chinois et aux Coréens avaient les mêmes privilèges, les mêmes droits, les mêmes avantages que les autres écoles publiques; qu'il n'y avait par conséquent pas lieu de parler d'inégalité. Dans les journaux, on dénonçait avec colère les « fortunes excessives » faites par les Japonais depuis le tremblement de terre. Enfin, sur la foi de personnages plus ou moins autorisés, on faisait circuler la nouvelle d'un accord nippo-américain, tendant, d'une part, à régler juridiquement la question des écoles, d'autre part, à restreindre l'immigration japonaise en la dirigeant, non plus sur les Hawaï et la Californie, mais sur la Mandchourie. Ces rumeurs prêtaient au Japon une résignation peu conforme à ses habitudes. Malgré plusieurs démentis, elles persistèrent. Le 7 décembre, le département d'État et le sénateur Bacon, autorisés par le Président, crurent nécessaire d'y couper court. La « Ligue pour l'exclusion des Japonais et des Coréens » convoqua alors un meeting pour protester contre les « grossières insultes » dirigées par M. Roosevelt contre le peuple californien. Elle envisageait de nouvelles interdictions à l'usage des Japonais : celle par exemple de voyager, en chemin de fer et en tramway, dans les mêmes wagons que les blancs. Partout, à

Auckland, aux Philippines, l'agitation anti-japonaise augmentait. Le 8 janvier 1907, le gouverneur de la Californie, M. Pardee, dans son message annuel à la législature locale, critiquait amèrement le message de M. Roosevelt. Il reprochait au Président d'ignorer la situation vraie des États du Pacifique. Et il ajoutait : « Les Japonais ne peuvent pas devenir de bons citoyens américains. Il est inutile d'essayer de les transformer. » Au Congrès fédéral, un sénateur de l'Orégon demandait la fermeture absolue des frontières américaines aux coolies japonais, proclamait le droit souverain des États de diriger leurs écoles à leur gré et s'écriait : « L'immigration asiatique est une malédiction pour le travail américain. » Le sénateur Tillman, ancien gouverneur de la Caroline du Sud, disait : « Le niveau intellectuel des Japonais n'est guère plus élevé que celui des nègres. » Le 30 janvier, le Sénat de Californie adoptait à l'unanimité une résolution requérant le gouverneur et l'attorney général de « protéger et sauvegarder les droits de l'État souverain de Californie. »

Les députés californiens au Congrès, malgré plusieurs entrevues avec MM. Roosevelt, Root et Metcalf, soutenaient énergiquement la même thèse qu'une délégation spéciale était venue défendre à Washington. Seul le président de la grande université Stanford en Californie osait qualifier de « politique d'apaches » l'exclusion des Japonais. Cette voix isolée retentissait dans le désert, ou, plus exactement, elle était étouffée par les clameurs populaires. Même, le commissaire de l'immigration, sur des instructions provisoires, venues de Washington, empêchait de débarquer à San Francisco 200 ouvriers japonais qui arrivaient des Hawaï. La visite annoncée en novembre d'une escadre japonaise à San Francisco était décommandée. On assurait enfin que quatre cuirassés détachés de l'escadre de l'Atlantique seraient à bref délai transférés dans le Pacifique. Et pendant ce temps, le Japon consacrait à son budget militaire plus de 200 millions de yen.

Il y eut dans ce mois de janvier 1907 une véritable tension, non point, semble-t-il, une tension diplomatique : car les deux gouvernemens ne cessèrent pas un instant d'affirmer leurs bons rapports, mais cette tension morale qui pèse sur les foules, quand leur instinct leur révèle l'existence d'une question mal posée, mal engagée, mal conduite. L'équivoque, le malentendu

apparaissaient aux yeux les moins exercés, comme aussi l'insuffisance et l'impropriété des remèdes appliqués au mal. Le gouvernement de l'Union avait mobilisé contre les gens de San Francisco tout un arsenal de moyens judiciaires destinés à trancher la question des écoles. Mais alors même que ces moyens douteux eussent été théoriquement efficaces, qu'aurait-on gagné contre une résistance pour laquelle l'affaire scolaire n'était qu'un prétexte, la haine du travail jaune étant la vraie et profonde raison? Sans doute il y avait deux procès engagés. Et ces procès pouvaient intéresser les jurisconsultes. L'un, pendant devant la Cour suprême de l'État de Californie, était ouvert au nom d'un enfant japonais pour lequel on réclamait l'admission dans une école publique; l'autre était intenté devant la Cour de circuit fédérale par le gouvernement de l'Union au *Board of Education* de San Francisco. Mais les Californiens, battus sur ces deux points, — et d'ailleurs seraient-ils battus? — s'avoueraient-ils vaincus? On craignait que non. Et une sorte d'agacement s'emparait de l'opinion, favorisant l'éclosion de toutes les légendes, de toutes les fantaisies.

Un jour, c'était le capitaine Richmond Pearson Hobson, le héros du *Merrimac*, « l'embouteilleur » de Santiago, qui déclarait gravement au *New-York Herald* avoir vu, — mais de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu, — un ultimatum remis à M. Root par le vicomte Aoki. Les intéressés démentaient aussitôt. Mais bien des gens ne les croyaient pas. On parlait de la guerre « nécessaire, » de la guerre « fatale. » M. Perkins, sénateur de Californie, la prédisait à brève échéance : « Les Japonais, disait-il, sont plus agressifs, plus tenaces, plus déterminés que les Chinois. Et il ne se passera pas longtemps avant que nous ne soyons obligés de régler une fois pour toutes nos comptes avec eux. » Les pessimistes n'avaient point de peine à découvrir, sous les incidens de surface, les motifs graves de conflit, rivalité entre le travail américain et le travail asiatique, lutte pour la maîtrise du Pacifique. La presse anglaise, habituellement mieux informée et qui, en l'espèce, n'aurait pas dû jouer ce rôle alarmiste, se faisait l'écho de ces rumeurs, parlait, elle aussi, d'ultimatum, et, à Paris, l'opinion s'accréditait d'une guerre inévitable et proche.

A distance de perspective, on se prend à douter de l'entière sincérité de cette agitation, à se demander si, par une ruse des

plus honorables, le président Roosevelt et le gouvernement de l'Union ne favorisaient pas les bruits alarmistes pour avoir vis-à-vis de la Californie, sinon vis-à-vis du Japon, une plus large liberté d'action, et une autorité plus grande, pour préparer aussi le mouvement tournant d'où devait sortir la solution. Notez en effet ce singulier contraste : presque en même temps, le sénateur Cullorn, président de la Commission des Affaires extérieures du Sénat, qualifiait d'absurde l'inquiétude générale, et le président Roosevelt, d'après le *World*, il est vrai, disait n'être pas certain qu'une rupture pourrait être évitée avec le Japon, si les autorités californiennes ne modifiaient pas leur attitude à l'égard des Japonais. Du côté japonais, on ne cessait pas d'être parfaitement calme, comme si d'avance on eût prévu l'issue de la tempête. La presse répétait qu'elle avait confiance en M. Roosevelt. Le baron Kaneko, envoyé en Amérique pour une enquête économique, parlait avec quelque dédain des « incidens locaux » de San Francisco. Tout à coup, — nous sommes le 1er février, — un bruit, d'abord discret, puis plus net, circule : les bases de l'entente seraient trouvées ou à la veille de l'être. Les Californiens céderaient sur la question des écoles, mais, en revanche, ils obtiendraient une satisfaction économique sous la forme de mesures restrictives de l'immigration des coolies japonais. C'était enfin poser franchement le problème, s'assurer par conséquent des chances de le résoudre. Le président Roosevelt et M. Root, dès ce moment, ne cachent pas qu'ils n'ont aucune confiance dans la solution judiciaire : c'est donc qu'ils comptent sur une autre. Leurs entretiens avec le maire de San Francisco et les délégués californiens se multiplient. Enfin, le 12 février les nouvelles se précisent. M. Root, au nom du Président, a proposé au speaker de la Chambre des représentans et aux présidens des comités d'immigration de la Chambre et du Sénat l'insertion dans le bill d'immigration à l'étude devant le Congrès d'une clause restrictive contre la main-d'œuvre des coolies japonais aux États-Unis. Dès le lendemain, M. Schmitz, maire de San Francisco, avec une crâne franchise, déclare dans une interview, que, s'il en est ainsi, peu importe l'affaire des écoles : ce qu'on veut, c'est la fermeture de la Californie au travail japonais. M. Roosevelt voit, dès lors, nettement le but : pour l'atteindre, il faut triompher de deux obstacles possibles, l'obstacle californien, l'obstacle japonais.

L'obstacle californien d'abord : il ne paraît pas très sérieux. Le speaker et les présidens des comités d'immigration adoptent l'amendement dont le texte est alors rendu public : aux termes de cet amendement, les personnes ayant un passeport délivré par leur gouvernement pour aller dans les îles soumises aux États-Unis, la zone du canal de Panama ou d'autres pays tels que le Mexique, si elles désirent venir aux États-Unis, pourront s'en voir refuser l'entrée, quand leur venue sera jugée nuisible aux travailleurs blancs par le président des États-Unis. Le 15 février, les représentans du gouvernement fédéral et la délégation californienne se réunissent à la Maison Blanche et acceptent les bases de l'accord. En échange de l'amendement annoncé, le *Board of Education* de San Francisco abandonnera les mesures scolaires auxquelles, la veille encore, il tenait si âprement. Il est entendu que, si la loi sur l'immigration n'est pas votée au cours de la session, une session extraordinaire sera convoquée. Comme les sénateurs des États du Sud protestent contre le bill au nom des régions qu'ils représentent et qui ont besoin de l'immigration, M. Roosevelt, qui tient sa solution et qui y tient, déclare qu'il fera tout pour obtenir le vote de la loi, parce qu'au sort de la loi est lié le sort de l'amendement et que l'amendement est la seule façon de sortir d'un inextricable conflit. Le 16 février, le Sénat adopte à mains levées la loi et l'amendement. Le 18, la Chambre des représentans suit cet exemple. A la suite de ce double vote, M. Schmitz télégraphie de Washington à ses administrés la note suivante : « Tous les enfans de race étrangère âgés de moins de seize ans et parlant anglais peuvent être admis dans les écoles des blancs de San Francisco. Des écoles spéciales seront créées pour les enfans d'origine étrangère qui ne connaîtront pas suffisamment l'anglais. » Il refuse d'ailleurs d'admettre que le traité Gresham-Kurino ait aucunement été violé par les décisions antérieures du *Board of Education*. Il tient bon sur le principe et transige avec un geste d'un hautain opportunisme. N'a-t-il pas au surplus toutes raisons de triompher ? Il a cédé sur le prétexte, mais il l'emporte sur le fond.

Après l'obstacle californien restait l'obstacle japonais. Et celui-ci risquait d'être plus malaisé que celui-là. La cote mal taillée adoptée par M. Roosevelt était loin d'être pour le gouvernement du Mikado aussi satisfaisante que pour les Califor-

niens. Dès le 15 février des journaux américains avaient annoncé que le cabinet de Tokio acceptait la transaction. Mais deux jours après, on avait donné une note contraire. Sans doute l'amendement Roosevelt n'était pas directement opposé aux désirs du gouvernement japonais, puisque, depuis plusieurs années déjà, celui-ci refusait à ses coolies des passeports pour le territoire continental des États-Unis et ne leur en accordait que pour les Hawaï, les Philippines, la zone américaine du canal de Panama, d'où ils pouvaient ensuite, il est vrai, entrer librement aux États-Unis. Le pouvoir conféré au Président de refuser l'accès du territoire continental de l'Union aux personnes qui emploieraient, pour y entrer, des passeports non destinés à ce territoire n'avait par conséquent d'autre effet que de faire respecter à la lettre, étroitement et rigoureusement, le texte même des passeports délivrés par le Japon. C'était, en somme, théoriquement du moins, une mesure intérieure de police américaine, l'exercice strict par les États-Unis d'un droit que le Japon leur reconnaissait implicitement lorsqu'il libellait les passeports des coolies « pour les Hawaï » ou « pour les Philippines. » Enfin cette solution aurait pour conséquence de pousser vers la Corée de nouveaux émigrans. Et cela encore était conforme aux vœux du cabinet de Tokio.

Il n'en restait pas moins que, pratiquement, au regard de l'opinion, l'entrée des Japonais aux États-Unis allait se trouver désormais plus difficile qu'auparavant. Certes, comme le télégraphiait le correspondant du *Times* à Tokio, le gouvernement japonais n'avait pas eu à souscrire à une restriction de l'immigration japonaise aux États-Unis. Mais cette restriction, bien que se produisant en dehors de lui par le jeu rectifié d'une règle antérieure, n'en était pas moins certaine. Et l'impression, à ce titre, était pénible. L'ambassade du Japon à Washington, si prodigue jusqu'alors de communiqués rassurans, gardait un complet silence. Enfin les Japonais des Hawaï protestaient avec violence contre une réglementation qui, disaient-ils, faisait d'eux à perpétuité les esclaves des capitalistes hawaïens. Depuis plusieurs années, les coolies japonais ne faisaient que traverser les îles. San Francisco était le but réel de leur voyage. On les privait donc de leur débouché le plus fructueux en les condamnant à rester à tout jamais employés dans les plantations. Néanmoins, le 22 février, on annonçait à Washington que le départe-

ment d'État avait reçu, — on ne disait pas sous quelle forme, — l'adhésion du Japon au bill sur l'immigration. Le 9 mars, un télégramme de Tokio rendait compte d'un discours conciliant du vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères. Le 13 du même mois, le *Board of Education* de San Francisco retirait les arrêtés prohibitifs. Les poursuites dirigées contre lui étaient interrompues. Le 15, les petits *Japs* reprenaient leur place dans les écoles. Et le 19, M. Roosevelt faisait entrer en vigueur l'article fermant l'accès des États-Unis aux coolies non munis de passeports pour le territoire continental de l'Union.

C'était la fin de cette grande querelle, — querelle qui, à dire vrai, avait été moins entre les deux puissances intéressées qu'entre le gouvernement fédéral et l'État de Californie; querelle qui, cependant, avait mis au jour, sous une lumière crue, les raisons profondes et durables du conflit nippo-américain ; querelle enfin dont l'issue était pour les Californiens, en dépit de la haute impartialité du président Roosevelt, un encouragement à persister dans leur politique d'exclusion. M. Roosevelt avait dû le proclamer : il était, de par la Constitution, désarmé en face des États de l'Ouest. Ceux-ci, à coup sûr, ne l'oublieraient pas.

*
* *

Le printemps de 1907 marqua cependant un effort réciproque vers une politique de bon et sincère accord. Au début de mai, le baron Ozawa, membre de la Chambre des pairs japonais, alla aux États-Unis pour se rendre compte des causes des difficultés des mois précédens. Sa mission avait un caractère officiel : il en profita pour multiplier les déclarations rassurantes, pour exprimer même l'opinion que la conclusion d'une alliance entre le Japon et les États-Unis serait infiniment désirable. M. Roosevelt et M. Root firent le meilleur accueil à l'envoyé japonais. L'ambassadeur du Japon à Washington se préparait au même moment à se rendre en Californie, où il voulait visiter les sociétés japonaises. Le calme paraissait rétabli.

Cependant, quelques jours après les déclarations optimistes du baron Ozawa, le 21 mai, trois maisons japonaises de San Francisco, un établissement de bains et deux restaurans, furent attaquées par la populace. D'après un document officiel, les émeutiers étaient au nombre d'une cinquantaine environ. A la suite

de ce premier assaut, des incidens analogues éclatèrent. Et d'autres restaurans japonais se virent également menacés soit directement, soit dans la personne de leurs cliens. Les faits furent aussitôt portés à la connaissance du gouvernement japonais par son consal à San Francisco, et l'ambassadeur du Japon reçut l'ordre de faire à Washington les démarches que les circonstances imposaient. « Sans perdre un instant, » le gouvernement de l'Union prescrivit à l'attorney de San Francisco d'ouvrir une enquête. Il prescrivit en même temps au gouverneur de la Californie de prendre toutes les mesures nécessaires. L'enquête établit que les grèves nombreuses par lesquelles San Francisco avait été troublé tout le mois de mai avaient absorbé la police urbaine en l'empêchant de protéger, comme elle aurait dû le faire, les commerçans japonais.

Ce récit apaisant communiqué au début de juin à la presse par l'ambassade du Japon à Londres reproduisait fidèlement le schéma des événemens; il n'en donnait pas la physionomie vivante. Sans doute, les bagarres de San Francisco n'avaient pas en elles-mêmes une extrême gravité; mais l'impression produite était considérable. La presse officieuse de Tokio et le gouvernement lui-même continuaient à exprimer leur confiance dans le président Roosevelt; mais l'opposition parlait d'un ton plus vif et reprochait au ministère de manquer d'énergie. Une dépêche, peut-être exagérée dans ses termes, annonçait le 10 juin que le vicomte Tani, chef de l'opposition à la Chambre des pairs, avait dit: « La persécution des Japonais à San Francisco est intolérable. Si la diplomatie ne réussit pas à obtenir une solution satisfaisante, le seul recours possible sera un appel aux armes. Nous y sommes fermement décidés. Il est certain que l'Amérique cédera: car elle est une nation de sentimens essentiellement commerciaux. » Le même jour, la commission exécutive du parti progressiste adoptait la résolution suivante: « Les actes anti-japonais ne sont pas passagers. Le gouvernement de Washington doit être tenu pour responsable de ne pas empêcher de pareils attentats. L'attitude du gouvernement japonais à l'égard du gouvernement américain n'a pas été jusqu'ici ce qu'elle aurait dû être. Il est nécessaire de prendre des mesures convenables pour maintenir la dignité nationale et assurer de façon permanente la sauvegarde des droits et des biens de nos nationaux en Amérique. » Les journaux de l'opposition expri-

maient un sentiment pareil et disaient qu'il fallait exiger des excuses du maire de San Francisco. Les intellectuels, les professeurs qui, à la veille de la guerre contre la Russie, avaient mené une ardente campagne belliqueuse, étaient de nouveau fort excités. On annonçait des conférences, des meetings de protestation.

Pour comble de disgrâce, d'autres complications surgirent presque aussitôt. A la fin de juin, on découvrit dans six grandes caisses faisant partie de la cargaison d'un vapeur qui venait de Yokohama, six jeunes Japonaises qu'on essayait d'introduire en fraude: ce n'était qu'un fait divers, mais la presse californienne en mena grand tapage. Aux îles Pribiloff, un *cutter* américain captura vingt-neuf Japonais contrebandiers, dans des conditions dont la légalité fut discutée. Puis ce fut le refus d'autorisation opposé par la municipalité de San Francisco à cinq bureaux de placement japonais qui demandaient simplement le renouvellement de leur licence. Ce refus fit à lui seul une impression plus forte que tous les incidens précédens. Le comité de police de San Francisco prétendait que, si le droit de tenir des bureaux de placement existe réellement, il est soumis aux lois et règlemens de l'État comme tout ce qui concerne la police et l'hygiène. Les Japonais répliquaient en demandant pourquoi, seuls de tous les étrangers, ils étaient exclus du bénéfice de ce droit. « Il s'agit, disaient-ils, d'empêcher les domestiques japonais de se placer en supprimant les bureaux de placement de leur nationalité. C'est donc une fois de plus une mesure d'exception dirigée contre le Japon et contre ses nationaux au mépris du traité de 1894. » C'était une sorte de récidive aggravée de l'affaire des écoles. Et l'émotion était plus vive encore.

Peu de jours après, les Chambres de commerce japonaises adressaient aux principales Chambres de commerce américaines une circulaire dans laquelle elles les priaient de s'employer de tout leur pouvoir à faire disparaître les motifs de discorde qui pesaient sur les bons rapports des deux pays: et en Amérique on n'hésitait pas à voir, un peu témérairement peut-être, dans cette démarche une menace déguisée de boycottage. Par action et par réaction, les griefs s'accumulaient. Les représailles commerciales prêchées par certains journaux japonais étaient interprétées à San Francisco comme une provocation. On répandait en même temps la nouvelle que 4000 Japonais, fixés au Mexique,

guettaient une occasion de pénétrer aux États-Unis : et l'on dénonçait une fois de plus la fourberie des « singes jaunes. » Sans doute le département d'État et l'ambassade du Japon à Washington continuaient à déclarer que l'accord était complet entre les deux gouvernemens. On annonçait une prochaine visite au Japon de M. Taft, secrétaire d'État à la Guerre. On fêtait aux États-Unis le général Kuroki. A Tokio, on remettait au point les exagérations de la presse d'opposition. Des deux parts enfin, on s'en prenait aux journaux, non sans raison d'ailleurs, de l'excitation croissante. Cette excitation n'en existait pas moins, et son existence seule constituait un danger.

Ce danger parut soudain aggravé par une nouvelle inattendue, d'abord démentie, puis rectifiée et finalement confirmée, l'envoi dans le Pacifique de la flotte américaine de l'Atlantique composée de 16 cuirassés et de nombreux croiseurs cuirassés. C'est le 1er juillet que cette information, bien faite pour impressionner le public, fit dans la presse son apparition. On assurait que l'escadre de croiseurs cuirassés, à ce moment en croisière dans les eaux asiatiques, et composée du *West Virginia*, du *Maryland*, du *Colorado* et du *Pensylvania*, serait rappelée à bref délai à San Francisco où elle serait rejointe par le *Tennessee* et le *Washington* qui se trouvaient alors à Bordeaux. Puis les seize cuirassés de l'Atlantique, *Connecticut*, *Louisiana*, *Maine*, *Missouri*, *Virginia*, *Georgia*, *New-Jersey*, *Alabama*, *Rhode-Island*, *Illinois*, *Kentucky*, *Kearsage*, *Ohio*, *Indiana*, *Minnesota*, *Vermont*, partiraient, — à une date non encore déterminée, — de New York ou de Hampton-Road. Ils contourneraient l'Amérique du Sud en s'arrêtant dans les principaux ports, et ils iraient se concentrer sur la côte californienne avec les deux autres groupes. Le contre-amiral Evans aurait le commandement de cette énorme force navale. Si l'on considérait en elle-même cette « redistribution » des escadres de l'Union, on n'y pouvait opposer aucune objection. Les États-Unis ont une flotte. Deux océans baignent leurs côtes. Comment leur contester le droit d'employer cette flotte dans celui des deux océans qu'il leur convient de choisir? La « redistribution » de la flotte anglaise, en 1904 et 1905, était, elle aussi, de nature à provoquer des inquiétudes dans certaines capitales. Mais des inquiétudes ne sont pas des argumens. Et le Japon ne pouvait pas plus invoquer de raisons valables contre la décision de l'amirauté américaine, que l'Allemagne n'avait pu en éle-

ver trois ans plus tôt contre celles de l'amirauté britannique.

Dans les circonstances où il se produisait, le déplacement de la flotte devait apparaître comme une mesure de précaution militaire. Mais comment nier que cette précaution ne fût légitime? Les guerres que l'on désire ne sont pas les seules auxquelles on doive se préparer. Et comme nul ne peut connaître la secrète pensée d'un adversaire éventuel, il est d'une élémentaire prudence de se préparer, en tout état de cause, en vue de l'hypothèse la moins favorable. Comme l'observait la *Morning Post*, la décision du gouvernement des États-Unis était parfaitement naturelle. Et s'il y avait en cette affaire matière à s'étonner, c'était que cette décision eût été aussi tardive. Étant donné, d'une part, l'importance qu'à la suite d'un des auteurs les plus lus des États-Unis, le capitaine Mahan, l'opinion américaine attache à la maîtrise du Pacifique; étant donné, d'autre part, le soudain et prodigieux essor de la puissance navale du Japon, il était aisé de prévoir qu'un jour viendrait à Washington, où, de l'Atlantique, on déciderait d'amener tout ou partie de la flotte dans le Pacifique. Tant que le canal de Panama ne sera pas ouvert, ce déplacement d'une force considérable sera difficile : il demandait donc à être étudié.

Il est probable au surplus que, malgré l'énervement qu'entretenaient les journaux, l'envoi de la flotte dans le Pacifique aurait paru moins suspect au Japon, si, dès le premier jour, M. Roosevelt avait tenu publiquement le langage plein de fermeté et de franchise qu'il devait faire entendre quelques semaines plus tard. Malheureusement, cette affaire de la flotte fut mal engagée. Le secrétaire du président, M. Lœb, commença par démentir qu'on eût jamais songé à opérer ce transfert, tout en reconnaissant cependant que le conseil naval l'avait recommandé. Le ministère de la Marine publia une note analogue. Mais les journaux maintinrent leurs informations. Alors parut un communiqué qui disait en substance : « La destination des cuirassés n'est pas fixée. Ils peuvent aussi bien aller dans la Méditerranée, ou dans le sud de l'Atlantique, que dans le Pacifique. S'ils se rendent dans le Pacifique, ce sera tout simplement pour y faire des manœuvres navales. En tout cas, cette croisière n'aura aucune signification politique, et il est faux que le gouvernement se soit laissé influencer par la tension survenue entre des particuliers américains et japonais. » Quelques jours après, la croisière était

officiellement confirmée : on la présentait toujours comme une croisière d'instruction, absolument pacifique.

C'est ce que disait avec beaucoup de mesure l'amiral Evans, aussitôt interviewé : « Il est absurde, déclarait-il, de voir dans le voyage de l'escadre une démonstration destinée à peser sur un gouvernement ami tel que le gouvernement japonais. Le fait que quelques voyous ont saccagé un restaurant japonais à San Francisco ne peut pas être un motif de guerre avec le Japon. Des incidens locaux de ce genre et de cette importance sont toujours faciles à régler. » L'amiral Brownson, dans un discours prononcé à Oyster Bay, tenait le même langage : « La marine américaine, disait-il, se propose de donner au monde la preuve qu'elle est capable de protéger les deux côtes des États-Unis. Mais il ne saurait y avoir, pour faire cette démonstration, d'époque plus propice que celle où nous sommes, les États-Unis étant en paix parfaite avec toutes les nations. » L'amiral Dewey, avec des sous-entendus qui pouvaient sembler menaçans, déclarait lui aussi que la mission de la flotte était toute pacifique. Il ajoutait seulement : « Alors même que la paix n'est pas en danger, il est préférable d'être prêts... La présence de notre escadre dans le Pacifique peut être utile à tous les points de vue. » Enfin M. Metcalf, devenu ministre de la Marine, affirmait que l'envoi des cuirassés dans les eaux orientales ne se rapportait en aucune manière aux questions débattues amicalement entre les États-Unis et le Japon.

Malgré certains mouvemens de nervosité, ces raisons et ces assurances eurent un meilleur effet qu'on ne l'avait d'abord espéré. Il y eut bien, dans des journaux japonais, des attaques contre la marine des États-Unis, ou contre leur politique. Le journal du marquis Ito notamment publia un article assez vif. Mais dans l'ensemble, le calme de l'opinion fut vite rétabli, et il est juste de reconnaître que le gouvernement japonais ne négligea rien pour y contribuer. Pendant un séjour qu'il fit à New-York à cette époque, l'amiral Yamamoto, dans un toast applaudi, s'écria : « Les Japonais se rappelleront toujours la sympathie que leur ont témoignée les Américains durant la dernière guerre. Je suis convaincu que les relations cordiales existant depuis cinquante années entre les deux pays ne peuvent pas être ébranlées par des incidens sans importance. » Simultanément, le vicomte Aoki faisait publier la déclaration

suivante : « Entre les gouvernemens japonais et américain n'existent ni querelle ni mauvais sentimens d'aucune sorte : tout ce bavardage au sujet d'une lutte possible entre deux peuples si dévoués l'un à l'autre n'est que l'œuvre d'imaginations déchaînées. Les relations américano-japonaises ne justifient aucune anxiété. Si cette anxiété existe, elle est provoquée exclusivement par les propos d'une presse démagogique qui tend à lancer dans des transports de rage les gens les plus pacifiques. » Certains journaux anglais ayant de nouveau propagé le bruit d'un ultimatum japonais, la nouvelle fut démentie par le département d'État et l'ambassade japonaise. Puis le vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, affirma que les négociations engagées entre les deux pays se poursuivaient « dans un esprit de parfaite concorde. » Dans la seconde quinzaine d'août, la première division de la flotte américaine du Pacifique, composée des croiseurs *Pensylvania*, *Colorado*, *Virginia* et *Maryland*, qui revenait des Philippines, vint passer six jours à Yokohama et y fut très correctement reçue. La « parfaite concorde » dont avait parlé le vicomte Hayashi n'allait pas jusqu'à la cordialité. Mais un homme d'État américain, dont on s'accorde à reconnaître le sympathique entrain, M. Taft, allait se charger, en se rendant à Tokio, de briser la glace des préventions réciproques au milieu de la chaleur, — communicative, comme on sait, — des banquets officiels.

M. Taft, secrétaire d'État à la Guerre, est un homme de pacifique humeur, qui séduit par sa rondeur, sa franchise et sa bonne grâce. Il s'en allait aux Philippines, qu'il connaît bien pour les avoir naguère administrées. Il décida de faire aussi une visite au Japon, d'aller voir par lui-même ce qu'on disait là-bas des États-Unis, et, si possible, ce qu'on en pensait; d'expliquer enfin en quelques paroles nettes ce que voulait le cabinet de Washington. Arrivé au Japon à la fin de septembre, il y fut accueilli de la façon la plus flatteuse. Une foule respectueuse le salua, quand il débarqua à Yokohama. Et comme il fut accueillant à tous les reporters empressés à sa rencontre, il eut une presse excellente, qui rendit hommage, en sa personne, à la loyauté du gouvernement de l'Union. Il eut ensuite une série d'entretiens avec des personnalités notables, d'abord avec son collègue, le général Teraoutchi, ministre de la Guerre, puis avec le comte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, enfin avec le

Mikado. Aussi aimable pour les journalistes américains que pour leurs confrères japonais, il accorda au *New-York Herald* une interview qui fit du bruit. Il y disait qu'il était criminel de parler d'une guerre entre les États-Unis et le Japon, et qu'au surplus, il traiterait à fond la question dans l'un des banquets auxquels il devait assister.

Le 1er octobre, le télégraphe répandait par le monde la parole de M. Taft : « Il n'y a eu, avait-il dit, qu'un petit nuage sur notre amitié de cinquante ans. Mais le plus grand tremblement de terre du siècle lui-même ne pourrait ébranler cette amitié... Les événemens de San Francisco peuvent recevoir et recevront de la diplomatie une solution honorable. Une guerre entre les États-Unis et le Japon serait un attentat contre la civilisation. Aucun des deux peuples ne la désire. Les deux gouvernemens feront l'impossible pour l'empêcher. » Il avait flétri, dans sa conclusion, les menées belliqueuses de certains journaux et renouvelé à ses auditeurs l'assurance de la vive amitié que le Japon inspire aux Américains. Après ce discours retentissant, s'engagèrent de nouvelles causeries avec le ministre des Affaires étrangères. A dire vrai, on ne sait guère à quoi elles aboutirent; il est seulement indiscutable qu'il y fut question de l'immigration et de la naturalisation des Japonais aux États-Unis, peut-être de l'éventualité d'un traité sur cette matière. Puis ce fut le Mikado qui, de nouveau, reçut M. Taft et le convia, ainsi que Mme Taft, à déjeuner. Ce déjeuner, particulièrement solennel, fut suivi d'une dernière entrevue avec le comte Hayashi. Le soir même, le marquis Katsoura, dans une déclaration publique, répondit aux politesses de M. Taft : « Rien n'est plus absurde, disait-il, que de parler de guerre entre les États-Unis et le Japon. Rien, j'en suis persuadé, ne peut ébranler les relations historiques des deux nations. Par son discours, M. Taft a scellé d'une manière indélébile les liens de cordiale amitié et de parfaite entente qui existent entre elles. » C'était, si l'on ose ainsi dire, le voyage Lamourette.

Par une curieuse répercussion, M. Roosevelt, au même moment, était vivement pris à partie par une fraction de la presse américaine qui lui reprochait de « provoquer le Japon, » d'armer les Philippines, de faire travailler nuit et jour les chantiers, de jouer avec le feu en envoyant l'escadre dans le Pacifique. Le Président, quand on l'attaque, a l'habitude de faire front. Il n'y

manqua pas, et coup sur coup, prononça deux discours, le premier à Saint-Louis, — sous une pluie battante, — le second à Cairo, dans l'Illinois. Dans l'un comme dans l'autre, il expliqua pourquoi le déplacement de la flotte avait été décidé et il l'expliqua lumineusement. Il montra comment au développement de leur marine étaient liés pour les États-Unis le maintien de leur rang de grande puissance, l'intégrité de la doctrine de Monroe, l'avenir du canal de Panama. Et il ajouta : « Dans quelques mois notre flotte de gros navires cuirassés partira pour le Pacifique, La Californie, l'Orégon et le Washington ont une ligne de côtes qui est nôtre au même titre que celle des États de New-York et du Maine, de la Louisiane et du Texas. Notre flotte va se rendre dans nos eaux territoriales du Pacifique et, après y avoir séjourné quelque temps, retournera dans nos eaux territoriales de l'Atlantique. La meilleure place où un officier de marine puisse apprendre son métier, c'est la mer... »

A Cairo, le Président alla plus loin et provoqua même, par son ton, quelque inquiétude : « Nous avons, dit-il, sur deux océans des côtes très étendues. Pour repousser toute attaque qui serait dirigée contre ces côtes, les fortifications, non la marine, devraient être employées. Mais le meilleur moyen, c'est de parer l'attaque en frappant soi-même. Aucun combat ne fut jamais gagné sans frapper et nous ne pouvons frapper qu'avec notre marine. C'est en temps de paix que nous devons construire des vaisseaux et entraîner nos équipages. Une fois que la guerre a éclaté, il est trop tard pour rien faire. » De là à conclure que l'orateur était partisan d'une politique offensive contre le Japon, il n'y avait qu'un pas, — surtout pour ses adversaires. Ils ne manquèrent point de le franchir, mais ils trouvèrent peu d'écho. A la veille de prendre son commandement, l'amiral Evans, fêté dans un banquet d'adieux par le Lotos Club, répéta ses déclarations pacifiques. M. Root les confirmait, le 28 octobre, de la façon la plus nette. Le 5 novembre, les croiseurs *Washington* et *Tennessee*, avant-garde de l'escadre, arrivaient à Rio-de-Janeiro et informaient le gouvernement brésilien que le gros de la flotte passerait dans ce port vers le 10 janvier. Le 16 décembre, la flotte entière appareillait après avoir été passée en revue par le Président. Quelques jours avant, le comte Hayashi, dans une interview malheureusement trop brièvement résumée par le télégraphe, disait que la question de l'immigration était

« virtuellement réglée, » semblant indiquer que le Japon était aussi peu désireux de voir ses nationaux partir pour les États-Unis que ceux-ci de les voir entrer sur leur territoire.

Depuis lors, aucune nouvelle précise n'est venue confirmer ou infirmer cet espoir.

*
* *

La question nippo-japonaise est par conséquent une question ouverte. Nul ne peut prétendre, à l'heure où nous sommes, en établir le bilan. Le présent, en cette affaire, est le fils du passé. Mais, suivant le mot d'Herbert Spencer, il est aussi le père de l'avenir.

Une lutte prochaine entre le Japon et les États-Unis n'est pas vraisemblable. Au point de vue naval, les forces des deux peuples se balancent sensiblement. Les États-Unis disposent en tout de 23 cuirassés, de 12 croiseurs cuirassés et de 21 croiseurs protégés. La flotte japonaise est moins nombreuse. Elle compte 15 cuirassés, 10 croiseurs cuirassés et 21 croiseurs protégés. Mais elle a l'avantage d'être tout entière groupée dans les mêmes eaux, comme l'est en Europe la flotte allemande. Elle est de plus admirablement entraînée, et la guerre russo-japonaise a démontré la remarquable valeur des officiers autant que l'endurance des soldats. La cohésion et l'unité morale doivent être chez les Japonais plus fortes que chez les Américains, comme aussi la discipline. Bref, aucun des deux pays ne pourrait, en cas de conflit, compter sur un indiscutable avantage maritime, condition nécessaire d'un débarquement des Japonais sur les côtes américaines: et c'est là une raison pour qu'ils n'aient nulle hâte d'engager la lutte. Du côté américain, on n'y songe pas davantage, et pour beaucoup de motifs. Le premier, c'est que les États-Unis commettraient une folie s'ils s'aventuraient de leur plein gré dans une guerre, dont le Pacifique serait le théâtre, avant l'achèvement du canal de Panama. Or cet achèvement n'est pas prochain à en juger par les résultats obtenus. Si l'on compare les travaux de l'ancienne compagnie française à ceux de l'entreprise américaine, on constate en effet qu'en huit ans de travail, la première a dépensé 782 000 000 francs et excavé 55 000 000 de mètres cubes, tandis que la seconde en trois ans de travail, a dépensé 235 000 000 francs et excavé 4 400 000 mètres

cubes. En moyenne, par an, les États-Unis ont donc dépensé 80 500 000 fr. (1) et excavé 1 510 000 mètres cubes. A cette vitesse, que de temps passera avant que les deux mers communiquent librement! Dans un autre ordre d'idées, la crise financière, avec ses conséquences économiques et sociales, est un gage de paix, puisqu'elle absorbe l'attention des Américains à l'intérieur de leurs frontières et les détourne de l'action extérieure. Au reste, d'une façon générale, la grande république est sincèrement et profondément pacifique. Elle a besoin de calme pour développer, en le régularisant, son merveilleux essor industriel et commercial. Elle a besoin de calme pour se doter de la marine marchande qui lui manque. Elle a besoin de calme pour consolider les bases de sa magnifique fortune.

Du côté japonais, les raisons qui militent en faveur d'une politique pacifique ont également beaucoup de force (2). Le gouvernement du Mikado a un intérêt primordial à réduire, aussi vite que possible, sa dette étrangère et à améliorer sa balance commerciale. Pour cela, la paix lui est nécessaire. Elle lui est nécessaire aussi pour réaliser son projet de rachat des chemins de fer, pour achever la pacification de Formose, pour organiser la Corée, pour transformer les voies ferrées d'Antoung à Moukden et de Moukden à Sin-Min-toung, pour créer en Mandchourie et en Corée de nouvelles voies de communication. La guerre contre la Chine n'avait imposé au Japon que des charges peu pesantes. Au contraire, la guerre contre la Russie a rendu permanens des impôts qui devaient être provisoires et a exigé d'autres sacrifices encore. Il est impossible que, dans ces conditions, les Japonais désirent la guerre. Il est improbable qu'ils la provoquent. Il est juste d'ajouter que leurs hommes d'État, d'accord en cela avec les hommes d'État américains, déclarent hautement que c'est folie de croire à une guerre ; que les incidens récens ont été grossis par les journaux dans un intérêt de parti ; que jamais il n'y a eu un désaccord grave, un risque sérieux de rupture ; que l'entente est acquise et sera durable.

Toutefois, les causes des difficultés récentes sont des causes permanentes. Et, par cela même, l'invraisemblance d'une guerre

(1) Voyez Philippe Bunau Varilla, *le Détroit de Panama.*

(2) Voyez à ce sujet l'excellent livre de M. Edmond Théry, *la Situation économique et financière du Japon.*

prochaine n'équivaut pas à la certitude d'une paix définitive. A considérer les points spéciaux qui ont été débattus depuis un an, on peut dire qu'aucun d'eux n'a fait l'objet d'une solution complète. S'agit-il des écoles? Les deux procès destinés à fixer le droit ont été abandonnés avant qu'un jugement intervînt. S'agit-il de l'immigration? Un expédient implicitement accepté par le Japon, un artifice diplomatique, a permis de la restreindre, mais non de la supprimer : et c'est à cette suppression que visent les Californiens. S'agit-il du texte même qui préside aux relations nippo-américaines, du traité Gresham-Kurino et de son interprétation? Cette interprétation est controversée : les Japonais attendent de lui plus d'avantages qu'il ne leur en confère au gré des Californiens.

Cette discussion comporte des apaisemens passagers, mais aussi de brusques réveils. A ces réveils ultérieurs les occasions ne manqueront pas. Tout prouve en effet que la haine du travail jaune n'a pas, en Amérique, dit son dernier mot. A quelques mois de distance, la Colombie britannique a connu les mêmes troubles que la Californie américaine et toujours pour les mêmes causes. Un jour viendra où, le problème se généralisant, c'est sur toute l'étendue des deux Amériques que l'immigration japonaise inquiétera les États-Unis. A l'heure présente, l'immigration japonaise dans l'Amérique du Sud est encore peu considérable; mais elle commence déjà, repoussée au Nord, à prendre cette direction. Au Mexique, dans l'Argentine, au Brésil, on manque de main-d'œuvre : la main-d'œuvre japonaise s'offrira et on l'acceptera jusqu'au jour où l'on trouvera qu'elle tient trop de place (1). De même aux Hawaï, aux Philippines, dans l'Alaska, les deux races se heurtent ou se heurteront. Et ni l'une ni l'autre n'est disposée à céder. Les Américains, forts de leurs intérêts menacés et de leur orgueil blessé, déclarent qu'ils ne se laisseront pas « manger par des singes jaunes. » Ils remarquent d'autre part que les Japonais sont mal venus à se plaindre des précautions que l'on prend contre eux, alors qu'eux-mêmes, sur leur propre territoire, donnent l'exemple des mesures prohibitives. Ils rappellent le décret du Mikado de 1899 qui interdit à tout étranger, qu'il soit Européen, Américain ou Chinois, de travailler comme ouvrier dans l'agriculture, dans

(1) Voyez Aubert, *le Japon, le Canada et l'Amérique du Sud*, — *Revue de Paris*, 1er novembre 1907.

les pêcheries, dans les mines, dans les usines, sauf en vertu d'une autorisation spéciale des fonctionnaires locaux, autorisation qui toujours est refusée. Ils relisent aussi, en le méditant, le livre du capitaine Mahan (1), bréviaire de leur patriotisme : « L'apparition du Japon comme un puissant État ambitieux, reposant sur de solides fondations politiques et militaires, mais qui a à peine atteint une condition d'équilibre sur le terrain international, a joliment secoué le monde. Nous nous trouvons à l'ouverture d'une période où la question doit être posée de façon décisive, bien que l'issue en puisse être longtemps différée, — celle de savoir si c'est la civilisation occidentale qui doit dominer d'un bout à l'autre de la terre et en contrôler l'avenir. »

Ce « contrôle de l'avenir, » sur le terrain des idées et sur celui des intérêts, peut mettre un jour aux prises Américains et Japonais. Le gouvernement du Mikado, dans sa forme actuelle, n'est point capable d'entraînemens et ne fera pas de guerres inutiles ou dangereuses. Mais de même que s'est transformé dans le passé l'outillage du Japon, de même ses conditions politiques peuvent se modifier dans l'avenir. L'entraînement irréfléchi des foules peut l'emporter sur l'action réfléchie des « Anciens. » Que la population, d'un progrès colossal dans sa continuité, s'accroisse jusqu'à saturer les débouchés immenses ouverts par les dernières guerres, en faudra-t-il plus pour que les Hawaï et les Philippines soient convoitées comme l'ont été ou Formose ou la Corée? Mais, — sans parler de la difficulté de saisir ces proies nouvelles, — bien des années passeront avant qu'il en soit ainsi. Et ces années peuvent, de part et d'autre, n'être pas perdues pour la paix. Il semble actuellement qu'on cherche à prévenir un nouveau conflit en négociant au sujet des deux questions couplées de l'immigration et de la naturalisation. Restreindre l'entrée des coolies japonais, conférer la nationalité américaine à ceux des sujets du Mikado qui se sont établis aux États-Unis de façon permanente, tels seraient les deux termes de cette solution. Rien, il est vrai, n'autorise à croire qu'elle ait fait jusqu'ici l'objet de pourparlers officiels, et alors même que ces pourparlers s'engageraient, alors même qu'ils aboutiraient, le problème, dans ses élémens essentiels, subsis-

(1) Voyez Mahan, *le Salut de la race blanche et l'Empire des mers* (traduction Izoulet).

terait encore : résolu partiellement aux États-Unis, il risquerait de se poser de nouveau sur quelque autre point du continent américain.

Réelle sincérité des gouvernemens dans leurs efforts pacifiques; permanence des intérêts et des passions qui les divisent; voilà ce qui ressort de notre analyse. Pour le présent, point de risque apparent; pour l'avenir, un danger possible qui pèsera, non seulement sur les États-Unis et le Japon, mais sur l'ensemble des puissances : voilà les probabilités qui se dégagent. La France, en cette affaire, doit souhaiter et souhaite le triomphe des solutions pacifiques. Elle est unie aux États-Unis par des liens moraux plus forts que bien des traités, et elle a constaté, au cours de la crise marocaine, qu'elle pouvait compter à Washington sur une ferme et active amitié. Elle entretient avec le Japon des relations anciennes, qui, inquiétées un moment par la guerre de Mandchourie, ont trouvé dans l'accord de 1907 une confirmation explicite. Il ne nous appartient pas, dans un débat où sont en jeu ces forces de la nature qu'on appelle la natalité et le travail, de décider qui a tort, qui a raison. Nous ne pouvons que désirer l'adoption de mesures régulatrices, qui, en corrigeant des inégalités trop accusées, faciliteront les réconciliations du lendemain.

André Tardieu.

POÉSIES

POÈMES D'ITALIE ET D'ANGLETERRE

UN SOIR A VÉRONE

Le soir baigne d'argent les places de Vérone;
Les cieux roses et ronds, rayés d'ifs, de cyprès,
Font à la ville une couronne
De tristes et verts minarets.

Sur les ors languissans du palais du Concile,
On voit luire, ondoyer un manteau duveté:
Les pigeons amoureux, dociles,
Frémissent là de volupté.

L'Adige, entre les murs de brique qu'il reflète,
Roule son rouge flot, large, brusque, puissant.
Dans la ville de Juliette
Un fleuve a la couleur du sang!

— O tragique douceur de la cité sanglante,
Rue où le passé vit sous les vents endormis;
Un masque court, ombre galante,
Au bal des amans ennemis.

Je m'élance, et je vois ta maison, Juliette!
Si plaintive, si noire, ainsi qu'un froid charbon.
C'est là que la fraîche alouette
T'épouvantait de sa chanson!

Que tu fus consumée, ô nymphe des supplices!
Que ton jeune désir était fervent et beau
Lorsque tu t'écriais: « Nourrice,
Que l'on prépare mon tombeau!

« Qu'on prépare ma tombe et mon funèbre somme,
Que mon lit nuptial soit violet et noir,
Si je n'enlace le jeune homme
Qui brillait au verger ce soir!... »

— Auprès de ta fureur héroïque et plaintive,
Auprès de tes appels, de ton brûlant tourment,
La soif est une source vive,
La faim est un rassasiement!

Hélas! tu le savais, qu'il n'est rien sur la terre
Que l'invincible amour, par les pleurs ennobli,
Le feu, la musique, la guerre,
N'en sont que le reflet pâli!

Ma sœur, ton sein charmant, ton visage d'aurore,
Où sont-ils, cette nuit où je porte ton cœur?
La colombe du sycomore
Soupire à mourir de langueur...

Là-bas un lourd palais, couleur de pourpre ardente,
Ferme ses volets verts sous le ciel rose et gris;
Je pense au soir d'automne où Dante
Écrivit là le Paradis;

La céleste douceur des tournantes collines
Emplissait son regard, à l'heure où las, pensifs,
Les anges d'Italie inclinent
Le ciel délicat sur les ifs.

Mais que tu m'es plus chère, ô maison de l'ivresse,
Balcon où frémissait le chant du rossignol,
Où Juliette qui caresse
Suspend Roméo à son col!

Ah! que tu m'es plus cher, sombre balcon des fièvres,
Où l'échelle de soie en chantant tournoyait,
Où les amans, mêlant leurs lèvres,
Sanglotaient entre eux: « Je vous ai! »

— Que l'amour soit béni parmi toutes les choses,
Que son nom soit sacré, son règne ample et complet;
Je n'offre les lauriers, les roses,
Qu'à la fille des Capulet!

L'ILE DES FOLLES A VENISE

La lagune a le dense éclat du jade vert.
Le noir allongement incliné des gondoles
Passe sur cette eau glauque, et sous le ciel couvert.
— Ce rose bâtiment, c'est la maison des folles.

Fleur de la passion, île de Saint-Clément,
Que de secrets bûchers dans votre enceinte ardente!
La terre desséchée exhale un fier tourment,
Et l'eau se fige autour comme un cercle de Dante.

— Ce soir mélancolique où les cieux sont troublés,
Où l'air appesanti couve son noir orage,
J'entends ces voix d'amour et ces cœurs exilés
Secouer la fureur de leurs mille mirages.

Le vent qui fait tourner les algues dans les flots
Et m'apporte l'odeur des nuits de Dalmatie,
Guide jusqu'à mon cœur ces suprêmes sanglots.
— O folie, ô sublime et sombre poésie!

Le rire, les torrens, la tempête, les cris
S'échappent de ces corps que trouble un noir mystère.
Quelle huile adoucirait vos torrides esprits,
Bacchantes de l'étroite et démente Cythère !

Cet automne, où l'angoisse, où la langueur m'étreint,
Un secret désespoir à tant d'ardeur me lie;
Déesse sans repos, sans limites, sans frein,
Je vous vénère, active et divine Folie !

— Pleureuses des beaux soirs voisins de l'Orient,
Déchirez vos cheveux, égratignez vos joues,
Pour tous les insensés qui marchent en riant,
Pour l'amante qui chante, et pour l'enfant qui joue.

O folles ! aux judas de votre âpre maison
Posez vos yeux sanglans, contemplez le rivage,
C'est l'effroi, la stupeur, l'appel, la déraison
Partout où sont des mains, des yeux et des visages.

Folles, dont les soupirs comme de larges flots
Harcèlent les flancs noirs des sombres Destinées,
Vous sanglotez du moins sur votre morne îlot;
Mais nous, les cœurs mourans, nous, les assassinées,

Nous rôdons, nous vivons; seuls nos profonds regards,
Qui d'un vin ténébreux et mortel semblent ivres,
Dénoncent par l'éclat de leurs rêves hagards
L'effroyable épouvante où nous sommes de vivre.

— Par quelle extravagante et morne pauvreté,
Par quel abaissement du courage et du rêve
L'esprit conserve-t-il sa chétive clarté
Quand tout l'être éperdu dans l'abîme s'achève ?

— O folles, que vos fronts inclinés soient bénis !
Sur l'épuisant parcours de la vie à la tombe
Qui va des cris d'espoir au silence infini,
Se pourrait-il vraiment qu'on marche sans qu'on tombe?

Se pourrait-il vraiment que le courage humain
Sans se rompre accueillît l'ouragan des supplices?
Douleur, coupe d'amour plus large que les mains,
Avoir un faible cœur, et qu'un Dieu le remplisse!

— Amazones en deuil, qui ne pouvez saisir
L'ineffable langueur éparse sur les mondes,
Sanglotez! A vos cris de l'éternel désir
Des bords de l'infini les amans vous répondent...

MUSIQUE POUR LES JARDINS DE LOMBARDIE

Les îles ont surgi des bleuâtres embruns...
O terrasses! balcons rouillés par les parfums!
Paysages figés dans de languides poses,
Plis satinés des flots contre les lauriers-roses,
Nostalgiques palmiers, ardens comme un sanglot,
Où des volubilis d'un velours indigo
Suspendent mollement leurs fragiles haleines!...
— Un papillon, volant sur les fleurs africaines,
Faiblit, tombe, écrasé par le poids des odeurs.
Hélas! on ne peut pas s'élever! La langueur
Coule comme un serpent de ce feuillage étrange
Le thé, les camphriers se mêlent aux oranges.
Forêts d'Océanie où la sève, le bois
Ont des frissons secrets et de plaintives voix...
O vert étouffement, enroulement, luxure,
Crépitement de mort, ardente moisissure
Des arbres exilés, qu'usent en cet îlot
La caresse des vents et les baisers de l'eau...
— Et Pallanza, là-bas, sur qui le soleil flambe,
Semble un corps demi-nu, languissant, vaporeux,
Qui montre ses flancs d'or, mais dont les douces jambes
Se voilent des soupirs du lac voluptueux...
— O tristesse, plus tard, dans les nuits parfumées,
Quand les chauds souvenirs ont la moiteur du sang,
De revoir en son cœur, les paupières fermées,

Et tandis que la mort déjà sur nous descend,
Les suaves matins des îles Borromées !...

*
* *

Ah ! dans les bleus étés, quand les vagues entre elles
Ont le charmant frisson du cou des tourterelles,
Quand l'Isola Bella, comme une verte tour,
Semble Vénus nouant les myrtes et l'Amour,
Quand le rêve, entraîné au bercement de l'onde,
Semble glisser, couler vers le plaisir du monde,
Quand le soir étendu sur ces miroirs gisans
Est une joue ardente où s'exalte le sang,
J'ai cherché en quel lieu le désir se repose...
— Douces îles, pâmant sur des miroirs d'eau rose,
Vous déchirez le cœur que l'extase engourdit.
— Pourquoi suis-je enfermée en un tel paradis !

*
* *

Ah ! que lassée enfin de toute jouissance,
Dans ces jardins meurtris, dans ces tombeaux d'essence,
Je m'endorme, momie aux membres épuisés !
Que cet embaumement soit un dernier baiser,
— Tandis que, sous le noir bambou qui vous abrite,
Sous les cèdres, pesant comme un ciel sombre et bas,
Blancs oiseaux de sérail que le parfum abat,
Vous gémirez d'amour, colombes d'Aphrodite !

*
* *

O soirs italiens, terrasses parfumées,
Jardins de mosaïque où traînent des paons blancs,
Colombes au col noir, toujours toutes pâmées,
Espaliers de citrons qu'oppresse un vent trop lent,
Iles qui sur Vénus semblent s'être fermées,
Où l'air est affligeant comme un mortel soupir,
Ah ! pourquoi donnez-vous, douceurs inanimées,
Le sens de l'éternel au corps qui doit mourir !

*
* *

Je goûte vos parfums que les vents chauds inclinent
Profonds magnolias, lauriers des Carolines...
— Les rames, sur les flots palpitans comme un cœur,
Imitent les sanglots langoureux du bonheur.
O promesse de joie, ô torpeur juvénile !
Une cloche se berce au rose campanile
Qui, délicat et fier, semble un cyprès vermeil;
Partout la volupté, la mélodie errante...
— O matin de Stresa, turquoise respirante
Sublime agilité du cœur vers le soleil!

*
* *

Des parfums assoupis au rebord des terrasses,
L'azur en feu, des fleurs que la chaleur harasse,
Sur quel rocher d'amour tant d'ardeur me lia!...
— Colombes sommeillant dans les camélias,
Dans les verts camphriers et les saules de Chine,
Laissez dormir mes mains sur vos douces échines.
Consolez ma langueur, vous êtes ce matin
Le rose Saint-Esprit des tableaux florentins.
— Tourterelles en deuil, si faibles, si lassées,
Fruits palpitans et chauds des branches épicées,
Hélas ! cet anneau noir qui cercle votre cou
Semble enfermer aussi mon âpre destinée,
Et vos gémissemens m'annoncent tout à coup
Les enivrans malheurs pour lesquels je suis née...

L'AUTOMNE A VENISE

Ah ! la douceur d'ouvrir, dans un matin d'automne,
Sur le feuillage vert, rougissant et jauni,
Que la chaleur d'argent éclabousse et sillonne,
Les volets peints en noir du palais Manzoni !

Des citronniers en pots, le thym, le laurier-rose
Font un cercle odorant au puits vénitien,
Et sur les blancs balcons indolemment repose
Le frais, le calme azur, juvénile, ancien!

Ah! quelle paix ici, dans ce jardin de pierre!
Sous la terrasse où traîne un damas orangé,
On n'entend pas frémir Venise aventurière,
On ne voit pas languir son marbre submergé...

— Qu'importe si là-bas Torcello des lagunes
Communique aux flots bleus sa pâmoison d'argent,
Si Murano, rêveuse ainsi qu'un clair de lune,
Semble un vase irisé d'où monte un tendre chant!

Qu'importe si là-bas le rose cimetière,
Levant comme des bras ses cyprès verts et noirs,
Semble implorer encor la divine lumière
Pour le mort oublié qui ne doit plus la voir;

Si, vers la Giudecca où nul vent ne soupire,
Où l'air est suspendu comme un plus doux climat,
Dans une gloire d'or les langoureux navires
Bercent la nostalgie aux branches de leurs mâts;

Si, plein de jeunes gens, le couvent d'Arménie
Couleur de frais piment, de pourpre, de corail,
Semble exhaler au soir une plainte infinie
Vers quelque asiatique et savoureux sérail;

Si, brûlant de plaisir et de mélancolie,
Une fille, vendant des œillets, va, mêlant
Le poivre de l'Espagne au sucre d'Italie,
Tandis que sur Saint-Marc tombe un soir rose et lent!

— Je ne quitterai pas ce petit puits paisible,
Cet espalier par qui mon cœur est abrité,
Qu'Éros pour ses poignards retrouve une autre cible,
Mon céleste désir n'a pas de volupté !...

VA PRIER DANS SAINT-MARC

Va prier dans Saint-Marc pour ta peine amoureuse;
Le temple de Byzance est sensible au péché;
Un parfum de benjoin, d'ambre, de tubéreuse,
Glisse des frais arceaux et des balcons penchés.

Va prier dans Saint-Marc pour ta douce folie;
Les pigeons assemblés sur la façade en or
Protègent les transports de la mélancolie,
Et les anges des cieux sont plus clémens encor.

Va prier dans Saint-Marc; les dalles, les rosaces
Ont l'éclat des bijoux et des tapis persans;
Depuis plus de mille ans dans ce palais s'entassent
Les profanes souhaits parfumés par l'encens.

Vois, sous leurs châles noirs, les tendres suppliantes
Joindre des doigts brûlans et songer doucement.
Divine pauvreté ! cet Alhambra les tente
Moins que les cabarets où boivent leurs amans.

Va prier dans Saint-Marc. Le Dieu des Évangiles
Marche, les bras ouverts, dans de blonds paradis.
On entend les bateaux qui partent pour les îles,
Et les pigeons frémir au canon de midi.

Des mosaïques d'or, limpides alvéoles,
Glisse un mystique miel, lumineux, épicé,
Et vers la Piazzetta de penchantes gondoles
Entraînent mollement les couples exaucés.

— Beau temple, que ta grâce est chaude, complaisante !
O jardin des langueurs, ô porte d'Orient !
Courtisane des Grecs, sultane agonisante,
Cité d'or et d'amour sous l'azur défaillant.

Tu joins l'odeur du myrte aux fastes exotiques,
Et tu meurs, des pigeons à ton sein agrafé,
Comme aux rives en feu des mers asiatiques,
La Basilique où dort sainte Pasiphaé !...

CLOCHES VÉNITIENNES

La pauvreté, la faim, le fardeau du soleil,
Le meurtrissant travail de cette enfant vieillie,
Qui respire, tressant l'osier jaune et vermeil,
L'odeur du basilic et de l'huile bouillie,

Les fétides langueurs des somnolens canaux,
La maison délabrée où pend une lessive,
Les fièvres et la soif, je les choisis plutôt
Que de ne pas goûter votre âme chaude et vive

A l'heure où, s'exhalant comme un ardent soupir,
Les cloches de Venise épandent dans l'espace
Ce cri voluptueux d'alarme et de désir
« Jouir, jouir du temps qui passe ! »

LA MESSE DE L'AURORE

Des femmes de Venise, au lever du soleil,
Répandent dans Saint-Marc leur hésitante extase;
Leurs châles ténébreux sous les arceaux vermeils
Semblent de noirs pavots dans un sublime vase.

— Crucifix somptueux, Jésus des Byzantins,
Quel miel verserez-vous à ces pauvres ardentes,
Qui, pour vous adorer, désertent ce matin
Les ronds paniers de fruits étagés sous les tentes ?

Si leur cœur délicat souffre de volupté,
Si leur amour est triste, inquiet ou coupable,
Si leurs vagues esprits, enflammés par l'été,
Rêvent du frais torrent des baisers délectables,

Que leur répondrez-vous, vous leur maître et leur Dieu?
Tout en vous implorant, elles n'entendent qu'elles,
Et pensent que l'éclat allongé de vos yeux
Sourit à leurs naïfs sanglots de tourterelles.

— Ah! quel que soit le mal qu'elles portent vers vous,
Quel que soit le désir qui les brûle et les ploie,
Comblez d'enchantement leurs bras et leurs genoux,
Puisque l'on ne guérit jamais que par la joie...

POÈME D'ANGLETERRE

(Fragment)

. . . . . .
— Mais toi qui romps, écartes, creuses
Le ciel d'airain,
Rapide odeur aventureuse
Du vent marin,

Va consoler, dans le Musée
Au beau renom,
La divine frise offensée
Du Parthénon!

Va porter l'odeur des jonquilles,
Du raisin sec,
Aux vierges tenant les faucilles
Et le vin grec.

— O cavalerie athénienne,
O jeunes gens!
Guirlande héroïque et païenne
Du ciel d'argent,

O miel sacré de la nature,
O cire d'or,
Gestes joyeux, sainte Écriture,
Céleste accord !

O musique de l'air, de l'onde,
O rire ailé,
Bandeau royal au front du monde,
Cœur déroulé,

Prenez votre place éternelle
Votre splendeur
Dans l'infini de ma prunelle
Et de mon cœur...

— Une maison de brique rouge
Tremble sur l'eau,
On entend un oiseau qui bouge
Dans le sureau.

Ah ! quelle douce main fait fondre
La brume et l'or
Des nébuleux matins de Londres
Et de Windsor ?

Des chevreuils, des biches, en bande,
D'un pied dressé
Semblent rôder dans la légende
Et le passé.

La pluie attache sa guirlande
Au bois en fleur :
— Écoute, il semble qu'on entende
Battre le cœur

De l'intrépide Juliette
Ivre d'été,
Qui bondit, sanglote, halette
De volupté ;

De Juliette qui s'étonne
D'être, en ces lieux,
Plus amoureuse qu'à Vérone
Près des ifs bleus.

— Que le vent de la mer démente
Flagelle enfin
Les cœurs que le désir tourmente
Plus que la faim!

Que le cordage des navires
Fasse un nœud noir
A ce cœur qui roule et qui vire
De désespoir!

— Tout tremble, délire, soupire,
Ardent émoi.
O Juliette de Shakspeare,
Comprenez-moi!...

C^sse^ Mathieu de Noailles.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

IV[1]

LE CULTURKAMPF BADOIS (1850-1870)

L'Église badoise, de 1850 à 1870, fut constamment aux prises avec l'État. On traversait alors une période de transition politique : la domination des bureaucrates faisait place à la domination des députés. Aussi l'Église, en moins de vingt années, se heurta-t-elle, tour à tour, à deux systèmes de politique religieuse, dont l'un, très archaïque, presque partout renversé par la Révolution de 1848, subordonnait encore la vie catholique à des fonctionnaires installés par le souverain, et dont l'autre, très moderne, expérimenté tout d'abord en Bade, commençait de la subordonner à une majorité parlementaire. De 1850 à 1860, l'Église lutta, en Bade, contre les survivances de l'ancien joséphisme; de 1860 à 1870, après le fugitif arc-en-ciel du Concordat, elle vit se dresser en face d'elle un autre absolutisme, celui des Chambres, celui des ministères qui en étaient l'émanation. Dix ans durant, on la combattit à coups d'arrêtés; puis survint une ère nouvelle, où elle fut combattue à coups de lois. Avant 1860, le gouvernement grand-ducal perpétuait contre les catho-

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 1907.

liques certains précédens et certaines routines, dont la Prusse, elle, s'était franchement dégagée; après 1860, il inaugura, contre eux, certaines maximes et certaines méthodes, que la Prusse, à son tour, ne tardera pas à lui emprunter. Avant 1860, les bureaucrates de Carlsruhe ressemblaient à des tirailleurs d'arrière-garde, traînards du joséphisme vaincu; après 1860, les législateurs de Carlsruhe apparaissent, à proprement parler, comme l'avant-garde du *Culturkampf;* et dans ce raccourci d'histoire badoise qui va nous faire assister à un redoutable déchaînement des passions antireligieuses, nous saisirons, tour à tour, une prolongation tenace du passé, une ébauche prématurée de l'avenir.

I

Les cabinets de Carlsruhe, de Stuttgart, de Wiesbaden, de Darmstadt, avaient pris l'habitude, depuis 1820, de concerter entre eux leur politique religieuse; d'un bout à l'autre de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, les mêmes ordonnances étaient en vigueur; suivant les territoires, on les appliquait d'une façon plus ou moins ponctuelle, plus ou moins obstinée; certaines administrations fermaient les yeux, d'autres les ouvraient; mais partout s'affichait un système de droit canon d'après lequel le souverain, volontiers qualifié d'évêque suprême de l'établissement protestant, revendiquait dans l'établissement catholique les mêmes attributions quasi épiscopales. L'année 1848, en proclamant l'autonomie des Églises, fit déchoir ces prétentions au rang d'anachronisme: l'Autriche et la Prusse, de bonne grâce, acceptèrent cette situation nouvelle, mais les États de Bade, de Wurtemberg, de Hesse, se montrèrent plus obstinés. Bien loin d'abdiquer la gérance de l'Église, ils la revendiquaient, d'un verbe très haut, et l'on avait lieu de craindre que la volonté de chaque évêque ne continuât de se briser individuellement contre la coalition des souverains.

Mais, à l'image des souverains, pourquoi les évêques à leur tour ne se fédéraient-ils point? L'épiscopat allemand, réuni à Wurzbourg, à l'automne de 1848, s'était apitoyé sur eux, avait poussé vers Rome un cri d'alarme, et les avait assurés de son appui. Un tel souvenir les enhardissait; et puisque les États s'entendaient pour maîtriser l'Église, ils pouvaient bien, eux

évêques, s'entendre pour réclamer ou pour résister. Ainsi firent-ils, et, dans cette initiative même, il y avait comme un affront pour la philosophie politique dont s'inspiraient les pouvoirs laïques. Chaque État voulait être le maître du morceau d'Église qui occupait son territoire, et voilà que ces morceaux se rassemblaient, s'organisaient, prenaient corps, et que ce corps avait une voix; et chacun de ces morceaux, par là même, refusait de se laisser considérer et traiter plus longtemps comme une institution territoriale: la province ecclésiastique, armature religieuse dans laquelle étaient encadrés tous ces petits États, acquérait conscience d'une vie propre, indépendante, extérieure au fonctionnement de ces importunes souverainetés. Les évêques se donnèrent rendez-vous à Fribourg en mars 1851, et rédigèrent un Mémoire pour leurs gouvernemens respectifs. Qu'on les rendît maîtres de l'éducation de leurs clercs, qu'on leur permît de fonder des écoles catholiques, qu'on leur laissât le droit de diriger à leur façon la vie religieuse de leurs diocèses, et d'y multiplier confréries ou congrégations, et qu'enfin l'administration des biens d'Église cessât de leur être contestée: c'est à quoi se bornaient leurs exigences. La réponse gouvernementale tarda; derechef, ils se revirent à Fribourg, en février 1852, et protestèrent une dernière fois contre « un système dont la pratique effective et logique entraînerait la ruine de l'Église dans la province. » Ce ferme langage recélait une menace: l'Église allait s'insurger.

Les deux premiers insurgés furent Ketteler, l'évêque de Mayence, et Vicari, l'archevêque de Fribourg. Ketteler, dès le mois de mai 1851, ouvrit à Mayence, sans autorisation préalable du gouvernement, un grand séminaire, ne dépendant que de lui, avec des professeurs par lui nommés, avec des élèves qu'il demeurait complètement libre, lui évêque, d'accepter ou de refuser: le ministère hessois ferma les yeux. Vicari, en mai 1852, repoussa sommairement, à la mort du grand-duc Léopold, l'incursion du ministère badois dans le domaine de la liturgie catholique. En toute souveraineté, la bureaucratie de Carlsruhe avait ordonné que, dans toutes les églises du grand-duché, une messe des morts serait dite pour l'auguste défunt, qui était protestant. Vicari commanda des sonneries de cloches, des discours funèbres, des prières, mais refusa, conformément aux lois de l'Église, le sacrifice de la messe. Le gouvernement

s'irrita, intimida les prêtres; sur 800, 60 cédèrent, et puis s'en furent en pénitence, sur un signe de l'archevêque, au séminaire de Saint-Pierre près de Fribourg. Les sommations badoises, rendues vaines par la résistance de Vicari, cherchèrent une revanche.

Ce fut seulement le 5 mars 1853, après deux ans d'attente, que les gouvernemens firent connaître leur réponse. Le mémoire épiscopal n'était pas exaucé. Les gouvernemens persistaient à vouloir s'immiscer dans les examens ecclésiastiques qui ouvraient le grand séminaire et donnaient accès aux cures, et à revendiquer, dix mois de l'année sur douze, le droit de pourvoir souverainement aux cures vacantes; ils s'opposaient à l'établissement de petits séminaires, ou bien ne les permettaient qu'à la condition de les traiter comme des institutions d'État; ils se réservaient la nomination des professeurs de théologie et ne laissaient d'autre droit à l'évêque que celui de donner, avant la nomination, un avis consultatif et de transmettre au pouvoir civil, le cas échéant, des observations sur l'enseignement donné et sur les manuels employés; ils restreignaient, mais ne supprimaient pas, l'obligation du *placet;* ils subordonnaient à l'autorisation laïque un grand nombre des cérémonies cultuelles; ils affirmaient leur droit de permettre ou de prohiber les congrégations, d'accepter ou de refuser le vicaire général nommé par l'évêque; ils déniaient à l'évêque la libre administration des biens d'Église. La suppression des « doyens grand-ducaux, » qui, depuis un quart de siècle, surveillaient le clergé au nom du pouvoir laïque, était un sacrifice de l'État policier; mais cette concession, et quelques autres encore, ne pouvaient atténuer l'effet pénible de ces formules d'absolutisme, qui demeuraient suspendues comme une menace sur la vie de l'Église.

Deux fois réunis à Fribourg, en avril, puis en juin 1853, les évêques protestèrent, d'abord par une lettre collective, puis par un second mémoire, dans lequel ils appuyaient leur résistance sur la volonté formelle de Rome. Moins de vingt ans plus tôt, dans cette province du Haut-Rhin, les hauts prélats semblaient surtout anxieux que Rome se mêlât de leurs affaires et que des ordres du Saint-Siège vinssent secouer leurs mitres sur le mol oreiller de la servitude. Au contraire, en 1853, c'est en resserrant leurs liens avec Rome, et en les étalant, qu'ils prétendaient secouer ces autres liens où l'État les garrottait; et dans leur élan vers la liberté, il leur plaisait de se sentir soutenus, encouragés, obligés

même, par le geste décisif de l'autorité suprême, par le Saint-Siège. Leur union entre eux, l'union de tous avec Rome, étaient deux faits nouveaux, qui déconcertaient l'inflexible routine des bureaucraties.

II

Hermann de Vicari, métropolitain de Fribourg, avait alors quatre-vingts ans sonnés. L'année 1773, où le Saint-Siège humilié sacrifia les Jésuites à l'absolutisme princier, avait vu naître les deux prélats qui devaient, en Allemagne, porter à cet absolutisme des coups décisifs: Droste-Vischering, émancipateur de l'Église rhénane, et Vicari, émancipateur de l'Église badoise. Tout jeune, Vicari avait été installé par Dalberg dans les bureaux de la chancellerie épiscopale de Constance; il y avait là un autre ecclésiastique, qui s'appelait Wessenberg, et qui était, on s'en souvient, l'un des plus redoutables adversaires du « romanisme. » Avec le temps, les deux auxiliaires de Dalberg avaient pris des routes singulièrement divergentes; et tandis que Wessenberg consolait l'amertume de sa retraite en aidant de sa science et de sa plume les mouvemens réformistes dont s'inquiétait l'Église, Vicari, à Fribourg, sous l'épiscopat de l'archevêque Demeter, avait mis quelque virilité à défendre les maximes romaines dans l'épineuse question des mariages mixtes. On l'eût fort étonné, cependant, si on lui eût révélé qu'à l'âge où le commun des hommes se prépare à la mort, il jouerait le rôle de confesseur de la foi. C'était un prêtre pieux, d'humeur douce, prompt aux élans de gaieté, plus prompt encore aux élans de charité. Sa bonté n'avait aucunes bornes, sa bonhomie n'avait aucuns dessous.

Il y eut quelque émoi dans les ministères et quelque frisson dans les consciences lorsque ce vieux prélat, le 16 juillet 1853, signifia paisiblement au gouvernement badois les désobéissances que les évêques étaient tout prêts à commettre. La liste en était longue: ils pourvoiraient eux-mêmes les cures, ils puniraient d'excommunication tout appel comme d'abus porté contre un jugement ecclésiastique, ils ne toléreraient la présence d'aucun commissaire d'État, ni à l'examen des séminaristes, ni aux élections capitulaires; ils fonderaient à leur gré des séminaires et les dirigeraient à leur gré; ils publieraient les bulles papales sans demander licence aux bureaucrates.

A ces faits nouveaux il fallait opposer une politique nouvelle; et sur ce point, les bureaucraties commençaient à n'être plus d'accord. Elles s'entendaient mieux pour élaborer certaines déclarations que pour concerter une action. En Hesse, en Wurtemberg, on cherchait des expédiens pour prévenir la lutte religieuse; en Bade, en Nassau, on semblait avoir hâte de l'accélérer. L'État badois avait installé à Carlsruhe un conseil supérieur d'Église chargé de pourvoir les cures vacantes et d'infliger à l'archevêque, de temps à autre, les remontrances jugées nécessaires. A plusieurs reprises, dans l'été de 1853, Vicari somma les membres de ce conseil, ecclésiastiques ou laïques, sous peine d'excommunication, de ne plus accepter cette besogne; il trouvait bizarre, surtout, que de simples prêtres lui fissent la leçon de la part du grand-duc. Pour en finir, il présida lui-même, le 11 septembre, en l'absence de tout commissaire gouvernemental, l'examen des candidats au grand séminaire, et nomma, de sa propre autorité, un curé à Constance; et puis, le 20 octobre, il laissa quatorze jours de délai aux membres du conseil supérieur pour venir à résipiscence ou sortir de l'Église. Carlsruhe releva le défi: le 29 octobre, un haut fonctionnaire, Stengel, survint à Fribourg, convoqua l'archevêque et le chapitre pour des communications du gouvernement. Vicari resta chez lui. Stengel alors, au nom de l'État, fit visite à l'Église, dans le palais archiépiscopal, pour la sermonner. Il gronda le vieillard pour son indocilité et le pria de ne point prononcer l'excommunication projetée. Le chapitre de Fribourg, à la grande déception du gouvernement, rédigea le 3 novembre une adresse par laquelle il s'unissait à Vicari. Solennellement, le 5 novembre, l'archevêque repoussa les exigences de l'État; l'Église ne reculait pas, et ce que Dieu voudrait adviendrait.

La faiblesse déjouait la force; la main tremblante de ce vieillard surprenait et gênait l'État. Quarante-huit heures passèrent, et l'État s'avisa d'un expédient pour la paralyser. On mit le prélat en une sorte de curatelle; un commissaire spécial fut désigné, — il avait nom Burger, — qui devait désormais viser tous les écrits de l'archevêché; ordre était donné aux prêtres de considérer comme non avenue toute communication où manquerait le sceau du commissaire; et l'État multipliait les cajoleries et les promesses à l'endroit des ecclésiastiques dociles. Vicari laissait dire; il affectait, dès le 11 novembre, de faire de

nouvelles nominations de curés. Les prêtres de sa chancellerie, coupables d'avoir expédié des actes sans les faire viser par Burger, furent frappés de fortes amendes. La riposte fut une sentence d'excommunication, lancée contre Burger et contre tous les membres du conseil supérieur, du haut des chaires de Fribourg et de Carlsruhe.

C'est une ingrate aventure pour les fonctionnaires qu'une bagarre avec les consciences : ils ne savent bientôt quelle contenance prendre en présence des délits qu'ils ont eux-mêmes créés, définis et provoqués. Naturellement, Burger n'avait pas signé sa propre excommunication ; c'était donc un délit que la publication, en chaire, de cette sentence insuffisamment estampillée ; et les chapelains de Fribourg et de Carlsruhe qui s'en étaient rendus coupables furent jetés en prison pour six semaines. C'était un délit, aussi, que la publication, dans toutes les paroisses, du mandement épiscopal du 11 novembre, où l'archevêque expliquait sa conduite. Si les curés se refusaient à le lire, Vicari les suspendait ; s'ils s'y risquaient, l'État les traînait en justice. De presbytère en presbytère, clandestinement expédiées par le chapitre, des feuilles volantes circulaient, avec le texte incriminé. Incapable d'avoir prise sur les curés, c'est contre ces feuilles volantes que le ministère badois s'acharna. Il mobilisa ses gendarmes : les presbytères furent perquisitionnés ; on fouilla, quatre fois de suite, un passant, avec espoir de trouver sur lui quelques exemplaires. L'administration postale, aussi, était sur les dents. Bravant gendarmes et postiers, le mandement parvenait ; le curé montait en chaire, et sciemment commettait un délit. Sur mille prêtres, dix seulement reculèrent. Un curé, dans un village de Bade, était devenu aveugle. Trois jours durant, sa vieille mère lui lut et lui relut le mandement pour que le dimanche il le sût par cœur et qu'en chaire il le répétât, et si les policiers, à l'aube du dimanche, avaient réussi à saisir jusqu'au dernier exemplaire du texte criminel, on l'eût retrouvé, intégral, ineffaçable, dans la mémoire de cet aveugle, auquel une vieille femme l'avait épelé.

Les premiers délinquans furent incarcérés pour quatre semaines : Kübel, futur doyen du chapitre, appartint à cette avant-garde. Et puis, le séditieux délit se renouvelant dans toutes les chaires, l'État dut se contenter d'un procès-verbal et d'une amende.

« Vous pouvez faire la lecture maintenant, écrivait à un vicaire timide un fonctionnaire complaisant; presque partout elle a été faite, et la pénalité sera presque nulle. » Alors le vicaire prenait courage, il lisait afin d'éviter la suspension, et puis écrivait au fonctionnaire, pour que la pénalité fût complètement nulle : « J'ai sauté tous les passages contre le gouvernement. » Dans l'histoire de toutes les persécutions religieuses, on rencontre ces petits compromis entre les agens et les victimes. Les hommes politiques auraient trop de chance si leurs vexations ne se heurtaient qu'à l'insurrection des grandes âmes, qui sont rares; ils sont tenus en échec, aussi, par la coalition discrète et passivement résistante de tant d'âmes moyennes, qui veulent la paix. Mais sur le devant de la scène, à l'écart de ce vicaire et de ce fonctionnaire qui n'aspiraient qu'à faire le moins de besogne possible et le moins de bruit possible, il y avait des prêtres jaloux de faire tout leur devoir de prêtres, et des fonctionnaires jaloux de faire tout leur devoir de chrétiens, et l'on voyait ces fonctionnaires refuser de poursuivre ces prêtres, et démissionner.

La mesquine persécution qui mettait en lumière l'organisation de l'Église provoquait la désorganisation de l'État. Mais dans cette Église même, n'y avait-il pas quelque moyen de faire brèche? Bade chercha, crut avoir trouvé; et Prokesch, qui représentait l'Autriche à Francfort, s'amusa beaucoup de l'invention. Il y avait à Fribourg quelques jésuites qu'on pria de s'en aller; mais on leur faisait dire, en même temps, qu'ils seraient admis à rester s'ils voulaient bien blâmer un seul des actes de Vicari. Serait-ce pour rassurer leur propre conscience, ou pour embrouiller celles des fidèles, que les hommes d'État, parfois, s'essaient à mettre en collision séculiers et réguliers? Les jésuites aimèrent mieux déserter Fribourg que de déserter la cause de l'archevêque; derrière Vicari, l'Église était une. Le jour même où son mandement délictueux avait été lu dans les chaires, on avait vu s'agenouiller, à Saint-Martin de Fribourg, un des historiens les plus connus de l'Allemagne d'alors, le protestant Gfroerer, que sa biographie de Grégoire VII avait rendu célèbre. Il semblait qu'au nom du passé Gfroerer intervînt dans cette nouvelle querelle des investitures; il se faisait catholique, se rangeait aux côtés de Vicari; en sa personne, on eût dit que le moyen âge lui-même, dont il connaissait si bien

les argumens et les textes, vînt à la rescousse des courans émancipateurs déchaînés par l'année 1848, à la rescousse du principe formel de l'autonomie des Églises, voté par le défunt parlement de Francfort, et revendiqué par l'archevêque Vicari.

Il convenait que ce principe fût expliqué dans toutes les chaires. Le 14 décembre, l'archevêque invita ses prêtres à commenter à leurs fidèles, dans quatre prédications successives, le Mémoire des évêques de la province, où les griefs de l'Église étaient catalogués et défendus : les curés qui s'y refusèrent furent suspendus, et le chanoine Haiz, trop complaisant pour le gouvernement, fut révoqué de toutes ses fonctions à l'archevêché. A l'épreuve, l'État badois ne savait quelle compensation donner aux ecclésiastiques frappés par Vicari. Quel magistrat et quel préfet pouvaient rendre la paix à ces âmes sacerdotales? Les promesses de la bureaucratie semblaient faire faillite, tout comme ses menaces. Les prêtres qu'elle avait induits en tentation n'avaient que faire de ses récompenses, et ceux qu'elle incarcérait ne se sentaient nullement amendés par ses punitions. Vingt années auparavant, s'il en faut croire Ketteler, une partie des prêtres badois était « assez près de l'apostasie; » leur fidélité, maintenant, survivait à la plus grave des épreuves. Eussent-ils défailli, leur peuple les eût redressés. Ces paysans de Bade, qu'on avait vus naguère s'en aller en Alsace pour entendre des sermons, étaient demeurés croyans sous la houlette de curés incroyans ; leurs fêtes religieuses locales, leurs infatigables pèlerinages, avaient entretenu leur foi durant l'ingrate période où beaucoup de leurs pasteurs semblaient s'en désintéresser. Les presbytères avaient pu traverser une crise de libertinage, mais les chaumières étaient demeurées pieuses. Dans la partie qu'il engageait contre l'État, Vicari pouvait compter, en toute sécurité, que la ferveur même du peuple lui garantirait la docilité des prêtres.

Les deux partis luttaient à coups de brochures. L'une s'intitulait : « Catholiques, prenez garde! » la police la traquait jusque dans les domiciles privés, mais n'en put découvrir l'auteur. L'État fit publier une riposte, qu'on répandit à profusion : l'archevêque y était accusé d'erreur dogmatique et d'« exciter les sujets à la violation de leurs sermens. »

Mais qu'importait désormais l'opinion publique badoise? Le bruit fait à Fribourg avait d'immenses échos : la catholicité tout

entière prenait parti. Pie IX adressait à Vicari lettres sur lettres, pour le fortifier. Geissel, archevêque de Cologne, était confiant dans l'issue : « De même, écrivait-il, qu'en 1841 les troubles de Cologne ont tranché pour toute l'Allemagne la question des mariages mixtes, de même, d'un coup, le conflit de Fribourg tranchera toute une série de questions plus ou moins discutées relativement au droit des évêques dans les divers pays. » Diepenbrock, prince évêque de Breslau, offrait à son collègue de Fribourg la moitié de ses revenus. Ketteler préparait une importante brochure sur le droit de l'Église en Allemagne ; c'était son premier écrit d'évêque : il y remontrait que les droits souverains revendiqués par le grand-duc de Bade n'étaient que l'application à l'Église catholique des prérogatives possédées par le *summus episcopus* dans l'Église réformée, et que c'en était fait de la constitution du catholicisme, si Vicari cédait.

Dupanloup faisait traduire, pour son diocèse d'Orléans, les écrits pastoraux de Vicari ; *l'Ami de la Religion, l'Univers*, lançaient des collectes pour les prêtres badois, et Bismarck s'inquiétait à la diète de Francfort en voyant le clergé français prendre en main la cause de l'archevêque. Riancey proclamait, dans *le Correspondant*, que la souveraineté badoise se mettait au ban de l'Europe civilisée. Montalembert, envoyant son offrande pour la souscription de *l'Ami de la Religion*, qu'il considérait comme « un nouveau gage de la fraternité des peuples catholiques, » expliquait la portée du conflit.

Ailleurs, disait-il, on a combattu pour un droit partiel, pour une liberté spéciale, pour un fragment de la vérité. Ici, c'est le droit tout entier de l'Eglise qui est en jeu : les évêques et le clergé du Haut-Rhin combattent pour maintenir tout l'ensemble des lois ecclésiastiques contre un pouvoir qui prétend ouvertement faire gouverner les âmes par des mains laïques. Sachons donc tendre une main fraternelle à ces prêtres allemands, que l'on emprisonne et que l'on dépouille parce qu'ils croient plus à l'infaillibilité de l'Église qu'à celle de la bureaucratie.

Pour remercier le Pape, les évêques, les laïques du monde entier, Vicari trouvait d'éloquentes effusions. Son imagination s'exaltait ; il voyait grand ; il avait des mots, des cris, que Doellinger ne pouvait lire sans pleurer. Il saluait, d'un beau geste de reconnaissance, cette « sorte de concile œcuménique dispersé par le monde et qui jugeait sa cause. » Jusqu'en Australie, le

nom de Vicari avait le don d'émouvoir les âmes lointaines, et le vieillard s'étonnait, au déclin d'une longue carrière sacerdotale, d'être ainsi devenu subitement le héros d'un drame auquel s'intéressaient en tous lieux les consciences fières.

Car, à leur tour, certaines voix protestantes lui portaient leur hommage. Dans la *Gazette de la Croix*, Ernest-Louis de Gerlach, à la grande colère de Bismarck, s'enthousiasmait pour le langage de Vicari, qui « rappelait les anciens évêques, les apôtres, » qui « répandait les bénédictions et le souffle de l'Esprit... » L'historien protestant Leo prophétisait que la bureaucratie serait vaincue : « Nous autres protestans, déclarait-il, nous pouvons bien aujourd'hui rendre grâces à l'héroïsme de feu Mgr de Droste, qui nous a appris à traiter les affaires ecclésiastiques auxquelles nous n'entendions rien. » Dans cette Allemagne où, trois siècles durant, l'État avait traité les surintendans évangéliques comme des préfets spirituels, des hommes tels que Leo, tels qu'Ernest-Louis de Gerlach, savaient gré à Droste d'avoir révélé et à Vicari d'avoir répété que les affaires de l'Église ne regardaient que l'Église.

Il est permis de croire que, pour la bureaucratie badoise, les rumeurs de la diplomatie avaient plus d'importance encore que les tressaillemens des âmes. On annonçait comme possibles des représentations de la France, qui avait même, paraît-il, offert ses bons offices de médiatrice. On annonçait comme probables des représentations de l'Autriche, et l'on pouvait se demander si déjà François-Joseph y préludait, lorsqu'il adressait aux prêtres du grand-duché, publiquement, le montant des amendes auxquelles ils étaient condamnés. L'agitation religieuse resserrait les liens entre Vienne et certaines populations catholiques du grand-duché, jadis sujettes des Habsbourg; elles s'accoutumaient à regarder avec envie l'Empire d'Autriche. Le cabinet de Vienne, de son côté, insinuait fréquemment au cabinet de Carlsruhe qu'on pouvait lui demander son entremise diplomatique pour l'apaisement des âmes badoises. Viale Prela, nonce du Pape à Vienne, était tout prêt à reprendre l'entretien, et le concours même de la diplomatie autrichienne en aplanirait les difficultés ou en abrégerait les longueurs. Mais comme apparemment il déplaisait au ministère badois de s'engager dans une voie où il aurait pu paraître le satellite de Vienne, les pourparlers avec Viale Prela ne furent rien de plus qu'une préparation du terrain, et c'est par

l'entremise de Ketteler, évêque de Mayence, qu'une entente s'élabora, brusquement, entre le prince-régent et Vicari.

Trois jours durant, les 12 et 13 janvier 1854, Ketteler négocia avec le prince-régent et les ministres Rüdt et Wechmar. Il demanda tout d'abord que les catholiques de Bade jouissent des mêmes libertés qu'accordait à leurs coreligionnaires rhénans la constitution prussienne : ce fut en vain. Mais les interlocuteurs furent à peu près d'accord pour convenir que l'étrange institution d'un commissaire spécial chargé de mettre l'archevêque en tutelle serait abolie, que l'archevêque aurait le droit de s'adresser directement au ministère au lieu de conférer avec le conseil supérieur d'Église, que les prêtres par lui nommés resteraient provisoirement en fonctions, et qu'il ne pourvoirait aucune autre cure avant qu'une entente fût conclue entre le gouvernement et le Saint-Siège. Un catholique, Leiningen, était dès lors désigné pour aller causer avec Rome. C'est par une conversation avec Rome, seulement, que tout pouvait se régler. Manteuffel, premier ministre en Prusse, avait récemment transmis aux divers États du Sud le récit d'un entretien qu'avait eu le chargé d'affaires de Prusse avec le cardinal Antonelli. « On trouverait moyen de s'arranger, avait dit le cardinal, il faut que les États saisissent le Saint-Siège avant que le conflit soit irréparable. » Bade se préparait à répondre aux suggestions du cardinal, et l'on pouvait croire que, provisoirement, entre Carlsruhe et Fribourg, une trêve solide allait se conclure, lorsque intervint à la traverse un personnage imprévu. Ce personnage, dont les premiers efforts diplomatiques étaient dirigés contre l'Église, s'appelait Otto de Bismarck.

Simple représentant du roi de Prusse à la diète de Francfort, Bismarck fit un acte étrange de politique personnelle : il s'en fut à Carlsruhe pour contrecarrer cette politique d'apaisement que la lettre de Manteuffel, son chef hiérarchique, avait paru conseiller au gouvernement badois. Il plaida la solidarité des gouvernemens protestans, insinua que Bade pouvait compter sur la Prusse, représenta d'autre part à Manteuffel que Vicari et les catholiques ne faisaient que travailler pour l'Autriche ; et peu de jours suffirent pour que Manteuffel à Berlin, et le prince-régent à Carlsruhe, fussent beaucoup moins enclins au rétablissement de la paix religieuse dans le grand-duché. Bismarck se heurtait à certains faits acquis : les premiers pourparlers avec Ketteler,

le choix de Leiningen comme envoyé à Rome. « Mes représentations, écrivait-il pourtant à Manteuffel, n'ont pas manqué leur effet, en tant qu'elles pouvaient encore amener des résultats dans la phase actuelle. » Il insista auprès du prince régent pour que l'envoi de Leiningen n'eût pas l'apparence d'une concession à Rome. — Soit, répondit le prince, je l'expédierai comme messager, non comme négociateur. Il insista pour que Leiningen, devant le Pape, maintînt strictement les accusations portées par le gouvernement badois contre l'archevêque; le ministre Rüdt le promit. Lorsque Bismarck quitta Carlsruhe pour aller faire la même besogne en Nassau, c'en était fait à la cour badoise de l'esprit de paix religieuse; et les conversations ébauchées entre la Cour et Vicari aboutissaient à un renouveau d'hostilités.

III

Six mois d'expérience avaient prouvé qu'il n'existait aucun moyen pratique pour empêcher l'archevêque de nommer des curés dans les paroisses vacantes : son clergé, ses fidèles, obéissaient d'autant plus à ses ordres, que l'État les chicanait davantage; et malgré l'interdiction de certains fonctionnaires, des prières publiques avaient lieu, prières d'expiation, où la foule pieuse affluait. Une autre tactique fut essayée; elle visait à désorganiser les paroisses ainsi pourvues, en leur enlevant momentanément leurs ressources pécuniaires. L'ordonnance ministérielle du 27 mars 1854 supprima le commissaire spécial qu'on avait essayé d'installer au-dessus de l'archevêque; redevenu légalement maître de ses actes, Vicari fut averti, une fois de plus, qu'il existait à Carlsruhe un conseil supérieur, avec lequel il devait conférer. On lui fit savoir, formellement, — c'était un aspect nouveau de la question, — que ce conseil, seul, pouvait délivrer les mandats en vertu desquels les curés seraient payés sur les revenus paroissiaux. Si donc les trésoriers des paroisses, déférant aux instructions ecclésiastiques, s'avisaient de faire des versemens, ils devenaient, vis-à-vis de l'État, personnellement responsables, sur leur propre fortune, des sommes ainsi dépensées. La conséquence, c'était l'immobilisation des revenus habituellement affectés à l'entretien des prêtres. Ainsi les paroisses dont les curés avaient été nommés par l'évêque

étaient réduites à faire des collectes pour leur assurer l'aumône du pain quotidien. Quant aux curés qui n'avaient pas l'indigénat badois, l'État les expulsait, et l'archevêque refusait de les remplacer : les paroisses étaient ainsi condamnées à un veuvage dont on ne pouvait prévoir la durée. Par surcroît, l'État faisait fermer le convict archiépiscopal qu'avait ouvert Vicari pour les jeunes prêtres ; on posait des scellés pour empêcher les clercs de rentrer par la porte, on installait des gendarmes de peur qu'ils ne rentrassent par les fenêtres.

De Carlsruhe à Fribourg et de Fribourg à Carlsruhe, les deux pouvoirs échangeaient des notes irritées : Vicari protestait, au nom de son droit à la libre administration des biens d'Église, contre cette façon de séquestre qui affamait les curés, et il faisait craindre à l'État que ces curés ne fissent grève, non pas assurément comme dispensateurs de sacremens, mais comme officiers d'état civil. L'État ripostait en portant de nouvelles atteintes à la propriété ecclésiastique, en chargeant les hauts fonctionnaires de constituer des commissions laïques pour l'administration de cette propriété, et en faisant main basse sur les archives curiales. Alors l'évêque pria les doyens de demander nettement aux fabriciens et trésoriers s'ils voulaient administrer les biens ecclésiastiques conformément aux intentions de l'Église ou s'ils les voulaient livrer au pouvoir civil. Des cas de conscience surgissaient, par là même, dans les couches profondes de la population ; les habitudes immémoriales en vertu desquelles le fabricien faisait son devoir sans péril étaient inquiétées et bousculées ; ce n'étaient plus seulement les curés, c'étaient les fidèles, qui se voyaient contraints, par leurs fonctions mêmes, à prendre parti pour ou contre l'État. Les registres, les comptes, les âmes, tout était en désarroi. A mesure que l'État ennuyait l'Église par des expédiens nouveaux, de nouvelles catégories de consciences subissaient la répercussion du conflit.

A la date du 18 mai, le gouvernement grand-ducal décida des poursuites contre Vicari ; son dernier mandement était son crime. Il avait, disait-on, « par l'altération de la vérité, par des inventions, excité les sujets à la haine et au mépris du gouvernement, et à la désobéissance aux lois. » Le 19, la justice pénétra chez lui, et, quatre heures durant, l'interrogea ; on chercha partout son brouillon, qu'on attribuait à une plume étrangère ; on ne trouva rien. A défaut de brouillon, ce fut sur Vicari qu'on fit

main basse : le 20 mai, il fut déclaré en état d'arrestation, et gardé à vue chez lui.

Entre Vicari et ses prêtres, toutes communications furent suspendues. Alors, d'un bout à l'autre du grand-duché, le silence endeuillé des cloches parut symboliser cette condamnation de l'archevêque au silence. De-ci, de-là, certains fonctionnaires exigèrent qu'elles sonnassent ; la piété des fidèles les jugea profanées. Vicari captif parlait encore ; il parlait soudainement, par la voix d'un poète alors très à la mode, Oscar de Redwitz. La pièce s'intitulait : « Appel du pasteur. »

Je suis sur le bord de la tombe, criait Vicari ; ô Dieu, tu m'as rajeuni. Mon bras lassé peut soutenir le bouclier de la sainte bataille. Dans les ténèbres, tu gardes mon œil lumineux, toutes les blessures mortelles n'épuisent pas le sang de mon cœur.

Tu le sais, mon Dieu, je n'aime pas la lutte : mon étoile, c'est la paix. A quatre-vingt-un ans, on aime vraiment cette étoile. Je ne pensais plus qu'à m'équiper pour le combat de l'agonie ; mais il en est autrement, les âmes l'exigent.

Tu les as confiées à mes vieilles mains ; tu veux que je sauve la liberté de ta fiancée. Pourtant, vois, je ne puis parler, on m'a fermé la bouche ; j'envoie tes messagers, ô Dieu, prêche pour moi !

C'est ainsi qu'Oscar de Redwitz, réputé grand poète dans l'Allemagne du temps, s'essayait à donner une voix à ce vieillard séquestré. La bureaucratie badoise apprenait à mesurer cette force incoercible, l'opinion, à laquelle l'année 1848 avait donné l'essor : au bout de huit jours, les arrêts de l'archevêque furent levés. Le gouvernement insista pour qu'il différât tout acte archiépiscopal jusqu'à la conclusion d'un accord avec Rome : il répondit en publiant, le jour de la Pentecôte, un nouveau mandement, où son énergie ne fléchissait point, et les fonctionnaires se vengèrent en l'attaquant dans la presse, comme « un parjure et un faible d'esprit, qui se laissait fourvoyer par un tas de fanatiques, d'illuminés et de têtes folles. » « Les bureaucrates badois sont incurables, » écrivait l'historien Gfroerer.

En bas comme en haut, la police se heurtait à d'imbrisables résistances. Les fabriciens réputaient non avenus les ordres de l'État : certains furent emprisonnés ; chez d'autres, on installa des garnisaires ; on crocheta les portes de plusieurs presbytères afin d'enlever les archives ; on dépensa plus de 18 000 florins dans l'occupation militaire de douze petites communes ; pour

surveiller l'Église ou manifester contre elle, on alla parfois jusqu'à faire appel au zèle turbulent des anciens émeutiers de 1849, qui avaient mis en péril la couronne même du grand-duc. Mercenaires de l'ordre et mercenaires du désordre s'évertuaient à faire respecter les ordonnances du pouvoir civil relativement à l'administration des biens de l'Église, et ces ordonnances, pourtant, demeuraient lettre morte. « Chez les bons catholiques, écrivait le publiciste Alban Stolz, c'est peu à peu une gloire d'avoir été emprisonné. L'ennemi le plus acharné du régent ne pourrait pas s'y prendre mieux pour lui aliéner le cœur et la confiance de beaucoup de ses meilleurs sujets. » L'inertie passive des fidèles opposait une sorte de *referendum* aux ordres de la bureaucratie; chaque fois que l'archevêque disait : « Je ne peux pas, » une rumeur, pareille à celle du chœur antique, scandait ce nouvel acte du drame, et cette rumeur, où s'exprimait longuement la foule des consciences, disait : « Nous ne voulons pas. » C'était dans cette rumeur que Vicari trouvait sa force : elle était si tenace et si prolongée, si grave et si sincère, qu'elle couvrait les approbations données au gouvernement par la seconde Chambre, et que le ministère était forcé d'écouter la voix du peuple, au delà du Parlement.

Il n'y avait pas de journaux pour provoquer et soutenir cet élan : le gouvernement les défendait. Il n'y avait pas d'organisation concertée : la poste privée qu'à certaines heures l'archevêché s'efforça d'établir était en butte à d'incessantes surprises policières. Mais ce qui suppléait aux excitations de la presse, ce qui suppléait à l'embrigadement des courages, c'était l'émotion des âmes; elle coupait court à toute joie, suspendait toutes fêtes ; sans affectation, sans fracas, au village comme à la ville, se produisait la grève des plaisirs : toute une partie de la vie était suspendue, tout un aspect de la vie était voilé ; et si l'État devenait anxieux de ces innombrables âmes qui se plaignaient, c'est parce que tout dans leur attitude décelait qu'elles souffraient. Les malaises des consciences n'inquiètent les tyrannies politiques que lorsqu'ils assombrissent visiblement l'éclat de la vie sociale et jettent une note de tristesse vraie dans le bourdonnement quotidien des hommes.

On touchait à l'une de ces heures où les rapports entre l'Église et l'État sont tellement tendus, que les concessions réciproques sont impossibles, et que la discussion même de ces

concessions créerait des occasions nouvelles de conflit; alors l'État, pour en finir, doit, si l'on ose ainsi dire, émigrer du domaine troublé qu'il a le devoir de pacifier; ses regards, ses propositions, son action, doivent franchir les frontières; la parole n'est plus à ses préfets, mais à ses diplomates; au delà et au-dessus de l'établissement religieux avec lequel les frottemens quotidiens rendent l'entente illusoire, l'État doit gravir, si pénible soit-elle, la route qui mène au Vatican. Au cours de l'année 1854, les États de la province ecclésiastique du Haut-Rhin expédièrent quelques courriers sur cette route nouvelle pour eux, route qu'on voit foulée, de siècle en siècle, par les pouvoirs mêmes qui avaient le plus solennellement résolu de ne jamais s'y engager.

IV

Le premier courrier qui survint fut le baron de Hummel, envoyé du roi de Wurtemberg. Une convention s'était élaborée, dans le silence, entre le cabinet de Stuttgart et deux prêtres délégués par l'évêque de Rottenburg; on venait demander pour cette convention l'approbation de Rome.

Antonelli, tout en déclarant, paraît-il, que, sur certains points, l'État faisait plus de sacrifices qu'il n'était même nécessaire, refusa la signature du Saint-Siège; on ne voulait pas, à Rome, que les États de la province du Haut-Rhin, alléchant ou endormant l'opinion catholique par certaines concessions de détail, se dérobassent ainsi à la nécessité de traiter les questions mêmes de principe. Depuis trente-cinq ans, ces États s'obstinaient, tous ensemble, à nier l'autonomie de l'établissement religieux : c'est à cet égard que Rome exigeait d'eux une résipiscence expresse. Elle ne voulait pas qu'on fît à l'Église, en certaines circonstances, la grâce d'être libre; elle voulait que les bureaucraties, comme l'avait fait le Parlement de Francfort, reconnussent le droit de l'Église à la liberté.

En mars, Leiningen arriva, porteur des commissions du prince-régent de Bade, mais dépourvu d'ailleurs de pleins pouvoirs : il proposait de régler quelques détails du conflit, et rien de plus; il fut rejoint, au cours de l'été, par le protestant Brunner, que le prince-régent accréditait comme plénipotentiaire : une trêve provisoire se concerta entre Antonelli et Brun-

ner, et l'on convint qu'immédiatement après on causerait des questions de principes. Il ne s'agit point de détails, mais de principes, disait derechef Antonelli, en septembre, au comte de Liedekerque-Beaufort, qui lui portait certains projets fragmentaires de la part du grand-duc de Nassau. Les États proposaient des complaisances, Rome leur demandait un changement d'attitude, et presque une conversion. Elle voulait qu'en eux le vieil homme disparût, ce vieil homme mis à mal par 1848, et qui, dans l'agonie politique où il se débattait, s'obstinait, avec une ténacité sénile, à se proclamer le maître de l'Église.

Un document fut remis aux divers plénipotentiaires, indiquant les « bases » sur lesquelles une paix devait être assise. L'allégresse alors était grande au Vatican. La proclamation récente du dogme de l'Immaculée Conception par l'initiative personnelle de Pie IX avait exalté Pie IX en même temps que la Vierge : il avait parlé, à la fois, au nom de la chrétienté et au nom de Dieu ; il y avait eu, dans sa voix, des échos d'en bas, qui traduisaient la croyance latente et l'aspiration profonde des masses fidèles, et puis des échos d'en haut, qui affirmaient et qui définissaient le dogme déjà murmuré par beaucoup de lèvres et déjà voulu par beaucoup d'âmes. Quelques mois se passaient, et la signature du Concordat avec l'Empire d'Autriche paraissait inaugurer une période nouvelle dans les rapports entre l'Église et les États : François-Joseph, parachevant l'œuvre de cette révolution même qui l'avait un moment expulsé de son trône, achevait de détruire l'édifice joséphiste ; dans la capitale même de Joseph II, c'en était fait de la domination des légistes, en qui l'Église voyait des ennemis séculaires ; il semblait que la domination des canonistes commençât. Or l'Autriche était encore la cime de la Confédération germanique : un tel précédent n'allait-il pas faire loi pour les petits États de l'Allemagne ?

Les négociations s'engagèrent, interminables : le cardinal Brunelli, puis le cardinal Reisach, les conduisirent, au nom du Saint-Siège, avec les représentans des divers souverains. Pendant qu'elles se traînaient, la situation demeurait grave en Bade et en Nassau. Vicari et le cabinet badois s'accordaient mal sur l'application de la trêve provisoire signée à la fin de 1854 : le paiement des anciennes amendes par les prêtres délinquans, la situation pécuniaire des curés nommés par l'archevêque, l'excommunication qui pesait encore sur les membres du conseil

supérieur d'Église, donnaient lieu à d'incessans débats. De son côté, l'évêque de Nassau expédiait au cardinal Reisach doléances sur doléances. Enfin l'on sentit, à partir de 1856, que l'horizon devenait plus clair, grâce à l'avènement, en Bade, du ministère Meysenbug et grâce à l'influence personnelle du grand-duc de Nassau. L'année 1857 fut marquée par la conclusion d'une convention entre Rome et le Wurtemberg : le branle était donné. En 1859, Bade suivit l'exemple ; un long travail s'acheva, destiné à fixer le nombre des cures dont l'État pourrait à l'avenir se dire légitimement patron ; et l'accord fut signé. Enfin, en 1861, l'évêque de Limbourg, qui avait, quatre ans auparavant, reçu de Rome des pouvoirs formels pour traiter avec le grand-duc, expédia à Antonelli un projet de convention, qui fut ratifié.

Dans leurs grandes lignes, ces pactes divers donnaient satisfaction aux doléances épiscopales de 1851 et de 1853. La série d'articles organiques que les États de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, trente ans auparavant, s'étaient réciproquement engagés à faire peser sur leurs Églises respectives, étaient désormais périmés. La bureaucratie cessait d'être une puissance dans l'Église, et l'Église cessait d'être considérée par l'État comme un organisme bureaucratique : elle devenait juge de ses propres intérêts, maîtresse de sa propre vie. Ses clercs étaient bien à elle ; ses revenus, bien à elle ; ses ouailles, bien à elle ; et l'on ne se mêlerait plus de ce qui ne regardait qu'elle ; les souverains, vis-à-vis du Pape, s'y étaient expressément obligés. « Les concordats dont l'Allemagne se couvre, lisait-on dès 1858 dans les *Feuilles Historico-politiques* de Munich, assurent la situation juridique de l'Église d'après des principes qui, il y a vingt ans, passaient pour être caractéristiques de haute trahison ultramontaine, et qui n'étaient même pas compris. »

V

Mais à peine ces concordats étaient-ils conclus qu'immédiatement une partie de l'Allemagne s'agitait. On regardait du côté de Vienne ; on y constatait la joyeuse exaltation des catholiques ; on commentait les multiples incidens auxquels donnait lieu, en Autriche, la question de la confessionnalité des cimetières. On se hâtait de conclure qu'à l'origine de ces troubles religieux, il y avait le concordat signé en 1855 ; que ce concordat, au lieu d'être

un instrument de paix, était un engin de lutte ; qu'il fallait, entre l'Autriche et le reste de l'Allemagne, « tendre un cordon sanitaire. » Tolérerait-on, dès lors, que les petits États de l'Allemagne du Sud s'engageassent dans le sillon qu'avait tracé François-Joseph? Il semblait qu'en négociant avec le Saint-Siège ces pactes successifs, ils eussent solidarisé leur propre politique religieuse avec celle de l'Autriche : les fractions de l'opinion germanique qui rêvaient de substituer l'hégémonie des Hohenzollern à celle des Habsbourg, et celle du protestantisme à celle du catholicisme, se flattaient, en sapant l'édifice des concordats, d'infliger à François-Joseph une nouvelle défaite.

Les anxiétés du protestantisme, les passions anticléricales, les susceptibilités de la raison d'État, les inspirations occultes du cabinet de Berlin se coalisaient entre elles : de là, l'incoercible poussée qu'exercèrent les campagnes anticoncordataires ; de là, aussi, leur prompte victoire.

On agita le pays avant d'agiter les Chambres. Dans le Wurtemberg, des pétitions circulaient contre le concordat, le synode évangélique se plaignait, la faculté de Tubingue protestait, et l'évêque de Rottenburg, espérant, ce semble, que cette effervescence tomberait d'elle-même, s'opposait à ce que les catholiques fissent des manifestations en sens inverse. En Bade, l'université de Heidelberg se mettait à l'œuvre ; le juriste Bluntschli, hostile à toute hiérarchie religieuse, déchaînait contre le concordat les colères de la presse ; la maçonnerie, les protestans « libéraux, » étaient à ses ordres et marchaient derrière lui. A Durlach se tenait un bruyant meeting ; les bourgeois de Fribourg, les universitaires de Fribourg obsédaient le grand-duc de leurs griefs ; et le ministre Stengel, évidemment trop optimiste, jugeait inutile que les catholiques pétitionnassent en faveur du concordat si violemment attaqué. Il semblait que les gouvernemens se fissent fort d'abréger ces querelles en invitant au silence l'un des deux partis. Mais la voix de l'autre parti devint bientôt assez impérieuse, assez souveraine, pour entraîner les votes des parlemens et forcer les gouvernemens à céder.

« L'Église romaine, déclarait en Bade l'historien Haüsser, aspire à rétablir sur le monde sa monarchie universelle, et, sous le cri séduisant de liberté de l'Église, à rétablir l'esclavage pour tous et la domination exclusive pour elle-même ; » et le prélat Mehring, en Wurtemberg, ne voulait pas entendre parler d'une

« liberté » qui permettrait aux moines, — ces « fakirs, » disait un autre, — de « mettre le Wurtemberg en état de siège. » D'ailleurs, en serrant les choses de plus près, on soutenait qu'il était contraire à l'égalité confessionnelle de gratifier le catholicisme de certaines libertés auxquelles le protestantisme ne pouvait prétendre. A quoi le ministre wurtembergeois Rümelin objectait avec une grande finesse que, dans les Églises issues de la Réforme, le *summus episcopus* se confondait avec le chef de l'État, et qu'on ne pouvait lui demander, en vérité, de conclure un concordat avec lui-même !

Mais, à côté et au-dessus des convenances de l'Église protestante, on invoquait contre les concordats les droits supérieurs de l'État. « Le caractère de l'État moderne, expliquait Haüsser, consiste à être affranchi des liens dans lesquels la hiérarchie le tenait enfermé : la Réforme, qui a commencé cet affranchissement, a assigné à l'État la haute mission morale que, depuis lors, il a remplie pour le salut du monde. Pour remplir cette mission, il ne doit être lié au service d'aucune puissance ecclésiastique. » Or les concordats, si l'on en croyait Maurice Mohl, le député wurtembergeois, « désarmaient l'État en face de toutes les tendances qui peuvent entrer en lutte contre les exigences de la culture intellectuelle, même contre celles de la police. » Ainsi l'État, en traitant avec une confession religieuse, dérogeait au devoir qui était le sien, d'incarner les intérêts de la haute culture. C'est pourquoi les universités s'émouvaient : que les membres des facultés catholiques de théologie fussent, d'après le concordat, justiciables de leur enseignement vis-à-vis de l'évêque, cela paraissait intolérable au reste du corps universitaire, et l'État qui signait un tel sacrifice désertait sa mission scientifique. Politiquement parlant, d'ailleurs, et c'était le principal argument, en Bade, du rapporteur Hildebrandt, « la situation accordée à l'Église par le concordat ne s'accordait pas avec l'autonomie de l'État, avec les droits de la souveraineté territoriale ; » bref, ce qui était en péril, c'était la conception même de l'État moderne.

Et puis la patrie, le germanisme allaient aussi périclîter. « La Curie reste la Curie, disait à la Chambre wurtembergeoise le prélat Mehring, et tant qu'elle reste la Curie, nous ne la comprenons pas. Ces Italiens ne connaissent pas notre situation, nous vivons sur le sol allemand ; ces Welches ne savent pas ce

qu'il en est chez nous. Les apports d'outre-monts ont déjà souvent troublé notre paix, rompu notre unité, mais jamais enrichi la foi, jamais fortifié la conscience chrétienne. » Le prélat Sigel, à son tour, dénonçait le « parti des jésuites, » et lui signifiait que jamais le Wurtemberg et le peuple allemand ne reviendraient à l'obédience de Rome.

Mais un autre prélat protestant, Moser, affectait, en Wurtemberg, d'alléguer contre le concordat les intérêts mêmes des catholiques wurtembergeois. Le pacte signé par le roi Guillaume avec Rome lui paraissait enchaîner leur liberté ; il n'admettait pas qu'entre les consciences catholiques et le Saint-Siège l'État se chargeât de tresser un lien. « On devrait, expliquait-il, laisser à l'Église catholique toute sa liberté de développement intérieur, et si, soit par des recherches scientifiques, soit par l'effet d'autres circonstances, elle était amenée, intérieurement, à se détacher plus ou moins de Rome, il ne faut pas qu'aucune convention d'État fasse obstacle à cette évolution. » Moser, apparemment, s'intéressait beaucoup aux catholiques, mais à ceux-là, surtout, qui voudraient cesser de l'être.

C'était un torrent de dialectique passionnée, un feu roulant d'argumens imprévus ; mais si l'on allait au fond de ces polémiques, on trouvait moins des objections que l'expression incessante d'une crainte, la crainte que l'Église n'abusât de sa liberté. On dénonçait, surtout, les excès possibles du régime concordataire. A quoi le ministre badois Stengel répliquait énergiquement : « La peur des abus que peut amener la liberté est la mère de la tyrannie. » Mais alors, en présence de pareilles ripostes, on s'élevait au-dessus des détails du concordat, on ne l'attaquait même plus dans sa substance : on s'en prenait à la méthode d'après laquelle il était négocié et conclu, on déclarait la guerre à l'idée même de concordat. En Nassau, en Hesse, l'État, par l'intermédiaire de ses hauts fonctionnaires, avait négocié avec un sujet, qui là s'appelait Blum, ici Ketteler ; en Wurtemberg, en Bade, l'État, par l'intermédiaire de ses diplomates, avait négocié avec un étranger, Pie IX. Des engagemens avaient été pris, en dehors des Chambres, au-dessus des Chambres ; n'était-ce pas une atteinte à la souveraineté nationale ? Les ministères, sans doute, avaient été les premiers à observer que la mise en vigueur de certaines stipulations du Concordat rendrait nécessaire le remaniement de certaines lois ; et ils se proposaient, en toute

humilité, de réclamer des Chambres ce remaniement. Mais cela ne suffisait pas aux susceptibilités des législateurs ; et les députés catholiques eux-mêmes, en Wurtemberg, soutenaient, à l'exception d'un seul, que le concordat tout entier devait être soumis à la ratification des Chambres. Les rapports de l'Église avec l'État ne devaient pas être réglés par des traités, mais par des lois. Des traités signifiaient l'abdication de l'État, des lois seules affirmaient son hégémonie. En adoptant une politique concordataire, le pouvoir civil avait reconnu, implicitement, qu'il ne pouvait pas à lui seul légiférer sur les choses d'Église : aux yeux du parti libéral, un pareil aveu était impardonnable. Il fallait qu'en déchirant le concordat, l'État se relevât de cette humiliation : ainsi l'exigeait la dignité, ainsi l'exigeait l'intégrité nationale. A toutes les tribunes parlementaires, des sommations furent adressées aux gouvernemens. De quel droit traiter avec une puissance extra-territoriale ? demandait-on en Wurtemberg. En fait, comme l'expliquait avec une jolie finesse de langage le ministre Rümelin, « la convention était une entente entre l'État et l'Église territoriale catholique, laquelle, par l'organe de l'évêque, avait désigné le Pape comme son représentant normal, constitutionnel, pour cette sorte de pourparlers, et le Pape avait été ainsi admis à traiter, en tant que représentant d'une corporation territoriale dans sa sphère d'autonomie. » De quel droit traiter avec un évêque, avec un sujet? demandait-on en Hesse, au ministre Dalwigk, « plus dangereux, disait-on, que ne le serait un jésuite romain ? » Et Dalwigk de répondre, avec une belle noblesse d'accent :

Il y a dans un État certains droits indépendans de la législation, indépendans du caprice, toujours possible, des parlemens et du gouvernement. Les droits religieux des membres d'une église chrétienne reconnue reposent sur des fondemens plus profonds, sur des principes plus élevés, que tout ce qui se laisse régler par des actes législatifs. Une Chambre qui serait composée d'israélites, ou d'exaltés, ou de protestans exclusifs, ou d'athées, serait-elle compétente pour régler les plus hauts intérêts religieux des membres d'Églises qui sur leurs bancs ne compteraient aucuns représentans, ou presque aucun?

Mais en vain le protestant Rümelin soutenait-il la compétence du Pape, en vain le protestant Dalwigk déniait-il la compétence des Chambres : des majorités se formaient contre la politique concordataire, majorités sûres de leur force, plutôt

d'ailleurs que de leur droit. Un des juristes qui travaillèrent le plus obstinément à faire déclarer invalide le concordat badois, le professeur Robert Mohl, avoue dans ses *Mémoires*, avec quelque désinvolture :

Juridiquement, la légitimité d'une telle déclaration était susceptible de quelques doutes; et en tout cas, vis-à-vis du grand-duc, une déclaration de nullité était chose difficile, puisque la ratification était déjà un fait accompli; mais la conviction que cette mesure était absolument nécessaire, et l'agitation qui allait croissant dans le pays, ordonnaient de passer outre à toutes réserves.

On passa outre, effectivement. Sous le souffle des tempêtes parlementaires, concordats et conventions s'effondrèrent, comme autant de châteaux de cartes. A la seconde Chambre badoise, l'assaut fut donné en 1860; tout de suite il fut victorieux; et sans même attendre l'avis de la première Chambre, le grand-duc remplaça par un ministère libéral le ministère qui avait signé le concordat.

En Wurtemberg, même assaut, même victoire, même crise ministérielle, au printemps de 1861. En Nassau, la Chambre permit au cabinet de maintenir provisoirement la convention, pourvu qu'il présentât sans retard une loi sur les cultes. En Hesse-Darmstadt, la convention, cinq années durant, donna lieu à des batailles parlementaires, et comme en 1866 le ministère Dalwigk, qui l'avait signée, paraissait étrangement menacé par les manœuvres combinées de la Prusse et des partis anticléricaux, Ketteler prit l'initiative de concerter avec le grand-duc le retrait de la convention tant diffamée, afin d'enlever un prétexte au renversement de Dalwigk.

Rome avait eu le droit d'espérer, en signant les concordats, que les conditions d'existence de l'Église, dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, étaient fixées pour longtemps; une déception brutale survenait, dont le cardinal Antonelli, dans une lettre au roi de Wurtemberg, ne dissimulait pas l'amertume. Mais Rome, cependant, n'était pas complètement vaincue; au lendemain de la rupture du concordat, l'Église était dans une situation meilleure qu'à la veille des premières négociations; les dix années qu'elle avait traversées, et durant lesquelles elle avait cru, pendant une minute, toucher à un triomphe, marquaient pour elle un progrès. L'administration de Nassau et de Hesse-Darmstadt continua d'ap-

pliquer, en fait, le programme de politique religieuse qu'imposait la convention périmée; et les lois qui, tout de suite, s'élaborèrent en Wurtemberg et en Bade, et qui apparaissaient comme une sorte de représaille de la puissance législative, ne furent à certains égards, en Wurtemberg surtout, qu'une adaptation de ces formules concordataires qu'on venait de déchirer. « Pour ce qui regarde la substance du projet de loi, écrivait au cardinal Antonelli le nouveau ministre wurtembergeois Golther, l'intention du gouvernement est que, sous réserve des droits et des intérêts de l'État et des autres confessions, la précédente convention serve de base, en substance, à la nouvelle législation projetée. »

Rien d'étonnant, dès lors, qu'en dépit de l'impolitesse faite au Saint-Siège par les gouvernemens, la revue *Le Catholique*, de Mayence, jugeât la situation sans pessimisme:

Le libéralisme, y lisait-on au début de 1863, a traîné les droits de l'Église devant le forum de la législation constitutionnelle. Mais les lois qui furent publiées nous ont donné plus de fumée que de feu, et dans l'ensemble elles se sont montrées inoffensives, puisqu'elles reconnaissaient en partie les droits de l'Église, et puisque, pour le reste, elles sont et resteront inapplicables. L'issue des orages constitutionnels est meilleure que nous ne le pensions. Nous n'avons rien perdu, beaucoup gagné.

VI

En Bade, cependant, une Chambre existait, prête à faire montre, sans ambages ni réserves, de ces « droits de l'État » que la rupture du concordat semblait avoir vengés et que la nouvelle législation venait d'affirmer. Dans cette terre badoise, où les catholiques forment les deux tiers de la population, une géométrie électorale subtilement concertée restreignait, d'une singulière façon, le nombre de leurs représentans: les circonscriptions étaient formées de telle sorte que, dans la plupart d'entre elles, le chiffre des catholiques n'atteignît pas la moitié des électeurs. La masse catholique rurale était sacrifiée aux agglomérations urbaines, où les protestans étaient plus nombreux. Ainsi la majorité parlementaire représentait en réalité la minorité du pays. Mais c'était là une question de fait, indifférente à Bluntschli et aux autres théoriciens du droit public: telle quelle, cette majorité personnifiait l'État; elle avait droit, telle quelle, à une obéissance sans restriction.

Parmi d'innombrables clauses peu satisfaisantes pour l'Église, le législateur badois de 1860 consentait lui-même à reconnaître l'autonomie des diverses confessions; mais cette formule toute platonique ajournait la solution de beaucoup de questions de détail, que le Parlement et le nouveau ministère voulurent aborder de front. Libre aux États voisins d'acheter la paix religieuse au prix d'ententes quotidiennes, implicites, entre l'État et l'Église, au prix d'un certain nombre de petites tolérances de fait, signe et gage de bon voisinage; l'État badois, lui, arborait tout de suite les principes, avec la jouissance d'étaler sa souveraineté. Il ne déplaisait pas aux hommes d'État de Carlsruhe d'entendre dire que Bade était une sorte de champ d'expérience pour la politique anticléricale, que les lois de laïcisation s'essayaient dans la Forêt-Noire avant de se transplanter en d'autres pays allemands, et que le gouvernement grand-ducal, selon l'expression de Bunsen, « combattait à l'avant-garde de tous les États décidés à faire prévaloir contre le droit canon l'autonomie et les droits des citoyens. » Ils n'apportaient point, à vrai dire, dans un pareil combat, cette flamme d'apostolat, ce besoin de propagande exaltée, qui avaient poussé la France révolutionnaire à la conquête du monde; mais ils aimaient que Bade apparût comme un État modèle, logiquement construit d'après certains principes modernes, comme le développement vivant de certains théorèmes politiques, comme l'incarnation de certaines abstractions augustes. Avec moins de fougue, et plus de distinction, un libéral badois des années 1860 à 1870 ressemblait singulièrement à un jacobin d'avant la Terreur.

Ainsi ressuscitait pour l'Église badoise la menace d'une servitude nouvelle, plus terrible peut-être que celle dont la veille elle s'était affranchie. Car, lorsqu'elle n'avait affaire qu'à la bureaucratie, des démarches personnelles auprès du grand-duc, moteur unique et souverain de cet organisme impopulaire, pouvaient atténuer les abus, arrêter les excès de pouvoir. Mais désormais, ce n'était plus avec l'administration, c'était avec la loi, avec une prétendue « conscience publique » incarnée par une majorité, que l'Église aurait à compter. Et puis, la bureaucratie, naguère, opprimait d'un poids égal les deux confessions chrétiennes : elle régnait sur l'Église protestante avec autant d'absolutisme que sur l'Église romaine, avec plus d'absolutisme même, puisque, dans l'établissement protestant, sa domination était fort

peu contestée. Au contraire, le programme d'un homme politique comme Jolly, tel qu'il l'exposait lui-même dès 1860, comportait l'émancipation de l'Église protestante : on relâcherait les chaînes dans lesquelles le souverain laïque l'avait trop longtemps emprisonnée; les paroisses protestantes seraient gratifiées d'une liberté toute nouvelle; et d'une pareille nouveauté Jolly croyait pouvoir attendre deux avantages : il espérait qu'à la faveur de cette indépendance des fidèles une réaction s'opérerait, bien vite, contre ce rigorisme dogmatique qui faisait détester l'orthodoxie protestante aux hommes d'État du « libéralisme; » et puis il se flattait que l'exemple des paroisses protestantes, maîtresses d'elles-mêmes, serait pour les paroisses catholiques une séduction constante, une perpétuelle invite à secouer le joug de la hiérarchie romaine. La puissance bureaucratique avait asservi les deux Églises; la puissance législative, son héritière, devait, d'après le plan de Jolly, émanciper l'une et asservir l'autre.

On avait, dans la loi de 1860, proclamé en principe l'autonomie de l'Église romaine; mais, moins de deux ans après, s'engageait entre le ministère et Vicari, pour la nomination d'une supérieure dans le pensionnat de jeunes filles d'Adelhausen, une lutte pleine d'étrangeté. Parmi les religieuses de l'endroit, l'État avait son parti, et l'Église le sien; l'État tenait bon pour sa candidate, l'Église pour la sienne. On finit par voir Jolly, le futur premier ministre, faire une descente au couvent, et revêtir, lui-même, de ses insignes religieux, la supérieure nommée par l'État: ainsi procédait-il en s'appuyant sur un arrêté gouvernemental de l'année 1811. On devine ce que pouvait être un pareil couvent, avec ses nonnes « libérales » et ses nonnes catholiques. Entre les unes et les autres, on se disputait au sujet des mots : « Loué soit Jésus-Christ, » que les enfans ont souvent sur les lèvres dans les écoles d'Allemagne. Les nonnes « libérales » détestaient cette formule; une d'elles finit par la prohiber. Devant toute la classe, l'aumônier la gronda; et l'État, alors, chassa l'aumônier. L'archevêque évoqua la liberté de l'Église; c'était évoquer un fantôme.

On avait, dans les pourparlers avec Vicari qui suivirent la loi de 1860, promis à l'Église que les fondations pieuses dont elle disposait lui seraient fidèlement conservées; mais tout de suite, par des biais ingénieux, l'administration revendiqua un certain nombre de ces fondations et en affecta le revenu à des œuvres

d'enseignement. Or, à cette époque même, une loi scolaire nouvelle rompait tous les liens par lesquels l'école tenait à l'Église, créait pour la surveillance de l'école des conseils scolaires communaux dans lesquels le curé ne siégeait plus qu'à titre de dispensateur de l'instruction religieuse; et l'Église, du même coup, voyait l'enseignement lui échapper et une partie de ses fondations pieuses servir à l'entretien d'initiatives scolaires auxquelles elle devait rester étrangère. Alors Vicari s'insurgea: en 1864, moins de cinq ans après le concordat, la guerre religieuse était rallumée dans le grand-duché. Vicari défendait que les prêtres et que les fidèles entrassent dans les nouveaux conseils scolaires, et que le clergé même gardât aucun rapport avec les autorités de l'école réorganisée; et l'organe badois du protestantisme orthodoxe applaudissait discrètement à cette insurrection de l'archevêque contre l'esprit de laïcisation. Un commerçant catholique de Heidelberg, Jacob Lindau, se mit à courir le pays; il groupait les populations, leur signifiait la défense de l'archevêque; et de village en village se propageait la grève des électeurs, vainement convoqués par l'État pour la nomination des conseils scolaires. Dans la ville d'Heidelberg, il ne se trouva que 84 catholiques pour aller voter. Ces élections furent risibles: l'État renonça à tout *quorum;* partout où trois électeurs se présentèrent aux urnes, on considéra leur vote comme valable et le conseil comme constitué; et si les conseillers ainsi désignés refusaient de siéger, ils étaient frappés d'amendes. Si la journée de vote s'était passée sans qu'on eût vu venir trois électeurs, l'État constituait d'office un conseil scolaire, pour un an, avec quelques fonctionnaires qui n'avaient pas le droit de se dérober.

La belle tâche de veiller sur l'école se présentait au regard des citoyens badois comme une sorte de corvée publique, sanctionnée par des menaces pénales, inquiétante pour la conscience: l'école souffrait, le prestige de l'État souffrait. Des catholiques se rencontraient, et non des moindres, pour estimer que le prêtre, après les protestations séantes, aurait dû prendre sa place dans ces nouveaux conseils scolaires, s'y entourer de bons catholiques et réduire à néant, ainsi, les intentions hostiles des auteurs de la loi; c'était l'avis du grand publiciste Alban Stolz. Lorsque le loup prend un enfant, disait-il, la mère boude-t-elle, ou court-elle après le loup? Il appliquait l'apologue à la mère Église. Mais la mère Église continuait de bouder, parce qu'une

grande partie du peuple catholique boudait avec elle, parce qu'environ 400 pétitions, groupant 37 000 signatures, réclamaient du grand-duc le changement de la loi, parce que la loi même devenait un prétexte à une agitation religieuse constante, et parce que cette agitation religieuse, enfin, faisait espérer la formation d'un parti populaire catholique semblable à celui qui depuis quatorze ans défendait le catholicisme prussien. C'était un beau tribun que Jacob Lindau : il imagina ce qu'il appelait les « casinos ambulans. » Avec des escouades de conférenciers, il s'en allait de bourgade en bourgade pour prêcher la résistance passive à la loi. Lorsque le « casino » de Mannheim, le 23 février 1865, eut donné lieu à des troubles, le gouvernement interdit les « casinos. » Les amendes continuaient de pleuvoir pour châtier les catholiques de leur force d'inertie, d'autant plus obstinée qu'on la contraignait de rester muette : Ketteler réclamait en leur faveur l'intervention de François-Joseph, et à la première Chambre, le baron d'Andlau interpellait.

Alors le ministre Lamey jeta, du haut de la tribune badoise, une phrase lumineuse qui résumait, sans qu'il le voulût, toute la philosophie du conflit. On lui reprochait de porter atteinte à la conscience des citoyens : « La loi, répliqua-t-il, voilà la vraie conscience publique, la vraie conscience du pays ; et c'est tant pis pour celui qui, à côté et au-dessus de la loi, veut posséder une conscience privée ; qu'il paie l'amende ! » En deux phrases, Lamey avait défini l'antagonisme ; mais le définir, c'était l'accentuer. Deux principes donc s'affrontaient : le droit de la majorité parlementaire et le droit privé des consciences. Lamey luttait pour le premier droit, Vicari pour le second. En soulignant ainsi le contraste, Lamey rendait un service à l'opposition catholique : il empêchait le peuple de s'endormir ; sa voix retentissante, autorisée, posait la question, comme l'avaient posée, dans les casinos, les orateurs catholiques auxquels il avait fermé la bouche ; et la question se résumait en une lutte entre deux souverainetés : la souveraineté des pouvoirs humains, dont Lamey était un superbe avocat, et la souveraineté des consciences, dociles échos de Dieu. Du fond de son évêché de Mayence, Ketteler lança deux brochures successives pour dénoncer l'esprit d'absolutisme de Lamey et pour montrer dans l'absolutisme divin la garantie suprême des libertés humaines. Puis derechef, à la

première Chambre, le prince Charles de Loewenstein interpella : il demanda si les ministres du grand-duc reconnaissaient un Dieu au-dessus d'eux. Lamey, pour toute réponse, se contenta d'invectiver la brochure de Ketteler. Le prince Guillaume de Bade, qui présidait la Chambre, intervint à son tour : « Ce pamphlet, dit-il, est si antibadois, que ce serait un crime de trahison d'identifier l'opinion de Ketteler avec celle de la Chambre Haute. » On vit en effet la Chambre Haute repousser la mise en accusation de Lamey ; et le ministre préparait une seconde loi scolaire, lorsque la journée de Sadowa, entraînant la chute du cabinet, fit tomber le portefeuille de Lamey entre les mains d'un de ses subordonnés, Jules Jolly.

Le subordonné, depuis cinq ans, déplorait la tiédeur du maître ; il lui semblait que Lamey parlait trop, négociait trop, discutait trop, et que la question religieuse devait être traitée d'une autre façon. Elle était à ses yeux « l'une des premières pour toute l'Allemagne, même pour l'ensemble du développement humain ; » et l'on ne pouvait se plaindre que, théoriquement, il en diminuât l'importance. Mais, pratiquement, il voulait que les conflits religieux fussent réglés, d'une façon presque mécanique, par la magistrature, servante de la loi : « Ma tactique principale, expliquait-il, est de rendre toutes les collisions entre l'État et l'Église susceptibles d'une solution judiciaire : on y arrivera en frappant de pénalité toute infraction aux ordonnances de mitoyenneté édictées par l'État. » On eût dit souvent, à l'entendre, que le combat contre l'Église lui inspirait une sorte de satiété : « Cela m'entrave, disait-il volontiers, dans ma besogne d'unification nationale et d'organisation de l'enseignement public. » Apportant sa solution personnelle de la question cléricale, ayant des magistrats chargés de la mettre en vigueur, pourquoi continuait-on de l'obséder, à la Chambre, avec les affaires des prêtres ! Elles ne regardaient plus que les juges, et, s'il le fallait, les geôliers.

Volontiers Lamey se fût efforcé de prouver qu'entre sa politique religieuse et les déclarations législatives de 1860 sur l'autonomie de l'Église, il n'y avait pas d'incompatibilité. C'est un effort dont Jolly se fût dispensé. Pour lui, le libéralisme de 1848, dont on retrouvait encore quelques infiltrations dans la loi de 1860, n'était qu'une duperie. Ne pouvait être libre qu'un peuple affranchi de l' « ultramontanisme ; » c'était donc travailler

pour la « liberté » que de refuser à cet « ultramontanisme » les libertés qu'il réclamait. Accuser une religion d'être intolérante et puis la tracasser, c'était encore une façon de venger la tolérance, sinon de la pratiquer. Le « libéralisme » de 1848 avait marqué une réaction contre le joséphisme : très sincèrement, très nettement, ainsi que l'avait fait prévoir dès 1863 une brochure du chanoine Heinrich, le libéralisme badois, avec Jules Jolly, achevait un mouvement de retour vers le joséphisme. « J'adopte, cela va de soi, écrivait-il, le grand principe que l'Église est dans l'État et soumise à l'État. En regard d'une pratique de tâtonnemens perplexes, qui dure depuis des années, en regard d'une théorie débile, qui, depuis des années aussi, se débat dans une sorte de quadrature du cercle avec la formule d'une juxtaposition de l'État et de l'Église, et de leur pleine indépendance réciproque, ce principe si clair, si décisif, fait l'effet d'une libation à une source d'eau fraîche. » « Vis-à-vis de la logique romaine, disait-il encore, il faut une logique laïque non moins rigoureuse. Sous couleur de combattre la bureaucratie, on a miné la subordination à l'État. Il faut remettre en honneur la pensée fondamentale du joséphisme et trouver de nouvelles formes. »

Aussi souple dans sa tactique, — nous dirions volontiers aussi opportuniste, — qu'il était absolu dans ses idées, il ne voulait pas de coup de force contre l'Église ; les mots trop vifs, même, lui déplaisaient. Les groupes les plus agités de la seconde Chambre dépassaient l'anticléricalisme de Jolly; la première Chambre avait peine à le suivre. Il réconciliait ces extrêmes en continuant à marcher de son propre pas. Aux uns, adversaires de toute école confessionnelle, il signifiait pour les faire tenir calmes: « Je ne crois pas qu'une école sans Église puisse se réaliser sans de très sérieuses secousses. » Aux autres, qui se plaignaient de son projet de loi sur la laïcisation des fondations bienfaisantes, il représentait que ce projet laissait encore quelque place aux prêtres; que, si on ne le votait pas, la législature suivante l'empirerait; que l'agitation cléricale serait accrue. Il maniait deux menaces, dont il jouait tour à tour: « Gare à vous si vous agitez trop le pays, » disait-il à la seconde Chambre. Puis se tournant vers la première Chambre : « Gare à vous, reprenait-il, si par suite de vos résistances, le pays vient à s'agiter contre vous ! » En 1868 et 1869, de graves lézardes survinrent

dans la majorité qui soutenait Jolly; les principaux chefs libéraux, Bluntschli, Lamey, Kiefer, complotaient contre ce bureaucrate parvenu qui prétendait à leur docilité passive; le vieux patriotisme badois, par surcroît, était offusqué de voir le portefeuille de la Guerre entre les mains d'un Prussien; le ministère était en danger. Jolly parla du péril clérical, et le bloc libéral se reconstitua, fidèle, derrière un ministère que les prêtres redoutaient. Sur les lèvres de Jolly, l'argument était mieux qu'un artifice, il énonçait une conviction. Systématiquement, Jolly identifiait nationalisme et anticléricalisme : « Pour un gouvernement national, écrivait-il un jour, il ne peut y avoir d'autre base qu'un anticléricalisme tranchant. » Aussi Ketteler pouvait-il dire, en 1867, qu'il n'y avait qu'un pays où les catholiques souffrissent plus qu'en Bade, la Pologne. Les bourgmestres de Fribourg, de Constance, d'autres villes encore, orientaient leurs municipalités comme le premier ministre orientait l'État: l'anticléricalisme s'étalait dans les programmes municipaux; entre les hôtels de ville et les presbytères, des escarmouches se livraient.

Adieu, désormais, aux derniers restes de liberté que l'Église badoise se flattait encore de posséder. Était-ce à la domination de l'Église, ou bien à sa liberté, que Jolly s'attaquait par l'institution du mariage civil obligatoire, et par la loi scolaire de 1868, qui permettait aux communes de créer des écoles non confessionnelles ? C'étaient là des questions sur lesquelles les partis pouvaient longuement épiloguer, sans parvenir à s'entendre. Mais, de toute évidence, l'indépendance de l'Église était lésée lorsque Jolly intervenait, plus impérieusement encore que Lamey, dans la vie intérieure du pensionnat d'Adelhausen : pour donner le voile à deux postulantes dont le pouvoir civil appréciait l'esprit, l'archevêque exigeait d'elles certaines déclarations d'ordre ecclésiastique ; elles les refusèrent, furent privées du voile ; alors l'État badois vengea ses deux protégées en fermant la maison, dont tous les biens furent donnés à la ville de Fribourg. On s'émut vivement, parmi les catholiques, d'une aussi rapide désaffectation ; mais une loi se préparait, qui fut votée en 1870, et qui, sous les regards impuissans de l'Église, condamnait à une semblable destinée beaucoup de fondations pieuses.

Après la vie conventuelle, après la propriété ecclésiastique, le droit électoral des chanoines était à son tour lésé par l'entreprenant ministre. Lorsqu'en 1868 Vicari mourut chargé d'années,

d'hommages et d'invectives, ils dressèrent une liste de noms dans laquelle ils se réservaient de choisir le futur archevêque, et, selon l'habitude, la soumirent au gouvernement pour qu'il rayât les « personnes moins agréables. » Jolly, sur cette liste, prodigua les coups de plume ; ces indiscrètes radiations annihilaient, en fait, le droit des chanoines. Jolly, qui avait des intelligences dans le chapitre, espérait créer des divisions et finalement installer sur le siège archiépiscopal le cardinal Gustave de Hohenlohe, qui avait apparemment sa confiance comme il aura plus tard celle de Bismarck; mais Rome aima mieux que, durant quatorze années, l'Église badoise fût veuve de son archevêque. Enfin la formation des clercs elle-même redevenait l'objet des revendications de l'État. Les libéraux badois s'étaient construit une certaine théorie du développement intellectuel du peuple, avec laquelle l'ascendant du catholicisme leur paraissait incompatible : il convenait donc, ou que cet ascendant fût détruit, ou que le catholicisme devînt autre qu'il n'était. Jolly dénonçait les menaces que l'Église catholique faisait courir à l'unité de la formation nationale, « l'effort des jésuites pour ramener les temps présens aux conceptions du moyen âge; » il confrontait avec ces menaces, avec cet effort, « le désir qu'avait la nation de conserver et de développer ses conquêtes intellectuelles. » Le contraste était fort; comment l'aplanir? Alors Jolly intervenait avec un projet de loi prescrivant un examen d'État pour tous les futurs prêtres. Puisque ces prêtres voulaient régner sur l'école primaire et romaniser les masses (*römisch machen*), l'État régnerait sur la formation scientifique du clergé, et germaniserait les prêtres (*deutsch machen*). Cette adroite formule, qui tout de suite faisait brèche dans les pensées les plus rebelles, cachait tout un réquisitoire; elle donnait, aussi, à la politique antiromaine une sorte de portée patriotique. Supposez l'Allemagne victorieuse et grisée de sa victoire même, l'anticatholicisme, en vertu d'une pareille formule, apparaîtra comme la condition d'une dernière victoire, comme un acte nouveau d'affirmation du germanisme : l'*Uebermensch* exalté par Sedan reprendra, raffinera, perfectionnera les projets de Jolly, et voudra plier les prêtres à être germains, — germains dans le sens où l'entendra son arrogance, — au lieu de demeurer romains.

La loi prussienne sur la formation des clercs, qui déchaînera le *Culturkampf*, reproduira, dans ses grandes lignes, la loi badoise

de 1867 : Jolly avait tracé les voies dans lesquelles Bismarck s'engagera ; l'expérience badoise s'offrait aux regards de la Prusse, pour être étudiée, utilisée, complétée, dès l'instant où la Prusse aurait achevé l'unité allemande.

On avait dans toute l'Allemagne, dès 1869, un vague sentiment de ce péril. Lindau s'en allait au congrès catholique de Dusseldorf, il y racontait les souffrances de là-bas, il préconisait la formation d'un grand parti catholique allemand. A cette date où le Centre prussien, après quinze ans d'éclat, s'était complètement effacé de la scène parlementaire, le congrès apprenait qu'en Bade un jeune parti catholique se développait, assez fort déjà pour avoir en 1868, aux élections du *Zollparlament*, battu le ministre Lamey. Ce parti, qui n'était encore représenté à la seconde Chambre, en 1867, que par Jacob Lindau, eut en 1869 cinq députés, minorité qui paraissait insignifiante, mais qui incarnait une majorité opprimée. Et ces députés s'alliaient avec les partisans de la Grande Allemagne et les démocrates les plus avancés, pour réclamer le suffrage universel direct. Aux libéraux qui parlaient de « culture » et qui s'appuyaient sur l'université de Heidelberg, ils ripostaient en parlant de « démocratie » et en s'appuyant sur la plèbe rurale. Ils étaient l'humble germe de la force qui vaincra le *Culturkampf*. Les partis bismarckiens qui engageront cette lutte au nom de la « culture » perdront du terrain, successivement, sous la poussée des partis qui demeureront en contact avec les aspirations du peuple et s'éclaireront à la lumière des intuitions du peuple. Lorsque Lindau et ses quatre collègues, aux prises avec le *Culturkampf* badois, s'intitulaient audacieusement « parti catholique populaire, » ils indiquaient à l'avance, d'un geste assuré, le champ de bataille propice à l'Église, sur lequel se dénouerait le *Culturkampf* allemand.

GEORGES GOYAU.

L'UNION INTERNATIONALE

POUR

LES RECHERCHES SOLAIRES

I

Inspirateur de tant de mythes religieux et de strophes lyriques, le Soleil possède le don de faire travailler les imaginations les plus froides. Cette tendance se révèle à notre époque par d'autres manifestations que chez les anciens. Le poète garde le droit imprescriptible de personnifier ou de diviniser l'astre du jour. Mais, pour en user, il doit demander à son lecteur plus de complaisance qu'il n'en fallait au temps de Xénophane ou d'Aristote. Il faut qu'il ignore ou néglige volontairement nombre de faits positifs dont l'antiquité n'avait même pas le soupçon, mais que le progrès des moyens d'observation a rendus palpables. Quoique le champ des interprétations possibles soit demeuré large et semble, par momens, s'agrandir encore, bien des opinions, autrefois en faveur, se trouvent exclues sans retour. William Herschel aura été sans doute le dernier astronome de quelque autorité qui ait cru à l'existence d'êtres vivans dans le Soleil, et l'on ne peut douter aujourd'hui que ce foyer d'énergie dont toute l'activité terrestre est un reflet ne soit soumis à des lois aussi inflexibles que le retour des éclipses.

En conséquence, les esprits qui conservent le goût de la fiction et de la synthèse donnent à leurs aspirations, en présence

du Soleil, un but plus précis. Ils voudraient résumer dans quelques formules brèves ce qui se passe dans ce monde lointain; dire ce que constaterait un observateur idéal transporté sur l'astre radieux et disposant des appareils multiples que combinent la physique et la chimie modernes. Un tel programme n'est pas, en principe, déraisonnable. Des expériences précises donnent lieu de penser que le problème est défini; le Soleil se suffit en quelque sorte à lui-même, sans que le milieu ambiant, ni les autres corps célestes exercent sur lui une influence bien notable. On est également fondé à croire que cette masse énorme obéit tout entière aux lois de la gravitation. Enfin, la plupart des formes d'énergie qu'elle nous envoie et que nous savons recueillir sont imitées dans le laboratoire avec une fidélité remarquable en partant de sources terrestres.

En dépit de ces circonstances encourageantes, on doit convenir qu'aucune des tentatives faites pour formuler une théorie générale du Soleil ne semble avoir donné de résultats durables. Les plus récentes de ces théories sont les moins précises. Plus on va, plus on voit les observateurs notoirement habiles se distinguer aussi par la prudence de leurs conclusions. Ce n'est pas, il s'en faut bien, que la curiosité publique soit assouvie ou que l'esprit d'investigation ait perdu son ressort; mais, que l'on juge à propos de s'en affliger ou de s'en réjouir, il est certain que le problème est bien plus complexe qu'on ne pouvait le supposer autrefois. Ce que l'on savait du Soleil observé à l'œil nu pouvait se résumer en quelques pages ou, à la rigueur, en quelques lignes. Nous sommes loin aujourd'hui de cette heureuse simplicité. A quatre reprises différentes l'invention de la lunette astronomique, celle du spectroscope, celle de la plaque sensible, enfin la combinaison de ces trois appareils rendant possible la photographie monochromatique, ont produit un vrai débordement de faits nouveaux qui ont refusé d'entrer dans les cadres anciens. Et peut-être un avenir prochain nous réserve-t-il de nouvelles surprises.

Mais si les données surabondent et si la matière est trop riche, ne peut-on pas la diviser? Cela s'est fait, non sans succès, pour le globe terrestre. Les géologues étudient la structure interne sans se préoccuper des mouvemens de la mer, et le météorologiste qui veut suivre et prévoir les troubles de l'atmosphère se passe de la théorie des marées. On ne doit pas espérer

que, dans le cas du Soleil, la démarcation soit aussi nette. La densité générale y est moindre, l'effervescence y est plus grande. Cependant, les lois de la mécanique tendent toujours à rétablir le partage en couches concentriques d'égale densité, en sorte que la distinction des différens étages par leurs élémens constitutifs et leurs phénomènes propres paraît être, pour longtemps encore, le programme le plus rationnel et le plus sage.

C'est en effet dans cette voie, suggérée par l'observation des éclipses, que la connaissance du Soleil a progressé. On se fera une idée du chemin parcouru en comparant les notices insérées, dans l'*Annuaire* du Bureau des Longitudes, par Arago (volume de 1846) et tout récemment par M. Deslandres (volume de 1907). Ce dernier travail, écrit avec une clarté et une compétence supérieures, laisse peu de chose à dire sur l'histoire des idées anciennes concernant le Soleil et sur les principes des méthodes actuellement en usage. Toutefois, depuis cette époque, il s'est produit un événement important. Un congrès international s'est tenu à l'Observatoire de Meudon du 20 au 23 mai 1907, conformément aux propositions de M. Janssen, le vénéré doyen des astronomes français dont la science déplore en ce moment la perte. Peut-être, en conséquence, l'heure est-elle devenue plus opportune pour répondre à une question que M. Deslandres avait brièvement effleurée : comment envisage-t-on aujourd'hui l'avenir des études solaires, et quelles raisons rendent désirable, pour en accélérer le progrès, une entente internationale ?

Il y a peu d'années encore, l'ensemble des efforts dirigés dans ce sens donnait le spectacle d'une rivalité courtoise plutôt que celui d'une marche concertée. Pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, des expérimentateurs ingénieux se sont appliqués à perfectionner les appareils, à faire passer dans la pratique les vues prophétiques de Doppler et de Fizeau, à trouver dans l'observation assidue du Soleil la clef des apparences imprévues révélées par les éclipses. Chacun suivait sa voie, publiait ses résultats en serviteur désintéressé de la science, mais aussi avec le désir de n'être pas devancé. On a vu des annonces sensationnelles se produire, en toute indépendance, de plusieurs côtés à la fois. L'accord s'est, en général, facilement établi sur les faits, mais le choix entre les interprétations possibles a donné lieu à de vives discussions, qui nous semblent aujourd'hui avoir été quelque peu prématurées.

C'est, en effet, bâtir sur le sable que de vouloir édifier une théorie précise sur des faits notés dans un court intervalle de temps. L'activité solaire est essentiellement variable. Il est, jusqu'à un certain point, légitime de la considérer comme une superposition de phénomènes périodiques qu'une analyse judicieuse démêlera. Mais il y a peu de probabilité pour que toutes ces périodes soient dans des rapports simples ou comprises dans les limites d'une vie humaine. Les constatations isolées, que l'on juge à tort ou à raison particulièrement intéressantes, sont utiles pour suggérer de nouvelles voies de recherche. S'agit-il de formuler une explication cohérente, elles doivent s'effacer devant les statistiques impartiales et prolongées. La variation est-elle rapide, il faudra que l'enregistrement soit pour ainsi dire continu. Est-elle lente, il faudra que la même méthode soit appliquée sans variation ni défaillance pendant des années, des décades, peut-être des siècles. Dans un cas comme dans l'autre, un travailleur unique ne pourra remplir le programme. Ou bien la série de ses documens présentera des lacunes imposées par les caprices du climat, ou bien ses forces ne suffiront pas à la tâche.

Une coopération paraît donc indispensable, mais l'organiser est chose délicate. Il faut assurer l'uniformité des méthodes, ménager les contrôles nécessaires tout en évitant les doubles emplois et les déperditions de force, assigner à chaque participant la tâche qui convient le mieux à son instrument et à sa situation géographique. Ce sont naturellement les astronomes déjà distingués par leurs recherches personnelles qui auront le plus de chances de formuler, à ce sujet, des conseils écoutés et salutaires. Ils pourront utiliser des auxiliaires de deux ordres différens ; soit qu'ils fassent appel au zèle et à l'abnégation des astronomes amateurs, soit qu'ils mettent en jeu le personnel et les ressources des observatoires officiels.

La première voie paraîtra plus indiquée s'il s'agit de méthodes qui n'ont pas encore reçu, au degré désirable, la sanction de l'expérience. On peut aussi invoquer en sa faveur des précédens historiques. Les nombreux relevés de taches solaires faits au XVIIe et au XVIIIe siècle n'avaient fourni la matière d'aucun énoncé précis, à part la durée moyenne de rotation du globe. Dans la première moitié du siècle suivant, la persévérance de Schwabe, simple pharmacien de Dessau, a mis en lumière la

périodicité dans le nombre moyen des taches. De même son émule anglais Carrington a pu fixer à lui seul l'orientation exacte de l'axe et la durée de la rotation aux diverses latitudes.

Toutefois, ni Schwabe ni Carrington n'ont pu se flatter d'avoir dit le dernier mot sur les questions dont ils s'étaient occupés; les lois énoncées par eux n'avaient qu'une valeur approximative. Il est bientôt devenu clair que, pour dépasser le point où ils s'étaient arrêtés, il ne suffirait pas de suivre leur exemple et de prolonger leurs séries : il fallait adopter un plan d'attaque plus étendu et plus méthodique.

C'est ce qui a été fait depuis 1879 par les soins du Comité de Physique solaire établi par le gouvernement britannique. Le Soleil est photographié chaque jour dans trois observatoires associés : à Greenwich, aux portes de Londres, à Dehra Dûn, dans l'Inde, et à l'île Maurice. Aucune des trois localités ne jouit d'un ciel sans nuages, mais, sur l'ensemble, il n'y a que fort peu de jours par an où le Soleil se dérobe à la vigilance des observateurs. Le but poursuivi n'était pas d'enregistrer les détails délicats de la structure, ce que M. Janssen faisait à la même époque avec un art consommé. Il s'agissait de constituer une série homogène donnant jour par jour la position et l'étendue des principaux groupes de taches et de facules. Les travaux de mesure et de calcul sont exécutés à l'observatoire de Greenwich et publiés dans un délai de quelques mois, sans préjudice de l'examen physique auquel ces mêmes documens sont soumis dans le laboratoire de sir Norman Lockyer. Quelques spécialistes sont évidemment les seuls lecteurs que puissent espérer les volumes de chiffres ainsi alignés. Mais on a trouvé moyen de les condenser dans des tableaux graphiques d'une admirable clarté, rendant manifestes, presque à première vue, les résultats de plusieurs années de travail.

Il est difficile d'exagérer l'importance du service ainsi rendu à la science. Qu'est-ce au juste qu'une tache ou une facule? Peut-être sommes-nous moins sûrs de le savoir que ne croyaient l'être Herschel et Arago. Ce qui est certain, c'est que nous avons en elles une manifestation non pas totale, mais bien définie et indiscutable de l'activité solaire; c'est que des lois fixes y président et se dégageront avec le temps du flot enchevêtré des périodes. La simplicité renaîtra quand nous serons placés au vrai point de vue, mais c'est à l'observation qu'il appartient de nous

y conduire, d'un pas mesuré plutôt sur la grandeur des phénomènes que sur notre fébrile impatience. De même que dans l'étude des mouvemens planétaires, les coïncidences numériques seront ici, pour nous faire découvrir le vrai mode d'action de la nature, plus efficaces que les principes de philosophie ou de physique.

Pour longtemps encore, personne ne croira urgent ni même désirable de modifier le plan mis à exécution par le Comité anglais de physique solaire. Afin d'assurer sa persistance, son uniformité, on en a volontairement limité le cadre, et il s'en faut bien qu'il ait livré tous ses résultats. Mais, à côté de la photographie des taches, l'étude du Soleil peut être abordée par d'autres voies, mieux frayées, plus riches de promesses qu'elles ne l'étaient en 1879, et certaines semblent assez aplanies pour que l'union méthodique y remplace l'initiative vagabonde.

Diverses tentatives, très dignes d'intérêt et constituant autant de symptômes significatifs, se sont produites dans cette direction. Tels sont l'établissement de commissions solaires par l'Association astronomique britannique et par la Société astronomique de France, la statistique des protubérances entreprise par la Société des spectroscopistes italiens. Mais chacune de ces organisations s'est développée entre les frontières d'un seul pays, et la fusion de documens obtenus sous des latitudes très variées demeure nécessaire si l'on veut que notre connaissance du Soleil s'affranchisse des irrégularités locales et annuelles.

L'Union internationale aujourd'hui constituée a son origine dans une lettre circulaire adressée par le professeur G. E. Hale à un certain nombre d'hommes de science pour leur signaler la possibilité et l'opportunité d'une action commune. Les réponses reçues, toutes favorables, provoquèrent l'envoi d'une deuxième circulaire, également rédigée par M. Hale, mais cette fois au nom du Comité de recherche solaire de l'Académie nationale des Sciences d'Amérique. Les destinataires étaient les principales sociétés scientifiques de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Quinze d'entre elles firent connaître dans un bref délai leur acceptation, et la plupart envoyèrent des délégués à l'Exposition universelle de Saint-Louis, où une première conférence fut tenue le 23 septembre 1904.

Il a été décidé que l'Union comprendrait les représentans des

sociétés adhérentes, et qu'un seul suffrage serait attribué à chaque société. Un Comité exécutif dont les pouvoirs seront renouvelés à chaque congrès est autorisé à recevoir les adhésions nouvelles, à fixer la date et l'ordre du jour des réunions futures, réunions que l'on doit prévoir assez espacées, si l'on veut qu'elles soient fréquentées; les professeurs G. E. Hale, A. Schuster et S. Arrhénius ont formé le premier comité exécutif.

Dès l'ouverture des débats, le professeur Hale, élu président, a déclaré, avec l'assentiment général, que l'union projetée devait favoriser l'initiative personnelle et non lui substituer la contrainte. Elle aura suffisamment mérité de la science, si elle suggère des sujets de recherches bien définis, si elle facilite le groupement et la publication des résultats.

Il ne semble pas à propos que l'Union témoigne une préférence pour l'une ou l'autre des théories générales qui tentent d'expliquer la constitution du Soleil. On ne souhaite pas davantage de lui voir formuler un programme d'opérations vaste et compliqué. De telles entreprises, toujours plus longues à réaliser qu'on ne le croit au début, ne manquent guère, un jour ou l'autre, de peser sur le budget des observatoires et sur l'activité de leurs membres. Mais si l'on consent à se restreindre, on trouvera sans peine des sujets où la collaboration ne présente que des avantages.

Une autre des idées émises dans cette séance d'ouverture semble aussi avoir rencontré une vive approbation. Il s'agissait de faire voisiner, comme membres actifs de l'Union, des astronomes pratiquans et des physiciens familiers avec les manipulations les plus délicates de l'optique. Avant d'être énoncé sous cette forme, le projet avait déjà reçu un commencement de réalisation, car les mémoires présentés à Saint-Louis étaient l'œuvre de physiciens éminens, MM. Pérot, Fabry, Crew, Kayser et Jewell.

II

Les deux domaines de la spectroscopie et de l'astronomie sont devenus si vastes que nul travailleur ne peut plus se flatter de les explorer complètement l'un et l'autre, et, en même temps, ils se pénètrent de plus en plus. D'ordinaire, c'est l'astronome qui pose les problèmes, le physicien qui les résout, sans qu'on

puisse dire lequel des deux a trouvé le plus clair bénéfice à l'échange. Il n'en était pas de même il y a un demi-siècle. L'étude du ciel n'empruntait guère à la physique que les principes de la construction des télescopes. Tout ce que l'on savait ou croyait savoir de l'état des corps célestes était fondé sur l'aspect des images formées au foyer des objectifs. Arago avait bien indiqué comment, d'après le degré de polarisation d'une lumière, on pouvait juger si elle était directe ou réfléchie; mais l'application de cette règle laissait dans presque tous les cas une grande marge d'incertitude. On savait aussi, depuis Newton, que la lumière émanée de chaque point d'un astre est susceptible d'être analysée, décomposée par son passage à travers un prisme. On avait reconnu depuis que le même effet peut être obtenu par l'interposition d'un réseau, lame de verre striée de traits fins équidistans. Qu'avec une fente pratiquée dans un écran de métal on isole de l'image du Soleil une fine ligne lumineuse, et l'on transformera celle-ci en une large bande colorée, traversée de nombreuses raies noires. La signification de ces raies, demeurées mystérieuses pour Wollaston et Fraunhofer, fut dégagée par une série de travaux qui ont illustré les noms de Foucault, Stokes, Angström, Kirchhoff et Bunsen. Chacune d'elles atteste la présence sur le trajet de la lumière solaire d'une vapeur absorbante de composition chimique bien définie. Si l'on porte cette vapeur à l'incandescence et si l'on projette sa lumière sur la fente du spectroscope où se formait l'image solaire, la nouvelle image finale comprendra, précisément à la même place, une ligne lumineuse.

L'interprétation serait relativement aisée si à chaque élément chimique répondait une seule ligne du spectre. Ce n'est pas le cas, à beaucoup près; tel corps que nous n'avons nulle raison de supposer complexe, comme le fer, donne des raies par centaines, disséminées dans tout le spectre visible et même au delà, comme le montrent la plaque photographique et des thermomètres spéciaux, promenés dans les régions où notre rétine n'est point affectée. Certaines de ces raies, qui se détachent avec une intensité supérieure, servent de repères pour identifier les autres.

Plus de 20 000 raies ont été, jusqu'à ce jour, photographiées et cataloguées dans le spectre solaire. Des appareils plus parfaits en révéleront, sans le moindre doute, beaucoup de nou-

velles. Sur ce nombre, très peu tendent à indiquer la présence de métalloïdes dans le Soleil. Une fraction importante, un tiers environ, peut être rapportée avec certitude soit à l'oxygène et à la vapeur d'eau de l'atmosphère terrestre, soit aux vapeurs métalliques de l'atmosphère solaire. Tout le reste, c'est-à-dire la grande majorité, demeure encore sans explication. Ou bien ces lignes se rattachent à des élémens que le Soleil possède et dont la Terre est dépourvue, ou bien elles appartiennent au spectre d'élémens terrestres, mais seulement dans des conditions que le Soleil réalise et que les artifices de laboratoire ne nous ont point encore présentées.

La première explication n'est guère qu'un aveu d'ignorance, et, si l'on s'en contente, c'est provisoirement. La seconde suggère, au contraire, la possibilité d'essais variés autant qu'instructifs. Il est établi que le spectre d'un élément se modifie par son association avec d'autres corps, par le mouvement de la source lumineuse, par des changemens de pression, de température, d'état magnétique ou électrique. Certaines raies gagneront en intensité relative, d'autres s'effaceront ou deviendront diffuses. Toutes seront sujettes à de légers déplacemens, alors même qu'on aurait réussi à suivre rigoureusement le Soleil et à maintenir une liaison invariable entre toutes les parties de l'appareil.

L'analyse spectrale devient par là d'autant plus intéressante et féconde, car nous pouvons lui demander non seulement si tel ou tel élément existe dans le Soleil, mais dans quel état physique il s'y trouve et de quel mouvement il est animé. Toutefois, pour obtenir dans cet ordre d'idées des conclusions sûres, on doit surmonter de nombreux obstacles. Il faut que chaque raie puisse être caractérisée et décrite avec une extrême précision, que tout changement de sa situation ou de son aspect puisse être attribué à une cause déterminée, à l'exclusion des autres.

Cela nous oblige à examiner de plus près les conditions où ces raies se produisent. Des raisons pratiques aisées à comprendre assignent une limite inférieure à la largeur de la fente, une limite supérieure à la dispersion de l'instrument. La nature des ondulations lumineuses s'oppose d'ailleurs, en tout état de cause, à ce que les lignes observées soient d'une netteté géométrique. Ce ne sont point des lacunes absolues, mais seulement des minima très accusés dans l'intensité du spectre continu. Il y

aura inévitablement, sur certains points, encombrement et confusion. Telle raie du fer, par exemple, se distinguera très difficilement d'une raie toute voisine du calcium.

De plus, les coïncidences, même fondées sur une réelle identité chimique, ne seront pas rigoureuses ; la variation de distance entre la Terre et le Soleil s'y oppose. Il faudrait de plus que les conditions physiques fussent les mêmes pour la source terrestre et pour le Soleil. Or, si nous disposons jusqu'à un certain point des premières, nous ne sommes pas maîtres des secondes et nous devons nous attendre à ce qu'elles varient dans des limites étendues. Il suit de là que le spectre solaire ne fournit pas à lui seul les élémens d'une cartographie exacte. Toutes les lignes de ce spectre qui sont susceptibles d'être reproduites artificiellement avec une netteté suffisante devront être étudiées dans des conditions déterminées de température et de pression. Alors seulement il deviendra possible de faire correspondre à chacune d'elles un nombre fixe, représentant la longueur d'onde en fraction de mètre, de prononcer sur les coïncidences douteuses, d'assigner une cause aux coïncidences imparfaites.

Cette nécessité n'a été reconnue qu'à une date récente. La superposition des spectres de divers ordres donnés par un même réseau faisait connaître la longueur d'onde de plusieurs raies fondamentales avec une précision dont on estimait pouvoir se contenter. Les positions relatives des raies intermédiaires, déduites par Rowland de ses admirables photographies du spectre solaire, semblaient devoir répondre pour longtemps à toutes les exigences pratiques. Cette quiétude fut troublée en 1893 par un travail très remarqué de MM. Michelson et Benoît. Cette étude montra que les raies D du sodium, choisies par Bell et Rowland comme point de départ, n'égalaient pas en netteté et en fixité la raie rouge du cadmium. Pour cette dernière ligne, le rapport de la longueur d'onde au mètre se déduisait avec une extraordinaire précision du dénombrement des franges d'interférence obtenues par réflexion sur verre argenté. La méthode des coïncidences se trouvait reléguée au second plan, et les raies d'origine solaire eurent le même sort quand M. Jewell eut montré en 1896 qu'elles étaient sujettes à des déplacemens irréguliers, parfaitement appréciables avec les instrumens de mesure actuels.

D'accord sur tous ces points, les savans réunis à Saint-Louis ont cependant montré quelque répugnance à reprendre en

entier le travail colossal et justement admiré de Rowland. Il a semblé préférable de lui adjoindre une table donnant pour une partie seulement des 20 000 raies étudiées la longueur d'onde en fonction d'une unité nouvelle. Établie pour 50 raies bien nettes et convenablement réparties, la table rendra dans tous les problèmes usuels les mêmes services qu'une carte parfaite. Telle est du moins l'opinion exprimée par M. Jewell, le principal collaborateur de Rowland. Il estime que l'on doit, pour ces étalons secondaires, garder, en la perfectionnant, la méthode des coïncidences. MM. Pérot et Fabry ont défendu l'emploi de l'interféromètre, reconnu plus exact, bien qu'il n'ait pu être encore appliqué dans l'ultra-violet. Devant cette divergence d'avis, la Conférence a laissé la question à l'étude. Le travail en projet, devant valoir surtout par son homogénéité, n'est pas de ceux qui peuvent être exécutés en collaboration. Il est cependant à souhaiter qu'un accord s'établisse pour le choix de la nouvelle unité de longueur et pour celui des raies fondamentales. Cet accord ne peut être mieux assuré que par l'avis unanime d'une réunion d'astronomes autorisés.

La deuxième conférence, réunie à Oxford en septembre 1905, a trouvé la question plus mûre. Des objections ont encore été faites, notamment par le professeur Hartmann, à l'emploi de la raie rouge du cadmium comme étalon primaire. On lui reproche sa situation vers l'extrémité du spectre visible et la faiblesse de son action photographique. On a aussi exprimé le désir de voir associer à la raie fondamentale le nombre qui amènera la moindre altération possible dans les tableaux de Rowland. Ces vues, combattues par M. Kayser, n'ont point prévalu. La raie étudiée par MM. Michelson et Benoît a maintenu sa situation et l'a même vue fortifiée à la suite d'expériences nouvelles dues à MM. Pérot, Fabry et Hamy. Sa longueur d'onde, représentée par le nombre 6438,4696 dans les conditions normales de température et de pression, paraît indépendante des autres conditions d'expérience, qu'il pourrait être moins facile de reproduire à volonté. L'unité ainsi définie portera le nom d'Angström, un des fondateurs de l'analyse spectrale. Elle se confond, dans l'état actuel de la science, avec le dix-millionième de millimètre. Si cet accord est un jour troublé, ce sera par suite d'un progrès dans les méthodes de mesure ou d'un changement du mètre prototype. Mais la résolution prise est de ne plus toucher, quoi

qu'il arrive, au nombre de MM. Pérot et Fabry, de manière à simplifier la comparaison des travaux spectroscopiques futurs. Cet intervalle, à peine perceptible dans le meilleur microscope, est connu avec plus de précision relative que la circonférence du globe terrestre. Son exactitude égale celle des comparaisons les plus soignées effectuées entre les règles des archives officielles. La nouvelle unité, indépendante en réalité du mètre, pourrait aspirer à le remplacer dans les usages courans, s'il ne fallait tenir compte des situations acquises et des habitudes contractées.

Mesurer le rapport des longueurs d'onde de deux radiations éloignées est une entreprise moins ardue que la détermination absolue de chacune d'elles. On ne saurait cependant l'imposer aux observateurs adonnés à l'étude journalière du Soleil, pas plus qu'on n'attend du topographe occupé à dresser un plan qu'il détermine l'altitude de chaque point par rapport au niveau de la mer. Des repères assez nombreux et point trop espacés sont nécessaires, si l'on ne veut point que les travaux individuels rencontrent à chaque pas des entraves. MM. Fabry et Buisson ont accepté du Congrès d'Oxford la mission de constituer une série d'étalons secondaires, à des intervalles qui ne dépasseront pas cinquante unités Angström. Les longueurs d'onde de ces raies, déterminées avec l'interféromètre par rapport à celle de la raie fondamentale, seront à peine moins précises. A la troisième conférence, tenue à l'Observatoire de Meudon du 20 au 23 mai 1907, MM. Fabry et Buisson ont fait savoir que le travail était en bonne voie d'achèvement, et qu'il avait pu être prolongé, contrairement à ce que l'on avait craint d'abord, dans la région ultra-violette.

Il sera encore très utile, dans la pratique, de posséder des étalons tertiaires, espacés seulement de 5 à 10 unités Angström. Pour cette série plus compacte, on devra s'adresser à des élémens chimiques variés, se contenter de raies moins nettes, et l'emploi des réseaux pourra être admis sans qu'il en résulte, sur les longueurs d'onde, une incertitude supérieure à 0,002 ou 0,003 Angström. Cette troisième étape, moins urgente que les deux premières, est encore à l'état de projet.

III

Le Congrès d'Oxford a eu à faire appel au concours des physiciens pour une autre étude, à certains égards plus épineuse et plus éloignée d'une solution précise, celle de l'intensité de la radiation solaire.

Les alternatives de température tant annuelle que diurne, alternatives dont la répercussion sur la vie privée et publique est si grande, sont manifestement liées à la hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon. Mais il tombe sous le sens que l'on ferait fausse route en prenant les indications d'un thermomètre placé en un lieu quelconque de la Terre pour mesure de l'activité solaire. Si l'on veut évaluer celle-ci, un réseau de stations très espacées en latitude est nécessaire; les instrumens employés devront être identiques ou tout au moins comparables; enfin, le cycle des taches montre que les moyennes devront être établies sur dix ou douze ans au moins, sous peine de n'avoir qu'un caractère provisoire.

De plus, toutes les stations, à toutes les époques, seront sous l'influence de causes d'erreur communes et qu'il importe d'éliminer. Considérons la radiation émise par une aire donnée de la photosphère solaire. Chercher plus haut son origine est, pour le moment, une entreprise sans espoir. Avant d'être enregistrée par la plaque sensible ou le thermomètre, cette émission a subi quatre pertes qui s'accumulent: 1° dans l'atmosphère du Soleil; 2° dans le trajet entre le Soleil et la Terre; 3° dans l'atmosphère de la Terre; 4° dans l'appareil récepteur.

La dernière cause de déperdition a été pendant longtemps une pierre d'achoppement pour toutes les recherches actinométriques. Il semble bien aujourd'hui que nous en soyons délivrés et que les pyrhéliomètres de Langley et de M. Knut Angström ne comportent plus, à ce point de vue, d'incertitude alarmante. Le second, remarquablement simple dans sa construction et expéditif dans son emploi, a paru plus recommandable pour une adoption générale, aussi bien à Oxford qu'au Congrès international météorologique de 1903. L'un et l'autre mesurent l'énergie calorifique et peuvent donner, si on leur adjoint un appareil dispersif, la distribution de cette énergie dans le spectre.

Mais la courbe obtenue n'a de valeur que pour le moment et

le lieu de l'observation. Il est hors de doute que l'absorption par l'atmosphère terrestre est importante et qu'elle n'est pas fonction uniquement de la hauteur du Soleil. Elle dépend aussi de l'abondance des particules en suspension et de l'état hygrométrique, et cela d'une manière spéciale pour chaque radiation. On est même fondé à croire que certains rayons ultra-violets ne nous parviennent absolument pas et sont arrêtés en entier. On voit combien le problème est compliqué.

Cette complication est si grande que l'on ne doit pas espérer de résultats nets des mesures actinométriques en dehors des journées, toujours rares, où l'atmosphère se montre stable, pendant plusieurs heures, dans sa transparence et sa composition. Seules ces conditions permettent une élimination passable des influences terrestres.

On ne devra pas non plus négliger, quand cela sera possible, d'associer aux expériences effectuées en plaine, soit des observations simultanées faites à peu de distance en haute montagne, soit les indications d'enregistreurs emportés par des ballons sondes. Cette seconde voie, plus rationnelle, mais plus difficile, a été suivie dernièrement avec un succès marqué par MM. Violle et Teisserenc de Bort.

Il y a longtemps que l'attention des physiciens est appelée sur la nécessité de ces précautions. C'est donc délibérément, toutes corrections faites, après avoir choisi les circonstances jugées par eux les plus favorables, qu'ils nous proposent des valeurs numériques pour la *constante solaire*, c'est-à-dire pour la quantité de chaleur reçue dans l'unité de temps sur l'unité de surface à la limite supérieure de notre atmosphère.

Ces valeurs sont divergentes dans la proportion du simple au double, c'est-à-dire au delà de ce qu'on peut raisonnablement admettre. Il est vraiment trop aisé de se tirer d'affaire en disant que la prétendue constante n'en est pas une et que l'émission solaire varie dans de larges limites avec le cycle des taches. Mais les valeurs trouvées pour la constante ne se conforment pas à ce cycle, pas plus, du reste, que les moyennes thermométriques en n'importe quel lieu de la Terre. Si l'abondance des taches était la mesure de l'émission calorifique du Soleil, la période de Schwabe se dégagerait de ces moyennes aussi visiblement que des courbes de variations magnétiques. Tout le monde sait qu'il n'en est rien, à tel point que les météorologistes discutent encore

pour savoir si les années de taches nombreuses doivent être considérées comme plus chaudes ou plus froides que l'année moyenne.

C'est donc dans notre atmosphère, et non dans le Soleil, que réside la principale cause des divergences. On les verra diminuer si l'on adopte d'une façon générale le pyrhéliomètre d'Angström ou des instrumens analogues comparés avec lui, ainsi que l'ont recommandé les congrès d'Oxford et de Meudon.

Un accord plus complet sera réalisé si, comme le propose M. Angström, on éteint par des verres colorés, d'un modèle uniforme, les radiations qui sont le plus absorbées par les élémens variables de l'air. Des marches concordantes, en des stations diverses, pourront alors être mises sur le compte d'une transparence inconstante de l'atmosphère solaire. Cette transparence peut varier, non pas du simple au double, mais dans une mesure appréciable, suivant une période différente de celle des taches, moins régulière, et par suite plus difficile à démêler. S'il en est ainsi, on devra trouver des valeurs flottantes pour le rapport des radiations de deux aires égales prises sur le disque solaire, l'une près du centre, l'autre près du bord. Ce mode de recherche, à l'abri de la plupart des critiques que l'on peut adresser aux mesures actinométriques absolues, a déjà donné des résultats très curieux entre les mains de M. Abbot. Ainsi l'atmosphère solaire serait, d'une façon normale, plus transparente vers les bords qu'au centre. Dans l'espace de deux années, l'émission solaire aurait varié à plusieurs reprises d'un dixième. M. Abbot est le premier à demander que ces conclusions soient contrôlées et complétées dans d'autres observatoires.

IV

Il semble bien que si les observateurs des taches ne sont pas arrivés à des conclusions plus concordantes sur leur mécanisme, c'est parce que ces objets sont trop vastes, trop complexes pour que leur seul aspect fasse reconnaître leur vraie nature. Le problème doit être réduit, s'il est possible, à des termes plus simples. Il convient, en particulier, de lui appliquer le puissant moyen d'analyse que nous offre le spectroscope, et d'examiner comment telle ou telle radiation spéciale se comporte sur les taches et autour d'elles.

A première vue, le spectre des taches semble n'être que le spectre solaire affaibli, de même que celui des facules, plages brillantes que l'on voit autour des taches, n'est que le spectre solaire renforcé. Un examen attentif révèle cependant des différences. En particulier, quelques-unes des raies de Fraunhofer sont sujettes à se renverser sur les taches, c'est-à-dire que la raie noire est partagée dans le sens de sa longueur par une fine raie brillante, et il peut même arriver, dans certains cas, que la ligne brillante remplace entièrement la raie noire.

Les régions du disque solaire où ce renversement se produit ne sont pas limitées à l'aire visible des taches et l'excèdent souvent de beaucoup. Relever les limites de ces régions avec le spectroscope ordinaire serait une tâche très longue, et par là même stérile, car il s'agit d'un phénomène fugitif et variable, et les relevés obtenus devraient, pour être instructifs, embrasser tout le disque et se rapporter à une époque définie.

La photographie, qui a rendu tant de services dans les cas analogues, est seule capable d'opérer avec la promptitude nécessaire. Il faudra que la fente du spectroscope parcoure l'image solaire d'un mouvement continu ou par très courtes saccades. A chaque fois on ne laissera s'imprimer sur la plaque, dans le spectre qui est l'image dispersée de la fente, que la raie considérée, et l'on déplacera progressivement la plaque, de manière à éviter que les images successives ne se confondent. Si les mouvemens ont été bien réglés, on aura comme résultat final une image du Soleil donnée par une seule radiation.

Le principe de cette méthode a été aperçu par M. Janssen et formulé par lui au congrès de l'Association astronomique britannique dès 1869. Mais les difficultés d'exécution semblaient si grandes que l'indication demeura pendant bien des années lettre morte. C'est seulement vers 1890 que le problème fut sérieusement attaqué par le professeur Hale en Amérique, et par M. Deslandres à l'Observatoire de Paris. Ils produisirent à la même époque, et d'une manière tout à fait indépendante, des épreuves qui excitèrent à juste titre la curiosité du monde savant. La surface du Soleil apparaissait comme semée de nuages blancs, principalement accumulés dans la zone des taches, mais répandus aussi dans les latitudes élevées où les taches ne se montrent pas. Ces nuages sont aujourd'hui généralement connus sous le nom de *flocculi*, proposé par M. Hale. Leur structure est tantôt flocon-

neuse, tantôt granulée comme celle de la photosphère. Pour isoler le mieux possible sur la plaque photographique la raie choisie, il conviendra d'employer une seconde fente moins large que cette raie. Dans ce cas, on sera maître de modifier l'aspect et la distribution des *flocculi* en faisant correspondre la fente à diverses parties de la raie. Si, au contraire, on augmente la dispersion, tout en élargissant la seconde fente, chaque section de l'image comprendra une raie tout entière ou plusieurs raies. Quand ces lignes présentent des irrégularités qui ne tiennent point à des défauts de la première fente, on y voit l'indice de variations locales dans la longueur d'onde, et par suite de différences de vitesse suivant le rayon visuel. Cette interprétation peut être proposée avec une confiance particulière dans le voisinage du bord, quand l'observation oculaire des protubérances y révèle des mouvemens analogues. Ainsi le spectrohéliographe (c'est le nom généralement adopté pour le spectroscope enregistreur à double fente) est susceptible de deux modes d'emploi différens, suivant qu'on lui demande surtout soit la distribution des *flocculi*, soit les vitesses qui les animent. Il permet également de suivre les nuages à plusieurs milliers de kilomètres au delà du bord apparent; il suffit d'augmenter le temps de pose et d'intercepter la partie centrale de la première image solaire par un diaphragme circulaire.

Maintenant, quelle est la composition de ces *flocculi* et à quel niveau sont-ils situés dans l'atmosphère solaire? Cela dépend de la radiation choisie. La plus commode est la raie K du calcium, à l'extrémité la plus réfrangible du spectre visible. Elle est très photogénique, ce qui permet d'abréger la pose; très large, ce qui facilite le réglage des fentes; sensible aux variations d'état magnétique ou électrique, ce qui autorise à lui demander des renseignemens multiples. Elle peut être renversée simplement, c'est-à-dire présenter une zone centrale brillante entre deux bandes sombres, ou doublement, c'est-à-dire offrir trois zones sombres, une centrale et deux externes, avec deux zones lumineuses intermédiaires. Suivant la conjecture fort vraisemblable de M. Deslandres, la ligne centrale répond à la partie haute de la chromosphère où s'élèvent les protubérances, les lignes intermédiaires sont dues à la chromosphère proprement dite, les franges externes à la couche renversante. Ainsi les épreuves du spectrohéliographe nous renseignent sur la distribution et le mouvement des nuages

de calcium dans les trois enveloppes atmosphériques dont la lumière prédomine successivement au moment où prennent fin les éclipses totales.

Le résultat est analogue si l'on fait coïncider la seconde fente de l'instrument avec une raie de l'hydrogène. Les parties claires de l'épreuve positive répondant aux régions de renversement, deviennent plus rares et plus restreintes. On voit apparaître aussi des taches sombres, indice d'une absorption plus forte. Mais comment interpréter les parties claires des *flocculi* quand la raie choisie n'est pas sujette au renversement? Y a-t-il en ces points absorption moindre ou émission plus active? Si la seconde alternative est la vraie, l'énergie plus grande réside-t-elle dans la photosphère ou dans les nuages de particules solides ou liquides qui se tiennent au-dessus de la couche absorbante et sont par suite capables d'émettre un spectre continu? Il semble malaisé de décider. On hésiterait moins s'il venait à être établi que le grain des épreuves obtenues au spectro-héliographe coïncide avec le grain de la photosphère vue en lumière blanche. S'ils n'ont rien de commun, on sera fondé à croire que le même instrument, employé sur une raie très noire du spectre solaire, est surtout impressionné par les particules de la couronne et peut servir à fixer, en dehors des éclipses, sa structure et ses limites. Ce problème, actuellement à l'étude, ne sera résolu que par l'emploi d'instrumens très puissans, dans des conditions atmosphériques excellentes. Sans attendre ce moment, on peut dire que les épreuves monochromatiques donnent sur l'état du Soleil des renseignemens plus variés et plus complets que ne peuvent le faire les photographies ordinaires. En effet, les *flocculi* s'observent même aux époques où le soleil n'a pas de taches; ils atteignent des latitudes où les taches ne se rencontrent pas; enfin, suivant que telle ou telle radiation a été choisie, ils nous apprennent si diverses substances sont amenées par les éruptions dans la chromosphère supérieure. Ce dernier renseignement ne s'obtenait autrefois que pour le bord du Soleil. On y parvient maintenant d'une manière un peu plus laborieuse, mais tout aussi sûre, pour tout l'ensemble du disque.

Que manque-t-il donc aux photographies monochromatiques pour constituer la meilleure source d'informations sur l'activité solaire? Simplement d'exister à l'état de séries homogènes, continues et prolongées. Il faudrait obtenir, sinon de tous les cher-

cheurs, au moins de quelques collaborateurs dévoués, la discipline qui a si bien réussi pour la statistique des taches, rassembler des images quotidiennes du Soleil avec des diamètres uniformes, se mettre d'accord pour la grandeur de la dispersion, la largeur des fentes, le choix de la raie spectrale. Les vues échangées à Meudon ont paru montrer que, sur tous ces points, l'entente était bien près d'être faite. Peut-être est-on moins fixé sur la manière d'utiliser les documens, de les fondre en des moyennes équitables, de les traduire en tableaux graphiques. Les *flocculi* n'ont pas des limites aussi définies que les taches; leur aire totale est quelque peu sous l'influence du temps de pose, et leur émiettement rend les mesures laborieuses. M. Hale a fait faire un grand pas à la question par l'invention d'une machine (l'héliomicromètre) qui supprime la plus grande partie des calculs. Il a entrepris aussi de démontrer que le spectrohéliographe, généralement considéré comme un appareil coûteux et délicat, réservé aux grands observatoires, peut être établi sous une forme efficace à très peu de frais. Ce dernier argument sera certainement pris en considération dans les nombreuses contrées où la science est moins largement dotée qu'en Amérique. Dès à présent, les États-Unis, l'Europe occidentale, la Sicile, l'Inde, possèdent des installations excellentes et des observateurs exercés. L'établissement d'une station en Australie diminuerait heureusement la vaste lacune qui existe entre l'Inde et la Californie. Cette mesure est réclamée par un vœu unanime du Congrès de Meudon. Lorsque la surveillance des éruptions sera ainsi pratiquée d'une manière presque incessante, nous apprendrons sans doute ce qui, dans le Soleil, correspond au début presque toujours si brusque des perturbations magnétiques. Les éruptions du fer ont bien des chances d'être, pour cet objet, plus instructives que celles du calcium, et surtout que la formation apparente des taches, qui n'est qu'un contre-coup irrégulier et tardif.

Il faut cependant se souvenir que les observations spectroscopiques du Soleil n'embrassent encore qu'un demi-siècle, période assurément bien restreinte dans l'évolution d'un corps céleste. Personne ne peut se croire autorisé à désigner avec certitude les radiations qui subiront avec le temps des changemens marqués et instructifs. Une surveillance est à exercer sur le spectre tout entier, et le travail préliminaire doit consister à

dresser une liste des raies qui se modifient suivant une loi déterminée dans le périmètre des taches.

Pendant longtemps on a mis en doute la réalité de tels changemens. Le phénomène est malaisé à constater parce que l'on n'en saisit jamais que l'effet très atténué. Les taches les plus noires ne semblent telles que par contraste. Il subsiste toujours devant elles un double voile, chromosphérique et photosphérique. Analysé avec soin, le spectre des taches montre à la fois : 1° le fond continu de la lumière photosphérique ; 2° une bande d'absorption allant de l'infra-rouge à l'ultra-violet ; 3° quelques lignes de Fraunhofer élargies ou amincies ; 4° l'ensemble des lignes de Fraunhofer ; 5° quelques lignes brillantes.

D'abord, le troisième et le cinquième article ont paru seuls devoir retenir l'attention. Le second est devenu significatif à son tour depuis que MM. Young et Dunér ont réussi à décomposer la bande sombre en une multitude de lignes serrées dont quelques-unes seulement se prolongent en s'amincissant sur la photosphère. Ainsi l'assombrissement des taches ne révèle pas une émission moins active, mais une absorption augmentée, portant sur un grand nombre de substances à la fois.

Ce phénomène est trop délicat pour être proposé comme l'objet d'un enregistrement continu. Mieux vaut tirer au clair d'abord le cas des lignes bien isolées qui se renforcent d'une manière certaine quand on passe de la photosphère aux taches. Parmi ces lignes figurent au premier rang celles de deux métaux rares, le titanium et le vanadium.

Poursuivant l'enquête dans ce sens, sir Norman Lockyer a annoncé en 1886 que les lignes les plus élargies dans le spectre des taches ne restent pas les mêmes au cours du cycle de Schwabe. Vers l'époque du minimum, ce sont surtout des lignes de métaux connus. Quand le nombre des taches s'approche d'un maximum, le renforcement affecte surtout des lignes non identifiées. De plus, toutes les lignes d'un même élément ne s'élargissent pas à la fois. Sir Norman Lockyer en a conclu que ces corps, jugés simples à la suite des expériences de laboratoire, sont dissociés dans le Soleil, sous l'influence d'une température plus haute, vers l'époque du maximum.

Peu de chimistes se sont montrés enclins à souscrire à cette conséquence. On voudrait des faits plus palpables, d'ordre plus varié, avant d'admettre la possibilité d'une dissociation du fer

ou de l'hydrogène. On demande, pour tirer la question au clair, des observations exactement comparables, poursuivies d'une manière presque incessante sur un très grand nombre de lignes, et pendant plusieurs dizaines d'années.

L'énormité de ce programme pourrait être une cause de découragement; mais rien ne s'oppose à ce qu'il soit divisé, et peut-être même n'y a-t-il pas dans les études solaires de sujet qui se prête mieux à l'établissement d'une collaboration.

Cet état de choses a été caractérisé en termes très nets par le professeur Hale dès la réunion de Saint-Louis : « Il n'est pas probable, a-t-il dit, qu'un astronome ayant observé le spectre d'une tache solaire et tenté, carte en main, d'identifier et de noter toutes les lignes élargies, entretienne l'ambition de comprendre toute la longueur du spectre dans le programme de ses observations journalières. Pour assurer une connaissance suffisante du spectre des taches solaires, il me semble essentiel que toutes les lignes, ou peu s'en faut, affectées dans les taches soient enregistrées. Ceux mêmes qui partagent cette opinion se contenteront certainement de fixer leur attention sur certaines régions limitées du spectre. A l'époque du maximum des taches, quand elles doivent être observées en grand nombre, il est évident que l'étendue du spectre dévolue à un même observateur ne doit pas être trop grande. Si, de plus, on tient compte des interruptions causées par le mauvais temps et de l'importance d'assurer un contrôle des observations, il sera également évident que la même région du spectre doit être observée régulièrement dans plus d'un établissement. Ainsi notre connaissance du spectre des taches solaires serait sûrement accrue d'une manière sensible si une entente s'établissait en ce qui concerne la répartition du spectre entre différens chercheurs. D'après ce que je sais des travaux de ce genre qui sont maintenant en cours d'exécution ou en projet, je ne prévois nulle difficulté pour effectuer une telle division du travail. »

Dans une séance du Congrès d'Oxford, le professeur Fowler a pu annoncer que ce plan était déjà en partie réalisé. Le P. Fenyi à l'Observatoire Haynald, M. Michie Smith à Kodaikanal (Inde), ont été des premiers à promettre leur concours. D'autres adhésions ont suivi de près : celles du P. Cortie à Stonyhurst, du professeur Naegamvala à Pona (Inde), de M. Riccò à Catane, de M. Belopolsky à Poulkova, de sir W. M. Christie à Greenwich,

de M. Deslandres à Meudon. Ici l'on compare avec l'oculaire les spectres des taches et de la photosphère ; ailleurs on les enregistre par la photographie. Mais on ne cherche point à faire disparaître cette diversité, car chaque méthode a ses objets propres pour lesquels elle se montre plus efficace. L'emploi de l'oculaire, assurément plus long, comporte, en dehors de la région ultra-violette, plus de délicatesse dans l'appréciation des intensités. La division du spectre entre les observateurs visuels est faite par une commission qu'ont présidée successivement le professeur Young et M. Newall. Chacun se voit attribuer une zone d'étendue modérée, de façon qu'une inspection détaillée soit possible. On ménage toutefois un certain empiétement pour assurer le contrôle. Les lignes modifiées dans les taches sont comparées aux lignes voisines de Fraunhofer inscrites dans le catalogue de Rowland, et l'on emprunte à ce même catalogue les nombres qui expriment l'intensité.

Cette marche, suivie par M. Fowler pendant quinze mois aux environs de l'époque du dernier maximum, a mis en lumière une conclusion importante au point de vue de l'orientation future du travail. La qualité de la lumière des taches est indépendante de leur variation quotidienne, souvent si rapide. Durant des mois entiers, leur spectre présente les mêmes différences avec celui de la photosphère. L'apparition en grand nombre de lignes renversées, c'est-à-dire devenues brillantes dans leur partie centrale, n'est qu'un accident tout à fait exceptionnel, lié sans doute au passage d'une protubérance. On peut donc, pour vérifier des énoncés généraux comme celui de sir Norman Lockyer, remplacer plusieurs centaines de relevés journaliers par une carte unique, bien plus parlante et plus rapidement consultée. Une carte semblable a été présentée à Oxford par M. Fowler. Elle s'étend de la raie b_4 à la raie E_1, espace qui comprend environ 350 lignes dans le catalogue de Rowland. Depuis, MM. Hale et Adams ont dressé par la méthode photographique une carte analogue, mais plus étendue. Quand des documens semblables auront été constitués pour deux ou trois époques consécutives de maximum ou de minimum, on pourra dire sûrement si les vapeurs des taches changent de composition chimique dans l'intervalle de onze années.

Ces travaux, d'origine diverse, montrent un accord satisfaisant dans leurs parties communes. M. W. M. Mitchell, à Princeton,

a fourni des vérifications nouvelles avec un instrument de dispersion plus grande. En même temps se sont trouvés élucidés quelques faits qui tiennent à l'existence de lignes doubles très serrées, mais de provenance différente. Si, dans un cas de dédoublement imparfait, la composante la plus faible vient à s'effacer, on peut être tenté de croire que la ligne qui reste s'est amincie et que sa longueur d'onde a changé.

Mis en garde contre ces fausses interprétations, les observateurs portent maintenant leurs efforts sur les *lignes d'ombre*, ainsi nommées par M. Newall parce qu'on ne les retrouve point en dehors de la partie centrale des taches. Ces lignes, difficiles à séparer, se présentent par séries régulières, de plus en plus serrées, comme les bandes spectrales des étoiles rouges. Toutes les tentatives faites pour les imiter dans le laboratoire, pour les rattacher à la présence d'élémens terrestres ont donné jusqu'ici des résultats négatifs. Les caractères spéciaux que prennent dans les taches les raies isolées du titanium et du vanadium sont au contraire susceptibles de reproduction. Ils indiqueraient, d'après les expériences récentes de MM. Fowler, Hale et Adams, que la température peut descendre dans les taches au-dessous de celle de l'arc électrique. Nous sommes loin des millions de degrés dont les physiciens parlaient encore, il y a peu d'années, pour la température superficielle de l'astre radieux.

D'autres objets encore ont été proposés à l'attention du dernier congrès. Nous citerons, comme ayant donné lieu à la nomination de comités : l'étude, par la méthode spectroscopique, de la triple influence du temps, de la latitude et de l'altitude sur la durée de rotation du Soleil; la coordination des efforts pour l'observation des éclipses totales et la publication des résultats sous une forme qui les rende mieux comparables. M. Bigourdan a fait également adopter un vœu pour l'utilisation des nombreux documens inédits concernant les taches solaires, qui existent dans les observatoires français. Nul doute, en particulier, que la série de 6000 épreuves formée à Meudon avec tant de persévérance ne fournisse encore la matière d'études fructueuses.

Bientôt, ces questions nouvelles feront, comme celles que nous avons déjà passées en revue, l'objet de programmes définis, et pourront être utilement discutées par le prochain congrès, qui doit se tenir en 1910 en Californie. Il complétera l'œuvre du

précédent, mais ne le fera pas oublier. Telle est, croyons-nous, l'opinion de tous les astronomes éminens, tant d'Europe que d'Amérique, qui ont répondu, au printemps de cette année, à l'appel du regretté M. Janssen. Aucun n'a paru insensible à la grandeur de ce cadre historique, à la beauté du panorama mouvant de la capitale, faisant contraste avec les ombrages touffus de Chalais, à l'hospitalité gracieuse autant que prévoyante qui a réuni étrangers et Français en de cordiales et instructives agapes. Nul ne s'est dérobé au sentiment qui a fait acclamer comme président d'honneur des séances d'étude le doyen actuel des astronomes français. Ce sentiment n'a pu que se fortifier à la vue des merveilleuses photographies solaires, monumens du glorieux passé de l'Observatoire, qui décoraient la salle et dont la perfection fait encore, après nombre d'années, le désespoir des imitateurs. L'inspection plus détaillée qui a suivi a pu convaincre tous les visiteurs que les intérêts de l'astronomie ne périclitent point à Meudon. Ils ont vu toutes les ressources de l'optique et de la mécanique mises à profit dans les récentes installations de M. Deslandres. Le programme que celui-ci a conçu, appliqué, développé avec tant d'autorité, fait prévoir que la France se présentera encore au Congrès de Californie avec une contribution scientifique dont elle aura lieu de s'enorgueillir. Quand même le champ des investigations devrait s'élargir et le but espéré reculer encore, il est certain que les bonnes volontés ne manqueront point à la tâche, et il faut souhaiter que le concours de l'opinion et des pouvoirs publics ne leur soit pas ménagé.

P Puiseux.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. — *L'Autre*, pièce en trois actes par MM. Paul et Victor Margueritte. — Porte Saint-Martin. — *L'affaire des Poisons*, drame en cinq actes, par M. Victorien Sardou. — Théatre-Antoine. — *Sherlock Holmes*, drame en cinq actes et six tableaux, par M. Pierre Decourcelle, d'après Conan Doyle. — Théatre Sarah-Bernhardt. — *La Belle au Bois dormant*, féerie lyrique en deux parties et douze tableaux, par MM. Jean Richepin et Henri Cain. — Odéon. — *L'Apprentie*, drame historique en quatre actes et dix tableaux, par M. Gustave Geffroy.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le beau roman que M. Paul Margueritte y a publié naguère, *la Tourmente*, un de ceux qui ont valu à l'écrivain le plus d'estime auprès des lettrés. Il y étudiait un problème délicat et poignant, celui de savoir si le bonheur peut renaître entre deux époux après la chute de l'un d'eux, et s'ils peuvent exorciser le souvenir de la faute. Donc, il nous disait l'effort loyal d'un mari qui essaie de pardonner à la femme infidèle et repentante. Il nous faisait assister aux alternatives de colère et d'apaisement, aux triomphes passagers de l'amour sur la jalousie, aux féroces retours de haine et à la finale banqueroute de la bonne volonté. Il concluait que le pardon est au-dessus des forces humaines; et apparemment il avait raison : pour que nous devenions capables de pardon, il faut qu'un sentiment où il entre quelque chose de divin nous élève au-dessus des conditions de la misérable humanité... On avait goûté ce roman pour tout ce qu'il contient de pénétration morale, et pour une tristesse qui est la saveur même de la vérité. Mais puisque c'est un drame de conscience qui en fait le sujet, ne pouvait-on croire qu'il conviendrait assez bien au théâtre? MM. Paul et Victor Margueritte le crurent, et ils écrivirent *l'Autre*.

Qu'il fût possible de porter à la scène la question du pardon, cela ne fait pas de doute. Sous ce titre même du *Pardon*, M. Jules Lemaître a donné, il y a quelques années, une de ses plus fines comédies. On sait de reste quelle estime nous faisons du théâtre d'analyse. Une pièce qui, sans autre ambition que de peindre ce qui est, et sans prétendre à réformer les lois au nom des dernières inventions de l'immoralité contemporaine, ne tire sa substance que de nous-mêmes, et n'est faite que de l'étoffe de nos sentimens, voilà, pour un esprit français, le type même de l'œuvre dramatique. Changez le cadre, c'était notre tragédie du XVIIe siècle. Il faut savoir gré à MM. Margueritte, partisans déclarés du théâtre-tribune et grands apôtres du nouvel évangile, d'avoir, pour cette fois, renoncé à pourfendre le mariage et à bousculer le Code, et d'avoir voulu tout uniment nous faire entendre un sincère écho de la plainte humaine. Le succès n'a qu'imparfaitement répondu à leur effort; mais il est aisé de voir quelle a été leur erreur initiale. Très pénétrés de cette vérité, que les procédés ne doivent pas être les mêmes pour le roman et pour les pièces de théâtre, ils se sont persuadé qu'il fallait totalement modifier leur manière. « N'oublions pas que nous sommes des gens de théâtre, se sont-ils dit l'un à l'autre. Cessons d'être des romanciers. Pas d'analyses! Elles font longueur. Ne coupons pas les cheveux en quatre! Cela impatiente le public. Ne nous amusons pas à peindre des portraits! Au théâtre, il faut de l'action, encore de l'action, toujours de l'action! » Et consciencieusement ils ont éliminé les peintures de caractère, les analyses de sentimens, toute l'étude enfin où l'art du romancier eût pu faire merveille, et qui par surcroît eût donné à leur pièce toute sa valeur.

Faute de ces utiles longueurs, qui eussent été ici les indispensables explications et préparations, MM. Paul et Victor Margueritte nous ont dès le début déconcertés. L'accord n'a pu, dans la suite, se rétablir entre le public et leurs personnages. Une jeune femme, Claire Frénot, pendant une absence de son mari, s'est donnée à un amant. Elle n'a pas été sans prendre à cette aventure le plaisir qu'elle comporte. Mais le vent a tourné, et d'ailleurs le mari est revenu. Maintenant Claire déteste son amant, et elle aime son mari. Seulement, auprès de ce mari qu'elle a trompé et qui a foi en elle, sa vie se change en supplice. Ce qui la torture, est-ce le remords? C'est plutôt la conscience de sa déloyauté. Son secret lui pèse. Le mensonge lui est devenu insupportable. Elle met une de ses amies au courant de la situation et lui demande conseil. L'amie lui donne le conseil, qui est

celui de la sagesse même, celui qu'on a toujours le plus de peine à suivre. Nous nous rendons tout de suite compte que Claire ne se conformera pas à l'avis de sa sage amie. Elle brûle d'avouer. L'aveu, c'est sa fantaisie, son caprice, sa marotte du moment. Elle avouera à la première occasion. Elle lancera au travers de l'intimité conjugale ce secret qu'elle ne peut, qu'elle ne veut plus retenir... Comme dit l'autre : c'est raide.

Une femme avouant à son mari qu'elle aime un autre homme, la situation n'est pas nouvelle dans notre littérature : c'est celle de la princesse de Clèves avouant à son mari qu'elle aime M. de Nemours. Cette invention romanesque parut, à l'époque, singulièrement hardie et fit scandale. Et pourtant nous savons ce qui a déterminé à cet aveu l'épouse inquiète et ce qu'elle en attend. Le secours qu'elle ne trouve plus en elle, à qui le demander, sinon à celui dont les mœurs et la religion ont fait son défenseur ? Elle n'a pas commis la faute et craint seulement sa propre faiblesse. Et rien que pour cela, M. de Clèves va mourir désespéré, Mme de Clèves inconsolable va s'enfermer dans un couvent.

En ce temps-là, une héroïne de roman, — même dans les romans écrits par des femmes, — s'arrêtait au bord de la faute. Nous avons changé tout cela. La littérature moderne ne connaît ni ces scrupules, ni ces pudiques atténuations. Quand une femme se décide à « avouer, » c'est qu'elle a de quoi dire. Encore, pour nous faire admettre qu'elle en vienne à une telle extrémité, faut-il nous montrer qu'elle y a été poussée par quelque force irrésistible. C'est, trompée elle-même, le besoin de la vengeance; c'est la colère; c'est l'emportement qui fait lâcher la parole irréparable, celle qu'ensuite on voudrait rattraper au prix de toute sa vie, et qui vous fera pleurer des larmes de sang. Tout le monde, à ce propos, a évoqué le souvenir d'*Amoureuse*.

Il eût fallu amener l'aveu de Claire par un concours de circonstances tout à fait exceptionnel. Ces circonstances, je n'ai pas à les fournir aux auteurs, et je m'en réjouis. C'était à eux de les combiner; et c'eût été un bel effort d'invention psychologique. Peu à peu nous aurions été conduits à déclarer nous-mêmes que, pour sortir de cette situation extraordinaire et pour se tirer de cette impasse, un seul moyen restait à Claire. Nous l'en aurions plainte, excusée, admirée peut-être. Mais cela n'était possible qu'avec du temps, après qu'un lent travail se serait fait en nous.

Ce qui eût été non moins indispensable, c'était de nous faire con-

naître l'âme de la femme qui se résout à un acte dont peu de femmes parmi ses auditrices se sentent capables. Est-ce une honnête femme? Comment alors admettre qu'elle ait si facilement trompé son mari? Est-elle à la merci de ses sens? D'où vient alors cette révolte de conscience qui fait qu'elle sacrifie son amour même à une abstraite idée de devoir? Ce mari qu'elle aime, de quel amour l'aime-t-elle? Je crains, pour ma part, que cette jeune femme ne soit surtout une sotte. C'est un genre d'explication qu'on néglige trop souvent quand on essaie d'interpréter le spectacle de la comédie humaine. Pourtant, combien d'actes en apparence mystérieux s'éclaireraient aussitôt, si nous faisions attention que la culture, l'usage mondain, le brillant même de l'esprit recouvrent souvent des abîmes de sottise. Nous n'y songeons pas. Ce serait trop simple. Nous préférons des exégèses plus compliquées. Claire trompe son mari par sottise. Par sottise aussi elle le lui avoue. Seulement, elle enguirlande son aveu de grands mots, parce qu'elle a de la lecture... Mais, suivant les probabilités, ce n'est pas cela que les auteurs ont voulu dire. Leur héroïne reste pour nous une indéchiffrable énigme.

Et notez que son mari nous est aussi complètement étranger. Sur sa complexion morale, sur l'état de son âme et celui de son cœur, on a négligé de nous donner aucune espèce de renseignemens. Cela pourtant avait quelque importance, puisqu'il s'agit de savoir de quelle humeur il va accueillir l'étrange révélation dont sa femme juge bon de le régaler. Il en souffrira, c'est entendu. Mais il y a tant de manières et si diverses de souffrir! Jacques est-il un violent, un tendre, un sentimental, un sensuel? Est-ce dans son amour qu'il est blessé davantage ou dans son amour-propre? Nous pourrions multiplier à l'infini les points d'interrogation; car ces personnages sont des êtres anonymes, sans figure, sans caractère, sans histoire. Ce sont des entités : une femme et un mari. La crise qui, tout d'un coup, éclate entre ces inconnus, ne nous cause qu'une surprise violente. Pourquoi? Comment? Qu'est-ce que cela veut dire? Nous avons la sensation que l'auteur nous jette en pleine fantaisie : l'invraisemblance nous fait crier.

Le drame va se continuer dans la même obscurité, avec la même brusquerie. Jacques, en apprenant son malheur, tout de suite écume. Son premier mouvement est pour chasser sa femme : « Va-t'en! » Mais Claire implore, supplie. Le revirement est immédiat. Jacques consent à garder l'infidèle : « Reste! » C'est un homme qui ne semble pas avoir une volonté très sûre d'elle-même. Je dirais que c'est une girouette, s'il ne nous faisait surtout l'effet d'être un pantin. — Et

tout cela s'est passé dans le premier acte. Il est plein d'événemens, ce premier acte, et plein de coups de théâtre. Mais c'est autre chose que nous demandons à un drame psychologique; et cet « autre chose, » les auteurs ont eu le parti pris de nous le refuser.

Après ce premier acte, bourré à en craquer, haletant, fiévreux, le drame va se traîner languissant et désespérément vide. Jacques et Claire ont fait le projet de vivre ensemble sous le même toit, et dans l'état d'innocence. Bien entendu, la première bouffée de printemps a raison de ces belles résolutions. Alors, et depuis que les époux ont recommencé d'être amans, la possession dont le furieux désir les a repris leur devient une épouvantable torture. Du fond de la volupté surgit l'image obsédante de la trahison. Ils se supplicient de reproches. Sur leurs lèvres, les injures alternent avec les baisers. Rien de plus monotone et d'ailleurs rien de plus exaspérant que ce concert de plaintes, d'adorations et de reproches. Et il n'y a aucune raison pour que cela finisse. Cela peut durer interminablement...

Est-il besoin de dire que cette situation, ainsi prolongée, est des plus pénibles? J'ajoute que ces deux martyrs de l'alcôve conjugale n'éveillent chez nous aucun intérêt et que nous n'arrivons pas à plaindre la femme plus que le mari, ni le mari plus que la femme. Que Claire eût gardé pour elle son remords, qu'elle eût pleuré en silence et en cachette, sa douleur nous aurait émus. Que Jacques, auprès d'une femme qu'il aime, eût fait à sa dignité le sacrifice de son plaisir, nous l'en aurions estimé. Mais MM. Paul et Victor Margueritte se sont mépris sur la valeur morale de leurs personnages. Ils ont cru faire de Claire Frénot une créature d'élite, une « héroïne » à la manière moderne. Ils ont interprété son aveu dans le sens d'une exceptionnelle noblesse d'âme. Le voilà bien le stoïcisme à l'usage des temps nouveaux! Le règne est arrivé de la vérité!... A ce sujet, il me revient en mémoire une histoire campagnarde, dont, hélas! on n'apprécie toute la saveur qu'en l'entendant conter sur place avec l'accent bas-normand. C'est la nuit: un paysan se retourne dans son lit, sans pouvoir trouver le sommeil; sa femme, qui l'entend s'agiter et soupirer, le confesse. « C'est, dit-il, que je dois payer demain matin deux mille écus à notre voisin et que je n'en ai pas le premier sou. — Eh bien! fait l'épouse, bonne conseillère, va lui dire cela tout de suite; après, tu pourras dormir: c'est lui qui ne dormira plus. » Pour recouvrer le repos, Claire l'a tué chez son mari. Elle agit sous la poussée d'un inconscient égoïsme. Quant à Jacques, s'il reprend sa femme, c'est que tout lui semble préférable aux ennuis de la priva-

tion. Ce sont ses affaires et elles sont d'un genre où vraiment nous n'avons rien à voir. Nous ne demandions à ces époux aucune des confidences qu'ils nous font! Il y a des choses qu'il faut savoir garder pour soi. Les personnages de *l'Autre* disent tout. Ce sont des gens très mal élevés.

La pièce de MM. Paul et Victor Margueritte a été médiocrement défendue. Mlle Cerny n'a donné au rôle de Claire ni personnalité, ni accent: elle y a été tout juste agréable. M. Grand, toujours le même dans tous ses rôles et d'un bout à l'autre de chaque rôle, a tenu le personnage de Jacques avec un emportement sans mesure et sans nuances. Rien ne donne moins l'illusion de la passion que la frénésie continue.

Puisque nous sommes à la Comédie-Française, il nous est impossible de ne pas dire un mot d'incidens qui ont mis toute la maison en effervescence, et dont on s'est occupé jusqu'à la tribune du Parlement. Nous n'avons rien à savoir ni de la façon dont les sociétaires se répartissent les fameux douzièmes, ni des rivalités d'artistes et compétitions personnelles; et l'on se souvient peut-être qu'à l'époque où fut menée une ardente campagne contre l'administrateur de la Comédie, nous avons refusé de nous y associer (1). Mais une question nous tient à cœur et elle nous appartient : celle du répertoire classique. Il est trop exact qu'il n'est pas en faveur à la Comédie. On aperçoit sans trop de peine les raisons de ce discrédit. Aussi bien nul n'en fait mystère. C'est l'un des premiers rôles de la troupe tragique qui faisait naïvement cette déclaration: « Quand nous jouons, le public reste chez lui. » Donc le répertoire attire moins le public que les pièces nouvelles et, partant, il assure de moindres recettes. En outre, l'interprétation en est plus difficile : pour paraître à son avantage dans un rôle moderne, un artiste a besoin de beaucoup moins d'étude, de savoir et d'intelligence, que pour être seulement un Rodrigue suffisant ou une Célimène passable. Conclusion. Les acteurs ne jouent les rôles classiques qu'à contre-cœur, par devoir ou par corvée ; ils ne doutent pas que ce ne soient autant de « pannes ; » et le répertoire est réduit à la portion congrue.

De Corneille on ne joue à peu près régulièrement que trois pièces : *le Cid*, *Horace* et *Polyeucte*. Il a fallu, l'an dernier, la « semaine de Corneille » pour faire remonter *Pompée* et *Nicomède*, qui n'avaient pas été joués depuis quarante-cinq ans. *Rodogune*

(1) Voyez notre article du 15 novembre 1899 : *la Question de la Comédie-Française.*

n'avait plus été représentée depuis la direction d'Édouard Thierry : remontée en 1902, elle n'a été jouée que sept fois. On ne donne plus jamais ni *Sertorius*, ni *Don Sanche d'Aragon*, ni *Héraclius*. *Le Menteur* n'est plus joué en entier depuis dix ans : on se contente de donner les trois premiers actes pour l'anniversaire de Corneille. De Racine également on ne joue guère que trois pièces : *Andromaque*, *Phèdre* et *les Plaideurs*. Encore noterait-on plusieurs années consécutives, pendant lesquelles *Phèdre* n'a pas été jouée une seule fois. En cinq années (1901-1905), on a joué *Bérénice* dix fois, *Mithridate* cinq fois, *Britannicus* sept, *Bajazet* trois, *Iphigénie* deux : soit, pour cinq pièces et en cinq ans, vingt-sept représentations ! *Esther* n'a pas été jouée depuis 1877, *Athalie* depuis 1898. Le répertoire de Molière est à peine mieux partagé. *Don Juan* n'a pas été joué depuis 1870. Bressant fut le dernier Don Juan. *George Dandin* n'a pas été joué depuis 1894, *Psyché* depuis 1866 ; *Amphitryon*, après une interruption de dix-sept années, a été joué six fois en 1905. Quant aux auteurs de second plan, ils sont éliminés de façon à peu près complète. On ne fait guère d'exception que pour Marivaux, et, dans le théâtre de Marivaux, que pour le *Jeu de l'amour et du hasard*. Il est vrai qu'on vient d'exhumer la *Mère Confidente*, et que la pièce nous est apparue d'une cruelle indigence; mais le *Legs* est oublié; mais les *Fausses Confidences* sont délaissées depuis 1892. De Regnard on a donné, en cinq ans, les *Folies amoureuses* dix fois, les *Ménechmes*, sept, le *Légataire*, quatre, le *Joueur*, deux! De Sedaine, le *Philosophe sans le savoir*, repris l'an passé pour les débuts de Mlle Bergé, n'avait plus été joué depuis une trentaine d'années, depuis qu'il fut remonté pour les débuts de Blanche Barretta. On ne donne plus jamais, ni d'authentiques chefs-d'œuvre, tels que le *Turcaret* de Lesage, ni une *Mérope*, abandonnée depuis 1869, ni même *Zaïre* que, dans un théâtre où l'on possède un incomparable Orosmane, on n'a pas jouée depuis 1892 !

Il n'en a pas toujours été ainsi, et il pourrait donc en être autrement. En 1872, pour les débuts de M. Mounet-Sully, *Andromaque* fut jouée trois fois par semaine, soit vingt-cinq fois, du 4 janvier au 19 septembre ; le *Cid*, toujours avec M. Mounet-Sully, fut joué seize fois, du 3 octobre au 5 novembre ; *Britannicus*, avec M. Mounet-Sully et Mme Sarah Bernhardt, fut joué dix-huit fois, du 24 décembre 1872 au 1er février 1873. Un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de la Comédie, M. René Benoist, me rappelle que l'*Étourdi*, avec Coquelin en 1871 et 1872, faisait le maximum. Mais, dira-t-on,

c'était Sarah! c'était Mounet! c'était Coquelin! Voilà justement ce qui est inquiétant. Ceux-là partis, on ne voit personne pour les suppléer. La fortune de notre patrimoine classique est à la merci de l'apparition d'une étoile; et on ne compte plus sur la force des « ensembles, » fierté de la Maison! Mais comment veut-on que des talens nouveaux se forment, si on n'entretient pas la vie autour de ces vieux chefs-d'œuvre? Comment le public ne s'en désintéresserait-il pas, si on ne ravive pas son attention en donnant à certaines reprises cet air de solennité qu'on ne dédaigne pas toujours dans notre premier théâtre d'État? Comment ne deviendrait-il pas étranger à ce répertoire dont il voit, l'une après l'autre, tant de parties tomber dans l'abandon? Tous ceux qui portent intérêt à la maison de Molière, de Corneille et de Racine nous comprendront : ces inquiétudes sont celles de ses amis les plus fervens.

Depuis longtemps M. Sardou ne nous avait donné aucune œuvre aussi complètement réussie que sa nouvelle pièce, *l'Affaire des poisons*, ni surtout où il eût fait preuve d'un tact plus délicat et d'une plus surprenante légèreté de main. Supposez tout autre dramaturge portant à la scène le fameux procès historique. On ne l'imagine pas sans frémir. Car ce fut une effroyable affaire. Meurtres, empoisonnemens, infanticides, le sacrifice et le complot, une folie de crime soufflant jusque parmi les plus grandes familles, atteignant jusqu'au trône, la justice effrayée par cette série de révélations abominables et s'arrêtant devant l'énormité du scandale, c'est un de ces cloaques où l'on peut ramasser assez de boue et assez de sang pour en éclabousser toute une société. On n'y a pas manqué. On a voulu voir toute la monarchie de Louis XIV à travers l'affaire des poisons, comme tout le règne de Louis XVI à travers l'affaire du Collier. Mais, au théâtre, ce genre de déclamation nous est insupportable. M. Sardou l'a bien compris. Il a trouvé le moyen de dérouler sous nos yeux toute l'affaire, sans en rien omettre d'essentiel; il a versé à la scène tout le contenu de son érudition renforcée de toute l'érudition de M. Funck-Brentano; il n'a dissimulé ni les crimes, ni les turpitudes; et malgré tout, il a sauvé les convenances et fait la pièce la plus agréable à voir. Le moyen auquel il a eu recours est des plus simples : seulement, il fallait le trouver.

Il consiste à avoir détourné notre attention sur un personnage fictif qui est à lui seul toute la pièce, et qui est le type lui-même du personnage sympathique. C'est lui qui va évoluer à travers

l'affaire, découvrir la vérité, diriger les juges, conseiller les ministres, protéger le roi, et faire triompher l'innocence. Il se donne tant de mouvement, et il garde à travers ses combinaisons machiavéliques et ses dangereuses négociations tant d'aisance et de belle humeur! Il est si gai ! Ce drame de ténèbres est tout illuminé par cette gaieté irrésistible. Vous avez reconnu l'homme renseigné, le mystérieux justicier du drame romantique. Mais il n'est ni sombre, à la manière de ses aînés, ni solennel et emphatique. On sent bien que, s'il se mêle ainsi de tout ce qui ne le regarde pas, c'est que cela l'amuse. Il s'appelle l'abbé Griffart. Cet abbé de petit collet, plus gazetier qu'abbé, s'est, à l'heure même, échappé des galères pour venir remettre un peu d'ordre et de justice dans le monde, à un instant où le monde en a grand besoin. La confession d'un camarade galérien lui a mis en main le fil de toute l'odieuse conjuration. Aussitôt, en brave homme qu'il est, il s'est rendu auprès du lieutenant de police, La Reynie, qui, par un hasard vraiment extraordinaire en cette époque d'ancien régime, se trouve être un non moins brave homme. Ils sont deux! Ils se comprennent, ils se reconnaissent, ils pourront faire de bonne besogne. Toutes les portes s'ouvriront devant le joyeux abbé, toutes les langues se délieront, toutes les consciences se livreront. Dès la première rencontre, la Voisin, qui pourtant devait être une maîtresse femme, le prend pour confident et se laisse prendre pour dupe. Il assiste à la messe noire, où pourtant on ne devait pas entrer comme au moulin, et le soir où elle se célèbre pour Mme de Montespan! Peut-être, ayant vu tant de choses, se résoudrait-il à en garder pour lui le secret. Mais on accuse une innocente, Mlle d'Ormoise. Laisser accabler l'innocence! Griffart y perdrait plutôt son nom, avec la liberté. Tour à tour menaçant l'un, amadouant l'autre, il arrive jusqu'aux ministres, jusqu'à Louis XIV. Il leur parle avec une belle franchise. Il leur trace leur devoir. Il arrache la victime à ses persécuteurs. La bêlante Mlle d'Ormoise ne paiera pas pour les crimes de l'altière Montespan. Content de son œuvre, heureux du succès remporté pour autrui, l'abbé peut maintenant rentrer dans l'humilité du sage... On voit le tour de force ou plutôt le tour d'adresse. L'affaire des poisons n'est plus que le cadre à la figure sympathique et joviale de Griffart; elle n'est que le prétexte à faire éclater sa noblesse d'âme et sa bonhomie. La pièce finit au mieux. Nous sortons du théâtre, non pas oppressés et angoissés, mais délivrés d'un cauchemar. Nous sommes disposés à trouver l'humanité excellente. Et nous comprenons à quoi servent les crimes dans l'ordonnance générale du meilleur des

mondes : c'est à exercer la sagacité des gens d'esprit et à divertir la curiosité des citoyens inoffensifs.

Griffart, c'est Coquelin et c'est tout dire. Il est la verve, l'entrain, la malice, la bonhomie. Les autres autour de lui ne font que l'effet de comparses. Encore leur sait-on gré de ne pas paraître trop insuffisans en Louis XIV et en La Reynie, en Colbert et en Montespan !

On a souvent loué chez M. Sardou un remarquable sens de l'actualité. Le moment où il propose à notre admiration le subtil Griffart est justement celui où le type du policier amateur est redevenu à la mode grâce au succès des romans de Conan Doyle. A l'heure qu'il est, nous voici, une fois de plus, inondés de « littérature » policière, si j'ose m'exprimer ainsi. Vidocq a été remplacé par Sherlock Holmes. Au lieu du chef de la police, nous avons des tas de « professeurs, » rompus à l'art des déductions et qui en remontrent aux magistrats les plus retors. M. Pierre Decourcelle a réuni les principaux exploits de Sherlock Holmes dans une sorte de pot-pourri que représente en ce moment, — et avec quel succès ! — le Théâtre-Antoine. Truc du pistolet dégarni de ses cartouches, truc du cigare allumé, truc du mannequin, nous allons de trucs en trucs avec un ébahissement croissant. Cela fait songer beaucoup moins à Molière qu'à Robert Houdin.

M. Gémier sous les traits du flegmatique Sherlock et M. Harry Baur, en professeur Muriarty, sont deux partenaires tout à fait réjouissans.

La Fontaine eût aimé qu'on lui contât *Peau d'âne*. Pourquoi donc ne prendrions-nous pas un plaisir extrême à voir tirer de son sommeil de cent ans *la Belle au Bois dormant*? Toute occasion nous est bonne pour revenir aux *Contes* de Perrault et en rafraîchir en nous l'impression; car ce mince recueil est, à son rang, l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature. J'ai beaucoup de chagrin qu'un excellent juge, M. Émile Faguet, ne pense pas ainsi. Mais quoi! Ce Perrault est de l'époque de Racine et de Boileau. Il avait beau ne pas se ranger au même parti qu'eux, il appliquait à une mince matière les mêmes procédés avec lesquels ceux-ci traitaient de plus grands sujets. Il a comme eux la simplicité et le naturel : on ne conçoit pas, après l'avoir lu, que les choses eussent pu être dites autrement, et on imagine que ces mots, et non pas d'autres, ont dû se présenter d'eux-mêmes. Pas un trait qui soit inutile, pas un détail qui ne soit logique, pas une note qui ne soit juste. Nous avons beau être dans le monde du merveil

leux, nous restons quand même dans la vérité. Réaliste à sa manière, Perrault donne à ces aventures, qui ne sont d'aucun temps et qui sont de tous les temps, un cadre du XVIIe siècle. Pas plus que nos tragiques et pas plus que La Fontaine, il ne s'est soucié d'inventer le fond de ses récits ; il lui a suffi de les fixer dans une forme définitive; c'est la théorie elle-même de « l'invention » pour les classiques. Et cela ne l'empêche pas d'être un créateur; bien au contraire. Ses héros sont à lui, et c'est à lui qu'ils doivent de vivre à travers les siècles. Comparez-les aux héros de contes populaires dont les exploits remplissent les recueils spéciaux. Ceux-ci ont souvent accompli de bien autres prouesses que le *Petit Poucet* et le *Chat botté*; pourtant, — c'est Mme Arvède Barine qui en faisait la remarque dans un article proprement exquis (1), — ils ne sont pas célèbres. « Tous ceux que Perrault a ignorés ou dédaignés sont demeurés des étrangers pour la foule. » Non certes, ces contes ne représentent pas un grand effort de l'esprit humain; et il n'y faut chercher ni l'origine des mythologies, ni le secret de la destinée. Il nous suffit bien d'y trouver une image de la perfection et le classique d'un genre.

Mais cette perfection même rend malaisée la tâche de l'adaptateur. Pour tirer cinq actes d'un conte aussi bref que *la Belle au Bois dormant*, il faut de toute nécessité le tirer en longueur. Il y faut coudre des épisodes. Cela nous gêne; ils nous font, au passage, l'effet d'être des intrus. Ainsi le prologue où nous entendons les bêtes du marais et des arbres, les grenouilles et les hiboux, dialoguer et se plaindre de la mort des fées. Ainsi la scène des mirages qui assaillent le jeune prince dans la forêt, et des épreuves dont il lui faut triompher avant d'atteindre au palais de la princesse. Voilà un Perrault wagnérien, qui eût fort étonné Perrault. Et je veux bien que le bonhomme ait mis dans ses contes un brin de morale; mais il n'y a mis ni une ombre de philosophie, ni un atome de métaphysique. MM. Jean Richepin et Henri Cain ont donc eu la partie belle pour y introduire ces nouveautés. Ils ont voulu ajouter au conte bleu une signification qui le fît digne d'être entendu par les grandes personnes. Ils se sont donné un mal extrême pour corser d'une intrigue, — et d'une intrigue d'amour, — la fable enfantine. Ils en ont fait une pièce charpentée et qui se tient, mais à quel prix! N'ont-ils pas imaginé que la vieille, à la quenouille de qui se pique la princesse, a un fils; que ce fils, Landry, est poète; que ce poète s'éprend de la princesse. Passe encore! Mais

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1890.

la princesse dort ses cent années; le prince qui vient l'éveiller, s'appelle lui aussi Landry; comme il a le même nom, il a les mêmes traits et le même âge que le fils de la vieille à la quenouille. Et pourtant ce n'est pas le même homme!... Mais j'aime mieux donner ma langue au chat.

Notons donc ces longueurs, ces lourdeurs, et aussi certaines fautes de goût; je regrette surtout une pantomime des plus choquantes, et qui, dans une pièce destinée à la jeunesse, est parfaitement déplacée. Mais la féerie de MM. Richepin et Cain, comme toute féerie, lyrique ou non, se laisse entendre et surtout regarder avec agrément. Le tableau de la Cour du Roi est une merveille de décoration, et la ronde des jeunes filles, compagnes de la princesse, est tout ce qu'on peut imaginer de plus aimable et de plus frais. D'ailleurs, pour assurer le succès de la pièce, il suffirait du jeu de Mme Sarah Bernhardt. Elle n'a jamais été plus jeune, plus alerte, si elle est, comme toujours, unique pour dire les vers : cela tient du prodige. Probablement nous oublierons le prince Landry; mais c'est sous les traits de Sarah que nous aimerons à évoquer le Prince Charmant.

L'Odéon représente en ce moment un ambigu de cinématographe et de drame larmoyant. Devant un public atterré se succède une série d'images découpées par l'auteur, M. Gustave Geffroy, journaliste et romancier de grand talent, dans son livre *l'Apprentie*. Pourquoi ces images, et non pas d'autres? Nul n'en saura jamais rien; mais la règle du genre est le décousu. La partie cinématographique se compose d'un certain nombre de tableaux du Siège de Paris et de la Commune : *le Rempart*, *le Père-Lachaise*, etc. Puis on nous introduit dans un ménage d'ouvriers proches parens de ceux de *l'Assommoir*. Nous avons : la scène du delirium tremens, la rencontre d'une fille avec des souteneurs à l'Élysée-Montmartre, l'agonie de la vieille mère dans sa mansarde. C'est tout à fait ragaillardissant.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Le Lac des Aulnes*, ballet de M. Henri Maréchal. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Le Chemineau*, drame lyrique en quatre actes; poème de M. Jean Richepin, musique de M. Xavier Leroux. — *Iphigénie en Aulide*, de Gluck.

Le Lac des Aulnes fut quelque chose comme le dernier acte de M. le directeur de l'Académie nationale de musique, son geste suprême et son adieu dansant. Insister sur ce petit rien final serait inutile d'abord et puis sentirait peut-être, sinon l'ingratitude, au moins l'incivilité. Saluons plutôt la direction qui vient de s'achever et souhaitons la bienvenue à celle qui commence. Elle annonce, pour ses débuts, une reprise de *Faust*. Elle a raison. Dans le chef-d'œuvre de Gounod, tout est à reprendre.

Un soir de l'été dernier, étant entré par hasard à l'Opéra, nous « tombâmes » sur *Faust*. Impossible de plus mal tomber. Le spectacle, tout le spectacle, avait quelque chose d'attristant. Dans la salle, un public étrange. A l'orchestre, un bicycliste en costume. Dans les loges, on parlait comme l'hiver, et même davantage, car c'était en toutes les langues.

L'exécution fut digne de l'assistance. Vous connaissez peut-être le mot de Gounod : « Il suffit d'un interprète pour calomnier un chef-d'œuvre. » Pour diffamer le sien, ils s'étaient, ce soir-là, mis à plusieurs, ils s'y étaient mis tous, et j'admirai leur émulation impie. Elle s'exerçait à la fois dans l'ordre de la violence et dans celui de la rapidité. Pour la vitesse et le fracas, on n'était plus à l'Opéra, mais au vélodrome. Le tournant de certaines phrases, comme la reprise de la Kermesse ou le refrain du *Veau d'or*, donnait la sensation et l'an-

goisse d'un virage pris trop court. Le quatuor du jardin se jouait comme une folle partie de cache-cache, où les partenaires se seraient toujours poursuivis, sans « s'attraper » jamais.

Plutôt que de retenir les chanteurs, l'orchestre les pressait encore. Un jeune et nouveau chef le conduisait *alla breve*, avec une espèce de frénésie. Habiterait-il la banlieue et fallait-il attribuer tant de hâte à la crainte de manquer le dernier train du soir? Cet esprit de retour animait, enflammait déjà l'un de ses devanciers. Quand celui-là descendait, haletant, de son siège, on rapporte qu'il n'était pas rare de l'entendre s'écrier avec orgueil : « Onze heures quarante-huit ! Nous avons gagné six minutes sur le dernier acte. »

Au *prestissimo* sans répit s'ajoutait, en cette exécution furieuse, un *fortissimo* sans pitié. Grétry, je crois, a dit qu'il y a chanter pour parler et chanter pour chanter. Il oubliait une troisième manière : chanter pour crier. Les artistes de l'Opéra la pratiquèrent ce soir-là. Et l'orchestre, à cet égard encore, ne fut point en reste avec eux. Rarement je vis battre ainsi la mesure, la battre au point de l'assommer. Le chef-d'œuvre délicat et nuancé de Gounod périssait littéralement sous le bâton. Rien ne lui restait plus de sa grâce, de son élégance et de son modelé sonore. On le chantait, on le jouait à l'Opéra, publiquement, comme pas un de nous, musiciens, au piano et tout seul, ne se permettrait de le lire.

Ab uno disce omnes. Une telle représentation n'avait rien d'exceptionnel. Tout le répertoire, et depuis longtemps, est dans le même état. On nous promet de le remettre en scène. Rien de mieux... Pardon, il y aurait, et nous voulons espérer qu'il y aura quelque chose de mieux : ce sera de le remettre en musique.

Nous ignorons, n'en ayant pas été le spectateur, ce que fut autrefois, sous la forme littéraire, la pièce, longtemps et triomphalement odéonienne, de M. Jean Richepin. Accommodée et réduite en « livret » musical, il paraît malaisé d'y trouver autre chose qu'un mélodrame populaire, campagnard et larmoyant.

Au pays de France et, je crois, de Bourgogne, c'est jour d'été et de moisson. Parmi les moissonneurs, il en est un, plus robuste et plus courageux que les autres, plus joyeux et toujours chantant. On ne sait rien de lui, pas même son nom. Partout il ne fait que passer, portant ailleurs, chaque jour ou chaque semaine, son travail capricieux comme ses chansons. Et ses amours ne sont pas moins volages. Au service de maître Pierre, le fermier de la plaine blonde, il a séduit

une fille, Toinette. Celle-ci, follement éprise, voudrait ou retenir ou suivre le beau coureur d'aventures. Maître Pierre aussi garderait volontiers l'ouvrier sans pareil, un peu mystérieux, habile, autant qu'à lier les gerbes, à soigner les bêtes et à les guérir. C'est en vain que François, un brave paysan à cheveux gris, serviteur aussi de maître Pierre, avait averti la trop crédule Toinette, que depuis longtemps il aime tout bas. Et ce fut trop tard également. Le chemineau suit son humeur errante. Son éternelle chanson aux lèvres, il s'éloigne, laissant maître Pierre en fureur et Toinette en pâmoison dans les bras aujourd'hui paternels, et demain conjugaux, de François, généreusement réparateur.

Vingt et un ans après. Jadis, à peine le chemineau parti, le bon François épousa la pauvre Toinette et le méchant Pierre les renvoya tous deux. Bientôt, peut-être même trop tôt, un fils leur survint. Il a déjà passé vingt ans. Aujourd'hui, François est infirme et Toinette le soigne avec une mélancolie alarmée. Toinet, leur gars, a de la peine. Il aime Aline, la fille de Pierre. Vous pensez bien que celui-ci la lui refuse. Il est « le traître » et connaît son métier. Pour se justifier et se venger ensemble, il vient donner au père, que le droit appelle « putatif, » l'outrageante raison de son refus. De quoi le pauvre paralytique reçoit un coup dont il pense mourir.

En automne maintenant, dans les mêmes champs que nous vîmes naguère en été, le chemineau est revenu. Il les revoit lui aussi, d'abord sans les reconnaître. Mais le nom, prononcé par hasard, de Toinette, lui rend soudain la mémoire, et complète. Il s'informe de la délaissée. Averti qu'elle a pris un mari, ou qu'un mari l'a bien voulu prendre, il s'attendrit vaguement. Mais surtout l'annonce de l'enfant, — le sien, d'après la chronologie, — le jette en des transports soudains et paternels avec frénésie. Apprenant les chagrins amoureux de Toinet et que le pauvret les noie dans le vin, il jure de le guérir, et de le marier. Cela se fait sans tarder, et d'autres choses encore, excellentes, s'accomplissent. Le drame, qui s'annonçait noir, bleuit en finissant. Un optimisme béat en baigne les dernières scènes. Toinet, de même qu'il ignore tout du passé, ne s'étonne de rien dans le présent. Quant à Toinette, non seulement elle pardonne, mais pour un peu, dans l'enthousiasme du revoir, elle demanderait pardon d'avoir été séduite, abandonnée, et de s'en être plainte, et de n'avoir pas compris, admiré tout de suite la nature indépendante et poétique des hommes dont c'est la vocation, la dignité même, de courir les chemins et les filles.

Bon chemineau ! « sa bienvenue, » — ou sa revenue, — « au jour lui rit dans tous les yeux. » Elle lui sourit jusque dans le regard suprême, et reconnaissant, de François le débonnaire. Il le veille, pendant que le reste de la famille est allée à la messe de minuit, et le dernier geste du mourant est de passer au doigt de celui qu'il sait avoir été son devancier, l'anneau qui le désigne pour son successeur.

Tout de même, trop est trop. Le sympathique vagabond refuse une succession décidément peu compatible avec son humeur, et dans la neige, à travers la nuit, le chemineau reprend son chemin et sa chanson.

Autant que le drame de M. Richepin, et avec lui, la musique de M. Leroux a remporté et continue d'obtenir le succès le plus éclatant. Il est bien permis à un musicien de s'en réjouir. Sans doute, mais à un seul. Les autres, au contraire, peuvent et doivent même en éprouver quelque regret.

Ce n'est pas que cette musique soit affreuse, ou laide seulement. Obscure ou difficile, pas davantage. Ordinaire, commune, voilà ce qu'elle est le plus, et, malgré l'apparente antinomie des termes, on pourrait affirmer qu'elle est cela d'une façon rare ou singulière, s'il n'était plus véritable encore qu'elle l'est de toutes les façons. Elle l'est par le fond et par la forme, qu'en art, surtout en musique, il est presque impossible de séparer l'un de l'autre, et que par conséquent on est bien forcé d'analyser ensemble.

L'idée premièrement, — et quand on dit « l'idée musicale, » tout le monde à peu près entend ce qu'on veut dire, — l'idée est ici de qualité inférieure, prise tantôt au hasard, tantôt à l'ancienneté, rarement au choix. Aussi bien, dans le *Chemineau*, la mélodie coule à flots, non seulement des lèvres des personnages, mais de l'orchestre même. En cette copieuse et banale musique, les instrumens ne chantent pas moins que les voix. Ils ne chantent pas non plus autrement. Ils marquent, ou plutôt ils effleurent chaque figure, chaque situation dramatique d'un signe (ou d'un *leitmotiv*) malheureusenent dépourvu de caractère original et de profonde vérité. On pourrait extraire de l'ouvrage de M. Leroux un album, — un volume peut-être, — de truismes sonores. Dans les entr'actes en particulier (il y en a trois, et non des plus petits), l'absence d'action et de texte laisse mieux paraître encore l'indigence des formes premières. Mais dans les actes mêmes et sous les paroles, elle se révèle et s'étale à tout moment. C'est le modèle ou le type du genre, que certaine cantilène (au troisième acte) accompagnant la rêverie et la réminiscence du chemi-

neau revenu. Voilà bien la quintessence de cette espèce de mélodie; ou plutôt (le mot de quintessence exprimant une force concentrée), en voilà la détrempe et la dernière dilution. Citerons-nous un autre thème, et par exemple, celui de Toinette? Il est du genre frénétique, un peu dans l'une des manières de M. Massenet, sa manière exaspérée. Avec cela, ce motif, au moins par le mouvement, la direction et les notes d'appui, rappelle un peu, mais en beaucoup moins bien, en beaucoup plus gros, certain motif de *Louise*. Et MM. Leroux et Charpentier ayant été tous deux élèves de M. Massenet, cela prouve seulement qu'il y a élève et élève, et qu'il existe plusieurs demeures dans la maison du maître, ou du père, que l'un et l'autre ils ont eu.

Sans M. Massenet encore, sans l'appel initial de la *Troyenne regrettant sa patrie*, nous n'aurions peut-être pas l'apostrophe du chemineau à soi-même : « *Va, chemineau, chemine !* » Et pour le coup, ce serait dommage, la phrase étant la meilleure du rôle, la seule qui ne manque ni de grandeur ni de poésie.

Mais que le reste est donc médiocre, et comme ce lyrisme inférieur se partage entre la banale sensibleric et le pathos vulgaire ! Deux ou trois explosions « dramatiques » du chemineau sont en particulier du goût le plus pénible, et la musique, oui, la musique seule, rien que la forme sonore, y descend jusqu'à la dernière trivialité.

Si du moins les chansons du chemineau, ses chansons proprement dites, avaient leur beauté ! Si quelque chose chantait en elles, de la route et de la plaine, de la forêt et du coteau, de la saison et de l'heure, de la vie errante et libre, quelque chose enfin de tout ce qu'elles devraient chanter ! Mais elles ne sont que des formules vaines, de trop faciles refrains, vides d'esprit et d'âme, de vie et de vérité. Passans mélodieux, augustes ou familiers, vous qui suivez, en troupe ou solitaires, les chemins d'Allemagne et ceux de notre France aussi, vous qui savez, en cheminant, lire dans le secret de la terre et dans le mystère des cieux ; voyageur de Schubert et de Fauré, Bohémiens de Schumann et de Bizet, celui-ci n'est pas votre frère. Il n'a pas de poésie, il n'a pas de musique dans le cœur et sur les lèvres ; ce n'est pas un voyageur, c'est un commis voyageur en chansons.

Ainsi l'étoffe de cette musique est pauvre. Les fournitures et la façon ne valent guère plus. Sur, ou plutôt sous la mélodie, l'harmonie est posée à plat. Elle manque de distinction et de saveur. Beaucoup d'orchestre en cette œuvre bruyante, mais peu d'orchestration. Autant que le dessin, la couleur est vovante avec des tons

d'imagerie, plutôt que de peinture. Ce ne sont que harpes égrenées, unissons trop faciles de violons faussement émus et de violoncelles sanglotant à volonté, comme des enfans. Dans une scène d'Henry Monnier, je me souviens que la maîtresse de piano disait à la petite fille : « Ne vous penchez pas ainsi au *cantabile :* c'est du charlatanisme. » Les *cantabile* de M. Leroux se penchent trop souvent de cette manière-là.

Peu d'orchestration, disons-nous. Peu de symphonie aussi. A la mélodie exposée par la voix, les instrumens répondent volontiers par la même mélodie. En fait de développement ou de travail thématique, quelques altérations ou variantes, — sans beaucoup de sens ou de valeur, — de l'harmonie, du mode et de la tonalité. Mais surtout, des redites et de continuelles « progressions. » Vous connaissez le procédé musical. Il est comparable, dans l'ordre des affaires ou de la finance, à ce qu'on nomme les reports ; en architecture, il rappelle le style de ces maisons, commodes et banales, où se retrouve, à tous les étages, le même appartement.

J'ai quelquefois songé qu'on pourrait former une galerie avec les muses de nos « jeunes maîtres, » comme ils se laissent appeler jusqu'aux environs de la cinquantaine. Je sais, et je la vois d'ici, la plus laide. Ses compagnes l'environnent : celle-ci noble et grave, celle-là touchante et spirituelle tour à tour, une autre savante, mystérieuse et se dévoilant à peu de regards. Une autre enfin semble du peuple, et du peuple de Paris, mais elle en a la poésie avec les chants, et les sœurs divines l'accueillent. Quant à la muse de M. Leroux, déjà plus d'une fois elle a changé de visage et de façons. Elle se donna jadis, à l'époque d'*Astarté*, l'air d'une courtisane. On dirait plutôt aujourd'hui d'une fille de ferme. Pourquoi, se corrigeant de la luxure, a-t-il fallu qu'elle tombât dans la vulgarité? Là décidément est la tache, ou la tare. On ne citera jamais trop le mot, cent fois cité, de Rossini : « Vous chantez avec votre âme, ma fille, et votre âme est belle. » L'âme de cette musique n'est pas belle ; elle n'a rien de haut, rien de pur. C'est pourquoi nous regrettons que l'âme de la foule entre en contact, en communion avec elle. Quand paraît une œuvre nouvelle, on peut choisir, afin de l'annoncer, entre deux formules brèves. *Salve*, c'est pour lui rendre hommage. *Cave*, c'est pour avertir le public, dût-il ne pas nous écouter.

L'interprétation et la représentation de l'œuvre la dépassent de la même hauteur. On ne saurait assez dire de Mlle Friché qu'elle « incarne, » avec une ampleur visible autant que sonore, le personnage

de Toinette. Quant à celui du Chemineau, il eût reçu de M. Dufranne la grandeur et la puissance, si de personne il les pouvait recevoir. On n'eut jamais, avec de moindres moyens, plus de talent que M. Jean Périer (François); je veux dire plus d'intelligence, que plus de sentiment attendrit. Enfin il y a je ne sais quoi d' « intéressant » dans la voix de M. Salignac et dans sa manière de chanter.

Quant au maître de la maison, — il s'agit de M. Albert Carré, — on finit par ne plus savoir que penser de lui, par douter s'il fut envoyé pour la gloire de la musique ou pour sa ruine, pour mieux nous avertir ou mieux nous abuser. Avec un art sans pareil, avec une espèce de génie, il prête à des œuvres de néant l'apparence de l'être. Alors on l'accuserait volontiers de sortilège et presque de mensonge. Mais on se rappelle aussitôt que son devoir, — et notre plaisir même, ou notre consolation, — consiste en ces mensonges heureux, et, comme disait Renan, d'eutrapélie. Et puis, après le *Chemineau*, voici que M. Carré nous donne *Iphigénie en Aulide*, comme il nous donna précédemment *Orphée*, *Alceste* et l'autre *Iphigénie*. Il ajoute aux plus beaux, aux plus vivans chefs-d'œuvre, un surcroît de vie et de beauté. Alors, autant que nous le maudissions hier, et peut-être encore davantage, nous le bénissons aujourd'hui.

« Oyez peuple, oyez tous, » et voyez aussi *Iphigénie en Aulide* à l'Opéra-Comique. Hormis une seule et malheureusement trop notable exception, les interprètes en ont paru, non pas certes supérieurs, mais convenables. En MM. Beyle (Achille) et Ghasne (Agamemnon), surtout en Mlle Brohly (jeune, un peu trop jeune pour sa grande fille, mais intelligente Clytemnestre), le chef-d'œuvre de Gluck a trouvé de zélés serviteurs. Quelques degrés d'élévation, de noblesse, de style enfin, leur font défaut, mais quelques degrés seulement. Les chœurs ont montré de la vigueur et de la précision. L'énergie sans la rudesse, la plénitude sans l'empâtement, la simplicité sans la froideur, font décidément de l'orchestre de M. Ruhlmann un excellent orchestre sous un chef excellent.

Quant à la représentation visible de l'ouvrage, il semble bien que le mot de mise en scène aurait, pour la définir, quelque chose de trop matériel et qui sent le métier.

La matinée musicale et dansante organisée par Achille en l'honneur d'Iphigénie comprend une série de tableaux délicieux, qu'un bas-relief admirable termine. Une imagination classique, avec une certaine licence, en a réglé les formes et les couleurs, les attitudes et les mouvemens. Elle a mêlé parmi les danseuses et les captives une demi-

douzaine de petites créatures agiles, serrées de la tête aux pieds en des maillots bruns tachetés de noir, et jouant avec des vases peints, à la manière antique, de la double couleur de leur robe. On dirait de gentils animaux, étranges, un peu lascifs, des lézards mordorés ou des écureuils fauves, tout ras et sans queue. Ils prennent les airs et les poses les plus amusantes, allongés sur le sol ou bien accroupis, les coudes aux genoux, le menton appuyé sur le bord de leurs urnes, riant de toutes leurs dents blanches et de leurs sombres yeux.

Le « divertissement » achevé, dès que retentissent les premiers accords du magnifique épithalame, tout le groupe dansant vient s'appuyer et former contre la muraille de marbre une frise vivante. Alors, pendant quelques minutes, autant que c'est une joie d'entendre, c'en est une de regarder.

Vous goûterez ce double plaisir en d'autres passages encore. Au premier acte, certain épisode orchestral, qui peut-être se dansait naguère, est consacré seulement à quelques pas, très lents, et à quelques regards d'Iphigénie alarmée de ne pas voir paraître Achille. Enfin deux rencontres surtout, de l'ordre visible avec l'ordre sonore, nous ont vraiment ému. C'est au début de ce même premier acte, où elles se suivent de près. Il ne s'agit là que d'éclairage, d'un effet nocturne, puis d'un effet matinal; mais par l'un et par l'autre la musique même est assombrie et éclairée tour à tour. Dans la nuit pâlissante à peine, dans la nuit écoulée pour lui sans repos, Agamemnon jette son cri douloureux : « *Diane impitoyable!* » que cette nuit fait plus déchirant encore. Mais voici la pointe du jour. A peine a-t-elle effleuré le front chargé d'un paternel ennui, que la pathétique adjuration : « *Brillant auteur de la lumière!* » s'élève, impatiente de l'accuser et de le maudire, vers le premier rayon du soleil. Encore une fois nous ne vantons point ici d'ingénieux artifices, mais les signes, que seul un grand artiste peut nous rendre sensibles, d'une conformité profonde entre deux modes ou deux valeurs d'art, et comme entre le dehors et le dedans de la même beauté.

On croyait depuis quelques années, — exactement quatre-vingt-quatre, — que le premier en date des cinq opéras français ou francisés de Gluck, très proche des quatre autres par l'âge, en était, par le mérite, extrêmement éloigné. La reprise actuelle d'*Iphigénie én Aulide*, qui se retira du théâtre en 1824, aura dissipé la légende et remis l'aîné des cinq chefs-d'œuvre à son rang, un peu, mais à peine un peu au-dessous de ceux qui l'ont suivi.

Les modernistes, — l'art compte aussi les siens, — reprochent vo-

lontiers à la musique de Gluck d'être une musique monotone. On pourrait aisément leur faire voir combien, au contraire, elle a de variété. Et cependant, pauvres critiques que nous sommes, qui de nous parfois n'essaya, pour les soi-disant besoins d'une théorie ou d'un système, d'enfermer dans une formule unique le génie d'un grand musicien, et plus qu'on ne croit divers! Mais justement parce qu'il est un des grands, des très grands, il échappe à nos restrictions et brise nos cadres.

Dramatique et verbale, il serait difficile sans doute de ne pas rapporter d'abord la musique de Gluck à ces deux caractères éminens. Il ne serait guère plus aisé de l'y réduire. Gluck, on le sait, ne manqua jamais de se donner pour dramaturge plutôt que pour musicien. Un de ses derniers critiques, et justement à propos d'*Iphigénie en Aulide*, en rapporte ce témoignage : « Corancez, l'un des amis du maître, s'étonnait un jour en sa présence de la note longue écrite sur le premier *je* que chante Agamemnon dans l'air : « *Je n'obéirai point à cet ordre inhumain.* » — « Cette longue note vous a-t-elle également choqué au théâtre? » lui demanda Gluck. Je lui répondis que non. « Eh bien! ajouta-t-il, je pourrais me contenter de cette réponse. » Mais, loin de s'en contenter, il la fit suivre d'une vive mercuriale et conclut en ces termes : « Votre question ressemble à celle d'un homme qui serait placé dans la galerie haute du Dôme des Invalides et qui crierait au peintre qui serait en bas : « Monsieur, qu'avez-vous prétendu faire à cet endroit? Est-ce un nez, est-ce un bras? Cela ne ressemble ni à l'un ni à l'autre. » Le peintre lui crierait de son côté, avec beaucoup plus de raison : « Monsieur, descendez, regardez et jugez vous-même (1). »

Pour un trait de ce genre, dans la seule *Iphigénie*, il s'en rencontre vingt autres, dont la beauté dramatique et verbale mériterait la même apologie. Faut-il rappeler, dans l'air célèbre de Clytemnestre implorant Achille, sur le dernier de ces mots : « *Elle n'a que vous seul,* » un point d'orgue (autrement dit un long silence), et l'impression qu'en effet il nous donne, de la solitude et de l'abandon? De même dans le premier acte, à l'approche d'Iphigénie que les dieux semblent amener au supplice, lorsque Calchas triomphant s'écrie : « *Ils y traînent déjà ses pas,* » c'est sur le mot *traînent* que se concentre l'intention et l'intensité de son cri.

Un nom quelquefois, autant qu'un mot, un de ces grands noms de

(1) *Gluck*, par M. Jean d'Udine; dans la collection des *Musiciens célèbres*, Paris, H. Laurens.

la tragédie antique, rassemble en soi tout l'accent et tout l'effet, toute l'émotion et toute la beauté. Pour estimer l'avantage, sur la voix qui ne fait que parler, de la voix qui chante ou récite musicalement, il ne faut qu'entendre celle-ci prononcer et nuancer, en quelques notes, le nom seul d' « Iphigénie. »

Enfin le récitatif ici déjà donne toute sa mesure. La furieuse, la sublime invective d'Achille à Agamemnon restera l'un des chefs-d'œuvre et, par la date au moins, le premier, de ce genre de lyrisme éperdu. En l'écoutant s'emporter, s'exalter jusqu'au paroxysme, on y croit reconnaître en puissance tous les récitatifs des héros futurs, — et des héros ténors, — du « grand opéra français, » d'Arnold et de Robert, d'Eléazar, de Raoul, et du prophète Jean. C'est ici l'origine d'un genre, ou d'un style, et ce moment de la première tragédie lyrique de Gluck est vraiment gros, comme eût dit Carlyle, d'au moins un siècle de beauté.

Avec cette beauté, verbale ou récitative, bien d'autres, toutes les autres, sont constamment unies. Dans les dialogues et surtout dans les monologues : au second acte, celui d'Agamemnon, et celui de Clytemnestre au troisième, il n'y a d'égal au récitatif libre que le récitatif obligé, celui que des motifs ou des mouvemens, et non plus de simples accords de l'orchestre accompagnent. La brièveté de ces figures instrumentales, pareilles à des raccourcis audacieux, ne fait qu'en accroître et le sens et la force. Pour exciter et porter au comble l'angoisse et d'avance les remords d'Agamemnon parricide, il suffit de demi-gammes sifflantes, que dis-je, de beaucoup moins encore : de deux notes chromatiques et qui montent, sœurs farouches de celles qui, près d'un siècle plus tard, souligneront l'ordre donné par Iseult à Brangaene, de préparer le philtre de mort. Sans compter qu'en de pareils passages, les formes mélodiques à demi se mêlent aux formes à demi récitatives, et ce mélange, très libre, annonce aussi de loin, avec plus d'aisance et moins de surcharge, la continuité du discours wagnérien.

Musicien dramatique, il arrive tout de même à l'auteur d'*Iphigénie* d'être un pur musicien. Le grand souffle mélodique inspire des « airs » nombreux. Ils sont aussi peu démodés et vieillis, aussi débordans au contraire de passion, de vie et de vérité immortelle, que les « tirades » de la tragédie racinienne, ce genre ou cet idéal poétique dont l'opéra de Gluck, et lui seul, est la transposition et l'équivalent sonore.

L'orchestre même ici ne saurait passer pour un élément secondaire, encore moins sacrifié. Tandis que la mère douloureuse em-

brasse, muette encore, les genoux du héros, la voix grêle d'un hautbois s'élève seule, et la demeure royale, et l'Aulide, et la Grèce entière, s'emplissent d'un long sanglot. Enfin c'est une symphonie, un peu dans la manière des maîtres, — non pas, il est vrai, leur grande manière, — que l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*. Elle commence par les quelques notes, capitales, qui seront les premières de l'ouvrage et soutiendront les premières paroles, essentielles aussi, d'Agamemnon: « *Diane impitoyable !* » Ainsi le sujet tout de suite est posé. Mais, après ce début dramatique, l'ouverture se développe musicalement et parfois, à cause de ce développement même, en suivant le prologue symphonique, en *ut* majeur, du vieux Gluck, on songe à la première symphonie, qui sera dans le même ton, du futur et jeune Beethoven.

Rassemblées au cours de l'œuvre, sans jamais en rompre l'unité, ces formes diverses peuvent même composer ensemble, et très fortement, une scène isolée. On trouve un peu de tout dans le premier monologue d'Agamemnon. Il commence par une sorte d'*arioso* très court, que suivent quelques mesures de récit. Puis vient l'air fameux : « *Brillant auteur de la lumière* ! » avec l'admirable « tournant » mélodique sur ces mots : « *Dieu bienfaisant, écoute ma prière!* » Un bref récitatif encore, la reprise ensuite, à l'ancienne mode, et, comme péroraison, trois ou quatre vers jetés avec épouvante sur le plus simple, mais le plus pathétique trémolo, frisson ou convulsion d'horreur, dont tout l'orchestre est secoué. Rappelons-nous ce passage de l'épître dédicatoire d'*Alceste :* « J'ai imaginé que l'ouverture devait prévenir les spectateurs sur le caractère de l'action qu'on allait mettre sous leurs yeux et leur en indiquer le sujet; que les instrumens ne devaient être mis en action qu'en proportion du degré d'intérêts et de passions; et qu'il fallait éviter surtout de laisser dans le dialogue une disparate trop tranchante entre l'air et le récitatif, afin de ne pas tronquer à contresens la période et de ne pas interrompre mal à propos le mouvement et la chaleur de la scène. » Par les exemples que nous avons choisis, peut-être aura-t-on vu que le musicien même d'*Iphigénie en Aulide* a rempli son programme et que, dès son premier chef-d'œuvre en France et pour la France, il a, fuyant la monotonie, cherché le changement ou le mélange, l'indépendance et la variété.

Quelque chose encore, s'il ne fallait finir, mériterait ici d'être étudié. C'est ce que Nietzsche appelait la transmutation des valeurs, autrement dit la transposition d'un chef-d'œuvre poétique, tel que

celui de Racine, en chef-d'œuvre musical. Pour définir ce changement et l'analyser, on choisirait d'abord la première entrée d'Iphigénie.

Je l'attendais partout et, d'un regard timide
Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide,
Mon cœur pour le chercher volait loin devant moi
Et je demande Achille à tout ce que je voi.
Je viens, j'arrive enfin sans qu'il m'ait prévenue,
Je n'ai percé qu'à peine une foule inconnue,
Lui seul ne paraît point.

On verrait ici tout ce qu'un peu, très peu de musique, — une danse lente et un bref *arioso*, — a su répandre sur ces vers : quel flot de tendresse encore plus pure, plus mélancolique et plus pudiquement alarmée. Et l'air de Clytemnestre : « *Armez-vous d'un noble courage*, » dont les premiers mots sont presque transcrits de Racine, montrerait ensuite quel surcroît de force et d'émotion la poésie emprunte à l'appareil ou plutôt à l'organisme de la musique, à l'intensité des sons, à leur rythme, à l'orchestre enfin, prévenant, puis précipitant la parole et la prolongeant encore après qu'elle s'est tue.

Nous bénissons les soirs où de telles beautés ressuscitent pour nous. La joie qu'elles nous causent est de plus d'une sorte. C'est d'abord une joie assurée, à l'abri du doute et des retours, celle que nous procurent les œuvres qu'on ne soumet pas à notre faible jugement, mais qu'on propose ou qu'on rend à notre admiration. Et puis, cette joie émouvante est une joie sans trouble. Elle nous anime et ne nous agite point. Elle accroît la vie en nous et la purifie. Elle l'éclaire enfin, car le génie qui nous la donne n'a rien de secret ni d'obscur et, plutôt que de poser le problème, il nous l'apporte tout résolu.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES MODÈLES DE VELASQUEZ

The Court of Philip IV, par Martin Hume, 1 vol. illustré, Londres, 1908.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter le Prado de Madrid doivent en avoir emporté, comme moi, une impression assez singulière : l'impression que les heures délicieuses, inoubliables, qu'ils ont passées là se sont passées, à la fois, dans un musée et dans un théâtre. Le musée, ce sont les chefs-d'œuvre de Titien et de Rubens, — deux maîtres dont il est impossible de mesurer pleinement le génie, si on ne les a pas vus à Madrid ; — ce sont l'*Annonciation* de Fra Angelico, la *Mort de la Vierge* de Mantegna, le *Cardinal* et la *Vierge à l'Agneau* de Raphaël, le *Noli me tangere* de Corrège, les deux *Portraits* de Durer, la *Madeleine pénitente* de Ribéra et le *Saint Basile* du Greco, et toutes les gracieuses fantaisies de Murillo et les rêves, voluptueux ou tragiques, de Goya ; c'est une réunion restreinte, mais exquise, de peintures qui ne sauraient prétendre à former un ensemble instructif, mais dont chacune mériterait proprement d'être appelée une « Perle, » — à l'exception, peut-être, du médiocre tableau d'école raphaëlesque qui porte ce titre. Pas une de ces peintures qui, d'année en année, ne nous reste merveilleusement présente à l'esprit, et dont à jamais notre cœur ne garde le parfum. Mais en même temps que nous nous souvenons d'avoir respiré ces adorables fleurs de beauté, nous avons conscience d'avoir rencontré, au milieu d'elles, dans les salles du musée espagnol, un groupe extraordinaire

d'êtres humains dont l'intérêt, pour nous, a été d'une espèce tout autre, sans le moindre rapport avec le plaisir esthétique que nous ont procuré les tableaux d'alentour. A côté des charmantes ou puissantes figures peintes par les plus grands des maîtres, nous nous sommes trouvés en face d'autres figures qui étaient *vivantes*, avec le mouvement naturel d'un véritable sang dans leurs veines, et avec une âme infiniment personnelle et active s'exprimant à nous dans le regard de leurs yeux. Pour celles-là, nous n'avons pas eu le loisir d'étudier l'agrément de leurs attitudes, ni l'élégance de leurs formes, ni la couleur et la lumière du décor qui les environnait : nous n'avons rien observé que l'intensité prodigieuse de leur vie, qui faisait d'elles comme les acteurs d'un drame où le hasard nous aurait permis d'assister. Hommes, femmes, enfans, grands seigneurs et va-nu-pieds, sans compter une suite nombreuse de bouffons, de nains, d'étranges comparses, tout cela avait beau être fixé sur des panneaux de bois, enfermé dans de lourds cadres d'or : nous jurerions que nous avons vu ces figures remuer et marcher, et que nous avons entendu le son de leur voix.

Il y avait là trois ou quatre personnages, notamment, — un homme haut et maigre avec un visage trop long et une lèvre inférieure protubérante, un autre homme tout massif et trapu, au gros visage empâté sous une perruque plate et d'étonnantes moustaches finissant en houppes, un très aimable petit garçon ouvrant sur nous de grands yeux pleins de flamme, et une jeune femme blonde, de mine hargneuse et maussade, — qui comparaissaient devant nous à des âges divers, sous divers costumes et dans toute sorte de poses, mais toujours avec le même caractère profondément accentué, maintenu d'acte en acte avec autant d'unité dramatique que les caractères les plus « poussés » des drames de Shakspeare (1). Les chevaux mêmes que montaient parfois ces personnages n'avaient rien de commun avec les bêtes magnifiques imaginées par les peintres, dans maints tableaux du musée : leur magnificence ne relevait point de l'art, mais de la vie ; et il nous semblait que nous les sentions frémir sous la secousse subite du mors, lorsque leur cavalier les arrêtait pour nous examiner au passage. Car, tandis que les figures des peintres, si belles et expressives qu'elles fussent, s'offraient passive-

(1) Du second de ces personnages, en vérité, le musée de Madrid ne possède qu'un seul portrait : mais comment ne pas se rappeler aussitôt, devant lui, tant d'autres apparitions de la même figure, à Dresde, à Saint-Pétersbourg, à Londres, — et jusque dans la grande *Chasse au Sanglier* de la National Gallery ?

ment à notre examen, c'était comme si ces figures-là, plus vivantes que nous et d'une trempe plus forte, nous eussent elles-mêmes dévisagés d'un coup d'œil pénétrant, tantôt amusées et tantôt froissées de notre intrusion. Ainsi, entre les plus pures créations du génie des peintres, sinon au-dessus d'elles, le mystérieux génie de Velasquez avait créé pour nous une humanité immortelle, opposant à ces chefs-d'œuvre de beauté des chefs-d'œuvre de vie.

Que si, au reste, nous avions besoin d'une preuve plus directe, pour nous rendre compte de l'abîme qui sépare les portraits du maître sévillan de tous les autres portraits peints avant ou après lui, nous découvririons cette preuve sans avoir à quitter le musée du Prado. De toute la suite des prodiges de mouvement et de couleur que nous fait voir, dans ce musée, l'incomparable Rubens, aucun peut-être n'atteint d'aussi près l'idéal de vie accessible à la peinture que le grand portrait équestre de l'*Infant Ferdinand au combat de Nordlingen,* imposante figure d'une élégance et d'une noblesse vraiment souveraines, incarnation parfaite de la victoire, toute baignée d'une atmosphère de joie triomphale. Mais comme cette figure nous apparaît, simplement, un beau rêve de peintre, quand nous la comparons à une autre image du même *Infant Ferdinand,* évoqué par Velasquez, dans le même musée, debout en costume de chasse, un fusil dans les mains, avec un grand lévrier assis près de lui ! Ici, le personnage qui se dresse devant nous n'a plus rien d'allégorique ; et c'est à peine si nous nous avisons d'admirer le délicat relief avec lequel les formes harmonieuses du jeune chasseur se détachent sur la perspective lointaine d'un paysage montueux et boisé. Nous ne songeons qu'à l'homme en chair et en os qui est là, devant nous ; et toute l'allure de son corps est si naturelle que nous nous attendons à le voir se remettre en marche, suivi de son chien, dès qu'il aura fini de nous regarder ; et son long visage est si vrai, si éloigné de la vie toute factice des visages peints, qu'aussitôt nous y reconnaissons une ressemblance très proche avec les physionomies des deux frères de Ferdinand, le roi Philippe IV et l'Infant don Carlos, tout en distinguant ce que ce visage-ci a de plus fin, comme aussi de plus énergique et de plus profond. Au lieu du héros symbolique qui, dans le tableau de Rubens, proclame son exploit avec une allégresse surnaturelle, l'Infant de Velasquez est un jeune gentilhomme espagnol d'une individualité si précise qu'il nous suffit de l'apercevoir pour deviner sa race, sa famille, son tempérament, toutes les particularités de son être physique et moral. La figure peinte par le maître flamand

appartient à une réalité différente de la nôtre : celle que nous montre Velasquez ne diffère de notre réalité humaine qu'en ce qu'elle est, pour ainsi dire, plus réelle, avec des chairs plus imprégnées de sève vivante, et un regard plus chargé de signification intérieure. Et tandis que Rubens, excité par la fièvre incessante de sa fantaisie de poète, va toujours modifiant les traits de ses modèles, dans les diverses images qu'il a l'occasion d'en peindre, — nous laissant, par exemple, à Madrid, à Vienne, et à Munich, des *Ferdinand d'Autriche* que l'on croirait peints, chaque fois, sur des modèles nouveaux, — l'art de Velasquez est si étranger à l'art habituel des peintres que, par exemple, les nombreuses séries de ses *Philippe IV* ou de ses *Infant Balthazar Carlos*, malgré la différence des âges, nous révèlent non seulement le même type corporel, mais le développement des mêmes pensées et des mêmes passions, à tel point que le psychologue pourrait profiter de leur étude au moins autant que le critique d'art.

Un grand drame, joué par des acteurs d'une humanité et d'une puissance tragique sans égales, voilà ce que je me souviens, pour ma part, d'avoir vu, la seule fois qu'il m'ait été donné d'explorer les salles du Prado de Madrid ! Mais ce drame, — ainsi que la chose m'est arrivée d'autres fois encore, en pays étrangers, — était joué, malheureusement, dans une langue que je ne comprenais pas. Je devinais bien que le gros homme trapu à la perruque plate, Olivarès, devait tenir lourdement serré, dans ses mains énormes, le frêle jeune roi Philippe IV, si peu fait pour l'action, avec la mollesse exsangue de ses chairs, et ses yeux immobiles de poète ou de rêveur, à demi cachés sous les paupières tombantes ! Je devinais que la vie de ce prince avait dû être abondamment traversée de déboires et d'angoisses, à la manière dont, d'un portrait à l'autre, les paupières descendaient plus bas, sur les yeux toujours immobiles, et dont l'apparente impassibilité hautaine des traits découvrait de plus en plus, sous son masque, un mélange de fatigue et de désespoir. Les deux femmes de Philippe IV, la vive, légère, énergique Isabelle de Bourbon, vraie fille d'Henri IV, et la dure et glaciale Marie-Anne d'Autriche, je pénétrais leurs âmes assez à fond pour sentir combien leurs conduites avaient dû être opposées, à l'égard d'un tel mari ; et que l'une avait dû le réconforter doucement, indulgente et maternelle avec son joli sourire d'enfant, tandis que l'autre avait dû, tout de suite, fermer son cœur au vieil oncle qu'on lui donnait pour mari, aussi indifférente aux souffrances personnelles de Philippe qu'aux misères d'un pays où elle

se savait étrangère. Le génie vivifiant de l'auteur du drame m'aidait presque à comprendre les actes et les paroles de ses personnages : mais d'autant plus j'aspirais à me renseigner plus complètement. Car c'est chose certaine que, par la nature même de leur beauté, les portraits du maître espagnol sont de ceux dont nous ne pouvons nous empêcher de vouloir mieux connaître les modèles. Les plus vivantes figures d'un Rubens ou d'un Titien, d'un Van Eyck ou d'un Durer, se suffisent, en quelque sorte, à elles-mêmes, et il ne nous importe guère de savoir ce qu'étaient les hommes ou les femmes qui leur ont servi de prétexte : mais combien autre est le cas, pour des figures dont il nous semble, vraiment, qu'elles nous parlent, et dont nous sommes hors d'état de comprendre la langue !

Aussi ai-je souvent cherché, dans les livres d'histoire, l'explication précise et détaillée du drame auquel j'avais assisté, au Prado de Madrid ; et trop souvent j'ai été forcé de constater que les livres d'histoire n'avaient à me fournir que des explications bien vagues, ou n'offrant qu'un intérêt bien restreint. Les uns me décrivaient la situation politique de l'Espagne sous Philippe IV, la révolte du Portugal et de la Catalogne, les quelques succès militaires suivis de terribles défaites, tout un ensemble d'événemens qui n'avaient, pour moi, d'autre portée que de me révéler la cause de la croissante tristesse traduite, par Velasquez, dans le regard et dans toute la personne de son maître ; pendant que d'autres me débitaient la chronique scandaleuse de la vie madrilène du temps, ou bien me conduisaient dans les théâtres et parmi les fêtes de la ville et de la Cour, me permettant ainsi de comprendre le milieu où s'était déroulé le drame qui me préoccupait ; mais l'analyse intime des scènes de ce drame, en vain je la demandais aux livres, anciens ou nouveaux. Un seul d'entre eux ajoutait un appoint sérieux aux données de Velasquez : c'était le *Gil Blas* de notre Lesage. L'auteur, évidemment, avait emprunté lui-même le récit des faits à d'autres sources écrites : mais son admirable talent de romancier les avait revêtus d'une réalité supérieure. Et non seulement je trouvais, dans *Gil Blas*, une restitution infiniment variée et pittoresque du décor où les personnages de Velasquez avaient eu à jouer leur rôle : j'y retrouvais encore les deux principaux de ces personnages, le ministre Olivarès et le roi Philippe, dessinés avec tant de naturel et de finesse psychologique qne le souvenir de ces portraits écrits s'était lié, en moi, à celui des chefs-d'œuvre du peintre sévillan. Jamais, en particulier, aucun historien n'avait éclairé d'une lumière aussi forte l'étrange et

complexe figure d'Olivarès, telle qu'elle m'apparaissait dans plusieurs tableaux de Velasquez, — dans les deux portraits équestres de Madrid et de Schleissheim, dans un admirable petit portrait en buste de Saint-Pétersbourg, et dans une peinture de Grosvenor House, à Londres, où le ministre s'avançait, nu-tête, sur le seuil d'un manège, au-devant du jeune prince Balthazar Carlos. L'aspect extérieur et le caractère de cet homme d'État, jamais assurément, depuis Velasquez, personne ne les avait mieux saisis et exprimés que Lesage dans les lignes suivantes :

Je vis un homme d'une taille au-dessus de la médiocre, et qui pouvait passer pour gros dans un pays où il est rare de voir des personnes qui ne soient pas maigres. Il avait les épaules si élevées que je le crus bossu, quoiqu'il ne le fût pas. Sa tête, qui était d'une grosseur excessive, lui tombait sur la poitrine; ses cheveux étaient noirs et plats, son visage long, son teint olivâtre, sa bouche enfoncée, et son menton pointu et fort relevé... (Quant à son caractère), il a l'esprit vif, pénétrant, et propre à former de grands projets. Il se donne pour un homme universel, parce qu'il a une légère teinture de toutes les sciences; il se croit capable de décider de tout. Il s'imagine être un profond jurisconsulte, un grand capitaine, et un politique des plus raffinés. Avec cela, il est si entêté de ses opinions qu'il les veut toujours suivre préférablement à celles des autres, de peur de paraître déférer aux lumières de quelqu'un. Entre nous, ce défaut peut avoir d'étranges suites, dont le ciel veuille préserver la monarchie! J'ajoute à cela qu'il brille dans le conseil par une éloquence naturelle, et qu'il écrirait aussi bien qu'il parle, s'il n'affectait pas, pour donner plus de dignité à son style, de le rendre obscur et trop recherché. Il pense singulièrement; et, comme je crois vous l'avoir déjà dit, il est capricieux et chimérique. Tel est le portrait de son esprit : faisons celui de son cœur! Il est généreux et bon ami. On le dit vindicatif, mais quel Espagnol ne l'est pas? De plus, on l'accuse d'ingratitude, pour avoir fait exiler le duc d'Uzède et le frère Louis Aliaga, auxquels il avait, dit-on, de grandes obligations; c'est ce qu'il faut encore lui pardonner: l'envie d'être premier ministre dispense d'être reconnaissant.

Avec non moins de justesse et de précision, Lesage nous instruit des procédés employés par le ministre pour maintenir son pouvoir sur le jeune roi. Tantôt il nous le montre travaillant à éloigner de la Cour toute personne qui aurait quelque chance d'exercer une action sur l'esprit de son maître, et tantôt détachant celui-ci de ses frères et de sa femme, le contraignant à poursuivre sans arrêt une vie de plaisir, dont il se charge lui-même de varier l'attrait, indéfiniment. « Mon prédécesseur, le duc de Lerme, avoue-t-il à Gil Blas, avait deux ennemis redoutables dans son propre fils et dans le confesseur de

Philippe III, au lieu que je ne vois personne auprès du Roi qui ait assez de crédit pour me nuire, ni même que je soupçonne de mauvaise volonté pour moi. Il est vrai qu'à mon avènement au ministère, j'ai eu grand soin de ne souffrir, auprès du prince, que des sujets à qui le sang ou l'amitié me lient. Je me suis défait, par des vice-royautés ou par des ambassades, de tous les seigneurs qui, par leur mérite personnel, auraient pu m'enlever quelque portion des bonnes grâces du souverain, que je veux posséder entièrement. » Et l'on se rappelle comment il envoie son confident à Tolède, afin d'examiner une jeune actrice dont il espère que le Roi pourra devenir amoureux. L'actrice, sur le rapport favorable de Gil Blas, est mandée à la Cour; et Philippe, dès qu'il l'aperçoit, s'éprend d'elle au point d'en avoir « la tête embarrassée. » Cependant ce n'est que le lendemain que Gil Blas, dans un entretien particulier avec le prince, découvre l'effet extraordinaire que lui a produit la vue de la belle Lucrèce : car, pendant toute la durée du spectacle, Philippe a réussi à effacer de son visage toute trace d'émotion. « Depuis le commencement jusqu'à la fin, j'eus les yeux attachés sur le monarque, et je m'appliquai à démêler, dans les siens, ce qu'il pensait : mais il mit en défaut ma pénétration par un air de gravité qu'il affecta de conserver toujours. » Cet « air de gravité, » ce masque sous lequel Philippe IV dissimule l'ardente passion dont il est brûlé, n'est-ce point le trait caractéristique que nous retrouvons, à tous les âges, sur la figure du Roi telle que l'a peinte Velasquez? Et, d'année en année, le trait s'accentue, le masque de hautaine sérénité s'épaissit et se fige, tandis que, sous lui, nous devinons le remplacement de l'ivresse sensuelle de naguère par un mélange tragique de souffrance et d'effroi.

Malheureusement Lesage ne nous parle point de cette douloureuse transformation de l'âme de Philippe, qui ne se révèle à nous que dans la dernière série des portraits de Velasquez, après que le patron de Gil Blas a disparu de la scène. Et d'ailleurs, avec toute sa portée historique et psychologique, le livre de l'écrivain breton n'en reste pas moins un roman, où l'explication du grand drame royal éternisé par Velazquez ne pouvait, forcément, tenir qu'une place accessoire. Aussi ne saurions-nous avoir trop de gré à un très érudit historien anglais, M. Martin Hume, du service qu'il vient de nous rendre en reconstituant, à l'aide d'une foule de documens pour la plupart inédits, la marche entière du drame, depuis la brillante et voluptueuse jeunesse de Philippe IV, jusqu'à ces cruelles années de la fin de son règne où Velas-

quez nous le représente cachant son angoisse sous une exagération continue de son « air de gravité, » tandis qu'auprès de lui la reine Marie-Anne d'Autriche étale hargneusement ses énormes *garde-infantes*, et que nous voyons s'étioler, parmi la troupe pitoyable de ses naines, la pauvre petite fleur de serre qu'est l'Infante Marguerite, et que le petit Infant Philippe-Prosper, unique espoir du royaume, dans tout l'apparat délicieux de sa robe de dentelles, s'appuyant au dossier d'un fauteuil pour pouvoir demeurer debout sur ses jambes trop faibles, nous considère avec le triste regard d'une victime déjà promise à la mort. Laissant à ses confrères le soin de nous exposer les événemens politiques du règne, et dédaignant, d'autre part, les révélations plus ou moins suspectes des chroniqueurs sur les scandales de la cour espagnole, M. Martin Hume s'est uniquement efforcé de nous introduire dans l'intimité quotidienne du Roi et de sa famille. « Mon objet, nous dit-il dans sa préface, a été de répondre au goût nouveau des lecteurs d'ouvrages historiques. Car ceux-ci, désormais, demandent à être renseignés sur les êtres humains qui ont personnifié les faits de l'histoire, beaucoup plus que sur les plans des batailles qui se sont livrées. Ils désirent écarter le voile d'abstraction que les écrivains ont, jusqu'ici, interposé entre eux et les hommes ou les femmes dont les existences ont jadis décidé des destinées du monde; ils veulent voir ces grands personnages tels qu'ils ont vécu dans leur habitude familière, écouter leurs paroles, lire leurs lettres privées, afin d'obtenir ainsi la clef de leurs cœurs et de leurs cerveaux. Ils aspirent à apprendre l'histoire par l'intermédiaire de ses acteurs humains, au lieu d'avoir à deviner confusément les acteurs humains à travers les faits généraux de leur temps. »

Et peut-être une entreprise littéraire de ce genre, appliquée au règne d'un souverain espagnol assez médiocre d'il y a deux siècles et demi, n'aurait-elle guère de quoi nous émouvoir, aujourd'hui, entre la foule de sujets plus actuels, ou plus expressément pathétiques, que d'autres historiens sont en train de traiter de la même façon; mais il se trouve que le sujet traité par M. Hume a été traité, avant lui, par le plus puissant créateur de vie que le monde ait connu; et ainsi l'on pourrait presque dire qu'il n'y a pas, dans toute l'œuvre de Velasquez, une seule figure que le récent ouvrage anglais ne nous aide à comprendre, princes et courtisans, comédiens, bouffons, et jusqu'aux chevaux même, souvent décrits dans les documens originaux qu'a découverts M. Hume. Avec une exactitude véritablement surprenante, les témoignages écrits viennent confirmer et compléter le témoignage du peintre: et jamais ce dernier ne nous apprend aucune

particularité de l'âme de ses modèles sans que telle ou telle pièce non seulement nous atteste cette particularité, mais nous en indique les causes, le développement, et les suites. Plus heureux que nous ne l'avons été, nous qui ne disposions que des vains et fallacieux commentaires des critiques d'art, ceux qui visiteront, dorénavant, le musée du Prado, pourront le faire en compagnie d'un guide d'une sûreté et d'une utilité sans pareilles, leur permettant de saisir jusqu'aux moindres nuances du drame qui se joue là.

L'intrigue du drame est à la fois très simple et très émouvante. C'est l'aventure d'un jeune prince pourvu des dons les plus remarquables, intelligent et bon, aussi apte, par nature, à discerner la valeur morale des âmes que la valeur esthétique des œuvres d'art : et pourtant condamné à une impuissance complète, pendant qu'autour de lui s'écroule, pierre par pierre, le gigantesque édifice impérial que lui ont légué ses pères. Un mauvais hasard lui a donné pour maître et pour ami, dans sa jeunesse, un homme qui, au point de vue intellectuel, lui était bien inférieur, mais d'un tempérament plus robuste, et tout occupé à le dominer par tous les moyens, de façon à pouvoir ensuite réaliser, en son nom, une foule de grands projets plus ou moins chimériques. A cet ami, devenu bientôt son ministre, le jeune prince confie d'abord toute la partie ennuyeuse et fatigante de son métier de roi : et d'autant plus volontiers que le ministre s'ingénie sans cesse à lui offrir des sources nouvelles de plaisir, artistique ou galant. Puis, peu à peu, il se déshabitue entièrement de régner, malgré les efforts de sa charmante jeune femme et de ses frères pour le rappeler à ses devoirs royaux. Il s'amuse, il se construit un magnifique palais, il jouit de voir jaillir les chefs-d'œuvre que crée, pour lui seul, son cher Velasquez, il improvise de gentils poèmes en concurrence avec Quevedo, il chasse, il assiste pieusement aux cérémonies des églises ; ou bien, entre deux amourettes, il s'attarde à causer tendrement avec sa femme, toujours la mieux aimée, et à sourire de la malice ingénue de son fils, le gracieux et passionné Balthazar Carlos, en qui semble revivre le génie de son aïeul Henri IV. Mais un jour vient où le malheur s'abat sur son royaume et sur lui. A peine s'est-il enfin délivré de la tyrannie de son ministre, que sa femme meurt, puis son fils ; et voici que, en même temps, ses troupes sont battues sur terre et sur mer, deux grandes provinces de son empire se révoltent, la misère s'étend des villages et des villes jusque dans son palais, où parfois ses enfans sont envoyés au lit sans avoir dîné ; et lui, qui de tout son cœur souhaiterait d'agir,

voici qu'il est, désormais, incapable d'action! Son intelligence demeure aussi vive que par le passé; il comprend parfaitement que l'héritage de son père est en train de fondre, d'heure en heure, entre ses mains: et il est forcé de subir toutes les catastrophes, après les avoir prévues, sans pouvoir étendre le bras pour les empêcher!

Telle est, dans ses péripéties essentielles, l'histoire tragique qui s'est déroulée en Espagne, vers le milieu du XVIIe siècle, et qui continue à s'y dérouler devant nous, aujourd'hui encore, grâce au mystérieux pouvoir évocateur d'un grand peintre. Considérons, au Prado de Madrid, les portraits d'Olivarès, de la reine Isabelle de Bourbon, — si légère et si gaie sur son cheval blanc! — des deux frères du Roi, Carlos et Ferdinand, du petit Balthazar Carlos, et la triomphante *Remise à Spinola des clefs de Bréda;* examinons ensuite les portraits de la reine Marie-Anne, le groupe des *Menines*, les figures inquiétantes de l'*Ésope* et du *Bouffon à la toque;* et puis, en regard de ces deux catégories de peintures, correspondant à ce qu'on pourrait appeler les deux actes du drame, interrogeons la longue série des portraits de Philippe, depuis le magnifique petit portrait en armure, peint aux environs de 1623, jusqu'à une sombre esquisse, de dimensions pareilles, qui doit dater de trente ans plus tard : il n'y a pas une de ces figures qui, maintenant, à la lumière des documens recueillis par M. Martin Hume, ne nous apparaisse dans toute la profondeur de sa signification historique, pas une qui ne contribue à nous faire revivre cette tragédie d'un immense empire s'écoulant entre les doigts d'un prince, malgré l'effort désespéré de celui-ci pour le retenir.

Il va sans dire que M. Hume a emprunté à Velasquez les sept ou huit portraits qui illustrent son livre: mais j'aurais souhaité qu'il reproduisît l'œuvre complète du peintre, depuis l'installation de celui-ci à la Cour en 1623, sans exclure même les scènes populaires des *Buveurs* et des *Filandières*, ni ces compositions religieuses ou allégoriques, la *Forge de Vulcain*, le *Couronnement de la Vierge*, la *Rencontre des saints abbés Paul et Antoine* qui, profondément imprégnées du génie national de leur temps, nous révèlent le goût raffiné du souverain sous les yeux duquel nous savons qu'elles ont pris naissance. Car jusque sur les plus menus détails du costume ou des accessoires, dans toute cette œuvre, l'érudit anglais se trouve avoir quelque chose à nous apprendre. Et je voudrais pouvoir, par exemple, citer la très piquante explication qu'il nous donne des débuts de la *garde-infante*, — effroyable crinoline que Velasquez nous montre empri-

sonnant les dames, et les fillettes elles-mêmes, à peu près depuis la date du second mariage du roi, — ou encore de ces *golillas* que nous voyons, dès le début du règne, se substituer, autour du cou des hommes, aux énormes *fraises* du règne précédent.

Ces *golillas* étaient la conséquence de l'une des nombreuses « pragmatiques » par lesquelles Philippe, tout le long de sa vie, a vainement essayé de refréner le luxe ruineux de la noblesse madrilène. En 1624, l'une de ces « pragmatiques » avait interdit les fraises, et laissé le choix, pour les remplacer, entre une simple bande de toile ou le collet « wallon, » tout plat, tombant sur les épaules ; mais les « élégans » de la cour s'étaient, tout de suite, obstinément refusés à l'un comme à l'autre de ces deux ornemens. Ils avaient trouvé le premier trop simple et indigne d'eux, tandis que le second leur avait paru avoir une fâcheuse odeur « hérétique, » étant porté par les Hollandais ou les détestables bourgeois flamands. C'est alors qu'un tailleur de la Calle Mayor s'était avisé de soumettre au roi et à son frère Carlos un projet nouveau, consistant en un large collet de carton, recouvert, au dedans, de soie blanche ou grise, et de drap foncé sur sa surface extérieure; lequel collet, dûment empesé, s'étalait à mi-hauteur entre le col de l'habit et la nuque, à la fois plus discret que la *fraise* et non moins coûteux. L'invention avait été jugée excellente, et le tailleur s'en était retourné chez lui enchanté du succès de son entreprise. Mais voilà que non seulement on avait découvert qu'il avait contrevenu à la règle, qui défendait « toute sorte d'alchimie » pour empeser le linge : des espions avaient en outre rapporté à l'Inquisition que, pour produire ses collets, notre homme avait recours à certains « pots fumans » assez mystérieux, ainsi qu'à des « machines chauffées que tournait une manivelle ! » Le tailleur s'était donc vu accusé de sorcellerie ; et de ce crime, à la vérité, il n'avait pas eu de peine à se disculper, mais non pas de celui d'avoir doublé ses collets avec de la soie, contrairement aux termes exprès de la « pragmatique : » de telle façon qu'ordre avait été donné que tous ses instrumens, et sa provision de soie, et ses collets déjà faits eussent à être brûlés, publiquement, devant sa porte. Sur quoi le tailleur s'était rendu auprès d'Olivarès; et celui-ci, après une longue discussion, avait contraint le président du Saint-Office à rapporter son décret.

Cette anecdote, — comme d'ailleurs la plupart de celles que nous raconte M. Hume, — joint à son intérêt propre une portée sym-

bolique. Elle nous fait voir comment, de tout temps, ont échoué les tentatives du malheureux Philippe IV pour réaliser un idéal de réformes que sa lucide et subtile intelligence concevait avec une netteté singulière, mais dont l'exécution aurait exigé une force de volonté qu'il ne possédait point. C'était comme si, au dedans, son activité morale fût paralysée, et que le masque d'impassibilité qui raidissait son visage, l'empêchant d'exprimer les émotions de son cœur, eût pesé aussi sur ce cœur lui-même. Mais combien ce cœur était tendre et bon, chaque page du livre anglais nous le révèle de la façon la plus décisive et la plus touchante. Que le témoignage nous vienne du roi lui-même, dans ses discours à son cher Parlement de Castille, dans ses belles lettres à la sœur Marie d'Agreda, dans toute la série de ses lettres et billets, ou qu'il nous vienne des diverses personnes qui ont pu le connaître, toujours nous retrouvons, chez lui, la même douceur tempérée de finesse, le même détachement de soi, le même ardent désir du bonheur de son peuple. Parmi les figures royales que j'ai eu l'occasion d'étudier, aucune, peut-être, ne m'a plus profondément ému que celle de ce poète égaré sur un trône. Dans le vaste et commode atelier qu'il avait fait disposer, au palais de l'Alcazar, pour son peintre favori, il y avait un fauteuil exclusivement réservé à son usage. Tous les jours il venait s'y asseoir, y passer de longues heures en compagnie du seul homme dont il se sentait compris et aimé. C'est là qu'il me plaît de l'imaginer, perdu dans une de ces rêveries silencieuses qui lui étaient habituelles, songeant à l'impossibilité de sa tâche, ou se désespérant du poids énorme de sa responsabilité devant Dieu et devant l'histoire : pendant qu'auprès de lui Velasquez, pour le divertir, fait chanter sur son panneau la sonore et radieuse musique de la robe et des cheveux de sa petite *Infante* du Salon Carré.

Le roi qui, non content de commander ce tableau, s'est encore amusé à le voir naître et se développer dans sa beauté souveraine, le roi qui, par enthousiasme pour le génie de Rubens, a tenu à faire de ce grand homme son conseiller intime et son ambassadeur, un tel prince mérite que nous lui gardions un souvenir mêlé de reconnaissance et d'admiration ; et je suis heureux, pour ma part, de penser que c'est sur lui, sur son exquise jeune femme, et son enfant préféré, que le destin a fait tomber le privilège de pouvoir servir de modèles au plus puissant de tous les donateurs d'immortalité.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le bruit courait depuis quelques jours que le ministère serait vraisemblablement remanié pendant les vacances parlementaires. Ce n'était peut-être qu'un vain bruit; mais la mort subite de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, en a fait une réalité : elle a obligé M. le président du Conseil à compléter l'équipe de ses collaborateurs par l'adjonction d'un membre nouveau, et, comme plusieurs changemens ont eu lieu dans les attributions de portefeuille, la physionomie du cabinet s'est trouvée un peu modifiée. Elle aurait pu l'être encore davantage sans inconvéniens, car si M. Guyot-Dessaigne était un point faible dans le ministère de M. Clemenceau, il en reste d'autres qui ne le sont guère moins. Mais il faut prendre ce qu'on nous donne. On nous a donné un seul nouveau ministre, qui est M. Jean Cruppi. Nos lecteurs le connaissent. Il a publié dans la *Revue* plusieurs articles, assurément remarquables, sur les réformes à introduire dans l'ordre judiciaire. Il est avocat. Il parle bien. Toutes ces circonstances le désignaient pour le portefeuille de la Justice, et c'était précisément celui qui était vacant. A la surprise générale, il a été nommé au Commerce, ce qui donne à croire que, s'il est devenu ministre, ce n'est pas pour les motifs que nous venons de rappeler. Il a en effet d'autres mérites, moins enviables à notre gré. Dans ces derniers temps surtout, M. Cruppi a multiplié les gages aux partis avancés. Il a défendu le projet de loi sur la liquidation, c'est-à-dire sur la spoliation des biens ecclésiastiques. On sentait en lui l'homme impatient d'arriver. Il est arrivé, mais il doit être aussi étonné que ce soit au Commerce. Quoi qu'il en soit, M. Cruppi est un homme de talent. Il voulait être ministre, il l'est : nous l'attendons à l'œuvre.

Le ministre du Commerce qu'il a remplacé est M. Doumergue. M. Doumergue est personnellement un homme sympathique, obli-

geant, bienveillant : on ne lui connaît pas d'ennemis. Il commençait à avoir bien en main les affaires du Commerce : c'est pourquoi on l'a envoyé à l'Instruction publique. N'est-ce pas une chose merveilleuse que l'universalité d'aptitudes de nos hommes politiques, et la facilité avec laquelle on les fait voyager d'un ministère à un autre? M. Doumergue a été autrefois ministre des Colonies. Il est passé depuis au Commerce. Le voilà maintenant à l'Instruction publique. Il est bon à tout. Cela doit augmenter encore la surprise qu'éprouve M. Cruppi de n'avoir pas été jugé bon pour la Justice. Peut-être l'était-il, mais on lui a préféré M. Briand. Ce choix n'était pas attendu. Il est bien vrai que M. Briand est avocat, mais tout le monde l'est, et M. Briand ne l'est pas spécialement. Il n'a jamais fait figure de jurisconsulte. S'il a réfléchi à la réforme judiciaire, il n'a jamais, comme M. Cruppi, fait part au public du résultat de ses méditations. Nous voulons bien croire qu'à la manière de M. Doumergue et de tant d'autres, il possède ce que Gil Blas appelait l'outil universel. Toutefois, comme rien ne le désignait à la succession de M. Guyot-Dessaigne, le choix qui a été fait de lui pour ces fonctions, en ce moment très lourdes, est le trait le plus suggestif des mutations ministérielles d'hier. M. Briand est un homme trop important pour qu'on l'ait ainsi déplacé sans une intention déterminée; mais si cette intention est très claire dans l'esprit de M. Clemenceau, elle l'est beaucoup moins dans celui des simples spectateurs comme nous. Pourquoi M. Briand devient-il ministre de la Justice? qu'attend-on de lui? que prépare-t-il? Nous savons bien quelques-uns des projets qu'on lui prête, mais il serait peut-être injuste de les lui attribuer réellement. Certains journaux ont annoncé le prochain dépôt d'un projet de loi qui, tout en maintenant aux juges l'inamovibilité de leur fonction, leur enlèverait celle de leur siège. Eh quoi! la République existe aujourd'hui depuis trente-sept ans. Elle a déjà suspendu une fois l'inamovibilité des juges, et c'est un mauvais souvenir qui pèse sur son histoire. Depuis lors, la magistrature a été renouvelée presque de fond en comble, au moyen de choix qui ont tous été faits par des ministres républicains. Voilà dix ans que le parti radical-socialiste est au pouvoir, et il a imprimé sa marque propre sur la magistrature comme sur toutes les autres parties de l'administration publique. N'y a-t-il pas là des garanties suffisantes, même pour les plus difficiles? Alors, on sera amené à se demander si une magistrature quelconque est compatible avec la République telle que nous la pratiquons, comme on se le demande, hélas! au sujet de l'armée. Mais ce sont là des questions redoutables. Bien

légers les gouvernemens qui les laissent poser. Bien coupables ceux qui les posent eux-mêmes.

Rien n'autorise à croire, pour le moment, que M. Briand ait les desseins que la presse radicale-socialiste cherche ostensiblement à lui suggérer; mais son passé est bien panaché ; et quand on se rappelle d'où il vient, on se demande où il va. Il a déjà eu deux phases successives dans les questions ecclésiastiques : nous avons, la séparation une fois acquise, rendu pleine justice à la première en l'approuvant, et à la seconde en la déplorant. L'homme reste donc une énigme : son passage au ministère de la Justice en donnera-t-il le mot ? Si, en l'y nommant, on n'a pas voulu formellement menacer la magistrature, il semble bien qu'on se soit proposé de l'intimider quelque peu. M. Briand, en effet, a prononcé dans les récentes discussions parlementaires des paroles qui ne sont pas faites pour encourager son indépendance, et M. Clemenceau s'est chargé d'ajouter quelque chose à ce que ces paroles conservaient encore de réservé et de voilé.

Les débats auxquels nous faisons allusion ont été provoqués, d'abord par la question des biens ecclésiastiques, et ensuite par un arrêt rendu par la cour de Dijon. Nous avons parlé des premiers. On sait que la législation existante permet à tous les héritiers, directs ou indirects, des donateurs de biens ecclésiastiques de poursuivre la révocation d'une fondation dont les charges auraient cessé d'être respectées. Le ministère a présenté une loi nouvelle qui, sous prétexte d'interpréter celle de 1905, en est réellement une différente. Si cette seconde loi lui a paru nécessaire pour atteindre le but qu'il se propose, c'est évidemment parce que la première ne le permet pas ; mais la première subsiste jusqu'à ce qu'elle soit changée, et les tribunaux ont le devoir strict de l'appliquer. M. Guyot-Dessaigne a cependant adressé une circulaire aux parquets pour demander l'ajournement de tous les procès engagés. C'était une sorte d'application du système du cadenas qui permet, en matière de douanes, de percevoir des droits non encore votés, sauf restitution ultérieure s'il y a lieu. Mais cette anticipation n'a pas encore été admise en matière civile, et la plupart des tribunaux ont continué de rendre purement et simplement la justice, en dépit de la circulaire du garde des Sceaux. Ils ont mieux aimé laisser dormir la circulaire que la loi. Le gouvernement en a éprouvé une vive irritation, qu'il n'a pourtant pas osé manifester d'une manière trop affichée, mais sur laquelle les tribunaux récalcitrans n'ont pas pu se méprendre. Ils n'ont point paru s'en émouvoir.

On en était là lorsqu'un député, M. Dessoye, a demandé au gouvernement ce qu'il pensait d'un arrêt rendu par la cour de Dijon dans un ordre de faits tout différent. Le cas est intéressant et vaut la peine d'être mentionné. Un instituteur d'une petite commune de la Côte-d'Or aurait, dit-on, tenu dans sa classe des propos anti-patriotiques, anti-religieux et immoraux. Un père de famille, ému et indigné, l'a poursuivi devant le tribunal civil de l'arrondissement, en lui réclamant 2000 francs de dommages-intérêts. Il s'appuyait sur l'article 1682 du Code civil, qui est ainsi conçu : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » Que le dommage soit matériel ou moral, peu importe : la réparation n'en est pas moins exigible. La cause, toutefois, n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord. L'instituteur avait agi dans l'exercice de ses fonctions : on pouvait soutenir que sa faute était de l'ordre professionnel, et qu'elle relevait de la compétence administrative. En d'autres termes, l'instituteur était disciplinairement justiciable de ses chefs hiérarchiques, inspecteur primaire, inspecteur d'académie, etc. Tel a été l'avis du tribunal de première instance : il s'est déclaré incompétent. Mais la thèse contraire ne manque pas non plus d'argumens qu'un avocat habile peut faire valoir. Les chefs hiérarchiques de l'instituteur restent parfois inertes, et c'est ce qu'ils ont fait dans l'espèce. D'autre part, les termes de l'article 1682 ont un caractère très général. L'instituteur peut être considéré comme ayant agi hors de l'exercice de ses fonctions, puisque ses fonctions, loin de l'autoriser à tenir les propos qu'on lui prête, lui interdisent de le faire. On comprend donc que la cour de Dijon, saisie de l'affaire, ait pu rendre un arrêt qui a cassé le premier jugement, et déclaré le tribunal civil compétent. Ce n'est pas le moment pour nous de choisir entre les deux thèses : nous nous contenterons de dire que, si les autorités universitaires remplissaient toujours leur devoir envers les instituteurs qui enfreignent le leur, les pères de famille ne chercheraient pas une juridiction en dehors d'eux. Quoi qu'il en soit, l'arrêt de la cour de Dijon a produit une émotion assez vive dont M. Dessoye s'est fait l'interprète auprès de la Chambre. M. Briand a paru surpris. Il ne connaissait pas l'affaire, ce qui semble prouver qu'il s'occupait moins des questions universitaires que des questions ecclésiastiques. Il a d'ailleurs répondu à M. Dessoye en termes convenables ; mais, ceci fait, il n'a pas pu se retenir de manifester sa méchante humeur contre la magistrature, et il a exprimé le regret que « devant les tribunaux, la préoccupation des intérêts de

l'État, la notion des principes de droit public se soit singulièrement affaiblie. » On se demande si ce sont ces paroles qui ont amené M. Clemenceau à voir dans M. Briand le ministre de la Justice qu'il cherchait.

Au reste, M. Clemenceau a tenu à dire lui-même l'opinion qu'il a de la magistrature : le discours qu'il a prononcé sur le cercueil de M. Guyot-Dessaigne lui a servi d'occasion. Il est convenable de laisser dormir en paix le ministre défunt : toutefois, nous ne conseillons pas à l'histoire d'aller chercher des renseignemens sur son compte dans l'oraison funèbre que lui a consacrée M. le président du Conseil. On y trouve, appliquées à M. Guyot-Dessaigne, des affirmations d'une hardiesse déconcertante, comme celle-ci : « Toute une vie de travail au service de l'idée républicaine : ni défaillance, ni relâche. » L'Auvergne, qui a connu M. Guyot-Dessaigne magistrat impérial très farouche, a dû en être prodigieusement étonnée. Mais il y a des grâces d'état. Si un rallié ne devient qu'un républicain libéral, on lui jette son passé à la tête ; s'il devient radical, on oublie ce passé. Il est rare cependant qu'on pousse la chose aussi loin que M. Clemenceau. Mais c'est là le côté piquant de son discours : en voici le passage important. « L'État, a-t-il dit, doit au juge la pleine indépendance ; le juge doit aux citoyens le respect absolu de la loi. Ne semble-t-il pas qu'il y ait là d'insolubles problèmes quand l'esprit de secte ose revendiquer, comme une des formes de la liberté du magistrat, le pouvoir de fausser les lois par des interprétations abusives pour faire obstacle au gouvernement que la nation s'est donné ? » Ce texte n'a pas besoin de commentaires : on voit tout de suite dans quelles étroites limites M. Clemenceau enferme l'indépendance du juge, après l'avoir affirmée, et ce qu'il entend par le respect absolu de la loi. Ce respect consiste à rendre la loi intermittente et à en suspendre les effets sur un signe, sur un geste du garde des Sceaux. Si le juge n'obéit pas à la consigne, c'est qu'il est inspiré par l'esprit de secte, c'est qu'il ose fausser la loi, c'est qu'il veut faire obstacle au gouvernement que le pays s'est donné. Le pays s'est donné le gouvernement actuel, soit ; mais il s'est donné aussi, au moyen des mêmes représentans, les lois qui nous régissent. Le jour où le gouvernement se met en opposition avec elles, cette attitude de sa part fait naître, nous le reconnaissons, des problèmes difficiles à résoudre : l'embarras du juge serait grand s'il regardait autre chose que la loi elle-même. Mais quelles singulières expressions que celles de M. Clemenceau ! On se demande ce qu'il faut en penser. Heureusement, M. le président du Conseil, qui est un

impulsif, ne mesure pas toujours la portée de ses paroles. S'il la mesurait mieux, il faudrait dire que nous sommes à la veille d'une politique d'agression contre la magistrature, et que M. Briand a été choisi pour en être l'instrument.

Il a mieux à faire au ministère de la Justice. Nous ne parlons même pas des réformes dont notre système judiciaire a besoin : c'est une œuvre de très longue haleine, qui dépasse la portée du ministère actuel. Les préoccupations politiques que chaque jour fait naître et remplace suffisent à son activité. Mais, parmi ces préoccupations, il en est une qui vient de prendre un caractère très vif. Depuis quelque temps on parlait, d'abord à mots couverts, puis à mots très découverts, des abus qui ont accompagné la liquidation des biens des congrégations religieuses. S'il fallait en croire le vieux proverbe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il y aurait certainement au moins un peu de feu, car il y a eu beaucoup de fumée. Mais c'est pour le moment tout ce qu'on peut dire. Nous nous ferions scrupule d'affirmer, ou même de rapporter des faits dont nous n'avons pas la preuve certaine : le mieux est de nous abstenir et d'attendre. Nous n'attendrons d'ailleurs pas longtemps, puisque le Sénat a décidé de nommer une commission d'enquête pour faire la lumière au milieu de tant d'obscurités.

La question a été posée dans des conditions curieuses. Il semble bien qu'une intrigue politique s'y soit mêlée, mais cette intrigue l'a aidée à aboutir : quand on accepte l'effet, il ne faut pas se montrer trop difficile sur la cause. Déjà M. Guyot-Dessaigne avait publié un rapport sur les opérations relatives aux liquidations congréganistes, et ce rapport, qui disait une partie de la vérité, semblait indiquer que le gouvernement lui-même se préoccupait de la manière dont quelques-unes de ces opérations avaient été conduites. Au cours de la discussion de la loi de finances au Sénat, M. Le Provost de Launay a proposé que les liquidateurs judiciaires fussent assimilés aux comptables des deniers publics, et par conséquent rendus justiciables de la Cour des Comptes. Le gouvernement s'y est opposé pour des motifs tirés de l'ordre juridique ; mais il n'a pas nié des faits dont quelques-uns étaient consignés dans le rapport officiel ; il n'a pas refermé la porte que M. Le Provost de Launay avait entr'ouverte. L'intervention dans le débat de M. Monis, ancien garde des Sceaux dans le ministère de M. Combes, a été remarquée. On chuchotait que M. Combes lui-même se montrait fort ému de la question, qu'il s'en était expliqué avec ses fidèles et qu'il faisait campagne dans les couloirs du Sénat. Ses

argumens étaient, les uns d'un ordre général, les autres d'un ordre plus personnel. Était-il admissible qu'on laissât plus longtemps planer un doute sur la vertu, non seulement de la République, mais de tous ceux qui travaillaient pour elle? Si des fautes individuelles avaient été commises, devait-on souffrir que la responsabilité en retombât indistinctement sur tous? M. Combes ne se dissimulait d'ailleurs pas que cette responsabilité l'atteindrait finalement lui-même, car les lois contre les congrégations religieuses sont en grande partie son œuvre propre, et c'est lui qui en a commencé l'application. « Voulez-vous mon opinion tout entière, a-t-il dit un jour à un rédacteur de l'*Écho de Paris*? C'est que la seule nomination de la commission d'enquête va tout remettre en ordre et donner à ce qui est obscur la clarté indispensable. J'en serai heureux entre tous, car je reste l'homme des expulsions, détesté par les expulsés, non seulement par suite des lois que mes principes républicains, — et j'entends par là la volonté de libérer la société civile d'ordres religieux incompatibles avec nos idées modernes, — m'ont dictées, mais détesté aussi, peut-être, pour le pillage éhonté, au moins jusqu'à preuve contraire, des biens qui leur appartenaient. Qui sait combien d'entre eux, parvenus à l'âge où l'homme ne peut plus travailler, me maudissent injustement pour n'avoir pas reçu la pension à laquelle il était bien entendu qu'ils avaient droit sur les produits de la liquidation? Je n'ai, en ce qui me concerne qu'un seul bien à défendre : ma probité, etc. » On voit le ton : il n'est pas exempt de la note sensible. M. Combes ne veut être détesté qu'à bon escient. Et puis, il pense à l'histoire et à ce qu'elle dira de lui. Ce sont de nobles préoccupations, évidemment; mais nous ne sommes pas sûrs que M. Combes n'en ait pas d'autres, et que l'espoir de mettre le ministère actuel dans l'embarras, en dévoilant ses négligences, n'ait pas influé sur sa détermination. Et puis, il a des comptes à régler avec quelques personnes qui peuvent être, sinon compromises, au moins engagées dans les liquidations congréganistes au delà de ce que conseillaient peut-être les convenances de leur situation.

Voilà donc M. Combes devenu le défenseur de la vertu à laquelle il est bien possible que quelques personnes aient manqué, et protecteur de l'infortune qu'il a lui-même causée. On conçoit qu'il se complaise dans ce rôle. Tout le monde étant d'accord, la commission d'enquête a été votée, comme elle devait l'être, à l'unanimité. Qu'en sortira-t-il? Cela dépendra pour beaucoup de la manière dont elle sera composée. Il ne suffit pas d'assurer qu'on ne veut pas en faire une arme contre

le ministère; il ne faudrait pas en faire non plus un instrument de parti, et, pour cela, il importe que tous les partis y soient représentés. On ne saurait oublier que c'est un bonapartiste, M. Le Provost de Launay, qui a donné au Sénat le premier coup de cloche. Aussitôt la majorité républicaine s'est emparée de l'affaire, ne voulant pas en laisser tout l'avantage moral à la minorité, et elle a eu raison; mais ira-t-elle jusqu'à exclure la droite d'un mouvement dont l'initiative est partie de ses rangs? Ce ne serait ni équitable, ni habile. La commission d'enquête, chargée de faire la lumière, ne doit avoir rien à cacher à personne. La confiance qu'elle inspirera sera en rapport exact avec l'éclectisme de sa composition.

Les nouvelles du Maroc, depuis quelques jours, sont toutes militaires. Les unes viennent de la frontière algérienne: elles sont pleinement satisfaisantes. Les autres viennent de Casablanca: elles sont satisfaisantes aussi et, de plus, il s'y mêle des incidens qui leur donnent un caractère piquant. Il est permis de les prendre à ce dernier point de vue, car nos pertes ont été réduites à leur strict minimum, et c'est à peine s'il y a eu mort d'homme. Les pacifistes eux-mêmes pourraient se réconcilier avec la guerre ainsi conduite.

Le Conseil des ministres a envoyé officiellement ses félicitations et ses remerciemens au général Lyautey. Jamais témoignage de satisfaction n'avait été mieux mérité. Il aurait été facile au général Lyautey de faire contre les Beni-Snassen une expédition où un grand nombre d'entre eux seraient restés sur le champ de bataille, et personne ne lui aurait reproché d'avoir donné à ces ennemis sournois et obstinés une leçon sanglante qu'ils avaient certainement méritée. Mais, désireux avant tout de ménager ses propres troupes, il a mieux aimé faire une campagne purement scientifique, où il montrerait la supériorité de notre force intelligente encore plus que de notre force matérielle, et où il vaincrait par la précision, la sûreté, l'habileté de ses manœuvres. Ces manœuvres ont été conduites comme on développe un théorème de géométrie. Tout avait été prévu, rien n'a manqué dans l'exécution. L'ennemi s'est trouvé pris comme dans un étau dont les deux branches se seraient refermées sur lui. Son étonnement a égalé sa terreur: il en a été réduit à se soumettre, presque sans combattre, à toutes nos exigences. Nous avions pourtant affaire à des populations très belliqueuses. Les Beni-Snassen, pris individuellement, ne sont pas des adversaires négligeables; mais ils ne savent que se battre et le général Lyautey sait manœuvrer. Les dis-

positions qu'il a prises ont produit à elles seules un effet foudroyant : elles ont découragé toute résistance. C'est d'ailleurs ce que nous attendions d'un chef qui connaît admirablement la frontière, qui a ses troupes en main, et qui avait déjà montré dans diverses circonstances qu'il savait, avec le moindre effort, atteindre le but et ne pas le dépasser. Il a ajouté un service de plus à ceux qu'il avait déjà rendus à la France.

Le cas du général Drude à Casablanca n'est pas tout à fait aussi simple : il reste encore enveloppé de quelques ombres qui se dissiperont sans doute quand le général sera arrivé à Paris. La presse a annoncé, un jour, que le général Drude était malade. Depuis cinq mois qu'il est à Casablanca, sa santé avait été, disait-on, profondément altérée par les préoccupations, les marches et les contremarches, les fièvres : lui-même s'en était rendu compte, et il avait demandé son rappel au gouvernement. Telle était la version officielle ; mais en même temps que les journaux la reproduisaient, quelques-uns d'entre eux, et des mieux renseignés, n'hésitaient pas à dire que la vérité était quelque peu différente et que, en somme, le gouvernement n'était pas satisfait du général Drude, Il lui reprochait d'être resté trop inerte à Casablanca et de n'avoir pas tiré, avec les troupes dont il disposait, tout le parti possible de sa situation. Le général Drude avait été prudent à l'excès, timoré, craintif, tranchons le mot : un peu mou. L'attitude de M. Clemenceau, pendant la discussion du budget de la Guerre au Sénat, avait semblé confirmer ces impressions. On avait cru jusqu'à ce moment, à tort ou à raison, que le général Drude avait des instructions qui lui interdisaient de s'éloigner des murs de Casablanca, de plus d'un petit nombre de kilomètres, et c'est par là qu'on expliquait ces expéditions à très court rayon à la suite desquelles le général, après les avoir commencées le matin, ne manquait jamais de rentrer le soir en ville, pour y coucher. Un sénateur, M. Gaudin de Villaine, se plaignait que le ministère eût laissé aussi peu de liberté au général Drude. Mais tout cela était-il vrai? M. Clemenceau, qui semblait avoir de la peine à se contenir à son banc, hachait littéralement d'interruptions rageuses le discours de M. Gaudin de Villaine, répétant avec une vivacité qui était presque de la violence que le général Drude avait reçu trente dépêches qui lui ordonnaient de prendre l'offensive, et qu'on lui avait envoyé toutes les troupes et les munitions qu'il avait demandées. Ces affirmations ont été confirmées par M. le ministre des Affaires étrangères, avec plus de modération dans la forme, mais non moins de netteté dans le fond. Quelques

jours plus tard, le général Drude était rappelé et remplacé par le général d'Amade, auquel on assignait pour première tâche d'occuper la Kasbah des Mediouna : on lui donnait même, pour remplir cette mission jugée difficile, 2 000 hommes de renfort. C'est à ce moment qu'ont couru les versions différentes que nous avons rapportées plus haut sur le rappel du général Drude. Était-il malade ou bien portant? Avait-il demandé ou subi son rappel? On ne savait ce qu'il en fallait croire, et on attendait, d'ailleurs sans grande impatience, la solution de ce problème délicat.

Tout à coup une nouvelle imprévue est arrivée de Casablanca. Le général Drude était sorti de son inaction, et s'était emparé de la Kasbah des Mediouna. L'action avait été conduite rapidement, et avec un plein succès. Nous avions perdu un homme et eu quelques blessés. L'ennemi avait pris éperdument la fuite, essayant d'emmener avec lui des bœufs, des mules, des vaches, des moutons. Les hommes avaient échappé, mais nous avions coupé la retraite au bétail que nous avions reconduit triomphalement à la Kasbah. On a chez nous une tendance si naturelle à croire à la parole du gouvernement qu'on a difficilement admis, au premier abord, que le général Drude ne fût pas malade : ce devait être le colonel Boutegourd, auquel il avait remis le commandement des troupes, qui avait voulu se signaler tout de suite par ce coup d'éclat. Mais des nouvelles plus précises ont bientôt dissipé cette hypothèse : le général Drude avait tout fait. Que fallait-il en conclure? D'abord, que cet officier, en arrivant à Paris, n'aurait pas besoin d'être mis aux Invalides; ensuite, que l'opération sur la Kasbah des Mediouna était plus facile qu'on n'avait cru ; enfin qu'il n'était pas nécessaire de 2000 hommes de renfort pour l'accomplir. Sur ces entrefaites, le général d'Amade est arrivé à Casablanca. Le général Drude et lui se sont harangués comme il convenait, et nous avons pu lire le même jour dans les journaux que le général Drude avait été appelé par une nouvelle dépêche à Paris pour y expliquer sa conduite, tandis que le général d'Amade lui disait solennellement et officiellement : « Je vous apporte le témoignage de la satisfaction et de la confiance du gouvernement, et les remerciemens de tous les Français reconnaissans. » Il est vrai que, si cette phrase a été elle-même apportée de Paris, elle y avait été faite avant la prise de la Kasbah.

Mais peut-on reprocher au général Drude d'avoir pris la Kasbah? Il est difficile que le gouvernement lui en fasse un crime : le général d'Amade seul pourrait exprimer quelques regrets de trouver faite la

besogne qu'il venait faire. Si l'opération avait été mal conduite et avait coûté cher, le gouvernement pourrait se plaindre; mais l'opération a été bien conduite et nous avons eu la Kasbah à bon compte. Malgré tout, il semble bien que le ministère ne soit pas pleinement satisfait ; quant au public, cette aventure l'a plutôt diverti. Puisque tout le monde fait des hypothèses sur le général Drude, nous pouvons bien faire la nôtre. Qu'on se mette à la place du général. Si les échos des séances du Sénat sont venus jusqu'à lui, il a dû être quelque peu secoué par les affirmations répétées de M. Clemenceau qu'il avait trente dépêches lui ordonnant d'aller de l'avant. Trente, c'est beaucoup ! Qu'il les eût, nous n'en doutons pas, puisque M. Clemenceau le dit; mais il en avait peut-être d'autres qui lui donnaient des instructions un peu différentes. Ce sont choses qui se sont vues. Qui sait si le général ne conservait pas certains doutes sur les intentions réelles du gouvernement? Mais, après la séance, du Sénat, ces doutes étaient dissipés. De plus, la presse commençait à l'attaquer. — Prendre la Kasbah, a-t-il pensé, rien de plus simple : il suffisait de savoir qu'on la voulait. — Et il l'a prise sans avoir besoin de renforts nouveaux. C'est un fait d'armes intéressant. Il ne résout pas la question du Maroc, mais il permet à Casablanca de respirer plus librement, ce qui est un bienfait. Nous ne saurions d'ailleurs protester avec trop d'énergie contre les journaux qui partent de là pour nous pousser toujours plus loin au Maroc, au nom d'une fatalité qu'ils créent eux-mêmes, ou qu'ils créeraient, si on les laissait faire. Les fatalités prétendues inéluctables proviennent le plus souvent de la faiblesse de ceux qui les provoquent, puis les subissent. Gardons-nous du mirage marocain.

M. Pichon est à Madrid, où il est allé rendre au ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Allendesalazar, la visite qu'il avait reçue de lui à Paris en octobre dernier. C'est le motif principal de son voyage, mais non pas sans doute son objet unique : comment notre ministre des Affaires étrangères pourrait-il aller en Espagne, en ce moment, sans y parler et y entendre parler du Maroc? Les deux gouvernemens sont, dit-on, absolument d'accord sur la conduite qu'ils doivent y suivre en commun. Nous n'en doutons pas, et nous voyons dans cet accord une garantie, parce que la sagesse de deux gouvernemens vaut encore mieux que celle d'un seul, et que le gouvernement espagnol en a beaucoup dans les affaires marocaines. Nous avons, à diverses reprises, rendu justice à celle que notre gouvernement y a montrée aussi jusqu'à ce jour. Au reste, ce n'est pas seulement avec

l'Espagne que nous sommes d'accord, mais avec toutes les puissances, et notamment avec celles qui ont des intérêts spéciaux dans la Méditerranée. M. Camille Barrère, notre ambassadeur à Rome, constatait le 1er janvier, dans le discours très remarquable et très remarqué qu'il a prononcé devant la colonie française, l'attitude sympathique de l'Italie envers nous au Maroc. Mais, pour l'Espagne, il y a quelque chose de plus. L'Espagne a au Maroc des intérêts de la même nature que les nôtres, et elle a reçu des puissances un mandat qui la rapproche encore de nous, ou qui nous rapproche d'elle. Les rapports des deux pays sont devenus de plus en plus amicaux dans ces derniers temps. La popularité qu'Alphonse XIII a su acquérir chez nous y a très utilement contribué, et comme le Roi est jeune et qu'il paraît très ferme dans ses sentimens, il y a lieu d'espérer que cette autre entente cordiale a devant elle un long avenir.

FRANCIS CHARMES.

Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Au cours de mes articles sur Mandrin, j'ai écrit, d'après l'excellent livre de M. H. Thirion, *la Vie privée des financiers au XVIIIe siècle* (librairie Plon, 1895, in-8, p. 22), que le contrôleur général Dodun (1722-1726) était fils d'un domestique. Dodun mourut sans laisser de postérité; mais des arrière-petits-neveux demandent une rectification. La *Généalogie* du Père Anselme (IX, 331) indique, en effet, que Dodun était fils d'un conseiller au Parlement.

Veuillez agréer, etc.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XVI. — LES RAMEAUX

A la fin de mars, dans les pays de montagnes, l'hiver règne encore. Pourtant, le jour des Rameaux, sous un timide soleil qui donnait au ciel pâle la teinte de la perle à la lumière, Grenoble renaissait dans son horizon de neige. Devant le portail de la cathédrale, des marchands venus de loin, et même d'au delà des Alpes, en avant-garde du printemps, montraient et offraient aux fidèles qui se rendaient à la messe leurs amas de branches vertes, petite forêt morte qui se dispersait avec les passans pour se reconstituer à l'intérieur où toutes ces palmes se replantaient de main en main. Par anticipation ils criaient :

— A deux sous le buis bénit!

N'était-ce pas une bénédiction déjà, que la vue de cette verdure fraîche quand les arbres ne portaient pas de bourgeons?

Élisabeth qui conduisait à l'église Marie-Louise et Philippe, — ce dernier avait promis d'être sage pendant l'office, — s'arrêta devant un de ces étalages improvisés pour choisir trois rameaux. Distraite, elle donna plus de sous qu'une brune fillette déguenillée ne lui en demandait.

(1) *Published, February first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1907 et des 1er et 15 janvier.

— Voilà, madame. Ce n'est pas si cher.

— Garde-les. D'où es-tu?

— De Bardonèche, en Italie.

— Comment t'appelles-tu?

— Luisa.

Marie-Louise, qui serrait dans sa main gauche une pièce de monnaie destinée à la quête, la tendit à l'étrangère qui la reçut sans y prendre garde, tant elle regardait, bouche bée et les yeux écarquillés, la jeune femme.

— Et moi? tu ne me dis pas merci? réclama, vexée, l'enfant dont la munificence ne voulait pas demeurer secrète.

Luisa éclata de rire. Avec ses yeux neufs, elle était fort délurée, et revenant dans son enthousiasme au langage natal, elle désigna du doigt l'objet de son admiration :

— *E bella come la Madona!*

Les joues d'Élisabeth s'empourprèrent. Le compliment la frappait, comme ces fleurs qu'on jette au visage dans les vegliones et qui flattent et font mal ensemble. Elle pressa ses enfans.

— Nous serons en retard. Entrons.

Philippe Lagier, qui stationnait sur la place et qui avait suivi la scène, l'aborda, mais sans une allusion à ce qu'il venait d'entendre, afin de ne pas l'effaroucher. Ils étaient au bas du parvis. Elle posa le pied sur la première marche.

— Vous ne venez pas?

— Si... Cela vous surprend? J'aime les fêtes catholiques. Elles sont d'une incomparable poésie. Aujourd'hui j'entrerai pour trouver le printemps.

— N'y cherchez-vous pas autre chose?

Elle souriait, de ce sourire mélancolique et inachevé qui s'harmonisait avec son expression effrayée. Mais elle-même avait-elle confiance en Dieu? Elle continuait de gravir le perron quand il l'arrêta, non sans un peu d'émotion, mais avec tant de respect :

— Écoutez, madame, je vous trouve changée...

Elle voulut plaisanter :

— Changée? Il paraît que c'est en bien. On vient de me le dire.

— Oui, les Italiens ont le privilège de crier ce que nous nous contentons de penser. Il ne s'agit pas de cela. L'hiver a ébranlé, un peu, votre santé. C'est visible. Il faut consulter...

— Non, non, je vais très bien, je vous assure.

Elle disparut dans le tambour. Un moment décontenancé, il se décida à la suivre, et se plaça quelques rangs derrière elle pendant la messe, afin qu'elle ne se doutât pas de sa présence. Tandis que l'habillement de ses enfans était fort soigné, elle portait une modeste robe noire qui avait dû faire un long usage et commençait d'être lustrée. Comme elle avait ramené en avant, par-dessus l'épaule, son voile de deuil, il distinguait ses cheveux blonds, de ce blond d'enfant si délicat, si soyeux, et un coin de la nuque blanche. Quand elle se levait ou s'agenouillait selon les rites de l'office, il remarquait la flexibilité de ses mouvemens, et cette grâce suave des jeunes filles que l'on n'ose accompagner d'impurs désirs. Par intervalles, il apercevait son profil perdu, son profil lumineux, entre le chapeau et la toilette sombre. Qu'elle ressemblait peu à la femme épanouie, mais indifférente et sans mobilité d'Albert Derize! Le chagrin, le souci de disposer elle-même de ses jours, avaient ciselé ses traits et jusqu'aux lignes de sa démarche. Svelte, son corps se tendait comme la longue tige d'une fleur. Dans sa maigreur qui commençait de devenir inquiétante, elle gardait cet air de jeunesse qui, jadis, lui venait de l'absence de toute préoccupation, et qui maintenant s'inspirait d'une sorte de recul devant les mauvaises révélations de la vie.

« Elle sera brisée, songeait Philippe, elle en mourra. Que faire pour la sauver? »

Rien d'égoïste ne l'agitait plus. Dans son cœur sans foi et avide, elle était sa piété, la *madone* à qui l'avait comparée la petite Italienne.

L'hiver qui avait suivi le décès de Mme Derize, — un de ces longs hivers qu'est exposée à connaître la région des Alpes, — n'avait pas été clément à Élisabeth. Elle avait perdu son plus ferme appui, la contagion de courage qui émane du calme dans l'épreuve, et aussi le dernier lien effectif qui la rattachât à son mari. Ainsi elle avait continué sa route plus difficile. Comme cette plaine de Grenoble, environnée de montagnes, paraît plus froide dans son cercle de glace, elle sentait autour d'elle, pareilles à de hautes murailles, la désolation et la solitude. Mme Molay-Norrois, il est vrai, devinant ce dangereux état d'esprit, lui avait témoigné plus abondamment sa tendresse maternelle, mais d'une manière conforme à sa nature passive, et plus

en lamentations qu'en actes. N'était-elle pas, l'excellente femme, accaparée par son mari que la maladie aigrissait et qui prenait sans résignation la vieillesse? De tout temps, il avait exercé chez lui le despotisme de son plaisir. Mais on préférait son mauvais caractère à ses trahisons. Il eût encore supporté les atteintes de l'âge s'il avait pu les faire partager à Mme Passerat, au lieu qu'il enrageait d'assister aux victoires de celle-ci qui utilisait la maigreur pour rajeunir ses toilettes et qui, par une manœuvre hardie, venait de ravir à l'opulente Mme Bonnard-Basson les soins et attentions de M. de Vimelle. Un dieu la protégeait dans ses entreprises. Cette dernière conquête communiquait à M. Molay-Norrois une exaspération qui précipitait le cours du mauvais sang et la sortie des humeurs malignes. Quel réconfort puiser dans un intérieur déjà si éprouvé?

Sans doute Élisabeth n'avait pas interrompu la tâche qu'elle s'était imposée de donner à ses enfans les premiers élémens d'instruction. Marie-Louise marchait sur ses neuf ans, et Philippe en comptait six. Il importait de préparer un avenir qui subît aisément l'influence des débuts dans la vie. Elle leur voulait une enfance vive et occupée, se souvenant des repos amollissans qu'elle avait rencontrés dans la sienne, et pensait les accoutumer à trouver leurs joies en des circonstances tout ordinaires. Mais son humeur, même avec eux, était plus changeante. Elle passait brusquement de l'abattement à une hâte fébrile de se distraire, de s'occuper. Ne faut-il pas vivre tous les jours? Elle pleurait, elle riait nerveusement pour des riens. Consumée de fièvre, elle dépensait en une fois des énergies excessives, puis retombait dans un état de langueur. Elle suivait bien la ligne de direction qu'elle s'était tracée, mais en y avançant par saccades, tantôt avec lenteur, tantôt en courant.

Enfermée dans son deuil et sa tristesse, elle ne tenait à recevoir personne, excepté son amie Blanche Vernier dont l'attachement discret était reposant, mais sans influence, et dont les quatre enfans composaient à eux seuls toute une compagnie de jeux et d'études. Elle avait même dû écarter les assiduités de M. de Vimelle qui s'était mis subitement à la prendre sous sa protection. Lassé de la vulgarité de sa maîtresse et du rôle ingrat qu'il jouait auprès d'elle, il avait pensé prendre une revanche honorable en courtisant une femme que personne ne défendait. Sa vanité naturelle l'illusionnait sur son propre compte. Évincé,

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Mandrin, Capitaine général des contrebandiers de France, d'après des documents nouveaux, par M. *Frantz Funck-Brentano*. Ouvrage illustré de 23 gravures hors texte. *Deuxième édition*. — Un volume in-8°, broché, 7 fr. 50.

D'après des documents inédits recueillis dans les Archives de Paris et des départements, avec le concours de M. O. Chenavaz, député de l'Isère — le pays de Mandrin — a été reconstituée la vie du grand contrebandier. C'est la première fois que l'on donne du héros populaire une histoire vraie. Sa jeunesse, les circonstances par lesquelles il fut entraîné à la contrebande, puis ses six fabuleuses expéditions — et que l'on pourrait vraiment appeler fabuleuses si les détails n'en étaient rigoureusement historiques — sont reconstituées d'après les documents les plus sûrs. Puis c'est la prise de Mandrin au château de Rochefort-en-Novalaise et son exécution à Valence.

L'auteur a mis ces faits dans leur cadre historique. Ce n'est pas seulement l'histoire de Mandrin, c'est l'histoire de la désorganisation de l'ancien régime qui seule a pu rendre possible les « exploits » du grand bandit.

DU MÊME AUTEUR :

Légendes et Archives de la Bastille, 7e édition.
Le Drame des Poisons, 8e édition.
L'Affaire du Collier, 6e édition.
La Mort de la Reine, 4e édition.
Les Nouvellistes, avec M. Paul d'Estrée.
Chaque ouvrage, 1 volume in 16, broché, 3 fr. 50.
Les Brigands. Un vol. grand in-8°, illustré, br., 15 fr.

*
* *

Histoire contemporaine 1789-1900, par M. *Albert Malet*, professeur agrégé d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Ouvrage illustré de 160 gravures d'après les documents et de 46 cartes et plans. — Un volume in-16, broché, 4 fr.

Une *Histoire contemporaine*, complète en 700 pages petit format, vivante, intelligente, impartiale, qu'éclairent de nombreuses gravures, reproductions de portraits, d'estampes, de photographies, tel est le nouveau volume de M. Albert Malet. Le dix-neuvième siècle y revit tout entier, avec ses luttes sociales, ses guerres, sa littérature, son art, ses modes. Ce livre a sa place marquée sur tous les bureaux, dans toutes les bibliothèques.

Les Fêtes et les Chants de la Révolution française, par M. *Julien Tiersot*. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

Ce chapitre de l'histoire de la musique est des plus passionnants qui soient. L'étude des beaux chants que les Gossec, les Méhul, les Chérubini composèrent pour les solennités nationales, montre que la musique était, à cette époque, associée à la vie nationale plus qu'en aucun autre temps. Les détails pittoresques et anecdotiques, les documents inédits sur les chansons célèbres de la Révolution abondent en ce livre et réhabilitent un art qui fait le plus grand honneur au génie français. " C'est, dit l'auteur, la vie même de la nation qu'exprime cette musique, associée aux plus hautes aspirations du peuple en une intimité que connurent seulement les grandes époques de crises religieuses et sociales. "

DU MÊME AUTEUR :

Hector Berlioz et la Société de son temps. 1 vol.. 3 50

Comment former un esprit, par le Dr *Toulouse*. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

« On apprend tout aujourd'hui à l'école, dit le Dr Toulouse dans sa préface, sauf à penser et à agir. Le plus intelligent, le plus docte en quelque matière ne sait pas diriger son esprit ». C'est cet art — qui n'a jamais été méthodiquement étudié — que l'auteur a exposé dans quelques courtes, lucides et substantielles leçons.

Ce livre, qui n'est pas un traité complet, ni savant, mais un ouvrage pratique, s'adresse à tous, « car tous, même mûris par l'âge, même instruits, ont besoin de règles de conduite intellectuelle et morale pour guider leur personnalité — qui observe, juge, sent, veut et entre sans cesse en conflit moral avec les autres — dans l'activité la plus favorable à son bonheur et à sa plus haute réussite morale. »

L'expérience du médecin, souvent interrogé par ses lecteurs sur tous les problèmes de conduite personnelle, apparaît tout du long dans cet ouvrage où l'auteur a su indiquer pour tous, et sans pouvoir choquer personne, les principes d'une morale sexuelle rationnelle.

Le Dr Toulouse a condensé, dans sa langue claire et robuste, l'essentiel de ses idées sur l'art de la vie, où ses diverses compétences de médecin des Asiles de la Seine, de Directeur du Laboratoire de psychologie à l'École des Hautes-Études et de publiciste universellement suivi, lui apportent des éléments variés que son esprit original transforme en réflexions toujours attachantes et si fortement suggestives.

Paris-Hachette 1908 (12e Année) Annuaire complet, Commercial, Administratif et Mondain. — 775 000 adresses, 1 100 portraits et 800 biographies, grand plan de Paris et du Métropolitain, numéros des 40 000 abonnés au téléphone, 10 000 adresses télégraphiques.

Paris-Hachette est publié en quatre éditions :

A. *Édition du Monde et des Professions libérales.* Br., 3 fr. 75; cart., 5 fr.; rel., 7 fr. 50.

B. *Édition du Commerce et de l'Industrie.* Br., 5 fr.; cart., 6 fr. 75.

C. *Édition Complète.* Cart., 10 fr.; rel., 15 fr.

D. *Édition de grand luxe.* Relié, 25 fr.

COLLECTION "ESPERANTO"

VERKARO DE Dro ZAMENHOF

La Rabistoj de ***Frederiko Schiller***, dramo en kvin aktoj, el germana lingvo tradukis Dro L. L. ZAMENHOF. — Un volume in-16, broché, 2 fr.

KOLEKTO DE LA REVUO

La Faraono, romano de ***Prus***, el pola lingvo tradukis Dro K. BEIN. **Tome III.** — Un volume in-8°, broché, 2 fr.

EN VENTE :

La Faraono. Tomes I et II. Chaque volume in-8°, broché..... 2 fr.

PUBLICATIONS CLASSIQUES

Manuel d'examen pour le Brevet Supérieur de l'Enseignement primaire. Nouvelle édition publiée sous la direction de M. ***Julien Boitel***, directeur de l'École Turgot, agrégé de l'Université, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, lauréat de l'Institut (Prix Halphen). — Deux volumes petit in-16, cartonnés. I. *Partie littéraire;* II. *Partie scientifique.* Chaque volume, 5 fr.

Nouveau Code de l'Instruction Primaire, recueilli, mis en ordre et annoté par ***A.-E. Pichard***.

Vingtième édition refondue et mise au courant, par M. ***A. Wissemans***, licencié ès lettres et en droit, sous-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique. — Un volume in-16, broché, 6 fr.

Sheridan. The School for Scandal. A comedy in five acts. *L'École de la Médisance*, texte anglais, publié avec une notice sur la vie et les œuvres de Sheridan, une étude littéraire et des notes par ***Ch. Clermont***, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Janson-de-Sailly. — Un volume petit in-16, cartonné, 1 fr.

Tennyson. Quatre poèmes. *THE LOTOS-EATERS, ULYSSES, THE BROOK, ENOCH ARDEN.* Texte anglais, publié avec une notice sur la vie et les œuvres de Tennyson, une étude sur la versification des notes grammaticales et littéraires, par ***G. Vallod***, professeur agrégé d'anglais au lycée de Nancy. — Un volume petit in-16, cartonné, 75 cent.

John Ruskin. The Nature of Gothic a Chapter from *The Stones of Venice.* With a preface by WILLIAM MORRIS, texte anglais, publié par ***L. Morel***, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — Un volume petit in-16, cartonné, 1 fr. 50.

Publications Musicales

GRAND SUCCÈS

NOUVELLES VALSES POUR PIANOS

Valse d'un Soir ..... par GÉO MENIER.
La Caresse de Manon ..... par S. GASTALDON.
Peut-Être ..... par MAURICE GRACEY.

Chaque : net, 2 francs.

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.

il se rabattit sur la mûre et agitée Mme Passerat, de rapports plus accommodans, et dont la conquête serait d'une meilleure publicité. Il se vengea de son échec en incriminant, dans le monde, les visites, pourtant espacées, que rendait Philippe Lagier, rue Haxo. Mme Molay-Norrois, informée par son mari, prévint sa fille.

Élisabeth fut indignée. Après un retour sur elle-même, elle ne se découvrit pas sans reproches. Oui, ces visites de Philippe lui étaient plus agréables qu'elle ne se l'avouait. Il entrait timidement, avec la crainte de n'être pas reçu, et préludait par des banalités. La timidité, chez un homme de sa valeur et qui se possède, est déjà un hommage. Puis il changeait de ton, et donnait de tout son esprit, qui était aigu et rapide, et qui, sous l'action d'un sentiment nouveau, s'élargissait, acquérait plus d'ampleur. Ce qu'il disait, outre l'élan durable que sa parole communiquait et qui est si utile à une femme pour sortir du cadre étroit de sa vie, recouvrait une adoration qui jamais plus ne s'exprimerait directement. Dans cette sorte d'exaltation mystique que produit la tendresse lorsqu'elle est refrénée dans le domaine humain, il s'ingéniait à maintenir chez Élisabeth un espoir que toute raison et son cœur condamnaient. Il s'était imposé d'écrire régulièrement à son ami. Tout d'abord, Albert n'avait adressé que de sommaires réponses; peu à peu, il avait pris l'habitude de se confier, et ses lettres âpres et tendues ne respiraient pas le bonheur; maintenant c'était lui qui réclamait des nouvelles de ses enfans. Ainsi le lien brisé par la mort de Mme Derize, l'adroite amitié de Philippe Lagier le renouait. Élisabeth ne s'était pas rendu compte que, dans l'égoïsme de son amour, elle se servait de cette amitié. L'avertissement de sa mère, après une révolte, l'éclaira. Elle ne devait pas prêter aux commentaires de la ville, dans une situation qui exigeait une prudence de tous les instans. A côté de l'honnêteté véritable, il y a une honnêteté d'apparence dont les femmes aujourd'hui font volontiers peu de cas. Surtout, elle n'avait pas le droit de tirer parti du sentiment qui, si respectueux fût-il, était la base même d'un dévouement aussi généreux, et dont elle s'enorgueillissait malgré tout dans cet état d'abandon si blessant pour une femme dans sa fleur.

Philippe, délicatement averti, n'apparut désormais rue Haxo que de loin en loin. Ce fut, pour lui, une déception cruelle. Là

il avait réellement vécu de fortes heures, connu l'ivresse du sacrifice, la plus grisante. Ainsi, n'ayant pas revu Élisabeth depuis un mois ou presque, il était excusable de s'être arrêté sur la place de la cathédrale à l'heure de la grand'messe, dans la pensée de la rencontrer, et il avait pu, mieux qu'un familier, constater son amaigrissement et tous les signes de consomption qu'elle montrait.

Pendant la durée de l'office, il chercha quel secours lui apporter. Un changement d'air, un séjour en Provence, dans quelqu'une de ces stations où il suffit d'ouvrir les yeux pour recevoir la joie de la lumière et du clair espace? Oui, mais elle s'était obstinée à refuser le concours d'Albert, et ses ressources limitées la contraignaient à une vie modeste, sans superflu. Peut-être déciderait-il les Molay-Norrois à l'emmener. Comment ceux-ci ne remarquaient-ils pas qu'elle dépérissait? Mais comment Albert avait-il pu repartir après avoir été si frappé de sa séduction nouvelle, de sa fragilité? Ainsi apitoyé, il la regardait. Ses prières s'arrêtaient à elle. Elle était le tabernacle qui contenait, comme une hostie, le pur désir d'immolation dont il lui était redevable.

Élisabeth tâchait, non moins vainement, de suivre l'office. Un souvenir et une crainte l'arrêtèrent successivement dans ses oraisons. Le souvenir la ramenait dix ans en arrière, au temps de ses fiançailles, un pareil jour des Rameaux. C'était par un soleil d'avril. Mais elle ne sentait pas le plaisir d'avoir moins de vingt ans et d'aimer. Albert l'avait accompagnée, avec ses parens, à cette même église. Les marchands offraient aussi leurs branches vertes. Irréfléchie, elle demeurait au bord du sentiment auquel une autre, mieux avertie ou plus clairvoyante, se fût abandonnée avec délices. Elle comprenait, — après dix années, — quelle occasion d'exalter leurs cœurs elle avait perdue en accueillant avec indifférence cette coïncidence heureuse du renouveau de la nature, symbolisé par la fête religieuse, et de l'éclosion de leur tendresse.

— Voyez, lui disait-il, toutes ces branches de buis qui sont à terre, pour vous. Il semble que vous marchez dans le printemps.

— Oui, c'est le jour des Rameaux, avait-elle répondu.

L'explication, toute simple, écartait la surprise. L'amour n'était-il pas chose due aux petites filles, et qui ne comporte

aucune peine ? Son fiancé avait admiré cette tranquillité qui contenait en germe leur séparation. Pourquoi avait-elle attendu d'être trahie avant de comprendre la garde que nous devons monter autour de notre bonheur ? Pourquoi n'avait-on pas combattu en elle, alors qu'il en était encore temps, cette mollesse qui nous enlize dans l'ornière des grand'routes et ne nous permet pas les ascensions au bout desquelles c'est la lumière et c'est la libre étendue ? Elle saurait du moins préserver de son erreur ses enfans. Eux n'auraient pas besoin du désespoir pour ouvrir sur la vie des yeux avertis. Elle préserverait leur force de sentir, leur nouveauté, mais ils seraient comme de jeunes guerriers en armes, et non pas nonchalans et engourdis.

Aurait-elle ce pouvoir ? Le matin même, en s'habillant, elle avait constaté sa pâleur, sa maigreur, et, pour se coiffer, elle avait dû se reprendre à plusieurs fois, les bras lourds et frappés d'une faiblesse inexplicable. Philippe Lagier l'avait bien remarqué. La réflexion d'un observateur aussi perspicace, en lui revenant à la mémoire, lui communiqua de l'effroi. Elle était menacée peut-être. Mais que lui importait une vie plus ou moins prolongée ? La dernière image qu'elle conservait d'Albert était celle d'un voyageur qui s'en va sans regarder en arrière, sans même se douter de l'amour qui sanglotait dans l'ombre à deux pas. Alors, pourquoi désirait-elle tant de vivre ? Marie-Louise et Philippe, son bien, sa chair, sa pensée nouvelle, après elle, Albert les recueillerait. C'était son droit. Après elle, il épouserait cette femme. Et cette femme deviendrait la mère de ses enfans. Ah ! non, non, elle ne pouvait imaginer cela sans un frisson d'horreur. Il fallait bien qu'elle vécût, qu'elle vécût à tout prix.

— Maman, qu'as-tu ? demanda Marie-Louise penchée.

Tandis que les fidèles s'étaient levés pour recevoir la bénédiction du prêtre, Élisabeth restait agenouillée, la tête cachée, les épaules secouées. L'enfant répéta sa question, et glissa doucement sa main entre les bras de sa mère pour lui caresser la joue.

— Pourquoi pleures-tu ? Philippe est sage. Et moi je t'aime bien.

A cause de l'enfant, Élisabeth se calma tout de suite. Elle rabattit la voilette pour dissimuler ses yeux mouillés et, se redressant, elle sourit :

— Je n'ai rien.

Cet effort la restitua à la prière. Ce fut une supplication éperdue et exigeante qu'elle adressa à Dieu comme une sommation :

— Vous ne permettrez pas cela.

Peu à peu rassérénée, elle se promit de consulter un médecin, de se soigner, de mieux résister au mal. Philippe, qui avait remarqué son émotion, n'osa pas l'aborder à la sortie. Le regard qu'il lui jeta en la saluant était empreint de tant de respect et de compassion qu'elle fut reprise d'inquiétude. Au bas du parvis, la petite Luisa agitait sa gerbe de verdure en criant :

— A deux sous le buis bénit !

Quand elle reconnut la jeune femme, elle s'arrêta net et oublia sa vente.

— *Primavera*, dit-elle.

Élisabeth, touchée et réconfortée par cette admiration spontanée, lui donna une petite pièce blanche. Mais elle hocha la tête. Pour elle, il n'y avait plus de printemps.

XVII. — LE MYSTÉRIEUX VOYAGE DE PHILIPPE LAGIER

Deux ou trois jours après ce dimanche des Rameaux, Philippe Lagier, dans une visite aux Molay-Norrois, apprit que le médecin avait ordonné à Élisabeth le repos absolu et, l'estimant, sinon en danger, du moins dans un état de dépérissement qu'il fallait à tout prix enrayer, l'avait mise en observation. Il hésita sur la conduite à tenir, puis se décida à prévenir Albert. Au lieu de recevoir la réponse qu'il attendait, il vit arriver chez lui son ami. C'était le signe d'une inquiétude bien impérieuse. Il n'avait donc pas eu tort de maintenir l'espoir de la jeune femme, et quel désintéressement exigeait l'amitié !

Albert, par son entremise, sollicita, en invoquant l'intérêt de ses enfans, une entrevue qu'elle refusa. Sa maladie, en la déprimant, la rendait moins accessible à une tentative de retour. « Est-il libre? » avait-elle demandé. Et comme on ne pouvait lui répondre affirmativement, à quoi bon cette rencontre qui ne pouvait être que douloureuse, et qui ne modifierait en rien leur situation respective ? L'éloignement n'était-ce pas la sagesse ? Ainsi écarté, il la fit supplier d'accepter son aide : un changement d'air lui serait profitable, serait profitable à Marie-Louise et à

son frère. Lorsque Philippe lui apporta un nouveau refus, il entra dans une colère dont son ami fut effrayé et qu'il chercha vainement à contenir. Ne parlait-il pas de reprendre le procès, de revendiquer ses droits paternels, de réclamer à nouveau le divorce?

La journée du lendemain, il n'en confia l'emploi à personne. Elle fut, pour lui, cruelle et salutaire. Il se rendit au cimetière de Saint-Roch où reposaient, côte à côte, ses parens que la mort n'avait pas séparés, au Jardin de la Ville où il erra de longues heures, à guetter les enfans qui jouaient, ignorant que les siens étaient invités chez Blanche Vernier, et dans la rue Haxo, à contempler des fenêtres closes. Repoussé de partout par la défaveur du hasard, il erra dans Grenoble comme un étranger qui en a épuisé les curiosités et ne sait plus que devenir. Avant de partir, il s'excusa auprès de Philippe :

— J'ai eu tort hier. Il faut me comprendre. Je ne sème autour de moi que la souffrance et le mal. Et c'est inéluctable : je n'y puis rien. Mieux vaut pour moi ne jamais revenir. Tu viendras, toi, me voir à Paris.

— J'irai, dit Philippe. Mais qu'as-tu décidé?

— Rien.

— Vous resterez ainsi sans une séparation officielle?

— Oui. J'ai promis à ma mère de ne jamais divorcer contre le gré d'Élisabeth, et Anne méprise nos lois.

Le dernier volume de l'*Histoire du Paysan* avait paru le mois précédent, et, ramenant l'attention sur l'ouvrage entier, il provoquait, dans la presse, des études nombreuses et même d'ardentes polémiques. A la Chambre, il avait inspiré un projet de loi sur le bien de famille insaisissable. Le décès d'un ancien homme d'État, qu'une vieillesse un peu trop prolongée avait précipité dans l'oubli, ayant causé une vacance à l'Académie, les journaux, orientés par un succès aussi retentissant, avaient annoncé avec sympathie, et sans qu'il eût été consulté, la candidature d'Albert Derize. Aux questions de Philippe, il s'était contenté de répondre :

— Dans les conditions où je me trouve, c'est impossible. Et que m'importent les honneurs!

Il laissa à son ami un exemplaire de son livre destiné à Marie-Louise et orné d'une dédicace. A travers l'enfant, il visait Élisabeth. La malade, en effet, se jeta sur cette lecture. Elle y

découvrit un ton plus âpre, plus amer, une autorité qui s'imposait sans ménagement, presque avec insolence. Les conclusions sur le rôle du patrimoine, de la famille, sur la liberté de tester, sur le rapport du domaine rural et de la tradition, gardaient toute la fermeté des premiers volumes, peut-être avec moins de force persuasive, mais une énergie plus tendue et, par endroits, une humeur irritée que revêtait une éloquence fière et désabusée.

La santé d'Élisabeth triompha de cette crise qui était la suite d'un excès de fatigue morale, mais elle demeura sujette à des troubles nerveux, anémiée et soumise à toutes les influences pernicieuses. Son médecin, qui la connaissait depuis son enfance, et analysait son cas en psychologue, ne se montrait pas rassuré :

— Cet état d'incertitude entraîne une irrégularité de toutes les fonctions vitales. Une situation tranchée, la séparation définitive, le divorce, serait préférable. Après le choc, elle reprendrait une existence normale. Elle est si jeune !

Mais elle ne voulait entendre parler de rien. Elle s'userait sans profit, tant qu'il lui resterait des forces. Philippe, autorisé à lui rendre visite, aperçut l'*Histoire du Paysan* sur un guéridon à côté de la chaise longue.

— Vous avez lu ? interrogea-t-il.

— Oui.

— Eh bien ?

— C'est très beau.

Elle ajouta comme s'il s'agissait d'un autre :

— Les hommes peuvent changer de sentiment sans changer de pensée. Les femmes, non.

C'était elle, maintenant, qui parlait par considérations générales. Il parut se recueillir, peser un cas difficile, et, au bout de ses réflexions, il constata simplement :

— Moi, je crois qu'il vous aime encore.

— Laissez cela.

— J'en suis sûr. Et je sais un moyen de vous le rendre.

A demi étendue sur les coussins, elle se redressa, les pommettes rouges, les yeux brillans de fièvre :

— Je vous en prie, laissez cela. Il a brisé son foyer, c'était à lui de le reconstruire. Et maintenant...

— Maintenant ?

Elle se laissa retomber en arrière :

— Il est trop tard.

Philippe, trop avide de la servir, fut péniblement affecté de ce désenchantement, et détourna une conversation qui la blessait :

— Quels sont vos projets ? Irez-vous en Provence, au soleil ?

— Non, le printemps est là. Dès que la chaleur sera venue, nous partirons pour Saint-Martin-d'Uriage.

— C'est la montagne et vous risquez d'y trouver un retour de froid. Vous vous soignez bien mal.

Elle esquissa un geste d'indifférence que son bras trop lourd n'acheva pas et, comme si l'avenir même ne l'intéressait plus, elle expliqua avec ce sourire des malades consciens qui leur permet d'atténuer la gravité de leurs recommandations :

— Je me remettrai vite, vous verrez. Ma santé est solide... Dans tous les cas, j'ai écrit mon testament.

— C'est absurde. Pourquoi ces idées noires ?

— Je confie mes enfans à ma mère. Vous comprenez : je ne veux pas que ce soit cette femme... Vous aiderez maman à écarter les obstacles, n'est-ce pas ?

— Oh ! madame.

— Me le promettez-vous ? Albert est votre ami. Il vous écoutera.

Philippe se leva, ne dominant plus son émotion, mêlant à sa pitié la mélancolie de son impossible amour :

— Non, non, madame, cela ne sera pas.

Le lendemain, utilisant la fin des vacances judiciaires de Pâques, il prenait le train de Paris. Cette absence qui ne pouvait guère être remarquée dura quelques jours. A Grenoble, personne ne s'en douta. L'avocat n'avait jamais été bien confiant, et ses allées et venues gardaient volontiers leur mystère. Dès son retour, il regagna la rue Haxo. Lentement Élisabeth recommençait son existence habituelle, mais plus languissamment et d'un pas plus traînant. A la fin de sa visite qu'il écourta, il lui posa cette question :

— S'*ils* se séparaient, que feriez-vous ?

Elle évita de donner une réponse :

— Je ne sais pas, dit-elle.

— S'il était libre, s'il vous revenait ?

Elle le fixa de ses yeux que la maladie avait agrandis, et qu'une flamme sombre éclairait :

— Je n'y crois plus.

A peine ces paroles prononcées, elle eut l'impression d'un reniement. Son désespoir abrogeait donc le serment qu'elle avait prêté au lit de mort de Mme Derize? Elle avait promis de pardonner, de pardonner sans restriction. Et déjà elle se ressaisissait, elle prononçait le *trop tard* qui est l'excuse des faibles. Philippe sorti, elle se le reprocha, mais elle était si lasse! N'avait-elle pas trop supporté, trop attendu? N'avait-elle pas été suffisamment humiliée par la vie? Quand on avait commencé d'entrer dans la voie de l'abnégation et du sacrifice, devait-on ne plus s'arrêter jamais, et gravir sans fin un calvaire? Fuir, revenir en arrière, courir ailleurs les chances d'un bonheur personnel, elle ne le pouvait plus, mais, comme une bête trop chargée qui regimbe à la montée, elle ne se sentait plus de forces ni de courage pour avancer. Elle ne savait pas que l'on marche bien plus longtemps fatigué qu'avant de connaître la fatigue.

Après une ébauche de printemps, le vent et la pluie s'étaient emparés de Grenoble. On distinguait à peine les montagnes voisines sous un ciel bas. L'installation à Saint-Martin se trouvait ainsi retardée, bien qu'Élisabeth eût hâte de s'isoler et fût avide de grand air. Les premiers jours de mai, encouragée par le changement de temps, elle commença ses préparatifs. Une lettre qu'elle reçut le 8, et qui était adressée à *Madame Albert Derize, née Molay-Norrois, boulevard des Adieux*, d'où elle lui revint, devait modifier ses projets. C'était une lettre timbrée d'Angleterre, dont la suscription n'était pas d'une écriture entièrement inconnue, et qui tout de suite l'inquiéta. Elle la tint dans sa main avec défiance avant de l'ouvrir, et ne se décida pas sans un mauvais pressentiment à rompre le cachet. Elle ne s'était pas trompée : ce papier pelure, ces caractères redressés, puis tombans, pour les avoir déjà rencontrés, sa vie avait été brisée. Elle tourna les feuillets qui étaient nombreux et lut la signature : *Anne de Sézery*. Alors elle laissa tomber la lettre. Comment avait-*on* l'audace de lui écrire? De quel droit lui infliger cette injure? Oppressée, elle s'assit, mais invinciblement elle regardait à terre. Elle finit par se pencher et ramassa le papier qui gisait. Quelques mois plus tôt, elle ne se fût pas décidée à le lire. Mais elle n'avait plus rien à espérer ni à craindre. Dans certains excès de chagrin, nous perdons le sens étroit de notre dignité que nous réservons pour notre seule vie intime.

Avec défiance, avec dégoût, elle commença cette étrange lecture, prête à l'interrompre et à ne pas l'achever au moindre mot plus irritant. Elle alla jusqu'au bout sans défaillance.

Londres, le 6 mai 1907.

Madame,

Quand vous recevrez cette lettre, je serai partie pour une destination lointaine où personne ne pourra me rejoindre et d'où je ne reviendrai jamais. C'est mon excuse de vous l'adresser, et c'est, croyez-moi, votre obligation de la lire tout entière.

A force de vivre en Angleterre, j'en ai pris les habitudes de franchise. Aussi n'ai-je pas voulu d'intermédiaire entre nous, au risque de blesser votre délicatesse. Les circonstances où nous sommes dépassent les petits buts de délicatesse, et réclament surtout du courage. Il m'en faut plus à moi qu'à vous. Si je vous dis certaines choses du passé, c'est qu'elles pourront servir votre avenir. Si vous devez prendre une décision, il faut que vous soyez renseignée.

Je ne peux plus rien, moi, pour *son* bonheur, et vous, vous pouvez beaucoup. Toute la vérité est là, et de la vérité nous devons nous inspirer. Je l'ai aimé avant vous, et plus qu'aucune femme n'aima jamais. C'est l'orgueil que j'emporte au bout du monde. Il a été mon unique pensée. Quand je l'ai rencontré après dix ans d'absence, de ce premier amour inconnu j'ai pensé faire une amitié loyale. Mais vous m'avez mal accueillie, et lui-même ne m'a pas aidée. Ces choses du cœur, c'est si difficile à démêler, à gouverner, et surtout en France. Après votre départ de Paris, j'ai attendu votre retour. Vous n'êtes pas revenue, et je vous ai crus définitivement séparés. Il était si malheureux, et à cause de moi. Que pouvais-je faire, quand je l'aimais? En Angleterre nous pesons longuement nos résolutions, et puis c'est définitif. Chez vous, l'incertitude peut durer toute la vie.

J'avais accepté d'être rejetée hors de la société. Ses convictions sociales, vos enfans, mes traditions de famille, à défaut d'une foi religieuse que j'ai perdue, se coalisaient pour nous détourner d'une union légale. Devant ma conscience, j'étais sa femme, la vraie compagne de son esprit et de son cœur : peu m'importait de demeurer dans son ombre. L'automne dernier, j'ai compris que ce bonheur même était menacé. C'était quelques jours avant

la mort de sa mère : il avait rencontré ses enfans sur un sentier du pays de sa propre enfance. Les enfans, je ne savais pas la puissance de ce lien qui ne se brise pas. Comment l'aurais-je su ? Je n'ai pas connu ma mère, et mon père ne s'est pas soucié de mon affection.

La mort de Mme Derize a contribué plus encore à disjoindre nos pensées. Il portait, seul, son deuil, et je ne pouvais pas lui parler d'elle sans l'irriter. Cela est très douloureux pour une femme de rester étrangère à toute une part de la vie de son... j'allais dire de son mari. Il s'efforçait bien d'atténuer le mal qu'il me faisait. Sa douleur était entre nous comme un mur, et il ne doit pas y avoir de murs quand on s'aime. Enfin, cet hiver, je suis tombée malade. Les privations, les efforts de mes premières années de Londres n'avaient pas laissé de traces visibles sur moi, seulement un peu d'usure intérieure et une moins grande résistance. J'ai cru que l'amour me restituerait la jeunesse. A la première maladie, aux premières atteintes de ma confiance, j'ai relevé sur mon visage les empreintes de ces mauvaises années. Et comme si je m'acharnais à me détruire, je les lui signalais une à une. Je ne suis plus une jeune femme comme vous, et les jours comptent pour moi. Vous jugerez à cet aveu si je me suis promis d'être sincère.

Notre existence n'était pas changée apparemment. Pendant ses silences, je suivais la route de ses réflexions. Les morts et les vivans, le passé et l'avenir le tiraient en Dauphiné. En voyage seulement, nous nous retrouvions d'accord. Il faudrait toujours voyager lorsqu'on est en marge de la vie ordinaire, mais on ne peut pas toujours voyager. A certains lambeaux de phrases, à des préoccupations, à son dernier départ pour Grenoble, j'ai pressenti qu'il avait découvert en vous une femme nouvelle. Par un retour imprévu, c'était vous qui deveniez pour moi une rivale. Je n'avais pas imaginé que vous seriez ainsi fidèle, courageuse, décidée à l'attente et capable d'utiliser le malheur. Le souvenir physique que je gardais de vous avait suffi bien souvent à m'inspirer de la peur. Puisque vous me contraigniez de loin à vous admirer, je vous détestai jusqu'au jour où je sentis, — si douloureusement ! — que vous pouviez encore ce que je ne pouvais plus et qui me reste à vous dire.

Son dernier livre a achevé de m'ouvrir les yeux. J'y ai cherché vainement cette faiblesse délicieuse de la pitié, ce fléchisse-

ment de la volonté que j'avais relevés chez tous les écrivains que les fatalités ou leurs propres goûts ont dirigés hors de l'ordre. Il n'y était question que de la famille, du domaine, de la hiérarchie, de la durée, de la tradition et des morts. C'est sa pensée la plus profonde qu'il dépose dans ses ouvrages. Il n'a mis la nôtre que dans un *Schumann* qui est déchirant. Enfin, les journaux parlaient de sa candidature à l'Académie. Je craignais d'en recevoir la confirmation quand il reçut un jour la visite de deux amis qu'il y compte. Il ne me dit rien de leur entrevue dont le sens était trop clair. Je dus m'informer auprès de lui, et il m'écarta au premier mot. Sans doute votre séparation, le contraste entre ses convictions et ses livres lui rendaient toute démarche difficile. A son air hostile, je le devinai ambitieux ou lassé.

Ainsi tout se liguait contre moi. Il se croyait des devoirs, comme s'il y en avait dans l'amour. Un jour, il me proposa de mourir ensemble, quand le moindre bonheur suffit à nous retenir. Dès lors je songeai à disparaître. Qu'aurais-je fait, sinon partir? Je dois aussi à la vie anglaise un jugement pratique. Puisqu'il ne peut vous oublier, ni vous ni ses enfans, puisque mon amour ne lui suffit plus, mon départ le rendra à sa destinée naturelle, et j'ai accoutumé de m'en aller seule sur les chemins. En d'autres temps, il eût remarqué mes préparatifs que je prolongeais, attendant toujours un hasard plus favorable. Hier, par un matin de pluie, lui absent pour la journée entière, j'ai pris le train de Londres, et ce soir je m'embarque à Liverpool. Il ne saura jamais où je vais : j'ai pris toutes les mesures pour que ce soit un mystère.

Il m'a semblé que ces explications pourraient fixer exactement notre situation respective, et qu un avertissement éclairerait mieux pour vous la conduite à tenir. Le mal que je vous ai fait je ne l'ai pas voulu, et vous me le rendez sans le vouloir davantage. Oubliez-le, oubliez-moi : on ne pense pas à la mort quand on tient la vie à pleins bras et qu'on attend l'amour. Que le vôtre, madame, vous inspire, comme le mien m'a inspirée !

ANNE DE SÉZERY.

Malgré sa désespérance et son esprit d'immolation, cette lettre impliquait encore ce jugement apologétique dont nous avons tant de peine à dépouiller nos actes, même les plus nobles

et les plus désintéressés. Anne n'avait pas eu d'elle-même cette pensée de fuite. Une autre intervention lui avait désigné cette voie douloureuse. Mais qu'est-ce qu'une pensée auprès d'un acte? Elle négligeait aussi de révéler que la maladie à laquelle elle faisait allusion lui avait laissé une humeur noire bien défavorable à l'amour et que, si la tendresse d'Albert avait pu en être atteinte, il avait fallu toute la susceptibilité d'une passion sans confiance pour le reconnaître à travers une bonté de tous les instans. Aucune découverte n'est plus navrante que celle de la bonté quand nous attendions un autre sentiment.

Élisabeth ne mit rien en doute de ce qu'elle venait de lire. La sincérité de l'accent et cette générosité la prenaient jusqu'au cœur si le ton de protection la blessait. Elle tremblait de tous ses membres. Oubliant sa répugnance à tout contact avec la femme qui lui avait volé son mari, elle voulut relire la lettre de Mlle de Sézery. Au lieu de son ancienne révolte, cette seconde lecture lui communiqua une jalousie dont ses nerfs furent secoués, non pas cette jalousie physique qui est moins tyrannique chez la femme que chez l'homme, et que pourtant elle avait tardivement connue, mais une sorte de mystique envie, de colère sacrée contre cette rivale qui prétendait la dépasser en amour, une fièvre de sacrifice.

La disparition d'Anne, pour elle, n'était pas le dénouement. Libre, Albert pouvait, devait rebâtir son foyer, revenir. Elle consentirait à lui pardonner; oui, elle pardonnerait sans réserve. Mais qu'était ce pardon auprès de l'immolation de l'autre? Mme Derize lui avait dit un jour qu'elle irait chercher son fils. Eh bien ! elle ne serait pas en reste de générosité. Elle n'attendrait pas le retour d'Albert, elle ne parlerait pas de pardon, elle irait elle-même reprendre sa place. Et quelle humiliation d'aller solliciter cette place encore chaude! Pourrait-elle vraiment s'y soumettre? Il faut plus de courage pour les circonstances ordinaires de la vie commune, que pour les grands départs et les gestes héroïques. Eh bien ! elle aurait ce courage. Aucun sacrifice ne serait comparable au sien.

XVIII. — ÉLISABETH A PARIS

Avec prudence elle retarda de trois semaines son départ. Ne fallait-il pas laisser tomber les jours, comme les pelletées de

terre sur un cercueil, après une séparation qui avait pu être cruelle? Philippe Lagier, dont elle ne soupçonnait pas le rôle, était venu l'informer d'un inutile voyage d'Albert à Londres.

Mais elle ne lui confia pas ses projets. A mesure que les jours passaient, elle avait peur et ses hésitations la reprenaient. Ne valait-il pas mieux attendre? Anne de Sézery pouvait-elle être si vite oubliée? Le souvenir de Mme Derize, l'avenir de ses enfans, un impérieux désir de sacrifice et son amour la poussaient par les épaules, la pressaient de partir. Oui, elle épargnerait à son mari la première démarche, elle l'irait chercher, elle le ramènerait. Ce rôle magnanime l'agitait et l'occupait si totalement qu'elle ne pensait pas à imaginer quel accueil elle recevrait.

A la fin de mai, redoutant quelque nouveau voyage d'Albert ou les mauvais conseils de la solitude, elle se décida à partir. La vieille Fanchette, obligée au secret, considérait la malle ouverte avec effarement.

— Paris! Paris! marmonnait-elle comme si elle nommait quelque bête de l'Apocalypse.

— Chut! fit Élisabeth qui n'avait pas encore révélé à Marie-Louise et à Philippe, trop bavards, le but de l'expédition où elle les entraînait comme d'utiles alliés.

Une fois dans le compartiment, — une voiture de seconde classe, — les petits ne se tinrent plus de joie.

— C'est à Paris! criait le gros garçon comme s'il avait résolu un problème délicat. Et de sa bouche arrondie, les deux syllabes magnifiques sortaient comme une boule d'or.

Marie-Louise regarda sa mère attentivement et vint appuyer sa figure contre le visage maternel. Leurs joues avaient une pareille pureté de teint, et leurs cheveux blonds se confondaient.

— Nous verrons papa? demanda l'enfant.

— Oui.

— Et nous resterons avec lui?

— Non, mignonne. C'est nous qui l'emmènerons.

Elle souriait. Elle était sûre de la victoire. Le fait d'agir, le mouvement du train en marche lui donnaient ce facile avant-goût d'héroïsme qu'éprouve à la guerre une troupe abritée avant de franchir la ligne du feu.

A Paris, elle s'installa avec ses enfans dans une maison de

famille du boulevard Saint-Germain, presque en face de Saint-Germain-des-Prés.

— Et le jardin du Luxembourg ? réclama Marie-Louise qui, après deux ans passés, se souvenait de ses promenades.

Tremblante, Élisabeth y conduisit les enfans. *Il* le traversait chaque jour sans doute, et l'ou pourrait l'y rencontrer. Elle se hâta de regagner l'hôtel. Le lendemain de son arrivée, elle dicta cette lettre à sa fille :

« Mon cher papa,

« Je suis à Paris avec maman, et Philippe aussi. C'est pour consulter un docteur. Mais vous viendrez bien nous voir. Nous devons repartir bientôt; alors il ne faut pas tarder.

« Je vous embrasse. Votre fille,

MARIE-LOUISE. »

Le prétexte du médecin n'était pas inventé. La jeune femme avait voulu profiter de son séjour pour soumettre à un spécialiste qu'elle connaissait le tempérament nerveux de la fillette, qui était vigoureuse, mais trop impressionnable, pour avoir, peut-être, compris trop tôt le chagrin de sa mère et l'étrangeté de sa vie d'enfant. Le docteur l'avait rassurée, lui conseillant le bon air de la campagne et peu d'études, puis il s'était brusquement tourné vers elle :

— Mais vous-même, madame?

— Oh! moi... avait dit Élisabeth avec détachement.

— Oui, vous. Laissez-moi vous ausculter.

Après l'examen, il l'avait à demi rassurée :

— Rien au cœur. Mais aucune régularité dans le pouls. Tantôt il court la poste et tantôt il s'arrète et on ne le sent plus. Vous avez beaucoup changé... Je sais, je sais. Le remède? Il ne dépend pas de moi...

Albert reçut la lettre de sa fille, rue Bara. Il n'avait pas changé d'appartement. Avant la mystérieuse fuite d'Anne, il dînait le soir rue Cassini, et, tous les matins, elle venait déjeuner chez lui. Souvent aussi il l'emmenait dans ces restaurans du boulevard de Montparnasse que les artistes fréquentent et qui ressemblent à des guinguettes de banlieues. Le printemps venu, il louait à Ville-d'Avray, sur la ligne de Sèvres, une petite villa

perdue dans les arbres et vêtue de clématites, et leur intimité était plus complète. C'était en rentrant, le 6 mai au soir, de préparer leur installation prochaine, qu'il avait trouvé chez le concierge de la rue Cassini ce bref adieu :

« Ma vie t'appartenait tant qu'elle pouvait te donner le bonheur. Maintenant qu'elle ne le peut plus, et que j'en suis bien sûre, pardonne-moi de reprendre ma liberté. Adieu pour toujours.

ANNE. »

Il fut atterré de cette disparition. Les silencieux désaccords qui, depuis la mort de sa mère, s'étaient glissés entre eux, certaines expressions désenchantées qu'il avait surprises, sans y attacher assez d'importance, aux coins tombans des lèvres et dans les yeux allongés de son amie, ce manque de confiance qu'elle avait toujours montré à l'égard de la joie même au temps de leur plus ardente passion, l'autorisaient brutalement à imaginer les pires catastrophes. Il put gagner assez tôt la gare du Nord pour sauter dans un train du soir. Le lendemain matin, après quelle inquiète traversée ! il débarquait à Charing-Cross, d'où il se faisait conduire immédiatement à Bladen Lodge, chez miss Pearson. Si Anne vivait, elle avait dû se réfugier là. A ses heures de tristesse, elle avait la nostalgie de la vie anglaise. Quand il gravit les marches du perron, il voulait deviner sa présence de l'autre côté de ces murailles. A la porte, il parlementa en mauvais anglais. Miss Pearson n'était pas levée à pareille heure, n'avait pas donné d'ordres. Il présenta sa carte, et attendit longtemps dans un salon dont les fenêtres donnaient sur un parc en miniature. Il y pouvait évoquer la silhouette de son amie qui se plaisait à Bladen Lodge.

« Elle est là, je vais la voir, » se répétait-il le cœur battant. Enfin miss Pearson vint le rejoindre. Après quelques politesses et explications, tout de suite il réclama Mlle de Sézery comme s'il avait des droits sur elle et que toute hypocrisie fût, en la circonstance, déplacée.

— Elle n'est pas ici, déclara miss Pearson dont le visage net et formel dès le matin était rigoureusement fermé.

— Je vous supplie, madame, de me dire où je la trouverai

— Mais je ne le sais pas.

— Vous ne le savez pas?... Vous l'avez vue pourtant... Où est-elle cachée? J'ai le droit de le savoir... Vous ne l'avez pas vue?... Alors... Mais comprenez donc que je puis tout craindre.

Miss Pearson se rendit compte de l'angoisse qui étreignait cet homme, et, se départant de sa réserve, elle livra exactement de son secret ce qu'elle en pouvait livrer :

— Vous n'avez rien à craindre pour sa vie, monsieur. Maintenant il est inutile de m'en demander davantage. Je ne vous répondrai pas.

Il essaya pourtant, avec éloquence, avec passion, avec désespoir, sans rien obtenir. La compassion momentanée de miss Pearson n'avait pas entamé sa loyauté. Il se retira sans autre indication. Mais celle-là était conforme à ses prévisions. Anne avait fui la France, Anne était en Angleterre, et à Bladen Lodge peut-être où il ne pouvait s'en assurer. Tout le jour il employa son intelligence et ses forces qui s'épuisaient à un rôle ingrat de police, fit surveiller les abords de Bolton Gardens, rendit visite à M. Portal ignorant de tout, s'informa de lord Howard qui chassait sur ses terres en Écosse : dans sa détresse, il imaginait que Mlle de Sézery, pour l'avoir ainsi quitté et pour cacher sa destination, s'était lassée de sa vie irrégulière, entendait poursuivre seule son destin et l'arranger à sa guise. Rompu de fatigue, il se reposa le soir à peine quelques heures sans avoir avancé dans ses recherches. Le lendemain, il les reprit, aidé par un agent français, et s'orientant dans une autre direction, il prit le train pour Liverpool. Sur les registres des messageries, il releva les noms des voyageurs en partance pour l'Amérique ou pour les Indes : celui d'Anne n'y figurait pas. Elle avait pu dissimuler sa qualité. Il interrogea les employés. Comment retenir une figure, une silhouette de femme dans une telle circulation? Pourtant, une miss Lewisham avait des cheveux *auburn*. Et des yeux dorés? On ne savait pas à la Compagnie qu'il y avait des yeux dorés. Il revint par Southampton, recommença la même enquête tout aussi vainement. Anne était perdue pour lui.

Par un phénomène fréquent dans l'histoire des passions, il restitua à l'absente toute la part de pensées qu'il lui avait peu à peu retirée. Leurs derniers mois n'avaient pas été bons. De sa maladie, Anne était demeurée lasse et habituellement triste. Sans cesse elle se reprochait devant lui sa jeunesse et son teint

qui se fanaient. Il subissait avec patience ses plaintes qui tiraient presque toutes leur origine d'un excès de délicatesse et de cette mélancolie naturelle à ceux qui ont trop tôt supporté, et sans préparation, les misères et les humiliations du sort. Mais aucun homme de travail ne sait dissimuler entièrement l'ennui qu'il rencontre à son foyer, ni le déplaisir qu'il éprouve à recueillir des lamentations. Seule, la vie intellectuelle gardait le pouvoir de leur communiquer de pareilles ardeurs. Un chapitre de l'*Histoire du Paysan*, la biographie de quelque grand homme, les provoquaient à des discussions sans fin. Pourtant il ne lui cédait sur aucune de ses idées d'ordre social et il ne la savait plus conquérir. Les lignes pures de l'art classique, la force positive de l'expérience l'attiraient quand, par révolte, elle penchait vers les formes tourmentées et s'évadait de la réalité dans toutes les utopies. Par intervalles, fatigués de se heurter, ils appelaient à leur aide l'amour d'autrefois et s'attendrissaient, n'osant pas s'avouer qu'il était compromis. Et trop souvent Albert, distrait, s'échappait dans une direction où elle ne pouvait le suivre, et qu'elle connaissait bien. Abandonné par elle, il ne voulait pas lui devoir une liberté qu'il avait si souvent désirée, et avec le souvenir d'Anne il se forgeait des chaînes.

L'avenue de l'Observatoire et la mystérieuse petite rue Cassini, l'allée de Mortemart au Bois de Boulogne, le chemin qui longe à Chantilly l'étang de la reine Blanche le revirent passer en pèlerinage. Dans ces cadres appropriés, il évoquait mieux les longs yeux dorés, la bouche douloureuse, la démarche à la fois légère et lasse. Au lieu du printemps qui, en tout lieu, s'épanouissait, il eût souhaité l'automne dont la grâce pathétique les avait tant caressés. Ainsi nos sentimens nous oppriment en mourant, et il prenait pour de l'amour la douceur d'avoir aimé.

La lettre de Marie-Louise apportait à sa peine une diversion prématurée. Jamais, depuis six mois et peut-être depuis une année, sa pensée n'avait été si éloignée des siens, et ceux-ci choisissaient mal leur heure. Pourquoi le troublait-on dans sa solitude? Il ne pouvait se dérober à cet appel, mais il s'y rendit à contre-cœur. A la maison de famille, il demanda Mme Derize. On l'introduisit au rez-de-chaussée dans un petit salon qui donnait sur Saint-Germain-des-Prés dont il apercevait le clocher pointu et les vieilles pierres grises entre les branches touffues des marronniers en fleur. C'était une retraite paisible à côté du

bruit de Paris. Élisabeth lui envoya en éclaireurs les deux enfans. Comment les aurait-il mal reçus? Marie-Louise lui raconta la visite du docteur, et Philippe lui fit part de la curiosité qu'il avait du jardin des Plantes. Quand sa femme apparut à son tour, le visage un peu effrayé, il eut la cruauté de se recomposer un masque de froideur.

« Elle me sait abandonné, songeait-il avec irritation. Elle vient me chercher. Elle triomphe. »

L'exaltation et l'espérance du départ, voici qu'en le revoyant elle ne les retrouvait plus. Elle ressentait cette impression de chute que connaissent bien tous ceux qui, pleins de leur sujet et émus de l'exprimer, rencontrent l'indifférence ou l'hostilité: leurs bouches ne sont plus persuasives et leurs paroles se glacent. Tant bien que mal elle expliqua leur voyage.

Bien qu'il se montrât distant et que cette intrusion dans sa vie le mécontentât, il fut plus frappé qu'il ne le laissa paraître de l'altération qu'il remarquait sur les traits d'Élisabeth et de l'amaigrissement de son corps. Allongée, avec sa flexibilité et sa pâleur, elle ressemblait à un grand lys dont la tige risque de se plier et peut-être de se briser au premier vent. De cette fragilité qui l'attirait et l'inquiétait invinciblement, il lui en voulut. Dans son égoïsme d'homme, n'ayant pas achevé de la tourmenter et l'entrevoyant déjà dans son avenir, il la désirait lointaine et fidèle. Après quelques propos insignifians, il ne se tint pas de lui demander :

— Vous avez été malade ?

— Oui, intervint Marie-Louise, le docteur l'a grondée.

Elle envoya les enfans jouer au fond de la pièce, mais la fillette se retournait souvent de leur côté.

D'un ton amer il la mit en contradiction avec elle-même :

— A Grenoble, le mois dernier, vous avez refusé de me recevoir, et vous venez me surprendre ici.

Interloquée, elle murmura :

— Les circonstances ne sont plus les mêmes.

— Quelles circonstances?

Ce parti pris lui ôta sa timidité, sa peur. Elle n'hésita plus devant la vérité. Puisque volontairement il se taisait, ne fallait-il pas qu'elle lui rappelât ses droits de femme, et les obligations qu'imposent les enfans? Elle pensait lui ouvrir son cœur, mais brutalement il l'avait refermé. Avec quelle réserve, quelle pu-

deur elle justifia sa démarche, et combien heureusement les nécessités l'inspirèrent dans une proposition qu'elle n'avait pas préparée et que son esprit rencontra dès les premiers mots !

— Je suis venue parce que maintenant vous êtes libre. Alors, pour l'avenir de Marie-Louise et de Philippe, pour votre avenir aussi, il m'a semblé que nous devions, au moins en apparence, nous réconcilier. Je suis toujours votre femme. Je l'ai été bien mal autrefois. Je l'ai compris, trop tard. Mais j'ai tant souffert ! Je ne vous reproche rien. Un jour, peut-être, j'oublierai, nous oublierons. Je ne sais pas... Enfin, vous pourriez cet été occuper l'appartement de votre mère au boulevard des Adieux. Saint-Martin n'est pas loin de Grenoble. Vous monteriez quelquefois nous voir dans la journée. Est-ce impossible ?

Quelle dignité elle gardait dans cette humiliation qu'elle méritait si peu et qui devait tant lui coûter ! Albert n'avait pu la supprimer entièrement de son souvenir que les premiers mois de sa trahison, et depuis qu'il l'avait revue en des circonstances où la sensibilité s'imprègne davantage des images, le charme affiné, épuré qu'il avait surpris en elle l'occupait trop souvent auprès d'Anne. Mais un cœur d'homme a de si compliqués replis : libre, il écartait avec rage la solution qu'il désirait asservi. L'orgueil romanesque de sa liaison et la pensée de recevoir pour la seconde fois des leçons de tendresse, l'éloignement que provoque infailliblement en nous la vue claire d'une réalité qui s'impose comme un ordre fatal et logique des choses, le mu raient en lui-même, le séparaient de toute influence extérieure.

— Je suis retenu à Paris, dit-il après un court silence.

Dès le commencement de la scène, elle avait eu l'intuition de son échec, et pourtant elle le ressentit cruellement.

— Tout l'été ? implora-t-elle par acquit de conscience.

— Je le crains.

Il détourna la tête vers les enfans qui regardaient par la fenêtre les thyrses blancs des marronniers voisins, et aussitôt il opéra une diversion : c'étaient, d'ailleurs, des récriminations anciennes et qu'il avait souvent ressassées en lui-même :

— Pourquoi m'avoir empêché de vous aider à les élever ? Je ne pouvais que cela pour eux, et vous m'en avez privé.

Elle répondit avec douceur :

— J'en avais pris la charge. Vous nous aviez abandonnés. Ont-ils été mal dirigés ?

— Je ne vous ai pas abandonnés : vous êtes partie, vous, et vous avez emmené nos enfans. Croyez-vous que je ne les aimais pas autant que vous ? Si je n'ai pas réclamé leur garde, au moins une partie de l'année, c'est à cause de vous, pour ne pas augmenter votre isolement, et c'est à cause de ma mère qui m'a supplié de vous les laisser. Vous ne le saviez donc pas ? Vous ne l'aviez pas deviné ? Vous avez pu croire que je me désintéressais d'eux ? En refusant mon appui, vous m'avez rendu mes droits. Maintenant je suis libre, maintenant j'entends les revoir, les partager.

Il s'était monté progressivement, égaré par le désarroi de son cœur et de son cerveau.

— Marie-Louise, Philippe, appela Élisabeth épouvantée.

Les deux petits se précipitèrent, et déjà Marie-Louise, de loin, avait crié :

— Méchant papa !

La jeune femme les serra contre elle également :

— Voici plus de deux ans qu'ils sont tout à moi, rien qu'à moi. Osez me les prendre. Je ne partage pas, moi.

Il s'arrêta net, comme un cheval dont l'élan se brise et dont le galop se fixe en terre tout à coup.

— Je suis injuste, Élisabeth.

Pour la première fois il prononçait son nom. Malgré sa crainte, elle en tressaillit. Il se laissa tomber sur un fauteuil à côté d'une table où il s'appuya. Sa colère était passée.

— Marie-Louise a raison. Nul n'a plus que moi désiré de donner le bonheur, et partout je répands la souffrance. C'est une fatalité. Du moins je ne suis pas heureux. Ce que je ferai ? Comment le saurais-je ? Élisabeth, mieux vaudrait me fuir, m'oublier, recommencer votre vie.

Elle poussa les enfans vers lui, mais ils lui obéirent mal. Cet aveu de faiblesse était émouvant de la part d'un homme qui avait tant préconisé dans la vie générale et dans la vie individuelle l'importance de la volonté, de l'esprit de suite, de l'énergie. Elle le sentit, et eut envie de lui tendre les bras : un instinct secret l'avertit de ne pas s'attendrir encore.

— Oh ! murmura-t-elle simplement, je ne suis pas de celles qui recommencent leur vie.

Elle l'avait recommencée pourtant, mais dans la même direction droite. Il se redressa d'un effort pour lui rendre hommage :

— Oui, vous avez, seule, assisté ma mère; seule, vous élevez nos enfans. Et moi, je ne puis rien pour vous, que vous plaindre.

Ce mot les sépara davantage :

— Ce n'est pas votre pitié que j'étais venue chercher. Votre mère, autrefois, voulait faire ce voyage. Alors je l'ai fait.

Leurs adieux furent lamentables. Il reprit deux fois ses enfans, puis il voulut tendre la main à Élisabeth, qui laissa les siennes le long de son corps.

— Plus tard... dit-il, un jour... Mais ce sera trop tard. Votre patience a des limites.

Elle pensa : « L'amour n'en a pas, » et ne répondit rien puisqu'il doutait d'elle et que son cœur était ailleurs. Le dernier mot d'Albert fut un *au revoir* qui lui échappa et qu'elle remarqua. Jusques à quand serait-elle ainsi traînée de plus en plus avant dans l'abnégation, et toujours retenue sans avantage sur le bord de la désespérance?

Il était venu le matin, et le soir elle partait. Dans l'après-midi, elle reçut à son adresse divers colis qui contenaient toute sorte de jouets perfectionnés, destinés à Marie-Louise et à Philippe, plus des livres d'images choisis avec soin pour leur donner des notions d'histoire et d'art. Albert n'avait jamais oublié d'envoyer des étrennes à Grenoble pour le jour de l'an, mais, cette fois, il avait dévalisé les magasins et s'était appliqué à séduire à distance.

— Ce n'est pas le petit Noël, expliqua le garçonnet à sa sœur, c'est le grand Noël.

Et la fillette convint que papa était gentil. Pour elle-même, Élisabeth trouva dans un écrin une bague dont le chaton sertissait une perle noire.

— C'est un anneau de fiançailles ? demanda Marie-Louise qui parlait souvent mariage à ses poupées.

XIX. — LE RETOUR

Après le voyage de sa femme, Albert passa trois mois à Paris, — les mois d'été, — dans une solitude presque absolue. Il avait essayé de se lancer à cœur perdu dans un nouveau travail. Mais le soir, affaibli, il se sentait si déprimé qu'il souhaitait parfois d'en finir.

D'Anne, sans doute, malgré toutes ses démarches, il n'aurait jamais plus de nouvelles. Elle vivait, elle pouvait vivre loin de lui, et lui imposer cette anormale, cette cruelle incertitude où il se débattait comme dans un cauchemar. Mais Élisabeth, pourquoi se taisait-elle aussi? Elle avait contribué à cette fuite, elle qui n'avait pas consenti à les abandonner à leur passion et qui avait pris le temps et le souvenir pour alliés. Le sachant libre, elle était venue sans opportunité lui rappeler son devoir. S'il avait refusé de l'accompagner, était-ce une raison pour confisquer à nouveau ses enfans? Il avait le droit d'être renseigné sur leur santé, sur leur instruction, sur leurs vacances. Parce que sa pensée, malgré lui, dans ce Paris brûlé et désert, s'en allait dans la direction d'Élisabeth, il s'excitait dans la revendication de ses droits, et en arriva à se convaincre qu'il ne devait pas tolérer qu'on les méprisât. Maintenant, rien ne s'opposait plus à ce qu'il réclamât chaque année, pendant quelques mois, la présence de son fils et de sa fille. Il irait à Grenoble, et jusqu'à Saint-Martin-d'Uriage les chercher. Ainsi il reverrait Élisabeth qu'il ne songeait qu'à tourmenter encore. Mais la tourmenter, précisément, c'était l'unique occasion de la revoir, de revoir ses yeux émouvans, son visage effrayé, tout son corps tendu, mince et fragile, quand il ne l'avait connue qu'indifférente et glacée. A certaines heures plus lucides, il se reprochait le souci qu'il prenait d'elle comme une nouvelle trahison impossible. Mais pourquoi n'écrivait-elle pas? Était-elle donc lasse de son rôle de fidélité?

A la fin d'août, fatigué d'une inquiétude d'esprit qui était insupportable à un homme de caractère décidé, il résolut de se rendre en Dauphiné pour régler à l'amiable cette question de garde d'enfans. Certaines propositions, de prime abord écartées, exercent après coup leur influence, font leur chemin peu à peu. Élisabeth lui avait parlé de s'installer au boulevard des Adieux, dans l'appartement vacant de Mme Derize, et de monter de là, quelque jour, à Saint-Martin-d'Uriage. Quittant Paris où les feuilles des avenues et des jardins jaunissaient déjà, il fut se terrer à Grenoble au boulevard des Adieux. Tout de suite il y éprouva cette sorte de paix angoissée que trouve au gîte la bête traquée. La pensée de sa mère était même un fortifiant. Il réussit à s'absorber dans les notes d'histoire qu'il avait emportées. La chaleur étant lourde et suffocante, il entreprit, le soir, quelques promenades. La première fut au cimetière de Saint-Roch, qui est

voisin. Puis il se rendit à Saint-Ismier et reconnut à peine le vieux château restauré, le parc d'un dessin nouveau, les rangées d'arbres dont un grand nombre avaient été abattus pour dégager les perspectives : le vœu d'Anne de Sézery s'était réalisé ; après elle, les choses mêmes avaient changé et perdu leur pouvoir d'enchantement. Là, elle l'avait aimée la première. Mais ce passé qu'il évoquait ne lui rappelait rien, à lui, suscitait, au contraire, d'autres souvenirs parallèles, comme la marche d'un chasseur en forêt fait lever un gibier qu'il n'attendait pas et le contraint à un autre tir. C'était le temps où il rencontrait dans les rues Mlle Molay-Norrois, qu'il n'osait même pas saluer. Les pèlerinages tournaient contre leur but. La Tour de Londres et Hyde Park, l'allée de Mortemart et Chantilly. les quais de Paris, l'avenue de l'Observatoire qui va se jeter dans le jardin du Luxembourg comme un fleuve dans la mer, les bois de Ville-d'Avray, d'autres coins de la grande ville et de sa banlieue, c'était le domaine réservé d'Anne. Le Dauphiné, malgré les origines de la jeune fille, ne lui appartenait pas. Accoutumé à saisir la relation des paysages avec la vie humaine, à donner une âme aux décors, il subissait à son insu l'influence du pays natal. C'était, à chaque pas, le retour aux années de luttes, aux années heureuses, et c'était l'image d'une lumineuse enfant de seize ans, Élisabeth, sa jeunesse. De sa solitude il marchait vers la pente où le précédaient ses pensées. Il voulut s'arrêter, repartir pour Paris et ne s'y put décider. Mais pourquoi n'écrivait-*elle* pas ?

N'y tenant plus, un dimanche matin, il monta à Saint-Martin-d'Uriage, ouvrit la barrière, traversa le verger, sonna à la porte bien qu'elle fût entre-bâillée. Il hésitait à entrer chez lui sans s'annoncer. La vieille servante, clopin-clopant, vint le recevoir :

— Seigneur Jésus ! Monsieur Albert !

— Bonjour, Fanchette.

Il embrassa la joue ridée comme une pomme reinette et en ressentit du plaisir. Ne maintenait-elle pas dans le présent un passé qui, sans elle, paraîtrait déjà plus éloigné ? Elle expliqua que Madame était à la grand'messe avec les enfans.

— J'attendrai, dit-il.

Il regarda sur la table du salon rustique les livres qui traînaient, et la musique sur le piano. Cet examen le satisfit. Par les fenêtres ouvertes, il pouvait voir les branches des arbres fruitiers qui portaient gravement leur récolte, le mont des Quatre-

Seigneurs, et plus à droite, l'ouverture du val d'Isère et les lignes vaporeuses des montagnes de la Chartreuse. L'horizon baignait dans cette buée bleuâtre qui vient au début de l'automne atténuer le faste éclatant de l'été. Son cœur se reprenait à la familiarité de ces choses, lorsque la servante qui l'avait quitté pour rejoindre ses fourneaux rentra dans la pièce, le front chargé d'un nuage. Elle commença de tourner autour de lui en se grattant la tête. Absorbé, il ne la voyait pas. Enfin la vieille bouche se déclancha pour appeler :

— Monsieur Albert?

— Et quoi donc?

— Monsieur déjeune bien ici ? Parce que je n'ai rien que du riz et du bœuf bouilli avec des carottes.

Il rit de cette inquiétude :

— Eh bien ! mais c'est parfait.

Rassérénée, elle réintégra sa cuisine. En somme, Monsieur n'avait jamais été difficile à nourrir, et il lui arrivait de s'extasier sur des plats très vulgaires. En même temps, Albert se disait : « Je ne suis pas invité, et le menu de Fanchette me donne faim. » La paix de la campagne qui l'entourait lui communiquait de la bonne humeur. L'attente se prolongeant, il sortit de la maison et fit le tour du propriétaire. Ses fermiers, braves gens un peu mous, l'accueillirent avec émotion et l'invitèrent à boire un verre :

— La ferme était veuve, lui assurèrent-ils.

De fait, il ne tarda pas à reconnaître les empiétemens des voisins : l'un plantait des poiriers à moins de deux mètres de la ligne séparative, l'autre détournait l'eau d'une source.

— Eh ! eh ! on profite de mon absence !

Comment n'aurait-on pas abusé, au village, de l'ignorance d'une femme? Avec cette promptitude qu'il montrait dans l'action, il pénétra chez les envahisseurs qu'il secoua durement. On sut immédiatement dans tout Saint-Martin qu'il était revenu et qu'il ne fallait pas plaisanter.

Il était midi quand il regagna la maison. Les cloches de la petite église carillonnaient joyeusement sur deux notes, et c'était comme un lâcher d'oiseaux clairs qui s'envolaient du vieux clocher. Quel gentil accueil d'alleluia ! Il y vit un heureux présage. Élisabeth était rentrée avec les enfans. Du seuil du salon, il la vit qui tirait les persiennes à cause de la chaleur.

Une raie de soleil illuminait ses cheveux blonds et sa nuque inclinée que dégageait la robe noire un peu échancrée au col.

— Papa ! crièrent les enfans.

Bien qu'elle fût avertie de sa visite, elle se retourna, toute rougissante. Les cloches continuaient de sonner. Ce retour dans sa maison prenait une importance qu'il n'avait pas calculée. Tous deux se souvenaient des premiers temps de leur mariage. Très vite remise, elle prit un ton enjoué pour lui souhaiter la bienvenue. Il l'eût préférée moins à l'aise, et même un peu contrainte.

— Allons déjeuner, dit-elle presque tout de suite, comme si elle ne mettait pas en doute son acceptation, ce qui était encore le meilleur moyen de franchir la difficulté.

La salle à manger, opposée au midi, pouvait garder sans inconvénient sa fenêtre ouverte. Elle donnait sur les prairies et les sapinières de Chamrousse. Albert était placé en face de toute cette verdure. Rien ne prédispose mieux au calme et au bien-être que ces repas frugaux qu'on fait à la campagne, tandis qu'on entend un bruit d'eau courante et le léger crépitement des branches sous l'action du vent, seuls témoignages de la vie paisible des choses. De longtemps, il n'avait goûté une telle détente. Et comme Élisabeth avait su faciliter simplement un retour aussi embarrassant ! Dans l'après-midi, quand il fit mine de partir, elle ne le retint pas, et il s'en étonna. Elle n'eut même pas l'air d'écouter Marie-Louise, qui parlait de reconduire son père jusqu'au château de Saint-Ferriol. Au fond, elle l'avait traité comme un invité, en femme qui sait recevoir et dissimuler son plaisir ou son ennui : c'était, du moins, l'impression nouvelle qu'il emportait sur la route. Peut-être s'était-elle lassée de l'attendre, et ne tenait-elle plus autant à une réconciliation. Il ne s'éloignait pas beaucoup de la vérité. Élisabeth, en deux ans et demi, avait accompli une si longue série d'efforts, convoité si ardemment un but, qu'elle était parvenue à cette sorte d'insensibilité apparente où tout nous devient égal quand nous n'avons plus ni reproches à nous adresser, ni forces à employer. Maintenant il arriverait ce qui arriverait. Elle ne tenterait plus rien. Son échec de Paris avait brisé en elle pour un temps ce ressort moral qu'elle avait acquis au prix de tant de peine.

Il revint le dimanche suivant. Le prétexte de cette seconde visite était qu'il n'avait pas traité dans la première la question des

enfans, et il n'en parla pas davantage. Il revint ensuite plusieurs fois la semaine.

— Tu es un demi-père, lui expliqua sa fille.

— Un demi-père?

— Oui, tu viens le matin et tu t'en vas le soir, comme les demi-pensionnaires au couvent.

Anne avait disparu depuis quatre ou cinq mois. Souvent il évaluait cette distance, surpris de la retrouver si courte. Alors il précipitait ses pensées en arrière. Peu à peu il reprenait son empire d'autrefois sur Marie-Louise et sur Philippe pour qui il inventait des jeux et des histoires. Les petits, séduits par cet art d'orner la vie, délaissaient leur mère qui s'en affligeait en secret; mais quand cesse-t-on d'apprendre à aimer avec désintéressement? Pourtant, si cette joie enfantine le rafraîchissait, il avait trop de loyauté et de clairvoyance pour se dissimuler plus longtemps à lui-même que c'était surtout Élisabeth qui l'attirait à Saint-Martin-d'Uriage. Il la découvrait à travers les réflexions de Marie-Louise, les questions de Philippe, à travers ses propres paroles. La réserve de la jeune femme tombait dans leurs entretiens. Elle montra plus librement, sans aucun étalage, ses acquisitions, son intelligence circonspecte, mais claire et juste. A mesure qu'il la connaissait mieux, il déployait plus de zèle pour la reconquérir. Elle ne l'éloignait, ni ne l'encourageait, flattée de cette cour singulière qu'il lui faisait avec toutes ses ressources d'esprit, et fière aussi de lui révéler ce qu'elle était devenue et qu'il n'avait pas deviné. A son tour, elle se refusait et se plaisait dans l'attente, et lui, tantôt s'irritait de cette indifférence inattendue, tantôt se promettait de la vaincre et de dicter sa loi. Et leurs cœurs, bientôt, s'en mêlèrent.

A part Philippe Lagier, souvent absent, il ne voyait qu'elle. Dans ce charme d'intimité, auquel si peu d'hommes savent résister, il confia ses projets d'avenir, ses plans d'ouvrages. Un jour, il apporta le manuscrit d'une *Vie populaire de Pasteur*, qu'il achevait pour sa collection de biographies. Il le lut à haute voix, et quand il l'eut terminé, sollicitant humblement quelques louanges, elle lui donna la meilleure, celle de l'émotion profonde que lui versait jusqu'à lui imposer le silence le récit de cette carrière scientifique toute droite et passionnée. Une autre fois, il ne dissimula pas sa mauvaise humeur, parce que tous les Vernier du monde étaient déjà installés pour la journée à Saint-

Martin quand il y arriva. Le mari de Blanche, dans sa vanité de tenir un grand homme à portée de la main, l'accapara, et Albert, malgré son envie d'être aimable envers ces amis de sa femme, en fut excédé.

— Qu'avez-vous aujourd'hui ? lui demanda Élisabeth comme il partait.

— Vous n'êtes jamais seule.

Le reproche était si comique qu'elle éclata de rire. Mais il ne partagea pas sa gaîté. Et, ce soir-là, elle le suivit des yeux plus longtemps qu'elle ne le pouvait voir. Il ne se retourna pas, car il se replongeait avec rage dans le souvenir d'Anne et se promettait de renoncer à toute vie nouvelle.

Le surlendemain, il resta jusqu'après dîner, ce qu'il n'avait encore osé qu'un dimanche. Élisabeth, invitée à ouvrir le piano, lui joua la sonate *appassionata* qui avait révélé à Marie-Louise l'attrait de la mélancolie. Il était placé derrière elle. La musique exerçait sur lui une action profonde. A côté de ses études d'histoire, il lui avait toujours réservé une part de son temps, et ses ouvrages en portaient la trace. Au dernier accord, il se pencha et murmura :

— Pardonnez-moi, Élisabeth.

Pour un homme de tant d'orgueil, c'était le plus pathétique aveu. Elle fut aussitôt debout devant lui. Vêtue de noir, le visage non éclairé, elle se tendait comme une fleur à longue tige qui guette le jour. Ses yeux grands ouverts, ses yeux éperdus triomphaient déjà de l'ombre. Le masque d'insensibilité jeté à terre, il la revoyait si fragile, si facile à briser, incapable de résister plus longtemps à cet état d'incertitude, telle qu'elle lui était apparue au lit funèbre de sa mère, ou à Paris dans le petit salon d'hôtel. Attendri, il répéta :

— Pardonnez-moi.

La bouche se tordit, et c'était une contraction qu'il avait surprise aux coins des lèvres d'Anne.

— Vous savez bien, dit-elle, — et il remarqua mieux les inflexions abaissées de sa voix, — vous savez bien que j'ai pardonné. Moi aussi j'avais mes torts.

Il répondit très vite, avec le sentiment amer de sa cruauté, de sa lâcheté ; mais lâche et cruel, il faudrait n'aimer qu'une fois pour éviter de l'être, et même alors...

— Je ne savais plus comme je vous aimais. Vous êtes la

femme de ma jeunesse, Élisabeth, et toute ma tendresse, je la retrouve intacte.

Elle répéta :

— Intacte?

Et ses grands yeux gênans le fixaient. L'heure était-elle venue? Prête à tomber dans ses bras, défaillante, elle attendait un seul mot.

— Oui.

Il voulut l'attirer à lui, l'appuyer à sa poitrine. Tant de liens se renouaient entre eux : l'intervalle ne pouvait-il être comblé? Lut-elle jusqu'au fond dans ce cœur troublé? Elle devina son désir, et l'écarta, mais sans violence :

— Non, non, Albert, pas encore. Je vous en supplie.

— Élisabeth, souviens-toi. Je t'ai aimée.

Et plus bas, comme avec un remords :

— Je t'aime.

— Si vous m'aimez, partez ce soir, ne restez pas. Je vous en prie, si vous m'aimez.

Les yeux ouverts, les yeux trop clairvoyans le suppliaient plus que les paroles.

— Oui, Élisabeth, il faut vous mériter.

Le cœur lourd, mal libéré d'une autre passion que l'exaltation pouvait recouvrir momentanément d'un voile, non supprimer, il s'éloigna dans la nuit qui était sombre et étoilée. Du seuil, elle chercha à percer l'obscurité, à écouter le bruit de son pas. Égarée, tout agitée d'un frisson amoureux, elle pensait :

« Pourquoi est-il parti? »

XX. — LE FANTÔME

Un temps exceptionnel avait prolongé un peu plus tard que d'habitude la saison d'Uriage. M. Molay-Norrois, ragaillardi par la chaleur, mais conquis à sa manière par la vie de famille, résolut, avant le départ prochain des baigneurs, de frapper un grand coup. Il usa de son ancien ascendant sur Mme Passerat pour la décider à prier Albert et Élisabeth au dernier et solennel déjeuner qu'elle se préparait à donner avant de redescendre à Grenoble. Ce serait la reconnaissance publique, officielle, de la réconciliation, et, par cette diplomatie, il aurait bien mérité des siens.

Albert Derize et sa femme, surpris de cette invitation commune, convinrent de s'y rendre, malgré leur répugnance à être le point de mire de tous les regards. Il était bon, il était utile pour leurs enfans qu'on les vît ensemble et qu'aux yeux du monde, leur séparation fût abolie. Or on les accueillit comme s'ils n'avaient jamais été l'objet de la curiosité générale. Une autre aventure avait remplacé la leur dans les conversations. La mère d'Élisabeth, qui attachait une grande importance aux jugemens du monde, ne fut pas fâchée de ce résultat, qui l'aida à supporter d'autres tribulations venues de la belle mine de son mari. Albert, lui, se mit en frais pour sa femme. Philippe Lagier, installé depuis peu à Uriage, donnait la réplique à son ami, au grand plaisir de Mlle Rivière placée à côté de lui, qui l'écoutait, non sans regarder souvent, avec inquiétude, la femme d'Albert. Après le déjeuner, comme on servait le café au jardin, la jeune fille s'approcha de Mme Derize :

— Madame, lui dit-elle, comme si l'admiration la contraignait à cette confidence, vous n'avez jamais été plus belle.

Élisabeth rougit de ce compliment ingénu, qui d'une autre bouche l'aurait froissée.

— Vous êtes une enfant, murmura-t-elle dans un sourire.

— Plus maintenant, soupira la jeune fille.

Elle aussi avait changé et il n'était pas malaisé de s'en apercevoir. Sa coquetterie des années précédentes l'avait conduite à connaître un autre sentiment. Elle avait recherché Philippe Lagier comme une jeune fille sans fortune, et décidée à organiser son existence par le mariage, recherche un beau parti. En somme, il n'était plus de la première jeunesse et elle lui offrait la sienne. Peu à peu elle avait mieux compris ce qu'il avait d'exceptionnel, ce que son scepticisme cachait de mépris du commun, de séduction intellectuelle. Ainsi elle avait parcouru un chemin inattendu, et, dédaignée, avait ouvert à l'amour un cœur élargi. Élisabeth se demanda, non sans scrupules, si une intervention aurait quelque chance d'être efficace.

Précisément, comme pour lui prouver l'importance de son rôle, Philippe Lagier, après la jeune fille, s'approcha de Mme Derize :

— Voulez-vous, madame, me donner un conseil?

— Tout de suite?

— Non, pas ici. J'irai vous voir. Dès demain peut-être.

Le long de la montée, elle songea : « Quel conseil?... Je lui parlerai de Berthe Rivière. » Philippe l'inquiétait toujours un peu, à cause des formes compliquées, tortueuses que volontiers revêtait son esprit. Elle désira informer de cette démarche son mari qui la raccompagnait; par délicatesse pour le secret d'un autre, et surtout parce qu'elle ne pouvait pas encore se confier toute à Albert, elle ne l'osa pas.

Le lendemain, Philippe se rendit à Saint-Martin-d'Uriage. Elle s'était installée au verger dans un fauteuil de paille avec un ouvrage de tapisserie, tandis que ses enfans jouaient dans l'herbe à quelques pas. Elle profitait des derniers beaux jours et de la douceur de l'air pour rester dehors une bonne partie de l'après-midi. Le bruit régulier de la fontaine qui était voisine lui tenait compagnie sans atteindre le cours de ses pensées. Les pommes et les poires mûrissaient au soleil sur leurs arbres. Déjà les feuilles changeaient de teintes, et les seules fleurs étaient, dans les prairies, des colchiques.

Ce fut Marie-Louise qui signala sa présence. Depuis combien de temps regardait-il la jeune femme dont le visage s'encadrait dans une grande capeline? Elle fut un peu froissée de cette indiscrétion, d'autant qu'elle attendait, sans se l'avouer, Albert qui lui avait paru nerveux la veille. Aussi le pressa-t-elle d'expliquer sans retard le but de sa visite. Il devinait une vague hostilité, mais ne s'en offusqua pas. Ce qu'il avait à dire, il le dirait coûte que coûte, car il l'avait résolu après bien des hésitations :

— Voici, madame. En ce moment je dois prendre une décision grave. Je suis touché, très touché d'un sentiment que les circonstances, bien plus que ma personne, ont inspiré et dont la persistance, après m'avoir étonné, ne m'est plus indifférente. A mon âge, c'est une faveur rare que je ne rencontrerai plus sans doute si je l'écarte?

— Pourquoi l'écarter? interrogea Élisabeth.

Et comme il ne répondait pas et la fixait avec un singulier sourire, elle reprit :

— Mais pourquoi l'écarter? Berthe Rivière mérite d'être aimée, je vous assure. Le sentiment dont vous parlez, dont elle ne soupçonnait pas à l'origine le pouvoir, l'a modifiée peu à peu. Elle a vu clair en elle. En deux ans, elle a changé. Elle est maintenant réservée et sûre autant que jolie. Je vous la souhaite pour femme.

Elle s'était animée dans son panégyrique. Il la regardait comme s'il pesait ses paroles, et, brusquement, il se détourna :

— Oui, mais mon cœur n'est pas libre.

Elle rougit tandis qu'il continuait, les yeux baissés sur le gazon :

— Seulement la passion qui l'occupait et qui était sans espoir s'est épurée, est devenue un culte, une religion.

Elle eut un mouvement pour l'arrêter.

— Laissez-moi finir, madame. Je ne parlerai plus jamais de ces choses. Et il ne s'agit pas de moi. Je me suis demandé souvent depuis quelque temps si un sentiment plus humain ne pouvait pas subsister à côté de celui-là, et suffire à la promesse de bonheur, de fidélité que j'échangerais. Votre foi ne vous empêche pas d'aimer. Mais serait-ce bien loyal?

A la revoir dans ce cadre paisible, il avait malgré lui déformé légèrement le sens de sa démarche. Élisabeth voulut se lever et le congédier afin qu'il comprît que la première déloyauté, c'était cet aveu indirect qu'elle avait dû entendre. Elle se souvint que, le premier, il avait rectifié en elle le sens de la vie, et, une seconde fois, lui pardonna en demeurant à sa place. Mais elle mit dans sa réponse une autorité qui le maintenait à distance tout en lui désignant le chemin :

— C'est à vous de vous connaître. Cette... amitié ne doit plus vous occuper. Vous l'oublierez en cessant de voir celle qui en fut l'objet.

— En ne la revoyant plus?

— Non. Elle partira. Épousez cette jeune fille qui, vous l'avez dit tout à l'heure, ne vous est pas indifférente, que vous aimerez, que vous aimez déjà. Mais épousez-la sans arrière-pensée.

— Je ne puis pas.

— Sans arrière-pensée. Elle est si jeune. Regardez-la, et non le passé. Vivez près d'elle et formez son esprit avec patience. Que votre vie soit toute droite, sans à-côtés. C'est le secret du bonheur.

Il s'inclina et voulut lui baiser la main. Doucement elle la retira. Même cette humble caresse, elle ne la lui permettait pas. Dans le long silence qui suivit et qui les enveloppa comme la brume du soir les prairies en pente, chacun d'eux se donna à ses réflexions. L'air était calme, les choses immobiles. La chute d'un fruit dans les branches et son choc dur contre la terre les firent tressaillir comme un rappel du temps. Elle calculait toutes

les années perdues pour son bonheur à elle, faute, jadis, de son effort quotidien, et cherchait quel enchantement, quel sortilège effacerait les plus récentes, lui restituerait des jours limpides et non plus troubles et nuageux. Il se répétait deux mots qu'elle avait prononcés : « Elle partira... » Elle allait partir pour Paris avec Albert. La réconciliation, dont il ne doutait plus guère depuis la veille après en avoir douté longtemps, était donc définitive. Il examina, pour emporter une vision plus précise, plus cruelle aussi, la jeune femme assise devant le chalet, entourée par les arbres du verger, et que toute la paix de la campagne caressait. Dans ce soir d'automne, malgré un peu de pâleur et de maigreur qui s'effaceraient bientôt, avec sa grande capeline, son air de jeunesse, et la gerbe de graminées que Marie-Louise avait déposée sur ses genoux, elle donnait cette impression d'attente qu'on reçoit au printemps de la terre en fleur. Il la compara, par contraste, à une autre femme qui lui était apparue, dans un décor de printemps, chargée de toute la détresse de l'automne. C'était Anne de Sézery, à la terrasse du jardin du Luxembourg, à la fin du dernier mois d'avril. Il l'avait accompagnée de l'avenue de l'Observatoire à Cluny en l'absence d'Albert, et ce tête-à-tête qu'il avait cherché avec patience, avec adresse, comme il en avait étrangement profité ! D'arbre en arbre, le long de l'avenue, il reculait sa confidence. Au jardin, comme ils suivaient la balustrade de pierre d'où l'on domine la grande vasque et le palais, il s'était brusquement arrêté.

— Je dois vous parler, mademoiselle.

Elle avait sans hésitation imaginé quelque chose de grave, de plus grave même que tout ce qu'il pourrait dire, et sa question en fut la preuve :

— Est-ce notre ami qui vous en a chargé ?

— Non, non.

Elle se rassura un peu :

— Alors je vous écoute.

Il commença par un interrogatoire :

— Vous n'êtes pas heureuse. Albert n'est pas heureux.

Elle essaya de sourire :

— Cela se voit-il ?

— Oui.

— Eh bien ! nous préférons notre malheur au bonheur des autres.

— En êtes-vous certaine?

Alors, par une audace dont il se rendait mieux compte à distance et que sa passion presque mystique pour Élisabeth pouvait seule expliquer, il lui avait transmis sa dernière conversation avec la mère d'Albert et l'ingénu projet qu'avait formé celle-ci de venir réclamer son fils à celle que le temps avait dû convaincre de l'inefficacité de l'amour. Il avait pu voir, à mesure qu'il parlait, le visage se ravager, les yeux dorés perdre leur flamme. Mais elle n'avait pas protesté:

— Oui, c'est bien cela, avait-elle dit simplement. J'y ai pensé. Qu'Albert n'en sache rien, n'est-ce pas? Adieu, monsieur. Vous m'avez fait du mal. J'achèverai ma route, seule.

Il avait dû la laisser ainsi, malgré son insistance à la reconduire pour atténuer le coup qu'il lui avait donné. A plusieurs reprises, il s'était retourné pour la revoir, accoudée à la rampe de pierre, entre deux vases, de plus en plus réduite, et quelle petite chose perdue avait recueilli son dernier regard! Honteux du rôle qu'il avait joué, il n'avait pas eu le courage de se retrouver en présence d'Anne et d'Albert, et il avait prétexté une obligation de départ. Mais sa confidence avait porté. Elle ne faisait que hâter un événement qui se serait produit tôt ou tard, et peut-être trop tard. Élisabeth lui devait, en somme, la liberté de son mari, une résurrection de bonheur. Oui, il l'avait bien servie. Cette générosité même, qu'elle ne connaîtrait pas, les liait malgré elle. Jamais il n'oublierait. Elle serait son douloureux secret, sa *madone*, et personne n'en saurait plus rien. Mais Albert oublierait-il totalement Anne de Sézery? La plupart des hommes ne vivent-ils pas avec une blessure intime qui, les mauvais jours, se rouvre?

Ce silence ne pouvait se prolonger. Philippe le rompit avec ces paroles obscures:

— J'ai reçu de *ses* nouvelles.

Elle pensait donc à Mlle de Sézery, car elle l'interrogea, non sans une visible inquiétude:

— Où est-elle?

— Aux Indes, à Poona. C'est une sorte d'hospice laïque, Epiphany-School, où l'on soigne des malades, où l'on élève des enfans abandonnés. Elle n'était pas destinée à un sort ordinaire.

Pourquoi lui avait-elle écrit, à lui? Élisabeth devina qu'il n'était pas complètement étranger à la fuite d'Anne, et, sans

approfondir davantage, elle demanda, envahie déjà par la peur rien que pour avoir entendu parler d'elle :

— Pouvez-vous me répéter ce que cette lettre contient?

Il la prit dans un portefeuille et la lui tendit :

— Lisez-la et détruisez-la. J'y ai répondu hier. Elle n'écrira jamais plus.

— En ai-je le droit ?

— Oui.

Elle venait de recevoir l'enveloppe, quand Albert, après avoir traversé la maison, entra dans le verger.

— Je vous cherchais, dit-il à sa femme.

En apercevant Philippe, sa figure se rembrunit. La veille, au déjeuner de Mme Passerat, il avait mal supporté que le charme d'Élisabeth se fût exercé sur d'autres que sur lui-même, et, après avoir impatiemment essayé d'attendre au lendemain, il n'avait pu finir sa journée sans monter à Saint-Martin la revoir. Il la revit un peu troublée, avec la lettre dans la main. Philippe, après quelques propos, se leva et prit congé d'Élisabeth :

— Je suivrai votre conseil, madame.

Il serra la main de son ami que sans peine il dispensa de l'accompagner. Dès qu'il se fut éloigné, Albert revint vers sa femme et d'une voix sèche il s'informa :

— Quel conseil voulait-il ? Suis-je indiscret ?

— Il m'annonçait son mariage avec Mlle Rivière ?

— La pauvre fille !

— Pourquoi ?

— Mais parce qu'il vous aime.

Il ne s'apercevait pas que cette prédiction l'atteignait elle-même. Elle l'arrêta d'un ton de reproche :

— Albert !

— Il m'a avoué, à moi, qu'il avait un culte pour vous. Oui, le premier, il vous a comprise, il a deviné cette force intérieure que, moi, je n'avais pas su éveiller. Je suis jaloux de lui, jaloux de lui horriblement, non parce que je vous soupçonne de l'avoir jamais encouragé par un mot, — aucun soupçon n'a pu vous effleurer quand vous étiez seule et abandonnée, — mais parce que je n'admets pas qu'un autre puisse aujourd'hui vous connaître et vous aimer plus que moi.

— Albert ! murmura-t-elle, éperdue.

— Je devrais me mettre à genoux devant vous, et d'autres

fois, je désire d'étouffer, en vous pressant sur ma poitrine, ces années qui ont brisé notre amour.

Elle répéta, tremblante, tandis que son exaltation la dominait :

— Albert !

Interprétant mal son geste, il leva les bras avec désespoir :

— Ah ! je vous fais peur. Je le vois à vos yeux. Mais je n'ose même pas vous toucher le bout des doigts. Depuis que je reviens ici, même quand nous sommes à côté l'un de l'autre, il y a entre nous un abîme que nous ne savons pas franchir. Élisabeth ! Élisabeth ! Je suis bien malheureux.

Vaincue, elle voulut revenir à lui, et la lettre qu'elle avait oubliée tomba dans l'herbe. Machinalement il se pencha pour la ramasser et la lui rendre. Interdite, elle la prit de sa main. Il n'avait même pas regardé l'écriture, mais l'élan d'Élisabeth était rompu.

— Adieu ! dit-il brusquement en la voyant arrêtée, et il sortit en hâte du verger pour se jeter dans le chemin.

— Albert ! cria-t-elle en le poursuivant.

Le soir qui montait le lui déroba. Un nom qu'ils n'avaient pas encore prononcé suffisait à les séparer. Ce n'est pas la distance, ce n'est pas l'espace qui peuvent abolir le passé. Anne de Sézery était toujours là, entre eux.

XXI. — LA CHARTREUSE DE PRÉMOL

Huit jours, Élisabeth attendit une nouvelle visite d'Albert après cette étrange scène de jalousie. Chaque matin, à l'heure où, d'habitude, il arrivait, elle emmenait ses enfans sur le chemin jusqu'à l'orée du sentier qui contourne le château de Saint-Ferriol pour descendre en lacets par les prés à Uriage.

— Ne le vois-tu pas ? demandait-elle sans cesse à Marie-Louise qui avait des yeux perçans.

Mais il fallait rentrer sans lui pour déjeuner. Inquiète de cette absence qui se prolongeait, elle se rendit à Grenoble. Elle le trouva au boulevard des Adieux, qui essayait de travailler et fut surpris de la fatigue de ses traits. Pourquoi ne revenait-il plus ? Il lui expliqua que la demi-séparation lui était plus cruelle qu'une séparation complète, et qu'il fallait choisir : ou reprendre la vie commune, ou reconnaître définitivement que c'était impossible.

— Venez, dit-elle. Vous ne vous en irez plus.

— Vous le voulez?

— Oui.

Le lendemain, il monta avec ses livres et ses bagages. Singulier moment pour une villégiature en montagne, remarqua le muletier qui transporta les colis. On était déjà en octobre, et les derniers baigneurs avaient pris la fuite. La vieille maison de Saint-Martin était si vaste qu'Élisabeth put lui installer un petit appartement à l'étage supérieur. Elle l'avait appelé elle-même. Ils habitaient le même toit, ils s'aimaient et ils ne pouvaient s'abandonner à leur amour. Une force invincible les retenait.

« *Elle* vit là-bas, songeait-elle. Y pense-t-il souvent? »

Et lui, à la voir si fragile, ses joues pâles, ses yeux tendres et effrayés, mesurant mieux tout le mal qu'il lui avait fait endurer, la traitait comme une fiancée trop délicate qu'il ne faut pas effaroucher.

« Notre premier baiser viendra d'elle, espérait-il. A-t-elle oublié?... »

Mais lui-même n'oubliait pas, n'oublierait jamais sans doute Anne de Sézery, bien que la brusquerie de sa disparition eût altéré son souvenir. Elle avait été un de ces épisodes qui communiquent à la sensibilité un élan durable, auquel les hommes se reportent lorsqu'ils recherchent dans leur passé des témoignages émouvans. Seulement, il avait épuisé son mérite. Elle n'exerçait plus sur lui aucune action. Fût-elle revenue qu'elle n'eût point retrouvé d'empire. Tandis qu'Élisabeth, tant aimée autrefois, ajoutait à la force d'anciens désirs et d'anciennes désillusions un charme, un attrait d'inconnu. Elle était ensemble la représentation sensible de sa jeunesse et une femme nouvelle dont la découverte l'exaltait.

L'intimité de ces mille liens renoués confondait leurs vies. Un jour, en rougissant un peu, elle l'avait prié de reprendre l'administration de ses biens. Ainsi elle abandonnait son indépendance, se replaçait sous la tutelle de son mari, lui restituait la charge de la famille, et de ce fardeau, Albert se sentit plus léger. Les journées coulaient monotones. Après le travail, c'étaient de longues promenades avec les enfans, et, dans la soirée, un peu de musique, des lectures, et des projets d'avenir qu'ils ne faisaient plus qu'à deux. La saison avançait et ils ne parlaient pas de partir. Avec la solitude, le bonheur entourait, assiégeait

l'ermitage de Saint-Martin. Qu'attendaient-ils pour lui ouvrir les portes?

Octobre, avant de s'achever, donnait à l'automne cette beauté que, dans son éclatante monotonie, l'été ignore, et que composent comme un bouquet l'exaspération des couleurs, la transparence de l'air et cette grâce des choses mortelles.

— Papa, vous m'aviez promis autrefois, rappela Marie-Louise, de me conduire à la Chartreuse de Prémol.

— Vraiment? Eh bien! nous irons tous.

La Chartreuse de Prémol est une ruine perdue dans les sapins à deux ou trois heures de Saint-Martin-d'Uriage. On suit d'abord les plaines de Chamrousse à découvert, puis on entre en forêt. Albert organisa pour le lendemain la petite expédition. On y emploierait un jour entier, — la température était si molle! — et l'on fréterait l'âne de la ferme pour emporter Philippe à califourchon, plus un panier de vivres. Un petit berger du village, un peu simplet, mais très sûr, qu'on surnommait par dérision Cervelle, mènerait l'animal par la bride.

On partit le matin sans se presser. Les enfans commencèrent par se disputer la monture, et bientôt préférèrent marcher. Ils pensaient s'en aller d'un pas vainqueur jusqu'au bout du monde. Albert comptait sur le plaisir de la promenade, sur la bonne fatigue supportée en commun, sur la complicité naturelle de la lumière et des bois, pour toucher le cœur d'Élisabeth et lui rendre la confiance. Afin de s'abriter du soleil, elle avait mis sur la tête cette grande capeline qui lui donnait un air de jeune fille. Le cou très blanc ressortait sur le col un peu échancré de la robe noire. Elle tenait à la main un bâton qui était sans doute adapté au but de l'excursion, mais dont elle ne savait pas bien se servir. Il s'arrêta un instant pour la regarder mieux, et il admira cette flexibilité qu'elle avait acquise.

Dans la forêt, les enfans impressionnés se turent. La pente était assez forte, garnie d'un peuple de sapins dont quelques-uns, prenant de très bas leur essor, se dressaient, avides, vers le jour libre. Il y en avait de centenaires aux fûts géans qui, dépassant les autres, leur dérobaient sève, air et clarté et les reléguaient dans l'ombre, à demi étouffés, rachitiques et rabougris.

— Il n'y a personne? réclama le gros Philippe vaguement inquiet en s'abritant derrière l'âne.

— Il doit y avoir quelqu'un par là, lui promit son père. En

effet, gisant sur le bord, des fûts de sapins écorcés, les uns entiers et si longs, ainsi dévêtus et blancs, les autres déjà taillés pour le transport, attendaient une présence humaine. Et la petite caravane dépassa un bûcheron assis sur un des plus beaux troncs de la forêt qu'il venait d'abattre avec des collègues.

— Bonjour, Claude, dit Albert qui marchait le dernier et qui reconnut Terraz, son voisin. Dommage de tuer un si bel arbre. Il faut cent ans pour faire le pareil.

— Il n'en manque pas sur la Croix de Prémol, répliqua le paysan. Et ça nourrira ma nichée.

— Combien avez-vous d'enfans?

— Six, monsieur Albert. Et vous, rien que ces deux-là?

— Oui.

— Oh! mais vous n'avez pas fini. A votre âge! Avec une si belle dame!

Et il éclata de rire avec cette simplicité naturelle qui n'est pas offensante. Élisabeth avait les joues empourprées, mais ne put s'empêcher de sourire.

Enfin, après un ressaut, on arriva à la Chartreuse. Son emplacement fut choisi avec cette sûreté des anciens moines qui savaient allier la sauvagerie des lieux à leur caractère quasi sacré et propre à la méditation et à l'élévation de l'âme. De trois côtés, les pentes de sapins forment un cirque autour de la clairière en terrain plat. Du quatrième, après une levée de sol, c'est l'ouverture de la vallée qu'on aperçoit à peine, qui est rejetée en arrière dédaigneusement, comme les vains attraits du monde. Les vieux bâtimens édifiés au XIe siècle ont été démolis sous la Révolution. On n'en découvre tout d'abord qu'un portail, restauré et encastré dans la façade de la maison forestière qui a pris aujourd'hui la place du couvent; mais les ruines mutilées que les ronces, les plantes sauvages et la forêt même ont recouvertes gisent çà et là sur un large espace, comme les restes d'un corps défiguré.

Marie-Louise et Philippe, qui avaient visité la Grande-Chartreuse avec les Passerat, étaient fort déçus. Les ruines, ce n'est pas l'affaire des enfans. Mais ils se consolèrent en aidant à dresser le couvert sur une dalle de pierre que supportaient des stèles de bois, table rustique que l'on découvrit dans un abri de branchages, à l'extrémité d'une pelouse, derrière la demeure du garde. Celui-ci consentit à battre une omelette qui compléta

le déjeuner ; après quoi il emmena les mioches, y compris Cervelle, visiter sa basse-cour et sa cage à lapins dont il tirait vanité.

— Voulez-vous me suivre? dit Albert à Élisabeth.

Il connaissait l'endroit pour y être venu dans sa première jeunesse. Après quelques pas dans la direction de la montagne qui les isolèrent de toute habitation, elle poussa un cri de surprise. Devant eux, un arceau intact de cloître dessinait sa courbe élancée sous la voûte enchevêtrée que formaient les arbres. Le vieux mur se distinguait à peine de toute la masse végétale, à cause d'un vêtement de mousse et de giroflées. Et même, de chétifs sapins, poussés là comme en plein terreau, agrippés les racines à nu, descellaient les pierres. Comment ces pierres tenaient-elles encore? Par quel miracle le temps avait-il respecté la pureté de cet arc qui encadrait tout un pan de forêt et même un coin de ciel, et qui restait là comme une statue dans un jardin? Déjà la forêt l'envahissait, l'enlaçait, et bientôt, étouffé sous ses embrassemens, il s'écroulerait dans l'herbe, et il faudrait se baisser pour en découvrir la trace. Ainsi menacé, pressé de toutes parts avec amitié par un peuple de branches trop serrées et caressé par l'automne dans ce paysage de sauvagerie que composait la montagne, rien que par sa grâce il évoquait la puissance de l'homme au milieu de la nature, et l'on pressentait sa décadence.

Élisabeth regardait l'arceau, et Albert, un peu en arrière d'elle, réservait pour la voir toute son émotion.

« J'ai peur, songeait-il. Elle est si fragile ! Voici deux ans, trois ans bientôt qu'elle vit dans l'inquiétude. Comme elle doit être lasse ! Elle a besoin de paix. Je saurai la lui rendre. Maintenant, oui, maintenant, elle est seule avec moi dans ma vie, comme nous sommes ici tous les deux... »

Elle s'était retournée de son côté, et dans les yeux grands ouverts qui le fixaient, il lut distinctement non plus cette expression vaguement effrayée qui leur était habituelle, mais l'épouvante, l'épouvante qui nous vient d'un danger immédiat ou d'une vision précise et rapprochée. En un bond, il la rejoignit :

— Élisabeth, qu'avez-vous?

— Rien, rien.

Il voulut la prendre dans ses bras :

— Tes yeux, tes chers yeux, qu'ont-ils aperçu dans le bois?

Elle se dégagea de son étreinte, et comme hallucinée, tendit la main pour lui désigner quelque chose ou quelqu'un qu'il ne voyait pas :

— Là, là. Elle est là. Tenez. Entre nous.

— Qui?

— Elle est toujours là. Quand vous me faites la lecture le soir, quand vous me dites que vous m'aimez, quand vous m'emmenez sur les chemins. Maintenant, vous pensiez me montrer ces ruines, mettre en commun nos impressions. Elle ne veut pas. Elle est venue.

— Mais qui? répéta-t-il quand il avait compris déjà.

— Anne de Sézery.

A l'appel de son nom que ni l'un ni l'autre n'avait encore osé prononcer, la lointaine jeune fille aux yeux dorés parut surgir réellement sous les arbres, là, vers l'arceau du cloître. Albert, résolument, écarta le fantôme :

— Écoute, Élisabeth. Il n'y a rien entre nous, pas même elle. Elle est partie pour toujours. Laissons-la. Tu es la femme de ma jeunesse. Tu as gardé, seule, notre foyer si longtemps. Ne va pas le briser à ton tour, pour une ombre. J'aimais jadis ton front fermé. Quand je l'ai cru vide, j'ai cherché ailleurs ce bonheur auquel nous ne croyons pas lorsqu'il est à portée de notre main et qui demande, pour être découvert et maintenu, tant d'apprentissage, une veille quotidienne. Maintenant, je lis en toi. Je ne m'étais pas trompé quand je t'avais choisie. Tu es bien celle qui devait fixer ma vie, toute ma vie. Je t'aime et te conjure d'oublier.

Elle l'avait écouté, frémissante, tendue vers lui comme, dans la forêt, ces sveltes bouleaux qui se dressaient pour parvenir à la lumière. Le dernier mot lui rendit sa résistance :

— Mais vous, Albert, vous? Comment pourriez-vous l'oublier?

— Auprès d'elle, Élisabeth, je pensais à toi. Près de toi, je ne pense pas à elle.

Elle mit une étrange insistance à affirmer :

— Non, vous ne pouvez pas l'oublier. Et moi, je ne veux pas devoir mon bonheur à son sacrifice. J'ai essayé depuis votre retour. Je ne peux pas.

Étonné, pris d'angoisse à cette mystérieuse allusion, il l'interrogea :

— Son sacrifice? quel sacrifice? Je ne comprends pas.

— C'est juste. Vous ne pouvez comprendre.

Et de sa même voix effrayée et pressante elle ajouta cet obscur avertissement :

— Ce soir vous comprendrez. Ce soir vous choisirez.

Il n'obtint aucune autre explication. Il fallut se replier sur la maison forestière. On rassembla les enfans et l'on redescendit sur Saint-Martin-d'Uriage. Le retour fut aussi lamentable que l'aller avait été joyeux. Instinctivement, les enfans partageaient la tristesse de leurs parens qui se taisaient. Ils les devinèrent à nouveau divisés. Et même, à un tournant du chemin, Marie-Louise s'approcha de son père pour lui demander :

— Papa, vous n'allez pas repartir encore?

Elle ne reçut pas de réponse. Albert s'absorbait dans ses pensées et, distrait, ne dirigeait pas la marche. Le jour déclinait. Dans cette saison, les jours sont si courts. En bas, l'ombre qui occupait le creux des vallées commençait de séparer les plans de montagne que le poudroiement du soleil mêlait. La caravane, conduite un peu au hasard, s'engagea dans un raccourci, et bientôt se trouva perdue.

— Où sommes-nous? demanda Élisabeth.

Elle s'adressait à son mari avec tant d'abandon et de sécurité qu'il y vit un signe de confiance dans l'avenir. Elle se montrait si délicatement femme en se plaçant sous sa protection, et pourtant comme elle avait bien gouverné sa maison pendant le temps qu'il l'avait désertée! Il s'orienta facilement. Mais il fallut remonter la pente. La nuit les surprit en chemin. L'âne qu'on avait chargé des deux enfans avançait avec lenteur, et le gros Philippe qui détestait l'obscurité réclamait une autre escorte que celle de Cervelle.

— Tu n'es pas fatiguée? disait souvent Albert à sa femme.

— Non, non.

Pourtant elle ralentissait. La sentant lasse, il s'apitoyait davantage sur elle, la chérissait avec cette tendresse qui entoure, qui baigne, comme la mer une île, celle qui en est l'objet. Enfin le cortège entra dans Saint-Martin, accompagné et quasi submergé par les troupeaux que l'on poussait à l'abreuvoir. C'était, dans le crépuscule, une marée lente de bœufs et de moutons. Les bergers appelaient leurs bêtes confondues. Autour de l'eau canalisée dans un tronc d'arbre, le rassemblement était

plus compact. Mais ce désordre même était tranquille. La paix du soir descendait sur ce coin de montagne.

Une fois rentrés, Albert interrogea Élisabeth :

— Maintenant, m'expliqueras-tu? En route, je ne songeais qu'à cela.

— Tout à l'heure, dit-elle, quand les petits dormiront.

XXII. — LES YEUX OUVERTS

Après le dîner que la communauté de fatigue rendit malgré tout cordial, elle emmena Marie-Louise et Philippe afin de présider elle-même à leur coucher. Un instant après, elle revint seule au salon où son mari, immobile devant le feu, attendait anxieusement son retour, et lui tendit deux lettres. Elle avait cette même expression de peur qu'il lui avait vue à la Chartreuse de Prémol.

— Lisez, murmura-t-elle. Quand ils dormiront, je reviendrai.

Il lut en premier lieu la lettre qu'Élisabeth avait reçue d'Anne de Sézery, et cette révélation d'un renoncement volontaire souleva en lui, comme une tempête, les eaux mortes d'un lac, tous les souvenirs passionnés qu'il avait ensevelis dans son cœur. Un instant, il fut courbé, ressaisi, emporté. Qu'était devenue celle qu'il n'avait pas soupçonnée capable d'un tel sacrifice? La seconde lettre, adressée à Philippe Lagier, le lui apprit. Aux Indes, à Epiphany-School, elle remplissait un office de sœur de charité et trouvait là l'occupation de son âme excessive. Elle n'écrirait plus. Avec une intuition de femme, elle avait prévu, de là-bas, les résistances de son amant en face du bonheur, et le faisait avertir de l'apaisement qu'elle rencontrait dans sa nouvelle existence et du vœu qu'elle formait de savoir que son renoncement n'avait pas été inefficace.

Chez vous, l'incertitude peut durer toute la vie, disait-elle à sa rivale qu'elle accablait un peu de sa magnanimité. Albert haïssait l'incertitude, et il lui fallait choisir avant le retour d'Élisabeth. Les circonstances ne lui permettaient pas d'hésiter quand sa pensée bouillonnante cherchait une direction. Élisabeth, en refusant de devoir à une équivoque sa place reconquise, en restituant à Mlle de Sézery son généreux prestige dépouillé même des nécessités qui l'amoindrissaient, n'égalait-elle pas

celle-ci en noblesse d'âme? De quelle supériorité toutes les deux ne témoignaient-elles pas dans l'amour? Ah! l'homme, quoi qu'il fasse, est dans cette voie toujours dépassé, et, s'il veut être jugé favorablement, il lui faut invoquer la suite de ses efforts pour créer quelque œuvre durable, quelque solide édifice : la passion ne le prend jamais tout entier ni pour toujours.

Le temps passait. Comment accueillerait-il Élisabeth? Il ne pouvait que la prendre dans ses bras, lui restituer la confiance, la paix du cœur. Et même, et surtout il lui cacherait sa blessure. Anne lointaine, Anne perdue, Anne idéalisée par sa fuite, demeurerait dans sa vie comme une de ces divinités mystérieuses à qui l'on rend d'occultes hommages. Bien des cœurs d'hommes recèlent de ces idoles, et nul ne le devine à les voir affronter les jours. C'est le jardin secret de chacun. Il cultiverait à part son jardin secret plutôt que d'imposer désormais à sa femme le moindre doute, la moindre comparaison, la moindre souffrance.

Il en était là de ses résolutions quand il vit devant lui Élisabeth. Elle était rentrée sans qu'il l'entendît. Vers la parole qu'il allait prononcer elle se tendait toute, le corps penché par l'inquiétude du visage comme une tige que le poids de la fleur fait ployer. Alors il prit les deux lettres et les jeta à la flamme. Ils les regardèrent se tordre, noircir, et se fondre, et, quand ce fut fini, il l'attira en essayant de sourire pour ne pas l'alarmer :

— Tu vois. Le foyer les a dévorées. C'est toi que j'aime.

D'une voix indistincte, elle demanda :

— Elle?

— J'ai tant de pitié pour elle!

— Rien que de la pitié?

— Oui.

C'était le cruel tombeau qu'il donnait à Anne de Sézery.

Mais elle le fixait de ses yeux interrogateurs, de ses yeux immenses, et ce regard le gênait. Il le sentait qui pénétrait en lui comme une pointe aiguë. Elle avait trop réfléchi, trop souffert, trop vécu ces dernières années pour ne pas découvrir ses pensées les plus profondes. Conquis, subjugué par cet effort dont elle portait la trace émouvante, la ciselure, par lequel pierre à pierre elle avait reconstruit leur foyer dévasté, il eut peur de lui mentir, et lui prenant doucement le visage entre les mains pour le rapprocher de lui, il lui dit de tout près :

— Élisabeth, ne me regarde plus ainsi. Oui, cette lettre d'Anne m'a fait mal. Mais c'est passé maintenant, je te jure. Avec elle, quel que fût son amour, nous marchions vers la mort. Avec toi, c'est vers la vie.

— Mon Albert!

— Quel chemin nous avons parcouru pour revenir à notre point de départ!

— Je suis si lasse!

Il appuya le cher visage à son épaule.

— Là, je suis bien, dit-elle, s'abandonnant.

Sa peine, sa lourde peine n'avait pas été inutile. Elle avait rétabli l'unité de la famille dont elle avait la garde. Si douloureusement elle avait appris que nous sommes beaucoup plus responsables des petites choses que des grandes où les circonstances ont plus de part, et que c'est à nous, jour à jour, à fixer la chaîne, facile à briser, de notre bonheur. L'avenir lui devait des compensations. L'illusion de sa jeunesse, elle n'avait pu la maintenir. Mais elle comprenait mieux, et lui avec elle, la résistante force des tendresses humaines lorsqu'elles sont soutenues par une promesse sacrée et par le lien visible des enfans. Avec une énergie insoupçonnée d'elle-même, elle avait accompli l'œuvre la plus difficile, une reconstruction. Et cette œuvre, en la transformant, l'avait rendue plus digne d'être aimée, plus complète et séduisante. Par ce courage à longue échéance, comme par sa jeunesse, elle triomphait de sa rivale, et, enfin libéré, il le reconnut.

— J'ai appris à t'aimer, dit-elle.

— Ma femme.

Ce mot, pour Albert, contiendrait son cœur désormais, et les yeux qui, peu à peu, s'étaient ouverts sur la vie, il les ferma avec ses lèvres.

HENRY BORDEAUX.

LA PERSONNE ET L'ŒUVRE

DE TAINE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE[1]

Nous possédons maintenant, au moins dans ses parties essentielles, la *Correspondance* de Taine. Quelles indications nouvelles cette précieuse publication nous fournit-elle pour l'étude de la personne morale et de l'œuvre du grand écrivain? C'est ce que je voudrais rechercher dans les pages qui vont suivre.

I

On connaît les belles biographies anglaises de Palmerston et de Macaulay, celle de Charlotte Brontë surtout, dont Émile Montégut a si bien parlé jadis ici même. C'est sur ce modèle, éminemment anglais, et d'ailleurs hautement approuvé de son vivant par Taine, qu'a été fort ingénieusement conçue la publication de sa propre *Correspondance*. Les diverses parties qui la composent sont encadrées et reliées entre elles par de sobres et substantielles notices qui résument les principaux événemens des périodes successives auxquelles elles se rapportent. Des notes abondantes, mais concises, expliquent les allusions, donnent sur les correspondans de Taine et sur les personnes dont il parle les renseignemens indispensables. Des documens très impor-

(1) *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, 4 vol. in-16; Paris, Hachette, 1902-1907.

tans, ébauches de plan, notes ou réflexions personnelles, sont réunis en appendice ou placés à leur date à la suite des lettres. Tout cela groupé avec beaucoup d'art, et présenté avec infiniment de tact et de discrétion, forme une des biographies intellectuelles les plus attachantes que l'on puisse lire.

Et de fait, n'est-ce pas tout un demi-siècle de la pensée française contemporaine, exprimée par l'un de ses plus authentiques représentans, qui vient se refléter à travers ces pages? Ce sont d'abord les lettres de jeunesse, empreintes d'un si fier stoïcisme, d'une si vaste avidité de savoir, d'une foi si candide dans la raison et dans la science. Taine est à l'âge heureux où l'on croit encore aux amitiés éternelles, où l'on s'imagine faire tenir le monde et la vie dans l'étroite enceinte d'un syllogisme. Ni les premiers déboires de carrière, ni le premier contact avec les hommes n'entament cette confiance ingénue dans le pouvoir des idées abstraites. C'est d'ailleurs l'époque où Renan, de son côté, caresse les mêmes rêves et compose cet *Avenir de la Science* qui fut comme le programme secret de sa génération intellectuelle. Il semble qu'alors, à la veille ou dans les premières années du second Empire, la pensée française, exilée de la vie active, à la fois désabusée et toujours éprise des chimères romantiques, reporte sur la Science pure tout le culte qu'elle avait longtemps professé pour la poésie renouvelée : les premières lettres de Taine traduisent avec une fidélité non moins naïve que le livre de Renan ce curieux état d'esprit. Puis, ce sont les années de lutte ardente dans la mêlée des idées modernes, les livres succédant aux livres, et la lente, la fiévreuse conquête de la gloire. Écarté de l'enseignement officiel, rendu à sa vie d'étudiant et forcé pour vivre, de faire œuvre et métier d'écrivain, plutôt que de philosophe, Taine s'improvise essayiste, voyageur et humoriste, esthéticien, critique et historien littéraire : ses lettres nous font alors pénétrer dans les divers milieux où s'élabore et où se juge la littérature contemporaine : Sainte-Beuve, Guizot, Renan, Havet, Paul de Saint-Victor viennent se joindre aux amis et aux correspondans de sa jeunesse, un Prévost-Paradol, un Édouard de Suckau, un Cornélis de Witt. C'est l'époque où, dans tous les ordres, triomphe le réalisme, où s'épanouit la « littérature brutale. » Puis surviennent les heures tragiques de la grande crise nationale, et après les désastres accumulés de l'invasion et de la Commune, les angoisses et les douloureuses incertitudes de l'ave-

nir. En cet instant décisif, tous les bons Français se sont promis à eux-mêmes de travailler, chacun selon ses forces et ses moyens, au relèvement de la patrie commune. A cet engagement, nul, on le sait, n'a fait plus de sacrifices et n'est resté plus stoïquement fidèle que Taine. Ses goûts personnels, sa vocation philosophique l'eussent conduit à donner à son traité de l'*Intelligence* une suite et un pendant par un livre sur *les Émotions et la volonté :* il aima mieux, par patriotisme, s'exposer aux contradictions et aux violences de la polémique quotidienne, et les vingt dernières années de sa vie furent absorbées par le dur labeur des *Origines de la France contemporaine*. C'est ce grand dessein réparateur de conservation sociale qui fait la noblesse de cette vie finissante ; c'est grâce à lui que Taine a pu être non seulement la plus haute expression de sa propre génération, mais encore le guide et le chef des générations nouvelles. Et à le voir, dans les lettres de cette dernière période, solliciter avec sa modestie habituelle les conseils ou les critiques de ses amis, Émile Boutmy, Gaston Paris, Alexandre Dumas fils, et les associer à son œuvre, ou encore accueillir et encourager avec la plus hospitalière bonne grâce les jeunes talens qui viennent à lui, ceux qui seront les maîtres de demain, M. Paul Bourget, M. E.-M. de Vogüé, M. Jules Lemaître, on se rend vraiment compte de la place éminente et unique que l'historien des *Origines* occupait dans les Lettres françaises. Les pieux éditeurs de la *Correspondance* ont voulu raconter la vie d'un homme : ils se trouvent avoir écrit en même temps la vie spirituelle de deux ou trois générations successives.

Est-ce à dire que l'on doive s'attendre à trouver dans la *Correspondance* au complet toutes les lettres de Taine ? De propos fermement délibéré, on a voulu ne présenter au public qu'un *choix*. Il y avait à cela diverses raisons. D'abord, et quelque minutie de conscience qu'on y déploie, la publication d'une *Correspondance* n'est jamais, ne peut jamais être complète. Depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent, et qui écrivent, pourrait-on citer un seul mortel assez infortuné pour avoir mérité que tous ses correspondans conservassent jusqu'aux moindres billets échappés de sa plume, ou assez insensé pour avoir pris et gardé copie des moindres lignes qu'il ait signées ? Les correspondances qui parviennent à la postérité ne sont jamais que des épaves, plus ou moins riches, plus ou moins précieuses, suivant les

caprices du hasard, mais toujours susceptibles de s'accroître, au fur et à mesure de nouvelles découvertes : chacun sait qu'on retrouvera, suivant le mot célèbre, jusqu'au jugement dernier des lettres de Voltaire ; on retrouvera sans doute pendant longtemps encore des lettres d'un homme qui, comme Taine, n'est mort que depuis quinze ans. C'est ainsi que je ne vois figurer dans ces quatre volumes aucune lettre à Edmond About, aucune à Scherer, aucune à Émile Montégut, aucune à Ferdinand Brunetière : je n'en vois qu'une à Sarcey, fort peu à Albert Sorel : évidemment, il y a là des lacunes involontaires, et qui, selon toute vraisemblance, seront, avec quelques autres, et s'il plaît à Dieu, comblées un peu plus tard (1).

D'autres lacunes sont volontaires et s'expliquent assez naturellement. Tout n'est pas également intéressant pour le grand public dans la correspondance même d'un grand écrivain : il faut laisser aux collectionneurs d'autographes le soin de recueillir les lettres à ses fournisseurs. D'autre part, il est toujours bien délicat d'imprimer tout vif, très peu de temps après la mort du principal intéressé, tout ce qu'il a pu dire ou écrire à ses amis ou à ses proches sur lui-même ou sur les autres. Si célèbre que l'on soit, il y a toute une partie de soi-même qu'on a le droit, et même le devoir, de réserver pour soi tout seul, ou pour les siens, de dérober aux curiosités vulgaires. Personne plus que Taine, — ses livres mêmes nous l'ont fait souvent pressentir, — n'était pénétré de cette obligation véritable. Il avait sur ce point des principes qu'il poussait volontiers jusqu'à l'intransigeance, une intransigeance presque un peu maladive. Il se refusait aux

(1) Une lettre à About nous est signalée dans les *Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet, décrites par E. Charavay* (Paris, Charavay, 1887) : elle est datée du 8 juin 1864. Taine recommande à son ami le peintre animalier Maxime Claude, et le félicite de son livre sur *le Progrès :* « Cela vaut *Madelon* dans son genre. C'est d'un brave homme, et d'un homme brave. Au moral et au physique, tu es le mieux portant de nous tous. Lis *Renée Mauperin*, par les Goncourt, il y a un vrai talent. » — Sans parler de diverses lettres qui nous sont signalées par des catalogues d'autographes, quelques autres, non recueillies dans la *Correspondance*, ont paru dans plusieurs Revues ou journaux : une à Ferdinand Fabre, dans la *Revue Bleue* du 23 mai 1903 ; une à Victor Duruy, dans la *Revue latine* du 25 février 1904 ; une à Baudelaire, dans le *Mercure de France* du 1er avril 1906 ; une autre enfin, dans *Quelques lettres à Alphonse Peyrat* (Fasquelle, 1903). — La lettre à Philarète Chasles que la *Correspondance*, sur la foi sans doute de ma *Bibliographie critique de Taine* (Paris, Picard, 1902, p. 47), date du 28 octobre 1862, devrait être datée de 1860, le 28 octobre, en 1862, ne tombant pas un dimanche.

interviews, interdisait la reproduction de son portrait dans les journaux illustrés, et ne consentait même pas à ce que celui que fit de lui Bonnat figurât de son vivant à une exposition. A Émile Planat, — le Marcelin de la *Vie Parisienne*, — qui lui soumettait un article sur lui-même, il écrivait : « Mais, mon cher Émile, est-ce que nous n'étions pas convenus que *non ?* Cela est tout physique de ma part, tu le sais bien. Tout ce qu'on voudra sur l'écrivain, l'être abstrait composé d'idées et de phrases, qui se donne au public. Rien, rien du tout sur le reste, sur l'homme... Je souhaite avant tout que le moi, la personne vivante avec son ton de voix, son geste, ses meubles, échappe au public ! Et ce n'est pas toi, mon meilleur ami, qui me donneras le désagrément de m'étaler devant lui. Tu sais bien que je n'ai pas même voulu laisser vendre ma photographie, ni faire ma charge. Ainsi *rien, rien*, encore une fois, tout à fait sérieusement ; rien ne me contrarierait davantage. » Un peu plus tard, il écrivait encore à M. Francis Charmes : « Vous avez raison de croire qu'en Angleterre je n'ai pas été exempt d'émotions. Mais il y a un grand principe de Gautier et de Stendhal que je crois vrai : ne pas faire étalage de ses sentimens sur le papier : de même un homme qui parle dans un salon ou en public évite ou réprime les sanglots et les cris quand ils lui viennent ; *il est indécent de donner son cœur en spectacle ; il vaut mieux être accusé de n'en avoir pas.* » Enfin, en ce qui concerne la publication de sa correspondance, le testament de Taine était plus explicite et plus rigoureux encore : « Les seules lettres ou correspondances qui pourront être publiées, y disait-il, sont celles qui traitent de matières purement générales et spéculatives, par exemple de philosophie, d'histoire, d'esthétique, d'art, de psychologie ; encore devra-t-on en retrancher tous les passages qui, de près ou de loin, touchent à la vie privée, et aucune d'elles ne pourra être publiée que *sur une autorisation* donnée par *mes héritiers*, et après les susdits retranchemens opérés par eux. » Le poète des *Montreurs* n'aurait pas mieux dit.

Dans ces conditions, la liberté des éditeurs de la *Correspondance* devenait singulièrement restreinte, et si, à certains égards, on peut le regretter, on s'explique qu'ils n'aient point publié toutes les lettres, même intéressantes, qu'ils avaient en leur possession, et qu'ils aient, dans celles qu'ils imprimaient, supprimé bien des passages qu'ils jugeaient trop intimes pour être mis sous

les yeux du public. Il est possible, ou il est probable qu'à la prendre dans son ensemble, la *Correspondance*, telle que nous l'avons, ne donne pas une idée complètement adéquate de l'homme qui s'y laisse voir ; d'aucuns la trouveront sans doute, et avec raison peut-être, trop exclusivement intellectuelle, trop impersonnelle aussi ; ils y eussent souhaité plus d'intimité, plus de familiarité, plus d'abandon. Ils auraient tort d'ailleurs d'en conclure que l'auteur de ces lettres fut incapable d'intimité et d'abandon ; ils doivent se résigner à prendre ces quatre volumes pour ce qu'ils sont en réalité : des documens pour servir à l'histoire d'une pensée. Considérée sous cet aspect, la *Correspondance* remplit admirablement son objet, le seul du reste qu'on ait voulu poursuivre ; et il semble bien qu'à cet égard on nous ait livré tous les faits, tous les textes essentiels. Les amateurs de psychologie indiscrète, les collectionneurs d'anecdotes peuvent être déçus ; les historiens de la pensée de Taine donneront toutes les « curiosités » qu'on a cru devoir nous dérober pour les pages sur *la Destinée humaine*, pour la lettre sur *le Disciple*, pour tel fragment d'examen de conscience littéraire, pour quelques-unes des notes personnelles où, à la suite d'une conversation intéressante, l'écrivain des *Origines* résumait son impression toute spontanée sur les hommes et sur les choses. Voici, par exemple, un joli crayon de Flaubert :

Un grand vigoureux homme un peu carré, à grosses moustaches, l'air assez lourd, l'apparence d'un capitaine de cavalerie déjà fatigué et qui aurait pris des petits verres. De la force et de la lourdeur, voilà le trait dominant de sa conversation, de son ton, de ses gestes. Rien de fin, mais de la franchise et du naturel ; c'est un homme primitif, « un rêveur et un sauvage. » Il a dit lui-même ces deux derniers mots. C'est un piocheur obstiné, qui force son imagination et qui en subit les accidens.

Voici maintenant un portrait de Sainte-Beuve :

L'impression dominante, quand on le voit, c'est qu'il est timide ; il parle doucement, bas, avec insinuation et nuances, avalant certaines syllabes trop franches. Il a quelque chose d'un chanoine ou d'un gros chat méticuleux, prudent. Une tête irrégulière, blafarde, un peu chinoise, crâne nu, avec de petits yeux malins, et un sourire doucereux, fin. Positivement, il y a un fond ecclésiastique, homme du monde. Puis, des éclats et des éclairs, la franchise, la force de croyance font explosion.

Et voici Renan à son tour :

Avant tout, c'est un homme passionné, obsédé de ses idées, obsédé nerveusement. Il marchait dans ma chambre comme dans une cage, avec le geste, le ton bref, saccadé de l'invention sursautante...

Renan est parfaitement incapable de formules précises, il ne va pas d'une vérité précisée à une autre. Il tâte, palpe. Il a des *impressions*, ce mot dit tout... Les généralisations ne sont pour lui que le retentissement, l'écho des choses en lui. Il n'a pas de système, mais des aperçus, des sensations...

Renan n'est pas du monde... C'est avant tout un homme plein de son idée, un prêtre plein de son Dieu. Il s'estime à ce titre et autant qu'il faut...

Si importans ou curieux qu'ils soient, ces documens et ces textes ne satisferont pas entièrement sans doute ceux qui, sous l'auteur, aiment à découvrir l'homme. Est-ce à dire pourtant que ceux-là aussi ne trouveront rien à glaner dans la *Correspondance?* Pour peu qu'ils sachent lire entre les lignes, ils sauront bien reconnaître le fond de sensibilité délicate et ardente qui, en dépit des précautions prises et des retranchemens opérés, perce plus d'une fois à travers les lettres de Taine. On pouvait du reste s'y attendre : la sécheresse de cœur s'accommode mal d'une pudeur aussi ombrageuse que celle dont l'auteur de l'*Intelligence* nous a donné tant de preuves; il faut avoir quelque chose à dérober aux regards banals ou indiscrets, pour tenir à le leur dérober. Qu'on se rappelle aussi mainte page des œuvres d'histoire ou de critique où l'émotion se trahit et s'échappe, d'autant plus vive qu'elle a été plus longtemps contenue : l'article sur Franz Wœpke, l'étude sur Marcelin, les pages sur Musset, sur Byron et sur Beethoven. Voyez ici la manière dont Taine parle de sa mère qui « pendant quarante ans a été son unique amie, » et qui, ensuite, avec sa femme et ses enfans, « a toujours eu la première place dans son cœur. » Son beau-père devient très vite pour lui « l'ami le meilleur, le cœur le plus chaud qu'il eût jamais rencontré. » Quand il fut élu à l'Académie, il disait : « Si j'ai désiré réussir, c'est principalement à cause du plaisir que cela devait faire à deux personnes : ma mère et mon beau-père. » Leur mort presque simultanée à tous deux lui fut un coup terrible, et dont il mit longtemps à se relever. Ses amitiés passionnées et un peu jalouses pour Paradol et pour Édouard de Suckau ne sont pas moins significatives. « L'amitié est un mariage, » écrivait-il au premier. Et au second : « Je suis fou vraiment, j'ai un besoin passionné d'embrasser quelqu'un que j'aime. J'aurais un plaisir inexprimable à te serrer la main, et

une lettre d'un de vous est une soirée de bonheur. » Ou encore : « Avec toi, je suis comme dans la cour de l'École, aux récréations d'été, t'en souviens-tu? *ta tête sur ta poitrine*, tranquille et heureux. » Ce souvenir, ces mouvemens de sensibilité ne sont-ils pas aussi charmans qu'ils sont expressifs? Qu'on feuillette après cela les lettres écrites pendant la guerre et la Commune : « J'ai l'âme en deuil depuis six mois. » « J'ai le cœur mort dans la poitrine. » « Il y a des jours où j'ai l'âme comme une plaie; je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie. » Mot touchant dans sa détresse naïve. Non, quoi qu'on en ait pu dire, l'homme qui a écrit cela n'était pas au fond un impassible.

II

Il faut insister sur ce trait : il est essentiel. Nous nous imaginons tous, — orgueilleusement et ingénument, — que nos idées nous viennent de quelque révélation spéciale, qu'elles ne procèdent en aucune façon de nos tendances intimes, qu'elles sont en nous la pure expression d'une sorte de raison impersonnelle, dont les décrets s'imposent à toutes les intelligences, et, en un mot, que le jour où nous les avons conçues, nous avons entrevu la vérité face à face. Nos idées ne sont jamais que la projection abstraite de notre sensibilité propre; et elles valent en profondeur, en étendue, en générosité, ce que vous valons, tout au fond de nous-mêmes, dans l'intimité de la vie quotidienne, dans la spontanéité vivante de nos démarches intérieures, loin des systèmes, des constructions et des livres. C'est le mot de Pascal qui est le vrai : « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. » Supposons Taine moins douloureusement troublé, plus légèrement affecté par les événemens de 1870-1871 : non seulement il n'eût jamais songé à écrire les *Origines;* mais, à supposer même que l'idée lui en fût venue, il les eût écrites tout différemment. Il se trompait sur lui-même, avec sa candeur habituelle, quand il déclarait que « c'est l'étude des documens qui l'avait fait iconoclaste, » — l'étude des documens n'a pas, que je sache, fait M. Aulard iconoclaste (1);

(1) Voir à ce sujet le formidable, — et amusant, — réquisitoire, — amusant de parti pris soi-disant scientifique, — que M. Aulard vient de dresser contre les *Origines* dans son livre récent sur *Taine historien de la Révolution française.* Paris, A. Colin, 1907.

— ce qui a rendu tel l'historien des *Origines*, ce sont, au moment de la guerre et de la Commune, les émotions et les alarmes de son patriotisme, bref, un état particulier de sa sensibilité. Et c'est la nature, l'espèce et le tour habituel de sa sensibilité qu'il faut essayer de définir, si l'on veut comprendre l'origine de ses idées et la qualité même de son style.

« Je viens de lire les *Compagnons du tour de France*, de George Sand, et mon âme est toute en éruption. Il se fait un bouillonnement physique et moral dans mon cerveau et dans mon cœur, dont je n'avais pas d'idée. Et cela m'arrive sans cesse. Quelle est cette fontaine vive de passions de tous genres qui s'est ouverte en moi-même? *Pourquoi cette manière brusque, ce langage précipité, cette parole exaltée?* D'où vient que je suis obligé de ne lire aucun journal, d'éviter toute conversation religieuse et politique, de peur de m'échapper? Pourquoi, à chaque instant, est-ce que je sens l'animal fougueux et aveugle tirer la bride au moindre prétexte et bondir en avant? » C'est à son ami Édouard de Suckau que Taine écrivait ces curieuses lignes, désireux de « consulter » un psychologue de profession « sur un fait psychologique personnel. » Et vers la même époque, on nous le représente « courant la campagne de Nevers, son Byron à la main, cherchant un assouvissement dans la vue de l'espace libre et du ciel bouleversé, une détente dans la notation écrite du tumultueux dialogue intérieur (1). » Trois ans auparavant, il écrivait déjà à Paradol : « Tout ce flot de pensées et de sentimens qui s'agitent en moi, ne pouvant déborder au dehors, s'épanche en toute sorte d'écrits particuliers, soit sérieux, scientifiques et pratiques, soit intimes, secrets, confidentiels. L'an prochain, je te dirai tout. » Prévost-Paradol qui a dû lire ces pages confidentielles, jugeait son ami d'un mot, qui me semble décisif : « C'est la passion, disait-il, qui a la raison pour vêtement. » Il y avait chez Taine un fond de sensibilité véritablement *romantique :* non pas cette sensibilité saine, active et

(1) A. Chevrillon, *la Jeunesse de Taine* (*Revue de Paris* du 1er juillet 1902, p. 14). — M. Chevrillon ajoute ici en note ce précieux détail : « Taine nous permit un jour de regarder ce cahier de jeunes confidences qu'il détruisit avant sa mort. Nous y reconnûmes un mélange analogue à celui de *Graindorge*, une observation ironique, aiguë, de l'humanité provinciale et un fond de poésie ardente ; *seulement, au lieu d'être refoulée, la source poétique s'épanchait à flots violens.* Je me rappelle surtout la joie, après les années de Paris, de retrouver les arbres verts et le ciel libre, et la passion pour Byron. »

réglée qui caractérise les tempéramens et les âmes de l'époque classique, un Bossuet, par exemple, un Corneille, un Racine, même un Pascal; mais cette sensibilité inquiète et troublée, frémissante et un peu maladive, que le moindre choc ébranle, que le moindre obstacle exaspère, que rien ne peut contenter, qui aspire à toutes les chimères, et à laquelle seuls l'amour de la nature et le charme de la poésie apportent un peu de détente et d'apaisement. C'est le mal de Rousseau, aisément reconnaissable chez tous ceux auxquels le grand « écorché moral » a passé un peu de son âme. Rappelons-nous la fin de l'étude sur Byron : « Longtemps encore les hommes sentiront leurs sympathies frémir aux sanglots de leurs grands poètes. Longtemps ils s'indigneront contre une destinée qui ouvre à leurs aspirations la carrière de l'espace sans limites pour les briser à deux pas de l'entrée contre une misérable borne qu'ils ne voyaient pas... *Notre génération, comme les précédentes, a été atteinte par la maladie du siècle, et ne s'en relèvera jamais qu'à demi.* Nous parviendrons à la vérité, non au calme. » Cet aveu, cet accent en disent long sur les dispositions intimes de l'âme qui, presque involontairement, s'est laissé trahir.

Ce passionné, ce tendre, et j'oserai presque dire cet élégiaque était un triste. L'exaltation de la sensibilité n'engendre pas la sérénité du cœur. Il y a entre les humbles réalités de la vie journalière et l'infinité de nos désirs et de nos rêves, une disproportion trop criante. Comme un oiseau qui se heurte misérablement aux barreaux de sa cage, l'âme douloureusement froissée retombe sur elle-même, gémissant de son impuissance, meurtrie, endeuillée pour toujours. A chaque instant, dans la *Correspondance*, l'aveu de cette « tristesse organique » reparait : « Hélas! mon pauvre ami, je roule comme toi par tous les bas-fonds du marais de la mélancolie. Je m'ennuie avec un excès que tu n'as jamais connu. » « Je bâille, je wertherise, je byronise, je me souhaite au fond de la Mer-Rouge. » « J'ai le spleen la moitié de la semaine. » Et ce ne sont pas là de simples boutades. A vingt et un ans, Taine écrivait à Paradol : « Mon malheur, *c'est d'avoir les désirs plus hauts que l'esprit*, je me déplais autant que les autres... *J'ai donc un fond de tristesse permanente et nécessaire;* et ma seule consolation est la pensée que tout cela n'est qu'un jeu de quarante ou cinquante ans, tout au plus encore, qu'au bout de tout cela est le repos, l'éternel

sommeil, j'espère, et qu'on peut bien s'agiter un peu sur la route quand on a à l'hôtellerie un si bon lit pour vous recevoir. » Et à vingt-huit ans de là, il écrivait à Gaston Paris, à propos d'amis communs qui venaient de perdre une petite fille : « J'ai des enfans, je sais ce que j'éprouverais en pareil cas. Pendant bien longtemps, cette idée m'a détourné du mariage. Je trouvais la vie trop triste pour la donner à d'autres, et je me disais qu'avoir une femme, des enfans, c'est faire comme la tortue, quand elle avance hors de son écaille la tête ou les pattes pour qu'on les lui coupe... A mesure que l'homme se cultive davantage, il devient plus sensible, malheur énorme qui compense, et au delà, tous les bienfaits de la civilisation. »

La tristesse n'est pas le pessimisme, mais elle conduit au pessimisme : le pessimisme n'est pas l'habituelle philosophie des gens gais. Taine n'était peut-être pas pessimiste de doctrine, — il était même plutôt optimiste, et, suivant son mot à M. Bourget, il « jugeait le monde, sinon bon, du moins passable, » mais il était profondément pessimiste d'instinct et de premier mouvement, et son humeur, contrariant et combattant ses théories, a, comme l'on sait, souvent percé dans ses livres. Ses impressions, ses premiers jugemens spontanés sur la vie et sur les hommes, ses prévisions politiques ou sociales, — surtout à partir de la guerre, — sont empreints du pessimisme le plus décourageant. Il n'est pas sans en avoir eu conscience : « Peut-être, écrivait-il en 1865 dans ses *Notes sur la province*, peut-être y a-t-il un défaut dans toutes mes impressions : elles sont pessimistes. Il vaudrait mieux, comme Schiller et Gœthe, voir le bien, comparer tacitement notre société à l'état sauvage. Cela fortifie et ennoblit. » Taine avait raison sans doute; mais on ne réforme pas sa sensibilité, et, — sa *Correspondance* en fait foi, — la disposition pessimiste devait rester la sienne jusqu'au dernier jour.

Tout cela aurait pu, le milieu et l'éducation aidant, faire de Taine un vrai poète, le digne émule de ce Byron et de ce Musset qu'il a tant aimés. Mais il était par nature, peut-être aussi par tradition familiale, d'une extrême réserve, et il avait, nous l'avons vu, une vive répugnance instinctive à l'expression publique de ses sentimens personnels. Pour tout dire, il était timide. Il ne l'était pas, — et il était même tout le contraire, — dans l'ordre de la pensée; il l'était invinciblement dans l'ordre

de l'action. Comme presque tous ceux qui ont beaucoup vécu en eux-mêmes, parmi les idées et les livres, le contact des hommes l'effarouchait; il se trouvait gêné et dépaysé parmi eux; au moindre heurt, il se repliait, se refermait et songeait à « rentrer au couvent. » Il se disait « aristocrate d'esprit, » et il l'était, avec cette nuance particulière d'aristocratisme que de longues années d'hérédité bourgeoise composent et imposent presque nécessairement. Le socialisme sous toutes ses formes, la démocratie égalitaire et niveleuse ont toujours eu en lui un ennemi d'instinct, mais singulièrement ferme et résolu. A vingt et un ans, il écrivait déjà : « Je n'ai que deux opinions fermes en politique : la première est que *le droit de propriété est absolu*, je veux dire que l'homme peut s'approprier les choses *sans réserve*, en faire ce qu'il veut, *les détruire* une fois qu'il les possède, les léguer, etc. ; que la propriété est un droit antérieur à l'État, comme la liberté individuelle (1)... » On peut dire que toutes les *Origines de la France contemporaine* sont virtuellement contenues dans ces lignes où s'étale avec une si tranquille assurance la conception romaine de la propriété (2). Et l'on s'explique l'espèce d'accablement morne et de stupeur indignée qu'éprouva Taine, quand il se trouva brusquement en face des brutales réalités de la guerre, de l'invasion et de la Commune : ce sinistre cauchemar devait peser sur les vingt dernières années de sa vie.

On s'explique aussi qu'il ait laissé à demi inemployés les dons et les facultés de poète lyrique qu'il sentait en lui. L'impudeur native du lyrique moderne s'accommode mal de ce besoin « tout physique » qu'avait Taine de cacher son « moi » aux étrangers et aux indifférens (3). Survivance en lui sans doute de ces habitudes élégantes et discrètes de « l'honnête homme » d'autrefois. L'admirable impersonnalité des grands écrivains classiques procède d'un sentiment de ce genre; et Taine, si romantique de goût et d'inspiration qu'il fût resté, — il nous l'avoue

(1) On serait à ce propos assez curieux de savoir ce que Taine a pensé de l'Encyclique *Rerum novarum*. Le dernier volume de la *Correspondance* est muet sur ce point.

(2) Voyez là-dessus l'article de M. Paul Bourget sur *les deux Taine*, dans ses *Études et Portraits*, t. III. *Sociologie et Littérature* (Paris, Plon, 1906). Sur l'évolution politique et religieuse de Taine, cette étude contient des pages fort remarquables, dont je m'inspirerai à plus d'une reprise.

(3) C'est probablement une raison de cette nature qui fit interrompre à Taine son curieux roman d'*Étienne Mayran*, que la *Revue* publiera prochainement : il sentait son récit tourner à l'autobiographie psychologique.

lui-même quelque part (1), — Taine était classique sur ce point.

Il l'était sur d'autres encore, et de son propre aveu. Des notes personnelles, datées de 1862, — il achevait l'*Histoire de la littérature anglaise*, — nous apportent ici un témoignage décisif :

Ma forme d'esprit est française et latine: classer les idées en files régulières avec progression à la façon des naturalistes, selon les règles des idéologues, *bref oratoirement...* L'*Histoire de la civilisation* de M. Guizot, les cours de Jouffroy m'ont donné la première grande sensation de plaisir littéraire, *à cause des classifications progressives.*

Le surplus vient de la philosophie : mon effort est d'atteindre l'essence, comme disent les Allemands, non de prime assaut, mais *par une grande route unie, carrossable.* Remplacer l'intuition (*insight*), l'abstraction subite (*Geist Vernünft*), par l'*analyse oratoire.* Mais cette route est dure à creuser.

Qu'on veuille bien méditer sur ce texte, qu'un pur classique, — un Nisard, un Brunetière, — aurait pu signer. Taine nous y révèle avec une précision, une clairvoyance qui ne laissent rien à désirer, non seulement la manière dont il « compose » et construit ses livres, ses articles, et même ses phrases, mais encore dont il conduit, développe, et même conçoit ses idées. L'éducation universitaire a sans nul doute passé par là ; mais elle n'a fait qu'enrichir et fortifier une tendance primitive ; elle a donné à une « *forme* d'esprit française et latine » pleine conscience d'elle-même. Et c'est grâce à ces deux influences combinées que l'auteur de la *Littérature anglaise* est devenu l'un des modèles les plus accomplis de l'art d'écrire, d'exposer et de démontrer, bref, de la « composition » classique.

Comment cette *forme* d'esprit tout classique se conciliait-elle avec ce *fond* de sensibilité et d'imagination romantiques que nous avons reconnu chez Taine? Ce qui est sûr, c'est que les deux tendances, d'ordinaire contradictoires, coexistaient également fortes en lui; et c'est précisément ce qui fait, — psychologiquement et historiquement, — la curieuse originalité de son cas. On a prétendu souvent, — sur la foi, je crois, de Sarcey, — que le style de Taine, coloré et imagé comme nous le connaissons, était un miracle d'artifice : né idéologue, créé pour enchaîner des syllogismes dans la langue abstraite de Condillac, le jeune écrivain, pour réussir et atteindre un plus vaste public, se serait fait systématiquement, en étudiant Gautier et Paul de Saint-

(1) Dans une très intéressante lettre à Hatzfeld (*Correspondance*, t. II, p. 42-49).

Victor, le style somptueux, éclatant par lequel il s'est si vite imposé. Le bon Sarcey, qui n'était point un psychologue très perspicace, et qui, d'ailleurs, ne connaissait de Taine que ses dissertations d'École normale, Sarcey a été ici dupe des apparences. A défaut des notes et papiers plus intimes, il suffit d'ouvrir les premières pages de la *Correspondance*, pour voir s'évanouir la légende: dans cette prose juvénile et toute spontanée, les images jaillissent, abondantes et drues : « Tu as été au fond du scepticisme avec moi ; nous en avons rapporté une goutte de liqueur empoisonnée qui flétrira toutes nos croyances, et ne pourra trouver son remède que dans la science absolue. Tu ne veux pas du remède ; eh bien ! je te jure que la maladie te suivra, et que tu auras beau t'étourdir, elle te prendra à la gorge au milieu de tes efforts les plus passionnés pour le service de tes opinions chéries. » Est-ce là le langage d'un pur idéologue? Fait plus caractéristique encore : en 1862, fatigué de produire, et surtout d'écrire, comme il le fut à plus d'une reprise, la tête épuisée, il s'arrête, il s'interroge loyalement sur lui-même, il se demande anxieusement si « son genre d'écrire n'est pas contraire à la nature, puisqu'il lui fait tant de mal, » et il écrit:

Qu'est-ce qui me reste? Quel talent? quelle facilité?

Il me reste l'habitude de prendre des notes au courant de la plume, d'écrire mes impressions comme je fais en ce moment.

Je n'ai aucune peine à prendre ces notes ; quand j'ai une impression, elle coule naturellement sur le papier, les mots viennent d'eux-mêmes...

Oui, c'est bien cela, sa manière spontanée, instinctive, et, si je puis ainsi dire, la plus naturelle : une succession trépidante et ininterrompue de faits, d'impressions et d'images. Le reste, l'analyse oratoire, don naturel assurément, dans une certaine mesure, est, en fait, à demi acquis. Ces deux dons opposés, il avait essayé de les fondre et de les unir ensemble dans la substance même de son style ; il avait essayé d'être à la fois poète et logicien, orateur et artiste, classique et romantique ; mais, à réaliser cette « union des contradictoires, » il avait dépensé un effort de volonté tel que la fatigue mentale avait eu raison de son ambition, et qu'il avait pu craindre, pour l'une de ses deux facultés, une atrophie véritable :

Quand je me regarde intérieurement, il me semble que mon état d'esprit a changé, que j'ai détruit en moi un talent, celui de l'orateur et du rhéto-

ricien. Mes idées ne s'alignent plus par files comme autrefois, j'ai des éclairs, des sensations véhémentes, des élans, des mots, des images; bref, mon état d'esprit est bien plutôt celui d'un artiste que d'un écrivain. Je lutte entre les deux tendances, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Je tâche, par principe, d'aligner les idées à la Macaulay, et en même temps, je veux avoir l'impression vive de Stendhal, des poètes et des reconstructeurs. Cela fait que je cherche beaucoup; je ne trouve pas toujours; et ordinairement l'état nécessaire, quand j'y arrive, ne dure qu'une heure, une demi-heure, en tout cas, il me tue. *Probablement j'ai voulu allier deux facultés inconciliables.* Il faut choisir, être artiste ou orateur.

Je crois que j'ai mis le doigt sur mon mal. En effet, mon idée fondamentale a été qu'il faut reproduire l'émotion, la passion particulière à l'homme qu'on décrit, et de plus poser un à un tous les degrés de la génération logique, bref *le peindre à la façon des artistes et en même temps le construire à la façon des raisonneurs.* L'idée est vraie; de plus, quand on peut la mettre à exécution, elle produit des effets puissans, je lui dois mon succès; mais elle démonte le cerveau, et il ne faut pas se détruire.

On voit exactement en quoi consiste le rôle de la volonté, ou, si l'on y tient, de l'artifice, — mais le naturel est toujours une conquête de la volonté, — dans la formation du style de Taine. Il consiste non pas du tout à avoir forgé de toutes pièces, et contrairement au vœu de la nature et à ses tendances instinctives, une langue puissamment colorée, dont les couleurs et les images fussent en quelque sorte rapportées du dehors, mais bien au contraire, à avoir « utilisé » des dons naturels et préexistans, à avoir « allié deux facultés » peut-être « inconciliables, » celle de l'artiste et celle de l'analyste. Le « lyrisme » de Taine, avec tout ce que ce mot comporte de sensibilité ardente, d'imagination opulente, s'est transposé dans l'ordre déductif et impersonnel; il a été jeté, si l'on peut ainsi dire, dans le moule des développemens réguliers et des constructions classiques. Mais, en se réduisant au ton et à l'allure de l'analyse oratoire, il a gardé un peu de sa substance originelle. De là l'éclat de ce style; de là son mouvement continu et comme perpétuellement frémissant; de là son accent, sa couleur poétiques; de là aussi sa puissance et son impérieuse personnalité; de là enfin sa savante et savoureuse complexité. Un disciple et un ami de Taine, Émile Boutmy, l'a dit avec une heureuse justesse: « Taine avait une imagination germanique, administrée et exploitée par une raison latine. »

Et quelle a été la conclusion pratique de l'examen de conscience littéraire auquel, vers le milieu de sa carrière d'écri-

vain, nous avons vu Taine se livrer avec une si scrupuleuse probité? La voici, non moins instructive que les considérans dont il l'avait fait précéder:

Si cela est vrai, il faut donc changer de style; grande entreprise... Je finirai mon *Histoire de la littérature anglaise* en gardant la première méthode. Mais l'ouvrage fini, je dois changer...

Ainsi il y a un genre littéraire de ce côté [du côté des notes prises et des impressions écrites au courant de la plume], exempt de fatigue, très bon en ce que les impressions, les idées y ont une fraîcheur, une sincérité extrêmes, c'est le genre de Stendhal et de ses notes. Le défaut, c'est d'être décousu et obscur, *de mal prouver*, d'être trop abrégé, *de ne jamais faire masse.*

Pourrais-je à côté de cela reprendre en d'autres sujets le genre explicatif et oratoire simple, le talent du professeur et du vulgarisateur, l'art de démontrer clairement et abondamment avec des classifications bien naturelles et bien tranchées? Voilà ce qu'il faudrait retrouver pour le *Journal des Débats* et la *Revue* [*des Deux Mondes*]. Toute ma première éducation me l'avait enseigné, et il est possible que je le retrouve.

Il me semble que je puis me fier à cet examen de conscience et prendre la résolution que voici: achever mes trois chapitres; remplacer ensuite mon style actuel par les notes courantes et par la classification simple. Employer les notes courantes pour mon *Angleterre contemporaine* et la classification simple pour la *Psychologie* [l'*Intelligence*] et les *Lois en histoire*.

Taine devait finir par répudier cette sorte de dédoublement de son moi et de sa manière d'être et d'écrire, et par revenir à sa première méthode de style pour les *Origines de la France contemporaine*. Mais n'est-il pas vrai que ce texte capital éclaire toute son œuvre, et nous explique tout ensemble les caractères originaux de son style et les démarches intimes de sa pensée?

III

Pénétrons plus avant encore, si c'est possible, dans l'intimité de cette pensée, et tâchons d'en saisir, sur quelques points essentiels, les secrets ressorts. La *Correspondance* nous en fournit les moyens.

Il y a, dans la vie intellectuelle et morale de tout penseur moderne, une question préalable et, si l'on peut ainsi dire, centrale à se poser. Car, de la réponse que l'on fait, et qu'il a faite lui-même, à cette question, tout dépend étroitement: la qualité et l'espèce de sa philosophie, ses vues sur le monde et sur la vie, sur l'homme individuel et sur l'homme social, sur la morale et

sur la science. Si l'on peut déterminer avec précision son attitude à l'égard de la religion, et non pas seulement son attitude officielle, mais son attitude intérieure, ses raisons vraies, ses raisons profondes de croire ou de ne pas croire, ce n'est pas seulement la nature même et l'orientation tout entière de sa pensée que l'on embrasse et que l'on juge, c'est encore son être le plus intime et le fond même de son âme que l'on touche.

Jusqu'ici, une certaine obscurité, en ce qui concerne Taine, planait sur cette question. Égaré par certains indices, j'avais cru personnellement qu'aux environs de la vingtième année, le futur auteur des *Origines* avait eu une « crise religieuse » sinon plus longue, tout au moins plus douloureuse que celle qui fit sortir Renan de Saint-Sulpice. Je dois bien reconnaître aujourd'hui que je m'étais un peu trompé : la crise fut plus précoce et beaucoup plus superficielle que je ne l'avais supposé. Un document de première importance publié par les éditeurs de la *Correspondance* nous renseigne à cet égard sobrement, mais avec une très suffisante netteté. C'est une sorte de confession intellectuelle datée du 6 mars 1848, — Taine allait avoir vingt ans, — et qui servait d'introduction à un travail personnel intitulé : *De la destinée humaine*. Le jeune homme y résumait, « pour les retrouver plus tard, » « les changemens, les incertitudes et les progrès de sa pensée » depuis cinq ans.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, j'ai vécu ignorant et tranquille. Je n'avais point encore pensé à l'avenir, je ne le connaissais pas ; j'étais chrétien, et je ne m'étais jamais demandé ce que vaut cette vie, d'où je venais, ce que je devais faire...

La raison apparut en moi comme une lumière : je commençai à soupçonner qu'il y avait quelque chose au delà de ce que j'avais vu ; je me mis à chercher comme à tâtons dans les ténèbres. Ce qui tomba d'abord devant cet esprit d'examen, ce fut ma foi religieuse. Un doute en provoquait un autre ; chaque croyance en entraînait une autre dans sa chute... Je me sentis en moi-même assez d'honneur et de volonté pour vivre honnête homme, même après m'être défait de ma religion ; *j'estimai trop ma raison pour croire à une autre autorité que la sienne ;* je ne voulus tenir que de moi la règle de mes mœurs et la conduite de ma pensée ; je m'indignai d'être vertueux par crainte et de croire par obéissance. *L'orgueil et l'amour de la liberté m'avaient affranchi.*

Les trois années qui suivirent furent douces...

Nous voilà évidemment un peu loin, en dépit de quelques vagues réminiscences, trop naturelles en un pareil sujet, de

Jouffroy et de sa « nuit de décembre, » cette nuit célèbre dont Taine, un peu plus tard, devait si remarquablement parler. Rappelons-nous: « M. Jouffroy a raconté lui-même sa conversion, et comment de chrétien il devint philosophe. Ce ne fut point une découverte tranquille, mais une révolution sanglante. Dans de pareilles âmes, les dogmes déracinés arrachent et emportent avec eux les parties les plus vives et les plus sensibles du cœur. » On n'en peut dire autant de la « conversion » de Taine. Ce ne fut point une révolution sanglante, mais une découverte tranquille. Il n'avait d'ailleurs que quinze ans, et il ignorait alors tout, ou à peu près tout, du christianisme; surtout, il ne l'avait point vécu, ou il ne l'avait point vu vivre autour de lui ; un certain nombre de dispositions morales, quelques maigres souvenirs de catéchisme, peut-être quelques lectures historiques ou doctrinales, c'est à cela sans doute que se bornait sa juvénile « expérience religieuse. » Quoi d'étonnant que de ce mince viatique aient eu promptement et facilement raison les mille suggestions concordantes des lectures habituelles, des relations sociales, et surtout la fougue ombrageuse d'une jeune pensée, déjà consciente de sa force, et avide de se suffire à elle-même? « L'orgueil et l'amour de la liberté l'avaient affranchi. »

Ce fut cet orgueil intellectuel qui le soutint durant les trois douces années qui suivirent. « Je ne songeais qu'à agrandir mon intelligence, à augmenter ma science, à acquérir un sentiment plus vif du beau et du vrai. » Déjà philosophe d'instinct, sans avoir lu les philosophes, il « cherchait toujours les vérités générales, » « osant, dans son inexpérience et dans son audacieuse confiance, essayer une foule de questions, » mais bientôt rappelé, par son insuccès même, à la modestie et « au bon sens. » « Je compris qu'avant de connaître la destinée de l'homme, il fallait connaître l'homme lui-même. Alors naquirent mes premières idées de philosophie. Elles se développèrent pendant tout le temps que je passai dans la classe de rhétorique [1846-47]. »

Ce fut alors que je revins à la vraie philosophie et aux questions importantes que j'avais déjà considérées au début de ma raison. Malgré la chute de mon christianisme, j'avais conservé les croyances naturelles, celle de l'existence de Dieu, celle de l'immortalité de l'âme, celle de la loi du devoir. J'en vins à examiner sur quels fondemens j'appuyais ces croyances; je trouvai des probabilités et aucune certitude : je trouvai faibles les preuves qu'on en donnait; il me sembla que l'opinion contraire pouvait contenir

une part égale de vérité; ou plutôt, il me sembla que toutes les opinions étaient probables; je devins sceptique en science et en morale; j'allai jusqu'à la dernière limite du doute; et il me sembla que toutes les bases de la connaissance et de la croyance étaient renversées.

Je n'avais lu encore aucun philosophe; j'avais voulu conserver une liberté entière à mon esprit, une indépendance complète à mon examen. Aussi *j'étais plein à ce moment d'une joie orgueilleuse;* je triomphais dans mes destructions; je me complaisais à exercer mon intelligence contre les opinions vulgaires; *je me croyais au-dessus de ceux qui croyaient,* parce que, lorsque je les interrogeais, ils ne me donnaient aucune bonne preuve de leur croyance; j'allais toujours plus avant, jusqu'à ce qu'un jour je ne trouvai plus rien debout.

Je fus triste alors; je m'étais blessé moi-même dans ce que j'avais de plus cher; j'avais nié l'autorité de cette intelligence que j'estimais tant. Je me trouvais dans le vide et dans le néant, perdu et englouti. Que pouvais-je faire?...

Ce fut le vrai moment de la vraie crise. Crise philosophique, et non pas crise religieuse; crise d'intelligence, et non pas crise de conscience. Le christianisme est bien loin désormais, et on ne lui fera même plus l'honneur d'examiner les solutions qu'il propose. Cependant, il fallait vivre, et penser. Et dans cette âme pleine d'activité et de sève, extraordinairement avide de science certaine, faite pour croire, et non pour douter, « préservée » d'ailleurs par sa volonté « de ces passions brutales qui aveuglent et étourdissent l'homme, » le scepticisme ne pouvait être que provisoire. « Toute mon âme se tournait donc vers le besoin de connaître, et elle se consumait d'autant plus qu'elle réunissait toutes ses forces et tous ses désirs sur un seul point. »

Pendant les premiers mois de la classe de philosophie [1847-1848], cet état me fut insupportable; je ne trouvais que des doutes et des obscurités. Je ne voyais que des contradictions dans les philosophes: je jugeais leurs preuves puériles ou incompréhensibles... Moi-même, irrité de l'inutilité de mes efforts, je me jouais de ma raison; je me complus à soutenir le pour et le contre; je mis le scepticisme en pratique. Puis, fatigué des contradictions, *je mis mon esprit au service de l'opinion la plus nouvelle et la plus poétique:* je défendis le panthéisme à outrance; je m'attachai à en parler en artiste; je me complus dans ce monde nouveau et, comme par jeu, j'en explorai toutes les parties. Ce fut mon salut.

« L'opinion la plus nouvelle et *la plus poétique :* » on ne saurait trop admirer la parfaite candeur et l'absolue sincérité de ce fragment d'autobiographie morale. Ce qu'il n'avait trouvé ni dans le christianisme, tel qu'il le connaissait, — en dépit de Chateau-

briand, — ou tel qu'on le lui avait présenté jusqu'alors, ni dans les doctrines philosophiques, je veux dire quelque chose qui, avant même de satisfaire sa raison, satisfît son instinct de poète, son imagination et sa sensibilité d'« artiste, » il le trouvait dans le panthéisme; et ce fut là, à n'en pas douter, — l'aveu est formel, — la raison déterminante, la raison foncière de son choix. Impossible de faire plus clairement entendre qu'en pareille matière, l'intelligence pure authentique et légitime après coup les aspirations et les besoins de la sensibilité.

Quoi qu'il en soit, le jeune homme avait enfin trouvé le point fixe qu'il cherchait depuis si longtemps. De ce point de vue nouveau, « la métaphysique lui parut intelligible et la science sérieuse; » il put « embrasser tout l'horizon philosophique, comprendre l'opposition des systèmes; » il « aperçut l'enchaînement et l'ensemble. » Il « possédait d'ailleurs la méthode, » et il « se mit avec ardeur au travail. » Les dernières lignes de cette confession sont fort belles, et peignent au vif la haute personnalité morale qui s'y traduit :

Aujourd'hui j'expose ce que je crois avoir trouvé; mais en ce moment même, je prends l'engagement de continuer mes recherches, *de ne m'arrêter jamais, croyant tout savoir*, d'examiner toujours de nouveau mes principes; c'est ainsi seulement qu'on peut arriver à la vérité.

Il y a un point sur lequel ce noble engagement de la vingtième année n'a pas été pleinement tenu. Taine a plus d'une fois rencontré le christianisme sur sa route; il l'a observé, il l'a étudié (1), et je n'oublie pas l'émouvant hommage qu'il lui a rendu dans les *Origines;* et néanmoins, l'on peut dire qu'à cet égard il n'a pas « examiné de nouveau ses principes: » il en est resté, au fond, tout au fond, sur la question religieuse, à ses impressions de la quinzième année. Si scrupuleux par ailleurs, il négligea de

(1) Pendant sa seconde année d'École normale, il avait complété ses études de philosophie par des recherches sur le christianisme. (*Correspondance*, t. I, p. 119-120.) — J'ai eu entre les mains quelques-unes des notes qu'il avait prises sur ce sujet : elles m'ont paru quelque peu rapides, et je crois qu'un spécialiste en ces sortes de questions trouverait l'enquête poursuivie par le jeune philosophe sur les origines chrétiennes bien incomplète et superficielle. Je sais, qu'en pareille matière, comme du reste dans toutes les sciences dites morales, l'*état d'esprit* avec lequel on aborde telle ou telle étude importe beaucoup plus que l'examen détaillé, approfondi des textes et des questions : encore faut-il qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir, même involontairement, négligé tel aspect essentiel des questions étudiées.

l'être sur ce point. En 1849, « majeur depuis huit jours, » il se déclarait « incapable de voter pour deux raisons. La première, — écrivait-il à Paradol, — est que, pour voter, il me faudrait connaître l'état de la France, ses idées, ses mœurs, ses opinions, son avenir. Car le vrai gouvernement est celui qui est approprié à la civilisation du peuple. Il me manque donc un élément empirique, pour juger du meilleur gouvernement actuel. Je ne sais ce qui convient à la France. » Admirable — et un peu puéril — scrupule, — car enfin, une vie entière suffirait-elle à bien remplir cet idéal programme? — et scrupule qu'on eût souhaité retrouver dans un ordre d'idées plus digne de lui. Comment un esprit aussi consciencieux, aussi pénétrant, aussi élevé que celui de Taine n'a-t-il pas senti que, pour répudier définitivement une croyance, une doctrine qui a soutenu la vie morale de tant de nobles âmes et de hautes intelligences, il y avait lieu de la soumettre à un examen plus approfondi que celui d'où, à quinze ans, il était, si promptement, sorti résolument incrédule? « Peu de personnes, a dit profondément Renan, peu de personnes ont le droit de ne pas croire au christianisme. » Ce droit, Taine ne l'a jamais sérieusement acheté.

C'est qu'à vrai dire la foi nouvelle qu'il a embrassée de toute son ardeur à vingt ans est devenue aussitôt en lui une religion véritable. Il faut lire, dans la *Correspondance de jeunesse*, les lettres éloquentes qu'il adresse à Paradol pour le convertir à ses croyances ; il faut entendre de quel ton de tristesse passionnée il gourmande, nouveau Polyeucte, — le rapprochement est de lui, — le mobile et si cher ami qu'il veut sauver du scepticisme, et qu'il surprend en flagrant délit de « nonchalance pour la vérité : » « Regarde, mon ami, combien tu es déjà malheureux, combien cette ardeur pour l'action, cette sensualité de désirs, cette fougue irréfléchie qui erre de tous côtés, ne sachant où se prendre et cherchant à se fixer, combien tout cela affaiblit ton corps, ta volonté et ta pensée... Que puis-je, sinon te donner mon exemple?... Je saurai, je croirai! Je sais déjà et je crois! Ah! si tu voulais! » Et ailleurs : « Avec mon adoration pour les vérités de raison et la confiance absolue que j'ai dans le pouvoir de l'intelligence, je ressemble à un catholique qui ne sait parler que de l'Église et de la foi. Mais, du moins, je puis prouver ce que j'avance... » Et ailleurs enfin : « Mon bon ami, que tu as raison de trouver la science mystique,

La nature est Dieu, le vrai Dieu, et pourquoi ? Parce qu'elle est parfaitement belle, éternellement vivante, absolument une et nécessaire. N'est-ce point parce que leur Dieu est tel, que les chrétiens l'aiment? Et *si nous n'en voulons point*, c'est que ses caractères humains l'avilissent, jusqu'à en faire un roi, ou un amant... Ceux qui nient que ce Dieu puisse être adoré ignorent les ravissemens de la science. L'homme qui, parcourant les lois de l'esprit et de la matière, s'aperçoit qu'elles se réduisent toutes à une loi unique, qui est que l'Être tend à exister; qui voit cette nécessité intérieure, comme une âme universelle, organiser les systèmes d'étoiles, pousser le sang de l'animal dans ses veines, porter l'esprit vers la contemplation de l'infini; qui voit le monde entier sortir vivant et magnifique d'un unique et éternel principe, ressent une joie et une admiration plus grandes que le dévot agenouillé devant un homme agrandi... » C'est déjà l'« hymne » célèbre qui termine les *Philosophes classiques*.

Les religions se rendent rarement justice les unes aux autres ; elles se méconnaissent souvent et ne se comprennent pas toujours. La rivalité de leurs ambitions et de leurs espérances nuit à la sérénité de leur pensée, à la lucidité de leur regard. Cette religion de la science, dont Taine fut un des prophètes, — car déjà il confond, comme il le fera toute sa vie, la « science » et la « philosophie, » — cette religion de la science ne pouvait faire exception à la loi commune. Dans les lettres de jeunesse, notamment, le mépris à l'égard du christianisme s'étale d'une manière parfois bien naïve. « Je t'en supplie, écrit Taine à Paradol, ne reste pas où tu en es. Les chrétiens *eux-mêmes*, Descartes, Malebranche, sont supérieurs à toi en ce moment; cela n'est pas honorable. » Une autre fois, il lui écrit : « Tu as bien souffert en entendant ton jeune ami dire : Qui sait si en mourant je n'appellerai pas un prêtre? Avec tes opinions chancelantes et probables, es-tu sûr que tu n'en feras pas autant? Ne ris pas. M. Gratry, élève des plus distingués de l'École polytechnique, ayant obtenu le prix de philosophie au concours, adepte passionné de Saint-Simon pendant longtemps, s'est fait prêtre catholique ; il est notre aumônier maintenant. *Cela est terrible à penser*, n'est-ce pas? » Et il ajoute un peu plus loin : « Mon Dieu n'a rien de commun avec le *Dieu-bourreau du christianisme*, ni le Dieu-homme des philosophes du second ordre. » Accent à part, on pourrait croire que l'*Encyclopédie* a passé par

là. De fait, à cette chaleur de conviction personnelle se joint l'ardeur du prosélytisme. Ce ne sont pas seulement ses deux grands amis, Paradol et Édouard de Suckau qu'il entretient dans le culte du vrai Dieu selon Marc-Aurèle, Spinoza et Hegel, et dans la bonne doctrine : par eux il essaye d'en atteindre d'autres, Gréard, About, Crouslé : « Je dirais donc à notre Gréard : Le vrai Dieu a ce que tu aimes dans le Dieu chrétien; il n'a pas ce que tu y méprises... » « Vois Edmond [About]... C'est une force capable de se porter de tous côtés... Je l'ai vu étudier Platon et Aristote pendant un mois de suite; le plaisir de battre les catholiques en ferait pour six mois un bénédictin. Il est surtout agissant et militant. *C'est de ce côté qu'il faut lui représenter les choses.* » « Crouslé est bien disposé. Plantes-y le bon grain. Notre puissance est bien petite. Plus tard, peut-être?... » En attendant, — il est juste d'ajouter que nous sommes aux fâcheuses premières années du Second Empire, — les choses et les hommes du catholicisme ont en lui un observateur détaché, ironique et peu indulgent. Au sortir de l'École normale, Taine est nommé suppléant de philosophie à Nevers : « l'aumônier, déclare-t-il, a plus d'esprit, mais c'est un coquin ; » « l'évêque est dangereux ; » notre philosophe avoue d'ailleurs qu'il a « un bon recteur, *quoique* prêtre, » et il écrit sans sourciller : « le grand étouffoir, le clergé. » Un autre jour, il dit à sa mère et à ses sœurs : « A propos, nous sommes allés en corps écouter aujourd'hui un *Te Deum*. Quelles singeries! » Ne nous étonnons pas de ce ton voltairien : pour le futur auteur des *Philosophes classiques*, toute l'histoire des six derniers siècles se ramène à « une grande guerre contre l'Église et le dogme. » « J'ai beau regarder, ajoute-t-il, je ne vois de science possible que comme une guerre. » « Tu peux faire de Marc-Aurèle, écrit-il à Édouard de Suckau, un livre charmant, qui sera lu, qui fera des honnêtes gens, des païens (*c'est la même chose*), des philosophes (encore la même chose)... Marc-Aurèle... est un Jésus-Christ païen. » « Marc-Aurèle est mon catéchisme, » disait-il encore. Et à près de quarante ans de là, il écrivait à son ami Émile Boutmy : « J'avais emporté mon Évangile, Marc-Aurèle : c'est notre Évangile, à nous autres qui avons traversé la philosophie et les sciences; il dit aux gens de notre culture ce que Jésus dit au peuple. Mettez-le sur votre table de nuit ou sur un coin de votre bureau, et lisez-en trois ou quatre phrases tous les jours; elles suffiront pour alimenter

votre rêverie pendant toute la journée... Voilà bien le testament suprême de toute l'antiquité, d'un monde plus sain que le nôtre... Un vieillard comme moi y trouve juste, avec la saveur parfaite, l'aliment final qu'il lui faut. » Le ton a quelque peu changé; mais la pensée est restée la même. Elle devait rester la même jusqu'au bout.

Nous en avons encore une preuve, singulièrement éloquente, émouvante même, dans la lettre, — qui va devenir historique, — de Taine à M. Bourget sur *le Disciple*. Jusqu'à quel point, en composant son personnage d'Adrien Sixte, le romancier avait-il songé à l'auteur de l'*Intelligence?* Ce qui est certain, c'est que plusieurs des traits du caractère fictif s'appliquaient trop bien à l'homme réel et vivant, pour que celui-ci ne se sentît pas directement visé. La philosophie générale de Sixte, n'était-ce pas la sienne? Le déterminisme absolu que professait le maître de Greslou, n'était-ce pas, en des formules souvent bien voisines des siennes propres, la doctrine que lui-même avait si fermement embrassée? N'allait-il donc pas, en lisant le roman, se trouver, idéalement, dans une situation morale assez analogue à celle d'Adrien Sixte, ayant entre les mains la sinistre confession de son déplorable « disciple? » Et l'inquiétante question de la responsabilité morale encourue par l'écrivain qui pense pour ainsi dire tout haut, sans se soucier des conséquences possibles de ses idées, n'allait-elle pas se poser devant lui avec une impérieuse acuité? En un mot, n'était-ce pas sa vie et son œuvre tout entière qu'il allait avoir à juger d'ensemble et presque directement? — La lettre de Taine répond, non pas complètement, mais d'une façon bien suggestive, à ces questions. Sous l'objectivité et l'impersonnalité volontaires de la forme, on sent le frémissement de l'âme qui a été atteinte plus profondément qu'elle ne veut le laisser paraître; on sent l'homme qui s'est reconnu, et qui ne veut pas se reconnaître, et qui trouve, dans son *moi* présent, mille raisons spécieuses de ne pas reconnaître le moi d'autrefois. Il avoue d'ailleurs, et à plus d'une reprise, la blessure intime :

... Pour l'effet d'ensemble, il m'a été très pénible, *je dirai, presque, douloureux*. Deux impressions surnagent, et, à mon sens, toutes deux sont regrettables.

La première, surtout pour les gens qui n'ont pas des convictions fortes et bien raisonnées en fait de morale, c'est que Greslou mérite de l'indulgence, il n'est qu'à demi coupable. Beaucoup de jeunes gens non encore

enracinés dans la vie et tous les hommes plus ou moins *déracinés* [on le voit, l'expression, qu'un autre a rendue célèbre, est de Taine] le trouveront intéressant, presque sympathique... « Pour le philosophe, dit M. Sixte, il n'y a ni crime, ni vertu... La théorie du bien et du mal n'a d'autre sens que de marquer un ensemble de conventions quelquefois utiles, quelquefois puériles. » Là-dessus, et avec l'autobiographie de Greslou à l'appui, nombre de lecteurs et de lectrices garderont vaguement dans l'arrière-fond de leur esprit la formule de Sixte; ils l'admettront, ou du moins ils la toléreront comme la conclusion du livre, et cette conclusion est contre la morale.

La seconde impression sera surtout celle des gens engagés dans la vie pratique et munis de convictions morales bien arrêtées. Ils se sentiront pris, comme les premiers, dans l'engrenage de votre horlogerie psychologique, mais ce qu'ils éprouveront, quand ils seront tirés par le jeu des rouages, sera de la répugnance, et non de la complaisance, et enfin, quand ils verront le grand ressort central de tout le mécanisme, je veux dire la théorie des lois naturelles et le déterminisme, ils s'y heurteront, ils voudront le briser. *Ils nieront la vérité capitale qui régit toutes les sciences...* Ils jugeront que le déterminisme psychologique absout le crime... et leur conclusion sera contre la science.

Discrédit de la morale, ou discrédit de la science, voilà les deux impressions totales que laisse le livre. Je viens de les éprouver une seconde fois, à la seconde lecture, elles alternaient en moi, et *j'en ai souffert.*

Est-ce bien, ou plutôt, est-ce surtout de cela que Taine a « souffert » en lisant le *Disciple?* Écoutons-le opposer, sans le dire, son propre portrait à celui de Sixte :

A mon avis, l'origine de cette erreur est dans la façon dont vous avez conçu Sixte, le représentant de la science moderne. Vous lui avez donné un cerveau insuffisant et une éducation scientifique insuffisante. Il ne connaît que des superficies. Il a suivi des cours, il a lu des livres, rien de plus.

En fait d'études sur le monde moral, il n'a pas fait une seule monographie historique, une seule de ces préparations anatomiques par lesquelles on étudie, de première main, avec ses propres yeux, un homme, une affaire, un fragment de société actuelle ou ancienne. On n'a pas le droit de parler sur une science spéciale, si l'on n'a pas travaillé soi-même, par des recherches originales et avec des procédés techniques, sur une ou plusieurs questions de détail. Bien plus, Sixte s'est interdit systématiquement l'expérience; il n'a vu du monde réel que la boutique de son père et les badauds du Jardin des Plantes; il ne lit pas les journaux, il n'a pas voyagé; sur le monde social, politique, littéraire, commerçant, industriel, sur les types humains que ce monde comporte, il en sait moins que l'épicier le plus borné, et le paysan le plus obtus. Et, avec cette ignorance colossale, il se permet de conclure sur le monde social et le moral, de réduire la notion du bien et du mal à une conviction utile ou puérile! *Un vrai savant, un philosophe n'a jamais parlé ainsi.* Voyez sur la même question ce que disent Stuart Mill et Herbert Spencer. Les noms de bon et de mauvais, de vice et de

vertu, ne sont pas des termes de convention, des qualifications arbitraires; ils expriment l'*essence* des actes et des individus. Car on ne peut considérer l'individu à part que par une abstraction ou suppression factice; l'individu humain n'existe que dans la société et par elle; autant vaudrait, en décrivant une cellule dans un organisme, omettre et nier la liaison de la cellule à l'organisme; elle vit de lui, du sang qu'il lui apporte, de la santé générale du tout; même générale et philosophique, à la façon de Sixte, elle n'a commencé et ne continue à penser que par l'intégrité permanente de tout le système, grâce aux tribunaux et aux gendarmes... Si, par ses déchets, elle empoisonne quelque autre cellule, elle a tort, elle rend à l'organisme le mal pour le bien, du pus en échange du sang. Sixte s'en aperçoit trop tard ; *ses remords sont légitimes. Je lui conseille, pour compenser le mal qu'il a fait, d'étudier l'histoire du droit*, des institutions, des vérités économiques et sociales, d'aboutir lui-même à quelque écrit sur les mœurs et la morale.

Il n'aura pas besoin pour cela de renoncer au déterminisme psychologique, au contraire ; selon moi, impossible sans le déterminisme de fonder le droit de punir, la justice du châtiment; là-dessus, relisez, dans l'*Examination of sir W. Hamilton's Philosophy*, l'admirable chapitre de Stuart Mill. *Personnellement, dans les Origines de la France contemporaine, j'ai toujours accolé la qualification morale à l'explication psychologique*, dans le portrait des Jacobins, de Robespierre, de Bonaparte; mon analyse préalable est toujours rigoureusement déterministe, et ma conclusion terminale est rigoureusement judiciaire...

Et rappelant que « plus une école est déterministe, plus elle est rigide en morale, » il concluait, comme il eût conclu jadis : « *A mon gré, la vraie science, la philosophie complète conclut non comme Sixte, mais comme Marc-Aurèle.* » Mais, en dépit de cette assurance, il semble bien qu'il conservât quelque inquiétude. Car il ajoutait, avec mélancolie, mais non sans clairvoyance :

Pardonnez-moi mon opposition : elle vient de ce que *votre livre m'a touché dans ce que j'ai de plus intime*... Je ne conclus qu'une chose, c'est que le goût a changé, que ma génération est finie, et je me renfonce dans mon trou de Savoie. Peut-être la voie que vous prenez, *votre idée de l'inconnaissable*, d'un *au-delà*, d'un *noumène*, vous conduira-t-elle vers un port mystique, *vers une forme du christianisme*. Si vous y trouvez le repos et la santé de l'âme, je vous y saluerai non moins amicalement qu'aujourd'hui...

Ce « port mystique, » s'il s'en était, pour son compte, un peu rapproché, peut-être, dans la dernière période de sa vie, il était encore bien loin d'y entrer résolument. Personne n'a été plus réfractaire que Taine aux notions d' « au-delà, » d' « inconnaissable, » de « noumène. » L'œuvre de Kant, qu'il connaissait fort bien, était pour lui non avenue. « Qu'il laisse là, disait-il de

Berthelot, qu'il laisse là son Kant, un philosophe surfait dont pas une théorie n'est debout aujourd'hui et qu'Herbert Spencer, Stuart Mill, toute la psychologie positive ont relégué à l'arrière-plan derrière Hume, Condillac et même Spinoza. » « J'ai lu l'ouvrage (la *Critique de la raison pure*), écrivait-il à Max Muller, la plume à la main, dans ma jeunesse, et à mesure que j'avançais en âge, les objections se sont multipliées dans mon esprit. » « Je diffère, écrivait-il encore, je diffère absolument de Spencer sur le fond des choses ; je ne crois point du tout qu'il soit inconnaissable ; surtout, je n'admets point que le fond de l'esprit soit inconnaissable. » « Je n'ai aucune disposition mystique, » déclarait-il à un autre correspondant ; et je crois qu'il se trompait sur lui-même, et qu'il avait vu plus clair en lui, le jour où il exposait à Paradol les principes d'un mysticisme scientifique et « raisonnable. » Mais le mysticisme, il le plaçait dans l'ordre de la connaissance rationnelle : ce qu'il appelait, d'un mot d'ailleurs inexact, la Science, lui inspirait les mêmes transports, les mêmes « ravissemens, » la même infinie confiance, que sa religion au plus enthousiaste des croyans. On nous rapporte à cet égard un mot qui le peint tout entier : « Je suis le contraire d'un sceptique, — c'est M. Chevrillon, son propre neveu, qui parle, — nous dit-il un jour, tout à la fin de sa carrière. Je suis un dogmatique. *Je crois tout possible à l'intelligence humaine.* Je crois, qu'avec des données suffisantes, celles que pourront fournir les instrumens perfectionnés et l'observation poursuivie, on pourra tout savoir de l'homme et de la vie. *Il n'y a pas de mystère définitif.* » Telle était l'origine de son opposition intime au catholicisme, et cela dans les momens mêmes où il en parlait avec le plus d'intelligente sympathie : on se rappelle les pages célèbres qui, dans les *Origines*, terminent les chapitres sur l'Église : d'un accent moins âpre, elles affirment aussi nettement que le premier article publié ici même par Taine, l'opposition radicale, absolue de « la conception scientifique » et de « la conception catholique du monde. » Sur ce point essentiel, il n'a jamais varié, et, à cinquante ans d'intervalle, l'état d'esprit de sa quinzième année, tel qu'il s'exprime dans le morceau sur la *Destinée humaine*, lui dictait encore les mêmes conclusions.

Ce n'est pas que, parfois, il n'ait eu, semble-t-il, quelque regret d'en être réduit à maintenir ses anciennes conclusions. Ne nous lassons pas de citer les *Origines* : « *Il n'y a que lui* [le

christianisme] *pour nous retenir sur notre pente natale... Ni la raison philosophique*, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. » Qu'est-ce à dire? et comment concilier tout cela? Jadis, c'est tout le christianisme qu'il répudiait en bloc; et le protestantisme ne trouvait pas plus grâce à ses yeux que le catholicisme : « Oh! cher ami, écrivait-il en 1856 à Paradol, ne nous rends pas protestans, laisse-nous voltairiens et spinozistes... Arrière les bouchers, les fanatiques, les trembleurs, les puritains, les inventeurs du *cant*. Gardons la moquerie, la hardiesse d'esprit, voire les licences de l'École. » Quelques années plus tard, — il avait vu l'Angleterre et longuement étudié la littérature et la civilisation anglaises, — ses idées s'étaient modifiées sur ce point. Dans des notes personnelles, qui sont datées d'octobre 1862, et qu'on nous a conservées, il disait :

J'ai bien un idéal en politique et en religion ; mais je le sais impossible en France ; c'est pourquoi je ne puis avoir qu'une vie spéculative, point pratique. Le protestantisme libre comme en Allemagne sous Schleiermacher, ou à peu près comme aujourd'hui en Angleterre... Mais le protestantisme est contre la nature du Français... Rien à faire, sinon... à amoindrir la violence du catholicisme et de l'anticatholicisme, à vivoter avec des tempéramens...

Que Taine n'a-t-il profité de ses voyages en Angleterre pour étudier sur place les choses et les hommes du mouvement d'Oxford! Peut-être cette étude l'eût-elle amené à modifier également ses vues sur la nature et sur l'avenir du catholicisme. Mais visiblement, il a ignoré et Wiseman, et Manning, et même cet admirable Newman. Les *Notes sur l'Angleterre*, qui ont été rédigées définitivement pendant la guerre, et publiées en 1871, ne font aucune allusion aux héros et aux événemens de la renaissance catholique anglaise, et il est à tout le moins fâcheux que cet élément essentiel du problème religieux contemporain lui ait complètement échappé.

C'est donc uniquement du côté du protestantisme qu'il apercevait, « dans le lointain, » entre « ces deux collaboratrices, la foi éclairée et la science respectueuse, » un accord possible et souhaitable; et cette idée, qui depuis longtemps, on l'a vu, lui tenait au cœur, est, on le sait, très nettement exprimée dans les

Origines: elle en forme, si l'on peut dire, la conclusion philosophique et morale. Peu de mois après la publication ici même des articles sur l'*Église*, il écrivait encore : « Pour la religion, ce qui me semble incompatible avec la science moderne, ce n'est pas le christianisme, mais le catholicisme *actuel* et romain ; au contraire, avec le protestantisme large et libéral, la conciliation est possible. » Et l'on sait quel commentaire pratique il a, par ses funérailles protestantes, fourni à cette conception. Mais, d'autre part, il se rendait bien compte que le protestantisme, comme il l'avait dit, « est contre la nature du Français ; » et, pour tout concilier, ses exigences philosophiques, ses aspirations morales et ses observations d'historien réaliste et patriote, il eût été heureux de pouvoir dire du catholicisme ce qu'il disait du protestantisme. Il me semble que ce sentiment perce à plus d'une reprise dans la dernière partie des *Origines* (1). En 1887, il écrivait à sa femme : « Lisez, dans le *Scientific Monthly*, un article du Révérend Freemantle sur la conciliation du christianisme avec la science ; *plût à Dieu qu'un prêtre catholique français pût écrire de pareils articles!* Nous n'aurions pas les discours de M. Madier de Montjau et autres de la dernière séance (2). » Mais les préventions de sa philosophie ne lui permettaient pas de s'attarder à ces regrets, et, en remettant la question à l'étude, de les convertir en espérances. Le pas qu'il n'avait pas franchi, quelques-uns de ses disciples, plus complètement informés et moins prévenus, devaient le franchir après lui. Pour lui, il se débattait parmi ces douloureuses « antinomies » sans parvenir à les résoudre. Il n'est pas douteux que la vision très nette qu'il en avait n'ait fortement contribué à renforcer son pessimisme croissant des dernières années. Ce pessimisme, qui se répand avec une si large impartialité sur les diverses parties des *Origines*, s'exhale, plus âcre encore et plus direct, dans les lettres de la même époque. « Dégoûté de ses drôles, » — les Jacobins, — « regrettant le temps où, écrivant sur la littérature, il n'avait

(1) Cf., entre autres passages, ces lignes qui terminent et résument le livre de l'*Église :* « Au demeurant, en France, le christianisme intérieur, par le double effet de son enveloppe catholique et française, s'est réchauffé dans le clergé, surtout dans le clergé régulier, mais il s'est refroidi dans le monde, et *c'est dans le monde surtout que sa chaleur est nécessaire.* » (T. XI, p. 188.)

(2) *Vie et correspondance*, t. IV, p. 244-245. — Cf. aussi p. 154, dans une lettre à M. Charles Ritter, ses objections pratiques contre les illusions, ou les espérances du protestantisme libéral.

à décrire que de beaux talens et des sentimens fins, » il se reprenait parfois, mais bien timidement, à l'espoir, en lisant, par exemple, les *speeches* de Macaulay : « Cela donne confiance en la raison humaine, — disait-il à Émile Boutmy, — en l'influence de cette raison sur les masses; et *vous savez si j'ai besoin d'y croire!* Toute l'époque que j'étudie me pousse dans le sens contraire, il me semble toujours que je vis dans une maison de fous. » Mais bientôt, il retombait à ses sombres pronostics. « Je suis d'une génération qui finit, — écrivait-il à M. E.-M. de Vogüé, — remplacez-nous ; en fait de politique et d'affaires publiques, vous n'aurez pas de peine à mieux faire ou à moins mal faire. Ce finale du siècle en France est lamentable, et je ne parviens pas à m'y résigner... » Et à Gaston Paris : « Probablement j'ai eu tort, il y a vingt ans, d'entreprendre cette série de recherches ; elles assombrissent ma vieillesse, et je sens de plus en plus qu'au point de vue pratique, elles ne serviront à rien. » Et enfin à Émile Boutmy, dans l'avant-dernière lettre qu'on nous ait conservée de lui : « Je suis de votre avis sur M. N., ses croyances, sa vertu, son bonheur, etc. Il est possible que la vérité scientifique soit au fond malsaine pour l'animal humain tel qu'il est fait : de même tel organe singulier, anormal, une ouïe ou vue monstrueuse, excessive, non raccordée avec le reste, dans une baleine ou un éléphant. La seule conclusion que j'en tire, c'est que *la vérité scientifique n'est supportable que pour quelques-uns ; il vaudrait mieux qu'on ne pût l'écrire qu'en latin.* » Mais la vérité « pour quelques-uns, » la vérité « malsaine » est-elle bien la vérité ? Taine ne semble point s'être posé la question. Mais que nous sommes loin ici des longs espoirs, des vastes ambitions et des fières intransigeances des *Philosophes classiques* ou de l'article sur Jean Reynaud !

IV

On voit toutes les précisions nouvelles que nous apporte la *Correspondance* pour l'étude de la psychologie de Taine et pour l'histoire de sa pensée. Elle nous en apporte aussi, et de fort précieuses, pour l'histoire tout intérieure de son œuvre. Nos livres assurément sont ce qu'ils sont, une fois détachés de nous, et nous avons toujours mauvaise grâce à nous plaindre de voir méconnues les intentions qui nous les ont dictés et que nous

avions cru y mettre. En venant s'encadrer dans la série historique, ils y prennent une signification que souvent nous n'avions pas prévue, et qu'il ne dépend plus de nous de modifier. L'arbre n'a plus aucun droit sur les fruits qu'il a laissé cueillir. Mais d'autre part, il n'est pas indifférent, pour le jugement à porter sur l'écrivain, de connaître exactement le dessein qu'il s'est proposé, et de le voir pour ainsi dire à l'œuvre et en train de le réaliser. Des renseignemens de ce genre abondent dans la *Correspondance*, et l'on peut y suivre, année par année, la genèse des œuvres successives de Taine, et se rendre un compte précis de sa méthode de travail.

Par exemple, il s'est décidé en décembre 1852 à concourir pour un prix académique : l'Académie venait de mettre au concours une étude sur Tite-Live. Entre temps, il achève ses thèses, les soutient, et le 24 juillet 1853, il peut écrire à son ami Cornélis de Witt : « J'ai lu une cinquantaine de volumes, plus les quinze cent soixante-dix-sept pages de Tite-Live, j'ai un paquet de notes, mon plan fait, et demain je commence à pondre mon œuf. Cela durera six semaines ou deux mois, j'imagine. » Et après avoir résumé son plan, il ajoute : « La difficulté pour moi, dans une recherche, est de trouver un trait caractéristique et dominant duquel *tout peut se déduire géométriquement*, en un mot *d'avoir la formule de la chose*. Il me semble que celle de Tite-Live est la suivante : un orateur qui se fait historien. Tous ses défauts, toutes ses qualités, l'influence qu'a sur lui son éducation, sa vie, le génie de sa nation, de son époque, son caractère, sa famille, tout se rapporte à cela... » Ne saisit-on pas sur le fait ce besoin d'esprit que Taine a gardé jusqu'au bout, qui a été d'ailleurs une partie de sa force, et que, dès l'École normale, Vacherot lui reprochait déjà en ces termes : « Comprend, conçoit, juge et *formule trop vite. Aime trop les formules et les définitions* auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité sans s'en douter, il est vrai, car il est d'une parfaite sincérité (1) ? » Et c'est bien le même homme qui, quelques années plus tard, donnant à son ami Guillaume Guizot des conseils pour sa carrière littéraire, lui disait : « Je crois qu'un talent consiste dans un ensemble de qualités ordinaires, plus une ou deux facultés énormément développées. Vous en avez deux... Vous ferez quelque chose de supérieur

(1) Cité par M. G. Monod, *Renan, Taine et Michelet*, p. 68.

quand vous vous servirez de ce don-là. *Je vois d'avance* mon Guillaume; *j'aperçois la formule que j'aurai à trouver* sur son compte : l'art oratoire au service de la finesse et de la grâce d'esprit. » « La formule que j'aurai à trouver... : » elle l'était déjà, et Taine, suivant son habitude, anticipait l'expérience.

L'*Essai sur Tite-Live* fut définitivement adopté et couronné par l'Académie au mois de mai 1855. A cette date, l'*Histoire de la littérature anglaise* était déjà sur le chantier. L'origine du livre est fort curieuse. Très absorbé alors par des recherches de psycho-physiologie, et d'autre part, très désireux, pour vivre et pour se faire connaître, d'écrire pour le grand public, le jeune écrivain avait songé à tout concilier en composant un livre de psychologie sur Shakspeare, l'un de ses poètes favoris. « Si Hachette accepte mon livre sur Shakspeare, écrivait-il à son ami Édouard de Suckau, je m'enfoncerai dans ces questions-là... C'est une recherche nouvelle qui pourrait s'appeler ainsi : Étude sur les causes principales des passions innées, sur leurs liaisons, et sur leurs incompatibilités. » Il semble bien que l'idée de transformer cette étude particulière en une vaste étude d'ensemble soit venue de l'habile et perspicace éditeur auquel on devait déjà le *Voyage aux Pyrénées* et les *Philosophes classiques*. Taine accepta la proposition, et se mit sur-le-champ à l'œuvre. Il la poursuivit durant de longues années, à travers d'autres menus travaux de critique et bien des misères de santé. Mais il s'impatientait souvent de ne pouvoir, dans ce sujet d'histoire littéraire, philosopher comme il l'entendait : « J'ai fait, je crois, une sottise, disait-il un jour, en prenant cette *Histoire de la littérature anglaise*. Le chemin est trop long pour arriver à la philosophie. C'est prendre par Strasbourg pour aller à Versailles. » Mais il n'oubliait pourtant pas son dessein primitif, qu'il définissait un peu plus tard en ces termes d'une juste et heureuse précision : « Mon idée principale était celle-ci : écrire les généralités et les particulariser par les grands hommes, laisser le fretin. Le but était d'arriver à une définition de l'esprit anglais. » Aussi les menus détails de l'érudition critique rebutaient-ils son impatience de généralisation : « J'hésite à faire cette *Histoire de la littérature anglaise*, confiait-il, assez près du terme, à son ami Édouard de Suckau : ce sera trop long ; il faudra entrer dans des jugemens sur de trop petits personnages. Les idées générales sont dans les grands hommes, et l'on n'a qu'à les répéter, quand on rencontre

les petits ou les genres accessoires. Peut-être ne ferai-je *qu'une suite d'articles sur les grands hommes et les grands genres* [n'est-ce pas exactement ce qu'il a fait?], une série de spécimens au lieu d'une carte détaillée. » Toutefois, un scrupule le hantait. Jusqu'alors, il n'avait étudié l'esprit anglais que dans les livres : les définitions auxquelles il aboutissait ne risquaient-elles pas d'être bien abstraites, bien théoriques, et, pour tout dire, assez peu conformes à la réalité humaine et vivante? Il se résolut donc à aller les contrôler sur place. Le résultat n'était point douteux. Ils sont si rares ceux qui savent assez bien se déprendre de leurs idées pour ne pas voir à travers elles ce que nous croyons être la réalité ! « J'aurai fait un voyage fructueux, écrivait Taine à Édouard de Suckau ; ce qui me plaît surtout, c'est que les formules tirées de la littérature et de l'histoire se trouvent vraies. » Et généralisant son cas, comme il aimait à le faire, il écrivait à Guillaume Guizot : « Tout ce que je vous dirai, c'est que j'ai pris de l'estime pour la littérature et les renseignemens qu'elle peut donner... la vue des choses n'a point démenti les prévisions du cabinet; elle les a confirmées, précisées, développées ; mais les formules générales restent, à mon avis, entièrement vraies. J'en conclus que les opinions que nous pouvons nous former sur la Grèce et la Rome antiques, sur l'Italie, l'Espagne... sont exactes, et qu'un historien possède dans les livres un instrument très puissant, une sorte de photographie très fidèle capable de suppléer presque toujours à la vue physique des objets. » On retrouvera, comme l'on sait, l'écho de ces constatations, peut-être suspectes, et de ces généralisations dans l'*Introduction* de l'*Histoire de la littérature anglaise* (1). L'ouvrage était fini à la fin de 1863. « Que de temps, écrivait-il, j'ai mis à ce livre! Ai-je eu raison? J'y ai appris beaucoup d'histoire. Mais la philosophie valait mieux, et certainement je vais y revenir. »

Il devait y revenir en effet, après quelques infidélités nouvelles, par la préparation et la publication de l'*Intelligence*, ce livre qu'il portait en lui depuis l'École normale. Mais, au fait, l'avait-il jamais quittée? Et la *Littérature anglaise* elle-même n'était-elle pas l'éloquente illustration et la longue démonstration, indéfiniment reprise, fortifiée et renouvelée, d'une théorie philosophique? Personne ne s'y trompa, et lui-même en

(1) Voir à ce sujet le livre récent de M. Paul Lacombe, *la Psychologie des individus et des sociétés chez Taine historien des littératures*, (Paris, Alcan, 1906).

convenait : « L'assimilation des recherches historiques et psychologiques aux recherches physiologiques et chimiques, voilà, disait-il, mon objet et mon idée maîtresse. » Et aux critiques de son ami Cornélis de Witt, il répondait : « Crois-tu qu'on ferait le métier que je fais, si l'on ne croyait son idée vraie? Non, cent fois non. Mieux vaudrait mille fois être banquier, épicier... Nous n'avons qu'une seule compensation, la croyance intime que nous sommes tombés sur quelque idée générale très large, très puissante, et qui d'ici à un siècle gouvernera une province entière des études et des connaissances humaines... Nous ne valons, nous ne vivons, nous ne travaillons, nous ne résistons que grâce à notre idée philosophique. »

Quand on croit avec cette ferveur à la toute-puissance des idées abstraites, il est tout naturel que, dans un moment de grande crise nationale, on mette au service de la patrie commune les facultés qu'on peut avoir pour découvrir la vérité et pour la propager. C'est ce noble dessein qui a présidé à la lente élaboration de la dernière grande œuvre de Taine, ces *Origines* qui devaient tour à tour susciter des jugemens si contradictoires et si passionnés. « Je suis bien heureux, écrivait-il à un lecteur dans une lettre inédite, que l'*Ancien Régime* vous ait paru impartial : j'ai tâché d'être purement historique; mais les hommes de parti ne veulent pas le croire. Avant-hier, un de mes amis légitimistes me faisait entendre que j'avais gardé des préjugés bourgeois contre l'Ancien Régime, et un autre, républicain, me disait : Vous avez fait effort pour dire toute la vérité, mais on voit que vous insistez avec plaisir et préférence sur les vérités désagréables à la démocratie... » Il avait le droit de croire qu'il n'apportait à son enquête aucune espèce de parti pris politique. Son idéal, à cet égard, autant qu'on en peut juger par des notes datées de 1862, était fort modeste et se ramenait à fort peu de chose.

Les libertés locales ou municipales comme aujourd'hui en Belgique, en Hollande, en Angleterre, aboutissant à une représentation centrale. Mais la vie politique locale est contre la constitution de la propriété et de la société en France. Rien à faire, sinon à adoucir la centralisation excessive, à persuader au gouvernement, dans son propre intérêt, de laisser un peu parler.

Dans ces dispositions d'esprit, fort peu belliqueuses, et qui semblent avoir daté d'assez loin, il avait quelque mérite, en 1851, à refuser, « l'air retentissant de menaces de destitution, » son

approbation au coup d'État. « Je n'ai pas voulu, écrivait-il à sa mère, je n'ai pas voulu commencer ma carrière de professeur par une lâcheté et un mensonge. Chargé d'enseigner le respect de la loi, la fidélité aux sermens, le culte du Droit éternel, j'aurais eu honte d'approuver un parjure, une usurpation, des assassinats. » Ce fut avec la même bravoure tranquille et candide qu'il s'exposa après la guerre aux injures et aux clameurs des partis : il s'agissait pour lui de « payer sa dette et d'être utile autant qu'il le pouvait; » il se mit courageusement à l'œuvre sans se faire aucune illusion sur le sort qui l'attendait : « Mon prochain livre, — écrivait-il à sa femme dès 1872, en parlant de l'*Ancien Régime*, — mon prochain livre sera singulier, très anticlérical et très anti-révolutionnaire; on va me tomber dessus des deux côtés; mais j'ai bon dos... » Les lettres qui remplissent les deux derniers volumes de la *Correspondance* nous montrent l'historien presque tout entier absorbé par son énorme labeur qui s'allonge sans cesse devant lui, à l'affût de tous les documens imprimés ou manuscrits, connus ou inédits qui peuvent rentrer dans son enquête, très attentif aussi à l'impression que produisent ses jugemens sur les esprits sérieux et informés, très préoccupé, quand il rencontrait devant lui des critiques courtois et avisés, de leur faire mieux entendre sa pensée, de défendre et de leur faire accepter ses conclusions. Les écrivains d'autrefois publiaient souvent des « défenses » de leurs grands ouvrages; tels Montesquieu et Chateaubriand. La *Défense* des *Origines* est dispersée dans les lettres des vingt dernières années de la vie de Taine. Toutes ces lettres sont du plus grand intérêt psychologique et historique, et font le plus grand honneur à la loyauté, à la conscience scrupuleuse, à la modestie aussi de l'historien philosophe. Qu'on en juge par ce fragment de lettre à M. Lemaître, en réponse à son article sur le *Napoléon :*

... Sur le manque de progrès et de développement dans mon portrait, je croyais avoir suivi les étapes successives de sa conception de l'homme et de la société humaine, depuis sa première enfance, à travers ses retours en Corse, puis en France, au 10 août et en vendémiaire, puis en Italie, en Égypte et encore en France depuis le Consulat. Mais, là-dessus, je dois avoir tort, j'ai manqué mon effet, puisque je ne le produis pas sur le lecteur; vous êtes devant la toile et vous pouvez juger; moi, je suis derrière, comme un ouvrier des Gobelins; je ne puis que conjecturer, et non vérifier les tons et les valeurs respectives de mes divers fils.

Je vous remercie particulièrement de votre *finale*. Effectivement, j'ai un

critérium pour l'histoire de la société; j'en avais et j'en ai d'autres pour l'histoire de l'art et de la science. Il y a une mesure pour évaluer les philosophes, les savans, une mesure différente pour évaluer les écrivains, les poètes, les peintres, les artistes. Il y a une troisième mesure pour évaluer les politiques et tous les hommes d'action pratique : *l'homme qu'on examine a-t-il voulu et su diminuer, ou du moins ne pas augmenter, la somme totale, actuelle et future, de la souffrance humaine?* A mon gré, telle est à son endroit, la question fondamentale : c'est ce que j'ai fait pour l'Ancien Régime dans le chapitre du *Peuple*, et pour la Révolution dans le chapitre des *Gouvernés*. Je vous dis cela, parce que vous êtes du métier et un maître; je ne dirai jamais cela au public ; la sensibilité affichée est ma bête noire; comme nous le disait le pauvre Gautier, « il ne faut jamais geindre, » au moins tout haut et devant des lecteurs.

Je ne sais si Taine eût écrit ces lignes à l'époque de l'*Histoire de la littérature anglaise*, et je n'examine pas si, dans les *Origines*, il n'aurait pas appliqué ce secret critérium avec quelque excès d'intransigeance. Mais il eût été regrettable qu'à défaut de lui, personne, en son nom, n'eût jamais dit cela au public.

On se rappelle, dans les *Philosophes classiques*, les pages pleines d'humour et de verve où le jeune écrivain, recomposant par la pensée les circonstances que l'imprévoyante « Nature » avait imposées aux coryphées de l'éclectisme, imaginait pour eux une destinée plus conforme à leurs besoins et à leur talent. Il y aurait quelque impertinence à essayer de faire pour Taine ce qu'il a si spirituellement fait lui-même pour Cousin et pour Jouffroy. Et cependant, quand on vient de fermer le dernier volume de la *Correspondance*, il y a une pensée qui s'est présentée à plus d'une reprise au cours de la lecture, et qui finit par s'imposer à l'esprit avec une force d'obsession peu commune. On vient d'assister à la genèse d'une œuvre singulièrement puissante et variée, à l'éclosion et à l'épanouissement d'une pensée vigoureuse, hardie, riche et subtile entre toutes; on a vu se dérouler devant soi une vie très noblement usée et très activement remplie; en un mot, on s'est donné le spectacle vivant, et passionnant pour un « amateur d'âmes, » d'une haute, originale et complexe personnalité, comme il en apparaît deux ou trois, tout au plus, dans une même génération littéraire. Et l'on se demande ce qu'il serait advenu de cette individualité si rare dans des circonstances de vie et de milieu toutes différentes. Supposons par exemple que Taine eût vécu dans des temps moins

troublés, et qu'il eût trouvé, à son entrée dans la vie réelle, une Université plus libérale et plus hospitalière. Né pour l'enseignement et pour la philosophie abstraite, il eût sans doute beaucoup moins produit, et dans un ordre d'études plus uniforme. Ses recherches sur les sensations auraient abouti plus tôt à un traité de l'*Intelligence*, et il eût écrit un livre sur les *Émotions et la Volonté;* il est probable aussi qu'entre autres ouvrages de philosophie dogmatique ou historique, il nous eût donné une exposition critique de la doctrine de Hegel. Il aurait eu, certes, des admirateurs et des disciples; mais il ne se serait, au total, adressé qu'à un cercle restreint de lecteurs. Et plus tard, en le rapprochant de Spencer ou de Stuart Mill, les philosophes de profession auraient décidé s'il était l'un de leurs pairs ou de leurs épigones...

La destinée a tiré un meilleur et plus large parti de cette forte et multiple nature. En contrariant ses goûts apparens, en lui imposant une libre carrière d'écrivain qu'il n'eût pas choisie tout seul, étant par instinct personnel et par tradition familiale d'humeur peu aventureuse, elle l'a *utilisé* tout entier; elle l'a forcé à prendre conscience de toutes ses facultés et à en trouver l'emploi; elle l'a mis en contact et aux prises avec le grand public; elle l'a mêlé à la vie, et non pas seulement à la vie abstraite, mais à la vie totale de son temps; bref, elle l'a contraint à déployer toutes ses énergies et à donner toute sa mesure. Il s'en rendait parfois un peu compte : « Le hasard fait plus que le calcul, écrivait-il, et si je réussis un jour, ce sera peut-être parce que je serai sorti de l'Université. » Le hasard et la persécution universitaire ont bien fait les choses. De toute l'œuvre de Taine, l'*Intelligence* est sans doute le seul livre qui ne lui ait pas été plus ou moins inspiré par les circonstances : or, l'*Intelligence* compte-t-elle autant dans l'histoire de la pensée contemporaine que la *Littérature anglaise*, la *Philosophie de l'Art* et les *Origines* réunies? Ce qui est sûr, c'est que, les circonstances et le génie personnel aidant, Taine est devenu rapidement l'écrivain le plus pleinement représentatif peut-être de sa génération intellectuelle. Il s'orientait déjà de lui-même vers ce naturalisme de pensée et d'expression qui, peu à peu, aux environs de 1850, se dégageait du romantisme expirant, et qui, sous ses différens aspects, — religion de la science, impersonnalité dans l'art, culte des petits faits vrais, « littérature brutale, » — allait, vingt ans durant,

occuper tout le devant de la scène. Il n'eut qu'à se laisser porter par son instinct et par le courant général pour exprimer ce nouvel état d'esprit avec une vigueur, une autorité, une fougue de dialectique, un éclat de style, une candeur de sincérité passionnée qui ne pouvaient manquer d'emporter les dernières résistances. En critique, en histoire littéraire, en esthétique, en psychologie individuelle ou sociale, partout il transporta ses idées, sa méthode, et partout il les fit triompher. Jamais la joie de la pensée pure, l'ivresse des certitudes ou des ambitions scientifiques n'avaient trouvé pour s'exprimer de si fiers et si impérieux accens. Puis, ce furent les heures sombres où, sur le sol de la patrie violée, pillée, meurtrie, tant de nobles esprits en vinrent à se demander si l'on n'avait pas fait fause route, si la science est bien le tout de l'homme, et si, avant de savoir, il ne faut pas d'abord vivre et agir. A cette angoissante question collective, les *Origines* sont venues répondre à leur manière. La première philosophie de Taine, toute spéculative, ne l'exprimait point tout entier, ou du moins ne l'exprimait pas dans les parties les plus profondes et les plus élevées de sa nature. Ce sont ces parties-là que le Taine d'après 1870 a retrouvées, dégagées et mises en pleine lumière. Avec plus d'un de ses contemporains, il a cherché et restauré les bases d'une philosophie de l'action que les « habiles » pussent entendre et qui s'accommodât aux besoins des « simples. » Qu'importe que son œuvre, en quelques-unes de ses assises, soit peut-être un peu caduque et qu'elle soit restée inachevée! En pareille matière, c'est l'orientation, c'est l'exemple qui seuls importent. Et ce n'est pas le moindre intérêt de la *Correspondance* de nous montrer Taine dans toute la haute et symbolique noblesse de sa dernière attitude morale, et de nous faire voir que jamais au fond il n'a été plus fidèle à lui-même que dans ces vingt années où, suivant un mot de sa jeunesse, un mot dont il n'avait pas d'abord épuisé tout le sens, il nous donnait, il nous rendait plutôt le goût de « cette nourriture virile qu'on appelle la vérité. »

VICTOR GIRAUD.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

GEORGE MEREDITH

Il n'est pas d'écrivain étranger plus exposé que M. George Meredith à être méconnu chez nous et mal jugé, car aucun n'est mieux fait pour nous déconcerter, j'oserai dire nous fatiguer et nous irriter, aussi longtemps du moins que nous n'avons pas pris sur nous de plier devant lui nos habitudes et d'accepter cette originalité. Ses défauts, qui ont d'abord détourné de lui ses compatriotes eux-mêmes, sont l'excès de qualités si profondément autochtones qu'elles nous séduisent moins qu'ils ne nous choquent. Son originalité est excentrique, artificielle et maniérée. Il faut la découvrir sous les complications et les recherches où elle ne se complaît pas moins que ne le fait dans ses apprêts et ses artifices la beauté anglaise, si fraîche pourtant, si luxuriante et si vive. Nous devons cet effort à la notoriété de M. Meredith, à la place d'honneur qu'il a lentement et péniblement conquise dans son pays (1), au respect surtout qu'imposent le labeur ininterrompu d'un demi-siècle et la haute probité d'une vie lit-

(1) La renommée de George Meredith, établie dès les premiers jours ici même et dans un cercle de lettrés et d'artistes, ne commença à s'étendre qu'en 1879, après l'*Égoïste*. Le célèbre critique W. E. Henley présenta l'œuvre dans quatre Revues et contribua plus que personne non seulement à son succès, mais encore à l'évolution de l'opinion publique à l'égard du romancier. M. Meredith, né en 1828, était alors âgé de 51 ans. Son premier grand roman, *The Ordeal of Richard Feverel*, avait paru vingt années plus tôt, en 1859.

téraire sans concessions ni marchandages. Nous le devons enfin à la rare valeur de son œuvre, si anglaise tout ensemble et si humaine. Nous ne risquons de perdre ni notre temps ni notre peine en essayant d'éclairer une figure qui, avec celles de MM. Thomas Hardy, Rudyard Kipling et Swinburne, domine les lettres anglaises contemporaines.

I

La première condition, si l'on veut comprendre ou seulement lire les romans de M. George Meredith, c'est d'oublier tout ce que nous avons accoutumé d'attendre d'un roman, tout ce que nous avons l'habitude d'y trouver. Pour divers qu'ils soient, depuis la *Princesse de Clèves* jusqu'à *Pêcheur d'Islande*, prenez-les tous, ceux de Balzac comme ceux de George Sand, et ceux d'Octave Feuillet comme ceux de Flaubert, la romantique *Notre-Dame de Paris* et la réaliste *Madame Bovary*, les analyses de M. Paul Bourget, les impressions de M. Pierre Loti : il y a toujours une action qui marche à un dénouement à travers des péripéties; des personnages qui participent à cette action et y manifestent leur caractère. Ils sont écrits dans une langue qui s'adresse à tous et dont l'idéal n'est nullement de se faire déchiffrer comme un palimpseste ou interpréter comme un texte métaphysique. Un roman français est écrit pour être lu, non pour être médité, commenté, annoté. Avec toutes les différences qu'entraîne le génie des peuples, les grands romans étrangers ressemblent en cela aux nôtres. *Tess d'Urbervilles* ou *Jude l'Obscur* de M. Thomas Hardy, *Résurrection* de Tolstoï, *La Garde au Rhin* de Clara Viebig, *Jérusalem* de Selma Lagerlöf, ces chefs-d'œuvre qui expriment si profondément la vie et l'âme de leurs pays d'origine, ne nous sont pas moins accessibles que les productions nationales; et l'imprévu des mœurs ou l'inconnu des âmes n'y fait que relever d'une pointe de surprise ou de curiosité l'émotion de nos cœurs.

M. Meredith a tenu et gagné la gageure d'être un grand romancier en dehors de cette tradition incontestée et universelle. Il a pratiqué à sa manière le « splendide isolement » qui fut un temps la devise politique de sa patrie. Une telle attitude n'eût peut-être pas été possible ailleurs que dans cette Angleterre si exceptionnellement complaisante à l'individualisme. La force

singulière du sens social, loin d'y entraver, en effet, l'expansion de l'individu, la favorise, comme si l'assurance de ne pas manquer à l'essentiel du devoir commun suffisait à légitimer et à couvrir toutes les libertés personnelles. Nous ne concevons guère l'harmonie en dehors de la « conformité. » Les Anglais aiment et acceptent le « non-conformisme » en toutes choses. « Voltaire, qu'il l'ait voulu ou non, — dit précisément à propos de George Meredith un des grands lettrés de Cambridge, M. G. M. Trevelyan, — n'a jamais fait de nous autres Anglais un meilleur éloge que quand il a dit que nous avions une centaine de religions. Aujourd'hui, nous pouvons nous vanter aussi d'avoir cent sortes de poésie (1). » En France, nous n'avons, somme toute, qu'une poésie : de Ronsard à Victor Hugo, elle est la même, et c'est elle encore que nous retrouvons dans les meilleurs des Parnassiens, chez les derniers venus de nos bons poètes. Nous n'avons qu'une poésie, et toute notre histoire ne nous montre-t-elle pas à l'œuvre l'idée fixe d'une même religion — ou d'une même irréligion — pour tous?

Cet idéal de la « conformité » se manifeste en art par les exigences du goût, qui modère et limite l'initiative de l'individu, en la soumettant aux lois non écrites de la raison commune et aux sommations impérieuses du sentiment universel. Le goût naît d'une entente, spontanée ou réfléchie, instinctive ou volontaire, entre des esprits délicats et raffinés dont l'activité individuelle, pour des raisons en fait fort diverses, est étroitement subordonnée à l'harmonie collective. De ceux-là elle pourra s'étendre à d'autres; mais plus ou moins nombreux, ils n'aimeront jamais et ne s'accorderont jamais à louer que des œuvres dont le parfait équilibre peut soutenir un jugement unanime. Ainsi seront éliminés les excès, les disparates, toutes les divagations du sens propre, ses extravagances et ses excentricités. La mesure sera dès lors la qualité souveraine de l'œuvre, le suprême besoin de l'esprit, la condition indispensable du plaisir esthétique. Sans doute l'autorité du goût peut devenir oppressive, arrêter un élan, contenir un caprice, retenir une envolée. Sa tyrannie est parfois une entrave; mais une certaine perfection n'est possible que sous sa royauté. Nul peuple n'est plus sensible que le Français à cette perfection; nul n'en a moins

(1) *The Poetry and Philosophy of George Meredith*, p. 3.

le souci que l'Anglais. Nous n'entendons point faire de cette remarque un éloge à notre endroit, une critique à son égard : nos qualités ont leurs revers, et ses défauts sont rachetés par d'étonnantes beautés. La littérature comparée serait un jeu bien puéril si elle consistait à faire comparaître les œuvres étrangères devant un étalon national pour y mesurer leur valeur et les classer à l'avenant. C'est fermer son intelligence et sa sympathie au génie anglais que de vouloir le soumettre aux rigueurs et à l'unité de notre goût. Si nous insistons sur la nécessité de surmonter nos préférences et de dépouiller nos habitudes, c'est que jamais l'effort n'aura été plus nécessaire ni plus difficile.

Les romans de M. George Meredith sont un défi au genre lui-même. L'action ne se ramasse pas en une intrigue, et les personnages ne sont point évoqués en un portrait. A travers une longue suite de scènes et une multitude infinie de détails, il nous appartient de saisir le sujet et de construire les caractères : à notre esprit de rassembler les faits, les gestes, les paroles et d'en tirer un sens. L'auteur nous y aide par ses réflexions, ses observations, ses dissertations ; mais il ne se met point à notre place et n'assume point notre tâche. Il dispose le plus minutieusement qu'il peut devant nous, trop minutieusement peut-être, les élémens de la réalité et laisse à notre propre vigueur et à notre propre pénétration le soin de la reconstituer et de la comprendre. Son art n'a nul souci d'être moins complexe ou moins difficile que la vie : il lui suffit d'être plus appuyé et plus insistant. Il a pour but, non de suppléer à l'activité de notre pensée, mais de la provoquer et de l'exciter. Il l'exige et il l'éveille. Les romans de M. Meredith sont par-dessus tout des romans intellectuels. Pour un lecteur paresseux ou distrait, ils ne peuvent qu'être tour à tour fastidieux et inintelligibles, à part quelques traits ou quelques scènes qui s'imposent malgré tout, comme les aspects les plus sublimes ou les plus délicieux d'un paysage arrêtent le regard fatigué du voyageur. Si nous voulons suivre l'auteur et nous intéresser aux comédies et tragédies où il nous convie, il faut donner une égale et intense attention aux mouvemens des personnages, à leurs propos, et à ses allusions, à ses commentaires. Il faut le regarder en les écoutant, l'écouter tandis que nous les regardons, car souvent son sourire seul nous donnera la clef de leurs paroles, comme plus d'une fois aussi nous ne pourrons, sans ce qu'il nous dit, pénétrer le secret de leur attitude ou de

leurs actes. Jeu passionnant, travail fécond : encore faut-il en être capable, vouloir s'y donner et le pouvoir. Ce n'est pas le cas de tous, et à tort ou à raison, jusqu'à M. George Meredith, on demandait au roman tout autre chose.

Faut-il donc reprocher à ce romancier d'en avoir élargi le cadre et regretterions-nous qu'il eût montré un esprit trop original et trop novateur? Non certes. Et c'est à nous de ne pas nous révolter contre une originalité à la fois dédaigneuse et impitoyable, qui nous parle complaisamment sa propre langue, sans nul souci que nous l'entendions ou non. Tout l'esprit de société est dans cette maxime favorite de notre XVIIe siècle, que « l'honnête homme parle pour se faire entendre. » M. George Meredith, au témoignage même d'un de ses plus sagaces admirateurs, M. Marcel Schwob, « ne pense ni en anglais, ni en aucune langue connue : il pense en *meredith.* » A nous de nous initier à cette pensée et d'apprendre cette langue! Se mettre à notre portée, l'auteur ne daigne. En cela, il ressemble à nos « décadens » et telles de ses pages, le Prélude de l'*Égoïste* par exemple, font penser à M. Stéphane Mallarmé. Gardons-nous cependant de les détacher de l'ensemble autrement riche et complexe auquel elles appartiennent et qui donne à leur difficulté son véritable caractère; gardons-nous de confondre l'excès d'une originalité réelle avec l'effort exaspéré, maladif, vers l'originalité. La personnalité de M. George Meredith est si forte qu'il ne peut être autre qu'il n'est. Nous n'avons plus alors le droit de nous en offenser et c'est au contraire notre devoir de l'accepter, de nous élever jusqu'à lui.

Il faut en prendre notre parti : M. Meredith ne fera rien pour nous rendre la tâche moins ardue. Il semble plutôt avoir la coquetterie de sa manière et se faire un point d'honneur de nous l'imposer. Deux de ses chefs-d'œuvre, *Diana of the Crossways* et l'*Égoïste*, s'ouvrent par des dissertations à peu près inintelligibles, qui pourraient suffire à empêcher le lecteur d'aller plus loin. Les cinquante premières pages de *One of our Conquerors* nous défilent les associations d'idées qui se succèdent dans l'esprit de M. Victor Radnor à la vue d'une tache de boue sur son gilet blanc.

Nulle part le sujet n'est exposé, nulle part il n'y a présentation proprement dite des personnages, presque jamais l'intérêt ne se concentre dans des épisodes. De menus détails interminablement se succèdent; les visites alternent avec les promenades

sans autre raison que de faciliter les conversations; celles-ci nous manifestent les âmes, et il arrive un moment où l'auteur estime qu'il nous les a suffisamment montrées : le roman est fini. Voici les dernières lignes de l'*Égoïste :*

Ainsi et sans s'en priver, le monde dont il avait à la fois la crainte et le culte inconscient s'en donna sur sir Willoughby Paterne et son changement de fiancées, jusqu'au jour où les préparatifs pour les fêtes du mariage vinrent lui rendre aux yeux du comté quelque chose du splendide éclat qu'avait connu la fête de sa majorité. En même temps, deux amans se rencontraient entre la Suisse et les Alpes tyroliennes sur le lac de Constance. Assise à côté d'eux comme une sœur, la Muse comique a cessé de sourire; mais à un regard vers le reste de la troupe qu'elle vient de quitter, elle pince les lèvres.

Vous ne saisissez pas cette allusion de George Meredith à sa théorie favorite? Qu'importe? Et peut-être la comprendriez-vous, ainsi que l'énigmatique Prélude, si vous aviez lu l'*Essai sur la Comédie*. Ni l'obscurité, ni la monotonie, ni les longueurs ne préoccupent l'auteur qui va, vient, s'arrête, fait le tour de ses personnages et de ses idées, travaille devant vous, raisonne tout haut, médite et raille, sans jamais se demander si vous le suivez et si vous pouvez le suivre, tout entier au maniement délicat de ses outils et au mécanisme compliqué de sa pensée.

Car cette pensée mêle de la façon la plus imprévue et la plus déconcertante l'inspiration poétique et la puissance de l'entendement, l'imagination et l'intellect. Les métaphores se succèdent et se précipitent. Elles nous apparaîtront comme l'incohérence même, si nous voulons en épuiser la signification concrète : leur richesse nous devient le pire des embarras dès que nos sens la réalisent. Chacune d'elles n'est là que pour une seule analogie : laquelle? Il faut la saisir et passer. Notre activité mentale est entretenue ainsi dans une excitation qui lui donne ensemble la joie et la fatigue d'un exercice violent. Sans cesse, d'ailleurs, nous devons sauter d'un point à un autre. Entre deux termes successifs de sa pensée, M. George Meredith supprime comme oiseux tout intermédiaire; l'esprit n'a pas où se poser : s'il tombe, c'est dans le vide. A lui de calculer son élan. S'il lui faut des chemins unis pour y traîner ses rêveries nonchalantes, qu'il ne s'aventure pas sur les pierres aiguës de ce torrent! Elles suffiront au voyageur plus hardi et plus agile pour avancer parmi le bouillonnement des eaux vives.

II

Par ses excès d'originalité, par sa manière intransigeante, M. Meredith déroute ses compatriotes autant que nous. Mais il les choque moins, parce qu'ils sont moins sensibles aux outrances de l'individualisme et que leur goût est moins exigeant. A peine franchie, d'ailleurs, cette première enceinte de défenses hérissées qui gardent la hautaine demeure du maître, ils auront bien vite la rassurante impression de se retrouver chez eux, dans le vieux *home* anglais où ils reconnaîtront leurs mœurs, leur esprit, leurs traditions et leur caractère.

L'individualisme anglais trouve peut-être sa première manifestation, la plus visible et la plus universelle, dans l'amour du *home*. L'individu veut être chez lui. Il lui faut une demeure où il soit son maître, organise sa vie privée, installe ses habitudes, se retranche, pour ainsi dire, et se fortifie. On a tout dit sur le *home*, sa signification, sa poésie. Il témoigne, à coup sûr, que ses habitans vivent par eux-mêmes plus que par autrui et n'éprouvent pas ce besoin, si fort chez certaines races, de se prodiguer et de se répandre. Le plus aventureux des héros de M. Meredith, Harry Richmond, après d'innombrables péripéties, aborde au foyer, où il s'installe avec la jeune fille qui l'emporte sur toutes les autres femmes rencontrées au cours de sa vie errante, la vraie jeune fille anglaise, Jeannette Ilchester. Voyez l'idéal de ce garçon qui a couru le monde :

> Je souhaitais que mon père et moi fussions ensemble dans les mêmes termes que M. Temple et son fils, — et ses filles, puis-je ajouter. Leurs discours portaient la marque du bonheur ; ils ne se querellaient avec personne ; leur train de vie était d'accord avec leur condition. Je me trouvais dans un intérieur anglais, simple et bien ordonné ; le père en était le pilier, les jeunes filles en faisaient l'ornement, le fils en représentait l'espoir et se préparait à prendre la succession paternelle. J'enviais ceux qui possédaient ce foyer ; et je pensais à Jeannette, si bien organisée pour en créer un semblable, à condition que son compagnon ne fût pas un rêveur fantasque.

La résidence seigneuriale de la *gentry* et de la noblesse n'est qu'une extension du home. La vie des hautes classes, que nous représente à peu près exclusivement M. Meredith, se passe presque tout entière dans le manoir. Elle ne ressemble en rien à notre « vie de château. » Nous n'en avons guère l'analogue

chez nous, où il n'y a plus de classes, où les châtelains, s'ils sont riches, ne font le plus souvent que passer quelques semaines chaque automne, dans leurs domaines, deux ou trois mois au plus, à la saison des chasses et, s'ils sont pauvres, ou détachés du monde, y vivent confinés, mécontens, inutiles, suspects à leur voisinage bourgeois ou populaire. Le manoir n'est pas un lieu de passage : on y demeure ; il est le port d'attache de la famille, la résidence de son chef, le centre de son autorité et de son action. Partout ailleurs, celui-ci se sent dépaysé, et sa personnalité s'efface ou se dissout. Là, elle se ramasse et s'affirme. « Un jour, sir Willoughby, de la manière tranquille qui était la sienne, l'informa qu'il était devenu un hobereau, un gentilhomme campagnard. Il avait déserté Londres, qu'il abominait comme un cimetière des individualités. Il entendait vivre dans ses propriétés (1). » La maison a toujours des hôtes, car chacun a ses invités, et le maître, comme un patricien romain, a sa clientèle. Avec sir Willoughby, à Patterne Hall, vivent ses deux tantes, les ladies Éléonore et Isabelle, son cousin Vernon Whitford et le jeune Crossjay, un petit parent pauvre qu'il élève, sans compter les invités de passage que nous voyons tour à tour ou ensemble : le docteur Middleton, sa fille Clara, le colonel de Craye. Le premier chapitre de *Richard Feverel* nous présente les hôtes de Raynham Abbey. Le baronnet a recueilli sa sœur, sa nièce, un de ses frères, son oncle, deux neveux. Le maître et seigneur a sa petite cour.

Mais chacun garde sa vie ; et nous retrouvons ici l'individualisme dans les mœurs. Garçons et filles reçoivent leurs amis, sont reçus chez eux. Les intrigues se nouent et se dénouent à l'insu des parens ou sans qu'ils y prennent garde. Dans *Sandra Belloni*, le jeune officier Wilfrid Pole, en congé de convalescence après une blessure reçue dans l'Inde, quitte la maison paternelle au petit jour sans prévenir personne. « Le départ imprévu de celui-ci étonnait quelque peu ses sœurs, mais cette surprise ne dura guère. Au bout d'une quinzaine, elles reçurent de lui une lettre datée de Stornley, où l'avait emmené, disait-il, le frère de lady Charlotte... » Quant au père, notable commerçant de la Cité, il est assez occupé de ses affaires et sans doute il ne pense pas plus à demander des explications qu'on n'a l'idée de

(1) *The Egoist*, ch. IV.

lui en offrir. C'est l' «unobtrusive Mr. Pole : » il n'est pas importun. Lui-même, aussi bien, disparaît parfois sans un mot et tandis que Wilfrid, « sur un yacht qu'il venait d'acheter, allait de port en port, recrutant un équipage d'élite pour une tournée de plaisir que lady Charlotte l'avait chargé d'organiser, » il agonise à Londres dans une chambre d'hôtel, sans que ses filles s'étonnent ou s'inquiètent de ne pas le voir reparaître à la villa où il rentrait chaque soir et modifient en rien « leur train de vie élégant, leurs manèges ambitieux, leurs jeux de bel esprit et de coquetterie (1). »

Ces jeux mènent assez loin, et nous assistons, entre les couples, à un chassé-croisé singulier qui fait passer un prétendant d'une sœur à l'autre, brouille les préférences comme des cartes avant une partie dont un mariage est l'enjeu. Cornelia Pole, recherchée par un opulent membre du Parlement, sir Twickenham Pryme, baronet, a laissé peu à peu s'établir entre elle et le pauvre organiste de village, — jeune gentilhomme déshérité, — Purcel Barrett, une intimité dont son inexpérience ne pressent pas la portée et qui lui fait manquer sa vie, tandis qu'elle mène le malheureux au suicide. Nous pourrions multiplier les exemples.

Cet individualisme est un trait si essentiel du caractère anglais qu'il est consacré par la loi, dans l'étrange facilité qu'elle accorde au mariage. Les enfans peuvent se marier non seulement sans le consentement des parens, mais encore à leur insu. C'est là pour les romanciers une source inépuisable de situations tragiques, nées la plupart de la contradiction entre le prestige de l'autorité paternelle, plus forte là-bas que chez nous, et la liberté absolue du fils ou de la fille, dans l'acte le plus grave de leur vie. Quoi ! le père élève ses enfans comme il l'entend ; il est leur maître absolu, leur souverain, *governor;* il leur partage sa fortune à sa guise, les déshérite à son gré. Mais un caprice de jeune homme, une illusion de jeune fille sont plus forts que sa raison ou que sa volonté. Il ne peut ni empêcher, ni conseiller : il est désarmé devant le fait accompli. C'est toujours par le mariage que commencent les amoureux dans le roman anglais : le reste suit de là. Le reste, c'est, par exemple, dans l'œuvre de M. Meredith, le dénouement de *Richard Feverel* (2), un des plus

(1) Nous citons, pour cette œuvre, la traduction abrégée de G.-D. Forgues, dans la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1864.

(2) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai 1865.

déchirans que je connaisse dans la littérature romanesque. Sir Austin Feverel, blessé d'un coup mortel par la trahison de sa femme, a édifié sur son infortune personnelle toute une philosophie et élevé son fils d'après un « système. » L'enfant doit arriver ignorant, vigoureux et pur, à « l'âge magnétique, » l'âge des attractions fortes. Son père le mettra alors en présence de la jeune fille savamment choisie qui lui permettra de réaliser l'union parfaite. La vie est plus forte que les systèmes et elle se joue d'autant mieux de nous que ceux-ci nous laissent plus désemparés quand leur armature ne nous soutient plus. A vingt ans, Richard est un superbe adolescent, chaste et ardent. Il voit Lucy Desborough ; il l'aime. Lucy est la santé, la beauté, la jeunesse ; en face de cette apparition merveilleuse, Richard se trouve devant son idéal vivant, la réalisation spontanée de son rêve, l'exquise révélation de la femme et de l'amour. Ils ne peuvent être séparés : leur union semble un décret des destins. Sir Austin lui-même le reconnaîtra, — quand il est trop tard. Richard finirait inévitablement par épouser Lucy ; mais il commence par là, pour abandonner sa femme presque aussitôt, et essayer de reconquérir le cœur de son père. Quelle singulière conception de l'obéissance chez l'un et de l'autorité chez l'autre ! Quand Richard revient, il est obligé de châtier d'abord le séducteur qui a rôdé autour de son foyer. Il est blessé dans un duel. Lucy meurt, accablée par l'émotion de cette suprême épreuve que tant d'autres ont précédée. Rien ne subsiste du plus beau rêve d'amour, des plus divines promesses.

L'esprit anglais n'est pas moins individualiste que les mœurs : il se plaît à ses propres points de vue, s'y attarde sans s'inquiéter de la peine qu'on peut avoir à l'y suivre ou du plaisir que l'on peut prendre à s'y arrêter avec lui ; il est aussi personnel que le nôtre est social, et l'on peut dire d'un mot qu'il a son « humeur. » Il s'y complaît, il s'y abandonne, largement, avec délices. On cherche souvent bien loin l'explication de l'*humour :* il prend mille formes ; mais je me demande si, au fond, et dans ce qu'il a d'essentiel, il ne se ramène pas à cette complaisance égoïste de l'esprit pour ses propres dispositions, s'il n'est pas, avant tout, son aptitude à jouer seul. L'humour serait une sorte de sport solitaire, un exercice où se dépense tantôt la saine vigueur de l'esprit et tantôt sa fièvre. S'il se manifeste le plus souvent par un contraste entre l'idée et l'expression, c'est que ce contraste

même est un jeu ; s'il consiste, en bien des cas, dans une copieuse précision de détails, c'est que ces détails font jouer, comme disent les psychologues, nos facultés représentatives ; et si enfin vous préférez le définir dédaigneusement, avec sir Willoughby, « le choc du bon sens contre de nouveaux exemples d'absurdité, » c'est alors, n'en doutez point, votre propre sens que vous appelez le bon et que vous amusez à la comédie dont le régale le monde. En quoi d'ailleurs différerait l'humour du comique et de l'esprit s'il ne se donnait carrière avec cette hautaine ou sereine indifférence du plaisir et de l'opinion d'autrui ?... Imaginez maintenant que ce penchant individuel ne soit contenu ni par notre amour passionné de la clarté, ni par notre sentiment de la mesure ; supposez que l'humour pratique l'allusion et tour à tour s'attarde ou s'évertue ; pour peu qu'il aime l'effort et s'accommode de l'obscurité, il se fera volontiers subtil, recherché, bizarre ; il prendra cette forme si spéciale à M. George Meredith quand il s'abandonne à « meredithiser. » Telles sont les quatre grandes pages de commentaires ou plutôt de variations sur le « mot triomphant » de Mrs Mountstuart : « Il a de la jambe ! » Nous ne saurions imaginer jusqu'où peut aller en ce sens la liberté du mauvais goût. On en jugera d'après quelques lignes.

... Alcibiade sortant des mains de Louis XIV, perruquier, ne pourrait le surpasser... il a la jambe de Rochester, de Buckingham, de Dorset, de Suckling ; la jambe qui sourit, qui salue ; obséquieuse envers vous et à force de beauté se suffisant ; qui hésite en un tendre juste milieu de séduction et d'arrogance, d'audace et de discrétion ; entre « vous m'adorerez » et « je vous suis dévouée, » votre seigneur et votre esclave en une personne. Une jambe de flux et de reflux, et de raz de marée. Une telle jambe, quand on la voit en devoir de se retirer, va droit au cœur des femmes. Rien ne leur est plus fatal... Valets et courtisans, et *highlanders* écossais, et aussi le corps de ballet, ainsi que les charretiers, ont des jambes évidentes, assez bien faites. Mais que sont-elles ? Non pas les instrumens modulés dont nous parlons, — simplement des jambes créées pour faire le travail des jambes : brutes muettes. Tandis que la jambe de notre héros, c'est la poésie, l'augure, la vaillance. Il avait une jambe comme Cicéron avait une langue. C'est un luth pour répandre l'harmonie sur sa maîtresse, une rapière pour vaincre son inflexibilité. De fait, une jambe qui contient un cerveau, une âme. Dans ses ombres, se tapit une embuscade ; sa lumière est une surprise. Cela fait rougir, pâlir, murmurer, s'exclamer.

O Cathos, ô Madelon, vous êtes dépassées !

Comme l'esprit, le caractère cède à son humeur. Rien n'arrête sur sa pente une personnalité forte que ne contient pas une sociabilité affinée, active. Les salons, la Cour, la conversation ont durant des siècles façonné notre caractère à la conformité. Les originaux sont l'exception chez nous, dans l'art aussi bien que dans la vie. Les plus fameux personnages de nos romans sont des types, je dirais presque des symboles, tant l'universel transparaît en eux à travers le particulier. Rappelons-nous Eugénie Grandet ou Julia de Trécœur, Mme Bovary, Rastignac, Rubempré, Numa Roumestan, Tartarin. Les personnages les plus saisissans accentuent des caractères généraux, non individuels. Le roman anglais nous présente ordinairement des physionomies plus déterminées, plus singulières, et il nous peint avec complaisance des originaux, des excentriques. De son premier roman, *The Ordeal of Richard Feverel*, à son dernier, *The amazing Marriage*, de sir Austin au comte de Fleetwood, M. Meredith nous en a donné une galerie où se détachent en pied et grandeur naturelle Hippias Feverel, dit la Dyspepsie, Adrian Harley, le jeune sage cynique, Roy Richmond, M. Périclès...

C'est qu'en effet l'individualisme joue à l'aise dans ce milieu où il n'intéresse aucun organe essentiel de la vie sociale. Il peut se donner libre carrière à la surface, car le fond est assuré, hors de ses prises. Il n'y a pas de peuple plus solidement enraciné dans la tradition; et c'est ce que nous montrent aussi les romans de M. Meredith. Il passe pour un esprit très avancé en Angleterre, un radical. Il a peint avec une complaisance évidente des types comme Nevil Beauchamp, ce jeune officier noble et de grande famille tory, qui se lance dans l'action politique et va jusqu'à se proclamer républicain; comme le docteur Shrapnel, conçu à l'image de nos républicains de 1848, naïfs et ardens, rêveurs et réformateurs, théoriciens épris d'idéologie humanitaire et de vastes architectures sociales. Certes on ne peut pas dire que l'auteur de *Beauchamp's Career* et des *Aventures de Harry Richmond* ait, comme ses compatriotes en général, le fétichisme de la tradition sociale. Sans parler des autres traits épars dans son œuvre, il a dressé avec sir Willoughby Patterne, de Patterne Hall, une incomparable figure de l'égoïsme anglais, tel qu'il peut s'épanouir à la faveur de l'esprit de caste et des institutions aristocratiques. Il y a dans la mercuriale du professeur allemand démocrate à Harry Richmond une rude attaque

contre la féodalité d'Angleterre : « Vos nobles ne sont que des riches gonflés de traditions vides : leur orgueil est insupportable parce qu'il ne repose sur rien et ils tirent leur substance d'alliances avec les marchands. Est-ce qu'ils sont vos chefs? Marchent-ils à votre tête dans les lettres, dans les arts, dans le gouvernement? Non, pas même, je le sais, pas même dans le service militaire!... Vous ne faites tous qu'une seule masse et vous luttez dans le courant pour sortir et vous coucher et vous rouler sur les rives et y cuver votre indigestion. Vous travaillez si dur que vous n'avez plus qu'un but : engraisser et jouir (1). » Mais précisément parce que M. Meredith, avec une rare clairvoyance et une ouverture d'esprit plus large que tous les systèmes, sait considérer les divers aspects des choses, il ne pouvait méconnaître la force et la grandeur des traditions anglaises et son œuvre leur fait la place qu'elles ont en réalité. Si la muse comique, essentiellement humaine et cosmopolite, regarde avec ironie quelques particularités nationales, s'amuse des admirations bourgeoises pour la noblesse et sourit de la gravité avec laquelle chacun considère les sacro-saintes frontières des classes (2), la pénétrante intuition de l'observateur lui révèle la vertu d'un ordre social qui ne comporte ni les jalousies, ni les haines, la stabilité d'un monde où la confiance monte d'en bas au-devant du pouvoir et ne cesse de renouveler avec lui un mariage de raison dont le sentiment fait les accords. L'aristocratie n'a jamais cessé en somme d'exercer son patronat comme une fonction naturelle. En échange, on l'estime, on l'admire, on l'aime. L'histoire, dans ce pays, n'a pas subi les dislocations de nos cataclysmes : elle n'a pas vu se creuser d'abîmes que les traditions ne sauraient plus franchir. Le passé, dont aucune tourmente n'a balayé l'empreinte, marque le présent de sa poésie. Cette poésie, M. Meredith la perçoit et l'exprime. Voyez seulement le personnage de lord Romfrey (3), le magnifique représentant de la vieille noblesse, robuste et fin, pénétrant et rude, combatif et chevaleresque. Le voici, au dénouement, devant l'Adversaire. Il a lutté pour arracher le jeune homme à l'influence de Shrapnel, il s'est exaspéré dans la lutte au point de frapper un jour le vieillard. Il a été vaincu. Nevil

(1) *Harry Richmond*, ch. XXIX.
(2) Voyez notamment les misses Pole et Tinley dans *Sandra Belloni*.
(3) *Beauchamp's Career*.

n'a pas renoncé à ses idées ni à son action; il a épousé la fille adoptive de son maître. Maintenant le jeune homme est mort. Les deux rivaux se retrouvent près de la dépouille de celui qu'ils ont aimé et qui brave, loyal, hardi, était bien, après tout, du sang du vieux comte. « Ma femme est allée près de Mrs Beauchamp, dit-il; elle l'amènera avec le bébé à Mount Laurels... Je vous prends avec moi : il ne faut pas que vous soyez seul. »

Non moins profondément que dans la tradition, l'Anglais est enraciné dans la nature. Sans doute est-ce surtout parce qu'il est moins adonné à la vie sociale. Quelles que soient les raisons, le fait est là, et nous le retrouvons dans les romans de George Meredith. Nous avons certes le sentiment de la nature et nos prosateurs depuis Rousseau, nos poètes depuis le romantisme en ont donné les plus splendides témoignages. Mais si notre sensibilité nous associe à la vie des choses, si notre imagination prête des couleurs à la nature ou lui en emprunte, si l'art, en un mot, ou ce qu'il y a d'artiste en chacun de nous, s'inspire des aspects de la terre et du ciel, nos regards sont incontestablement tournés vers le côté humain de la réalité; ils aiment la contempler tout entière dans le miroir de l'âme. La vie anglaise est une plante vivace, arrosée de pluie, gonflée de sève, trempée de fraîcheur et battue des vents. Sa poésie a des gouttelettes de rosée, des parfums de pétales mouillés. Les romanciers anglais, — nous l'avons remarqué déjà à propos de M. Thomas Hardy (1), — ne détachent pas l'homme de la nature qui le soutient, l'enveloppe, l'absorbe quelquefois. Il en est sorti, il y tient encore par mille fils et à tout moment il y rentre. C'est une familiarité intime, dont les liens ne se relâchent que pour se resserrer bientôt davantage. On a dit d'une des plus charmantes jeunes filles de M. Meredith, Clara Middleton, qu'en elle transparaît l'Oréade (2). Presque toutes ont quelque chose de la beauté, de la grâce, de la force de la nature : Vittoria, souple, ardente et fine comme les paysages de sa patrie; Rhoda Fleming, robuste et saine comme la campagne anglaise où s'est passée sa jeunesse; Carinthia, hardie et pure comme les sites grandioses d'Autriche parmi lesquels elle a grandi... On peut dire que la plupart des grands romans anglais se passent dehors. *Tess*

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1906.

(2) Henriette Cordelet, *La Femme dans l'œuvre de Meredith*. (*Revue germanique*, mars-avril 1906.)

d'Urbervilles de M. Thomas Hardy, ses *Woodlanders*, ou *The Return of the native* sont à cet égard comme *Richard Feverel* ou *Diana of the Crossways*. Que de promenades, que d'averses, que de nuits dans les bois ou sur les grandes routes ! Quand Richard va sortir enfin du mauvais enchantement où l'a comme immobilisé la grande crise de sa jeunesse, à l'heure même où son cœur tourmenté s'agite dans les dernières convulsions, quand il va comprendre la vie, comprendre l'amour, voici que « la nature parle (1). » Un orage éclate dans la forêt. Le déluge vient apaiser le désir de la terre, et le jeune homme goûte un sauvage plaisir à se sentir inondé. Soudain l'haleine des reines-des-prés monte jusqu'à lui ; le parfum de ces fleurs qui est là, sur les pentes d'une colline rhénane, lui rappelle sa première scène d'amour, l'éclatant et radieux matin anglais où il rencontra Lucie. Qu'a-t-il fait de son bonheur et de son amour?... Il se baisse et sa main cherche la fleur dans les ténèbres. Elle rencontre quelque chose de tiède qui bondit à son contact ; mais elle l'a saisi : c'est un tout petit levreau que son chien avait effrayé. Il le cache sous son vêtement contre sa poitrine et continue sa marche rapide. Là-bas, en Angleterre, un enfant vient de lui naître, vers lequel tout son être est maintenant tendu. « Et voici qu'il se laissait aller à une étrange sensation qu'il éprouvait. Cela montait le long de son bras avec un indescriptible frémissement, sans rien communiquer à son cœur. C'était quelque chose de purement physique, qui s'arrêtait et recommençait jusqu'à ce qu'il en fût envahi : tout son sang tressaillait d'une façon singulière. Il s'avisa que le petit être qu'il tenait sur sa poitrine lui léchait la main. Maintenant qu'il connaissait la cause, il n'y avait plus rien de merveilleux ; mais maintenant qu'il connaissait la cause, son cœur était touché et en faisait plus de cas. Le doux chatouillement continua sans interruption tandis qu'il marchait. Que lui disait-il? Le langage humain n'aurait pu être à ce moment même aussi expressif. » L'orage est fini, la nuit cède à l'aurore, l'univers respire : les collines sont baignées de soleil et Richard, à la lisière de la forêt, voit devant lui une plaine couverte de blé mûr qui s'étend sous l'espace infini d'un ciel matinal...

Une humanité en contact si direct, en communion si intime

(1) *The Ordeal of Richard Feverel*, XLII : Nature speaks.

avec la nature, doit participer de son inconsciente sagesse. Sous la forme la plus humble, c'est une sorte d'instinct. M. Meredith nous présente plusieurs de ces personnages tout proches de la terre, que nous retrouvons dans la plupart des romans anglais. Ses paysans, — Mas'Gammon entre autres (1), — comme ceux de M. Thomas Hardy, ont quelque chose de si primitif qu'on croit voir en eux, suivant l'énergique expression d'un critique anglais, à travers ce qu'ils ont d'humain, le limon des origines (2). Mais insensiblement leur humanité se dégage et s'élève : solide et tranquille encore, elle s'approche assez de nous pour que nous puissions nous réconforter à son contact. En ce genre, l'étonnante figure de Mrs Berry qui, vue du dehors, peut paraître d'abord caricaturale, n'a pas été surpassée. Mrs Berry est la nourrice de Richard Feverel. Sans le savoir et sans le vouloir, car elle l'a depuis longtemps perdu de vue, elle l'assiste au moment de son mariage secret et c'est chez elle qu'il trouve un asile. D'instinct, elle est du côté de la nature et de l'amour. Que sera-ce quand elle aura reconnu son cher baby? Elle accourt auprès de sa femme, dès qu'elle y devine sa présence nécessaire, et elle devient la nourrice de l'enfant. Elle est toujours là, comme la vérité de la vie, l'infaillible bon sens, la force des choses et leur douceur. « Berry à la rescousse, » dit le titre d'un des chapitres. La saveur de ses propos ne saurait passer dans une autre langue. Mais tous les lecteurs pensent d'elle ce qu'en dit la gracieuse et intelligente lady Blandish : « J'aimerai cette Mrs Berry jusqu'à la fin de mes jours. En vérité, je crois qu'elle a deux fois plus de raison qu'aucun de nous, — science comprise et tout le reste (3). »

Mais la raison peut être plus consciente, plus efficace aussi, quand elle éclaire et soutient la volonté, quand elle domine les hasards de la vie et assure l'homme contre leur fatalité autant que contre ses propres faiblesses. Il y a une forme de sagesse supérieure au sens commun et aux impulsions naturelles : c'est l'intuition d'une âme forte et sereine, la constance d'une volonté droite ; c'est le « caractère. » Les plus beaux héros de M. Meredith, ses héros favoris, ceux qui ont le dernier mot dans ses livres, parce qu'ils doivent l'avoir dans la vie, sont des carac-

(1) *Rhoda Fleming.*
(2) Richard Le Gallienne, *George Meredith, Some Characteristics*, p. 63.
(3) *The Ordeal of Richard Feverel*, chap. XLV.

tères : Merthyr Powys, Vernon Whitford, Redworth. Il est impossible de ne pas les rapprocher de ceux qui ont toutes les sympathies de M. Thomas Hardy : Gabriel Oak, Winterborn, Diggory Venn. Éprouvés dans l'amitié, fidèles dans l'amour, calmes devant la vie, ils représentent l'Anglais robuste et sain, énergique de corps et d'âme, *the typical Saxon*, comme Diana appelle l'un d'eux. M. Thomas Hardy les a pris parmi l'humble population des campagnes, M. Meredith dans les hautes classes de la société. Ceux-là sont frustes, ceux-ci plus raffinés; mais le fond est le même et la délicatesse des sentimens n'est pas moindre chez les premiers que chez les seconds. C'est que les uns et les autres sont assez courageux pour faire face à la vie et l'envisager autrement que dans sa relation avec leurs désirs, leurs plaisirs et leurs caprices. Ils la voient dans sa vérité; ils la comprennent et ils l'acceptent. Ils ne sont ni des égoïstes, ni des passionnés. Le désintéressement les mène à l'amour, au véritable amour, qui se renonce et s'oublie, donne tout, n'exige rien, et finit par triompher. Vernon épouse Clara, Redworth épouse Diana, et nous pressentons, nous espérons que Sandra sera un jour la femme de Merthyr Powys.

III

Toute la « philosophie » de la vie qu'on peut dégager des romans de M. Meredith n'est en somme que cette apologie bien anglaise du caractère, étendue et approfondie. Les héros comme Merthyr, Redworth et Vernon sont ceux qui correspondent le mieux à la réalité de la vie, et c'est pourquoi finalement ils triomphent dans la grande épreuve, *ordeal*, où Richard Feverel a succombé.

C'est toujours un exercice artificiel et un peu risqué de rechercher et d'exposer la philosophie d'un écrivain, d'un artiste. Un philosophe a un système, c'est-à-dire un point de vue sur les choses, une manière de se les représenter, et de nous les expliquer. Il traduit en quelque sorte le monde, pour sa propre pensée et pour la nôtre, en langage intelligible, et cette traduction n'en peut donner que le sens général, le dessin abstrait, sans relief, sans couleur et sans vie. L'art se tient nécessairement plus près de la réalité concrète ; il lui emprunte tous ses moyens d'expression ; il en est non plus la traduction, mais l'image. Cela

est surtout vrai de l'art du romancier. Si le poète (1) peut s'inspirer de la signification des choses autant que de leur beauté, et si la conception qu'il s'en fait n'est pas moins puissante que leur réalité même à lui dicter ses vers; s'il peut y avoir, par conséquent, une poésie des idées dont un Alfred de Vigny, un Sully Prudhomme, par instant un Leconte de Lisle, Mme Ackermann dans quelques-uns de ses vers, nous ont donné d'émouvans exemples, on ne voit guère comment une œuvre dont l'essence est de reproduire la vie réelle, ou d'en créer une imitation, pourrait sans fausser cette représentation, sans la simplifier et l'immobiliser, c'est-à-dire sans manquer son but, la subordonner aux exigences de la dialectique et de la raison raisonnante. La matière du roman doit rester complexe, ondoyante et diverse. Mais il est bien permis au romancier d'arrêter nos regards sur tel ou tel aspect de la réalité, d'avoir et de laisser voir ses opinions, ses préférences, ses sympathies. Il a bien le droit de penser et de sentir; et nous avons bien le droit de chercher dans son œuvre ses pensées et ses sentimens. Si nous sommes en présence d'un véritable romancier, il faudra les dégager d'une richesse et d'une variété qu'il n'a pas ramenées à leur mesure, et qui de toutes parts les déborde, les envahit, comme une végétation naturelle et vivante. C'est le cas de M. Georges Meredith. Il n'a pas écrit des « romans à thèse, » et dans ceux mêmes où domine manifestement quelque grande idée, la vie mêle au thème principal sa diversité, sa richesse; les personnages restent concrets, individuels, chacun avec le mélange de bien et de mal dont ne sait pas s'accommoder le parti pris des systèmes. L'esprit de M. Meredith se maintient au centre même de la vie: il promène en tous sens un regard qui en embrasse les manifestations les plus diverses; il les voit, il les rend avec leur vérité, leur originalité distincte. C'est par là qu'il est un romancier. Libre à nous maintenant de l'appeler philosophe quand il les compare, les estime et les juge!

(1) N'oublions pas ici que M. Meredith est un poète, un des grands poètes de l'Angleterre contemporaine, — surtout un poète, va-t-on jusqu'à dire quelquefois, non sans paradoxe. La production du poète s'est déroulée parallèlement à celle du romancier et se prolonge après elle. Le premier volume de *Poèmes* est de 1851; le dernier, *A Reading of Life, with Other Poems*, de 1901, tandis que le dernier roman, *The Amazing Marriage*, date de 1895. — La poésie de M. Meredith nous donne l'expression la plus directe et la plus complète de sa pensée ou, si l'on veut, de sa « philosophie. »

Mais nous devrons commencer par reconnaître, si nous voulons éviter la duperie des mots, que cette « philosophie » est avant tout une négation des systèmes en ce qu'ils ont de partial et d'exclusif. Tout système s'attache à un aspect des choses et, après l'avoir considéré comme s'il était unique, arrive insensiblement à l'affirmer tel et à nier tout le reste. Ainsi se posent et s'opposent ces termes extrêmes sur lesquels s'épuisent nos facultés dialectiques : optimisme et pessimisme, plaisir et devoir, loi et liberté, matière et esprit, soi et autrui... Si la pensée se dérobe aux prises de ces simplifications, si tout en restant assez souple pour se plier à la réalité multiple, elle est assez ferme pour s'y attacher, elle saura bientôt se servir des systèmes au lieu de s'y asservir et les fera tourner à une intelligence plus large de la vie qui les condamnera l'un par l'autre, et les dépassera tous. Il semble bien que ce soit là le point de vue de M. George Meredith. C'est aussi celui du sens commun. Mais l'équilibre instable où se tient sans savoir pourquoi ni comment la moyenne humanité, ce juste milieu où la pousse et l'arrête l'antagonisme des forces extrêmes, l'artiste peut l'atteindre par une intuition directe et profonde, capable de pénétrer au cœur des choses. Le plus beau système est une géniale partialité; la philosophie d'un grand artiste, — d'un dramaturge comme Shakspeare ou Molière, d'un poète comme Hugo, d'un romancier comme Meredith, — n'est le plus souvent qu'un sens commun sublime.

Un critique anglais appelle George Meredith, *the prophet of sanity*, le *prophète de la santé* (1). C'est cela même. Il est venu apporter aux hommes de vieilles vérités dans un évangile rajeuni qui les a fait paraître nouvelles. Et de fait elles le sont, puisqu'elles se révèlent dans un jour nouveau, et qu'on ne saurait séparer, sinon par la plus factice des abstractions, une vérité de la lumière qui, à bien dire, ne l'accompagne pas, mais la constitue et l'impose. C'est seulement grâce à cette lumière que nous voyons pour la première fois ce qui était sans cesse sous nos yeux sans frapper nos regards; c'est grâce à elle que nous comprenons enfin, que nous savons... Il ne faut donc pas s'attendre à trouver des idées bien originales chez M. Meredith : aussi bien n'est-ce pas l'affaire du romancier. Regardons agir les personnages, écoutons parler les faits. Il y a, derrière les apparences sur lesquelles

(1) G. M. Trevelyan, *ouv. cité*.

glissent trop souvent nos regards indifférens, inattentifs ou blasés, une signification inconnue, qui apparaîtra soudain quand la main de l'artiste écartera le rideau familier. Le génie n'invente pas : il indique du doigt le cœur des choses, et nous frémissons devant la réalité dévoilée. Ce n'est pas cette réalité qui est nouvelle, mais notre impression : c'est sur notre esprit qu'il travaille, et dans notre esprit qu'il crée.

Les romans de M. Meredith semblent se proposer de faire lever dans notre esprit une vision du monde tel qu'il est, de la vie prise comme un fait, avec ses élémens essentiels et ses facteurs fondamentaux, de l'homme et de la femme considérés aussi sous leur vrai jour, dans leur nature réelle et leurs justes relations. Tout cela, bien entendu, non point théoriquement, dans l'absolu, mais aux simples clartés de l'observation, aux leçons de l'expérience, aux seules lumières de la sincérité courageuse. La vie n'est point jugée au nom d'un système, mais elle impose au contraire à l'esprit des vérités qu'il fait ensuite rayonner sur elle pour éclairer ses replis les plus secrets. Chaque exagération se réfute alors elle-même par les démentis qu'elle s'attire, les contradictions qu'elle suscite, les conséquences qu'elle entraîne. Pour celui qui regarde simplement, honnêtement la vie, il n'est pas d'excès qui ne se révèle tel *dans les faits*. La vie droite se tiendra donc entre les excès opposés. « Notre civilisation est fondée sur le sens commun. Si vous voulez vivre sainement, il faut commencer par en être persuadé (1). »

Cette conviction guidera non seulement notre conduite, mais nos jugemens. Nous verrons avec clarté, avec sérénité, les écarts en l'un ou l'autre sens, et ce désaccord de la vie sociale avec la vie droite éveillera en nous l'esprit comique.

Lumineux et vigilant, il ne dépasse jamais les hommes et ne traîne jamais en queue... La destinée à venir des hommes sur la terre ne l'attire pas. Leur honnêteté et leur beauté présentes l'intéressent ; et chaque fois qu'ils deviennent disproportionnés, boursouflés, affectés, prétentieux, enflés, hypocrites, pédans, fantastiquement délicats; chaque fois qu'il les voit s'abuser eux-mêmes, ou aller à l'aveuglette, se déchaîner en idolâtries, dériver dans les vanités, amonceler des absurdités, projeter avec imprévoyance, comploter follement; chaque fois qu'ils sont en désaccord avec les opinions qu'ils professent, et violent les lois non écrites, mais reconnues, qui les engagent à une considération réciproque, chaque fois qu'ils

(1) *Essai sur la Comédie.*

offensent la saine raison et l'impartiale justice, sont faux dans l'humilité, ou rongés de vanité, individuellement ou en masse, l'Esprit d'en haut apparaîtra humainement malin et jettera sur eux une oblique lueur, suivie de salves de rire argentin. C'est là l'esprit comique (1).

Nous avons là comme un aperçu ou un programme de l'œuvre entier de M. Meredith. Nous en voyons surtout l'intention et le sens. Cette muse comique qui l'inspire, c'est l'amour de la vérité, de la vie telle qu'elle pourrait être, telle qu'elle est quand elle échappe aux ravages de nos faiblesses, de nos passions ou de nos vices; c'est le goût de la rectitude et de l'équilibre, contre lesquels toute faute met l'homme dans une attitude comique. Savoir rire de cette attitude, voilà la véritable sagesse, entre la folie des sentimentalistes ou *agelastes*, qui ne rient de rien, et celle des *hypergelastes*, qui rient de tout. Mais pourquoi rire? Ne serait-il pas plus philosophique de discuter, plus noble de s'indigner, plus humain peut-être de s'attrister, plus juste enfin de blâmer ou de plaindre? Non certes, et il importe ici de bien comprendre la pensée de M. Meredith, intimement liée à sa conception de l'esprit comique. La discussion est oiseuse, l'indignation inintelligente, la tristesse impuissante. Seul le rire est sensé et efficace : il constate un écart et son coup de fouet ramène dans la voie. Né du sentiment de la disproportion, il l'éveille à son tour. Il est comme une riposte directe du bon sens qui, frappé d'un rayon, le renvoie aussitôt, — dans l'œil. « Et ceci, de soi-même, vous épargne la peine de l'ardeur satirique et l'amer désir de frapper lourdement. Vous partagez le sublime courroux qui ne veut pas blesser les imbéciles, mais simplement démontrer leur sottise... La perception du comique donne la haute consécration. Vous devenez citoyens d'un monde choisi, le plus élevé que nous connaissions par rapport à notre vieux monde, qui n'est guère ultra-céleste. »

Sans colère et sans haine, car il voit la misère de la vie, cet esprit comique n'exclut pas le pathétique, bien au contraire : en promenant ses clartés sur les discordances que sa finesse de perception sait découvrir, il nous laisse voir ce qu'elles ont de douloureux et de tragique. Alfred de Musset est allé bien loin dans l'esprit de Molière quand il a salué

(1) *Essai sur la Comédie*, traduction Henry-D. Davray. Paris, Société du *Mercure de France*, 1898.

Cette mâle gaieté si triste et si profonde
Que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer.

Il nous suffirait, pour caractériser la plupart des personnages de M. Meredith, de reprendre le titre d'un de ses romans : *The Tragic Comedians.* Oui, comédiens tragiques dans leurs faiblesses ou leurs erreurs, sir Austin Feverel, avec son système pour l'éducation de son fils; Richard Feverel, qui rêve d'être le champion de toutes les femmes et trahit la sienne; Wilfrid Pole, dont le cœur incertain oscille entre Sandra Belloni et lady Charlotte; sir Willoughby avec l'inconsciente férocité de son égoïsme et les raffinemens où lui-même ne le reconnaît plus. Comédiens tragiques, tous ces hommes qui se trompent sur leurs propres sentimens et trompent les autres. Comédiennes, versant soudain dans la tragédie en y entraînant ceux qui les approchent, ces grandes coquettes avides de remporter la victoire dans la bataille des sexes, et habiles à se servir des armes que l'homme leur a imposées : Judith, de *Richard Feverel*, Violetta, de *Vittoria*, Mrs Lowell, de *Rhoda Fleming*, la comtesse de Saldar, d'*Evan Harrington;* comédiennes, les faibles en lutte avec le moi factice que leur a fait l'éducation et le milieu, comédiennes comme Clotilde (1), ou les vaniteuses misses Pole, à la fois positives et romanesques; comédienne même, au sens où l'auteur de l'*Essai sur la Comédie* prend ce mot, c'est-à-dire sujette de la muse comique, la sentimentale Lætitia « qui porte un roman d'amour sur ses cils, » et brûle son cœur comme un encens devant le beau sir Willoughby.

Mais c'est surtout dans l'inéluctable fatalité des conséquences qu'éclate le pathétique de la vie. Les faits ne pardonnent pas, et les innocens souffrent aussi bien que les coupables. Lucy est la victime des fautes de Richard et de son père. « Les dieux, » comme dit M. Meredith dans ses poèmes pour désigner les puissances responsables de cette loi d'airain des conséquences, les dieux ont la mémoire longue et ils vengent les péchés des pères sur les enfans. Nos méfaits retombent sur les autres autant que sur nous-mêmes. Si chacun de nous pouvait voir la somme des maux dont il est responsable, il se détournerait avec horreur de

(1) *The Tragic comedians*, « Étude sur une histoire bien connue. » Sigismond Alvan n'est autre, en effet, que Ferdinand Lassalle et cette Clotilde est Hélène von Dœnniges que le célèbre socialiste disputa à son fiancé dans un duel où il fut blessé mortellement. M. Meredith a tiré de cette histoire un de ses chefs-d'œuvre.

ses fautes. Nous reconnaissons ici un des plus beaux traits peut-être du roman anglais. Comment ne pas penser à l'auteur d'*Adam Bede* et de *Romola* (1), devant ce sentiment profond de ce qu'elle appelait l'effrayante vitalité de nos mauvaises actions? « Nos actions sont comme nos propres enfans, elles vivent et agissent en dehors de notre propre volonté. Bien plus, des enfans peuvent cesser d'exister, mais jamais nos actions : elles ont une vie indestructible, soit au dedans, soit au dehors de la conscience que nous en avons (2). » L'enfer des conséquences est le véritable enfer, et s'il est plus conforme à la réalité des faits qu'à l'idéal de nos aspirations, il n'en émeut que plus fortement notre sensibilité et offre ainsi un admirable thème aux romanciers.

Comment donc faut-il vivre et que doit faire l'homme pour rester dans cette voie droite hors de laquelle l'esprit comique chasse comme sur ses terres, cette voie dont nous ne pouvons sortir sans nous exposer aux souffrances et aux désastres? L'homme n'est ni ange ni bête. M. Meredith distingue trois élémens dans sa nature : le corps, l'intelligence, l'âme, *blood, brain, spirit*. Il faut les développer ensemble, laisser à chacun sa place et son rôle, nourrir la vigueur animale, la subordonner à la pensée, s'élever ainsi jusqu'à cette vie supérieure, cette vie forte, ardente et noble, où la passion est guidée par la raison, la pensée réchauffée par l'émotion. C'est l'épanouissement de l'être humain dans l'équilibre parfait de ses puissances et la plénitude de son humanité. M. Meredith a intitulé son dernier volume de vers *the Reading of Life;* nous dirions assez bien : le Sens de la Vie. Il comprend la vie de manière à en goûter toutes les douceurs, toutes les délicatesses, toutes les sublimités et aussi les plus humbles joies, qu'il ennoblit en les pénétrant de sentiment et de pensée, les plus matérielles, qu'il épure et spiritualise en allant à elles avec son âme tout entière. « Les vrais poètes et les vraies femmes, dit-il, ne partagent pas ce dédain de la matière qu'affecte le monde : ils ont l'intuition innée de ce qu'il y a de divin en elle (3). »

(1) *Adam Bede* parut la même année que *Richard Feverel*, 1859; Thackeray donnait *The Virginians* et Dickens *The Tale of Two Cistes*. Ces concordances ne sont pas inutiles si l'on veut replacer l'œuvre de M. Meredith dans l'ensemble du roman anglais contemporain.

(2) George Eliot, *Romola*, chap. XVI.

(3) *Diana of the Crossways* (fin).

M. Meredith poursuit de ses sarcasmes le « sentimentalisme; » il nous en montre la fausseté et le danger. Le sentimentalisme est une sorte d'illusion qui nous détache de la simple réalité, pourtant si belle, et nous porte à idéaliser des ombres vaines. Lætitia Dale est victime de la manie sentimentale quand elle se fait de sir Willoughby une idole comblée de toutes les perfections; et, inversement, Purcell Barrett cède à cette même manie quand, au lieu de voir Cornelia Pole telle qu'elle est, jeune fille indécise sous ses allures hautaines, il exige ou attend d'elle une clairvoyance qu'elle ne peut avoir et un courage qu'il n'a pas. Sentimentale elle-même, à sa manière, la belle Cornelia qui aurait cru déchoir en traitant l'affaire de son mariage, « comme cela se pratique entre simples mortels, » et qui se fût effrayée de procédés si terre à terre « comme trop peu aristocratiques et contraires aux raffinemens dont elle avait contracté l'habitude malsaine (1). » Sentimentalisme enfin, et du plus absurde, l'amour de la fleur quand il s'accompagne du mépris des racines, le culte de la beauté s'il n'entraîne pas le respect des conditions terrestres qui l'entretiennent. M. Meredith admire l'adorable Lucy Desborough et il veut que nous la trouvions exquise quand elle mange des œufs à la coque, aussi exquise que lorsqu'elle nous éblouit, un matin d'été, sous son grand chapeau de paille, du teint éclatant qu'ils lui ont fait. « Oui, voyez-moi cela, » dit avec enthousiasme cette brave Mrs Berry, « elle est solide sur ses pieds; elle vous regarde droit dans les yeux; ce n'est pas une de vos demoiselles aux airs penchés (2). »

Voilà le véritable idéal de la jeune fille. Et pareillement voici l'amour dans toute sa plénitude et sa richesse: « les sens avec leur flot de sève vivante, la camaraderie des intelligences et les âmes confondues dans cette union complète des deux natures (3). » C'est cet amour que réaliseront Clara et Vernon Whitford, Diana et Redworth, Merthyr Powys et Sandra. C'est celui que Richard Feverel verra sombrer dans le plus déchirant désastre, après en avoir goûté l'enivrante douceur. Il faut lire en entier le merveilleux chapitre XV, *Ferdinand et Miranda*, et le chapitre XIX, *Intermède sur un sifflet de deux sous*. Jamais l'innocence n'a été parée d'une telle splendeur ni la vérité d'une telle poésie;

(1) *Sandra Belloni*, ch. XXI.
(2) *The Ordeal of Richard Feverel*, ch. XXXVII.
(3) *Diana of the Crossways*, ch. XXXVII

jamais l'art n'a dépassé ni peut-être atteint, pour une inspiration si forte et si pure, une telle magnificence d'expression. C'est d'une beauté achevée et incomparable. Le romancier qui a écrit ces deux chapitres, — ce poème du premier amour, — est digne du premier rang dans tous les pays...

Mais avant d'arriver à comprendre l'amour, à comprendre la vie, il faut passer par bien des épreuves. Si leur terme n'est pas toujours tragique, comme dans *Richard Feverel*, elles entraînent toujours des souffrances et exigent des efforts qui sont le prix douloureux de la virilité spirituelle. M. Meredith n'idéalise pas la jeunesse : il la voit telle qu'elle est, charmante par la fraîcheur et la vivacité des sentimens, par l'élan des aspirations et la force des désirs, mais ignorante, inexpérimentée, indécise, portée à exiger trop de la vie et trop peu d'elle-même. Ces défauts sont inévitables: non plus que d'autres plus graves, ils n'importent pas. Qu'est-ce donc qui importe? « On peut aussi être un vaillant garçon, et dur, exigeant, hypocrite, et je ne sais quoi encore dans la jeunesse. La question posée par la nature est celle-ci: — A-t-il le cœur de recevoir et de garder une impression? — car, s'il l'a, les circonstances le forceront d'avancer et dégageront la figure d'un brave homme de la masse des contradictions. En retour de tels bienfaits, il paie ordinairement de tout ce qu'il estimait de plus précieux dans cette vie terrestre. Sur quoi, bien qu'elles aient fait de lui un homme, il récrimine contre la nature et les circonstances, sans prendre garde que la création de l'homme en lui est leur seul devoir (1). »

Les « circonstances » sont presque toujours les mêmes dans les romans de M. Meredith. S'il met ses personnages aux prises avec les grands problèmes : — le radicalisme anglais dans *Beauchamp's Career*, le socialisme dans *The Tragic Comedians*, l'esprit révolutionnaire dans *Vittoria*, l'indépendance sociale de la femme dans *Diana of the Crossways*, — il nous les montre toujours et partout engagés dans cette bataille des sexes dont la sagesse et le bonheur sont l'enjeu. L'homme, en effet, ne se manifeste jamais mieux que dans ses opinions et sa conduite à l'égard des femmes. Voyez Willoughby: son égoïsme ne s'épanouit tout entier, ne déroule tous ses replis et ne révèle tous ses secrets qu'à l'épreuve de l'amour. L'amour est la grande

(1) *Sandra Belloni*, ch. XIII.

épreuve de Richard Feverel. « Que les femmes disent ce que nous sommes pour elles ; pour nous, elles sont le recul ou le progrès de la vie, Lesbie ou Béatrice : à notre choix... Elles sont ce que nous renfermons de meilleur ou de pire (1)... »

A notre choix : nous sommes les ouvriers de leur destinée, responsables donc de leur avilissement ou de leur noblesse. M. Meredith combat pour la femme, mais se place bien au-dessus du féminisme. S'il veut qu'elle ait des droits, un esprit et une âme, il est aussi loin que possible de lui assigner comme idéal l'indépendance d'un individualisme solitaire. A ses yeux, la vie complète est dans l'union, dans l'amour. La femme y apporte cette spontanéité qui l'apparente au poète, cette beauté qui nous fait chérir en elle le plus pur miroir de la beauté du monde, cette spiritualité enfin dont est capable sa nature moins matérielle et plus subtile, dès qu'elle n'est pas détournée de sa véritable fin. Diana Warwick, Sandra Belloni, Clara Middleton, voilà ce que vous apportez à ceux qui sont dignes de vous, à ceux que l'épreuve a révélés les plus forts et les meilleurs, vraiment hommes et, pour tout dire d'un mot, des caractères. Ceux-là ont remporté la véritable victoire et seuls ils peuvent rencontrer le bonheur, parce que seuls ils vivent dans le sens même de la vie...

IV

Comment cette inspiration, si simple en somme et si sensée, si mesurée, si « moyenne, » s'est-elle traduite en un art si complexe, si intense et si tourmenté ? Rien n'est plus essentiel au génie de M. Meredith que la forme même de ses romans, leur technique originale, leur style. Ce n'est point assez, pour expliquer son œuvre ou du moins en évoquer la physionomie, d'écarter ce qui nous déconcerte en elle, de mettre en lumière ce qu'elle a de local et d'humain : il faut encore, il faut surtout dégager et préciser ce qu'elle a de personnel, car jamais personnalité ne fut plus qualifiée ni plus irréductible ; et de même qu'une analyse de la comédie de Marivaux doit nous conduire à pénétrer le sens et à saisir les secrets du marivaudage, de même on ne saurait étudier les romans de M. Meredith sans en venir, en fin de compte, a ce que la critique anglaise appelle déjà « meredithese. »

(1) *The Egoist*, ch. XXXIII.

Nulle part peut-être autant que dans l'opulente Angleterre, la vie n'a prodigué sur un fond persistant de simplicité, voire de rudesse, l'infinie variété de ses raffinemens et de ses nuances. C'est George Meredith lui-même qui, avec une intuition profonde, a comparé la vie anglaise à une fleur dont le temps, comme un jardinier capricieux, s'est amusé à varier délicatement les dessins et les teintes (1). Et il nous laisse entendre que son art ne se dérobera pas au soin de les noter, c'est-à-dire rivalisera de complication avec leur diversité et de subtilité avec leur richesse. La pensée la plus simple et le sentiment le plus universel se réaliseront sous des formes rares, imprévues, comme les manières d'aujourd'hui enveloppent de leur noblesse ou de leur grâce, de leur élégance ou de leur affectation, les actes primitifs, dont la persistance est reconnaissable encore chez ce peuple si fortement enraciné dans ses habitudes et ses caractères. L'expression est luxuriante chez M. Meredith comme sont luxueux les dehors de la vie anglaise qui, énergique et rude au fond, raffine indéfiniment et sans mesure sur les apparences. Regardez un intérieur anglais, coquet, paré et si plaisant aux yeux. Toutes ces broderies empesées, tous ces carrés, losanges et ronds, dentelés, festonnés, ajourés et lustrés, qui ne tiennent pas sur les meubles vernis, cette profusion de bibelots nets, tous ces accessoires d'argent clair, de limpide cristal, de faïences tendres, voilà bien le décor approprié à ce *home* chéri qu'on quitte si aisément, à cette chambre où l'on n'entre que pour dormir, fenêtres ouvertes, dans un lit mal bordé, à cette *dining room* où le breakfast rapide et le lunch sommaire ramènent chaque jour le même poisson grillé, le même lard frit, le même rosbif et les mêmes légumes cuits à l'eau. Oui, et c'est la grandeur du peuple anglais, c'est sa force, le fond est resté simple, énergique. Northmans ou Saxons, ou l'un et l'autre à la fois par le mélange des races, hommes et femmes, garçons et jeunes filles, trouvent encore leur plus vif plaisir à chevaucher sous le ciel, à nager ou ramer, à lutter en plein air d'agilité ou d'adresse : seul l'observateur superficiel ne reconnaît pas les cavaliers de jadis dans le cavalier et l'amazone qui galopent le long des allées de Hyde Park, ni les rudes jouteurs du moyen âge dans les gracieux partenaires d'un

(1) « In our fat England, the gardener Time is playing all sorts of delicate freaks in the hues and traceries of the flower of life. Aud shall we not note them ? » (*Sandra Belloni.*)

match de tennis. George Meredith les reconnaît. Il aime retrouver et suivre, derrière les arabesques de la vie sociale ou sentimentale, le dessin élémentaire des instincts primordiaux.

Car ce romancier est un psychologue, d'une pénétration singulière. Son esprit, comme un feu subtil, dissout les ensembles que la vie lui présente et, pour nous en faire mieux saisir la structure, les reconstitue sous nos yeux. Ses romans sont des synthèses réfléchies et volontaires, postérieures à l'analyse et fondées sur elle. S'ils n'ont rien de la fiction où se joue une fantaisie détachée du réel, ils ne se bornent pas non plus, comme ceux d'un Maupassant, par exemple, à laisser la vie renaître en eux sous l'image expresse de sa première forme. La manière de M. Meredith n'est pas de celles qui puissent permettre aux faits de se rendre eux-mêmes. Son imagination est constructive. Elle n'a pas la transparence qui réfléchit le monde, mais l'activité qui le reconstitue. L'auteur est une sorte de démiurge qui nous prodigue, au fur et à mesure qu'il crée, explications et commentaires. Et peu à peu pourtant l'illusion de la vie s'insinue en nous; peu à peu, malgré l'activité que l'auteur déploie sous nos yeux, nous avons la sensation de la réalité; car il est un réaliste, à sa manière qui ne ressemble à aucune autre. Elle se rattache d'abord au réalisme anglais, c'est-à-dire à ce contact avec la réalité que gardent si aisément des esprits positifs, naturellement étrangers à notre besoin logique de simplification et de système. Quand, par exemple, après cette soirée où Sandra lui a livré tout son cœur, Wilfrid s'enfuit pour ne pas s'engager définitivement dans la voie où un moment d'ivresse lui a fait mettre le pied, M. Meredith analyse les dispositions du jeune homme avec une finesse impitoyable, et il conclut : « Tout ceci n'est pas précisément très désintéressé ni très noble. Beaucoup de bonnes âmes vont s'indigner et prendre Wilfrid en grand mépris. A tort ou à raison, je ne saurais, quant à moi, partager ce sentiment. Il s'agit d'un très jeune homme, pur de tout mauvais dessein, de toute lâche pensée, mais peu sûr de lui-même et des autres, d'un enfant gâté qui n'a point l'habitude des décisions viriles, d'un garçon timide que le ridicule épouvante. [La veille au soir, dans une bagarre, il avait été quelque peu défiguré.] A défaut de tout autre mérite, il a celui d'être vrai, d'obéir naïvement à ses instincts, d'être une créature de chair et d'os, non pas une poupée de conven-

tion (1). » C'est la vérité des âmes, des sentimens, que recherche l'auteur et nous trouvons chez lui le réalisme psychologique d'un Stendhal. Il introduit ses personnages et les rapproche n'importe comment. Une visite lui suffit, moins encore : une rencontre. L'artifice est si simple, le procédé si monotone que nous en serions bien vite excédés, si nous ne détournions notre attention vers le véritable intérêt du roman, qui est l'analyse des sentimens et des caractères.

A cette acuité singulièrement précise d'analyse l'auteur ajoute une finesse de sensibilité qui lui fait recevoir et garder de vives images. Il y a en lui un impressionniste, riche des plus rares trésors. Rien ne lui sera plus facile que de faire surgir devant nous la réalité tout entière sous son double aspect, le monde extérieur et le monde intérieur, celui des sens et celui de l'âme, rapprochés, comparés et parfois confondus dans une même vision qui les embrasse l'un et l'autre, les associe, perçoit leurs relations les plus intimes, utilise leurs analogies, les domine, pour tout dire, et en dispose de manière à nous surprendre, nous faire réfléchir et nous charmer. Lorsque Clara commence à juger son fiancé et à se détacher de lui, lorsqu'elle ne peut plus supporter sans une sorte de terreur ses assiduités, l'égoïste Willoughby, qui ne pense qu'à lui-même et ne voit que lui, se fait à contresens plus empressé et plus tendre. Où trouverions-nous rendue avec plus d'intensité, de bonheur et d'audace, cette impression de jeune fille : « Le gouffre d'une caresse s'enfla devant elle comme une énorme vague qui se creuse sous sa crête frisée. Clara se baissa vers un bouton d'or; le monstre passa près d'elle sans la toucher. » La poésie sort ainsi du cœur même des choses, où George Meredith, artiste autant que psychologue, en atteint les sources vives. Sa divination pousse jusqu'aux racines mêmes de la vie qu'il transplante dans le jardin de son art. Nous étonnerons-nous qu'une merveilleuse floraison fasse éclater à nos yeux charmés l'éternelle nouveauté du monde? Tout est rajeuni : la nature, l'amour, la souffrance et la joie, nos sentimens et nos instincts. Pour cet esprit pénétrant et intuitif, il n'y a plus rien d'insignifiant ni de banal : tous les tressaillemens de notre sang, toutes les manifestations de notre intelligence, tous les élans de notre âme — *blood*, *brain*, *spirit* — prennent un sens et

(1) *Sandra Belloni.*

une lointaine beauté. Le monde s'éclaire et se colore, en nous et hors de nous. Les romans de M. Meredith débordent de poésie, comme ces belles demeures anglaises qui disparaissent sous le chèvrefeuille, les pampres ou les roses, dès qu'un pied de chaque arbuste, solidement enraciné dans le sol, étreint les murs de ses vivaces rameaux et projette en tous sens le rayonnement de ses branches, l'épanouissement de ses fleurs.

Dans ce monde auquel la psychologie du romancier donne une vérité si précise et son imagination une poésie si vivante, les personnages sont des individus, non des types. Les voici dans toute leur complexité, leur singularité, qui les dérobe aux prises de nos classifications et de nos divisions. Il n'y a pas de science du particulier, et ce sont bien là des êtres particuliers, tels que nous en présente la réalité. Nous les avons montrés tantôt plus spécialement anglais, tantôt d'une vérité humaine plus générale. Ce n'est pas leur valeur documentaire ou leur signification qui nous intéresse ici, mais la manière même dont ils sont conçus et traités. On chercherait en vain dans notre littérature — classique, romantique ou naturaliste — un pareil procédé. Notre génie est dramatique et les personnages de nos romans sont, au sens où la critique littéraire prend ce mot, des caractères, je dirais volontiers des rôles, *personæ dramatis*, subordonnés à l'action et n'existant guère que dans la mesure où ils y participent. L'action, ici, au contraire, leur est subordonnée. Elle est essentiellement psychologique et intérieure; elle se déroule lentement, avec les mille plis et replis de ces individualités complexes, dont elle épouse, en quelque sorte, les sinuosités, afin de nous conduire à travers leur dédale. Le plus souvent il n'arrive rien aux personnages, mais la manière même dont il ne leur arrive rien, dit un critique anglais, est impressionnante. C'est que les secrets de leur pensée et de leur cœur nous sont insensiblement livrés. Nous pénétrons ainsi dans leur intimité; nous n'ignorons plus rien de leurs sentimens ni de leurs idées, de leur conduite, de leurs mœurs, de leurs manies : ils nous deviennent familiers et cette connaissance minutieuse, toute concrète, qui n'a rien de scientifique, est celle qui convient à l'art et en fait l'image de la vie. Mais elle échappe aux formules, comme l'action se dérobe aux péripéties et reste indépendante de l'intrigue. Les romans les plus caractéristiques de George Meredith, l'*Égoïste*, *Diana of the Crossways*, *Beauchamp's Career*,

n'ont pas d'intrigue ou plutôt celle-ci n'a aucun intérêt en elle-même. Il n'y a pas de dénouement proprement dit à *Diana;* il n'y en a pas non plus à l'*Égoïste*. Ce dernier roman qui est, on n'en peut guère douter, le chef-d'œuvre de M. Meredith, le plus caractéristique de sa manière et le plus expressif de son génie, se passe tout entier en conversations (1).

Écoutons donc, car il ne faut rien moins que les innombrables propos des personnages pour nous les faire connaître. Ils causent plus qu'ils n'agissent, comme dans la vie où l'action décisive, l'action significative n'éclate que rarement, au bout d'un long défilé de jours ordinaires qui l'ont préparée et amenée. C'est la vie de ces jours que nous représente M. Meredith et elle se déroule au salon, dans le parc, dans la bibliothèque. On dîne, on se promène, on se visite. Les propos s'échangent en commun ou en tête à tête. Chacun livre à travers tout cela un peu de son esprit, de son humeur, de ses goûts, de ses faiblesses ou de ses vertus. Écoutons.

L'attention que demandent de telles œuvres n'est donc pas ce gros intérêt, violemment secoué par les catastrophes et capable de s'accrocher aux péripéties. C'est une attention de tous les instans, assujettie à la marche du récit, aux progrès de l'analyse, aux démarches des personnages et à tous les mouvemens de l'auteur; assez patiente pour s'attarder avec lui, le suivre s'il s'égare; s'arrêter quand il s'arrête et mettre toujours les pas dans ses pas; une attention souple, tenace, infatigable et capable d'essor. Si M. Meredith la surmène quelquefois, c'est qu'il excelle à l'éveiller et à l'entretenir. Son expression est une suggestion perpétuelle qui ne nous laisse pas de repos. Elle fait appel tour à tour et sans trêve à notre réflexion, à notre imagination, à notre sensibilité, à notre savoir. La fantaisie, la philosophie, la mythologie se mêlent dans son esprit et se disputent le nôtre. Un des chapitres de *Richard Feverel* est intitulé *the Magian Conflict*. C'est un dialogue entre un journalier et un rétameur ambulant, dont l'humble philosophie traduit en son langage — en son jargon — l'antique problème qu'agitaient déjà les mages lorsqu'ils opposaient Ormuzd et Ahriman. Il faut, pour comprendre le titre de ce chapitre, connaître la religion de Zoroastre et avoir surtout la perspicacité de l'y reconnaître. L'ad-

(1) Voyez, sur *l'Égoïste*, la belle conférence de M. Émile Legouis. (*Revue germanique*, juillet-août 1905.)

mirable scène de l'orage — « Nature speaks » — débute par une allusion à Briarée dont nous ne pénétrons le sens que si nous voyons dans le jeune Richard, comme l'auteur nous y a invités ailleurs, une sorte de Titan nuageux en révolte contre les lois sociales, qui régissent notre monde comme Jupiter gouvernait le monde ancien. Chaque ligne de ces pages compactes a sa portée qu'il faut saisir et mesurer. Tout est combiné, calculé, par un esprit toujours en acte, qui ne néglige rien, ne se laisse rien imposer par la passivité de la mémoire ou de l'imagination. Il pense toujours et les moindres détails sont pénétrés d'intention et de pensée. Les noms ont leur sens : *Diana of the Crossways*, voilà qui est intraduisible. *The Crossways*, c'est le nom du domaine familial, et cela signifie les carrefours ou les routes qui se coupent, quelque chose d'analogue à la destinée de Diane. Et Diane, c'est aussi l'exquise Artemis, la vierge farouche, déesse des jeunes filles; c'est l'idéal féminin, dans sa grâce et dans sa force; c'est la reine brillante des nuits; c'est l'Hécate qui préside aux enchantemens; c'est enfin la déesse des carrefours. Le roman de M. Meredith égale et défie le symbolisme compliqué de la mythologie grecque. Un chapitre de *Richard Feverel* est intitulé : « The Little Bird and the Falcon. » Le petit oiseau et le faucon, c'est Lucy Desborough et le grand séducteur, lord Mountfalcon. La bonne Berry apporte enfin un peu de tendresse et de secours : *A Berry at the rescue*, une baie, — pour le petit oiseau. Nous ne pouvons multiplier indéfiniment les exemples et pourtant il faudrait donner une idée de cette incroyable puissance. Le verbe de M. Meredith est celui d'un penseur, d'un artiste et d'un poète : il s'insinue partout à la fois dans notre esprit et frappe à toutes les portes fermées. Pas un coin ne doit rester endormi : il faut que partout s'éveillent les idées et les images, que partout frémissent la pensée et le rêve...

De là ce style déconcertant, qui vise surtout à l'intensité et s'efforce d'être suggestif plutôt que définitif, si contraire à notre idéal français de la perfection achevée et du mot unique. Ne lui demandons point ce contentement, auquel nous sommes habitués, d'une plénitude et d'une clarté absolues. C'est en nous que la pensée doit naître et le tableau surgir : George Meredith ne s'inquiète ni de brosser celui-ci, ni de formuler celle-là. La fin s'impose à lui et il nous jette fiévreusement les moyens, sans mesure et sans choix, avec une hâte qui semble trahir la peur

de les laisser perdre ou refroidir. « L'art d'écrire consiste à faire lever la vision intérieure au lieu de brosser le tableau comme pour l'œil. L'esprit vole et n'attendez pas qu'il s'arrête devant vos descriptions pour en coordonner les détails (1). » On conçoit ce qu'un tel style demande et exige du lecteur. On ne s'étonne plus que beaucoup répugnent ou échouent à fournir un pareil effort. Les mieux disposés ou les mieux doués ont besoin d'un entraînement. Il faut pouvoir suivre un esprit aussi prompt à mobiliser toutes ses ressources. Le temps que nous réalisions une image, il nous en donne déjà une autre, qui se superpose à la première si nous ne l'avons pas abandonnée assez vite : et voici venir la confusion. Ou bien c'est une analogie dont il faut prendre quelque chose sans la presser : par un aspect elle nous éclaire, par tous les autres elle nous égare ; il faut saisir le bon et passer. Dans un de ses poèmes, M. Meredith nous dit que le rire de Shakspeare est « large comme dix mille bœufs qui paissent (2). » Sans doute veut-il nous suggérer l'idée de quelque force innombrable, tranquille et heureuse : gardons-nous de pousser la comparaison davantage et profitons de la leçon qu'ailleurs il nous donne : « Mrs Mountstuart détestait l'analyse de ses mots : ils indiquaient, sans plus. Attrapez leur sens au vol : ne les disséquez pas (3). »

Cette concision où l'esprit de l'auteur se ramasse pour porter plus loin et où celui du lecteur s'aiguise et quelquefois s'émousse, cette activité d'un style qui nous harcèle sans trêve et d'une énergie qui se travaille sans repos, conviennent à des romans dont l'effet n'est pas de bercer un moment les imaginations paresseuses ni de flatter leur fantaisie, mais de dresser devant des intelligences secouées de leur torpeur, enfiévrées et lucides, une saisissante image de la vie humaine, avec ses tragédies et ses comédies, son appel à la pitié et son invitation au sourire. Doué d'un si vaste sens de la réalité, également capable d'ironie et de pathétique, M. Meredith dresse « sa figure d'aisée et superbe prépondérance » au-dessus des romanciers vivans de l'Angleterre. Et en dépit des apparences qui peuvent décon-

(1) *Diana of the Crossways.*

(2) « Broad as ten thousand beeves at pasture » *Spirit of Shakespeare.*

(3) « Like all rapid phrasers, Mrs Mountstuart detested the analysis of her sentence. It had an outline in vagueness and was flung out to be apprehended, not dissected. » *The Egoist,* chap. v.

certer, il n'est point en leur compagnie comme un phénomène. Si forte est la tradition du roman anglais que les plus indépendans ou les plus rebelles ne lui échappent jamais complètement; et il serait curieux d'en suivre l'influence chez George Meredith. « Sa manière de conter est une singulière fusion de l'ancienne et de la nouvelle. Ce maître de l'impressionnisme moderne a toutes les habiletés d'un Fielding, unissant ainsi les ressources distinctives des deux écoles (1). » Il n'est pas sans analogies avec ses grands contemporains. On peut le comparer à Dickens pour la copieuse richesse des détails, l'humour, le sens de la caricature; à Thackeray pour la finesse et la subtilité des portraits de femmes et pour l'ironie; à George Eliot pour la gravité des questions qu'il soulève et le sens profond de la vie (2). Nous avons essayé de montrer par combien de traits il est éminemment anglais et tout ce qu'il y a aussi dans son œuvre de vérité humaine. « Je vois de plus en plus, disait R. L. Stevenson après une lecture de l'*Égoïste*, que Meredith est bâti pour l'immortalité. » Longtemps inconnu ou méconnu dans son propre pays, il n'aura pas achevé sa carrière sans se voir rendre une éclatante justice. Au mois de février 1898, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, ses « camarades de lettres » lui envoyèrent une adresse qui est, dans sa noble simplicité, l'hommage des plus grands noms de la littérature anglaise contemporaine. « Du commencement à la fin, vous avez été sincère vis-à-vis de vous-même, et toujours vous avez visé à la plus haute perfection. Nous sommes heureux de voir que vos mérites, reconnus jadis par un petit nombre seulement, ont aujourd'hui un vaste cercle d'admirateurs qui s'élargit de plus en plus. Nous vous souhaitons de longues années encore, durant lesquelles vous puissiez continuer à faire de bon ouvrage, réjoui par la pensée de celui que vous avez déjà fait et encouragé par la certitude qu'il recevra un cordial accueil de nombreux lecteurs pleins de sympathie pour vous. » Parmi les trente signataires de choix, les romanciers Barrie, Thomas

(1) R. Le Gallienne, *George Meredith*, pp. 48-49.

(2) Peut-être est-ce ici le lieu de rappeler la mémorable tentative de vie en commun qui rapprocha, en 1862, ces rares artistes : Dante Gabriel Rossetti, Swinburne, William Rossetti et George Meredith. Il n'est pas sans importance que M. Meredith ait appartenu si étroitement à ce groupe et nous devons mentionner aussi, parmi les influences propres à expliquer la complexité de son talent, qu'il étudia, comme Carlyle, dans les Universités allemandes.

Hardy, Henry James et Mrs Ward; le poète Algernon Charles Swinburne; les historiens James Bryce et W. E. H. Lecky; le critique Edmund Gosse; M. John Morley; Leslie Stephen. L'Amérique, Boston, du moins, Philadelphie, New-York, les grands centres de culture, ont accueilli tardivement ces œuvres et semblent vouloir rattraper le temps perdu. Dès 1864, la *Revue des Deux Mondes*, — elle a bien le droit d'en revendiquer l'honneur, — donnait une excellente traduction abrégée de *Sandra Belloni*, suivie bientôt de *Richard Feverel* (1). Depuis, le public français n'a pas eu l'occasion de faire plus ample connaissance avec George Meredith (2). Sans doute ses romans sont difficiles : il faut les étudier plutôt que les lire. Quelle richesse, en récompense, cet artiste subtil, cet étroit observateur de la vie offre au lecteur attentif! Quel bienfait nous en pourrions attendre, nous dont les romans, s'ils n'ont aucun des défauts opposés aux qualités de M. Meredith, sont trop souvent dépourvus des qualités opposées à ses défauts! Que l'esprit se fraye un chemin à travers ces fourrés et s'habitue aux jeux de la lumière et de l'ombre dans ces bois enchantés : il cédera bien vite à leur prestige. On admire alors M. Meredith et quand on pense qu'il est aussi, — d'aucuns disent surtout, — un poète et le poète de *Modern Love*, on se dit que, si ses romans surchargent de trop de broderies personnelles leur trame anglaise et humaine pour être unanimement salués et aimés comme de purs chefs-d'œuvre, ils sont néanmoins de très grands romans, dont l'auteur s'impose comme une personnalité de premier ordre, à coup sûr le premier homme de lettres de l'Angleterre à l'heure actuelle, aux yeux mêmes de ceux qui hésitent ou se refusent à l'en proclamer le plus grand romancier.

FIRMIN ROZ.

(1) *Sandra Belloni* (*Emilia in England*) 15 novembre, 1er et 15 décembre 1864; — *L'Épreuve de Richard Feverel*, 15 avril, 1er et 15 mai 1865. En 1869, l'auteur de ces « réductions, » G.-D. Forgues, dans un article sur *le Roman anglais contemporain*, parlait avec clairvoyance de G. Meredith.

(2) Il est vraiment regrettable qu'un écrivain de cette valeur et de ce rang ne soit pas représenté par une seule de ses œuvres dans nos collections de chefs-d'œuvre étrangers. Je reconnais que la difficulté de le traduire est grande comme en témoigne la version qui nous a été donnée de l'*Egoïste*. Nous savons pourtant qu'une traduction de *Diana of the Crossways* est sur le point de paraître.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

VI [1]

LE CARNATIC

Les trois forts de Genji. — La famine.

Genji, 6 septembre 1901.

... Ce qui frappe, à première vue, dans l'ensemble de Genji, c'est la quantité d'ajoutés successifs à l'œuvre première des architectes hindous. Où que l'on pénètre, l'œil est surpris par le désaccord des parties tant dans la structure que dans le tracé. Les grosses tours crénelées de la première enceinte ont un autre caractère que les courtines. Les murs intérieurs, doublés, terrassés, coupent en tous sens les mandapams dravidiens dont les matériaux disloqués fournirent à ces grossiers ouvrages des élémens de leur appareil irrégulier. On sent là un travail hâtif exécuté par des Barbares, orientaux ou occidentaux, chez qui la seule préoccupation fut d'augmenter la force de la défense. Les piliers des péristyles ont été brisés, les fûts ciselés par les bons artistes de Tanjore ont été martelés, débités, assemblés sans art. La moitié d'un éléphant est encastrée dans une façade. Ce que les musulmans ont osé à Vellore, ils l'ont osé à Genji. Et, après

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1907.

eux, les Français, puis les Anglais. Hyder-Ali et ses pareils peuvent se suivre à la trace du Malabar au Carnate.

Leur fureur iconoclaste est écrite au marteau sur les statues mutilées. Leur prudence s'affirme davantage par les chicanes multiples, par les dédales de murs enchevêtrés, reliant les blocs abrupts en une chaîne sans fin, divisant à l'extrême les réduits jugés trop vastes pour être sûrement gardés. Dans cette place imprenable et qui fut prise une dizaine de fois, les derniers occupans cherchèrent toujours à corriger les défauts du système, ou ce qu'ils y tenaient pour défauts. Nourrissant une confiance plus robuste dans la solidité de la pierre que dans le courage des hommes, ils entassèrent les couverts à commandemens étagés, au lieu de s'attacher à l'organisation, à la discipline, et à l'établissement de ce service d'espionnage qui est, pour qui sait payer à propos, la ruine assurée de l'ennemi, en Inde comme ailleurs.

La confusion des styles, si l'on ne craignait pas de ranger dans quelque catégorie esthétique ces travaux appropriés aux besoins de l'heure, condamnerait à l'arbitraire une classification chronologique de ces amoncellemens de débris. Rendre justice aux divers profanateurs de Genji en établissant la part qui revient à chacun d'eux dans ces remaniemens, serait les condamner chacun, avec une pareille sévérité, pour des raisons différentes. Aux Hindouistes et aux Djaïnas seuls doit revenir un tribut d'éloges. Les premiers occupans musulmans méritent l'indulgence pour leurs bâtimens sans caractère, et la honte pour leurs dégâts. A partir de la fin du XVIIe siècle, sinon plus tôt, le vandalisme, d'où qu'il vienne, doit être flétri, sans mesure. Partout il a régné, sûr de l'impunité. Les sveltes kiosques, les élégans pagotins en clochetons, les majestueux mandapams des portes, la pagode aux mille colonnes, deviennent des carrières à ciel ouvert où la pierre équarrie s'offre à pied d'œuvre. Les maîtres successifs de Genji, dignes précurseurs des temps modernes, ne sacrifient plus qu'à l'utile. Si les enceintes doubles et triples, à grand appareil, sommées des merlons amygdaloïdes du type sarrasin, sont épargnées, elles le doivent aux services qu'on en attend. Ces vieilles courtines crénelées n'avaient certainement pas été construites en un temps où le mousquet et l'artillerie prévalaient. Les vides des créneaux ne mesurent que dix-huit centimètres en largeur; ce sont de véritables archères. Plus tard, lorsque les armes à feu devinrent d'usage courant, on perça une

petite meurtrière carrée dans chaque merlon, et aussi dans chacun des massifs de solide maçonnerie dont on aveugla leurs intervalles. C'est là, ou je me trompe fort, la manière des musulmans, comme aussi de dresser ces tours rondes, surbaissées, qui couronnent en tant de points les rochers détachés. Telles je les ai vues naguère autour de Mascate,— si ma mémoire me sert, — telles je les retrouve à Genji. Depuis le XIIIe siècle, en Occident aussi bien qu'en Orient, l'ouvrage cylindrique prévalait contre l'ouvrage quadrangulaire; encore celui-ci se défendit-il longtemps, notamment dans les châteaux des portes.

Mais, au contraire de ce que j'ai vu à Vellore, Genji ne présente, sur le pourtour de son enceinte, aucun château de ce type à mâchicoulis si commun dans l'architecture arabe, et dont les puits fortifiés de l'Oman et du Bélouchistan m'ont déjà fourni de bons exemples. Les refaits musulmans se prouvent d'abondance à Genji par la disposition des créneaux. Les merlons hindous étaient rectangulaires. Ils portent maintenant un chef ogival rapporté, soit d'une seule pierre, soit de deux horizontalement superposées. Au reste, rien ne s'observe d'uniforme. Tantôt le corps du merlon est de briques, voire de blocage, tantôt de pierres carrées assez régulièrement assemblées. Encore faut-il ici compter avec les réparations exécutées sans l'aide des tailleurs de pierre. Partout l'épaisseur est faible : vingt centimètres pour une hauteur de près d'un mètre, et une largeur d'environ moitié. Enfin, ces merlons se dressent en surplomb de la muraille, laissant derrière eux une étroite banquette de tir. Pour remédier à ce défaut de largeur, on établissait un plancher mobile posant sur des corbeaux. De ces poutres volantes, la place se marque encore par les alvéoles carrés pratiqués dans la face intérieure du mur.

De celui-ci les deux faces soigneusement appareillées cachent un vide comblé avec du blocage. Les boutisses posées sur les parpaings ne sont point de règle. Souvent des pierres minces y suppléent, cachant le rempli. Une pareille disposition se remarque dans nombre d'autres édifices, mandapams et pagotins. De ceux-là mêmes le toit monumental se compose de briques recouvertes d'un épais enduit où se trouvent pris les ornemens et les figures, souvent en haut relief, de telle manière que le tout paraît avoir été modelé, assemblé et cuit sur place, quand, à la vérité, c'est à la bonne façon des joints et à la qualité du crépi qu'est dû cet

aspect. Si l'on détache quelqu'une de ces sculptures, on a vite fait de reconnaître, qu'elle est de terre cuite, toujours creuse, certainement estampée dans un moule, et qu'elle ne diffère en rien de ces ouvrages de potier dont s'ornent encore aujourd'hui les gopuras hindouistes modernes, tout aussi bien que les frontons djaïnas. J'ai ici, sous les yeux, les tympans en queue de paon des grands magasins à toit en dos de bahut, travaillés dans le même esprit.

Les gros bastions terrassés et les tours de style identique, les ouvrages à angles vifs, cavaliers, ravelins ou demi-lunes, sont l'œuvre des Français et des Anglais, au XVIIIe siècle. La solidité est leur recommandation unique; aucun d'eux, pas plus que la « Batterie royale, » qui balayait l'avenue de la porte de l'Est, que ceux groupés au pied du Chandraja-Dourgan, ne mérite une mention détaillée. Les vastes embrasures qui séparent les merlons prouvent simplement que la grosse artillerie ne faisait pas défaut dans la place.

La grande montagne de Genji, le Radjah-Ghiri, est entourée par une enceinte très complète que trois murailles divergentes relient à la face occidentale de la seconde enceinte. On y accède par une porte en ruine qui regarde le Sutty-Koulam et la large voie sablonneuse, bordée d'une maigre brousse, qui passe entre ces vastes magasins dont le toit en couvercle de bahut porte sur les chéneaux des séries de pagotins minuscules et sur chacun des tympans une queue de paon épanouie. Ces magasins, bâtis en briques et crépis, rappellent, par leur caractère général, le style djaïna. Ils semblent peu anciens. A peine les devrait-on dater du XVIIIe siècle. Sans doute furent-ils construits par des Banians qui y tenaient leurs réserves de grains. Chacun d'eux représente un vaisseau sans étage, d'une vingtaine de mètres en longueur sur dix environ de largeur et huit en hauteur. Les parois ne portent ni ornemens ni figures. Le long d'une des petites faces monte un escalier de pierre aboutissant à un palier. De cette plate-forme, peut-être un chef donnait-il ses ordres aux manœuvres, ou parlait-il à une assemblée.

A regret j'ai dû renoncer à camper dans un de ces superbes bâtimens, où j'aurais trouvé un peu de fraîcheur et un abri assuré contre la rosée de la nuit. Mais, travaillés par la crainte des démons de Genji, mes hommes ne voulurent rien entendre : « Tout cela vit à l'heure où les ténèbres couvrent la terre. »

Ainsi parla Cheick Iman ; et j'abandonnai le magasin, continuant ma route vers le Radjah Ghiri...

Entre les roches encaissées, la montée commence. Me voici devant un premier porche surbaissé, d'un grand caractère, que commande ce large perron de dix marches, amorce des huit cents degrés qu'il faut gravir avant que d'accéder au point culminant. Dans un angle rentrant de la longue muraille grise couronnée par les créneaux délabrés, entre deux avancées criblées de meurtrières, s'ouvre cette baie quadrangulaire où trois hommes ne passeraient point de face. Un bandeau uni la domine et encore deux étages de meurtrières, sans préjudice des corniches en surplomb. J'entre, et, ravivé par la fraîcheur de ce réduit obscur, je m'arrête un instant, lâche devant la montée à découvert. Il n'est pas sept heures du matin, mon thermomètre accuse trente degrés. Étanchant la sueur de mon front, je pense à ces obscurs soldats d'Angleterre et de France qui montèrent à l'assaut sous le feu des hommes et sous les rayons de ce soleil de l'Inde, certes aussi meurtrier. Dans la demi-obscurité du porche, sur les banquettes latérales, parmi les piliers en ruines, s'agitent des formes vagues, reptiles qui glissent dans la poudre, araignées efflanquées et boiteuses, lourdes sauterelles livides traînant leur ventre monstrueux avec une tarière en lame de sabre, et palpant les décombres avec leurs antennes longues d'un pied.

L'heure passe. Je dois recommencer de monter, en plein soleil. Autour de moi, les roches s'échauffent, l'air paraît vibrer, pas un souffle de brise n'agite les brindilles flétries. Les blocs de gneiss s'entassent, se superposent, le chaos de granit menace les degrés glissans, et l'ouvrage de l'homme est si grossier, par places, que la pierre taillée a moins de régularité que le roc.

La citadelle qui, elle aussi, continue de grimper, semble naître de la pierre brute, s'en détacher lentement, pour fleurir tout à coup, à l'angle d'un palier sous la forme d'un kiosque élégant, déshonoré par le remplissage de briques et de caillasse, derrière quoi s'abritaient les sentinelles des Maures ou des Occidentaux, après que les divinités de l'Inde eurent déserté ces reposoirs sans retour. De pareils pagotins égayent, à intervalles irréguliers, l'interminable escalier dont les gradins énormes supportaient facilement le poids des éléphans. On dit que les radjahs de Genji avaient leur demeure au plus haut point de la montagne abrupte et qu'ils n'allaient jamais qu'à dos de ces

gigantesques montures. Tchatrias ou Musulmans, ces radjahs durent, sans doute, se sentir fortement secoués, car les dalles sont terriblement inégales, et beaucoup sont remplacées par des blocs à peine dégrossis, ou bien le degré est pratiqué dans le gneiss lui-même. Mais j'aime à croire que cette route suspendue dans le vide était alors entretenue soigneusement, encore que ce ne soit pas pour moi certitude. Les chevaux maigres et ardens des Mahrattes ont porté leurs cavaliers sauvages sur des hauteurs plus inaccessibles et désolées que cette rampe du Radjah Ghiri où je crains, à tout instant, que mes jambes ne me refusent leur service.

Un espoir me soutient. Encore cent marches, deux cents au plus, et j'atteindrai cette plate-forme, au pied du grand rocher, où je relevai, en 1880, la pierre marquée de la tête du bélier, l'antre du Krichna noir, admiré il y a plus de quarante ans par Esquer, et le trésor de Vichnou!

J'y arrive enfin, mais sans m'en apercevoir. Tout a été bouleversé, déraciné, rasé, sarclé, nettoyé, mis en ordre. Quelle désolation! Si l'on n'a point balayé, c'est tout juste, et je n'en jurerais pas. Le sol paraît sablé, ratissé. Du bosquet administrativement éclairci on a extrait les débris d'architectures, les fragmens de statues. Ils s'alignent devant un édicule adossé au roc. L'entrée de la grotte où se cachait le Krichna noir, en granit poli, a été dégagée, tout est vide. Et, d'une voix mystérieuse, regardant autour de lui avec précaution, le manikarin de Genji m'annonce, par le truchement Cheick Iman, qu'on a trouvé là un trésor, il y a quelques années.

Le trésor, c'était sans doute l'image de Krichna dont Esquer parlait jadis avec un naïf enthousiasme et dont les notices archéologiques anglaises ne signalent même pas l'existence. Où est-il, maintenant, le divin joueur de flûte aimé des bergères? Dans quelque salle du musée de Madras? Mais aurai-je le temps et le courage d'aller l'y chercher? Au milieu de cette fournaise sèche et grise, mes forces s'usent, et je me traîne le long des blocs plus lourdement que la sauterelle livide des décombres.

A ma gauche, c'est le vide. Sur ma droite, le grand rocher dresse sa masse carrée à trois cents pieds de hauteur, sans qu'un accident interrompe la régularité de sa surface bistrée. De grosses abeilles (*Apis fasciata*) montent et descendent tout le long, d'un vol léger, empressées contre leurs énormes gâteaux

découverts qui se collent à plat contre la pierre. La foule des bêtes industrieuses est telle sur chaque nid, que la ruche en plein vent semble habillée d'une enveloppe brune. Et, tout au sommet, sur la corniche interrompue par des brèches béantes d'où pend la chevelure de misérables arbustes, voici les Iroulaires, chasseurs d'abeilles, maigres et agiles, qui se hâtent avec leurs chaudrons et leurs paquets de cordes sur l'épaule. Les coureurs de brousse, noirs, hérissés, tout nus, à cela près qu'un langouti bride leur ventre exténué, se suivent à la file, semblables à ces araignées hautes sur pattes qui traînent leur cocon après elles. Les Iroulaires sont mes amis, comme les Kourouvikarins, chasseurs d'oiseaux. De temps à autre, ils apparaissent, avec un animal curieux, une statuette déterrée en quelque fondrière inaccessible : une méchante pièce de monnaie les rend contens.

Ces enfans des solitudes ont leurs divinités tutélaires. Les anfractuosités des murailles les abritent, et la nuit, ils les honorent de sacrifices furtifs : Kani, dont l'effigie se détache sur la stèle noire que loge ce petit sanctuaire de briques; Mariatta dont la statue réduite à sa moitié inférieure, foule aux pieds une tête humaine. Un Pouléar de granit, affreusement mutilé, gît près de l'édicule dont il fut, c'est probable, le primitif occupant. La Mariatta et la Kani sont évidemment très anciennes; peut-être remontent-elles à la fin du XIVe siècle, époque où les souverains de Vijianagar firent aux Brahmes d'Alampadi cette dotation où il est question de Genji. Très anciens aussi, les fragmens de sculptures, absolument remarquables, qui jonchent les abords du sanctuaire, notamment une figure sur un tronçon de pilier. Debout, les mains jointes devant la poitrine, elle montre encore ses bras d'une longueur démesurée, ses jambes extraordinairement courtes, et, à droite, un vestige de queue. Anouman, bien sûr, présenté de face. En quelle détresse se trouve le bon singe, serviteur de Rama! A peine puis-je distinguer les yeux, les oreilles avec leurs pendans énormes. Les proportions de la statue, qui sont de quatre têtes seulement, crient son antiquité vénérable.

L'édicule est beaucoup moins ancien. Voici, en avant, les ruines d'un second, réduites à une petite esplanade qu'entourent des chapiteaux hémisphériques en morceaux, et un Pouléar martelé. Voilà un étang aux gradins délabrés avec les ruines d'un petit mandapam. Ses colonnes carrées ne portent aucun

ornement, comme si les Hindous avaient été chassés du lieu avant d'avoir mis la dernière main à leur œuvre. Enfin, je retrouve ma pierre cabalistique marquée au signe du bélier. C'est une grande pierre ovale, cintrée ainsi qu'une carapace de tortue, où sont gravées quatre têtes humaines, et, dans le milieu, une rosace formée par deux têtes, l'une de bœuf, l'autre de bélier tenant une hache entre ses dents. D'un côté, cinq flèches s'alignent en ordre parallèle, de l'autre un arc tendu, le tout en l'honneur de Rama et des races du Bélier, monture d'Agni, « la conscience du monde. » Le point central de la rosace se relève en une saillie excavée, qu'on utilisait soit pour une lampe, soit pour des libations.

Les flèches dont les têtes répondent à cinq types ne présentent point les barbes interdites par les lois de Manou, non plus que cette pointe longuement conique en usage au XVIIIe siècle, et dont vous pouvez voir des spécimens au musée de la Marine à Paris. Ce sont des flèches rituelles, celles que tiennent dans leurs mains les Divinités pouraniques, les flèches de Rama, l'archer sans rival, et aussi celles d'Indra. Celle dont la tête est un disque évidé représente le tchakra, la foudre; celle à tête en croissant est la flèche de Rama qui se reconnaît encore ici à la hache (Paraçou Rama). Les flèches en feuille, en cœur, en fleuron rappellent encore des épisodes de cette lutte épique où Indra succomba, tandis qu'Agni gardait l'avantage grâce à l'aide de Krichna, ou Rama. c'est-à-dire de Vichnou. La pierre bombée de Genji est un monument commémoratif de la victoire que les Brahmes remportèrent sur les Tchatrias qui tombèrent sous les coups de Paraçou Rama Mais l'état des ruines prouve qu'aux temps modernes les Tchatrias, sous les espèces des Mahrattes prirent sur les Brahmes des pagodes plus d'une éclatante revanche. Les cavaliers de Pounah n'ont pas mieux respecté les monumens de leur religion que ne le firent les musulmans. Ils ne respectèrent pas davantage les personnes; et les bayadères, servantes des Dieux, ne furent pas à l'abri de leurs entreprises. A Tirnamalé, ainsi que l'écrivait en 1741 le P. Saignes à Mme de Sainte-Hyacinthe, religieuse ursuline à Toulouse, « ils firent d'un seul coup un butin très considérable,... enlevèrent non seulement tout ce qui s'y trouva d'effets, mais encore les danseuses et les filles de la pagode qui leur plurent. »

Je continue mon ascension après avoir, à la sueur de mon

front, dessiné les flèches de Rama et aussi son arc, un arc renforcé à la prise de main et qui est du type oriental le plus pur, l'arc turquois, à contrecourbes, qui n'a pas varié en vingt siècles... Je continue de monter.

Trop habitué aux déconvenues pour m'irriter contre cette déception, je gravis les degrés brûlans sans enthousiasme ni mollesse, décidé à explorer sans négligence les ruines de Genji, dans le détail. Et derrière moi s'élève la voix du petit domestique porte-arquebuse : « Monsieur, ça même, sous la pierre ronde, les Anglais ont trouvé un trésor ! » Je n'en doute pas un seul instant. Le bouclier de Rama a été changé de place, cependant que des difficultés et des nécessités diverses me retenaient loin de l'Inde dravidienne. Les trésors archéologiques et autres n'attendent pas ainsi indéfiniment. D'ailleurs, je ne crois pas que les trésors aient dormi longtemps sous terre dans des pagodes visitées par les Mahrattes et par les musulmans. Hyder Ali, j'invoque maintenant le témoignage de Soupou, avait des argumens irrésistibles pour obliger les riches de ce monde à dévoiler leurs cachettes.

Je vous fais grâce du canon fameux qu'abrite un mandapam orienté vers le Nord-Est. J'ai consacré deux heures à le métrer, à le jauger, à le décrire sur mon cahier moite de sueur. Son calibre est fort, son caractère nul, son exécution grossière. Il porte le nom de beaucoup d'Anglais et de quelques Hindous qui tenaient à le faire passer à la postérité. Ces gens de bien ont peiné pour graver ces lettres dans la fonte de fer rugueuse et qui semble n'avoir jamais été riflée. La longueur totale de cette caronade du XVIIIe siècle est, de la bouche au bouton de culasse, de trois mètres et demi environ. Il convient surtout d'admirer l'opiniâtreté des hommes qui ont amené une pièce de pareil poids à une telle hauteur. Car nous sommes ici à plus de trois cents mètres au-dessus de la mer.

La pagode culminante du Radjah Ghiri en est à quatre cents. On n'y accède pas sans difficultés; que, par malheur, le pont volant de bambous, jeté sur l'abîme, se trouve rompu, l'accès en devient impossible, comme j'en fis l'expérience au mois de décembre 1880. Si, en effet, continuant de gravir l'interminable escalier, on arrive en haut du rocher isolé le long duquel nidifient les abeilles, on se voit séparé du fort par une coupure, large de sept mètres, dont les parois abruptes descendent à vingt

mètres en contre-bas. Cette crevasse naturelle s'ouvre du côté Nord. De tous les autres, le gigantesque bloc perché se lève à pic, sauf au Sud-Ouest où la masse de la montagne s'y relie par des blocs jetés en éboulis chaotique dans une étroite ravine. On pouvait donc, à la rigueur, tenter de ce côté une problématique escalade avec des Albanais ou des Afghans. Mais les architectes de Genji eurent tôt fait de rendre l'entreprise impraticable. Trois murailles parallèles, hautes de sept à huit mètres, entrecoupèrent le ravin. Ces ingénieurs firent mieux encore. Ne jugeant pas la crevasse septentrionale assez abrupte à leur gré, ils en augmentèrent les dimensions. La largeur fut portée à huit mètres, la profondeur à vingt. Un simple pont volant jeté sur l'abîme relia dès lors l'acropole au reste des ouvrages. Si l'envahisseur avait pu passer le pont, — et un seul homme suffisait à le retirer, — il trouvait le passage commandé par les courtines où bâillent les meurtrières étagées et les embrasures des pièces. S'il parcourait encore une quinzaine de mètres sous leurs feux, il rencontrait une étroite poterne que quelques gens déterminés auraient réussi à défendre contre une armée. Certes, ce n'est pas de ce côté que les Français et leurs cipayes, voire leurs alliés musulmans, ont enlevé la forteresse de la grande montagne. Ou bien les occupans s'étaient enfuis aux premiers coups de feu tirés au pied, laissant le pont en place et n'ayant d'autre préoccupation que celle de gagner au plus vite la route de Tirnamallé, par les bois, à la faveur des ténèbres.

Le fort culminant du Radjah Ghiri, qui fait si belle figure d'acropole, vu de la plaine, ne présente rien de remarquable non plus que la pagode, sa voisine. Il est de style composite, et sa grosse tour ronde tombe lentement en ruine jusqu'au jour où elle s'abîmera dans le vide. La partie inférieure de l'édifice se recommande par ses vides en arcs brisés; ceux du premier étage sont en plein cintre; au second, l'ogive recommence. Le caractère général est musulman. Quant aux Européens, leur main se reconnaît à ces remplis de pierres soigneusement appareillées qui aveuglent les baies. La pagode, — le pagotin, plutôt, tant elle est de dimensions exiguës, — a sa porte, ouverte au Sud et précédée d'un péristyle à colonnes de coupe polygonale et sans trace de sculptures. Seule leur division médiane se timbre, sur ses quatre faces, du tchokra boudhique, un quatrefeuille inscrit dans le cercle. Les chapiteaux en T à pendentifs se re-

trouvent là comme dans les mandapams d'en bas. Et toute la pagode est de gneiss soigneusement équarri, assemblé sans joints et bouchardé. Quelle qu'ait été la perfection du travail, l'œuvre antique des Hindous cède à l'action du temps : tout un côté de la porte menace ruine, par la chute du pied-droit qui gît en travers du péristyle. Rien n'est entretenu. Encore vingt années, peut-être, et il ne restera plus au sommet du Radjah Ghiri qu'un amas de décombres et quelques magasins de briques et de pierres, presque modernes, et dont on peut dire qu'ils ne méritent pas d'exister.

Puissé-je, en terminant, vous parler de tout cela sans rancune : cette acropole de la Grande Montagne, quand on l'aperçoit de la route de Tirnamallé, paraît le plus merveilleux des objets. Pendant vingt années, elle occupa mes rêves. Maintenant que j'ai gravi et descendu, à grand'peine de mon corps, les huit cents marches de granit brûlant, je me sens appauvri, moins riche de l'illusion envolée. Regretterai-je ma peine et dirai-je que, n'était la vue magnifique que l'on a du faîte de ces monumens ruinés, le Krichna Ghiri ne vaudrait pas l'ascension, ce serait ingratitude. Il y a deux manières d'apprécier toute entreprise, que l'on s'en tienne au résultat acquis ou à la conscience de l'effort. La seconde m'apparaît comme en tout préférable. Toute passion, toute ambition non satisfaite laisse au cœur une amertume plus durable que la brève joie du succès. J'ai souhaité voir le Radjah Ghiri, en déterrer les trésors. Qu'ai-je à dire? La pierre de Rama m'a montré le symbole de l'arc tendu, de la flèche rapide, et leur image à jamais fixée. Anouman en attitude d'adorant m'apprend le prix du dévouement obscur, de la force mise au service de la pensée, et les débris des statues couchées à ses pieds, l'instabilité des dominations terrestres et la loi du repos, auquel ont droit les êtres et les choses, quoiqu'ils n'y obéissent point.

Adieu, Grande Montagne de Genji. Les années alourdissent mes membres, et celui que tu vis jadis, jeune et plein d'ardeur, riche seulement de bonne volonté, se consumer d'impatience à ton pied, descend aujourd'hui tes degrés d'un pas plus lourd, sans regarder derrière lui. Il te garde sa reconnaissance. Il salue en toi le témoin délabré et superbe de luttes épiques et obscures que l'histoire a oubliées, mais que la légende conserve, en les changeant de temps et de lieu.

Genji, 8 septembre 1901.

Des trois montagnes de Genji j'ai, à cette heure, visité la cime. Le Krichna Ghiri et le Chandraja Dourgan n'ont plus de secrets pour moi. Quoique moins élevé de cent mètres que le Radjah Ghiri, le mont de Krichna n'est pas d'un accès moins pénible. J'en ai fait l'ascension avant-hier, et, à quatre heures du soir la température atteignait trente-huit degrés à l'ombre. Les enceintes, beaucoup plus imparfaites qu'ailleurs, sont ruinées du côté Sud, un peu moins dégradées au Nord où l'amoncellement des roches nues est coupé, à mi-hauteur, par une seconde muraille d'un assez bel appareil qui suit les lignes des pentes. Au sommet de la colline on franchit une troisième muraille renforcée de deux grosses tours rondes, dont l'une, profondément lézardée, tombera quelque prochain jour.

Le petit plateau culminant se jonche de décombres. Quelle moisson de sculptures s'offrait jadis à l'archéologue qui parcourait ces sites déserts sans redouter la surveillance du Service archéologique de l'Inde ! Aujourd'hui tous les fragmens d'ornemens et de statues ont été enlevés. Seuls quelques édifices hindouistes on djaïnas subsistent, mais combien mutilés ! Ou bien ils ont été remaniés par les musulmans. Ces Maures ou ces Turcs, ainsi qu'on les appelle encore aujourd'hui dans le Carnatic, désaffectèrent les pagotins, surmontèrent les mandapams brahmanistes de kiosques à leur mode, et partout martelèrent les images des Dieux. Les pâtres continuent ce jeu de massacre. Tout en gardant les chèvres, ils éprouvent leur adresse en tirant au caillou contre Vichnou et Lakmi.

Le départ entre les monumens djaïnas et musulmans est singulièrement difficile à établir dans cet amas de ruines où les occupans successifs ne cessèrent, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, d'entasser les ajoutés sur les œuvres primitives. Voici un joli kiosque dont les arcatures croisées se rattachent par des entrelacs de nervures en losanges jusqu'à l'ombilic de la coupole, ce qui est assez dans la manière des Djaïnas. Ce dôme porte, sur son pourtour intérieur, une frise aux trois quarts détruite où des oiseaux se mêlent à des ornemens courans, dans le style des arabesques. Sous ce bandeau s'ouvraient les fenêtres en arc brisé, maintenant passées, comme tous les autres vides, à la condition d'orbevoies. Partout la brique et le mortier dispa-

raissent sous un épais badigeon blanc. L'édicule carré que surmonte le dôme prend son jour par de vastes arcades donnant sur une galerie en cloître encore plus largement évidée. De ses baies, quatre, profondément ébrasées, possèdent un rempli formant siège. Leur tympan est percé de trois fenêtres carrées que surmontent six fenêtres ogivales; et de chaque côté de l'embrasure, c'est une fenêtre carrée avec une, en arc, au-dessus. La large assise de la loge centrale servait, si l'on en croit la tradition, de trône au prince hindou qui venait siéger là en conseil.

A côté de cette loge en lanterne, dont il est impossible de dire nettement si sa tradition est djaïnique ou mauresque, tant elle rappelle et les sépultures de Golconde et certains détails des temples du mont Abou, — à côté de cette loge, se voient les ruines d'un pagotin de même style, entouré de colonnes : la catchery royale, déclare un guide, ou, si vous préférez, le tribunal. Les dalles de son plafond rayonnent autour du quadrilatère central. Tout indique un sanctuaire dévasté, qui fut, à l'origine, consacré au dieu Krischna par les brahmes. L'image de cet avatar de Vichnou se répète sur les piliers. Tous sont d'un excellent travail, tandis que ceux du mandapam périphérique ne se rehaussent d'aucune sculpture. Le gopura, dans son affreuse misère, garde encore sa coupole surbaissée de style djaïna. Un semblable dôme couronne le portique d'une pagode placée plus au Nord. Deux dômes, parfaits monolithes, — et qui n'ont rien de musulman, — gisent à même le roc, près des pagotins en gneiss précieusement sculptés, dont on les précipita. La pagode dont ils dépendaient a été saccagée avec un acharnement sauvage. Où que je regarde, ce ne sont que troncs décapités de dieux et de déesses, qui s'allongent autour du sanctuaire où, paraît-il, — si j'en dois croire un vieil habitant, — fut trouvé le fameux trésor de Genji, ou un autre. Hyder-Ali, après Sivadji, et leurs pareils ont laissé là des traces irrécusables de leur passage. Mais, sans se payer de mots, ne peut-on laisser planer un pareil soupçon sur les troupes de Bussy ou de Clive? La guerre a ses nécessités qu'il faut savoir excuser.

Par une extraordinaire fortune, quelques figures ont échappé à cette rage d'iconoclastes. J'en relève sur les piliers quelques-unes d'un beau style, à peu près identiques à celles de Vellore. L'action du temps les a rendues si frustes qu'on ne peut guère juger du modelé. Seules les proportions parlent et crient la

bonne époque, le xve siècle, peut-être. Chaque pilier en porte quatre, une sur chaque face de sa base; puis le style façonné à huit pans, monte nu jusqu'au chapiteau en T d'où tombent les pendans en cul-de-lampe. Les chapiteaux d'angle affectent la disposition d'une croix. Grâce à la hauteur où elles sont logées, les statues du gopura ont défié la race des Barbares, conquérans ou touristes. Pour quelque autre raison qui m'échappe, les pilastres extérieurs du sanctuaire n'ont pas été martelés. On en peut admirer les ornemens déliés et leur ceintre terminal, sommé d'un mufle de tigre.

Ainsi, me réjouissant de trouver encore autant à admirer sur ce mont désolé, j'atteins la grande pagode où jadis était honoré Vichnou. C'est là que furent prises sans doute les superbes colonnes qui entourent la statue de Dupleix sur la place de Pondichéry. Bien d'autres pierres sculptées ont été arrachées de ce temple du Krischna Ghiri où ne subsistent que les piliers des mandapams et les dalles des toits. Mais ces piliers valent entre tous par leur superbe exécution. Les grandes figures y sculptées, d'un pur caractère archaïque, se recommandent par ces mêmes proportions courtes et massives, par ces hautes mitres cylindriques que l'on observe sur les colonnes de Pondichéry. La tradition veut que celles-ci aient été expédiées par les Français en 1750, en souvenir de leur victoire, elle veut aussi que ce soit un don de quelque radjah de Genji. Les deux légendes sont également croyables. Mozafer Sing, après l'assassinat du soubab Nazir Sing, par le nabab de Kuddapah, acheté par Dupleix, dut sans doute offrir à son ami les colonnes de Genji avec quelques autres souvenirs de nature plus métallique. A cette époque, la trahison était assise sur chaque pierre du Carnate ; le soubab nommé de Dupleix ne tarda pas à mourir de la main d'un de ses anciens alliés (février 1751). Son successeur, Salabat-Sing, ne fit pas une meilleure fin ; il périt assassiné en 1763, par son frère Nizam Ali, à l'instigation des Anglais pour lesquels il nous avait cependant abandonnés sans vergogne quand commença de pâlir l'étoile de Lally-Tollendal.

Tel est, très sommairement décrit, ce Krischna Ghiri que les historiens du xviiie siècle appellent « Montagne des Anglais, » comme si le nom d'une divinité hindouiste eût été pour eux trop choquant. De même ils infligèrent au Chandraja Dourgan le nom de « Montagne de Saint-Georges, » au Tchokra Koulam le nom

d' « Étang du Diable. » Je m'arrête dans cette fastidieuse énumération. La conscience des archéologues a prévalu contre cette tendance. Le vandalisme des écrivains est moins à redouter dans ses effets que celui des briseurs d'images. Les noms se retrouvent. Une tête détachée disparaît...

Genji, 19 septembre 1901.

Le Chandraja Dourgan est la montagne méridionale de l'ensemble. Sa masse égale en étendue celle du Radjah Ghiri et la dépasse même, mais son sommet plus humble est beaucoup moins escarpé, et ses pentes sont plus déclives. L'éboulis énorme se prolonge assez loin dans la plaine du Sud, s'interrompt brusquement au Nord suivant une ligne droite rigoureusement perpendiculaire au dernier redan de l'enceinte, regardant ce qui fut le Pettou de Genji, et au grand étang du Tchokra Koulam. A partir de l'étang, la masse fuit vers le Sud-Ouest et demeure séparée du pâté de la Grande Montagne par cette ravine sablonneuse où passait jadis la route de Vettivalam. La suite des blocs perchés se relie donc, si l'on veut, à peu près, à ceux du Radjah Ghiri et porte des fortifications isolées, tours et châteaux en débris qui servaient d'ouvrages avancés. C'est de l'un d'eux, appelé Sakkili Drong, que certains occupans européens se sont autorisés pour baptiser le Chandraja Dourgan de cette dénomination péjorative, car Sakkili Drong signifie « Mont des Cordonniers, » sinon des « Savetiers. » Et ainsi dire du reste. Les missionnaires du XVIIIe siècle crurent peut-être avancer leur œuvre de conversion en ridiculisant ces grands souvenirs du passé. La tolérance religieuse date d'hier, encore qu'elle ne soit plus de règle aujourd'hui. C'est affaire d'époque. Le méfait des Bons Pères du temps jadis est de ceux qui se pardonnent, et ce ne sera pas moi qui ferai un grief à ces apôtres du Carnate de ces naïves transformations. Les services considérables qu'ont rendus les missions de l'Inde aux siècles passés, ceux qu'elles rendent encore chaque jour sont de ces œuvres sur lesquelles le temps ne mordra pas. La malveillance des sectaires ne prévaudra point de sitôt contre ces Pères du Désert qui s'avancent dans leurs voies en ne pratiquant que le bien. Il convient même d'admirer combien leur modération demeura humaine et prudente dans ces pays, malgré les instructions métropolitaines

émanant d'hommes qui, pour être de bonne volonté, n'en ignoraient pas moins tout des peuples et des terres que les ouvriers de la première heure s'occupaient de convertir à la Foi.

Seuls ces esprits intolérans et férus d'une religiosité rationaliste, — pour demeurer dans la réserve des mots, — qui voient, à domicile, s'agiter dans leurs rêves « le spectre clérical des Colonies, » se refuseront à reconnaître la somme d'abnégation dont témoignent chaque jour ces obscurs religieux de qui l'existence, réduite à l'indispensable, s'écoule dans l'exil, le travail et les quotidiennes privations. Pour juger sainement des missionnaires, il faut avoir mené la vie du voyageur ou du soldat. Et c'est pourquoi, peut-être, les uns comme les autres s'entendent toujours dans leurs rencontres en terre étrangère, si dissemblables que puissent être leurs croyances, leurs aspirations et leur conception de la vie...

... La grosse pluie, dont le ciel, moins inexorable que tous ces jours passés, nous a favorisés cette nuit, rend la température supportable. A huit heures du matin, nous n'avons que vingt-neuf degrés à l'ombre. La montée est aussi moins rude, quoique l'accès du Chandraja Dourgan ne se recommande point par une extraordinaire facilité. L'interminable escalier, à larges degrés inégaux et qui naissent du mur même de l'enceinte, se perd à tout instant dans les accidens de la roche, et le granit poli est sans sûreté pour le pied chaussé de souliers ferrés. A un tournant, des vaches étiques débouchent, comme celles du rêve d'Égypte, et l'on ne conserve sa place sur le palier glissant qu'au prix d'une active énergie. Par deux, par trois, les zébus errans, à robe livide, se précipitent, déboulent avec une pluie de cailloux jusqu'au fossé dont le fond, boueux hier, déjà sec aujourd'hui, leur donnera un peu de fraîcheur. Le pâtre sautille à leur suite, pareil à un spectre des temples ruinés. Dans cet insecte de la rocaille, dont on ne sait s'il est brun ou couvert de terre, la pauvreté de la nature s'est retirée tout entière. Les os percent la peau lépreuse, et la tignasse en broussaille se hérisse en tous sens, tel le chevelu des racines à découvert sous mes pas. Le haillon qui le couvre théoriquement a la même couleur que cet Hindou misérable, et son bâton à demi écorcé paraît continuer sa personne gercée, hirsute, bonne image de la famine qui ronge bêtes et gens du Carnate. Qu'il demeure immobile, à petite distance, et dans le palpitement de l'air embrasé où

vibrent les poussières impalpables, je crois voir un pauvre arbre mort debout parmi les rochers.

Aussi bien ces pauvres gens répètent-ils souvent, à s'y méprendre, la physionomie des singes. Ce matin même, tandis que je soufflais à l'ombre d'un pan de muraille, derrière le Radjah Ghiri, je m'intéressai à un petit berger qui paissait ses chèvres, à cinquante mètres, près de la route de Tirnamallé. Assis à cropetons sur un gros caillou, adossé à un arbre, il laissait son bâton de pasteur reposer contre sa cuisse, et, de ses mains agiles, il fourrageait dans ses cheveux habités. Autour de lui, les chèvres se faisaient rendre un pareil service par des martins, oiseaux insectivores, dont une espèce (*Pastor ginjinianus*) est très commune dans la région. Ainsi j'admirais ce tableau bucolique quand mon porte-sac me demanda si je ne voulais pas qu'on me passât mon fusil. « Et pourquoi un fusil, malheureux? — Ça même, monsieur, là-bas, singe même! » C'était en effet « singe même, » pour parler le langage de nos bons parias de Pondichéry. De main en main, sans hâte, le fusil arriva jusqu'à moi. J'en levai les chiens avec lenteur, et « singe même, » sans se fier davantage en mes intentions, laissant sa posture de berger, s'en fut au trot « à quatre belles jambes » parmi les chèvres qui ne se dérangèrent pas pour si peu. Le grand semnopithèque brun et gris de fer, dont j'avais pris la longue queue pour un bâton pastoral, s'est perdu dans les broussailles sans que j'aie tiré sur lui. Le Museum pourra blâmer ma conduite : la vie de chacun de nous ne compte pas un jour qui soit exempt de reproche.

Je reviens à mon escalier du Chandraja Dourgan. A mesure qu'on avance, les pierres éboulées se substituent aux degrés réguliers partant du boulevard de la première enceinte, et le long desquels courait une muraille, certainement percée de meurtrières; il n'en reste plus que des vestiges. La nature même des roches rendait toute autre fortification inutile; aussi le luxe des enceintes secondaires est-il extrêmement réduit. J'en compte deux seulement qui couronnent les rampes et limitent deux réduits allongés, surtout l'intérieur; l'éperon du Sud ne possède que son mur extérieur dont la porte regarde les massifs dans la direction de la route de Vettivalam.

Voici enfin le sommet. Deux édifices l'occupent : un mandapam ruiné, et, en contre-bas, une bâtisse carrée, de briques et de

mortier, dont le toit en terrasse a disparu. Des arbres poussent entre les quatre murs. Sous mes pieds serpentent les murailles de gneiss, toujours bien appareillées, reliant les blocs, et, de place en place, une guérite ronde, sans doute européenne, est assise sur la roche.

Du mandapam hindouiste les piliers quadrangulaires, à retailles octogones, montrent encore les traces des remplis en briques qu'on maçonna, à l'époque, entre eux. Les bases ont été sculptées en bas-relief et le champ abaissé tout autour des sujets, de telle manière que ceux-ci sont à fleur de pierre, disposition commune de par ailleurs en Inde, encore plus fréquente dans l'art égyptien, mais qui compte ici parmi les raretés. De la face Nord de cet édicule on a une vue étendue sur tout Genji et le pays qui l'entoure, l'horizon se borne par des collines. A cent mètres sous moi s'étalent les monumens comme sur un immense plan en relief. D'abord, la grande pagode de la première enceinte avec son haut gopura d'entrée qui s'ouvre à l'Est et que suivent un plus petit, puis trois autres s'orientant irrégulièrement vers l'Ouest. Seul le dernier de ces portiques se trouve sur la même ligne que ceux du centre et de l'entrée. Les longues galeries couvertes règnent autour, avec les mandapams carrés. C'est la pagode aux mille colonnes dans son enceinte de briques, accompagnée de ses kiosques extérieurs, de même matière, à gopuras sculptés, massés par deux à l'Est, et par quatre à l'Ouest. Chacun de ces édicules dresse son toit pyramidal sur des colonnettes déliées, très hautes : autant de reposoirs où les brahmes asseyaient les idoles pendant les fêtes.

Et c'est, avec la mosquée du Nord-Ouest, sommée de petits minarets en chandelier bulbeux, et où les musulmans célèbrent encore leur culte, le seul monument qui subsiste dans la première enceinte. Mais partout des ruines attestent l'ancienne splendeur de la forteresse sacrée aux trois collines. Elles jonchent le sol aride coupé par endroits de maigres champs de millet où poussent aussi quelques arbres, acacias, manguiers, tamariniers. Encore ceux-ci ne sont-ils guère tolérés parmi les cultures, tant leur ombre est vaste : *Juniperi umbra gravis, nocent et frugibus umbræ.*

Du Sud au Nord, la première enceinte dessine sa courbe irrégulière, avec, en son milieu, l'amas rocheux de la Batterie Royale où un pagotin délabré domine les gros bastions terrassés

des Français. De l'Est à l'Ouest, se trace la grande voie partant de la porte fortifiée de l'enceinte extérieure pour joindre celle de la seconde où j'ai campé, avec ses deux cours, ses murs remplis et ses chicanes. A la mosquée, la voie se divise en deux, l'une continuant tout droit, l'autre obliquant vers le Sud-Ouest en longeant la deuxième enceinte, remarquable par ses gros bastions ronds et crénelés dont un terre-plein maçonné tient le centre, remarquable encore par sa continuité et qui gagnait en force par ces monticules du Nord couronnés d'ouvrages. Vers le Nord, enfin, voilà tous ces bâtimens si admirés des touristes et sur quoi les guides ne tarissent pas quand il s'agit d'en réciter l'éloge. C'est la Tour du Mariage, le Kaliana Mahal, une haute tour carrée, mauresque, sans caractère, avec ses sept étages ajourés, à galeries, son clocheton en retrait. Ce sont les palais avec leurs cloîtres qui servaient très probablement d'écuries et dont les guides déguisent le vide sous le nom pompeux d' « appartemens occupés par les dames de la cour. » Les grands magasins à toit en dos de bahut, hindouistes, voisinent avec ces productions médiocres de l'architecture musulmane et bordent la route droite qui s'avance en chaussée le long des deux étangs. Ces nappes d'eau luisent au soleil, telles des lames de métal, des miroirs où se reflètent les mandapams dévastés, les kiosques en ruines, les portiques isolés, les amas de pierres grises, jaunes, rougeâtres, les monticules de sable. Au Sud du Tchokra Koulam, au pied même de son vaste escalier, commence le pied du Chandraja Dourgan où une broussaille épaisse et quelques grands arbres forment un bocage touffu, retraite aimée des singes qui se plaisent également dans les décombres de la pagode voisine.

L'art hindou, qu'il soit brahmaniste ou djaïna, à tout prendre, prévaut dans la première enceinte. L'art musulman domine dans la seconde. La troisième, qui enserre le Radjah Ghiri, contient surtout des monumens hindous, mais tous les styles s'y mêlent. Puis, derrière, se continuent les ondulations des collines qui se succèdent en vagues pressées vers le Nord où se devinent les ruines de Mélatchéry, ou du vieux Genji des montagnes. Enfin, au Nord-Ouest, tout à l'horizon, se profile la puissante taupinière de Tirnamallé. La masse semi-circulaire du Krichna Ghiri cache en partie les villages de Settipaléom et de Krichnapouram, dont la pagode disparue ne marque plus sa place que par un

lat, colonne cylindrique destinée à porter une lampe, par un sanctuaire ruiné et un petit kiosque à hautes colonnes octogones.

La cime du Chandraja Dourgan est donc l'observatoire le plus favorable à qui désire voir Genji à vol d'oiseau. Le spectacle est d'une qualité rare. Pour le reste, la montagne du Sud n'offre rien à l'artiste et à l'archéologue qui puisse retenir l'attention. Je n'ai pu retrouver les traces des fresques jadis signalées par Esquer. Quant aux rares sculptures des piliers du mandapam hindou, elles sont à ce point frustes qu'on n'en saurait exactement définir la nature non plus que les attributs. C'est pourquoi je suis redescendu aussi vite que le soleil me le permit, et j'ai rejoint le Père Authemard dans sa mission de Krichnapouram.

Genji, 19 septembre 1901.

Le R. P. Authemard vaut qu'on en parle. Je rencontrai ce Père des Missions étrangères sur le Radjah Ghiri où il me poursuivait avec quelques serviteurs de choix portant une bouteille de lait et un flacon de quinine. Le Père Authemard avait appris par la renommée qu'un Français malade parcourait les ruines. Aussitôt il était accouru avec du monde et des remèdes. Il me saisit d'office, corps et biens, apostoliquement; il dirigea le déménagement de mon camp et ne me rendit la liberté que lorsque j'eus dressé mon lit pliant sous son toit. Si je me rendis à pied chez le Père, ce ne fut point de sa faute. Mais la petite jument du bon missionnaire pliait sous mon poids. Il fallut se rendre à l'évidence et je gagnai Krichnapouram en me promenant.

Il me rappelle à lui seul, ce Père Authemard, tous les missionnaires de l'Inde. Les voilà bien, ces soldats du Christ, avec leur barbe de fleuve et leurs yeux d'enfant. Simples, réfléchis, hospitaliers, ils sont violens et audacieux dans le bien. Ils savent tout du pays qu'ils habitent, et la langue et les mœurs, et les convenances qu'ils observent, et les dangers qu'ils comptent pour rien. Providence du voyageur, ils jalonnent les chemins perdus des districts les plus sauvages. L'homme frugal et laborieux qui voudra connaître l'Inde devra, avec son léger bagage, se confier aux Pères qui, se le passant de mission en mission, avec une charrette à bœufs rembourrée de paille, lui feront connaître ces contrées où le touriste ne voit rien, n'apprend rien, ne comprend rien, parce qu'on ne peut à la fois vivre à l'hôtel et étudier

l'Inde. L'Inde des Anglais n'est point l'Inde indienne. C'est une autre terre d'où le « natif » est exclu, en quelque sorte, une terre où l'on mène la vie mondaine, où l'on joue au golf, au polo, au lawn-tennis, où l'on change de toilette six fois par jour, pour assister à autant de repas. Une terre, pour tout dire, où je ne voudrais pas vivre plus d'une semaine par année.

La mission de Krichnapouram ne présente pas ces inconvéniens majeurs. Au milieu des maisons modestes qui l'entourent, paillottes des catéchumènes, chaumière du catéchiste, masure servant d'école, appentis décoré du nom glorieux de cuisine, étable sans bétail, puits sans eau, grenier qui contint du riz, elle dresse sa haute masse carrée dont l'étage se dédouble, en façade, par une vaste galerie à baies cintrées qui laissent passer à flots l'air et la lumière. C'est la meilleure partie du logis, le caravansérail du voyageur, l'hôpital où viennent se reposer les prêtres exténués des fatigues et des jeûnes dans les bourgades malsaines du Carnatic. Au rez-de-chaussée est installée la modeste chapelle. Dans cette église aux murs nus, le petit monde des convertis assiste aux offices, gardant jusque sous le toit de Dieu cette division des castes contre quoi n'a jamais prévalu la discipline romaine. La question des « rites malabares » est de celles qui ont le plus troublé la paix chrétienne depuis que les moines commencèrent d'évangéliser les Indes. Dans leur ignorance absolue des peuples qu'il s'agissait de gagner à la Foi, les prélats métropolitains abondèrent souvent en mauvais conseils, égarant les Papes qui multipliaient brefs et constitutions, comme s'il était facile aux ouvriers de la première heure de changer, en un tour de main, l'assiette morale des Hindous. Si aujourd'hui encore on prétendait obliger les chrétiens de caste à s'asseoir, à l'église, sur les mêmes bancs que les parias, les apostasies se compteraient par milliers. Cette observance des castes est si étroite que l'usage n'admet pas qu'un paria, un tchandala, se tienne sous le toit du Père. Mes hommes ont dû se plier à cette loi, ils vivent dans les communs, et je n'ai de rapports avec eux qu'au dehors.

Par une exception unique, ces moines trouvent des gens de caste, des soudras convertis, pour leur service domestique. Tous les autres Européens ne peuvent tenir leur maison qu'avec un personnel de parias ou de musulmans. Les Hindous de caste s'emploient comme scribes, comme intendans, mais jamais ils ne

feront fonction de cuisinier, de valet de chambre, de tireur de panka.

A ceux qui trouveront de pareilles distinctions puériles je répondrai que chaque nation se flatte ici-bas de posséder les meilleures coutumes, mais que certaines, sans prétendre modeler les autres à leur image, entendent jalousement conserver leurs mœurs et leurs traditions. C'est au régime des castes que l'Inde brahmanique doit d'avoir conservé sa physionomie propre et l'originalité de sa civilisation. Malgré son indiscutable faiblesse, elle a échappé à ses vainqueurs qui se sont fondus à son contact ou se sont juxtaposés, comme les musulmans et les Anglais, sans influer en rien sur ses destinées religieuses et ethniques. Et c'est pourquoi les conversions sont si rares parmi les gens de haute caste, et pourquoi, parmi les Brahmes, elles sont tenues pour la plus extraordinaire exception. Si, en temps de famine, les prosélytes affluent, dans certains districts, les missionnaires ne se font pas d'illusions. Ils acceptent, par charité, ces brebis qui ne tarderont pas à déserter le troupeau.

Et cependant, les missionnaires protestans, grâce aux ressources quasi inépuisables des sociétés bibliques anglaises, achètent alors les conversions en masses. On se réjouit fort dans les associations métropolitaines, en apprenant les extraordinaires succès de la propagande piétiste. Mais il y a beaucoup de déchet quand les temps deviennent meilleurs, et les missions évangéliques ne fatiguent plus la réclame quand il s'agit de déboires. L'histoire de l'Hindou au koudoumi, maintenant classique dans les fastes du Carnate, vous renseignera mieux là-dessus qu'aucun commentaire.

Cet Hindou appartenait à une caste assez haute pour que sa conversion au christianisme fût d'un exemple retentissant pour l'édification des Églises. Le ministre auquel il s'adressa pour être instruit voulut faire honneur à l'évêque d'un néophyte de sa qualité. L'abjuration du pieux Hindou fournit l'occasion d'une cérémonie solennelle. Une montagne du North-Arcat, si ma mémoire me sert, fut choisie, pour que, de la plaine environnante, les fidèles eussent la vue entière de ce spectacle unique qu'offrait un homme de caste renonçant au vêtement d'erreur de l'idolâtrie. En pompe, l'évêque protestant coupa, de sa main, le *koudoumi* du converti, et en dispersa les crins aux quatre vents du ciel. Le koudoumi est cette mèche de cheveux que tout Hindou brah-

maniste garde au sommet de son crâne rasé, en mémoire, sans doute, de cette longue tresse qui entourait la protubérance coronale du Boudha.

Vous entendez au surplus que de son koudoumi l'Hindou néophyte n'avait pas consenti le sacrifice gratuit. Une assez belle somme lui fut comptée, avant le passage des ciseaux. Mais, peu de temps après cette édifiante cérémonie, l'évêque apprit que l'homme au koudoumi, apostat et relaps, était retourné à la pourriture première de Çiva et de Vichnou, et que ses brahmes avaient consenti à le réintégrer dans sa caste. Le fallacieux apostat ne craignait même pas de se moquer, publiquement, du bon tour qu'il avait joué au missionnaire.

Celui-ci prit la plaisanterie de travers. Un pareil scandale était de ceux qui peuvent ruiner l'autorité de toutes les missions d'un district. Les magistrats décideraient. A la loi d'apprendre aux populations du Carnate qu'on ne s'enrôlait pas, pour quelques jours seulement, sous la bannière biblique. Si on s'engageait, il fallait demeurer, ou bien rendre l'argent. Les propagandistes ne paraissent point accessibles à la crainte du ridicule. Forts de leur droit, ils estiment que les affaires divines se règlent devant les tribunaux tout comme celles des hommes. D'ailleurs, un magistrat anglais ne pouvait moins que sanctionner ce rappel à l'honnêteté et à la morale par un verdict de dernière sévérité.

Mais les arrêts de la justice humaine vont souvent contre nos désirs les plus légitimes. Un argument captieux de la défense paralysa certainement les bonnes dispositions du magistrat anglo-saxon. L'avocat de l'Hindou renégat posa la question sur le terrain mercantile le plus vulgaire : « Si les évêques ont donné un tel retentissement à l'ablation du koudoumi de cet homme, s'ils lui ont compté une somme assez forte, c'est qu'ils attachaient une grosse valeur à son koudoumi. Ils ont acheté le koudoumi pour se donner le plaisir d'en disperser les crins aux quatre vents du ciel. Rien n'est plus vrai. Aujourd'hui, résiliant le marché, ils réclament à cet Hindou l'argent versé. Nous acceptons de rendre l'argent. Mais qu'on nous rende notre koudoumi. » Ainsi, l'évêque perdit son procès. Ne faites point de commentaires. Je vous donne l'histoire telle qu'elle me fut contée. En son temps, elle défraya les gazettes de l'Inde.

La pauvreté des missions catholiques ne leur permettrait pas d'acheter de conversions à si haut prix. Malgré la pauvreté, les

œuvres suivent leur cours. Sans distinction confessionnelle, les misérables sont secourus dans la mesure du possible. Mais, en ces temps de famine, lutter contre la misère montante, ce serait vouloir endiguer la mer par une muraille de sable.

Et elle est là, la hideuse famine, la tueuse d'hommes, qui s'abat sur les terres brûlantes et les dépeuple sans mesure ni pitié. Le fléau, depuis près de huit ans, écrase le pays. Aux rhéteurs occidentaux, professeurs de charité politique, Genji fournirait une utile leçon de choses. Je doute, toutefois, que ces répétiteurs d'humanité s'abaissent jusqu'à parcourir la terre pour juger du paupérisme et des moyens de le soulager. A la mission, le défilé des misérables est sans fin. L'on peut dire, en toute certitude, que leur détresse n'a rien d'emprunté. Voici une femme toute jeune, qui s'avance avec un enfant sur le bras, une petite fille lui tient la main. Les haillons troués et poudreux les couvrent à peine de la ceinture aux genoux.

« Vois, Père, j'ai été abandonnée par mon mari, et mon fils a disparu depuis trois jours. Je l'ai cherché dans tout le pays depuis Settipettou, et mes jambes ne peuvent plus me porter. Que veux-tu que je devienne : je suis un pauvre insecte de la forêt... Prends mon petit, mes seins taris ne sauraient plus le nourrir. Je suis une païenne, c'est vrai, je le sais, mais je suis venue à toi parce qu'on dit que tu es le père de tous les malheureux. »

Et cette désespérée ne ment pas. Car les Iroulaires sont des gens simples et ignorant le mensonge au point que leur parole est reçue dans les cours de justice avec plus d'autorité que le serment d'un Brahme. Ainsi parla sans emphase la jeune femme du désert, bronzée, pleine d'élégance et de fierté dans sa grâce sauvage. Elle tremblait, recrue de fatigue, sur ses jambes sveltes de chasseresse, maintenant déformées par cette enflure qui annonce chez les affamés les premières approches de la mort. Seule, avec ces deux enfans, elle avait parcouru à pied plus de huit lieues dans la nuit. Pauvre insecte de la forêt ! Les modestes anneaux de cuivre jouaient à l'aise autour de ses bras émaciés. Sa chevelure en désordre cachait en partie son visage aux traits accentués, doux et fins. Et j'ai lu, dans ses yeux profonds et secs, l'horreur de l'agonie prochaine. Toujours je reverrai ces yeux noirs et vitreux qui ne pouvaient plus pleurer. Nous lui avons donné du pain, quelque argent, de quoi s'acheter un pagne. Pour une roupie, un peu plus de deux francs, elle pourra cacher la

détresse peureuse de sa chair, « qui avait honte de se présenter ainsi devant les hommes. » Pauvre insecte de la forêt ! Que pourrais-je pour toi ? Et l'interprète m'a répondu : « Rien ! » Rien pour elle, en effet. Que feront trois, quatre, dix, cent pièces d'argent ? Rien. Elle serait dépouillée vivement au premier tournant de la route. Une Iroulaire ! Qui s'inquiéterait de la protéger ?

Le Père Authemard a pris les enfans. Le petit est confié à une chrétienne qui le nourrira de son lait, la fillette munie d'une poignée de biscuits, — échappés aux rats qui viennent la nuit sur mon lit me ronger les ongles, — sera donnée aux dames autrichiennes de Tindivanam, et c'est moi qui la remettrai à leur couvent ; avec le catéchiste, elle voyagera dans ma charrette... Mais la mère ? La voilà qui s'éloigne lentement, sans tourner la tête, dans la poudre du chemin. Adieu, pauvre insecte de la forêt ! Ni l'argent ni les soins ne te seraient utiles. Abandonnée par son époux, cette Agar retourne au désert finir sa frêle existence, sans espoir de rejoindre son fils perdu dans la broussaille où le léopard saura le trouver sans faute.

La loi des Iroulaires est telle. Si l'adultère de la femme est toujours puni de mort par la tribu tout entière, l'homme rejette l'épouse suivant son seul caprice et, en règle, elle ne doit plus trouver d'époux. Ainsi cette femme nomade disparaîtra, car ni sa grâce, ni sa jeunesse, ne feront qu'il y ait place pour elle dans la société indienne. Et, d'ailleurs, son indépendance sauvage la ferait périr, aussi vite que la faim, dans le dépôt de mendicité, si elle se décidait à pénétrer dans une ville. Même au fort de l'hiver, l'oiseau sauvage ne se réfugie pas sous le toit de l'homme. Tant que ses ailes peuvent le soutenir, il vole de branche en branche. Puis il tombe, ses petites pattes raidies, sur la terre dure. Et son corps frêle retourne à la bonne nature qui le cache dans les feuilles sèches jusqu'à ce qu'il retourne au grand Tout.

Chaque jour m'apporte de nouveaux sujets de tristesse et de découragement. Des vieilles, semblables à des bêtes maigres et mutilées, rampent, se prosternent dans la poussière du chemin, se traînent à genoux, les reins cassés, nous poursuivent. Les hommes passent, saluant de la main, pareils à des spectres couleur de cendre, et telle est leur maigreur qu'on croirait voir des momies marchant. Les côtes saillantes, en cerceaux, brident

les poitrines creuses. La peau squameuse s'effrite, on la dirait d'un lépreux. Les membres se décharnent, le ventre se gonfle et ballonne ; le visage garde son expression de morne stupeur, et ces gens s'en vont ainsi, devant eux, sans but, jusqu'à l'arrêt final, au coin d'une friche. Et les chacals arrivent pour disperser les débris.

Au vrai, on souhaite que le sol s'entr'ouvre pour recueillir ces loques humaines et se referme pour leur épargner les affres dernières de la vie. Il s'entr'ouvre, mais en étroites crevasses, sous le soleil de feu qui mord sans relâche. Le soleil a tout brûlé, asséché les puits, voire les plus profonds. Seul celui de la Mission garde un peu d'eau fangeuse. Depuis huit années que la pluie fait défaut, les étangs ruraux sont à sec. Adieu les irrigations. La prudence de l'administration se trouve elle-même en défaut. Toute moisson meurt sur pied, le millet, les lentilles, les légumes les plus rustiques, se flétrissent à peine levés. Du riz on ne parle plus, et pour cause. La terre grise, roussâtre ou fauve s'envole en tourbillons poudreux sous les pieds des bestiaux. A la recherche de l'herbe maigre, les bœufs vont par troupes, respectés à l'égal des buffles qui beuglent, privés de leur bain de boue. Les Hindous peuvent mourir de faim, nul ne mangera de la vache. Le meurtre d'une de ces bêtes est tenu pour crime sans nom. Seuls les parias se repaissent de bêtes mortes. Mais ce triste régal leur devient promptement funeste ; une fois remplis de cette chair fétide, ils enflent et crèvent, en troupes, autour des charognes qu'ils disputaient aux oiseaux du ciel. Quant aux riches, ils consomment du mouton, de la chèvre, des poules, nourriture de luxe dont j'ai appris le cours de famine à Genji.

Pour qui n'a pas vu la famine de l'Inde, il est difficile de comprendre à quel degré de misère matérielle l'animal humain peut tomber. J'ai vu les mères aux mamelles taries supplier les autres femmes de donner le sein à leurs petits qui pleuraient la faim, et les maris des nourrices bien portantes conclure d'avantageux marchés. Le fisc anglais ne connaît pas cette détresse. En tout pays d'ailleurs, il faut que l'impôt rende, et il ne saurait dépendre de la plus ou moins-value des récoltes. Le principe, excellent partout, d'ailleurs, du gouvernement anglais de ne point prendre parti dans les affaires des particuliers, doit fléchir dans l'espèce. La dureté des règlemens se tempère dans la pra-

tique. D'abord, il existe un commissaire de la famine, fonctionnaire du *Civil Service* chargé de secourir et de grains et d'argent les sinistrés, après enquête dans les districts. Ensuite, et depuis plus de trente ans, l'administration s'occupe de multiplier les chemins de fer d'intérêt local pour le transport des céréales. Ainsi les lignes de Villapouram à Vellore et à Dharmaveram furent prolongées pendant les famines de 1876 et 1878.

Si beaucoup de petits propriétaires ruraux, de rayots, comme on dit, sont ruinés à plat pendant ces années terribles, le sort des ouvriers agricoles est encore plus désastreux. En temps ordinaire, ces pauvres gens font partie de la famille du rayot, vivant de sa vie, en partageant la bonne et la mauvaise fortune, dormant sous son toit. Mais quand le rayot ne peut plus rembourser les avances qu'on lui consentit sur les récoltes à venir, quand il se voit menacé d'expulsion, il doit licencier les travailleurs subalternes, premières victimes désignées de la famine, qui perdent du même coup et la subsistance et l'abri. Réduits à l'état de vagabonds, ces paysans sans terre, sans feu ni lieu, s'éloignent avec leur famille, allant au hasard, vers un embauchage incertain.

Alors apparaissent les agens de l'émigration. Ils racolent les hommes les plus robustes et les dirigent sur les dépôts d'où, après engagement légalement contracté, ces laboureurs seront expédiés, avec leur femme et leurs enfans, au besoin comme coolies dans les colonies d'outre-mer. J'ai assisté, dans la place de Vellore, à l'enrôlement de ces coolies. C'est une chose intéressante, et qui montre l'indéniable supériorité des Anglais en organisation coloniale. Quant aux opérations de même genre consenties par le gouvernement français au profit de certains entrepreneurs, vous comprendrez la réserve qui me condamne au silence.

Le talukia de Vellore, quand j'y passai, il y a plus d'un mois, avait perdu, par la famine, un dixième de sa population paria et un vingtième de ses ouvriers agricoles. La plupart de ces Hindous avaient émigré à Maurice, au Natal, à Poulo-Penang, aux Barbades. Les émigrans de Vellore, qui se présentaient devant le sous-collecteur, mon hôte, n'en étaient pas encore arrivés à ce degré de misère physiologique qui se reconnaît, pour l'œil averti, à l'émaciation des bras. Il convient de remarquer, aussi, que ces braves gens s'étaient un peu refaits en

quelques jours dans le dépôt. Avant de contracter leur engagement définitif, ils comparaissent devant le fonctionnaire anglais qui les interroge, séparément, pour savoir si on n'a pas surpris leur bonne foi. De cet engagement les conditions sont assez avantageuses. L'embauchage de tout ouvrier agricole le lie pour une durée de cinq ans, où il devra fournir un travail journalier de neuf heures entre le lever et le coucher du soleil. La paye se monte à sept roupies et demie par mois, environ treize francs. A cela s'ajoute la ration quotidienne de riz ou de millet, de poisson sec, d'huile et de sel. Le logement est assuré; chaque famille a sa petite paillotte. Les soins du médecin et les remèdes sont gratuits. Au bout des cinq années, le rapatriement est exigible par l'homme et les siens, et aussi s'il contracte un nouvel engagement de deux ans. Pour un temps plus long, le droit au retour gratuit est perdu. Par ces règlemens étroits, on a voulu, semble-t-il, éviter l'encombrement des coolies indiens dans les colonies précitées.

Le contrôle du collecteur est exercé avec la sévérité la plus grande. J'ai vu M. G. Sydney Robert consacrer une après-midi entière du dimanche à régler une soixantaine de contrats. Chaque coolie signe une feuille, en double expédition, où sont relatées les indications les plus minutieuses sur sa naissance, sa famille, ses héritiers, les délégations qu'il consent... Aujourd'hui que j'ai vu de mes yeux les affamés du Carnate, je comprends mieux les physionomies indifférentes ou satisfaites de tous ces émigrans de Vellore, hommes, femmes, enfans, qui allaient abandonner leur pays pour des années, mais avec la certitude de ne plus connaître la faim. Les misérables de Genji n'ont sans doute pas cette ressource de se louer ainsi à l'étranger. Triste terre de Genji! La métaphore « le pays est rongé jusqu'aux os » cesse d'être une vaine figure. L'implacable sérénité du ciel le ruine plus sûrement que ne le firent les cavaliers de Sivadji ou les bandes de musulmans du Mysore.

Bien des hommes sont heureux, ici, qui vivent de racines, et ils n'en ont pas tous les jours. Avancer que ces pauvres diables meurent absolument de faim ne serait pas véridique. Dans la réalité, ils succombent sous l'inconvénient de la mauvaise nourriture, sous la misère physiologique, pour observer la valeur des mots. Ils enflent, languissent et s'éteignent, sans presque s'en douter. Leur imprévoyance et leur insouciance sont égales :

se remplir le ventre une bonne fois est pour eux la préoccupation première. Insouciance, imprévoyance, toute la vie de l'Hindou est dans ces deux mots. Il engagera trois, quatre récoltes de sa terre pour célébrer richement le mariage de son fils. Vienne la famine, il se trouvera démuni, endetté, bientôt perdu sans ressource. Qu'il survive à la catastrophe, qu'il remonte par grand hasard sur sa bête, vous le reverrez commettant les mêmes imprudences, engageant l'avenir, et cela jusqu'à ses derniers jours. Notre ami le Tandou Sandirapoullé est le portrait fidèle de l'Hindou de tous les temps.

Ces affamés chétifs et minables ne manquent pas de cœur à l'ouvrage. Ils travaillent courageusement, quand l'occasion se présente. Ceux que j'emploie à fouiller l'antique pagode de Krichnapouram, dans l'espoir précaire de me procurer des idoles, font des journées de onze heures pour vingt centimes environ, et je me conforme au tarif du pays. Ces pauvrets sont contens d'avoir de la besogne. Sous le soleil, sans un pouce d'ombre, ils creusent aussi activement que des fourmilions, s'enfoncent sous terre, remontent avec de grosses pierres sur la tête, ou bien, ils les guindent avec de mauvaises cordes et une traverse de bois. Les résultats ne sont pas à la hauteur de la tâche. Nous atteignons à dix mètres de profondeur sans avoir trouvé autre chose que des tessons de poteries communes. Le puits va toujours en obliquant. Il s'avance sous une roche et l'eau suinte! Avec des cuvettes de tôle on ramène de la boue liquide, parfois un Pouléar en terre cuite, et encore quelques fragmens de statues, un bras de déesse, en diorite verdâtre, qui a gardé son poli. Et cela est d'une belle facture. La main gauche tient encore la fleur de lotus. Voici la droite d'un Çiva, ouverte dans le geste qui rassure, avec le losage empreint dans la paume. C'est maintenant un fragment de mitre, quelques boulets de pierre. Mais ni un bronze, ni une monnaie, ni une arme. Tout a été déménagé minutieusement avant l'abandon final...

Genji, 21 septembre 1901.

... Les Brahmes du lieu ne savent rien, je ne saurais trop le répéter, sur cette antique pagode qui fut sans doute celle des brahmes voyageurs, indiquée sur les plans du XVIIIe siècle. Si c'est elle, à qui doit-on attribuer sa ruine? Aux Français, peut-

être? Je ne me charge pas d'élucider la question. Il est probable cependant que, là comme à Pondichéry, les Jésuites furent obligés par les légats de détruire les temples des « faux dieux. » L'intolérance des Jésuites est une de ces fables contre laquelle on ne saurait aujourd'hui s'inscrire utilement en faux. Je me contenterai de remarquer que les accusations portées contre eux tombent historiquement quand on prend la peine de remonter jusqu'aux sources. Les Brahmes ignorent tout de l'histoire, et presque tout de leur religion. Celui que je fais interroger prend à mes fouilles un intérêt, à ce point vif, que je me sens pris pour lui d'une sympathie véritable. Erreur! Il ne tarde pas à me détromper. Cet homme grand, fort, rasé de frais, blanchi de neuf, gras malgré la rigueur des temps, respirant l'aisance, l'honorabilité, la distinction, exhalant le parfum de toutes les vertus, ce brahme portant sur son front la peinture sacrée, symbole des sources de la vie, ce brahme attentif et réservé méditait un simple emprunt.

« Il serait honoré, me dit le Père, que vous lui prêtiez un quart de roupie. » — Trop heureux d'en être quitte pour quarante centimes, — deux journées d'ouvrier, — je remets à ce brahme la petite pièce d'argent, et il nous veut accompagner jusqu'à la Mission. Mais l'apparition subite d'un serpent le mit malheureusement en fuite.

Et quel serpent! De ma vie de voyageur il ne me souvient d'avoir jamais vu le pareil. Noir, luisant, il glissait entre deux haies de nopals, telle une coulée d'encre. Sa partie antérieure, cambrée, paraissait marcher en attitude verticale, et son cou recourbé dardait, au-dessus de sa raquette épanouie, sa tête plate et audacieuse, à un mètre au-dessus du sol. Ainsi la bête sombre et formidable rampait de l'arrière-train, se balançait de l'avant, dominant les cactus épineux où elle entrait, tandis qu'à deux mètres derrière elle, ondulait sa queue dont la trace demeurait sur le sable. Serrant ma simple canne, je m'élançai pour casser les reins de la bête. Un pareil échantillon n'est pas de ceux que l'on doive laisser échapper. Mais une main vigoureuse me retint par ma veste de toile, et la voix du Père Authemard s'éleva non moins fortement :

« Au nom du ciel, restez ici!... C'est un grand cobra, le plus venimeux des serpens de l'Inde! »

Et moi toujours tirant: « Oui, oui, Père Authemard! Un

naja, parfaitement!... Lâchez, lâchez, vous dis-je!... Et même l'Hamadryas, le *Naja Bungarus* en personne!... On le reconnaîtrait à cent pas!... Et la variété noire! Lâchez-moi, Père Authemard, il va s'enfoncer dans un trou! »

Mais, ainsi que je vous l'ai écrit, les Pères missionnaires sont tyranniques et violens dans le bien. Le Père Authemard m'immobilisa d'autorité, appelant à l'aide le pion Cheick Iman qui se tint devant moi les bras en croix, tout en regardant prudemment par-dessus son épaule pour surveiller le reptile. Et le manikarin de Genji, le brahme, le catéchiste, mon porte-sac, le rhadjpoute de Krichnapouram et sa fille, la marmaille accessoire et les chiens du pays disparaissaient avec un touchant accord. Je vis le grand naja couleur d'encre filer entre les pierres sèches d'une enceinte ruinée. Sa queue frétilla un instant encore, puis je ne distinguai plus rien.

Ainsi me fut ravie l'occasion d'engager un combat hasardeux contre le plus bel exemplaire de ce naja indien qu'il m'ait été donné de voir en vingt-cinq années de voyages. Il mesurait certainement quatre mètres, pour le moins, et sa grosseur était celle du bras. Le *Naja bungarus*, appelé vulgairement hamadryas, est le plus puissant, le plus courageux et le plus redoutable des serpens venimeux de l'Asie. Sa morsure passe pour toujours mortelle. Seuls, les hideux crotales et le bothrops fer de lance du Nouveau-Monde, lui peuvent être comparés pour les effets, non pour la taille. On donne souvent à ce grand ophidien solitaire le nom d'Ophiophage, car il est accusé de se nourrir volontiers de serpens, et particulièrement du naja commun ou cobra capel (*Naja tripudians*). La haine que porte l'Ophiophage au cobra est expliquée par une vieille légende hindoue :

Au temps où les bêtes parlaient, une mère cobra rencontra l'Ophiophage qui se promenait dans un bosquet, aux environs du village qu'il venait de traverser : « N'as-tu rien vu d'intéressant dans les rues? demanda la mère cobra. — Je te dirais bien quelque chose, répondit l'Ophiophage, mais ta méchanceté est telle que la prudence m'ordonne de ne t'en point parler. — Est-il possible! s'écria la mère cobra. Quelle réputation est la mienne, et pourquoi médire ainsi de moi sans raisons? »

L'Ophiophage, malgré sa prudence qui passait déjà pour extrême, se laissa aller à causer avec la mère cobra qui apprit bientôt son secret : « J'ai vu sur la vérandah de sa maison un

enfant si beau qu'on croirait voir le Dieu Krichna lui-même dormant à l'abri d'un toit de palmes. — Ah! cher ami, ne me prive pas d'un pareil spectacle! Dis-moi, je t'en prie, où est couché ce bel enfant? — Si tu me promets de ne pas lui faire de mal, je te le dirai. »

La mère cobra jura que l'enfant lui serait plus sacré que s'il était né d'un de ses œufs. Et le trop confiant Ophiophage consentit à la renseigner. Mais la mère cobra n'eut pas trouvé l'enfant qu'elle le mordit et le tua sans remords, peut-être pour donner plus de créance à ce proverbe que ceux-là meurent jeunes qui sont aimés par les dieux.

L'Ophiophage, quand il repassa par le village, connut la mort de l'innocent qui avait péri par sa faute. Décidé à punir la mère cobra, il n'eut de cesse qu'il ne la retrouvât et la dévorât, elle et sa progéniture. Étendant sa vengeance à la tribu entière des cobras, il détruisit tous ceux qu'il put atteindre et laissa aux siens le soin de perpétuer le châtiment de l'engeance félone qui avait trahi son serment. C'est sans doute pour mieux tromper la race des cobras que celle des Ophiophages se complaît à en imiter la livrée. Peu de serpens ont, en effet, une robe individuelle plus variée. Du jaune sale jusqu'au noir profond, elle affecte toutes les combinaisons de teintes, toutes les marbrures, tous les tons. On a décrit ce grand naja sous plus de vingt noms différens. L'espèce, répandue de l'Himalaya à l'Indo-Chine, possède, dans les catalogues, une synonymie dont la richesse déconcerte. Quant à la taille, elle atteint cinq mètres. L'Ophiophage est, sans conteste, le géant des serpens venimeux.

Genji, 22 septembre 1901.

... Je vous ai parlé de ce rhadjpoute de Krichnapouram qui se signala par son activité à prendre la fuite lors de la rencontre que nous fîmes du monstrueux serpent noir. Ce personnage mène, aux environs de la Mission, son existence digne et oisive, égayée par des libations d'arack, plus fréquentes depuis que sa fille s'est consacrée au métier de chasseresse et travaille pour augmenter mes collections.

Figurez-vous une de ces mignonnes statuettes de terre cuite que modèlent et peignent à miracle nos industrieux potiers de Pondichéry. La princesse rhadjpoute n'a pas dix ans. Son torse

nu de petite femme, couleur de chamois, sort de sa jupe d'indienne à fleurs, épanouie en volant sur les chevilles cerclées de cuivre. Des bijoux de nez très pauvres, des pendans d'oreilles et un collier de verroteries composent toute sa parure. Et cette enfant rappelle les plus délicates miniatures indo-persanes où des belles attentives respirent avec recueillement une rose, tandis que passent, sur le chemin bordé de piquets fleuris, les cavaliers en robe de drap d'or, montés sur des étalons balsans d'un bleu pâle. Sa mère est morte de misère, je crois; son père, abruti par l'ivrognerie, promène son inutilité grandiloquente dans ce Genji où ses ancêtres tinrent jadis les forteresses contre les musulmans de Golconde. Avec les pièces de monnaie que je donne à la fille pour ses récoltes de chauves-souris, de lézards et de petits rongeurs, le père s'offre quelques rasades d'eau-de-vie et se console, sans manquer aux obligations d'un homme de caste tchatria pour qui tout travail est péché.

A ne s'en rapporter qu'à ses goûts, l'ancêtre le plus régulièrement établi de notre rhadjpoute serait ce fameux Bhonsla Rao Gohdji qui amena ses Mahrattes devant Pondichéry, au temps ancien ou Dumas en était gouverneur. Le Bhonsla se laissa tenter par quelques bouteilles de la crème des Barbades. Il en but tant qu'il en eut. Puis, pour en avoir d'autres, il proposa la paix. Cinquante flacons de la liqueur de Mme Amfoux satisfirent le Mahratte. Il se retira avec son monde, renonçant à exiger le tribut et la remise de la famille de Chunda-Sahib qu'il était venu réclamer. Du moins la tradition locale le veut ainsi.

Si j'interroge notre rhadjpoute de Krichnapouram, il n'hésite pas à se réclamer des dynasties mahrattes en général, et particulièrement de ce fameux Desing Radjah, de Genji, naïck fameux du XVIIIe siècle, dont la légende nous apparaît comme la dernière protestation du brahmanisme féodal contre la conquête musulmane.

MAURICE MAINDRON.

UNE VIE DE FEMME AU XVIIIE SIÈCLE

MADAME DE TENCIN

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX (1)

PREMIÈRE PARTIE

Nous l'appelons « la marquise de Tencin, » et chacun sait qu'elle est la mère de d'Alembert. A dire vrai, elle n'était point marquise, et d'Alembert ne fut dans sa vie qu'un incident ou plutôt un accident. Ne la faisons ni trop « princesse, » ni trop « mère de famille. » Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, damoiselle, dame de la baronie de Saint-Martin de l'île de Ré, doit rester pour nous ce qu'elle était pour Saint-Simon et pour Diderot, « la religieuse Tencin, » « la belle et scélérate chanoinesse Tencin, » qui fit de son frère un cardinal ministre, de ses

(1) *Principales sources inédites :* Archives du Ministère des Affaires étrangères : Rome, t. 631 à 657 et 790 à 805. — Bibliothèque nationale, département des manuscrits : Collection Joly de Fleury, t. 48 ; Recueil de pièces judiciaires du XVIIIe siècle, Clairambault, 1209 et F°₃F, vol. 171 et 384 ; Chansonnier dit « de Maurepas, » t. XIII, XVI, XXXIX, XL ; Correspondance du président Bouhier avec Mathieu Marais, fonds fr., n°s 25541-2. — Bibliothèque de l'Arsenal : Archives de la Bastille, n°s 10767 et 11540. — Bibliothèque Mazarine : Lettre au P. Manniquet, ms. fr., n° 2204, f° 56 ; Recueil de Chansons-anecdotes, t. XVI, n° 3988. — Bibliothèque de Lyon : Fonds Morin-Pons, n° 206. — Bibliothèqne de Grenoble : Ms. n°s 1356-1390.

amis des académiciens, et de sa vie le plus divers des romans. Femme galante, et dont les gazettes jasèrent, elle parvint à conquérir pour sa maturité la considération, et pour sa vieillesse le respect; petite aventurière de province, elle devint une des reines de Paris, et presque un parti dans l'État; nonne défroquée, elle sut trouver des jésuites zélés, de saints évêques, des cardinaux graves pour l'accepter comme une « mère de l'Église, » jusqu'à un pape docte et pieux pour entretenir avec elle une amicale correspondance. Une Pompadour ou même une Geoffrin semblent plus à l'aise dans leur siècle et mieux en refléter l'esprit. Mais nulle femme alors n'a fait vibrer plus fortement, ni sur une plus large étendue, le clavier des passions et des idées contemporaines, que cette femme de lettres, qui fut aussi femme d'affaires, femme d'alcôve, de salon, d'antichambre, de concile et d'académie.

I

Elle naquit le 27 avril 1682, à Grenoble, où son père était conseiller au Parlement. La famille Guérin de Tencin avait à peine un siècle de noblesse derrière elle, et le trisaïeul du conseiller avait été colporteur. De père en fils, depuis plus de cent ans, ils étaient magistrats, et, à chaque génération, s'élevaient d'un degré. Fonctionnaires exacts et habiles, tous ces Guérin avaient le sens des affaires : ils savaient se marier honorablement et confortablement, arrondir leurs terres par le menu, et faire figure décente dans l'aristocratie provinciale. Le père de Claudine, Antoine de Tencin, avait épousé Louise de Bussevant, d'une très vieille famille du Viennois; il achètera bientôt une charge de président à mortier, et ne la résignera en 1696 que pour aller à Chambéry comme premier président du Sénat de Savoie. Mais c'est de ses enfans que lui viendra le plus clair, sinon le meilleur, de son lustre.

Ils étaient cinq : François, l'aîné, qui reprit la charge paternelle; Pierre, qui fut le cardinal; Marie-Angélique, qui épousa Augustin de Ferriol, seigneur de Pont-de-Vesle; Françoise, qui devint comtesse de Grolée, enfin Claudine. C'est aux deux cadets qu'était réservée la gloire. Comme ils étaient cadets, on les donna à l'Église. Claudine fut mise au monastère royal de Montfleury

et y prononça ses vœux en 1698. Ce couvent, où la règle de Saint-Dominique s'était faite plus accommodante, offrait un agréable asile aux filles de qualité que leurs parens invitaient à renoncer au monde. L'excellent cardinal Le Camus aurait voulu y rétablir une discipline et une clôture plus exactes, disons plus « affreuses, » pour parler comme la noblesse delphinoise. Mais la résistance de toutes les grandes familles de la province et le mauvais vouloir de Louis XIV avaient été plus forts que son zèle. Il avait dû céder; et, si les dames de Montfleury portaient encore sur leurs robes blanches le scapulaire blanc et le manteau noir des dominicaines, elles gardaient pour le reste une « honnête liberté. » Le lieu était charmant, et de Grenoble on y venait en promenade par la plus belle route. C'était alors, dans le jardin et dans les vignes du monastère, de libres conversations avec les parens et amis, des collations offertes aux visiteurs, des « concerts de voix et d'instrumens, » toute une vie facile, très séculière et presque « thélémite. » Pour Claudine de Tencin, ce n'était point un ensevelissement que la prise d'un voile en cette accueillante maison. Jolie fille et point sotte, elle attira bien vite à son couvent la meilleure société de Grenoble. La future reine de salon fit dans un parloir ses débuts de bel esprit. Un religieux minime, le P. Manniquet, détestable rimeur, mais « de beaucoup de littérature, » semble avoir été son directeur intellectuel et son initiateur à la philosophie cartésienne. Elle n'était pas une Armande. Les « tourbillons » et les « mondes tombans » la laissaient indifférente; et elle ne cherchait dans toute cette physique que des métaphores ou des suggestions pour mieux comprendre la vie humaine et quotidienne, qui seule l'attirait : « Je ne sais, lui écrivait-elle en juin 1706, si vous m'avez fait du bien ou du mal de me donner quelque connaissance de la philosophie de M. Descartes. Il ne s'en faut guère que je ne m'égare dans les idées qu'elle me fournit : tous les tourbillons qui composent l'univers me font imaginer que chaque homme en particulier pourrait bien être un tourbillon. Je regarde l'amour-propre qui est le principe de tous les mouvemens comme la matière céleste dans laquelle nous nageons. Le cœur de l'homme est le centre de son tourbillon; les passions sont les planètes qui l'environnent. Chaque planète entraîne après elle d'autres petites planètes qui sont à son égard ce que la lune est à notre terre : l'amour, par exemple, emporte la jalousie; elles s'éclairent réci-

proquement par réflexion; toute leur lumière ne vient que de celle que le cœur leur envoie. Je place l'ambition après l'amour; elle n'est pas si près du cœur que la première; aussi la chaleur qu'elle en reçoit lui donne un peu moins de vivacité... La raison aura aussi sa place dans le tourbillon, mais elle est la dernière : c'est le bon Saturne, nous ne sentons les effets de sa révolution qu'après trente ans. Les comètes ne sont autre chose dans mon système que les réflexions : ce sont ces corps étrangers qui, après bien des détours, viennent passer dans le tourbillon des passions. L'expérience nous apprend qu'elles n'ont nulle part ni bonnes ni mauvaises influences. Je ne vois autre chose dans la matière canellée qui unit l'aimant avec le fer que la sympathie dont les ressorts sont aussi surprenans que cachés. Les taches que nous remarquons dans notre soleil peuvent se rapporter, ce me semble, aux effets que l'âge produit en nous : il affaiblit peu à peu et fait enfin cesser la chaleur naturelle dont le cœur tire toute sa vivacité. Peut-être que le temps fera la même chose sur notre soleil : nous ne différons avec lui que du plus ou moins de durée. » La religieuse qui écrivait ces méditations astro-psychologiques avait alors vingt-quatre ans. Plus tard, sans doute, elle ne placera plus l'ambition après l'amour; mais, dès à présent, il n'y a pas chez cette jeune apprentie philosophe intempérance d'idéalisme ou de sentimentalité. Elle est déjà la femme positive qui se servira d'autant plus utilement de l'humanité qu'elle la connaîtra mieux.

Elle la connaissait assez déjà pour désirer en jouir et s'y mêler. Elle n'avait point l'âme claustrale, et les commodités qui lui étaient offertes ne faisaient qu'irriter ses désirs. Dans cette horreur du couvent, il ne se glissait, semble-t-il, nulle répugnance religieuse, nulle révolte « philosophique, » mais elle était femme et voulait vivre. On le sentit trop facilement dans la petite cour provinciale qu'elle s'était faite : « On la venait trouver, dit Saint-Simon, avec tout le succès qu'on eût pu désirer ailleurs; » et ce fut de la façon la plus vulgaire que Claudine défroqua. Quand et comment abandonna-t-elle Montfleury? La rupture fut-elle brutale et scandaleuse, ou cette ingénieuse diplomate sut-elle trouver un accommodement? Les documens font défaut ou sont peu sûrs. Elle-même, sur la fin de sa vie, racontait à Duclos qu'ayant toujours protesté contre des vœux forcés, elle avait très habilement utilisé l'amour inconscient et naïf d'un

directeur borné pour hâter sa libération. La chronique contemporaine ajoute, il est vrai, que le bon abbé ne fut pas seul à plaider contre les vœux de sa pénitente et que plusieurs accidens trop visibles, arrivés coup sur coup et mal dissimulés dans de soi-disant « saisons d'eaux, » rendaient la rupture inévitable et définitive. La suite de son histoire donne quelque vraisemblance à ces récits : et la réticence même de ses aveux à Duclos les confirme presque : bruyante ou précautionnée, l'émancipation de la chanoinesse se fit peu canoniquement.

Libérée du couvent, elle ne lui tint pas rancune : elle en garda pour toujours, sinon la dévotion même, qu'elle n'eut sans doute jamais, du moins le goût des relations dévotes, une tendresse médiocre pour les « intrigues de moinerie, » mais le sens de la diplomatie ecclésiastique. Elle n'oubliera pas non plus ce qu'elle avait senti et vu autour d'elle durant tant d'années. Certaines préoccupations, certaines images lui resteront : ces promenades dans le parc, où la religieuse solitaire rencontre le visiteur amoureux, ces entrevues du parloir claustral, où l'on échange des paroles décisives; ces prises de voile, parfois si douloureuses pour l'amant éconduit, toutes ces scènes monastiques ont passé de ses souvenirs dans ses romans pour y laisser leur pittoresque un peu triste et leur mystère.

Il ne pouvait plus y avoir place à la maison familiale pour la religieuse émancipée; on peut même supposer qu'elle ne le désirait point. Son père était mort depuis 1705, et sa mère, très honnête femme, révoltée par la conduite de sa fille, devait bientôt en mourir de douleur. Elle vint donc à Paris, ordinaire et sûr refuge de tous les défroqués et « évadés. » C'était, semble-t-il, aux environs de 1710. Elle y trouva sa sœur Mme de Ferriol, qui lui fut indulgente, et surtout son frère l'abbé, de trois ans plus âgé qu'elle, ancien conclaviste du cardinal Le Camus, abbé de Vézelay, grand vicaire de Sens, qui venait à Paris intriguer pour de plus hautes charges et de plus opulens bénéfices. D'instinct, le frère et la sœur allèrent l'un vers l'autre. Désormais ils auront partie liée ; ils s'installent ensemble, et vont se pousser cyniquement l'un l'autre par « un système suivi » d'adulations réciproques qu'ils « porteront jusqu'au dégoût. »

La sœur fréquenta d'abord chez Mme de Ferriol. Grâce à Fontenelle qu'elle y rencontra et à quelques ecclésiastiques complaisans, elle obtint vers 1714 ou 1715 un rescrit en cour de Rome

qui la relevait de ses vœux; mais, comme il était « subreptice, » et rendu sur un faux exposé, il ne fut point « fulminé. » Ce qu'on ne lui donnait pas, Claudine de Tencin le prit; et « la religieuse Tencin », devenue Mme de Tencin, aura dès lors une vie plus que laïque. Elle pensait avec Bolingbroke qu'il « eût été en vérité dommage de laisser rouiller d'aussi beaux talens que les siens. » Au reste, il était temps; elle avait dépassé la trentaine; c'était tard pour les débuts d'une femme, à l'époque de la Régence surtout. Mme de Tencin le sentit, et c'est ce qui donnera à son attaque cette ardeur fiévreuse et un peu indiscrète qui lui nuira parfois. Il s'en fallait qu'elle fût laide. On l'eût même proclamée très belle, s'il y avait eu sur son visage cette sérénité et ce repos qui sont comme la conscience de la beauté; la sienne était plutôt, si l'on ose dire, une beauté active et toujours en travail de conquête. Le cou, flexible et long, avait des courbes insinuantes; la bouche, assez grande, était mobile, expressive et fraîche; les yeux, légèrement troubles, traduisaient avec vivacité l'impression du moment; et, sur cette physionomie sans cesse renouvelée, on sentait passer, dit Marivaux, « l'âme la plus agile qui fut jamais. »

II

Le succès fut rapide et vif. En la voyant chez Mme de Ferriol, dont il était un habitué, le poète et ministre plénipotentiaire Matthew Prior avait oublié sa « fille aux cheveux châtains » pour devenir amoureux de la jolie provinciale. Le bruit de leurs galanteries avait passé la Manche; et les petites amies parisiennes dont Bolingbroke absent cultivait le souvenir par de menus cadeaux que leur répartissait Prior, — vin des Canaries, eau de miel, eau des Barbades, — prétendaient que « Mathieu, naturellement fripon, leur volait la moitié de leur eau de miel au profit de sa religieuse défroquée. » Mme de Tencin faisait mieux. Elle se servait de Prior auprès de Bolingbroke et de Bolingbroke auprès du duc de Savoie, pour que son frère fût enfin établi dans son abbaye d'Abondance. Et Prior complaisant écrivait la lettre demandée, quoique « l'abbé après tout ne lui parût pas valoir la corde, » et l'abbé avait l'abbaye.

Bientôt introduite par Fontenelle au Palais-Royal, elle allait y trouver de plus puissantes amours. Elle savait que le Régent

aimait toutes les belles qui voulaient bien le lui permettre. Elle le lui permit. Mais elle alla trop vite en affaires. Le Régent lui parlait d'amour, elle lui parlait de son frère, dont il n'avait cure. Il eut pour la renvoyer un mot brutal et cynique; et Mme de Tencin tomba, ou retomba, — on ne sait exactement, — « du maître au valet. » Ce fut pour toute la famille une profitable chute.

D'abord prudente et discrète, sa liaison avec l'abbé Dubois ne tarda pas à trouver une sécurité officielle dans la fortune croissante du ministre. Elle devint alors, dit Saint-Simon, « maîtresse publique, » et le nouvel archevêque de Cambrai eut en cette ancienne religieuse une auxiliaire adroite et sans scrupule. Dans des *Mémoires* d'une véracité suspecte, elle apparaît comme la trop ingénieuse intendante des orgies nocturnes et renouvelées de l'antique, — *Fêtes d'Adam*, *Fêtes des flagellans*, — que Dubois aurait organisées à Saint-Cloud pour amollir les énergies ou énerver les résistances du Régent. Et cela n'est pas impossible. Des documens plus sûrs nous la montrent dans les milieux diplomatiques faisant de l'espionnage pour le compte du cardinal. Très liée avec l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, le chevalier Schaub, — on l'appelait en plaisantant « la femme de Schaub, » — elle pouvait connaître, par les indiscrétions de son ami, les dessous de la politique anglaise. Il est vrai, remarque l'agent prussien à qui j'emprunte ces renseignemens, que peut-être le chevalier Schaub se servait d'elle aussi pour espionner le cardinal. Nous savons donc mal ce que Mme de Tencin fit pour Dubois. Nous savons mieux ce que Dubois fit pour elle.

Elle était venue pauvre à Paris. Quelques années plus tard, — Dubois vivait encore, — elle avait amassé, sinon la très grosse fortune que lui prêtent les chansonniers de l'époque, du moins une aisance plus qu'honnête. Quand en 1719 il fallut, pour le bien de la chose publique, opérer la conversion du presbytérien Law, elle sut obtenir pour son frère ce lucratif honneur, car ce ne fut pas seulement une « opération ecclésiastique. » Deux mois et six jours après que l'auteur du « système » eut abjuré entre les mains de l'abbé, le 28 novembre 1719, Mme de Tencin, qui sentait revivre en elle quelque chose de son aïeul le banquier Guérin, ouvrait rue Quincampoix un comptoir d'agio. Nous avons encore l'acte constitutif de la société en commandite qu'elle parvint à réunir autour d'elle, et où elle avait fait entrer frère, sœur, cousin, amis et amant. C'est chez elle que la com-

pagnie a son siège social ; et, dans le respectable capital engagé, 3 156 852 livres, c'est elle, la cadette, la religieuse évadée, qui fournit le plus gros apport, près de 700 000 livres, récompense et bilan de tout un passé. Ce n'est pas d'ailleurs la seule entreprise financière où cette femme, désireuse de posséder, et de posséder pour dominer, ait engagé son argent et ses rêves. La protection du cardinal Dubois, la complaisance du lieutenant de police d'Argenson l'ont plus d'une fois servie en des momens difficiles. Quelques-unes des lettres qu'elle leur écrivit alors, et que les archives des différens ministères ont conservées, nous révèlent dans cette vie, en apparence tout amoureuse, une étonnante multiplicité de louches intrigues, de relations compromettantes avec des hommes d'affaires et des financiers véreux. Ce qui met quelque noblesse, ou du moins quelque désintéressement dans tous ces tripots, c'est que Mme de Tencin ne fait la chasse à l'or que pour la faire plus sûrement au pouvoir, et ne les conquiert tous deux que pour ce frère médiocre où elle a placé toutes ses ambitieuses espérances.

En 1721, l'abbé fut nommé par Dubois chargé d'affaires à Rome, ou plutôt chargé d'y trouver à son patron un chapeau de cardinal. Il lui montra « comment il savait servir, » et lui trouva le chapeau. C'était la presque promesse d'un évêché à la fin de sa mission. Il est grand dommage qu'à l'exception d'un court billet, les lettres de Mme de Tencin à son frère durant ces années romaines soient aujourd'hui perdues. Il nous reste heureusement, pour y suppléer, les lettres du frère à la sœur, celles de tous deux à Dubois, et les réponses de celui-ci. L'abbé n'était pas un diplomate de race. La grande politique le laissait froid. Il préfère s'amuser aux anecdotes scandaleuses qu'on ramasse dans les antichambres ou « friponner » avec la nièce d'un cardinal. Au reste, il a conscience de sa médiocrité ; il doute de « ses capacités et de ses forces ; » il se juge lui-même « ennuyeux, abstrait, sans mémoire, » travailleur pénible et lent. Il « sent qu'il baisse, qu'il s'use ; » il trouve que « dix ans de vie valent mieux que toute la fortune : » l'ambition l'abandonne ; et il « ne désire bien réellement et bien sincèrement que de se retirer et vivre tranquillement. » Elle, qui a besoin de lui et de sa gloire, le secoue et le réconforte tout ensemble : elle le virilise, lui rend confiance en soi-même, et lui « persuade qu'il vaut quelque chose. » S'il s'est engagé dans quelque mauvais pas, s'il a compromis sa

réputation par quelque malhonnêteté inhabile, s'il a commis quelque « peccadille » ou quelque « faute grossière, » elle ne lui ménage ni les avis méprisans ni les « rudes mercuriales. » Mais elle sait dans Paris crier au calomniateur avec la plus vertueuse indignation, rendre Dubois indulgent aux maladresses de son protégé, et en atténuer les effets avant qu'ils soient irréparables, trouver les mots éloquens qui arracheront au cardinal les « quartiers » échus et enrôler au service de l'abbé tout le bataillon de ses amis, l'illustre Fontenelle en tête. Pour ce diplomate novice qui ne sait tenir une plume, M. de Lamotte composera « des lettres de compliment suivant l'occasion, des pensées pour distribuer au Roi, à M. le duc d'Orléans et autres. » Si l'ambassadeur de Saxe-Pologne va à Versailles, il devra se souvenir qu'il y a des archevêchés vacans, et y glisser, s'il le peut, le candidat perpétuel. Tout lui est instrument pour édifier la fortune de son frère. Enfin, en juin 1723, deux mois à peine avant la mort du cardinal, l'abbé de Tencin était nommé prince-archevêque d'Embrun.

Comme il arrive souvent, plus Dubois donnait aux Tencin, plus les Tencin exigeaient de lui. Chaque jour il devenait davantage prisonnier d'une liaison que sa faiblesse libertine avait d'abord acceptée, et qui maintenant s'imposait à lui avec des sommations presque impérieuses, malgré la servilité câline des flatteries prodiguées : « J'ose dire que vous devez m'aimer, » lui écrivait Mme de Tencin en lui réclamant de l'argent. L'abbé, qui sentait bien que tout son fragile avenir était lié à sa sœur, la poussait toujours plus fortement dans les bras de son patron. Il aimait proclamer la chose jusque dans les audiences pontificales : « Puisque votre sœur aime si fort le cardinal, lui disait le Pape en badinant, je ne souffrirai plus qu'elle m'embrasse. » Et Tencin, qui racontait la plaisanterie qu'il avait provoquée, ajoutait à Dubois : « Votre Éminence voit qu'elle est obligée en conscience de dédommager ma sœur de ce qu'elle perd de ce côté-ci. » Dubois se laissait faire : « Vous savez bien, madame, lui écrivait-il, que quand il vous plaira de venir à Meudon, vous serez la bienvenue. » Elle allait donc à Meudon. Elle y alla jusqu'aux derniers jours, tant que l'espoir d'une guérison resta possible. Elle entrait dans la chambre du cardinal malade, seule femme au milieu des intimes, Hénault, Schaub, La Motte, Fontenelle ; et le cardinal, sans

pudeur, soignait ses infirmités devant son ancienne maîtresse comme il eût fait devant son valet de chambre. Mais, dès que l'agonie commença, dès que les puissances du lendemain se préparèrent au Palais-Royal, on ne vit plus Mme de Tencin dans les antichambres de Meudon. Elle ne se piquait point d'une fidélité qui eût pu gâter l'avenir. Quand le cardinal mourut, l'abbé était encore à Rome. La mort rendit aux deux protégés du défunt toute leur liberté d'esprit; et l'oraison funèbre que la sœur envoya à son frère valait plus sans doute par l'objectivité de la critique que par la piété du souvenir, si l'on en juge par la réponse de ce dernier : « Vous n'aurez nulle peine, lui disait-il, à me faire convenir des non-valeurs du cardinal Dubois. Il m'a manqué essentiellement : il me devait tout. J'ai bien du regret de ne pas lui avoir écrit des lettres à cheval de son vivant. »

Comme il ne les lui avait pas écrites, et que cette indépendance posthume restait suspecte, les victimes, maintenant triomphantes, du feu cardinal ne demandaient qu'à se ruer sur les Tencin et à leur faire expier une faveur trop cyniquement exploitée. S'il n'avait tenu, par exemple, qu'au marquis de Nocé, la sœur eût été envoyée aux Petites-Maisons ou même à la potence. Le Régent, bon prince, ne pendit personne; il mourut d'ailleurs peu après. Mme de Tencin eut l'habileté de se faire oublier quelque temps. Avec un tact merveilleux, elle devina la faveur naissante de Fleury; sans faire la chasse aux bonnes grâces passagères de la marquise de Prie, — prudemment, sans bruit, elle orienta sa fortune et celle de son frère vers l'astre à peine levé; et quand, le 11 juin 1726, le Roi désigna M. de Fréjus pour son premier ministre, les Tencin étaient de ses amis.

Jusqu'ici Claudine de Tencin n'a été qu'une étonnante et peu édifiante aventurière. Sa vie est une vie de coulisses, de tripots, d'antichambre et d'alcôve. Ses amans, qui ne sont pas toujours des amans successifs, s'étalent si nombreux et si publics qu'ils ne peuvent même plus s'appeler des amans, et que le vieux nom gaulois, dont les chansonniers d'alors ne se font pas faute de la gratifier, paraît à peine un peu vif. Parmi ceux qui ont ainsi passé chez elle, amans à la semaine ou au mois, plusieurs noms nous sont connus par les médisances des mémorialistes. Quelques-uns, comme on l'a vu, portaient des noms sonores : Leurs Excellences les ministres plénipotentiaires Prior et Schaub, Son Éminence le cardinal Dubois, Son Altesse Royale le duc d'Orléans. D'autres

encore méritent d'être retenus, qui ne sont point sans quelque lustre : c'est le lieutenant de police comte d'Argenson, dont l'effrayante laideur aurait dû garantir l'austérité, mais dont il était si précieux pour une nonne défroquée et une louche trafiquante de savoir bander les yeux ; c'est le duc de Richelieu, qui ne pouvait voir une jolie femme sans la vouloir pour lui, et qui, incapable de rester un amant fidèle, devint du moins un ami sûr ; c'est le contrôleur Law, que son frère avait converti, et dont elle « convertit » les billets en bon or français ; — lord Bolingbroke, qui ne craignait pas d'en faire sa « reine » à la barbe du Régent ; — le colonel Dillon, qui lui donna deux enfans sans parvenir à la fixer, puisque très vite il dut faire place au maréchal de Médavy ; c'est Astruc, son médecin,

Ce lascif empirique,
Qui se distille et s'alambique
Au profit du corps délicat
De la nonne, sœur du prélat ;

— c'est le bon Houdar de la Motte, qui, par principe, « aimait tant les femmes modernes ; » — Fontenelle, « le vieil amant, » qui « fut pris, dit-on, sur le fait, comme il nous assure dans quelques-uns de ses profonds ouvrages que les philosophes prennent la nature ; » — le chevalier Destouches, l'épicurien lettré et le si charmant ami de Fénelon, qui pensa un jour en faire sa femme, et n'en fit que la mère de d'Alembert ; — c'est le conseiller de La Frenaye, qui devait mettre une note tragique parmi toutes ces fructueuses idylles ; — le comte d'Argental, son neveu, qu'on soupçonnera plus tard d'une collaboration plus spirituelle ; — et, pour finir dans l'intimité familiale, c'est l'abbé de Tencin lui-même, « l'incestueux coquin, » à qui sa sœur ne savait rien refuser.

Sur cette liste fournie par des chroniqueurs peut-être trop généreux, quelques noms, il faut l'avouer, paraissent d'une vraisemblance médiocre ; et, par exemple, les soixante-dix ans du « gentil Fontenelle » peuvent inspirer quelques doutes. Ni Prior, ni d'Argenson, il est vrai, n'étaient de tout jeunes gens ; et Dubois n'était-il pas « déjà vieux et très usé, » quand Mme de Tencin le connut ? On voudrait croire aussi, malgré l'insistance et le nombre des accusateurs, que les amours du frère et de la sœur sont pure calomnie. On peut rétrospectivement le désirer,

sans oublier toutefois qu'ils étaient l'un et l'autre « capables de tout exactement. » Au reste, dans toutes ces aventures amoureuses, y eut-il jamais quelque amour vrai? *Chi lo sa?* Peut-être eut-elle une fois aussi son roman secret, discret et désintéressé. Les romans qu'elle écrivit plus tard permettraient de le supposer. Mais, si elle les a vécus, nous ne les connaissons point; nous ne connaissons que ses liaisons publiques, qui sont avant tout des affaires. Elle écrivait un jour à Richelieu, alors que depuis longtemps elle avait pris sa retraite de « femme galante : » « Une femme adroite sait mêler le plaisir aux intérêts généraux, et parvient sans ennuyer son amant à lui faire faire ce qu'elle veut. » On devine assez les « intérêts généraux » qui pouvaient se « mêler » à l' « amour » d'un lieutenant de police, d'un contrôleur des finances, ou d'un premier ministre. Si nous étions mieux renseignés, nous saurions retrouver ces « intérêts » partout. N'avait-elle pas su enrôler dans sa banque l'aimable chevalier Destouches, et le cas du conseiller La Frenaye n'éclaire-t-il pas tous les autres?

Il ne faudrait pourtant pas trop s'attendrir sur lui. Charles-Joseph de La Frenaye était « un homme de six pieds et plus de haut, et qui pouvait servir les dames. » Il les « servait » si bien qu'il se ruinait à leur « service ; » et l'honnête Aimée Masseau qu'il avait épousée, en 1718, à l'île de Ré y était revenue mourir de chagrin dès 1720. Avant de devenir un de « Nos seigneurs du Grand-Conseil, » il avait été capitaine de la patache de l'île de Ré et banquier expéditionnaire en cour de Rome. Il était ainsi entré en relations avec Mme de Tencin, lorsqu'elle faisait à son frère des envois d'argent. Comme elle, il s'était enrichi un instant au « Système, » et restait passionné pour le jeu. Ensemble pendant quatre ans, ils firent l'agio et l'amour. A la fin, chacun prétendit que l'autre l'avait volé. Des deux voleurs, soyons sûrs avant toute chose que ce ne fut pas Mme de Tencin la plus volée : « Le caractère de M. de La Frenaye est plein de probité, » avouait-elle à un ami commun. Nous pouvons traduire : le conseiller était un naïf. Il avait placé fictivement sur la tête de sa maîtresse, raconte-t-il lui-même, ce qu'il essayait de soustraire au pillage de ses créanciers. Mme de Tencin prit très au sérieux ces « transports simulés, » et garda tout avec une conscience tranquille : « C'est le moindre paiement que je puisse recevoir pour vous avoir aimé, » répondit-elle aux som-

mations de son ami. Si le propos n'est pas exact, il n'est pas indigne de son positivisme. Les mémoires techniques où est exposée toute cette affaire sont trop arides pour être discutés ici. Un seul fait apparaît certain. A son ancien ami, qui l'avait peut-être aimée, sûrement aidée, et qui, maintenant inutile pour elle, était acculé à la ruine, Mme de Tencin se déroba avec le plus égoïste sang-froid. Il y eut des pleurs, des menaces, des supplications; elle ne se laissa point toucher. Par une lettre très habile, d'un ton très digne et presque ému, elle lui fit dire de ne plus songer à la voir : « Quand la tendresse, écrivit-elle, est altérée jusqu'à un certain point, elle ne peut revenir comme elle a été. »

Il jura de se tuer. Mme de Tencin craignit un scandale et crut plus prudent de lui rouvrir quelquefois sa porte. Le 6 avril 1726, il vint la voir au matin. Elle était souffrante. Autour de son lit, sa sœur, son neveu, quelques ecclésiastiques faisaient cercle. Il s'assit, recommença ses habituelles lamentations, puis resta taciturne et pensif. Quelques minutes plus tard, il se lève, l'air égaré, les yeux mornes, passe dans un cabinet voisin sous prétexte d'y écrire une lettre. On entend une détonation; on accourt : il râlait sur un sofa, le pistolet à la main.

Les Tencin voulaient le silence sur le mort. L'archevêque fit merveille et multiplia les démarches. Le Grand-Conseil fut complaisant : son procureur accepta de recevoir l'affaire, comme si la Cour était directement intéressée par la mort d'un de ses membres. En vingt-quatre heures, dans le plus grand secret, tout fut fait : le constat du décès dressé par le chirurgien, les scellés apposés au domicile du défunt, le corps du pauvre géant empaqueté hâtivement dans une grande bière faite exprès, et le tout, sur injonction de l'huissier du Grand-Conseil, enterré à minuit par le curé de Saint-Roch. Mais La Frenaye s'était réservé une vengeance posthume par un testament déposé la veille chez un confrère, réquisitoire brutal et sans pudeur contre Mme de Tencin. Tout le passé de sa maîtresse y était révélé et sali : elle voulait, disait-il, l'assassiner; c'était une coquine, une voleuse, dont il appartenait à la justice de faire cesser « la vie infâme. » La justice vint. Le Châtelet, tout heureux de faire sentir sa puissance à une Cour supérieure, affecta d'ignorer la procédure et l'arrêt du Grand-Conseil. Il « contrescelle » sur les scellés déjà posés; La Frenaye est exhumé; Mme de Tencin, toujours malade,

arrêtée chez elle, confrontée avec le cadavre, interrogée sept heures durant; enfin, mourante de fièvre et d'émotion, emprisonnée. Ce fut une rude nuit. Mais, dès le lendemain, une lettre de cachet, obtenue par son frère, l'arrachait provisoirement aux rigueurs du Châtelet et la transférait à la Bastille. Elle y entra le 12 avril, presque en même temps que Voltaire : « Nous étions comme Pyrame et Thisbé, écrivait celui-ci un mois plus tard; il n'y avait qu'un mur qui nous séparait, mais nous ne nous baisions pas par la fente de la cloison. » Elle reçut à la Bastille comme dans son salon tous ses parens et amis, restés fidèles. Les ecclésiastiques furent particulièrement assidus à ces réconfortantes visites. Tout cela se remuait et intriguait à la Cour avec l'aide des jésuites pour restituer au Grand-Conseil la connaissance de l'affaire. Ils l'obtinrent; et le 3 juillet, rendant son arrêt définitif, le Grand-Conseil « condamnait la mémoire de Charles-Joseph de La Frenaye à perpétuité, et son libelle qualifié de testament à être lacéré; déchargeait Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin de l'accusation intentée contre elle, et lui permettait de faire imprimer et afficher le présent arrêt. » Il fut au coin de toutes les rues.

Mme de Tencin, acquittée, mais à demi morte, ne ressuscita pas sur le coup. Les eaux de Passy calmèrent un peu ses nerfs surmenés. A peine convalescente, accompagnée de son frère, elle partit en Dauphiné cacher leur victoire et chercher l'oubli. Il fut lent à venir. Le scandale, énorme, avait durant six mois alimenté les conversations parisiennes; on en avait parlé jusqu'à Londres. Le verdict du Grand-Conseil fit peut-être plus de bruit encore que l'arrestation par le Châtelet. On cria à l'acquittement par ordre. Après avoir lu les pièces du procès, « l'innocence » de Mme de Tencin apparaît évidente. Le coup eût d'ailleurs été trop grossier et trop naïf pour cette femme habile. Mais l'hypothèse de l'assassinat satisfaisait davantage l'imagination toujours simpliste du public; et le président Bouhier traduisait le sentiment général, quand il écrivait à son ami Mathieu Marais le 22 juillet 1726 : « Il est difficile que la lessive du Grand-Conseil n'ait laissé quelque tache à la dame de Tencin que toutes les eaux de Passy n'effaceront point. »

III

Cette tragi-comédie clôt définitivement la jeunesse de Mme de Tencin. La femme galante est morte, la femme de salon commence : « Mme de Tencin est toujours malade, écrit en 1727 Mlle Aïssé; les savans et les prêtres sont presque les seules personnes qui lui fassent la cour. » Ces deux sortes de courtisans vont être le symbole de sa nouvelle vie. Les semaines douloureuses qu'elle a vécues l'ont laissée épuisée. Pendant plus d'un an, elle eut la fièvre presque incessante. Le cœur surtout restait irrité, et cette inélégante aventure, dit ailleurs Mlle Aïssé, « l'aigrissait contre tous les gens dont elle n'avait pas besoin. » Désormais, elle gardera rancune, sinon à l'amour même, du moins aux galanteries faciles, où elle s'était complu jusqu'ici. Les mystérieux inconnus auxquels elle dédiera plus tard *le Siège de Calais* et *les Malheurs de l'amour*, celui qui « était l'Univers pour elle, » celui « à qui elle devait le bonheur d'aimer » ne sont peut-être pas des créatures de rêve. Mais, si elle les a aimés, ce fut sans tapage et « avec toute la décence possible. » Au reste, elle atteignait quarante-cinq ans, et la graisse commençait à l'empâter. Il fallait songer à la retraite. Elle n'était point dévote, elle se fit bel esprit. Non qu'elle eût renoncé aux intrigues politiques, mais ne pouvant plus s'imposer par l'amour, elle voulut se façonner d'autres instrumens de domination. Elle comprit qu'à son âge et dans son siècle, seule la gent littéraire pouvait lui rendre l'honorabilité sociale, et faire d'elle une puissance. La conversion se fit peu à peu : pendant plusieurs années encore le salon de Mme de Tencin resta sans affectation précise; on y coudoyait plus de jésuites que d'académiciens. Tous néanmoins y étaient également disciplinés et surtout utilisés; et l'on va voir comment, par la grâce de Mme de Tencin, un médecin et un poète, enrôlés au service d'un archevêque, lui composaient ses mandemens et préparaient les délibérations d'un concile.

Il y avait à peine un an que Mme de Tencin était sortie de la Bastille; et déjà le frère et la sœur machinaient une grande manifestation pour rentrer sur la scène publique, et y rentrer pieusement. Après avoir cherché le chapeau pour les autres, l'archevêque le cherchait pour lui. Son zèle dévot était d'autant plus vif que son passé était plus compromis. Il avait pris à son

compte les rancunes de la Cour et des Jésuites contre le parti janséniste. C'est lui maintenant qui conduisait l'armée des « constitutionnaires » et des « acceptans » de la bulle *Unigenitus*. On sait comment il suscita l'affaire Soanen, comment il prétendit avoir sauvé l'Église en brutalisant et séquestrant un doux entêté qui allait mourir. On connaît moins, je crois, dans ce concile d'Embrun, qui devenait une « affaire de famille, » le travail souterrain, mais efficace de la sœur. A elle aussi, il fallait un masque de gravité pour son nouveau rôle de matrone : dans les couloirs d'un concile elle se referait une vertu. Ce fut une vraie croisade, qu'elle prêcha partout avec la même conviction remuante et bruyante qu'autrefois le « Système. » Tout ce qui était sous sa main dut marcher pour la cause sainte, depuis son neveu, le chevalier de Tencin, dont elle fit son secrétaire, jusqu'à son professeur de philosophie, le P. Manniquet de Montfleury, jadis opposant de la Bulle, mais qui, mieux instruit par son ancienne élève, mit tout son « esprit » et toute sa « littérature » au service du parti constitutionnaire. Elle obtint encore de plus étonnantes conversions : son médecin Astruc dut pour elle apprendre la théologie, et le vieil Houdar de La Motte la rapprendre.

Car il en savait quelques mots. Les chansonniers l'appelaient « moine défroqué, » parce qu'après son premier échec au théâtre il s'était enfermé quelques semaines à la Trappe et en était sorti sur le conseil de Rancé. Il avait du goût pour les choses religieuses et en parlait congrûment. Cinq ans auparavant, on se le rappelle, il avait préparé pour le frère de son amie des « complimens » et des « pensées » diplomatiques. Il devait cette fois, par son éloquence et son érudition, masquer la pauvreté oratoire et théologique de ce Père de l'Église improvisé. Le Concile s'ouvrit officiellement à Embrun et officieusement à Paris dans le salon de Mme de Tencin. C'est là que la pieuse comédie eut sa répétition générale, et La Motte y donna lecture de tous les discours qui seraient prononcés deux mois plus tard dans une assemblée plus sainte, par des bouches plus autorisées. Quand il mourut, en 1731, Mme de Tencin, prudente, s'en fut retirer chez lui tous ces brouillons compromettans, pour que le scandale ne devînt pas public. Le bon Houdar expia du reste son dévouement à la cause : les épigrammes jansénistes lui furent cruelles; on rappela méchamment que toutes ces lumières partaient d'un aveugle; et Voltaire, en son *Jansénius*, « poème héroïque, » édi-

fiant et très austère, qu'il jugea plus sage de garder inédit (1), appelait les vengeances de l'Esprit-Saint sur ce « mercenaire auteur, »

Qui, doublement aveugle et prophète menteur,
A la fausse doctrine, à la noire cabale
Prête sa voix servile et sa plume vénale.

Mme de Tencin payait elle-même de sa personne. Sa maison de la rue Saint-Honoré était devenue le bureau d'expédition pour les affaires du Concile. C'est de là que partaient les pamphlets agressifs et médisans qui réveillaient la curiosité du public. C'est elle qui les faisait imprimer à ses frais et en approvisionnait les colporteurs. Il est probable qu'elle en rédigeait elle-même quelques-uns; et j'imagine que l'*Avocat de province* ou le *Savetier Neutelet*, — celui qu'on appelait « le savetier de la Constitution, » — n'écrivaient peut-être en leurs factums que ce qu'elle leur avait soufflé; factums d'ailleurs bien médiocres, dont l'esprit, s'ils en eurent, est aujourd'hui évaporé, mais qui manifestaient la vitalité combative du parti. C'est elle encore qui envoyait toutes les semaines aux gazettes de Hollande le bulletin tendancieux des travaux du Concile, pour riposter aux accusations de la feuille janséniste, les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il faut lire la *Gazette d'Amsterdam* de septembre et octobre 1727 : on y apprendra le « zèle de M. d'Embrun pour la foi, » ses « égards » et « attentions » pour l'ingrat Soanen, ses réponses « victorieuses » à toutes les calomnies, l'éloquence de ses discours, la haute bienveillance de Sa Sainteté pour lui. Ainsi Mme de Tencin débutait dans la littérature par le journalisme. Plus que personne alors elle sentait et savait utiliser la puissance de la presse.

Il sembla tout d'abord que tant et de si beau zèle ne dût point trouver sa récompense. Les parlementaires, toujours jansénisans, avaient protesté contre les décisions du Concile. La réponse de Tencin fut si injurieuse que Fleury lui-même crut que l'honneur de ces « Messieurs » exigeait une victime. Au reste, il ne lui déplaisait point de satisfaire ainsi à l'opinion publique, que tout le passé de Tencin, remué à propos du Concile, avait divertie ou écœurée. On vit donc, — chose inouïe, — un prélat constitutionnaire exilé dans son diocèse pour avoir trop bien

(1) J'en dois la communication à l'obligeance de M. A. Gazier.

défendu la Bulle. Mme de Tencin, qui goûtait peu la province, n'alla point à Embrun consoler l'archevêque de sa résidence forcée. Restée à Paris, elle rallia le parti autour d'elle. La Cour voulait le silence, sinon la paix. Fleury avait fait savoir qu'à la prochaine assemblée du clergé, les discussions sur le temporel seraient seules tolérées. Tout ce qu'il y avait de constitutionnaire dans l'épiscopat et chez les Jésuites s'enflamma. A toutes ces saintes colères, Mme de Tencin offrit son salon pour les y réchauffer, ce même salon où La Frenaye et tant d'autres avaient passé. L'illégalité de ces réunions en augmentait la ferveur : cardinaux, archevêques et jésuites s'y rencontraient secrètement, la nuit, en travesti, tout enfiévrés par ce pieux complot. On y vit, dit Saint-Simon, jusqu'à « ce pauvre idiot, mais saint évêque de Marseille qui s'y était laissé mener, masqué en cavalier. » Mme de Tencin était « la papesse Jeanne » de ce petit conclave, où l'on frondait Fleury et le Parlement, avec toutes les affectations d'un grand zèle ultramontain. Si Mme de Tencin, toujours habile à se ménager le pouvoir, s'exposait pourtant à sa colère par ces dangereuses manifestations, ce n'était point sans doute mépris du siècle ou pure dévotion au Saint-Siège : — parmi ces soucis spirituels, elle n'oubliait point les choses de la terre et défendait avec férocité ses rentes contre les retranchemens; — mais il n'était point mauvais que le frère, aspirant au chapeau, fût compromis en la personne de sa sœur, et passât à la Cour pontificale pour un martyr de l'idée romaine.

A l'autre Cour, celle de Versailles, cette agitation dévote finissait par exaspérer. La police se lassait d'espionner tous les jours les visiteurs de Mme de Tencin. Le 1er juin 1730, presque à la veille de l'ouverture officielle de l'assemblée du clergé, on lui fit savoir que, « Sa Majesté n'ayant pas lieu d'être contente de quelques liaisons qu'elle entretenait, elle ferait sagement de se retirer d'elle-même et sans éclat de Paris, et de s'en éloigner incessamment au moins de quinze ou vingt lieues, et plus, si elle le jugeait à propos. » Mme de Tencin ne le jugea point. Elle prit le minimum d'exil, et ne dépassa pas Ablon, où elle resta quatre mois. La vie parisienne manquait douloureusement à cette âme agitée. Elle en tomba malade. Mais « ce qui s'appelait évêques catholiques firent tant d'instances, » que la Cour céda. Mme de Tencin revint se guérir à Paris. Elle y fut plus sage. Pendant les dix ans qui suivent, son activité moins indiscrète est aussi

moins tapageuse. Le meilleur de sa vie, elle le réserve à son salon qui devient un centre exquis de littérature et de conversations fines; elle écrit des romans, les *Mémoires du comte de Comminges* (1735), le *Siège de Calais* (1739), où son imagination aventureuse se console de la médiocrité quotidienne, et où sa sentimentalité, amortie par les nécessités politiques, retrouve une jeunesse et presque une fraîcheur.

Cependant, dès 1736, la réconciliation de son frère avec Fleury, — réconciliation qui est son œuvre, — en ravivant ses espérances et ses désirs, la rend à l'intrigue et aux conjurations d'antichambre. L'archevêque d'Embrun fait à la Cour une rentrée quasi triomphale. De 1739 à 1742, c'est pour lui une ascension continuelle : cardinal, archevêque de Lyon, grassement renté par des abbayes, il achève l'édifice de sa gloire au conclave de 1740, où il fait élire pape son ami et l'ami de sa sœur, le cardinal Lambertini. A peine rentré en France, Fleury l'introduit au Conseil comme ministre d'État, et semble le désigner à tous pour son successeur. A la Cour, un parti puissant se concentre autour de lui : le duc de Richelieu, les Belle-Isle, les Noailles, les molinistes zélés, « quantité de femmelettes se piquant de dévotion et d'ultramontanisme, » le Roi lui-même, « non par religion, mais par peur des jansénistes et des parlementaires, » tous avec plus ou moins de résignation l'acceptent déjà comme le premier ministre de demain. A Paris, où Mme de Tencin remue ciel et terre pour lui, on fredonne :

Tencin, ce fourbe si parfait,
Comme chacun sait,
Visa toujours au grand objet.
Sa sœur infernale,
Avec sa morale,
L'y conduira par un forfait,
Comme tout le monde sait.

Mais au conseil du Roi, comme jadis à Rome et Embrun, il fallait un souffleur permanent à cet acteur sans esprit. Mme de Tencin lui trouva dans son salon un nouveau La Motte. Ce fut le jeune abbé de Mably, leur cousin. Il avait fait un *Parallèle des Romains et des Français* et jugeait les affaires d'État avec « profondeur. » Il accepta d'initier Tencin à la haute politique. Les notes d'introduction générale qu'il écrivit alors pour son « émi-

nent » élève sont devenues plus tard le *Traité du droit public d'Europe*. Soyons donc indulgent pour le cardinal. Comme il avait la parole peu facile, le Roi l'avait autorisé à lire ses avis au Conseil. Mably dépouillait le courrier et rédigeait les mémoires, Tencin les lisait, et le Conseil admirait.

Toute cette ingéniosité resta vaine. La guerre de la succession d'Autriche éloigne de Versailles les meilleures forces du parti, Noailles et Richelieu. Entre Mme de Tencin et ce dernier, les lettres confidentielles et chiffrées courent de Paris aux champs de bataille bavarois, mais ne peuvent remplacer l'entente immédiate sur le terrain. Une nouvelle sultane entre à Versailles : la troisième sœur de Nesle, celle qui sera bientôt la duchesse de Châteauroux, remplace Mme de Mailly. Que fera-t-elle, et de quel côté ira-t-elle?

Mme de Tencin ne lui laisse même pas le temps d'y réfléchir. Elle la veut pour elle, il le faut. Elle l'accable de mémoires, de chansons, de lettres anonymes. Dans les entrevues secrètes qu'elle lui demande coup sur coup, c'est avec une ardente volubilité de paroles qu'elle lui expose sa politique et prétend l'y enchaîner. Mais la favorite se regimbe contre cette amitié tyrannique, envahissante et brouillonne. Quoiqu'elle pense sur le fond comme Mme de Tencin, elle ne veut pas du frère, parce qu'elle craint trop la sœur. Le Roi à son tour s'impatiente: il dit bien haut qu'il « déteste » cette femme; il lui vient « peau de poule, » dès qu'on lui parle d'elle. Parmi les habiles, on commence à douter de son triomphe; l'intempérance lancinante de ses désirs fatigue les bonnes volontés et irrite les résistances. Après avoir hissé son frère à des hauteurs inespérées, elle le fait choir près du sommet, en voulant l'y pousser trop vite dans un dernier et brusque élan de conquête. Lui aussi, il aura vu la « Terre promise. » Il y renoncerait d'ailleurs sans regret, pour se retirer sans amertume dans son diocèse. Mais sa sœur ne le souffre point. Il faudra qu'elle meure pour qu'il obtienne le droit au repos. Ni la mort de Fleury, ni celle de la Châteauroux ne l'ont découragée : elle est déjà en quête de la future favorite. Derrière la Pompadour naissante, Mme de Tencin apparaît comme chaperon. Dans le peuple, on dit même qu'elle est sa « marraine, » marraine expérimentée, devenue bien vite une amie, et qui lui souffle son rôle au jour des débuts.

C'est là le dernier geste public de Mme de Tencin. L'apaise-

ment tardif se faisait sur cette âme fébrile. Elle gardait pour ce frère trop aimé tous ses secrets espoirs, mais elle ne s'agitait plus pour lui. Recluse par sa mauvaise santé, elle écrivait de nouveaux romans: les *Malheurs de l'Amour* paraîtront en 1747; les *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II* resteront inachevées. Elle vivait surtout dans ce salon qui était son œuvre, et où elle jouissait des amitiés précieuses qu'elle avait su se conquérir. Peu à peu la considération et le respect s'étaient amassés autour d'elle, et l'on pouvait admirer chez elle en place d'honneur le portrait de son savant ami, Benoît XIV, que Sa Sainteté avait offert lui-même à « sa fille spirituelle. »

Elle n'avait pas d'enfans, ou du moins elle ne s'en souvenait plus. Pour d'Alembert, elle ne l'avait revu qu'une fois et de mauvaise grâce depuis la nuit de l'accouchement: ce n'était encore qu'un petit pensionnaire de sept ans, mais il montra de la gentillesse et eut de jolies reparties : « Avouez, Madame, — murmura Destouches à son amie, dont il avait eu grand'peine à se faire accompagner, — qu'il eût été bien dommage que cet aimable enfant eût été abandonné. » — « Partons, dit Mme de Tencin en se levant brusquement, car je vois qu'il ne fait pas bon ici pour moi. » Était-ce méchante humeur de femme énervée ou remords d'une maternité encore vivante? C'est de ce côté que penche la légende, puisqu'elle fait répondre par d'Alembert devenu célèbre à celle qui aurait revendiqué trop tard les succès de son fils : « Je ne connais d'autre mère que la vitrière qui m'a recueilli. » Mais, comme presque tous les mots historiques, celui-là n'a pas été prononcé. Cette entrevue dans un parloir de pension fut leur dernière rencontre; et le silence, — un silence incompréhensible, — se fit pour toujours entre la mère et l'enfant. Quand elle mourut, on prétendit qu'Astruc n'était qu'un héritier fictif et qu'il devait tout remettre à d'Alembert. Supposition trop bienveillante! Jamais fils ne disparut plus complètement, semble-t-il, de la mémoire d'une mère. Le 26 janvier 1744, alors que d'Alembert était déjà une jeune gloire, Mme de Tencin écrivait au duc de Richelieu, dont elle faisait sortir les enfans aux jours de congé: « Ils me tourmentent autant que s'ils étaient les miens. Dès qu'ils ont mal au bout du doigt, je suis dans la plus grande inquiétude; je n'ai rien gagné de n'avoir point d'enfans. »

Ainsi donc, « sans enfans, » elle vieillit et s'usa tout douce-

ment, entourée de ses adorateurs, qui lui disaient en prose et en vers :

Vis donc heureuse,
Et vis longtemps, nymphe adorée.

Elle ne devait point réaliser ces espérances. Elle était devenue impotente ; sa poitrine épuisée lui rendait la parole difficile, et elle passait des après-dînées silencieuses à jouer au quadrille avec des amis fidèles. Plusieurs fois, on la crut mourante. Elle mourut enfin le 4 décembre 1749 et fut enterrée à Saint-Eustache. Il y a, dit-on, de dévotes vieilles filles qui laissent leur fortune à leur directeur. Pour elle, c'est à son médecin qu'elle se confessait ; et ses neveux en furent pour leurs espérances. La malignité parisienne lui réserva des oraisons funèbres peu tendres, mais courtes : on commençait déjà à l'oublier. « Puisse-t-elle être au ciel, écrivit Benoît XIV au cardinal de Tencin ; elle parlait avec tant d'avantage de Notre modeste personne ! » Et l'excellent pape, qui désirait garder le contact avec la vie parisienne, prenait soin d'ajouter : « Souvenez-vous que la bonne défunte nous envoyait les petits almanachs de Paris. » Le cardinal continua à envoyer les almanachs. Mais, l'enterrement fini, comme un écolier qui court les champs dès que sa gouvernante l'a quitté, il abandonna au plus vite le Conseil et la Cour, et s'en fut, évêque pieux, résider dans son diocèse. Il y fit une fin décente, presque digne.

MAURICE MASSON.

L'ART FRANÇAIS

DE

LA FIN DU MOYEN AGE

LES ASPECTS NOUVEAUX DU CULTE DES SAINTS. L'ART ET LES SAINTS

I

Le culte des saints répand sur tous les siècles du moyen âge son grand charme poétique. On dirait pourtant qu'ils ne furent jamais plus aimés qu'au xve, au xvie siècle, à la veille du jour où la moitié du monde chrétien allait renier ses vieilles amitiés. La quantité d'œuvres d'art qui leur fut alors consacrée tient du prodige. En Champagne, la moindre église de village nous montre encore aujourd'hui deux ou trois statues de saints, deux ou trois vitraux légendaires, — œuvres charmantes du moyen âge qui finit. Il en fut ainsi dans toute la France. Là où les œuvres d'art ont disparu, il reste au moins les documens.

Il n'y avait pas que les églises qui fussent décorées de l'image des saints. Les saints étaient partout. Sculptés aux portes de la ville, ils regardaient du côté de l'ennemi et défendaient la cité. A chacune des tours d'Amiens, saint Michel, saint Pierre, saint Christophe, saint Sébastien, sainte Barbe, sainte Marguerite, saint Nicolas, se tenaient debout comme autant de sentinelles. Une statue de saint semblait aussi utile à un château fort que de bonnes meurtrières. Cet étourdi de Duc d'Orléans avait fait décorer Pierrefonds de l'image des preux : il ne lui en

advint pas grand profit. Plus sage, le duc de Bourbon orna de l'image de saint Pierre, de sainte Anne et de sainte Suzanne les trois tours de son château de Chantelle.

Le bourgeois n'avait pas de tour à défendre, mais sa maison de bois n'avait-elle pas besoin d'être protégée? Ne fallait-il pas en éloigner l'incendie, la peste, la maladie, la mort? Voilà pourquoi les façades de nos vieilles maisons ont souvent plus de saints qu'un retable d'autel. Une maison de Luynes nous montre, à côté de la Vierge, sainte Geneviève, patronne de la ville, saint Christophe qui défend contre la mort subite, et saint Jacques qui n'oublie jamais ceux qui, par amour de lui, entreprirent le grand pèlerinage. Ces charmantes maisons deviennent rares. Rouen même n'en a plus qu'un très petit nombre. Celles qui restent témoignent de la confiance inébranlable de ces vieilles générations en la bonté des saints. Au moyen âge, dans nos grandes villes gothiques, Paris, Rouen, Troyes, la rue avait un aspect surprenant. Non seulement chaque maison montrait au passant sa galerie de saints, mais les enseignes qui se balançaient au vent, multipliaient encore les saint Martin, les saint Georges et les saint Éloi. La cathédrale qui montait au-dessus des toits n'emportait pas plus de bienheureux vers le ciel.

Dans les villages, les saints, pour être moins nombreux, n'en étaient pas vénérés avec moins de ferveur. L'image du patron de l'église était considérée comme un précieux talisman. Dans nos provinces du Centre, le jour de la fête du saint, on vendait sa statue au plus offrant sous le porche. Le « roi de l'enchère » devenait pour quelques heures le maître de la sainte image, et l'emportait dans sa maison, où le bonheur devait entrer avec elle. Aux processions, on se disputait l'honneur de porter la statue, les reliques, la bannière du saint. Dans les églises de pèlerinage, les paroisses se livraient souvent, autour de la châsse, de sanglantes batailles. On croirait voir revivre le génie héroïque et sauvage des anciens clans.

Les saints sont associés, dans cette vieille France rustique, à l'odeur des vergers. Ils n'en sont que plus puissans sur le cœur de l'homme. En Bourbonnais, quand la floraison était proche, on promenait autour des vignes la statue équestre de saint Georges, et on lavait avec du vin les pieds de son cheval. En Anjou, c'est encore à saint George qu'on demandait, le 23 avril, de nouer la fleur du cerisier.

II

Les saints ne furent donc jamais plus près de l'homme qu'à la fin du moyen âge. Rien ne le prouve mieux que l'étude des œuvres d'art.

C'est une chose surprenante de voir combien l'aspect des saints se modifie vers le commencement du xve siècle. Au xiiie siècle, de longues tuniques, des draperies simples et nobles, les revêtent de majesté et d'une sorte de caractère d'éternité. Ils planent au-dessus des générations qui se renouvellent à leurs pieds. Pendant longtemps, les artistes demeurèrent fidèles à ces grandes traditions. Dans le bréviaire de Charles V, sainte Catherine, sainte Ursule, sainte Hélène ont encore cette longue robe sévère qui semble n'être d'aucun temps. Saint Martin a une de ces tuniques sans âge que les hommes semblent avoir portées depuis le commencement du monde (1). Jusqu'au xve siècle les saints gardent cet aspect héroïque. Dans un beau livre d'Heures de la bibliothèque Mazarine (des environs de 1400), sainte Catherine et sainte Marguerite sont vêtues aussi simplement que des Vertus ou des Béatitudes du xiiie siècle (2).

Tout change au xve siècle. Il semble que les saints, qui longtemps dominèrent l'humanité, se rapprochent d'elle avec bienveillance. A peine les distingue-t-on des autres hommes. Les voici qui adoptent les modes du règne de Charles VII, de Louis XI, de Louis XII. Le saint Martin de Fouquet est un jeune chevalier qui vient de faire campagne contre les Anglais et qui a aidé son roi à reconquérir la France (3). Mais le merveilleux saint Adrien du vitrail de Conches, ce jeune soldat aux cheveux blonds, est un héros de nos guerres d'Italie. C'est de Milan peut-être qu'il a rapporté ce bijou d'or qui orne son bonnet.

Saint Cosme et saint Damien sont, dans les *Heures* d'Anne de Bretagne, deux médecins de la Faculté de Paris. Sur des cheveux grisonnans une petite calotte, ou un chaperon ; une bonne houppelande fourrée pour les courses d'hiver. Nulle recherche de toilette. Ce sont deux grands travailleurs déjà marqués par

(1) Latin 1 052, f° 412 v°, 540, 543 v°.

(2) Mazarine, 491, f° 291 v°; on voit cependant déjà saint Georges avec un costume de chevalier.

(3) Dans les Heures d'Estienne Chevalier, à Chantilly.

la vie, tout entiers à leur métier, un peu bourrus, mais bienfaisans et qu'on aborde sans crainte.

Saint Crépin et saint Crépinien, dans un bas-relief de l'église Saint-Pantaléon, à Troyes, sont deux jeunes compagnons cordonniers travaillant dans leur boutique. L'un découpe paisiblement le cuir, et l'autre coud des semelles, quand deux soudards barbus et moustachus, vêtus de buffle tailladé, pareils à des mercenaires suisses, viennent leur mettre la main sur l'épaule. Voilà des saints avec lesquels les cordonniers de Troyes se sentaient à l'aise. On se montrait avec attendrissement l'escabeau, la hachette, le baquet, et le petit chien sous l'établi.

Jamais les artistes ne furent plus familiers avec les saints qu'au temps de Louis XII et de François Ier. Ils voudraient bien rajeunir un peu le costume des apôtres, mais ils n'osent. Le sculpteur de Chantelle brode pourtant le bord de la tunique de saint Pierre (1), et Leprince, dans un admirable vitrail de la cathédrale de Beauvais, donne à saint Paul la grande épée à deux mains de la bataille de Marignan.

On prenait plus de liberté avec les évangélistes. Dans les *Heures* d'Anne de Bretagne, Jean Bourdichon nous présente saint Marc sous les espèces d'un vieux notaire, qui semble fort à l'aise. Assis dans un riche cabinet, vêtu d'une bonne robe fourrée d'hermine, coiffé d'une calotte, il se prépare à rédiger quelque inventaire.

Les personnages un peu secondaires de l'histoire évangélique abandonnent les uns après les autres la tunique traditionnelle. Dans les *Heures* de l'Arsenal (2), Jean Bourdichon conçoit saint Joseph emmenant en Égypte la Vierge et l'enfant, comme un compagnon du tour de France. Il a une calotte sur la tête, un bissac sur l'épaule, un grand bâton à la main. Mais rien n'égale en hardiesse la statue de saint Joseph qui se voit aujourd'hui dans l'église Notre-Dame, à Verneuil. C'est l'image fidèle d'un jeune ouvrier charpentier du temps de Louis XII. Leste, court vêtu, une rose au bonnet, le sac à outils à la ceinture, il porte l'insigne du métier, la grande hache. Personne, en voyant ce jeune compagnon, ne s'aviserait de penser à saint Joseph, s'il n'avait à la main le sceptre fleuri de la légende, et le petit en-

(1) Au Louvre.

(2) Arsenal, manuscrit n° 417. J'ai montré, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (décembre 1904), qu'il était de Bourdichon.

fant à ses pieds (1). Faut-il rappeler encore que sainte Anne devient une grave matrone qui a guimpe et cornette, et sainte Élisabeth, la cousine de la Vierge, une jeune bourgeoise qui porte son trousseau de clefs à la ceinture (2)?

Les peintres, dont la langue est plus riche que celle des sculpteurs, ont de charmantes impertinences. Fouquet, Bourdichon voudraient nous faire croire que tous les saints du calendrier ont vécu en Touraine. Au dire de Fouquet, sainte Anne habitait, avec ses filles, dans un jardin aux palissades de roses, d'où l'on découvrait les clochers de Tours (3). C'est sur le quai de Chinon que saint Martin donna au pauvre la moitié de son manteau (4). Suivant Bourdichon, ce n'est pas en Égypte que saint Joseph emmena l'enfant, mais dans la jolie vallée de l'Indre que dominent d'antiques manoirs.

Mais ce qu'il y a de plus charmant, c'est que tous ces saints qui ont l'air de vivre en France, et qui sont déjà tout Français par le costume, le sont encore par la physionomie. Les saintes surtout. Il n'en est aucune, je pense, à qui les Italiens auraient consenti à reconnaître de la beauté. Quoi ! ces petites paysannes de la Touraine, du Bourbonnais, au visage rond, au nez un peu retroussé prétendraient au grand art ! Elles n'y prétendaient guère, et c'est pour cela qu'elles nous charment tant aujourd'hui. Une des plus jolies est la sainte Madeleine de l'église Saint-Pierre à Montluçon. C'est une toute jeune fille à la taille fine, presque encore une enfant. Demain, ce gracieux visage rond s'alourdira, cette fine taille épaissira, mais, dans cette minute heureuse, la jeune sainte n'est que grâce virginale. La beauté italienne prétend de bonne heure à être durable comme une essence, comme une idée. Nos saintes françaises, pareilles à nos jeunes paysannes, ne fleurissent qu'un instant. Leur charme n'en est que plus touchant. Ah! nous ne sommes pas de la race des héros et des demi-dieux ! En France, la beauté n'a jamais été autre chose qu'expression. Elle n'est donc jamais égale à elle-même :

Tousjours sa beauté renouvelle,

(1) Cette charmante statue vient de l'église Saint-Laurent de Verneuil et appartenait à la corporation des charpentiers. Voir abbé Dubois, *l'Église Notre-Dame de Verneuil*, Rennes, 1894, p. 87.

(2) Visitation de l'église Saint-Jean, à Troyes.

(3) Miniature des Heures d'Étienne Chevalier conservée à la Bibliothèque nationale.

(4) Miniature des Heures d'Étienne Chevalier, à Chantilly.

dit déjà Charles d'Orléans, parlant de la femme qu'il aime. Telles sont nos jeunes saintes. Il y a à Champoly, dans le Forez, la plus charmante statue de sainte Catherine. Elle est bien loin d'être jolie : nez retroussé, lèvres un peu épaisses, menton un peu fort, mais il y a, sur son front et sur tout son visage, tant de jeunesse, d'innocence et de droiture qu'elle est, en cet instant, bien voisine de la vraie beauté.

Il reste encore dans nos églises beaucoup de sainte Barbe, ou de sainte Catherine qui ont ce charme d'innocence.

Tout ce petit monde de saintes et de saints avait pour les hommes de ces temps un charme infini. Ainsi faits ils étaient moins respectés qu'aimés. Mais peut-être jamais ne furent-ils plus persuasifs. « Ce Saint Yves que voilà, avec sa toque, sa robe d'avocat et son dossier à la main, ce fut pourtant un homme comme moi, se disait l'homme de loi, le procureur; il est donc vrai qu'il est possible, dans notre métier, d'être quelquefois désintéressé. » Le cordonnier écoutait volontiers les conseils qu'on lui donnait au nom d'un saint qui portait le même tablier que lui.

Le charme fut rompu le jour où les Italiens nous enseignèrent le grand style. Les saints dirent adieu à l'homme et remontèrent dans le ciel. Les héros, les philosophes antiques qui prétendaient représenter saint Pierre ou saint Jacques n'avaient plus rien à dire à personne. D'où venaient ces hommes avec ce profil droit, ces grands manteaux, cet air dominateur? On ne savait, et on se souciait sans doute fort peu de le savoir. Il est vrai qu'ils pouvaient plaire au savant. L'humaniste qui se promenait à Saint-Étienne de Troyes avait la satisfaction de remarquer que le groupe de la rencontre de sainte Anne et de saint Joachim, tout récemment sculpté, aurait pu représenter excellemment la dernière entrevue de Porcia et de Brutus.

III

Nul sentiment n'a été plus fécond que ce culte passionné des saints. Nous lui devons la meilleure partie des œuvres d'art de la fin du moyen âge.

Le saint auquel on s'attache d'abord est celui dont le nom vous fut donné au baptême. Un lien mystérieux unit le chrétien à son protecteur céleste. Il veille sur nous pendant cette vie, et il sera notre avocat au grand jour. Rien n'est plus sage que d'honorer

cet ami invisible. Tout ce que nous ferons pour lui ici-bas nous sera compté dans le ciel. C'est pourquoi, nobles, bourgeois, paysans, tous n'ont qu'un désir : mettre dans l'église de la paroisse une belle image de leur patron qui restera là jusqu'au jugement.

Ce sentiment, puissant comme un instinct, nous a valu d'innombrables verrières. Lorsque, dans les églises de la Champagne, nous rencontrons aux fenêtres la légende d'un saint, une inscription nous avertit presque toujours qu'un marchand, un pelletier, l'hôtelier de « l'Écu de France, » ou même un simple laboureur ont donné l'histoire de ce saint parce qu'ils portent son nom. Car le donateur n'a pas coutume de s'oublier. Il est bon, pense-t-il, que les saints, qui reçoivent tant d'hommages, puissent se rappeler commodément les noms de leurs serviteurs. N'est-il pas doux aussi de se dire que notre nom, inscrit sous les pieds de saint Martin ou de saint Nicolas, traversera les siècles avec eux? Tout cela n'était peut-être pas très chrétien, mais sortait du fond de la nature humaine. Je ne connais qu'une inscription qui ait le véritable accent chrétien. Elle est au bas d'un vitrail de Montangon (Aube), et elle est assez belle pour être transcrite ici : « En 1530, gens de bien incogneus ont faict mettre ceste verrière; ne leur chault d'y nommer les noms, mais Dieu les scait. »

Non seulement le donateur inscrit son nom, mais souvent aussi il se fait représenter pieusement agenouillé aux pieds de son patron.

A partir du xve siècle, le groupe du donateur et de son patron se rencontre partout. La silhouette familière de l'homme agenouillé et du saint debout se découpe dans le triptyque flamand, dans le vitrail français, dans le tableau italien. Peu de sentimens furent donc plus féconds que cette foi dans les prières du saint dont chaque chrétien a reçu le nom au baptême.

Quelques anomalies méritent d'être signalées. Il arrive parfois, en effet, que le donateur est agenouillé aux pieds d'un saint qui n'est pas son patron. Mais il y a toujours une raison à ces bizarreries apparentes, et il est parfois facile de la découvrir. En voyant, dans un vitrail de l'église de Blainville, *Jean* d'Estouteville agenouillé auprès de saint Michel, on est d'abord surpris (1). Mais, dès qu'on a remarqué que le noble personnage

(1) Le vitrail de Blainville n'existe plus, il a été reproduit par Gaignières Estampes Pe, 8 f° 4.

porte au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel, on ne s'étonne plus. Être créé chevalier de Saint-Michel, ce n'était donc pas seulement recevoir une dignité flatteuse pour l'amour-propre, c'était gagner un nouveau protecteur, tout-puissant dans le ciel.

Mais il est une catégorie d'exceptions dont la fréquence revêt presque le caractère d'une règle. On rencontre souvent en effet auprès des hommes d'Église, au lieu du saint dont ils portent le nom, l'austère figure de saint Jérôme. A Davenescourt, dans la Somme, le chapelain *Antoine* Huot est présenté à Jésus crucifié par saint Jérôme (1). C'est saint Jérôme qu'on voit, à Albi, debout derrière le cardinal *Jean* Joffroi (2). C'est encore saint Jérôme qui accompagne le prieur *Jean* de Broil au vitrail de l'église de Tressan, dans la Sarthe. Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, peuvent suffire. Il est évident que les clercs jugeaient que leur vrai patron, suivant l'esprit, était saint Jérôme.

C'est à la fin du xve siècle, au temps où l'imprimerie multiplie les *Lettres* et les *Traités* du grand docteur, que les clercs semblent avoir entrevu pour la première fois la vraie physionomie de saint Jérôme. Cette âme orageuse, que le moyen âge avait peu comprise, se laissa deviner. On admira le combat que ce terrible athlète avait soutenu contre lui-même. Perdu dans le désert, écrasé de jeûnes et de travaux, « noir comme un Éthiopien, » il parvenait à peine à vaincre la nature. Homme véritable, qui lutta tant qu'il vécut, et qui, toujours, entendit gronder sa passion, pareille à ce lion que les artistes peignent à ses pieds. Un tel saint devait séduire les clercs : savant comme eux, humaniste raffiné, exégète, théologien, et, comme eux, toujours ému par des voix qu'il avait fait vœu de ne plus entendre. Les œuvres d'art consacrées à saint Jérôme sont très fréquentes au xvie siècle. La plupart, j'en suis convaincu, ont été demandées aux artistes par des prêtres.

Saint Jérôme fut le patron d'élection de toute une classe d'hommes. D'autres fois, un saint nous apparaît comme le patron de toute une race. Il y a en Touraine, à Champigny-sur-Veude (3), un monument extraordinaire. C'est une chapelle qui semble avoir été élevée à la gloire des Bourbons. Elle est décorée de beaux

(1) C'est un petit bas-relief funéraire.

(2) Cathédrale d'Albi, peintures de la chapelle de la Sainte-Croix (fin du xve siècle).

(3) Indre-et-Loire.

vitraux du XVIe siècle qui sont demeurés à peu près intacts (1). Ce qui attire d'abord l'attention, dans ces grandes pages éclatantes, c'est le portrait des Bourbons. On les voit agenouillés en une longue file, depuis Robert de France, sixième fils de saint Louis, le chef de la maison, jusqu'à Charles de Bourbon, le grand-père d'Henri IV. Il y a là les Bourbons de Moulins, à côté des Bourbons-Vendôme, et des Bourbons, comtes de la Marche. Jamais famille française n'étala aussi orgueilleusement sa noblesse dans la maison de Dieu. Mais voici cependant, au-dessus de ces portraits, l'histoire d'un saint. Elle se déroule tout entière en nombreux épisodes, de son enfance à sa mort. Quel est ce saint à qui tous les Bourbons semblent avoir voué un culte? On le devinerait vite, même si les inscriptions ne le nommaient pas. Ce saint est un des leurs, c'est l'illustre ancêtre de la famille, c'est saint Louis. En le vénérant, les Bourbons s'adorent un peu eux-mêmes. Tous les patrons particuliers, les saint Pierre ou les saint Charles, s'évanouissent devant le grand saint qui saura bien, tout seul, défendre sa race. Aux yeux des Bourbons du XVIe siècle, saint Louis devait ressembler à ces héros divinisés qu'on rencontre à l'origine des grandes familles d'Athènes ou de Rome.

Il existe donc toujours un profond rapport de sympathie entre les donateurs et les images de saints qui les accompagnent. Mais parfois ce rapport ne se découvre qu'à l'érudit.

Il y a à Ambierle, près de Roanne (2), une église monastique qui est un des plus rares chefs-d'œuvre du XVe siècle. Le chœur surtout, emporté d'un magnifique élan, transfiguré par la lumière irréelle des vitraux, semble tout esprit. Cette belle église doit sa perfection à la volonté d'un homme. Le prieur Antoine de Balzac d'Entragues lui consacra sa fortune. C'est lui assurément qui choisit les saints dont les grandes figures se superposent dans les verrières, sous des dais blanc et or (3). Ces saints forment une assemblée qui d'abord étonne. On s'explique sans peine, il est vrai, la présence de saint Antoine, patron du donateur, aussi bien que celle de plusieurs saints vénérés dans les environs d'Ambierle, saint Germain, saint Bonnet, saint Haon. Mais que

(1) Les vitraux ont été commencés en 1559. Voyez abbé Bossebœuf, *le Château et la chapelle de Champigny-sur-Veude*, Tours. Le château de Champigny appartenait aux Bourbons.

(2) Département de la Loire.

(3) Ces vitraux ont dû être faits entre 1470 et 1491.

viennent faire ici saint Apollinaire, saint Achillée, saint Fortunat, saint Ferréol, saint Julien? Pour résoudre l'énigme, il faut savoir qu'Antoine de Balzac d'Entragues, en même temps qu'il était prieur d'Ambierle, fut évêque de Valence et de Die. C'est ce qu'il a voulu rappeler, et il l'a fait avec une rare modestie : au lieu de se faire représenter avec sa crosse et sa mitre, il s'est contenté de faire peindre dans les vitraux les saints les plus vénérés de son diocèse.

Une érudition attentive aurait donc souvent les moyens d'expliquer par de solides raisons ce qu'on attribue fort légèrement au caprice. Avouons cependant que notre érudition est souvent en défaut. Il y a de très intéressans problèmes qu'il faut laisser sans solution. Je me suis souvent demandé quelle piété raffinée avait choisi les saints et les saintes qui ornent la chapelle du château de Châteaudun. Cette chapelle, restaurée et toute blanche aujourd'hui, donne, par un heureux hasard, une impression de pureté virginale que ne démentent pas les statues rangées le long des parois. On reconnaît sainte Agnès, sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Apolline, sainte Élisabeth avec des fleurs dans son tablier, sainte Marie l'Égyptienne vêtue de ses longs cheveux, sainte Marthe, sainte Marguerite portée par son dragon, sainte Marie-Madeleine, la Vierge enfin plus belle que toutes les autres saintes. Quant aux saints il n'y en a que trois : les deux saints Jean et saint François d'Assise. Ce petit sanctuaire a donc été décoré avec un sentiment exquis : il y a là ce qu'il y a de plus innocent, de plus tendre ou de plus passionné dans le christianisme. On y respire un doux parfum de mysticité féminine. Qui a choisi ses statues? Est-ce Dunois, le fondateur de la chapelle, qui se souvint avant de mourir (1) qu'il avait vu dans sa jeunesse une sainte aussi pure que toutes celles qui étaient là? N'est-ce pas plutôt sa femme, Marie d'Harcourt, qui aima sa petite chapelle au point de vouloir qu'on y enterrât son cœur? Je l'ignore, et je ne vois pas que les érudits en sachent davantage (2). Ce mystère peut avoir son charme, mais la vérité, quelle qu'elle soit, vaudrait mieux.

(1) La chapelle, fondée par Dunois, date de 1464. Dunois est mort en 1468. Il paraît évident que les deux saint Jean sont là pour rappeler son prénom (Jean, bâtard d'Orléans). La statue de Dunois qu'on voit dans la chapelle était à l'origine sur un pignon du château.

(2) Coudray, *Hist. du château de Châteaudun*, Paris (2e édit.), 1875, in-18.

IV

Les individus ne sont pas seuls à avoir des patrons: les hommes réunis en ont aussi.

Nous n'avons plus aujourd'hui la moindre idée de ce que fut la vie chrétienne à la fin du moyen âge. Jamais l'homme ne fut moins isolé. Divisés en petits groupes, les fidèles formaient d'innombrables confréries. C'était toujours un saint qui les rapprochait. Car les saints étaient alors le lien qui unissait les hommes.

Il faut essayer d'imaginer ce qu'était le vieux Rouen vers le temps de Louis XII. Dans les petites rues étroites aux maisons sculptées, les corps de métiers se groupaient. Cette ruelle était réservée aux cordonniers, cette autre aux bouchers, et aux drapiers ce sombre dédale. Parfois, du milieu des boutiques et des échoppes une charmante église jaillissait: c'était celle de la corporation. Il y avait Saint-Étienne des Tonneliers, Sainte-Croix des Pelletiers, d'autres encore que les révolutions ont détruites. Rassemblés dans la même rue, les artisans étaient encore réunis à l'église aux pieds de la statue de leur saint. Tous alors, du maître à l'apprenti, appartenaient à la même confrérie. Il semblait qu'un métier fût d'abord une association religieuse. On avait une maison commune ornée comme une église. La maison des orfèvres, qui se voyait près de la tour de l'Horloge, montrait dans ses vitraux l'histoire de saint Éloi.

Toutes les corporations ne pouvaient avoir une église. Beaucoup se contentaient d'une chapelle à Saint-Maclou, à Saint-Patrice, à la cathédrale. Chaque chapelle, dans les églises de Rouen, était le siège d'une confrérie, confrérie pieuse, confrérie de métier, confrérie poétique. Les assemblées y étaient vivantes, pittoresques. On récitait des poèmes, on donnait des prix aux vainqueurs, on jouait des mystères, on célébrait des cérémonies symboliques. La statue d'un saint bienveillant présidait à ces fêtes. Le clergé n'avait nul besoin d'exciter le zèle des fidèles: il n'était occupé qu'à le modérer. La foi, surtout la foi dans l'intercession des saints, était alors vivante, créatrice. Les confréries naissaient spontanément. Elles étaient souvent d'une austérité qui étonne. On voyait se rassembler, au petit jour, dans le cimetière Saint-Vivien, des hommes qui avaient fait vœu de

prier au milieu des morts, d'examiner silencieusement leur conscience, et d'aller ensuite visiter les pauvres.

Les confréries animaient sans cesse la ville de leur mouvement. Tantôt, c'était un enterrement : les confrères s'avançaient derrière le cercueil portant un cierge de cire, où l'image de leur patron se voyait peinte sur un écu. Tantôt c'était un pèlerin qui partait pour Compostelle : les confrères, le bourdon à la main, l'accompagnaient jusqu'à la croix de Saint-Jacques. D'autres fois, c'était la fête d'un métier. Puis venait la grande procession de la fierte : les confrères de Saint-Romain escortaient le condamné à mort, puis, en mémoire de la bonté du vieil évêque, le délivraient. Parfois toutes les confréries sortaient bannières déployées, pour célébrer une fête, pour commémorer un événement heureux. Elles s'associaient ainsi à toute notre histoire. Aux jours sombres, quand la peste éclatait, quand les rues devenaient désertes, on entendait encore passer les confrères qui accompagnaient les morts.

Rouen ne fut pas alors une ville d'exception. Ce qu'on y voyait pouvait se voir dans toute la France. Les monumens, les spectacles étaient moins magnifiques, mais c'étaient partout les mêmes confréries. Chaque étude nouvelle consacrée à nos anciennes villes les retrouve. A Notre-Dame de Vire se rassemblaient dix confréries de métiers et plusieurs confréries pieuses. A Notre-Dame de Dôle, non seulement les confréries avaient chacune leur chapelle, mais plusieurs d'entre elles avaient fait élever ces chapelles à leurs frais. Les cordonniers, il est vrai, n'avaient pas fait bâtir de chapelle, mais ils avaient offert à la statue de la Vierge de beaux bijoux et vingt-huit robes de rechange.

Chose étonnante, les confréries se retrouvent aux champs comme à la ville. Pas de village de Normandie qui n'ait la sienne. Dans l'église du bourg d'Ecouché (Orne) on en comptait jusqu'à quatre. La confrérie est la molécule vivante que l'on atteint partout et toujours.

Les confréries de la fin du moyen âge peuvent se classer sous trois chefs : confréries pieuses, confréries militaires, confréries de métiers.

Les confréries pieuses sont de toutes les régions de la France, mais c'est à peine si les érudits daignent les signaler quand ils les rencontrent. Seuls les érudits normands ont compris qu'une

pareille étude pourrait être féconde. Depuis cinquante ans, ils ont multiplié les travaux sur les confréries ou, comme on dit encore aujourd'hui, sur les « les charités » de la Normandie (1).

Les charités normandes étaient des associations de prières et de bonnes œuvres qui se formaient sous le patronage d'un saint. Elles apparaissent au XIVe siècle, s'étendent au XVe; au XVIe siècle, pas d'église de village qui n'ait sa charité.

Tout ce que le moyen âge a touché garde un peu de poésie. Ces confréries de rustres n'étaient pas vulgaires. On s'y couronnait de fleurs. A Surville, à la Saint-Martin d'été, l'échevin et les frères devaient, ainsi que leurs femmes, se rendre à l'église avec des chapeaux de fleurs. Ailleurs, l'échevin se couronnait des violettes de mars. Dans une charité de Saint-Jean-Baptiste, les frères portaient une couronne faite de trois fleurs: ces trois fleurs symboliques signifiaient les trois fonctions du précurseur, que Dieu envoya comme patriarche, comme prophète, et comme baptiste. Les symboles étaient partout. Il y avait treize dignitaires en souvenir de Jésus et des douze apôtres. Comme le Christ, l'échevin lavait les pieds à douze pauvres le jour du jeudi saint. On célébrait la fête du patron de la charité avec une pompe naïve. La veille on allait chercher l'échevin à la lueur des torches et on le conduisait à l'église. Le lendemain, la procession se déroulait, bannière en tête, et chaque confrère portait à son cierge ou à son chaperon l'image du saint protecteur. Partout au moyen âge le peuple fut l'artiste qui tire de lui-même toute beauté. Les enterremens avaient une noble gravité. On annonçait dans les carrefours, au son de la cloche, la mort du frère. Puis, s'il était pauvre, on lui achetait un linceul, on récitait près de son lit les prières des morts, et toute la charité, avec ses insignes, le portait à l'église et au cimetière. Une cérémonie avait une grandeur tragique. Quand un frère devenait lépreux, la charité faisait dire pour lui la messe des morts, et puis on l'isolait du reste du monde.

Les confréries militaires, comme les confréries pieuses, se multiplièrent surtout à la fin du moyen âge. Il n'y a pas de province en France où on ne rencontre des confréries d'archers,

(1) Il faut citer d'abord l'important mémoire de M.-E. Veuclin dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture de l'Eure*, 1891. On y trouvera toute la bibliographie du sujet. Signalons encore l'article de M. H. de Formeville dans le *Bull. de la Soc. des antiq. de Normandie*, tome IV, p. 518, et celui de M. Ch. Vasseur dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie*, 3e série, tome V, p. 549.

d'arbalétriers et d'arquebusiers. Ces hommes de guerre s'assemblaient sous le patronage d'un martyr et d'une vierge. Les archers et les arbalétriers avaient sur leur bannière saint Sébastien, les arquebusiers sainte Barbe. Le génie religieux du moyen âge avait marqué ces institutions de son empreinte. Dans le règlement de la confrérie des arbalétriers de Senlis, l'arbalète est comparée à la croix de Jésus-Christ. Souvent le nouveau frère jurait de ne pas blasphémer et de ne jamais invoquer le diable. Les confrères toutefois n'entendaient pas ressembler à des moines. Ils avaient un naïf amour des couleurs éclatantes, des parades, des fanfares et de la gloire. Le jour de la Saint-Sébastien on allait, en magnifique cortège, tirer le papegai sur le pré. Celui qui abattait l'oiseau était proclamé roi; l'abattait-on trois années de suite, on devenait empereur. Le soir, on dînait aux frais de la ville.

On aurait tort de sourire et de croire qu'il s'agissait là d'innocentes réunions d'archers de Bagnolet. Nos vieilles confréries d'archers, surtout dans les provinces militaires de l'Est, furent souvent héroïques. En 1418, les confréries ou, comme on disait, « les sermens » d'Amiens, de Lille, de Douai et d'Arras marchèrent au secours de Rouen assiégé par les Anglais. En 1423, le serment de Noyon assiégea Compiègne avec Charles VI. Les confrères d'Abbeville prirent part aux batailles de la guerre de Cent ans. Mais la plus vaillante confrérie d'archers fut sans doute celle de Saint-Quentin. En 1557, ils défendirent la ville contre les Espagnols et se firent tuer presque jusqu'au dernier sur le rempart de la porte de l'Isle (1). Les fières inscriptions qui se lisaient sur les bannières des confréries n'étaient donc pas mensongères. Ceux de Saint-Quentin auraient eu le droit d'inscrire sur leur étendard la magnifique devise du drapeau des archers de Senlis : *Florescet sartis innumerabilibus.* « On lui mettra tant de pièces qu'il aura l'air d'un champ de fleurs. » On regrette que nos vieux arquebusiers ne se soient pas fait peindre comme les vaillantes corporations de la Hollande, après les grandes guerres : ils le méritèrent plus d'une fois (2).

Quant aux confréries de métiers, elles sont si connues qu'il

(1) A. Janvier, *Notice sur les anciennes corporations d'archers et d'arbalétriers des villes de Picardie,* Amiens, 1855.

(2) Les archers de Châlons-sur-Marne avaient pourtant fait faire un tableau représentant la victoire qu'ils avaient remportée en 1431, près de Châlons, sur les Anglais et les Bourguignons. Sellier, *Notices sur les compagnies d'archers... de Châlons-sur-Marne,* Châlons, 1857.

est permis d'en parler brièvement. Il me suffira de rappeler qu'elles restèrent fidèles jusqu'à la fin du moyen âge, — et bien au delà, — à leurs origines religieuses. Jamais le saint patron qui protégeait chaque métier n'a été plus fêté qu'au temps où nous sommes. Dans l'église, il avait sa chapelle où se réunissaient maîtres et compagnons, et souvent, près de l'autel, se voyaient les chefs-d'œuvre de maîtrise. L'image du saint ornait les bannières de la confrérie; elle était sculptée au sommet du bâton qu'on portait par la ville, au son de la musette, le jour de la fête du métier. Elle se voyait sur les blasons des corporations; car les roturiers voulurent avoir leurs armoiries comme les gentilshommes. En Touraine, les maréchaux avaient un saint Éloi d'or sur fond d'azur, les bouchers un saint Eutrope, les rôtisseurs un saint Laurent. Les boulangers portaient d'azur au saint Honoré vêtu pontificalement, tenant une pelle à four d'argent, chargée de trois pains ronds de gueules. On faisait mieux encore : le jour de la fête du métier, quand le cortège, avec ses cierges, ses bouquets, son bâton sculpté et sa bannière, se rendait à l'église, un compagnon, vêtu en apôtre ou en évêque, représentait le saint patron de la corporation. A Châlons, on voyait, au milieu des mariniers, saint Nicolas en personne, accompagné des trois enfans qu'il avait ressuscités; et, en tête du cortège des déchargeurs de bateaux, marchait un grand saint Christophe, portant l'Enfant Jésus sur ses épaules.

Ce long développement sur les confréries n'est pas une digression. C'est à ces confréries, en effet, que nous devons une partie des images de saints qui ornent encore aujourd'hui nos églises.

Les confréries de métiers se montrèrent aussi généreuses qu'au XIIIe siècle. Beaucoup d'œuvres d'art subsistent, qui témoignent de leur libéralité. Un beau vitrail, où l'histoire de saint Éloi est racontée, fut donné à l'église de la Madeleine par les orfèvres de Troyes. On y lit encore cette inscription pleine de foi et d'humilité : « Les orfèvres, par dévotion à saint Éloy, font ceste verrière, voulant obtenir rémission de leurs péchés et grâce entière... Que la paix de Dieu leur soit faicte pour ce bienfaict en paradis (1506). »

On voit encore, dans l'église de Pont-Audemer, le vitrail que les boulangers firent faire, en 1536, en l'honneur de saint Honoré leur patron. De charmans vitraux, consacrés à la légende de saint Crépin et de saint Crépinien, ornent une chapelle de l'église

de Gisors, et le déambulatoire de l'église de Clermont-d'Oise : ils ont été offerts, les uns et les autres, par des confréries de cordonniers. Dans les plus petites villes, et jusque dans les villages, on trouve quelque trace des confréries ouvrières. A Villeneuve-sur-Yonne, le vitrail de Saint-Nicolas a été donné par les mariniers, qui s'étaient mis sous la protection du vieil évêque. A Mergey, dans l'Aube, les mariniers de la Seine avaient choisi comme patron saint Julien l'Hospitalier, le formidable batelier qui reçut Jésus-Christ dans sa barque. Ils firent raconter dans un vitrail, que le temps a respecté, sa merveilleuse histoire. A Créney, en Champagne, les vignerons donnèrent à l'église un vitrail où leur patron saint Vincent est représenté la serpe à la main. Beaucoup d'œuvres analogues subsistent encore aujourd'hui, mais il y en eut jadis cent fois plus.

Les confréries militaires ont laissé moins de traces; non qu'elles n'aient demandé, elles aussi, aux artistes, les images de leurs saints, mais ces œuvres, quand elles subsistent, sont difficiles à reconnaître. Les statues de saint Sébastien et de sainte Barbe abondent dans les églises ou dans les musées. Plusieurs, sans doute, ornaient les chapelles où se réunissaient les archers, les arbalétriers ou les arquebusiers. Mais, faute d'une inscription ou d'un blason, nous en sommes réduits, la plupart du temps, aux conjectures. Les vitraux ne sont pas, en général, plus explicites. Il en est cependant qui portent leur origine écrite en toutes lettres. On peut voir à Saint-Nizier de Troyes une belle verrière du commencement du XVIe siècle qui représente le supplice de saint Sébastien. Le saint est criblé de flèches par des soldats romains qui portent le costume du temps de Louis XII. Dans le haut du vitrail, on lit cette brève invocation adressée au martyr : « Gardez vos confrères archers! » Le vitrail de saint Sébastien est donc un présent fait par la confrérie des archers de Troyes à l'église Saint-Nizier. Une étude attentive permettra sans doute d'attribuer à la générosité des confréries militaires beaucoup d'œuvres d'art qui leur reviennent.

Mais c'est aux confréries pieuses que nous devons le plus de statues, de bas-reliefs, de vitraux. Elles avaient toutes, évidemment, une image de leurs patrons; les anciens registres, « les martologes, » comme on les appelait, en parlent quelquefois. A Saint-Lô, la confrérie de Saint-Jean avait fait faire, pour l'église Notre-Dame, une statue de saint Jean-Baptiste, son patron. Les

confrères de la Conception, établis en l'église Saint-Gervais à Paris, notent dans leurs archives qu'ils ont une image d'albâtre de Notre-Dame. Parfois, mais trop rarement à notre gré, les registres font mention d'une commande faite à un artiste. Les confrères de la Charité de Saint-Ouen de Pont-Audemer se font sculpter un retable. Ceux de Menneval se font faire un vitrail. Les archives des notaires ont livré et livreront encore beaucoup de contrats passés entre des confréries pieuses et des artistes.

A Marseille, en 1517, la confrérie de Saint-Claude demande au peintre Peson l'histoire de son patron. En 1526, une autre confrérie marseillaise charge Jean de Troyes de peindre un retable de la vie de saint Antoine.

Il serait facile d'accumuler les exemples. Mais à quoi bon? Il vaudra mieux, je pense, essayer de retrouver quelques-unes des œuvres dont ces vieilles confréries ornèrent nos églises.

L'église Saint-Martin de Laigle conserve dans son bas côté méridional deux grands vitraux du XVIe siècle consacrés à la légende de saint Porcien. Saint Porcien ou saint Pourçain, comme on dit dans le Bourbonnais, son pays d'origine, était un pauvre esclave du VIIe siècle, qui étonna son temps par sa sainteté et ses pouvoirs miraculeux. Quand Thierry III marcha contre l'Auvergne avec son armée, les chefs mérovingiens voulurent voir cet homme extraordinaire, qu'ils admiraient et redoutaient tout à la fois comme quelque dangereux magicien. Le vitrail nous montre donc Porcien, vêtu du sombre habit bénédictin, au milieu de guerriers multicolores. Ils ont le fifre et le tambour. Et l'artiste, pour exprimer l'effroi de ces temps antiques, leur a mis sur la tête ce turban turc, qui alors faisait trembler l'Europe. Mais, au bas de l'un des vitraux, une scène curieuse attire l'attention : une longue procession se déroule. En tête, marche un sonneur de cloche ; puis, voici la bannière, la croix ; enfin, viennent des fidèles qui portent au bout d'un manche de grosses torches de cire. Quelle est cette procession? C'est celle des confrères de la charité Saint-Porcien, les donateurs du vitrail. Ils ont voulu être peints au-dessous de leur patron, dans le bel appareil qu'ils déployaient le jour de sa fête. Cette charité Saint-Porcien de Laigle remontait à 1318. Elle avait dans ses archives la bulle d'un pape. Elle était riche, généreuse. Elle ne se contenta pas d'offrir à l'église deux verrières. Quand on refit le bas côté méridional, elle y contribua de ses deniers. Sans elle, nous n'au-

rions pas cette voûte à pendentifs, ces arabesques, et ces jolis cartouches de la Renaissance où des enfans nus se mêlent aux fruits et aux fleurs.

Il y a, à l'église Saint-Jacques de Lisieux, un vitrail de 1527, où est raconté le fameux miracle du pèlerin. Un jeune homme qui se rendait à Compostelle est faussement accusé de vol par un hôtelier de Toulouse, condamné, pendu, mais miraculeusement sauvé par saint Jacques, qui, monté sur le gibet, le soutint pendant trente-six jours. Cette curieuse verrière a été donnée par une pieuse confrérie, comme le prouve le long défilé qui en occupe la partie basse. Instruits par le vitrail de Laigle, nous y reconnaissons au premier coup d'œil des confrères célébrant la fête de leur patron. En effet, des documens écrits nous apprennent qu'il y avait dans cette église une confrérie de Saint-Jacques qui remontait à l'année 1442. Elle fêtait, comme il arrivait souvent, plusieurs autres saints, mais saint Jacques était son principal patron. C'est pourquoi il arrivait de temps en temps qu'un confrère entreprît le grand voyage de Compostelle. Ainsi s'explique le sujet du vitrail.

Voilà quelques preuves de la libéralité des confréries. Dans tous ces exemples, les œuvres parlent d'elles-mêmes. Mais la plupart du temps elles sont muettes. Seules d'heureuses rencontres dans les archives nous permettent parfois de rendre aux confréries ce qui leur revient.

Que de problèmes seraient faciles à résoudre, si nous avions la liste de toutes les confréries qu'abritèrent jadis nos églises! Mais il ne faut pas espérer arriver jamais à cette connaissance parfaite. Beaucoup d'entre elles, sans doute, ont disparu sans laisser de trace. Mais il est certain aussi qu'on pourrait encore en découvrir un très grand nombre. Le profit serait grand; car toutes les fois qu'un vitrail se présente sans un nom ou sans une image de donateur, il y a lieu de supposer qu'il a pu être offert par une confrérie. Ainsi, les raisons qui présidèrent au choix des vitraux, deviendraient claires.

On comprendrait aussi beaucoup mieux la vraie signification d'une foule de statues isolées qui représentent des saints. On les trouverait plus belles encore parce qu'elles paraîtraient plus touchantes. Il faut savoir leur histoire. Dans nos musées, l'amateur tourne autour, approuve ce pli, cette jolie ligne. Mais nos jeunes saintes perdent là leurs principaux moyens d'émou-

voir. Elles sont belles surtout d'avoir été tant aimées. J'avoue que la sainte Marthe de l'église de la Madeleine à Troyes, si admirable qu'elle soit, m'a semblé plus belle quand j'ai su qu'elle avait été donnée à l'église par une confrérie de servantes (1). C'est à elle que s'adressèrent pendant tant d'années, aux messes matinales, des prières, moins magnifiques sans doute, mais pareilles pour le fond à celles que le grand poète a écrites pour la parfaite servante : « Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres... Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde (2). »

Les confréries ne se contentaient pas de faire construire des chapelles et de demander aux artistes des vitraux, des tableaux et des statues ; on découvre de temps en temps qu'un beau candélabre, un ornement d'autel, une paix, un émail, une boîte ciselée pour les aumônes, un manuscrit orné de miniatures ont appartenu à des confréries. C'est donc à peine si nous commençons à entrevoir les influences de toute sorte que les confréries ont exercées sur les arts à la fin du moyen âge.

J'en aperçois une qui n'a jamais encore été signalée. En organisant des processions, des tableaux vivans, des représentations dramatiques, les confréries proposèrent sans cesse des modèles aux artistes. Il y avait, à Vire, une confrérie qui, le jour de la procession de la Fête-Dieu, devait escorter l'ostensoir. Douze frères marchaient derrière le dais, vêtus du costume traditionnel des apôtres, nu-pieds, les instrumens de leur martyre à la main (3). Une confrérie toute semblable existait à Châlons-sur-Marne. Les confrères de Châlons, fiers de jouer un si beau rôle, voulurent laisser un souvenir durable de la procession du Saint-Sacrement. Ils donnèrent donc à l'église Saint-Alpin un vitrail divisé en plusieurs compartimens (4). Dans le haut, on voit deux scènes eucharistiques : la chute de la manne et le dernier repas

(1) Grosley, *Mém. hist.*, tome II, p. 320. Je ne vois pas de raison de douter que notre sainte Marthe ne soit celle dont parle Grosley. Sainte Marthe, symbole de la vie active, était la patronne naturelle des servantes.

(2) Lamartine, *Geneviève.*

(3) *Bulletin historique et philologique*, 1894.

(4) Il est au pourtour du chœur (commencement du XVIe siècle).

de Jésus. Au-dessous, les douze confrères, après avoir communié de la main d'un prêtre, comme les douze apôtres communièrent de la main de Jésus-Christ, marchent derrière le dais avec le costume et les attributs consacrés (1).

On ne peut guère douter qu'un confrère jouant le rôle d'un saint n'ait parfois servi de modèle aux artistes. On se rappelle qu'à Châlons, les déchargeurs de bateaux, le jour de la fête du métier, faisaient représenter saint Christophe par un des leurs. Or, on voit justement, à Châlons, dans l'église Saint-Loup, une extraordinaire statue de saint Christophe. Le saint est un magnifique portefaix qui a pris son costume des grands jours: le pourpoint du XVIe siècle décolleté sur la chemise et le haut-de-chausses à étages. Plus rien de traditionnel dans cette figure. C'est l'image naïve d'un ouvrier endimanché. Je ne sais si cette statue de saint Christophe est celle des déchargeurs de bateaux, mais c'est bien ainsi qu'on l'imagine.

Si l'on veut bien songer encore au saint Joseph des charpentiers de Verneuil, à ce jeune compagnon que nous avons décrit plus haut, on acquerra la certitude que les artistes copiaient ce qu'ils voyaient. Et d'ailleurs, il est probable que les confrères eux-mêmes désiraient avoir un saint tout pareil à celui qui marchait en tête de leur procession. Ils imposaient sans doute leurs conditions à l'artiste.

Les confréries ne se contentaient pas de figurer les saints dans les processions, elles représentaient encore des tableaux vivans. A la cathédrale de Rouen, « les confrères du jardin, » comme on les appelait, jouaient, le 15 août, l'Assomption de la Vierge. Ils transformaient leur chapelle en un jardin, et, vêtus en apôtres, ils figuraient les funérailles et la miraculeuse résurrection de la Mère de Dieu. Leur « jeu » attirait à la cathédrale un tel concours de curieux, que le chapitre s'émut. Les confrères furent invités à renoncer à leurs vieilles traditions. On leur fit entendre qu'il serait beaucoup plus décent d'employer leur argent à faire faire un vitrail qui ornerait leur chapelle. Ce vitrail, en effet, fut mis en place en 1523. Il a malheureusement disparu. C'est une perte très regrettable, car tout nous laisse supposer qu'il nous aurait montré l'As-

(1) On lit dans un compartiment du vitrail ces mauvais vers : « Douze confrères gens de bien — en douze apôtres revêtus — sont accoustrés par bon moyen — pour décorer le doux Jésus. »

somption de la Vierge telle que la jouaient les confrères.

D'autres vitraux, heureusement, subsistent, où le souvenir de ces jeux se retrouve. Les confréries firent mieux que de représenter des tableaux vivans : elles jouèrent souvent de véritables pièces. On sait que la plupart des *Mystères* consacrés à la vie d'un saint ont été demandés à leurs auteurs par des confréries pieuses. C'est pour une confrérie de Saint-Didier, à Langres, qu'avait été faite « *la Vie et Passion de Monseigneur saint Didier;* » c'est pour une confrérie de Saint-Louis, établie à Paris dans la chapelle Saint-Blaise, que Gringore écrivit « *La Vie de Monseigneur saint Louis.* » Le *Mystère de saint Crépin et de saint Crépinien* a été composé à la requête d'une confrérie de cordonniers. Les confrères jouaient souvent eux-mêmes l'histoire de leur saint. C'était, pensaient-ils, la meilleure manière d'honorer leur patron, et la plus méritoire. A Compiègne, en 1502, la confrérie de Saint-Jacques de Compostelle joua le *Miracle de Monseigneur saint Jacques.* Elle avait invité à cette fête d'autres pèlerins de Saint-Jacques, les confrères de Roye. Beaucoup de confréries de Saint-Jacques durent jouer ce fameux miracle : plusieurs même ne se contentèrent pas de le jouer, elles voulurent commémorer le souvenir de la représentation par un vitrail. En effet, si on étudie attentivement les vitraux consacrés au miracle de saint Jacques, on acquiert la certitude que les artistes qui les ont dessinés ne connaissaient pas le récit de la *Légende dorée*, mais s'inspiraient des souvenirs récens d'une représentation. Dans la *Légende dorée*, en effet, il s'agit de deux pèlerins, le père et le fils, qu'un hôtelier de Toulouse veut perdre, sans qu'on s'explique pourquoi. Il cache donc une coupe d'argent dans leurs bagages, et, le lendemain, il les accuse de la lui avoir volée. Ils ont beau nier, le juge décide qu'un des deux doit mourir, et, après une lutte de générosité entre le père et le fils, c'est le fils qui est pendu. Mais saint Jacques veille, et, trente-six jours après, le fils, miraculeusement sauvé, est rendu à son père. C'était là le récit traditionnel, et on le jugeait d'autant plus respectable qu'il se présentait avec l'autorité du pape Calixte.

Pour un poète dramatique, la matière était, il faut l'avouer, un peu mince. Aussi la légende, en se transformant en pièce de théâtre, reçut-elle quelques embellissemens. Une famille entière, — le père, la mère et le fils, — est partie pour Compostelle. Le fils est un gracieux adolescent dont le charme commence à opé-

rer partout où il passe. Dans l'hôtellerie de Toulouse, la chambrière ne l'a pas plutôt aperçu qu'elle ne pense plus qu'à lui. Elle le lui dit sans détour, mais le jeune homme, qui sait ce que se doit un pèlerin de saint Jacques, l'éconduit avec mépris. La rage la pousse au crime. Pendant la nuit, elle entre dans la chambre où dorment les trois voyageurs, et glisse une coupe d'argent dans le sac du jeune homme. — L'histoire ainsi présentée devient non seulement vraisemblable, mais encore très propre à intéresser le spectateur.

Tel est le thème qui a inspiré tous nos peintres verriers. A Lisieux, à Courville (Eure-et-Loir), à Triel (Seine-et-Oise), à Châtillon-sur-Seine, à Châlons-sur-Marne, on voit la servante qui cache la coupe au milieu des hardes du jeune voyageur. Partout aussi on voit la mère couchée aux côtés du père. Donc partout l'artiste s'est souvenu du drame. Il est évident que les confrères lui proposèrent leur pièce comme modèle. Il est non moins évident que les dessinateurs de ces vitraux avaient assisté à une représentation du *Miracle de saint Jacques*.

Bien d'autres vitraux commémorent les jeux dramatiques organisés par les confréries.

Dans les vitraux légendaires de la fin du xve siècle et de la première moitié du xvie siècle, on devine partout des souvenirs des *Mystères*. Les saints se meuvent dans un monde où la vérité se mêle au rêve. Les costumes sont bien ceux du règne de Louis XII ou de François Ier. Mais de temps en temps un détail étonne, dépayse : les tyrans portent d'étranges chapeaux, les reines ont trop de perles dans leurs merveilleuses coiffures; les chevaliers ont des armures d'or dont il n'y a pas de modèles. L'artiste cependant n'a rien inventé : il a copié ce qu'on lui montrait. Il suffit d'avoir lu la description des costumes du *Mystère* joué à Bourges pour en être convaincu. De ce gracieux mélange de réalité et de poésie sont nées des œuvres d'art exquises. Ces belles verrières du xvie siècle qui sont si près de la vie, et pourtant flottent dans le songe, font penser non pas aux *Mystères*, — elles sont plus riches d'art et de vraie beauté, — mais au théâtre de Shakspeare.

Voilà les chefs-d'œuvre qu'ont fait naître les *Mystères*. Or, comme ce sont des confréries qui demandaient aux poètes la plupart des drames consacrés aux saints, comme ce sont elles qui les conservaient, qui les mettaient en scène, qui les jouaient,

on voit tout ce que l'art leur doit. Elles ne se contentaient pas de faire faire des vitraux ou des statues; elles en proposaient en même temps les modèles aux artistes.

V

C'est donc surtout par les confréries que s'est entretenu le culte des saints à la fin du moyen âge. Il reste à rechercher quels saints ces confréries ont honorés de préférence. Je parle surtout des confréries pieuses, car les confréries de métiers et les confréries militaires avaient d'antiques patrons que la tradition leur imposait.

Quand on visite les églises de la Champagne et de la Normandie, si riches en œuvres d'art du xve et du xvie siècle, on remarque avec surprise qu'il y a huit ou dix saints dont les images reparaissent sans cesse. On en trouve beaucoup d'autres assurément, — saints locaux, vieux évêques du diocèse, — mais ces huit ou dix reparaissent toujours. Si on étend ses investigations à d'autres provinces, ce sont les mêmes saints que l'on rencontre encore. Quelles raisons ont déterminé ces choix? Pourquoi, par exemple, y a-t-il en France des milliers de statues de sainte Barbe? Voilà le problème que nous devons maintenant essayer de résoudre. Il offre à l'historien de l'art un vif intérêt.

Le moyen âge a envisagé les saints sous deux aspects. Il y a vu de beaux modèles que l'on doit imiter, mais il y a vu aussi de puissans protecteurs qu'il importe de se rendre favorables.

Les œuvres d'art prouvent clairement qu'au xve siècle, ce que les fidèles attendent d'abord des saints, c'est une protection efficace. On les honore en proportion des pouvoirs qu'on leur attribue, aussi voit-on des saints longtemps oubliés passer au premier rang.

Que demande le chrétien à ses célestes protecteurs? La guérison de ses maladies? — Sans doute; mais au fond, ce n'est pas la mort qui lui fait peur : ce qu'il redoute cent fois plus que la mort elle-même, c'est de mourir sans avoir eu le temps de se réconcilier avec Dieu. La mort subite, cette mort que l'épicurien souhaite, que Montaigne trouve douce, voilà la grande terreur de l'homme d'alors. Il cherche s'il ne trouvera pas dans le ciel quelque puissant intercesseur qui le protège. Il en découvre plusieurs.

Les saints qui défendent contre la mort subite : — voilà donc d'abord ceux que les derniers siècles du moyen âge ont honorés d'un culte particulier.

Déjà célèbre au XIVe siècle, saint Christophe le devint bien davantage encore plus tard. Il suffisait, on le sait, de voir son image, pour être sûr de ne pas mourir dans la journée. Dans les livres d'Heures, dès la fin du XIVe siècle, saint Christophe est expressément invoqué comme le saint qui nous garde de la mort subite. C'est dans le cours du XVe siècle, et même au XVIe, que s'élevèrent dans nos églises ces nombreuses statues de saint Christophe dont les plus gigantesques ont disparu aujourd'hui. On les plaçait près de la porte pour que chacun pût emporter l'influence du saint, comme un fluide mystérieux qui vous imprègne soudain, et se retire avec lenteur. Dans les petites églises de villages, dans les pauvres oratoires des montagnes, où l'art savant des villes ne pénétrait pas, on rencontre parfois, encore aujourd'hui, une grossière peinture à moitié effacée qui représente saint Christophe. On regardait l'étrange saint, tout pareil aux géans des contes de la veillée, on murmurait une prière, et on s'en allait rassuré.

Mais dans le même temps, il y avait une jeune sainte qui protégeait, elle aussi, contre la mort subite. Sa taille gracieuse, son doux visage souriant faisaient naître la confiance et l'amour. C'était la plus populaire de toutes les saintes, sainte Barbe. Son histoire, telle qu'on la racontait, était touchante. Cette jeune Grecque de Nicomédie n'avait rien trouvé dans le paganisme qui satisfît son cœur. Elle écrivit à l'illustre Origène qu'elle cherchait un Dieu inconnu. Ému de ce cri d'angoisse, le grand docteur lui envoya Valentin, un de ses disciples, qui lui révéla le christianisme et la baptisa. Devenue chrétienne, elle fut invincible. Invitée à sacrifier, elle préférera endurer tous les supplices et mourir de la main même de son père. Mais ce n'est pas cette histoire qui semble avoir séduit le XVe siècle. Plus d'un peut-être, qui honorait sainte Barbe, ne savait rien de sa vie. Ce que personne n'ignorait, c'est que sainte Barbe avait obtenu de Dieu la plus précieuse des faveurs : par son intercession, le chrétien était sûr de ne pas mourir, sans avoir reçu le suprême viatique. Insigne privilège ! et qui lui valut l'amour de toute la chrétienté. L'étude des recueils de prières ne peut laisser subsister aucun doute sur ce point. Ce qu'on demande à sainte Barbe, ce n'est ni

l'ardeur de la foi, ni la force à supporter les épreuves, c'est seulement la faveur de mourir après avoir communié. Dans un choix d'oraisons publiées par Vérard, et empruntées textuellement à des livres d'Heures plus anciens, on lit cette prière : « Faites, Seigneur, que, par l'intercession de sainte Barbe, nous obtenions de recevoir avant de mourir le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Voilà pourquoi elle est souvent représentée (surtout dans les vieilles estampes du xve siècle) portant un calice à la main. Voilà pourquoi tant de confréries pieuses, préoccupées avant tout de la pensée de la mort, l'avaient choisie comme patronne.

Avec cette logique que présentent souvent les créations populaires, on prêta à sainte Barbe des puissances nouvelles, qui ne sont que les conséquences naturelles de son merveilleux privilège. Puisqu'elle écartait la mort subite, elle devait protéger contre la foudre. Dans le Midi, le paysan prononçait rapidement son nom quand il voyait briller l'éclair. La cloche, qu'on sonnait à toute volée quand grondait l'orage, était souvent ornée de son image. Et, parfois, les hauteurs qui attirent le tonnerre lui étaient dédiées. Quand « par suggestion diabolique » on découvrit la poudre, on crut tenir le feu du ciel. Même violence irrésistible, mêmes coups imprévus. Souvent l'arquebuse éclatait aux mains du soldat. Qui pouvait protéger l'artilleur, le marin, le mineur, tous ceux qui maniaient la foudre, sinon la sainte qui détournait l'éclair?

Ainsi allait s'étendant la puissance de sainte Barbe. Qu'on ne s'étonne donc plus de rencontrer l'image de sainte Barbe dans tant d'églises. Où n'avait-on pas besoin de sa protection?

Au moment où la découverte de la poudre, multipliant les chances de mort subite, obligeait la chrétienté à recourir au patronage de sainte Barbe, un épouvantable fléau commença à dévaster la terre. La peste apparut. Depuis cette fameuse année 1348, « où, au dire de Froissart, la tierce partie du monde mourut, » elle ne quitta plus la France. Souvent on put la croire vaincue; le xve siècle la redouta moins que le xive; mais, dès les premières années du xvie siècle, elle éclata avec une violence nouvelle. Ce qu'il y avait de terrible, c'est que la maladie était presque toujours foudroyante. On était bien portant la veille, mort le lendemain. « La mort noire » était encore plus redou-

table que la mort subite, car on pouvait demander un prêtre et ne pas l'avoir. On savait qu'on allait paraître devant Dieu tout à l'heure, chargé de ses péchés, et souvent l'on ne pouvait rien pour son salut.

A peine pouvons-nous imaginer l'épouvante qui s'emparait parfois des grandes villes pendant le XVIe siècle. La vie s'arrêtait. A Rouen, on ne rencontrait plus dans les rues que le sinistre tombereau peint en blanc et en noir. « Les serviteurs du danger » allaient de quartier en quartier, entraient dans les maisons marquées d'une croix blanche, en rapportaient un cadavre et le jetaient dans la charrette. Bientôt les habitans n'eurent plus le courage de voir l'affreux cortège. Une jeune fille était morte de peur en l'entendant arriver. Il fut décidé qu'on enlèverait les pestiférés pendant la nuit. C'était à la lueur des torches que la charrette montait vers le cimetière Saint-Maur. A dix pas en avant marchait un prêtre qui récitait les psaumes en respirant une boule de parfums. On longeait des églises vaguement éclairées où l'on priait toute la nuit. Arrivés dans l'enclos, où il n'y avait ni monumens, ni tombes, les serviteurs, qui étaient parfois des moines, jetaient à la hâte les corps dans la fosse; on les recouvrait de si peu de terre que souvent les loups venaient la nuit suivante les déterrer.

Ces scènes d'horreur et l'épouvante suspendue sur la ville affolaient les imaginations. Puisque la science humaine était impuissante, il fallait à tout prix trouver un protecteur céleste. La piété populaire en connaissait plusieurs.

Il est remarquable que quelques-uns des saints qu'on invoquait contre la peste étaient également invoqués contre la mort subite. « La mort noire » apparaissait donc comme la forme la plus redoutable de la mort qui foudroie.

Saint Sébastien est probablement le saint qu'on songea à prier le premier pour détourner les épidémies. Dès 680, s'il en faut croire la tradition, une maladie contagieuse qui désolait Pavie avait pris fin par son intercession. On voit encore à Saint-Pierre-aux-Liens les restes d'une mosaïque qu'on fit alors en son honneur. On a prétendu avec infiniment d'ingéniosité que les coups frappés par la peste avaient éveillé dans des imaginations encore à moitié païennes le souvenir des flèches lancées jadis par les dieux irrités. Saint Sébastien, que les bourreaux avaient criblé de flèches sans pouvoir le tuer, semblait donc le protecteur

naturel du chrétien dans les temps d'épidémie (1). Il est difficile d'émettre sur ce sujet délicat autre chose que des conjectures. Ce qui paraît certain, c'est que les reliques de saint Sébastien, apportées de Rome à Soissons en 826, répandirent sa renommée au delà des Alpes. La châsse de saint Sébastien était le plus riche trésor de l'abbaye de Saint-Médard. Dès le IXe siècle, on y venait de toutes parts pour demander au martyr la guérison des maladies contagieuses. Aussi, quand éclatèrent les grandes pestes du XIVe siècle, c'est saint Sébastien qu'on invoqua dans toute la France. Les consuls de Montpellier décidèrent qu'on ferait brûler dans sa chapelle un rouleau de cire capable d'entourer la ville et ses murs. Ils pensaient que cette ceinture symbolique empêcherait la mort d'entrer.

Saint Adrien ne jouit pas comme saint Sébastien d'une réputation universelle. C'est surtout dans les régions du Nord et de l'Est de la France, Flandre, Picardie, Normandie, Champagne qu'il fut l'objet d'un culte fervent. C'est là qu'il fut invoqué, contre la mort subite dès le XIIe siècle, contre la peste à partir du XIVe. Ses reliques étaient conservées dans un monastère célèbre situé au point de rencontre des langues germaniques et des langues romanes. On l'appelait Grammont en français, Gheraerdsberghe en flamand. Dans les temps d'épidémies, les pèlerins y affluaient. Louis XI, qui faisait sa cour à tous les saints dont les pouvoirs étaient bien établis, ne manqua pas d'aller à Grammont. Comment saint Adrien est-il devenu un des saints qui protègent contre la peste? — Voilà qui n'est pas facile à deviner. Rien dans son histoire ne fait pressentir qu'il aura un jour cette vertu. Sa légende est d'ailleurs fort belle. Adrien et sa femme Natalie forment un couple héroïque. Ils sont tous les deux jeunes, beaux, passionnés. C'est Polyeucte et Pauline, sans les hésitations que leur prête Corneille. Quand Natalie apprend que son mari a été condamné à mort par l'empereur Maximin pour la foi de Jésus-Christ, elle entre dans une sainte allégresse. Déguisée en homme, elle pénètre dans son cachot et baise respectueusement ses chaînes. Puis, quand l'heure du supplice est venue, quand le bourreau commence à briser les cuisses d'Adrien sur une enclume, c'est elle qui jusqu'au bout soutient

(1) Les flèches dont saint Sébastien fut criblé expliquent que les confréries d'archers l'aient choisi comme protecteur. C'est là un patronage sans rapport avec celui que nous étudions en ce moment.

son courage. — Voilà l'essentiel du récit de la *Légende dorée :* on n'y trouve pas un mot qui puisse rendre raison du patronage attribué à saint Adrien. Il est probable que quelques faits réputés miraculeux commencèrent, vers le XIIe siècle, à attirer sur le saint l'attention des populations flamandes et wallonnes. Sa réputation de guérisseur s'établit petit à petit. A la fin du moyen âge, elle était incontestée. L'auteur du *Mystère de saint Adrien* rapporte à ce sujet une tradition qui est évidemment récente, et qui avait dû naître à Grammont, autour de sa châsse. On disait qu'avant de mourir, saint Adrien avait obtenu de Dieu le privilège de protéger contre la mort subite et les épidémies tous ceux qui le prieraient avec confiance.*

Saint Adrien fut célèbre dans le Nord; saint Antoine le fut d'abord dans le Midi. On racontait que le corps de l'illustre solitaire de la Thébaïde avait longtemps reposé à Constantinople. Mais, en 1050, Josselin, seigneur dauphinois, avait obtenu de l'empereur Constantin VIII cette insigne relique. Il emporta ce trésor qu'il déposa dans l'église bientôt célèbre de Saint-Antoine de Viennois. En 1095, un gentilhomme y fut guéri de cette étrange maladie qu'on appelait alors le « feu sacré » et qu'on appellera plus tard le « feu saint Antoine. » Il y fonda un ordre religieux. Les Antonins se consacraient aux malades et particulièrement à ceux que dévorait ce feu redoutable. C'est ainsi que, par un singulier concours de circonstances, saint Antoine, ce grand contemplateur qui avait fui le monde pendant sa vie, se trouva mêlé, après sa mort, comme un bon médecin, à toutes les angoisses des hommes. De tous les points de la France on accourait en Dauphiné. Quand éclatèrent les grandes pestes, des vœux y amenèrent des pèlerins de toute l'Europe. On y vit Charles IV empereur d'Allemagne et plus tard l'empereur Sigismond. Jean Galéas, duc de Milan, fonda une messe dans l'église de Saint-Antoine et y envoya de précieux reliquaires. Plusieurs de nos rois y vinrent. On pense bien que Louis XI ne manqua pas d'aller rendre ses devoirs à un saint qui faisait reculer la mort. Car, dès le XIVe siècle, les privilèges de saint Antoine s'étendirent. Ce ne fut pas seulement le mal des ardens qu'il guérit, ce fut toutes les maladies contagieuses. Mais ce saint secourable était en même temps un saint terrible. Ce n'est qu'en tremblant que l'on regardait ses images. Ce grand vieillard au regard sévère qui avait des flammes sous les pieds était le

maître du feu. Malheur au parjure qui l'avait trompé, à l'esprit fort qui avait osé douter de sa puissance : il était réduit en cendres. A Saint-Antoine de Viennois, on montrait les os calcinés de ceux qui l'avaient offensé. Au temps de la Réforme, il avait brûlé, disait-on, trois soldats qui avaient osé porter la main sur sa statue. On avait vu des flammes leur sortir par la bouche.

Saint Sébastien, saint Adrien, saint Antoine, ces trois saints très antiques, avaient acquis assez tard le privilège de défendre contre les maladies contagieuses. Mais voici le dernier né de ces puissans protecteurs et le plus grand de tous, saint Roch. Il vécut au XIVe siècle, au temps même où commencèrent les grandes épidémies. Celui-là fut un vrai saint, un saint comme on les aime en France, non pas un contemplateur, mais un homme d'action. Il naquit à Montpellier qui appartenait alors au roi de Majorque. Quand il eut l'âge d'homme, il entreprit un pèlerinage à Rome. Il s'acheminait par la vieille route de la Toscane, celle-là même que suivaient encore les diligences au commencement du XIXe siècle, quand à Acquapendente il rencontra la peste. Au lieu de s'enfuir, comme eût fait un autre, il s'arrêta, et soigna les malades. Lorsque le fléau eut diminué, il était sur le point de se mettre en route pour Rome, quand il apprit que la peste venait d'éclater à Césène. Il y alla tout droit. Puis, suivant l'épidémie à la trace, il se rendit à Rimini et enfin à Rome. La ville sainte était alors sublime de désolation. Veuve des papes, à moitié vide, silencieuse, ravagée par la maladie, elle n'était plus qu'un grand tombeau. Saint Roch y resta trois ans. Quand il repartit pour la France, la peste avait gagné l'Italie du Nord. Il vint l'y rejoindre. Il soignait les pestiférés de Plaisance, quand il fut lui-même atteint de la maladie qu'il bravait depuis quatre ans. Il alla se cacher dans un bois et attendit la mort avec tranquillité. La légende ici se mêle à l'histoire, légende touchante et où le moyen âge mit de son cœur. Dans ces tristes siècles où la réalité est si sombre, l'homme si dur, c'est l'animal qui a pitié. Une biche nourrit Geneviève de Brabant, un chien apporte tous les jours un pain à saint Roch. C'est ainsi qu'il put vivre, guérir et rentrer en France. A Montpellier, personne ne voulut reconnaître ce pèlerin décharné qui ressemblait à un mendiant. On le soupçonna d'être venu pour espionner, et on le jeta en prison. Il y resta cinq ans. Un matin le geôlier, le trouva mort, mais il vit avec étonnement

que le cachot était éclairé d'une étrange lueur. Ainsi mourut ce jeune homme de trente-deux ans, sans enfans, sans œuvre, sans fortune, renié des siens, et qui n'avait rien su faire dans la vie que se dévouer. Quand les hommes entendirent raconter cette histoire, ils devinrent pensifs. On crut que Dieu avait voulu donner à son serviteur une récompense en ce monde. On raconta donc qu'on avait trouvé dans sa prison une tablette apportée par un ange. On y lisait que cet homme était un saint et que Dieu guérirait de la peste tous ceux qui l'invoqueraient en son nom.

Le culte de saint Roch, déjà répandu en France au XIVe siècle, devin européen au XVe. En 1414, les évêques réunis à Constance, pour faire cesser la peste qui désolait la ville, firent une procession en l'honneur de saint Roch. Dès lors, on le voit invoqué dans tous les pays. Il inspirait une telle confiance en Italie que les Vénitiens volèrent ses reliques à Montpellier. Ils bâtirent pour les recevoir la magnifique église San Roco, et cette fameuse *Scuola* que décora Tintoret (1).

Quant à la France, elle rendit à saint Roch un culte passionné. A partir du XVIe siècle, les grandes épidémies firent naître des confréries de Saint-Roch jusque dans les plus petits villages. Dans le seul Bourbonnais, on comptait cent quatorze paroisses qui honoraient saint Roch d'une dévotion particulière. Sa puissance s'étendait aux animaux. Le jour de sa fête, le 16 août, on bénissait des herbes, la menthe, le pouliot, la roquette, qui, mêlées à la nourriture du bétail, le préservaient des maladies contagieuses.

Ces quatre saints, saint Sébastien, saint Adrien, saint Antoine et saint Roch étaient invoqués tour à tour au moment du danger. En 1420, la ville de Nevers offre à saint Antoine un cierge de cent livres. En 1455, c'est dans la chapelle de saint Sébastien, à la cathédrale, qu'elle fait brûler des torches. En 1497, la ville de Chalon-sur-Saône, qui depuis six ans souffre de la peste, décide, pour désarmer la colère de Dieu, de faire jouer le mystère de Saint-Sébastien. Abbeville représente, en 1458, *le jeu de Monsieur saint Adrien*, en 1493, *la vie de Monsieur saint Roch*. Souvent, à la suite de ces représentations, les spectateurs formaient des associations pieuses qui perpétuaient le culte des

(1) Les reliques de saint Roch furent volées en 1485. En 1856, Venise a rendu à Montpellier la moitié du corps de saint Roch. Cf. *Histoire de Saint Roch*, par l'abbé Recluz, Montpellier, 1858, in-8.

défenseurs de la cité contre les épidémies. Les confréries vouées à un et souvent à plusieurs de ces saints protecteurs abondaient.

On s'explique sans peine, maintenant, pourquoi tant d'œuvres d'art ont été consacrées à nos quatre saints. Les particuliers et les confréries offraient à l'envi aux églises statues, vitraux, retables. Je ne parle pas des mille petites images de piété que la gravure multipliait. On les achetait comme des talismans. Une image de saint Sébastien, accompagnée d'une certaine prière, si on la portait toujours avec soi, devenait un sûr préservatif contre la peste.

Le type des quatre saints qui nous occupent se fixa dans le cours du xve siècle. Saint Sébastien fut représenté nu, attaché au poteau et criblé de flèches. Il fut pour les artistes de la fin du moyen âge le martyr par excellence. Ils n'essayèrent même pas de le concevoir autrement. Nul effort pour lui prêter un caractère, pour exprimer son être moral. Le supplice fut sa raison d'être. Les artistes d'ailleurs ne furent pas libres de le représenter à leur guise. Les patronages qui avaient été assignés à saint Sébastien déterminèrent son type. A ces flèches qui le criblaient le peuple reconnaissait le patron des archers, et sans doute aussi le céleste médecin qui guérit de la peste.

Saint Adrien apparut sous l'aspect d'un jeune chevalier de la plus fière mine. Souvent il s'appuie sur l'enclume de son supplice, et, près de lui, un lion est couché. Ce lion mystérieux est-il le symbole de la force d'âme du héros, ou bien n'est-il qu'un animal héraldique emprunté au blason flamand? Ne rappelle-t-il pas tout simplement que l'abbaye de Grammont est en Flandre? Voilà ce qu'on n'a pas encore réussi à découvrir (1).

L'image de saint Antoine se chargea de naïfs détails. On chercherait en vain, au xve siècle, l'anachorète brûlé par le soleil de la Thébaïde, le maigre athlète qui, la nuit, luttait avec le démon dans les anciens tombeaux. Les artistes du moyen âge se représentèrent saint Antoine comme un vénérable religieux de l'ordre des Antonins. Ils lui donnèrent le froc à pèlerine, le bâton noueux, le chapelet à gros grains. Un de ces porcs, que

(1) C'est le P. Cahier qui a dit le premier (*Caract. des Saints*, t. II, p. 512) que le lion était emprunté au blason de la Flandre. Je crois que c'est là la vérité. Les abbayes publiaient souvent des gravures représentant leur saint accompagné du blason du monastère, de la ville ou de la province. Un graveur aura annexé le lion du blason au sujet principal.

le couvent de Saint-Antoine de Viennois avait le singulier privilège de laisser errer dans les rues de la ville, l'accompagne. Avec sa grande barbe, son air grave, il aurait l'air du supérieur de l'Ordre, si des flammes jaillissant sous ses pieds ne rappelaient son merveilleux pouvoir. A ce signe le saint se révèle.

Saint Roch était pour les artistes une figure pleine de séduction. Il avait la double poésie du voyageur et du héros. Il fut admis d'abord que ce noble jeune homme était beau. On conservait son portrait à Plaisance. Il avait été peint, disait-on, par un gentilhomme que l'exemple de saint Roch avait ramené à la vertu et qui devint fameux lui-même sous le nom de saint Gothard (1). Au XVIIe siècle le portrait de saint Roch existait encore. Il représentait un homme de petite taille, mais d'une physionomie douce et gracieuse. Des cheveux tombant en longues boucles, une barbe un peu rousse, lui donnaient l'air d'un apôtre. Ses mains, qui soignèrent tant de malades, étaient fines. Ce portrait n'avait peut-être aucune authenticité. Il a pu cependant être tenu pour fidèle. Il est remarquable, en tout cas, que les artistes se représentent d'ordinaire saint Roch sous cet aspect. Ils lui donnent presque toujours cette figure évangélique. Tel nous le montre la belle statue de la chapelle Saint-Gilles à Troyes, ou le tableau de Jean Bellegambe conservé dans la cathédrale d'Arras. On pensait qu'à ce degré de sublimité, la charité marquait un visage et le façonnait à la ressemblance de Jésus-Christ, ou au moins de ses apôtres. Saint Roch ressemble à saint Jacques. Il lui ressemble aussi par le costume. Il porte le chapeau, le manteau, le bourdon, la panetière, tout ce qui symbolisait alors le voyage et l'aventure, les orages et le grand soleil. A Troyes, deux clefs gravées sur sa pèlerine rappellent qu'il se rendait au seuil du prince des apôtres.

Plusieurs particularités empêchent qu'on ne le confonde avec saint Jacques. Une de ses jambes est nue et laisse voir une plaie pour faire entendre qu'il fut atteint lui aussi de la peste. Chose curieuse, cette plaie a presque toujours la forme d'une blessure profonde. On dirait que la flèche qui l'a faite vient à peine d'en être retirée. La peste restait donc toujours pour l'imagination populaire un trait lancé par la main de Dieu (2). Un ange s'ap-

(1) Il avait fait pénitence plus tard dans les solitudes sauvages de la montagne qui prit son nom.

(2) Une vie de saint Roch ajoutée après coup à la *Légende dorée* dit même expressément « qu'il eut la cuisse percée d'une flèche, » ce qui est très remarquable.

proche de saint Roch et touche cette plaie d'une main délicate. Il en rapproche les bords ou la frotte doucement avec un céleste onguent. C'est l'ange qui, suivant la légende, fut envoyé par Dieu pour le guérir. Enfin le bon chien se tient à ses côtés et porte parfois un pain dans sa gueule (1).

Les œuvres d'art consacrées aux saints qui guérissent de la peste offrent cette particularité de les représenter généralement réunis. On jugeait qu'en groupe ils avaient plus de puissance auprès de Dieu.

Voilà les saints auxquels le moyen âge finissant a donné toute sa confiance. Ce sont eux que les confréries honoraient de préférence, eux dont les artistes reproduisaient le plus souvent l'image. Il en est peu qui aient été priés avec plus de ferveur. Combien de générations n'ont-ils pas rassurés contre la peur de la mort subite, de la terrible mort païenne qu'aucune consolation n'accompagne!

Telle fut à la fin du moyen âge la prodigieuse fécondité du culte des saints. Des milliers d'œuvres d'art sont nées de la foi profonde en leur intercession. Ce que les artistes du XVe siècle et ceux des premières années du XVIe ont fait de plus exquis leur a été inspiré par les saints. La Réforme vint, et, avec elle, apparut l'esprit critique. Les saints furent discutés. Pour la première fois, on entendit soutenir que saint Christophe était un symbole, que les *Actes* de sainte Barbe étaient peu authentiques et que sainte Catherine n'avait peut-être jamais existé.

La Réforme, il est vrai, ne triompha pas en France et les artistes continuèrent à représenter des saints. Mais le charme était rompu. Au lieu de croire, les hommes avaient voulu savoir. Les artistes purent désormais avoir toutes les qualités; ils n'eurent plus la candeur qui rend ces vieilles œuvres inimitables.

ÉMILE MALE.

(1) Ce chien était tellement inséparable de saint Roch qu'on a dû être amené à l'appeler un « *roquet.* » C'est là, je crois, la véritable explication de ce mot dont Littré, aussi bien que Darmesteter, Hatzfeld et Thomas disent ne pas connaître l'étymologie. Quand Victor Hugo écrivait : « Saint Roch — avec son chien saint roquet, » il ne croyait sans doute pas si bien dire.

FIGURES BYZANTINES

ANNE COMNÈNE

I

Au mois de décembre 1083, l'impératrice Irène Doukas, femme d'Alexis Comnène, attendait ses couches dans l'appartement du Palais Sacré qu'on appelait « la chambre de la pourpre, » et où une ancienne tradition voulait que vinssent au monde les enfans impériaux, ceux que pour ce motif on nommait les « porphyrogénètes. » Le moment était proche ; mais le basileus, retenu par la guerre contre les Normands, était pour lors absent de Constantinople. Alors la jeune femme eut un beau geste. Comme elle sentait les premières douleurs, elle fit sur son ventre le signe de la croix : « Attends encore, dit-elle, petit enfant, jusqu'à ce que ton père soit de retour. » La mère d'Irène, personne raisonnable et sage, entendant ce propos, se mit fort en colère : « Et si ton mari ne revient que dans un mois? En sais-tu quelque chose? Et comment feras-tu d'ici là pour résister à tes souffrances ? » L'événement pourtant donna raison à la jeune femme. Trois jours après, Alexis rentrait dans sa capitale, juste à temps pour recevoir dans ses bras la fille qui lui naissait. C'est de cette façon qu'entra dans le monde, avec quelque chose de merveilleux dès sa naissance, Anne Comnène, l'une des plus célèbres et l'une des plus remarquables parmi les princesses qui vécurent à la cour de Byzance.

La naissance de cet enfant du miracle fut accueillie avec une allégresse extrême. Outre qu'il donnait une héritière à l'empire, l'événement scellait de façon éclatante le mariage, fort politique et nullement sentimental, qui, dix années auparavant, avait uni Alexis et Irène, et par là il consolidait à la Cour l'influence, mal assurée jusqu'alors, de la jeune souveraine. Aussi les parens d'Irène, « fous de joie, » en marquèrent-ils hautement leur satisfaction ; et dans les cérémonies officielles par lesquelles il était d'usage de fêter la naissance des enfans impériaux, comme dans les cadeaux qu'on fit à cette occasion à l'armée et au Sénat, un déploiement de luxe inaccoutumé attesta le contentement général. Dès son berceau, on plaça sur la tête de la petite princesse le diadème impérial ; son nom figura dans les acclamations rituelles dont on saluait à Byzance les souverains ; en même temps, on la fiançait au jeune Constantin Doukas, fils de l'empereur détrôné Michel VII, dont Alexis Comnène, en usurpant le pouvoir, avait dû, par respect de la légitimité, s'engager à réserver les droits éventuels. Ainsi, dès son plus jeune âge, Anne Comnène, née dans la pourpre, put rêver qu'un jour elle s'assiérait, en impératrice, sur le trône magnifique des Césars.

L'enfant fut élevée entre sa mère Irène et sa future belle-mère, la basilissa Marie d'Alanie. Toute sa vie elle garda le souvenir radieux de ces premières années, qui lui semblaient plus tard les plus heureuses de toute son existence. Elle adorait sa mère qui, de son côté, marqua toujours à sa fille aînée une particulière prédilection ; elle sentait une admiration profonde pour la jolie femme à la taille élégante, au teint de neige, aux charmans yeux bleus qu'était l'impératrice Marie, et elle se rappelait avec émotion, bien des années plus tard, quelle affection lui avait témoignée cette princesse exquise, digne du ciseau de Phidias et du pinceau d'Apelle, et si belle que quiconque la voyait demeurait comme ravi en extase. « Jamais, écrit Anne Comnène, dans un corps humain on ne vit une plus parfaite harmonie des proportions. C'était une statue animée, un objet d'admiration pour tout homme qui a le sens de la beauté ; ou plutôt, c'était l'Amour incarné et descendu sur la terre. » La petite fille n'aimait pas moins tendrement son futur mari, le jeune Constantin. Il avait neuf ans de plus qu'elle, et c'était alors un garçonnet charmant, blond et rose, avec des yeux

admirables, « qui brillaient sous les sourcils comme un joyau dans l'or. » « Sa beauté, dit ailleurs Anne Comnène, semblait du ciel, et non de la terre. » En effet, il devait mourir prématurément, âgé de vingt ans à peine, avant que se fût réalisé ce mariage sur lequel sa petite fiancée fondait tant d'ambitieuses espérances. Toute sa vie Anne Comnène conserva le souvenir attendri de ce jeune homme, que l'empereur Alexis aimait comme son propre fils, et qu'elle-même avait adoré d'une passionnette d'enfant. Bien des années plus tard, en pensant à ce Constantin Doukas, « merveille de la nature, chef-d'œuvre formé par la main de Dieu, et qui semblait un rejeton de cet âge d'or que célèbrent les Grecs, » les larmes montaient aux yeux de la vieille princesse, et elle avait peine à contenir son émotion.

C'est dans ce milieu affectueux et tendre, où elle était choyée et chérie, que fut élevée la petite Anne Comnène. Peut-être, pour comprendre ce qu'elle fut, ne sera-t-il pas inutile d'examiner ce qu'était, en cette fin du XIe siècle, une éducation de princesse byzantine.

Rarement le goût des lettres, et surtout celui des lettres antiques, fut plus universellement répandu que dans la Byzance des Comnènes. C'est le temps où un Tzetzès, avec une érudition prodigieuse, commente les poèmes d'Hésiode et d'Homère; où un Jean Italos, au grand scandale de l'Église orthodoxe, reprend, après Psellos, l'étude des doctrines de Platon; où les meilleurs écrivains de l'époque, tout pénétrés des modèles antiques, se piquent d'imiter dans leurs ouvrages les plus illustres auteurs de la Grèce; où la langue même se raffine et s'efforce, par son purisme un peu maniéré, de reproduire la grâce sobre de l'atticisme. Dans une telle renaissance de la culture classique, une princesse impériale, surtout lorsqu'elle était, comme Anne Comnène, remarquablement intelligente, ne pouvait plus se contenter de l'éducation un peu sommaire qu'on donnait jadis aux femmes byzantines (1). Elle eut les meilleurs maîtres et elle profita de leurs leçons. Elle apprit tout ce qu'on pouvait apprendre de son temps, la rhétorique et la philosophie, l'histoire et la littérature, la géographie et la mythologie, la médecine et les sciences. Elle lut les grands poètes de l'antiquité,

(1) Voyez sur ce point mes *Figures byzantines*, p. 114 et 293.

Homère et les lyriques, les tragiques et Aristophane, les historiens comme Thucydide et Polybe, les orateurs tels qu'Isocrate et Démosthène; elle lut les traités d'Aristote et les dialogues de Platon, et dans le commerce de ces écrivains fameux, elle apprit l'art de bien dire et « le fin du fin de l'hellénisme. » Elle fut capable de citer couramment Orphée et Timothée, Sapho et Pindare, Porphyre et Proclus, le Portique et l'Académie. Les arts du *Quadrivium* n'eurent point pour elle de mystère : elle sut la géométrie, les mathématiques, la musique, l'astrologie. Les grands dieux du paganisme, les belles légendes de l'Hellade furent familiers à son esprit; Héraklès et Athéna, Cadmos et Niobé vinrent tout naturellement sous sa plume. Elle connut également l'histoire de Byzance et la géographie, et elle eut quelque curiosité des monumens antiques : bien plus, elle sut à l'occasion raisonner des choses militaires et discuter avec des médecins sur le meilleur traitement qu'il convenait de prescrire. Enfin cette Byzantine semble, — chose assez rare encore dans l'Orient de son temps, — avoir su même le latin.

Ce n'était pas seulement une femme instruite : ce fut une femme savante. Les contemporains s'accordent à célébrer l'élégance de son style attique, la force et l'aptitude de son esprit à démêler les plus obscurs problèmes, la supériorité de son génie naturel et l'application qu'elle mit à en cultiver les dons, le goût qu'elle eut toujours pour les livres et les entretiens savans, l'universalité enfin de ses connaissances. Et aussi bien il suffit de jeter un coup d'œil sur l'*Alexiade*, son œuvre, pour y trouver la marque éclatante de ses hautes qualités. Malgré ce qu'on y peut observer d'artifice dans le style, de purisme maniéré et voulu dans la langue, malgré ce qu'on y rencontre parfois de pédantisme et de prétention, on y voit la femme supérieure, l'écrivain de réel talent que fut incontestablement Anne Comnène. Tout cela s'annonçait chez l'enfant. Comme toute Byzantine, elle était fort avertie des choses religieuses, et très versée dans la pratique des livres sacrés. Pourtant, son esprit la portait plus volontiers vers les choses de la science que vers celles de la foi. Elle professait une grande estime pour la littérature, pour l'histoire, persuadée que par elles seules les noms les plus illustres peuvent être sauvés de l'oubli. Sa ferme raison dédaignait d'autre part le surnaturel, les vaines recherches des astrologues, les fausses prédictions des devins. Elle avait voulu goûter à leur

prétendue science, comme elle goûtait à toutes choses, mais surtout pour s'en bien démontrer la sottise et l'inanité. Et si pieuse qu'elle fût, elle avait peu de goût pour les discussions théologiques dont elle jugeait assez oiseuses les longueurs et les subtilités. Par-dessus tout, l'histoire l'attirait, par ce qu'elle a de sérieux et d'austère, et par la grandeur des devoirs qui s'imposent à l'historien.

Telle fut l'éducation intellectuelle que reçut Anne Comnène. Sa formation morale ne fut pas moins attentivement surveillée. Sous l'influence de la sévère Anne Dalassène (1), la mère de l'empereur, le ton de la cour byzantine avait fort changé depuis quelques années. Cette princesse d'humeur grave et de mœurs rigides avait mis fin résolument aux intrigues du gynécée, aux scandaleuses amours qui, jadis, au temps de Zoé la Porphyrogénète et de Constantin Monomaque, remplissaient de leur corruption le Palais Sacré. D'une main ferme, elle avait remis l'ordre partout, et sous son austère surveillance, la résidence impériale avait pris un air de monastère. On y entendait retentir le chant des hymnes pieux, on y menait une vie correcte et méthodiquement réglée. Sans doute le basileus Alexis, qui n'aimait guère sa femme, ne se faisait point scrupule de quelques menues fredaines; mais il sauvait soigneusement les apparences; il eût rougi d'installer au palais quelque maîtresse en titre, et le ton général de sa cour était d'une décence incomparable. En un tel milieu, et sous l'influence d'une grand'mère qu'elle admirait fort, Anne Comnène devint tout naturellement une jeune fille parfaitement élevée, sérieuse, chaste, soucieuse de toutes les convenances, d'une tenue et d'un langage absolument irréprochables.

Ce serait prendre d'elle pourtant une idée assez incomplète, de ne voir en cette princesse qu'une femme intelligente, instruite et bien élevée. Elle avait trop pleinement conscience de ce qu'elle était, de sa haute naissance comme de sa supériorité intellectuelle, pour n'être point une grande ambitieuse. Et aussi bien elle avait de qui tenir. Sa grand'mère Anne Dalassène, qui, à force d'énergie tenace, avait assis sa famille sur le trône, l'empereur Alexis, son père, si habile, si rusé, si persévérant, sa mère Irène, d'âme si virile, intrigante et courageuse tout ensemble, tous étaient de grands ambitieux; et Anne les entourait tous

(1) Voyez sur cette princesse le chapitre XII de mes *Figures byzantines*.

d'une admiration trop profonde pour ne point suivre aveuglément les leçons que leur existence offrait à sa jeune âme. D'ailleurs, très fière d'être l'aînée des enfans issus d'Alexis et d'Irène, très fière de ce titre impérial dont on l'avait parée dès le berceau, elle ne jugeait rien au-dessus de son éminente dignité de « porphyrogénète. » L'orgueil qu'elle avait d'elle-même, de sa race, de son pays, était incommensurable. A ses yeux, Byzance était toujours la maîtresse du monde, dont toutes les autres nations étaient les très humbles vassales, et son trône le plus beau des trônes de l'univers. Il faut voir avec quel dédain cette princesse byzantine parle des croisés, de ces barbares malappris dont elle s'excuse d'introduire les noms grossiers dans son histoire, également froissée dans son amour-propre littéraire de sentir le rythme de sa phrase rompu par ces vocables étrangers, et dans son orgueil impérial de devoir perdre temps à s'occuper de ces hommes qui la dégoûtent et l'ennuient. Anne Comnène était très princesse, et le monde cérémonieux où s'écoula sa vie n'avait pu que fortifier en elle ces naturelles dispositions. Dans son âme volontaire, autoritaire et ambitieuse, le sentiment qu'elle avait de sa valeur et de son rang devait amener d'étranges perversions.

Cependant, ce n'était point une âme sèche. On surprend chez cette femme savante et ambitieuse une pointe de sensibilité, de sentimentalité même, qui ne laisse point d'être amusante parfois ou touchante. Je n'entends point seulement parler ici de l'affection très grande qu'elle eut pour ses parens. Elle-même rappelle assez plaisamment, à propos du miracle qui marqua sa naissance, comment elle fut, dès le sein de sa mère, une enfant obéissante et docile. Ailleurs, elle déclare que, pour ces parens tant aimés, elle n'hésita point à s'exposer aux plus gros ennuis, aux plus graves périls, « risquant pour eux sa situation, sa fortune et même sa vie, » et que l'attachement tout particulier qu'elle eut pour Alexis son père devint pour elle la source de bien des infortunes. Ce sont là des sentimens de famille infiniment respectables : Anne Comnène, on le verra, ne jugea d'ailleurs point utile de les étendre à tous ses proches. Mais, — et ceci est plus piquant, — d'autres affections encore trouvaient place dans ce cœur; comme l'Arsinoé de Molière, cette précieuse, cette prude, cette pédante avait « de l'amour pour les réalités. » Elle-même nous a raconté comment, vers l'année 1106,

— elle était à cette date déjà mariée depuis plusieurs années, — elle se trouvait un jour, avec ses sœurs, aux fenêtres du palais, quand passa le cortège qui conduisait au supplice un conspirateur, Michel Anémas. A la vue de ce beau soldat, si séduisant et si malheureux, elle se sentit si vivement émue, qu'elle n'eut de cesse avant d'avoir arraché sa grâce à l'empereur son père; et elle se passionna à ce point pour cette folle entreprise qu'elle osa, elle si respectueuse de l'étiquette et des convenances, venir troubler Alexis jusqu'en son oratoire, au pied des saints autels où il faisait ses prières. Dix ans plus tôt, étant jeune fille encore, — elle avait alors quatorze ans, — elle avait éprouvé une autre émotion du même genre, et plus profonde. Ce fut lorsqu'en 1097 débarqua à Byzance l'un des chefs de la première croisade, le brillant Bohémond, prince de Tarente. Il faut lire dans l'*Alexiade* le portrait enthousiaste qu'Anne Comnène a tracé de ce géant roux, à la taille fine, aux larges épaules, à la peau blanche, aux yeux bleus étincelans, au rire éclatant et terrible, de ce héros redoutable et séduisant à la fois, si bien fait au physique qu'il semblait construit d'après le « canon » de Polyclète, et au moral si souple, si habile, si beau parleur. « Il n'y avait point, écrit-elle, dans tout l'empire romain, d'homme qui lui fût comparable, Grec ou barbare. Il semblait porter en lui la vaillance et l'amour, et il ne le cédait qu'à l'empereur mon père pour l'éloquence et les autres avantages dont la nature l'avait comblé. » Ainsi parlait du barbare d'Occident cette princesse byzantine, plus de quarante ans après le jour où Bohémond lui était apparu pour la première fois comme un éblouissement. Il n'y a point dans l'*Alexiade* tout entière, exception faite du basileus Alexis, un homme à qui Anne Comnène ait fait les honneurs d'un portrait plus achevé et plus flatteur.

Il convient d'ajouter sans tarder que, si Anne Comnène regardait et aimait les beaux hommes, c'était en tout bien tout honneur, comme une chaste et honnête dame qu'elle était. Mais elle avait assurément au fond de l'âme des trésors de tendresse qui ne demandaient qu'à se répandre. Elle a pleuré toute sa vie le fiancé de son enfance, ce jeune Constantin, si prématurément disparu, et dont la mort, il faut le dire aussi, porta, comme on le verra tout à l'heure, un coup cruel à ses vastes ambitions. Ensuite, lorsqu'en 1097 on la maria au grand seigneur qu'était Nicéphore Bryenne, de ce mariage purement politique, son

âme sensible et tendre sut vite faire un mariage d'amour. Il faut reconnaître au reste que c'était bien le mari qui lui convenait. Comme elle, Bryenne était instruit; comme elle, il aimait les lettres : « il avait lu tous les livres, il était versé dans toutes les sciences; » comme elle enfin, il se plaisait à écrire, et il écrivait bien. Puis, c'était un bel homme, d'une grâce plus que royale, « d'une prestance presque divine, » un magnifique soldat, un diplomate habile, un orateur éloquent. Anne Comnène adora « son César, » et ne se consola jamais de sa perte. Quand, en 1136, Bryenne rentra à Constantinople très gravement malade, elle le soigna avec un dévouement admirable; quand il mourut peu après, elle recueillit comme un pieux héritage le soin de continuer l'histoire que n'avait pu achever sa main défaillante; et comme elle était, en vieillissant, devenue quelque peu plaintive et gémissante, elle ne put désormais rencontrer sous sa plume le nom de ce mari adoré et perdu sans l'arroser d'abondantes larmes. La mort de Bryenne fut, à l'en croire, le grand malheur de sa vie, la plaie toujours saignante qui lentement l'achemina à la tombe. Il est véritable en effet que, tant que son mari vécut, l'ambitieuse princesse mit tout en œuvre pour le pousser, et elle avec lui, aux suprêmes honneurs, et qu'en le perdant, elle perdit la dernière chance qui lui restât de prendre sa revanche sur la destinée. Mais si l'âpreté de ses regrets était faite pour une part de l'amertume de ses déceptions, ses larmes étaient pourtant sincères. Cette princesse cultivait visiblement en son cœur une petite fleur de sentimentale tendresse. Elle la conserva intacte jusque dans les aridités de la politique. Et ce n'est point un trait indifférent de sa physionomie, que cette femme savante, cette ambitieuse ait été aussi une femme honnête et qui aima bien son mari.

Si nous essayons de coordonner les détails épars que nous savons d'elle et de nous la représenter telle qu'elle fut véritablement, voici, à peu près, ce qu'on entrevoit de cette princesse byzantine. Au physique, elle ressemblait à son père Alexis, et sans doute elle était comme lui de taille moyenne, très brune, avec de beaux yeux mobiles, étincelans et héroïques. Au moral, elle était remarquablement intelligente, et elle avait la conscience et l'orgueil de sa supériorité intellectuelle; elle était admirablement instruite, elle aimait les livres, les savans, elle avait le goût de toutes les choses de l'esprit, et quand elle se mêla d'écrire,

ce fut avec un incontestable talent. Mais plus encore son âme ambitieuse et volontaire, son âme de « porphyrogénète » hautaine, orgueilleuse de sa naissance et avide du pouvoir suprême, devait dominer sa destinée. Elle avait, comme elle-même l'a écrit quelque part, « une âme de diamant, » capable d'affronter toutes les disgrâces sans se laisser abattre, incapable aussi de renoncer à aucun des projets qu'elle avait caressés. Habituée de bonne heure à l'action, elle n'avait point été élevée en petite-maîtresse, dans le luxe et l'oisiveté. Énergique, tenace, audacieuse, elle ne recula jamais devant aucun obstacle pour atteindre le but qu'elle s'était proposé, et il lui arriva parfois d'oublier dans l'affaire les inspirations de cette tendresse de cœur dont elle fait étalage si volontiers. L'ambition remplit la moitié de sa vie; la littérature consola le reste, d'ailleurs assez imparfaitement; car ses déceptions, ses rancœurs la rendirent profondément malheureuse. Et c'est là ce qui fait précisément l'originalité et l'intérêt de la figure d'Anne Comnène d'avoir été à la fois, dans cette complexe Byzance où elle vécut, une femme politique et une femme de lettres.

II

« Je n'avais pas huit ans, écrit-elle, lorsque commencèrent mes malheurs. » C'était en 1091, et voici ce qui lui était arrivé. Fille aînée de l'empereur Alexis, fiancée à Constantin Doukas, l'héritier présomptif de l'empire, Anne Comnène se croyait sûre du trône, lorsqu'en 1088 l'impératrice Irène donna un fils à son mari. La joie d'Alexis fut extrême d'avoir enfin un descendant mâle de sa race, et naturellement, à dater de ce jour, l'ordre de la succession fut modifié. Le basileus, si attentif jadis pour la mère de Constantin Doukas, si désireux en toutes choses de lui plaire, se refroidit pour elle. Sans doute, fidèle aux promesses faites, il ne voulut rien changer au projet de mariage ébauché entre les deux enfans princiers; mais il crut bon de retirer la petite Anne Comnène des mains de sa future belle-mère et cette séparation fut pour l'enfant un premier et grand chagrin. Quelques mois plus tard, survint un événement plus grave. Le fils d'Alexis, Jean, âgé de trois ans, fut solennellement associé à l'empire. C'était la ruine de toutes les espérances que sa sœur aînée avait pu concevoir. Anne Comnène gardait bien

son fiancé, mais ce fiancé perdait ses droits à la couronne, et se trouvait relégué à une place subalterne. Et de même, lorsque, le jeune Constantin étant mort vers 1094, la princesse fut en 1097 mariée à Nicéphore Bryenne, le gendre du basileus, malgré le titre de César qu'on lui accorda, prit rang au-dessous de l'héritier présomptif et sa femme avec lui.

Ainsi cette naissance d'un frère fut pour Anne Comnène la grande infortune de sa vie. C'est parce qu'elle avait rêvé de s'asseoir avec lui sur le trône, qu'elle conserva si tendrement le souvenir du jeune Constantin Doukas. C'est parce qu'il était venu brusquement ruiner ses ambitions qu'elle voua une haine féroce « au petit garçon noiraud, au large front, aux joues sèches » qu'était ce frère abhorré. C'est parce qu'elle espéra, par lui et avec lui, reconquérir le trône, qu'elle aima tant Nicéphore Bryenne ; c'est enfin parce qu'elle croyait, de par son droit d'aînesse, avoir qualité pour régner que, durant toute la vie d'Alexis, elle intrigua, se remua, poussa de toute son influence Nicéphore son mari, afin de ressaisir ce pouvoir dont elle se jugeait illégitimement exclue. Ce fut le constant objet de son ambition et la raison d'être de tous ses actes. Ce rêve unique et tenace remplit toute son existence, — et l'explique, — jusqu'au jour où, ayant définitivement manqué son but, elle comprit du même coup qu'elle avait manqué sa vie.

Dans cette lutte pour la couronne, engagée entre Anne et son frère, toute la famille impériale prit parti. Andronic, l'un des fils du basileus, tenait pour sa sœur, l'autre, Isaac, pour son frère. Quant à la mère, Irène, elle détestait étrangement son fils Jean. Elle le jugeait léger, de mœurs corrompues, d'esprit mal équilibré : en quoi d'ailleurs elle lui faisait tort. Elle avait au contraire une vive admiration pour la haute intelligence de sa fille ; elle lui demandait conseil en toute circonstance et recevait ses avis comme des oracles. De plus, — chose rare, — elle adorait son gendre. Elle le trouvait éloquent, instruit, doué de toutes les qualités qui font l'homme d'État et le souverain. Pour évincer l'héritier légitime, les deux femmes lièrent donc résolument partie : et comme Irène exerçait maintenant, sur l'empereur vieilli et déjà malade, une grande influence, elles purent espérer que leur plan réussirait. Bientôt, grâce à ces intrigues, Bryenne fut tout-puissant au palais : le bruit courait partout que rien ne se faisait que par lui. Les courtisans avisés s'empres-

saient à lui plaire; à l'occasion des fiançailles de son fils aîné Alexis avec la fille d'un prince d'Abasgie, les orateurs officiels célébraient en de pompeux épithalames les qualités de ce jeune homme, qui semblait destiné à l'empire, et la gloire de ses parens. On notait avec complaisance sa ressemblance frappante avec le basileus son grand-père dont il portait le nom; on s'extasiait sur l'éducation qu'il avait reçue, avec son frère Jean Doukas, sous la direction de la mère éminente que le ciel leur avait donnée. Bref, tout semblait aller à souhait, et Anne Comnène touchait au comble de ses vœux. L'empereur cependant réservait toujours sa décision finale, et les choses en étaient là, quand, au courant de l'année 1118, Alexis tomba malade très gravement. C'est alors qu'un drame tragique se joua autour de cette agonie.

Si on lit dans l'*Alexiade* le récit de ces journées d'août 1118, où l'empereur achevait de mourir, on ne trouvera dans ces très belles pages, toutes vibrantes d'une sincère émotion, presque aucune trace des compétitions déchaînées et des passions ardentes qui se heurtaient au chevet du mourant. On y voit des médecins impuissans, qui s'agitent vainement autour du malade, et ne parlent, comme des médecins de Molière, que de purger et de saigner. On y voit des femmes affligées qui se lamentent et pleurent, et qui s'efforcent inutilement de soulager les derniers momens de l'agonisant. Les filles de l'empereur, sa femme entourent le lit. Marie essaie de verser un peu d'eau dans la gorge tuméfiée du malade : lorsqu'il semble défaillir, elle le ranime en lui faisant respirer des essences de rose. Irène sanglote, ayant perdu toute l'énergie qui la soutenait au début de la crise; anxieuse, désespérée, elle interroge les médecins, elle interroge sa fille Anne, et il semble, à voir son attitude, qu'elle doive survivre à peine à la mort de son époux. Anne, toute à sa douleur, « méprisant, comme elle l'écrit, la philosophie et l'éloquence, » tient la main de son père et, tristement, observe les battemens du pouls qui s'affaiblit. Enfin voici l'instant suprême. Pour cacher à Irène les derniers spasmes de l'agonie, Marie se place discrètement entre elle et l'empereur, et brusquement Anne sent que le pouls a cessé de battre. D'abord, elle reste sans paroles, la tête baissée vers la terre; puis, couvrant des deux mains sa figure, elle se met à fondre en sanglots. Irène, comprenant alors, pousse un long cri de désespoir : elle jette par

terre sa coiffure impériale, et saisissant un couteau, elle coupe sa chevelure presque jusqu'à la racine; elle jette au loin ses brodequins de pourpre pour chausser des bottines noires; elle emprunte à la garde-robe de sa fille Eudoxie, récemment devenue veuve, les vêtemens de deuil et le voile noir dont elle enveloppe sa tête. En racontant cette journée tragique, Anne Comnène, bien des années plus tard, se demande si elle n'est point le jouet d'un rêve affreux, pourquoi elle n'est point morte en même temps que ce père adoré, pourquoi elle ne s'est point tuée le jour où s'est éteint « le flambeau du monde, Alexis le Grand, » le jour où, comme elle dit, « son soleil s'est couché. »

Il n'y a point, dans tout ce beau récit, un mot qui puisse faire soupçonner même les intrigues et les ambitions qui s'agitaient dans cette chambre de malade. Irène, dans son désespoir, n'a plus souci du diadème ni du pouvoir ; Anne, à ses côtés, méprise toutes les gloires de ce monde. Pas un mot ne rappelle la succession convoitée, ni les efforts suprêmes qu'on tenta pour renverser l'ordre établi. A peine trouve-t-on une allusion discrète à la hâte que mit Jean Comnène, l'héritier du trône, à quitter le lit du mourant pour aller se saisir du grand palais ; à peine, en passant, est-il fait mention du trouble qui régnait dans la capitale. Et c'est tout. C'est dans les autres chroniqueurs de l'époque qu'il faut regarder pour voir ce qui se cache sous ces lamentations de femmes, les assauts donnés par Irène à l'empereur mourant pour le décider à déshériter son fils au profit de Bryenne, et la fureur de l'impératrice lorsque Jean Comnène, ayant arraché de la main de l'agonisant ou plus vraisemblablement reçu de lui l'anneau impérial, se fut fait proclamer en toute hâte empereur dans Sainte-Sophie et eut pris possession du grand palais. C'est alors chez toutes ces femmes ambitieuses une explosion de rage folle. Irène excite Bryenne à se proclamer lui aussi empereur et à marcher contre son beau-frère les armes à la main. Puis elle se jette sur le corps de l'empereur mourant; elle lui crie que, lui vivant, son fils vient de voler le trône ; elle le supplie de reconnaître enfin les droits de Bryenne à la couronne. Mais Alexis, sans répondre, lève les mains au ciel d'un geste vague et sourit. Irène exaspérée éclate alors en reproches : « Toute ta vie, lui crie-t-elle à la face, tu n'as fait que ruser et employer ta parole à dissimuler ta pen-

sée ; tu es bien le même jusqu'à ton lit de mort. » Jean Comnène pendant ce temps se demandait de son côté comment il agirait à l'égard de sa mère, de ses sœurs, de Bryenne, de la part de qui il redoutait une tentative de coup d'État. Et lorsque enfin, vers le soir, Alexis acheva de mourir, entre toutes ces ambitions inquiètes, nul ne trouva le temps de s'occuper du mort. Son cadavre demeura presque abandonné. Le lendemain, de bonne heure, on l'enterra en hâte, sans rien donner à ses funérailles de l'éclat des pompes accoutumées.

Les intrigues d'Anne avaient échoué : son frère était empereur. Ce fut pour elle un coup terrible et inattendu. Depuis tant d'années elle espérait l'empire, elle considérait le trône comme un bien légitime et nécessaire, elle se jugeait si supérieure à ce frère cadet détesté. L'audace de Jean Comnène, les hésitations de Bryenne renversaient d'un seul coup l'édifice de machinations si savamment construit. Anne ne s'en consola point, et son ambition déçue, oblitérant tout autre sentiment en elle, alluma dans son cœur des fureurs de Médée. L'année n'était point révolue qu'elle tentait, par un complot, de ressaisir le pouvoir : il ne s'agissait de rien de moins que de faire assassiner l'empereur Jean, son frère. Mais, au dernier moment, Bryenne, de caractère un peu mou, et d'ailleurs médiocrement ambitieux, hésita. Il semblait avoir des doutes sur la légitimité des prétentions de sa femme, et avouait fort nettement que son beau-frère avait tous les droits au trône. Ses scrupules, sa faiblesse paralysèrent le zèle des autres conjurés. Grâce à ces atermoiemens, la conspiration fut découverte. L'empereur au reste se piqua de clémence : il ne voulut aucune exécution et se contenta de confisquer les biens des conspirateurs. Peu de temps après même, sur le conseil de son premier ministre le grand domestique Axouch, il restituait à sa sœur Anne la totalité de sa fortune : humiliation suprême pour la fière princesse, à qui son frère rappelait ainsi, avec une magnanimité un peu dédaigneuse, ces liens et ces affections de famille qu'en un moment de folie elle avait si pleinement oubliés.

Ce qui montre bien la rage furieuse qu'Anne Comnène ressentit de ce dernier échec, c'est l'anecdote que rapporte le chroniqueur Nicétas. Quand elle vit que, par les hésitations de Bryenne, toute l'entreprise manquait, elle, si chaste, si correcte, s'emporta contre son mari en des propos de corps de garde.

Maudissant la lâcheté du César, elle déclara que la nature avait bien mal fait les choses, en mettant dans un corps de femme l'âme virile qu'elle sentait en elle, et en plaçant dans un corps d'homme l'esprit timide et indécis de Bryenne. Encore dois-je, par décence, paraphraser les mots qu'elle employait, et qui sont, dans leur teneur originale, d'une bien autre et plus brutale énergie. Mais, à coup sûr, il fallait qu'Anne Comnène se sentît bien cruellement frappée, pour qu'elle, si bien élevée, si cultivée, s'abaissât à des propos d'une telle crudité.

III

Elle avait trente-six ans à peine. Mais sa vie était finie. Elle survécut vingt-neuf ans à l'effondrement de ses grandes ambitions, se consacrant tout entière, comme elle le dit quelque part, « aux livres et à Dieu. » Et cette longue fin d'existence fut pour elle mortellement triste. Successivement, deuils sur deuils l'accablèrent. Après Alexis son père, dont la mort, elle le comprenait bien, avait été pour elle la fin de tout, elle vit mourir l'un après l'autre sa mère Irène, « la gloire de l'Orient et de l'Occident, » son frère préféré Andronic, et en 1136 enfin, son mari Nicéphore Bryenne. A chacun de ces deuils correspondit pour elle un degré de plus dans la déchéance.

Depuis l'échec de sa dernière conspiration, elle vivait à l'écart, loin de la cour, dans une demi-disgrâce, souvent retirée dans le cloître que sa mère Irène avait fondé en l'honneur de Notre-Dame-des-Grâces. Les anciens familiers de son père, les courtisans qui jadis s'empressaient à flatter sa fortune, maintenant s'éloignaient d'elle, de peur de déplaire au nouveau maître ; et tristement elle faisait le compte des ingrats qu'elle rencontrait sur son chemin. En même temps elle voyait s'affermir sur le trône ce frère qu'elle haïssait. Et tout cela lui aigrissait l'âme. Cependant, aussi longtemps que vécut son mari, à qui l'empereur avait conservé sa confiance et donné un rôle important dans l'État, Anne avait compté pour quelque chose encore; mais après la mort de Bryenne, et surtout sous le règne de son neveu Manuel, le silence acheva de se faire autour d'elle, et elle en souffrit atrocement. Son caractère devint chaque jour plus morose; de plus en plus elle se persuada qu'elle était une victime de l'injuste destinée. A chaque page de son livre, elle parle des

malheurs qui ont rempli sa vie, presque depuis le jour où elle naissait dans la pourpre. Vainement elle affectait de se raidir en une belle attitude, de se répéter avec le poète, à chaque nouveau coup du sort qui la frappait : « Supporte cela, mon cœur; tu as supporté de pires maux déjà. » Au fond, elle ne pouvait se résigner. Quand, devenue vieille, elle repassait dans sa mémoire les débuts éclatans de sa vie, ses espérances impériales, les années radieuses de sa jeunesse; quand elle évoquait tous ces fantômes qui avaient fait cortège à son bonheur, le jeune Constantin Doukas son fiancé, la jolie impératrice Marie, et l'incomparable Alexis son père, et Irène sa mère, et son mari, et tant d'autres; quand à ces gloires disparues elle opposait sa solitude présente, les ingrats qui l'oubliaient, les anciens amis qui la négligeaient, les proches parens qui la traitaient mal et la rendaient odieuse à tous, elle ne pouvait retenir ses larmes. Son âme ulcérée, pleine de rancunes, se plaisait à ressasser ses infortunes. « Dès le berceau, écrit-elle, j'en jure par Dieu et par sa divine mère, des disgrâces, des afflictions continuelles m'ont accablée. Les choses de mon corps, je ne les dirai point; j'en laisse le soin aux domestiques du gynécée. Mais pour énumérer tous les maux qui m'assaillirent depuis l'âge de huit ans, tous les ennemis que m'a valus la malice des hommes, il faudrait la facilité d'Isocrate, l'éloquence de Pindare, la véhémence de Polémon, la muse d'Homère, la lyre de Sapho. Il n'est point de malheur, petit ou grand, qui ne se soit abattu sur moi. Toujours, alors comme aujourd'hui, le flot de la tempête m'a écrasée; et au moment même où j'écris ce livre, une mer de disgrâces m'accable, et les flots succèdent aux flots. » Puis ce sont d'aigres et transparentes allusions aux « puissans du jour, » qui la laissaient vivre « dans son coin, » qui ne permettent pas aux plus obscurs même de lui rendre visite. « Voilà trente ans, j'en jure par l'âme bienheureuse des défunts empereurs, que je n'ai vu ni reçu aucun des familiers de mon père; beaucoup sont morts, beaucoup se sont éloignés par crainte, à la suite des changemens de la politique. » Ailleurs elle déclare que ses infortunes pourraient émouvoir non seulement tout être sensible, mais jusqu'aux choses inanimées; et, se drapant dans sa douleur, se posant en grande victime, elle s'étonne que tant de malheurs accumulés ne l'aient point changée elle-même en quelque objet insensible, comme les affligées célèbres de la mythologie païenne.

Évoquant la tragique figure de la Niobé antique, elle estime qu'autant et plus qu'elle, elle eût mérité d'être transformée en un rocher inanimé.

Il faut avouer qu'il y a de l'excès dans ces larmes, et que, si sincères qu'elles puissent être, elles finissent par agacer un peu. Il y a d'ailleurs tout lieu de croire que, dans le récit de ses infortunes comme sur tant d'autres points qui touchent à sa personne, Anne Comnène, consciemment ou non, a exagéré les choses et présenté les événemens sous un jour plus tragique que véritable. Il se peut qu'en ses toutes dernières années, cette vieille princesse, survivante d'un âge disparu, qui avait toujours à la bouche le nom du grand Alexis son père, ait paru un peu encombrante et fastidieuse à son jeune neveu l'empereur Manuel, et aux brillans courtisans qui l'entouraient. Mais il n'eût tenu qu'à elle peut-être de vivre en bonne intelligence avec son frère l'empereur Jean. Ce prince d'humeur clémente et douce ne garda, on l'a vu, nulle rancune au mari de sa sœur d'avoir été l'instrument des projets de celle-ci ; il traita avec une semblable bienveillance les fils de cette sœur, et au lendemain même des intrigues ourdies par elle contre lui, il fit célébrer au palais impérial, avec une magnificence extrême, le mariage de ces deux jeunes gens. On sait aussi comment il pardonna à Anne d'avoir conspiré contre sa vie, comptant que cette magnanimité chevaleresque éveillerait quelque remords dans une âme troublée et y ramènerait un peu d'affection. En tous cas, même dans sa retraite, la vie de la princesse fut moins isolée qu'il ne lui plaît à dire : on sollicitait sa protection, ce qui fait croire qu'elle n'était pas sans influence. Et enfin, si tristes, si mélancoliques qu'aient pu être ses dernières années, il ne faut point oublier qu'en somme elle devait s'en prendre à elle-même plutôt qu'à la destinée. Certes, ce dut être pour elle une chose étrangement dure, de porter jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans la rancune de sa défaite, de voir le triomphe de ses adversaires, de sentir, pendant trente années, que tout rôle était fini pour elle. Mais c'est elle-même qui l'avait voulu.

Les lettres qu'avait aimées sa jeunesse furent dans sa retraite sa suprême consolation. Elle eut une petite cour de savans, de grammairiens, de moines, et elle versa dans un beau livre, l'*Alexiade*, toutes ses tristesses, tous ses regrets, toutes ses rancunes, tous ses souvenirs.

On peut, d'après ce que nous savons déjà de l'auteur, deviner aisément ce que fut cette œuvre. Anne y affecte volontiers de grandes prétentions à l'impartialité sereine de l'historien; elle déclare quelque part que « quiconque se mêle d'écrire l'histoire, doit s'affranchir également de passion et de haine, savoir louer ses ennemis lorsque leur conduite l'exige et blâmer ses parens les plus proches lorsque leurs fautes le rendent nécessaire. » Elle ne fait pas un moindre étalage du souci qu'elle prétend avoir de la vérité. « On dira peut-être en me lisant, écrit-elle, que mon langage a été altéré par mes affections naturelles. Mais, j'en jure par les périls que l'empereur mon père a courus pour le bonheur des Romains, par les exploits qu'il a accomplis, par tout ce qu'il a souffert pour le peuple du Christ, ce n'est point pour flatter mon père que j'écris ce livre. Chaque fois que je le trouverai en faute, résolument j'écarterai les inspirations de la loi naturelle pour m'attacher à la vérité. J'aime mon père, mais j'aime davantage encore la vérité. » Et de même elle a pris soin de nous renseigner fort minutieusement sur les sources diverses où elle a puisé la matière de son histoire; elle a consulté les souvenirs des vieux compagnons d'armes de son père, feuilleté les simples et véridiques mémoires où, sans nul souci de l'art ni de la rhétorique, ils avaient raconté leurs exploits et ceux de l'empereur leur maître; elle y a joint tout ce qu'elle-même avait vu, tout ce qu'elle avait recueilli de la bouche de son père, de sa mère, de ses oncles, tout ce que lui avaient rapporté les grands généraux d'Alexis, acteurs et témoins des gloires de son règne; et elle insiste volontiers sur l'accord de tous ces témoignages et sur l'évidente sincérité qu'ils offrent, « maintenant que toute flatterie, que tout mensonge a disparu avec la mort d'Alexis et que les gens, n'ayant d'autre souci que de flatter le maître actuel, et ne s'inquiétant plus guère d'aduler le maître disparu, présentent les choses dans leur nudité et racontent les événemens tels qu'ils se sont passés. » Il est exact qu'Anne Comnène a eu une préoccupation réelle et sincère de recueillir des informations authentiques et circonstanciées. Outre les traditions orales, elle a consulté les archives de l'empire et y a copié des documens d'importance capitale; elle a transcrit dans son livre le texte de certains actes diplomatiques, de certaines pièces de correspondance privée; elle a même poussé si loin le souci de la documentation que, pour

raconter l'histoire de Robert Guiscard, elle a fait usage d'une source latine, aujourd'hui perdue.

Cependant, malgré tout cela, l'*Alexiade* d'Anne Comnène inspire au lecteur de l'inquiétude et de la défiance. Ce prétendu livre d'histoire est tout ensemble un panégyrique et un pamphlet. Et cela se conçoit sans peine. Quand, à la mort de Bryenne, la princesse se donna pour tâche de continuer l'œuvre historique commencée par son mari et de raconter à la postérité le règne d'Alexis, elle eut la tentation toute naturelle de parer de couleurs éclatantes l'époque où elle était heureuse, où elle espérait, où l'avenir lui souriait. En exaltant la grande figure d'Alexis, il ne lui déplut point d'autre part de rabaisser un peu, par une comparaison inévitable, les successeurs du premier des Comnènes. Elle notait, non sans quelque satisfaction secrète, les signes qu'elle croyait apercevoir de la décadence irrémédiable et rapide. « Aujourd'hui, écrit-elle quelque part, on méprise, comme chose vaine, les historiens et les poètes, et les leçons qu'on en peut tirer. Les dés et les autres amusemens de ce genre, voilà le grand souci. » Ce n'était point ainsi que les choses se passaient autrefois à la cour d'Alexis, du pieux et illustre empereur que sa fille n'hésite pas à proclamer plus grand que Constantin et à associer à la troupe sainte des apôtres du Christ. L'excès même de ces louanges montre assez clairement la tendance de ce livre, auquel Anne Comnène, elle-même, a donné ce titre significatif : l'*Alexiade*, vrai titre de poème épique en l'honneur d'un héros de légende.

Faut-il rappeler encore qu'Anne était très princesse, très byzantine, incapable par là de comprendre bien des événemens de son temps, et de juger impartialement bien des hommes? On a dit déjà quels préjugés, quelle hostilité préconçue elle éprouve, — et devait éprouver, — à l'égard des croisés, le seul Bohémond mis à part. Faut-il ajouter qu'elle était femme, et qu'elle avait en conséquence un certain goût du décor, de la pompe extérieure, qui lui cachait parfois le fond véritable des choses; qu'elle était de plus une femme passionnée, pleine de rancunes et de haines, et enfin une femme savante, soucieuse du beau style et de la phrase élégante? Tout cela, qui diminue sans doute la valeur proprement historique de son œuvre, n'en diminue point l'intérêt. Pour la psychologie du personnage, l'*Alexiade* demeure un document de première importance. D'une façon

plus générale, le livre est absolument remarquable. Et c'est un trait enfin qui n'est point sans quelque grandeur, que cette femme politique, qui fut une femme de lettres, ait eu pour ambition suprême de se continuer, au delà de la mort, par ce qu'elle jugeait le meilleur d'elle-même, par son esprit et sa pensée.

Anne Comnène mourut en 1148, à l'âge de soixante-cinq ans. Un contemporain qui la connut bien a vanté ses grands yeux mobiles qui montraient l'activité de sa pensée, la profondeur de ses connaissances philosophiques, la supériorité vraiment impériale de son esprit : il conclut, d'un trait spirituel, en disant que, si la Grèce antique l'avait connue, elle eût ajouté « une quatrième Grâce aux Grâces, une dixième Muse aux Muses. » Ce fut à tout le moins une femme tout à fait distinguée, l'un des plus beaux esprits féminins que Byzance ait produits, et très supérieure à la plupart des hommes de son temps. Quoi qu'on puisse penser de son caractère, il y a quelque mélancolie dans l'existence de cette princesse justement ambitieuse, et qui manqua si cruellement sa vie.

CH. DIEHL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Au moment où nous écrivons, la Chambre des députés a repris et continue le grand débat sur le Maroc qui était resté en suspens à la fin de la séance du 24 janvier. Les nécessités de la mise en pages nous obligent à rédiger notre chronique plusieurs jours avant qu'elle paraisse : ne pouvant pas échapper à cet inconvénient, nous prenons le parti d'en faire l'aveu à nos lecteurs. C'est ainsi qu'il y a quinze jours, notre travail était déjà imprimé lorsque la nouvelle a éclaté que Moulaï Hafid avait été proclamé à Fez, ce qui introduisait un élément imprévu et très inquiétant dans les affaires marocaines. Il n'est heureusement pas probable que le résultat des interpellations en cours ait des conséquences aussi graves : peut-être pourrons-nous l'indiquer en terminant.

Ces interpellations marocaines nous réservaient une surprise, l'intervention de M. Delcassé, qui a changé la physionomie du débat. Elle a été très maladroitement provoquée par M. Jaurès. Après nos arrangemens avec l'Angleterre de 1904, M. Jaurès avait considéré la question marocaine comme résolue, puisque l'Angleterre nous reconnaissait le droit exclusif de la résoudre : à présent, il qualifie de téméraire et condamne sévèrement cette même politique de M. Delcassé qui avait alors suscité son enthousiasme. On sait que M. Jaurès n'en est pas à une contradiction près. M. Delcassé a perdu patience. Depuis deux ans et demi, il avait gardé le silence, laissant les médisances et les calomnies pleuvoir sur sa politique et sur sa personne ; mais il fallait bien s'attendre à ce que, un jour ou l'autre, il reprît la parole pour s'expliquer. Peut-être aurait-il mieux valu qu'il attendît quelque temps encore ; mais pourquoi ses adversaires le harcelaient-ils continuellement de leurs accusations ? pourquoi M. Jaurès semblait-il avoir pris à tâche de le faire sortir de sa réserve ? C'était là une impru-

dence : M. Jaurès a pu s'en apercevoir, mais trop tard. M. Delcassé a pris sa revanche des amertumes qu'il avait dû longtemps subir. Son discours, très préparé, très médité, où rien n'était livré au hasard, a été une éclatante manifestation oratoire. La Chambre en a ressenti une impression d'autant plus forte qu'elle ne s'y attendait pas. Elle a vu un accusé qui se défendait avec dignité, sur beaucoup de points avec justesse, et toujours avec éloquence. Le discours de l'ancien ministre était animé d'un patriotisme ardent et faisait sonner très haut l'honneur national : comment n'y aurait-elle pas été sensible? Elle s'est livrée à ses sentimens avec une spontanéité sans calcul et peut-être même sans réflexion, comme cela lui arrive d'ailleurs assez souvent. Quand M. Delcassé est descendu de la tribune, on lui a fait une véritable ovation. L'effet de son discours, si grand sur la Chambre, ne l'a pas été moins à l'étranger ; mais, naturellement, il n'a pas été partout le même.

Quelle a été la thèse de M. Delcassé? M. Jaurès avait qualifié sa politique de téméraire : il s'est efforcé de prouver qu'elle ne l'avait pas été, et il y a évidemment réussi auprès de son auditoire, puisqu'il l'a couvert d'applaudissemens. — Alors, s'est écrié M. Jaurès, pourquoi l'avez-vous renversé? — A cette question M. Delcassé a donné lui-même une réponse : C'est, a-t-il dit, parce qu'on vous a trompés. On a fait croire à la Chambre et au pays qu'il y avait un sérieux danger de guerre à l'horizon et, devant cette menace, les esprits se sont troublés, les cœurs ont faibli. Or, il n'y a jamais eu un danger de ce genre; qui donc aurait pu avoir l'idée de déclarer la guerre à la France parce qu'elle aurait refusé d'aller à la conférence? Est-ce l'Allemagne? Non; elle l'a avoué depuis. M. le prince de Bülow a dit, en effet, un jour à la tribune du Reichstag que l'Allemagne n'avait jamais songé à faire la guerre pour le Maroc, et M. Delcassé a cité cette phrase. Mais il a omis celle qui suivait, et qui n'était pourtant pas moins significative : « Pas plus, avait ajouté le chancelier impérial, que nous n'avons fait la guerre en 1870 pour la candidature Hohenzollern. » La Prusse n'a pas fait la guerre en 1870 pour la candidature Hohenzollern, soit; mais elle l'a faite. L'Allemagne ne l'aurait pas faite en 1905 pour le Maroc, soit encore; mais n'aurait-elle pas pu la faire pour autre chose, à savoir, comme l'a dit M. de Bülow, pour défendre l'honneur et les intérêts de l'Empire ? Ce sont là des mots vagues, volontairement vagues et imprécis, qui permettent toutes les volte-face. Si M. Delcassé n'a pas d'autre caution des intentions pacifiques de l'Alle-

magne, notre sécurité ne saurait trouver dans celle-là une garantie bien forte. Mais sans doute il en a d'autres. Pour notre compte, nous restons à ce sujet incertains et perplexes. Nous n'oserions pas dire, avec l'assurance qu'y met M. Delcassé, qu'il n'y a eu aucun danger de guerre en 1905. Qui sait même s'il n'y en a pas encore, et toujours ? C'est une éventualité qu'il est sage de regarder constamment comme possible, ne fût-ce que pour ne pas s'exposer à devenir une fois de plus la proie d'une panique peu honorable. Il y a certainement, dans l'état général de l'Europe et du monde, plusieurs germes de guerre, qu'on étouffera, nous l'espérons bien, mais qui peuvent déjouer toutes les précautions et prendre tout d'un coup des développemens redoutables. A-t-il failli en être ainsi en 1905? En vérité, nous n'en savons rien. Peut-être aurait-il fallu peu de chose pour déchaîner ces amours-propres qu'on décore si facilement du nom d'honneur national et pour susciter le péril devant lequel tout le monde a reculé, l'Allemagne comme nous. Aujourd'hui, la Chambre, pleinement rassurée, montre la quiétude merveilleuse de Panurge après la tempête : faut-il en conclure que, si elle était mise à la même épreuve que sa devancière, elle s'en tirerait mieux? Nous avons, en effet, éprouvé une grande humiliation de la manière dont a été perpétrée la chute de M. Delcassé en 1905, et il y avait sans doute quelque chose de ce sentiment dans l'accueil que la Chambre a fait en 1908 à l'ancien ministre : elle aussi éprouvait le besoin d'une revanche. Certains souvenirs, même lorsqu'ils s'effacent de la mémoire, laissent dans la subconscience des traces qui réapparaissent au moment où on y pense le moins.

M. Delcassé a émis dans son discours l'opinion très ferme qu'il n'aurait pas fallu aller à la Conférence d'Algésiras : hâtons-nous d'ajouter que, la faute une fois commise, il estime que nous devons remplir très loyalement les obligations que nous avons acceptées. Mais était-ce vraiment une faute d'aller à la Conférence ? Reportons-nous au moment où nous avons pris cette détermination : pouvions-nous ne pas la prendre ? N'aurions-nous pas risqué, en nous y refusant, de perdre quelques-unes des sympathies qui se sont alors si nettement manifestées en notre faveur ? L'événement a prouvé que ces sympathies étaient nombreuses dans le monde ; mais personne ne désirait que la tension qui existait entre l'Allemagne et nous s'aggravât encore plus, et on nous a su gré de nos efforts pour écarter ce danger. Aussi est-ce autour de nous que se sont groupées les puissances : elles ne pouvaient pas méconnaître et elles ont reconnu les

intérêts et les droits spéciaux que nous avons au Maroc. C'est ici que M. Delcassé reprend ses avantages. On peut s'étonner qu'il ait gardé un aussi mauvais souvenir d'une conférence où ont été mises à l'épreuve les alliances et les amitiés qu'il a resserrées et contractées, épreuve d'où elles sont sorties intactes, ou plutôt fortifiées. N'est-ce pas là un motif suffisant pour ne pas garder rancune à la Conférence et pour ne pas regretter d'y être allé? Quant à nous, on le sait, nous n'avons jamais donné au Maroc qu'une place secondaire dans nos ambitions politiques, et nous aurions préféré que M. Delcassé eût assigné un autre but à son activité et à son habileté. Le Maroc reste à nos yeux la partie contestable de sa politique; les rapprochemens qu'il a faits avec plusieurs grandes puissances en sont, au contraire, la partie maîtresse et solide. On a pu dire de lui que, s'il n'a pas été aussi heureux dans toutes les autres, il avait préparé lui-même les moyens de faire face aux difficultés qui devaient nous y assaillir. Il s'est plu, dans son discours, à rappeler la situation de la France après ses désastres, et à la comparer à celle d'aujourd'hui. Bien des choses, en effet, ont changé depuis trente-sept ans. M. Delcassé n'a été ni le seul, ni le premier, à mettre la main à la tâche; mais ce que d'autres avaient commencé, il l'a très intelligemment continué. Il a noué un faisceau qui a résisté, sans lui, mais en partie grâce à lui, à la bourrasque de 1905. C'est probablement ce que dira l'histoire, et c'est ce qui a fait que, le 24 janvier, quand il a reparu à la tribune, il a rencontré tout de suite des sympathies qui se sont bientôt changées en des sentimens plus vifs.

Son discours a produit une impression non moins profonde, plus profonde même, peut-être, à l'étranger qu'en France; il est devenu tout de suite un événement européen. En Angleterre, l'approbation a été générale et chaleureuse, ce dont il ne faut pas s'étonner, mais dont il faut se féliciter, puisque cela prouve que, de l'autre côté de la Manche, on ne tient pas moins à l'entente cordiale que de celui-ci. Le rapprochement franco-anglais est assurément aujourd'hui une des plus précieuses garanties de la paix générale, et il l'a été aussi en 1905, à supposer, — bien que M. Delcassé ne le croie pas, — que la paix ait couru à ce moment quelque danger. En Italie, l'approbation a été vive aussi, et nous nous en réjouissons : trop longtemps, des malentendus ont pesé sur les rapports des deux pays, ils sont enfin définitivement dissipés. En Espagne, le discours a été accueilli avec plus de réserve. L'Espagne entend s'enfermer très strictement dans le programme d'Algésiras, et elle se demande parfois, non sans quelque appréhension,

si nous ne nous laisserons pas entraîner à en dépasser les limites. Dans ce cas, elle semble décidée à ne pas nous suivre, et c'est pour nous un avertissement qui n'est pas négligeable. En Autriche-Hongrie il faut distinguer : les journaux autrichiens, qui suivent assez volontiers les suggestions allemandes, ont été durs pour M. Delcassé; mais les journaux hongrois ont été bienveillans, ce qui fait la contre-partie. La presse russe est circonspecte, mais sympathique. En Allemagne, la mauvaise humeur est la note dominante. Quelques journaux parlent de M. Delcassé avec violence, avec colère, avec brutalité; l'un d'eux l'appelle le plus grand ennemi de l'Allemagne et tous se préoccupent de l'éventualité de son retour au pouvoir. Nous n'en sommes pas encore là; mais les journaux allemands devraient comprendre qu'à force d'attaquer, ils grandissent M. Delcassé. Ne serait-il pas plus sage de leur part de ne pas faire autant de bruit d'un discours dont ils augmentent l'importance par la manière dont ils en parlent, et qui en perdrait notablement s'ils en parlaient moins.

L'un d'eux toutefois, le *Berliner Tageblatt*, donne une note plus juste que les autres : il fait retomber sur le gouvernement impérial la responsabilité du succès de M. Delcassé. « Pour qui a suivi l'opinion en France, c'est, dit-il, autre chose que l'habileté et le talent de l'orateur qui a assuré son succès. Le profond sentiment de mécontentement que fait naître, même chez les Français les plus pacifiques, la malheureuse politique de MM. de Bülow et de Holstein, qui a été suivie de l'inutile sacrifice de M. Delcassé, existe toujours parce que rien de pratique n'a été fait pour arriver à une franche explication. De temps à autre, il semblait que le gouvernement allemand fût prêt à un entretien au sujet du Maroc; mais, de même que notre politique intérieure ne connaît que des contradictions et du décousu, de même le gouvernement, dans la question marocaine, retirait toujours la main tendue. Le succès d'hier de M. Delcassé peut n'être que le triomphe d'un jour; mais le courant d'opinion qui l'a rendu possible sera plus durable. » Nous n'avons pas à juger ici la politique intérieure de l'Allemagne. Est-elle aussi contradictoire et décousue que le dit le *Berliner Tageblatt?* Peu nous importe; nous n'avons à nous occuper que de sa politique extérieure, et seulement en ce qui nous concerne. A ce point de vue, le *Berliner Tageblatt* a grandement raison. On a fini par se lasser en France de chercher à deviner le secret indéchiffrable de cette politique, et on commence à croire qu'il vaut mieux se conduire comme s'il n'y avait pas de secret du tout. Il fut un temps où, avec Bismarck, la politique allemande était

rude, mais claire et nette, nous allions dire loyale. Elle a aujourd'hui un autre caractère; elle est ondoyante et diverse; il est de plus en plus difficile de savoir ce qu'elle veut et à quoi elle tend. De là le malentendu qui s'est produit au moment de la chute de M. Delcassé. M. Delcassé a dit à la Chambre qu'elle avait été trompée. Peut-être s'est-elle trompée elle-même. Quoi qu'il en soit, le sacrifice de M. Delcassé a été pour elle une chose infiniment pénible; elle s'y est résignée parce qu'elle a cru qu'en jetant Décius dans le gouffre, il allait se refermer. Si, à ce moment, le gouvernement impérial avait joué franc jeu avec nous; si, prenant acte d'une bonne volonté dont nous venions de lui donner un témoignage si manifeste, il avait consenti à réaliser un accord qui aurait été facile; si enfin il s'était expliqué sur ses vues et avait montré quelques ménagemens pour les nôtres, il est à croire que M. Delcassé n'aurait pas songé de longtemps à remonter à la tribune, ou que, s'il l'avait fait, il n'y aurait pas été accueilli comme il l'a été le 24 janvier. Mais, comme le dit fort bien le *Berliner Tageblatt*, les Français les plus pacifiques, après avoir renversé M. Delcassé, ont eu la déception de constater qu'ils s'étaient infligé à eux-mêmes une humiliation inutile, chose qu'on oublie difficilement. M. de Bülow a dit que, dans deux ou trois circonstances, l'Allemagne avait été près de la guerre: il en est une au moins où l'opinion, en France, a cru la paix définitivement assurée. Le gouvernement impérial n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Pourquoi? on se le demande encore. A partir de ce moment, il a été clair pour tous les yeux qu'entre l'Allemagne et la France, l'obstacle n'était pas M. Delcassé, puisque, M. Delcassé une fois disparu, il était toujours resté inaperçu mais sensible. De pareilles leçons portent naturellement leurs fruits.

Le discours de M. Delcassé, quelque brillant, quelque important qu'il ait été, est intervenu comme un hors-d'œuvre dans la discussion des interpellations marocaines. Il ne s'adressait pas au gouvernement, mais à M. Jaurès et, à travers ce dernier, à l'opinion dans le monde entier. On pouvait sans doute le rattacher à la question du Maroc, mais il s'élevait au-dessus d'elle, à une hauteur d'où on découvrait des horizons beaucoup plus étendus. Toutefois M. Delcassé a fait connaître son sentiment sur la situation actuelle. Nous devons, d'après lui, persévérer dans sa politique, qui consistait à régler seuls, ou plutôt avec l'Espagne seule, les difficultés marocaines. C'est pour cela que nous avons eu tort, suivant lui, d'aller à Algésiras, d'associer en quelque sorte toutes les puissances à notre œuvre, et d'accepter

un mandat dont nous n'avions nul besoin. Au surplus, ce qui est fait est fait, et M. Delcassé consent à s'enfermer dans l'Acte d'Algésiras, dont il connaît pourtant, dit-il, tous les défauts; mais il rappelle que, en ce qui concerne la police, cet acte n'a été conclu que pour une période de cinq ans et que cette période est déjà très avancée. Qu'arrivera-t-il quand elle aura atteint son terme? M. Delcassé entend sans doute que nous reprenions alors toute notre liberté : il n'a pas dit ce que nous devrions en faire. M. Jaurès a été plus explicite : il reprend, lui, sa liberté dès aujourd'hui, mais c'est pour battre en retraite et rendre le Maroc à lui-même. Nous éprouvons beaucoup de soucis au sujet de cette affaire du Maroc; mais M. Jaurès en éprouve une véritable horreur, et il propose de nous en aller purement et simplement sans regarder derrière nous. On ne reprochera pas à sa thèse de n'être pas parfaitement claire. Avons-nous besoin de dire que nous n'en acceptons pas les conclusions? Nous sommes d'accord avec M. Ribot pour les repousser avec énergie. Entre temps, toutefois, M. Jaurès a fait quelques critiques, et il a adressé au gouvernement quelques questions qui ne sont pas sans intérêt. Tous les gouvernemens qui se sont succédé, — nous ne parlons pas seulement de celui d'aujourd'hui, — ont préconisé une politique devant la Chambre, après quoi ils en ont tous plus ou moins dévié et en ont suivi une autre. Les circonstances ont été sans doute plus fortes que leur volonté. Lorsque a eu lieu la dernière discussion sur le Maroc, — c'était, croyons-nous, au mois de novembre dernier, — il avait été entendu que nous ne nous mêlerions en rien des affaires intérieures du pays : M. Jaurès n'estime pas que cette promesse ait été exactement tenue. En fait, nous avons pris parti pour le sultan Abd-el-Aziz contre son frère Moulaï-Hafid, et notre dernière opération militaire, celle qui avait pour objectif Settat, faisait partie d'un plan de campagne dont le but était de battre le second au profit du premier. Ce plan une fois arrêté, nous en avons continué machinalement l'exécution, sans même tenir compte des circonstances nouvelles qui s'étaient produites. Moulaï-Hafid avait été proclamé à Fez ; la situation de son frère était devenue très précaire, sinon désespérée. Nous n'en avons pas moins continué de travailler pour celui-ci contre celui-là, politique infiniment dangereuse, qui nous conduirait Dieu sait où Quand on a commis une faute, le mieux est de la reconnaître et d'y mettre un terme : dans le cas actuel, c'est de s'en aller.

Si telle est l'opinion de M. Jaurès, ce n'est pas, on peut le croire, celle de M. Ribot. « De la prudence, s'est-il écrié, de la clairvoyance

de la sagesse, oui; mais de l'abdication, non; de la fuite, jamais ! » Et M. Ribot s'est demandé quel serait l'effet produit, non seulement sur le Maroc, mais sur l'Algérie si nous abandonnions les positions que nous avons occupées, soit sur la frontière algérienne, soit à Casablanca et dans les environs. M. Ribot est aussi éloigné que possible de la solution infiniment simple, mais infiniment dangereuse de M. Jaurès; cependant il partage quelques-unes de ses craintes et il a demandé à son tour des explications au gouvernement sur cette pointe hardie, aventureuse, qui ne paraît pas avoir été suivie d'un plein succès, que le général d'Amade, successeur du général Drude, a poussée jusqu'à Settat, à 65 kilomètres de la côte. Si le général d'Amade a voulu seulement infliger un nouveau châtiment aux Chaouïas, il n'y a rien à dire : lui seul est juge de ce qu'il doit faire en pareil cas. Mais s'il a voulu occuper une position sur la route de Marakech pour troubler les opérations que pourrait entreprendre Moulaï-Hafid et, en réalité, pour lui faire la guerre au nom de la France et au profit de son frère Abd-el-Aziz, la question cesse d'être exclusivement militaire pour devenir politique, et il y a lieu de s'en émouvoir. Jusqu'où ira-t-on, en effet, dans cette voie? Jusqu'où pourra-t-on être entraîné? Irons-nous à Marakech? Irons-nous à Fez? Nous le pourrions peut-être, et il y a un parti qui y pousse le gouvernement; mais ce serait une illusion de croire que, même si nous allions à Marakech qui était hier le siège du gouvernement de Moulaï-Hafid, et même si nous allions à Fez qui était la capitale où régnait Abd-el-Aziz, la question marocaine serait résolue. Le Maroc est un pays inorganique; il ne ressemble en rien aux pays centralisés où il suffit de frapper le point le plus sensible pour que l'impression se répercute jusqu'aux extrémités de la masse politique. Le Maroc est un pays encore féodal, divisé, morcelé, composé de parties indépendantes les unes les autres, sur la plupart desquelles le Sultan n'a jamais eu qu'une autorité nominale: pour être maître du pays, il faudrait les conquérir toutes, les unes après les autres, ce que les armées chérifiennes n'ont pas réussi à faire depuis des siècles et ce qu'une armée européenne ne pourrait probablement faire qu'après plusieurs années. S'engager dans une pareille entreprise serait la pire des imprudences. A chaque pas nouveau, on croirait être arrivé au terme de son effort, et il faudrait le recommencer sans cesse : c'est ce que nous avons appelé le mirage marocain. Sommes-nous en situation d'assumer et d'accomplir une aussi lourde tâche? En avons-nous l'instrument efficace dans une armée coloniale numériquement insuffisante, et dans

une armée métropolitaine réduite au service de deux ans ? La situation politique de l'Europe, même à la regarder sous les couleurs optimistes dont M. Delcassé l'a peinte, nous permet-elle de nous y consacrer sans souci des diversions qui pourraient se produire sur d'autres points du monde ? M. Ribot s'est posé quelques-unes de ces questions : il y a répondu que nous ne pouvions à coup sûr, ni ne devions nous dégager du Maroc par le procédé sommaire qu'avait recommandé M. Jaurès, mais que nous commettrions, en nous y engageant davantage, une faute d'autant plus inexcusable que nous savions maintenant ce qu'est le pays et que nous sommes mieux éclairés sur les difficultés et les dangers qu'il présente. Le talent avec lequel M. Ribot a développé ces considérations, la gravité de ses conseils, la portée de ses avertissemens ont vivement frappé son auditoire ; la grande majorité de la Chambre l'a applaudi, et ces applaudissemens ont gagné jusqu'au banc des ministres. M. le président du Conseil et M. le ministre des Affaires étrangères s'y sont associés, ce qui permet de croire qu'ils ont reconnu dans le langage que M. Ribot tenait avec une pleine indépendance celui qui convient au gouvernement.

M. Ribot a recommandé une fois de plus la neutralité entre le Sultan et son frère, car nous ignorons celui des deux qui l'emportera et que, finalement, l'Europe reconnaîtra. Quelle serait notre situation si nous nous étions faits alors les protecteurs de l'autre ? En ce moment, il n'y a pour nous qu'un sultan officiel, ou légitime, comme disent certains journaux avec une componction amusante, et c'est Abd-el-Aziz. Nous souhaitons son triomphe, mais nous devons garder notre liberté pour l'avenir, et, pour cela, ne pas nous engager dans le présent. Jusqu'ici, nous ne sommes pas très sûrs de n'avoir rendu que de bons services au malheureux souverain. En le faisant venir à Rabat et en l'y accueillant avec des démonstrations excessives, ne l'avons-nous pas mis en mauvaise posture vis-à-vis de ses sujets ? N'avons-nous pas été pour quelque chose dans le mouvement qui a abouti à la proclamation de son frère ? N'aurait-il pas mieux valu, puisque nous voulions le fortifier, traiter avec lui à distance, en lui montrant de la considération, en lui laissant prendre même sur nous quelques avantages apparens, en lui consentant des concessions dont il aurait pu se faire honneur ? Au lieu de cela, nous l'avons compromis, et quel appui efficace lui avons-nous donné en retour ? Nous ne voulons pas insister, ce serait pénible ; mais on jugera sans doute qu'il est temps de s'arrêter dans une voie que nous ne voulons pas parcourir jusqu'au bout. Ah ! si nous étions résolus à aller

à Marakech, à Fez, partout enfin, à prendre le Sultan par la main, à le remettre sur son trône et à conquérir pour lui son royaume dont il n'a jamais possédé qu'un tiers ou un quart, nous comprendrions qu'on s'engageât avec lui dans l'espoir, peut-être illusoire, de l'engager avec nous. Mais qui oserait conseiller cette politique? Toutefois, si personne ne la conseille ouvertement, certaines gens y poussent subrepticement, et le gouvernement a peut-être beaucoup à faire pour résister à leurs suggestions.

Il y a aussi une question d'emprunt sur laquelle M. Ribot a demandé au ministère de s'expliquer. D'Abd-el-Aziz et de son frère nous ne saurions dire lequel des deux a le moins d'argent. M. Ribot a dit à la Chambre qui en a été étonnée, — et nous le sommes avec elle, — que le produit des douanes, au lieu de diminuer depuis six mois, a augmenté. Cela prouve que le Maroc souffre moins de l'anarchie qu'on pourrait le croire, tant il y est habitué : n'est-ce pas son état normal? Quoi qu'il en soit, le phénomène est heureux. Il ne l'est peut-être pas moins pour nous que pour le Maroc, le produit des douanes ayant reçu, entre autres affectations, celle de pourvoir au service des anciens, ou plutôt de l'ancien emprunt dans lequel les autres se sont convertis. Mais cet impôt, qui est prélevé à la périphérie, est à peu près le seul qui le soit au Maroc. A l'intérieur du pays, on ne les a jamais perçus qu'à coups de fusil : ce sont les mehallas qui font office de percepteurs, et elles sont pour le moment occupées à autre chose. Dans les villes, à Fez par exemple, on a payé jusqu'à ces derniers temps un impôt sur les portes ; les récentes révolutions, qui ont mis Moulaï-Hafid sur le pavois, ont supprimé cette dernière taxe. On se demande de quoi vivent aujourd'hui les deux sultans, et surtout de quoi ils vivront demain. Leur situation est critique, mais ils sont à deux de jeu. Sur ces entrefaites, El Mokhri est venu à Paris contracter, dit-on, un emprunt au nom d'Abd-el-Aziz. Nous le plaignons sincèrement. Le bruit a couru que l'emprunt devait être de 150 millions ; il est difficile de trouver en tout temps, et d'un seul coup, une aussi grosse somme pour le sultan du Maroc, même légitime ; mais la difficulté s'est singulièrement accrue au cours du voyage d'El Mokhri. En effet, au moment où il arrivait chez nous, Fez proclamait Moulaï-Hafid. El Mokhri, interrogé par des reporters, leur a donné l'assurance que l'incident était négligeable : il est à craindre que les banquiers n'en jugent autrement. En somme, dans l'état de décomposition politique où est le Maroc, un pareil emprunt ne serait réalisable qu'avec la garantie d'une ou de plusieurs grandes puissances qui

demanderaient naturellement à en contrôler l'emploi. La garantie des puissances garantes conduirait à l'internationalisation du Maroc, que nous avons toujours combattue ; celle de la France seule conduirait pour elle à la prise en charge du Maroc dont nous ne voulons pas davantage. Mais il est inutile de montrer les inconvéniens d'un emprunt qui est devenu, au moins pour le moment, impossible. La conclusion de M. Ribot a été conforme à la nôtre : conserver nos positions au Maroc, ne pas les étendre sans une nécessité absolue, limiter cette nécessité aux obligations que nous impose l'Acte d'Algésiras, y appliquer des moyens que les circonstances ont rendus différens de ceux que cet Acte avait prévus, ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures : rien de moins, mais rien de plus.

On le voit, cette discussion aura été utile. Il faut remercier les auteurs des interpellations, peut-être même M. Jaurès, qui, par les exagérations de sa thèse, produit généralement sur son auditoire l'effet opposé à celui qu'il se propose. Que les temps sont changés ! Il conduisait autrefois le gouvernement et la Chambre : il n'a plus maintenant avec lui qu'une cinquantaine de socialistes. Il lui reste, à la vérité, l'admiration débordante de la presse allemande, qui voit en lui l'incarnation même du patriotisme et du bon sens. Nous sommes loin de faire fi de l'opinion allemande ; elle vaut presque toujours la peine d'être consultée, mais elle est si bruyante, si enthousiaste, si unanime que, dans le cas actuel, à la place de M. Jaurès, nous nous en défierions un peu.

FRANCIS CHARMES.

P.-S. — Le gouvernement, comme il fallait s'y attendre, — et le désirer, — a obtenu une fois de plus la confiance de la Chambre après les explications qu'il lui a données. Sa majorité a été de 433 voix contre 53. La discussion a rempli trois séances. Dans la seconde, MM. Raiberti, Paul Deschanel, Dubief, Delafosse, tout en se plaçant à des points de vue un peu divers, ont conclu uniformément que nous n'avions pas à prendre parti dans les querelles de famille du Maroc, et que notre tâche devait se borner à remplir le mandat qui nous avait été confié à Algésiras. Quant à répudier ce mandat, à abandonner la partie, à nous en aller du Maroc, il ne pouvait pas en être question. M. Deschanel, en particulier, a insisté avec force sur les conséquences qu'aurait en Algérie une politique d'abdication et de désertion. Le sentiment de la Chambre était trop évident pour que M. Pichon ne

s'en inspirât pas: il l'a fait d'ailleurs avec intelligence, habileté et fermeté. Nous n'irons, a-t-il dit, ni à Marakech, ni à Fez, et c'est une promesse qu'il faut enregistrer; nous continuerons notre œuvre de police sur la frontière; nous évacuerons Casablanca quand l'ordre y sera rétabli. En ce qui concerne l'emprunt, M. le ministre des Affaires étrangères a déclaré qu'il ne pouvait pas engager pour l'avenir la liberté du maghzen; mais qui donc lui avait demandé de le faire? Il ne s'agit que du présent, et il est clair qu'un emprunt est impossible aujourd'hui. En terminant, M. Pichon a répondu d'une manière indirecte au discours de M. Delcassé, en vue d'apaiser les susceptibilités que ce discours avait pu provoquer ailleurs, ce à quoi il a heureusement réussi. Il a affirmé que la France maintiendrait sa politique dans les limites tracées à Algésiras, et que, si elle appréciait comme il convenait ses alliances et ses amitiés, sa diplomatie ne se proposait d'isoler personne. La Chambre a applaudi très chaudement M. le ministre des Affaires étrangères, comme elle avait d'ailleurs applaudi M. Delcassé. Elle est si sensible à l'éloquence, qu'elle applaudit tout de peur de se tromper. Elle ne s'est d'ailleurs pas trompée en applaudissant M. Pichon, qui a dit des choses excellentes et a déclaré que la politique qu'il indiquait se présentait avec un tel caractère de nécessité que tout autre à sa place, M. Ribot et même M. Jaurès, seraient obligés de la suivre. — Je vous demande précisément de le faire, a répondu M. Ribot. — M. Pichon a paru croire que ce qui était vrai dans le présent l'avait été aussi dans le passé, et que tous les ministres des Affaires étrangères avaient suivi une même politique, parce qu'il n'y en avait jamais eu qu'une à suivre. Tous avaient donc eu le même mérite, et aucun n'en avait eu plus qu'un autre; la République seule avait tout fait. Nous croyons que, sur ce point, M. Pichon a exagéré. Mais peut-être a-t-il voulu seulement faire rentrer dans l'alignement commun M. Delcassé, qui avait semblé vouloir en sortir un peu ; et il s'est modestement sacrifié lui-même pour mieux atteindre ce résultat. Il est plus juste de rendre à chacun ce qui lui est dû.

F. C.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES

L'OMBRE DU PASSÉ[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Le cordier Sison fut le premier à tendre ses plus belles cordes, depuis la porte charretière jusqu'au pieu qui marquait la limite entre sa cour et celle de Giovanni de' Marchi, surnommé La Pioppa (2).

C'était le matin de la Fête-Dieu. La procession, pour revenir à l'église, devait s'engager dans la cour du cordier, traverser celle de Giovanni, et ressortir par celle de Luigion del Nin, l'allumettier, dont l'humble maisonnette était la dernière du village. Ces trois familles s'estimaient très honorées de la préférence, et, tous les ans, elles construisaient, avec des draps de lit suspendus à deux lignes de cordes, une sorte de ruelle demi-circulaire qui commençait à la porte du cordier et qui finissait à celle de l'allumettier. Plantés çà et là, des pieux divisaient tant bien que mal les trois cours au fond desquelles s'élevaient les trois maisons, attenantes l'une à l'autre. Celle de Giovanni, grise, avec des persiennes vertes au premier étage, était la plus haute, et, fièrement campée entre les maisonnettes de Sison et de Luigion, elle faisait penser à une maîtresse debout entre deux servantes.

Le cordier, tirant par ci, nouant par là, venait de construire

(1) *L'ombra del passato.* — Le lieu du roman est sur la rive gauche du Pô, entre Casalmaggiore et Viadana. Les villages de Casale et de Casalino portent des noms imaginaires.

(2) « Le peuplier. »

la ruelle à travers sa propre cour, et il jurait, en regardant vers la maison de Giovanni :

— *Per bacco* (1)! il n'y en a pas un qui montre le bout de son nez! Pour une fois par an que le Seigneur passe...

Mais, au même instant, Luigion parut sur le seuil de sa porte, un cordeau roulé autour du bras.

— Eh bien? cria le cordier.

— Eh bien? répondit Luigion.

— Que faites-vous donc, paresseux? Qu'attendez-vous? N'est-il pas l'heure?

Au lieu de répondre, l'allumettier fit le signe de la croix et se mit à nouer la corde au clou de sa porte. Alors Sison entra en rage; il apostropha la femme de Giovanni, hurla contre un groupe de gamins accourus pour lui offrir leur aide. Il avait l'apparence d'un homme violent, avec ses petits yeux bleus enfoncés sous un front large et rouge, avec ses jambes nues et musculeuses, avec ses gros pieds qui paraissaient être les racines de ce corps sec, haut comme un tronc séculaire. Mais les gamins riaient de lui, ce qui signifiait clairement que l'apparence était trompeuse; et personne ne se faisait voir encore chez Giovanni la Pioppa, dont la porte était grande ouverte.

Cependant l'allumettier tirait son cordeau vers le pieu, et il avait l'air de réciter des patenôtres. Petit, lent, mélancolique, vêtu de ses habits du dimanche, engoncé dans une redingote trop large pour sa taille, il ressemblait à un pantin de bois. Son visage rasé jusqu'aux sourcils, d'une pâleur verdâtre, donnait l'idée d'un homme qui se serait lavé avec du soufre; et ce qui faisait ressortir davantage encore cette pâleur, c'était le foulard rouge qu'il portait autour du cou.

Les gamins devenaient de plus en plus bruyans. Les hirondelles, sortant librement des maisons où elles avaient leurs nids, passaient comme des flèches au-dessus des cours, en quête d'insectes; et la gaîté de leurs sifflemens s'ajoutait à celle de ces marmots aux pieds nus, aux cheveux couleur de polenta et au panet sorti par la fente des culottes. Debout au milieu d'eux comme un arbre au milieu d'un parterre, Sison donnait des ordres :

— Courez vite, mioches! Apportez des fleurs, de la verdure, des

(1) « Par Bacchus, » juron populaire.

fanes de haricots! Prenez bien garde de ne pas arracher les tiges!

Les gamins s'envolèrent. Un seul, dont la face était à demi cachée sous les bords rabattus d'un chapeau de paille, continua de regarder avec calme les opérations du cordier.

— Et toi, Adone, s'écria l'homme furieux, tu ne vas pas seulement chercher des fleurs? Est-ce que vous êtes tous fous, chez toi, ce matin?

Adone releva la tête, ce qui permit d'apercevoir sa mignonne frimousse rose entre deux grappes de cheveux frisés, et ses grands yeux noirs, aux larges paupières; mais sa petite bouche resta close. Le cordier s'avança vers lui, menaçant.

— Je te le répète: est-ce que vous êtes tous fous, chez toi, ce matin?

— Laissez-moi tranquille! répondit enfin Adone, avec des allures de « grand. » Mon cousin Carlino part, ma tante fait rôtir un poulet pour lui, et moi, je dois l'accompagner jusqu'à San Martino.

— Très bien! parfaitement! hurla Sison. Ton cousin Carlino part; et alors, que le bon Dieu aille se faire dorer à Meoli!

Luigion fit un geste d'horreur: envoyer quelqu'un à Meoli pour se faire dorer, c'est l'envoyer à tous les diables. Mais Sison était fou de rage. Criant à tue-tête, il appelait sa femme, il appelait sa fille Andromaca, tant qu'enfin celle-ci, — une blondine en robe rose et en pantoufles brodées, — se décida à descendre pour attacher les draps aux cordes.

Adone s'approcha d'elle, se frotta contre ses jupes à la façon d'un jeune chat, lui parla en fixant sur elle des regards pleins de caresses.

— Mon bellot! dit-elle.

Et les lèvres de la jeune fille s'entr'ouvrirent comme pour lui donner un baiser.

Les gamins revinrent, chargés de fleurs et d'herbes. Andromaca épingla sur les draps des fleurs, fanes de haricots et de courges, tandis que l'allumettier apportait de chez lui les plus belles images qu'il possédait.

Mais la maison de Giovanni avait commencé à s'animer, et un homme de haute taille, dont la tête effleurait presque le linteau, venait d'apparaître sur le seuil. La voix profonde de cet homme résonna tout à coup parmi le babil des gamins et le gazouillis des hirondelles :

— *Sgambirlo* (1), tu es encore là? Tu n'es pas allé avertir le passeur?

— J'y vais, mon oncle, j'y vais! répondit l'enfant.

Et il partit en courant dans la direction de la rivière. Tous les assistans s'étaient retournés pour considérer l'homme gigantesque, « le peuplier » haut et vigoureux. C'était un paysan aux cheveux blancs, à la face cramoisie, aux moustaches grisonnantes, au nez camard; et un embonpoint excessif rendait plus énorme ce corps dont les larges pieds, chaussés de gros brodequins, semblaient être de bronze. Tout le monde respectait ce colosse riche; le cordier seul s'estimait son égal.

— Eh bien! et les cordes, mon brave? vociféra celui-ci, exaspéré. Est-ce qu'on les attache, oui ou non? *Corpu d'un diu* (2)! Ta femme a sans doute peur de salir ses draps?

— Patience, patience! Ma femme a autre chose à penser ce matin, répondit le colosse, de sa voix calme et profonde.

Dans le même instant, Tognina, la petite femme du colosse, parut à son tour sur le seuil, et, tout en introduisant ses pieds nus dans les savates qui étaient restées près de la porte, elle osa répondre au cordier:

— Une belle manière d'honorer le Seigneur! Par des blasphèmes!... Quant à moi, j'ai assez de draps pour en faire un chemin d'ici jusqu'à la digue...

— Eh bien! puisque vous prenez mal mes observations, voici ce que je vais faire! Donne-moi un drap, Andromaca!

Et le cordier, pénétrant dans la cour de Giovanni, entreprit d'attacher les cordes lui-même. Les gamins, imitant cet exemple, y pénétrèrent à sa suite et jonchèrent de fleurs et de feuilles le sol uni et dur. Cinq petites hirondelles, du creux de leur nid suspendu à la poutre du vestibule, allongèrent des têtes inquiètes et se mirent à piailler, comme si elles protestaient contre l'invasion de cette volée de moineaux turbulens.

Adone revint en courant, accompagné d'un jeune batelier; il se glissa sous les draps, entra dans la cuisine où sa tante finissait de remplir un panier de voyage. C'était une vaste cuisine, aux murs peints en jaune. Sur le manteau de la cheminée, il y avait deux paires de souliers neufs, posés la pointe en

(1) Expression dialectale qui signifie à peu près *maladroit, empote.*

(2) « Corps d'un dieu, » juron populaire.

l'air, et deux bouilloires de cuivre. Les tables de noyer, la huche rouge, les dressoirs luisans, tout respirait l'ordre et le bien-être.

Adone s'attacha aux jupons de la Tognina, frotta contre elle sa frimousse rose et ne la quitta plus, jusqu'à ce qu'elle lui eut remis entre les mains le panier, d'où s'exhalait une agréable odeur de poulet rôti. Quelques instans plus tard, il trottinait près du batelier qui, portant la valise, marchait à pas longs et silencieux, tandis que Giovanni et Carlino suivaient plus lentement. Giovanni reconduisait jusqu'à Brescello son cousin fonctionnaire à Rome, qui venait de passer à la campagne son congé annuel, et qui s'en retournait dans la capitale pour y reprendre son service.

La petite troupe arriva aux maisons qui formaient le centre du village : d'abord, celle du forgeron, rouge sur un fond d'arbres verts; puis celle du marchand de tabac; puis celle du tailleur, qui était en même temps cabaretier. Les boutiques, sauf celle du marchand de tabac dont la vitrine exhibait un bariolage de cartes postales, étaient closes. Les fenêtres étaient parées de couvertures et d'étoffes de couleur ; à l'entrée des ruelles se dressaient des arceaux de fleurs et de feuillage ; toutes les portes charretières étaient décorées pittoresquement.

Ils passèrent ensuite devant l'église, blanche et jaune, bâtie au fond d'une pelouse où quelques peupliers allongeaient sur l'herbe mal fauchée les ombres de leurs fûts d'argent. Vis-à-vis de l'église, on apercevait entre ces fûts, comme à travers une colonnade de marbre, un mur verdâtre et une grille de fer toute rouillée; et, par la grille, on distinguait, au milieu d'un jardin devenu sauvage, un château du XVIIIe siècle, gris et solitaire dans le champ de verdure sombre que lui faisait un vaste parc descendant jusqu'à la rive du Pô.

Un peu plus loin que la grille, l'enfant et le batelier quittèrent le chemin communal pour prendre une ruelle qui, sur un long parcours, était resserrée entre le mur du jardin et le mur du cimetière. On l'appelait la ruelle Dargenti, du nom du château voisin.

Là, l'enfant s'arrêta pour regarder un nid qu'il guettait depuis plusieurs jours et sur lequel il s'attribuait des droits de propriété. Quant au batelier, il continua sa route et disparut bientôt à un détour de la ruelle, tandis qu'on entendait en arrière les voix de Giovanni et de Carlino encore invisibles.

Adone mit à profit cette solitude : tout doucement, avec des gestes de petit comédien, il déposa par terre le panier, souleva la serviette, flaira la bonne odeur du poulet rôti ; mais ce qu'il cherchait, c'était autre chose. Et, soudain, il se mit à rire, d'un rire qui s'harmonisait avec le chant des rossignols ; puis il redevint sérieux, pensif, choisit dans le panier deux paires de *calum*, grosses cerises dures et brillantes comme du corail, les posa sur ses oreilles. Après quoi, il ramassa le panier ; mais, lorsqu'il eut encore fait vingt pas, il s'arrêta de nouveau et mangea ses boucles d'oreilles. Ce fut pour lui un instant de bonheur : ses grands yeux, d'un brun doré, devinrent languissans et tristes. Il eut la tentation de prendre d'autres cerises ; mais la voix de son oncle se fit entendre, plus forte et plus voisine.

Le colosse parlait d'Adone au cousin Carlino.

— Oui, disait-il, Adone restera paysan. Pourquoi l'enverrais-je étudier? Pour faire de lui un fonctionnaire ou un prêtre? Mais les fonctionnaires meurent de faim, et les prêtres ne tarderont pas à entrer dans une mauvaise passe... Mon intention est qu'Adone s'occupe de son avoir, et c'est pour cela que je le garderai avec moi. Ma femme lui servira de mère... Elle n'a pas beaucoup de santé, la pauvre, et elle ne fera pas de vieux os. Moi, je n'ai ni frères ni sœurs ; et toi, tu es riche, tu n'as pas d'enfant. Mes parens par alliance, eux, désirent ma mort... J'aurais voulu avoir un fils ; mais le Seigneur ne m'en a pas accordé. Alors, j'en ai pris un d'occasion. « Tu as une bande de mioches, ai-je dit à notre cousine Martina (1). Donne-m'en donc un. » Et j'ai confisqué Adone, je l'ai emporté chez moi... Tu prétends qu'il faudrait le mettre au collège. Dieu m'en garde, mon cher Carlino !

— Il est pourtant très intelligent, répondit le fonctionnaire.

— Tant mieux ! Il n'en sera que plus habile à gérer son bien... N'est-ce pas, petit, que tu veux être cultivateur ?

Directement interpellé, Adone, au lieu de répondre, se sauva. Mais Carlino courut après lui et le rattrapa.

— Regarde-moi bien ! dit-il au garçonnet. Oh ! non, ces yeux-là ne sont pas des yeux de paysan ! Tu seras docteur, pour sûr !

— Non ! J'aime mieux être instituteur.

— Pourquoi ?

(1) Par conséquent, Adone est le cousin, et non le neveu de Giovanni. Mais, en Italie comme en France, il y a des oncles et des neveux « à la mode de Bretagne. »

— Parce que les instituteurs savent tout.

— Sainte innocence! murmura Carlino avec un sourire, en levant les bras en l'air.

Au bout de la ruelle, ils trouvèrent un sentier et le suivirent jusqu'à la digue, dont la ligne verte coupait le fond lumineux du ciel. Dans la campagne, derrière le cimetière, les champs de blé, déjà dorés, brillaient comme d'une lumière propre, parmi la verdure un peu triste du sarrasin et du trèfle.

Les deux hommes et le garçonnet franchirent la digue, redescendirent vers le lit du Pô. En cet endroit et à cette époque de l'année, le fleuve, élargi par l'afflux de la Parma, ressemblait à un lac bleu et or, qu'auraient encadré des rives bocagères.

La barque était prête. Pigoss, le vieux passeur, attendait, la rame à la main. Avec sa face hâlée, ses cheveux de neige, ses yeux d'un bleu changeant comme celui du fleuve, ce petit vieux avait un air tout à la fois gouailleur et bonasse. Adone lui sourit comme à un ami de son âge; et, lorsque tout le monde se fut installé dans la barque et que les deux bateliers l'eurent poussée vers le courant :

— Pigoss, supplia-t-il, raconte-moi l'histoire de la ville qui est ensevelie sous le fleuve!

— Un autre jour, mon bellot! répondit le vieux. Aujourd'hui, nous n'avons pas de temps à perdre.

Puis, comme l'enfant se penchait sur le bord de la barque pour tâcher d'apercevoir la ville submergée, son oncle le tira en arrière par le fond de la culotte :

— Tu vas recevoir une taloche, *sgambirlo!*

Adone le regarda et lui rit au nez. Le colosse allongea les mains, saisit l'enfant, l'attira vers lui; et le cousin Carlino qui, le dimanche, allait volontiers voir les musées, admira le groupe vraiment sculptural que formaient ce gigantesque paysan, aux souliers et au visage de bronze, et cet enfant aux pieds nus, aux grands yeux demi-clos et à la bouche rieuse : — le groupe de la Force et de la Malice.

La barque descendait vers Brescello, et le bon fonctionnaire put admirer aussi à loisir cet ample paysage fluvial, qu'il jugeait le plus beau du monde et qu'il déclarait préférer à la mer. Peut-être y avait-il dans ce jugement un peu d'exagération; mais le fait est que le Pô était superbe, ce matin-là, avec sa largeur toujours croissante, avec son azur laiteux, aux teintes irisées.

Près des bords, l'eau reflétait les bois renversés; sur les berges sablonneuses des îles, les peupliers tremblaient comme des arbres d'argent; et les trilles des rossignols, les appels répétés des coucous paraissaient venir des bois aperçus sous l'eau du fleuve. Sauf les cris d'oiseaux, on n'entendait pas le moindre murmure. A l'horizon, un clocher blanc s'élevait sur l'onde, pareil à une voile. La barque contourna une île qui se terminait par un triangle de sable étalé à fleur d'eau, et bientôt on eut atteint l'autre rive.

— Au revoir, et sois bien gentil! dit le fonctionnaire au garçonnet. Tu verras ce que je t'enverrai, si tu es sage... Tu me promets d'être toujours sage, de ne jamais faire le méchant?

Adone regarda le colosse, comme pour prendre celui-ci à témoin de l'impossibilité de ce qu'on lui demandait. Les deux cousins s'embrassèrent affectueusement. Après quoi, le colosse et le garçonnet sautèrent sur la rive; et la barque, allégée, glissa plus rapide sur le fleuve bleu.

L'oncle et le neveu revinrent à Casalino par la digue. En chemin, Adone adressait à Giovanni toute sorte de questions. Il avait déjà franchi la période des *pourquoi* enfantins, et s'expliquait par lui-même beaucoup de choses, mieux, parfois, que les autres ne savaient les lui expliquer. Mais les choses lointaines, celles qu'il n'avait jamais vues et dont il ne connaissait que le nom, le préoccupaient, le tenaient éveillé la nuit et rêveur le jour.

— Dis-moi, mon oncle, la mer comment est-elle?

— Elle est comme le Pô, mais beaucoup plus large, si large qu'on ne peut pas voir l'autre bord; et il y a des vagues, comme sur le Pô, les jours où souffle le vent d'aval, mais beaucoup plus grosses.

— Et les montagnes, mon oncle, comment sont-elles? Aussi hautes que la digue?

— Beaucoup plus hautes.

— Elles font de l'ombre sur la ville?

— Non, non; elles sont éloignées de la ville.

Mais, à ce moment, l'oncle s'arrêta et cessa de répondre. Adone, étonné, leva les yeux vers lui, il vit une chose étrange: Giovanni était devenu pâle et il frissonnait, comme s'il avait eu froid. Ce froid imprévu se communiqua à l'enfant.

— Qu'est-ce que tu as, mon oncle? demanda-t-il en entourant de ses bras les jambes du colosse. Dis, mon oncle, qu'est-ce que tu as?... qu'est-ce que tu as?...

Giovanni passait la main sur son front, et il continuait à trembler, semblait sur le point de tomber par terre; mais il résistait à la brusque attaque du mal, comme un vieux tronc résiste à l'assaut du vent. Adone était saisi d'effroi et d'angoisse : cramponné aux jambes tremblantes de son oncle, il s'imaginait le soutenir, tandis qu'au contraire c'était lui qui s'y accrochait pour ne pas choir. Des paroles déchirantes sortaient de sa bouche mignonne; mais le colosse, occupé à combattre l'ennemi invisible qui l'avait assailli par trahison, ne les entendait pas. Au bout de quelques instans, le colosse poussa un long soupir, sa main cessa de trembler, ses yeux se rassérénèrent : le mal était vaincu.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit la voix profonde, un peu chevrotante. J'ai eu un étourdissement... Cela m'arrive chaque fois que je vais en barque... Tu as eu peur, mon chéri?... Ce n'est rien. Il ne faudra pas en parler à ta tante...

Il prit l'enfant par la main, se remit en route. Il était encore pâle, mais il souriait et semblait content de sa victoire. Toutefois Adone continuait à le regarder avec inquiétude, à épier sur le visage blêmi les symptômes du mal, qui s'effaçaient peu à peu; et il se disait à lui-même, avec orgueil : « Si je n'avais pas été là, il serait tombé, bien sûr! C'est moi, qui l'ai tenu debout! » Puis la curiosité l'emporta sur l'émotion :

— Comment était-il, ton étourdissement, mon oncle? interrogea de nouveau le garçonnet. Et c'est passé, à cette heure?... Ne me dis pas de menteries, tu sais, mon oncle!

— Mais qu'est-ce qui te trotte donc par la tête, *sgambirlo?* Oui, c'est passé, mille fois passé!

Lorsque Adone s'entendit appeler *sgambirlo*, il se rassura tout à fait. Ils continuèrent leur chemin sur la digue déserte, blanche de poussière et de soleil, et l'enfant reprit la série de ses questions.

— C'est beau, n'est-ce pas, la ville?... Dis, mon oncle!

— Oui, c'est beau; mais on vit plus agréablement à la campagne. J'ai essayé de vivre à la ville, moi, mais je m'en suis sauvé bien vite : tout y est mauvais, pourri ou falsifié. J'ai lu, l'autre jour, qu'à présent, on falsifie même les œufs : on les fabrique à la machine!

Adone ouvrit les yeux tout grands.

— Même les œufs ! s'écria-t-il. Mais comment fait-on ? Dis, mon oncle, comment fait-on ?

— Je n'en sais, ma foi, rien ! On prend peut-être des coquilles vides et on les remplit de quelque saleté.

— Mon Dieu ! murmura Adone, ébahi.

Et il se mit à rire, tant l'idée des œufs faux l'amusait et l'intéressait.

II

Lorsque l'oncle et le neveu rentrèrent au logis, la procession était déjà passée, et les femmes étaient occupées à replier les draps. Adone profita de la circonstance pour courir à la cuisine et pour regarder dans le pot, qui chantait et fumait sur le foyer presque éteint.

— La voici ! murmura-t-il, en touchant du doigt la patte jaunâtre d'une poule qui cuisait dans la marmite.

Il était très gourmand et, de plus, il avait faim ; ni le sentiment du devoir, ni même la peur de se brûler les doigts ne l'auraient empêché de chiper la patte de la poule, si, à cet instant même, sa tante n'avait fait irruption dans la cuisine, en criant avec désespoir :

— Onze heures ! Déjà onze heures ! Et personne ne me le disait ! Pauvre de moi !

Adone, sans se déconcerter, fit semblant de ramasser un bouchon sous la table ; puis il s'approcha de sa tante, qui cassait à la hâte des œufs pour préparer la pâte des nouilles.

— Ma tante, donne-moi les coquilles, pria-t-il. Mon oncle Giovanni m'a dit qu'à présent on fait aussi des œufs faux. Je voudrais essayer d'en faire.

— Mon cher petit homme, répondit la Tognina, la seule personne qui puisse faire des œufs, c'est la poule.

— Qui ?

— La poule.

— Mais la poule n'est pas une personne, tu sais ! fit judicieusement observer le garçonnet.

Il prit les coquilles, les emboîta délicatement l'une dans l'autre, pria encore sa tante de lui donner un petit morceau de pâte ; et il se retira dans la chambre basse, sorte de cellier vaste

et sombre qui servait de débarras et qui était encombré d'objets inutiles. Il se dirigea vers le coin le plus obscur, s'y agenouilla devant une corbeille d'où il se mit à extraire les objets les plus hétérogènes : des chiffons, des os, de petits sacs pleins, de vieilles chaussures, des morceaux de bois, une gamelle, une baleine de corset, un pinceau, un flacon. « | Il y est, il y est! » murmurait-il joyeusement, en palpant chaque objet nouveau. Puis il replaça le tout dans la corbeille, à l'exception du pinceau, de la gamelle et des coquilles, résolu à essayer plus tard de faire des œufs faux. Pour le moment, la faim le ramenait à la cuisine.

Il assista avec une attention gourmande aux préparatifs du déjeuner. La Tognina, maussade, taciturne, allait et venait, sans prendre garde à l'enfant. Elle apporta six bouteilles de lambrusque et le plus beau des saucissons qu'elle conservait dans la cendre. Ensuite elle envoya Adone acheter du pain. Lorsqu'il revint à la maison, son oncle, complètement rétabli de son malaise, causait avec Pirloccia, frère de Tognina, que l'on avait invité à déjeuner.

Le frère et la sœur se ressemblaient beaucoup, mais Pirloccia était plus laid, presque difforme : il ressemblait positivement à une toupie, et ses courtes jambes soutenaient comme par miracle son gros corps à la poitrine bombée. Il se faisait pardonner cette laideur par l'amabilité de ses manières; il était jovial et bavard, tandis que sa sœur demeurait indifférente à tout et parlait très peu. Néanmoins, Adone n'aimait guère Pirloccia, éprouvait même à l'égard de cet homme une antipathie instinctive, et ne se gênait pas pour la lui montrer. Le nabot, avec sa face glabre et olivâtre, avec ses boucles noires tombant sur un front en saillie, avec ses petits yeux pétillans de malice, avec ses dents pointues et blanches, suggérait à l'enfant l'idée de ces mauvais gars du village qui le taquinaient quelquefois, lorsqu'il n'y avait là personne pour le protéger.

— Allons, Tognina, es-tu prête? cria Giovanni.

— Voilà, voilà! répondit la femme, en accourant avec deux écuelles à moitié pleines de nouilles cuites.

Giovanni versa le vin mousseux dans les écuelles, et tous les convives s'assirent, mangeant avec volupté cette sorte de hors-d'œuvre campagnard. Puis, comme Giovanni avait fait allusion au cousin Carlino qui était en route pour Rome, Pirloccia relécha

ses lèvres violettes de vin et, selon son habitude, se mit à conter des histoires.

Lui aussi il avait voyagé et il connaissait le monde. Avec sa charrette chargée de balais, il avait parcouru, prétendait-il, toute l'Europe et la plus grande partie de l'Afrique et de l'Amérique! Il était même allé à Monte-Carlo, une ville où tous les étrangers s'enrichissent, à moins qu'ils ne se pendent; et il ajoutait:

— Moi, je ne m'y suis pas pendu, mais je ne m'y suis pas non plus enrichi. Dieu te maudisse, ô fortune!

— Est-ce que tu as joué? interrogea Giovanni avec calme.

— Je n'ai pas été plus loin que le vestibule, avoua Pirloccia, et j'ai seulement vendu trente balais au concierge.

— Qui sait? Peut-être un de ces balais a-t-il balayé le sang d'un suicidé...

— Allons donc! Tu t'imagines qu'on se suicide dans la maison de jeu? repartit l'autre en riant. C'est aux arbres qu'on va se pendre. J'y ai vu, moi, dix ou douze pendus!

— Finissez-en donc avec ces vilaines histoires! intervint Tognina, qui avait grand'peur de la mort et qui n'aimait pas que l'on en parlât devant elle. Débouche plutôt une autre bouteille, Giovanni.

Giovanni déboucha la bouteille, et on causa de choses moins tristes. Mais Adone continua de penser à Monte-Carlo, aux hommes pendus qui se balançaient sous les arbres, à ceux qui devenaient riches quand ils ne se pendaient pas; et sa rêverie prit un tour si bizarre qu'il en oublia même les œufs faux.

Il repensa aux œufs faux dans l'après-midi, lorsqu'il fouilla de nouveau dans sa corbeille, en ayant soin, cette fois, de ne pas salir la belle chemise à carreaux blancs et noirs, qui lui plaisait beaucoup. Mais il était déjà tard et il devait aller chez sa maman. Sur les quatre sous qu'il avait au fond de la corbeille, il en prit deux, un dans chaque menotte, enfonça les menottes dans les poches de son pantalon; et il partit gaiement.

Sa mère habitait à *Co'de'Brun* (1), qui était un faubourg de Casalino, ou, pour mieux dire, qui était le quartier des pauvres. Les riches et les aristocrates, à savoir les marchands et les industriels, habitaient près de l'église. Le garçonnet avait environ

(1) Littéralement, « quartier des Bruni. »

vingt minutes de chemin à faire, et il devait traverser tout le village. C'était l'heure de la promenade, et les jeunes filles en robes roses et bleues, les vieilles femmes avec des châles brodés, les jeunes gens avec des cravates vertes, les paysans en costume de futaine, les marchands coiffés de grands chapeaux gris, bref, tous les personnages les plus notables de l'endroit se promenaient sur le bord de la route ou bavardaient devant l'église. Chacun d'eux appelait Adone au passage, lui adressait quelques paroles aimables; mais l'enfant ne s'arrêtait pas, ne se retournait pas, continuait à marcher et même à courir, toujours les mains dans ses poches. Il n'avait pas de temps à perdre, lui; il savait bien que, s'il s'était arrêté, les femmes l'auraient saisi pour le manger de baisers et les hommes l'auraient retenu pour lui apprendre des mots plaisans et pour le faire rire.

Près de l'église, il quitta le chemin communal et s'engagea pour la seconde fois de la journée dans la ruelle Dargenti.

Cette ruelle était pour lui un lieu de délices. Lorsqu'il vagabondait sur les autres chemins, larges ou étroits, sur la digue, sur les tertres qui limitent les domaines, il n'était qu'un gamin pareil à tous les autres; mais, dans la ruelle Dargenti, il se sentait chez lui comme le bandit dans la forêt. Il considérait comme lui appartenant les nids, les herbes, les baies des ronces qui hérissaient le mur du cimetière, les grenouilles du fossé verdâtre qui longeait le mur du parc; et, là, il devenait songeur, presque méditatif.

Quelquefois, le soir, ces deux murs, également dégradés et verdâtres, lui inspiraient un sentiment de mélancolie et même de crainte : derrière eux, à droite et à gauche, se dressaient pour lui d'invisibles fantômes. Souvent aussi il faisait halte devant la grille rouillée, toujours close. Rien de plus triste que ce château du XVIIIe siècle, sombre et abandonné comme un ancien castel. Le propriétaire vivait encore, mais ne venait jamais. La seule personne qu'on aperçût, de temps à autre, traversant le jardin et le parc, c'était le vieux Jusfin, jadis chasseur de monsieur Dargenti. Jusfin portait encore le costume de cette fonction, — jaquette de velours, culottes collantes, chapeau orné d'une plume de faisan, — et de haute stature, avec une large poitrine et une longue barbe d'argent doré, il conservait un aspect très décoratif. Mais, lui aussi, hélas! il n'était qu'un souvenir d'autrefois, un symbole et rien de plus. Un panaris lui avait fait perdre le pouce

de la main droite, et les doigts qui lui restaient ne suffisaient pas pour épauler et pour presser la gâchette. Il avait donc été obligé de renoncer à la chasse, et, devenu simple gardien de la maison, il employait ses loisirs à cultiver dans un coin du parc le maïs et les pommes de terre qui l'aidaient à vivre.

Jusfin était grand ami du cordier Sison et il allait souvent causer avec lui du bon temps d'autrefois. Or sitôt qu'Adone le voyait entrer chez Sison, il accourait et prêtait aux moindres propos du vieillard une attention avide. Il entendait Jusfin raconter que, à l'intérieur de ce grand édifice, il y avait des choses merveilleuses, des meubles d'or et de velours, des miroirs énormes, des oiseaux empaillés, des armes rares, qui avaient tué des hommes. Mais ce qui le charmait davantage encore, c'était d'apprendre que, dans ce parc dont il avait essayé vainement de franchir les murs, dans l'épaisseur de cette ombre verte, sous ces arbres très hauts dont il n'aurait pas su répéter les noms étranges, il y avait çà et là des maisonnettes tapissées de lierre et pourvues de petites portes et de petites fenêtres, un lac peuplé de canards sauvages, de poissons rouges, de cigognes et, sur le lac, une petite barque d'argent qui naviguait entre des rives couvertes de fraises, et, au milieu d'un champ d'avoine, le nid d'un passereau solitaire.

Toutes ces choses, qu'il n'avait jamais vues, exerçaient sur l'enfant une extraordinaire fascination. Certains vocables lui donnaient un frissonnement presque morbide de curiosité et de plaisir. Les noms bizarres des arbres, les mots « armes, » « cigognes, » et surtout « passereau solitaire, » évoquaient dans son esprit l'idée de choses belles et inconnues.

— Les armes? lui expliquait son oncle Giovanni. Que veux-tu que ce soit? Des fusils, des épées, des couteaux... Le couteau avec lequel la tante coupe le saucisson et la fouace, c'est une arme.

— Et le passereau solitaire?

— Le passereau solitaire? C'est un petit oiseau qui chante doucement et qui aime à vivre seul. As-tu compris?

— Oui, mon oncle! disait Adone.

Et pourtant, il n'était pas satisfait, et il pressentait que personne au monde ne saurait jamais lui expliquer le mystère de ces choses que son imagination devinait par delà le mur verdâtre du parc Dargenti.

*
* *

Il entra dans la petite cour entourée de haies vives, et il avisa sa mère, — une femme belle encore, mais sans chaussures et vêtue de guenilles, — qui tirait de l'eau à un puits, derrière la masure. Elle était veuve depuis quelques mois, et, comme les veuves des contes, elle avait sept enfans pour lesquels il lui fallait travailler jour et nuit, même les dimanches. Adone chérissait et admirait cette maman qui, avec ses cheveux noirs, avec ses yeux d'un bleu verdâtre, larges, vifs et allègres, lui paraissait la plus admirable des femmes.

— Maman! s'cria-t-il en courant vers le puits, sans retirer ses mains de ses poches.

— Mon cher petit homme! répondit la femme, sans trop s'émouvoir.

Éva, la jeune sœur, blonde et rose comme un chérubin, accourut à la voix d'Adone, pieds nus, tout essoufflée, portant sur ses bras un marmot qui oscillait et menaçait de tomber à la renverse.

— Oh! tu as des souliers neufs! remarqua-t-elle, saisie. Et les vieux, qu'est-ce que tu en as fait?

— Ma tante les a donnés aux enfans de Pirloccia.

— Tout pour les siens! soupira la mère, en détachant du crochet le seau plein.

Elle s'assit sur la marche de la porte, attira près d'elle Adone et lui dit :

— Raconte-moi ce que tu as fait, ce matin. Qui est venu déjeuner chez ton oncle?

Elle voulut tout savoir, même ce que l'on avait mangé et combien de bouteilles on avait bu. Adone ne se fit pas prier : il était bavard et ne savait pas garder un secret, surtout quand on lui avait recommandé de ne rien dire. Il raconta donc que son oncle avait été pris d'un étourdissement; puis il répéta les histoires de Pirloccia. Sa mère l'écoutait et soupirait.

— Six bouteilles pour trois!... Trop pour les uns et pas assez pour les autres! N'auraient-ils pas pu m'en envoyer une?

— Tante Tognina dit que, si tu veux quelque chose, il faut que tu ailles la voir, déclara-t-il en sortant de sa poche son petit poing chaud. Pourquoi ne vas-tu jamais chez elle?...

Tiens, je t'ai apporté ça, moi! Je ne l'ai pas volé, tu sais : c'est mon oncle qui m'en a fait cadeau, pour m'acheter des pommes.

— Cher, cher petit homme! murmura la mère en prenant les sous qu'Adone lui offrait.

Et enfin elle lui donna un baiser qu'il trouva très doux, très doux, plus doux que les pommes dont il avait fait le sacrifice.

— La Tognina se plaint de moi? reprit la mère, en allongeant un de ses pieds nus. Mais tu sais bien que je ne sors jamais. Regarde : je n'ai pas même de savates! Ah! mon cher petit homme, nous sommes si pauvres, nous!... Mais n'importe : tout ira bien, si tu ne te lasses pas d'obéir, si tu aimes ton oncle et ta tante; et peut-être qu'un jour c'est toi qui seras notre consolation.

Puis elle lui parla de son père mort.

— Il était si courageux! Il travaillait du matin au soir; et tu sais quel travail c'est, de maçonner les ponts! Il serait devenu contremaître, si Dieu ne l'avait pas rappelé à lui. Tu seras courageux comme ton père, n'est-ce pas?

— Oui! promit Adone avec vivacité, content que sa mère lui témoignât un peu d'affection

Et il se mit à exposer ses projets d'avenir.

— Tu peux être sûre que, moi aussi, je travaillerai du matin au soir, et même un petit peu le dimanche!... Je deviendrai instituteur ou contremaître... Je construirai un château très haut, très haut, avec deux tours. L'une sera pour vous; l'autre, je l'habiterai avec ma femme et mes petits enfans.

— Moi, je ne veux pas y aller! protesta Éva, qui prêtait l'oreille. Je ne me soucie pas de tomber du haut de la tour!

— En attendant, tâche de ne pas laisser tomber Ottavio, avertit la mère.

Cependant Reno, le petit frère rachitique, avait descendu clopin-clopant l'escalier de bois qui menait de la chambre haute à la cuisine. En apercevant Adone qui s'était retourné pour le voir, il se planta sur ses jambes cagneuses, les mains dans les poches, les yeux écarquillés sous une épaisse broussaille de cheveux jaunes; et il ne répondit rien au salut de son grand frère, mais il le considéra longuement, avec une admiration jalouse : l'autre était si bien habillé!

— Viens, mon chéri! dit la maman qui lui tendit les mains avec un sourire.

Mais le rachitique était de mauvaise humeur ; il ne fit pas mine d'entendre, n'ouvrit pas la bouche, s'appuya d'un air maussade contre l'épaule de sa mère qui, peu à peu, finit par l'avoir sur ses genoux ; et elle l'embrassa, écarta longuement les longs cheveux jaunâtres, qui s'emmêlaient sur le front du marmot, lui assura, en termes voilés, qu'il était le plus cher de ses enfans parce qu'il était le plus malheureux.

Ottavio, qui jusqu'alors n'avait pas cessé de sucer son hochet d'os et de sourire aux poules et aux hirondelles, se mit à pleurer en voyant le giron maternel occupé par un autre. Et Adone aussi regarda avec jalousie ce petit frère rachitique qui, pour le moment, était mieux partagé que lui, puisqu'il jouissait de tous les baisers et de toutes les caresses maternelles.

III

Ce fut pendant cette soirée inoubliable que le sort d'Adone changea.

Il venait de rentrer à la maison, et il se trouvait dans la cour avec sa tante, l'aidant à égrener des haricots. Par-dessus les toits des fenils, derrière les cimes des arbres, le ciel était pourpre ; la lumière du crépuscule, d'un rouge qui pâlissait de plus en plus, inondait la cour. Tout à coup, la femme et l'enfant crurent rêver : par la porte charretière grande ouverte, ils voyaient le cordier et Jusfin rapportant le corps inanimé de Giovanni. D'autres personnes les suivaient, fillettes en robes claires, jeunes gens, hommes et femmes ; des bambins contemplaient bouche béante ce grand corps flasque, cette face livide et inclinée sur la poitrine, ces mains rudes qui semblaient endormies, ces pieds lourds qui ne voulaient plus se détacher du sol.

D'abord, Tognina supposa que son mari était ivre : si cela ne lui arrivait pas souvent, cela lui arrivait pourtant quelquefois. Mais Adone raconta le malaise que son oncle avait éprouvé le matin, et, le croyant mort, éclata en sanglots. Alors Tognina poussa un cri et courut comme une folle à la rencontre du groupe qui s'avançait. Mais le curé, suivi d'un roquet noir, se précipita au-devant d'elle, l'attrapa par le coude et lui cria sur le visage :

— Du calme, Tognina, du calme ! Ce n'est rien : ce n'est qu'un évanouissement...

Cependant, les porteurs étaient arrivés dans la cour; et, comme quelques badauds s'y faufilaient à leur suite, le curé se retourna et hurla :

— Décampez, vous autres ! Est-ce qu'on montre ici les marionnettes? Décampez, mille tabernacles !

Et il ferma la porte charretière, tandis que Jusfin et le cordier montaient au premier étage le colosse évanoui.

Adone s'était blotti dans un coin du vestibule, écoutant et regardant ce qui se passait; et, à partir de cette minute, commença pour lui un rêve épouvantable. Il désirait ardemment aller dans la chambre où l'on avait transporté le malade, et il gémissait, les larmes aux yeux : « Mon oncle, mon oncle, réveille-toi ! » Mais il n'osait pas bouger de sa place, et son angoisse égalait sa terreur. L'oncle était-il mort? Avait-il rouvert les yeux, redressé la tête? Avait-il remué les mains? L'enfant ignorait tout cela. Mais ce qu'il savait, c'était que, si son oncle était mort, il n'était plus « son cher oncle : » il était *un mort*, et Adone avait peur des morts.

Le jour baissait; le ciel se voilait, s'emplissait de tristesse et de mystère. Des gens allaient et venaient, et leurs figures se profilaient, de plus en plus noires, dans la baie encore un peu éclairée de la porte du vestibule. L'escalier résonnait sous des pas rapides et lourds, qui, peu à peu, devinrent légers, presque furtifs; les figures noires se firent moins nombreuses; la baie de la porte s'obscurcit graduellement; et, soudain, une voix se mit à chanter, dans le voisinage :

Je m'habillerai en nonne,
Pour tromper mes amans :
J'en ai trompé tant
Et tant et tant et tant !
Je te tromperai, toi aussi.

Adone serra les poings, de colère. Pourquoi chantait-on? Ne savait-on pas que son oncle était malade, peut-être mort?... La voix se tut et le silence régna. De temps à autre, les hirondelles, grandes et petites, poussaient de faibles cris, comme en rêve.

Brusquement une sonnette retentit dans la cour, et le vestibule se repeupla aussitôt de figures noires. Quelqu'un dit :

— C'est le docteur!

« Tout est fini ! pensa Adone. Puisque le docteur vient, mon oncle est perdu ! »

Le malade avait repris connaissance ; mais il ne parlait pas, ne bougeait pas. La mère d'Adone arriva vers neuf heures, et, quoique le médecin eût défendu de laisser entrer personne dans la chambre du malade, elle voulut absolument le voir. Adone suivit des yeux sa mère, qui montait sur la pointe des pieds et qui appuyait sa main contre le mur, pour ne pas faire de bruit. Il l'appela à voix basse :

— Maman ! maman !

Elle se retourna, lui ordonna tout bas de se taire. Alors il prit une résolution grave : il monta doucement derrière elle, s'accrocha à sa jupe ; et elle eut beau lui faire des signes, il ne voulut plus la quitter. Ce fut ainsi que, serrés l'un contre l'autre, ils se glissèrent dans la chambre du malade.

C'était une chambre très vaste, au plafond bas, aux murs et aux solives peints à la détrempe. Un grand lit de noyer, deux commodes, un bureau, un coffre long et massif se perdaient dans cette pièce immense qui, malgré tous ces meubles, paraissait vide. Le grand lit moelleux, aux matelas et aux oreillers de plume, était celui où Adone couchait avec son oncle. L'oncle ronflait et parlait en rêvant ; mais Adone avait le sommeil si profond qu'il ne s'en apercevait pas. D'habitude, aussitôt après leur réveil, l'oncle et le neveu prenaient ensemble le café, servi par Tognina qui couchait dans une chambre voisine et qui se levait dès l'aube ; et, quelquefois, ils mangeaient ensuite un peu de *suc*, ou, autrement dit, de la gelée de raisin. Adone était toujours pressé : il aurait voulu boire le café et manger le *suc* en même temps. Mais son oncle lui disait :

— Pas si vite ! Attends que le café soit passé. A présent, il est ici, dans la margoulette ; à présent, ici, dans le gosier ; à présent ici, dans l'estomac...

Et, avec son gros doigt velu, il lui touchait le menton, la gorge, la poitrine, le chatouillait, le contraignait au fou rire.

Le colosse aimait beaucoup ce petit bonhomme gourmand et rieur, l'emmenait volontiers avec lui, à la campagne ; et il s'amusait alors à l'envelopper par-dessus les yeux dans son grand manteau, puis, au bout de quelques minutes, il lui demandait :

— Où sommes-nous, maintenant?

Et, si Adone devinait l'endroit précis, son oncle lui donnait une *palanchina* (1) de deux centimes.

Un jour, ils allèrent ensemble à Viadana. C'était en automne; le froid piquait, et Adone marchait abrité sous le manteau de son oncle. A un certain point de la route, le colosse s'arrêta et posa sur la tête de l'enfant quelque chose de lourd.

— Devine ce que c'est, lui dit-il.

— Un morceau de parmesan!

— Tu as deviné la couleur; mais ce n'est pas du parmesan. Allons, devine!

Adone, qui ne réussissait pas à deviner, s'impatienta, se débarrassa de l'objet lourd, écarta le manteau, et vit que son oncle tenait à la main un petit sac de toile écrue.

— Qu'est-ce que c'est, mon oncle?

— Je te le dirai si tu me le demandes gentiment.

— Oh ! mon cher oncle, je t'en prie, dis-le-moi !

L'oncle jeta un coup d'œil à droite et à gauche. Il n'y avait personne aux environs, et l'on n'entendait aucun bruit; la campagne était jaune, les arbres dorés, le ciel terne; et le fleuve, terne comme le ciel, paraissait immobile. Alors, d'un air mystérieux, l'oncle délia le sac, l'abaissa en le tenant à deux mains; et Adone put voir une multitude de petites pièces d'or parmi lesquelles blanchissaient quelques grosses pièces d'argent.

— A qui est-ce? demanda-t-il en étouffant instinctivement sa voix.

— A toi.

— A moi? Vrai?... Eh bien, donne!

— Non, mon chéri. Quand tu seras grand.

— Mais où les portes-tu ?

— A la banque.

Et l'oncle, après avoir refermé le sac, le replaça sous son bras. Ils continuèrent leur chemin. Mais l'idée des pièces d'or tracassait l'esprit d'Adone.

— Pourquoi ne me les donnes-tu pas tout de suite? interrogea-t-il.

— Tu pourrais les perdre.

— Non, non! Je les cacherai bien! .. Et puis, est-ce qu'on voudra me les donner, plus tard, si tu viens à mourir?

(1) « Petite *palanca*. » La *palanca* vaut un sou.

— Je le commanderai par écrit ; je déclarerai que je te laisse tout ce que je possède.

— Mais si je meurs avant toi, est-ce que tu les reprendras, les pièces d'or?... Écoute : il faudrait faire une chose : tu les donnerais à maman.

— Espérons que le cas ne se présentera pas...

Ils étaient arrivés à Viadana. Adone sentait sous ses petits pieds le pavé de la rue; et la joie, l'émotion d'être en ville lui firent oublier tout le reste.

Et à présent, l'oncle gisait sur le grand lit, enfoncé dans les oreillers. Son visage était de plus en plus cadavérique ; ses mains, abandonnées sur les draps, paraissaient déjà mortes. Tognina se penchait sur le colosse abattu par l'apoplexie comme un chêne par la foudre, et elle lui appliquait au front des linges mouillés. L'enfant regardait avec terreur. Il demanda :

— Est-ce qu'il est mort ?

Il n'obtint pas de réponse. Pirloccia mit un doigt sur ses lèvres, et le pauvret n'osa plus souffler mot.

Le nabot s'était installé près du lit de son beau-frère et n'avait pas l'air de vouloir bouger de là. Dans la pénombre, avec ses petits yeux qui luisaient comme ceux d'une souris, attentifs à épier le moment où trépasserait le colosse, il ressemblait à un gnome malfaisant, sur le point d'accomplir quelque œuvre perverse. La mère d'Adone s'était approchée de Tognina et lui parlait à l'oreille.

Tout à coup, les yeux vitreux du malade s'animèrent, ses lèvres remuèrent. Il avait *senti* la présence de l'enfant, et Tognina comprit qu'il voulait le voir. Elle regarda Adone avec des yeux humides, lui fit signe d'approcher. Adone se jeta sur le lit, considéra anxieusement ce cher visage, ne le reconnut point. L'oncle à la face rouge et souriante avait déjà cessé d'être ; il ne subsistait de lui que les cheveux et les moustaches ; tout le reste s'était horriblement transformé. L'enfant éclata en sanglots. Alors sa mère le prit par les épaules, l'entraîna hors de la chambre, le gronda tout bas, en le menaçant de le battre s'il ne voulait pas se taire. Il se tut ; puis, comme il se retournait, il remarqua que le nabot s'était levé sans rien dire et refermait la porte de la chambre.

Adone et sa mère demeurèrent sur le palier. Elle lui saisit

la main, l'attira, le fit descendre derrière elle. Il y avait plusieurs personnes dans le vestibule, entre autres les fils de Pirloccia, deux jumeaux dont l'un était brun et olivâtre comme son père, tandis que l'autre, albinos, avait les cheveux blancs. Un vieux bouvier, frère de Jusfin, allumait une veilleuse devant l'image de saint Simon-Judas, clouée dans une niche, et de grosses larmes, sillonnant sa face ridée, allaient se perdre entre les poils hirsutes de ses moustaches grises. Adone vit sa mère s'approcher du vieillard, lui chuchoter quelques paroles. Après quoi, la mère et l'enfant sortirent dans la cour et gagnèrent la rue.

La nuit était très douce. Les rossignols chantaient, accompagnés par un chœur taquin de grenouilles et de crapauds. La senteur du foin et du blé flottait dans la cour et se fondait pour ainsi dire avec le chant des rossignols. La lune, large et cuivrée, montait derrière les arbres, dans le ciel bleu; l'eau des fossés reflétait les troncs noirs, les herbes grises où brillaient des mouches luisantes, et, tout au fond, le ciel d'azur et les étoiles d'or. Toujours ces reflets avaient été pour Adone un sujet d'étonnement; mais, ce soir-là, il pensait à autre chose. Un terrible mystère, beaucoup plus profond que toutes les merveilles de la nature, troublait sa petite âme.

Ils cheminèrent quelques minutes en silence. Adone devinait que sa mère avait quelque chose à lui dire, et il l'accompagnait de bon gré. Quand ils furent un peu loin, elle lui dit à voix basse :

— Écoute. Je voudrais savoir une chose. Qu'est-ce qu'il y a dans le tiroir du bureau qui est près du lit de ton oncle ?

— Beaucoup de pièces d'or et d'argent.

— Tu les as vues toi-même? Tu es bien sûr de ce que tu affirmes ?

— Oh ! oui, tout à fait sûr !

— Et y a-t-il aussi des papiers?

Il réfléchit, fit un effort de mémoire.

— Oui, il y a aussi des papiers.

— Qui a la clef du tiroir? Ton oncle ?

— Oui, et il la conserve toujours dans sa poche. La nuit, il la cache sous son oreiller.

— Fais bien attention à ce que je vais te dire, mon cher petit homme ! reprit la mère en s'arrêtant. Il faut que tu retournes dans la chambre de ton oncle. Tu t'assoiras à l'écart, tu te tien-

dras bien tranquille, et tu regarderas si quelqu'un ouvre ce tiroir.

— Moi? Oh! non, j'ai trop peur! murmura-t-il, tremblant. Comment ferais-je pour rester là, si mon oncle venait à mourir?

— Obéis-moi, mon petit homme! Il faut que tu restes là, au moins jusqu'à mon retour. Tâche d'être courageux. Moi, je cours jusqu'à la maison, je cherche quelqu'un qui prendra soin de tes petits frères, et je reviens tout de suite. Puisse-t-il ne pas être trop tard!... Va, maintenant! Et dépêche-toi!

Mais il avait peur. Il attendit que sa maman se fût éloignée; puis, au lieu de revenir chez son oncle, il se dirigea vers l'église. Les troncs des peupliers se dressaient comme des colonnes de marbre, et leurs ombres semblaient être d'autres colonnes noires, gisantes sur le gazon. Il résolut d'attendre là que sa mère fût de retour; elle le gronderait, bien sûr, mais il préférait cela au supplice de rentrer dans la chambre de son oncle. Il s'avança donc vers les peupliers avec précaution, et, comme il fallait faire quelque chose, il se mit à passer et à repasser doucement sur leurs ombres noires, égales, immobiles, qui allaient se perdre dans une autre ombre plus épaisse, vers le château Dargenti. Mais soudain il fut saisi d'effroi : il avait cru voir une face jaunâtre et difforme qui l'épiait à travers le feuillage des peupliers, et un étrange soupir avait traversé l'air. Alors il prit sa course et revint à maison.

La porte charretière était entre-bâillée. Dans le vestibule veillaient encore les fils de Pirloccia, avec une de leurs tantes, Elena, sœur de Tognina, et le vieux bouvier. Au creux de la niche, devant l'image rouge et jaune de saint Simon-Judas, un lumignon flottant brûlait sur l'huile d'un verre. Le bouvier récitait le rosaire, à voix basse; les autres marmottaient les répons.

Adone alla s'asseoir sous la niche et se mit à prier comme eux. Sans cesse il regardait vers la porte, attendant avec anxiété le retour de sa mère; mais il avait sommeil, et sa tête retombait peu à peu sur sa poitrine. Par instans, ses yeux se fermaient, et il s'imaginait qu'il était dans la ruelle, avec les cerises aux oreilles, avec le panier à la main, et il entendait la voix de son oncle, et tout cela n'avait été qu'un cauchemar : son oncle était bien portant, et l'homme qui gisait sur le grand lit, dans la

vaste chambre, c'était un inconnu dont il avait peur. Et il avait peur aussi de Pirloccia, croyait voir le nabot se lever silencieusement, fouiller sous l'oreiller du malade, prendre la clef, courir comme une souris le long du mur et sortir de la chambre.

Tout à coup, il redressa la tête et tressaillit : Tognina traversait le vestibule, muette, une tasse à la main. Elle était si jaune et si défaite qu'elle ressemblait à un cadavre. Tante Elena s'avança vers elle, prit la tasse; et Tognina remonta au premier étage.

De nouveau, l'enfant inclina la tête : il avait cru entendre au loin le pas de sa mère, et il s'était dit : « Si je dors, elle ne me grondera pas. » Alors, en faisant semblant de dormir, il s'endormit tout de bon.

Lorsqu'il se réveilla, son oncle était mort.

IV

De tristes jours commencèrent alors pour Adone. Tout le monde croyait que Giovanni l'avait fait son héritier; mais, une semaine environ après la mort du colosse, Tognina annonça qu'elle avait trouvé dans les papiers du défunt un testament olographe qui remontait à quinze ans et par lequel Giovanni lui laissait à elle-même toute sa fortune. L'aventure fut longuement commentée au village, et un bruit fâcheux se répandit : on chuchota que Pirloccia, d'accord avec Tognina, avait fait disparaître le dernier testament, le vrai, celui par lequel Giovanni instituait son neveu légataire universel.

Néanmoins, Adone demeura près de sa tante. Elle ne s'était jamais beaucoup occupée de lui, et d'ailleurs elle ne s'occupait de personne. Son mari et elle s'étaient peu aimés ; mais ils avaient toujours vécu en bonne intelligence, peut-être parce que cette petite femme n'avait jamais pensé à autre chose qu'à sa maison, à sa cuisine et à son linge. Elle était maladive, souffrait de rhumatismes qui l'obligeaient à garder le lit pendant des mois ; et, lors même qu'elle allait bien, on ne l'entendait guère dans la maison. Elle était timide et taciturne, ne sortait presque jamais, avait soin de ne pas laisser ouvertes la porte et les fenêtres. Il était impossible de savoir ce qu'elle faisait toute la journée, ainsi recluse comme une nonne.

— Qu'est-ce que fait ta tante? demandaient à Adone les voisines, curieuses.

— Elle est dans sa chambre à frotter les chaises, répondait-il invariablement.

Et le fait est que, du matin au soir, elle rangait et nettoyait ses meubles. Il semblait que, chez elle, les facultés affectueuses se fussent développées d'une façon anormale : elle n'aimait pas les personnes, mais elle aimait les choses. La mort de son mari la rendit encore plus triste et plus misanthrope. Elle fit planter des haies vives entre sa cour et celles des voisins ; elle mit à la porte charretière un nouveau loquet et ordonna à son neveu de la refermer soigneusement chaque fois qu'il entrerait ou qu'il sortirait.

Adone obéissait ; mais il n'entrait et ne sortait qu'un petit nombre de fois par jour. Depuis la mort de son oncle, il s'ennuyait à la maison et il y restait le moins possible. Après l'école, lorsqu'il ne vagabondait pas dans la campagne, il s'en allait chez sa maman jouer et se disputer avec ses petits frères. Il ne revenait chez sa tante que pour fureter dans tous les coins, en quête de quelque chose à manger ; puis, lorsqu'il était rassasié, il s'échappait de nouveau et passait de longues heures près de Sison ou de Luigion.

Le cordier était furieux contre Tognina pour la haie que celle-ci avait fait planter, et il se soulageait en disant du mal d'elle à Adone. C'était un homme qui criait à tout propos, blasphémait contre le chanvre, mauvais cette année-là, blasphémait contre son métier, contre sa femme, contre sa fille. La fille, blonde et rose, aux grands yeux un peu languissans, les pieds nus enfoncés à moitié dans des pantoufles brodées, tournait la roue et se taisait, comme si elle n'avait pas entendu la voix irritée de son père. Adone aimait à rôder autour d'elle avec des sourires d'admiration.

L'allumettier, au contraire, parlait peu et presque toujours à voix basse, marmottait sans cesse des patenôtres. Son métier facile et tranquille lui permettait de travailler commodément à l'ombre de la porte charretière ; mais il était d'une mauvaise santé, toussait, avait au cou et à la bouche de gros furoncles qui le faisaient beaucoup souffrir. Sa femme, qu'il avait épousée en secondes noces et qui était plus âgée que lui, ressemblait à une statue de bois. Longue, sèche, plate, elle s'habillait d'une robe brune, se coiffait d'un chapeau d'homme et portait au cou un foulard à franges. Elle était laide, édentée, avec un grand nez

aquilin et des yeux qui louchaient légèrement. Elle n'était pas plus causeuse que son mari, et sans doute c'était pour cela qu'on lui avait donné un sobriquet bizarre : on l'appelait la *Muton*.

La Muton préparait les bûchettes, les comptait, en faisait de petites bottes qu'elle passait à l'allumettier. Celui-ci broyait le soufre, le faisait fondre dans une marmite posée sur trois pierres entre lesquelles brûlait le feu ; et il plongeait rapidement l'extrémité des bûchettes dans la matière bouillante, jaune comme de l'or liquéfié. Après quoi, la vieille réunissait les bottes vingt par vingt et les entassait les unes sur les autres. Les allumettes s'élevaient ainsi en petites colonnes autour des travailleurs qui, silencieux et moroses, avaient l'air de s'adonner à une œuvre de magie.

Adone, lui aussi, essayait de compter les bûchettes, mais il ne réussissait jamais à trouver le nombre juste. Alors il se mettait à bavarder et à rire. Il riait même lorsqu'il parlait de choses sérieuses, par exemple lorsqu'il demandait si son oncle était allé en paradis ou en purgatoire. L'allumettier inclinait à penser que l'oncle Giovanni était allé en purgatoire.

— C'était un honnête homme, affirmait-il sérieusement ; mais il n'en avait pas moins ses défauts. Est-on jamais sans péché, surtout lorsqu'on est riche ?

— Tous les riches vont en enfer ! proclamait la Muton, louchant sur sa botte d'allumettes.

Adone ouvrait démesurément les yeux et la bouche, étonné ; puis il se mettait à rire, ne doutant pas que la Muton plaisantait. Mais non, elle ne plaisantait pas, et l'allumettier non plus. Ce gringalet mélancolique et paisible, doux comme un agneau, était un socialiste convaincu. Le socialisme était alors, en Italie, un peu semblable à une société secrète : ses partisans étaient persécutés ou, du moins, surveillés comme des individus dangereux, et, s'ils osaient faire de la propagande, on les chassait de leurs emplois. Or l'un des rares, mais fervens adeptes que le socialisme avait à Casalino, c'était un étudiant, Davide, fils de l'allumettier qui l'avait eu de son premier mariage ; et, quand le père et la belle-mère parlaient de lui, ils baissaient la voix et avaient le cœur ému comme s'ils eussent parlé du grand roi d'Israël dont l'étudiant portait le nom.

Pendant les vacances, Davide, qui vivait à Milan du peu d'argent envoyé à grand'peine par sa famille, faisait au village

une active propagande, et les premiers qu'il avait gagnés à ses propres convictions avaient été son père et sa belle-mère. D'ailleurs, le socialisme de l'allumettier était un socialisme chrétien et fort primitif.

— Les riches ont le devoir de secourir les pauvres, disait Luigion au petit Adone; sinon, ils n'iront pas en paradis. Les riches ont même le devoir de partager leur bien avec les pauvres. Or ton oncle était sans doute un honnête homme ; mais il ne venait pas en aide aux pauvres et il gardait son bien pour lui. Donc, il doit être allé en purgatoire.

Adone essayait de discuter, parce qu'il espérait aller lui-même en paradis et qu'il désirait y retrouver son oncle.

— Mais, en somme, son bien lui appartenait! Pourquoi aurait-il eu l'obligation de le donner aux autres?

L'allumettier, attentif à sa marmite jaune et noire, hochait la tête : il ne voulait pas, il ne devait pas discuter avec un gamin; plus tard, on aurait le temps de lui expliquer tout ça! Mais la Muton, qui avait saisi au vol certaines paroles de son beau-fils, prenait un air mystérieux, et, tout en frappant sur une pierre les bottes de bûchettes pour en rassembler les extrémités, elle murmurait :

— Un jour viendra... un jour viendra...

— De quoi faire?

— Oui, un jour viendra...

Elle n'osait pas en dire davantage, mais elle savait bien ce qui arriverait, elle! Un jour viendrait où tous les hommes seraient égaux et vivraient à leur aise. Alors Tognina ne se permettrait plus de clore sa cour, et chacun pourrait se donner l'agrément de rester dans sa chambre à polir ses chaises, au lieu de fabriquer des allumettes.

Adone ne comprenait pas toujours; et cependant il aimait la compagnie de ces deux êtres, si doux en apparence et qui ne parlaient guère, mais qui, quand ils parlaient, disaient des choses sérieuses et s'adressaient à lui comme à un homme.

Quelquefois aussi il s'attardait dans la cour de Sison. Lorsque celui-ci était absent, sa fille Andromaca babillait volontiers avec son petit admirateur et jouait même avec lui. Le cordier venait d'acheter un champ situé près de sa maison, et il y avait établi sa roue et ses râteaux, sous une longue treille qui ressemblait à un corridor vert. Quand ils étaient seuls, Andromaca et Adone

s'amusaient à courir l'un après l'autre, sous la treille, comme des fous. En le poursuivant, elle perdait ses savates; et lui, il hurlait lorsqu'elle le rattrapait. Un jour qu'ils se battaient pour rire, ils tombèrent tous les deux sur l'herbe. Les yeux dorés et voluptueux d'Andromaca scintillèrent; elle pressa le garçonnet contre sa poitrine, le regarda au fond des prunelles, lui mordilla les lèvres. Il se mit à crier; mais, sitôt qu'ils furent debout, il la supplia de recommencer ce jeu.

— Encore, encore, je t'en prie! lui dit-il en la regardant avec des yeux supplians et tendres.

Mais Andromaca ne voulut pas recommencer.

On était au début des chaleurs, si étouffantes dans la plaine. Le soleil torride battait en plein sur la cour close, brûlée comme un petit Sahara.

La maison de Tognina était silencieuse. Seule, à travers les chambres, à travers le vestibule que traversait une flèche d'or glissée par l'entre-bâillement de la porte, la menue et jaune figure de la veuve passait, tel un fantôme.

Il y avait derrière la maison une basse-cour peuplée de poules somnolentes, et, au delà de la basse-cour, s'étendaient les champs verts de sarrasin et de maïs, blonds de froment, entourés d'arbres et de vignes. Depuis la mort de Giovanni, c'étaient les jumeaux de Pirloccia qui cultivaient le domaine de leur tante. Adone n'aimait pas la compagnie de ces deux garçons, qui le voyaient de mauvais œil, et se moquaient de lui. Marco, le noiraud, celui qui ressemblait à son père, était le plus antipathique. L'autre, Agostino, était grand et svelte, mais d'une laideur extraordinaire; son visage d'albinos, aux yeux ternes et myopes, à la bouche large et aux dents saillantes, avait pourtant une certaine expression de bonté. Ces jeunes gens, qui n'avaient pas encore vingt ans, étaient fiancés l'un et l'autre à de belles filles. Ils ne s'entendaient pas très bien ensemble, se querellaient même souvent; mais c'étaient de rudes travailleurs, et, s'ils témoignaient peu de bienveillance à Adone, c'était surtout parce qu'ils le considéraient comme un paresseux. Lui, de son côté, les craignait, les évitait; et son antipathie s'étendait même aux deux autres enfans de Perloccia, un gamin, Fiorello, et une fillette, Fiorina, qui fréquentaient avec lui la classe élémentaire.

Un jour, Adone alla se plaindre à sa maman.

— Ce matin, je suis sorti dans les champs et j'ai cueilli des tomates. C'était ma tante qui m'y avait envoyé; je n'y étais pas allé de moi-même. Eh bien! Agostino m'a couru après, une faux à la main, et il m'a menacé de me couper les jambes!

— Qu'est-ce que ta tante a dit?

— Rien!... Elle ne dit jamais rien, elle!

— Mais lui as-tu bien raconté la chose?

— Pour sûr! Elle était dans sa chambre à frotter ses chaises. Elle m'a dit seulement: « Laisse-moi tranquille! »

— Patience! soupira la mère. Tu avais peut-être taquiné Agostino?

— Non, non! Je te jure que non!

— Souviens-toi bien, mon cher enfant. Tu lui avais peut-être tiré la langue?

— Non, non! Je te jure que non!

— Souviens-toi bien. Tu dois lui en avoir au moins montré la pointe?

Il réfléchit, rougit, finit par avouer.

— Oui; mais rien que le petit bout!

— Tu vois, tu vois!

Sa mère le gronda, le sermonna.

— Il ne faut pas faire de pareilles sottises. Il faut être gentil, pour que ta tante t'aime bien, comme t'aimait bien ton pauvre oncle. Si tu es méchant, elle te renverra et elle prendra les fils de Pirloccia chez elle.

— Eh bien, alors, je reviendrai avec toi!

— Avec moi? Mon pauvre enfant! Nous ne sommes déjà que trop nombreux ici! Comment faire, avec tant de bouches qui mangent et si peu de bras qui travaillent?... Sois sage, sois obéissant, aime bien ta tante. Si elle a de la conscience, elle réparera la mauvaise action qui a été commise... Ah! comme j'ai eu tort de ne pas rester dans la chambre, ce soir-là! Comme j'ai eu tort! Mais pouvais-je prévoir que ce pauvre Giovanni trépasserait si vite?... Patience, mon enfant, patience! C'est encore une bonne chose que ta tante te garde chez elle... Mais il faut que tu sois toujours sage, toujours obéissant.

Et elle lui recommandait de ne répéter à personne leurs conversations; mais elle-même bavardait avec n'importe qui, si bien qu'un jour Perloccia la menaça de déposer une plainte en justice. Elle eut peur, nia tout. Alors le nabot lui dit:

— Réfléchissez donc, Martina! Si j'avais commis cette mauvaise action, mes affaires seraient en meilleur état. Mais que suis-je et que sont mes enfans? Nous sommes tous les domestiques de Tognina, et, qui pis est, des domestiques mal payés, mal traités. En Croatie, j'ai connu un homme (un grand coquin!) qui avait aidé une de ses parentes à voler le magot d'un moribond. Et ensuite, qu'est-ce qu'il a fait, cet homme? Il a tout gardé pour lui. C'était, vous dis-je, un grand coquin! Mais Pirloccia, lui, est un honnête homme qui se moque du bien des autres... Dites, Martina, ai-je ou n'ai-je pas raison?

Bref, il réussit à la convaincre ou du moins à la faire taire; et, par la suite, chaque fois qu'Adone venait se plaindre à sa maman, celle-ci le rabrouait. C'était un grand crève-cœur pour l'enfant, de n'obtenir de ce souverain juge que d'injustes sentences. Il comprenait très bien qu'elle ne se souciât pas de l'avoir avec elle, puisqu'il n'y avait pas de place pour lui dans ce logis si pauvre; mais il était navré qu'elle ne lui rendît pas justice, qu'elle ne l'aimât pas, qu'elle le repoussât durement. Quand elle lui avait parlé sur un ton trop sévère, il s'en retournait près de sa tante, et, toujours en quête de justice, il se lamentait :

— Écoute-moi donc, ma tante! Je te dis que Marco m'a donné un grand soufflet, et je ne l'avais pas mérité! J'ai rapporté la chose à maman, et elle m'a répondu que Marco avait bien fait!

— Ta maman a eu raison.

Sur quoi, il protestait, criait, pleurait.

— Personne ne m'aime! Personne, personne!

— Parce que tu n'es pas sage.

— Mais mon oncle m'aimait, lui!

— Parce que tu étais gentil, du temps de ton oncle.

Ah! non, il sentait bien que ce n'était pas cela. Si son oncle l'aimait, c'était seulement parce que son oncle était un homme juste.

De jour en jour, Pirloccia et sa progéniture se rapprochaient de la maison de la veuve, l'assiégeaient, l'envahissaient, de même qu'un ennemi astucieux et puissant assiège et envahit une place mal défendue.

Un soir d'automne, tante Elena, qui vivait chez Pirloccia et

prenait soin des plus jeunes enfans, vint raconter que les jumeaux s'étaient querellés avec leur père. Quelques instans après, Pirloccia lui-même arriva, frémissant de rage.

— Il faut que tu me fasses coucher dans ton fenil, Tognina! vociférait-il. Si ces gredins ne vident pas ma maison, c'est moi qui veux en sortir!

Il tremblait de fureur. S'il feignait d'être irrité, la feinte était admirablement réussie. Tognina le regarda, de ses yeux tristes et défians, et elle ne lui refusa pas l'hospitalité qu'il réclamait. La nuit était froide, pluvieuse; et, au lieu d'aller dormir sur le foin, le nabot passa la nuit dans la cuisine.

Le lendemain, il annonça qu'il cherchait un logis pour lui-même et pour ses deux plus jeunes enfans, et il demanda à Tognina si elle voulait lui louer la chambre basse, où il serait au large pour emmagasiner ses balais. La veuve s'empressa de répondre négativement.

— Mais je ne la demande pas gratis, cette chambre! s'écria-t-il. Je paie, moi! Je paie bien, et tout de suite!

Il tira de sa poche un volumineux portefeuille, bourré de papiers jaunis et d'images pieuses, et il y prit un billet de cinq lires.

— Je paie d'avance, pardieu! Regarde! regarde!

Elle ne tourna pas même la tête vers le billet qu'il lui tendait. Pirloccia replaça le billet dans son portefeuille, puis replaça le portefeuille dans sa poche. Adone était assis au coin du feu, tenant le chat sur ses genoux, et il observait la scène, sans rien dire. Ses beaux yeux resplendissaient du reflet de la flamme. Pendant quelques minutes, personne ne souffla mot; on n'entendait que le ronron du chat et le sifflement de la bûche. Mais, tout à coup, le nabot braqua ses regards sur l'enfant, comme s'il venait seulement de l'apercevoir, et il l'apostropha brutalement :

— Pourquoi ne vas-tu pas te coucher, babouin?

— Babouin vous-même! riposta Adone.

Et il toisa le nabot d'un air de défi. Mais, pour la première fois depuis qu'il connaissait Pirloccia, il vit celui-ci se mettre dans une terrible colère.

— Il est temps que ça finisse! hurlait le nabot en agitant les bras. Tu ne respectes pas même les vieillards! Si ta tante ne sait pas te corriger, c'est moi, désormais, qui m'en charge! Allons, décampe, et à la niche!

Adone serrait contre lui le chat effaré, tout en regardant sa tante.

— Obéis, lui dit-elle avec une douceur insolite. Va te coucher. Il est tard...

Alors il se rappela les conseils de sa maman et il se soumit. A cette époque-là, il dormait sur un petit lit de fer, dans la chambre de sa tante : une chambre assez étroite, où il y avait une grande cheminée et, sur la cheminée, des pots de confiture et des bouteilles de cerises à l'eau-de-vie. Un grand lit de noyer, recouvert d'un édredon, occupait tout le mur du fond. Ce qui constituait le luxe particulier de cette chambre, c'était une douzaine de chaises aux dossiers courbes, dont les sièges étaient garnis d'une étoffe verte et jaune. Ces chaises anciennes, sur lesquelles Tognina défendait toujours à l'enfant de s'asseoir, exerçaient sur lui une véritable attraction. Il les avait toujours vues là, dans cette chambre austère et triste ; il les connaissait individuellement, parce que, semblables en apparence, elles avaient toutes quelques signes particuliers qui les distinguaient les unes des autres.

En bas, dans la cuisine, le frère et la sœur continuèrent à se disputer. Puis tout rentra dans le silence.

Adone commençait à s'assoupir lorsque sa tante monta. Il lui sembla qu'elle sanglotait, et il éprouva une grande pitié d'elle, un besoin de l'aimer, de la protéger, de la réconforter.

— Ma tante, ma tante ! lui dit-il, de cette voix affectueuse dont il parlait autrefois à son oncle. Qu'est-ce que tu as?... Dis-moi ce que tu as, ma tante !

Il avait sorti de dessous la couverture sa petite tête ébouriffée, et, sur la blancheur des draps, sa frimousse rose était encore plus jolie et plus expressive que d'habitude. Mais sa tante ne daigna pas lui accorder un regard.

— Dors ! lui ordonna-t-elle d'une voix âpre et tremblante. Dépêche-toi de dormir !

Elle éteignit la lampe et se coucha. Puis, comme Adone soupirait, elle reprit :

— Est-ce que tu as dit ta prière ?

— J'ai oublié !

— C'est tous les soirs la même chose ! Allons, dis vite ta prière, mauvais garnement !

Et lui, un peu par dépit, un peu pour s'amuser, se mit à

réciter une prière badine que son oncle lui avait apprise :

O mon Dieu, la vie, l'honneur,
Des sous à dépenser,
Une belle femme en ce monde,
Le paradis dans l'autre,
C'est tout ce que je vous demande, ô mon Dieu (1) !

— Dis, ma tante : elle est belle, n'est-ce pas, cette prière?

Comme la tante gardait le silence, il agita les jambes et cria :

— Elle est belle, n'est-ce pas?... Dis, ma tante, ma tante!

Alors la tante se mit en colère, parla fort, déclara qu'elle était lasse de lui et de ses méchancetés, qu'elle le chasserait, puisqu'il était un tourment pour elle ; et elle lui enjoignit de se taire, de ne plus bouger, de ne plus souffler mot.

Il ne souffla plus mot. Jamais il n'avait vu sa tante si fort irritée. Ce soir-là, elle avait parlé du même ton que Pirloccia. Il eut envie de fondre en larmes; mais il se retint par indignation, par orgueil. « Je m'en irai, se disait-il à lui-même. Oui, je m'en irai! Maman est pauvre et ne peut pas me prendre avec elle Eh bien! je m'en irai avec les saltimbanques; je serai d'abord leur domestique, et ensuite je deviendrai saltimbanque à mon tour. Je suis leste, je sais sauter... Oui, c'est ce qu'il y a de mieux, c'est ce qu'il y a de mieux! Vous allez voir ça, tout à l'heure! »

Tout à l'heure, non : car les saltimbanques ne devaient venir que l'année suivante, au mois de mai, pour la foire de Sainte-Julie. Mais, en attendant de mettre son projet à exécution, le pauvret se résigna et s'endormit d'un profond sommeil.

Pirloccia réussit à se faire louer la chambre basse et même un hangar, près de la porte charretière.

— Pas gratis, pas gratis! Je paie, moi! Je paie d'avance! Voici un demi-*marengo* (2)! braillait-il en montrant sur la paume de sa main une petite pièce d'or.

Tognina regardait la pièce et ne répondait pas. Adone, qui mangeait sa polenta en la partageant avec le chat, regardait

(1) En dialecte : « Signur, la veta, l'unur, — di sold da spender, — 'na bela dona a st'mond, — in paradis a cl'atar, — signur, an v'arcmandi atar. »

(2) Les Italiens du Nord appelèrent ainsi les napoléons frappés après la bataille de Marengo, et aujourd'hui encore les gens du peuple donnent ce nom à toutes les pièces d'or.

aussi et se taisait. Il ne se désespérait plus à l'idée des mauvais traitemens que Pirloccia lui ferait subir. Son plan était bel et bien arrêté : il prendrait la fuite. Oui, si on le battait, il se sauverait chez les saltimbanques et il ne reviendrait plus.

Le nabot remplit de meubles la chambre basse, de sorte qu'elle devint chambre à coucher, salle à manger, cuisine et atelier de travail. Fiorello et Fiorina suivirent leur père dans sa nouvelle habitation, et avec eux vint aussi tante Elena. Physiquement, tante Elena ressemblait à Tognina; mais, pour le caractère, elle était bien différente. C'était une de ces minces personnes qui passent inaperçues dans la vie, parce qu'au lieu de vivre pour elles-mêmes, elles vivent pour les autres, pareilles aux lanternes sourdes qui éclairent et qu'on ne voit pas. Elle aimait tout le monde, y compris Adone; mais elle n'était pas assez puissante pour le protéger. Quant aux plus jeunes enfans de Pirloccia, ils avaient bon cœur. Fiorello, un peu albinos, mais moins que son frère à la grande bouche et aux yeux blanchâtres, était même trop bon, un peu triste, fort raisonnable; et quand il n'allait pas à l'école, il aidait son père à lier les balais. Fiorina, elle, était laide, avait les cheveux en broussaille et travaillait continuellement. Leur père les aimait beaucoup, mais à sa façon: lorsqu'ils ne travaillaient pas encore assez à son gré, il les rouait de coups.

— C'est pour leur bien! disait-il.

V

L'hiver fut long et rigoureux. Après Noël, Tognina, reprise de ses douleurs rhumatismales, dut garder le lit, et elle y demeura un mois entier. Jamais elle ne se plaignait; mais, quelquefois, elle poussait un soupir qui, au dire du marchand de balais, ressemblait à celui de Jésus dans le Jardin des Oliviers.

Ce fut alors que les Pirloccia finirent de s'installer dans la maison comme dans une place conquise. Marco et Agostino venaient chaque soir, allumaient le feu, mangeaient la polenta préparée par tante Elena; et celle-ci, afin de soigner la malade, couchait maintenant avec Fiorina dans le petit lit d'Adone. Adone, lui, avait été relégué en haut, dans une grande salle qui servait de grenier. Il faisait très froid dans cette salle; en guise de volets, la fenêtre n'avait qu'un contrevent extérieur, qui se

fermait au moyen d'une ficelle attachée à un clou. Pendant la nuit, les souris gambadaient et dansaient la sarabande sur les poutres et sur le plancher, rongeaient les pommes de terre et le maïs entassés dans les coins. Adone n'avait pas peur des souris; mais il craignait qu'une nuit les putois ne vinssent aussi lui faire visite dans sa glaciale retraite. Pourtant, une chose le réconfortait : au fond d'un vieux coffre près duquel il avait placé sa corbeille aux trésors, il y avait des pommes et des noix. Le couvercle de ce coffre était lourd à soulever, lourd comme une pierre sépulcrale; mais, lorsque l'enfant avait réussi à l'ouvrir, il oubliait tous les chagrins et toutes les injustices du monde.

Au printemps, les jumeaux se marièrent, et il y eut à cette occasion une grande fête après laquelle Pirloccia, complètement réconcilié avec ses fils, partit, comme d'habitude, en tournée pour vendre son stock de balais.

Lorsqu'il revint, il trouva du nouveau. Ses brus, mariées à peine depuis trois mois, étaient dans un état de grossesse avancée. En outre, elles ne s'accordaient pas du tout, quoique, au moment du mariage, elles eussent juré d'être amies jusqu'à la mort. Dircé, la femme d'Agostino, était blonde, grasse, indolente; Carissima, la femme de Marco, était au contraire délurée, travailleuse, chantait du matin au soir; et, de plus, elle était belle, avec des frisettes brunes sur un front rose et des yeux splendides.

Toutes les sympathies du nabot furent pour cette dernière, et il pria Tognina de donner une chambre à Marco et à Carissima, en payant, bien entendu! Un bon père doit éviter que ses enfans ne se brouillent, surtout à cause de leurs femmes. Et il fit voir de nouveau, sur la paume de sa main, une jolie pièce jaune. Tognina regarda la pièce, ne répondit pas; mais, huit jours plus tard, Marco et Carissima avaient pris possession de la chambre contiguë à celle du défunt oncle. Carissima, qui était couturière, demanda à sa tante la permission de travailler dans le vestibule; et, peu à peu, le vestibule devint son atelier.

Ainsi la vaste maison, naguère déserte, se peupla d'habitans, résonna de cris, de rires, de chansons. Le bruit de la machine à coudre faisait un accompagnement à la voix de Carissima qui, certains jours, lançait des roulades comparables à celles d'un rossignol.

La seule qui n'ouvrît pas la bouche, c'était Tognina, toujours occupée à frotter ses précieuses chaises. Était-elle contente ou mécontente de ce flot de vie juvénile qui s'agitait maintenant autour d'elle? On n'en savait rien. Son humeur était variable. Pendant des jours et des jours, elle se taisait, demeurait cachée; puis elle redevenait un peu plus sociable, invitait ses neveux et ses nièces à manger avec elle, se mêlait à leur existence. Il lui arrivait même de se mettre en colère, ce qu'elle ne faisait jamais autrefois; et presque toujours c'était Adone à qui elle s'en prenait, le bousculant, le menaçant de le mettre à la porte de chez elle. Il pleurait de rage et d'humiliation. Si du moins sa tante avait maltraité aussi les autres! Mais non, il était le seul qui eût à pâtir de ces brusques emportemens.

— Rageuse! lui dit-il un jour, en serrant les poings de désespoir. Pourquoi est-ce toujours moi que tu attrapes? Oui, toujours moi! Qu'est-ce que je t'ai fait?

— Si tu ne te tais pas, je te casse la tête!

Et elle courut après lui, le rouleau à la main. Elle paraissait affolée, et il eut peur d'elle, comme de Pirloccia.

Mais ce qu'il y avait de pis, c'était que Fiorina et Fiorello, le voyant persécuté, affectaient avec lui des airs de maîtres.

— Peuh! tu ne travailles pas, toi! tu ne gagnes jamais un sou! lui disait Fiorello avec une moue de mépris. Si ma tante te bat, c'est bien fait!

Adone lui tirait la langue. L'autre perdait patience, et, comme il était plus grand et plus fort, il le renversait par terre, lui écrasait la poitrine, le régalait de coups de poing. Alors Adone mordait l'agresseur, et ses petites dents coupaient comme des couteaux. Hurlemens, larmes, récriminations mutuelles; tout à coup, Marco et Pirloccia entraient en scène. Les deux gamins se relevaient et prenaient la fuite.

Adone s'en allait chez sa maman, qu'il trouvait assise sur le seuil de sa porte, en train de ravauder une paire de petites culottes usées, de coudre une pièce sur le trou d'une autre pièce. Reno et Ottavio, vautrés par terre, jouaient comme de jeunes chiens. Eva, pieds nus, avec des cheveux ébouriffés qui mettaient autour de la tête un nimbe d'or, nattait rapidement des tresses de paille destinées à faire des chapeaux.

— Personne ne m'aime! gémissait Adone. Tout le monde me bat, tout le monde me déteste! J'ai tous les malheurs!

Sa maman soupirait, mais lui donnait tort.

— Il faut être sage, voilà tout ! Tognina t'aime bien, et, si parfois elle te corrige, c'est parce qu'elle veut t'élever comme il faut.

— Mais elle ne bat pas les autres !

— C'est parce qu'elle t'aime mieux qu'eux, mon cher petit homme ! Crois-moi, c'est pour ton bien...

Ces paroles n'étaient pas faites pour réconforter Adone, qui la quittait navré, revenait par la digue poudreuse, gagnait *sa* ruelle, grimpait aux arbres, sautait les ruisseaux, se couchait sur le gazon, rêvait. La nature était déjà pour lui plus pitoyable et plus consolatrice que ne l'était sa mère elle-même. Dans l'herbe, au milieu des grandes fleurs jaunes qui semblaient teintes de soleil, il se sentait en sûreté comme s'il avait été lié à elles par une mystérieuse sympathie. L'herbe était sa maman, les arbustes fleuris étaient ses petits frères ; et le ciel vaste et bleu, qui, certains jours, semblait parsemé de duvet blanc et gris, était le plafond de ce paisible refuge où il n'y avait personne pour le tourmenter.

Adone fréquentait l'école, et il admirait plutôt qu'il n'aimait son vieil instituteur. Cet instituteur vivait solitaire dans une maisonnette rose qu'entourait un jardinet planté de dahlias et peuplé de chats et d'oiseaux. La maisonnette rose, les fleurs, les chats, les oiseaux, tout paraissait enviable à l'écolier. Mais ce qui l'émerveillait plus que tout le reste, c'était que l'instituteur savait « toutes les choses du monde : » il savait qui était le roi, qui était le pape, qui était l'empereur; il savait l'histoire des guerres soutenues par les Italiens contre les Allemands; il savait qu'il y a dans la lune des montagnes, qu'il y a dans les étoiles des hommes, des animaux, des fleuves et probablement aussi des fossés larges comme ceux du chemin de Casalino !

C'est pourquoi, dès qu'Adone eut fini sa troisième élémentaire, il déclara qu'il voulait continuer ses études, afin de devenir instituteur comme son maître. Or, pour continuer ses études, il lui fallait aller à Viadana, partir de grand matin, rentrer seulement vers deux heures de l'après-midi. Eh bien ! il était prêt à tout : il avait de bonnes jambes ! Mais sa tante, sans doute à l'instigation de Pirloccia, s'opposa aussitôt à la satisfaction de ce désir.

— Ce qu'il faut, c'est que tu travailles. Tout le monde travaille, à la maison ; il n'y a que toi qui fainéantises.

— Mais tu ne comprends donc pas qu'*ensuite* je gagnerai beaucoup, beaucoup d'argent? répliquait-il, désolé. Et je te donnerai tout, ma tante ! Tu verras, ma chère petite tante ! Oh ! fais-moi étudier ! Tu seras si mignonne !

Et il la caressait, se frottait contre elle à la façon d'un jeune chat. Mais elle restait impassible, et les flatteries mêmes n'avaient pas de prise sur elle.

Cette année-là, pendant les vacances, on le fit travailler avec Fiorello et Fiorina; mais il n'avait aucun goût pour cette sorte de travail, aucune disposition pour le métier de fabricant de balais. Il aimait beaucoup mieux faire le montreur de marionnettes. Il se dissimulait entre quatre chaises et agitait deux balais neufs qui, par sa bouche, tenaient les discours de Polichinelle et de Sinforosa. Fiorina, échevelée, Fiorello, bouche béante, l'écoutaient avec attention. Mais Pirloccia survenait à l'improviste, et la farce tournait au drame. Adone se cachait, parvenait quelquefois à s'échapper, se retirait dans *sa* ruelle ou plus loin encore, sur la digue, parmi les bois de peupliers et de saules qui couvraient les rives du fleuve. S'il rencontrait le vieux Pigoss, il s'attachait désespérément au passeur, le suivait, montait avec lui dans la barque; et, lorsqu'il réussissait à se faire conter l'histoire de la ville ensevelie sous le fleuve, il oubliait complètement tous ses chagrins.

VI

Un jour, vers le commencement de septembre, Pigoss, qui se disposait à traverser le fleuve pour aller prendre des voyageurs, vit son jeune ami franchir d'un air pensif la bande de sable qui sépare le bois de la rive, à l'endroit que les habitans de Casalino appellent « le port. » Au lieu d'être, comme d'habitude, mal vêtu et nu-pieds, Adone avait endossé sa veste neuve, coiffé sa casquette à visière, et il tenait à la main un petit paquet. Il avait la face pâle, les yeux cernés, les narines rouges. Depuis trois ans, il s'était beaucoup développé; mais il conservait encore un visage de gamin ; sa voix s'était un peu voilée, et ses petites manières d'homme sérieux révélaient l'enfant déjà familiarisé avec la douleur.

— Qu'y a-t-il donc, mon beau garçon ? demanda le vieux batelier. Est-ce que c'est fête, aujourd'hui ?

— Prenez-moi avec vous, Pigoss ! répondit seulement Adone.

Le passeur consentit, et Adone ne confia au vieillard ses peines et ses projets que lorsque la barque fut au large.

— Tout le monde me bat, Pigoss, tout le monde ! Est-ce que je suis un chien ? Pirloccia m'a menacé de m'enchaîner dans une niche ! Et tout ça, parce que je veux aller à l'école !... Non, non, je ne ferai pas des balais ! Un pied de nez pour les balais ! Ce que je veux, c'est être instituteur ou passeur ou saltimbanque. J'ai donc résolu de m'enfuir.

— Et quand ça, mon beau garçon ? demanda Pigoss, ironique et songeur.

— A l'instant même ! Dès que nous aurons touché l'autre rive !

— Comme tu es pressé ! Et où iras-tu, ensuite ?

— Ça, c'est mon affaire.

— As-tu de l'argent ?

— Ça, c'est mon affaire.

Le vieillard lui posa encore d'autres questions ; mais Adone regrettait déjà d'en avoir trop dit, et il cessa de répondre. Penché sur le bord de la barque, il plongeait dans l'eau une petite branche feuillue ; puis il la retira, la fit égoutter ; et des étincelles d'argent, des perles, des étoiles jaillirent à la surface du chemin mobile. Le soleil déclinait dans le ciel rouge ; une paix solennelle régnait sur le fleuve vert et rose. Pigoss ramait sans rien dire et semblait avoir oublié les confidences d'Adone. Mais, à un certain moment, il fit obliquer la barque vers la pointe de l'île qui verdoyait au milieu du fleuve, et, avec son air habituel de bonhomie sarcastique, il annonça :

— Il faut que j'aille prendre un tronc d'arbre que j'ai repêché hier et que j'ai mis à sécher sur le sable. Débarquons ici.

Adone comprit sur-le-champ que le vieillard ne voulait pas l'emmener sur l'autre rive. Il ne protesta point ; mais il se repentit amèrement de n'avoir pas été plus discret, et il décida, dans son for intérieur, qu'il ne retournerait pas en arrière, lui fallût-il rester toute la nuit dans l'île. « Je resterai ici jusqu'à ce que Pigoss s'en aille, se disait-il en descendant sur la grève qui formait une espèce de dune. Je me cacherai et j'attendrai une autre barque qui me passera. »

L'île était absolument déserte. Pendant les dernières pluies, le fleuve l'avait rongée par places et recouverte de sable ; en

quelques endroits, les bords étaient hauts comme des bastions; à d'autres endroits, ils descendaient vers l'eau par une pente douce. Tandis que Pigoss feignait d'aller chercher son tronc d'arbre, Adone s'enfonça dans l'intérieur. Le terrain était mou et comme feutré d'herbes grasses et étranges ; une sorte de brume verdâtre enveloppait les peupliers et les saules qui se détachaient, immobiles, sur le ciel d'un violet rougeâtre.

Le fugitif arriva devant une mare entourée de ronces et s'assit sur le sable encore chaud. Il demeura là près d'une demi-heure. Un merle chantait dans les buissons, et son cri limpide paraissait sortir de l'eau violacée de la mare. Le ciel pâlissait, s'attristait; la brume s'épaississait et les troncs d'arbre, vus de loin, prenaient des formes bizarres. Adone commençait à avoir peur, et des idées singulières lui passaient dans l'esprit. Bref, il jugea qu'il était temps de quitter cet endroit trop sombre et de regagner la rive. Il revint donc sur ses pas, et, comme il atteignait le bord de l'eau, il aperçut de loin la barque de Pigoss ramenant deux ou trois voyageurs. Les voyageurs gesticulaient, protestaient sans doute contre un nouveau retard ; et la barque, au lieu de s'approcher de l'île, fila tout droit.

Alors Adone éprouva un grand désespoir. Le crépuscule tombait; le ciel et le fleuve devenaient plus tristes, plus obscurs ; il n'y avait que le sable qui fût encore un peu éclairé. Il s'assit sur la dune, attendant. Il avait la sensation d'être seul en ce monde : les oiseaux, les couleuvres, les limaçons, toutes les bestioles dont il voyait les traces sur le sable, étaient moins seules et moins abandonnées que lui ! Ah ! si du moins une barque avait passé, qui le portât sur l'autre rive ! Une fois là-bas, il savait bien où il irait : les saltimbanques se trouvaient alors à Mezzano, et lorsqu'ils étaient venus à Casalino, ils lui avaient promis de le prendre à leur service. Mais comment faire, s'il ne passait point de barque ? Pigoss irait sûrement avertir Tognina ; Pirloccia accourrait, le poursuivrait, l'empoignerait, le ramènerait dans cette maison qui lui était odieuse. Mon Dieu, mon Dieu, quelle épouvantable chose ! Son aventure ressemblait à un conte où Pirloccia était l'ogre.

Il faisait presque nuit ; les arbres, les profils des berges et des îles devenaient tout noirs ; le paysage, avec ce grand fleuve aux eaux luisantes, ressemblait à un papier d'argent parsemé

de taches d'encre. Tout à coup, une voix résonna, peu éloignée, dans une courbe de la rive ; et l'enfant distingua une barque qui côtoyait l'île en silence, guidée par le fils de Pigoss. Il y avait dans cette barque un homme qui pêchait à l'échiquier, et Adone reconnut, non sans émotion, l'étudiant Davide, le fils du fabricant d'allumettes. C'était un jeune homme grand, très maigre, au visage décharné et comme roussi, aux yeux glauques, très rapprochés l'un de l'autre et pour ainsi dire convergens vers le nez aquilin, avec des cheveux noirs et longs qui donnaient à l'ensemble une expression de Christ féroce. Ce qu'Adone éprouvait toujours en présence de Davide, ce n'était pas seulement de l'intimidation, c'était aussi de la crainte; et cependant il l'admirait, comme il admirait l'instituteur, comme il admirait tous ceux « qui savaient beaucoup de choses ; » mais il se tenait à distance respectueuse. Aussi n'aurait-il jamais osé dire un mot sans l'intervention du fils de Pigoss.

— Qu'est-ce que tu fais là ? lui demanda le jeune batelier.

— J'attends qu'une barque me passe. Ton père m'a abandonné dans l'île.

Adone avait répondu à voix basse, en regardant Davide occupé à immerger le filet. Le batelier pinça les lèvres, pour signifier à l'enfant qu'il fallait se taire. Le pêcheur, courbé sur la perche qui soutenait le filet, prêtait l'oreille aux bruits de l'eau. Soudain il chuchota :

— Il y en a! il y en a!

Et il releva rapidement le filet qui, sous les derniers rayons du crépuscule, scintilla comme un tissu d'argent.

— Rien! dit le batelier. Pourtant l'endroit était bon.

Ce fut alors seulement que Davide parut remarquer la présence d'Adone, et il cria d'une voix de stentor :

— Pourquoi avez-vous parlé? Il y avait du poisson; c'est vous qui l'avez fait partir!

Adone n'osa pas répondre; mais, sur un signe du batelier, il descendit jusqu'à une petite crique où la berge était basse, et il put entrer dans la barque.

— Silence! ordonna l'étudiant. J'envoie une taloche au premier qui parle!

Le bateau continua de louvoyer sur les rives de l'île. Le batelier se servait de sa rame comme d'une gaffe, pour faire avancer la barque; et, dès qu'on était parvenu dans une anse, Davide im-

mergeait lentement le filet. L'heure était propice pour la pêche; la nuit était à peu près close, et un silence profond régnait sur le fleuve qui, entre ses rives noires, gardait encore quelques reflets d'argent. Au fond de la barque, une douzaine de petits poissons se débattaient, s'entre-choquaient les uns les autres, sautaient jusqu'aux pieds d'Adone. Il avait pitié de ces pauvrets; mais, dès que Davide remontait le filet, il n'en éprouvait pas moins une folle envie de crier : « Il y en a! Il y en a! », même lorsqu'il n'y avait rien.

Quand l'obscurité fut complète, les pêcheurs se disposèrent à regagner la terre ferme. Davide remonta le filet, l'arrangea au fond de la barque; puis il se pencha pour regarder les poissons, et ses longs cheveux tombèrent sur sa face émaciée.

— Il y en a treize! dit-il.

— Treize? fit le batelier. Un vilain nombre. Voulez-vous que nous jetions encore une fois le filet?

Mais Davide était las et craignait l'humidité du soir.

— Non; aborde, aborde! commanda-t-il en s'asseyant sur la banquette, à côté de l'enfant.

Et il secoua la tête pour rejeter ses cheveux en arrière, rabattit sur son front les larges bords de son chapeau noir, se mit à chanter sans s'occuper de ses compagnons. Il avait une belle voix, et la chanson qu'il chantait était belle aussi, plus belle que toutes celles qu'Adone avait jamais entendues :

Ciel et mer, le voile éthéré...

L'écho répondait et n'était plus moqueur; sur le féerique miroir de l'eau qui reflétait les premières étoiles, toutes les choses d'alentour semblaient plus lointaines, plus vagues, plus mystérieuses. Adone jouissait d'une béatitude infinie, oubliait ses malheurs, redevenait gai et insouciant, près de ce jeune homme aux longs cheveux qui chantait comme une femme. La seule chose qui le contrariât, c'était que Davide ne lui accordait pas la moindre attention.

Cependant l'autre rive se rapprochait. Dès qu'on l'eut touchée, le vieux Pigoss, qui attendait les pêcheurs, s'excusa aussitôt d'avoir laissé Adone seul dans l'île.

— Je voulais lui donner une petite leçon, dit-il à Davide, rien qu'une petite leçon. N'avait-il pas imaginé de s'enfuir, ce morveux! C'est ça : il aurait pris la poudre d'escampette, et le

vieux Pigoss se serait tiré d'affaire comme il aurait pu!... Ah! non, mon beau garçon! Demande la permission, d'abord; puis donne-moi deux *palanche*, et je te conduirai jusqu'à Brescello, si tu le désires!

— Où te proposais-tu d'aller? demanda l'étudiant à Adone.

Celui-ci, rougissant et confus, se garda bien de parler des saltimbanques.

— Je voulais aller à Rome, chez mon oncle Carlino.

— Bravo, ventrebleu! s'écria Pigoss. Et tu ne pouvais pas lui écrire, à ton oncle de Rome? Écris-lui donc; dis-lui qu'on te corrige parce que tu n'es pas sage, et il t'enverra chercher par une colombe...

Mais ensuite, changeant de ton :

— C'est toi, Davide, qui devrais l'écrire, cette lettre. Le moutard n'a peut-être pas tort.

— On te maltraite? demanda l'étudiant au gamin. Pourquoi?... Mais prends d'abord ceci. Tu me conteras ton histoire en route.

Et il lui mit entre les mains le mouchoir dans lequel il avait enveloppé les poissons.

Davide et Adone franchirent la digue, s'engagèrent dans la ruelle, rejoignirent le chemin qu'éclairaient çà et là des lampes à acétylène. L'enfant racontait ses chagrins; et l'étudiant ne lui donnait pas raison, mais contrairement à ce que faisaient tous les autres, il ne lui adressait pas non plus de reproches. Cela suffisait pour rassurer ce petit cœur altéré de justice. Devant le débit de tabac, Davide s'arrêta et regarda Adone.

— Ainsi, tu veux devenir instituteur? lui dit-il, feignant la surprise. Mais sais-tu déjà écrire? Sais-tu écrire tous les mots? Même *pain*, *polenta*, *pommes de terre?*

Adone se rappela qu'il avait faim; puis il se mit à rire, comprenant que Davide plaisantait. Sans savoir pourquoi, il n'était plus si triste, ne pensait plus à se sauver; il était content d'avoir soulagé son petit cœur et trouvé enfin une personne qui ne le tarabustait pas.

Ils entrèrent ensemble chez l'allumettier.

— Pourquoi es-tu si bien habillé? demanda la Muton à Adone, qui lui présentait le mouchoir plein de poissons.

Adone regarda Davide, redoutant que celui-ci ne contât son escapade. Mais Davide se tut, alla changer de chaussures. Quand il revint à la cuisine, il interpella l'enfant qui s'en allait.

— Eh! dis donc, pédagogue, pourquoi t'en vas-tu? Il faut que tu restes avec nous pour manger les poissons.

— Mais si ma tante me gronde?

— Tu l'enverras au diable!

— Beau conseil! dit la Muton.

— Somme toute, cette femme n'est pas sa mère, n'est pas même sa marâtre! répondit Davide. Ce n'est qu'une lâche coquine!

Et il continua de déblatérer contre les voisins. Adone, sachant bien que personne ne s'inquiéterait de lui chez sa tante, accepta sans scrupule l'invitation.

Après le souper, tandis que l'allumettier fumait sa petite pipe culottée, l'étudiant se tourna vers sa belle-mère et lui dit :

— Voulez-vous aller chercher Tognina? Vous l'avertirez que j'ai à lui parler.

La vieille sortit sans demander la moindre explication. Adone fixa sur le jeune homme ses grands yeux inquiets : Davide voulait-il donc le dénoncer à sa tante?

Quelques minutes plus tard, Tognina parut. Petite, courbée, noiraude, elle ressemblait à une momie, et sa face en lame de couteau exprimait un vague malaise.

— Asseyez-vous, asseyez-vous, lui dit Davide. Il faut que je vous parle. Pendant que nous causerons, Adone et ma belle-mère iront acheter une bouteille de muscat.

La belle-mère se leva tout de suite; mais Adone ne bougea pas de sa chaise.

— Vous voyez comme il est désobéissant! glapit la tante. Il est malicieux même quand il dort!

— Oh! oh!

Adone crut que Davide se moquait de Tognina, et, rassuré, il se mit à rire. Mais l'autre, de ses yeux convergens et fixes comme ceux d'un oiseau de proie, lui lança un regard sévère. Adone eut peur et se hâta de courir après la Muton.

— Je voudrais tant savoir ce qu'ils disent! avoua-t-il à la vieille femme, en la rejoignant et en s'accrochant à sa jupe. Pourquoi ne veulent-ils pas que je les entende?

La Muton était songeuse; et sans doute elle songeait moins à la conversation de son beau-fils et de sa riche voisine qu'à quelque autre chose vague, lointaine, mal déterminée dans le temps et dans l'espace : car, au lieu de répondre, elle se contenta de murmurer en se parlant à elle-même :

— Un jour viendra, un jour viendra...

Adone ne sut jamais ce que Davide avait dit à sa tante, ce soir-là; mais, dès le lendemain, il constata que Tognina ne s'opposait plus à ses projets d'étude.

— Si tu veux aller à l'école de Viadana, lui dit-elle, vas-y. Seulement, ne me fais pas dépenser d'argent. Le maïs, le raisin, le sorgho, tout est rare et de mauvaise qualité, cette année... Et puis, il y a les contributions... Bref, je n'ai pas un sou.

Pauvre femme! A certaines heures, elle craignait de mourir de misère, avec deux mille bouteilles de vin vieux qu'elle avait encore dans sa cave. D'ailleurs, Adone ne se tracassait pas de la dépense : il ignorait entièrement le prix des choses. Au surplus, durant ces longues années de privations et de misère, il avait réussi à mettre de côté, sans savoir lui-même comment, une forte somme : quarante sous! Et il était bien convaincu qu'avec quarante sous il avait le moyen de voyager à travers le monde et à travers la vie.

Cependant, la reprise des cours approchait, et Davide se préparait au départ. Mais, avant de quitter Casalino, il voulut réunir chez son père les amis, jeunes et vieux, qu'il s'efforçait de gagner aux idées nouvelles.

Un soir, donc, Adone vit quantité de gens arriver chez l'allumettier, y compris les deux jumeaux et le cordier Sison. Pris de curiosité, il traversa la cour, se glissa dans le petit vestibule des voisins; et il aperçut l'étudiant debout près d'une table de noyer, dans la salle du rez-de-chaussée qui servait aussi de cuisine. Plusieurs hommes étaient assis autour de cette table, les mains dans leurs poches ou les coudes appuyés aux dossiers de leurs chaises; d'autres étaient assis sur le banc et sur le coffre du vestibule; d'autres étaient adossés aux murs, les bras croisés sur la poitrine. Attentifs, immobiles sous la faible clarté d'une lampe à pétrole accrochée au plafond, ils ressemblaient à des figures peintes. Adone distinguait les faces blêmes d'Agostino et de Candido, la face rouge et vulgaire du forgeron, beau-père d'Agostino, la face ronde et bonasse du fromager et la silhouette de son fils Pino, dont le teint rose et blanc ressemblait à celui d'une femme. Il y avait aussi l'aubergiste du *Vice-Roi* et un riche propriétaire à face de pleine lune. Sous le tablier de la cheminée flambante se tenait accroupie

la Muton, et, à côté d'elle, Pigoss souriait silencieusement, avec ses petits yeux de la même couleur que l'eau du Pô. Un peu plus loin, un vieillard appuyait sur ses mains sa tête chauve, et son crâne luisant reflétait l'éclat du feu. A la droite de Davide était assis le vieux bouvier qui avait allumé la veilleuse devant l'image de saint Simon-Judas, pendant que l'oncle Giovanni se mourait.

Adone demeura quelques minutes bouche béante, à regarder cette scène. Davide parlait avec des gestes brusques, qui faisaient remuer sur la table des bottes d'allumettes, des verres et un *peker* (1) plein de vin. Il parlait comme le curé à l'église; mais les choses qu'il disait était bien différentes, et il ne nommait ni Dieu ni le purgatoire. Adone ne comprenait pas très bien; mais il se rappela toujours qu'à un certain moment l'étudiant saisit une botte d'allumettes et dit:

— Comme ceci, vous voyez! Si nous dispersons ces allumettes, chacune d'elles est sans valeur; mais, réunies en botte, elles valent trente centimes. L'union ne fait pas seulement la force; elle crée aussi la richesse!

Et le forgeron approuva, d'un hochement de tête. A un autre moment, Davide prit le *peker* et un verre plus petit, les plaça successivement en divers endroits sur la table, les éloigna, les rapprocha l'un de l'autre.

— Ceci (le *peker*) est le capitaliste, et ceci (le verre) est le petit industriel. Tandis que le premier peut voyager en chemin de fer et transporter rapidement sa marchandise, le second, vous le savez tous, est réduit à voyager dans sa carriole. Le second arrive donc avec sa marchandise quand le premier a déjà conquis le marché!

Sison agita la main comme pour dire : « Ça, c'est bien vrai ! » Mais, au bout d'un quart d'heure, Adone trouva le discours ennuyeux, sortit sur la pointe des pieds et alla demander à Carissima qu'est-ce que tout cela signifiait.

— Ce sont des socialistes! répondit la couturière, qui ne sut pas lui en dire davantage.

GRAZIA DELEDDA.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

(1) Vase à anse.

RUSKIN ET LA VIE[1]

I

DE L'ESTHÉTIQUE A LA PRÉDICATION

I

Dans un des livres les plus lyriques de ce temps, M. Maurice Barrès, appelant à Venise les fantômes de neuf illustres voyageurs qui, de France, d'Angleterre et d'Allemagne, s'y succédèrent au cours du dernier siècle, proposait à la ville idéale cette compagnie pour conseil immortel des Dix. Il réservait la dixième place, et ce n'est pas à Ruskin qu'il songeait à la donner. Les rêves et les pensées de Ruskin à Venise sont plus mémorables, peut-être, que ceux du Léopold Robert qui siège en cette assemblée, mais leur ordre était singulier. L'Angleterre en fut influencée pour longtemps, mais, seule, cette Angleterre industrielle et puritaine pouvait les comprendre.

A Venise, dès 1849, Ruskin se posa les deux questions suivantes : Quelle qualité d'âme et de vie collectives ont produit la splendeur d'une telle architecture et, réciproquement, quelles influences une telle architecture a-t-elle exercées sur l'âme de ses artistes et de ses ouvriers?

(1) Sur la figure, la personne, le talent, l'œuvre générale de Ruskin, voir les études si brillantes et vivantes, aujourd'hui classiques, que M. Robert de la Sizeranne a publiées ici même, et l'ouvrage très complet et documenté de M. Jacques Bardoux. On s'est borné dans cet article et dans ceux qui suivront à étudier les idées morales et sociales de Ruskin dans leur relation avec l'Angleterre de son temps.

Le problème d'esthétique se résolvait en un problème de morale, et de morale sociale. En un problème très actuel, très pressant, et qui le détourna dès lors de l'esthétique pure et le prit tout entier. Le bonheur et la beauté, les harmonies du passé dont témoignaient toutes les pierres de Venise lui rendaient plus sensibles la tristesse, la laideur et les désordres du présent. L'artisan vénitien du xve siècle le faisait réfléchir à l'ouvrier anglais de Birmingham et de Manchester. Il eut pitié de l'âme de cet ouvrier jusqu'à ne plus pouvoir penser à autre chose. Il voyait que le travail industriel moderne, soumis aux seules lois insensibles de la concurrence, est antagoniste de la vie, qu'il détruit ou dégrade chez l'homme les forces divines qui sont ses valeurs absolues, et que, pour le sauver, c'est toute une éthique sociale, toute une nouvelle économie politique fondée sur la notion de ces valeurs qu'il faut prêcher au monde industriel moderne.

Il découvrait ce qu'il appela sa mission ; l'idée qui dirigea la seconde et principale partie de sa vie commençait à le posséder. Il écrivit ces *Pierres de Venise*, dont Carlyle, avant lui défenseur de l'âme contre le « Mammonisme » régnant, lui dit dans une lettre : « Un étrange, un inattendu et, me semble-t-il, un excellent et très vrai sermon sur les pierres,... et qui m'est un signe singulier des temps. »

II

A Venise, comme ailleurs, la contemplation de l'œuvre d'art le conduisait à la méditation du bien et du mal. Mais bien plus que la peinture, c'est un art social que celui de l'architecte : les églises et les palais de Venise lui parlèrent du bien et du mal d'un peuple. Leur splendeur signifiait religion, vertus domestiques, constance, gravité des âmes, rectitude des vies, dévouement à la cité et aux idées communes. Cette merveilleuse floraison de pierre, quel courage et quelle patience l'a fait lever de la mouvante lagune et de la vase primitive et sans force? Quelle foi a peuplé ce ciel d'une forêt de campaniles dont les voix glissant au-dessus des rues liquides chantent la gloire de tous les saints locaux ? Quel religieux orgueil de la cité a dressé au cœur magnifique de Venise, au pied du palais de ses doges, devant le quai de marbre d'où ses rouges galions s'élançaient pour la

croisade et la conquête, deux piliers antiques de granit, portant haut le lion de Saint-Marc et la statue de Saint-Théodore? Quel art sincère, sérieux, profond, dévoué à Dieu, a sculpté ces tombes du XIVe siècle, ces statues sévères d'évêques et de doges, ces mains jointes pour la prière, ces paupières closes, ces profils rigoureux et simples, tant de figures où s'attestent la hauteur et la gravité des âmes, leur énergie et leur fidélité au devoir? Quelle invention nourrie d'enthousiasme et de piété a couvert les murs de marbres polychromes, a prodigué pour les colonnes le jaspe, l'albâtre et le porphyre, et pour les chapiteaux, sculpté la pierre profonde en richesse de palmes, de raisins et de grenades, de roses et de lys, d'oiseaux et de quadrupèdes, en profusion de figures symboliques dont chacune contient un sens civique ou religieux, — rêvé tant d'architectures de rythme vivant, de couleur ardente comme la flamme, d'architectures diverses où le pilier grec et l'arche romaine s'unissent à l'ogive arabe, « la force de Japhet à la spiritualité de Sem, » — rêvé surtout cette fabuleuse basilique de Saint-Marc, cette confuse et radieuse vision, nuancée comme l'arc-en-ciel, qui monte en monceau de perles et d'opales, d'or et de saphirs, mais où l'œil reconnaît des harmonies riches et subtiles, des cadences et des balancemens de musique, et, peu à peu, dans une innombrable floraison de signes mystiques, des figures d'anges, toutes les images du ciel et de la terre, des travaux humains, une chaîne infiniment diverse de langage et de vie?

Notre Philippe de Commynes la vit, cette Venise, vers le temps où sa force en même temps que sa splendeur commençaient à baisser. Et pourtant, comme Ruskin, dans la même page où il décrit sa beauté, il loue sa sagesse et sa religion :

Chascun me feit asseoir au meillieu de ces deux ambassadeurs qui est l'honneur d'Italie que d'estre au meillieu, et me menèrent au long de la grant rue, qu'ils appellent le Canal Grant, et est bien large. Les galles y passent à travers, et y ay veu navires de quatre cens tonneaux, ou plus, pres des maisons : et est la plus belle rue que je croy qui soit en tout le monde, et la mieulx maisonnée, et va le long de la ville. Les maisons sont fort grandes et haultes, et de bonne pierre, et les anciennes toutes painctes; les aultres faictes depuis cent ans : toutes ont le devant de marbre blanc, qui leur vient d'Istrie, à cent mils de là, et encore maincte grant piece de porphire et de sarpentine sur le devant... C'est la plus triumphante cité que j'aye jamais veue et qui plus faict d'honneur à ambassadeurs et estrangiers, et qui plus saigement se gouverne, et où le service de Dieu est le plus

solennellement faict : et encores qu'il y peust bien avoir d'aultres faultes, si je croy que Dieu les a en ayde pour la reverence qu'ilz portent au service de l'Eglise.

En 1495, quand Commynes entra dans Venise, c'était déjà la décadence, mais l'impérissable beauté attestait comme aujourd'hui l'âme qu'elle avait eue, sa religion, laquelle n'était pas encore tout à fait pétrifiée. De cette âme s'étaient nourries « les sept lampes spirituelles de l'architecture, » dont les noms sont : Sacrifice, Vérité, Puissance, Beauté, Vie, Mémoire, Obéissance.

Car les anciens hommes de Venise croyaient véritablement au jugement; ils espéraient le royaume du ciel. Pour attester et glorifier leur Christ, ils donnaient avec joie leurs richesses et leurs peines. Honorables et sincères étaient les œuvres qu'ils offraient à Dieu, façonnées de leurs mains, la machine n'ayant pas encore appris ses mensonges à l'artisan : sculptures achevées jusque dans leurs invisibles parties, marbres de la carrière, or véritable et véritables pierres précieuses, fer couleur de fer, fer forgé dont chaque arête et chaque inflexion éternisent du travail et du vouloir humains. Ainsi le flambeau de Vérité s'allumait à celui du Sacrifice. Pour ces hommes brillaient aussi les lampes de Mémoire et d'Obéissance. De leur soumission à la coutume, de l'autorité sur eux des traditions et des croyances, procédaient le sérieux et la grandeur, la force et l'unité, l'incomparable style de leurs œuvres. Car ils n'étaient pas « libres, » c'est-à-dire isolés, indépendans les uns des autres, liés par le seul intérêt d'argent, détachés de leurs ancêtres, insoucieux de leurs petits-enfans, pareils aux mouches qui naissent et qui meurent chaque été Leur vie ne leur apparaissait pas chose fragmentaire, discontinue, et qui n'a sa fin qu'en elle-même. Elle se subordonnait à la vie totale de la cité, elle s'intégrait dans sa vie bien plus longue. De la naissance à la mort, ils demeuraient fixés au sol natal, au foyer domestique, le fils continuant son père à la même place, dans le même rang social, respectueux de sa demeure et de sa mémoire. Ils vivaient en groupes naturels, capitaines et soldats, maîtres et serviteurs, patrons et compagnons, chacun connaissant son chef, dont la condition, les habitudes sont proches des siennes, visibles, intelligibles, respectant son chef, le suivant, lui obéissant en toute confiance et fidélité, — le patricien guerroyant avec ses hommes, le maître artisan maniant l'outil avec ses artisans, le chef, à quelque degré qu'il soit chef, gouvernant

et nourrissant ceux dont il a charge, chaque groupe en paix avec lui-même, les âmes dirigées ensemble par des mobiles qui ne sont pas seulement l'anarchique appétit de jouissance, mais surtout la foi commune, la foi réelle, efficace des serviteurs et des maîtres au même Christ, aux mêmes saints, au même jugement, et l'idée de la cité qu'il faut défendre et faire belle. De ces disciplines spontanées, d'une telle volonté de forme, de toutes les influences aussi de la nature immédiate, pure et visible à tous, s'exaltaient la vie, la puissance et la beauté des œuvres d'art. Ces hommes ne travaillaient pas en esclaves, avec dégoût, en ne rêvant que de travailler moins, confinés en des bureaux ou de mornes manufactures. Nulle tristesse de tâche mécanique, monotone, déprimante et haïe, mais joie de l'effort naturel, de l'œuvre conçue par l'ouvrier, achevée tout entière de sa main, par une activité complète du corps et de l'esprit, sans crainte ni désir de concurrence auprès de son foyer, non sans qu'il aime pour leur finesse ou leur densité cette pierre ou ce bois qu'il taille ou sculpte au gré de sa fantaisie, non sans qu'il lève les yeux, parfois sur la procession des Alpes souveraines à l'horizon, sur la splendeur impolluée des eaux. De là surtout, de cette mer, de ce ciel, de ces libres campagnes s'épanchaient pour l'artiste les rayons de Vie, de Beauté et de Puissance. Vie des rythmes et des ordonnances de la nature, beauté absolue, beauté type des œuvres divines, de leurs matières, de leurs couleurs, de leurs lignes et de leurs proportions, — puissance enfin de la plaine, de la mer et de la montagne où l'architecte peut apprendre ce que la nature entend par une surface, par un dôme et par un contrefort.

« Quel merveilleux morceau de monde qu'une telle cité ! Ou plutôt, c'était un monde. Elle s'étendait sur la face des eaux, pas plus haute quand le soir ses capitaines montaient à leurs mâts pour la regarder, qu'une barre colorée de soleil couchant, — mais une barre qui ne pouvait point passer... Sans le sentiment de sa force qui était dans leurs cœurs, ils auraient pu croire qu'ils faisaient voile dans la profondeur du ciel, et que devant eux, c'était une grande planète dont le bord oriental s'élargissait dans l'éther. Un monde dont tout souci sordide, toute mesquine pensée étaient bannis, avec les élémens vulgaires et misérables de la vie. Pas une souillure, nul tumulte dans les rues tremblantes qui se soulevaient ou s'abaissaient sous les influences de la lune. Seulement, la musique ondulante de ces alternances

majestueuses, ou bien un saisissant silence. Aucune muraille fragile ne pouvait s'édifier sur ces rues, aucune chaumière à l'humble toit, aucun abri couvert de paille. Rien que de la force, comparable à celle du rocher, et la parfaite incrustation des pierres très précieuses. Et partout, alentour, aussi loin que les yeux pouvaient atteindre, toujours le calme balancement des eaux sans tache, pures orgueilleusement, car non plus que la fleur, ni l'épine, ni le chardon ne pouvaient croître dans les plaines étincelantes. A l'horizon, la force éthérée des Alpes, s'évanouissant comme un rêve, en haute procession par delà le rivage torcellien, — les îles bleues des collines de Padoue suspendues dans l'or occidental. En haut du ciel, de libres vents, des nuages dont les flammes se déploient à leur volonté, un éclat montant du Nord dans l'espace, ou des parfums venus du Sud, et les astres du matin et du soir clairs dans l'infinie blancheur qui s'épand à la voûte du ciel et sur le cercle de la mer... (1). »

III

D'une telle cité l'art devait être suprême. Aux âmes énergiques d'un peuple religieux, simple et discipliné, la nature présentait ses formes les plus excitantes de beauté. Mais rappelons-nous ce que fut, au moyen âge, l'architecture du sombre Nord, ce qu'en témoignent encore les églises, les beffrois, les vieilles maisons, les murailles et les portes de nos villes historiques, art sauvage, parfois, mais plus riche et fantastique encore que celui du Midi, animé de libres rythmes et formes de vie dont la vie des hommes s'exaltait. Après tant de siècles, de ruines et de déshonneurs, nous en percevons encore les toniques influences. En cheminant par les vieux quartiers demi-déserts d'une Cologne ou d'un Rouen, est-ce que nous ne sourions pas de plaisir et d'amusement comme en marchant dans un jardin de fleurs ? Qu'on imagine donc le passé, quand les couleurs étaient fraîches et que la vie bruissait là ! Des rues capricieuses, zigzaguantes, à l'ombre irrégulière des pignons et des auvens qui débordent, des maisons pointues, ventrues, festonnées et fleuries, des poutres historiées et guillochées, des grilles dont le fer est forgé en buissons d'épines, en treillis de lierre ou de vigne, des

(1) *Modern Painters*, V, IX, 9.

fenêtres percées en trèfles, des gargouilles qui rient, et partout, dans des niches, au coin des murs, à l'angle des venelles, des figures de paradis, d'évangile, de légende ou de copieuse et joyeuse vie réelle. Et l'esprit qui se jouait ainsi dans la pierre, c'était le même qui, pour glorifier Dieu, savait « accumuler en masses disciplinées et vertigineuses les sauvages rochers de la mer normande, donner au porche du temple la profondeur et l'ombre de la caverne de l'Horeb, et, du sein de la cité populeuse, faire lever des falaises de pierre solitaire et grise dans le tournoiement des oiseaux et le silence de l'espace (1). »

Conservons en notre esprit ces images d'un somptueux passé, — rue de Rouen ou de Cologne au XIVe siècle, ou bien groupe de palais vénitiens à la même époque, et puis regardons le décor moderne d'une grande ville. Promenons-nous à Londres, non pas même dans les faubourgs industriels, mais en des quartiers qui sont vieux déjà de plus d'un siècle, « dans Baker-Street ou Gower-Street, et comparant ceci et cela, demandons-nous quelles furent les causes d'où sortit un si vaste changement dans l'esprit de l'Europe, » par quelles transitions les facultés inventives et constructives de l'homme ont franchi « l'intervalle qui sépare un Grand-Canal d'une Gower-Street, et le pilier de marbre, l'arche en pointe de lance, la broderie de feuillage, l'harmonie brûlante et fondante de l'or et de l'azur, de la cavité rectangulaire dans un mur de briques (2). L'histoire de cette décadence de l'art est l'histoire d'une décadence morale et sociale. Ce qui se manifeste au cours des siècles avec les lignes géométriques, la nullité des façades ou leurs ornemens inertes et glacés, c'est une paralysie progressive de l'âme, une baisse de l'énergie, de la fantaisie, à mesure que monte l'orgueil de l'homme, une diminution de sa force spirituelle, tandis que grandit sa force matérielle, et que la foi croissante à la science chasse la foi au Christ et à sa loi. Cette foi nouvelle, cet orgueil et sa révolte s'affirmèrent pour la première fois avec la Renaissance. Là est le principe de mort, reconnaissable en certaines pierres de Venise, — comme en d'autres le principe antérieur de vie : la religion, la vertu et l'humilité anciennes. Point n'est besoin de quitter Venise pour suivre son développement fatal (3).

(1) *Seven Lamps of Architecture*, III, § 24.
(2) *Stones of Venice*, vol. III, ch. I.
(3) *Stones of Venice, passim.*

A l'origine, cet orgueil et cette révolte de la Renaissance. Ivresse du nouveau savoir, confiance joyeuse en des formules que l'on retrouve ou que l'on invente. L'homme croit se suffire: il se détourne de Dieu, et sa vie commence à décroître; il se détourne de la nature et son art commence à décliner. C'est de lui maintenant et non plus de la nature qu'émane la beauté; par sa science il prétend en devenir créateur. A la religion de Dieu, il a substitué le culte de cette science et de cette beauté. Après les admirables artistes qni rayonnèrent sur le commencement de la Renaissance, un Léonard, un Michel-Ange, un Raphaël, dont les maîtres, presque aussi grands qu'eux-mêmes, appartenaient à la grave école ancienne et les ont nourris aux vraies sources de l'art et de la vie, on ne fait plus que répéter des procédés, car on croit que c'est leur science (dont ils étaient de force à porter le poids) qui les a faits si grands. Dès lors, l'essentiel de l'art n'est plus de contempler avec émotion, de tâcher à sincèrement traduire une émotion. Une seule chose importe : la virtuosité de la main, une impeccable exécution où s'attestent avec évidence les formules de l'anatomie et les lois de la perspective. « A partir d'une certaine date, pas un tableau de nativité qui ne change la crèche et la mangeoire en arcade corinthienne. » Car une colonnade classique dans un tableau du XVIe siècle, c'est comme une citation latine dans un discours de la même époque, — une preuve d'érudition, un élément de beauté d'autant plus sûr qu'on ne l'invente pas, et qu'il se garantit de l'autorité des anciens. Surtout c'est un prétexte à de doctes effets de lignes qui convergent en fuyant.

En architecture, le mal est pire. Là aussi règne l'idéal nouveau de perfection; mais, pour chaque œuvre, ce n'est plus d'un seul artiste que l'on exige cette perfection, c'est de chacun des mille artisans qui mettent ensemble leur labeur pour dresser et sculpter les pierres d'une église ou d'un palais. Or l'artisan n'est capable que de perfection mécaniquement copiée. Il atteint à l'exécution sans défaut, mais au prix de sa pensée, de son énergie, c'est-à-dire de sa vie même, — et ce prix, la pédante Europe de la Renaissance, qui ne voit plus de vérité ni de beauté que dans la grammaire, la rhétorique, les règles, les symétries académiques et les cinq ordres, elle ne le trouve pas trop élevé. Sans joie, ses ouvriers s'appliquent à des oves, des grecques, des cannelures, des consoles; leurs mains font œuvres de tours

et de compas; ils arrivent à la correction géométrique, mais en échange ils ont donné leur âme.

Car c'est fini pour eux d'imaginer, de rêver, d'animer un peu leur travail de libre fantaisie ; c'est fini d'être des hommes. L'esclavage moderne est commencé. Cet art qui va régner sur l'Europe, de plus en plus abstrait et dépouillé jusqu'à se vider de toute substance, et par son propre progrès s'anéantir quand il aboutit, après avoir donné le palais de Versailles, aux rectangles nus de nos façades et de nos fenêtres, ce nouvel art, qu'il est rigide, glacé, insensible, inhumain! — dès l'origine incapable d'exaltation, incapable de pitié, d'une concession quelconque au faible ou au pauvre. Art pour les doctes, car l'excellence dont il s'enorgueillit est d'espèce raffinée, produit d'une intense culture, d'une profonde érudition, — et l'architecte sait bien qu'elle est inaccessible au peuple. Il le dit très haut: « Mon œuvre, vous ne pouvez pas la comprendre si vous n'avez pas étudié Vitruve. Je ne vous accorderai ni couleur qui réjouisse, ni sculpture qui récrée, rien qui puisse vous rendre heureux, car je suis un homme savant. Ce que je construis ne vous donnera de plaisir que par sa fière aristocratie, son rigide formalisme, son exactitude achevée, sa froide tranquillité. Je ne travaille point pour le vulgaire, seulement pour les cours et les académies. » — Art pour les riches aussi, pour les puissans qui veulent superbement ce qui rendra visible leur puissance et leur richesse, ce que leurs modes et leurs conventions appellent beauté, et qui prétendent l'obtenir à force de labeur insensible et payé.

Combien plus spontané, abondant, fécond en beauté vraie, c'est-à-dire traduisant de l'âme et de la vie, l'art de l'époque précédente, et comme l'artisan, au lieu d'y trouver sa mort spirituelle, y excitait ses énergies de sentiment et de pensée! Il était un artisan, et non pas un manœuvre. Malhabile et lourde était sa main, mais la pierre s'animait d'autant mieux de sa fantaisie que sa main n'était pas astreinte à produire la perfection. « Toute sa rudesse se laissait voir, toute sa lenteur, toute son ignorance, honte sur honte, insuccès sur insuccès, hésitation sur hésitation, mais enfin apparaissait toute sa majesté, » — celle d'une âme humaine. « Nous n'en mesurons la hauteur qu'aux nuages qui s'y accumulent, et que sombres ou brillans soient les nuages, nous savons qu'en eux, derrière eux, tout finit par

se transfigurer (1). » Et cet art était humble comme l'amour, l'ouvrier n'espérant pas égaler les splendeurs imaginées du Paradis, ni les beautés visibles de la terre. Et parce qu'il était humble il n'humiliait pas l'ouvrier, ni la foule ignorante et simple. Il s'adressait à tous. Universel, naïf, capricieux, fantasque et pourtant si passionnément sérieux et sincère, il égayait la porte et l'escalier du pauvre et dressait des cathédrales pour un peuple. Mais cette architecture de gala dont l'expression suprême est le morne et magnifique palais du Roi-Soleil, le pauvre sait bien qu'elle n'est que pour le riche. Elle lui répète qu'il n'est pas de la même espèce que le riche, que le riche ne veut pas de lui pour son frère. La haine commence à gonfler son âme. « Son âme est lourde de l'insolence des riches et de la méchanceté des orgueilleux... »

IV

Pensant toujours à la Venise qu'a vue Commynes, ou bien à la vieille Rouen, quittons les rectangles vides et les frontons des trois siècles qui suivirent la Renaissance, — les copies de plus en plus mortes et stéréotypées du classique. Quittons Whitehall et Gower-Street, et parcourons maintenant ces quartiers industriels de Londres où habite et se manifeste l'âme propre, où bruit et trépide l'activité caractéristique du siècle utilitaire. Faisons mieux : regardons une Leeds, une Manchester, c'est-à-dire une ville qui ne soit rien qu'un produit de notre temps. Dans l'évanouissement progressif de la beauté qui commence à la Renaissance, Gower-Street ne marquait que le moment final. Nous entrons maintenant dans les régions de la laideur, — de la laideur positive, agressive, dont les influences contraires à celles de la beauté répriment et dépriment. Tout à l'heure, à Versailles, à Whitehall, même dans Gower-Street, ce n'était que la sensation du vide ou de l'inanimé : l'ennui. Ici, c'est la souffrance, indice d'une atteinte à notre être. L'étrange, l'inquiétant phénomène pour les hommes qui vécurent des anciens aspects et travaux de la ville et de la campagne, que ces taches grises, ces amas fumans et couleur de fumée dont la tristesse serre le cœur, et qui s'élargissent, se rejoignent dans

(1) *Stones of Venice*, vol. II, chap. VI, § 12.

une vapeur plombée, avancent toujours comme une maladie, en rongeant la verte terre anglaise ! Gares, *wharves*, docks, manufactures, cloches et carcasses de gazomètres, rues grasses et sordides, magasins, affiches, *slums*, corons, logis alignés, accolés, indiscernables et comme fabriqués au moule ; foules ruées à la conquête de l'argent ou prostrées par la misère ; rails, déchets, scories, hauts fourneaux alentour, — quelle place y a-t-il là pour l'effort d'art qui signifie l'allégresse de la vie à se jouer dans toutes les formes de la vie ? L'architecture du XVIIe siècle fut encore une tentative de l'âme expirante vers la beauté. Mais « une ville construite dans l'atmosphère noircie qui voile, efface à quelque distance tout ornement et en nivelle, à force de crasse, tout le relief, — une ville qui ne sert que de magasin, dépôt, usine, et comptoir, une ville où la fin de la vie n'est plus la vie, mais le travail, où tout édifice remarquable par sa grandeur ne sert qu'à loger des machines, — une ville dont les rues ne sont point des avenues tranquilles pour un peuple heureux, mais une canalisation où ruisselle une multitude harassée, où le seul objet, c'est de passer d'un point à un autre, où l'existence n'est plus que transition, chaque créature un atome dans un nuage de poussière humaine en mouvement, dans un courant de particules qui se remplacent, les uns circulant en des tunnels souterrains, les autres en des tubes suspendus, — une telle ville, dis-je, ne saurait avoir aucune espèce d'architecture (1). »

Vers 1860 une telle ville n'existe dans la pureté de son type qu'en Angleterre. C'est Leeds et Manchester ; c'est Birmingham et Sheffield. A cette époque, voilà le phénomène anglo-saxon par excellence (2), et dont s'émeuvent alors les Anglais qui ont connu la verte Angleterre agricole, et la voient avec nostalgie se changer peu à peu en « pays noir. » Construites à la machine, que sont ces nouvelles cités que des machines pour fabriquer, vendre et acheter, et que sont leurs hommes que des machines, — les uns parce que s'amputant eux-mêmes de toute faculté de rêve et de contemplation, de toute joie possible d'enthousiasme et de sympathie, mutilant leur nature humaine, ils se sont condamnés, âme et corps, à l'accumulation monotone,

(1) *On the old Road*, I, § 277.

(2) Taine allant en Angleterre vers 1860 semble y faire la découverte du grand décor industriel.

obsédante et mécanique de l'argent, — les autres, plus nombreux, la multitude, réduits de force, par le jeu des lois d'airain qu'on leur applique sans merci, à des fonctions spéciales et détestées de machines.

Voilà le pire, et si contre la Venise du XVIe siècle la parole de colère fut prononcée : « Malheur à toi, car ta science, elle t'a corrompue! » — quelle sentence plus mortelle frappera les peuples modernes d'Occident? « La Grèce qui construisit le Parthénon servait le culte de la Force et de la Sagesse, — les peuples du moyen âge qui construisirent des cathédrales, le culte de la Consolation et de la Pitié. Les fils de la Renaissance qui construisirent Versailles et le Vatican n'eurent de religion, — et de là les déchéances de leur art et de leur vie, — que celle de l'orgueil et de la beauté (1). » C'est le Veau d'or qu'adore aujourd'hui l'Angleterre; à ce Moloch elle sacrifie ses enfans. Dans l'ouvrier elle ne veut plus voir qu'un pouvoir moteur analogue à celui de la vapeur d'eau, une force qui s'achète au prix de l'offre et de la demande, et que l'acheteur utilise sans égard à sa nature immortelle et sacrée, sans autre souci que celui de son rendement économique. Tel est le crime propre de l'Angleterre. Elle a vidé ses hommes de leur essence humaine. « On peut frapper, enchaîner, tourmenter les hommes, les courber sous un joug comme du bétail, les tuer en masses, comme des mouches, sans pourtant qu'en un certain sens, qui est le plus vrai, ils cessent d'être des hommes, et libres. Mais étouffer leur âme au dedans d'eux, dessécher, couper les branches vivaces et chargées de sève de l'esprit humain, changer en courroies de cuir, pour y accoupler des roues et des bielles, cette chair qui doit un jour contempler la face de Dieu, cela vraiment, c'est agir en maîtres d'esclaves. Quand même la vie d'un homme serait à la merci d'un seigneur féodal, quand même le sang du paysan opprimé coulerait au sillon de son champ, il pourrait y avoir plus de liberté en Angleterre que si l'âme de ses multitudes est traitée comme le charbon qui nourrit la fumée des usines, et que si l'on torture leur énergie pour la transmuer en finesse de tissu, ou précision de pièces d'acier (2). »

Par un trait, pourtant, l'ouvrier devenu machine est encore un homme. On ne peut pas dire qu'au régime où on le soumet

(1) *Crown of Wild Olive*, II, § 62 et 72.
(2) *Stones of Venice*, II, VI, § 13.

tout meure en lui de ce que Dieu avait fait pour sentir, rêver, penser, vouloir. Une sensation lui reste, celle de sa souffrance; une pensée, celle de sa dégradation; un rêve, celui de l'affranchissement; une volonté, celle de la révolte. Il sait sa honte, et voilà ce qui le pousse avec ses frères, ceux qui ne sont plus que pullulante multitude, *proles*, prolétariat, à tant d'efforts incohérens et tumultueux vers un vague idéal de liberté. Leur cri contre les riches n'est plus seulement celui de la faim et de l'envie. « La faim et l'envie sont de tous les temps, et jamais la société n'avait tremblé dans ses fondemens comme aujourd'hui. Le mal affreux de notre monde, ce n'est pas que les ouvriers soient mal nourris : c'est qu'ils ne trouvent aucune joie au travail qui leur donne du pain, en sorte qu'ils n'imaginent de joie possible que dans la richesse. Ce n'est pas qu'ils ressentent le mépris de leurs maîtres : c'est qu'ils se méprisent eux-mêmes, et ne peuvent pas supporter ce mépris-là (1). » Car ils sentent bien que ce labeur auquel ils sont condamnés est de l'espèce qui avilit, et qu'ils sont tombés au-dessous de l'homme.

Tombés plus bas que l'esclave antique ou le servile manœuvre de la Renaissance. Car ceux-là n'étaient point victimes de la plus démoniaque et sacrilège invention de la grande industrie moderne, cette division du travail qui limite l'activité humaine à deux ou trois gestes répétés trente fois à la minute, quinze ou dix-huit cents fois à l'heure, quinze ou dix-huit mille fois dans la journée, avec une continuité, une exactitude que rien n'égale dans la nature vivante, qui met l'homme hors de la nature, l'assimilant exactement à ces engins qu'il a construits et qui, produisant mieux, plus régulièrement et plus vite que lui-même, mieux que lui-même réalisent son nouvel idéal. « La division du travail ! Ce n'est pas le travail qui est divisé : c'est plutôt l'homme. Divisé en simples segmens d'homme, écrasé en menus fragmens et miettes de vie, si bien que le vestige d'intelligence qui lui reste ne suffit pas à fabriquer une épingle ou un clou, mais s'épuise à produire une pointe d'épingle ou une tête de clou. C'est une bonne chose de produire beaucoup d'épingles dans une journée, mais si nous pouvions voir quel est le sable de cristal pilé qui en aiguise les pointes, — sable des âmes humaines pulvérisées si fin qu'il faut une forte loupe

(1) *Stones of Venice*, II, VI, § 15.

pour le reconnaître, — nous penserions peut-être que tout n'est pas bon dans cette production-là. Et la grande clameur qui monte de toutes nos cités industrielles, plus haut que le rugissement de leurs fournaises, a véritablement ceci pour cause : c'est que nous y manufacturons toutes les richesses, excepté des hommes. Nous y nettoyons le coton, nous y trempons l'acier, nous y raffinons le sucre, nous y façonnons la fonte. Mais de purifier, de tremper, de façonner une seule âme vivante, voilà une entreprise dont personne ne s'avise jamais d'imaginer le profit (1). »

V

Car l'Angleterre est aveuglée par la superstition moderne qui juge la richesse de l'homme à la quantité des choses qu'il possède, et la valeur d'une chose à son pouvoir d'achat. Or, la richesse de l'homme n'est pas dans son *avoir*, mais dans son *être*. « Il n'y a de richesse que la vie, la quantité positive de vie, laquelle s'appelle force et bonheur. Il n'y a de valeur que ce qui sert à conserver ou accroître notre quantité de vie (2). » Valeur d'une gerbe de blé dont le poids représente ce qu'elle peut réparer de la substance du corps, valeur d'un pied cube d'air pur qui peut entretenir telle quantité de sa chaleur, valeur d'un bouquet de fleurs qui peut, suivant son degré de beauté, plus ou moins réjouir, c'est-à-dire vivifier les sens et le cœur. *Qui peut :* notez ce mot qui revient dans la définition de chacune de ces valeurs. En effet, chacune ne peut servir à la vie que si la vie est capable de s'en servir. « Qu'un homme se meure de tuberculose, et le pied cube d'air n'empourprera plus le sang de ses artères ; qu'il soit hébété par le vice ou par un stupéfiant labeur, définitivement affaissé dans sa misère, et ni lis ni roses ne le ranimeront. Ainsi les choses valent suivant notre vaillance, et ce n'est point par un : *je possède*, mais par un *je puis* que s'affirme la richesse. Toujours elle est fonction de la vie, du pouvoir vital que nous avons de la transmuer en force et en joie. Elle tend vers zéro si ce pouvoir décroît, elle peut même franchir le zéro et passer aux quantités négatives quand elle devient, comme il est fréquent, antagoniste de la vie. Prenons un cas limite, comme disent les mathématiciens. Dans un naufrage

(1) *Stones of Venice*, VI, § 16.
(2) *Unto this Last*, IV.

récent sur la côte de Californie, un passager s'attacha autour du corps une ceinture qui contenait deux cents souverains d'or. Des scaphandriers le retrouvèrent avec cette charge au fond de la mer. Dirons-nous que tandis qu'il coulait, il possédait son or, ou dirons-nous que son or le possédait (1)? »

Et dirons-nous que la commerçante Angleterre des Gradgrind et des Dombey possède ses milliards ou que ses milliards la possèdent, si c'est au prix de leur valeur humaine, de leur valeur absolue, de leurs énergies spirituelles de vie, que ses individus fabriquent sa richesse? *Getting on*, arriver, parvenir, c'est plus que le rêve de tous aujourd'hui, c'est leur consigne, leur nouvel impératif catégorique. Parvenir à quoi? A plus de sérénité et de vaillance? A posséder des poumons plus profonds, des yeux plus brillans, des cœurs plus joyeux? Au bonheur d'inventer et d'agir, de penser et d'aimer, de nous sentir en harmonie avec un petit groupe qui est vraiment le nôtre, où nous sommes nés, que nous comprenons, où nos activités trouvent leur emploi naturel, où nous attachent de tendres et fortes racines? Non pas; mais en nous perdant et nous isolant dans le tumulte et la bousculade de la foule, en nous vouant à des tâches où les yeux s'usent, où le corps se déforme, où l'espoir se flétrit, où l'esprit s'ankylose et le cœur se pétrifie, en nous fatiguant de la mortelle fatigue qui laisse à jamais l'âme douloureuse et la volonté détendue, — parvenir à posséder ces choses inanimées qui ne nous rendront pas notre animation, mais que nos frères regarderont avec envie, parce qu'ils y voient le signe de notre succès. Tel employé de banque, fils d'un charpentier de village, est *arrivé* parce qu'à faire des additions tout le jour dans un étroit bureau de la *City*, il gagne 250 francs par mois, porte un chapeau rond, et loge, au fond d'une morne *suburb*, — Shepherd's Bush ou Finsbury Park, — dans quelque cube de brique jaunâtre qui ne se distingue que par son nom prétentieux, — Mortimer House ou Montague Villa, — de tous les cubes alignés de la même rue (2). Est-il plus heureux, vaut-il mieux que son père qui travaillait chez lui, à côté de sa femme et de ses enfans, se savait maître dans son métier, — un des vrais,

(1) *Unto this Last*, IV.

(2) Sur la vie et le dedans d'âme d'un tel personnage, l'un des plus représentatifs de la vie anglaise au XIXe siècle, voir *The Autobiography of Mark Rutherford*. Cf. le *Kips* de H. G. Wells.

des éternels métiers humains, — poussait en sifflant son rabot, et le soir fumait sa pipe au seuil de sa porte devant son pommier et le silence de son petit champ? Et comment jugerons-nous le patron de ce commis-là, — millionnaire dont la vieillesse s'épuise à combiner des opérations de Bourse ou de commerce pour voir monter son tas de millions, cependant que lui-même décline vers la mort?

Mais l'erreur de l'individu, c'est l'erreur collective, anonyme, qu'entretiennent les suggestions mutuelles. Elle aussi, la nation veut arriver. Depuis Adam Smith on le lui répète : il n'est qu'un bien pour un peuple : l'accumulation de l'or, et peu importe que la vie s'y sacrifie ! Le progrès, c'est l'usine où des enfans de dix ans travaillent douze heures par jour; c'est la mine de charbon où des jeunes filles traînent des chariots au fond d'une galerie, à quatre pattes, demi-nues, une chaîne de fer entre les jambes (1); c'est tout ce mécanique et criminel travail spécialisé qui produit les filés de Manchester, le métal de Birmingham, les quincailleries de Sheffield, mais qui dégrade les corps en stupéfiant et flétrissant les âmes. Et vers quoi nous achemine ce progrès? Y a-t-il plus de rire et de repos sur la terre depuis que les villes sont éclairées au gaz et que l'on va en dix heures de Londres à Édimbourg? Il n'y a ni plus de rire, ni plus de repos, mais plus de larmes et de fièvre, plus de concurrence et de guerre entre les individus comme entre les nations pour la possession des matières premières, des marchés et de ces valeurs de toute espèce qui ne sont pas, qui ne font pas notre *valeur*. Un seul progrès est indéniable, celui de la maladie nerveuse ou de la phtisie, de la criminalité, du vice, de l'alcoolisme et du spleen, celui qui se manifeste par les cabarets, prisons, asiles, hôpitaux multipliés, par la crasse et l'ordure des faubourgs des grandes villes manufacturières, par les sombres rangées de logis plus semblables que des tombes, aussi funèbres sous le ciel anglais, dans la brume jaune où pénétrée de suie. Jamais la vie ne fut anxieuse et triste à ce point en Angleterre, ni le décor de la vie si noir, sordide et, pour tout dire, hostile à la vie, suggestif de suicide, poussant l'homme à chercher l'oubli de lui-même dans l'alcool, dans la maladive exaltation religieuse, dans la mortelle monotonie du labeur automatique.

(1) Engel, *The Condition of the working-class in England in 1844*, cité par Cazamian : *Le Roman social en Angleterre*.

Et pourtant l'Angleterre reste grande et forte. Elle l'est encore, par le courage de ses hommes, leur patience et leur fidélité au devoir, par tout ce qui subsiste en eux de l'époque où ses hommes, non ses possessions, étaient sa principale richesse économique. Mais de cette grandeur-là, de cette force-là, qui songe à s'enorgueillir? « Nos journaux nous parlent de notre intense activité, de notre prospérité sociale, de notre suprématie politique. Et, d'après eux, à quoi faut-il attribuer ces biens et ces succès? A ce que nos ancêtres anglais ont fait de siècles en siècles? Au sang qu'ils nous ont transmis? Non, pas à cela. A notre honnêteté de cœur, à notre lucidité de tête, à notre constance de volonté? Non, pas à cela non plus. A nos penseurs, nos hommes d'État, nos poètes, nos capitaines, nos martyrs, ou le patient labeur de nos pauvres? Non, à rien de tout cela; du moins pas pour une proportion importante. Non, dit un journal, plutôt que toute autre cause, c'est l'abondance et le bon marché de notre charbon qui nous a fait ce que nous sommes. S'il en est ainsi, eh bien! que la cendre retourne à la cendre, et que telle soit le plus tôt possible notre épitaphe (1)! »

Car l'énergie vitale d'un peuple est d'une tout autre espèce que l'énergie calorifique du charbon, son *pneuma* vital d'un tout autre ordre que le souffle de la machine à vapeur. Il arrive même que le charbon dont vous êtes si fier soit le signe d'une certaine destruction d'énergie vitale, que la richesse manifeste une perte et non pas une acquisition. « Impossible de conclure d'une certaine quantité de richesse, si elle signifie un bien ou un mal pour la nation qui la possède. Sa valeur vraie dépend des quantités morales auxquelles on l'associe. » Pour un peuple comme pour un individu, elle est un plus ou moins, selon que ces quantités qui ne se peuvent exprimer qu'en termes d'âme humaine sont positives ou négatives. Et cette relation n'est pas d'ordre vague, fantaisiste, littéraire, mais d'espèce strictement matérielle, économique. Méditez la fière devise de l'Angleterre moderne : « Acheter le meilleur marché possible et vendre le plus cher possible; » en bonne économie politique elle ne signifie rien. « Vous pouvez acheter très bon marché le charbon de bois après l'incendie dont la flamme a carbonisé votre propre maison, à très bon marché les briques après le tremblement de terre où votre ville s'est écroulée (2). »

(1) *Crown of Wild Olive*, § 123.
(2) *Unto this Last*, II.

Et pareillement, les produits de l'intelligence et de l'énergie humaine peuvent tomber à très bas prix, si cette intelligence et cette énergie ont été captées, épuisées, jusque dans la source profonde qui les mettait au jour. « Tant de tonnes de minerai ont été fondues, tant de balles de coton changées en tissus; mais combien de vigoureuses mains paralysées, combien de jeunes volontés atteintes, combien d'enfans frappés dans leur croissance? » De ces destructions-là on ne s'est pas soucié. Cette énergie de l'âme humaine, on a cru pouvoir la gaspiller parce qu'on l'avait achetée, payée avec la seule valeur qui compte, les *shillings* et les *pence*, non pas avec de la bonté, de l'affection, de la cordialité, avec quoi que ce soit de spirituel, de moral, d'humain, de vital et de vitalisant, — car tout cela est nul, au point de vue de l'économie politique orthodoxe, — mais seulement et strictement avec les *shillings* et les *pence*. L'ayant ainsi payée, au prix déterminé par la loi mathématique de l'offre et de la demande, cette force qui est la substance même de l'homme, son principe mystérieux et sacré, on l'a rigoureusement exploitée; et qu'importe qu'on l'ait détruite, si l'on a transformé de l'âme, cette non-valeur, en fonte et en coton tissé, ces valeurs indéniables et qui font l'indéniable grandeur de l'Angleterre?

Sans doute, grâce au système capitaliste, il y a des hommes à qui ce régime meurtrier du peuple profite d'une certaine façon. Non que leur cœur et leur esprit s'y agrandissent et s'y fortifient, non qu'ils y rencontrent les nobles joies humaines: amour, enthousiasme, action, émotion du beau et du divin, — mais leur corps, au moins, lourdement prospère. A quelque distance de l'usine dont la vue leur est soigneusement masquée par de grands arbres, ils réalisent leur idéal anglais : devant des pelouses et des parterres de roses et de rhododendrons, dans une maison spacieuse à péristyle grec, vivre une existence large, honorée, enviée, régulière, « respectable, » *genteel*. De ceux-là on dit qu'ils ont réussi, et ceux-là vraiment doivent culte et reconnaissance à la déesse nationale de l'Angleterre moderne; pour eux, Britannia du Marché fut vraiment la déesse du succès, *the Goddess of Getting on*. Mais chaque vie qui s'épanouit de cette façon représente mille vies qui avortent, la fortune qui la nourrit étant d'origine industrielle, c'est-à-dire fondée sur l'espèce de labeur qui use et avilit la multitude. Et de chaque guinée qui s'ajoute à ces fortunes la domination des riches sur les pauvres

se fortifie, l'argent n'achetant jamais que du travail humain. Quelle sorte de travail humain, épuisant de quelle façon la substance humaine, la substance des foules anglaises, la véritable substance de l'Angleterre, on peut s'en rendre compte en visitant vers 1850 les quartiers ouvriers de Londres, de Liverpool, de Manchester et de Birmingham. Pour les multitudes à faces blêmes qui meurent de faim et de phtisie dans l'ordure de ces quartiers-là, on peut dire que la grande divinité anglaise, Britannia de l'Agora, Britannia du Marché, fut plutôt la déesse de l'Insuccès, *the Goddess of not Getting on* (1).

La vérité, c'est toujours que, pour le pauvre comme pour le riche, comme pour la nation tout entière, le seul progrès est celui qui accroît dans les corps et les âmes la quantité de vie. « Puisque la richesse est un pouvoir exercé sur les hommes, ne suit-il pas que plus forts sont les hommes, plus grande est la richesse? Peut-être pourrait-il même apparaître un jour que les hommes eux-mêmes sont la richesse, que ces pièces d'or par quoi nous avons l'habitude de les conduire ne sont rien qu'une sorte de harnais byzantin qui sert à brider la créature, mais que si l'on pouvait guider ladite créature vivante sans que l'or byzantin lui tire la bouche et lui sonne aux oreilles, elle pourrait devenir plus précieuse que son harnais. Pour tout dire, on découvrira peut-être un jour que les veines de la richesse sont couleur de pourpre, qu'elles ne sont pas filons dans la roche, mais veines véritables dans la chair; bien plus, que la fin et la consommation de toute richesse est de produire le plus grand nombre possible de créatures aux poitrines larges, aux yeux vifs, aux cœurs joyeux. Aujourd'hui ce qu'on appelle richesse semble avoir un objet contraire, la plupart des économistes ayant l'air de considérer que les multitudes de créatures humaines ne sont pas de la richesse, bien plus, qu'elles ne peuvent servir à créer de la richesse que si leurs yeux se ternissent et si leurs poitrines se voûtent. Néanmoins, on peut se demander sérieusement, — et je laisse aux lecteurs de méditer la question, — si de toutes les manufactures nationales, celle des âmes, des âmes de bonne qualité, ne finirait point par se révéler comme la plus véritablement lucrative. J'imagine même qu'à quelque époque très lointaine et dont on peut à peine rêver,

(1) *Crown of Wild Olive*, § 80.

l'Angleterre pourra laisser aux nations barbares la superstition de l'or, et qu'alors, si les paillettes de l'Indus et les diamans de Golconde brillent encore sur le turban de l'esclave, elle pourra, en mère chrétienne, atteindre enfin jusqu'aux vertus d'une certaine mère païenne, et possédant les mêmes trésors, prendre ses fils par la main et dire : « Ceux-ci sont mes joyaux (1). »

VI

Dans cette critique du monde moderne apparaît l'idée centrale de Ruskin, tout intuitive et poétique, celle qui nourrit à la fois ses théories d'art et sa philosophie de l'Homme et de la Société. A travers les êtres de la Nature une mystérieuse énergie circule que nul savant n'isolera par ses analyses, que tout artiste devine, adore, et dont il sent d'instinct les démarches : la vie, souffle émané de Dieu, vouloir sacré du monde, qui fait lever la matière et la dispose. Dans l'homme surtout ce principe est véhément et pur. On peut l'appeler âme, car c'est lui qui se manifeste en rêve, pensée, sentiment, volonté, tandis qu'obscurément, par-dessous le plan de la conscience lucide, il organise le corps et le maintient suivant des lignes et des rythmes qui sont de la beauté, lorsque lui-même, ce principe, s'affirme en dominateur de la matière et triomphe des forces d'inertie, qui sont les forces de la mort.

Voilà l'émouvante réalité, voilà le divin que contient et nous annonce toute forme véritable, c'est-à-dire non produite au hasard des chocs et des rencontres, mais déterminée et développée du dedans. « Arrêtez-vous à la forme, et maintenez ferme qu'elle n'est pas l'œuvre des forces ordinaires ! Un potier travaille : apprenez à distinguer l'action plastique de sa main qui modèle artistement la glaise, de l'action mécanique de son pied qui fait tourner la roue. La forme toute pure vous en apprendra étrangement plus que n'en savent les philosophes (2). » Car puisque dans l'espèce, puisque dans l'individu rien de spécial ou d'individuel n'apparaît que la forme, seule la forme nous révèle l'être propre, la singulière essence, la tendance unique de chaque être. « Le physicien vous dit, par exemple, qu'il y a autant de chaleur, de mouvement ou d'énergie calorifique dans une bouil-

(1) *Unto This Last*, II.
(2) *Ethics of the Dust*, X.

lotte que dans un aigle des Alpes. Très bien; très juste; c'est très intéressant : précisément il faut autant de chaleur pour faire bouillir l'eau de la bouillotte que pour élever l'aigle des Alpes jusqu'à son nid. Mais nous autres peintres, tout en reconnaissant que la bouillotte et l'oiseau sont égaux et semblables à tous les points de vue scientifiques, prenons un intérêt principal à la différence de leurs formes. Le fait auquel va notre attention, c'est que l'un a un couvercle sur le dos et l'autre une paire d'ailes, et que leurs becs ne se ressemblent pas, — sans parler de la distinction de volonté que les physiciens peuvent appeler un simple mode de l'énergie. La bouillotte aime à rester tranquille au coin de l'âtre; l'aigle choisit de se suspendre dans les airs. C'est ce choix, non le degré de la température produite tandis qu'il s'accomplit, qui nous semble la circonstance intéressante. Les savans ont fait d'excellens travaux, récemment, à leur façon : l'équivalence de la force et de la lumière est un bel exemple de découverte systématisée; cette idée que le soleil reçoit sa flamme d'une grêle météorique qui ne cesse pas est imposante, et il semble bien qu'elle soit vraie Bien entendu, ce n'est que la théorie du vieux briquet, — acier et silex, — sur une grande échelle; mais ici son ordre et sa majesté sont sublimes. Pourtant nous autres sculpteurs et peintres, nous nous en soucions fort peu. C'est très beau, disons-nous; c'est très utile, cette chute éternelle de planètes qui fait jaillir la lumière du soleil. Mais vous pouvez continuer votre grêle pendant l'infini des temps sans produire ce que nous produisons. Voici un morceau d'argent qui n'est pas si grand qu'une pièce d'une demi-couronne, et sur lequel, d'un seul coup de marteau, l'un de nous, il y a deux mille et quelques années, a frappé la tête de l'Apollon de Clazomène. Ce n'est rien qu'une question de forme; mais si jamais l'un de vous, philosophes, avec le système planétaire tout entier comme marteau, peut frapper un autre morceau d'argent comme celui-là, nous lui tirons nos chapeaux. En attendant, nous les gardons sur nos têtes (1)... »

Tel est l'ironique dédain de l'idéaliste devant la plus grande généralisation de la science moderne, celle qui pose l'unité de la nature, et, sous la variété de ses phénomènes, aperçoit une quantité fixe. Faites passer tout l'univers par votre rigoureux moulin mathématique; vous obtiendrez un produit d'analyse

(1) *Ethics of the Dust.*

homogène, de la quantité abstraite, une poussière partout pareille à elle-même : vous ne découvrirez rien de l'essentiel, c'est-à-dire de l'ordre, des harmonies, du développement rythmique, de la vie profonde de l'univers. Broyez la pulpe d'une fleur, décomposez-la dans vos cornues : vous obtiendrez tels radicaux chimiques, sensiblement les mêmes que dans la pomme de terre, tels élémens chimiques, les mêmes que dans l'air et dans le sol. Qu'aurez-vous appris de la réalité mystérieuse, de la force qui produit l'ordonnance symétrique et la beauté de la fleur, de la vie qui sommeille cachée dans le calice, qui affleure en vermillon admirable à la pointe des pétales irradiés, — qui se concentre et s'exalte enfin dans l'arome du pistil et des étamines? Et pareillement, qu'est-ce que la Science connaît de ces modes-là que *nous savons* les plus importans du monde, — de l'universel vouloir vivre qui s'atteste au printemps par la frêle pointe droite du blé hors de la sombre terre, par la miraculeuse floraison rose aux branches nues de l'amandier, par le bourgeonnement de toute la forêt et le chant des créatures? Que sait-elle du développement certain de la cellule dans la nuit de la matrice vers la beauté du type et de l'individu, vers la mystérieuse beauté de telle jeune femme ou le génie de tel poète?

On reconnaît là le point de vue de l'artiste, panthéiste d'instinct, parce que ses intuitions et ses mouvemens de sympathie lui révèlent dans une immédiate évidence ce qui n'apparaît qu'à lui : l'effort propre et profond de chaque être et toute la force animatrice du monde. Non seulement un tel point de vue n'est pas celui du moraliste, mais en général il s'y oppose. Ce *nisus* qui produit au jour les formes et les pensées, en général l'artiste l'appelle *désir*, désir plus beau, plus enivrant quand rien, nulle raison, nul décalogue n'en peut maîtriser la véhémence, et qu'il se précipite au désordre. Tout ce qui participe de ce dyonisme de l'univers et le manifeste, — fécondations, travail aveugle des germes et des sèves, parfums extasiés des pollens, concupiscences, langueurs orageuses de la chair, subites transfigurations du monde dans la musique et dans l'amour, — pour le poète moderne de la vie, pour un Shelley, pour un Wagner, comme pour l'homme des vieilles religions asiatiques, voilà le divin, d'autant plus intense et adorable qu'avec une fatalité plus magnifique il se déploie par delà le bien et le mal.

Ce fut la profonde originalité de certains mystiques anglais d'enter leur panthéisme latent ou professé sur un fonds d'idées puritaines. Telle est la part irrationnelle de l'élément ethnique en toute philosophie comme en toute religion. Carlyle nous a montré dans le *Sartor* son Dieu-Volonté sous le vêtement de la Nature. Ruskin voit dans le mouvement de la vie l'élément sacré des choses; et tous deux, qui sont au XIXe siècle les professeurs d'énergie de l'Angleterre, sont aussi ses professeurs de morale. Selon Ruskin, et c'est ici que le souci pratique vient s'ajouter à l'intuition poétique et la qualifier, si la beauté visible d'un être manifeste cette intensité de vie qui est toute sa perfection, celle-ci n'est possible que lorsque d'une volonté rigoureuse, la créature obéit aux lois de son activité spécifique, — on peut dire à la morale de son espèce. Toute forme spécifique est le signe d'une vie qui obéit à des impératifs. En ce sens, il est une éthique de la fleur, de la feuille et de la cellule : obéissance aux lois du type, fidélité à la fonction prescrite, subordination, dévouement à la perfection de l'ensemble. En ce sens encore on peut dire qu'il est une éthique de l'atome. La poussière qui s'assemble pour composer un cristal connaît son mal et son bien. Son bien, c'est de réaliser, pure, tout entière, l'une des éternelles idées de la nature. A cette fin quelles disciplines spontanées vont régir l'ordonnance en files, en pelotons, en carrés multiples, des individus moléculaires suivant les arêtes et les plans idéaux, leur orientation dans le sens prescrit par la loi, la soumission de chacun à des fins générales situées hors de lui-même, et pourtant où réside son bien propre. Avec quelle énergie de vie, de vie précise et consciente de ses fins, qui sont aussi celles de l'ensemble, chacun de ces infiniment petits va se mettre à l'œuvre, se diriger, cohérer fidèlement, obstinément, à son voisin, collaborer avec lui, pour que se produise sans hésitation la parfaite forme totale ! Les vertus inhérentes des cristaux peuvent se définir par des mots que l'on emploierait pour louer une créature humaine : force de cœur et constance de vouloir. « Il semble qu'il y ait en certains cristaux, dès leur apparition, une inviolable pureté de puissance vitale, une indomptable force de leur volonté de cristal. Toute substance morte, inharmonique à leur propre tendance, qui voudrait se mêler à eux, ou bien ils la rejettent, ou bien ils lui imposent quelque admirable forme secondaire. Leur rigueur de type reste absolue. Chacune

de leurs molécules est claire de son énergie disciplinée. Dès l'origine de sa structure un beau cristal a voulu sa figure; il persiste dans son plan et le réalise. Voyez ce parfait morceau de quartz : il n'y a pas une défaillance dans sa ligne de contour; des facettes sans nombre qui composent ses plans, pas une qui ne soit lucide comme du diamant taillé. Ses pointes sont aiguës comme des javelines; leurs arêtes coupent le verre en le touchant. Rien de plus résolu, de plus achevé, de plus déterminé dans sa forme. Tel autre, opaque, rugueux, émoussé, tordu dans son axe, nous est une image d'impuissance, de décrépitude et de déshonneur (1). » Il a failli à l'éthique du cristal; entre son mal et son bien, il a choisi son mal; ses énergies en sont amoindries, et par suite, il est sans beauté. »

La vie seule est capable de ces valeurs. « Les lois qui assemblent et ordonnent la matière sont les mêmes d'un bout à l'autre de l'univers. En toute substance ainsi rassemblée, on peut retrouver une certaine identité de gaz, et même une certaine force vitale, en relation si étroite avec la chaleur mécaniquement mesurable, qu'on peut la concevoir elle-même comme mesurable mécaniquement, fixe, elle aussi dans sa quantité totale, circulant en flux et reflux dans les membres des hommes comme dans les fibres des insectes. Mais dominant tout cela, déterminant toute défaillance comme toute perfection, il y a deux lois : celle qui concerne la beauté de forme, et celle qui concerne la noblesse d'âme, et ces deux lois dans le chaos de la création nous permettent de distinguer entre la vie et la mort, de reconnaître aussi les êtres dont la nature est bienfaisante et sacrée, de ceux dont la nature est maudite et malfaisante. Et le pouvoir d'Athèné qui s'est produit pour façonner ces Ζῶα et ces ἑρπετά se déploie enfin dans ces cœurs d'hommes qui savent discerner les premiers des seconds, et dont on peut dire avec certitude qu'ils sont libres de déroger ou d'obéir aux lois que Dieu leur a commandées, de déchoir ou de se parfaire, d'agir dans le sens de leur force ou de leur faiblesse, de leur noblesse ou de leur honte, de leur laideur ou de leur beauté, de choisir en un mot entre les feux inextinguibles de l'Esprit et les feux inextinguibles de la Mort (2). »

André Chevrillon.

(1) *Ethics of the Dust*, v.
(2) *Aratra Pentelici*, III, § 100.

L'ÉVOLUTION LITTÉRAIRE

DE

M. MAURICE BARRÈS

Qu'il plaise ou non à M. Barrès de célébrer sa Lorraine natale, il ne lui appartient pas de se cantonner dans ce qu'on appelle la « littérature régionaliste. » Ce qui nous plaît, à nous, dans ses livres, c'est lui-même, et non sa province. D'ailleurs, si réelle et si vivante qu'il nous la montre, sa Lorraine est avant tout pour lui un symbole. « Si j'étais un jour poète, disait-il récemment aux provençaux de Paris, ce serait pour exprimer un désir insatiable du ciel immense. Mais si j'éiais un plus grand poète, je chanterais un héros qui se meut volontairement dans un horizon plus étroit que sa rêverie. Connaissons, acceptons, aimons nos fatalités qui nous bornent. Ce que j'appelle Lorraine, ce que je décris sous le nom de Lorraine, n'est peut-être qu'un sentiment très vif de mes limites. J'ai reconnu le vieil arbre lorrain comme le poteau où ma chaîne me rive. » Les anciens donnaient un autre nom, et plus énergique, à la Lorraine ainsi comprise. M. Barrès, qui n'a pas le temps de relire Érasme, n'aura pas remarqué ce curieux parallélisme, mais enfin le discours qu'on vient de citer semble n'être que la paraphrase éloquente du vieil adage : *Spartam nactus es, hanc adorna*. C'est la devise des classiques, opposée aux chimères du romantisme. Le classique se résigne à n'être qu'un spartiate, sauf à embellir de son mieux son maigre pays. L'autre se révolte contre ses limites naturelles, dieu méconnu que tourmente « un désir insatiable du ciel immense » et qui,

s'il tombe avant d'avoir assouvi ce désir, se fera du moins reconnaître à la magnificence de ses cris.

Spartam nactus es, ces mots résument tout le développement littéraire et moral de l'auteur de *Au service de l'Allemagne*. En effet, il n'a pas atteint, dès ses débuts, à la résignation courageuse dont témoignent ses derniers livres, et, bien au contraire, il a longtemps voulu secouer le joug de cette Sparte où le sort l'avait placé. Classique invinciblement, mais classique malgré lui, nous l'avons vu s'engager dans toutes les avenues du romantisme. Comme un fils pieux, il a mis ses pas dans les pas des grands ancêtres, il a prié sur leur tombe, il a levé des bras supplians vers le char de feu qui roulait dans les nuages. Vains efforts! Saturé d'effluves romantiques, aussitôt qu'il veut écrire à l'unisson de ses modèles, une muse lucide et moqueuse ordonne malgré lui le rythme de ses discours, courbe son ambition jusqu'à la sagesse des classiques, l'empêche en un mot de « faire le dieu. » Singulier voyageur qu'une force invincible ramène constamment à la frontière qu'il voulait fuir; prisonnier plus étrange encore qui finit par préférer aux plus splendides paysages le préau de sa prison.

Je voudrais suivre dans le détail l'histoire de cet intime conflit. Sans doute, il est toujours vain de réduire les inspirations capricieuses d'un poète à une trop rigide unité. Néanmoins, le point de vue où j'essaierai de me tenir me semble un de ceux qui permettent le mieux d'envisager l'originalité de M. Barrès et de « situer » son œuvre dans l'histoire de notre littérature. Combattu entre son instinct et ses lectures, entre son goût presque infaillible et le tumulte de ses désirs, héritier légitime des moralistes français du XVIIe et du XVIIIe siècle, et en même temps fils adoptif de Rousseau et de Michelet, il réconcilie dans sa méthode des disciplines ennemies. Si, d'une part, ayant constaté en lui-même la faillite des ambitions romantiques, il proclame la nécessité littéraire et morale de « l'acceptation, » de l'autre il entend bien défendre et continuer les conquêtes des génies romantiques dans ce qu'elles ont de compatible avec l'intégrité de la raison française. Avec lui et par lui, le romantisme fait amende honorable à la tradition et rentre dans le rang, mais en vaincu glorieux qui poursuivit « une belle aventure. » « Avec tous mes pères romantiques, écrivait M. Barrès dans le plus récent de ses livres, je ne demande qu'à descendre des forêts

barbares et qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la guerre, et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite, ils nous laissent nos riches bagages et nos bannières assez glorieuses. »

*
* *

Chargés de sens, lourds de symboles et voilés par une brume d'ironie, il est communément admis que les premiers livres de M. Barrès ne peuvent se déchiffrer sans le secours d'un scoliaste. L'auteur l'a si bien compris qu'il a daigné rédiger de ses propres mains un manuel de métaphysique barrésienne. Les personnes graves qui affectent de tenir M. Barrès pour un écrivain frivole n'ont assurément jamais ouvert ce petit livre, mais la critique n'a eu garde de négliger un si précieux commentaire. Je crains même qu'on n'ait souvent donné plus d'attention à la glose qu'au texte lui-même. « On se souvient, — écrivait jadis ce délicieux radoteur de Cazotte, — qu'à vingt-cinq ans, en parcourant l'édition complète du Tasse, on tomba sur un volume qui ne contenait que l'éclaircissement des allégories renfermées dans la *Jérusalem délivrée*. On se garda bien de l'ouvrir. On était amoureux passionné d'Armide, d'Herminie, de Clorinde ; on perdrait des chimères trop agréables si ces princesses étaient réduites à n'être que de simples emblèmes. » On eût de même été plus sage de ne pas ouvrir le petit bréviaire du *Culte du moi*. Mais aujourd'hui nous sommes plus pressés de comprendre un livre que désireux de le goûter à loisir. Il est si doux et si facile de philosopher!

Quoi qu'il en soit, le manuel de M. Barrès a été reçu comme l'interprétation orthodoxe de la première trilogie. Culte du moi, *Sous l'œil des barbares*, culte du moi, *l'Homme libre*, culte du moi, l'exquise *Bérénice;* la vive formule, amie de la mémoire, offrait un piquant mélange de clarté, d'impertinence et de mystère qui fit sa fortune. Accueillie par les uns avec componction, avec horreur par les autres, elle semble inséparable du nom de M. Barrès, elle est son *Vase brisé;* qui dit Barrès, dit culte du moi. Ainsi l'a-t-il voulu lui-même, et après lui l'ont voulu de même tous ceux qui ont essayé de le définir.

Je ne sais trop de quelle humeur M. Barrès, ainsi prisonnier, traîne aujourd'hui ce boulet sonore. Mais il est galant

homme et n'a jamais boudé les caprices de sa prime jeunesse Souple d'ailleurs et dialecticien comme pas un, il n'a point eu de peine à nous démontrer que la seconde de ses idées maîtresses n'était que le développement de la première. Le culte de la Lorraine est au culte du moi ce que la fleur est à la tige; se cultiver, c'est s'approfondir, et on ne va pas au fond de soi-même sans y trouver « la terre et les morts. »

« Penser solitairement, c'est s'acheminer à penser solidairement... Le travail de mes idées se ramène à avoir reconnu que le moi individuel était tout supporté et alimenté par la société. »

Il a raison. Bien loin de se contredire, les deux systèmes se tiennent. Le premier appelle le second, le second achève et couronne le premier. Il n'y a pas eu d'enfant prodigue, pas de conversion. Que M. Barrès se rassure, nous ne tuerons pas le veau gras.

Aussi bien, que nous importe le culte du moi? En vérité, rien ne nous oblige à accepter de confiance le commentaire étriqué, rectiligne, à fleur de texte que l'auteur de *Bérénice*, scoliaste et bourreau de soi-même, nous a donné de ses premiers romans. Le culte du moi est une de ces gloses impuissantes qui n'éclairent pas le texte et qui risquent de le fausser. Synthèse hâtive, échafaudage branlant, il n'y avait pas là de quoi crier au miracle, — le miracle était ailleurs, — ni encore moins au scandale. Est-ce bien rare en effet, et bien sacrilège de nous rappeler qu'il faut cultiver notre jardin, et de s'abandonner, mais de parti pris et avec méthode, à « la pente involontaire que nous avons à nous représenter sans cesse à nous-mêmes (1)? » Que notre philosophe rédige donc le rituel du culte du moi; que Philippe, son héros, par endroits s'arrête de vivre pour réciter la savante leçon qui lui fut apprise, c'est leur affaire à tous deux; la nôtre, plus délectable et beaucoup moins simple, est de retrouver, dans les expériences de Philippe, la pensée secrète de M. Barrès.

*
* *

Le titre qu'il a donné au premier volume de la trilogie du culte du moi me semble plus révélateur que celui de la trilogie

(1) Malebranche, *Conversations chrétiennes*, ch. II.

elle-même. A la vérité, ces trois mots : *Sous l'œil des Barbares*, ne laissent tomber sur l'ensemble du volume qu'une clarté sibylline. Pour être à même d'en dégager le sens prophétique, il faut avoir accompagné M. Barrès jusqu'à son *discours de réception à l'Académie*. Là est précisément l'extraordinaire intérêt de ce premier livre et de la trilogie tout entière. Ce que le talent de M. Barrès a de plus intime, de plus original, et, si l'on peut dire, de plus nécessaire, éclate déjà dans cette œuvre que certains juges, trop ennemis de leur propre plaisir, absolvent d'un revers de main, comme péché d'une impertinente jeunesse. Jeunes, à coup sûr, mais d'une jeunesse déjà presque trop grave, impertinens, si l'on veut, mais d'une impertinence qui n'a pas tué le sens du respect, offrant d'ailleurs un mélange peut-être unique de candeur et d'ironie, d'enthousiasme et de clairvoyance, moins achevés que le *Voyage de Sparte*, mais plus spontanés, plus divers, plus naïvement sincères; les vrais amis de M. Barrès restent obstinément fidèles à ces trois chefs-d'œuvre d'humour, de poésie et de divination introspective; ils estiment que M. Barrès, vainqueur en tant d'autres rencontres, n'affirma cependant jamais avec plus de décision son originalité conquérante.

Sous l'œil des Barbares est une série de méditations et de récits symboliques inspirés à l'auteur par les souvenirs les plus aigus de ses expériences de jeunesse. Le lien qui rattache les uns aux autres ces curieux fragmens semble assez lâche, et la synthèse que résume le titre assez complaisante, mais il n'en est pas moins merveilleux que, dès son premier livre, l'auteur ait démasqué ses ennemis naturels, et leur ait livré, dans ces essais de jeunesse, une première bataille. Ces ennemis, à vrai dire, il les devinait alors plutôt qu'il ne les connaissait, mais déjà pourtant il les nommait de leur vrai nom, et par là, il s'obligeait lui-même à ne jamais capituler devant eux.

Il y a barbare et barbare. C'est ainsi, par exemple, qu'on rencontre, rôdant autour du *Jardin de Bérénice*, un barbare inférieur à peine digne de ce nom et à qui M. Barrès a fait vraiment trop d'honneur on l'appelant l'*adversaire*. Le barbare authentique est bien autrement redoutable que ce Martin. « Grave erreur, lisons-nous dans le livret métaphysique, de prêter à ce mot *barbares* la signification de « philistins » ou de « bourgeois. » Si Philippe se plaint de vivre sous l'œil des barbares, ce n'est

pas qu'il se sente opprimé par des hommes sans culture ou par des négocians; son chagrin c'est de vivre parmi des êtres qui de la vie possèdent un rêve opposé à celui qu'il s'en compose. Fussent-ils par ailleurs de fins lettrés, ils sont pour lui des étrangers et des adversaires. » « Ces barbares, s'écrie-t-il, encore ces barbares, par qui plus d'un jeune homme impressionné faillira à sa destinée et ne trouvera pas sa joie de vivre, je les hais. » Est-ce bien sûr? Non, certes, et nous n'en croyons M. Barrès qu'à demi. Son cœur est encore en leur puissance. Lui, les haïr! Aurait-il bien le courage de cette haine, si je lui disais le nom de quelques-uns de ces hommes que son imagination adore comme autant de dieux : Rousseau, Michelet, Hugo, Byron, Baudelaire, qui sais-je encore? Ces héros qui ont peuplé ses premières solitudes, tous ou presque tous campent avec les barbares, et comme ils sont enfin une partie de lui-même, il est déchiré entre ses puissances de vénération qui veulent leur rester fidèles et sa jeune ironie qui déjà confusément commence à discuter leur prestige.

Ces complications rendent plus passionnant et plus incertain le duel qui s'engage entre le jeune écrivain et les barbares. Il ne s'agit pas simplement de se défendre contre des ennemis redoutables, il faut encore et au préalable s'affranchir de leur sortilège, briser des chaînes qu'on aime encore, reprendre des gages qu'on avait cru donner pour toujours. Comme c'est là tout le drame que nous présente l'évolution littéraire de M. Barrès, ne craignons pas d'insister un peu sur les préludes d'une si belle aventure.

Est barbare, au sens de M. Barrès, quiconque nous prêche la révolte contre nos limites naturelles : soit que pour cela il nous fasse rougir de nos misérables origines, soit qu'il étende démesurément les perspectives où il nous appelle, son but constant est de nous entraîner le plus loin possible de l'humble Sparte où nous sommes nés. Une adolescence grise, avide et comprimée, livrait sans défense notre lycéen de Nancy à la première troupe de bohémiens qui lui offrirait une place dans leur roulotte. Il accueillit donc avec une sorte de transport religieux les tziganes de la métaphysique et du romantisme, les *Fleurs du mal* et le kantisme. Stanislas de Guaita le réveillait au son des musiques baudelairiennes, exaspérant, dès la première heure du jour, « le point névralgique » de cette âme.

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux
Dont l'humeur est vagabonde;
C'est pour assouvir
Ton moindre désir...

« Mon moindre désir! écrira-t-il plus tard, j'entendais bien que la vie le comblerait. »

La sensibilité qui se déchaînait ainsi venait-elle des sources profondes de ce jeune Lorrain, et lui révélait-elle sa vraie nature? Je n'ose encore aborder de front cette question capitale; j'incline pourtant à modifier quelque peu le jugement que M. Barrès a porté sur ces premières explosions. « Après tant d'années je ne me suis pas soustrait, dit-il, au prestige de ces pages sur lesquelles se cristallisa soudain toute une sensibilité que je ne me connaissais pas. » « Se cristallisa, » est-ce le mot propre? « Se modela, » « se haussa, » « s'exagéra, » serait peut-être plus juste, car M. Barrès, doué d'une prodigieuse imagination, peut se donner, quand il lui plaît, l'illusion des émotions les plus vives, sans perdre pour cela la sobriété et l'équilibre qu'il tient de ses ancêtres. Mais, pour l'instant, il est bien question d'équilibre! Oublieux de ses limites que d'ailleurs il maudirait si quelque fâcheux les lui rappelait, il se consume de désir et d'impatience. Auprès du mirage romantique, sa terre natale, son propre « moi, » lui seraient odieux comme un lieu d'exil, étroits comme une prison.

Il se pourrait que les leçons de son professeur de philosophie aient eu sur M. Barrès encore plus d'influence que la lecture de *Joseph Delorme* et de Baudelaire. D'ailleurs, la philosophie, telle du moins qu'elle lui fut présentée, est encore une muse romantique. Chose curieuse qu'on n'a pas assez remarquée, les émotions les plus troublantes et les plus tenaces qu'ait peut-être jamais éprouvées l'auteur de *Du sang*, il ne les doit pas à ses poètes, ni à Venise, ni même à Tolède, mais bien plutôt à ces classes de philosophie où son adolescence s'enivra « d'une poésie qui ressemblait à de l'épouvante. » Son professeur de métaphysique l'a marqué d'une empreinte que Napoléon, son professeur d'énergie, n'effacera point, et la passion des systèmes lui a laissé comme une fièvre qui résistera longtemps même au frais sourire du petit héros des *Amitiés françaises*, et à la douceur du pays lorrain.

*
* *

Ni l'école de droit, ni les années d'apprentissage littéraire ne semblent avoir modifié sensiblement la première orientation de M. Barrès. Il s'exerce, il s'enrichit, mais toujours dans le même sens. Les cénacles poétiques l'ont admis à leurs séances. Il a lu Renan, Hartmann et d'autres encore; enfin, ô joie accablante, il a vu de ses yeux Victor Hugo. Au demeurant, le philtre métaphysique et romantique l'entête encore.

« Toujours triste, Amaryllis... » Avons-nous assez aimé cette savante merveille ! Relue de sang-froid, elle ne trahit cependant ni un penseur original, ni un écrivain de race, mais simplement un prestigieux imitateur de l'auteur des *Dialogues philosophiques* et de celui des *Noces corinthiennes*. Les autres chapitres, et surtout cette extraordinaire seconde partie qui commence par la bastonnade lyrique de M. Renan, sont de bien autre conséquence. Il y a là nombre de passages que seul il pouvait écrire. Mais enfin, tout le long de son premier livre, l'influence des barbares se fait encore sentir, des barbares, c'est-à-dire, de tous les maîtres, poètes ou philosophes « qui ne sont pas de la patrie psychique » de M. Barrès et qui cependant « veulent le plier à son image. »

L'ingénieuse théorie du culte du moi ne nous explique pas comment l'auteur a pris conscience de cette servitude, ancienne déjà, et que jusque-là il portait avec allégresse. Car enfin, il entendait bien, et dès Nancy, pratiquer cette religion, et ses maîtres barbares, bien loin de lui proposer la suppression de son moi, l'exhortaient plutôt à en grossir démesurément le personnage. La question est de savoir comment, au culte romantique du moi, M. Barrès a été amené à substituer l'acceptation docile de ses propres limites. C'est là, comme nous l'avons dit, tout le problème, et il faut bien que, dès son premier livre, M. Barrès nous aide à le résoudre.

Non pas, on l'entend de reste, que, dès cette œuvre de jeunesse, il se prononce nettement entre ces deux disciplines. Non; mais, sans le vouloir, sans presque le savoir, il commence à se déprendre de l'image trop idéale qu'on lui présentait de lui-même, et sur laquelle il essayait laborieusement de calquer sa propre vie. Croyez-en plutôt la longue plainte qui s'exhale presque à chaque page du livre. A n'en pas douter, ce jeune héros se

meurt de fatigue et d'ennui. Écoutez-le dire à son amie : « Mais vois donc que je suis las, las avant l'effort et que j'ai peur. » Et la pauvrette de lui répondre : « Ah! tu sais trop de choses. » Elle a raison : et encore « savoir » n'est pas assez dire. Toutes ces idées qui encombrent sa mémoire, il a tâché de les vivre, de les transformer en poésie. Comme un enfant stoïquement docile aux manies de ses pédagogues, il s'est fatigué à transvaser, si j'ose dire, dans sa propre vie intérieure les déliquescences de ses poètes, les abstractions de ses rêveurs. Faut-il s'étonner qu'il tombe de lassitude « au fossé de son premier chemin! » Il se relève, car il est d'une bonne volonté sans limites; mais il n'ira pas longtemps. A chaque pas, l'ennui l'arrête, l'ennui, ce bon serviteur, cet inexorable gardien qui ne nous permet pas de courir loin des frontières de notre moi et qui donne la chasse aux barbares.

« Suprême fleur de toutes ces cultures, l'héritier d'une telle sagesse, étendu sur le dos, bâillait. »

De tout ce livre si jeune, si curieux, si rare, je voudrais surtout retenir ce bâillement libérateur plus éloquent que les plus belles invectives et qui sonne la déroute des barbares. Il bâille, donc il est sauvé. Le voilà rendu à soi-même. Vienne le maître, « axiome, religion ou prince des hommes, » qui lui montre « le sentier où s'accomplira sa destinée. »

*
* *

On connaît le sujet de *Un homme libre*. Semblable à un nouveau converti qui, pour mieux rompre avec le monde, court s'enfermer dans un monastère, et là, seul avec son directeur, se fixe, par le menu, le programme d'une existence nouvelle, Philippe, — c'est le héros de la première trilogie, — imagine une sorte de retraite où il puisse se consacrer uniquement aux vrais intérêts de son âme. Un jeune homme, Simon, l'accompagne, et se prête avec une complaisance méritoire à seconder le développement spirituel de son ami. Toujours pressés de rire à la lecture de M. Barrès, parce qu'ils craindraient, en ne riant pas, de paraître béotiens, plusieurs n'ont pas admiré comme il fallait le sérieux et le courage de cette entreprise. Que l'auteur s'amuse en cent endroits; que, par exemple, il se reproche, comme un « péché, » d'avoir refusé un fauteuil à oreillettes où il aurait médité plus noblement;

qu'enfin il mette constamment une sourdine ironique à ses confidences, les belles nouvelles! Mais cette ironie, vous n'en goûtez pas la saveur native si vous ignorez le fond d'amertume sur lequel elle a germé. Refuge contre les pédans qui n'ont jamais aimé un livre sincère, détente d'un jeune esprit qui a poussé trop loin les cruautés de ses analyses, l'ironie de ce livre est en somme comme un premier pas vers cette philosophie de l'acceptation que l'auteur entrevoit déjà confusément au terme de ses expériences, et contre laquelle il ne se révoltera pas toujours.

Comme tant d'autres livres de M. Barrès, *Un homme libre* est un palimpseste, où des spéculations abstraites se superposent au texte et risquent de tout embrouiller. Ainsi, dès le début, Philippe, installé « sur un rocher en face de l'océan salé, » découvre « au bout d'une heure » les deux axiomes du culte du moi.

Premier principe. — *Nous ne sommes jamais si heureux que dans l'exaltation.*

Deuxième principe. — *Ce qui augmente beaucoup le plaisir de l'exaltation, c'est de l'analyser.*

Conséquence. — *Il faut sentir le plus possible en analysant le plus possible.*

Ce besoin d'exaltation, cette rage d'analyse, Philippe peut-il savoir, avant même de s'être mis en retraite, si, oui ou non, il ne les tiendrait pas, en tout ou en partie, des barbares? Faux départ, erreur de méthode, excès de zèle, je reconnais là, non pas Philippe lui-même, ni son camarade Simon, mais quelque autre élève de Bouteiller, un parasite, un fâcheux, que les deux amis ont laissé pénétrer dans leur ermitage et qui va suivre, d'un pas boiteux, les exercices de la retraite. Mais c'est bien, en revanche, le propre génie de M. Barrès qui a dessiné le plan du livre, fixé les trois étapes, ou, comme dirait saint Ignace, les trois semaines de cette retraite. « Les intercesseurs, » la Lorraine, Venise, vingt années d'exploitation n'ont pas encore épuisé les richesses que le jeune écrivain jalonnait dès lors, comme à vol d'oiseau, pour ses conquêtes futures. Culte des héros, discipline lorraine, pèlerinages passionnés, du *Jardin de Bérénice* au *Voyage de Sparte*, M. Barrès a-t-il fait autre chose que reprendre les trois thèmes essentiels de *Un homme libre*, soit pour les pousser davantage, soit pour les maîtriser et les fondre dans une harmonieuse synthèse?

Nous retrouverons bientôt et Venise et les héros. Aussi bien *Un homme libre* contient-il un chapitre plus significatif encore que les autres et qui doit nous retenir sans partage.

Nos deux ermites ont commencé par se chercher eux-mêmes dans leurs auteurs préférés. La méthode a du bon, mais nos héros spirituels, nos « intercesseurs, » comme disent Philippe et Simon, ne nous éclairent le plus souvent « que les parties les plus récentes » et les plus livresques de nous-mêmes. Philippe s'en aperçoit à la sécheresse que lui laissent tant de lectures, et bientôt le pressentiment d'une source plus profonde et plus vive l'incline à sortir de sa bibliothèque et même à descendre de son ermitage.

A mesure que les livres cessaient de m'émouvoir, de cette église où j'entrais chaque jour, de ces tombes qui l'entourent et de cette lente population peinant sur des labeurs héréditaires, des impressions se levaient très confuses, mais pénétrantes. Je me découvrais une sensibilité nouvelle et profonde qui me parut savoureuse.

C'est qu'aussi bien mon être sort de ces campagnes. L'action de ce ciel lorrain ne peut si vite mourir. J'ai vu à Paris des filles avec les beaux yeux des marins qui ont longtemps regardé la mer. Elles habitaient simplement Montmartre, mais ce regard qu'elles avaient hérité d'une longue suite d'ancêtres ballottés sur les flots, me parut admirable dans les villes. Ainsi, quoique jamais je n'aie servi la terre lorraine, j'entrevois au fond de moi des traits singuliers qui me viennent des vieux laboureurs... A suivre comment ils ont bâti leur pays, je retrouverai l'ordre suivant lequel furent posées mes propres assises. C'est une bonne méthode pour descendre dans quelques parties obscures de ma conscience.

Mieux que le désordre impétueux des lyriques, cette petite page paisible et volontaire donne l'idée de ce que nous appelons l'inspiration. La thèse de Taine, — la race, le milieu, le moment, — flottait sans doute alors dans l'esprit de M. Barrès, vague, lointaine et froide comme toutes les vérités que ne réchauffent en nous ni les souvenirs du passé ni le pressentiment des expériences qui nous attendent. Assurément, rien n'était plus simple que de se dire : Ce qui est vrai de la littérature anglaise ne l'est pas moins de notre propre littérature et de moi-même, Maurice Barrès. Simple, oui, comme une déduction logique ; mais il y a loin de la conclusion d'un syllogisme à la vive intuition qui seule enfante les chefs-d'œuvre. Intuition, inspiration, syllabes orgueilleuses et qui néanmoins s'affaissent sous le poids sublime qu'elles portent! Quoi de plus humble et quoi de

plus grand! On croit ne penser à rien, on va, on vient, lassé du bavardage des livres. De la fenêtre on voit sans les voir une plaine, un ruisseau, quelques arbres, ou bien les rues mortes d'une petite ville, une vieille femme arrêtée sous le porche de l'église, un enterrement qui se hâte dans la pluie; et soudain, cet humble tableau, où pourtant rien n'est imprévu, s'anime et se transfigure. De toutes ces anciennes choses, une voix semble sortir: O toi qui souffres de ne pas te connaître, viens à moi qui sais ton secret. Cesse de te hausser « tant bien que mal à des rêves conçus par des races étrangères, » et reviens « cultiver le simple jardin sentimental hérité de tes vieux parens. »

Ce chapitre sur la Lorraine est incomparable. On trouvera certes, dans l'œuvre de M. Barrès, bien des pages plus éblouissantes, mais rien qui respire une pareille aisance. Chose rare chez ce maître, ici le style coule comme d'une source abondante et paisible, sans perdre toutefois la saveur que lui donne une sorte de rudesse naturelle. Il est grave, sans fièvre, pénétré d'une mélancolie discrète et virile. Imaginez un Michelet maître de ses nerfs qui soufflerait à la Lorraine assez de vie pour qu'elle cesse d'être une statue, pas assez pour qu'elle devienne une femme. Des historiens de métier ont vanté l'érudition de ce chapitre, la solidité de ces raccourcis pittoresques, mérite d'autant plus remarquable que l'auteur, prenant ici la Lorraine comme un miroir, aurait pu être tenté d'y retoucher à son gré sa propre image. Aussi bien, rien de plus léger, de moins appuyé que la superposition de ces deux images. Telle phrase aiguë sur les artistes lorrains, Callot, Gavarni « c'est de la caricature sans joie, » — vaut tout un commentaire de *Leurs figures;* « l'agonie de la Lorraine » avec « l'extraordinaire Charles IV, » c'est déjà l'*Appel au soldat.*

A ce titre, Lorraine, tu me fus un miroir plus puissant qu'aucun des analystes où je me contemplai.

Un miroir, cruel, décourageant, comme tout miroir fidèle, voilà ce que présente la Lorraine à l'auteur de *Un homme libre.*

Plus tard, elle sera pour lui un ressort, une discipline, une source d'enthousiasme, mais, à vingt-cinq ans, l'ayant regardée bien en face, il ne songe qu'à la fuir.

Jusqu'à toi, j'avais sur moi-même des idées confuses. Tu m'as montré que j'appartenais à une race incapable de se réaliser. Je ne saurais qu'entrevoir. Il faut que je me dissolve comme ma race.

Comme on le voit, ses maîtres barbares pèsent encore sur cette jeune pensée, et ne lui permettent pas de dégager le vrai et stimulant déterminisme de la terre et des morts. A vingt-cinq ans, il n'y a pas d'ermitage qui tienne, on ne saurait être un homme libre. Croyez-en plutôt la singulière et perverse résolution qui couronne cette retraite.

Je vais jusqu'à penser que ce serait un bon système de vie de n'avoir pas de domicile, d'habiter n'importe où dans le monde. Un chez soi est comme un prolongement du passé : les émotions d'hier le tapissent. Mais, coupant sans cesse derrière moi, je veux que chaque matin la vie m'apparaisse neuve et que toutes choses me soient un début.

Laissons-le croître. Il faut que barbarie se passe, et que Philippe achève son tour du monde romantique. Nous l'en croirons mieux lorsque, de retour, il nous dira que seule, sa Lorraine ne l'a point déçu. Qu'il coure donc « s'enfermer dans Venise, » « confiant que cette race lui sera d'un bon conseil; » qu'après Venise, — « encore un citron de pressé, » — il aille se déchirer à « la pointe extrême de l'Europe; » en un mot, qu'il exalte et brise tour à tour les splendides miroirs où il essaiera de se reconnaître; il aura beau faire, il n'effacera pas de son esprit l'image que lui a laissée le miroir lorrain et qui l'immunise d'avance contre les poisons de la route. Cette image le suivra comme un remords au pied des autels barbares, et, aux plus brûlantes étapes du voyage, elle hâtera l'heure de la satiété et de l'ennui. Tôt ou tard elle le ramènera, et c'est ainsi qu'il n'aura « tant marché que pour revenir à cette petite plage où naquit sa tendresse. »

Plus que tout au monde, écrira-t-il enfin, j'ai cru aimer le musée du Trocadéro, les marais d'Aigues-Mortes, de Ravenne et de Venise, les paysages de Tolède et de Sparte; mais à toutes ces fameuses désolations je préfère maintenant le modeste cimetière lorrain où, devant moi, s'étale ma conscience profonde.

Avant de l'accompagner dans ses longues erreurs, arrêtons-nous au *Jardin de Bérénice*. L'intrigue impalpable de ce dernier volume de la trilogie du culte du moi, ne nous intéresse pas

ici, mais seulement les méditations et les rêveries que l'auteur promène le long des marais d'Aigues-Mortes. La sensibilité qui se laisse voir dans ce décor un peu fiévreux est encore respectueuse de ses propres limites. La légère crise de paludisme qui l'excite, la met en valeur sans altérer ses proportions naturelles. Il y a donc intérêt à l'étudier avant le surmenage romantique auquel l'*Homme libre* a résolu de se soumettre.

***

« Parle du moins, parle beaucoup, et tu croiras vivre. » Tel est le malin conseil que Philippe donnait un jour à sa petite amie Bérénice. La délicieuse créature s'est bien gardée de lui obéir. Elle sait trop qu'elle n'est qu'un fantôme. Toute résignée à ne pas vivre, elle se contente de laisser beaucoup parler autour d'elle. Ses amis d'abord, puis les amis de ses amis. Que de monde, juste ciel! Sa pâle villa peut à peine recevoir tous les étrangers qu'on lui amène, M. Renan, M. Chincholle, Sénèque le philosophe et un professeur allemand. Si jamais on lui en laissait le temps, que dirait la pauvre petite en face de ce jury d'agrégation? Les écouter, c'est déjà trop pour elle. Assise au bord de la fenêtre qui ouvre sur les étangs, on la voit qui s'évapore et bientôt disparaît dans la fumée de ces interminables discours. « Nous disions donc, chère madame, que l'inconscient... » Herr professor, rabattez vos lunettes et vous verrez que la chère madame n'est plus là.

Pourquoi regretter la fragilité qui fait une partie de son charme? Cette filleule de Racine n'est pas une héroïne de tragédie, quelque Andromaque exilée sur le boulevard. Ce qu'il y a de moins irréel en elle, la chair et le sang de cette figurine de rêve, c'est encore la précieuse musique de son nom. Tendres syllabes mouillées de larmes, et qui s'harmonisent si bien avec Aigues-Mortes, cette « consonance d'une désolation incomparable. » Aigues-Mortes, Bérénice, M. Barrès attend de ces deux mots et des images vaporeuses qu'ils évoquent, le genre de volupté que Jean Racine allait demander à une prise de voile. « Ni amour, ni amitié, » mais la satisfaction « d'un besoin extrême de douceur et de pleurs. » Bérénice est le nom qu'il donne aux délices platoniques d'un tel désir, une prière, un exercice en vue d'amollir la sécheresse lorraine et d'obtenir « le don des larmes. »

J'ai rencontré, dit-il, au tournant de mon ascension la chapelle aux arceaux nerveux, le coin secret où le roi (saint Louis) s'agenouillait et suppliait Dieu qu'il lui accordât le don des larmes. Cette forte prière n'exprime-t-elle pas, avec la netteté des cœurs sans ironie, la volupté où j'aspire et que Bérénice semble porter aux plis des dentelles dont elle essuie ses tendres yeux?

Ceux qui pensent trouver dans ce passage la clef du *Jardin de Bérénice*, entendent bien savourer autant que personne ce livre charmant. A la vérité, rien n'est plus accessible au commun des hommes que la rêverie sentimentale d'où est née la Bérénice de M. Barrès, mais la simplicité du thème ne fait que mieux ressortir l'art de l'écrivain. Croit-on que le premier venu puisse donner ainsi un air de rareté à la plus ordinaire des expériences et comme une saveur nouvelle au goût de pleurer? Pour trouver dans l'histoire littéraire un livre d'une inspiration et d'une excellence analogue, il faut peut-être remonter jusqu'aux *Reisebilder*, et mieux encore, jusqu'au *Voyage sentimental*. Un Sterne qui aurait d'instinct la distinction et le goût classiques, un Racine dont l'Iphigénie ne dédaignerait ni l'âne ni les canards de Bérénice, tel nous apparaît M. Barrès dans ce joli caprice qui n'est pas le moins révélateur de ses livres.

Du reste, il jouait de bonheur, le jour où l'idée lui vint de « prêter son cœur à cette petite mendiante d'affection » pour qu'elle « le rafraîchît entre ses mains. » Les dissertations des amis de Bérénice illustrent le livre sans l'alourdir et, comme le voile noir de Célimène, la gravité de ces propos rend la grâce des autres chapitres encore plus prenante. On remarque bien au début quelque hésitation entre les divers symbolismes qui attiraient tour à tour les préférences de M. Barrès. Le *culte du moi*, — cela va sans dire, — les antinomies entre la contemplation et l'action, la poésie et la politique, les mains de Bérénice sont trop petites pour tenir à la fois de si lourds trésors. Quant à l'apologie du dilettantisme, écrite par Sénèque le philosophe et traduite par M. Anatole France, c'est par mégarde que M. Renan l'aura laissée tomber des poches de son pardessus. Mais, en revanche, les méditations sur Bérénice, l'âme des foules et l'inconscient, font partie intégrante du livre et en soulignent le sens profond. Idéologie sans doute, mais idéologie passionnée; philosophie, mais concrète, humaine, vivante et qu'on ne saurait distinguer de la poésie.

*
* *

Je n'ai pu qu'indiquer, par des traits rapides, le contraste que nous offrent les œuvres de jeunesse de M. Barrès et la double image qu'il nous a jusqu'ici tracée de lui-même : d'une part, le Barrès théoricien d'un individualisme exaspéré; de l'autre, le Barrès artiste qui accepte d'instinct et sans révolte les limites de sa propre nature. Aussi bien que la première trilogie, *L'ennemi des lois*, qui suit immédiatement le *Jardin de Bérénice*, atténue et redresse par une sagesse, une mesure et un goût classiques, les désordres d'une pensée romantique. Mais soudain, ce bel équilibre chancelle. Les deux Barrès en viennent aux mains. Le théoricien veut avoir raison de l'artiste et le soumettre au fastueux programme qui, jusque-là, bien que proclamé sans relâche, était presque resté une lettre morte. *Du sang, de la volupté et de la mort*, ce livre dont le titre même sonne comme une déclaration de guerre, rend magnifiquement témoignage au plus violent effort que M. Barrès ait jamais tenté pour sortir de soi et se transformer en reniant sa Lorraine.

Pour bien saisir l'inspiration de ce livre, nous devons nous rappeler la détresse de l'*Homme libre* après ses rigoureux exercices d'exaltation et d'analyse. Il s'était dit qu' « il faut sentir le plus possible en analysant le plus possible, » et il n'avait pas pris garde qu'il est beaucoup plus facile à un Barrès d'analyser que de sentir. *Un homme libre*, au besoin, en ferait foi. Que faire donc après ces expériences décourageantes? Se soumettre à n'avoir qu'une sensibilité moyenne, celle de tout le monde, renoncer à jamais « produire un romanesque qui contracte et déchire le cœur? » A Dieu ne plaise ! Il faut plutôt recommencer la tentative avortée, se créer de toutes pièces une sensibilité nouvelle, tâcher de s'approprier les plus violentes façons de sentir et se déchirer les nerfs à force de les tendre vers les merveilleux frissons que nos poètes nous ont promis. Voilà précisément ce que M. Barrès a voulu faire dans *Du sang, de la volupté et de la mort*, et cet exercice romantique est conduit avec une telle méthode, voulu avec tant d'acharnement, secondé par une telle richesse d'imagination, que plusieurs ont cru y voir le chef-d'œuvre de M. Barrès.

Il y a loin du *Jardin de Bérénice* à *Un amateur d'âmes*, — le conte morbide et cruel qui ouvre le livre, — et cependant cette

dernière œuvre n'est que la transposition romantique de l'autre. Poussez Philippe au monstre, au maniaque, tuez en lui le bon sens, l'humour, la simple et vulgaire pitié, vous aurez Delrio. Faites de Bérénice une vraie malade, et vous aurez la Pia. Mêmes personnages et même intrigue, mais sur une note plus aiguë.

Si j'ai tant aimé ma petite amie, — disait Philippe en parlant de Bérénice, — c'est qu'elle était pour moi une chose d'amertume. Mon inclination ne sera jamais sincère qu'envers ceux de qui la beauté fut humiliée : souvenirs décriés, enfans froissés, sentimens offensés.

Voilà qui est bien, ou du moins voilà qui peut indifféremment servir de prétexte à une fade romance ou à une œuvre charmante. Mais que l'auteur prenne garde. Il touche ici à l'extrême limite de sa propre sensibilité. S'il passe cette limite, s'il isole le sentiment qui a dicté le *Jardin de Bérénice*, si, au lieu d'une douceur légère, il tâche d'en faire une volupté, et pour cela le force dans une sorte de serre tropicale, il aboutira forcément à quelque fantaisie capiteuse dans le goût de *Un amateur d'âmes*, et se débattra dans l'artificiel, le pervers et le faux.

On ne nous dit plus, en effet, avec le poète :

Aimez ce que jamais on ne verra deux fois,

mais on nous invite à aimer sur le visage de celle qui ne sera plus demain les signes trop réels de la mort qui vient, et déjà la mort elle-même :

Une merveille qui est en train de disparaître, voilà le trait qui complique de fièvre toute volupté. Être périssable, c'est la qualité exquise... Il n'est point d'intensité véritable où ne se mêle l'idée de la mort.

Ainsi encore dans cette étonnante *Mort de Venise* qui appartient à la même veine que *Du sang, de la volupté et de la mort :*

La puissance de cette ville sur les rêveurs, c'est que dans ses canaux livides, des murailles byzantines, sarrasines, lombardes, gothiques, romanes, voire rococo, toutes trempées de mousse, atteignent sous l'action du soleil, de la pluie et de l'orage le tournant équivoque où, plus abondantes de grâce artistique, elles commencent leur décomposition. Il en va ainsi des roses et des fleurs du magnolia qui n'offrent jamais d'odeur plus enivrante, ni de coloration plus forte qu'à l'instant où la mort y projette ses secrètes fusées et nous propose ses vertiges.

« Ivresse, » « vertige, » poète, poète, laissez-moi me ressaisir et lutter contre la magie de ces grands mots que peut-être vos propres émotions ne parviennent pas à égaler. Je vois bien là un violent effort de volupté cérébrale, mais je ne suis pas sûr que le cœur et les sens aient suivi docilement la consigne de paroxysme que vous leur donnez. En vous relisant, en voyant combien brusquement tombent vos pires transports, je me rappelle un petit mot d'un de vos frères en clairvoyance. « La facilité, — disait le héros de *Volupté*, — avec laquelle l'objet lui-même s'affaiblit dans ma pensée me montra mieux la folie de mon transport et combien nous nous créons au cerveau de fausses ardeurs par caprice forcé et à coups d'aiguillon. »

Êtes-vous bien loin vous-même de vous juger de la sorte, vous qui avouez ne plus trop vous reconnaître au milieu de ces débauches sentimentales?

Je me déchire sur leur beauté... Volupté, douleur? Je ne sais. Morne insensibilité, exquise émotivité? Je ne veux dire, je ne puis distinguer.

Croit-on qu'en pleine surexcitation, une sensibilité naturelle se pose une pareille question, s'embrouille entre le morne et l'exquis? C'est ainsi que, chez M. Barrès, la raison fait de l'ordre avec le désordre même, substituant à la sensibilité en détresse, une curiosité implacable et merveilleusement attentive. Qu'on relise, en se plaçant à ce point de vue, la *Mort de Venise*, on sera surpris de voir comment, presque à chaque ligne, l'atmosphère lumineuse des tableaux, la précision des moindres détails triomphent sur le vague et le ténébreux du sentiment.

Ce silence (à Venise), à bien l'observer, n'est pas absence de bruits, mais absence de rumeur sourde : tous les sons courent nets et intacts dans cet air limpide où les murailles les rejettent sur la surface de la lagune qui elle-même les réfléchit sans les mêler...

Chez M. Barrès, le remède n'est jamais loin du mal. Il faut donc bien que les esthètes qui mettent au-dessus de tout dans son œuvre l'inspiration de *Un amateur d'âmes* et qui le conjurent de revenir à ce qu'ils appellent sa vraie manière, il faut que ces néo-baudelairiens impénitens en prennent leur parti : *Du sang, de la volupté et de la mort* ainsi que *Amori et Dolori sacrum*, les deux livres où M. Barrès s'est le plus compromis avec le romantisme, reviennent, par vingt chemins de traverse,

à la tradition classique, — car on pense bien que nous faisons la part du feu aussi petite que possible et que nous n'abandonnons pas intégralement aux barbares des œuvres où, par endroits, le maître écrivain s'est surpassé lui-même. A partir de *Du sang, de la volupté et de la mort*, la prose de M. Barrès, qui jusque-là ne parvenait pas toujours à dissimuler une certaine sécheresse, brûlée par le soleil des Espagnes, a pris la tiédeur, la coloration et le parfum d'un fruit mûr. Quoi d'étonnant si, dans la première conscience qu'il a prise de cette transformation, ébloui par les transports d'une imagination qu'il ne se connaissait pas encore, M. Barrès fut tenté d'exalter aussi la sensibilité lorraine en la conduisant à pareille fête? Erreur sans doute, mais généreuse et qui n'a pas été sans récompense. Dans l'effort impuissant qu'elle a fait pour sortir de ses limites, cette sensibilité a appris le secret de relever, d'orner sa propre misère. Revenue plus tard à sa naturelle sérénité, elle exaltera désormais, par la magnificence de ses expressions, des sentimens plus modestes, plus vrais et plus simplement humains. Réfractaires au surmenage voluptueux de Delrio, nous l'écouterons sans défiance ni surprise, quand elle célébrera, dans une sorte d'ivresse attendrie et paisible, la douce beauté des paysages lorrains.

Je me livre aux immenses mouvemens doux de la terre lorraine, je contemple ses villages égayés d'arbres à fruits, ses petits bois de hêtres, de charmes et de chênes, je m'enivre de sa lumière douce et noble qui met sur les premiers plans des couleurs de mirabelle et, sur les lointains, un sublime mystère d'opale, de jeunesse et de silence. Je distingue dans la prairie les éphémères colchiques violettes, dans la plaine, les graves villages séculaires et sur l'horizon, nos déesses, nos vertus lorraines : Prudence, Loyauté, Finesse, qui sont des personnes immortelles (1).

*
* *

S'il y a, comme le veut Pascal, « des mots déterminans, et qui font juger de l'esprit d'un homme, » M. Barrès, à ne le juger que par son vocabulaire, n'est assurément pas l'égotiste forcené que plusieurs s'attardent à exalter ou à combattre. « Magnifique » et « discipline, » ces deux mots, qui lui sont chers entre tous, suffisent presque à nous découvrir deux des tendances essentielles de sa nature, un immense besoin d'admiration,

(1) *Les temples de l'âme au village. Gaulois* du 8 janvier 1907.

et un instinct profond de docilité. De ces deux tendances est né chez lui le culte des héros, que nous avons vu paraître dès les premiers chapitres de *Un homme libre* et dont s'inspire, ensemble et détail, toute la seconde trilogie. A première vue, on pourrait se demander si la pratique d'une pareille religion ne risque pas de contrarier la courbe rentrante que le développement de M. Barrès nous a paru suivre. Qui peut en effet nous répondre que l'influence des héros sera bienfaisante, et n'y a-t-il pas plutôt lieu de craindre, — l'exemple des élèves de Bouteiller le montre bien, — qu'elle ne contribue à nous déraciner de nos traditions les plus intimes? Il y a plus, et ce danger trop réel, inhérent à toute éducation qui ne veut pas être simplement machinale, apparaît encore plus menaçant et plus grave pour un esprit aussi avide d'enthousiasme que M. Barrès. Celui-ci, en effet, n'est pas loin de ressembler à tels de ses héros qui « eussent été capables d'illuminer d'une auréole les vieux habitués du café Voltaire pour ne pas se priver d'admirer. » Toute excellence le séduit, toute supériorité lui en impose : Napoléon et Boulanger, Pascal et Renan, Louis Ménard et Déroulède, la vierge lorraine et la troublante Arménienne qui lui versa tous « les poisons de l'Asie. » Comment s'y prendra-t-il pour résoudre le conflit de ces admirations rivales et se reconnaître dans le labyrinthe de ses chapelles?

Il ne semble pas néanmoins que les inconvéniens que peut amener cette héroïque faiblesse, contre-balancent la valeur éducatrice d'une religion qui courbe l'âme devant tous les ordres de grandeurs. Même quand il s'égare dans le choix de ses objets, le culte des héros ne laisse pas de nous enlever à la contemplation et à l'adoration de nous-mêmes. Il reste une discipline, un principe d'ordre, la reconnaissance des hiérarchies nécessaires. D'ailleurs, toutes les soumissions s'entr'aident les unes les autres, toutes les disciplines fraternisent. Qui accepte joyeusement la direction de ses héros s'apprête, sans le savoir, à subir le prestige de sa terre et de ses morts. Celui qui, dans la mêlée politique et littéraire, semblable au jeune boulangiste Sturel, « connaît sa place, celle d'un partisan, prêt à servir, » celui-là n'est pas loin non plus d'accepter l'humiliation encore plus bienfaisante que nous donne le sentiment de nos limites. Il n'est pas jusqu'à Bouteiller, ce héros semeur de nuées, qui n'ait droit à la reconnaissance de ses élèves. Son prestige personnel qui les

asservit combat les vagues idées d'émancipation que ses leçons leur enseignent. Divinisé par l'enthousiasme de ces enfans, il devient lui aussi un faiseur d'ordre, semblable à un capitaine d'insurgés qui ramènerait au cœur de sa bande l'obéissance et le respect.

M. Barrès nous initie à l'esprit et à la pratique du culte des héros dans un chapitre qui émerge, ainsi qu'un vieux chêne, dans le bois taillis des *Déracinés*, et qu'on voudrait faire relier à la suite des *lectures* de Carlyle : je veux parler du fragment épique sur le pèlerinage des sept Lorrains au tombeau de Napoléon, pages mémorables où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de l'ivresse qui « gonfle amoureusement » ces jeunes poitrines « contre la balustrade de marbre, » ou de la méthode impérieuse qui maîtrise, gradue et organise tous ces mouvemens déchaînés. Au lyrisme des invocations liturgiques : « Napoléon, notre ciel... » s'unit la rigueur d'une méditation scientifique. Penchés sur le « César cadavre, » ces ardens catéchumènes, indifférens aux divers « Napoléons de l'histoire, » somment le « Napoléon de l'âme » de ressusciter devant eux, et de leur dire sous quelles espèces il veut être adoré par la jeunesse d'aujourd'hui. Le héros paraît. Il dit son vrai nom : « Napoléon professeur d'énergie. » Alors les incantations s'apaisent. Un des initiés se tourne vers ses camarades et comme un diacre à la foule des fidèles, il leur jette : « Ce n'était d'abord qu'un jeune homme dépourvu!... »

Instinctivement, ils l'entraînèrent plus à l'écart, dans la chapelle du roi Jérôme et lui dirent :

— On sait sa biographie d'empereur, sa gloire, mais sa formation? Et sa candidature à la gloire, comment la posa-t-il?

Dans leur île, à la fin du dernier siècle, les Bonaparte, mes amis...

Tout ce qui suit est admirable de précision et d'élan, véritable cours théorique et passionné d'entraînement à l'énergie. Quel éducateur français ne préférerait cette brûlante leçon de choses aux plus belles phrases d'un Bouteiller?

Napoléon symbolise dans la pensée de M. Barrès cette classe de héros vers lesquels une force irrésistible nous entraîne et que notre instinct nous impose. Il en est d'autres qu'aucun tressaillement intérieur ne nous révèle et que seule notre volonté lentement nous découvre. Taine appartient, si l'on veut,

à cette dernière catégorie. Lorsque M. Barrès eut la pensée d'évoquer ce philosophe dans un autre chapitre des *Déracinés*, l'auteur des *Origines* n'était encore qu'un homme célèbre, et il y avait alors une réelle originalité à le transformer ainsi, parallèlement à Bonaparte, en une sorte de héros. Cette originalité paraîtra plus rare encore, et plus touchante, si l'on songe à tout ce qui sépare Taine de tels autres demi-dieux du panthéon de M. Barrès. Lui aussi pourtant, M. Barrès nous apprend à l'aborder dans un esprit et avec des sentimens religieux. Non pas que l'auteur de *Au service de l'Allemagne* et de tel chapitre de *Du sang* éprouve, à l'égard de Taine, les belles ardeurs d'un Paul Bourget; on montrerait aisément le contraire; mais si nos sympathies ne dépendent pas de nous, M. Barrès entend bien commander à ses puissances d'enthousiasme. Il appliquerait volontiers au culte des héros ce que Térence disait de l'amour, *extrema linea amare, haud nihil est :* les plus humbles pratiques de ce culte sont encore d'un très grand prix. D'ailleurs, cette religion, aux rites si bien réglés, aux formules si précises, a ses fièvres tout comme l'amour. « Rien ne ressemble plus aux troubles d'un amant que l'émulation de celui qui sent les prestiges de la supériorité. »

Est-il besoin, maintenant, Français que nous sommes, que nous expliquions à ceux du dehors qu'un pareil enthousiasme n'est pas ruiné, pas même gêné par notre irrévérence naturelle? Ce carabin de Rœmerspacher, au plus fort de son extase, fait de bien étranges remarques sur le bas du visage de Taine, et Sturel regarde bien en face le Napoléon de Sainte-Hélène « obèse avec un grand chapeau de planteur. » Encore ces menues libertés paraissent-elles bien innocentes auprès de tel chapitre de *Sous l'œil des barbares* et de la brochure sur Renan. Car, n'en doutez pas, Renan, plus que Taine, fut un des héros de M. Barrès, « un de ces hommes d'exception » qu'avaient construits les rêves de sa jeunesse, « et à cause desquels il s'était méprisé pendant des années. » Depuis lors, M. Barrès avoue bien s'être un peu ressaisi, mais en 1888, sa ferveur renanienne ne le cédait à aucune autre. Alors, comment pardonner le péché irrémissible commis par le jeune écrivain? Comment expliquer que l'on puisse être ainsi, au même moment, fanatique et sacrilège? Renan faillit y perdre son breton. Il fit, et d'autres firent avec lui, comme ces hommes du Nord que scandalise la bonne

familiarité des églises italiennes. Il n'y avait pas plus de blasphème à s'amuser légèrement de Renan qu'à causer un peu fort sous le dôme de Saint-Pierre. D'ailleurs, le maître, vu de plus près, n'avait peut-être pas répondu de tous points à l'image que se faisait de lui son jeune disciple. Quoi d'étonnant si celui-ci, désappointé, se permit quelques violences lyriques à l'adresse du grand homme, semblable à ces paysans napolitains qui mettent leur saint en pénitence quand le miracle attendu tarde à venir?

Les vrais *hero-worshippers* se reconnaissent à ce signe qu'ils n'attendent pas qu'un héros soit mort pour lui dresser des autels. Un Napoléon, — et même pour M. Barrès, un Renan, un Taine, — c'est le héros fantôme, l'ombre, le saint de légende, qu'on n'a jamais rencontré qu'à travers les livres ou dans le récit de ses aventures. Quand elle a fini de prier sur les tombes glorieuses, la jeunesse cherche d'instinct d'autres prophètes en qui s'incarne l'âme des grands disparus, des maîtres en chair et en os dont elle puisse entendre la voix, serrer la main, sonder le regard, moins parfaits que les morts, puisque l'oubli n'a pas effacé leurs misères, mais non moins aimés, adorés, servis, puisque d'une certaine façon, déifiés par nous, ils semblent nous appartenir davantage. Fi d'une avare prudence qui se prive du plaisir d'admirer les gloires toutes neuves que les siècles n'ont pas contrôlées ! Le risque est noble et beau de se donner à un de ces « princes des hommes, » penseurs, poètes, conducteurs de foules, dont la fortune oscille encore et qui peut-être doivent périr tout entiers. Ainsi pense l'auteur de l'*Appel au soldat*, qui modifierait volontiers le mot de Vauvenargues pour dire que rien n'est plus doux que les premiers feux de la gloire sur le front du héros choisi.

Je ne crois pas qu'on ait rendu justice à ce roman du boulangisme, *l'Appel au soldat*, à ce beau livre, moins riche peut-être que les *Déracinés*, moins inspiré que *Leurs figures*, mais d'un si bel accent et d'une allure si dramatique. C'est l'histoire du héros manqué, — encore un chapitre qu'il faut ajouter à Carlyle, — écrite avec la sérénité d'un critique, la tendresse fidèle, la piété d'un partisan et d'un ami. En méditant, en revivant cette aventure pour la transformer en œuvre d'art, M. Barrès fait un pas de plus vers la philosophie où toutes ses expériences le conduisent. Les limites par trop sensibles de son

chef l'amènent à se résigner aux siennes propres; le néant de ce héros d'occasion le fait se replier vers les solides réalités de sa Lorraine; enfin il apprend que les causes héroïques ne sont pas à la merci du mortel qui par instant les représente et semble les absorber en sa personne. « Boulanger n'est qu'un incident, nous retrouverons d'autres boulangismes. »

*
* *

Avec cette dévotion instinctive pour les héros, le sentiment de la discipline qui pénètre, soutient, et anoblit les trois romans de l'énergie nationale, s'établit d'une façon définitive dans l'œuvre de M. Barrès. Ses nombreux voyages ne le distrairont pas de cette docilité généreuse par où il s'achemine inconsciemment vers la philosophie de l'acceptation. D'ailleurs, on n'est pas moins vagabond que M. Barrès, on n'est pas plus réfractaire que lui au caprice, plus patient, plus volontaire et plus méthodique. J'aurais dû le répéter à chacune de ces pages, mais il semblait plus piquant de réserver cette constatation pour le chapitre des voyages.

Pour un véritable homme, — écrit-il lui-même dans un de ses livres les plus romantiques, *Amori et Dolori sacrum*, — la discipline, c'est toujours de se priver et de maintenir fortement sa pensée sur un objet. Rien de pire que des divertissemens et des excitations de hasard, qnand il faut veiller que toutes nos nourritures profitent au dessein déjà formé.

Se priver, éliminer, n'est-ce pas déjà, au prix de cette méthode appliquée rigoureusement, que *Du sang, de la volupté et de la mort* est devenu comme le Bædeker du romantisme? Côme, Pallanza, un ou deux tableaux à Milan, Venise, Ravenne, notre touriste systématique et passionné va droit à ce qui peut l'exciter à « sentir le plus possible, » brûlant les haltes classiques du voyage, le lac de Garde, les églises lombardes et la parfaite Vérone. C'est ainsi encore que l'*Amateur d'âmes* a fixé l'itinéraire d'Espagne avec une dialectique aussi impérieuse que perverse. Enfin, rien n'est laissé au hasard dans le *Voyage de Sparte*, véritable merveille d'élimination et de résistance inflexible aux tentations du chemin.

Méthodique dans le plan général de ses voyages, M. Barrès sait aussi ne pas se disperser dans la contemplation des objets qu'il a choisis.

Au risque, écrit-il encore, de laisser en chemin une partie des sentimens dont Venise nous charge, essayons de les dénombrer. Revisons avec une volonté systématique ce que nous avons d'abord enregistré à notre insu. Le plaisir d'une longue réflexion méthodique n'est pas inférieur aux abandons de la rêverie.

Une préoccupation morale guide le plus souvent, toujours même, cette revision.

D'Athènes à Sparte, — se dit le voyageur au début de ces expériences, — mon objet, c'est de reconnaître quel bénéfice moral nous pouvons encore tirer de la Grèce.

Aussi bien, les voyages de M. Barrès sont-ils avant tout des pèlerinages. « C'est possible qu'en tous lieux la nature révèle un Dieu, mais je ne peux entendre son hymne que sur la tombe des grands hommes. » Pour s'arrêter aux plus beaux paysages, il « y veut des tombes parlantes. » Pèlerin dévot, et qui, jusque dans ses oraisons, se propose obstinément un but précis, une activité sanctifiante.

Quand nous trouvons un lieu tel que les grands hommes le connurent et que nous pouvons nous représenter les conditions de leur séjour, ces réalités qui pour un instant nous sont communes avec eux, nous forment une pente pour gagner leurs sommets, notre âme, sans se guinder, approche des hauts modèles qu'elle croyait inaccessibles, et par un contact familier de quelques heures, en tire un notable profit.

Le séjour des héros, le cadre de leur vie, les spectacles qui les ont nourris, la recherche exacte de toutes ces réalités exige une nouvelle application à laquelle la méthode de M. Barrès ne permet pas qu'on se dérobe. D'ailleurs, ce ne sont pas là de ces résolutions trop parfaites qu'emporte le premier tour de volant. Il serait aisé de montrer par de beaux exemples, en étudiant, entre autres passages analogues, le chapitre de l'*Appel au soldat* sur la *Vallée de la Moselle*, avec quelle rigueur M. Barrès obéit point par point à cette consigne. Il ne laisse rien à l'inspiration du moment que puisse lui donner la préparation attentive de son voyage, prêt du reste, le moment venu, à illuminer ces érudictions de toutes les fusées de la passion et du rêve. Après vingt ans de journalisme, il se refuse encore à écrire avant de savoir. *Au service de l'Allemagne* nous montre encore le poète de la *Mort de Venise* poussant d'étranges enquêtes dans les études des

notaires lorrains, et telle page de lui sur les splendeurs du cadastre épouvanterait les pseudo-barrésiens qui n'ont jamais lu que l'histoire de la Pia. Mais pourquoi chercher des exemples? Dans ce livre trop peu connu de *Scènes et doctrines du nationalisme*, M. Barrès nous détaille par le menu le protocole compliqué de ses promenades. Je veux parler de la visite qu'il fit à Combourg pendant un entr'acte du procès de Rennes. Le choix même de Combourg est déjà caractéristique. On voit M. Barrès parcourant la carte des environs de Rennes et cherchant des promenades qui conviennent à l'émotion qui le remplit. Comme il ne veut rien qui le « détourne de la discipline nationale, » il élimine sans hésiter « les bois immenses de Brocéliande » et, de tout ce qui jadis aurait pu le séduire, il ne retient que trois points, trois sanctuaires proprement, exclusivement français, les Rochers, la Chênaie, Combourg. Va pour Combourg. Mais, avant de partir, le pèlerin veut relire le premier volume des *Mémoires d'outre-tombe*, et il se munit des monographies locales que lui signale quelque savant de l'endroit. N'oubliez pas que tout ceci n'est qu'une distraction, un repos entre deux séances du conseil de guerre, entre deux de ces articles que chaque soir le télégraphe transmet à Paris. M. Barrès sait donc avant de partir, et dans le plus infime détail, ce qu'il veut voir à Combourg. Dans l'espoir d'éclaircir un point controversé, « je vais, dit-il, je vais à la mairie, consulter le cadastre. »

Il ne donna jamais son cœur aux poètes, celui qui peut sourire des efforts que tout un jour je multipliai pour toucher exactement ces lieux où j'entrevois que la sauvage et la druidesse soupirèrent d'abord et prirent leurs premières couleurs.

Chez un romantique aussi discipliné que M. Barrès, ces humbles liturgies, bien loin de gêner l'inspiration proprement dite, l'activent au contraire en la dirigeant. Ces apparentes contraintes rendent plus intense l'émotion du pèlerin et plus active sa prière. J'emploie à dessein ces métaphores, M. Barrès nous y invite lui-même, et l'on peut répéter de ses plus belles impressions de voyage ce qu'il a dit de sa première étape dans *la Vallée de la Moselle*.

S'il avait pu, dans cette minute, rendre intelligible son état, Mme Gallant de Saint-Phlin se fût écriée : « Mais voilà ce que j'appelle la religion ! »

Est-il besoin d'ajouter que la méthode minutieuse, sévère et fervente dont on vient de résumer les principes n'impose pas à l'auteur de la *Mort de Venise* le sacrifice de son vocabulaire pittoresque et passionné? Bien au contraire, cette préoccupation morale, cette concentration des plus nobles facultés de l'âme en face d'un paysage lui donnent une richesse et une chaleur spirituelles. Pittoresque moral, si l'on peut dire, saturé d'un lyrisme grave et profond, beaucoup moins éloigné de la vieille tradition latine et française d'un Catulle ou d'un Du Bellay, que de l'impressionnisme moderne et de la photographie des couleurs.

*
* *

Il semble au premier abord que cette façon originale d'envisager l'histoire ou de voyager implique une certaine dose d'égotisme. Tout ramener aux héros, c'est encore tout ramener à soi-même, puisqu'on ne les célèbre que dans l'espoir de se hausser jusqu'à eux, et d'un autre côté, chercher avant tout le « bénéfice moral » qu'on peut retirer d'un paysage ou d'une ville d'art, c'est peut-être rapetisser le monde à notre mesure. Vieille antinomie que la religion rencontre, elle aussi, devant elle. On lui objecte que toute prière est égoïste, elle répond que la plus sublime prière s'appelle contemplation. « Invincible égotisme, soupirait jadis M. Barrès, qui me prive de jouir des belles formes ! Derrière elles, je saisis leurs âmes pour les mesurer à la mienne et m'attrister de ce qui me manque. » En vérité, le danger n'était pas si redoutable que le lui faisait croire une conscience trop timorée. Égotiste ou non à son point de départ, — cela n'a pas d'importance, — un artiste tel que M. Barrès, dès que l'enthousiasme le soulève, ne saurait manquer de s'oublier soi-même dans la contemplation du « non-moi. » Le merveilleux chapitre sur la *Vallée de la Moselle* (*L'appel au soldat*) dans ses parties descriptives, les portraits d'un Boulanger (*L'appel au soldat*), d'un Déroulède, d'un Morès, d'un France (*Scènes et doctrines*), les vastes fresques grouillantes du départ de Boulanger pour Clermont et de l'élection de Paris (*L'appel au soldat*), les journées de caserne d'un volontaire alsacien (*Au service de l'Allemagne*), et tant d'autres pages qui sont du meilleur Barrès, respirent une sérénité, un détachement classiques. Mais il y a plus impersonnel encore dans cette œuvre, il y a *Leurs figures*.

Qu'on a mal lu ce chef-d'œuvre, et qu'il serait dommage que la postérité regardât M. Barrès comme le Paul-Louis Courier de la troisième République! Ni le parti pris, ni la violence, le livre n'a rien d'un pamphlet. On comprend mieux qu'il ait rappelé à Francisque Sarcey les *Mémoires* de Saint-Simon, d'un Saint-Simon qui se griserait non de sa propre vengeance, mais du spectacle qu'il raconte, et qui « n'assénerait » ses regards que pour le plaisir de les asséner. Pour ma part, je ne vois de violent dans *Leurs figures* que ce plaisir. Ce n'est pas le frémissement d'une volupté de surface, mais le jeu grave, patient, magnifique d'une curiosité ardente et réfléchie. Impassible à force de passion, l'auteur trahit cependant, de-ci de-là, en lignes de feu ses délices de contemplateur. Il parle de la « magnificence » et de la « poésie infernale » de cette « épopée. » Deux lignes de lui en disent plus long à ce sujet que tous les commentaires :

En ce temps-là, écrit-il, conséquence d'une surproduction de drames, il y eut d'irréparables gaspillages de physionomies tragiques.

Le partisan s'efface devant le peintre, la passion politique devant la fièvre de voir, de comprendre et de décrire. N'était cette fièvre, vous le prendriez presque pour un dilettante. Indignation, haine, mépris, par un suprême effort de discipline et par un sens infaillible des lois de son art, il concentre en une flamme unique de curiosité tous les sentimens qui grondent en lui. Ni bourreau, ni accusateur, ni même juge, simple spectateur, mais d'autant plus redoutable qu'il est plus calme, il choisit méthodiquement, paisiblement, dans le tumulte de ces terribles journées, l'attitude, le geste, le mot qui perdent un homme. Cruel, si l'on veut, féroce même, mais d'une férocité d'artiste. L'enthousiasme passé, quand le pinceau lui tombe des mains, il n'est plus qu'indulgence, que pitié pour les figures qu'il vient de peindre. « Les malheureux! » écrit-il sans se douter qu'il répète le mot de sainte Thérèse sur les démons. Mais chez lui, de tels mots trahissent moins les attendrissemens soudains de la sensibilité que les hésitations de l'esprit. Vérité d'un côté de la Chambre, erreur au delà.

« Décidément, — écrit-il, — elle est vraie cette parole qui toujours me tenta par sa désolation: Il n'y a de justice que dans l'intérieur d'une même espèce. » Un fanatique ne parlerait pas de la sorte, et ce n'est pas là une boutade, mais l'expression rai-

sonnée d'un relativisme dont la pensée de M. Barrès est tout imprégnée.

*
* *

Ainsi plus nous avançons dans nos recherches, et plus nous semblons reculer. A chaque pas, de nouvelles antinomies nous arrêtent. M. Barrès nous apparaît comme un artiste aussi passionné que volontaire, aussi curieux de « sentir » qu'habile à se maîtriser dans ses émotions les plus lyriques. Nous le croyons perdu jusqu'à la subtilité dans les paralysantes délices de l'analyse intérieure, et en même temps, il se révèle à nous comme tellement idolâtre de ses héros que les justes sévérités de sa propre critique ne parviennent pas à le déprendre de ce culte. Indolentes voluptés d'une imagination qui semble se laisser aller à la dérive, et netteté extraordinaire d'une intelligence qui se rend compte de tout, langueur et fermeté, faste et sécheresse, Saint-Simon et Nicole, Renan et Bonald, tant de conflits, qui nous gêneraient fort si nous avions entrepris de découvrir la faculté maîtresse de notre écrivain, se résolvent harmonieusement dans son œuvre, comme se fondent dans une atmosphère unique les caractères opposés du paysage lorrain.

Divine douceur de ce chétif paysage, si mol et si fort, racinien et cornélien. Il brise le cœur et l'affermit. Perpétuel attendrissement, mais qui formerait des héros.

Il semble donc que nous n'ayons pas fait fausse route, en admirant, de préférence à tant de beautés plus surprenantes, la belle ordonnance classique à laquelle ce tempérament romantique a voulu se soumettre, et l'heureux équilibre que l'auteur des *Amitiés françaises* parvient à maintenir entre tant de puissances contraires. Cet équilibre est un des aspects les plus imprévus peut-être, mais assurément les plus caractéristiques de son talent. Un menu trait nous le rappellerait au besoin, un de ces riens révélateurs comme les aimait Sainte-Beuve. Les routes préférées de M. Barrès n'ont rien de tumultueux. Si elles montent, c'est par de paisibles lacets qui laissent presque l'illusion de la plaine. Il n'est jamais mieux inspiré que sur les chemins qui font terrasse et en présence d'un de ces paysages qu'on peut embrasser d'un seul regard. « Où que je sois, écrit-il, je suis mal à l'aise, si je n'ai pas un point de vue d'où les détails se subor-

donnent les uns aux autres et d'où l'ensemble se raccorde à mes acquisitions précédentes. » On peut, sans craindre de se tromper, appliquer cette confidence à toute les formes de son activité. Cette Lorraine, à laquelle il revient toujours, c'est le « point de vue, » la terrasse où ses diverses expériences s'ordonnent, et où, volontairement, par devoir et par plaisir, il se limite lui-même.

Je ne veux pas prétendre qu'il ait atteint du premier coup et sans effort à cet équilibre. Classique un peu malgré lui, nous l'avons vu, il fait parfois d'étranges détours pour revenir à la tradition. Mais c'est là, précisément, ce qui assure l'originalité et détermine l'importance de son œuvre. Moins hésitant, moins partagé, moins sensible aux séductions de l'une et de l'autre cause, il ne nous intéresserait pas autant, et son exemple nous serait moins profitable. Lui-même, d'ailleurs, il décrit et chante, sur le modèle des stances de *Polyeucte* et du *Cid*, les oscillations de son âme ainsi combattue. Je ne vois pas de livre de lui où on ne rencontre quelqu'un de ces soliloques, de ces examens de conscience lyriques dans lesquels il se complaît, et qui nous permettent de suivre si exactement le rythme de sa pensée et de sa sensibilité. Rythme à trois temps qui scande d'abord les « extases » puis les « dépressions » de cette frémissante et clairvoyante nature et qui se repose enfin dans une modération courageuse.

Oubli de soi ou révolte consciente contre ses propres limites, on se porte d'abord violemment vers le monde extérieur, dans un élan d'enthousiasme et de conquête; puis bientôt, averti par le sourire ironique et déçu du guetteur intime que rien ne peut endormir, on se replie découragé sur soi-même et on se délecte amèrement à contempler sa propre impuissance; enfin on se reprend, on accepte la médiocrité de tout ce qui est humain, et on se résigne à orner de son mieux une invincible misère.

Nous pourrions montrer par le menu avec quelle docilité le style de M. Barrès se prête aux pulsations de ce rythme; mais il faudrait plus de quelques pages pour suivre dans ses métamorphoses cette langue tantôt « chétive » et lucide comme la vive prose de Voltaire, tantôt lourde et chaude de volupté, ici nonchalante et paisible, là, soudain, frémissante d'énergie, cette phrase « si molle et si forte, » d'une contagion si troublante et d'un relief si vigoureux. Il y a là le *je ne sais quoi*, le rayon, la marque des maîtres, la beauté insaisissable qui ne se mesure qu'au plaisir qu'elle donne et qui échappe à toute définition.

*
* *

La merveille est de voir un pareil style au service d'une doctrine dont la sévérité touche à l'ascétisme. Qu'on imagine un Épictète qui frapperait ses maximes dans la langue de *René*. Car enfin, cette doctrine de l'acceptation qui s'affirme à chaque nouveau livre de M. Barrès d'une façon plus précise et plus convaincue, cette doctrine n'offre rien de commun avec ces philosophies chatoyantes, rêveuses ou enivrantes dont l'intelligence des poètes a coutume de se nourrir. Discipline mortifiante à laquelle les classiques de tous les temps se soumettent sans dire mot et contre laquelle tous les anarchistes de l'idée ou du sentiment ne cessent de faire rage, c'est, je crois bien, la première fois qu'un fils des romantiques se présente pour l'exalter.

Doctrine, système, théorie, je n'oublie pas qu'aux premières pages de cette étude, ces grands mots nous faisaient peur. Médiocrement éblouis par la synthèse du *Culte du moi*, nous en appelions du Barrès métaphysicien au Barrès artiste, et nous préférions hardiment le génie de l'un aux idéologies de l'autre. Allons-nous nous contredire et donner comme souverainement importante telle construction provisoire que professe aujourd'hui M. Barrès et qu'il oubliera demain ? « Culte du moi, » défense de l'individualisme, autant de systèmes préconçus que l'artiste caresse un moment avec la complaisance des idéologues et auxquels il s'efforce de plier ou de rattacher ses inspirations les plus spontanées. La philosophie de l'acceptation, au contraire, M. Barrès l'a vécue, si l'on peut dire, longtemps avant de la formuler. Émergeant peu à peu du crépuscule de l'inconscient, elle éclairait déjà, elle animait, elle rachetait les pages les plus révoltées de son œuvre, préparant ainsi par une suite d'ébauches de plus en plus poussées les livres où elle devait enfin se révéler dans son austère rigueur. C'est là qu'il faut chercher le secret profond, l'orientation, l'unité complexe et pathétique de ces vingt-cinq années de vie littéraire, l'aiguillon intérieur qui stimulait l'apparente frivolité de l'*Homme libre* et de l'ami de Bérénice, et qui ne laissait pas l'enthousiasme de Sturel sombrer avec la faillite de ses héros.

L'acceptation, on pourrait peut-être préciser le lieu et l'instant où M. Barrès rencontra pour la première fois cette rude

maîtresse. C'était à Milan, dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces, devant la Cène du Vinci. « Le Vinci médite, trouve l'acceptation, » écrivait-il au sommaire de ce mémorable chapitre, et méditant sur le Christ, il ajoutait :

Le geste de ses mains et ses traits qui sont, pour notre constante indignité, le plus douloureux des reproches, signifient qu'à comprendre tout et à distinguer la bassesse irrémédiable qui est à l'origine de chacun de nos sentimens, le sage, celui qui sait tout, pardonne tout. Tel est le mot suprême d'une connaissance complète et d'une méditation de la réalité; c'est l'acceptation.

Oui, mais pas encore l'acceptation absolue, complète et vraiment libératrice. Tout pardonner est encore moins difficile et moins vivifiant que de s'accepter soi-même. Le poète était encore trop jeune pour tenter ce pas décisif. Du reste, il ne croyait pas non plus, à cette date, que l'acceptation fût le dernier mot de la pensée, de l'art et de la vie.

Accepter, disait-il encore, voilà le terme de ce sublime Vinci; Michel-Ange, par un élan brusque, nous emporte bien au delà.

C'est, je pense, vers cette époque d'aspirations tumultueuses que M. Barrès se procura les vastes reproductions des fresques de la Sixtine dont on nous le montre entouré dans son cabinet de travail. A un ami qui l'interrogeait récemment sur cette galerie surhumaine, M. Barrès avoua, dit-on, que son culte pour Michel-Ange avait un peu perdu de sa ferveur première. Insensiblement et malgré lui, il en était venu à se fixer le même terme que le « sublime Vinci. » Les *Déracinés* marquent une étape de ce retour. « Accepter, voilà ce que n'enseigne pas l'Université. » Ainsi formule-t-il lui-même le plus grave reproche qu'ait mérité Bouteiller, résumant d'ailleurs le fameux discours qu'il prête à M. Taine en « une doctrine d'acceptation. » Des deux inspirations de M. Barrès, la plus belle et la plus féconde est la seconde. Jadis, s'étant heurté à ses propres limites en méditant l'histoire de la Lorraine, il avait décidé d'effacer, s'il se pouvait, cette fatale ressemblance; aujourd'hui, cette Lorraine où il se reconnaît plus que jamais, il l'aime, il la chante dans ses limites mêmes, comme saint François la Pauvreté. Dans le *2 Novembre en Lorraine*, il lui élève le plus noble temple et, dans les *Amitiés françaises*, nous le voyons mettre

cette philosophie souriante et douloureuse à la portée d'un petit enfant.

Est-il besoin d'en faire ici la remarque? « Acceptation » n'a pas du tout le même sens pour M. Barrès que « résignation. » Se résigner, c'est toujours subir, tandis que l'acceptation est essentiellement agissante. Profondément pessimiste, cette philosophie permet, encourage, commande même toutes les joies de l'action. Au même temps qu'elle nous humilie en nous ramenant aux conditions fatalement médiocres de notre vie, elle nous stimule, elle nous impose le culte et l'imitation des héros. « Il est des lyres sur tous les sommets » de l'étroit pays où elle nous emprisonne.

> L'honneur comme dans Corneille, l'amour comme dans Racine, la contemplation telle que les campagnes françaises nous la proposent... Quand une âme lorraine se forme une haute conception de sa terre et de ses morts, cette idée, avec l'occasion, deviendra le principe de grandes actions lorraines.

En reconnaissant ici les strophes tendres et viriles des *Amitiés françaises*, plus d'un lecteur aura retrouvé du même coup l'inquiétude où l'œuvre nous laisse, l'objection qu'elle provoque à chaque page sans la résoudre jamais. « Les trois déesses, » « les lyres sur les sommets, » l'apothéose de la Lorraine et la doctrine de l'acceptation, tout cela peut-il bien se réduire en une discipline pratique, en une science de la vie? Il y a du vague dans tout lyrisme. Ébranlés par ces musiques splendides, nous cherchons instinctivement « les vivantes réponses des actes, » la lumière moins éblouissante et plus sûre des exemples, et, si modeste soit-il, la conduite d'un héros.

Des actes, des exemples, un héros de l'acceptation, à première vue n'y a-t-il pas là de quoi faire frémir un poète? Ombres de René, d'Amaury et de Delrio, laisserez-vous le dernier des romantiques ressusciter le pieux Énée!

M. Barrès est un logicien trop courageux, un artiste trop volontaire pour s'incliner devant de semblables défis. Il a accepté, il a tenu la difficile gageure de proposer à un public français l'acceptation dans ce qu'elle peut présenter de plus douloureux, de plus rebutant : il nous a fait comprendre, approuver, aimer un volontaire alsacien au *service de l'Allemagne*. Comme enivré à la pensée de cette hardiesse, il a voulu compliquer

encore ce tour de force en préludant à l'aigre cantique de l'acceptation par une symphonie somptueuse. L'auteur de *Du sang* et d'*Amori et Dolori sacrum* n'a rien orchestré avec plus de soin et de succès que les trois chapitres sur *Sainte-Odile* qui conduisent dans son dernier roman à la grêle épopée du volontaire alsacien. Tout est réuni pour rendre ce navrant récit plus pénible. Les « couleurs provinciales » du jeune Ehrmann paraissent encore plus « germaniques » à côté de la délicieuse frivolité, de la raison agile de Mme d'Aoury. Bref, pour nous intéresser au récit de ses aventures, M. Ehrmann ne peut compter que sur la poésie de l'acceptation et sur la « beauté morale » d'une libre volonté qui se range « dans sa prédestination. » Tel quel, néanmoins, *Au service de l'Allemagne* est un chef-d'œuvre, le plus beau livre peut-être que M. Barrès ait publié jusqu'à ce jour. J'aurais trop à dire, si je voulais célébrer dans le détail l'ordonnance un peu capricieuse de cet ouvrage, la richesse des images et des pensées qui relève une si mince matière, la modération dont l'auteur ne se départ pas aux endroits les plus critiques, la convenance parfaite entre le symbole et la doctrine, l'éloquence discrète et persuasive de ce plaidoyer en faveur de l'acceptation. Car on entend bien que l'aventure du volontaire alsacien est un symbole, tout comme la Lorraine de l'*Appel au soldat*, et que le bénéfice de cet exemple héroïque n'est pas réservé aux seuls Alsaciens. *Au service de l'Allemagne* est le commentaire vivant, l'illustration pittoresque du vieil adage que je rappelais au commencement de cette étude : *Spartam nactus es, hanc adorna.* Timide formule du classicisme littéraire et moral, prudente devise ennemie des trop longs espoirs et des trop vastes pensées, mélancolique bréviaire de la sagesse des vieux âges, — pour que l'auteur de *Du sang, de la volupté et de la mort* en soit venu non seulement à vous répéter de toute son âme, mais encore à vous amplifier magnifiquement dans son œuvre entière, n'a-t-il pas fallu un véritable miracle de la tradition et de la raison françaises?

HENRI BREMOND.

TRENTE ANS D'INDÉPENDANCE

LA FORCE BULGARE

La Bulgarie libre fête les grands anniversaires de sa résurrection. Elle dément une fois de plus l'aphorisme trop souvent répété : « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ; » elle laisse éclater sa joie d'être enfin sortie des temps où elle n'avait pas d'autre histoire que celle de ses maîtres. Trente ans seulement ont passé depuis que les soldats d'Alexandre II, vaillamment soutenus par l'armée roumaine et les volontaires bulgares, ont arraché les deux versans du Balkan au joug cinq fois séculaire des Ottomans ; mais, dans la vie des peuples comme dans celle des hommes, les années de jeunesse paraissent les plus longues parce que les transformations y sont plus rapides. Sofia, en janvier, célébrait à la cathédrale de Saint-Kral le jour glorieux de sa délivrance. Au mois d'août dernier, les champs de Plevna s'animaient, comme au temps de Gourko et de Skobeleff, du fracas des armes et du chatoiement des uniformes. Ce n'était plus, cette fois, que l'image de la grande guerre ; les canons tonnaient inoffensifs ; leur voix, répercutée par les échos du Balkan, acclamait la présence, sur les champs de bataille historiques, aux côtés du prince régnant de Bulgarie, du grand-duc Wladimir, représentant le Tsar, et des généraux survivans de la grande guerre ; elle témoignait la persistance, ravivée par l'émotion des glorieux souvenirs, de la fraternité d'armes des vainqueurs de Shipka. Quelques jours après, Sofia en liesse inaugurait le monument du « Tsar libérateur, » qui se dresse devant le palais du Sobranié, comme une perpétuelle évocation

des temps héroïques de la guerre d'indépendance. Ces solennités patriotiques apparurent non seulement comme une glorification du passé, mais comme un symbole du présent et un présage de l'avenir. Ainsi la Bulgarie affirmait à elle-même et au monde qu'elle se sentait désormais trop forte, trop confiante en ses destinées, pour se croire le droit d'être ingrate.

En même temps que les éphémérides de la grande guerre, les Bulgares ont célébré le vingtième anniversaire de l'avènement de Ferdinand de Saxe-Cobourg-et-Gotha au trône princier. La Bulgarie fit, il y a vingt ans, avec son prince, le plus heureux des mariages de raison : elle trouva le guide prudent qui a fait d'elle un État moderne et qui lui a donné une place parmi les puissances européennes. Trente ans d'indépendance, vingt ans de gouvernement sage : *breve mortalis ævi spatium!* Ce court espace de temps a suffi à de grandes choses; il a fait des Bulgares une nation, il a complètement métamorphosé le pays. Je ne sais quel voyageur a fait cette observation, qu'en Bulgarie on ne voit pas de vieillards. Ministres, généraux, diplomates, sont des hommes jeunes : jeunes par l'âge, jeunes surtout par l'enthousiasme, par l'activité physique et intellectuelle. Un général en retraite évoque, chez nous, l'idée d'une tête chenue : voyez, là-bas, des hommes comme Pétroff ou Zontcheff : ils sont encore dans la force de l'âge, et pourtant c'est aux temps déjà lointains de la guerre d'indépendance ou de la guerre de Serbie, qu'ils ont gagné leur haut grade. La Bulgarie a été faite par une seule génération, celle qui arrivait à l'âge viril vers 1878 et qui atteint aujourd'hui la cinquantaine; tous les hommes de cet âge ont été acteurs dans les grands événemens qui, de 1875 à 1885, ont créé la patrie bulgare.

Mais voici qu'aujourd'hui, derrière la génération héroïque monte et grandit celle qui n'a pas connu le régime turc et pour qui les luttes d'autrefois ne sont déjà plus de la vie, mais de l'histoire. Les hommes nés au bruit du canon de la délivrance ont maintenant trente ans; ils entrent dans la vie politique : c'est un élément nouveau, une inconnue. Ce qu'ils seront, nul ne saurait le prédire; mais on peut prévoir qu'ils différeront de leurs aînés comme, en France, ceux qui ont vécu 1870 se distinguent de ceux qui en ont seulement entendu le récit. C'est pour ces Bulgares de demain que les fêtes récentes ont pu être d'utiles leçons de choses, de salutaires enseignemens.

C'est à eux que, nous aussi, nous aimerions à dédier ces quelques pages, consacrées à l'œuvre que leurs pères ont accomplie depuis 1878. Nous serions heureux si ces lignes pouvaient leur apparaître comme l'opinion impartiale d'un ami du dehors qui s'est efforcé de rendre justice à leur pays, sans masquer ni ses faiblesses, ni les dangers qui peuvent le menacer ; nous souhaiterions aussi qu'elles contribuassent, en faisant mieux connaître les Bulgares en France, à les y faire aimer davantage et à resserrer, entre les deux nations, des liens de sympathie qu'aucune divergence grave d'intérêts ne risque d'affaiblir.

I

Quand on vient de traverser la Macédoine ou la Thrace, et qu'on franchit la frontière de la Principauté bulgare, le contraste est si saisissant qu'il n'est pas un voyageur qui n'en ait été frappé. Du côté turc, l'immense tristesse des campagnes mal cultivées où les hommes, fuyards comme des bêtes traquées, semblent se terrer sous leurs chaumières basses ; la frontière franchie, le train file plus vite à travers la riche plaine de Philippopoli, le pays même où sévirent le plus cruellement, il y a trente ans, les « atrocités de Bulgarie ; » les champs de blé et de maïs alternent avec des rizières bien arrosées, des pâturages où paissent des troupeaux de bœufs et de buffles ; les paysans rouméliotes, le bonnet d'astrakan noir crânement posé sur la tête, regardent en face, parlent haut, comme des hommes qui se sentent libres : ils ont, dans toute leur allure, ce je ne sais quoi de dégagé, d'allègre, que donne la conscience de l'indépendance et de la sécurité. Ici, on a l'impression de respirer plus librement, d'être rentré en Europe, dans la civilisation occidentale et chrétienne.

Cette sensation de passer brusquement d'un monde dans un autre, donne précisément la mesure du chemin parcouru par la Bulgarie depuis son affranchissement ; elle s'est élancée à travers les siècles pour se trouver d'un bond au niveau des peuples de vieille civilisation ; en quelques années, elle s'est mise en mesure de participer à la vie politique, sociale et morale de l'Europe. Aucun phénomène de conquête ou de colonisation ne peut donner l'idée d'une pareille métamorphose. Le régime ottoman est un minimum de gouvernement ; sans accorder à ses sujets au-

cune liberté, il leur laisse volontiers prendre toutes les licences: il est une tyrannie anarchique. Les soldats turcs partis, l'indépendance proclamée, tout était donc à créer ou à transformer. Les champs et les hommes existaient, mais les champs étaient en friches, les arbres avaient été coupés, et les hommes, décimés par la guerre, étaient sans organisation. Il n'y avait rien qui ressemblât à ce que nous entendons par « l'État. » Il fallut tout improviser, depuis l'autorité et la dynastie jusqu'aux lois civiles, au budget, aux voies de communication, aux postes, à la monnaie, à l'armée, à la police. Ce n'est qu'en réfléchissant à ce que pouvait être un pareil état de choses encore si récent, que l'on peut comprendre la Bulgarie actuelle, apprécier l'œuvre qu'elle a accomplie, et ne pas s'étonner des lacunes qui subsistent.

A ces difficultés déjà si compliquées, s'ajoutait l'incertitude de l'avenir, qui paralysait les meilleures volontés. Durant les longs mois qui séparent San Stefano de l'acte de Berlin, la Bulgarie, incertaine de sa destinée, incertaine même de son existence, attendait que les diplomates européens eussent achevé de livrer, aux dépens des peuples balkaniques, la bataille diplomatique d'où allait sortir la prépondérance de l'Allemagne en Orient. La Bulgarie qui, avant la guerre, n'était rien qu'un champ de carnage, s'était crue, après San Stefano, transformée en une grande puissance, allant du Danube à la mer Égée, et de la Mer-Noire au lac d'Okrida; et voilà qu'elle se réveillait de ce rêve grandiose divisée en trois tronçons, dont l'un seulement était constitué en une Principauté vassale de la Porte; le second, la Roumélie, celui-là même qui avait le plus souffert des « atrocités » de 1877, était replacé sous le joug ottoman; il n'obtenait qu'un gouverneur chrétien; la Macédoine enfin rentrait tout entière sous l'autorité directe du Sultan. Déçue de ses espérances, d'autant plus cruellement qu'elles avaient été un instant des réalités, disloquée et découpée au gré des intérêts des grands États, la Principauté bulgare arrivait à la vie dans les circonstances les plus difficiles: telle que l'avaient taillée les diplomates de Berlin, elle était un paradoxe géographique et ethnographique. Elle était bien loin de réunir tous les Bulgares, dont la plus grande partie restait en dehors sous le joug turc; quelques-uns même, autour de Nisch et en Dobroudja, étaient enlevés à la Principauté pour donner une satisfaction à la Serbie et une compensation à la Roumanie qui perdait la Bessarabie au profit des Russes.

Une bande de territoire longue et étroite, entre le Danube et le Balkan avec, au Sud du Balkan, les plateaux qui, autour de Sofia, séparent le système balkanique des massifs du Rilo et du Rhodope, donnait à la Bulgarie une configuration étrange ; au lieu d'une réalité naturelle, elle était un être factice, inachevé, que menaçaient également le péril turc et le péril russe. Le vaincu de 1878 pouvait être tenté de profiter de la faiblesse des États dont l'Europe l'avait entouré ; et quant au vainqueur, on pouvait appréhender qu'il ne prît, aux dépens des petits États slaves, la revanche des déboires que Bismarck et Disraëli lui avaient préparés. Les Russes occupaient les routes et les places fortes ; un général russe était chargé d'organiser la Principauté et de la gouverner. Cette occupation russe était indispensable pour l'affermissement du nouvel État, mais elle était lourde, coûteuse et parfois maladroite dans ses procédés ; la Bulgarie n'en apercevait pas le terme, et elle pouvait se demander si elle n'échapperait au cimeterre turc que pour tomber sous la férule moscovite.

Voilà la situation qu'il faut se représenter, si l'on veut apprécier l'œuvre accomplie par la Bulgarie et par ses princes. Dès la première heure, les Bulgares firent preuve d'énergie et d'esprit politique, et montrèrent qu'ils entendaient vivre indépendans et devenir forts. L'Europe, en laissant leur patrie inachevée et leur race dispersée sous plusieurs dominations, leur rendait, sans l'avoir voulu, un service ; elle leur donnait un idéal : réunir dans un seul État les tronçons dispersés de la nation. Elle leur faisait du patriotisme et de la discipline une nécessité ; elle les obligeait à être forts et à s'armer sous peine de ne pas être. L'histoire de la Prusse est là pour prouver ce que peut faire un peuple brave sous l'aiguillon d'une pareille nécessité. Dès les premières heures en installant leur capitale à Sofia, les Bulgares firent un acte politique décisif ; ils affirmèrent leur volonté de rassembler tous leurs frères en une seule nation. Sofia est le centre géographique de la Grande Bulgarie de San Stefano ; mais, pour la petite principauté issue du Congrès de Berlin, la capitale naturelle eût été la vieille métropole, Tirnovo, sur les pentes septentrionales du Balkan, à l'entrée des plaines qui descendent vers le Danube. Établi là, le gouvernement bulgare aurait regardé du côté du Danube, de la Roumanie et des pays slaves du Nord. S'installer à Sofia, c'était signifier qu'il tournerait vers la Roumélie et la Macédoine son activité, ses ambitions et, au

besoin, ses armes. Sofia était une capitale d'attente en même temps qu'une place d'avant-garde. Elle est située au centre géométrique de la péninsule balkanique, au croisement des deux grandes routes naturelles qui la coupent en diagonale : l'une est celle que suit l'Orient-express de Belgrade au Bosphore par Nisch, Sofia, Philippopoli, Andrinople; c'est la vieille voie historique qu'ont utilisée les premiers croisés allant vers l'Asie, et, en sens inverse, les invasions turques. L'autre, qu'aucun chemin de fer n'emprunte encore dans toute sa longueur, est celle qui, partant de l'Adriatique, se dirige vers la Mer-Noire par Uskub, Sofia, la trouée de l'Isker et les plaines du Danube. Par l'Isker qui, descendu du mont Rilo, traverse le Balkan et va rejoindre le Danube, Sofia communique avec Tirnovo et la vallée danubienne; par Pernik et Kustendil, elle dispose d'une route pour descendre dans le bassin du Vardar, sur Uskub; par les passes de Dragoman et Pirot, elle est en relations avec Nisch et Belgrade, et par les plateaux peu élevés que franchit la voie ferrée de Sofia à Philippopoli, elle est bien placée pour descendre vers les riches plaines de la Maritza, vers Andrinople et Constantinople. En établissant son cœur et son cerveau à Sofia, la Bulgarie affirmait à la fois sa volonté de vivre et ses espérances de grandir; elle posait sa candidature à l'hégémonie de la péninsule.

II

Pour réaliser l'œuvre de sa résurrection nationale, la Bulgarie pouvait compter d'abord sur l'antique énergie de sa race, réveillée par le vin nouveau de l'indépendance et de la liberté politique. Dans la Turquie d'Europe, on le sait, la domination ottomane n'a pas cherché à assimiler les peuples conquis; partout où ceux-ci ont su conserver leur religion, elle a servi de sauvegarde à leur langue, à leur histoire et à leur sentiment national; les races anciennes, qui peuplaient la péninsule au temps de Byzance, se sont retrouvées presque intactes, les Turcs disparus, comme ces mosaïques des anciennes églises orthodoxes qui réapparaissent dans leur fraîcheur et leur éclat primitifs dès que s'effrite le mince suaire de chaux dont les avait blanchies le zèle pieux des musulmans. Tous ces peuples ressuscités ont retrouvé intactes les traditions et les mœurs, l'organisation sociale et religieuse de leurs aïeux : leurs annales,

conservées au fond des couvens par les soins des moines, leur ont rendu une histoire, des traditions, des exemples, un idéal national; leur littérature captive a repris son vol. Ce mouvement était commencé, pour les Bulgares, avant la guerre de la délivrance qu'il a préparée et rendue possible. Le gouvernement libéral de Midhat Pacha, dans les provinces danubiennes, en avait favorisé le progrès. Tout un travail souterrain de reconstruction s'était opéré par l'église et l'école sous la direction de l'exarque; les résultats en apparurent au grand soleil de l'indépendance. Quand l'heure sonna, les matériaux et les esprits se trouvèrent prêts pour la reconstruction de l'État bulgare. Les raïas, sous le régime ottoman, vivaient organisés par petits groupemens locaux, sous l'autorité de leurs prêtres; ils avaient chacun leur autonomie et leurs coutumes particulières. Sur ce fond solide de vies communales un État moderne a pu s'édifier; l'antique organisation n'a été que très peu et superficiellement modifiée; le régime municipal est resté la pierre angulaire de l'édifice politique bulgare. Certains groupemens, débris sans doute d'anciennes races dispersées, ont conservé leurs coutumes et leurs traditions particulières : telles sont ces Schopes qui habitent les environs immédiats de Sofia; les hommes, vêtus de laine blanche, avec le bonnet et la touloupe en peau de mouton, les femmes avec leurs longues tresses, leurs dalmatiques soutachées de blanc, leurs manches et leurs cottes joliment brodées, donnent au marché de la capitale un aspect très pittoresque, très oriental.

Quelles sont exactement les origines du peuple bulgare et en quelle proportion le sang des anciens « bougres » qui furent la terreur de l'Europe au IXe et au Xe siècle, y entre-t-il? Il est impossible de le dire aujourd'hui, tant sont divers et multiples les élémens dont est sortie la nation bulgare actuelle; mais il est certain que si les Slaves ont fait adopter, aux envahisseurs de race finnoise ou tartare, leur alphabet, leur langue et leur religion, le type mongolique apparaît cependant très fréquemment. Il suffit de regarder certains Bulgares, aux yeux petits et légèrement bridés, aux pommettes saillantes, pour ne pas les confondre avec des Slaves pur sang. Ce mélange a donné aux Bulgares certains traits de caractère que l'on ne retrouve pas chez les Serbes, les Russes, les Tchèques ou les Polonais, chez qui le sang slave est resté plus intact. Les Bulgares ont l'imagination moins vive

et moins brillante que leurs voisins serbes; mais ils ont ce sens de la hiérarchie et de la discipline qui est la qualité distinctive des races tartares, turques ou mongoles; ils sont plus gouvernables que les Slaves, plus maniables; ils se plient aisément à toutes les circonstances et s'adaptent à tous les milieux, ils sont imitateurs et, si leur esprit est rarement inventif, il s'assimile aisément les connaissances qui lui sont enseignées. Le Slave aime la poésie et les chants; il a l'esprit fin, ingénieux, subtil; il poursuit des rêves mystiques, des utopies sociales; il est individualiste, anarchiste même; le Bulgare est utilitaire et pratique; c'est un paysan et un soldat, âpre au gain, dur à la besogne, rude aux autres et à lui-même; très brave, prodigue de son sang, mais peu ménager de celui d'autrui; il est souvent resté grossier, brutal, il a peu d'aptitude aux beaux-arts et peu de goût pour la vie policée des villes; mais, dans un pays où la lutte pour la vie est encore particulièrement âpre, il est bien armé pour y réussir; il a ce que le président Roosevelt appelait un jour « les grandes vertus nécessaires » sans lesquelles un peuple ne saurait constituer un État organisé et puissant.

La Bulgarie, nouvelle venue parmi les nations, avait besoin d'un chef. Restée rude comme une fille sauvage qui tout à coup se trouverait transplantée dans une cité moderne, plus habile à frapper d'estoc qu'initiée aux belles manières diplomatiques du « concert européen, » toute frémissante de passions politiques, d'ambitions nationales et d'appétits individuels, entourée de pièges redoutables et de tentations plus dangereuses encore, travaillée par des intrigues étrangères, il lui fallait un souverain qui la représentât et qui parlât en son nom aux rois et aux chefs d'État, qui fût de leur famille, on pourrait presque dire de leur monde, et qui, en même temps, se tînt en dehors et au-dessus des partis pour pouvoir demeurer leur arbitre. Les Bulgares n'avaient chez eux aucune famille princière; ils étaient donc dans la nécessité de s'adresser à un étranger. Mais où rencontrer l'homme d'une telle situation, l'homme qui viendrait de son plein gré, non comme un passant de l'ambition et de la politique, mais avec la volonté de s'identifier à son peuple et de comprendre son âme jusqu'à incarner ses aspirations nationales? Il fallait aussi qu'il ne cessât pas d'être lui-même, c'est-à-dire, un prince venu du dehors, dont le dévouement et les services seraient, en quelque sorte, la récompense de la sagesse politique

de ses sujets. Il avait à gagner, à la fois, la confiance des gouvernemens étrangers, pour pouvoir être vis-à-vis d'eux le répondant de son peuple, et la confiance de son peuple pour être à même de le défendre aussi bien contre l'animosité flagrante des uns que contre l'amitié indiscrète des autres. Le prince capable d'observer toutes ces nuances, de devenir l'homme de la fonction, paraissait d'autant plus difficile à découvrir que les Bulgares étaient plus ombrageux et les étrangers plus jaloux.

Malgré de brillantes qualités d'homme et de soldat, Alexandre de Battenberg ne put tenir le rôle. Trop russe, par sa parenté, ses origines et ses tendances, pour n'être pas suspect au nationalisme bulgare, il apparut, au contraire, trop bulgare et trop indépendant aux Russes qui se refusaient à voir, dans le souverain de la Principauté, autre chose que le « lieutenant » du Tsar. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne lui pardonna pas ses velléités d'indépendance; la formation du ministère nationaliste et libéral de Karaveloff, les victoires de 1885 et la réunion de la Roumélie orientale à la Bulgarie mirent le comble aux ressentimens d'Alexandre III. Pour refaire partiellement l'œuvre de San Stefano, le prince avait compté sur les dispositions favorables de l'Angleterre et sur l'inertie calculée de la Turquie (1): on lui fit, à Pétersbourg, un grief de son succès même; après des tribulations dont le récit n'est plus à refaire, Alexandre de Battenberg fut réduit à céder: sur un télégramme impérieux du Tsar, il résigna sa principauté.

La succession, en vérité, était peu enviable. Le trône princier était à la merci des pronunciamientos militaires, encouragés par les Russes, ou des entreprises des partis en armes; on avait vu, en 1887, un complot d'officiers arrêter le prince Alexandre dans Sofia et l'obliger à s'exiler, et c'était Stambouloff qui, à la tête de bandes de paysans, était rentré dans la capitale et y avait rétabli le prince dans son ombre de pouvoir. L'infortuné souverain définitivement disparu de la scène, retiré à Darmstadt auprès de sa mère, Stambouloff restait seul maître: véritable dictateur, sous le titre de régent, il organisait, pour sauver les apparences, une sorte de consulat à trois où il prenait pour collègues son beau-frère Moutkouroff, qui lui assurait le concours des Rouméliotes, et son adversaire Karavéloff qu'il pensait anni-

(1) Voyez sur ce point notre article du 15 septembre 1906 : *L'évolution de la question d'Orient depuis le Congrès de Berlin.*

hiler en se l'adjoignant. Derrière ce fantôme de légalité, pendant près d'un an, Stambouloff exerça la dictature : étrange personnage, odieux par sa brutalité, sa cruauté, son manque absolu de scrupules, et attirant, malgré tout, par son audace, son ardeur patriotique, sa foi bulgare. Il y avait, en ce petit homme noir, à la grosse tête carrée, aux yeux fauves et aux pommettes saillantes de Tartare, une terrible force de volonté et d'exécution. C'est lui qui a libéré son pays de la tutelle étrangère. Malgré sa rudesse presque sauvage qu'explique son milieu et son temps, il est digne de compter parmi ces « professeurs d'énergie » qui savent donner à leur pays, au moment critique, l'impulsion nécessaire, la secousse libératrice. De tels hommes n'ont pas de place dans une société policée, dans un État tranquille; ils surgissent dans la tempête, comme ces grands oiseaux de mer aux larges ailes et au bec dur qu'amène l'ouragan. Notre XVIe siècle, pendant les guerres de religion, et, en Allemagne, l'époque de la guerre de Trente ans ont vu à l'œuvre quelques-uns de ces rudes forgerons. Installé à Sofia, Stambouloff frappait à coups redoublés sur ses adversaires, réprimant sans merci toute velléité de résistance, fusillant, emprisonnant, dominant par la terreur, mais remettant de l'ordre et de la discipline dans le pays.

Voilà le personnage dont il fallait d'abord, pour régner en Bulgarie, subir la tutelle et accepter la dictature. Il fallait, en outre, apaiser la Russie ou se maintenir malgré elle, et l'une ou l'autre alternative semblait également impraticable : l'exemple du prince de Battenberg était là pour montrer qu'il n'était possible ni de régner par les Russes malgré les Bulgares, ni de se maintenir par les Bulgares contre les Russes. La Bulgarie cependant avait besoin d'un prince pour retrouver une apparence d'ordre légal. L'assemblée de Tirnovo, élue sous les auspices ou plutôt sous la pression de Stambouloff, s'avisa de choisir un Danois, le prince Waldemar qui, trouvant la perspective peu engageante, préféra la cour paisible d'Elseneur aux hasards d'une royauté balkanique. Une nouvelle assemblée élut le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg (7 juillet 1887).

Ce petit-fils de Louis-Philippe avait alors vingt-six ans : il avait rang de lieutenant dans l'armée autrichienne, mais le métier des armes, aujourd'hui que les armes se portent surtout au fourreau, paraissait avoir peu d'attraits pour le jeune prince; il

vivait volontiers au palais familial des Cobourg, ou au château d'Ebenthal, au milieu d'une petite cour qui avait conservé du XVIIIe siècle le goût des belles-lettres et des choses de l'esprit. Quitter son existence paisible, la libre culture des sciences et des arts, le rang et les prérogatives princières sans les charges et les périls, et pour quel trône ! la perspective n'était ni séduisante, ni même rassurante. Mais gouverner des hommes, vivre l'histoire, la faire, suivre, dans le cours des événemens, dans les destinées d'un peuple, l'effet direct d'une volonté intelligente, n'est-ce pas, pour certaines natures, la plus noble des ambitions et, quand une fois on l'a goûtée, la plus élevée des jouissances, la plus captivante des voluptés? Celui qui s'est senti mordu au cœur par cette divine passion n'hésite pas devant la couronne offerte : il l'empoigne et il la garde. Pour un prince dont les aïeux étaient des rois, régner, c'est le devoir, la fonction et, pour ainsi dire, le champ de bataille. « On s'engage, disait Napoléon, et puis on voit. » Cette maxime de l'art de vaincre s'applique à l'art de régner. A mesurer les périls et les obstacles, à disputer sur la forme d'une constitution ou la couleur d'un drapeau, on finit par mourir à Frohsdorf. Quand on a l'âme d'un roi, on règne d'abord : on résout les difficultés ensuite. Ferdinand était né avec les qualités qui font les conducteurs d'hommes et si, peut-être, comme on l'affirme, il eut des hésitations, sa mère, la princesse Clémentine, une vraie fille de France par l'énergie de son âme et l'élévation de son esprit, lui donna sans doute des conseils dignes de ceux que son aïeule Jeanne d'Albret fit entendre à Henri de Navarre. Clémentine de Bourbon-Orléans, avec le cœur d'une femme et d'une mère, avait le cerveau d'un politique : elle avait vu la débâcle du 24 février 1848, dont elle avait, comme ses frères, prévu la fatale échéance : ce fut la consolation et la joie de sa vie que cette fondation, par le plus jeune de ses fils, d'une dynastie nouvelle, partiellement issue du vieux sang de France, sur cette jeune terre où la sève est ardente et où l'avenir s'ouvre à de vastes espoirs. Jusqu'à un âge très avancé — elle mourut, on s'en souvient, il y a un an, — la fille du « roi citoyen » vécut à la cour de Sofia, parmi ces Bulgares dont sans doute Louis-Philippe savait à peine le nom, auprès d'un fils dont sa tendresse et ses conseils furent, jusqu'à la fin, le réconfort et la lumière. Il y a là, n'est-il pas vrai, pour nous Français, une page d'histoire qui mérite que nous ne l'oubliions pas; elle crée

un lien particulier de sympathie entre notre pays et la patrie Bulgare.

Le 14 août 1887, Ferdinand Ier prit en mains le pouvoir sous les auspices de Stambouloff qu'il garda comme premier ministre. Entre le nouveau souverain et son peuple, nulle affinité naturelle, partout le contraste : le prince très cultivé, très civilisé, observateur sagace et calculateur avisé, froidement brave, — de cette bravoure des rois d'aujourd'hui pour qui la vie est un champ de bataille où les menace, à chaque minute, la bombe, la carabine ou le revolver, plus difficile à coup sûr que le courage du combat, — mais peu guerrier, étant de ceux qui ne livrent au destin que ce qu'ils ne peuvent lui enlever et qui préfèrent le jeu patient et tenace, sur l'échiquier politique, au hasard qui fait dépendre du sort d'une bataille l'avenir d'une nation et d'une dynastie. Le peuple, au contraire, batailleur, enthousiaste, peu soucieux des formes ou des subtilités de la diplomatie, et plus confiant dans la vigueur de ses bras que dans les combinaisons de ses hommes d'État. Ainsi les qualités de la nation et celles de son prince se trouvaient être complémentaires les unes des autres : et c'est peut-être là le secret de leur entente. Le prince s'imposait d'abord au respect général par l'autorité naturelle qu'il devait à sa race et qui émanait de toute sa personne, par son aisance « de roi partout chez soi, » par l'habitude héréditaire de commander aux autres et à soi-même, de contenir derrière un masque de froideur les élans d'une âme passionnée, impressionnable, sensible jusqu'à l'excès aux plus légères piqûres, enfin par le port naturellement imposant d'une tête dont la majesté est dans le front, haut et large, et la volonté dans l'éclair pénétrant de deux yeux d'acier. Les services qu'il rendit à la patrie bulgare achevèrent de serrer les liens qui l'unissent aujourd'hui à son peuple.

Le prince Ferdinand eut dès l'abord le mérite de comprendre que l'avenir de la Bulgarie n'était, à le bien prendre, que l'un des aspects de la question d'Orient, et que la question d'Orient elle-même étant, avant tout, européenne, il fallait qu'il fût européen avant même d'être bulgare. Avec une patience inlassable, il parcourut l'Europe ; mettant au service de son pays ses alliances et ses relations de famille, il chercha à tirer la Bulgarie de son isolement, à la distraire des affaires purement balkaniques et des querelles intestines où elle aurait usé ses forces sans profit.

La Bulgarie, qui n'était après le Congrès de Berlin qu'une principauté en lisières, soumise à la tutelle ottomane et européenne, à peine autorisée à entretenir « une milice, » est devenue, grâce au tact et à l'ascendant de son prince, une puissance européenne, pratiquement indépendante et libre, munie d'une forte armée, accréditée dans tous les pays par des agens dits « commerciaux, » mais en réalité diplomatiques, recevant chez elle des envoyés de tous les grands États. Il fallut presque dix ans au prince Ferdinand pour apaiser les ressentimens du Tsar ; ce ne fut qu'en 1896 que la réconciliation se fit à Paris, sous des auspices français, entre le prince et le baron de Mohrenheim. Alexandre III consentit à reconnaître Ferdinand Ier comme prince de Bulgarie et, après lui, tous les gouvernemens de l'Europe s'empressèrent de suivre son exemple. Le passage à la religion orthodoxe du prince héritier Boris, né catholique comme son père et sa mère Marie-Louise de Parme, fut la conséquence et peut-être la condition de ce rapprochement: la chancellerie russe s'alarmait de voir une dynastie catholique s'implanter en Bulgarie; elle craignait que la politique austro-hongroise ne cherchât, un jour ou l'autre, dans la communauté de religion, un moyen de battre en brèche l'influence de l'Église orthodoxe russe dans les Balkans. Faire du Tsar l'empereur de tous les orthodoxes, c'est un rêve que beaucoup de Russes ont fait et font encore ; c'est la vraie forme du panslavisme. En Orient d'ailleurs, et surtout dans la péninsule des Balkans où la religion est le cadre et la sauvegarde des nationalités, il est presque impossible à un prince de ne pas partager la religion de ses sujets. Les Bulgares, peu préoccupés de controverses religieuses, mais très intransigeans dans leur nationalisme, virent dans un tel acte un nouveau gage de l'union définitive de la dynastie et de la nation; de ce jour grandit la popularité du jeune prince. Son père, respecté pour tout le bien qu'il fait, reste, malgré ses services, le souverain venu de l'étranger; Boris, né dans le pays, sera le premier roi national.

La Bulgarie, pour assurer son indépendance et préparer ses progrès, a besoin d'entretenir de bonnes relations avec toutes les grandes puissances ; mais, selon les occurrences, ou selon les besoins immédiats de sa politique, elle s'est rapprochée davantage de tel groupement européen, ou de tel autre, sans jamais s'inféoder à aucun. Indépendance vis-à-vis de tous, mais bons rap-

ports avec tous, tel a été son programme. Il lui était plus facile qu'à certains autres États, la Serbie par exemple, de le mettre en pratique, parce qu'elle a le bonheur de n'être en contact immédiat avec aucune des grandes puissances; elle ne touche qu'à la Turquie, à la Roumanie et à la Serbie. On a parfois représenté la politique du prince Ferdinand comme ondoyante et tortueuse; il eût été plus équitable de constater que la situation politique de la Bulgarie l'oblige à une perpétuelle tactique d'adaptation et d'équilibre. Il lui faut prendre sa place dans la vie générale de l'Europe tout en y poursuivant, de combinaison en combinaison, ses fins particulières. Épier, dans la politique européenne, les circonstances propices, canaliser les dispositions favorables afin d'en tirer un avantage pour les intérêts bulgares: telle est la méthode; elle exige, pour être utilement appliquée, un tact toujours en éveil et un constant esprit de suite. Dans la politique du prince Ferdinand, ce qui varie, ce sont les aspects extérieurs, les moyens; ce qui est permanent, c'est la méthode et le but. Durant toute la première période de son règne, le prince cherche à obtenir la reconnaissance de sa dynastie par les puissances : c'est dans un groupement nouveau des grands États, l'alliance franco-russe, qu'il en trouve le moyen, et ce sont des complications orientales, les troubles d'Arménie, qui lui en offrent l'occasion. Le prince fait valoir, en cette circonstance où une crise générale de la question d'Orient menaçait de mettre en feu l'Europe, le prix de son abstention. A partir de 1896, la politique bulgare s'oriente vers la Russie; les cabinets Stoïloff et, plus tard, Daneff marquent nettement cette tendance.

Dès 1902, l'agitation macédonienne vient compliquer la politique du prince. Le troisième tronçon de la nationalité bulgare, à son tour, mobilise ses forces; des bandes, formées sur le territoire de la Principauté, passent la frontière; des officiers se mettent à la tête de l'insurrection. On peut croire, en 1903, que la guerre est inévitable; une grande partie de l'opinion bulgare, très surexcitée, y pousse. Mais le prince sait mieux que personne et l'insuffisance de ses forces et la volonté des cabinets européens de maintenir la paix: il ne renouvellera pas la faute qu'a commise la Grèce en 1897; il donne à la tranquillité du monde un gage de sa bonne volonté et de la sagesse de son pays; il appelle au ministère M. Daneff qui dissout les Comités et fait son procès à Sarafoff. A Constantinople, M. Natchevitch est

chargé de représenter à la Porte la situation difficile de la Bulgarie, les désirs pacifiques de son gouvernement contrariés par le courant d'opinion qui l'entraînera vers la guerre, si des satisfactions et des réformes sérieuses ne sont pas accordées aux populations chrétiennes de Macédoine. Le prince Ferdinand, par cette politique, se maintient d'accord avec les « puissances de l'entente : » Russie et Autriche-Hongrie. Mais l'application du programme de Muerzsteg est trop lente et ne donne que des résultats insuffisans : la diplomatie bulgare s'emploie à ramener la France et l'Angleterre, qui viennent de se « rapprocher, » à une ingérence plus directe dans les affaires balkaniques. Nous avons vu comment la création du contrôle financier et des missions militaires européennes a été le fruit de cette intervention. La politique des Stamboulovistes, revenus au pouvoir en 1902 (cabinet Pétroff-Petkoff, puis Petkoff seul après la démission du général Pétroff, puis Goudeff après l'assassinat de Petkoff), a consisté précisément à obtenir, par l'intermédiaire de l'Europe, des réformes en Macédoine. Les chefs de l'Organisation donnaient pour mot d'ordre aux bandes de s'abstenir de toutes violences. Sarafoff lui-même avait renoncé à la lutte armée ; il n'espérait plus que du temps et des circonstances la libération de la Macédoine ; c'est comme modéré qu'il a été récemment assassiné avec Garvanoff. M. Stancioff, en succédant, en septembre 1906, au général Pétroff comme ministre des Affaires étrangères, pouvait dire, dans son premier discours au Sobranié : « Il m'est agréable de constater que nos relations avec les grandes puissances sont plus que bonnes. Par la voie d'un développement pacifique qu'elle ne cesse de suivre, par le souci constant qu'elle a de faire honneur à ses engagemens internationaux et par l'idée claire qu'elle s'est formée de sa situation dans la péninsule des Balkans, la Bulgarie gagne de plus en plus dans l'estime et dans la sympathie des puissances. »

Avec M. Stancioff, la diplomatie princière, tout en restant en excellens termes avec toutes les puissances, a d'abord paru se rapprocher davantage de Vienne. La retraite du comte Goluchowski rendait les relations plus faciles. Le ministre qui avait vu naître les petits États balkaniques ne pouvait s'habituer à compter avec eux et les traitait en quantités négligeables ; il paraît, en outre, avoir eu une animosité personnelle contre le prince Ferdinand auquel il ne pouvait pardonner, après qu'il

avait reçu l'appui de l'Autriche à son avènement, de s'être affranchi de sa tutelle et d'avoir cherché une réconciliation avec la Russie. Le baron d'Æhrenthal ne partage pas les préventions qui ont contribué à amener la retraite de son prédécesseur. L'entente ébauchée, en 1896, entre Sofia et Belgrade n'ayant pu aboutir à cause des propagandes rivales des deux nationalités en Macédoine, l'occasion était bien choisie, au moment où la crise austro-serbe était dans sa phase la plus aiguë, pour opérer un rapprochement entre Vienne et Sofia. M. Stancioff avait-il espéré d'autres avantages de cette politique et de ses relations personnelles avec MM. Isvolski et d'Æhrenthal? Il vient de quitter le ministère des Affaires étrangères et il ne paraît pas avoir recueilli tous les fruits qu'il attendait de sa méthode. Peut-être même faut-il voir, dans le peu d'importance des résultats obtenus, l'une des raisons déterminantes de l'acceptation, par le prince, de la démission du cabinet Goudeff-Ghenadieff-Stancioff.

Un résultat paraît cependant avoir été acquis dans ces derniers mois : le conflit aigu entre la Roumanie et la Grèce d'une part et, de l'autre, les bonnes relations du prince Ferdinand avec Berlin et Vienne, ont amené une ère nouvelle de rapports confians et de procédés amicaux entre Bucharest et Sofia. Un pont a été jeté sur le Danube : l'expression n'est vraie encore qu'au figuré, elle le sera bientôt au propre. Est-ce là une œuvre durable? Faut-il y voir l'amorce de cette entente des puissances danubiennes et balkaniques qui, de loin, semble si facile à réaliser et qui, dans la pratique, se heurte à tant d'obstacles, de rancunes anciennes et d'intérêts divergens? Une telle combinaison de petits États serait de taille à se défendre par elle-même, et à résoudre, au besoin, par ses propres forces on son propre poids, les questions balkaniques et orientales ; elle serait un obstacle à toute tentative des grandes puissances pour se frayer un passage vers le Bosphore ou vers Salonique ; de plus, par la force des choses et la logique des situations, elle serait amenée à chercher son appui sur la Russie d'une part et de l'autre sur les puissances occidentales, France et Angleterre. La bonne harmonie qui règne actuellement entre les cabinets de Londres, de Pétersbourg et de Paris, apporte, dans les affaires d'Orient, un élément nouveau. Le temps est passé où la rivalité de l'Angleterre et de la Russie était au fond de toutes les complications dans la Turquie d'Europe ou d'Asie. Un accord roumain-serbe-bulgare, conclu sous les auspices des trois

puissances, apporterait peut-être avec lui la solution de bien des difficultés toujours renaissantes. S'il vient à se réaliser, la Bulgarie le devra en grande partie à la sagesse politique du prince Ferdinand.

Toute la politique intérieure du prince a été faite en fonction de sa politique extérieure; elle en explique les méandres, elle en fait saisir l'unité persistante à travers une série de ministères dont la succession est déconcertante pour nos esprits occidentaux accoutumés au parlementarisme; la politique extérieure est le fil conducteur qui permet de trouver une continuité de volonté, une fixité d'orientation parmi les fluctuations des partis. Le prince, avec une rare dextérité, avec un mélange adroitement dosé de souplesse et d'autorité, a établi, en dehors des factions et au-dessus d'elles, son autorité personnelle. Sans jamais heurter de front un parti vraiment populaire, il a su tirer de chacun d'eux ce qu'il pouvait donner pour le bien du pays, attendant que la lassitude des uns et les appétits des autres aient fait désirer le renouvellement des ministres au pouvoir. Il a usé les partis et les hommes les uns par les autres. Les partis n'ont été pour lui que des équipes que, successivement, il a attelées au char de l'État dont il n'a jamais cessé, lui, de guider la marche. Certes, le prince n'est pas arrivé du premier coup à un pareil résultat, si avantageux pour la stabilité politique de la Bulgarie; il a dû subir d'abord la domination de Stambouloff; mais il avait compris que le terrible dictateur était une force et que, tant que l'indépendance de la Bulgarie serait en question, un pareil homme pouvait, en face des grandes puissances, accomplir une œuvre brutale dont ni son propre caractère, ni sa situation, ne lui auraient permis de se charger. Ce fut Stambouloff lui-même qui proposa des lois destinées à fortifier les prérogatives et les droits constitutionnels du Souverain.

Une dictature que n'excusent plus les nécessités d'un péril public ou d'une crise révolutionnaire ne tarde guère à devenir insupportable: cette heure arriva pour Stambouloff. Depuis sept ans, le prince supportait, sans impatience apparente, l'autorité du tout-puissant ministre, mais, à cette rude école, il apprenait son métier de souverain et il préparait l'avenir. Un jour vint, en 1895, où, la Bulgarie étant définitivement affranchie du régime russe, les circonstances parurent propices pour un rapprochement avec le Tsar: Ferdinand accepta la démission que Stam-

bouloff lui offrait périodiquement, et forma un ministère avec M. Stoïloff. Quelques mois après, Stambouloff périssait assassiné dans une rue de Sofia.

Quels partis, depuis lors, se sont tour à tour succédé au pouvoir, c'est ce que nous nous garderons de raconter (1). Les partis, en Bulgarie, ne représentent pas, comme en d'autres pays, des doctrines politiques très différentes et très clairement définies; ce sont plutôt des groupemens formés autour de certains chefs pour la conquête et parfois pour l'exploitation du pouvoir; on les désigne généralement par les noms de leurs chefs : Stamboulovistes, Stoïlovistes, Radoslavistes, etc. Le chef mort, il arrive souvent que le parti se dissout ou se rallie à un autre programme. A quelques années d'intervalle, le même nom sert à désigner des partis tout à fait différens par leurs tendances. Sans doute, il ne faut rien exagérer, il existe entre les diverses nuances politiques qui se partagent le Sobranié des divergences de doctrines; mais elles sont rarement profondes; le pays est trop jeune pour que les partis aient poussé des racines historiques lointaines; le plus souvent, c'est une question de tactique ou d'opportunité qui les sépare, ou tout simplement une question d'ambitions personnelles. Quand une faction occupe la place depuis longtemps, les appétits impatiens se coalisent pour la renverser et la remplacer. C'est l'heure que choisit le prince pour exercer sa prérogative de nommer les ministres. Son choix ne s'exerce pas forcément dans la majorité du Sobranié, car alors le même parti resterait toujours au pouvoir, le parti qui détient le gouvernement étant à peu près certain de faire élire un Sobranié qui lui soit favorable. Le prince appelle les hommes qui lui semblent le mieux répondre à la situation; il dissout l'assemblée, et les élections nouvelles donnent généralement la majorité au nouveau cabinet. Ainsi les partis ne sont rien que par le prince, qui n'est d'aucun et qui se sert de tous.

Une crise toute récente vient de montrer la manière dont il procède. Les Stamboulovistes (parti national-libéral, bien différent d'ailleurs de ce qu'il était au temps de Stambouloff) étaient depuis 1902 au pouvoir avec un cabinet présidé successivement par le général Pétroff, M. Petkoff et M. Goudeff. La

(1) On trouvera tout le détail des luttes des partis, de leur organisation et de leurs tendances dans le récent livre de M. René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique* (Plon, 1908).

Chambre arrivant à l'expiration de son mandat, le cabinet a remis sa démission au prince qui l'a acceptée. Son journal *Nov Vek* explique ainsi sa résolution : « Le gouvernement a cru utile de donner sa démission dans un dessein d'intérêt national. Il n'était en désaccord ni avec le chef de l'État, ni avec la représentation nationale, il n'y avait pas même de désaccord entre les membres du cabinet. Sa retraite n'a d'autre raison d'être que l'expiration du mandat constitutionnel de la Chambre dont la confiance lui permettait de gouverner le pays. Il laisse ainsi toute liberté à un autre cabinet de consulter la volonté du pays. » Équipe fatiguée ! Le prince n'a pas fait appel aux deux principaux partis d'opposition, ni aux Tsankovistes (progressistes) dirigés par M. Daneff, ni aux nationalistes (anciens Stoïlovistes) qui reconnaissent pour chef M. Ivan Guéchoff; il est allé chercher des hommes nouveaux, jeunes, groupés depuis peu autour d'un chef dont le nom était hier encore inconnu, M. Malinoff; ils s'intitulent démocrates; c'est une fraction dérivée de l'ancien parti Karaveliste; elle est surtout dirigée par des professeurs, des publicistes, des intellectuels. Dans le Sobranié actuel, ce parti n'a que trois députés; il reviendra probablement en majorité après les élections : en tout cas, ils gouvernera tant qu'il paraîtra au prince que le bien du pays et le succès de sa politique extérieure l'exigent.

Ainsi, malgré les luttes des partis et les rivalités des hommes, la stabilité gouvernementale résulte de l'action personnelle du souverain, et celui-ci est en parfaite communion avec la masse du pays qui travaille et se développe dans la paix et le calme. Les divisions politiques, querelles de coteries et conflits d'ambitions, n'atteignent pas un peuple de paysans et de petits artisans, laborieux et économes, qui n'a aucune éducation politique et qui, il y a trente ans, vivait encore sous le joug des Turcs; il se contente de jouir, sans s'en laisser enivrer, de son indépendance et de sa liberté. Et l'on ne sait, en vérité, ce qu'il convient d'admirer davantage, ou du prince qui sait faire accepter de tous son autorité bienfaisante, ou du peuple qui a le bon sens de se laisser conduire.

III

La force de la Bulgarie, son avenir, est dans la masse de ses paysans. La Bulgarie est une démocratie rurale, un pays de

petite propriété. Les grands domaines ne s'y rencontrent qu'à l'état d'exception très rare. Au temps des Turcs, il existait une classe de grands propriétaires fonciers : on les appelait les *tchorbadjis;* ils possédaient les *tchifliks* ou grands domaines, sur lesquels beaucoup de paysans travaillaient comme colons; ils étaient des intermédiaires entre le gouvernement ottoman et les paysans bulgares. L'état social de la Bulgarie était donc comparable à celui que nous voyons encore en Macédoine, avec cette différence que les grands propriétaires qui bénéficiaient du régime turc étaient chrétiens, tandis qu'en Macédoine ils sont en majorité Turcs. Nous avons expliqué, ici même, comment la question macédonienne est avant tout une question sociale (1) : c'est cette question sociale que nous voyons aujourd'hui résolue en Bulgarie et en Serbie. Les *tchorbadjis* bulgares ont disparu en tant que grands propriétaires, mais comme ils étaient restés chrétiens, ils se sont retrouvés patriotes et ils ne se distinguent plus du reste de la nation; ceux qui étaient Turcs ou Bulgares musulmans ont, pour la plupart, quitté le pays. Les terres vacantes ont été achetées, à bon compte, par les paysans qui les cultivaient; ils se sont endettés pour devenir propriétaires, mais ils s'acquittent, peu à peu, grâce à la Banque agricole bulgare. Ainsi a grandi cette classe nombreuse de paysans propriétaires qui forme presque toute la nation bulgare : les ouvriers d'usines ne sont que 6 000 sur 4 millions d'habitans. Les ruraux sont des travailleurs acharnés, tenaces, prolifiques; c'est une forte race qui exporte jusqu'en Amérique ses aptitudes spéciales à la culture et au jardinage. A Budapest, tous les jardiniers sont des Bulgares ; autour de Constantinople, avant les bombes de 1903, ils étaient très nombreux; ce sont eux qui faisaient pousser ces belles fraises, gloire des maraîchers du Bosphore. Presque tous ont été chassés au moment des troubles; ils ont dû refluer en Macédoine ou dans la Principauté, et c'est en partie parmi ces déracinés que les bandes se sont recrutées.

Les paysans bulgares ont gardé du passé une défiance invincible contre tout grand propriétaire : ce sentiment est si vif, dans certaines régions, qu'un capitaliste qui tenterait de réunir les élémens d'un grand domaine risquerait d'être molesté dans ses biens et même dans sa personne. Les dispositions de notre

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1907, page 387.

Code civil, cette « machine à hacher le sol, » introduites en Bulgarie en 1889, empêchèrent la reconstitution de grands domaines. Le tableau ci-dessous est très significatif à cet égard; il montre à merveille l'extraordinaire morcellement de la propriété bulgare. Le chiffre le plus considérable est celui des propriétaires possédant de 5 hectares à 7 hectares et demi. Le nombre total des propriétaires possédant plus de 100 hectares n'est que de 66 sur 546 084 propriétaires possédant 3 428 466 hectares (1). La vie de l'État bulgare repose donc sur la classe des paysans propriétaires. Que la récolte soit mauvaise, la rentrée des impôts devient difficile, et le budget est menacé de perdre son équilibre; les propriétés grevées de trop lourdes hypothèques sont vendues; et si la période des vaches maigres vient à se prolonger durant quelques années consécutives, une crise grave peut s'ensuivre. Depuis 1901, les récoltes ont été excellentes et l'on a vu les paysans rembourser à la Banque agricole le tiers de leurs dettes (20 millions sur 60).

En tout pays la routine est l'inconvénient de la petite propriété, surtout lorsqu'elle n'est pas avoisinée par de grands domaines. Les modes d'assolement, en Bulgarie, sont encore très rudimentaires malgré les grands progrès réalisés en ces dernières années; la plus grande partie des terres à blé sont encore laissées en jachère une année sur deux; elles servent de pâture pour les bœufs, les buffles et les moutons. L'usage des engrais commence à peine à s'introduire; les fumiers, entassés au milieu du village en un immense monceau sur lequel jouent et grouillent des légions d'enfans, de porcs et de volailles, demeurent inutilisés;

(1)

Nombre de propriétaires.	Superficie de chaque propriété.	Superficie totale de chaque catégorie de propriété.
65 870	jusqu'à 50 ares.	15 722 hectares.
37 256	de 50 à 100 —	27 836 —
59 735	— 1 à 2 hectares.	89 579 —
54 841	— 2 à 3 —	137 382 —
49 637	— 3 à 4 —	173 551 —
44 093	— 4 à 5 —	198 224 —
85 177	— 5 à 7 1/2 —	525 416 —
53 418	— 7 1/2 à 10 —	461 826 —
53 018	— 10 à 15 —	641 992 —
21 108	— 15 à 20 —	362 173 —
14 112	— 20 à 30 —	339 095 —
4 017	— 30 à 40 —	137 280 —
1 593	— 40 à 50 —	70 860 —
1 591	— 50 à 100 —	105 118 —
428	— 100 à 200 —	57 774 —
96	— 200 à 300 —	22 990 —
56	— 300 à 500 —	21 481 —
38	— 500 et au-dessus.	40 158 —

les paysans croient que, s'ils les répandaient dans leurs champs, le blé pousserait tout en feuilles et ne donnerait pas d'épis. Le froment, le maïs, l'avoine, le seigle, l'orge sont les principales cultures (1); le riz et le haricot prospèrent dans la plaine de Philippopoli; le ministère de l'Agriculture a introduit la betterave autour de Sofia où une sucrerie a été fondée; en Roumélie on replante les mûriers que les Turcs avaient coupés en 1876; le tabac prospère dans plusieurs départemens (2); enfin les roses, dont l'essence si renommée est exportée surtout en France, fleurissent en champs immenses dans la « vallée des roses » (Kazanlick) (3). Le gouvernement s'emploie, avec une intelligente activité, à favoriser les progrès de la culture : le séjour de M. Ghenadieff au ministère de l'Agriculture laissera, à ce point de vue, une trace durable. On encourage par des allégemens d'impôts la mise en culture des terres en friches: quiconque transforme en vignes ou en prairies artificielles une terre abandonnée est exempt d'impôts, pour cette terre, pendant douze ans. Le programme des écoles pédagogiques et des séminaires comporte un cours d'agriculture pour les prêtres et les maîtres d'école. L'État distribue la graine de vers à soie, les plants de mûrier, les meilleures semences et les meilleures greffes; il fait venir des professeurs et des jardiniers étrangers; il s'applique à améliorer les races de bétail, il introduit l'emploi des machines et s'efforce de faire abandonner l'usage des jachères; grâce à l'amélioration du réseau des canaux d'irrigation, beaucoup de terres sont rendues à la culture ou mises en état de produire davantage. En 1892, les guérets ou jachères occupaient 42 et demi pour 100 du sol labourable; en 1899, la proportion n'était plus que de 31 pour 100; elle a beaucoup diminué depuis. Le labourage se fait encore dans beaucoup d'endroits avec la charrue primitive, l'antique araire en bois; cependant, grâce à la propagande faite par le gouvernement et par les fabricans

(1) Production moyenne en céréales : 30 000 000 d'hectolitres par an, dont 12 millions de froment. Voyez pour tous ces détails *la Bulgarie contemporaine* (ouvrage publié par la Direction du commerce et de l'agriculture pour l'exposition de Bruxelles, 1905). Cf. L. de Launay : *la Bulgarie d'hier et de demain*. Hachette, 1907, in-12.

(2) Haskovo, 800 000 kilogrammes; Philippopoli, 300 000; Kustendil, 270 000; Silistria, 210 000. — Superficie cultivée en tabac : 3 000 hectares.

(3) Exportation d'essence de roses : entre 4000 et 6000 kilogrammes, valant de deux à quatre millions de francs.

d'instrumens agricoles, l'usage des machines se répand de plus en plus; les charrues en fer se multiplient, ainsi que les moissonneuses, les vanneuses, les arroseuses. Les herses, qui n'étaient que 5353 en 1899, étaient déjà 38080 en 1902, indice du soin nouveau que les paysans bulgares apportent à ce que notre vieil Olivier de Serres appelait si joliment le « ménage des champs. »

L'État bulgare s'est beaucoup préoccupé de protéger les paysans contre l'usure, fléau des classes agricoles en progrès. L'instinct du paysan le porte à acheter la terre, mais il est souvent victime des races dont la vocation est de servir d'intermédiaires : levantins, grecs, juifs, arméniens. Les juifs sont beaucoup moins nombreux en Bulgarie qu'en Roumanie ou en Russie; on n'en compte guère que 30 000, répartis surtout dans les villes de la Mer-Noire et de la Roumélie. Un réseau d'institutions de crédit et de coopération, dont l'État a pris l'initiative, protège le cultivateur contre lui-même et contre les usuriers. La Banque agricole, dont l'origine première remonte à 1863 et à l'administration bienfaisante de Midhat-Pacha, a été réorganisée par une loi du 23 décembre 1894, dont M. Ivan Guéchoff a été le promoteur; elle administre 160 caisses rurales qui mettent, jusque dans les bourgs des campagnes, le crédit à la portée des ruraux; dans les villes où la banque nationale n'a pas de succursale, ces caisses sont autorisées à la représenter et à faire des opérations pour elle. Elles font des prêts sur hypothèques ou sur gages, à des taux relativement modérés, 7 et 8 pour 100, avancent des fonds aux cultivateurs pour achat de bétail, semences, instrumens aratoires, reçoivent des dépôts, etc.; elles sont, en outre, autorisées à faire des avances aux sociétés coopératives du type Raiffeisen et l'on a vu, depuis le commencement de ce siècle, cette forme de la prévoyance sociale se développer étrangement. A la fin de 1907, la Bulgarie comptait 293 sociétés de crédit coopératives dont le bilan s'élevait, au 30 septembre, à 4741609 francs. Une loi récente a créé une institution analogue au *homestead* qui réserve aux paysans un noyau insaisissable et incessible de propriété.

L'élevage va de pair avec la culture des céréales : c'est, comme disait Sully, la « seconde mamelle » de la Bulgarie. La diminution des jachères ayant amoindri les surfaces livrées à la pâture, le gouvernement se préoccupe de développer la culture des fourrages artificiels; tous les terrains semés en luzerne sont

exemptés d'impôts ; l'étendue totale des champs de luzerne qui était de 31000 hectares en 1892, était déjà en 1900 de 88000. C'est l'élevage des chevaux, des bœufs, des buffles et des moutons qui s'est le plus accru ; des animaux reproducteurs ont été importés pour l'amélioration des races indigènes ; des primes sont accordées aux éleveurs qui exposent les plus beaux spécimens. Deux écoles d'agriculture, avec fermes modèles, et cinq haras, s'occupent tout particulièrement de la sélection des races. Des laiteries ont été créées et l'exportation des beurres a commencé. Une section spéciale, au ministère du Commerce et de l'Agriculture, est chargée de la surveillance et de l'application des lois rurales ; le pays est divisé en quarante-quatre rayons agricoles dont chacun est surveillé par un inspecteur : il veille à l'application des lois de police dans les villages, des règlemens concernant le phylloxera, les graines de vers à soie, etc. ; il a mission d'organiser des cours, des expériences. La Société nationale d'agriculture seconde activement l'action de l'État ; elle édite une *Revue agricole* et de nombreux manuels et tracts destinés à éclairer le paysan bulgare sur ses véritables intérêts.

La question des forêts et du reboisement est capitale pour l'avenir de la Principauté. Les Turcs et, en général, les peuples musulmans apportent partout, avec eux, le fléau du déboisesement dont les troupeaux de moutons et de chèvres complètent l'œuvre destructive ; le roc est bientôt dénudé ; le torrent entraîne dans les plaines et jusque dans la mer la bonne terre des montagnes ; il ravine profondément les plaines, il ruine irrémédiablement le pays. La chèvre, si on l'en laissait libre, ferait des contrées les plus fertiles des Saharas dénudés ; elle est le fléau de la péninsule des Balkans, comme de la Grèce, de la Sicile, de l'Espagne et de l'Afrique du Nord ; aucune verdure n'échappe à sa dent. Tout le flanc méridional du Balkan bulgare et le Rhodope ont été déboisés : les montagnes apparaissent de loin nues, âpres et stériles. Au contraire, le flanc Nord du Balkan est couvert de magnifiques forêts de hêtres et de conifères ou d'épais maquis. Le gouvernement s'est préoccupé, dès les premières années de l'indépendance, d'assurer l'exploitation régulière en même temps que la conservation de la richesse forestière.

En 1884 une première loi, suivie d'une seconde en 1889, introduisirent dans le régime forestier la notion nouvelle de

l'intérêt public; elles se heurtèrent longtemps aux habitudes invétérées des paysans et des communes qui se croyaient libres d'user et d'abuser de leur droit de propriétaires, coupant, incendiant sans contrôle et sans mesure dans les forêts. Peu à peu cependant on réussit, par persuasion ou par contrainte, à venir à bout de ces déplorables erremens. Un cadastre forestier fut dressé : les propriétés de l'État, celles des communes et celles des particuliers furent soigneusement séparées et délimitées, les droits des paysans fixés et surveillés. On commença à créer autour des villages des pépinières de jeunes arbres, que l'on planta ensuite sur les routes, autour des bourgs ou dans les endroits les plus dénudés. Des lois de 1897 et de 1904 ont achevé d'établir le code forestier; le salut des bois de la Bulgarie et même leur renaissance est aujourd'hui assuré. Des inspecteurs français ont été appelés pour diriger le travail d'aménagement et d'exploitation rationnelle et pour former un personnel indigène. Les forêts sont une grande richesse pour la Bulgarie; elles couvrent 3 041 324 hectares, dont 902 000 appartiennent à l'État, 1 million et demi aux communes et le reste aux particuliers. Le pays exporte, par ses ports de la Mer-Noire ou du Danube, des bois durs ou flexibles, à l'état brut ou ouvragé : la Turquie, entièrement déboisée, est le meilleur acheteur.

L'État bulgare a donc eu le mérite de comprendre quelles étaient les sources principales de sa prospérité; il s'est appliqué à défendre et à développer la classe des paysans et les industries rurales. Peu de pays ont une législation agraire plus complète et mieux adaptée à ses besoins, un système de crédit mieux organisé.

Le paysan bulgare, pour cultiver sa terre, a besoin de main-d'œuvre; il a intérêt à avoir beaucoup d'enfans; il se marie de bonne heure et souvent, à quarante ans, il est grand-père : aussi l'augmentation de la population est-elle très rapide. La Bulgarie dépasse aujourd'hui 4 millions d'habitans (3 744 283 en 1900); en 1887, après l'annexion de la Roumélie orientale, la population n'était que de 3 154 000. L'excédent des naissances sur les décès dépasse annuellement une moyenne de près de 60 000. — Malgré l'émigration d'un grand nombre de musulmans, malgré le départ, lors des troubles de l'année dernière, de plusieurs milliers de Grecs, la population n'a pas cessé de s'accroître; elle a remplacé les partans; elle fait déjà tache d'huile sur les pays

voisins, elle émigre. Le nombre des Turcs est encore de près de 500 000, et l'on compte environ 70 000 Roumains, 40 000 Grecs, 80 000 Tziganes, 30 000 juifs.

IV

Que la Bulgarie ne soit pas actuellement un pays industriel, il n'y a pas lieu de s'en étonner : le temps lui a manqué pour une pareille transformation. Mais possède-t-elle les moyens de créer chez elle la grande industrie, et a-t-elle intérêt à le faire, c'est ce qu'il est intéressant de se demander. Le pays n'est pas très riche en minéraux, mais il a quelques bassins houillers assez importans : les mines de lignite de Pernik, au Sud-Ouest de Sofia, ont été les premières exploitées et donnent encore de bons rendemens ; celles de Bobov-Dol n'ont pas encore de chemin de fer. Enfin, dans le Balkan central, sur le parcours de la future ligne de Tirnovo à Borouchtitza, des mines de charbon considérables ont été récemment étudiées par un ingénieur français des mines, M. de Launay, et il nous suffira, pour cette question, de renvoyer à son livre. En « houille blanche, » les montagnes bulgares, Balkan, Rhodope, ou Rilo, abondent : les torrens qui dévalent des hauteurs, et qui sont aujourd'hui un fléau, peuvent devenir une source considérable de richesse. Malgré tout, il ne semble pas que la Bulgarie doive mettre dans l'industrie ses espérances de richesse et d'avenir ; elle est et elle restera avant tout un pays agricole ; mais elle a évidemment intérêt à créer, comme elle a déjà commencé à le faire, les principales usines nécessaires à sa consommation. En 1900, la Principauté ne comptait que vingt industries différentes ; elle en avait déjà quarante-deux en 1905, et, depuis lors, le mouvement n'a fait que s'accroître : les industries textiles et surtout celles de la laine tiennent le premier rang.

Au temps des Turcs, les petites villes bulgares étaient habitées par un grand nombre de petits artisans, organisés en « métiers » ou corporations : c'était le petit atelier familial, tel qu'il existe chez tous les peuples qui n'ont pas suivi l'évolution industrielle déterminée par l'invention des machines. Deux exemples : il existait à Sofia, en 1876, soixante savetiers ; ils n'étaient plus que quatre en 1896, bien que la population eût quadruplé. A Stara-Zagora, on comptait avant la guerre 2 500 ateliers de filature de laine à

domicile; il n'y en avait plus que 20 en 1905. Tous ces petits ateliers de famille, tous ces petits métiers ne purent résister à la concurrence des articles étrangers, importés en masse grâce à la libre concurrence commerciale. Il en résulta des souffrances et des ruines pour beaucoup d'artisans, et c'est pour les protéger, en même temps que pour préparer l'avènement d'une industrie plus centralisée, que le gouvernement princier a fait voter par le Sobranié toute une série d'intéressantes lois sociales. La loi de 1903 sur « l'organisation des métiers et des syndicats ouvriers » pose les principes, conformes aux décisions générales de la Conférence de Berlin, et la loi de 1905, sur « la protection du travail des femmes et des enfans dans les fabriques, » prescrit une série d'applications pratiques destinées à protéger les femmes et les enfans contre les abus du travail dans les usines, et même dans les ateliers familiaux lorsque le nombre des personnes qui y sont occupées dépasse cinq. L'inspection du travail a été organisée et, en outre, le ministère exerce son contrôle par l'intermédiaire des *Comités du travail* institués dans les villes, et composés du maire, d'un médecin, de l'inspecteur des écoles de la région, d'un ingénieur de l'État et d'un représentant des associations ouvrières de la commune. La loi du 23 janvier 1904 détermine l'organisation des métiers; elle oblige les artisans « à s'organiser en corporations afin de prévenir toute concurrence déloyale, de collaborer au progrès des métiers, de créer des caisses de prévoyance et de crédit, etc. » Nul ne peut exercer un métier quelconque sans être muni d'un certificat délivré par le syndic de la corporation et certifiant que le candidat justifie d'une pratique suffisante dans le métier qu'il se propose d'exercer. Les relations entre patrons et apprentis sont également fixées. Ainsi toute une série de lois et de règlemens, dans le détail desquels il nous est impossible d'entrer, mettent, au point de vue de la protection ouvrière et de l'organisation des métiers, la Bulgarie en avance sur beaucoup de nations plus anciennement civilisées, et l'on peut dire que, dans la Principauté, l'industrie a sa charte avant d'avoir eu son essor.

Cet essor, le gouvernement s'est préoccupé de l'assurer à la Bulgarie par des lois protectrices, notamment par la « loi sur l'encouragement du commerce et de l'industrie bulgares, » votée le 25 janvier 1905; elle détermine une série d'avantages géné-

raux, dont bénéficient toutes les entreprises industrielles, et une série d'avantages spéciaux, dont bénéficient seulement certaines industries nominativement désignées : ce sont celles dont la création ou le développement ont paru au gouvernement particulièrement nécessaires. En outre, la Bulgarie a arrêté le programme d'un nouveau tarif douanier qui a servi de base à ses négociations commerciales avec les États européens. Il est très étroitement protecteur ; il ne se contente pas de frapper de droits très élevés les produits que la Bulgarie peut fabriquer elle-même, ou dont elle souhaite de promouvoir la fabrication, mais il atteint même les articles que la Principauté est dans l'impossibilité de produire, tels que les articles de luxe, les machines, les soieries. L'importation française s'est trouvée, de ce fait, l'une des plus atteintes. Les droits, d'ailleurs, sont si élevés qu'ils ne jouent pas. La population, où les grosses fortunes sont rares, préfère se passer des articles qui sont frappés de ces droits exorbitans et ainsi se trouvent entravés le développement du luxe, du bien-être, l'affinement des mœurs, l'usage même de certains articles considérés en Occident comme de première nécessité. Il est à souhaiter que le nouveau ministère se rende compte que le but a été dépassé et apporte quelques amendemens aux rigueurs de ses tarifs douaniers.

Le commerce bulgare, — dont nous ne pouvons ici qu'esquisser la physionomie générale, — consiste tout naturellement en une exportation de produits agricoles qui varie avec la récolte, et en une importation d'objets manufacturés et de matières premières destinées à l'industrie. Le mouvement général des affaires a dépassé, en 1904, 288 millions de francs et, depuis 1901, période de bonnes récoltes, les exportations l'emportent considérablement sur les importations. Dans les premières années de l'indépendance, alors que les chemins de fer n'étaient pas encore construits, le commerce se faisait uniquement par eau, soit par la Mer-Noire, soit surtout par le Danube ; presque toute l'importation venait d'Autriche-Hongrie et presque toute l'exportation se dirigeait vers la Turquie. Depuis, ces deux pays ont respectivement conservé le premier rang, mais la part des autres nations s'est considérablement accrue. Il est curieux de constater que les échanges entre la Russie et la Bulgarie, malgré leurs affinités politiques, sont très restreints.

Le gouvernement a beaucoup fait pour l'essor du commerce

en améliorant les voies de communication, et en créant de nouvelles routes et des chemins de fer. Deux bons ports ont été creusés et outillés, à Varna et à Bourgas, sous la direction d'ingénieurs et d'entrepreneurs français; les lignes de navigation de la Mer-Noire y font escale. La Bulgarie a même une marine de guerre : un petit croiseur et trois torpilleurs, commandés par un officier français. Les ports du Danube ont été améliorés. La Principauté possède actuellement 1 600 kilomètres de chemins de fer dont 1 209 appartiennent à l'État : le reste est la propriété de la Compagnie des Chemins de fer orientaux, dont l'administration est surtout austro-allemande. Elle avait construit, avant la guerre de 1877, le tronçon de ligne entre la frontière méridionale de la Roumélie et la station de Sarambey (entre Sofia et Philippopoli) ; les tentatives du gouvernement pour racheter cette fraction si importante du réseau bulgare n'ont pas abouti. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour y voir les chemins de fer actuellement ouverts : la grande ligne Nisch-Sofia-Philippopoli-Andrinople avec embranchement sur Bourgas ; la ligne de Sofia à Tirnovo et Varna, dont deux embranchemens atteignent le Danube à Nikopoli et à Routschouk. Il est plus intéressant d'insister sur celles qui vont être prochainement ouvertes ou commencées, à cause de leur grande importance politique et stratégique. Dans un an, la petite ligne de Sofia à Pernik et Radomir sera inaugurée jusqu'à Kustendil et à la frontière : c'est la direction d'Uskub où une vallée conduirait le rail sans grandes difficultés. Un vieil iradé turc concède la construction de cette ligne, mais le gouvernement s'oppose aux travaux. Il redoute qu'une invasion bulgare ne descende trop facilement par cette voie vers Uskub et Salonique; naturellement les Serbes l'encouragent dans sa résistance. En échange, les Turcs se montrent disposés à autoriser une ligne qui descendrait sur Serès par Djuma-Ibala. Il semble que l'intérêt bien compris du gouvernement ottoman serait de favoriser la construction immédiate des deux lignes; elles contribueraient plus efficacement, que des soldats et des gendarmes à la pacification du pays; ils accorderaient en même temps, aux Serbes, la jonction de Mitrovitza avec Nisch, fraction de la ligne qui reliera un jour l'Adriatique au Danube par Mitrovitza, Nisch et Vidin. Aux Grecs, ils accorderaient Salonique-Larissa. Ce seraient, pour la tranquillité et la prospérité de la Macédoine, les plus efficaces

des réformes. S'il est vrai, comme on l'annonce, que les Autrichiens aient obtenu la jonction de leur réseau bosniaque avec la ligne de Mitrovitza à Uskub, les Turcs ne pourront plus longtemps refuser d'accorder des concessions compensatrices aux Bulgares et aux Serbes.

A Sofia, le 7 mars prochain, aura lieu l'adjudication de la ligne de Mezdra (au Nord de Sofia) à Vidin, qui va desservir toute une partie de la Principauté encore privée de chemins de fer. Enfin une seconde ligne traversant le Balkan va être entreprise entre Tirnovo et Nova-Zagora par Borouchtitza; elle desservira le district carbonifère et tracera la voie terrestre la plus courte de Bucharest à Constantinople, si toutefois, comme on l'espère, les négociations engagées pour relier enfin, par un pont sur le Danube, le réseau bulgare au réseau roumain ne tardent pas à aboutir. Tous ces chemins de fer contribueront à rendre plus faciles et plus étroites les relations de la Bulgarie avec le reste du monde, et il est permis d'en attendre un heureux résultat. Les Bulgares ont en effet les défauts de leurs qualites : nationalistes intransigeans, ardens patriotes, ils sont souvent, surtout en affaires, hostiles à tout ce qui vient du dehors; qu'un étranger cherche à établir chez eux une industrie, une entreprise commerciale dont leur pays profiterait cependant tout le premier, il se heurte à d'étranges mauvaises volontés, qui ne fléchissent qu'au moment où le gouvernement a besoin de faire un emprunt. Il est presque impossible de faire des affaires en Bulgarie si l'on ne se résigne pas à passer par l'entremise d'un intermédiaire ou d'un courtier indigène. Cette tendance à l'exclusivisme s'explique chez un peuple qui vient seulement de secouer le joug étranger, mais elle n'est plus compatible avec l'état de prospérité, de progrès et de force où est aujourd'hui parvenue la Bulgarie.

Pays de petite propriété, pays de bons soldats : dans l'armée, plus encore que partout ailleurs, les Bulgares donnent la preuve de cet esprit de patriotisme et de discipline qui constitue le patrimoine moral de leur race. Ils ont fait leur apprentissage militaire en 1877 et en 1885; depuis, le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent pour son armée : le prince lui témoigne la sollicitude d'un chef d'État qui sait qu'en définitive le sort de son pays peut dépendre, un jour, d'une bataille. Sur le pied de paix, l'armée active compte 53000 hommes présens sous les

drapeaux; sur le pied de guerre, 190 000; en y comprenant toutes les classes de la réserve et de la territoriale, on arrive à 320 000 hommes. Ces troupes sont réparties en neuf divisions d'infanterie à quatre régimens, qui deviennent, en temps de guerre, neuf corps d'armée, avec neuf régimens d'artillerie à cinquante-quatre pièces, sans compter l'artillerie de montagne, et quatre régimens de cavalerie. Toute l'artillerie est neuve : on sait qu'elle a été récemment achetée au Creusot. Les troupes font de fréquentes manœuvres et sont très entraînées : officiers et soldats sont animés du meilleur esprit. Que serait le haut commandement? On dit généralement que les généraux ne sont pas encore tous au courant de la stratégie et de la tactique modernes; mais ils ont à côté d'eux des officiers d'état-major, formés en France, en Allemagne, ou même à l'École militaire de Sofia, qui pourraient au besoin les éclairer et les guider, comme cela s'est passé, dit-on, pour quelques chefs japonais dans la dernière guerre. En tout cas, l'armée bulgare a confiance dans son prince; elle a la foi patriotique, la volonté de vaincre; elle est bien outillée; elle est donc une force.

V

Nous n'avons jamais espéré tracer ici, en si peu de pages, un tableau complet des progrès de la Bulgarie depuis sa libération; nous n'avons même pas pu esquisser tout le travail législatif si remarquable, accompli par les différens ministères et par le Sobranié, qui a doté la Bulgarie de toutes les institutions et de tous les organes nécessaires au fonctionnement d'un État moderne. Nous avons cherché seulement à donner cette impression que la Bulgarie, même isolée, est de taille à jouer, dans l'histoire présente et future de la péninsule des Balkans, un rôle de premier plan. Est-ce à dire que le tableau soit sans ombres, l'édifice sans lacunes, la situation sans périls? Personne certes ne nous croirait, si nous l'affirmions. Ces dangers et ces points faibles, la meilleure preuve d'intérêt et de sympathie que nous puissions donner aux Bulgares, c'est de les indiquer, comme nous croyons les voir, sans ambages.

Les peuples jeunes, qui ont lutté longtemps pour l'indépendance et la liberté, qui ont travaillé avec ardeur, avec bonheur, à édifier, dans la fièvre et l'enthousiasme, la Cité nouvelle,

sont sujets à une sorte de griserie qui les porte à faire table rase du passé, à toujours détruire pour reconstruire, à n'apercevoir ni une limite à leurs progrès, ni un terme à leur prospérité. Nous permettra-t-on, ici, un souvenir personnel? Nous entretenant un jour avec plusieurs Bulgares de marque, parmi lesquels le très distingué maire de Sofia, nous témoignions notre admiration pour le travail colossal qui transforme la petite ville d'autrefois en une capitale moderne, dotée de beaux monumens, de larges avenues, de palais, d'hôpitaux, de tous les organes nécessaires à la vie d'une grande cité; mais nous exprimions aussi le plaisir que nous avions goûté en pénétrant, près de la nouvelle cathédrale, dans les vieilles petites chapelles presque enfouies sous terre, basses et humiliées comme les anciens Bulgares, ceux d'avant l'indépendance, qui venaient y invoquer les naïves et saintes icônes pour la délivrance de la patrie; nous disions enfin l'attrait de nos visites à l'église à demi ruinée qui seule reste encore debout du monastère d'où Sofia tire son nom et son origine, et à la dernière mosquée dont le minaret, quand on suit le boulevard de la Gare, semble marquer l'entrée de la ville nouvelle. Nos interlocuteurs s'étonnaient et, visiblement, ne comprenaient pas l'intérêt qu'on pouvait prendre à ces vieilles choses : on n'avait pas encore eu le temps de les raser, on construirait une belle église neuve à la place des bicoques anciennes, et quant à la mosquée, elle dérangeait la perspective rectiligne des boulevards et dépassait l'alignement, on la démolirait donc. Nous contâmes alors, en manière d'apologue, à nos amis bulgares, l'histoire d'un illustre cousin germain de leurs ancêtres asiatiques, le grand Khübilaï-Khan, petit-fils du fameux Tchinghiz-Khan : quand il eut installé à Pékin, dans la capitale des Empereurs d'Or, centre et foyer de toute civilisation, la dynastie mongole, il fit venir des graines des herbes qui poussent librement dans les steppes de l'Asie centrale et les fit semer dans une cour de son palais merveilleux; puis, montrant à ses enfans cette minuscule prairie, il leur dit : « Souvenez-vous de vos ancêtres et de vos humbles origines; gardez ce pré : c'est l'herbe de modestie... »

Certes, les Bulgares d'aujourd'hui ont le droit d'être fiers de l'œuvre qu'ils ont accomplie, de la patrie qu'ils ont ressuscitée, des lois qu'ils ont établies, de l'instruction qu'ils ont répandue, des établissemens scientifiques qu'ils ont fondés, de l'armée où

tous servent avec abnégation; qu'ils se défient cependant d'eux-mêmes et se gardent d'oublier que ce qui fait la force d'un pays ce ne sont ni ses institutions, ni ses lois, mais son âme. Or, si l'on n'y prend garde, l'âme bulgare pourrait être menacée. Une génération nouvelle grandit, qui n'a pas connu les temps de souffrances et de luttes; toute une jeunesse intellectuelle s'agite ; élevée dans les Universités de l'Europe occidentale, ou, en Bulgarie même, d'après les méthodes européennes, elle a pris, des sciences et des philosophies modernes, les hypothèses audacieuses et les théories extrêmes, mais elle n'a pas acquis en même temps le sens critique qui en pourrait atténuer la virulence ; elle croit avec enthousiasme au progrès nécessaire et continu des institutions, des idées et des mœurs; elle a perdu la faculté de voir les réalités, la Bulgarie si jeune encore, inachevée, plus affamée de calme et de bon gouvernement que de quotidiennes réformes; elle est impatiente et, en politique, l'impatience s'appelle souvent révolution.

Beaucoup de ces jeunes gens, fils de petits propriétaires, élevés dans les écoles ou les collèges, restent, avec une mentalité primaire, des demi-savans qui désertent la terre et à qui la carrière encombrée de fonctionnaires n'offre pas de débouchés. D'autres, anciens élèves des universités, aspirent aux professions libérales qui ne peuvent les nourrir tous. Des Bulgares, émigrés de Macédoine, presque tous intelligens, habiles, instruits, viennent faire concurrence, dans toutes les carrières, aux jeunes gens nés en Bulgarie; beaucoup aussi deviennent artisans, envahissent les métiers, provoquent une gène générale : ainsi la question macédonienne se traduit, pour les Bulgares de la Principauté, par une crise sociale qui les atteint directement. Parmi ces déracinés, ces mécontens et ces impatiens, les partis socialistes, — on n'en compte pas moins de trois, — recrutent leurs adeptes. Ces socialistes, dans un pays où il y a peu d'ouvriers d'usine et où la législation sociale est très complète, sont plutôt des anarchistes intellectuels, à la mode russe. On en trouverait jusque parmi les fonctionnaires, plus zélés pour le triomphe de leurs utopies personnelles que dévoués au service de l'État. Entre le conservatisme foncier du pays, composé en immense majorité de petits propriétaires ruraux, et les tendances révolutionnaires de « l'intelligence, » qui se croit l'élite appelée à gouverner, un fossé se creuse, un malentendu s'accentue : il en résulte pour la

Bulgarie un péril prochain. La crise universitaire a contribué à faire apparaître ce danger. Quelques jeunes gens et quelques grévistes ayant, à l'inauguration du nouveau théâtre de Sofia, en janvier 1907, assez vivement sifflé le prince, des mesures radicales furent prises par le président du Conseil, M. Petkoff, qui devait, peu de temps après, périr assassiné; l'Université fut fermée. Rouverte à l'automne 1907, elle reste presque vide d'étudians; ils manifestent, en faisant grève, leur mécontentement des mesures, à la vérité un peu sévères, prises comtre certains professeurs. Sans exagérer la portée de tels incidens, il convient cependant de ne pas négliger l'avertissement qu'ils comportent.

La vie parlementaire fait naître un autre péril : la politique devient une carrière, et les partis, avec l'exagération qui leur est propre, s'accusent les uns les autres de concussion. On ne voit pourtant pas les hommes politiques faire de scandaleuses fortunes, mais, dans ce pays d'agriculteurs où il n'y a pas de classe moyenne, les politiciens tendent à en constituer une. C'est surtout en développant le commerce et l'industrie, c'est-à-dire en facilitant la naissance et l'enrichissement d'une bourgeoisie urbaine, beaucoup plus que par des moyens répressifs toujours inefficaces, que le gouvernement pourra enrayer ce mal dont sont plus ou moins atteintes toutes les sociétés démocratiques.

A l'extérieur, des difficultés plus graves encore attendent le gouvernement du prince Ferdinand; et ici, il ne s'agit plus seulement de la Bulgarie, mais de l'Europe : *nostra res agitur*. Qu'un conflit vienne à éclater dans les Balkans, et c'est peut-être la guerre générale déchaînée, en tout cas l'invasion presque certaine du choléra en Occident. L'état de la Macédoine, loin de s'améliorer, semble empirer; manifestement, les « réformes » de l'Europe sont insuffisantes; la Porte les applique sans bonne volonté; les bandes font rage au nez et à la barbe de ses soldats; le gouvernement d'Athènes ne se lasse pas d'encourager les bandes grecques, et celui de Sofia commence à se lasser de la patience dont il a essayé loyalement de faire preuve. A Constantinople, les ambassadeurs, unanimes seulement en apparence, multiplient en vain, auprès du Sultan, les démarches pour obtenir le renouvellement des pouvoirs des agens des réformes et pour obtenir la création d'inspecteurs judiciaires : les Turcs sont fondés à croire qu'ils n'épuiseront jamais la longanimité de l'Eu-

rope, et ils en abusent. Le récent discours du baron d'Æhrenthal semble avoir rompu, entre les cabinets de Vienne et de Pétersbourg, le bon accord qui, depuis Muerzsteg, maintenait en Orient le *statu quo;* et, en même temps, Édouard VII, dans son discours du trône, insiste sur « la vive anxiété » que lui cause la situation des vilayets macédoniens. L'Angleterre qui rentre en scène, la Russie qui reprend sa liberté d'action, l'Autriche qui se remet en marche vers Salonique, voilà des faits nouveaux qui peuvent modifier profondément l'aspect actuel de l'éternelle question d'Orient.

Nous avons vu, d'autre part, de quel poids pèse la crise macédonienne sur la vie politique et jusque sur la vie sociale des Bulgares. Le péril, ici, prend la forme d'une tentation. C'en est une, en vérité, on ne saurait trop le redire, quand on a dans la main une armée nombreuse, entraînée, qui brûle du désir de se battre, qui se ronge dans l'inaction et qui coûte cher, de la jeter un beau jour vers ces plaines de la Maritza au delà desquelles miroitent les flots bleus de la mer Égée, la coupole de Sainte-Sophie, et la couronne royale, qui ne s'acquiert qu'au prix d'une victoire! Un prince moins sage, moins patient, moins confiant dans l'avenir, que ne l'est Ferdinand Ier, n'y résisterait pas : il entraînerait la Bulgarie à la délivrance de la Macédoine. Et lui-même, le prince Ferdinand, pourra-t-il toujours y résister? L'opinion, aujourd'hui, plus que les souverains, est reine du monde. S'il se croyait assuré de puissantes amitiés, s'il recevait certains encouragemens significatifs, l'action ne deviendrait-elle pas, pour lui, une nécessité, un devoir même? Alors les biens et les maux seraient déchaînés . la grande crise commencerait.

René Pinon.

POÉSIES

LE CYPRÈS

Si, plus doux, le parfum des roses dans le soir,
Au fond du jardin sombre où le silence écoute,
Se mêle au bruit plus frais de l'eau qui, goutte à goutte,
Déborde de la vasque et coule au réservoir;

Si, dans l'ombre plus solennelle, je crois voir,
— Moi dont le long amour pensait te savoir toute,
O cher visage auquel un prestige s'ajoute, —
Ton regard plus profond, plus secret et plus noir,

C'est que j'évoque alors, auprès d'autres fontaines;
D'autres roses en fleurs, puissantes et lointaines,
Que Brousse ou que Damas colorent de leur sang,

Et qu'un charme nouveau, de là-bas, t'a suivie
Pour avoir entendu dans les nuits d'Orient
Le rossignol gémir sur les cyprès d'Asie.

L'ARRIVÉE

C'est le matin de la Mille et Unième Nuit...
Le navire léger glisse sur l'onde plane;
La mer est transparente et l'air est diaphane;
L'alcyon nous précède et le dauphin nous suit.

Sur Stamboul, que nos yeux connaîtront aujourd'hui,
Un brouillard vaporeux flotte, s'étend et plane;
Les fuseaux des cyprès à des mains de sultane
En ont filé les fils d'argent où de l'or luit.

Ainsi nous apparut, ô Ville orientale,
Ton visage secret et souriant et pâle
Sous le voile subtil de l'aube et de l'été.

Comme Schéhérazade, ô toi, dont, belle encore,
Le Temps au sabre courbe épargna la beauté
Pour entendre ta voix lui parler à l'aurore!

L'AVEUGLE

Sa jeunesse jadis a vu naître l'aurore
Dans le ciel matinal et sur les calmes eaux,
Et le soleil, de ses rayons horizontaux,
Teindre de mille feux les ondes du Bosphore

Maintenant, devant lui, la foule au pas sonore
Passe invisiblement sans hâte ni repos,
Et ses yeux, sur le monde, à jamais se sont clos.
Son regard ne voit pas l'aumône qu'il implore.

Sur le grand pont qui joint Stamboul à Galata,
Pareil au Souvenir, chaque jour, il est là.
Si la ville, là-bas, est d'or ou d'hyacinthe,

Qu'importe! Un rêve ardent remplit sa cécité
Car il conserve encor, vivante en sa beauté,
Constantinople au fond de sa prunelle éteinte!

SOUVENIRS D'ORIENT

Quand je ferme les yeux, ô souvenir, je vois
Une cour de mosquée où le pigeon roucoule
Et, sur le pavé blanc que bigarre la foule,
L'ombre d'un dôme rond et de minarets droits.

Puis c'est le bazar sombre et ses couloirs étroits
Et la boutique où s'offre à mon pied qui le foule
L'éclatante couleur d'un tapis qu'on déroule
Tandis que le marchand calcule sur ses doigts.

Je respire une odeur d'Orient où se mêle
La feuille de la rose au poil de la chamelle,
La graisse qui grésille et le café qui bout,

Et, sur ma langue avide et que le sucre allèche,
Il me semble, ô Damas, sentir encor le goût
De l'abricot confit et de la figue sèche!

LE CASQUE

Que bénie soit la tête qui porte ce casque.
Inscription du casque de Chah-Abbas I.
(British Museum).

Cinquième souverain des sultans Séfévides,
Chah-Abbas a régné sur la Perse. Il fut grand.
Son nom, entre les noms des princes de l'Iran,
N'est pas qu'un écho vain fait de syllabes vides,

Car il bâtit, pour défier les ans rapides,
Mesdjid-i-Chah, mosquée à quadruple liwan;
Comme au palais d'Achref, au Tchar-Bag d'Ispahan,
Il vit fleurir la rose en ses jardins splendides...

Guerrier, son casque, avec couvre-nuque et nasal,
Montre damasquinée en son riche métal,
L'arabesque sans fin qui renaît d'elle-même,

Et, dans l'acier où l'or aux lettres resplendit,
On peut lire en relief des versets de poème,
L'un, entre autres, tiré du Bostan de Sâdi.

LES MÉDAILLES

Regarde. Dans l'argent, l'électrum ou l'airain,
Ou dans l'or pur, selon le pays ou la ville,
Tu peux voir — qu'y fixa la frappe indélébile —
Le symbole civique ou l'attribut divin.

Ces médailles, trésor que soupèse ta main,
Que leur relief soit fruste ou soit parfait leur style,
Pièces à fleur de coin de Grèce et de Sicile,
Pentadrachme, statère, obole, tout est vain.

Égine, Cos, Chalkis, Cyzique, Syracuse,
Tarente ! Le comptoir aujourd'hui les récuse;
Le temps ne leur laissa que leur seule beauté ;

Si bien que leur métal pur comme un rythme d'ode
En porte encor, peut-être, avec plus de fierté,
L'Épi de Métaponte ou la Rose de Rhodes.

LE SALAIRE

Tout le jour, sur le flot du changeant Hellespont
Qui tantôt veut la rame et tantôt la voilure,
Pêcheur, fils de pêcheurs, il a, sans un murmure,
Relevé les filets et lancé le harpon.

Au soleil, la sueur lui coula du menton;
Plus d'une fois l'écaille écorcha sa peau dure,
Mais dans sa barque, au soir, s'entassent le silure,
La sole, le turbot, le rouget et le thon.

La nuit tombe. Il revient au port; la brise est fraîche.
Il songe qu'à son poids on lui paiera sa pêche
D'un bon prix qui bientôt sonnera dans sa main,

Et, dans le ciel, il voit, luisante et métallique,
Déjà, comme un salaire à son travail marin,
Une lune d'argent se lever sur Cyzique.

MÉTAPONTE

Que celui-ci, pasteur, s'occupe de la tonte,
Que l'un soigne la ruche et l'autre le jardin,
Que tel taille la vigne et coupe le raisin,
Qu'un autre encor maîtrise un étalon qu'il dompte,

Que celui-là, du haut de la barque qu'il monte,
Lance le trident triple ou le filet marin,
Aucun de nos travaux n'est inutile et vain
Et notre effort divers enrichit Métaponte !...

Moi, son rustique fils, et qui tiens l'aiguillon,
Je pousse la charrue et creuse le sillon
D'où la houle du blé déroulera sa nappe,

Et c'est moi qui lui donne, honneur du sol natal,
Pour l'inscrire en symbole aux pièces qu'elle frappe,
Le bel Épi qu'on voit au revers du métal.

LE CROISSANT

La poterne, dans la muraille, ouvre à l'abord
Sa voûte oblique et basse où le pavé résonne,
Et l'antique rempart que le créneau couronne
Veille toujours à pic sur la plaine et le port.

Le palais du Grand Maître est là, debout encor;
Ici les Chevaliers dont l'Ordre l'environne
Ont leurs nobles logis qu'un blason écussonne.
L'héroïque passé survit en son décor.

Si l'épais bastion que la tour ronde flanque
N'a pas du joug haï sauvé la cité franque,
Rhodes, tu coûtas cher au vainqueur musulman,

Car, autour de tes murs, un vaste cimetière
S'incurve encore, comme un funèbre croissant
Où trente mille Turcs ont pourri dans la terre!

LE SPECTRE ROUGE

Tes os ne dorment pas au tombeau que Venise
Te dressa vainement, ô grand Patricien!
Il est vide. Tu ne gis pas en lieu chrétien,
O martyr qui connus le couteau qu'on aiguise!

L'épitaphe est pompeuse et noble. Qu'on la lise
Et l'on saura quel sort farouche fut le tien :
O deuil, Chypre tombée au pouvoir du païen,
Et ta mort héroïque à Famagouste prise!

Ici, dans son vieux port que son haut mur défend,
A la place où les Turcs t'ont écorché vivant,
Écarlate et debout en ta chair torturée,

J'ai cru voir, Bragadin, rôder sur le rempart
Ton fantôme sans peau tendant sa main pourprée
Que léchait en pleurant le Lion de Saint-Marc.

URBIS GENIO

Urbis genio Johannes Darius.
(Inscription votive du Palais Dario.)

Venise ne t'a pas inscrit au Livre d'or
Parmi ses fils fameux dont la gloire y rayonne,
Dario, mais ton nom oriental résonne
Toujours, dans un écho de faste et de trésor,

Puisque, riche étranger venu de quelque port
De l'Archipel ou né sur la côte esclavonne,
Tu construisis, sans écusson qui le blasonne,
Ce palais, dont le Grand Canal est fier encor.

Grâce à lui, tu survis, car sa façade blanche
Montre en disques luisans, dans son marbre qui penche,
Le porphyre vineux et le vert serpentin,

Et l'on peut lire encor l'inscription latine
Par laquelle tu dédias son seuil marin
Au génie ondoyant de la ville marine.

JOUR DE VENT

Ce soir, le rude vent qui souffle de la mer
Est un passant bourru qui brusquement vous frôle ;
L'eau du canal s'irrite, et la lagune au môle
Pousse son onde forte et son flot plus amer.

Tout gronde, vibre, tremble, en ce fracas de l'air;
La masure s'appuie au palais qui l'épaule,
Car l'antique Borée, échappé de sa geôle,
Gonfle l'Adriatique où le vaisseau se perd.

Jadis, quand l'ouragan hurlait à pleine bouche,
Ton Lion, ô Saint-Marc, anxieux et farouche,
Interrogeait les flots, de son regard d'airain,

Mais qu'importe, aujourd'hui, leur calme ou leur colère,
Venise n'attend plus à l'horizon marin
Le retour écumeux de ses rouges galères!

LA BELLE ALDA

Alda la bella e galanta.
(Vieille faïence italienne.)

Mon visage charmant, tendre et mélancolique,
Pour vous, je l'ai fait peindre, en toute la beauté
De son jeune printemps qui n'aura pas d'été,
En couleur, au fond d'un grand plat de majolique.

Lorsque je serai morte, — ainsi que vous l'indique
Le parchemin qui vous dira ma volonté, —
Placez-y, grappe à grappe, un raisin velouté,
L'amande souvent double et la grenade unique.

Amis, que ces beaux fruits que toucheront vos mains
Rappellent à vos cœurs des jeux déjà lointains!
Fut-il de plus doux fruit que ma bouche vivante?

Et moi, je sourirai sous l'émail précieux
Et que décore la banderole où vos yeux
Liront qu'Alda fut belle et qu'Alda fut galante.

LE SURNOM

Francisco Maurocenio, Peloponnesiaco, adhuc viventi.
(Inscription au monument du doge Francisco Morosini, dit le Peloponnèsiaque.)

Ce fut « vivant encor » que Venise à ta gloire
Vota l'honneur du bronze et voulut, ô guerrier
Dont le bras lui conquit la terre du laurier,
Qu'à ton nom s'ajoutât le nom de ta victoire.

Afin de ne pas être ingrate à ta mémoire
Et sachant l'homme enclin à trop vite oublier,
Pendant que durait l'œuvre et vivait l'ouvrier,
Elle a payé sa dette et devancé l'Histoire.

C'est pourquoi, Francesco Morosini, tes yeux
T'ont pu voir dans l'airain civique, glorieux,
Tel que contre le Turc tu commandais l'attaque,

Et que, sur ta galère à quadruple fanal,
Doge au noble surnom, Peloponnèsiaque,
Tu serrais à ton poing le lourd bâton ducal!

L'ADIEU

« Elle se déclara fort contente de son séjour à Venise, et quand elle en partit, nous l'accompagnâmes jusqu'à Vérone. »
(Chronique de Baldassare Aldramin.)

Que leur aurez-vous dit de la ville aux beaux noms
Qui fait Zani, de Jean, et, de Louis, Alvise,
Et dont notre mémoire à nos yeux divinise
Le prestige émouvant où nous nous enivrons?

Le marbre noblement y résonne aux talons,
Se dispose en façade et se découpe en frise
Et, d'un vol sans essor en l'air bleu qui l'irise,
Unit des ailes d'aigle à des corps de lions.

Vous avez parcouru la Ville inextricable,
Si belle en ses canaux que la lagune ensable,
Et, de tant de beauté, n'emporterez-vous pas,

Dans un long souvenir d'ardeur et de mollesse,
Ce doux regret, mêlé de désir, qu'au cœur laisse
Le charme d'un amour qu'on ne satisfait pas?

L'ABSENCE

Dans la chambre déserte, auprès de l'âtre éteint,
Où l'air silencieux a l'odeur de l'absence,
Je viens lire, l'esprit plein d'espoir et de transe,
Chaque lettre de toi qu'apporte le matin;

Le timbre qui la marque est d'un pays lointain.
Mais que me font le temps, l'espace et la distance?
Le papier parle, rit, soupire, pleure, pense;
Un fantôme s'esquisse au miroir incertain.

O miracle! Le feu sous la cendre vermeille
Renaît; la flamme luit, palpite, se réveille.
Il me semble t'entendre et que je te revois,

Car, par un cher prestige où mon cœur s'émerveille,
La lettre, le miroir, me rendent à la fois
L'écho de ton image et l'ombre de ta voix.

LE CLOITRE

Jadis, quelque rustique et pieux jardinier,
Bêche en main, au soleil inclinant sa tonsure,
A décoré de fleurs et planté de verdure
Ce doux jardin qu'enclôt le cloître familier.

Depuis, enguirlandant l'arcade et le pilier,
A l'abri du vent brusque et de la bise dure,
Du parterre natal jusques à la voussure,
A grimpé le lierre et grandi le rosier.

Mon amour est pareil au jardin de ce cloître
Solitaire où le temps, qui détruit tout, fait croître
Plus vivace la fleur et plus fort le rameau,

Car, à chaque printemps, je vois ma vie éclose,
En son même parfum éternel et nouveau,
Au rosier plus nombreux, d'une plus haute rose.

HENRI DE RÉGNIER.

LA
LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

I

Le Milliard des Congrégations! Le mot fut lancé en 1900, et voici qu'un peu oublié, il reprend aujourd'hui une force nouvelle. Seulement, il n'a plus le même sens. C'était en 1900 comme un appât jeté aux appétits de la foule, un mot plein de promesses, et qui enfermait l'espoir des retraites ouvrières. Il est ironique désormais, lourd de menaces, gros de colères. Et ceux qui s'en sont le plus servis naguère voudraient bien aujourd'hui qu'il n'eût jamais été prononcé. Il est remarquable au surplus que, dupée par la magie d'un mot, l'opinion publique se soit longtemps désintéressée d'un événement aussi grave dans l'histoire du pays que la fin, la ruine de toutes les congrégations. Lors du vote de la loi, en 1901, les souffrances qui se préparaient pour les individus, aussi bien que les excès qui se consommaient au préjudice du Droit, étaient restés pour l'opinion imprécis et lointains. Ensuite, l'exécution commença; de gré ou de force les couvens furent ouverts; religieux et religieuses se trouvèrent comme précipités dans la vie du siècle; autour des bâtimens vides et clos s'engagea une lutte judiciaire sans précédens. Mais il sembla que tout ce mouvement s'enveloppait d'un brouillard qui en masquait l'ampleur, qui en voilait le détail. Par instans, il est vrai, les plus indifférens paraissaient soupçonner qu'un événement exceptionnel, juridique, moral, économique, social, était en train de s'accomplir. Mais, à peine

fixée, l'attention se détournait. Elle est aujourd'hui, dans le Parlement, dans la Presse, dans le public, excitée de nouveau. Elle l'est par l'aventure fantastique du milliard, et le Sénat là-dessus a manifesté énergiquement sa volonté d'y voir clair. C'est à coup sûr le moment de voir aussi ce que fut l'exécution des deux lois qui frappèrent successivement, en 1901 les congrégations non autorisées, puis, en 1904, les congrégations enseignantes.

Les congrégations, on l'a dit avec raison, furent des victimes de l'Affaire. En 1899, la loi de dessaisissement venait d'être votée. Waldeck-Rousseau, qui l'avait combattue au Sénat, s'en montrait non pas seulement irrité, mais exaspéré. Au Palais, dans les embrasures de la Galerie marchande, dans le vestibule de la première Chambre de la Cour où il causait volontiers en fumant durant les suspensions, il parlait de la bataille alors si violente avec une amertume plus froide que d'ordinaire. Il dit un jour à un de ses confrères, curieux de son opinion : « Il faut s'attendre à tout, puisque ce sont les Jésuites qui inspirent et mènent cette campagne ! » En cette forme, l'affirmation paraissait comporter des réserves. Il répondit simplement : « Regardez autour de vous ; entre tous ceux qui luttent contre la revision, vous reconnaîtrez le lien d'un même esprit, de leur esprit à eux. » Il parlait avec une telle conviction qu'il était inutile d'insister. « D'ailleurs, ajouta-t-il, outre le rôle néfaste que ces gens-là jouent à cette heure, les dangers de l'envahissement congréganiste sont tels aujourd'hui, et l'extension de la mainmorte immobilière si formidable, qu'un gouvernement soucieux de gouverner ne devrait pas avoir de plus pressant souci que de régler le sort et la condition juridique des congrégations. — Régler ? comment l'entendez-vous ? — D'une part, assurer par le seul moyen efficace, c'est-à-dire par la dispersion des biens, la dispersion des congrégations politiques qui sont un danger pour la République ; d'autre part, établir un statut qui permettra de donner aux congrégations exclusivement religieuses une existence légale, au lieu de la vie juridique incertaine qu'elles ont à présent. » Quelques mois plus tard, Waldeck-Rousseau était président du Conseil. Le 14 octobre 1900, il lançait dans le discours de Toulouse le mot du milliard. En 1901, il faisait voter la loi sur les congrégations. Si j'ai cité les propos qu'il tenait en 1899, dans une conversation familière du Palais, c'est qu'on peut y trouver

à la fois les raisons qui le décidèrent à présenter sa loi et le caractère qu'il entendait lui donner. La crainte de la mainmorte était en lui une raison ancienne et traditionnelle d'agir contre les congrégations, et du même ordre apparaît son souci de juriste, de substituer à leur situation de fait un statut légal. La conviction que les Jésuites avaient mené l'Affaire fut la raison prochaine et décisive. Quant aux desseins qu'il annonçait, la loi de 1901 en assure d'abord la première partie ; elle assure la dispersion des personnes par « le seul moyen efficace, » la dispersion des biens ; c'est une loi de défiance et de haine. Mais, en même temps, elle offre un statut aux congrégations qui se seront fait autoriser. C'est bien ainsi l'idée tout entière qui semble avoir pris forme.

Il restait cependant, pour que la loi à son tour vécût tout entière, telle qu'il l'avait voulue, une œuvre essentielle à accomplir. Il y avait un devoir d'honneur, de dignité, de conscience, à examiner en toute impartialité les demandes d'autorisation que, sur la foi des promesses législatives, la plupart des congrégations s'étaient empressées de déposer. Mais déjà Waldeck-Rousseau avait quitté le pouvoir. Croyait-il alors, comme on l'a dit, qu'avant six mois il y serait rappelé ? Eut-il au contraire une défaillance, après les élections de 1902, en face d'une Chambre qu'il ne se sentait pas sûr de gouverner ?... On sait ce qui advint. M. Combes succéda à Waldeck-Rousseau et fit rejeter en bloc toutes les demandes. La loi demeura sans doute entière, mais inerte et comme morte dans sa seconde partie, celle du statut, vivante seulement dans la première, celle qui frappait les congrégations par la dispersion de leur patrimoine. Un tel résultat pèse lourdement sur la mémoire de Waldeck-Rousseau. Pour approcher de l'équité, ou seulement de l'équilibre, sa loi aurait dû être appliquée dans l'une et l'autre de ses parties : or, elle était ainsi faite que l'une pouvait être appliquée sans l'autre ; c'est dire qu'il n'aurait dû laisser à personne, à M. Combes moins qu'à quiconque, le soin de cette application.

Après le vote de la Chambre en 1903, la loi n'est donc plus qu'une loi contre les congrégations. Ce n'est pas ici le lieu de revenir, pour en montrer la rigueur et l'abus, sur telles de ses dispositions. Il suffira de rappeler ses caractères essentiels.

La congrégation est inexistante : elle n'est pas, elle n'a jamais été propriétaire des biens sur lesquels elle exerce le droit

de propriété. Tout ce qu'elle a fait est nul. Bien plus, sont également nuls comme étant faits par elle, sous le couvert de prête-noms, les actes de certaines personnes, à savoir le congréganiste, la société composée en tout ou en partie de congréganistes, le « propriétaire de tout immeuble occupé par la congrégation, après que celle-ci aura été déclarée illicite. » Toutefois, contre la présomption de la loi ces personnes sont admises à prouver qu'elles ont agi pour elles-mêmes et non pour la congrégation. Rien de plus dur que ces principes et ces règles. La congrégation est recherchée, atteinte, frappée avec la plus extrême rigueur. Rien de ce qu'elle a fait ou de ce qu'on a fait pour elle ne peut subsister. En fin de compte, l'État met la main sur son patrimoine. La liquidation achevée, l'actif net est en effet réparti entre les ayans droit, ce qui signifie simplement que l'État s'en empare comme d'un bien sans maître.

Mais si la congrégation est ainsi anéantie et dépossédée, en revanche, les droits individuels sont relativement respectés, chez les congréganistes, chez les donateurs et les héritiers des testateurs, chez les créanciers. Aux congréganistes devaient être restitués, d'une part, « les biens et valeurs... leur appartenant antérieurement à leur entrée dans la congrégation, » d'autre part les successions *ab intestat*, les donations et les legs qu'ils avaient recueillis depuis : une seule réserve concernait les dons et les legs ; s'ils étaient faits autrement qu'en ligne directe, le congréganiste devait prouver qu'il n'avait pas été le prête-nom de la congrégation. — Aux tiers, donateurs et héritiers de testateurs, était reconnu le droit de revendiquer dans les six mois les biens et valeurs par eux donnés ou légués. L'ensemble des biens détenus par la congrégation se trouvait ainsi réduit à ceux qui ne pouvaient être réclamés ni par les congréganistes, ni par les tiers. — Restait le passif. Durant la longue période où elles avaient joui de la tolérance du gouvernement, les congrégations, nulles en droit, avaient existé en fait : elles avaient contracté ; elles avaient des dettes sans doute. Ces dettes devaient être payées. — Enfin, grâce à un amendement de M. Trarieux, il était prévu que des pensions alimentaires pourraient être accordées à des congréganistes indigens.

De toutes ces règles, spéciales à la congrégation, spéciales aux tiers, résultaient un ensemble de mesures qui constituaient la tâche d'exécution du liquidateur. Tout d'abord, le tribunal nom-

mait ce liquidateur; donc, pas de liquidation amiable; la liquidation était toujours et nécessairement judiciaire. Une fois nommé, le liquidateur avait à accomplir quatre séries d'opérations. Il prenait possession des biens « détenus » par la congrégation. Il discutait les réclamations des personnes présumées prête-noms qui voulaient combattre cette présomption. Il provoquait les revendications individuelles des congréganistes, des donateurs et des héritiers des testateurs. Il vendait en justice les immeubles non revendiqués, et sur le produit de ces ventes ainsi que sur les valeurs mobilières, le tout déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, il prélevait les sommes nécessaires pour payer les dettes. Quant aux allocations en capital ou en rentes viagères, attribuées aux congréganistes indigens, les demandes étaient instruites par voie administrative, et les sommes allouées payables sur les fonds en dépôt à la Caisse.

Stricte envers la congrégation elle-même, respectueuse envers les individus, congréganistes ou autres, la liquidation devait poursuivre un double but, assurer suivant la volonté formelle du législateur la dispersion du patrimoine de la congrégation, assurer en même temps par la restitution des biens apportés, donnés ou légués, et par le paiement des créanciers, la garantie des droits individuels auxquels la loi de 1901 ne touchait pas. Ainsi exécutée, la loi de 1901 n'en demeurait pas moins, par la manœuvre de M. Combes, une loi excessive et violente; mais excès et violences étaient, si l'on peut dire, limités d'avance et quant à leur sphère d'action, et quant à leur but : dépasser ces limites, exécuter non pas seulement contre la congrégation, mais contre les tiers, poursuivre, vexer, inquiéter, sous prétexte de congrégation, tous ceux que la loi elle-même avait mis hors de page, en un mot, de cette loi d'exception faire une loi générale, c'était bien, semble-t-il, l'abus dont les liquidateurs devaient se garder. C'est précisément l'abus qu'ils n'ont cessé de commettre.

II

La loi entre en vigueur. Partout, des jugemens ont nommé des liquidateurs aux congrégations non autorisées, et partout ces liquidateurs doivent se mettre en possession des biens détenus, ce qui comporte l'apposition des scellés, l'inventaire, la remise

des clefs. Tout de suite on va savoir comment la loi sera exécutée. Elle ne parle en effet que de biens « détenus » par la congrégation, — par elle-même ou ses prête-noms; — et si le liquidateur a le devoir et le droit d'appréhender ces biens en dépossédant ceux qui les détiennent, c'est uniquement quand il trouve en face de lui, comme détenteurs, soit la congrégation elle-même, soit ces personnes interposées que sont ou le congréganiste ou la Société composée, même en partie, de congréganistes. Dans tout autre cas, toute mesure de dépossession lui est interdite.

Or, que se passe-t-il? Le liquidateur consulte le tableau dressé par l'administration des Contributions directes et l'Annuaire du Clergé français. Il y voit que la congrégation possède des établissemens dans tels départemens, dans telles communes. Il se présente ou fait présenter un mandataire. Ce sont par exemple des Carmélites. Les religieuses protestent, et sur leur protestation on va en référé devant le président du Tribunal. Là il apparaît que les religieuses ont acheté leurs immeubles en se donnant comme religieuses et pour le compte de la congrégation. Pas de doute que le liquidateur ne soit en présence de biens « détenus » par la congrégation et qu'il n'ait le droit de les appréhender. — Voici un autre cas. Le liquidateur des Jésuites se présente à Cannes, à l'établissement de la rue de Fréjus. Même résistance; même procédure de référé. Le propriétaire, cette fois, est un prêtre, l'abbé F... Mais l'abbé F... est jésuite. La loi l'a présumé personne interposée au profit de la congrégation. Pas de doute encore que le liquidateur ne soit dans son droit, dans son rôle en prenant possession, sauf à l'abbé F... à former contre lui une action en revendication et à la justifier en prouvant qu'il est propriétaire, qu'il a acquis l'immeuble en son nom personnel. — Voici enfin un troisième cas. Le liquidateur des clercs de Saint-Viateur se présente à Peyrusse, dans une école privée qui était desservie par ces religieux. Le propriétaire ici est une dame B..., dont l'acte d'acquisition est de 1892. Il n'y a ni congrégation, ni personne interposée, et le liquidateur, le premier, reconnaît la sincérité de l'acte authentique de 1892. Cependant il prétend avoir le droit, de par son titre, de se mettre en possession... De même, dans des conditions à peu près pareilles, le liquidateur des frères de la Sainte-Famille de Belley trouve un prêtre, l'abbé S..., qui n'a jamais été congréganiste,

et qui prouve qu'ayant acheté de ses deniers des immeubles, il les a loués au supérieur général des frères. Le liquidateur cependant prétend appréhender les immeubles. Car ici, comme dans le cas de la dame B.., la congrégation *occupait matériellement* les lieux, lors de la promulgation de la loi; donc, disent les liquidateurs, la congrégation *détenait* ces biens.

On voit jusqu'où se portait, tout de suite, la rigueur de l'exécution. La dame B..., l'abbé S..., — ce ne sont, bien entendu, que des exemples qui se multiplient par centaines, — étaient propriétaires en vertu de titres réguliers : ils n'étaient point de ces personnes que la loi présume interposées; leurs biens devaient donc rester hors de la liquidation. Cependant, le liquidateur prétend s'en emparer. Pourquoi? parce que ces biens ont été matériellement *occupés* par la congrégation, et que, d'après le liquidateur, *occupation* matérielle signifie *détention*, et que les biens *occupés* sont des biens *détenus*.

Il est inutile de faire ressortir la dureté de cette interprétation et son étroitesse. Les titres de propriété, les contrats anciens, sont tenus pour inexistans, et la vieille maxime « Foi est due aux titres » n'a plus de sens. Le fait matériel est regardé en lui-même, et ne vaut que par lui-même, sans qu'on se donne la peine d'en rechercher la signification juridique. Le liquidateur n'ignore point assurément que, dans la vie courante et dans les rapports du droit commun, il ne suffit pas d'occuper une maison pour en être propriétaire, et qu'on n'a jamais dit du locataire qu'il « détenait » l'immeuble loué. Mais le droit commun est écarté : la loi de 1901 a tout changé. Du moins que dit-elle, cette loi? Et puisqu'elle a parlé de biens *détenus*, que trouve-t-on dans les discussions de la Chambre et du Sénat qui fixe l'étendue de ce mot conformément aux prétentions des liquidateurs? Est-ce le fait matériel de l'occupation que ministre, rapporteurs, députés et sénateurs ont eu en vue? Quand ils ont décidé que la liquidation, avec toutes ses conséquences, porterait sur les biens détenus, ont-ils entendu qu'il suffirait que la congrégation fût installée dans une maison au jour de la promulgation de la loi? Là-dessus les travaux préparatoires sont aussi nets que possible. Ce n'est pas l'occupation matérielle, c'est la propriété seule qui a toujours été en question, et quand on a parlé de biens détenus, ce fut toujours avec cette précision : « les biens que la congrégation détenait comme le ferait un pro-

priétaire. » Dans la séance du 27 mars 1901, M. Zevaës présenta un amendement qui proposait de mettre sous séquestre, notamment : « tous les biens *occupés* par les congrégations religieuses à titre de locataires ou autrement. » L'amendement fut repoussé : la Chambre s'en tint à l'idée de propriété. C'est cette idée qu'on retrouve sans cesse dans le rapport et les discours de M. Trouillot à la Chambre, que M. Vallé, rapporteur au Sénat, reprend à son tour. La liquidation ne comprend que les biens dont la congrégation serait propriétaire si, au lieu d'être nulle, elle existait.

La loi parlait donc un langage clair. Quand la Cour de cassation, après référés, appels d'ordonnances, pourvoi contre les arrêts, eut enfin à se prononcer, elle parla le même langage.

« Attendu, dit-elle, que, dans le cas où il y a litige sur le point de savoir si un bien doit être considéré comme ayant été *détenu* par la congrégation, au sens de la loi du 1er juillet 1901, c'est-à-dire *s'il était au nombre des biens dont la congrégation, par interposition de personnes, jouissait ou disposait de la même manière que si elle en eût été légalement propriétaire*, le juge des référés, incompétent pour apprécier la validité des titres produits par des tiers étrangers à la congrégation qui, réguliers et sérieux en apparence, tendraient à faire exclure le bien de la masse à liquider, doit se borner à renvoyer les parties à se pourvoir au principal ; mais qu'il lui appartient en même temps, et en attendant la solution du litige sur le fond, de prescrire toutes mesures propres à concilier provisoirement l'exercice des droits respectivement invoqués par les parties, c'est-à-dire la jouissance des tiers conforme à leurs titres et la prise de possession à laquelle le liquidateur prétend en vertu du jugement qui l'a nommé ; — attendu qu'il rentre en conséquence dans son office d'ordonner les mesures telles que descriptions des lieux, inventaires ou autres analogues, de nature à déterminer la consistance du bien et à en assurer la conservation sans nuire à la jouissance du tiers ; que c'est ensuite au liquidateur qu'incombe la charge d'attaquer devant les juges du fond la validité des titres de propriété qui lui sont opposés et de faire décider si le bien doit être effectivement compris dans la masse à liquider. »

La Cour suprême donnait dans les meilleurs termes la ligne de conduite à suivre. Quand le liquidateur se trouve en présence, non de la congrégation ou d'une personne interposée, mais

d'un tiers, propriétaire régulier en apparence, il doit se borner à des mesures conservatoires, qui respectent la jouissance de ce tiers ; donc ni scellés, ni remise des clefs, rien qu'une description de lieux pour les immeubles, un inventaire pour les meubles. Ensuite, c'est au liquidateur, s'il croit les apparences trompeuses et que le tiers n'est propriétaire que pour la congrégation, à l'attaquer en justice et à faire décider que le bien est en réalité *bien détenu*.

Cet arrêt, si net et si ferme, n'a eu qu'un tort, c'est d'être rendu le 20 décembre 1905. A cette date, depuis longtemps le mal était fait. Les liquidateurs avaient prétendu déposséder tous les tiers propriétaires de biens simplement « occupés ; » et leur prétention avait trouvé auprès des juges de référés, et auprès de certaines Cours, un accueil favorable. Un trouble grave avait été causé à la propriété, et une première fournée de procès, procès inutiles et qui n'auraient jamais dû naître, était sortie de cette interprétation abusive de la loi contre des citoyens.

Malheureusement, ce premier abus en entraîna tout de suite un autre : après les procès sur la prise de possession, vinrent aussitôt les procès sur la propriété. Les tiers, dépossédés, ayant subi les scellés, ayant dû remettre les clefs, ne pouvaient cependant pas se laisser dépouiller de leurs biens. Partout donc, ils assignèrent les liquidateurs en revendication : ils réclamèrent ce qui leur appartenait, en vertu des titres les plus réguliers, ce qui n'avait jamais cessé de leur appartenir. C'était le renversement des rôles. Dans une application régulière de la loi, le liquidateur, respectueux, comme cette loi, des droits des tiers, aurait pris des mesures conservatoires, puis aurait attaqué les titres qui lui paraissaient suspects. Cette procédure, outre qu'elle était encore une fois la seule régulière, avait de multiples avantages : elle laissait les tiers paisibles dans leur jouissance ; elle leur donnait, dans les procès sur les titres, le rôle de défendeurs qui est le meilleur ; enfin elle obligeait le liquidateur, avant d'engager ces procès, à examiner les titres, à reconnaître le plus souvent leur sincérité, en un mot à faire un choix, et le nombre des procès se serait réduit certainement à un petit nombre. C'était la vérité juridique ; c'était l'intérêt de tous ces citoyens étrangers aux congrégations ; c'était l'équité même. Il a été procédé au rebours de ces raisons. Dépossédés d'abord de leurs biens, les tiers ont dû bon gré mal gré prendre le rôle de demandeurs

en revendication de leur propriété, et c'est partout que ces procès en revendication se sont engagés. Quand le garde des Sceaux, dans son rapport, fait valoir que les liquidateurs n'ont pas provoqué les procès, puisqu'ils y ont été défendeurs, il joue sur les mots. C'est l'erreur initiale des liquidateurs et la prise de possession de tous les biens *occupés* qui ont à la fois provoqué les procès en revendication et donné aux liquidateurs le rôle défensif qu'ils n'auraient point dû avoir.

Ainsi, de prime abord, la distinction essentielle de la loi entre la congrégation et les tiers est méconnue. Ces derniers subissent tout de suite les rigueurs réservées à la congrégation seule.

III

La loi faisait au congréganiste une situation nette. Elle le considérait tour à tour comme congréganiste et comme individu. Comme congréganiste, il était suspect : sur tous ses actes pesait la présomption qu'il les avait accomplis pour la congrégation; ainsi les dons et legs qu'il avait reçus autrement qu'en ligne directe depuis son entrée dans la congrégation, et de même les achats, ventes, échanges, etc. qu'il avait consentis étaient frappés de nullité, comme si la congrégation elle-même en avait été l'auteur, sauf son droit de prouver qu'il avait reçu personnellement dons et legs, qu'il avait acheté, vendu, etc. pour son propre compte. Au contraire, comme individu, le congréganiste, on l'a vu, pouvait reprendre tous ses biens personnels, c'est-à-dire ceux qu'il possédait avant son entrée dans la congrégation, et ceux qu'il avait recueillis depuis, soit par succession *ab intestat*, soit par donation ou legs en ligne directe.

Pour les biens apportés par le congréganiste, les successions *ab intestat*, les dons et legs en ligne directe, la loi disait qu'ils seraient « restitués. » Et il ne semblait pas qu'il dût y avoir ni lenteurs, ni difficultés. Le congréganiste justifiait-il, soit pour un immeuble, soit pour des valeurs mobilières, soit pour une somme d'argent, qu'il en était propriétaire avant son entrée dans la congrégation et qu'à ce moment, il en avait fait apport? Prouvait-il de la même manière qu'il en avait hérité depuis, ou qu'il en avait été gratifié par dons ou legs de ses parens, de ses

grands-parens? Telle était l'unique condition de la loi. Tel devait être par suite l'unique souci du liquidateur. Or la jurisprudence révèle qu'aux solutions simples et rapides ainsi prescrites, on a préféré la résistance fondée sur des subtilités juridiques que n'autorisaient ni le texte, ni les travaux préparatoires. Le congréganiste a fait sa preuve; il a bien apporté, reçu par succession, ou par dons et legs en ligne directe; mais c'est une somme d'argent, ce sont des valeurs mobilières qui ne se retrouvent pas en nature dans l'actif de la liquidation. Le liquidateur résiste : « La loi, dit-il, a parlé de restitution, de revendication : elle a donc entendu que le bien devait se retrouver en nature : s'il en est autrement, la liquidation ne peut pas *restituer*, et le congréganiste ne peut pas *revendiquer*. »

Ici, comme pour les biens détenus, puisque la loi paraissait obscure, il fallait chercher dans les travaux préparatoires la pensée vraie de ceux qui l'ont faite. Devant la Chambre, M. Beauregard, dans la séance du 27 mars 1901, avait précisément posé cette question : « Le bien revendiqué doit-il se retrouver en nature? » Et il avait répondu : « Je ne veux pas le croire, ce serait une énormité. » Il ajoutait : « Il faut nous dire si, comme je le pense, vous permettez la reprise d'une valeur équivalente. » M. Trouillot, rapporteur, ainsi interpellé, s'était expliqué fort nettement : refuser une restitution, parce que le bien ne se retrouverait pas en nature... « ai-je vraiment besoin de dire que rien dans notre texte n'autoriserait une semblable interprétation? Le mot même *valeurs* que nous employons dissipe toute équivoque. » Et dans son ouvrage, en collaboration avec M. Chapsal, sur la loi de 1901, M. Trouillot écrivait dans le même sens : « Lorsque les biens ne se retrouvent pas en nature, il va de soi que les anciens congréganistes pourront reprendre leur équivalent en argent... » Le texte le plus simple et le plus clair, les commentaires les plus précis des auteurs mêmes de la loi, rien ne compte. C'était une « énormité, » « rien n'autorisait » cette interprétation. On passe outre. Il faut plaider, plaider jusqu'en cassation. La Cour suprême décide une fois de plus que la loi a été méconnue par les liquidateurs : la loi a donné au congréganiste le droit de reprendre certains biens, mais elle n'a dit nulle part que ces biens devaient se retrouver en nature : s'ils ne se retrouvent pas, le congréganiste en recevra la valeur... N'était-il pas possible, ici encore, d'exécuter la loi sans y rien

ajouter, et de tels procès ne furent-ils pas aussi vexatoires qu'inutiles?

Pour la même catégorie de biens, cet esprit de rigueur étroite qui dénature la loi s'est exercé, d'une autre manière, aux dépens du congréganiste. Il avait droit ici à la restitution. Aucune présomption ne pesait sur lui. Relativement à ces biens, la loi le considérait comme un citoyen. La loi, oui, mais non le liquidateur, qui ne cesse de voir en lui le congréganiste, le prête-nom de la congrégation. D'étranges procès résultent de cette confusion. Voici une circonstance fréquente: un religieux, une religieuse, appartenant à une famille riche, d'humeur sans doute indépendante et autoritaire, passent quelque temps dans une congrégation, puis obtiennent des pouvoirs ecclésiastiques de quitter leur ordre, soit pour entrer dans un autre, soit pour en fonder un nouveau dont il arrive qu'ils deviennent les supérieurs. C'est leur fortune qui a servi à cette fondation ou qu'ils ont apportée dans leur nouvelle congrégation. De toute évidence, ils en étaient propriétaires avant leur entrée : ils ont donc droit à la restitution. On la leur conteste, on la leur refuse : on plaide contre eux tous moyens. Mme D..., ayant ainsi quitté la congrégation des dominicaines de P... pour en fonder une autre, se voit opposer que sa fortune personnelle appartient à l'un ou à l'autre de ces ordres. Il faut une décision de justice pour répondre que Mme D... n'a pas été le prête-nom du premier, puisqu'elle lui a retiré ses biens, et qu'elle ne l'est pas non plus du second, puisque la loi-elle-même reconnaît au congréganiste la propriété de ses apports... L'abbé M... quitte la congrégation des Pères du Saint-Sacrement, en 1888, pour entrer, en 1891, dans celle des Bernardins. En 1889, il acquiert le pavillon du Pont-Colbert où il fait d'importans travaux; pour le prix d'achat et les travaux, sa mère lui ouvre un crédit de 500 000 francs. Aujourd'hui, il réclame la restitution de son immeuble : c'était un apport. Que lui répond-on? D'abord qu'il a été en 1889 personne interposée de la congrégation. « Mais en 1889, je ne faisais partie d'aucun ordre : j'étais un citoyen : j'en garde tous les droits; la loi le dit. » Eh bien! ils étaient, lui et sa mère, personnes *interposées d'un inconnu présumé incapable...* Il faut qu'une Cour d'appel entende soutenir cette prétention. Il est vrai que cela se passe à Nîmes. La Cour répond que « cette assertion ne constitue qu'une hypothèse gratuite qui n'est assortie d'aucun

semblant de justification. » Dès lors que ce n'est plus la loi elle-même qu'on exécute, mais, sous prétexte de la loi, une entreprise systématique de spoliation, à l'encontre de tous ceux qui touchent ou ont touché à la congrégation, il n'est point de limites à l'arbitraire ou à la fantaisie juridique, la pire de toutes. Avant tout, on résiste, on plaide.

Si tous les congréganistes n'avaient pas la fortune de l'abbé D..., un très grand nombre, en entrant dans leur ordre, avaient dû fournir ce qu'on appelle l'aumône ou la dot moniale. Les congrégations dissoutes, ils en ont demandé la restitution. Ces dots ne rentraient pas dans la catégorie des biens personnels, et la loi de 1901 n'en disait rien. Mais le droit commun avait fixé leur caractère qui est des plus simples : le congréganiste a passé avec la congrégation un de ces contrats, que la langue du droit définit « synallagmatiques » et « à titre onéreux, » c'est-à-dire où les deux parties prennent des engagemens réciproques, et où l'engagement de l'une est le prix de celui de l'autre. Le congréganiste apportait sa dot ; en retour, la congrégation promettait, le temps qu'il vivrait, de subvenir à ses besoins. Or, un tel contrat comporte cette naturelle conséquence, que si l'une des parties vient à rompre son engagement, l'autre se trouve du même coup déliée ; si la subvention n'est plus fournie, l'argent versé dont elle était le prix doit être rendu. Ce sont des principes élémentaires du droit commun, et qui s'appliquent journellement. Il suffisait de les appliquer à ce contrat du congréganiste avec la congrégation, qui n'a d'ailleurs en soi rien de religieux et qu'on rencontre fréquemment entre particuliers sous le nom de « bail à nourriture. » Du moment que la congrégation, anéantie, ne pouvait plus subvenir aux besoins du congréganiste, le contrat était résolu, et la somme versée devait être rendue. Il fallait rendre la dot moniale. Mais cette solution parut trop simple, et l'exécution de la loi était comprise de telle manière, on l'a vu pour les biens personnels, qu'une restitution à des congréganistes semblait exorbitante. Encore une fois, ce fut la lutte ; ce furent les procès à tous les degrés de juridiction. Au congréganiste qui réclamait pour lui-même, en vertu du droit commun, le remboursement de sa dot moniale, on répondit que la loi avait exclu une telle restitution : car en lui accordant sur l'actif net une pension, elle décidait qu'il n'aurait pas d'autre droit. Ce système fut accueilli par la Cour d'Agen ;

mais toutes les autres cours, Nancy, Riom, Dijon, le repoussèrent. Le texte de la loi sur les pensions indique clairement que ce sont des pensions *alimentaires*, des secours aux congréganistes indigens, qui n'ont donc rien à voir avec l'application du droit commun, la résolution du bail à nourriture, la restitution d'un prix d'entretien dont la contre-partie n'est plus fournie. Les travaux préparatoires d'ailleurs sont en ce sens ; M. Trarieux, à qui on doit le paragraphe relatif aux pensions, a dit, en termes aussi nets que possible, qu'il voulait aider les congréganistes dont les moyens d'existence ne seraient pas assurés (1). Après les Cours d'appel, la Cour de cassation s'est prononcée à son tour pour le droit commun, pour la restitution des dots moniales. Son premier arrêt en ce sens est du 13 mars 1907.

Ainsi, toutes les fois que le congréganiste se présente à la liquidation comme citoyen, comme particulier, soit pour réclamer les droits que la loi de 1901 lui a reconnus formellement en cette qualité, soit pour faire valoir ceux qu'il tient de la loi commune, il se heurte à une résistance obstinée. Il faut qu'il plaide pour ses biens personnels, apports, succession, dons ou legs en ligne directe, qu'il plaide pour sa dot moniale ; et jusqu'en cassation, c'est-à-dire avec les lenteurs et les frais que comporte cette procédure. Est-ce là l'exécution régulière, intelligente, raisonnable des lois de 1901 et de 1904 ? Évidemment non. Ici, outre la confusion initiale entre la congrégation et les individus, outre l'erreur inexcusable de traiter ceux-ci avec la rigueur réservée à celle-là, il apparaît que les liquidateurs ont été guidés par un souci singulier.

Au lieu de disperser le patrimoine des congrégations, ils semblent n'avoir eu d'autre désir que de le maintenir intact. C'est qu'en effet si la loi prescrit, pour anéantir les congrégations, la dispersion de leurs biens, elle dispose ensuite que l'actif net sera réparti entre les ayans droit, c'est-à-dire que, faute d'ayans droit, il appartiendra à l'État. Défendre les biens contre toute revendication, accroître autant que possible l'actif net, c'était donc grossir le profit de l'« ayant droit. » Les liquidateurs s'y sont employés de leur mieux. Cette idée leur est-elle venue d'elle-même ? La leur a-t-on suggérée ? Il serait intéressant d'en-

(1) De même, le règlement d'administration publique du 17 juin 1905, qui suivit la loi du 7 juillet 1904, précisa que les pensions n'ont d'autre raison que l'indigence des bénéficiaires.

tendre à ce sujet les explications de M. Combes qui était président du Conseil quand les liquidations furent mises en train. En tout cas, ce dessein de diminuer aussi peu que possible le patrimoine des congrégations explique seul la résistance aux réclamations les plus légitimes. Ce n'est plus la loi, c'est encore moins le droit commun qui règlent l'exécution. C'est le désir de garder l'argent. C'est avec ce désir qu'on interprète les textes, sans souci des travaux préparatoires et en usant d'une subtilité abstraite qui évoque le souvenir des pires légistes. Cette manière s'est révélée à l'encontre du congréganiste. Mais c'est contre les créanciers de la congrégation qu'elle est apparue dans toute son expansion et qu'elle a donné tous ses effets.

IV

Quand le vote de la Chambre, au commencement de 1903, frappa de mort les congrégations, elles vivaient une existence illégale, mais connue et tolérée.

Quelques-unes, les plus habiles, méfiantes depuis longtemps, n'avaient rien à elles, ne possédaient rien ni par elles-mêmes, ni par des prête-noms : c'est comme locataires, comme employés de personnes ou de Sociétés entièrement laïques, que leurs membres avaient fondé des établissemens. D'autres, pour couvrir leur irrégularité, agissaient par un prête-nom qui était soit un congréganiste, soit une Société composée en tout ou en partie de congréganistes. D'autres enfin, confiantes dans cette longue tolérance qui les laissait naître, croître, essaimer, n'avaient même pas cherché à tourner la défense du Code pénal, puisque cette défense semblait oubliée par l'État ; et elles se manifestaient dans leurs actes telles qu'elles étaient, leur supérieur agissant pour elles comme dans une congrégation autorisée et régulière. Ce n'est pas une des moindres injustices de la loi de 1901 d'avoir frappé ces ordres qui ne s'étaient pas mis en garde contre elle, plus durement que ceux qui avaient de longue date manœuvré pour rester indemnes. Quoi qu'il en soit, à l'heure où la loi a été mise en mouvement, toutes ces congrégations vivaient. Elles vivaient de la vie matérielle d'abord. Religieux et religieuses devaient manger, se vêtir, se chauffer : les congrégations engageaient des dépenses chez le boulanger, le boucher, l'épicier, des dépenses de vêtement et de chauffage. Tout à coup leur vie

s'arrête. Il pouvait arriver et il est arrivé en effet qu'à ce moment certaines de ces dépenses ne fussent pas payées. Le liquidateur, en appréhendant les biens de la congrégation, trouvait tout de suite devant lui une première classe de créanciers, les fournisseurs. — La vie, pour une communauté de religieux ou de religieuses, comporte des contrats plus compliqués et plus importans. La congrégation tendait naturellement à profiter de sa force et à l'accroître en répandant hors de sa maison mère des établissemens nouveaux. Mais, pour créer ainsi des maisons filiales, il fallait de l'argent. La congrégation cherchait des capitaux, et trouvait à emprunter. Elle empruntait parfois par elle-même ou par son supérieur; et le plus souvent sous le couvert d'un prête-nom. Les sommes ainsi prêtées n'étaient pas encore remboursées au jour où la congrégation a disparu. Le liquidateur trouve ici une seconde classe de créanciers. — Il en était une troisième dont l'existence seule montre jusqu'où la tolérance du gouvernement avait porté la confiance générale. Les emprunts des congrégations étaient presque toujours destinés à des constructions. C'était une nécessité de leur développement : c'était aussi bien leur goût. Elles pouvaient donc tenter les prêteurs en leur offrant la garantie la plus sûre que connaisse le Code civil, celle d'une hypothèque sur les terrains, sur les constructions neuves. C'est sur une telle garantie que le Crédit foncier fait ses prêts. Sollicité par les personnes qui, comme propriétaires apparens, agissaient au nom de la congrégation, il n'hésita pas à avancer des sommes considérables, protégées par des hypothèques. Avec lui, des particuliers qui n'étaient spécialement ni cléricaux, ni anticléricaux, mais qui voulaient placer leur argent, estimèrent que la garantie offerte par les propriétaires apparens était bonne, et donnèrent leurs capitaux contre hypothèque Ainsi, par la nature même du patrimoine des congrégations, et par la confiance dont un établissement officiel, si difficile toujours, donna l'exemple, le prêt hypothécaire se généralisa. Et ce fut une troisième classe de créanciers, que le liquidateur trouva devant lui dès sa prise de possession.

Il était naturel et nécessaire, en face de ces créanciers, que le liquidateur procédât à une vérification des plus sévères. Pour certaines créances, la tâche pouvait être délicate. Pour la plupart, elle était simple. Il était aisé de savoir si la créance était réelle, si les marchandises ou l'argent avaient bien été four-

nis. Dans le cas du Crédit foncier, on n'en pouvait douter.

Cette besogne de vérification accomplie, avec, si l'on veut, les exigences les plus minutieuses, que restait-il à faire? Le bon sens, la bonne foi répondent qu'il restait à payer. C'est ce qu'auraient fait les liquidateurs sans doute, s'ils n'avaient eu d'autre souci que d'exécuter la loi et d'assurer la dispersion des biens. Mais ils voulaient retenir l'argent des congrégations; pour y parvenir, ils ont tenté une entreprise qui, si elle avait réussi, aurait en effet singulièrement grossi « la masse » de leur liquidation. En face de tous ces créanciers, fournisseurs, prêteurs ordinaires, prêteurs hypothécaires, ils ont tenté de faire juger que les congrégations n'avaient point, n'avaient jamais pu avoir de créanciers.

La hardiesse en soi est déjà surprenante; il semble audacieux de dire à des marchands qui ont fait des fournitures, à des prêteurs qui ont donné leur argent: « Nous avons de quoi vous payer, mais nous ne vous paierons pas. » L'audace, pourtant, dépassait de beaucoup cette mesure, car, dans la jurisprudence comme dans les travaux préparatoires et dans la loi même, les liquidateurs trouvaient cette règle d'équité qu'on pourrait dire vulgaire: « Les créanciers d'une congrégation non autorisée doivent être payés. » Dès avant la loi de 1901, la question s'était posée. En 1857, la Cour d'Orléans avait condamné le supérieur et les membres de la congrégation de Picpus, non autorisée, à restituer aux héritiers d'une demoiselle Boulnois une somme de 350000 francs qu'ils avaient reçue d'elle. Sur pourvoi, la Cour de cassation décidait le 30 décembre 1857, « qu'une communauté religieuse non autorisée, si elle n'a pas d'existence légale et si elle ne présente aucun des caractères d'une personne civile véritable, constitue cependant entre ceux qui ont concouru à sa formation une Société de fait nécessairement responsable, vis-à-vis des tiers, des engagemens par elle pris, soit que ces engagemens résultent de contrats ou de quasi-contrats, soit, à plus forte raison, qu'ils dérivent de délits ou de quasi-délits; que cette responsabilité, surtout dans ce dernier cas, est basée moins encore sur les principes du contrat de société, que sur les règles ordinaires de l'imputabilité légale et morale;... qu'autrement la communauté non autorisée... obtiendrait... des immunités à bon droit refusées aux Sociétés régulièrement organisées ou aux communautés religieuses reconnues;... qu'un privilège aussi

exorbitant blesserait également l'ordre public, la morale et la loi. » Les jurisconsultes avaient fait remarquer, à propos de cet arrêt, que l'expression « Société de fait » n'était pas exacte, car la loi ne peut accepter comme telle une Société illicite. Mais, en écartant le mot et l'idée de Société, il restait un « fait, » celui des rapports de la congrégation avec les tiers, et conformément aux principes généraux du droit, c'est ce fait que la Cour suprême consacrait avec raison. La loi de 1901 a pareillement reconnu ce fait: elle a prévu que les congrégations, si longtemps libres de vivre, avaient librement accompli les actes de la vie civile, qu'elles avaient donc un passif; et elle a prescrit que ce passif fût d'abord payé. M. Trouillot l'indiquait devant la Chambre: il parlait, dans son commentaire, des « dettes » de la congrégation. Le décret du 16 août 1901 disait: « Le liquidateur prélève sur les fonds déposés les sommes nécessaires pour *payer les dettes* et pourvoir aux frais de la liquidation. »

Équité, principes généraux du droit, jurisprudence, déclaration du rapporteur, texte de la loi, la tâche des liquidateurs était-elle d'engager une lutte contre ceux que toutes ces forces défendaient? Ils l'ont ainsi compris. Et la passion qu'ils mettaient à poursuivre la victoire n'est pas moins étonnante que le système par lequel ils s'efforcèrent de l'emporter.

Voici d'abord qui pose l'idée maîtresse : « Pour avoir obéi à *d'étroites considérations d'équité*, on a assis le crédit des congrégations, on leur a ouvert la faculté de créer un formidable passif hypothécaire qui menace aujourd'hui leur liquidation. » La Cour de cassation ainsi jugée et l'équité flétrie, c'est la logique pure qui doit faire écarter les dettes de la congrégation. Il n'importe en effet que le rapporteur de la loi et la loi même aient parlé d'un passif, si ce passif n'a pas pu naître, ainsi que le raisonnement suffit à le démontrer.

Qu'est-ce que la congrégation? En droit, c'est le néant, c'est le « non-être, » voilà ce que tout le monde reconnaît. Dès lors, la conséquence s'impose; le « non-être » ne peut pas contracter des engagemens, et ceux qui ont traité avec ce fantôme juridique ou avec les personnes qui s'interposaient devant lui, ont fait un acte nul : on leur a remis un titre, il est vrai, mais ce titre n'a pas plus de valeur contre la liquidation que s'il venait du premier venu, étranger aux biens liquidés sur lesquels ils veulent se faire payer. C'est en effet, poursuit-on, une autre aber-

ration, aussi illogique que celle qui prétend que le non-être a pu créer un droit : ces créanciers du fantôme de congrégation veulent être remboursés sur des biens qui n'appartiennent et n'ont jamais appartenu ni à la congrégation, ni aux personnes interposées. La loi de 1901 est formelle en ce sens : la congrégation, non seulement au jour de sa mise en vigueur, mais jusque dans le passé, est réputée n'avoir jamais été propriétaire, et, de même qu'elle, ses prête-noms, le congréganiste, la Société composée en tout ou en partie de congréganistes. Pareil au fantôme de congrégation, il y avait un fantôme juridique de patrimoine. En droit, les biens qu'on voyait en la possession apparente de la congrégation ou de ses prête-noms, n'étaient pas unis par ce lien de propriété qui fait que tous les biens d'un individu, d'une Société, constituent son patrimoine, offert et soumis comme tel à la garantie de ses créanciers. Ces biens restaient épars d'abord, et en outre, n'appartenant ni à la congrégation ni à ses prête-noms, ils ne pouvaient être recherchés par les prétendus créanciers qui avaient eu l'imprudence et, le plus souvent, la mauvaise foi de traiter avec le non-être : ils étaient, au regard du non-être, bien d'autrui ; suivre le système de la jurisprudence, de l'équité, de M. Trouillot, c'était en réalité payer les dettes nulles du néant juridique de la congrégation avec des biens d'autrui.

Ce système vaut, ce semble, d'être connu, ne fût-ce que pour montrer quel terrible instrument la logique, et spécialement la logique juridique, peut devenir au service d'esprits qui se ferment aux « étroites considérations d'équité. » Toutefois, à ce terme d'un raisonnement où ils pensaient avoir établi la vérité du droit pur, ces mêmes esprits ont un peu dévié vers la réalité. La réalité, c'est qu'après tout les créanciers du non-être ont donné une valeur, que quelqu'un en a profité et s'est enrichi à leurs dépens. Or une très vieille maxime proclame que « nul ne peut s'enrichir aux dépens d'autrui. » Celui qui a procuré l'enrichissement a une action pour se faire rembourser à concurrence de ce bénéfice. Cette action qui nous vient des Romains porte encore aujourd'hui le nom qu'ils lui ont donné : *De in rem verso*. Les liquidateurs la concèdent aux créanciers de la congrégation. Il n'était guère possible de la refuser, et ils y trouvent, pour le but qu'ils poursuivent, des avantages essentiels. Tout d'abord, le créancier qui veut réussir n'a pas seulement à

prouver qu'il a enrichi les biens du non-être à ses dépens; il doit établir en outre que cette masse reste enrichie quand elle parvient aux mains du liquidateur. Or si cette preuve est parfois possible, par exemple à l'architecte, aux entrepreneurs, aux ouvriers d'un bâtiment, elle est le plus souvent très difficile. Elle est notamment impossible aux fournisseurs; en quoi les biens du non-être se trouvent-ils enrichis, parce que religieux ou religieuses se sont nourris, se sont chauffés? Mais cette action a une autre et bien plus grande conséquence. Elle fait écarter du coup toutes les hypothèques : une hypothèque ne peut résulter que d'un contrat, et le non-être n'a pu passer de contrat; une hypothèque ne peut être consentie que par le propriétaire, et ni le non-être ni ses personnes interposées n'étaient propriétaires; enfin elle garantit une créance, et il n'y a pas de créance, il n'y a que l'action de l'enrichissement sans cause. Les hypothèques tombent, tandis que la plupart des prêteurs, « toujours imprudens ou de mauvaise foi, » n'arrivent pas à prouver que l'enrichissement subsiste. Ainsi la masse de la liquidation, au lieu de disparaître aux mains de ces créanciers, reste intacte aux mains des liquidateurs d'abord, puis au profit de l'État.

Ce système a échoué devant les tribunaux. Presque tous se sont inspirés de l'idée que les lois de 1901 et de 1904 étaient faites contre les congrégations, non pas contre les tiers. Statuant sur les réclamations des fournisseurs, les jugemens les admettent sans hésiter. Un de ces jugemens s'exprime ainsi : «Attendu qu'il s'agit du paiement de fournitures ayant un caractère absolument alimentaire, c'est-à-dire d'achats de farines destinées à la confection du pain indispensable à l'existence même des membres de la communanté ; qu'on ne saurait dénier à ces derniers le droit de vivre et d'acheter de quoi se nourrir (ce qui ne serait même pas refusé à des étrangers résidant en France) jusqu'au moment où l'autorisation par eux demandée leur ayant été refusée, ils se verraient expulsés... » Les liquidateurs sont donc condamnés à payer les fournisseurs. Ils sont condamnés de même à payer les créanciers ordinaires. Contre les créanciers hypothécaires, la lutte se poursuit ardemment, et la Cour de cassation enfin, au mois de juillet 1907, est appelée à dire le dernier mot dans un débat qui tenait en suspens de si graves intérêts. Le procureur général se prononce nettement contre le système des liquidateurs. « La loi de 1901 n'a pas entendu faire

de mathématiques juridiques; elle a voulu tenir compte des faits acquis, de la situation qu'il nous faut dénouer en conciliant, autant qu'il se pourra, avec les règles strictes du droit les exigences non moins impérieuses de l'équité... » La Cour, rejetant le pourvoi du liquidateur contre un arrêt de Bourges, a définitivement consacré la validité des hypothèques. Les motifs? C'est simplement la bonne foi, raison supérieure à la logique, et qui, dans notre droit, a toujours obligé de respecter ceux qui pouvaient l'invoquer. La jurisprudence antérieure à la loi de 1901 la protégeait dans la personne des créanciers de congrégations non autorisées. La loi de 1901, si dure contre la congrégation elle-même, a dit à son tour qu'elle voulait la respecter. Un des principaux auteurs de cette loi l'a répété dans son livre. Elle n'a cessé, ainsi, de défendre ces personnes étrangères à la congrégation. Elle commande au juge de voir les faits tels qu'ils ont existé : une collectivité de religieux ou de religieuses jouissant en commun de certains biens, s'engageant sur ces biens à cause de leur communauté d'existence; d'autre part, les propriétaires apparens du patrimoine des congrégations vendant ou hypothéquant ce patrimoine à des tiers, qui, en retour, confians dans l'apparence, donnent leur argent. Voilà ce que la Cour suprême constate comme tout le monde l'avait pu faire. Et l'ayant constaté, elle déclare que tous les actes ainsi faits sous le couvert de la bonne foi demeurent inattaquables.

L'arrêt du 17 juillet 1907 ne laisse plus aucune incertitude sur l'issue de la lutte entreprise par les liquidateurs contre les créanciers. En ce sens, si les procès continuent, la lutte est terminée. Elle ne peut être appréciée de diverses manières. Dès l'abord, les liquidateurs répondaient aux réclamations des créanciers qu'ils ne pouvaient eux-mêmes reconnaître à l'amiable aucune créance et qu'il fallait un jugement. Était-ce exact, était-ce conforme à la loi de 1901, alors qu'ils tenaient de cette loi les pouvoirs d'un « administrateur séquestre, » et que de tels administrateurs paient les créanciers sans jugement? Il est permis de douter. Mais en admettant cette exigence, déjà vexatoire, autre chose est de discuter en justice la bonne foi d'un créancier, la quotité de sa créance, et, si le titre est régulier, si le créancier est de bonne foi, de laisser consacrer par le tribunal un droit incontestable; autre chose est de lutter contre ce droit avec un acharnement qu'un particulier mettrait à peine à défendre son

propre bien. Cela, la loi de 1901 ne le disait pas : elle disait le contraire. Ce qu'on peut conclure, la lutte finie, c'est que les liquidateurs ont agi exactement au rebours de la loi qu'ils étaient chargés d'exécuter.

V

On vient de voir ce que révèlent sur l'exécution de la loi les documens de jurisprudence : tous les tiers qu'elle avait entendu respecter, propriétaires, congréganistes en tant qu'individus, créanciers, ont été victimes de l'erreur qui consistait, au lieu de poursuivre la dispersion des biens, à assurer leur intégralité au profit de l'État : tous ont été gravement atteints dans leurs intérêts et dans leurs droits, qui sont les intérêts et les droits de tout le monde. Le rapport du garde des Sceaux est venu ajouter, à ces documens de jurisprudence, des renseignemens d'un autre ordre qui ont trait à la gestion pécuniaire des liquidateurs. Ce rapport est à coup sûr insuffisant, parce qu'il s'arrête à la fin de l'année 1906 et parce qu'il se borne à des indications générales sur les points où l'on voudrait des détails. Cependant, tel qu'il est, il donne quelques-unes des clartés dont l'opinion était le plus avide.

Tout d'abord, et c'est ce qui a le plus frappé le public, le rapport détruit à jamais la légende du Milliard. Il n'y a jamais eu de Milliard, et on eut le plus grand tort de prendre à la lettre un mot de Waldeck-Rousseau qui n'avait entendu faire qu'une évaluation théorique, qui n'avait jamais pensé et jamais dit que le patrimoine des congrégations en valeur marchande fût d'un Milliard. Cette explication ne mérite pas qu'on s'attarde à la discuter. Ce ne sont pas les congrégations qui ont parlé du milliard ; c'est, après Waldeck-Rousseau, M. Trouillot et tous les orateurs, tous les journaux du parti radical. On avoue aujourd'hui que l'affirmation était une inexactitude, la promesse une ruse : il suffit de prendre acte de ces aveux. Que reste-t-il donc? Que trouvera-t-on en fin de compte? On remarquera que la question, si l'on s'en tient à la loi de 1901, ne devrait avoir aucun intérêt. Du moment que les biens seront dispersés, il n'importe que l'actif net soit important ou médiocre. Mais le garde des Sceaux n'oublie pas que cet actif devait assurer les retraites ouvrières, et c'est pourquoi il s'excuse des faibles sommes que lui an-

noncent les liquidateurs. Ce sont de très faibles sommes. Sur l'ensemble des liquidations qui était de 677, le rapport en donne 115 comme terminées : pour celles de 1906, il y a un excédent d'actif de 550 000 francs, ce qui n'est guère; pour celles des années antérieures, il y a un excédent de passif de 350 000 francs, ce qui est beaucoup. Il restait 562 liquidations en cours. Les liquidateurs avaient pu réaliser une somme de 32 millions : mais ils en avaient gardé 14 pour l'acquit du passif, et déposé seulement 19 : encore avaient-ils presque aussitôt retiré plus de 4 millions; de telle manière que l'actif déposé à la Caisse était, à la fin de 1906, de 14 millions.

Voilà pour l'actif. Il est ce qu'il devait être, une fois les restitutions et les reprises opérées, les créanciers payés, — insignifiant. Et il caractérise suffisamment à lui seul la manœuvre qui a consisté à exciter les convoitises sur la richesse congréganiste. Mais, cet actif connu au 31 décembre 1906, il faut mettre en regard les frais qu'on a engagés pour le réaliser. Le rapport, ici, aurait fait œuvre utile en groupant, comme en a l'habitude un syndic ou un administrateur séquestre, tous ces frais, procédure, administration, etc. Les indications sont éparses. Le Trésor, comme on sait, avait avancé aux liquidateurs une somme de 8 268 232 fr. 38, dont une partie, 3 500 000 francs, est aujourd'hui remboursée. Le rapport donne l'emploi de ces avances. On y voit figurer les frais de procédure et d'inventaire, pour 1 597 442 fr. 53, et les « frais matériels » (mandataires, fournisseurs, employés, déplacement et correspondance) pour 1 123 568 fr. 34. Les honoraires d'avocats se sont élevés à 1 000 671 fr. 95. D'autre part, sur les sommes réalisées par les liquidateurs et non déposées, le rapport dit que « l'emploi de 1 667 658 fr. 71 n'a pas été précisé; » il en est de même d'une somme de 445 416 fr. 91 figurant dans les 4 millions retirés de la Caisse : sur ces quatre millions enfin, 854 143 fr. 30 ont été employés « aux frais de la liquidation. » En faisant le compte, on trouve au total, pour les frais, 6 688 901 fr. 74.

On a donc dépensé jusqu'en 1906 près de sept millions, pour avoir en argent liquide quatorze millions. Ce résultat frappe par son absurdité. La proportion changera, dit-on, avec le temps : les ventes vont se succéder, l'actif va s'élever. Mais les dépenses s'élèveront aussi. Et il reste que les frais de liquidation et de procès ont déjà coûté près de sept millions. Les frais de liquidation d'abord comptent pour quatre millions, et dans ce chiffre

ne sont même pas compris les honoraires des liquidateurs qui seront fixés par jugement, les liquidations finies. Nous nous garderions bien de retenir, en quoi que ce fût, les accusations qui ont été formulées contre l'honnêteté de certains liquidateurs. Mais ne semble-t-il pas qu'ils auraient pu restreindre toutes ces dépenses d'employés, de déplacement et de correspondance? La Commission d'enquête, éclairée par des documens plus précis que le rapport du garde des Sceaux, dira là-dessus son sentiment. Les frais de procédure et d'inventaire, les honoraires d'avocats atteignent trois millions. La somme paraît énorme. Mieux que toutes les démonstrations, elle accuse l'abus des procès. On a dit que la faute était à la loi qui imposait une liquidation judiciaire, aux congréganistes et à leurs prête-noms qui ont plaidé sans même une apparence de raison. Mais ceci n'explique pas la lutte des liquidateurs contre les propriétaires, les apporteurs ou donateurs, les créanciers. Si la loi elle-même, si l'irritation naturelle des congrégations dépouillées devaient susciter des procès, où d'ailleurs le liquidateur ne supportait que les honoraires de ses avocats, il ne fallait pas en ajouter d'autres. Là fut l'abus. Et le rapport du garde des Sceaux, pour sobre qu'il soit du détail des affaires et des frais, montre de reste, avec son chiffre de trois millions, ce qu'il en coûta de soutenir une lutte d'ailleurs si parfaitement inutile (1).

Le rapport du garde des Sceaux contient un dernier chapitre qui en est comme la conclusion ironique et attristante, c'est celui des secours à d'anciens congréganistes. Les liquidateurs, dit le rapport, se décidèrent, non sans beaucoup d'hésitation, car ils craignaient d'engager leur responsabilité, à donner soit en nature, soit en argent, quelques secours à des congréganistes âgés ou infirmes : 50, 100 francs pour la plupart, exceptionnellement 500 ou 600 francs. Après la loi de 1904, ce fut le ministre des Cultes qui accorda ces secours : il a distribué ainsi 170 445 francs à 402 personnes, soit une moyenne de 424 francs

(1) Dans tout procès, chacune des parties en cause a ses frais, et celle qui succombe doit payer à la fois les siens et ceux de l'adversaire. A cette heure, bien que condamnés aux dépens dans les instances où ils ont échoué, les liquidateurs n'ont pas payé les frais de leurs adversaires. Par conséquent, dans les sommes portées au rapport pour « frais de procédure, » il ne faut voir que les frais de procédure des liquidateurs eux-mêmes, et il faut y ajouter tous les frais de leurs adversaires qu'ils n'ont pas encore payés, mais qu'ils devront payer un jour ou l'autre.

à chacune. Enfin, les allocations sollicitées dans les termes de la loi par des congréganistes indigens n'avaient donné lieu à la fin de 1906 qu'à quatre arrêtés concernant quinze personnes; les autres attendaient.

On peut croire que ces chiffres très humbles n'ont pas été inscrits dans le rapport après les dépenses énormes d'administration et de frais de justice, ni le retard des pensions exposé après la multiplication des procédures, pour produire un contraste. Mais le contraste est si fort que M. Combes lui-même s'en est dit ému. Il est pénible pour tout le monde de penser que, dans ce pays, des millions ont été dépensés aux liquidations, tandis que des religieux et des religieuses, jetés à la rue, obtiennent à grand'peine ou même n'obtiennent point de quoi ne pas mourir de faim. A ce fait d'inhumanité on ne peut rien ajouter, car il achève de caractériser l'œuvre d'exécution. D'un mot, il est juste de dire que cette exécution a rendu pire une loi mauvaise. Contre les congrégations elle avait une libre carrière : elle n'a pas manqué de la parcourir : c'était son droit. Mais elle n'a cessé dès le premier jour de malmener les individus. Les propriétaires ont été troublés et dépossédés. Les congréganistes ont dû arracher comme par morceaux les droits que la loi leur avait donnés. Les créanciers ont été combattus avec la dernière âpreté. Pour finir, il est révélé qu'à travers cette lutte judiciaire extrêmement coûteuse, les congréganistes sont à peine secourus et que leurs pensions ne sont pas payées. Il eût suffi de beaucoup moins pour créer le malaise général qui a trouvé soudain au Sénat une expression autorisée.

On veut faire disparaître ce malaise, et cela est bien. Mais il faut pour cela deux conditions. A l'avenir, il faut que tous les excès dans l'exécution soient supprimés, que la loi seule soit exécutée et non les fantaisies de juristes passionnés, que les frais soient limités à ce qui est utile et raisonnable. Dans le passé, il faut que les responsabilités soient recherchées, non pas avec le souci détestable qui semble animer M. Combes, d'atteindre tel ou tel adversaire, mais avec le seul désir de satisfaire l'opinion en lui montrant la vérité.

Certains liquidateurs ont commis de lourdes fautes à n'en pas douter, car ils ont poursuivi des procédures abusives, engagé des dépenses excessives et ruineuses, méconnu trop souvent la loi : la loi des congrégations exécutée contre les tiers, c'est bien

leur œuvre, l'œuvre qu'ils ont entreprise sans droit, où ils se sont obstinés contre toute raison, et qui n'a échoué que devant la fermeté de la plupart des Tribunaux, des Cours, et de la Cour de cassation. Toutefois il est, au-dessus d'eux, d'autres responsabilités, politiques, administratives. Ils ont poursuivi ce dessein qui — dénaturait la loi — de défendre à tout prix et de conserver intact le patrimoine des congrégations ; mais c'est qu'on avait dit et répété que ce patrimoine valait un milliard, c'est qu'on avait dit et répété que l'État devait s'en rendre maître. Ils voulaient réserver de l'argent, le plus d'argent possible, pour l'État. On aperçoit ici, dans des effets peut-être imprévus, mais à coup sûr déplorables, la faute qui consiste à créer le mirage du Milliard, la faute qui consiste à confisquer les biens des congrégations. Ces fautes n'entraînent que des responsabilités politiques, il est vrai ; il importe du moins que chacun les voie clairement. Il y a enfin des responsabilités administratives. M. Briand a dit, le 8 février, devant la Commission d'enquête, que les liquidateurs, nommés par jugement, ne relevaient que du tribunal qui les avait désignés. C'est une explication inadmissible. Il est inadmissible qu'une entreprise aussi grave, aussi considérable que celle de la liquidation, se soit engagée, développée, sans que la Chancellerie s'en occupât pour lui imposer soit une surveillance, soit des indications. Elle en avait le droit et le devoir doublement, parce qu'elle a pour mission de veiller à la bonne administration de la justice, parce qu'elle avait à s'inquiéter des intérêts de l'État, bénéficiaire de l'actif, qui aurait profité de toutes ces luttes judiciaires si elles avaient autrement tourné. Ceux qui avaient le droit de parler au nom de l'État ont-ils dirigé les liquidateurs ? Les ont-ils laissés faire ? De toutes manières, représentant à la fois l'autorité, le contrôle et l'intérêt, ils sont les vrais coupables.

LOUIS DELZONS.

UN PRÊTRE ÉMIGRÉ

(1792-1801)

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I

Le 19 septembre 1792, un prêtre du diocèse de Paris, l'abbé Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf, ayant réussi à franchir secrètement la frontière, arrivait au village flamand de Messines, proche d'Ypres, en compagnie, — ou plutôt sous la garde, — d'un brave homme d'ouvrier parisien qui, sans le connaître et sans rien savoir de lui que le caractère sacré de sa profession, avait tenu à braver tous les dangers pour l'aider à sortir de France. Encore cet admirable chrétien, — il s'appelait Joseph Billaut, et était maître-cordonnier dans la rue Saint-André-des-Arcs, — ne voulut-il point se reposer un seul jour avant d'avoir définitivement assuré le succès de son entreprise. Laissant l'abbé de Préneuf à Messines, il courut aussitôt jusqu'à Tournai, pour y obtenir des pièces officielles qui permissent à son protégé de résider dans les Pays-Bas; et à peine revint-il de Tournai, le surlendemain, qu'il se remit en route pour sa rue Saint-André-des-Arcs : exemplaire bien caractéristique d'une race d'obscurs et touchans héros que l'on rencontre à chaque pas, dans l'étude des tragédies publiques ou privées de la Révolution. Quant au prêtre dont il avait facilité l'évasion, celui-là allait avoir à attendre longtemps encore, et parmi toute sorte d'épreuves cruelles, le jour où il pourrait enfin rentrer à Paris.

L'abbé de Préneuf était né à Cusset, le 7 février 1757, d'une

famille de magistrats très honorablement connue, depuis plus de deux siècles, dans le Bourbonnais. Après avoir fait ses humanités au collège parisien du Fortet, il était entré dans les ordres, avait étudié en Sorbonne, et, ayant obtenu avec éclat son diplôme de docteur en théologie, avait été nommé successivement vicaire de la paroisse de Saint-Merri, chanoine de la même paroisse, et puis, en 1788, curé de l'église Notre-Dame-de-Saint-Lambert, à Vaugirard, — qui était alors un gros village d'environ 2500 âmes. Là, tout de suite, il s'était fait aimer de ses ouailles par sa simple et solide piété, son zèle charitable, et sans doute aussi par cette charmante bonhomie entremêlée de finesse dont ses *Souvenirs d'Émigration* vont nous offrir de nombreux témoignages. C'est sur le désir unanime de ses paroissiens qu'il avait consenti, en 1790, à faire partie du premier conseil municipal de Vaugirard, et à y remplir les fonctions de procureur-syndic. Aujourd'hui encore, les vieux habitans de Vaugirard n'ont pas entièrement perdu le souvenir de cet homme de bien, et se rappellent notamment la façon, à la fois toute chrétienne et toute politique, dont il avait su réconcilier deux bataillons de gardes nationaux : après quoi, en présence de ces anciens ennemis désormais devenus, — au moins pour quelques heures, — les plus tendres des frères, il avait célébré une grand'messe, suivie d'un solennel *Te Deum* d'actions de grâces. Tel jadis le bienheureux Jacques de Voragine, l'auteur de *la Légende dorée*, contraignant, par son ardeur pieuse, les Guelfes et les Gibelins génois à déposer leurs armes et à s'embrasser affectueusement, au pied du maître-autel de leur cathédrale !

Il est vrai que, pour pouvoir jouer ce rôle bienfaisant, l'abbé de Préneuf avait dû, d'abord, prêter le serment qu'exigeait du clergé l'Assemblée Constituante, et désobéir ainsi aux ordres de Rome ; mais il avait l'âme trop profondément catholique pour persévérer longtemps dans cette attitude, et, dès le mois de septembre 1791, très courageusement, en pleine séance de l'assemblée municipale, il avait rétracté son serment de naguère. En même temps, dans une lettre adressée à ses paroissiens, il avait fait part à ceux-ci de sa rétractation, ainsi que « du chagrin et des remords dont il était dévoré. » Il leur disait que, « comme Jonas, il avait mérité la tempête par sa résistance aux ordres de Dieu. » Il rappelait ensuite que quatre évêques seulement, sur cent trente-six, avaient consenti à admettre la constitution

civile du clergé, et terminait en affirmant que, obligé maintenant de quitter ses fonctions, il n'en resterait pas moins « le seul pasteur véritable » de la paroisse. En effet, malgré des dangers tous les jours plus sérieux, ce bon prêtre s'était obstiné à demeurer dans sa paroisse, d'abord librement, puis caché dans la maison d'un ami, dont il sortait, chaque nuit, pour aller exercer les devoirs de son sacerdoce. Surpris par une visite domiciliaire le 13 août 1792, il avait pu s'enfuir et s'était réfugié à Paris; mais bientôt, ayant écrit et répandu à Vaugirard une seconde instruction pastorale, il avait été arrêté, et enfermé dans l'ancien couvent des Prémontrés. De là encore, cependant, le zèle de ses amis lui avait permis de sortir presque aussitôt, — sans que nous sachions au juste comment, — quelques jours avant les fameux massacres qui, selon toute apparence, ne l'auraient pas épargné. Toujours est-il qu'il avait pu se retrouver libre, vers le 14 septembre, et, sous la protection généreuse du maître-cordonnier Billaut, avait eu le bonheur de passer la frontière.

Les circonstances diverses de son emprisonnement et de son évasion, l'abbé de Préneuf n'aura point manqué de les raconter, au début des *Souvenirs* qu'il s'est mis à écrire en février 1795, dans la petite ville allemande de Prozelten, pour se distraire des tristesses et de l'ennui de l'émigration : malheureusement, les premières pages de ces *Souvenirs* ont disparu du cahier qui les contenait, de telle sorte que, sans doute, nous ignorerons toujours le détail des événemens antérieurs à l'arrivée de l'abbé dans les Pays-Bas. Mais tout le reste du cahier, au contraire, s'est conservé intact, et vient d'être retrouvé par un éminent lettré et érudit caennais, M. Vanel, qui a eu l'obligeance de nous le communiquer, avant la publication complète qu'il se prépare à en faire. Et c'est encore aux recherches patientes et sagaces de M. Vanel que nous devons d'avoir pu résumer, en quelques lignes trop rapides, la biographie de l'auteur de ces curieux *Souvenirs*.

Curieux, et tout remplis de renseignemens instructifs sur les hommes et les choses de leur temps; mais surtout, comme nous l'avons dit déjà, infiniment aimables, avec un mélange de simplicité et de verve spirituelle qui suffirait pour légitimer l'entreprise de leur publication. D'un bout à l'autre du cahier, il nous semble entendre la voix même de l'abbé de Préneuf et le voir,

en personne, assis près de nous, avec le fin sourire et le beau regard pénétrant que nous révèle un portrait, d'ailleurs excellent, également découvert par M. Vanel. Bien éloigné de toute prétention au style, ou à la profondeur des vues historiques, il se complaît à évoquer devant nous les années passées, nous racontant tour à tour les angoisses fréquentes et les trop rares divertissemens de son long exil, et toujours nous parlant des autres autant et plus que de soi-même. Avec la grâce attirante de sa bonhomie, son récit nous amuse comme ferait un roman d'aventures; et nulle part, peut-être, ne nous apparaît plus nettement, dans sa réalité pittoresque, cette vie des prêtres français émigrés qui est l'un des côtés les moins connus, jusqu'ici, de notre histoire révolutionnaire. Mais, au reste, l'analyse et les quelques extraits suivans vaudront mieux que tous les commentaires pour donner une idée, tout ensemble, de l'intérêt documentaire et du vif agrément de ces *Souvenirs*.

II

Après s'être reposé six jours à Messines, l'ex-curé de Vaugirard s'est mis en route, le 25 septembre, pour Ypres, où se trouvaient un grand nombre d'ecclésiastiques français émigrés. « J'avais fait le trajet, dit-il, en compagnie d'un prêtre flamand, auquel j'avais été recommandé, mais qui ne me servit que bien peu. Il me quitta, en effet, à la descente de voiture, en ne me donnant que des indications vagues, dont je ne pus tirer aucun profit... A Ypres, d'abord, je ne sus comment me diriger. Nouveau venu, et point initié aux démarches nécessaires, j'errais par les rues, portant mon modeste bagage, et ne sachant où m'adresser pour trouver un logement. Je voyais pourtant beaucoup de mes confrères : mais, espérant toujours rencontrer une figure de connaissance, je ne me pressais pas de les aborder. » C'est à Ypres que le pauvre abbé éprouva, pour la première fois, un avant-goût des amertumes que lui réservaient ses neuf ans d'émigration. Dépourvu d'argent, il eut l'impression d'être volé par le traiteur chez qui il était entré; et bien que, ce même jour, un confrère parisien heureusement rencontré lui eût rendu le précieux service de le recueillir dans sa chambre, il ne put s'empêcher de constater que cette chambre n'était qu'une « mansarde, et « tellement étroite qu'à peine pouvait-on y faire un

mouvement. » Pendant les jours qui suivirent, les gens du peuple, ouvriers, petits bourgeois, notamment un « peintre doreur » et un « maître à danser, » témoignèrent au prêtre émigré la sollicitude la plus touchante; mais les riches, les nobles du pays, et presque tout le clergé yprois ne manquèrent pas une occasion de lui faire sentir combien ils se seraient volontiers passés de sa venue chez eux. Et sans cesse, malgré une économie extrême, la petite provision d'écus diminuait. Puis c'était, à toute heure, la crainte de voir arriver les troupes françaises.

« Cette ville était trop près de la frontière; et les habitans, surtout ceux de la haute classe, redoutaient de nous voir nous y arrêter, à cause des passions surexcitées qui, en cas de succès des républicains, les auraient exposés à des vengeances et au pillage. La ville, en outre, était encombrée. Beaucoup de mes confrères, arrivés absolument sans ressources, hésitaient à s'engager plus loin dans le pays; un grand nombre croyaient à une réaction prochaine, et à leur rentrée en France. Les illusions, sur ce point, étaient si fortes que presque personne ne mettait en doute le renversement de l'odieux Comité qui ensanglantait notre pays, et la défaite de ses séides. Aussi vivait-on dans un espoir que l'avenir, hélas! ne réalisa pas... et la prostration et l'accablement que nos malheurs amenèrent, bientôt après, n'en furent que plus pénibles. »

De Gand, où il s'était rendu le 27 octobre, avec le vain espoir de trouver à s'y employer, l'abbé de Préneuf avait écrit à l'un de ses anciens amis, l'abbé Dargent, grand vicaire de l'archevêque de Paris, qui se trouvait alors à Bruxelles; et celui-ci, en réponse, lui avait promis d'obtenir son admission dans une abbaye voisine de Namur. Aussitôt, l'abbé s'était remis en route ; mais, en arrivant à Bruxelles, il apprit de l'abbé Dargent que, « Namur étant trop près de la frontière, » il ferait mieux de se fixer à Maestricht, où étaient réunis un grand nombre d'évêques et de prêtres émigrés. Si bien que, dès le lendemain de sa venue à Bruxelles, notre abbé partit pour Maestricht, ayant eu la chance de rencontrer un brave voiturier qui lui avait offert de le mener gratuitement jusqu'à Louvain.

« Je vois encore les routes à ce moment-là. Tous les émigrés fuyaient au plus vite. Ce n'étaient que voitures et chariots de toute espèce, échelonnés dans toutes les directions, où s'entas-

saient des familles entières, avec leurs bagages. Toutes les auberges étaient encombrées. Les accidens étaient nombreux : roues cassées, voitures versées, caisses et malles dans la boue, malheureux se lamentant et cherchant à se mettre à l'abri... Des cavaliers portaient des femmes en croupe; et ce tableau de l'émigration n'était pas encourageant pour celui qui venait de franchir la frontière. »

Le premier séjour de M. de Préneuf à Maestricht, du 9 novembre 1792 au 9 juin 1793, acheva de faire sentir à l'émigré la cruauté tragique de sa situation. Non seulement il y eut à souffrir de la faim, et de mille privations et incommodités matérielles, mais force lui fut de partager l'inquiétude affolée de ses compagnons d'exil, qui, d'un jour à l'autre, s'attendaient à se voir surpris par les troupes républicaines. On peut imaginer les proportions que dut atteindre cette inquiétude lorsque, dans les premiers jours de mars 1793, l'armée de Luckner investit la ville; et quand ensuite le siège prit heureusement fin, à ces angoisses succédèrent celles d'une violente épidémie de typhus, apportée là par des prisonniers français, et qui fit périr, en moins d'un mois, des milliers de personnes. L'abbé de Préneuf lui-même fut atteint du terrible mal : mais il réussit heureusement à s'en remettre bientôt, et le beau zèle chrétien qu'il avait montré pendant toute la durée du siège lui valut, aux longues semaines de la convalescence, mille précieux témoignages de sympathie et de sollicitude, aussi bien de la part des habitans de Maestricht, catholiques et protestans, que de celle des nombreux prélats français séjournant dans la ville. Au mois de mai 1793, l'abbé, décidément rétabli, put enfin espérer qu'une vie plus calme allait s'ouvrir pour lui. Hélas ! dès le mois suivant, la menace d'un nouvel investissement le contraignit à quitter une retraite où chacun, maintenant, s'empressait à l'accueillir affectueusement.

Mais avant de l'accompagner à Bruxelles, qui allait être l'étape suivante de son vagabondage forcé à travers l'Europe, nous ne pouvons négliger de citer encore deux passages curieux de la première partie de ses *Souvenirs*. Voici, d'abord, un petit tableau de la vie des nobles et des prêtres à Paris, pendant les derniers mois que l'abbé y avait passés :

« A cette époque, la peur avait éteint tout sentiment généreux. La terreur avait oblitéré les consciences. J'ai vu de près combien il était difficile de se soustraire à cette peur irréfléchie

qui hantait tous les cerveaux, et qui faisait trembler, derrière leurs portes verrouillées et leurs rideaux tirés, les familles même les moins compromises, quand on entendait, dans la rue, les pas d'une bande de gens armés... J'ai vu des pères hésiter à écrire à leurs fils, de crainte de laisser échapper un mot qui pût prêter à des soupçons; j'ai vu des gens brûler hâtivement tous leurs papiers, et sacrifier ainsi des titres dont la perte fut pour eux un malheur irréparable; j'en ai vu, au bruit d'une troupe montant leur escalier, avaler des lettres insignifiantes, mais que la peur leur faisait paraître compromettantes... Les enfans mêmes semblaient comprendre le régime de terreur qui pesait sur tout le monde, et évitaient souvent les cris et les amusemens de leur âge... Je dois ajouter que, au milieu de ces horreurs et de ces tueries sanglantes, la vie sociale suivait son cours: les théâtres, les lieux de réunion restaient ouverts, et les rues étaient animées. Des gens qui allaient à des soirées se rencontraient avec les massacreurs qui suivaient les charrettes où étaient entassés les corps des victimes. Certains affectaient, par peur ou par indifférence, une quiétude dont on aurait peine à se faire maintenant une idée. »

Le second passage nous décrit l'accueil fait par les émigrés de Maestricht à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI: « Cette mort fut loin de produire les sentimens d'horreur et de colère qu'on pourrait supposer... J'assistai à des scènes véritablement scandaleuses. Tout en faisant la part des malheurs qui avaient aigri le caractère de nombreux réfugiés, je voyais, avec un douloureux étonnement, des gentilshommes, qui avaient tout sacrifié à l'honneur, oublier le respect et l'obéissance qu'ils devaient à leur Roi. Aucun des usages qui accompagnent, à l'ordinaire, un deuil royal ne fut observé; et je me sentis, pour ma part, si indigné des propos qu'on avait l'air d'étaler complaisamment, alors que le bourreau avait encore les mains rouges de sang, que je pris le parti de rester éloigné de ces réunions. Les tendances funestes, les divisions, que présageaient de tels commentaires, me firent faire de bien tristes réflexions sur l'avenir qui nous attendait. »

Arrivé à Bruxelles le 16 juin 1793, l'abbé de Préneuf chercha d'abord à gagner quelque argent, soit en donnant des leçons, soit en se livrant aux devoirs de son ministère. Mais ici, comme

déjà à Ypres, ses efforts se heurtèrent à l'hostilité, plus ou moins ouverte, du clergé local. « Loin de nous aider dans notre misérable situation, écrit-il, ce clergé nous écartait le plus qu'il lui était possible. On eût dit qu'il y avait, sur ce point, une sorte d'antagonisme entre lui et nous. » Les gens du peuple, au contraire, à Bruxelles comme dans tous les Pays-Bas, étaient la véritable providence des prêtres émigrés. Ils les logeaient, les nourrissaient gratuitement, leur prodiguaient les marques de la plus respectueuse pitié. « Un fait que je me rappelle encore avec émotion est le refus que me fit, un jour, un petit garçon couvert de haillons, à qui j'avais demandé un léger service, de recevoir la modeste gratification que je lui offrais, et dont il me remercia, mais que je ne pus parvenir à lui faire accepter. »

Ainsi l'abbé de Préneuf « vivota, » pendant le séjour de plusieurs mois qu'il fit à Bruxelles. Il occupait ses après-midi à « rétablir ses sermons et ses instructions, brûlés dans Paris. » Le matin, il disait sa messe à la chapelle de Salazar ; le soir, il s'entretenait avec des confrères français, ou bien fréquentait les quelques salons où se réunissaient les nobles émigrés. Nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire en entier la peinture qu'il nous a laissée de ces salons, où éclataient, à chaque instant, d'invraisemblables « querelles d'étiquette, » et où sévissait, avec mille « scènes scandaleuses, » la « passion funeste du jeu. »

Cependant, tandis que ceux des émigrés qui avaient le bonheur de posséder un peu d'argent le perdaient ainsi de la façon la plus folle, beaucoup d'autres, pour se procurer le moyen de vivre, s'avisaient de pratiquer toute sorte de métiers imprévus. Un abbé faisait des crêpes, chez un traiteur ; un chanoine s'était placé comme cellerier chez un marchand de vins. Des gentilshommes exécutaient et vendaient de petits travaux de broderie, ou tournaient des ouvrages en buis. Un grand seigneur réussit à gagner des sommes considérables en confectionnant lui-même, pour le compte d'un boulanger dans la maison duquel le hasard l'avait fait demeurer, un certain gâteau à l'anis, d'après « une recette qu'il s'était autrefois amusé à mettre en pratique dans les cuisines de son château. »

Mais la plus intéressante et la plus aimable de toutes ces figures d'émigrés que nous présente l'abbé de Préneuf est celle d'un ancien officier qui, dépouillé par la Révolution de tous ses biens, parmi lesquels il ne regrettait rien autant que sa magni-

fique collection de livres et d'estampes, avait profité de sa vieille passion de bibliophile pour revendre aux libraires bruxellois des ouvrages rares, qu'il découvrait sur les marchés ou dans les boutiques des petits brocanteurs. « Souvent on le voyait arriver avec un paquet sous le bras; et le libraire savait d'avance ce que cela voulait dire. Du reste, tous les deux y trouvaient leur profit; et si l'acheteur faisait de bonnes affaires, son partenaire n'y perdait pas non plus. » Ce galant homme, dès le début de la Révolution, s'était engagé dans l'armée des princes. Mais une blessure qu'il avait reçue, et qui lui avait ankylosé le bras gauche, l'avait bientôt forcé de renoncer à servir. Il avait, autrefois, connu Voltaire, fréquenté les philosophes, et lié avec Marmontel et l'abbé Morellet, notamment, « un commerce d'amitié qu'il espérait bien reprendre par la suite. » L'excellent abbé de Préneuf, tout en ne nous cachant point la vive sympathie qu'il lui inspirait, le soupçonne d'avoir continué jusqu'au bout à subir l'influence des « néfastes doctrines » de ses anciens amis. « Non qu'il fût, extérieurement, irréligieux: mais on sentait parfois, dans des traits ou des remarques qui lui échappaient, un esprit dégagé, comme on disait alors, des vieux préjugés, et trop enclin à se moquer de certaines pratiques que messieurs nos philosophes avaient remplacées par la *raison libre*, adaptée surtout à leurs convenances matérielles. »

C'est encore à Bruxelles que notre abbé a rencontré un confrère du diocèse de Paris, l'abbé L..., qui lui a raconté la manière vraiment miraculeuse dont, enfermé à la Force le 2 septembre 1792, il avait été sauvé du couteau des massacreurs. La relation qu'il nous fait de cette aventure tragique est malheureusement trop longue pour que nous puissions la transcrire ici: mais il faut, au moins, que nous essayions de la résumer.

L'abbé L... se trouvait donc à la Force, le soir du 2 septembre, en compagnie de deux autres prêtres. Du « réduit infect » où on les avait jetés, ils entendaient, depuis le matin, les appels des guichetiers, et « les hurlemens des monstres qui traînaient, dans les couloirs, leurs piques et leurs sabres, en conduisant les prisonniers au supplice. » Résignés à mourir et attendant leur tour, les trois prêtres priaient en commun lorsque des hommes tout ensanglantés vinrent les prendre et, les poussant violemment dans le corridor, leur intimèrent l'ordre de les

suivre au greffe. Au même instant, un autre groupe, également formé de prisonniers et de massaçreurs, se heurta à celui dont faisait partie l'abbé L... : d'où résultèrent « un encombrement et une bousculade pendant lesquels l'abbé se trouva séparé de ses bourreaux et acculé dans un enfoncement, contre une porte qui était restée entr'ouverte. » Il put se glisser dans l'entre-bâillement de cette porte, qu'il referma derrière lui; et les hommes qui étaient venus le prendre s'éloignèrent sans avoir remarqué son absence.

« Il se trouvait dans une cellule récemment vidée de ses hôtes... Il entendait distinctement, de sa retraite, les cris féroces des assassins; et bientôt la lueur des torches se refléta sur les trois soupiraux de sa prison. Il passa ainsi une partie de la nuit dans des transes affreuses, secoué, à chaque instant, de nouvelles terreurs, lorsqu'il percevait le pas des égorgeurs emmenant leurs victimes. Vers le milieu de la nuit, le silence se fit peu à peu. L'abbé put alors se rendre mieux compte de sa situation. Comprenant qu'il serait infailliblement découvert dans sa retraite, à la première ronde des guichetiers, il prit le parti d'en sortir, pour tâcher de trouver une issue, ou un abri plus sûr. Il m'a répété que, d'ailleurs, il se sentait perdu, et qu'au fond il ne conservait aucun espoir de se sauver : mais l'instinct de la conservation, qui ne meurt qu'avec l'homme, le faisait se cramponner à la moindre chance de salut. »

Ayant ôté ses souliers, il se hasarda dans le corridor, et, n'osant point descendre au rez-de-chaussée, monta l'escalier qui menait au deuxième étage; et comme il errait ensuite dans un autre couloir, un bruit de pas qu'il entendit le fit se jeter précipitamment dans l'embrasure d'une fenêtre mansardée. C'est de là qu'il vit arriver un jeune assistant du porte-clés, qui, plusieurs fois déjà, les jours précédens, était venu apporter leur nourriture aux prisonniers, et leur avait dit, entre autres choses, qu'il était fils d'un ancien bedeau de Notre-Dame. Saisi d'une inspiration soudaine, l'abbé, au lieu de continuer à vouloir se cacher, accourut se jeter aux pieds de ce jeune garçon. « Celui-ci, surpris et interloqué, voulut d'abord le saisir au collet pour le traîner au greffe, mais, à la fin, cédant à de meilleurs sentimens, il lui ordonna de se taire et de le suivre... Il le conduisit dans une soupente encombrée de tuiles brisées et de débris de toute sorte. L'abbé se blottit sous la toiture et tâcha de se dissimuler le

mieux qu'il put... L'aide lui recommanda de ne pas bouger et de ne faire aucun bruit; puis il le quitta, en refermant soigneusement la porte. » L'abbé L... eut à passer trois jours entiers dans ce recoin obscur, où il ne pouvait ni se lever, ni même s'asseoir un peu à son aise. Le soir du 3 septembre, son sauveur vint lui apporter une bouteille d'eau et quelques restes de viande, enveloppés dans un chiffon. Le lendemain, à la même heure, le jeune homme revint avec de nouvelles provisions. « Il lui dit qu'il ne pouvait encore essayer de le faire sortir, la prison étant toujours remplie de municipaux et de gendarmes, mais qu'il espérait avoir bientôt plus de facilité. » Et, en effet, le soir suivant, le jeune guichetier fit sortir l'abbé de sa soupente et le mena, ou plutôt le porta, — car le malheureux avait momentanément perdu l'usage de ses membres, — jusqu'à une salle du rez-de-chaussée, où il lui fit revêtir une carmagnole et lui donna un vieux chapeau. Après quoi, il le cacha sous de vieilles toiles, et lui dit qu'il allait tout préparer pour sa sortie.

« L'ébranlement causé par les épreuves qu'il venait de traverser avait tellement déprimé les forces morales et physiques de l'abbé que, à partir de cet instant, il ne se rappelait plus que vaguement ce qui lui était arrivé. Il avait traversé deux cours où l'air l'avait un peu ranimé; il avait ensuite longé des couloirs; et il était sûr que, au moment où on lui fit descendre un petit escalier dont la porte donnait sur une rue étroite et obscure, son libérateur était accompagné par un autre homme, dont il n'avait pu distinguer les traits, et qui avait gardé le mutisme le plus complet. »

L'honnête jeune homme conduisit d'abord son protégé chez sa mère, qui demeurait dans une rue voisine : l'abbé y passa la nuit. Lorsqu'il repartit, le lendemain matin, ni cette femme ni son fils « ne voulurent absolument accepter aucune rémunération. » L'abbé se rendit ensuite chez une marchande de laines qui était originaire de son village, et demeurait dans le quartier du Louvre. Il resta chez elle plus d'une semaine, entouré des soins les plus touchans; et ce fut encore un parent de la marchande de laines, maraîcher des environs de Paris, qui lui fit franchir la barrière, l'ayant caché sous un tas de légumes, au fond de sa voiture.

« L'abbé L... m'avait conté bien d'autres détails de cette mi-

raculeuse évasion, — nous dit, en terminant, M. de Préneuf; — mais le temps et les adversités me les ont fait oublier. Il est certain que, dans le monde des guichetiers et des gardiens, il y eut, à cette époque, sous des apparences brutales, rendues nécessaires par l'épouvantable tyrannie qui pesait sur tous, des âmes sensibles et des dévouemens désintéressés qui sont restés inconnus. J'ai, pour ma part, pendant ma détention aux Prémontrés, connu un gardien qui ne me cacha pas ses sentimens, et qui me rendit, autant qu'il le pouvait, bien des petits services. »

Pendant que l'abbé de Préneuf « vivait au jour le jour » parmi la foule nombreuse et mêlée des émigrés de Bruxelles, trois dames nobles et riches qu'il avait fréquentées naguère à Maestricht lui firent savoir qu'elles seraient heureuses de le recueillir chez elles. Ravi d'une offre aussi précieuse qu'imprévue, l'abbé reprit aussitôt le chemin de Maestricht; et les quelques semaines du second séjour qu'il y fit furent, certainement, l'une des périodes les plus heureuses de toute la durée de son émigration. Mais bientôt la menace d'une nouvelle approche des armées républicaines allait contraindre ses bienfaitrices à quitter la ville, et le forcer lui-même, une fois de plus, à errer tristement sur les routes de l'étranger. Le 11 juillet 1794, il « prit la fuite » avec trois de ses confrères, et se dirigea vers l'Allemagne où devait s'écouler, désormais, le reste de ses années d'exil.

III

Après un voyage assez accidenté jusqu'à Cologne et quelques semaines encore de repos dans cette ville, où le curé de la vénérable église Saint-André eut l'obligeance de « lui fournir des messes pendant tout son séjour, » l'abbé de Préneuf se remit en route, le 24 septembre 1794, sans trop savoir où aller. Sur le bateau qui le conduisait à Mayence, il rencontra un brave négociant de Mittenberg, qui l'invita à s'arrêter dans cette petite ville; et bientôt, grâce aux démarches généreuses de cet étranger, notre abbé eut la joie inattendue de trouver une installation régulière dans une bourgade voisine, Stadt Prozelten, sur le Mein, dont le curé s'entendit avec six de ses paroissiens pour le recevoir à leur table, chacun un jour par semaine. « Tous les samedis je dînais et je soupais chez le curé; le dimanche, chez

Bernard Keller, batelier ; le lundi, chez Bernard Ulrich ; le mardi, chez Antoine-Michel Brandt; le mercredi, chez Barthélemy Firmbach; le jeudi, chez Antoine Reis, maître d'école; le vendredi, chez Barthélemy Rosbach. Un frère de ce dernier, Adam Rosbach, pauvre et chargé d'enfans, voulut bien, quand même, me donner l'hospitalité chez lui. » C'est dans la société de ces dignes gens qu'il passa l'hiver de 1795, l'un des plus terribles hivers dont on ait gardé la mémoire. Jamais il ne s'était senti entouré d'affections plus dévouées; et si son second séjour à Maestricht lui avait apporté plus de bien-être et de distractions, le récit qu'il nous en a laissé n'est cependant pas aussi ému, aussi pénétré, tout ensemble, d'admiration et de reconnaissance, que les pages où il nous raconte l'accueil qu'il a reçu de ces pauvres paysans allemands, se privant eux-mêmes du nécessaire pour subvenir à l'entretien d'une demi-douzaine de prêtres français. A Cologne, d'ailleurs, il avait rencontré déjà un petit marchand-grainetier qui, par simple charité chrétienne, l'avait reçu chez lui, et lui avait prodigué les soins les plus touchans.

Mais un jour vint où les armées révolutionnaires, comme elles l'avaient chassé des Pays-Bas, l'obligèrent encore à quitter sa paisible retraite de Prozelten. « Je n'avais pas de ressources, et ne savais pas où m'en procurer. Toutefois, j'entendais dire, avec tant de persistance, que les républicains allaient arriver que je me hâtai de partir. » Le 24 septembre 1795, exactement un an après son départ de Cologne, il dit adieu à ses bienfaiteurs, et, en compagnie d'un confrère, l'abbé de Mallargues, se dirigea vers Augsbourg, où il s'attendait à trouver une occupation lucrative. Hélas! il ne devait point tarder à découvrir que tous les paysans allemands ne ressemblaient pas à ceux de Prozelten, pour la pratique des œuvres de miséricorde. Jusqu'à Wurtzbourg, le bon Barthélemy Firmbach, son hôte des mercredis, le conduisit « gratis » dans sa carriole; mais ensuite un voiturier franconien, qui lui avait promis de le mener de Wurtzbourg jusqu'à Nuremberg, et qui s'était fait payer à l'avance le prix du voyage, le déposa impudemment à mi-route, dans une auberge de campagne, « en se récriant sur les exigences des *papistes*, comme il nous appelait. » Dans cette misérable auberge l'abbé eut à rester cinq jours, faute d'argent pour continuer son chemin. Le curé catholique de l'endroit, lui-même, l'accueillit

avec une froideur marquée, et se déclara hors d'état de lui venir en aide. Enfin un roulier, qui portait à Nuremberg des sacs de farine, consentit à charger sur sa voiture le bagage de l'abbé; et celui-ci dut suivre la voiture à pied, trop heureux de n'avoir pas à abandonner son petit paquet de vêtemens et de livres. « Ce ne fut, du reste, ni la première, ni la dernière fois que j'eus à faire à pied une longue route... On partait quand même, se fiant à la Providence, soutenu par la foi et le devoir. J'ai entendu peu de plaintes : les malheurs subis avaient été tels que ceux qui pouvaient arriver, désormais, n'étaient plus pour effrayer et décourager. »

Pourtant, M. de Préneuf fut bien près de succomber au découragement lorsque, à Nuremberg, puis à Augsbourg, autorités et particuliers lui montrèrent un mauvais vouloir implacable. A peine le clergé catholique lui permettait-il de célébrer la messe. Les gens du peuple, peut-être sous l'effet de leur propre misère, ne faisaient rien pour le secourir; les bourgmestres et commissaires de police le traitaient comme un vagabond plus ou moins suspect; et il n'avait, pour toute ressource, que le peu que pouvaient lui offrir des compagnons d'exil. Heureusement il se rappela que son archevêque, M. de Juigné, fixé alors à Constance, l'avait invité autrefois à venir le rejoindre ; et le voici de nouveau sur les chemins, tantôt « cruellement rançonné » par de mauvais aubergistes, et tantôt comblé de prévenances par d'autres, plus charitables ! A Memmingen, par exemple, il eut la chance d'entrer dans une auberge dont l'hôtesse était née à Strasbourg, et avait des parens à Paris : la brave femme non seulement le logea et le nourrit sans vouloir être payée, mais l'engagea instamment à rester chez elle, — à quoi l'abbé aurait peut-être consenti, s'il n'avait pas découvert que « sa bonne hôtesse avait une langue pour quatre. »

A Constance, Mgr de Juigné fit admettre l'abbé à « une table commune où étaient nourris cent cinquante ecclésiastiques français. » Il le chargea de prêcher le carême de 1796 dans l'église des Pères Cordeliers, qui avait été mise à la disposition des émigrés. Et les six mois du séjour de M. de Préneuf à Constance s'écoulèrent, en somme, assez tranquillement, dans une société des plus agréables, sans autre accident fâcheux qu'un incendie qui le priva, une fois de plus, de ses sermons : car nous savons déjà que, ayant été forcé de les « brûler » avant sa fuite, il

avait longuement travaillé à les « rétablir », aussi bien à Bruxelles qu'à Maestricht et à Prozelten; et l'on peut se figurer l'angoisse qu'il dut ressentir à les voir, de nouveau, réduits en cendres. Encore leur perte, apparemment, lui fut-elle moins pénible que l'aurait été celle de sa garde-robe, puisqu'il nous raconte que, ayant pénétré dans sa chambre au plus fort de l'incendie, c'est le ballot de ses vêtemens qu'il réussit à sauver, dans des conditions que, du reste, il n'est pas éloigné de tenir pour surnaturelles.

Avons-nous besoin d'ajouter que, de Constance comme précédemment d'Ypres et de Bruxelles, de Maestricht et de Prozelten, l'abbé de Préneuf se vit bientôt chassé par l'approche des armées françaises? Le 21 juillet 1796, notre vagabond se remit en marche, avec l'intention de se rendre à Hof, où on lui avait dit qu'il trouverait des leçons de français. « Le cours de mes tribulations, note-t-il tristement, allait recommencer plus que jamais. » En effet, jamais encore aucun de ses voyages n'avait été aussi accidenté que celui qu'il fit de Constance jusqu'à Hof. Non seulement, cette fois, il eut à souffrir de la rapacité impitoyable des aubergistes et des voituriers, mais peu s'en fallut qu'il ne fût exécuté comme un va-nu-pieds suspect, ayant été surpris, au coin d'un bois, par une troupe de cavalerie autrichienne. A Bayreuth, cependant, l'attendaient de nouveau quelques jours de répit. S'étant présenté, à tout hasard, chez un prêtre catholique de la ville, dont quelqu'un lui avait dit le nom, il se trouva accueilli de la manière la plus affectueuse par « un excellent vieillard qui, autrefois chapelain d'une communauté, vivait retiré dans une petite habitation, entre une vieille gouvernante et des volières remplies d'oiseaux de toute sorte. »

C'est à Bayreuth que l'abbé « eut la confirmation des succès étonnans remportés par un jeune général républicain dont on parlait déjà depuis quelque temps, ce général Bonaparte qui est aujourd'hui au comble de la gloire comme Premier Consul. » Tous les officiers émigrés que M. de Préneuf avait l'occasion de rencontrer lui avouaient l'admiration mêlée de stupeur que leur inspirait la tactique de ce nouveau venu. « Quelques-uns, qui savaient qu'il avait fait partie du corps des officiers du Roi, et qu'il appartenait à la noblesse corse, espéraient voir en lui un sauveur futur de la monarchie. Ce sentiment, qui ne reposait que

sur des suppositions, était alors beaucoup plus commun qu'on ne pourrait le croire. »

Grâce à la générosité merveilleuse du vieux prêtre de Bayreuth, l'abbé de Préneuf put, en quittant cette ville, le 9 septembre 1796, s'installer commodément dans une diligence qui devait le conduire jusqu'à Hof. Mais sans doute sa destinée ne voulait point qu'il pût faire en paix une seule des étapes de son voyage entre Constance et Hof ; car, cette fois, la diligence qui le conduisait versa, et tous les passagers furent précipités dans un fossé, d'où ils eurent grand'peine à se relever. Ils n'arrivèrent à Hof que dans la nuit, « avec des vêtemens en mauvais état, et des figures entourées de foulards et autres bandages de circonstance. »

Du moins n'avait-on pas trompé M. de Préneuf en lui faisant espérer, dans cette petite ville, des leçons de français. Les leçons étaient fort peu payées, mais suffisaient, à la rigueur, pour couvrir les frais de nourriture et de logement. « Je me souviens, entre autres élèves, d'une vieille dame qui s'était mis en tête d'apprendre le français, et qui, avec les manières les plus respectables, avait les manies les plus ridicules. Elle ne pouvait prendre sa leçon qu'avec ses deux bêtes : son chat sur les genoux et son chien couché à ses pieds. Or, comme ces deux animaux, malgré les ordres de leur maîtresse, se faisaient une guerre acharnée, il ne se passait pas cinq minutes sans des aboiemens ou des miaulemens furieux. Mon français se trouvait très mal de cette collaboration bizarre ; et j'étais obligé de recommencer mes phrases à chaque instant. Au bout d'un mois, la bonne dame me répondait encore en allemand, et, pour tout français, savait prononcer *oui* et *non*. »

Parmi les nombreux émigrés qui étaient alors réunis à Hof, et dont l'abbé de Préneuf nous a laissé de charmans et vivans portraits, se trouvait notamment un vieux gentilhomme de près de quatre-vingts ans, « modèle accompli d'antique politesse et de distinction fine et aisée, » qui, dépouillé par la Révolution d'une fortune considérable, s'accommodait presque volontiers de son indigence présente. Il aimait à rappeler les fêtes et toute la vie galante de la cour de Louis XV ; mais souvent aussi il disait à l'abbé de quelle tristesse l'avait rempli naguère, à Coblence, la vue des « mesquines agitations de la cour des Princes. » Ce vieillard affirmait que la noblesse française avait commis une

faute inexcusable en sortant du royaume ainsi qu'elle l'avait fait. « L'émigration, disait-il, a été une nécessité pour quelques-uns, mais une *mode* pour beaucoup. On a dégarni la France de forces, tout au moins morales, qui auraient pu opposer une résistance efficace aux entraînemens et aux excès des exaltés. » Et l'abbé, se souvenant de ce qu'il avait vu à Bruxelles, n'était pas éloigné de lui donner raison.

Mais revenons au récit de ses propres misères! Peut-être auraient-elles pris fin dès le moment où nous sommes arrivés, et notre abbé aurait-il pu rester tranquillement à Hof jusqu'au terme de son exil, entre son vieux commensal et sa vieille élève, si une cupidité, — d'ailleurs la plus innocente du monde, — ne l'avait conduit à accepter, pour gagner un peu plus d'argent, un emploi de professeur de français qu'on lui offrait dans un château des environs d'Auerbach, sur les confins de la Bohême. Le château appartenait à un gentilhomme allemand et protestant, le baron de Beulwitz; et l'abbé était chargé d'enseigner le français aux enfans du baron. Le malheureux! Nous sentons, en lisant ses *Souvenirs*, qu'il aurait consenti à retarder de neuf autres années son retour en France si le sort, en échange, avait voulu le dispenser de ces quelques mois de séjour chez les barons allemands. Car ceux-ci, tout en acceptant ses services, se firent un devoir de lui témoigner, dès le premier jour, le mépris qu'ils éprouvaient pour sa double qualité de Français et de catholique. La mère des enfans, à dire vrai, mettait quelque réserve à l'expression de ce sentiment; mais les enfans eux-mêmes, et leur père, et leur précepteur allemand, ne cessaient point d'imaginer des procédés nouveaux pour vexer et humilier l'infortuné professeur. Par exemple, on voulait absolument l'empêcher d'aller dire sa messe chez les catholiques d'Auerbach : on lui cachait, pour cela, ses chaussures et son manteau, ou bien on l'enfermait à clef dans sa chambre, et force lui était d'y passer toute la matinée, sans déjeuner et sans feu. « A midi, ayant été délivré par une servante qui descendait du grenier, je me plaignis au baron; mais il ne fit qu'en rire. » A table, les deux sujets de conversation à peu près invariables étaient la falsification de l'Écriture sainte par l'Église romaine et « la monstrueuse dépravation du clergé français avant la Révolution. » « Les quelques mois que j'ai passés à Auerbach ont été, pour moi, dit-il, les plus

durs de mon exil : relégué dans une chambre haute, sans feu, sans aucune aide, méprisé même par les domestiques, qui ne se gênaient pas pour me faire sentir qu'on me faisait l'aumône, et qui plaisantaient sur mes vêtemens usés et le peu de linge que j'avais pu conserver ! Je me couchais aussitôt que possible, et j'étais réduit à garder le lit, quelquefois, pendant douze heures de suite... Je ne pouvais, en dehors des heures de leçons, me présenter dans la chambre des enfans ; et quand je me risquais auprès du feu de la cuisine, les valets, qui voyaient comment leurs maîtres agissaient envers moi, me bousculaient, ou tenaient de tels propos que je devais me retirer. »

Cette situation d'un prêtre et gentilhomme français avait quelque chose de si scandaleux que les châtelains des environs finirent par s'en émouvoir ; et nous pouvons nous figurer ce que durent être le soulagement et la joie de notre pauvre abbé lorsque l'un de ces châtelains, le baron Henri de Welhoff, vint l'arracher à sa servitude, pour l'installer chez lui, où lui-même, sa jeune femme, et toute sa famille s'ingénièrent à le consoler des grossièretés des barons de Beulwitz. Ce fut littéralement, pour l'abbé de Préneuf, le « bon Fridolin » succédant au « méchant Thierry. » Toutes les pages qu'il a consacrées au récit de son séjour chez les Welhoff sont comme éclairées d'un rayon de soleil ; il n'y a pas un détail de ce séjour qui ne lui ait laissé au cœur un souvenir exquis. Qu'on lise, par exemple, ces quelques lignes, prises un peu au hasard : « Parmi les distractions, je dois dire que la musique était en grand honneur. Ces dames jouaient à merveille du clavecin et de la harpe ; et c'est là que j'entendis, avec un plaisir et une émotion qui me sont encore restés présens, les sublimes productions de Mozart, qui venait de mourir. Cette musique d'une harmonie si belle et d'une inspiration si élevée, d'une pureté et d'un accent à la fois triste et doux, me faisait oublier, en l'entendant, mes misères passées, et celles que me réservait encore, peut-être, l'avenir. »

IV

En réalité, les « misères que réservait l'avenir à l'abbé de Préneuf devaient, désormais, lui paraître très suffisamment tolérables, en comparaison de celles que lui faisait ainsi oublier la

musique de Mozart, sous les doigts légers de Mme de Welhoff. La plus cruelle de toutes fut, j'imagine, la déception qu'éprouva l'abbé durant l'automne de 1797, lorsqu'il se vit brusquement arrêté dans le voyage qu'il avait entrepris, déjà, pour rentrer en France. Depuis l'été, en effet, ses propres correspondans et ceux de ses hôtes s'accordaient à lui représenter sa rentrée comme la chose la plus sûre et la plus facile. « Les affaires, me disait-on, avaient été si bien menées, que le rétablissement de la royauté n'était plus qu'une question d'opportunité. Le Directoire était gagné, et l'on m'écrivait que les troupes, dans Paris, étaient prêtes à acclamer le nouvel état de choses... Je me croyais presque rendu à ma paroisse. » De telle sorte que, le 14 septembre 1797, — « le même jour où j'étais parti de Paris en 1792, époque que je croyais être pour moi d'un bon augure, » — il avait quitté les Welhoff et s'était mis en route vers la France : mais à peine était-il parvenu à Eger, que la nouvelle du coup d'État du 18 fructidor lui signifia l'effondrement de ses beaux espoirs. Trop heureux encore de n'avoir point suivi l'exemple d'autres émigrés de sa connaissance, qui, « confians dans le succès du complot, s'étaient présentés aux frontières, où on les avait laissés passer, et avaient, depuis, payé de leur tête la hâte trop grande qu'ils avaient mise à revoir leur patrie ! »

N'importe : le temps des véritables « misères » était fini pour le prêtre émigré. A Ratisbonne, où il se rendit en apprenant l'impossibilité de son retour en France, sa bonne étoile lui permit d'entrer, tout de suite, en rapports avec l'évêque du diocèse, homme instruit et zélé chrétien, qui, — le premier, semble-t-il, depuis le début de l'émigration, — reconnut la valeur personnelle de l'un des membres les plus distingués, à coup sûr, du clergé français. Non seulement il l'accueillit régulièrement à sa table, mais, le voyant fatigué, il l'envoya passer plusieurs semaines dans son château de Spintelhof, à trois lieues environ de Ratisbonne. Tous les domestiques du château étaient à la disposition de l'abbé, avec ordre de ne rien épargner pour la commodité et pour l'agrément de son entretien. Quel rêve merveilleux, pour l'ex-précepteur des petits Beulwitz, ces journées d'automne somptueusement vécues au château de Spintelhof ! « Hautes futaies, pièces d'eau, allées ombreuses, tout était réuni pour charmer les yeux, et pour offrir à la méditation et aux calmes jouissances un asile enchanteur... Bien soigné, bien

nourri, je faisais de longues promenades dans une voiture mise à mon service ; et j'avais la société de quelques ecclésiastiques du pays et du voisinage, dont je n'eus qu'à me louer en toute façon... Aussi fus-je bientôt rétabli. »

Après l'avoir gardé quelque temps encore auprès de lui, à Ratisbonne, le prince-évêque installa son protégé dans une petite ville toute proche, Donaustauf, sur le Danube, où un logement lui était réservé chez le maître de chapelle de la cour épiscopale, et où le bailli s'était engagé à le nourrir, en échange de leçons de français données à ses enfans. C'est là que l'auteur des *Souvenirs* passa, très paisiblement, les trois dernières années de son exil. Le seul gros ennui qui lui soit resté en mémoire fut la nécessité où il se trouva, le 28 février 1799, de renoncer à prendre ses repas dans la maison du bailli. Ce bailli lui-même était « un excellent homme, instruit, et d'un cœur généreux ; » et ses enfans s'étaient profondément attachés à leur professeur. Malheureusement il y avait là Mme la baillive, qui était « d'un caractère tout opposé à celui de son mari. » Avec cela, protestante, et ne pouvant souffrir l'idée que ses enfans subissent l'influence d'un prêtre catholique. Pendant près d'un an, toutefois, le tact et la douceur naturelle de l'abbé avaient réussi à calmer « les susceptibilités » de cette dame, quand « un léger incident vint tout gâter. » Le bailli recevait souvent à sa table un ancien conseiller, « brave homme, mais fort bavard et très expansif, » qui, dès le premier jour, s'était pris, pour l'abbé, de la plus vive amitié. Un soir, ce conseiller, malgré tous les efforts du bailli et de l'abbé pour le faire taire, entreprit une discussion acharnée, avec son hôtesse, sur les qualités et les défauts des prêtres catholiques : sur quoi, tout à coup, la dame se leva de table et quitta la salle, emmenant ses enfans.

Ainsi l'abbé eut à se priver de repas quotidiens qui doivent avoir été d'une saveur exceptionnelle, à en juger par la manière dont, longtemps même après son départ de Donaustauf, il ne pouvait s'empêcher de les regretter. Et sans doute ce regret fut encore aggravé par le contraste de la cuisine qui succéda, pour lui, à celle du bailli : car il nous apprend que, toutes les pensions de la ville étant « trop chères pour sa bourse, » il se résolut à se préparer lui-même ses repas, dans sa chambre. « J'achetai quelques ustensiles, et me mis à pratiquer les mystères du pot-au-feu. Quelle cuisine ! Elle n'était ni difficile, ni compliquée,

mais n'arrivait jamais qu'à des résultats qu'un Vatel n'aurait certainement pas enviés. » Enfin, après dix-huit mois de ce régime, l'abbé fut invité par le doyen de Donaustauf à venir, chaque soir, dîner à sa table, sans autre rémunération que la petite corvée d'une partie d'échecs, souvent assez longue, à la fin du repas. Ces dîners chez le brave doyen allaient être les derniers « souvenirs » culinaires que l'abbé de Préneuf devait garder de son exil.

Toute la fin de l'émigration de l'abbé s'est, d'ailleurs, écoulée si tranquillement qu'il n'a trouvé à nous en raconter que deux épisodes, mais l'un et l'autre assez curieux pour valoir encore d'être signalés. Un jour, en septembre 1799, parmi l'un des nombreux convois de prisonniers français qui traversaient Donaustauf, et que M. de Préneuf tâchait, naturellement, à secourir de son mieux, il lui arriva de reconnaître le fils d'un artisan de Vaugirard, à qui il avait donné jadis des leçons de catéchisme. « Tous ces malheureux étaient dans un état pitoyable : mal vêtus, quelques-uns sans chaussures, les pieds enveloppés dans des bandes d'étoffe et de corde. A peine quelques chariots suivaient-ils la colonne, pour ramasser ceux qui, à bout de forces, ne pouvaient plus avancer. Ils se plaignaient aussi de la nourriture restreinte et détestable qu'on leur donnait, et des marches forcées qu'on leur faisait faire. » L'ancien curé de Vaugirard éprouva un mélange singulier de plaisir et de compassion, à rencontrer ainsi l'un de ses paroissiens ; et nous le croyons volontiers quand il nous dit qu'il questionna longuement le prisonnier sur sa famille, comme aussi sur tout ce qui s'était passé à Vaugirard depuis son départ. Il fut assez heureux pour lui procurer, par l'intermédiaire du bailli, « du linge, qui lui manquait absolument, et quelques provisions dont sa figure hâve et décharnée indiquait le plus pressant besoin. » Encore le jeune homme ne voulut-il accepter ces présens qu'à la condition de les partager avec ses camarades. Le convoi fut logé à Donaustauf jusqu'au lendemain : puis il repartit « pour le fond de l'Autriche. »

Le second épisode serait, par lui-même, assez insignifiant, et le récit de l'abbé en contient une foule d'autres qui auraient plus de titres à nous intéresser ; mais, grâce aux recherches érudites de M. Vanel, il nous apporte un témoignage tout à fait caracté-

ristique, à la fois, de la parfaite véracité du prêtre emigré et de la fidélité de ses souvenirs. Nous allons, tout d'abord, reproduire son récit : il nous transporte, de nouveau, à Augsbourg, où l'abbé, pendant son séjour à Donaustauf, au mois de décembre 1800, s'était offert à accompagner un vieux prêtre, malade, et incapable de voyager seul.

Comme je me rendais, un matin de très bonne heure, à l'église, pour dire ma messe, je fus abordé par un militaire français, qui tenait son cheval par la bride, et qui me demanda, très poliment, si je parlais sa langue. Sur ma réponse que j'étais son compatriote, il me pria de lui dire si je connaissais, à Augsbourg, où il devait se trouver, un prêtre, dont il me cita le nom. Ce prêtre était de son pays et il désirait le voir. Le nom ne m'était pas inconnu : mais je lui fis observer que, étant fort pressé, je ne pouvais lui répondre comme je l'aurais désiré.

Il me répliqua qu'il m'attendrait bien, et que, à ma sortie, il me demandait la permission de venir me retrouver. Ce militaire avait un air si respectueux que j'en fus touché; et, aussitôt ma messe dite, je sortis à son devant. Il m'attendait, en effet, auprès de l'église, et nous liâmes conversation. Il était originaire d'une province de l'Ouest de la France (je crois qu'il était Poitevin), et il avait été pieusement élevé par un chanoine qui lui avait appris la musique et le chant. Il lui était resté, de cette éducation, un fond de religion, ou au moins de respect pour ses ministres, qui m'avait tout aussitôt frappé. Je m'intéressai à lui, et je lui proposai de le conduire dans la pension où les prêtres français prenaient leurs repas; il avait là plus de chances que partout ailleurs de retrouver celui qu'il cherchait. Chemin faisant, il me dit qu'il se rappelait avec plaisir ses jeunes années; qu'il n'avait jamais oublié les soins et l'éducation que lui avait donnés le bon chanoine, et qu'il était bien aise de pouvoir rencontrer un prêtre de son pays, pour lui prouver sa reconnaissance.

Malheureusement, l'abbé qu'il cherchait avait, depuis quelque temps, quitté Augsbourg; et ce brave garçon s'en montra fort peiné. Pour se dédommager, il voulut, avec une telle insistance, nous offrir à déjeuner, à moi et à deux ou trois de mes confrères qui l'avaient renseigné, que nous fûmes forcés d'accepter, pour ne pas le désobliger. La pension, heureusement, n'était pas chère.

A table, il nous découvrit d'excellens sentimens, et nous parut si franchement honnête que j'ai toujours gardé, de cette rencontre, un souvenir consolant. Nous fûmes pénétrés de reconnaissance pour l'acte affectueux et cordial de ce brave soldat qui, en nous quittant, nous assura que, s'il avait été le maître, nous n'aurions pas été persécutés et contraints d'émigrer. Il espérait nous revoir, bientôt, dans nos églises.

Or, il se trouve, par une coïncidence piquante, que ce « brave soldat » a écrit, lui aussi, ses *Souvenirs*, et qu'il y a raconté, lui aussi, sa rencontre à Augsbourg avec l'abbé de Pré-

neuf. Il s'appelait Philippe-René Girault, et était, en 1800, musicien d'état-major du 5e régiment de hussards. Voici en quels termes il nous a rapporté l'épisode, dans ses *Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire*, récemment découvertes et publiées par M. Frédéric Masson :

J'avais appris, par un de mes pays, qu'il y avait à Augsbourg un prêtre de Poitiers (1). Comme nous ne devions que traverser la ville, je demandai à mon colonel la permission de m'y arrêter. Il me l'accorda, avec quelque difficulté. En entrant en ville, je vis un prêtre assez mal vêtu : c'était un émigré français. Je l'arrêtai, et lui demandai s'il connaissait l'abbé Cherprennet, et s'il pouvait m'indiquer son logement : « Je le connais, me dit-il; et si je n'étais pas obligé d'aller dire ma messe, je me mettrais de suite à votre disposition pour vous conduire auprès de lui. Indiquez-moi un endroit où je pourrai vous retrouver, et, après ma messe, j'irai vous rejoindre. » Dans la rue où nous étions se trouvait un café qui avait pour enseigne : *Café des Émigrés*. Je lui dis que je l'attendrais là. J'allai mettre mon cheval à l'écurie et j'entrai dans le café. Il était rempli d'émigrés et d'officiers de tout grade qui, en passant, étaient venus embrasser des parens, des amis, éloignés de France depuis bientôt dix ans. J'assistai, tout ému, à plus d'une scène touchante.

L'abbé, ayant dit sa messe, vint me chercher; et je me dirigeai avec lui vers la pension des prêtres français, où il espérait trouver celui que je cherchais. A notre arrivée, je fus entouré de plusieurs prêtres qui pensaient avoir par moi des nouvelles de leur pays. J'appris que l'abbé Cherprennet était parti, depuis quelques jours, pour la Suisse.

Comme je voyais qu'on allait servir à dîner, je demandai si je pouvais, en payant, m'asseoir à la table, pensant que c'était une table d'hôte. On me dit que la table n'était point commune, que chacun se faisait servir suivant ses ressources, que je pouvais demander ce que je voudrais et qu'on me servirait. Je priai alors mon guide, et deux de mes interlocuteurs, de vouloir bien accepter de dîner avec moi. « Je suis, leur dis-je, un ancien serviteur de l'Église : les prêtres ont nourri mon enfance, et je serais heureux de rendre à quelques-uns les bienfaits que j'en ai reçus. » Ils acceptèrent volontiers : car la plupart de ceux qui fréquentaient cette pension faisaient maigre chère, faute de ressources. Je fis servir un bon dîner maigre, — car c'était un vendredi, — et la conversation s'engagea. Naturellement, il ne fut question que des malheurs de la Révolution et de la persécution de l'Église. Je ne pouvais pas en dire grand'chose, car, pendant toute la Terreur, j'avais été hors de France.

Pendant notre conversation, je voyais que tous les prêtres qui entraient dans la salle venaient faire un grand salut à l'un de mes convives. L'un d'eux eut à lui parler et le traita de « Monseigneur; » j'appris, de cette manière, que je traitais un évêque, et je crus devoir m'excuser de la familiarité de mes manières avec lui; mais il n'accepta pas mes excuses et me

(1) Philippe-René Girault lui-même, comme « croit se le rappeler » l'abbé de Préneuf, était effectivement Poitevin.

dit qu'il était, au contraire, très touché de mes bons procédés envers de pauvres prêtres qui, probablement, n'auraient jamais l'occasion de me rendre la politesse que je leur faisais. « On nous fait espérer, continua-t-il, que, d'ici quelque temps, la religion catholique sera rétablie en France, et que nous pourrons rentrer dans notre pays. Alors, si le hasard voulait que nous nous rencontrions, soyez assuré que ce serait un grand bonheur pour moi de vous recevoir à ma table, dans mon palais épiscopal! »

Je le remerciai de ses bonnes paroles, et le dîner continua gaiement, arrosé de quelques bouteilles de vin de France. Ma bourse était bien garnie et je ne l'épargnai pas : aussi je laissai ces bons prêtres fort contens de moi, et moi enchanté de l'accueil que j'en avais reçu.

On affirme volontiers que jamais, depuis que les hommes se sont avisés d'écrire l'histoire, deux hommes ne se sont trouvés pour raconter un fait de la même façon. Dans le cas présent, il faut reconnaître que, sur le « fait » essentiel, la rencontre du soldat et du prêtre émigré, les deux témoignages concordent pleinement; et il n'y a pas jusqu'aux circonstances dont plusieurs ne nous soient rapportées, presque pareilles, dans les deux récits : ce qui suffirait à justifier la confiance que nous ne pouvons nous empêcher d'accorder aux charmans *Souvenirs* de l'abbé de Préneuf. Mais les deux récits ne laissent point, avec cela, de différer sur quelques détails. D'abord, le musicien a-t-il attendu le prêtre « auprès de l'église, » comme le veut celui-ci, ou bien, comme il le prétend lui-même, au « Café des Émigrés? » Plus tard, à la pension, René-Philippe Girault assure que les trois prêtres « acceptèrent volontiers son invitation, » tandis que, suivant l'abbé de Préneuf, « le brave garçon mit tant d'insistance à cette invitation que les prêtres furent forcés d'accepter, pour ne pas le désobliger. » Enfin se pose à nous la question de l'évêque. M. de Préneuf ne fait aucune mention de ce prélat, à qui le musicien d'état-major nous apparaît tout heureux et tout fier d'avoir pu offrir un plantureux dîner (maigre), « arrosé de quelques bouteilles de vin de France. » Cet évêque, avec l'effusion de sa reconnaissance, et sa promesse de recevoir « à sa table, dans son palais épiscopal, » le généreux militaire qui lui fait l'amitié de le régaler, ne serait-il pas, simplement, une « blague, » inventée, peut-être, à l'origine, par Girault pour « épater » ses camarades de régiment, et redite par lui si souvent qu'il en est arrivé à la tenir pour vraie? Mais il convient de laisser à M. Frédéric Masson le soin de résoudre ce petit « problème historique. »

L'abbé de Préneuf était en train de faire une partie d'échecs avec le doyen de Donaustauf, un soir du mois de janvier 1801, lorsqu'il reçut, de Paris, une lettre qui lui annonçait formellement « que toutes les difficultés étaient levées, » et qu'il pouvait désormais rentrer en France sans avoir rien à craindre.

« J'attendis encore un mois pour me renseigner plus complètement, et je me décidai enfin à reprendre le chemin de la patrie. Mes bagages ne furent pas longs à faire. J'avais reçu des fonds suffisans. Ce ne fut pas sans émotion que je dis adieu à mes excellens protecteurs, et même à cette Allemagne qui m'avait abrité pendant tant d'années, au milieu d'événemens si tragiques, et de dangers accompagnés ou aggravés, souvent, par le manque des ressources les plus nécessaires. »

Le 17 février 1801, il « monta en diligence, » se dirigeant vers Paris; et à cette date s'arrêtent ses *Souvenirs d'Émigration.*

V

Comment l'abbé de Préneuf, aussitôt qu'il fut rentré en France, reprit possession de sa cure de Vaugirard; comment il réussit, par son zèle et son intelligente activité, non seulement à relever de ses ruines l'église Saint-Lambert, mais à lui rendre même toute sa richesse et tout son éclat d'autrefois; comment ensuite il eut à administrer, tour à tour, l'église de Sceaux, en 1807, et, en 1821, l'église parisienne de Saint-Leu et Saint-Gilles; et comment enfin il mourut, à Paris, le 15 septembre 1827, plein d'années et de bonnes œuvres, après avoir rédigé un long testament qui nous le fait voir partageant son cœur entre les trois paroisses entre lesquelles s'est partagée sa vie : tout cela nous sera conté bientôt par M. Vanel, dans la préface des *Souvenirs d'Émigration*, avec une foule de détails émouvans ou pittoresques. Notre unique objet a été d'analyser brièvement ces *Souvenirs* eux-mêmes, tableau fidèle d'une existence qui doit avoir été celle de milliers de prêtres français, pendant les huit dernières années du XVIIIe siècle.

Cependant, il y a, parmi les nombreuses découvertes de M. Vanel, une série de documens que nous ne pouvons nous empêcher de mentionner encore : ils ont trait à la destinée de l'héroïque maître-cordonnier Joseph Billaut, à qui l'abbé de Préneuf a dû, en 1792, de réussir à passer la frontière. Dans une des

premières pages de ses *Souvenirs*, écrites à Prozelten en 1795, et que l'abbé, sans doute, n'aura jamais trouvé le loisir de revoir, nous lisons que cet homme admirable est mort sur l'échafaud, peu de temps après son retour des Pays-Bas, victime de sa compassion pour les prêtres persécutés. Non pas : fort heureusement, M. Vanel nous apprend que l'abbé s'est trompé sur le sort de son bienfaiteur. Billaut a été effectivement arrêté, à plusieurs reprises, et a même comparu devant le Tribunal révolutionnaire, le 20 avril 1793. Il avait été dénoncé, le 28 mars précédent, par la section du Théâtre-Français, dont dépendait sa rue Saint-André-des-Arcs; et une perquisition faite dans son logement avait révélé la présence, chez lui, « d'ornemens d'église, de croix, d'hosties, de cierges, et de lettres de correspondance avec des émigrés. » Comme le dit très justement l'érudit caennais, « c'était là plus qu'il ne fallait pour conduire à l'échafaud; » et nous avons peine à comprendre par quel miracle Billaut est parvenu à sauver sa tête, en déclarant simplement que les objets en question, « dont il ignorait la nature, lui avaient été laissés en dépôt par un chartreux qu'il ne connaissait point. » Mais une autre pièce, du 28 juin de la même année, nous le montre ayant la chance incroyable d'obtenir un *non-lieu*, « à condition d'être désormais plus circonspect. » Après quoi, son dossier aux Archives Nationales ne porte plus aucune trace d'une autre arrestation ; et rien ne nous défend donc d'imaginer que l'abbé de Préneuf, de retour en France, au moment où il s'apprêtait à célébrer une messe pour le repos de l'âme de l'excellent maître-cordonnier, ait eu la joyeuse surprise de rencontrer, bien vivant en chair et en os, celui qui avait été le premier témoin de son émigration.

GASTON LEFÈVRE.

REVUE DRAMATIQUE

VAUDEVILLE : *Un divorce*, pièce en trois actes par MM. Paul Bourget et André Cury. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Les Deux hommes*, comédie en quatre actes, par M. Alfred Capus. — GYMNASE : *Le bonheur de Jacqueline*, comédie en quatre actes, par M. Paul Gavault.

Voici une de ces œuvres de grand caractère, qui sont un régal pour les connaisseurs, et devant lesquelles ceux mêmes qui ne se soucient pas d'analyser leurs impressions se sentent étreints par une émotion d'espèce particulière et de qualité rare. On ne cesse de nous redire en effet que le théâtre est le royaume de l'artifice et la terre d'élection du mensonge ; tout y est disposé d'après une optique qui fausse l'aspect des choses et en détruit les proportions ; tout y est arrangé et truqué ; les événemens y obéissent à une logique spéciale qui nous fait accepter l'invraisemblable et croire à l'absurde ; les personnages nous sont présentés d'une façon si singulière que les mêmes caractères pour lesquels nous éprouvons, à la ville, du mépris et de la répulsion, nous inspirent, à la scène, de l'estime et de la sympathie ; la morale n'y est pas seulement conventionnelle, mais elle est un ambigu de préjugés baroques qui sont les dogmes de l'endroit ; les mœurs, les usages, le ton des conversations qu'on y admet, seraient partout ailleurs pour nous surprendre ou nous choquer. Or il est bien exact que cela se passe ainsi dans beaucoup de pièces, et des plus fêtées. Mais qu'un écrivain, formé par des méthodes très différentes et maître dans un autre domaine, aborde la scène sans autre souci que celui des règles générales de l'art, celles qui recommandent, où que ce soit, l'étude de la nature, la simplicité des moyens et la franchise de l'expression ; qu'il apporte et conserve sur ce terrain nouveau ses habitudes d'esprit, le souci des questions de

morale sociale, l'inquiétude des problèmes de la vie intérieure, la curiosité à démêler les élémens qui conditionnent le milieu moderne; qu'il néglige les ficelles à portée de la main et bouscule, avec une robuste ingénuité, les conventions en état de plaire! Aussitôt on respire une autre atmosphère; au lieu du jeu des partis pris, des combinaisons et des apparences, c'est la réalité complexe, ce sont les lignes mêmes et les couleurs de la vie; au lieu de situations et de rôles, nous avons devant nous des êtres, choisis parmi les meilleurs, mais pareils à nous, aux prises avec des circonstances où nous pouvons nous trouver nous-mêmes engagés, se débattant parmi des difficultés qui peuvent surgir demain sur notre route, tenant un langage qui est celui du bon sens ou de l'égarement, de la raison ou de la passion, de la tendresse ou de la colère. On reconnaît l'accent de la vérité. C'est une joie sans égale. Et c'est celle que nous devons aux auteurs de *Un divorce*.

Leur pièce est tirée du roman publié ici même, il y a trois ans, par M. Paul Bourget. Des romans excellens sont si souvent devenus de méchantes pièces, que ce genre d'opération est justement tenu pour suspect. Mais comment oublier que nous lui devons quelques-uns des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain : *la Dame aux Camélias*, *le Gendre de M. Poirier*, *le Marquis de Villemer?* C'est donc qu'avec un roman, il est possible de faire une comédie; seulement il y faut la manière. Cette manière consiste d'abord à refaire l'œuvre de fond en comble. On sait quelle transformation a subie l'agréable et humoristique récit de Sandeau, *Sacs et Parchemins*, en passant par les mains puissantes d'Émile Augier. Sous le romancier que fut d'abord Dumas fils perçait déjà le dramaturge. Et il est vrai que George Sand était totalement dénuée des dons qui font l'auteur dramatique ; mais un autre, qui n'a pas dit son nom, les avait pour elle. Un roman qui arrive à la scène sans avoir beaucoup changé en route, a toutes les chances d'y échouer : l'erreur consiste à croire qu'il suffise d'y découper des scènes, d'en détacher des épisodes et des phrases, en respectant avec scrupule le texte qui a plu au lecteur. Au contraire, il faut, là comme partout, que l'écrivain de théâtre domine sa matière, et, s'il est son propre adaptateur, qu'il accomplisse le tour de force de briser les cadres où sa pensée, une première fois, a pris forme. Il faut qu'il se borne à dégager du roman l'élément de drame qui pouvait y être contenu; une fois isolé du reste, ce principe, en se développant, créera une œuvre nouvelle. Encore cela n'est-il possible qu'avec une certaine famille de romans. Mais on sait que M. Paul

Bourget a toujours aperçu la vie sous un aspect tragique. Ce qu'on lui reprochait, au temps de ses premiers romans, c'est que ses personnages, ingénieux à se torturer, faisaient beaucoup d'affaires pour des mésaventures si banales ! Ils avaient un art de dramatiser toutes choses, et leur cœur était le champ clos où se livraient d'interminables combats. Romancier psychologue, M. Paul Bourget a recueilli la leçon des classiques qui, pour nous présenter dans un vigoureux raccourci le tableau de la vie intérieure, choisissaient l'instant de la crise : chacun de ses livres est l'exposé d'un drame de conscience. Quant à ses derniers romans ils sont chargés de beaucoup plus de matière ; un plus grand nombre des élémens dont se compose la vie contemporaine y est utilisé ; l'individu n'y est plus isolé, mais considéré dans ses rapports avec l'ensemble : autour de lui se livre une autre lutte, aux longues péripéties et aux conséquences infinies, la lutte des grandes forces sociales, celles qui conservent et celles qui détruisent.

C'est un épisode de cette lutte qui nous est présenté ici ; en sorte qu'on pourrait dire que les protagonistes n'y apparaissent pas, qu'on les devine à l'arrière-plan, et qu'ils s'appellent Tradition et Révolution, Foi et Négation, Discipline et Anarchie. M. Paul Bourget a lui-même défini *Un divorce* une pièce à idées. Ai-je besoin de répéter, après y avoir si souvent insisté, que c'est la forme de théâtre non seulement la plus relevée, mais aussi la plus neuve. Il y a une quinzaine d'années, en tête d'un recueil d'études dramatiques, j'essayais de dessiner l'esquisse d'un théâtre en formation et en espérance, que j'appelais le « théâtre d'idées. » La formule fut accueillie aussi dédaigneusement qu'il convenait par les professionnels du théâtre ; mais les critiques voulurent bien se l'approprier ; et, ce qui achève de la légitimer, c'est qu'elle définissait déjà les caractères essentiels des meilleures entre nos pièces récentes.

Le premier trait où se reconnaît une pièce à idées, c'est qu'elle n'est pas une pièce à thèse. Le genre cher à Dumas fils a eu sa vogue et il a ses titres de gloire ; mais il est aujourd'hui passé de mode : il nous choque par ce qu'il a, tout à la fois, de trop concerté, et de toujours décevant. La pièce à thèse a pour raison d'être de prouver quelque chose, et pour essence de ne rien prouver ; car allez donc admettre qu'un « cas, » dont toutes les données ont été combinées à souhait, puisse avoir quelque valeur de signification générale ! Elle fait porter tout l'effort de la démonstration dans un même sens : elle met d'un côté tous les argumens solides et tous les braves gens, de

l'autre côté tous les sophismes et tous les coquins. Au contraire, la pièce à idées ne sacrifie aucune des idées qu'elle doit mettre en relief. Elle présente chacune d'elles sous son meilleur jour. Certes l'auteur dramatique, pas plus que l'historien, ne se pique de neutralité; il n'affecte pas de rester impassible, ce qui ne pourrait provenir que d'indifférence et engendrer que froideur. Il n'a pas la faiblesse de croire que toutes les idées se valent. Mais il sait que même les plus fausses peuvent par quelque côté séduire une âme honnête. En le montrant, il fait effort de loyauté. Cette attitude loyale du moraliste vis-à-vis des idées entre lesquelles va s'établir le conflit, est ce qui frappe d'abord dans *Un divorce*.

Ces idées, ce sont les diverses conceptions du mariage qui coexistent dans notre société d'aujourd'hui, si diverses vraiment qu'elles mettent entre ceux qui les ont adoptées des différences plus profondes que la race ou l'époque, l'écartement de l'angle facial ou la couleur de la peau. La conception religieuse d'abord. Pour ceux qui croient que nous sommes des créatures dans la main de Dieu, il va sans dire que le mariage est un acte essentiellement religieux. Ils ne nient pas que l'intervention de la loi ne soit nécessaire : c'est elle qui règle l'état des fortunes, tranche les questions d'intérêt et précise les droits. Mais quel pouvoir a-t-elle pour unir les âmes? Le mariage est un « sacrement, » et hors du sacrement il n'y a pas de mariage; mais tout ce qui est une émanation de la vie divine ayant part à son éternité, de son essence religieuse découle pour le mariage son indissolubilité. — La conception laïque. Si au contraire nous avons exorcisé de la création le sens divin et si nous croyons n'avoir affaire qu'à la société de nos semblables, le mariage devient un contrat pareil à tous ceux qui régissent les rapports sociaux. Comme tout contrat, il a pour objet de nous défendre contre les autres d'abord, mais aussi contre nous-mêmes, de s'opposer aux caprices de notre humeur, aux suggestions de notre instinct et de nous lier par nos propres engagemens. Contrat délicat et grave entre tous, mais qui se conforme au caractère de toutes les choses humaines, toujours révocable et toujours fragile. - La conception individualiste. Chaque individu est par définition un être libre. Il ne relève que de sa conscience. Lorsque deux êtres, pareillement indépendans, ont résolu de se donner l'un à l'autre, en quoi cela regarde-t-il la société? Comment n'aurais-je pas, à tout moment, le droit de rejeter un lien que j'ai forgé moi-même? Tout engagement qui limite mon indépendance n'est-il pas contraire à la nature et ne porte-t-il pas atteinte aux droits de la personne? —

Telles sont les idées qui, en se heurtant, vont faire jaillir le drame, idées irréductibles, idées inconciliables et dont la rencontre ne peut manquer d'être fertile en catastrophes.

Une lutte d'idées, si dramatique soit-elle, ne constitue pas un drame ; d'aucuns diront qu'elle en serait plutôt le contraire. Si l'auteur a d'abord conçu sa pièce *in abstracto*, au lieu de voir se dresser devant lui des créatures de chair et de sang, on peut craindre qu'il ne sache pas réparer dans la suite cette erreur initiale. Ses acteurs ne seront que des entités bataillant à coups d'argumens, comme on voit dans l'enfer païen des fantômes sans os se poursuivre de vaines blessures. Tel est le danger, quand on met des idées au théâtre : elles risquent d'y rester à l'état d'idées, sans parvenir à trouver un corps où se loger. Le dialogue du Juste et de l'Injuste est un beau thème à discussion, mais qui aurait sa place dans l'école des sophistes mieux encore que sur la scène. Il nous faut ici des êtres concrets, et non de purs esprits, mais des hommes dont la raison est échauffée, exaltée, égarée par la passion. Cela même fait l'attrait du théâtre et, pour un Bossuet, en faisait le danger ; c'est qu'on y voit de vrais yeux d'où coulent de vraies larmes. Là même est le mérite essentiel de *Un divorce*, celui sur lequel on ne saurait trop insister : on y respire une atmosphère de réalité, et les êtres qui s'y meuvent, dans un milieu qui est exactement celui de notre temps, y font constamment figure d'êtres vivans.

Chaque personnage, en effet, nous apparaît comme type et comme individu, avec sa physionomie nettement marquée à l'empreinte d'aujourd'hui, tel que nous avons pu le rencontrer hier, ou tel que nous le coudoierons demain, dans la rue ou dans un salon. Darras est le libre penseur honnête homme. Très laborieux, très scrupuleux il est un exemplaire accompli de toutes les vertus laïques. Ces vertus qui, chez un chrétien, auraient pour support la charité, sont, chez lui, à base d'orgueil. Il fait volontiers étalage de sa raison et montre de sa supériorité d'esprit. Il a le pédantisme de ses convictions, comme on reconnaît le parvenu à l'ostentation de sa richesse. Non content, au surplus, d'être détaché des croyances qui ont longtemps bercé l'humanité, il les tient pour funestes : au fond de lui gronde une sourde irritation contre ces ouvrières d'erreur. Il déteste le prêtre et son influence. Il voudrait chasser de nos mœurs et déraciner de nos cœurs tant de germes qu'y ont déposés des siècles de christianisme. Mais cet homme d'une certaine mentalité est aussi l'homme d'une certaine condition. Bourgeois riche et bien posé, il a, à défaut d'autre, le culte de la res-

pectabilité. Le code des bienséances lui tient lieu de *Credo*. Et l'audace de sa pensée expire au seuil des convenances mondaines. Ajoutez que Darras n'est pas seulement un cerveau et n'oubliez pas de tenir compte de sa sensibilité : le cœur a ses raisons qui sont plus fortes que la raison même d'un libre penseur. Amoureux d'une catholique, il va s'embrouiller dans toute sorte de contradictions. Il fera de son beau-fils son disciple et lui fabriquera une âme libre de préjugés, à la ressemblance de la sienne; mais il consentira que sa fille, sa propre fille, soit élevée dans cette religion qu'il abhorre. Et cette concession sera pour lui la source de grands malheurs.

Mme Darras est une chrétienne qui a passé par une crise de révolte. Mariée à un affreux mari, libertin, alcoolique, elle était du grand nombre de celles aux yeux de qui leur infortune individuelle est un argument terrible contre la Providence. Peu à peu sa piété, qui subsistait, se faisait moins ardente et elle songeait, non sans un regret, à ce qu'aurait pu être sa vie auprès d'un autre homme, qui aurait su l'aimer. L'affaiblissement de la foi chez la femme que la vie a déçue, l'âpre désir qui pousse l'individu à rattraper le bonheur, l'influence amollissante du milieu complaisant et des exemples chaque jour plus fréquens, tout s'est réuni pour lui faire accepter le divorce suivi d'un second mariage. Mais chez la femme qui a été façonnée par le christianisme et dont l'âme fut vraiment chrétienne, devait s'éveiller, certain jour, sous le coup d'émotions qu'on pouvait prévoir, une irrésistible nostalgie des choses religieuses. Dirai-je que le voisinage de ce Darras, si honnête homme mais si insupportable ! n'a pu manquer d'y contribuer ? Au contact de cette raison imperturbable, une sensibilité de femme et de femme pieuse est sans cesse froissée. En reprenant, pour y accompagner sa fille, le chemin de l'église, la mère a retrouvé ses impressions d'autrefois. Tout son passé, qui se ravive en elle, lui révèle la misère de son état présent. Elle fait une découverte dont, un jour ou l'autre et de toute nécessité, elle devait s'aviser : elle s'aperçoit avec horreur qu'elle n'est pas mariée !

Darras est un type de transition. Il s'arrête à moitié route. Pour pousser ses théories jusqu'au bout, comptez sur la génération qui vient ! Elle est représentée ici par le jeune Lucien et par Berthe Planat. L'intérêt de ces deux rôles est de nous montrer à quel point il est vrai de dire que les idées vont vite. Nous y pouvons contempler, non sans effroi, la forme que certaines théories prennent dans des consciences toutes neuves, dénuées du lest de l'expérience et férues d'intransigeance. Lucien, c'est Darras à vingt-cinq ans. Lui aussi, ce

petit bourgeois, fils et beau-fils de gens bien posés, il n'aurait pas mieux demandé que de s'organiser une existence régulière, en accord avec l'ordre établi. Mais survient celle qu'on n'avait pas priée et qui s'invite elle-même : la passion. C'est elle, l'implacable logicienne, qui va tirer des principes de Darras des conclusions en rapport avec la situation de Lucien. C'est elle qui, par delà l'honorable façade des mots, ira tout de suite au sens vrai, et de la doctrine où se leurre un conservatisme naïf, dégagera soudain l'âme révolutionnaire.

Berthe Planat est, à sa manière, une croyante comme Mme Darras. Seulement, on lui a proposé un autre idéal. Elle s'y attache avec la même ferveur, avec cette puissance d'absolu et cet excluvisisme qui caractérisent l'âme féminine. Elle croit à la médecine, comme, autrement élevée, elle aurait cru à Dieu. Elle adhère au formulaire de la Faculté comme elle aurait fait aux enseignemens du catéchisme. C'est l'enfant de Marie de la Sociologie athée. Et sa foi est la foi sincère, celle qui agit. Elle brûle de se dévouer pour l'évangile des temps nouveaux. Le même instinct, qui fera de la femme éternellement une sacrifiée, — la sacrifiée volontaire, — la pousse au martyre. Elle est, au sens littéral, la martyre de l'union libre, celle qui « témoigne » en s'immolant. Le mysticisme qui l'illumine transfigure, à ses yeux qu'elle ne veut pas dessiller, l'aventure la plus banale et la plus plate. J'ai entendu un vieux moraliste critiquer assez vertement ce rôle. « Berthe Planat, grondait-il, mais nous la connaissons tous, et depuis toujours ! Ce n'est que la dernière venue dans l'innombrable théorie des filles-mères. Elle avait le goût du plaisir; elle a suivi n'importe quel libertin, celui qui passait. Après quoi, instruite par l'expérience et devenue très forte, elle a songé au moyen de reprendre pied dans la société régulière. Le moyen est classique : il consiste à s'introduire dans une famille honnête. Hier elle aurait été institutrice ou lectrice, aujourd'hui elle est infirmière; c'est la turlutaine du moment : le tablier d'hôpital est pour une jeune fille le colifichet à la mode. Elle séduit le fils de la maison qui est un grand nigaud. Laissez-nous donc tranquilles avec les balivernes d'union libre, de foyer modern-style ! Autant de mots nouveaux pour cacher les vilenies de toujours... » Oh ! que la boutade de ce vieux moraliste m'a ravi, et que j'aimerais à abonder dans le même sens ! Mais ce n'est pas de morale, c'est de critique théâtrale qu'il s'agit ici. Il faut prendre le type tel qu'il nous est présenté. Balivernes, si l'on veut : Berthe Planat en a été dupe. Elle y a cru, dur comme fer. C'est le trait de psychologie que tous ces personnages ont en commun. Ils se réfèrent à un idéal,

faux peut-être, mais qui est leur idéal. De là vient qu'ils échappent à toute vulgarité. Ils ont leur noblesse.

Ainsi, au cours de l'action se dessinent les personnages de *Un divorce*. L'étude en est si poussée qu'ils nous sont bientôt familiers comme les êtres avec qui nous avons longtemps vécu, et dont le passé nous est entièrement connu. Chacun de leurs actes s'explique aussitôt pour nous, grâce à ce que nous savons de leur formation intellectuelle ou sentimentale et des circonstances qu'ils ont traversées. Chaque mot est un indice du travail intérieur, révèle des dessous de conscience, ouvre des perspectives sur des lointains de réflexion ou de souffrance. La pièce de MM. Bourget et Cury peut avoir d'autres mérites; au point de vue de l'art, la merveille en est cette intensité de vie prêtée à des êtres imaginaires.

Encore fallait-il trouver un moyen de réunir ces individus venus de coins si différens de la société, aménager un terrain où pussent se rencontrer sans invraisemblance le libre penseur, le prêtre, le petit intellectuel bourgeois et la jeune anarchiste. C'est, me dit-on, M. Cury qui a eu l'idée d'ajouter, aux personnages du roman, celui de la vieille Mme Darras; s'il en est ainsi, son intervention a été vraiment efficace : elle a permis à M. Bourget d'apercevoir tout de suite la forme scénique que pouvait prendre son œuvre.

Donc, la vieille Mme Darras, la mère du libre penseur, a été gravement malade. L'étudiante en médecine, Berthe Planat, l'a soignée avec une belle conscience professionnelle, et l'a vraiment arrachée à la mort. Toute la famille éprouve pour la jeune fille de la gratitude et du respect. Chez Lucien, qui a rencontré Berthe au chevet de sa grand'mère, il est naturel que ces sentimens se changent en amour. Pareillement se trouvent légitimées les visites du prêtre, et il est tout simple que la femme de Darras se confie à lui et lui demande secours dans sa détresse morale. Dès le début de la pièce, on est très frappé de l'espèce de solennité avec laquelle ce prêtre énumère tous les malheurs que le divorce entraîne après soi; ces paroles, qui sont une prédiction, donnent en effet à la pièce sa véritable signification et lui impriment un caractère de tragédie. Le hasard, se révélant par des coups de théâtre, est le dieu du mélodrame; au contraire, la présence toujours devinée d'une force invisible, fatalité, providence, logique immanente des choses, qui domine et dépasse chacune de nos volontés particulières et relie les actes, en apparence isolés, dans la chaîne ininterrompue des causes et des effets, voilà ce qui donne à une pièce, antique ou moderne, l'allure tragique... Clairvoyant, mais

impuissant, Darras assiste à cette désagrégation d'une famille faite d'élémens trop disparates. Il sent lui échapper l'âme de sa femme. Il essaie de se créer un nouveau titre à sa reconnaissance en sauvant Lucien. Pour cela, il a eu recours à un moyen héroïque: il a mené une enquête sur les antécédens de Berthe Planat; il en livre brutalement les résultats au pauvre amoureux. Berthe a vécu avec un étudiant, Méjean, dont elle a eu un enfant, et qui l'a abandonnée. Révélation à mettre en fuite un garçon... qui n'aimerait pas.

Après ce premier acte, très plein de choses et pourtant très net et qui sert d'excellente préparation, on sent que l'air est tout saturé d'électricité : les adversaires sont prêts pour la bataille. Deux scènes capitales s'imposent. Nous voulons voir Lucien en face de Berthe et ensuite Lucien en face de Darras. Ces deux scènes M. Bourget nous les a données telles que nous les attendions. Lucien a résolu d'interroger lui-même Berthe Planat qui sûrement a été calomniée. Que la jeune fille en avouant les faits eût plaidé les circonstances atténuantes, se fût excusée, eût cherché à nous apitoyer, c'était la scène cent fois refaite depuis qu'il y a des filles-mères et que le théâtre prend parti pour elles. Mais Berthe Planat ne s'attendrit pas sur elle-même. Elle ne se repent pas, et, Dieu me pardonne ! elle ne regrette rien. Elle se souvient d'avoir agi volontairement et consciemment; elle revendique ce droit à l'erreur, qui est la rançon même de la responsabilité. Étrange dialogue où tout est neuf, où tout porte! Quant à la « scène des deux hommes, » l'ampleur du développement, la gravité du débat, la justesse des répliques y atteignent à une perfection toute classique. Ce qui en fait la valeur théâtrale, c'est qu'au lieu d'être une simple rencontre d'argumens, elle est rythmée sur les mouvemens d'un cœur d'amoureux. Lucien répète à son beau-père le récit de Berthe Planat; et ce récit qui confirme sur tous les points les accusations auxquelles tout à l'heure son honnêteté refusait de croire, il le répète *victorieusement!* Les faits sont les mêmes, mais l'aveu prononcé par des lèvres chéries, les a purifiés. Et voilà un trait profond de vérité humaine... Lucien a parlé dans la candeur et dans l'aveuglement de la passion. A sa grande surprise, il ne communique pas à son interlocuteur son propre attendrissement. Dans cet homme, hier presque un père, qui résiste à se laisser convaincre, il ne voit désormais que l'ennemi. Il n'a plus qu'une inspiratrice, la colère; c'est elle qui lui suggère les ripostes méchantes, les argumens meurtriers, cette parfaite assimilation du divorce avec l'union libre devant laquelle l'infortuné Darras reste confondu, humilié,

révolté et stupide. — Cet acte est, sans aucun doute, un des plus beaux qu'il y ait dans notre littérature dramatique.

Le troisième acte, auquel on pouvait seulement demander de ne pas laisser faiblir l'intérêt, apporte une conclusion telle quelle. Berthe Planat reparaît, mandée par la vieille Mme Darras et tient un langage moins farouche. Lucien, qui avait jusqu'ici beaucoup discuté, pleurniche un peu ; nous lui en savons gré. Mais l'un et l'autre ne peuvent que redire autrement ce qui a été déjà dit ; ils n'ont rien de nouveau à nous apprendre. Quel sera le dénouement? La famille va-t-elle se résigner, accepter Mlle Planat? On nous a donné une trop haute opinion du sentiment que les Darras, mari et femme, ont de leur dignité. Berthe va-t-elle disparaître? Lucien va-t-il renoncer à elle? Vous ne le croyez pas un seul instant. Lucien part pour Lausanne où Berthe contractera avec lui sa seconde union libre. C'est la vérité même. Mme Darras, qui a songé à quitter son mari, lui est ramenée par l'abbé Euvrard, tant il est vrai qu'on fait ici assaut de politesse ! Ces époux sont trop malheureux pour pouvoir maintenant se quitter. Ils continueront d'aller ensemble sur le chemin de la vieillesse désolée. Ainsi se sera accomplie la prédiction.

Telle est cette œuvre qu'on a plaisir à louer, et à trouver bien digne de son grand succès. Car il faut en faire la remarque : cette pièce d'un art si sobre, d'une si hautaine sévérité, où pas une concession n'est faite au désir d'amuser, a été acclamée par le public. Cela est important à noter. On a coutume de dire que la frivolité du public est le principal obstacle qui arrête les auteurs dans leur empressement à écrire des pièces sérieuses. Rien n'est moins exact. Le public prend ce qu'on lui donne, mais il le prend pour ce qu'il vaut. Quand les pièces à prétentions de grand art distillent l'ennui, comment lui en vouloir, s'il refuse d'y aller? Mais qu'on lui présente une œuvre saine et forte, pénétrée de pensée et d'émotion, éloquente et vraie, il y court: il comprend qu'en l'applaudissant il se fait honneur à lui-même; à sa joie se mêle quelque fierté.

L'interprétation est excellente. Citons d'abord et mettons hors de pair M. Gauthier qui est de tout premier ordre dans le rôle de Lucien. Il y a mis cette fougue, cette ardeur de jeunesse qui donnent au rôle son grand charme. Il a été surprenant d'émotion et de sincérité dans la scène des deux hommes. Le jeu sobre et triste de M. Lérand convenait bien au personnage de l'infortuné Darras. Mme Brandès, mieux qualifiée pour les rôles d'amoureuse, a été une mère attendrissante. Et Mlle Jeanne Heller a eu toute la sécheresse

qui convenait pour personnifier cette affreuse petite cérébrale de Berthe Planat.

En passant de *Un divorce* aux *Deux hommes* de M. Capus, nous ne quittons pas le genre philosophique. La pensée de la pièce tient dans un couplet fort joliment tourné, suivant l'ancienne mode, celle du couplet des pêches à quinze sous. M. Capus définit deux sortes d'hommes dont les uns sont destinés à l'emporter toujours dans la lutte pour la vie, et les autres à être les éternels vaincus. « Chaque époque a ses armes. Seulement, les uns savent les manier et les autres ne le savent pas. Les uns prennent sans effort, par un instinct naturel, le courant, les habitudes et la moralité de l'heure où ils vivent, et quand l'heure change ils changent comme elle; tandis que les autres sont immobiles dans la foule toujours mouvante, et ils finissent par être piétinés. Enfin, voyez-vous, il y a deux grandes catégories d'hommes civilisés : ceux qui s'adaptent exactement à leur époque et ne lui demandent que ce qu'elle peut donner, et c'est parmi ceux-là que la vie choisit les vainqueurs, car ce qu'on appelle la chance, c'est la faculté de s'adapter instantanément à l'imprévu. Et puis, il y a ceux qui ne s'adaptent pas, qu'ils soient nés trop tard ou trop tôt, qu'ils aient encore les idées d'hier ou qu'ils aient déjà celles de demain. Et ceux-là ce sont les vaincus... » Ainsi présentée l'idée paraît un peu trop simple. Cela aurait besoin d'être creusé. Mais que voilà une belle théorie et si commode pour un chacun ! Car tout le monde y trouve son compte, les coquins dont nous dirons désormais qu'ils sont plutôt les virtuoses de l'adaptation, et les imbéciles, les paresseux, les insociables, qui, de la triste condition de ratés, se trouvent soudain et magnifiquement métamorphosés en hommes de l'ancien temps.

Dans quelle mesure M. Capus prend-il pour son propre compte la théorie qu'il met dans la bouche de son « personnage sympathique » Marcel Delonge? Cela est d'autant plus difficile à dire, que l'intrigue imaginée par l'auteur dramatique ne semble pas une démonstration très rigoureuse de la théorie proposée par le philosophe. Une honnête femme, Thérèse Champlin, se trouve placée entre deux hommes, son mari Paul Champlin, et son cavalier servant Marcel Delonge. Le mari est un arriviste. Avocat de province qui rêve du barreau de Paris, il n'a de cesse qu'il ne se soit fait présenter au financier Bridou, homme taré et grand brasseur d'affaires. Il en fait la connaissance dans le salon d'une certaine Jacqueline, femme d'une réputation déplorable. Bientôt il devient l'amant de Jacqueline qui lui fait quitter

sa femme, et l'amènera doucement à l'épouser. Nous voyons bien que ce n'est pas là un monsieur très propre. Nous voyons moins bien à quoi arrive cet arriviste, si ce n'est à se déclasser. Mais en face de ce « vainqueur, » voici l'homme des anciens temps, Marcel Delonge. Il a compris tout de suite que dans notre piètre époque il n'y avait pour lui rien à faire. Donc il ne fait rien et vit de petites rentes, en oisif et en parasite. Intransigeant pour tout ce qui touche à l'honneur, il est tout de même en bonnes relations avec le financier Bridou. D'une rare délicatesse sur l'article du sentiment, il est au surplus l'un des amans de Jacqueline. Éperdu de mépris pour les gens d'affaires et les hommes de Bourse, cela n'empêche pas qu'il joue à la Bourse, comme les camarades, et hasarde un « coup » sur un conseil sollicité par lui-même auprès de Bridou!... Et puisque Marcel Delonge est l'homme qui ne s'adapte pas, nous nous demandons ce qu'il pourrait bien faire de plus s'il s'adaptait! — M. Capus a-t-il voulu nous donner à entendre qu'au fond, tous les hommes se valent et que l'unique différence est celle du succès? Son fameux optimisme de jadis s'est-il changé en ce pessimisme farouche? Je crois plutôt que son idée, restée obscure et mal débrouillée, a été insuffisamment précisée par une exécution hésitante.

Le rôle de Thérèse a été pour Mme Bartet l'occasion d'un grand succès personnel. Et Mme Pierson a été parfaite comme toujours en bonne dame indulgente. Mais M. de Féraudy nous a paru moins gai, et M. Le Bargy moins irrésistible qu'à l'ordinaire. Eux non plus, ils ne se sont pas adaptés.

Voulez-vous le voir, l'homme des anciens temps, le héros chevaleresque, le Don Quichotte et le terre-neuve? Vous le trouverez au Gymnase, dans le *Bonheur de Jacqueline*. Il s'appelle Fernand Ravenel. Il aimait Jacqueline de tout son cœur; mais, devinant que Jacqueline lui préférait un godelureau, il s'est effacé. Le mari de Jacqueline la rend affreusement malheureuse. Donc Fernand s'ingénie à cacher les frasques de ce coureur: il se battra à sa place; que sais-je encore? Enfin Jacqueline comprend où est son bonheur: il consiste à congédier le mari indigne pour épouser, le bon, le brave, le chevaleresque Fernand. — Joli succès pour M. Tarride et Mme Marthe Régnier.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA NOUVELLE TRAGÉDIE DE M. D'ANNUNZIO

La Nave, par G. d'Annunzio, 1 vol. in-8, Milan, 1908.

Les milliers de Romains qui, depuis le 11 janvier passé, dans la grande salle de l'Argentina, ont assisté aux premières représentations de la *Nef* de M. d'Annunzio ont dû retrouver là, j'imagine, quelques-unes des plus fortes et savoureuses impressions ressenties par leurs glorieux ancêtres d'il y a dix-sept siècles. Il est vrai que ceux-ci, dans leurs Colisées, lorsqu'ils voyaient des victimes humaines mises en présence de tigres ou de lions affamés, n'avaient pas besoin des artifices de l'illusion théâtrale pour croire à la réalité de ce qu'on leur montrait : c'était un sang parfaitement authentique qui, pour les divertir, jaillissait des membres déchirés et des gorges ouvertes. Mais du moins M. d'Annunzio, faute de pouvoir offrir à ses contemporains le même degré de réalité, s'est ingénié merveilleusement à renouveler, varier, et renforcer l'horreur voluptueuse des scènes qu'il leur a présentées; et peu s'en faut que sa dernière tragédie, d'un bout à l'autre de son « prologue » et de ses trois « épisodes, » n'apparaisse d'abord que comme un « spectacle coupé » de cirque ou d'arènes, une longue suite de « numéros » à la fois les plus sensuels et les plus effrayans qu'il soit possible de rêver.

Voici, par exemple, au *prologue*, cinq aveugles, le vieil Orso Faledra et ses quatre fils, qui étalent complaisamment devant nous les trous, encore sanguinolens, de leurs orbites, avec une description

minutieuse des souffrances qu'ils ont endurées pendant que, sur l'ordre de leurs ennemis, les Gratico, le fer rouge de l'exécuteur les dépouillait de la vue ! Puis, succédant à ces lugubres mutilés, voici un mort, un vénérable évêque qui vient d'expirer dans l'église voisine, après une agonie dont toutes les phases nous ont été racontées ! Il est mort : mais on veut faire croire qu'il garde assez de vie pour appeler publiquement l'un des Gratico à le remplacer ; et ainsi l'on tourne et retourne son cadavre, sur la scène, jusqu'au moment où les acteurs de cette noire comédie déclarent qu'ils ont entendu sortir de ses lèvres le nom de Serge Gratico. Et maintenant, pour terminer le *prologue*, l'auteur nous fournit le régal, tout érotique, d'une « danse du ventre. » Une femme d'une beauté et d'une luxure prodigieuses, Basiliola Faledra, fille et sœur des aveugles, désirant séduire les persécuteurs de sa race, se met à danser, sous leurs yeux : à demi nue, les épaules baignées de ses cheveux roux, tenant une épée dans l'une de ses mains. « Les pupilles fixées obstinément sur le vainqueur Marco Gratico, elle se démène avec des éclats de rire frénétiques ; » et, tout à coup, laissant tomber l'épée, « elle s'affaisse sur le drap étendu à ses pieds ; et son rire se change en soupirs et sanglots. »

Encore ces trois « numéros » du *prologue* ne sont-ils rien en comparaison de la scène qui remplit presque une moitié de l'acte suivant, et qui, d'ailleurs, est certainement le « clou » du spectacle tout entier. Dans une fosse, derrière un grillage et sous la garde d'archers, une trentaine de prisonniers gémissent et hurlent pitoyablement, lorsque l'un d'eux, voyant approcher Basiliola, la supplie de vouloir bien le tuer de sa main. Longtemps la jeune femme résiste à la tentation sanguinaire qui, aussitôt, s'est emparée d'elle. Mais le prisonnier, après l'avoir suppliée, s'avise d'un autre moyen pour obtenir d'elle la faveur attendue : il l'accable, à présent, de mortelles injures, lui rappelant des crimes d'une invention monstrueuse, énumérant la série de ses incestes et de ses sacrilèges : de telle sorte que Basiliola, brusquement et inconsciemment, se laisse enfin aller à la tentation. Elle arrache un arc des mains du chef des gardes, et vise l'insulteur, avec « un rire sauvage. » Elle s'écrie : « Tiens ! voici ta prière exaucée ! Et ne sois pas atteint au cœur, mais dans ton foie aride ! — Je t'aime ! — répond le mourant, parmi ses cris de douleur. — Et ma flèche a pénétré jusqu'aux plumes ! — Ta main est sainte ! — Afin que tu aies une agonie atroce ! — Créature divine ! tout mon sang s'élance vers toi ! » Sur quoi les autres prisonniers, saisis « d'une contagion funèbre, » réclament passionnément la même faveur ; et

Basiliola, enivrée d'une jouissance meurtrière, les tue l'un après l'autre, en nommant, chaque fois, celui qu'elle vise : jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul des prisonniers, un beau jeune homme dont elle ignore le nom. Celui-là demande quelques instans de répit, pour pouvoir entasser les cadavres de ses compagnons, et, grimpé sur ce piédestal, la mieux voir, tandis qu'elle dirigera sa flèche contre lui. Un dialogue ardemment amoureux s'engage entre la belle tueuse et cet inconnu; et Basiliola, dans un tendre élan, couvre de baisers la pointe de la flèche dont elle va lui envoyer, droit au cœur, la caresse enflammée. Que l'on se représente l'effet de cette scène, entremêlée encore des plus magnifiques chants latins de la liturgie catholique : car toujours, à travers la tragédie de M. d'Annunzio, un chœur de prêtres et de fidèles oppose sa voix aux clameurs, toutes païennes, des héros et des comparses de l'action, ce qui donne l'idée singulière d'un Colisée où se dresserait en permanence la croix de Constantin au milieu des plus féroces combats de chrétiens et de lions !

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos, culpis solutos,
Mites fac et castos!

chante doucement ce chœur, dans le lointain, pendant que Basiliola, tout excitée de sa rencontre avec les prisonniers, s'amuse maintenant à dompter l'âme hautaine du triomphateur Marco Gratico, et, après l'avoir affolé de la vue de sa chair découverte, l'oblige à s'agenouiller humblement devant elle.

Le second *épisode*, lui, n'est guère composé que d'un seul « numéro, » et moins imprévu que la scène du meurtre des prisonniers, mais non moins saisissant dans sa violence sensuelle. Comme elle a séduit le guerrier et « navarque » Marco Gratico, Basiliola s'est conquis le cœur, jusqu'alors invincible, de l'évêque Serge, frère de Marco; et désormais, le temps est venu, pour les deux frères, d'assouvir la haine réciproque que la perfide maîtresse a su leur inspirer. Nous assistons d'abord à un étrange festin, où l'évêque, entouré de tous les dignitaires de son église, et toujours stimulé par Basiliola, déborde en un torrent de blasphèmes, en même temps qu'une foule dévote, dans la cathédrale, invoque les foudres du ciel contre les sacrilèges. Sans cesse les convives du banquet se grisent et deviennent plus bruyans, sans cesse nous révélant plus à nu la bestialité de leurs âmes barbares ; mais aussitôt que l'évêque voit arriver son frère, sa

fureur jalouse le réveille de l'engourdissement qui commençait à l'envelopper; et le voici debout en face de son frère, le raillant, l'outrageant, le provoquant de toute manière à un combat que longtemps Marco, par un scrupule tout ensemble religieux et familial, s'efforce d'empêcher. Enfin Basiliola rend le duel inévitable, en persuadant au peuple qu'il est nécessaire que le jugement de Dieu intervienne entre les deux hommes ; et alors c'est une lutte terrible, un sanglant corps à corps dont toutes les péripéties sont rythmées des encouragemens ou des sarcasmes fiévreux de la jeune femme :

Basiliola. — La fille d'Orso te salue, ô despote! Ton couteau n'a qu'un seul tranchant, tandis que l'épée de Serge en a deux, et va te transpercer! Salut à vous, les deux fils d'Ema! Et qui donc donnera le signal, sinon moi? Voyez, je secoue la chlamyde! (*Elle agite la chlamyde de pourpre. Tout à coup, l'évêque se jette sur le navarque. Et si rapide est son élan, et son jeu si insolite, que l'assailli fait un pas en arrière. La femme suit de près les alternatives des coups, de si près qu'elle mêle son souffle à celui des combattans. Transportée, elle aussi, dans un tourbillon de haine, elle ne retient ni ses cris, ni ses gestes. La chlamyde frémit dans son poing convulsé; et tous les pouvoirs de son corps se tendent et se détendent comme dans la danse.*) Hardi, Serge, de la pointe et de la lame! hardi! Vise à la face! Vise au cou!... Tu vaincras! Sois frappé, despote! (*Marco Gratico est atteint au visage, près de la bouche. L'ivresse de la femme grandit à la vue du sang.*) Hardi ! Tu saignes sur la face ; désaltère-toi de ton sang, si tu as soif, Aveugleur! Ce sang a une saveur de moi, n'est-ce pas? Prince de la Mer, as-tu donc oublié que toutes les sirènes ont la voix de la mort? (*Le blessé crache son sang, qui lui a coulé dans la commissure des lèvres. Avec un saut de lion, il se rue sur son frère et l'étreint corps à corps.*) Que fais-tu? Serge, Serge, ne cède pas! Frappe-le! Tue le! Tu es entaillé? Rien qu'un peu de sang! Non, non, ne lâche pas! Serre-le, serre-le bien, manchot! Tu as la table derrière toi! (*L'évêque au pouce coupé saigne en divers endroits du corps, et combat maintenant en désespéré... De temps en temps, des cris rauques s'échappent des adversaires, s'unissant aux soupirs anxieux de la foule. Les flammes des candélabres crépitent, avec des éclats soudains qui illuminent le duel...*) Attention, attention, Serge! (*La Faledra, voyant l'évêque perdu, a brusquement essayé de jeter la chlamyde autour de la tête de Marco, pour l'empêcher de voir. Mais la trahison échoue : Marco, écartant la chlamyde de la main gauche, et profitant de cette seconde d'incertitude, se précipite sur son frère et lui coupe la gorge, avec la lame courbe de son couteau. Frappé mortellement, l'évêque chancelle, vomit des flots rouges, puis s'abat en arrière, sur la table du banquet, renversant les calices de verre encore pleins de vin ; et puis il roule au delà de la table, abandonnant la belle épée, qui vibre en tombant sur la pierre; et tout son sang se vide, par sa gorge tranchée.*)

Nous retrouvons Basiliola dans le troisième et dernier *épisode* de la *Nef;* et le « numéro » qu'elle y occupe est bien fait pour raviver en

nous les frissons que nous ont causés les apparitions précédentes de cette virtuose d'une perversité impudique et féroce. Avant que le navarque Marco Gratico, pour expier son fratricide, s'en aille à la conquête du monde sur le superbe bateau qu'on était en train de construire, depuis le début de la tragédie, et qui vient enfin d'être terminé, on discute la question de savoir quel châtiment sera infligé à l'instigatrice du crime; et l'on décide qu'elle aura les yeux brûlés, comme son père et ses frères. Mais la jeune femme s'épouvante de cette torture, et de la destinée misérable qui en résultera pour elle. Elle demande qu'on la tue, et tremble, et se débat, et remplit l'air de ses rugissemens. Cependant le Navarque lui-même consent à devenir son bourreau, personne autre n'ayant eu le courage de résister à ses plaintes, ni à sa beauté : au lieu de l'aveugler, il va l'emporter sur le navire, et la clouer, vivante, à la proue, qui attend encore, aussi bien, son ornement traditionnel. Alors Basiliola, désespérée, s'élance vers un autel païen que nous avons toujours vu dressé sur le rivage, en face de la cathédrale chrétienne; et voici qu'elle plonge sa face merveilleuse dans le feu allumé sur l'autel! « Puisque je n'ai point réussi à empreindre mon visage dans l'or, — clame-t-elle, — eh bien! regarde : je vais l'imprimer dans la flamme! » Bientôt celle-ci se communique aux longs cheveux dorés, qui « éclatent, tout d'un coup, comme un fagot de brindilles. » Alentour, « la multitude crie, rompant le silence de la surprise et de l'horreur. » Mais tous ses cris sont dominés par celui du Navarque, qui ordonne à ses compagnons de soulever, devant la mourante, leurs grands boucliers rectangulaires, pour lui faire ainsi « l'honorance navale. » Après quoi, triomphalement, le navire est lancé à la mer, « la Croix à la poupe, l'Évangile à la proue, et la Vierge sur le mât, » parmi les *alleluia* exaltés de la foule. « Gratico, disent les uns, rends-toi à Alexandrie, obtiens le corps de l'évangéliste saint Marc, reviens avec ce corps sacré, et tu seras lavé de ton crime! » Et d'autres, au moment même où le rideau va tomber, imaginent d'adresser à Dieu cette autre prière, très inattendue : « Notre Seigneur, rachète l'Adriatique! Daigne rendre à ton peuple l'Adriatique! Car toute l'Adriatique doit appartenir aux Vénitiens comme leur patrie! *Alleluia!* »

Quand les aïeux des habitués du théâtre de l'Argentina, sous Domitien ou sous Marc-Aurèle, assistaient avec ravissement à des combats de créatures humaines désarmées et de bêtes sauvages, leur plaisir sensuel s'accompagnait volontiers d'une agréable fierté pa-

triotique; volontiers ils s'enorgueillissaient à l'idée que les êtres misérables dont ils écoutaient les cris de douleur étaient des prisonniers de guerre, ou bien encore des chrétiens, membres d'une secte dangereuse qui allait jusqu'à contester la divinité de leurs empereurs. Et c'est d'une façon analogue que M. d'Annunzio, après avoir procuré à ses compatriotes les vives sensations du spectacle que je viens de résumer, a voulu, par surcroît, flatter leur amour-propre national, en introduisant soudain, dans les derniers vers de sa tragédie, cette allusion aux droits des Vénitiens sur l'Adriatique. Car, en vérité, sauf ces derniers vers, il n'y a point, dans toute sa tragédie, une seule action ni une seule parole qui non seulement se rapporte à la question de l'Adriatique, mais qui puisse avoir l'ombre d'une signification politique particulière. Nous entendons bien que la race dont il nous montre les origines deviendra, un jour, celle des Vénitiens, et que la Nef sur laquelle s'embarque le fratricide Gratico est un symbole de la future grandeur maritime de Venise. Mais le sort de cette Nef, que nous voyons construire tout au long de la pièce, ne commence absolument à nous intéresser qu'à la fin du troisième *épisode*, tandis que l'unique sujet qui nous ait occupés jusqu'alors est la lutte de deux familles ennemies, ou plutôt la lutte de Basiliola Faledra contre les Gratico.

Je dois cependant ajouter que, dans une préface toute pleine de vers admirables, et que M. d'Annunzio s'est amusé à revêtir de la forme d'une prière, nous retrouvons un écho des intentions patriotiques exprimées dans la strophe susdite. « O Dieu qui changes et renouvelles les races sur les mers, — y lisons-nous, — fais de tous les Océans notre mer italienne ! » Et l'on sait aussi que l'habile et ingénieux auteur, dès la première représentation de sa nouvelle tragédie, est parvenu à nous faire regarder celle-ci, dans toute l'Europe, comme un vigoureux plaidoyer *irredentiste*, pouvant même donner lieu à des complications diplomatiques. Aura-t-il convaincu de cette légende jusqu'aux auditeurs de sa pièce ? Cela ne serait pas impossible; mais, en tout cas, la portée patriotique de la *Nef* n'est rien de plus qu'une légende, et exactement aussi fondée que celle qui attribuerait un sens politique à *Hernani* ou à *Parsifal*.

On a dit que l'intention primitive de M. d'Annunzio, en concevant sa pièce, avait été tout autre. Et le fait est que je me souviens d'avoir lu, il y a deux ou trois ans, dans une très intéressante revue appelée la *Renaissance*, un prologue de la *Nef* qui promettait un drame d'une portée infiniment plus haute, le beau drame d'une petite troupe de

proscrits exclus de la terre, et, par des prodiges de travail et de volonté, réussissant à transformer en un royaume la mer farouche qu'on avait voulu leur donner pour tombeau. Dans le drame présent, rien de ces promesses ne se rencontre plus : au symbole vivant de la gloire de Venise s'est substituée une série de tableaux des amours sanguinaires de Basiliola. De façon que l'on me demandera peut-être si, dans ces conditions, un spectacle d'un ordre aussi peu littéraire méritait d'être étudié ici, où l'on n'a point l'habitude de s'occuper des « sauts de la mort, » des « bouclemens de la boucle, » et autres « clous » d'un art qui tend à devenir le divertissement favori d'un public de plus en plus assoiffé de sensations brutales.

Mais je répondrai, en premier lieu, que M. d'Annunzio, s'il est un organisateur de spectacles infiniment adroit, est aussi un poète, et incapable de dépouiller jamais tout à fait cet attribut foncier de son tempérament. Même dans les tableaux les plus « sensationnels » de sa tragédie, il apporte un rythme savant, une harmonieuse élégance de lignes et de couleurs, une espèce de « musique » profonde, tour à tour délicate et brûlante, qui prêtent à ses inventions une valeur artistique spéciale, bien supérieure à ce que nous sommes accoutumés de trouver dans ce genre de choses. La grande scène où Basiliola, amoureusement, transperce de ses flèches les prisonniers de la fosse, par exemple, je ne puis assez dire avec quelle beauté l'auteur en a disposé et nuancé les péripéties, depuis les appels tour à tour tendres et injurieux de la première victime jusqu'au dialogue de la jeune femme avec le survivant inconnu, et aux mélodieuses paroles dont elle entoure son baiser sur la pointe de la flèche qu'elle va lui lancer droit au cœur. Encore n'est-ce pas tout. Les tableaux que j'ai décrits tiennent une place considérable dans la *Nef*, et je suppose qu'ils ont dû contribuer, pour une grosse part, au succès triomphal de ses représentations : mais ils sont entremêlés de scènes plus intimes, où le poète des *Vierges aux Rochers* et de la *Fille de Jorio* a déployé toute la richesse de son génie musical et lyrique, comme si, après l'échec d'un déplaisant mélodrame « nietzschéen » intitulé *Plus que l'Amour*, il avait résolu d'emporter d'assaut l'admiration de ses compatriotes en leur révélant, à la fois, son habileté de metteur en scène et toute sa singulière originalité d'écrivain.

Le rôle qu'il a attribué au chœur, dans les quatre divisions de sa pièce, suffirait déjà pour valoir à celle-ci la curiosité et le respect de tous les lettrés. Aucun des personnages de la *Nef*, et pas même Basi-

liola, ne parle autant que le chœur, ni ne nous exprime autant d'émotions diverses en une aussi belle variété d'images pathétiques. Car chacune des innombrables interventions de ce chœur est faite de petites phrases morcelées, correspondant à des états d'esprit différens, ou parfois opposés, et nous donnant ainsi l'impression véritable d'un groupe d'hommes en chair et en os qui traduisent ensemble la multitude désordonnée des sentimens éveillés ou stimulés, dans leurs cœurs, par une cause unique. Jamais encore, je crois, ce problème de l'individualisation des foules au théâtre n'a été résolu aussi heureusement: sans compter tout l'appoint de contrastes dramatiques qu'a fourni au poète la juxtaposition incessante des deux élémens barbare et chrétien, le premier débordant en des cris de colère, ou de désir, ou d'allégresse cruelle et bruyante, pendant que l'autre s'écoule magnifiquement en hymnes latines toutes parfumées de pureté virginale et d'exquise douceur.

Quant aux scènes dramatiques proprement dites, presque toutes, je dois l'avouer, attestent un dédain fâcheux pour les règles éternelles de la vérité et de la vie théâtrales. Ce sont des scènes que l'on supposerait découpées, un peu au hasard, dans un drame dont nous ignorerions l'intrigue essentielle. Ainsi, à la fin du second *épisode*, nous voyons Marco Gratico agenouillé devant Basiliola, dont pourtant il ne peut manquer de connaître les intentions perfides à son endroit, comme il doit bien savoir, aussi, ses projets criminels à l'égard de sa race; et puis, dès le début de l'*épisode* suivant, c'est l'évêque Serge Gratico qui est l'amant de la jeune femme; et lorsque le navarque Marco paraît sur la scène, Basiliola, que nous pensions sa maîtresse, le couvre d'outrages, excite l'évêque à se jeter sur lui, et ne cherche plus même, après la mort de Serge, à reconquérir son pouvoir sur le vainqueur, qui, de son côté, maintenant et dans le dernier *épisode*, n'éprouve plus pour elle qu'une haine implacable. Tout le travail de préparation et de développement qui constitue le fond d'une tragédie, M. d'Annunzio l'a complètement négligé; et l'on comprend qu'il ait remplacé l'appellation ordinaire d'*actes* par le mot d'*épisodes*, pour désigner des successions de scènes dont il aurait eu le devoir de nous montrer l'unité et le lien. Mais, cela admis, avec quelle noble et vivante beauté poétique il a su traiter chacun de ces « épisodes » de tragique passion qu'il a joints aux grands tableaux pittoresques, et savoureusement angoissans, de son « spectacle coupé! » Les situations nous sont présentées sans que nous soyons informés des faits dont elles sont sorties; les caractères changent tout à coup, d'une scène à

l'autre, sans que rien nous avertisse des motifs de ces changemens : et cependant, en l'absence des qualités dont il nous semble qu'un auteur dramatique ne puisse pas se passer pour nous émouvoir de terreur et de compassion, combien la seule force créatrice du poète excelle à nous effrayer et à nous toucher lorsque, par exemple, dans le premier *épisode*, Marco Gratico se laisse séduire par l'inquiétante jeune femme qui, tout à l'heure, s'est juré de venger sur lui la mutilation de son père et de ses frères !

Cette scène de séduction est précédée d'un long dialogue entre Basiliola et un vieil illuminé, l'ascète Traba, qui a été envoyé vers Marco Gratico par la mère de celui-ci, la pieuse diaconesse Ema, pour tâcher à le ramener dans les voies du devoir. Traba est un vieillard « osseux et noueux, chauve comme Élisée, velu comme Élie » et n'ayant pour tout vêtement que, « autour des reins, un cilice fait en crins de cheval. » Il arrive au moment où la jeune femme vient de tuer l'unique prisonnier survivant ; et, tout de suite, de sa voix perçante de « crieur des lagunes, » il maudit solennellement « la nouvelle Jézabel. » Et comme Basiliola se moque de lui, disant que, si elle est une Jézabel, lui-même n'a de commun avec Élisée que le manque de cheveux : « Tu me railles, lui répond le visionnaire : mais, aussi vrai que le Seigneur est vivant et que ton âme, à toi, ne vit point, je te déclare que mon pied calleux foulera la beauté de ta gorge ! » Alors l'impudente créature se moque aussi de son Dieu. Elle affirme que l'autel païen de la Victoire est « plus beau que la potence servile des chrétiens. » Ainsi la querelle se prolonge, toujours plus furieuse, pendant que nous voyons s'approcher lentement le navarque Marco Gratico, tête baissée, tremblant sous le poids de sa honte et de ses remords. Mais à peine l'ascète l'a-t-il aperçu, qu'il se détourne de la pécheresse, et s'avance vers lui : « O Gratico, lui dit-il, es-tu bien celui qui nous est revenu empourpré d'un sang triomphal, celui que nous avons vu constitué chef du peuple, par un pacte sacré ? Je te retrouve vendu aux mains d'une femme, et privé de tes sens ! Et le pacte est rompu ! L'hymne s'est changé en une cantilène de courtisane !... Pour cette créature que voici, tu es devenu presque matricide ! D'un double sacrilège, tu as injurié, à la fois, la diaconesse et ta mère !... Fils d'Ema, fais amende de ton crime ! Ramène ta mère dans le lieu saint, et jette dans la fosse la prostituée, afin qu'elle s'y consume de son propre feu ! »

Basiliola se rend compte du terrible combat intérieur que ces pa-

roles de l'ascète ont déchaîné dans l'âme de Marco : mais elle connaît un moyen de faire pencher la victoire de son côté. Affectant un éclat de rire, « elle renverse la tête en arrière, et ses bras, parmi la nuée des cheveux, font un geste rapide vers les épaules. Aussitôt sa tunique tombe... Et tout le torse est nu; mais les bras restent enfermés dans leurs gaines versicolores, attachées, dans le haut, par de petites agrafes qui étincellent sur la peau des épaules et du dos. » Puis, sûre de son pouvoir reconquis, elle recommence à railler le vieillard ; et chacun de ses sarcasmes lui est une nouvelle occasion de se dénuder. « Tu prétends que l'esprit d'Élie est sur toi? crie-t-elle à Traba. Essaie donc d'accomplir ta menace ! Tout à l'heure, ton pied calleux voulait passer sur ma gorge ? (*Elle dégrafe sa ceinture brillante, et fait le geste de s'incliner pour l'étendre sur le sol.*) Tiens, voici que j'étends à terre ma ceinture ! Pose du moins ton pied sur elle ! (*Déliée, la première tunique verte se relâche, sur les flancs, découvrant la seconde, qui est d'une étrange couleur noire azurée, teinte du suc d'un mûrier tarentin.*) Elle était plus belle, n'est-ce pas, quand elle était pleine de moi ? Allons, essaie d'y mettre le pied ! »

Désormais la séductrice « se tait, dans son mystère, ne craignant plus que le Navarque hésite entre elle et son accusateur. » Et vainement ce dernier, dans un long et superbe discours, s'efforce d'ouvrir les yeux de Marco sur les mauvais desseins de l'ennemie de sa race. « Il y a dans cette femme, lui dit-il, un élément éternel, hors de portée du destin et de la mort, et que jamais l'homme ne pourra dompter !... C'est elle qui, jadis, de sa main maudite, offrait à ses hôtes des tasses fumantes et, les ayant transmués, les enfermait dans des peaux de porc ! C'est elle qui fut Biblis, poursuivant son frère, et Myrrha..., et Pasiphaë..., et cette adultère de Grèce qui, pendant dix ans, ensanglanta les tours et les nefs ; et Dalila, qui, sur ses genoux, coupa les cheveux de son mari ; et Jézabel, qui traîna sa luxure dans le sang des prophètes !... Mais écoute encore ceci ! Aujourd'hui, un homme et son frère vont, tous les deux, à une même courtisane !... Sache-le ! Cette créature a souillé l'Évangile, dans le lieu saint, avec la complicité de ton frère Serge, l'évêque ! » Le Navarque ne doute point de la vérité de toutes ces paroles ; et comme Basiliola, aux derniers mots du vieillard, a voulu s'élancer sur celui-ci pour le tuer, il la retient, désarme son bras. Mais il ne s'appartient plus : le spectacle de cette chair nue lui a ôté tout pouvoir de pensée ou d'action. « Homme de Dieu, dit-il tristement à l'ascète, je t'ai bien entendu ! Maintenant, éloigne-toi, et retourne dans ton île ! Les corbeaux t'y apporteront

mon message ! » Il ordonne aux archers d'emmener le vieillard ; et le voici seul, devant nous, en tête à tête avec Basiliola !

Celle-ci, pendant le départ de Traba, s'est retirée vers l'autel païen. « Adossée à une colonne, sous la guirlande de myrte, elle sourit, intrépide, et, par les longues fentes de ses paupières baissées, laisse couler son regard lent, qui dissout tout courage hostile. » Elle dit à Marco : « Despote, donne-moi ta chlamyde, pour que je m'en recouvre ! Je suis trop nue ! » Il tâche à ne pas la voir, à oublier sa présence. Les yeux fixés à terre, il dit, — il chante, — en des vers merveilleux, la profonde et mortelle fatigue dont il est accablé. Mais elle, sans paraître l'écouter, toujours elle l'interrompt pour lui rappeler qu'elle est belle. « Pose tes deux mains derrière mes cheveux ! » lui dit-elle ; ou bien : « Sens ! Tu ne connaissais pas encore ce parfum ! C'est Cordule qui me l'a fait, en mêlant le benjoin, le santal, et l'ambre. » Enfin Marco, affolé, la supplie de lui dire son secret : « Es-tu vraiment celle que criait cet homme de Dieu ? Quand es-tu née ? De quel lait as-tu été nourrie ? Et comment es-tu sans une ride, après la multitude de tes forfaits ?... Tu me hais, et, vivante, tu te mêles à moi, vivant ! J'ai aveuglé ton père et tes frères, et tu ne montres point de répugnance lorsque, t'ayant prise par les cheveux, je te baise sur les paupières, comme ceci ! »

Alors la séductrice, serrée contre lui, l'excite à de grands rêves de puissance et de gloire. Lui énumérant des exemples d'esclaves ou d'obscurs soldats que l'amour d'une maîtresse a poussés jusqu'au trône impérial, elle l'exhorte à trahir ses sermens, et, sur le navire qui bientôt va être achevé, à « s'élancer contre l'émule de Rome, laissant derrière lui les étangs amers ! » Mais non : rien au monde n'existe plus, pour lui, que son amour. « Dieu m'a abandonné ; et l'Idole a été plus forte que Lui, puisque tu m'as vaincu ! Veux-tu que j'allume le feu, sur l'autel que voici ? Toutes les fautes, je les prendrai sur moi ! M'aimes-tu ? me hais-tu ? Quelle fin me prépares-tu ? Mais ton baiser, qu'il soit d'amour ou de haine, vaut, pour moi, l'univers ! » Et comme elle lui répète qu'elle est « trop nue, » le Navarque se dévêt de sa chlamyde rouge, et l'en enveloppe. « Ainsi mantelée de pourpre, elle semble sourire, en soi-même, de sa victoire. » Elle lui dit : « Despote, ramasse-moi ma ceinture, et ma tunique !... Allons, penche-toi ! N'en aie point de honte ! » Nous le voyons se pencher, en effet, après un court et tragique moment d'hésitation. Il ramasse la ceinture, et, agenouillé devant Basiliola, tâche à la serrer autour de sa taille. Et pendant qu'ainsi il s'humilie, et que le rideau se ferme doucement, « le

visage de Basiliola s'illumine, tout entier, d'un mépris victorieux. » Et nous l'entendons murmurer encore, de sa voix railleuse : « Regarde! ma ceinture est si étroite que, en la fermant, tu as déjà ta couronne! »

Tout cela, évidemment, est loin du naturel et de l'intensité vivante d'une scène de Racine; et nous n'y éprouvons pas, non plus, l'impression singulière que nous procurent souvent ces grandes scènes de Shakspeare où il nous semble que chaque phrase, par la seule force de sa beauté poétique, nous fasse pénétrer jusqu'au fond d'une âme. Dans sa *Nef* comme dans toute son œuvre dramatique, ce sont surtout les poèmes des derniers opéras de Wagner que nous rappelle M. d'Annunzio ; et je regrette, à ce propos, que le vieux Traba, en énumérant au Navarque les incarnations précédentes de Basiliola, ait négligé de citer une certaine Kundry qui, jadis, dans les jardins du magicien Klingsor, a eu recours à des artifices de séduction bien proches de ceux que nous voyons employés, aujourd'hui, par la fille perverse d'Orso Faledra. Mais, à défaut de la puissante et exquise musique dont l'auteur de *Parsifal* avait le privilège de pouvoir entourer ses poèmes, l'auteur de la *Nef* n'est pas, lui-même, sans avoir à sa disposition un certain élément « musical » qui renforce, pour nous, la vérité et le relief pathétique de ses situations : un élément qui consiste, en partie, dans l'attrait sensuel des mouvemens, des couleurs, de tout le décor visible, et, en partie, dans la somptueuse harmonie du rythme des paroles, comme aussi dans la grâce troublante des images qu'elles évoquent. Jamais ces paroles ne nous parviennent, pour ainsi dire, à découvert : par delà leur signification propre, nous les sentons enveloppées d'une atmosphère à la fois mystérieuse et pleine de volupté, — mais dont aucune trace ne subsiste, malheureusement, dans une traduction.

Si bien que je conçois sans peine le très réel et très vif succès remporté, au théâtre de l'Argentina, par ce dialogue de Basiliola avec le Navarque, et par la tragédie tout entière. Mais il y a, dans un tel succès, quelque chose de passager et d'évidemment inférieur, dont je m'étonne que l'ambition d'un poète puisse se contenter, tandis qu'elle est capable de viser à une gloire infiniment plus haute. Par un inexplicable phénomène de « justice immanente, » toujours il se trouve que, dans les œuvres dramatiques, la beauté littéraire, seule, demeure vivante, et que tout ce qui d'abord s'y est mêlé d'étranger ne garde que durant fort peu de temps son empire sur nous. Les pièces les plus habilement construites, les spectacles les plus magnifiques ou

les plus excitans se démodent et meurent, d'une génération à l'autre, fatalement condamnés à ennuyer le public du lendemain autant qu'ils ont ravi celui de la veille. Et je crains bien qu'il n'en soit ainsi de la *Nef*, malgré toutes les précieuses qualités poétiques que son auteur y a déployées. Un jour viendra où les artifices sensuels que j'ai décrits paraîtront insuffisans, et emporteront avec eux, dans l'oubli, jusqu'aux images les plus délicieuses des vers et jusqu'à leur musique : mais, au contraire, les années passent et passeront encore sans nuire le moins du monde à la force expressive de cette *Fille de Jorio* où M. d'Annunzio n'a rien mis que son génie de poète, et ne s'en est servi que pour traduire des sentimens d'une vérité et d'une passion immortelles. Comment un homme d'une intelligence aussi avisée ne comprend-il pas l'enseignement qui découle, pour lui, de la vitalité merveilleuse de l'unique pièce « purement humaine, » et, avec cela, purement chrétienne, qu'il nous ait donnée ? Et pourquoi, puisque le voici maintenant disposé à écrire des prières, — comme celle qu'il vient de publier en tête de sa *Nef*, — pourquoi ne se hâte-t-il pas d'oublier enfin son « nietzschéisme » et son « paganisme, » décidément bien usés, pour revenir à cette inspiration religieuse qui, depuis la *Divine Comédie* jusqu'aux *Fiancés*, et jusqu'à la *Fille de Jorio*, nous a valu les manifestations les plus parfaites et les plus durables de l'âme littéraire de sa race ?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Près de quinze jours se sont écoulés depuis l'effroyable tragédie de Lisbonne, et l'horreur qu'elle a provoquee n'a pas diminué dans le monde civilisé. La réprobation s'est exprimée de manières diverses, mais elle a été générale, et, en Portugal même, les partis qui semblaient devoir tirer quelque avantage du meurtre du Roi et du prince héritier ont tenu à désavouer l'attentat. En France, le gouvernement s'est fait l'organe du sentiment public devant la Chambre et le Sénat : le Parlement s'y est associé à l'unanimité, on peut le dire, en dépit de quelques protestations restées sans écho. Le roi dom Carlos était populaire chez nous; il nous avait visités souvent, et la cordialité qui lui était naturelle lui avait valu beaucoup de sympathies. On lui savait gré d'avoir épousé une princesse française, devenue aujourd'hui la plus malheureuse des femmes et des mères, bien digne du respect qui l'entoure, et à laquelle il faut souhaiter de ne pas fléchir sous l'écrasant fardeau qui lui incombe. Le meurtre du duc de Bragance a ajouté à celui du Roi quelque chose encore de plus odieux. Les crimes de ce genre n'ont d'ordinaire pour résultat que de provoquer autour des survivans un mouvement de loyalisme, peut-être provisoire, mais qui va directement contre le but qu'avaient poursuivi les assassins. Nous ne croyons pas que celui qui vient d'ensanglanter les pavés de Lisbonne ait avancé les affaires des républicains portugais : rendons-leur la justice qu'ils ne le croient pas non plus, et qu'ils réprouvent l'assassinat de dom Carlos, tout en déclarant qu'ils n'en sont pas surpris.

Y a-t-il lieu de l'être, en effet? Depuis quelques mois, la situation intérieure du Portugal était profondément troublée. Un ministre énergique, hardi, honnête, mais violent et brutal, essayait de corriger par la dictature des maux trop réels. Malheureusement

M. Franco n'avait que quelques parties d'un homme d'État, et de lui aussi on pourrait dire qu'il avait tout prévu, excepté ce qui est arrivé. Le Roi et son ministre jouaient un jeu si évidemment dangereux qu'on est surpris de leur négligence à s'entourer des précautions qui, en pareil cas, sont élémentaires et en quelque sorte classiques. Quand on s'engage dans un défilé aussi obscur, il faut avoir une bonne police; le moindre Machiavel de village l'aurait dit au roi dom Carlos et à M. Franco. S'ils avaient eu une police mieux faite, peut-être auraient-ils réussi dans leurs projets. Les élections, qui avaient été fixées à une date prochaine, leur auraient donné la victoire, et déjà même, en prévision de ce dénouement que les mœurs électorales du Portugal rendaient certain, quelques-uns de leurs adversaires les plus déterminés en apparence commençaient à se rapprocher d'eux. Le succès est un grand séducteur! C'est pour cela sans doute que les meurtriers ont perdu patience et armé leurs carabines. Le courage naturel du Roi a été la cause de sa perte. Il apportait au milieu du péril une sorte d'indifférence provocante. Dans une conversation récente qu'il a eue avec un journaliste français, il s'était déclaré solidaire de la politique de son ministre : M. Franco et lui ne faisaient qu'un, disait-il, et, s'ils étaient battus, ils s'en iraient ensemble. Mais il espérait bien n'être pas battu, ou plutôt il était sûr de l'emporter. Ces déclarations, destinées à la publicité et reproduites en effet par tous les journaux, avaient produit en Portugal une émotion très vive. Le Roi se découvrait; il revendiquait les responsabilités et les appelait sur sa tête; il s'enlevait d'avance tout moyen, si M. Franco échouait, de sacrifier un ministre malheureux ou maladroit, et d'inaugurer, avec un autre, une politique différente. La lutte engagée contre tous les partis à la fois, ou peu s'en faut, prenait donc un caractère personnel tout à fait propre à attiser les haines et à exaspérer les passions. Dès lors, la plus simple prudence conseillait au Roi de se montrer le moins possible, ou de ne le faire qu'entouré de gardes nombreux, fidèles, dévoués. Mais il dédaignait ces moyens vulgaires de préservation. Le 1er février, venant de la campagne, il traversait Lisbonne en voiture découverte; sa femme et ses enfans étaient avec lui. Il ne se doutait pas du danger et M. Franco semble bien ne s'en être pas douté plus que lui. En vérité, les républicains portugais ont quelques raisons de dire qu'ils ne sont pas surpris de ce qui est arrivé.

Quel but poursuivaient le roi dom Carlos et M. Franco? Ils ont voulu, — ils l'ont dit, et leur déclaration paraît sincère, — arracher

le pays à la corruption politique qui le rongeait depuis longtemps déjà, et qui, dans ces dernières années, avait pris un caractère particulièrement destructeur. En Portugal, la grande majorité du pays est indifférente à la politique : les politiciens, au contraire, en ont fait une carrière qu'ils se sont efforcés par tous les moyens de rendre lucrative. Le monde gouvernemental se partage en deux partis, dont l'un s'appelle régénérateur et l'autre progressiste. Si on nous demande quelle différence il y a entre eux, nous serons en peine de l'expliquer. Les profits du pouvoir n'étant pas assez nombreux pour que tout le monde puisse en jouir à la fois, — car alors il n'y en aurait pas assez pour chacun, — les partis se sont entendus pour se succéder au gouvernement au bout d'un certain temps et en quelque sorte à l'amiable, en vertu d'un système qu'ils ont eux-mêmes qualifié de rotatif. La rotation est devenue insensiblement la seule constitution politique du Portugal, ou, si l'on veut, la condition de son fonctionnement. Avons-nous besoin de dire quelles en ont été les conséquences? Elles se sont manifestées surtout dans les finances de l'État; le trésor public a fini par être un peu celui des partis. Quand un pays en est là, il est bientôt atteint moralement, après l'avoir été matériellement. Le Roi avait le devoir de s'en préoccuper. Il s'est proposé d'extirper des abus intolérables, et il a trouvé dans M. Franco un agent d'exécution résolu à ne reculer devant rien. Là est le côté honorable de leur politique. Malheureusement, — car il faut tout dire, — la corruption générale était si grande que le Roi lui-même est devenu suspect de n'y avoir pas échappé : on l'a accusé de s'être fait payer plusieurs fois ses dettes et d'avoir touché de l'argent en dehors de sa liste civile. Ce sont là des faiblesses sur lesquelles nous ne voulons pas insister : l'infortuné souverain les a cruellement expiées. S'il y a là une ombre au tableau, elle ne doit pas empêcher de reconnaître ce qu'avait de légitime et de sain l'entreprise à laquelle le roi dom Carlos et M. Franco ont voué et sacrifié leur vie.

Ils n'ont pas réussi; aujourd'hui dom Carlos est mort et M. Franco est en fuite. On se tait autour du cadavre du Roi, mais la rage est déchaînée contre le ministre. Nous convenons volontiers que, dans une bataille dont l'ardeur allait sans cesse en croissant, il a employé des moyens que cette ardeur explique sans toujours les justifier. La constitution du pays a été suspendue, et des décrets successifs ont gravement porté atteinte à toutes les libertés, y compris celles des personnes. Les prisons se sont rapidement remplies. La presse a été muselée. La terreur a plané sur le monde politique. Les partis ont

protesté, naturellement. Le Roi a pu leur répondre que leurs chefs, il y a quelque temps, étaient venus lui demander de leur confier cette même dictature qu'ils jugeaient détestable dans les mains de M. Franco, mais qu'ils auraient trouvée excellente dans les leurs. Aucun démenti n'a pu être opposé à cette parole du Roi, qui jette un jour cru sur la moralité des partis portugais. Dans cette mêlée confuse et violente où presque tous les coups portaient, tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, le parti républicain seul, n'ayant jamais été au gouvernement, échappait aux accusations et pouvait porter sur les autres un jugement sévère sans crainte de retour. Il n'a pas manqué de le faire, et de soutenir que lui seul était à même d'arracher le pays à des pratiques qui le démoralisaient et l'exténuaient. On a dit chez nous de la République qu'elle était bien belle sous l'Empire : elle en est, en Portugal, à cette première et facile période.

On se demandait, après l'assassinat, quelle serait, pour ses débuts, la politique du nouveau règne. Il y a eu, semble-t-il, un court moment d'hésitation, car le jeune Roi, dans la première proclamation qu'il a adressée aux Portugais, disait brièvement et résolument : « Je déclare qu'il me plaît de conserver mes ministres actuels. » Sous quelle influence dom Manuel a-t-il écrit cette phrase, qui semble être l'affirmation d'un régime de bon plaisir ? Serait-ce celle de M. Franco ? L'audacieux ministre a-t-il cru qu'il pourrait continuer la lutte avec le fils, par les mêmes moyens qui avaient, en somme, coûté la vie au père ? Il semble bien que les adversaires de M. Franco l'ont cru capable d'adopter cette attitude de sombre énergie, et de l'imposer : l'un d'eux, en effet, M. d'Alpoïm, qu'on cherchait le lendemain pour en faire un ministre, avait précipitamment pris la fuite. Mais si de pareilles velléités ont traversé les esprits, elles ne s'y sont pas arrêtées, et bientôt des inspirations différentes s'en sont emparées. On les attribue à la reine Amélie ; et il est bien possible qu'elles soient venues de son cœur de mère. Au lieu d'une politique de répression, on a fait une politique de détente, et on l'a même poussée si loin qu'après avoir échappé à un excès dans un sens, nous ne sommes pas bien sûr qu'on ne se soit pas laissé aller à un excès dans l'autre, Les manifestations personnelles du jeune roi ont été empreintes d'une grande dignité : il s'est toujours adressé directement au cœur de son peuple, et il l'a fait en fort bons termes. Mais autour de lui, on a assisté à la revanche des partis. Ils sont tous entrés à la fois dans le ministère que préside l'amiral Ferreira d'Amaral : progressistes, régénérateurs et dissidens des uns et des autres, car chaque

parti a les siens. L'amiral Ferreira d'Amaral est un brave marin, qui n'a jamais fait de politique et qui s'en vante : le Roi ayant fait appel à son dévouement, il n'a pas pu se dérober. Nous n'avons garde de critiquer la composition de ce ministère : on ne pouvait évidemment pas en faire un autre après l'ostracisme prononcé contre M. Franco. Toutefois, il est bien évident que ce n'est là qu'un ministère de transition et d'attente, au sein duquel les partis se surveilleront jalousement jusqu'au jour où l'un des deux l'emportera sur l'autre : le Portugal retombera alors, au moins pour un temps, dans les erremens anciens. En attendant, les prisons s'ouvrent à deux battans, les décrets de la dictature sont rapportés en bloc, les journaux prennent leur revanche du silence qu'ils ont dû observer pendant quelques mois, et tous les partis se réconcilient ou semblent se réconcilier sur les débris, qu'ils piétinent, de la politique de dom Carlos. C'est une première satisfaction qu'ils se donnent :elle ne leur suffira pas toujours.

Manuel II commence donc son règne sous d'assez tristes auspices: mais il n'y a pas lieu pour lui de se décourager. La situation n'était pas plus rassurante en Espagne après la mort d'Alphonse XII ; la Reine y attendait encore la naissance de son fils ; elle a dû ensuite gouverner auprès d'un berceau et prolonger sa régence pendant dix-huit ans. A Lisbonne, le Roi venait d'atteindre sa majorité quand il est monté sur le trône. Il vaut mieux pour elle que la reine Amélie n'ait pas à gouverner directement, sans renoncer d'ailleurs à exercer sur son fils l'influence que lui donneront sa tendresse, sa prudence et son bon sens. On ne saura que plus tard ce que vaudront ces facteurs nouveaux dans l'avenir du Portugal.

Nous avons déjà parlé de la question pendante devant le Sénat au sujet des périodes d'instruction militaire, — 28 et 13 jours, — dont la Chambre avait voté et dont le gouvernement proposait la diminution. On n'a pas oublié que la Commission sénatoriale de l'armée s'était partagée en deux fractions à peu près égales, mais qu'une faible majorité s'y étant prononcée en faveur de la diminution, MM. de Freycinet et Mézières avaient donné leur démission de président et de vice-président. Cette démission de deux hommes dont le patriotisme éclairé était hors de doute, et la compétence militaire hors de pair, avait produit une de ces impressions très vives, mais, hélas! fugitives, dont nos assemblées sont coutumières, peut-être, parce qu'elles sont faites à l'image du pays. On sentait bien, cependant, qu'il y avait quelque chose de très grave dans la réforme projetée, et la discussion

qui devait en avoir lieu au Sénat était attendue avec anxiété. Elle a dépassé en ampleur et en éclat tout ce qu'on en attendait; elle a fait certainement le plus grand honneur à la haute assemblée; le pays, s'il l'a écoutée et comprise, n'a pas pu manquer d'en être troublé. La Commission et le Gouvernement ont été d'une faiblesse extrême dans la défense de leur thèse : l'opposition, au contraire, a montré une force de logique et un talent qui n'avaient jamais été plus grands. Malgré tout cela, une majorité de 25 voix environ a réduit les périodes, la première à 23 jours, et la seconde à 11. Les orateurs de la minorité ne se faisaient à coup sûr aucune illusion sur le sort qui les attendait; ils savaient bien qu'ils défendaient une cause impopulaire, et que, dès lors, ils n'auraient pu la faire triompher que si le gouvernement leur avait apporté son concours. Mais ils remplissaient un devoir, et si, demain, leurs craintes, nous allions dire leurs prophéties, se réalisent, ils auront du moins soulagé leurs consciences et dégagé leurs responsabilités.

Tous les orateurs qui ont pris la parole mériteraient que nous donnions ici le résumé de leurs discours : les bornes d'une chronique ne nous permettent malheureusement pas de le faire. La droite a été représentée par MM. de Goulaine et de Lamarzelle; les différentes fractions du parti républicain l'ont été par MM. Waddington, Mézières, le général Langlois, de Freycinet. M. Boudenoot a parlé au nom de la commission, M. le ministre de la Guerre et M. le président du Conseil l'ont fait au nom du gouvernement. On voit, au nombre même et à la compétence des orateurs, que le débat a été ce qu'il devait être, s'il n'a pas fini comme il aurait dû finir. Il a atteint son degré d'élévation et d'émotion le plus saisissant avec MM. Mézières et de Freycinet. Le premier, après avoir rappelé l'histoire de notre armée depuis trente-sept ans, et l'avoir rattachée aux variations chez nous de l'esprit militaire, si vif, si ardent après la guerre, mais qui s'est peu à peu amorti et amoindri à la suite d'une longue paix, a prononcé un *Sursum corda!* qui a produit sur le Sénat un grand effet, lorsqu'il a invité M. le ministre de la Guerre à s'y associer, à s'expliquer devant les générations du pays qui arrivent à l'âge d'homme, à faire appel à leur patriotisme, à leur demander les sacrifices nécessaires, et lorsque enfin il a exprimé sa conviction, ou plutôt la certitude qu'un tel langage serait compris. Il l'aurait été, nous n'en doutons pas plus que M. Mézières, si le gouvernement l'avait tenu. Quant à M. de Freycinet, il a obtenu dans ce débat le plus beau succès de sa carrière parlementaire et oratoire : il est descendu de

la tribune au milieu des applaudissemens unanimes du Sénat. Le talent le plus souple, le plus insinuant, le plus pénétrant qui se soit manifesté dans nos assemblées depuis trente ans avait, une fois de plus, exercé tout son charme de séduction, et cela avec des moyens d'une simplicité parfaite et du goût le plus discret. Mais M. de Freycinet n'a pas montré seulement les qualités qu'on lui connaissait déjà. De sa démonstration l'émotion a jailli tout d'un coup avec une intensité telle que tous les cœurs se sont subitement serrés dans une angoisse poignante. On sentait que M. de Freycinet, qui a commencé sa vie politique au milieu de nos désastres et a joué un si grand rôle dans la défense nationale, se sentait envahi par les souvenirs d'autrefois, lorsque, d'une voix grave, lente, un peu basse comme dans une confidence, il a prononcé la péroraison suivante, — elle vaut la peine d'être reproduite telle quelle : « Messieurs, j'ai terminé et je vous demande pardon d'avoir été si long, mais la gravité du sujet m'en faisait un devoir. Vous apprécierez mes raisons, vous les jugerez; mais, avant de vous prononcer, permettez-moi un conseil. Le mot peut sembler bien osé, mais je parle devant de bons Français qui cherchent la vérité, et je crois leur apporter un critérium infaillible pour éclairer leur conscience. Avant de vous prononcer, seuls avec vous-mêmes, loin de toute incitation étrangère, ne vous inspirant que des nécessités de la défense nationale, posez-vous cette question : — Si dans quelques années la guerre éclatait, si le sort de la France se jouait de nouveau dans les batailles, qu'est-ce que vous préféreriez avoir voté aujourd'hui? Oui, que chacun de vous descende en lui-même et se pose cette question : Qu'est-ce que je préférerais, à ce moment, avoir voté aujourd'hui? — Il s'agit d'un détail, me dira-t-on. Peut-être, mais la force des armées se compose de pareils détails ajoutés les uns aux autres, et malheur à ceux qui les négligent délibérément! Messieurs, dans la balance où se pèseraient deux armées formidables, bien peu de chose suffit pour faire pencher l'un des plateaux : gardez-vous, je vous en supplie, de rien enlever au plateau de la France. » Nous ne savons quel effet cette parole imprimée et refroidie fera sur le lecteur : ceux qui l'ont entendue tomber des lèvres de M. de Freycinet, avec l'accent inquiet qu'il a su y mettre, ne l'oublieront jamais.

Mais enfin, de quoi s'agissait-il entre M. de Freycinet et le gouvernement? De cinq jours qu'il voulait conserver à la première période d'instruction militaire et que le gouvernement en retranchait. C'est peu de chose en apparence, c'est un détail, comme l'a dit l'orateur lui-même : on se tromperait toutefois si on croyait que le chiffre pri-

mitif de vingt-huit jours avait été arbitrairement fixé et qu'on pouvait dès lors le modifier arbitrairement. Chacun de ces jours a son affectation à un objet déterminé et chacune de ces affectations est nécessaire. Et c'est ce qui a permis à M. de Freycinet, dans la réplique qu'il a faite à M. le président du Conseil, de dire : « Non, nous ne sommes pas séparés par quelques jours de plus ou de moins, nous sommes séparés par un principe. » Ce principe n'est autre que la nécessité de faire passer les réserves par une série d'exercices où elles retrouveront l'intégralité de leur instruction militaire, de manière qu'elles puissent, dès le jour de la mobilisation, se retrouver de plain-pied avec leurs camarades de l'armée active. M. le général Picquart avait dit à la Chambre que les armées évoluaient. M. le général Langlois a repris le mot, et il s'est demandé ce qui caractérisait l'évolution, non seulement de l'armée française, mais des autres, et notamment de l'armée allemande. Il est arrivé à une constatation de la plus haute importance, à savoir que l'armée allemande évoluait dans un sens et l'armée française dans un autre, que l'une mettait sa principale force dans ses troupes de premier choc et l'autre dans ses réserves. Des deux systèmes, on peut se demander quel est le meilleur : chacun a ses inconvéniens et ses avantages. Les avantages du second, si on sait se les assurer, sont très appréciables. M. le général Langlois a affirmé que si nous avions eu, en 1870-1871, les réserves organisées dont nous disposons aujourd'hui, nous aurions finalement gagné la partie, et M. de Freycinet a déclaré à son tour que nos réserves étaient actuellement les plus belles et les plus fortes du monde. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi : cela nous permettrait, comme l'a dit encore M. le général Langlois, de nous relever après un début malheureux, c'est-à-dire après une bataille perdue. Mais pour cela, il faut conserver, augmenter, défendre la qualité de nos réserves. Notre armée active est plus faible que l'armée active allemande, on en convient. M. Richard Waddington, dans un discours excellent, consciencieux, scrupuleux, n'a pas dissimulé que, depuis l'application de la loi de 1905, nous avions eu des déceptions au sujet de cette armée ; nous n'avons pas trouvé le nombre de soldats rengagés qui avait été prévu, et qu'on jugeait indispensable au moment du vote de la loi. M. Waddington estime que ce défaut pourra être corrigé avec de l'argent, et M. de Freycinet ne s'en montre pas extrêmement alarmé ; mais l'un et l'autre concluent avec une égale énergie que, si nous avons fait des sacrifices d'abord sur la quantité, puis sur la qualité de notre armée active, c'est une raison de plus pour que nous

refusions d'en faire sur la qualité de nos réserves. Qu'arriverait-il le jour où, après avoir affaibli la première, nous affaiblirions encore les secondes? Ne risquerions-nous pas de faire une réalité de la sombre et tragique vision qui a hanté, à la fin de son discours, l'imagination de M. de Freycinet?

M. de Freycinet est un des principaux auteurs de la loi de deux ans : c'est grâce à lui que le Sénat l'a votée. Il avait donc autorité plus que personne pour indiquer une fois de plus à quelles conditions strictes elle peut, à la grande rigueur, fonctionner sans affaiblir notre armée. De ces conditions, qui résident surtout dans la force et dans la rapide utilisation des réserves, on vient d'en supprimer une, et non des moindres. S'arrêterait-on là? M. de Freycinet ne le croit pas. Après cette concession, il a annoncé qu'on en demanderait d'autres, et qu'on serait plus faible pour les refuser. Sait-on ce que lui a répondu M. le président du Conseil? Rappelant un débat ancien, où M. de Freycinet avait fait voter la loi de trois ans et avait eu pour contradicteur le maréchal Canrobert : « C'était, a dit M. Clemenceau, l'argument du maréchal. » S'il en est ainsi, nous rendons hommage à la prévoyance du maréchal Canrobert; jamais homme n'a eu la prophétie plus exacte et plus sûre; tout ce qu'il a annoncé est arrivé, de même que tout ce qu'a annoncé M. de Freycinet arrivera. On ira de faiblesse en faiblesse, de capitulation en capitulation, jusqu'où? nous n'osons pas le prévoir; mais nous sommes déjà allés bien loin, et le temps viendra, peut-être plus tôt qu'ils ne l'imaginent, où M. le général Picquart et M. Clemenceau, — nous le disons à leur honneur, — tiendront à leur tour, mais trop tard, le même langage que le maréchal Canrobert autrefois et que M. de Freycinet aujourd'hui.

Quant à celui qu'ils ont tenu l'autre jour au Sénat, on voudrait l'oublier. M. le général Picquart s'est contenté d'énumérer toute une série de petits moyens et, qu'on nous passe le mot, de trucs ingénieux et subtils, qui lui permettront, a-t-il assuré, de donner aux réservistes en vingt-trois jours la même instruction qu'on leur donnait autrefois en vingt-huit, ou même une instruction supérieure. Toutes les fois qu'on affaiblit l'armée, on affirme que c'est pour son bien, et que, si on lui coupe un bras, l'autre s'en portera beaucoup mieux. A la longue, cette argumentation devient prodigieusement irritante et agaçante, mais nos ministres ne s'en lassent pas. Ils soutiennent en outre que l'homogénéité est en elle-même une force, et que notre armée vaudra plus lorsqu'elle sera plus homogène. M. Mézières a fait

vigoureusement et spirituellement justice de cette ineptie, qui n'a cours que chez nous : on s'en moque en Allemagne. L'armée vaudra-t-elle mieux le jour où l'instruction y aura été partout abaissée pour devenir plus facilement uniforme? La vérité, au contraire, est que, dans une armée, l'élément plus fort attire à lui l'élément plus faible et le relève : qu'adviendra-t-il lorsque tous les élémens seront également faibles? Sera-ce vraiment une consolation de pouvoir dire qu'ils sont homogènes? M. le ministre de la Guerre s'est tenu dans ces sophismes. Quant à M. le président du Conseil, il a mis beaucoup de verve et d'esprit à prouver qu'il n'avait pas compris un seul mot des discours de MM. Mézières, de Freycinet, Langlois et Waddington. Après avoir rappelé l'audace heureuse avec laquelle on a diminué le service actif de tant de manières différentes, il s'est étonné qu'on se soit arrêté devant les réserves comme devant un temple avec un pieux scrupule de conservation. Il ne s'arrête, lui, devant rien, et il propose d'appliquer aux réserves le même esprit de réforme qui a si bien réussi, a-t-il dit, dans l'armée active. Ainsi c'est en vain que M. Mézières, M. de Freycinet, M. le général Langlois ont montré que c'est précisément parce qu'on avait affaibli l'armée dans un sens qu'il fallait la fortifier dans un autre, afin de rétablir l'équilibre, et que ceci était la condition de cela. — Pourquoi donc? a demandé ingénument M. Clemenceau : et l'homogénéité, qu'en faites-vous? Pourquoi les réserves seraient-elles plus respectées que le reste de l'armée? Ce ne serait ni égalitaire, ni démocratique. — Enfin il a fait valoir l'argument politique et électoral que les autres orateurs avaient jugé au-dessous des intérêts en cause. Il s'est vanté d'orienter le Sénat « non seulement vers l'accord des deux Chambres, mais, ce qui est autrement important, vers l'accord du Parlement et du pays. C'est là, s'est-il écrié, qu'il faut en revenir. »

Qu'est-ce à dire? Sans doute la volonté du pays doit prévaloir, mais il faut l'éclairer et l'avertir. Le pays, livré à certaines tendances que le socialisme encourage et développe, s'attache de plus en plus à deux idées principales, dont l'une consiste à ne plus payer d'impôts et l'autre à ne plus faire de service militaire. M. Caillaux travaille à la satisfaction de la première, et M. le général Picquart de la seconde. En ce qui touche le service militaire, moins on lui en demandera, plus le pays sera content, et il le sera tout à fait lorsqu'on ne lui en demandera plus du tout. Il sera alors pleinement heureux et trouvera que les choses vont le mieux du monde, si nous n'avons pas la guerre, ou plutôt jusqu'au jour où nous l'aurons. Mais alors, qu'arrivera-t-il

de la France et de son gouvernement ? Demandons-le à M. de Freycinet : il le sait, il l'a vu, il l'a dit. On l'écoute, on va même jusqu'à le croire, et on s'afflige lâchement au fond de l'âme d'une nécessité à laquelle on ne croit pas pouvoir se soustraire : nécessité, comme dit M. Clemenceau, de rester d'accord avec le pays, qui trouve toujours trop lourdes les charges militaires et qui veut toujours les alléger. On les allège donc, et l'armée française descend un cran plus bas dans l'échelle comparative des armées européennes. C'est à cette épreuve que nous venons d'assister une fois de plus, non sans douleur.

Nous ne dirons aujourd'hui qu'un mot de la situation nouvelle qui s'est produite entre la Russie et l'Autriche, à la suite du discours prononcé devant la Délégation hongroise par le baron d'Ærenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie : le fait a une grande importance, et il pourrait prendre, par la suite, plus de gravité. On sait qu'un accord existe entre l'Autriche et la Russie au sujet de leur politique commune dans les Balkans. Il repose sur le maintien du *statu quo*, chacun des deux gouvernemens s'étant interdit de rechercher des avantages particuliers, moyennant quoi, les autres grandes puissances, sans se désintéresser des questions balkaniques, — ce qu'aucune d'elles n'a fait et ne peut faire, — ont reconnu à l'Autriche et à la Russie, qui y sont le plus intéressées, le droit de s'en occuper plus spécialement, et se sont reposées dans une certaine mesure sur elles du soin d'y veiller. Cet état de choses dure depuis une dizaine d'années. On ne peut pas dire qu'il ait été particulièrement favorable à la réalisation de réformes sérieuses, mais il l'a été au maintien de la paix, et cela suffit à en rendre la prolongation désirable. Dans son discours à la Délégation hongroise, le baron d'Ærenthal, après s'être fort réjoui des relations meilleures qui se sont formées entre l'Allemagne et l'Angleterre et avoir annoncé qu'il travaillait à rendre plus cordiales celles qui existent entre l'Autriche et l'Italie, a annoncé que le gouvernement austro-hongrois poursuivait à Constantinople la concession d'une ligne ferrée de raccordement entre la frontière bosniaque et Mitrovitza. Il serait difficile d'exagérer la mauvaise impression que cette nouvelle a causée à Saint-Pétersbourg. On y a vu une violation flagrante des accords de Muerzsteg et l'inauguration par l'Autriche d'une politique personnelle d'action dans les Balkans. Le gouvernement autrichien répond, ou fait répondre dans les journaux que son droit est incontestable, et qu'il résulte d'un article du traité de Berlin : soit, mais ce n'est pas

le droit qui est en cause, c'est l'usage qui en est fait, en ce moment, après une longue accalmie. La ligne dont il s'agit, lorsqu'elle sera construite, mettra directement Salonique en communication avec Vienne et Berlin, avec l'Autriche et l'Allemagne. Il est tout naturel qu'on s'en soit ému à Saint-Pétersbourg, et cette émotion ne se calmera probablement pas de sitôt. Il faudrait, pour qu'elle cessât, ou que l'Autriche renonçât à son projet, — ce qui est difficile, — ou qu'on donnât des compensations à la Russie, ce qui peut-être n'est pas impossible.

Ce fait inopiné pourrait, si on le laisse s'aggraver, amener quelques changemens dans la situation des puissances les unes à l'égard des autres; et d'abord, cela va sans dire, de la Russie et de l'Autriche; mais ses conséquences ne s'arrêteraient peut-être pas là. On a pu constater tout de suite, par la lecture de leurs journaux, que l'Allemagne voyait d'un œil favorable le projet autrichien, et que l'Italie, au contraire, était disposée à partager les sentimens de la Russie. Mais tout cela n'est encore qu'indiqué. En même temps, les puissances balkaniques, qui étaient tenues en respect par l'accord anglo-russe, commencent à se demander si le conflit des deux puissances ne pourrait pas leur rendre à elles-mêmes plus de liberté, et ce sont là des questions qu'il est périlleux de leur laisser se poser, surtout à l'approche du printemps. Gardons-nous, toutefois, de mettre les choses au pire. Les puissances sont sages; l'Autriche et la Russie sont prudentes et avisées; il suffit sans doute qu'un danger apparaisse pour que tout le monde s'applique à le conjurer, et les moyens ne manquent pas lorsqu'on y met de part et d'autre de la bonne volonté. L'incident n'en est pas moins significatif, parce qu'il montre sur quelles bases fragiles repose la sécurité de l'Europe. Qui aurait cru que le baron d'Ærenthal, *persona gratissima* à Saint-Pétersbourg où il a été longtemps ambassadeur, et qui semblait devoir consacrer ses efforts à rapprocher encore l'Autriche de la Russie, jetterait entre elles ce brandon de discorde? Cela prouve une fois de plus qu'il ne faut se fier à rien, ni à personne : mieux vaut se tenir prêt à tout.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

La France dans l'Amérique du Nord. — Le Maroc, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 5

L'Envers d'un grand homme. — Victor-Amédée II, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française. 40

Les Yeux qui s'ouvrent, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 76

Aux États-Unis. — III. Les Idées, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. . 121

La Condition sociale des peintres français du XIIIe au XVe siècle, par Henri BOUCHOT. 153

La fin d'un Empire. — La japonisation de la Corée, par M. le comte VAY DE VAYA ET DE LUSKOD. 178

L'esthétique de Jean-Sébastien Bach, par M. Camille BELLAIGUE. 211

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Janvier.

Le comte Louis-Philippe de Ségur (1753-1830), par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française, ... 241

Les Yeux qui s'ouvrent, quatrième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 281

Le Japon et les États-Unis, par M. André TARDIEU. 326

Poèmes d'Italie et d'Angleterre, par Mme la comtesse Mathieu DE NOAILLES. 362

Pages.

LES ORIGINES DU CULTURKAMPF ALLEMAND. — IV. LE CULTURKAMPF BADOIS (1859-1870), par M. GEORGES GOYAU. 375

L'UNION INTERNATIONALE POUR LES RECHERCHES SOLAIRES, par M. P. PUISEUX. 409

REVUE DRAMATIQUE. — *L'Autre*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *L'Affaire des Poisons*, A LA PORTE-SAINT-MARTIN; — *Sherlok Holmes*, AU THÉATRE ANTOINE; — *La Belle au Bois dormant*, AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT; — *L'Apprentie*, A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC. 433

REVUE MUSICALE. — *Le lac des Aulnes*, A L'OPÉRA; — *Le Chemineau*, *Iphigénie en Aulide*, A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 445

REVUES ÉTRANGÈRES. — LES MODÈLES DE VELASQUEZ, par M. T. DE WYZEWA. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 469

Livraison du 1er Février.

LES YEUX QUI S'OUVRENT, dernière partie, par M. HENRY BORDEAUX. 481

LA PERSONNE ET L'ŒUVRE DE TAINE, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par M. VICTOR GIRAUD. 529

ROMANCIERS CONTEMPORAINS. — GEORGE MEREDITH, par M. FIRMIN ROZ. . . . 567

LETTRES ÉCRITES DU SUD DE L'INDE. — VI. LE CARNATIC. — LES TROIS FORTS DE GENJI. — LA FAMINE, par M. MAURICE MAINDRON. 602

UNE VIE DE FEMME AU XVIIe SIÈCLE. — MADAME DE TENCIN, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX, première partie, par M. MAURICE MASSON. 635

L'ART FRANÇAIS DE LA FIN DU MOYEN AGE. — LES ASPECTS NOUVEAUX DU CULTE DES SAINTS, par M. ÉMILE MALE 657

FIGURES BYZANTINES. — ANNE COMNÈNE, par M. CHARLES DIEHL. 690

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 709

Livraison du 15 Février.

L'OMBRE DU PASSÉ, première partie, par Mme GRAZIA DELEDDA. 721

RUSKIN ET LA VIE. — I. DE L'ESTHÉTIQUE A LA PRÉDICATION, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 767

L'EVOLUTION LITTÉRAIRE DE M. MAURICE BARRÈS, par M. HENRI BREMOND. . 791

TRENTE ANS D'INDÉPENDANCE. — LA FORCE BULGARE, par M. RENÉ PINON. . . . 825

POÉSIES, par M. HENRI DE RÉGNIER. 860

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS, par M. LOUIS DELZONS. 870

UN PRÊTRE ÉMIGRÉ (1792-1801), D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS, par M. GASTON LEFÈVRE. 896

REVUE DRAMATIQUE. — *Un divorce*, AU VAUDEVILLE; — *Les Deux Hommes*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *Le Bonheur de Jacqueline*, AU GYMNASE, par M. RENÉ DOUMIC. 922

REVUES ÉTRANGÈRES. — LA NOUVELLE TRAGÉDIE DE M. D'ANNUNZIO, par M. T. DE WYZEWA. 934

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 47502.